Digitized by Google

Digitized by Google

A 492656

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ *DES SCIENCES*, DES ARTS ET DES MÉTIERS.

TOME SECOND.

AL--AOU

Digitized by Google

Digitized by Google

A 292356

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, & quant à la partie Mathématique, par M. D'ALEMBERT.

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

EDITION exactement conforme à celle de PELLET in-quarto.

TOME SECOND.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS
DONATION BONAFOUS
1859

À BERNE ET A LAUSANNE,
Chez les SOCIÉTÉS TYPOGRAPHIQUES.

DCC. LXXXI.

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS.

AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un mot pour marquer l'excellence; mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu*, pour désigner les montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourroit se faire que *al* fut employé par les Arabes dans le même sens; car en Arabe *Allah* signifie *Dieu*: ainsi *Alchimia*, ce seroit la *Chymie de Dieu*, ou *la Chymie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la compoſition de pluſieurs mots françois. Quant à l'étymologie des mots Alchimie, Algebre & autres, nous ne nous y ſommes nullement attachés. Quoique nous ne mépriſions point la ſcience étymologique, nous la mettons fort au-deſſous de cette partie de la grammaire, qui conſiſte à marquer les différences délicates des mots, qui dans l'uſage commun, & ſur-tout dans la poéſie, ſont pris pour ſynonymes, mais qui ne le ſont pas. Mrs. Girard & de Beauzé nous ont donné d'excellens eſſais ſur cette partie de la grammaire.

ALABARI, ſ. m. *Chymie*, l'on s'eſt ſervi quelquefois de ce nom, pour ſignifier *le plomb*. *V.* PLOMB, SATURNE, AABAM, ACCIB. (*M.*)

AL-ABUA, *Géog.*, petite ville d'Aſie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font ſtation. (*C. A.*)

Digitized by Google

ALACRANES, *Géogr.*, isles de la nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'isle de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On la nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*C. A.*)

ALA-DAG *ou* AMADAG, *Géogr.*, montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord d'Angora, & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALADULE *ou* ALADULIE, *Géogr.*, province de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer méditerrannée vers le mont Taurus.

ALAFAKAH *ou* GALAPHECA, *Géog.*, château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protege le commerce. *Long.* 64; *lat.* 15. (*C. A.*)

ALAFOENS, *Géogr.*, district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, *Géogr.*, riviere de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jetter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, *Géogr.*, petite riviere d'Espagne dans l'Estremadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jetter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, *Géogr.*, petite riviere de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais, & se jette, au dessous de Tercl-la-Tour, dans l'Arron qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, *Hist. anc.*, ancien peuple de Sarmatie d'Europe. Joseph dit qu'ils étoient Scythes. Ptolomée les place au delà du mont Imaüs. Selon Claudien, ils occupoient depuis le mont Caucase jusqu'aux portes Caspiennes. Ammien Marcellin les confond avec les Massagetes. M. Herbelot les fait venir d'Alan, ville du Turquestan; & le P. Lobineau les établit en Bretagne.

L'on convient assez généralement qu'ils étoient Scythes. La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célebres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taifales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passerent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Ufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fonderent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils porterent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie, où plusieurs se fixerent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turquestan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le temps, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jesus-Christ, ils formerent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fonderent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien. Après avoir essuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident. Gordien alarmé de

Digitized by Google

cette irruption, marcha contr'eux avec une puiſſante armée, qui fut taillée en pieces par ces barbares, dans les campagnes de Philippes en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent ſur la rive gauche du Danube, qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ſes vainqueurs, devinrent ſi redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples ſoumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, ſe rangerent ſous leurs enſeignes, ou comme ſujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrſes, & pluſieurs autres plus obſcures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, juſqu'aux montagnes de l'Inde & aux ſources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaſte étendue, furent déſignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéiſſoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs uſages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maiſons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils tranſportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richeſſe; ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient ſédentaires ſous des tentes, la jeuneſſe qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit le ravage chez ſes voiſins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation ſe bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieilleſſe inutile étoit une eſpece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroiſſoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevoit la chevelure pour en faire un ornement à ſon cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vaſe pour boire que le crâne de ſon ennemi. La religion de ces barbares n'étoit qu'une ſuperſtition extravagante. Ils plantoient en terre un ſabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, eſpece de ſuperſtition qui ſe trouve établie univerſellement chez les peuples éclairés & barbares. *V.* DIVINATION, *Diction. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.* Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civiliſés. Ils reſpectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, ſans être deſtructeurs, ils cherchoient à fertiliſer les contrées dont ils ſe rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & réguliere; ils étoient extrêmement légers à la courſe; ils n'avoient point ce regard farouche qui diſtinguoit les Huns, avec leſquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circaſſiens qui en deſcendent, ſont encore aujourd'hui célebres par la régularité de leurs traits, & que c'eſt parmi leurs femmes que les monarques aſiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'hiſtoire rapporte que les Huns Baſchkires firent une irruption dans la Sarmatie Aſiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des proſpérités des anciens poſſeſſeurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entrerent le fer & la flamme à la main, & ils laiſſerent par-tout de triſtes veſtiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns ſe réfugierent dans les montagnes de Circaſſie, où leur poſtérité eſt encore aujourd'hui établie; d'autres ſe fixerent ſur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales; ils ravagerent enſemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient pouſſé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent ſe fixer au pied de ces montagnes, d'où ils porterent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voiſines. Pluſieurs *Alains* ſe détacherent de l'alliance commune pour s'éta-

Digitized by Google

blir dans les Gaules, & sur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrieres, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborerent l'étendard de la rebellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Cartagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie, traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoit jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'asservir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de son armée se réfugierent dans la Galice où ils se soumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune: ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaise contre Stilicon: ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrasserent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux Massagetes, aux Huns & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin, quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le temps de leur splendeur, avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les soudoyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom de *Perses*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les Perses, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passerent sous la domination d'Arsace, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. (*T-n.*)

ALAJOR *ou* ALCIOR, *Géogr.*, petite ville de l'isle Minorque, située presque au milieu de l'isle au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadella. Elle a un district assez considérable. *Long.* 22, 10; *lat.* 39, 55. (*C. A.*)

§ ALAIS, *Géog.*, ville de France dans les Cevennes, au diocese de Nismes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules César, *liv. VII.* Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Elle est

Digitized by Google

devenue épiſcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & ſon évêque eſt ſuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune diſpoſition à ſe convertir. Quoiqu'elle ne ſoit pas fort grande, elle ne laiſſe pas d'être peuplée, & de faire un commerce conſidérable de ſoie erue & fabriquée. Elle eſt à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. (*C. A.*)

ALAIS, oiſeau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou. On en entretient dans la fauconnerie du Roi. On les appelle auſſi *aléthes*.

ALAISE *ou* ALESE, ſ. f. linge dont on ſe ſert pour envelopper un malade. L'*alaiſe* eſt faite d'un ſeul lé, de peur que la dureté d'une couture ne bleſſe. Les *alaiſes* ſont ſur-tout d'uſage dans les couches, ou autres indiſpoſitions où il faut réchauffer le malade, ou garantir le matelas ſur lequel il eſt couché.

ALALCOMENE, *Géogr.*, petite ville de Béotie, ainſi nommée, à cauſe d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déeſſe avoit en ce lieu un temple & un ſimulacre d'ivoire extrêmement reſpectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais ſaccagée, ſuivant ce que nous dit Strabon. Pauſanias aſſure que la ſtatue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce temps-là, le temple & la ville furent déſerts & tomberent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus poſitif ſur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (*C. A.*)

ALAMAC, ALAMAK *ou* AMAK, *Aſtron.*, nom que les Arabes ont donné à une étoile de la ſeconde grandeur, qui eſt dans le pied auſtral d'Andromede; elle eſt appellée γ dans les cartes céleſtes de Bayer & de Flamſteed, ainſi que dans nos catalogues d'étoiles. (*M. de la Lande.*)

ALAMATOU, ſ. m. prune de l'iſle de Madagaſcar. On en diſtingue de deux ſortes, l'une à le goût de nos prunes. Toutes deux ont des pepins: mais celle qu'on nomme *alamatou iſſaie*, & qui a le goût de la ſigne, eſt un aliment dont l'excès paſſe pour dangereux.

ALAMBIC *ou* ALEMBIC, ſ. m., *Chymie.*, c'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller, & qui conſiſte en un matras ou une cucurbite garnie d'un chapiteau preſque rond; lequel eſt terminé par un rayon oblique, par où paſſent les vapeurs condenſées & qui ſont reçues dans une bouteille ou matras, qu'on y a ajuſté & qui ſe nomme alors *récipient*. *Voy.* DISTILLATION.

On entend communément par *alambic*, l'inſtrument entier qui ſert pour la diſtillation, avec tout ce qui en dépend; mais dans le ſens propre, ce n'eſt qu'un vaiſſeau qui eſt ordinairement de cuivre, auquel eſt adapté & exactement joint un chapiteau concave, rond, & de même métal, ſervant à arrêter les vapeurs qui s'élevent, & à les conduire dans ſon bec.

La chaleur du feu élevant les parties volatiles de la matiere qui eſt au fond du vaiſſeau, elles ſont reçues dans le chapiteau, & y ſont condenſées par la froideur de l'air, ou par le moyen de l'eau qu'on applique extérieurement. Ces vapeurs deviennent ainſi une liqueur qui coule par le bec de l'*alambic*, & tombe dans un autre vaiſſeau appellé *récipient*. *Voyez* RÉCIPIENT.

Le chapiteau de l'*alambic* eſt quelquefois environné d'un vaiſſeau plein d'eau froide, & qu'on nomme un *réfrigérant*, quoique dans cette vue on ſe ſerve aujourd'hui plus communément d'un ſerpentin. *Voyez* RÉFRIGÉRANT, SERPENTIN, *&c.*

Il y a différentes ſortes d'*alambics*; il y en a un où le chapiteau & le matras en cucurbite ſont deux pieces ſéparées; & un autre où le chapiteau eſt joint hermétiquement à la cucurbite, *&c.* *Voyez* CUCURBITE, MATRAS, RÉCIPIENT. (*M*)

* *Voyez Planche III. de Chymie, fig.* 1, un *alambic* de verre, compoſé d'un matras *A* & d'un chapiteau *B. fig.* 2, un *alambic* de verre, compoſé d'une cucurbite *A*, d'un chapiteau tubulé *B*, *C* tube du chapiteau, *D* bouchon du tube. *Fig.* 3, un *alambic* de métal; *d* la cucurbite; *e* le chapiteau avec ſon réfrigérant; *f* le récipient. *Fig.* 4, *alambics* au bain marie, où ſe font en même temps pluſieurs diſtillations; *i* petit fourneau de fer; *l* bain marie; *m* ouverture par laquelle on met de l'eau dans le bain-marie à meſure qu'elle s'y conſume; *n n n* chapiteaux des *alambics*, *o o o* récipiens. *Fig.* 5, *alambic* au bain de ſable ou de cendre; *a* porte du cendrier;

Digitized by Google

b porte du foyer ; *c* capſule de la cucurbite ; *d* le ſable ; *e* chapiteau de l'*alambic*.

A-LA-MI-RE., *Muſique*., *V.* A-MI-LA.

A LA MORT, CHIENS, *cri de chaſſe*., on parle ainſi aux chiens lorſque le cerf eſt pris.

ALAMPY *ou* LAY, *Géog.*, ville d'Afrique ſur la côte d'Or, à l'eſt du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui ſe preſente en forme de pain de ſucre au nord-nord-oueſt. Cette ville eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs eſt bordée de collines aſſez hautes, dont pluſieurs ſont ornées de palmiers. Les habitans ſont doux & civiliſés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce eſt celui des eſclaves, que les Negres d'Akin y amenent. Le mouillage de la rade eſt fort bon. *Long.* 15 ; *lat.* 5. (*C. A.*)

ALAN, ſ. m. *en Venerie*, c'eſt un gros chien de l'eſpece des dogues.

* ALAN, *Géog.*, ville de Perſe dans la province d'Alan dans le Turqueſtan.

§ ALAND, *Géog.*, isle de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit ; & quoiqu'elle s'étende au delà du ſoixante unieme degré de latitude ſeptentrionale, il eſt rare qu'elle ne produiſe pas aſſez de grain chaque année pour nourrir ſes habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fourniſſent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons ; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle eſt environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette isle ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634 ; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un temps où formant elle ſeule un état ſéparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*C. A.*)

§ ALANGUER *ou* ALENQUER, *Géog.*, ville de Portugal dans l'Eſtremadoure, au nord & à ſept lieues de Lisbonne, & au ſud-oueſt de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par des Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq égliſes paroiſſiales, trois monaſteres, une maiſon de la miſéricorde & un hopital. C'eſt le chef-lieu des domaines de la reine. (*C. A.*)

ALANIER, ſ. m. *Juriſprudence*, dans quelques anciennes coutumes, eſt le nom qu'on donnoit à des gens qui formoient & élevoient, pour la chaſſe, des dogues venus d'Eſpagne, qu'on nommoit *alans*. (*H.*)

ALAPA, *Géogr.*, montagnes de Sibérie dans la Ruſſie Aſiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia juſqu'aux confins de la Baſchkirie. On y exploite avec ſuccès des mines de cuivre très-riches. (*C. A.*)

* ALAQUE, ſ. f. *Voyez* PLINTHE *ou* ORLET.

* ALAQUECA, pierre qui ſe trouve à Balagate aux Indes, en petits fragmens polis, auxquels on attribue la vertu d'arrêter le ſang, quand ils ſont appliqués extérieurement.

* ALAR, *Géogr.*, riviere de Perſe qui ſe jette dans la mer Caſpienne.

* ALARBES, c'eſt, ſelon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALARCON, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans la partie occidentale de la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée au pied des montagnes, ſur la riviere de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, ſous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonſe IX la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle eſt aſſez conſidérable, & peut paſſer pour une jolie petite ville. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 39, 40. (*C. A.*)

ALARES, ſ. m., *Hiſt. anc.*, ſelon quelques anciens auteurs, étoient une eſpece de milice chez les Romains ; ainſi appellée du mot latin *ala*, à cauſe de leur agilité & de leur légéreté dans les combats.

Quelques-uns veulent que c'ait été un peuple de Pannonie : mais d'autres, avec plus d'apparence de raiſon, ne prennent *alares* que pour un adjectif ou une épithete qu'on donnoit à la cavalerie, parce qu'elle étoit toujours placée aux deux ailes de l'armée ; raiſon pour laquelle on appelloit un corps de cavalerie *ala*. *Voy.* AILE, CAVALERIE, &c. (*G*)

Muſcles ALAIRES, *muſculi* ALARES, en Anatomie. *Voyez* PTÉRYGOÏDE.

ALARGUER. v. n. *terme de Marine*, qui ſignifie *s'éloigner d'une côte où l'on*

Digitized by Google

craint d'échouer ou de demeurer affalé ; mais il ne signifie pas *avancer en mer & prendre le large en sortant d'un port. La chaloupe s'est alarguée du navire.* (*Z*)

ALARIC Ier., *Hist. des Visigoths*, juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes, après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'*Alaric* lui mériterent l'estime des Romains ; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. *Alaric*, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Antiochus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopyles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeller sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles ; mais après cette époque (402), il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement : peut-être avoit-on manqué à lui faire les présens auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrerent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux cotés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi barbare pour s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'*Alaric*, qui pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussitôt de l'Italie ; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit les sujets dans une paix si profonde que l'on n'entendoit nou plus parler de lui que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les femmes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, appaisa les clameurs avec les 4 mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette derniere concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchoient à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran), après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. *Alaric* étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête : cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. *Alaric* essuya une perte assez considérable ; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pieces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple il avoit affaire, lui répondit qu'il

Digitized by Google

ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit sa ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. *Alaric*, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche; il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat, tremblant & consterné, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre: il leur dit qu'il sentoit en lui quelque chose qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville: & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans, *je leur laisse la vie*, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains oubliant cette antique fierté qu'affectoient des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jetterent à ses pieds, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. *Alaric*, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de six mille livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siege, & reprit le chemin de ses états, mais quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui comme le dit Montesquieu, ne savoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes: dans les temps de la république, lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes, ils faisoient la paix; & lorsque les conditions en étoient humiliantes, le sénat en étoit quitte pour casser le traité, & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs; mais pour en user impunément, il falloit être le plus fort, & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric*, qui se gouvernoit par d'autres principes, revint une seconde fois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste, que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant résister à tant d'horreurs, ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric*, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace; mais aux premieres conditions, il en ajouta d'autres: il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique, la Vénétie & la Dalmatie; ensuite, pour montrer aux Romains son mépris, il leur donna pour maître le préfet Attale, qu'il fit empereur, de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric*, maître du sceptre des Romains, ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y asseoir. Le roi des Visigoths, après avoir ainsi humilié l'orgueil romain, fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne, où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale, qu'il ne distinguoit pas de ses sujets, eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triste: les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états: sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre, il envoya des ambassadeurs à Attale, lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale: mais il se comporta avec tant d'imprudence, que le roi des Goths pour l'en punir, lui fit rendre le sceptre, & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conseil y paroissoit disposé; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement des Visigoths, il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius, & rejetta tout accommodement: il marcha aussi-tôt vers Rome qui pour cette fois, fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Ariens, dont il suivoit les erreurs, fussent depuis longtemps exposés à la persécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir user de représailles: il ordonna de respecter les églises, & défendit, sous les peines les plus

Digitized by Google

rigoureuſes, de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces aſyles ſacrés. Il y fit reporter des vaſes d'or que la cupidité du ſoldat avoit enlevés. Il ne reſta que trois jours dans Rome : il en ſortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique; mais une tempête ayant briſé une partie de ſes vaiſſeaux, il mourut à Coſenze. Ses officiers craignant que le ſouvenir des maux qu'il avoit fait en Italie, ne portât les peuples à s'en venger ſur ſon corps, lui creuſerent un tombeau au milieu du fleuve Bazento, dont ils détournerent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort ſe rapporte à l'an 410 de notre ere. Son portrait nous eſt parvenu fort défiguré. On nous l'a repréſenté comme un prince avide de ſang & ſouillé de tous les meurtres; mais ſa conduite envers les Romains eſt aſſez juſtifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe, ſon beau-frere, lui ſuccéda, du conſentement des ſeigneurs de ſa nation. *V.* ATAULFE. (*T-n.*)

ALARIC II, *roi des Viſigoths*. Dans tout autre ſiecle *Alaric* eût été vraiſemblablement le ſouverain le plus illuſtre & le plus heureux de ſon temps; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis, qui n'eut ni concurrent qui éclipſât ſa gloire, ni ennemi qui pût balancer ſes ſuccès. Fils d'Euric ou Evaric, roi des Viſigoths, *Alaric* ſuccéda, de l'aveu de ſa nation, au trône de ſon pere, à la mort de ce dernier en 487, & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ſes peuples heureux. Plein de valeur, & dévoré du deſir de la gloire, il eut la générosité de ſacrifier ſes penchans à ſon amour pour la juſtice, & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonſtances imprévues l'obligerent de prendre les armes. Clovis qui rempliſſoit l'Europe du bruit de ſes conquêtes & de la terreur de ſon nom, venoit de diſperſer les légions romaines, & leur général Syagrius, échappé au carnage, avoit été chercher un aſyle à la cour d'*Alaric*, où il eut l'imprudente crédulité de ſe croire à l'abri de la colere du vainqueur : il ſe trompa, Clovis plus inhumain dans le ſein de la victoire, qu'il ne l'étoit dans le feu des combats, envoya demander en maître, au roi des Viſigoths, la tête du général vaincu. La puiſſance de Clovis & la crainte d'éprouver ſa vengeance intimiderent *Alaric*; il avoit accueilli Syagrius, & il eut la lâche complaiſance de le livrer au roi des Francs, qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuſer ſa perfidie *Alaric* allégua l'intérêt de ſes peuples & la néceſſité d'écarter de ſon royaume l'orage qui le menaçoit; il n'eſt point de raiſon d'état qui autoriſe une action auſſi déteſtable. C'eſt à la vérité le ſeul crime que l'hiſtoire reproche au roi des Viſigoths; mais il étoit inexcuſable, & bientôt Clovis lui-même, qui en avoit profité, prit ſoin de punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theudicode, fille naturelle de Théodoric, roi de Herules, qui conſentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Viſigoths, qu'il gouvernoit lui-même ſes ſujets avec la plus rare ſageſſe. Quelque temps après ce marige, *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangere, & qui eut pour lui les plus funeſtes ſuites. Gondebaud & Godeſile unis par les liens de la fraternité, mais de différent caractere, & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciable, commandoient aux Bourguignons, le premier à Lyon, où il tenoit ſa cour, & le ſecond à Geneve, où il donnoit ſes ordres; il ſurvint entr'eux un ſujet de diſpute, que leur animoſité mutuelle ne tarda point à irriter; animés du deſir de ſe venger, ils implorerent l'un & l'autre le ſecours de Clovis, qui ſe déclara pour Godeſile : Gondebaud réclama la protection du roi des Viſigoths, qui eut la foibleſſe d'embraſſer la querelle, ſans réfléchir à la puiſſance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui ſuſciter : mais Gondebaud ne voulant point commettre au ſort des armes la déciſion de la diſpute, fit poignarder ſon frere, envahit ſes états, qu'il réunit aux ſiens, & rechercha l'amitié de Clovis, qui n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godeſile, ſe réconcilia avec ſon aſſaſſin; en ſorte que le roi des Viſigoths ſe vit abandonné par le chef des Bourguignons, pour lequel il s'étoit expoſé à l'inimitié du ſouverain des Francs. Cet événement irrita la jalouſie qui exiſtoit déja entre Clovis & *Alaric*, & ils ne chercherent l'un & l'autre que l'occaſion de la faire éclater. Cependant l'Eſpagne jouiſſoit depuis plu-

Digitized by Google

sieurs années d'un calme heureux, & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractere leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui cherchoit les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célebre Anian, le plus savant jurisconsulte de son siecle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. Anian répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Saragosse, & eut même d'abord quelqu'avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux pieds d'*Alaric*; qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par Phalaris, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant Pierre n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit Arien zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince Arien. Clovis étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. Théodoric, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs Clovis n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de Gondebaud, & la religion fut le prétexte qu'il saisit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de Tours. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de Vouglé à trois lieues de Poitiers: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de Clovis. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ 23 années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte Syagrius, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, Amalaric, de Theudicode, fille de Théodorac, roi d'Italie; & un fils, Gezalaic, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (*L. C.*)

ALARIC *ou* ALRIC, *Hist. de Suede*, roi de Suede. Il régnoit dans ces siecles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours Godeslac & Eric. Gauto, fils d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (*M. de Sacy.*)

ALARIC II, *Hist. de Suede*, fils d'Agnius, roi de Suede, étoit né en 172; son frere Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit; elle éclata bientôt; des mauvais procédés ils pas-

Digitized by Google

ſerent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux ſans armes au rendez-vous, ils débridèrent leurs chevaux, & s'aſſommerent avec les courroies. (*M. de Sacy.*)

ALARME, ſ. f. ce mot vient de l'Italien *all'arme*, aux armes.

Poſte d'alarme eſt un eſpace de terrein que le quartier-meſtre général ou maréchal général des logis aſſigne à un régiment, pour y marcher en cas d'*alarme*.

Poſte d'alarme dans une garniſon, eſt le lieu où chaque régiment a ordre de venir ſe rendre dans des occaſions extraordinaires.

Pieces d'alarme, c'eſt ordinairement quelques pieces de canon placées à la tête du camp, & qui ſont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, ſoit pour donner *l'alarme* aux troupes ou les rappeller du fourrage, en cas que l'ennemi ſe mette en devoir d'avancer pour attaquer l'armée. (*Q.*)

* ALARO, *Géog.*, riviere du royaume de Naples, dans la calabre ultérieure qui ſort de l'Apennin, & ſe jette dans la mer Ionienne.

* ALASCHEHIR, *Géogr.*, ville de la Natolie, dans la province Germian ou Caramanie; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypſus, & d'autres pour Philadelphie.

* ALASTOR, c'eſt, ſelon Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton lorſqu'il enleva Proſerpine. Le même Poëte nous apprend que les trois autres s'appelloient *Ophneus*, *Æthon*, & *Dyčteus*, noms qui marquent tous quelque choſe de ſombre & de funeſte. On donne encore le nom d'*alaſtor* à certains eſprits qui ne cherchent qu'à nuire.

§ ALATERNE, NERPRUN, *Botaniq.*, en latin, *alaternus*, *rhamnus*.

Deſcription.

Cet arbuſte porte de petites fleurs peu apparentes, raſſemblées en forme de petites grappes, garnies ſeulement par leur extrémité. M. Duhamel ſemble ne pas admettre la réunion des trois différentes ſortes de fleurs ſur le même individu; cependant après une exacte obſervation, nous nous ſommes parfaitement aſſurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles ſont compoſées d'un calice monopétale en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les ſegmens du calice cinq petits pétales qu'on ne diſtingue aiſément qu'avec une loupe: (c'eſt vraiſemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort que ces fleurs en étoient entiérement dépourvues) à l'origine de ces pétales naiſſent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des ſommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un piſtil compoſé d'un embryon & de trois ſtyles, ſurmontés par des ſtigmates arrondis.

On ſait que les fleurs hermaphrodites réuniſſent les parties ſexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles ſont poſées alternativement ſur les branches, ce qui ſuffit pour diſtinguer *l'alaterne* du philaria qui les a oppoſées. Mais cette obſervation ne devient néceſſaire que lorſqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de les confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* ſous le genre des nerpruns. Le rapport qui ſe trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres a pu l'y déterminer.

Eſpeces & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales, crénelées par les bords.

Alaterne commun. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.

The common alaternus.

α Variété de cette eſpece à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. *Arbre* 4.

Alaternus foliis lanceolatis profundè ſerratis.

Cut-leaved alaternus.

β Variété de cette eſpece à feuilles bordées de blanc.

γ Variété de cette eſpece à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles preſque cordiformes & dentelées.

Alaterne à feuilles de buis. *Arbre* 4.

Alaternus foliis ſubcordatis ſerratis.

Alaternus with ſmall heart-ſhaped leaves.

Digitized by Google

4. *Alaterne* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.

Broad-leaved alaternus.

On a long-temps cultivé la troiſieme eſpece en Angleterre, ſous le nom de *celaſtrus* ou *ſtaff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles ſont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes*: ce qui fait paroître cet arbuſte un peu nu. Il eſt le moins tendre de tous, il a réſiſté ſans abri à des hivers aſſez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes ſont de véritables eſpeces; nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1. & ſa variété marbrée de jaune font un très-bel effet, mêlés enſemble en maſſif dans les boſquets d'hiver. Cet arbuſte eſt d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles ſont d'un verd foncé, mais fort luiſant. Leur deſſous eſt du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il ſoit frappé du froid, il ſe charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois eſt couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches ſont noirâtres. La fleur petite & verte n'eſt de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* eſt le ſeul ornement dont leur verdure ſoit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'eſpece n°. 2 porte des feuilles oblongues reſſemblantes aux feuilles de ſaule. Son jeune bois eſt rougeâtre. Ses branches ſont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celle de l'eſpece n°. 1: ce qui donne à cet arbuſte un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches ſont précieuſes pour l'ornement des boſquets d'hiver; mais elles ſont très-délicates, ſur-tout celle panachée de blanc. Les panaches de feuilles, qui ſemblent être une coquetterie de la nature, n'en ſont le plus ſouvent qu'une dépravation; ainſi les jaunes ſe rapprochant plus du verd ſont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tiſſu cellulaire, rendent les feuilles ſujettes à être gâtées ou du moins altérées ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'eſpece n°. 4 eſt fort belle. La largeur de ſes feuilles la rend très-précieuſe à cauſe du petit nombre d'arbres toujours verds à feuilles larges. Elle nous vient d'Eſpagne, ainſi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres eſpeces croiſſent en Provence & en Italie.

1. Miller conſeille de marcotter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il ſe paſſer de couverture. Le climat des environs de Londres eſt plus doux que celui de nos provinces ſeptentrionales. Les vents du nord & nord-eſt y arrivent attiédis par les immenſes ſurfaces de mer où ils ont paſſé; peut-être auſſi que la température de l'air dans cette iſle même étoit moins froide au temps que Miller donnoit ſa derniere édition en 1763, qu'elle ne l'eſt à préſent. On ſait que depuis lors il a paru que notre globe ait ſubi des altérations notables. Pluſieurs hivers de ſuite, auſſi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conſervé la mémoire, & qui faiſoient époque dans un ſiecle; la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord; le vent du ſud, qui juſques-là n'avoit ſouffié que du feu, nous apportant déſormais des glaçons; l'hiver prolongé bien avant dans le printemps; le mois de mai toujours ſec; juin & juillet verſant des pluies froides & continues; vingt ſix pouces d'eau tombés dans une ſeule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois; enfin nos automnes plus doux & empiétant ſur nos hivers: voilà les altérations que depuis cinq ou ſix ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémiſphere. Il ne ſe pouvoit pas qu'elles n'influaſſent extrêmement ſur la végétation; & le cultivateur botaniſte a dû y conformer ſa culture, ſous peine de voir périr la plupart de ſes plantes & de ſes arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont auſſi des ſoins nouveaux, des aſpects différens & d'autres momens pour la ſemaille, la plantation & la récolte. Juſqu'aux grains même exigent quelque différence dans leur régime: n'avons-nous pas vu le ſeigle qui ne déploie ſa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil ſe réduire en froment, & ce bled précieux couvrir déſormais des terres où jamais on ne l'avoit ſemé ſeul?

2. Mais quels nouveaux ſoins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorſqu'outre ces intempéries il eſt encore obligé de combattre celles qui tiennent immédiate-

Digitized by Google

ment au local ? Le lieu où nous faisons nos expériences est une terre élevée, dont la déclivité est tournée au nord ; la terre compacte & paresseuse y garde aussi longtemps l'impression du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au sud-oueſt arment les vents qui y passent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y sont entassées ; au nord-oueſt des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois, chargent l'air des froides vapeurs qu'ils entretiennent : les gorges de ces montagnes sont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainsi que de qualité, & autant de soufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conséquent plus froids & plus âpres : aussi les vicissitudes qu'éprouve notre athmosphere sont telles qu'elle trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le temps des glaces, raniment la seve engourdie, & la disposent à être réprimée & corrompue par le froid qui les suit. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, si l'hiver est long, le printemps est sûr, & nous sommes certains qu'il feroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons essayé leur culture ; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une sorte de constance, c'est-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoissance jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomenes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près sûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la suivant de près : on ne risquera guere de s'en écarter un peu ; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation aussi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils se trouveront.

Les *alaternes* s'élevent assez facilement de graine ; ceux qu'on obtient par cette premiere voie de multiplication sont plus droits & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcottes : ils atteignent là où ils se plaisent, à la hauteur de 12 à 20 pieds suivant la croissance déterminée des especes, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur premiere courbure ; & comme ils n'ont souvent des racines que d'un coté, & qu'elles sont très-horizontales, ils ne peuvent s'élancer autant que les arbres obtenus de graines, lesquels sont pourvus d'un bel empatement de racine.

Lorsqu'on veut se procurer de la graine *d'alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croissent les différentes especes ; mais si l'on en veut recueillir chez soi, il est nécessaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiseaux en sont très-friands, & n'en laisseroient aucune. Elles mûrissent assez bien dans nos provinces septentrionales, sur-tout si l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on se propose de recueillir la graine, le long d'un mur exposé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu soin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut aussi-tôt les écraser dans une jatte pleine d'eau jusqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, ensuite on passera le tout à travers un tamis, il restera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé sur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorsque ce marc sera sec, on l'emiera avec les doigts. Cela fait, préparez des caisses de huit pouces de profondeur, trouées par le bas ; posez sur les trous des écailles d'huitres par leur coté concave, puis empliſſez ces caisses d'une bonne terre de dessous le gazon ou des cotés d'une haie, mêlée d'une partie de sable fec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les distribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaiſſeur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caisse à l'exposition du levant jusqu'au mois d'octobre, ensuite faites-lui passer l'hiver dans une caisse à vitrage ; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légérement ombragée, vos graines leveront sûrement & abondamment.

Digitized by Google

Ce semis sera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premieres, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépiniere encaissée, on peut y laisser les arbustes pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinieres à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les especes les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panaches, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essai la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on releve ensuite doucement le bout de la branche contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litiere courte; qu'on les arrose de tems à autre, l'automne suivante elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les serres humides. On en doit conserver quelques pieds, surtout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 pieds de haut, tout garni de trois pieds *d'alaterne* n°. 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre* 3, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre* 4, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de maniere à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivans.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure, après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moilon brisé au pied de l'arbuste, enfin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbuste, & à une distance convenable de son pié, des bâtons qui surpassent d'environ un pié le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui trainera un peu sur terre par le bas: & que vous rassemblerez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faîtiere. Ecartez la paille par le milieu des cônes du coté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le 10 d'avril

Digitized by Google

vous donnerez encore plus d'air ; vers le quinze vous ne laiſſerez de paille que du coté du midi. A la premiere pluie vous découvrirez entiérement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il ſera bon de placer une fouriciere à pluſieurs trous au pié de chaque arbuſte ; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appellés *muſcardins* rongent l'écore des arbres ainſi couverts. Que l'on continue ces ſoins juſqu'à ce que les arbres aient un tronc ſuffiſamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats ; car une fois que leur bois aura acquis une certaine conſiſtance, ſi quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps : ils répareront aiſément cette perte, & ne feront jamais ſenſiblement altérés. (*M. le B. de Tſchoudi.*)

ALATHAMAHA, *Géog.*, grand riviere de l'Amérique ſeptentrionale. Elle a ſa ſource aux monts Olligoniens, & prenant ſon cours par le ſud-oueſt à travers la Georgie, elle va tomber dans l'océan Atlantique, au-deſſous du fort St. George. On la nomme auſſi *Georg's river*, riviere de George. (*C. A.*)

* ALATRI, *Géog.*, ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Long.* 30, 58 ; *lat.* 41, 44.

ALATYR, *Géog.*, ville & territoire de la Ruſſie Aſiatique, dans le gouvernement de Caſan. Elle eſt ſur la riviere de Sura, qui ſe jette dans le Volga. Cette ville eſt une des plus conſidérables du royaume de Caſan, après Caſan la capitale. (*C. A.*)

§ ALAVA ou ALABA, *Géog.*, petit pays d'Eſpagne, autréfois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biſcaye. Il s'étend du nord-oueſt au ſud-eſt, le long de la riviere de l'Ebre, depuis les montagnes de Biſcaye juſqu'aux frontieres de la Navarre, & il a environ ſix à ſept lieues de long ſur cinq ou ſix de large. Le ſol en eſt très-fertile en ſeigle, en fruits de pluſieurs eſpeces & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique ſur les lieux mêmes une grande quantité d'armes & d'uſtenſiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria eſt la capitale. (*C. A.*)

* ALAULT ou ALT, *Géog.*, riviere de la Turquie en Europe ; elle ſort des montagnes qui ſéparent la Moldavie de la Tranſylvanie, & ſe jette dans le Danube.

A-LAUTRE, *terme de Marine* ; ce mot eſt prononcé à haute voix par l'équipage qui eſt de quart, lorſqu'on ſonne la cloche, pour marquer le nombre des horloges du quart ; & cela fait connoître qu'ils veillent & qu'ils entendent bien les coups de la cloche. *Voyez* QUART. (*Z*)

ALBA, ſ. f., *Commerce*, petite monnoie d'Allemagne, en françois *demi-piece* ; elle vaut huit fenins du pays, & le fenin vaut deux deniers, ainſi *l'alba* vaut ſeize deniers de France. *Voy.* DENIER.

* ALBADARA, c'eſt le nom que les Arabes donnent à l'os ſéſamoïde de la premiere phalange du gros orteil. Il eſt environ de la groſſeur d'un pois. Les Magiciens lui attribuent des propriétés ſurprenantes, comme d'être indeſtructible, ſoit par l'eau, ſoit par le feu. C'eſt là qu'eſt le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le reſſuſciter. Mais laiſſons ces contes à ceux qui les aiment, & venons à deux faits qu'on peut lire plus ſérieuſement. Une jeune femme étoit ſujette à de fréquens accès d'une maladie convulſive, contre laquelle tous les remedes avoient échoué. Elle s'adreſſa à un médecin d'Oxford qui avoit de la réputation, & qui lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici, étoit par ſa diſlocation la véritable cauſe de ſa maladie, ne balança pas à lui propoſer l'amputation du gros orteil. La malade y conſentit & retrouva la ſanté. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages, & n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appellé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull dans le Warwickshire, & qu'il le trouva aſſis ſur le bord de ſon lit, où il diſoit avoir paſſé le jour & la nuit qui avoit précédé, ſans oſer remuer, parce que le moindre mouvement du pied lui donnoit des convulſions. Le fermier ajouta qu'il y avoit quelques jours qu'il s'étoit bleſſé au gros orteil de ce pied, que cette bleſſure lui avoit donné des convulſions, & qu'elles avoient continué depuis. Comme ces ſymptômes avoient quelque rap-

Digitized by Google

port avec ceux de l'épilepſie, M. James l'interrogea, & n'en apprit autre choſe ſinon qu'il s'étoit toujours bien porté. Sur cette réponſe il lui apporta des remedes qui furent tous inutiles, & cet homme mourut au bout d'une ſemaine.

ALBA HELVIORUM, *Géog.*, Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoiſe. Ptolomée la déſigne ſous le nom d'*Alba Auguſta*; mais il lui donne une fauſſe poſition en la rejettant au-delà d'*Aquæ-Sextiæ*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans ſon diſcours ſur l'antique cité de Niſmes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* eſt *Albi*; & Dalechamp, dans ſes Notes ſur Pline, penſe que c'eſt *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroiſſe perſuadé que c'eſt Viviers, & qu'il blâme Papyre Maſſon de vouloir qu'*Alba* ſoit un lieu appellé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, ſe refuſer à l'évidence des reſtes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV vol. de *l'Hiſt. de l'Acad. des Inſc. in*-12, *p.* 371, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & ſiege de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petite village du Vivarez à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où eſt à préſent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui paſſe au pied du village.

Ce qui confirme cette opinion, eſt le grand nombre d'antiquités qu'on y voit; des morceaux d'aqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de moſaïques, des colonnes de marbre, des friſes, &c. On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une ſtatue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fût brûlée par le moyen du feu grégois qu'on y jetta de deſſus le mont Julliot, qui domine à la vérité ſur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps v. 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors ſon ſiege à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore conſidérable pluſieurs ſiecles après, puiſqu'il s'y étoit bâti deux égliſes ou prieurés (S. Martin & S. Pierre) bien dotés; l'un de l'ordre de S. Ruf, l'autre de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inſcriptions.

La premiere, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruiſſeau où les eaux l'ont portée; elle eſt en beaux caracteres.

D. M.
ET MEMO-
RIÆ JA-
NUARIS
FELVINIFI-
PIO ALBI-
NUS FELVI-
NI FRATRI
IN COMPARA.....

La ſeconde, eſt dans l'égliſe de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.
PARDULE
POSIT. ME-
MORIAM
SILVINUS
EUTICHEA
MERENTIS-
SIME. (*C*)

ALBACETE, *Géog.*, jolie petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, à la partie orientale. Elle eſt au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui ſéparent la Manche du pays qu'on nomme le *Déſert Long*. 16 ; *lat.* 38. 55. (*C. A.*)

ALBAN (SAINT) ou SAINT-ALBAN, *Géog.*, petite ville d'Angleterre, dans le Hereford-Shire, au ſud de la ville de Hereford, & au nord-oueſt de Londres. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'eſt guere peuplée, & ſon commerce ne conſiſte qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de pluſieurs droits municipaux conſidérables: elle a ſa propre juriſdiction eccléſiaſtique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore ſous ſes murs de temps en temps des médailles antiques,

Digitized by Google

antiques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'hiſtoire, & dans celles de la géographie, c'eſt d'avoir donné ſon nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de ſeigneur de *S. Albans*. (*C. A.*)

* ALBAN (S.), *Géog.*, petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèſe de Mende.

ALBANA, *Géog.*, ville d'Aſie dans l'Albanie ou Zurie. Elle a auſſi le nom de *Stranu*, *Zumbanab* ou *Buchu*, & c'eſt ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caſpienne où elle a un port. C'eſt une ville aſſez marchande. *Albana* me ſemble être la même que Baka, ſituée au 40e degré de latitude ſeptentrionale ſur la mer Caſpienne. (*C. A.*)

§ ALBANIE, *Géog.*, province de l'ancienne Grece, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Veniſe, au ſeptentrion par la Dalmatie & la Boſnie, à l'orient par la Macédoine & une partie de la Theſſalie, & au midi par l'Achaie ou Livadie. On comprend ſous le nom d'*Albanie* l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grece. Ses villes principales ſont Ocri, Jacova, Scopolo, Scutari, Albanopoli, autrefois ſa capitale, & Durazzo qui l'eſt aujourd'hui. Parmi ſes rivieres, la plus remarquable eſt le Deliche, connu chez les anciens ſous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec pluſieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un ſecond en Italie, un troiſieme dans la Bithynie, &c. On y voit auſſi pluſieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & pluſieurs montagnes, dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimere, ſont les plus remarquables. Le ſol du pays eſt très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans ſont forts, courageux & très-bons ſoldats. On les diſtingue dans la milice turque ſous le nom d'*Arnautes*. Ils ſuivent la religion grecque ſous les auſpices de S. Nicolas; ils exercent auſſi la piraterie. Ils ont une ſinguliere coutume: quand quelqu'un de leurs camarades eſt mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille queſtions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II, en 1467, qui la conquit ſur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (*C. A.*)

ALBANIE, *Géog.*, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Hudſon, dans les terres au nord-oueſt de Boſton. On la dit aſſez bien bâtie. C'eſt là que les chefs des cinq nations Iroquoiſes, & les gouverneurs des colonies angloiſes s'aſſemblent ordinairement pour conférer enſemble. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*C. A.*)

§ ALBANIE ou BRAID-ALBAN, *Géog.* petit pays de la province de Perth en Ecoſſe, avec titre de duché. Il eſt borné au ſud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il eſt préciſément au milieu du royaume, dont il eſt régardé comme la partie la plus élevée. Son territoire eſt ſtérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines ſont très-eſtimées: c'eſt là ſon principal commerce. (*C. A.*)

ALBANIE, *Géog. mod.*, forteresſe de l'Amérique ſeptentrionale, ſituée à l'embouchure d'une riviere du même nom, au ſud-oueſt de la baie de Hudſon. *Long.* 296; *lat.* 53. Elle appartient aux Anglois.

* ALBANIN ou BALBANIN, ſ. m. peuple qui, ſelon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, ſubſiſte de ſes courſes ſur la Nubie & l'Abyſſinie, a une langue qui n'eſt ni l'arabe, ni le cophte, ni l'abyſſin, & ſe prétend deſcendu des anciens Grecs qui ont poſſédé l'Egypte depuis Alexandre.

§ ALBANO, *Géog.*, très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à 15 milles au ſud-eſt de cette capitale. Elle eſt ſituée ſur un lac du même nom, le long duquel regne une allée ſuperbe, admirable par ſon élévation & la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire; cette allée fait communication d'*Albano* avec Caſtel-Gandolfo, maiſon de plaiſance du pape *. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours ſont embellis d'une infinité de maiſons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. *Albano* a le titre de principauté qui exiſte dans la maiſon de Savelli. C'eſt le ſiege d'un des ſix cardinaux-évêques. (*C. A.*)

* Elle fut bâtie du temps de Néron, & près des ruines d'Albe-la Longue.

Digitized by Google

* ALBANO, *Géog.*, ville dans la Baſilicate au royaume de Naples.

ALBANOIS, adj. pris ſubſt. *Théolog.*, hérétiques qui troublerent dans le vije. ſiecle la paix de l'égliſe. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des Manichéens & des autres hérétiques qui avoient vécu depuis plus de trois cents ans. Leur premiere réverie conſiſtoit à établir deux principes, l'un bon, pere de J.C., auteur du bien & du nouv. Teſtament; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien Teſtament, qu'ils rejetoient en s'inforivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moyſe ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde eſt de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les ſacremens, à la réſerve du baptême, ſont des ſuperſtitions inutiles; que l'homme a la puiſſance de donner le Saint-Eſprit; que l'égliſe n'a point le pouvoir d'excommunier, & que l'enfer eſt un conte fait à plaiſir. Prateole Gautier, *dans ſa chron.* (*G.*)

* ALBANOISE, adj. f. c'eſt, *parmi les Fleuriſtes*, une anemone qui ſeroit toute blanche, ſans un peu d'incarnat qu'elle a au fond de ſes grandes feuilles & de ſa pluche.

* ALBANOPOLI, *Géog.*, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. *Long.* 28, 4; *lat.* 51, 48.

* ALBANS, *Géog.*, ville d'Angleterre. *Long.* 17, 10; *lat.* 51, 40.

§ ALBARAZIN, *Géog.*, ville d'Eſpagne, au royaume d'Arragon. *Long.* 10, 12; *lat.* 40, 32. Elle a un évêque ſuffragant de Saragoſſe, & dont les revenus ſe montent à ſix mille ducats. Elle a auſſi des fortifications à l'antique. Ses laines ſont très-renommées & paſſent pour les plus belles de l'Arragon. (*C. A.*)

ALBARIUM OPUS, terme d'Architecture. *Voy.* STUC.

* ALBASTRE, *on prononce l'S*, ou ALABASTRA, ſ. f. ancienne ville d'Egypte du coté de l'Arabie & dans la partie orientale de ce royaume. Les habitans ſont appellés dans S. Epiphane, *Alabaſtrides*.

ALBASTRE, ſ. m., *Alabaſtrum Hiſt. nat.* matiere calcinable moins dure que le marbre. Elle a différentes couleurs: on en voit le blanche ou blanchâtre; elle eſt le plus ſouvent d'un blanc ſale jaunâtre, où jaune rouſsâtre, ou roux; il y en a de rougeâtre; on en trouve qui eſt variée de ces différentes couleurs avec du brun, du gris, &c. On y voit des veines ou bandes que l'on pourroit comparer à celles des pierres fines que l'on appelle *onyces*. *Voy.* ONYX. C'eſt dans ce ſens que l'on pourroit dire qu'il y a de *l'albâtre* onyce, & il s'en trouve avec des taches noires qui ſont diſpoſées de façon qu'elles reſſemblent à des petites mouſſes, & qu'elles repréſentent des bandes de gazon; c'eſt pourquoi on pourroit l'appeller *albâtre* herboriſé, à l'imitation des pierres fines auxquelles on a donné cette dénomination. *V.* DENDRITES. L'*albâtre* eſt un peu tranſparent, & ſa tranſparence eſt d'autant plus ſenſible que ſa couleur approche le plus du blanc. On le polit, mais on ne peut pas lui donner un poliment auſſi beau & auſſi vif que celui dont le marbre eſt ſuſceptible, parce qu'il eſt plus tendre que le marbre. D'ailleurs lorſque ſa ſurface a été polie, on croiroit qu'elle auroit été frottée avec de la graiſſe. Cette apparence obſcurcit ſon poliment; & comme cette matiere eſt un peu tranſparente, elle reſſemble en quelque façon à de la cire. Sa couleur contribue à le rendre tel; car on ne voit pas la même choſe dans le jade, qui, malgré ſa dureté, a auſſi un poliment matte & gras. Quoique *l'albâtre* n'ait pas un beau poli & qu'il ſoit tendre, on l'a toujours recherché pour l'employer à différens uſages; on en fait des tables, des cheminées, de petites colonnes, des vaſes, des ſtatues, &c. On diſtingue deux ſortes *d'albâtre*, l'oriental & le commun. L'*albâtre oriental* eſt celui dont la matiere eſt la plus fine, la plus nette, & pour ainſi dire la plus pure; elle eſt plus dure, ſes couleurs ſont plus vives; auſſi cet *albâtre* eſt-il beaucoup plus recherché & d'un plus grand prix que l'*albâtre* ordinaire. Celui-ci n'eſt pas rare: on en trouve en France: on connoît celui des environs de Cluny dans le Mâconnois. Il y en a en Lorraine, en Allemagne & ſur-tout en Italie aux environs de Rome, & il eſt encore plus commun qu'on ne le croit. *V.* STALACTITE. (*I*)

ALBASTRE, *Médec.* L'*albâtre* étant calciné & appliqué avec de la poix ou de la réſine, amollit & réſout les tumeurs ſkirrheuſes, appaiſe les douleurs de l'eſtomac, & raffermit les dents & les gencives, ſelon Dioſcoride. (*N*)

Digitized by Google

ALBATROSS, *albatroça maxima*, oiseau aquatique du cap de Bonne-Espérance; c'eſt un des plus grands oiſeaux de ce genre: il a le corps fort gros & les ailes très longues lorſqu'elles ſont étendues; il y a près de dix pieds de diſtance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Le premier os de l'aile eſt auſſi long que le corps de l'oiſeau. Le bec eſt d'une couleur jaunâtre ternes; il a environ 6 pouces de longueur dans l'oiſeau ſur lequel cette deſcription a été faite; car les oiſeaux de cette eſpece ne ſont pas tous de la même grandeur: il y en a de beaucoup plus petits que celui dont il s'agit. Les narines ſont fort apparentes; le bec eſt un peu reſſerré par les cotés à l'extrémité qui tient à la tête, & il eſt encore plus étroit à l'autre extrémité qui eſt terminée par une pointe crochue. Le ſommet de la tête eſt d'un brun clair & cendré; le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, le deſſous de la queue, & la face interne des ailes, ſont de couleur blanche. Le derriere du cou, les cotés du corps ſont traverſés par des lignes de couleur obſcure ſur un fond blanc. Le dos eſt d'un brun ſale parſemé de petites lignes & de quelques taches noires ou de couleur plombée. Le croupion eſt d'un brun clair; la queue d'une couleur bleuâtre tirant ſur le noir. Les ailes ſont de la même couleur que la queue, à l'exception des grandes plumes qui ſont preſque tout-à-fait noires. Les bords ſupérieurs des ailes ſont blancs; les jambes & les piés ſont de couleur de chair. Il n'a que trois doigts qui ſont tous dirigés en avant & joints enſemble par une membrane: il y a auſſi une portion de membrane ſur les cotés extérieurs du doigt interne & de l'externe.

Les *albatroſs* ſont en grand nombre au cap de Bonne-Eſpérance. Albin les confond avec d'autres oiſeaux que l'on appelle dans les Indes orientales *vaiſſeaux de guerre*. Edwards prétend qu'il ſe trompe, parce qu'au rapport des voyageurs, les vaiſſeaux de guerre ſont des oiſeaux beaucoup plus petits que les *albatroſs*. *Hiſt. naturelle des oiſeaux*, *par* Georges Edwards. *Voyez* OISEAU. (*I.*)

* ALBAZARIN *ou* ALBARAZIN, ſ.m. ſorte de laine d'Eſpagne. *Voy.* LAINE.

* ALBAZIN, *Géog.*, ville de la grande Tartarie. *Long.* 122; *lat.* 54.

ALBE *ou* ALBETTE, petit poiſſon de riviere, mieux connu ſous le nom d'*ablette*. *Voy.* ABLETTE. (*I.*)

* ALBE, *Géogr.*, ville d'Italie dans le Montferrat, ſur la rive droite du Tanaro. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 36.

ALBECK, *Géogr.*, ville de Suabe, dans le territoire d'Ulm. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au nord, & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville. *Long.* 27, 40; *latit.* 48, 30. (*C. A.*)

ALBEGNA, *Géogr.*, riviere d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Albiania* & *Amiana*. Elle prend ſon cours par la Toſcane, & va ſe jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*C. A.*)

ALBE-JED, *Géogr.*, ville d'Aſie dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihum, ſelon Gollius cité par Baudrand. (*C A.*)

§ ALBE-JULIE *ou* WEISSENBOURG, *Géogr.*, capitale d'un comté du même nom en Tranſilvanie. Elle eſt au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie ſur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre une vaſte plaine. Ses environs ſont rians & fertiles: on n'y voit que des champs ſemés de grains & des coteaux plantés de vignes. L'air y eſt très-ſain, & les habitans en ſont très-affables. On y voit auſſi des fortifications & des remparts, triſtes monumens de ſes malheurs & de ſon eſclavage. C'eſt le lieu de la réſidence des princes de Tranſilvanie; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'eſt qu'elle a pris ſon premier nom de *Julia Auguſta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, ſon fondateur. (*C. A.*)

ALBEL, *Géogr.*, en latin *Albula*. Riviere qui arroſe la Rhétie. Elle vient du coté de Bormio, & va ſe rendre dans le Rhin, après avoir paſſé à Bergun. (*C.A.*)

* ALBE-LONGUE, *Géogr.*, ancienne ville d'Italie: on en attribue la fondation à Aſcagne fils d'Enée, environ 1100 ans avant Jéſus-Chriſt.

ALBEN, *Géogr.*, gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albins* & *Albanum*. Il eſt ſitué ſur la montagne d'Alben, à laquelle il donne ſon nom. C'eſt ſur cette montagne & près de ce bourg qu'eſt la ſource d'une riviere qu'on appelle auſſi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*. Quelques-uns diſent

Digitized by Google

qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (*C. A.*)

§ ALBENGUA, *Géog.*, ville de l'état de Gênes, sur la côte occitentale; les Latins l'appelloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. (*C. A.*)

ALBERGAIME, *zoophyte*, aussi appellé *albergame*. *Voyez* ALBERGAME.

ALBERGAME *de mer*, f. m. *malum insanum*, zoophyte que Rondelet a ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'espece de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*albergaine* à Montpellier. On voit sur l'*albergame* des apparences de feuilles ou de plumes. C'est en quoi ce zoophyte differe de la grappe de mer. Il y a aussi quelque différence dans leur pédicule. *Voy.* GRAPPE *de mer*. ZOOPHYTE. (*J.*)

ALBERGE, ALBERGIER, f. m. *Jard.* espece de pêcher dont les fruits sont des pêches précoces qui ont une chair jaune, ferme, & se nomment *alberges*. (*K.*)

ALBERGEMENT, f. m. *Juriſpr.*, en Dauphiné, est la même chose que ce que nous appellons *emphytéoſe* ou *bail emphytéotique*. *V.* EMPHYTÉOSE. (*H.*)

* ALBERNUS, espece de camelot ou bouracan qui vient du Levant par la voie de Marseille.

§ ALBE ROYALE *ou* STUL-WEISSEMBOURG, *Géog.*, c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Rauzia. Du temps où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables: elle s'est vue pendant près de deux siecles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. (*C. A.*)

ALBERTI, dit *le triomphant* & le *borgne*, *Hiſt. d'Allemagne*, XXI roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1268, de Rodolphe I & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolfe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV & de Frédéric II, avoient renoncé à se faire obéir des papes: mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII, qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde; ce pape refusa de le reconnoître, & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal: " Nous ordonnons, disoit fiérement ce pontife, qu'*Albert* comparoisse dans 6 mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de léſe-majesté, commis contre Adolfe son souverain. „ Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir, si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même temps prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porterent le pontife à se réconcilier avec l'empereur, qui acheta la paix par une indiſcrétion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit "que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siege: que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive.„ Boniface pour le récompenser lui fit présent du royaume de France; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de Wenceslas, qui périt assassiné: il en donna l'investiture à Rodolfe son fils aîné, qui mourut peu de temps après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde fois du trône de Bohême, les états de ce royaume ayant nommé tous

Digitized by Google

d'une voix Henri duc de Carinthie ; cependant l'amour d'*Albert* pour sa famille, l'emportoit souvent à l'oubli de sa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile ; c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'*Albert* le dénaturé, il les mit au ban impérial ; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite, & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confié à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans, que les Suisses éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-temps sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold Henri, Albert II le sage, & Othon le hardi : Agnès, l'aînée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III ; Catherine, la seconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II, roi de Naples ; Elisabeth, la troisieme, fut femme de Frédéric IV, duc de Lorraine ; Anne, la quatrieme, de Herman, Margrave de Brandebourg ; & Gutta, la derniere, le fut de Louis III, comte d'Oettingen. Il fut inhumé à Wettingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (*M. T.*)

ALBERT II, dit *le grave & le magnanime*, *Hist. d'Allemagne & de Hongrie*, successeur de Sigismond, vingt-huitieme empereur d'Allemagne depuis Conrad I, vingt-troisieme roi de Hongrie, vingt-sixieme roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IVe du nom, & de Jeanne de Baviere.

Les dernieres volontés de Sigismond qui avoit appellé *Albert II* aux trônes de Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maitres. Fondés sur ces prétentions, les états de Hongrie s'assemblerent à Presbourg. *Albert* ne crut point devoir leur rapporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire : tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déférée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs, dans un temps où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontieres. *Albert* éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de *Calistins*, avoient appellé Casimir, fils de Jagellon & frere de Ladislas V, roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits : la faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder ; & *Albert II* reçut la couronne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'inviterent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. *Albert* ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre ; mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyerent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diete qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basle. On abolit dans cette diete une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une maniere d'assassiner, s'appelloit *le jugement secret*, & consistoit à

Digitized by Google

condamner à mort une perſonne, ſans qu'elle fût qu'on lui avoit fait ſon procès. La foibleſſe du gouvernement l'avoit rendue néceſſaire, dans un temps où l'on n'eût pu ſévir contre un coupable puiſſant, ſans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Auſtregues y ſubit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des ſeigneurs, qui ſe croyant ſupérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus: mais ce qui dut rendre ſon nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune exſpectative ſur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent ſupprimées, comme un droit honteux & à charge à l'égliſe. Ces ſages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII, qui dans une aſſemblée d'états tenue à Bourges, arrêta la célebre pragmatique-ſanction qui affermit les libertés de l'égliſe Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuſes eſpérances; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduiſoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui cauſa la mort à lui-même. Il laiſſa l'Europe dans les alarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-ſixieme année de ſon âge, la deuxieme de ſon regne. L'impératrice Eliſabeth, à laquelle il fut redevable de ſon élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe; & Eliſabeth, qui épouſa Caſimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils poſthume, qui fut Ladiſlas, roi de Hongrie & de Bohême. (*M. Y.*)

ALBERT DE MECKLEMBOURG, *Hiſt. de Suede*, roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épouſé une ſœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant ſoulevé contre Magnus Smeek, diverſes factions offrirent la couronne à différens princes; mais le parti le plus puiſſant la plaça ſur la tête du jeune *Albert* en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha contre ſon concurrent. *Albert* ne l'attendit point; il le prévint, lui préſenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire ſignalée. Magnus, atteint dans la pourſuite, fut contraint de rendre les armes. *Albert* n'avoit entre ſes mains que le plus foible de ſes ennemis: le roi de Danemarck cherchoit à fomenter les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. *Albert* ſentit qu'il falloit ſacrifier une partie de ſes états pour conſerver l'autre; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui ſont dictés par la néceſſité: *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ſes armes contre Haquin: mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de ſon ennemi, que de la ſoutenir dans les ſiens; il aſſiégea Stockholm. *Albert* prévit que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui aſſigna une penſion conſidérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemark, pour ſoutenir les prétentions d'*Albert*, duc de Mecklembourg, ſon neveu. Ce prince étoit fils de l'ainée des filles de Valdemar. Il devoit ſuccéder à ce prince; mais les états placerent ſur le trône Olaüs, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits ſur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes ſur ſa tête, & donner plus de ſplendeur au Danemarck; la mort du prétendant termina la guerre; Haquin le ſuivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, ſa mere. C'eſt cette princeſſe qu'on a ſurnommée *la Sémiramis du Nord*. Elle repouſſa deux fois les troupes d'*Albert*, deſcendues dans la Scanie; le roi lui-même ſe retira précipitamment en Suede. Il ne ſongea plus à envahir les états de ſes voiſins, mais à ſe rendre abſolu dans les ſiens. Il ſe laſſoit de dépendre des réſolutions du ſénat, des conſeils de la nobleſſe, & des loix fondamentales de la monarchie. Il ſentoit bien que le deſpotiſme ſeroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-

Digitized by Google

temps le frein qu'il vouloit lui donner. Il ſavoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & puſillanime, c'eſt de le rendre malheureux : il l'accabla d'impôts, & flétrit ſon courage à force de miſere; mais la nobleſſe lui réſiſtoit encore, & paroiſſoit diſpoſée à combattre pour ſon antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vaſſaux & les eſclaves de leurs maîtres : il leur confia le gouvernement des provinces & la défenſe des châteaux, dépouilla la nobleſſe pour les enrichir, les décora les plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des ſommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux ſubſides, & réduiſit enfin ſon peuple à cet excès d'indigence & d'oppreſſion qui produit le déſeſpoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La nobleſſe conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le ſecours de Marguerite. Cette princeſſe reçut les mécontens avec indifférence, pour les rendre plus preſſans, & leur fit eſſuyer des refus, pour les mettre dans la néceſſité de lui faire des offres proportionnées à ſes deſirs ambitieux. Lorſqu'elle eut par degrés diſpoſé les eſprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre; elle lui fut promiſe.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foibleſſe. On en vint aux mains; *Albert* fut vaincu & fait priſonnier. La ſituation de la Suede n'en fut pas plus heureuſe. Les villes qui ſe déclarerent en faveur d'*Albert* furent aſſiégées; celles qui ſe déclarerent en faveur de la reine Marguerite, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre : des troupes de partiſans coururent la campagne, & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti : d'avides étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur diſcrétion : tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverens plus d'aſyle ni ſur la mer, ni ſur la terre. Jean de Mecklembourg entra dans la Suede à main armée pour délivrer *Albert*; mais vaincu lui-même, il fut contraint de ſe retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder ſa couronne à Marguerite; & alla cacher ſa honte dans le Mecklembourg, tandis que Marguerite aſſembloit les états des trois royaumes à Calmar; où la célebre *union* lui aſſura la poſſeſſion des trois couronnes.

Albert, tant que ſon fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conſerva quelque eſpérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoibliroit la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déja développés; mais la mort l'enleva à la fleur de ſon âge en 1397. *Albert* ne ſongea plus qu'à pleurer dans ſa retraite, ſon fils, ſa grandeur éclipſée & ſes crimes. (*M. de Sacy.*)

ALBERT (JEAN), *Hiſt. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troiſieme des enfans de Caſimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne atteſtoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du coté de la Ruſſie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares, qui malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empreſſa, après la mort de Caſimir en 1492, à porter leur vainqueur ſur le trône. Les cris de cette multitude étoufferent ceux des partiſans d'Alexandre, duc de Lithuanie, d'Uladiſlas, roi de Hongrie, & de Jean, duc de Mazovie. *Jean* crut que, ſatisfait d'une couronne, ſon frere Uladiſlas ne viendroit plus lui diſputer celle qu'il avoit obtenue : il ſe hâta de faire alliance avec lui, pour en impoſer à ſes autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit eſpéré. Le ſultan Bajazet craignit que ces deux princes ligués ne s'armaſſent, pour venger ſur ſes états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne : il prévoyoit que la république de Veniſe, trop foible pour lui réſiſter, rechercheroit l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques préſens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il ſe trompa : ce prince craignit les embû-

Digitized by Google

ches cachées sous les caresses d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conseils des ambassadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força les vassaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans son parti Etienne, vaivode de Valaquie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incursions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*; son intérêt lui parloit en faveur du sultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée: il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ses armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vassal insolent, l'assiégea dans sa capitale, livra plusieurs assauts, & fut toujours repoussé. Ethienne devint aggresseur, porta le désordre jusques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême, qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus sûre pour exterminer ses ennemis. L'armée Polonoise se retiroit dans une sécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des succès qu'elle se promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorsque tout-à-coup on voit sortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la course de leurs chevaux: on n'eût pas le temps de se mettre en défense; tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord massacré; une partie de la noblesse fut égorgée; des milliers de soldats périrent entassés les uns sur les autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le trainoit dans un chariot, & déja les Valaques alloient l'envelopper, lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui, soutint le choc des ennemis, & arracha son roi de la mêlée. Ethienne se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat; mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces, ils firent volte-face, présentèrent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode, qui après une perfidie si noire & si malheureuse, ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puissances entrerent dans la Pologne par différens endroits, ravagerent les frontieres, & porterent la terreur jusqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrerent les Polonois d'un fléau si funeste: quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres consumés par la peste, le reste englouti dans les neiges. Bajazet & le vaivode demanderent la paix, à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

Pierre, fils d'Heley, prédécesseur d'Ethienne, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne; Ethienne exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité, les loix de l'honneur, & sa promesse solemnelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point Schalmatey, chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il se ligua avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre, fit sa paix en secret, & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique qui refusoit de lui rendre hommage, lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse, esclave de ses préjugés comme de ses favoris, estimant la vertu & n'osant être vertueux; ne faisant rien par lui même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de Philippe Buonaccorsi qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant, que de nos jours on eût fait rentrer dans la poussiere des colleges, mais qui dans un siecle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de son roi, comme il l'avoit été de son éleve. (*M. de Sacy.*)

Digitized by Google

ALBERTUS, f. m., *Comm.*, ancienne monnoie d'or qu'Albert, archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, & à laquelle il donna son nom.

Cette monnoie est au titre de vingt-un carats $\frac{18}{32}$. On la reçoit à la monnoie sur le pié de matiere pour passer à la fonte. Le marc est acheté 690 livres, & il a 90 carolus au marc; conséquemment il vaut 8 l. 4 s. 4 d.

ALBESIE, *Hist. anc.*, c'est le nom de certains boucliers, dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marses; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixieme étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit:

. . . . . *decimæ*
Ruit impetus undæ. (+)

§ ALBI, *Géogr.*, capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albienſium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur d'*Albi*, sans en avoir cependant la juriſdiction. Son diocese peut contenir environ trois cent vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un préſidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appellée *la lice*: ce diocese est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc & Claude Boyer, de l'académie françoise, étoient nés à *Albi*, aussi bien qu'Antoine Roſſignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. (*C*)

ALBI, *Géogr.*, petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pié de laquelle il y a un torrent nommé *le Serau*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs d'Annecy & du Bourget; c'est un petit pays, borné au nord-oueſt par le mandement de Rumilly; à l'eſt, par le mandement de Château-vieux, & par le Bauge; au midi, & à l'oueſt, par les mandemens de Chambéri & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'*Albi*. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*C. D.*)

ALBI, *Géogr.*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marsi, vers les frontieres de l'état de l'égliſe, à trois milles & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'eſt éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marſorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misere Perſée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*C. A.*)

ALBIAS, *Géogr.*, petite ville de France, dans le Querci, diviſée en deux par la riviere d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyron. (*C. A.*)

ALBICANTE *ou* CARNÉE, f. f. c'est, *chez les Fleuriſtes*, une anémone dont les grandes feuilles sont d'un blanc sale, & la pluche blanche, excepté à son extrémité qui est couleur de rose.

* ALBICORE, f. m., poiſſon qui a, dit-on, la figure & le goût du maquereau, mais qui est plus grand. On le trouve vers les latitudes méridionales de l'Océan, où il fait la guerre aux poiſſons volans.

ALBIGEOIS, *Géogr.*, canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large; il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'*Albigeois*, sont Albi, Cadalen, Cahusac, Caſtelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Isle, Lombez, Moneſtiers, Pampelone, Pechelſy, Pennes, Rabaſtens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*C. A.*)

ALBIGEOIS, adj. pris subſt., *Théol.*, secte générale compoſée de plusieurs hérétiques qui s'éleverent dans le xije. ſiecle, & dont le but principal étoit de détourner les chrétiens de la réception des

Digitized by Google

facremens, de renverſer l'ordre hiérarchique, & de troubler la diſcipline de l'égliſe. On les nomma ainſi parce qu'Olivier, un des diſciples de Pierre de Valdo, chef des Vaudois ou pauvres de Lyon, répandit le premier leurs erreurs dans Albi, ville du haut-Languedoc ſur le Tarn, & que cette ville fut comme le centre des provinces qu'ils infecterent de leurs opinions.

Cette héréſie qui renouvelloit de manichéiſme, l'arianiſme, & d'autres dogmes des anciens ſectaires, auxquels elle ajoutoit diverſes erreurs particulieres aux différentes branches de cette ſecte, avoit pris naiſſance en Bulgarie. Les Cathares en étoient la tige; & les Pauliciens d'Arménie l'ayant ſemée en Allemagne, en Italie & en Provence, Pierre de Bruys & Henri la porterent, dit-on, en Languedoc; Arnaud de Breſſe la fomenta; ce qui fit donner à ces hérétiques les noms d'*Henriciens*, de *Petrobruſiens*, d'*Arnaudiſtes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tiſſerands*, *Bons-hommes*, *Publicains*, *Paſſagiens*, &c. & à tous enſuite le nom général d'*Albigeois*.

Ceux-ci étoient proprement des Manichéens. Les erreurs dont les accuſent Alanus, moine de Citeaux, & Pierre, moine de Vaux-Cernay, auteurs contemporains qui écrivirent contr'eux, ſont 1°. D'admettre deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, créateur des choſes inviſibles & ſpirituelles; le ſecond, créateur des corps, & auteur de l'ancien Teſtament qu'ils rejetoient, admettant le nouveau, & néanmoins rejetant l'utilité des ſacremens. 2°. D'admettre deux Chriſts; l'un méchant, qui avoit paru ſur la terre avec un corps fantaſtique, comme l'avoient prétendu les Marcionites, & qui n'avoit, diſoient-ils, vécu ni n'étoit reſſuſcité qu'en apparence; l'autre bon, mais qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la réſurrection de la chair, & de croire que nos ames ſont ou des démons, ou d'autres ames logées dans nos corps en punition des crimes de leur vie paſſée; en conſéquence ils nioient le purgatoire, la néceſſité de la priere pour les morts, & traitoient de fable la créance des catholiques ſur l'enfer. 4°. De condamner tous les ſacremens de l'égliſe; de rejeter le baptême comme inutile; d'avoir l'euchariſtie en horreur; de ne pratiquer ni confeſſion ni pénitence; de croire le mariage défendu: à quoi l'on peut ajouter leur haine contre les miniſtres de l'égliſe; le mépris qu'ils faiſoient des images & des reliques. Ils étoient généralement diviſés en deux ordres, les *parfaits* & les *croyans*. Les *parfaits* menoient une vie auſtere, continente, ayant en horreur le menſonge & le jurement. Les *croyans*, vivant comme le reſte des hommes, & ſouvent même déréglés, s'imaginoient être ſauvés par la foi, & par la ſeule impoſition des mains des *parfaits*.

Cette héréſie fit en peu de temps de ſi grands progrès dans les provinces méridionales de la France, qu'en 1176 on la condamna dans un concile tenu à Lombez, & au concile général de Latran en 1179. Mais malgré le zele de S. Dominique & des autres inquiſiteurs, ces hérétiques multipliés mépriſerent les foudres de l'égliſe. La puiſſance temporelle ſe joignit à la ſpirituelle pour les terraſſer. On publia contr'eux une croiſade en 1210; & ce ne fut qu'après dix-huit ans d'une guerre ſanglante, qu'abandonnés par les comtes de Toulouſe leurs protecteurs, & affoiblis par les victoires de Simon de Montfort, les *Albigeois* pourſuivis dans les tribunaux eccléſiaſtiques, & livrés au bras ſéculier, furent entiérement détruits, à l'exception de quelques-uns qui ſe joignirent aux Vaudois des vallées de Piémont, de France & de Savoie. Lorſque les nouveaux réformés parurent, ces hérétiques projeterent de ſe joindre aux Zuingliens, & s'unirent enfin aux Calviniſtes, ſous le regne de François I. L'exécution de Cabrieres & de Mérindol, qu'on peut lire dans notre hiſtoire, acheva de diſſiper les reſtes de cette ſecte dont on ne connoît plus que le nom. Au reſte, quoique les *Albigeois* ſe ſoient joints aux Vaudois, il ne faut pas croire que ceux-ci aient adopté les opinions des premiers; les Vaudois n'ayant jamais été Manichéens, comme M. Boſſuet l'a démontré dans ſon *Hiſtoire des variations*, *liv. XI.* Petrus Vall. Gern. Sanderus, Baronius, Spondan. de Marca, Boſſuet, *Hiſt. des Variat.* Dupin. *Biblioth. eccléſ. ſiecle xij. & xiij.* (G.)

ALBIGNI, *Géogr. & Hiſt. anc.*, village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré ſon nom du long ſéjour qu'y avoient fait les

Digitized by Google

troupes d'Albin : *Albiniacum quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévere: il défit entr'autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, Lupus qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce temps-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même: l'inscription est sur un marbre, qui du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foncault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménestrier: la voici telle que M. de Boze l'a copiée lui-même.

J. O. M.

Cl. Albino. c. fu. c. p. gal. aug. et lug. Libertatis, advers. severum acerrimo vindici.

Elle se lit naturellement ainsi :

Jovi optimo maximo
Claudio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. Voyez *Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I, in-12. p. 273.* (*C.*)

ALBINOS, *Géogr.*, peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est quils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces: & la perfection des sens n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. C'est sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*C. A.*)

* ALBION, ancien nom de la grande Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune.

*Albion *la nouvelle*, partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride.

* ALBIQUE, s. f. nom qu'on donne à une espece de craie ou terre blanche qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée, & qu'on trouve en plusieurs endroits de France.

ALBISOLA, *Géogr.*, petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jeterent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 15. (*C. A.*)

ALBKAA *ou* Bocca, *Giogr.*, grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban: son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*C. A.*)

*ALBLASSER-WAERT, *Géog.*, pays de la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Leck.

**ALBOGALERUS*, s. m., bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Ils le portoient toujours, & il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maison. Il étoit fait, dit Festus, de la peau d'une victime blanche: on y ajustoit une pointe faite d'une branche d'olivier.

ALBOLODUI, *Géog.*, petite ville d'Espagne au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivieres, qui viennent des montagnes nommées en Espagne *les alpuxarras*, entre Almérie & Guadix, au nord de la premiere, & au

Digitized by Google

sud de la derniere. *Long.* 15, 30; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

* ALBORA, espece de gale ou plutôt de lepre dont Paracelse donne la description suivante. C'est, dit-il, une complication de trois choses; des dartres farineuses, du *serpigo*, & de la lepre.

Lorsque plusieurs maladies dont l'origine est différente, viennent à se réunir, il s'en forme une nouvelle à laquelle il faut donner un nom différent. Voici les signes de celle-ci. On a sur le visage des taches semblables au *serpigo*; elles se changent en petites pustules de la nature des dartres farineuses: quant à leur terminaison, elle se fait par une évacuation puante par la bouche & le nez. Cette maladie, qu'on ne connoit que par ses signes extérieurs, a aussi son siége à la racine de la langue. Voici le remede que Paracelse propose pour cette maladie qu'il a nommée.

Prenez d'étain, de plomb, d'argent, de chacun une dragme; d'eau distillée de blancs-d'œufs demi-pinte: mêlez. Il faut distiller les blancs-d'œufs après les avoir fait cuire, versez l'eau sur la limaille des métaux, & en lavez l'*albora*. Paracelse, *de apostemathibus*. *Voyez* DARTRE, SERPIGO, LEPRE.

* ALBORNEZ, s. m. manteau à capuce fait de poil de chevre, & tout d'une piece, à l'usage des Mores, des Turcs, & des chevaliers de Malte, quand ils vont au camp par le mauvais temps.

ALBPURG *ou* AULBOURG, arbre mieux connu sous le nom d'*ébenier* ou de *faux ébenier*. *Voyez* EBENIER. (*I.*)

* ALBOURG, *Géogr.*, ville de Dannemarck dans le Nord Jutland. *Long.* 273. *lat.* 57.

ALBOURS, *Géog. Hist. nat.*, montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les isles de l'océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matieres, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. *Hist nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II.* (*C.*)

* ALBRAND, *ou* ALEBRAN, *ou* ALEBREND, nom qu'on donne en *Venerie* au jeune canard, qui devient au mois d'octobre *canardeau*, & en novembre *canard*, ou *oiseau de riviere*.

ALBRENÉ, adj. *terme de Fauconnerie*; se dit d'un oiseau de proie qui a perdu entiérement ou en partie son plumage. On dit: *ce gerfaut est albrené, il faut le baigner*.

ALBRENER, v. n. veut dire *chasser aux albrands: il fait bon albrener*.

* ALBRET *ou* LABRIT, *Géogr.*, ville de France en Gascogne, au pays d'Albret. *Long.* 17; *lat.* 44, 10.

ALBUFEIRA, *Géogr.*, lac de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Major*. (*C. A.*)

ALBUFEIRA, *Géogr.*, petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, Sylves au nord. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*C. A.*)

ALBUGINÉE, adj. f. *en Anatomie*, est la tunique la plus extérieure de l'œil, appellée autrement *conjonctive*. *Voyez* CONJONCTIVE. Cet mot vient du Latin *albus*, blanc; la tunique *albuginée* recouvrant le blanc de l'œil. *Voyez* ŒIL.

Albuginée est aussi la troisieme des tuniques propres du testicule; elle est appellée *albuginée*, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & serrée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse, polie & humide; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance. *Voyez* TESTICULES & SCROTUM. (+)

ALBUGO ou TAIE, est une maladie des yeux où la cornée perd sa couleur naturelle, & devient blanche & opaque.

La *taie* est la même chose que ce qu'on appelle autrement *leucoma*, λεύκωμα. *V.* LEUCOMA & TAIE.

ALBUGO *ou* LEUCOMA, s. m. *Chirurg.*, c'est une tache blanche & superficielle qui survient à la cornée transparente par un engorgement de vaisseaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant qu'il subsiste. Il ne faut pas confon-

Digitized by Google

dre l'*albugo* avec les cicatrices de la cornée : les cicatrices sont ordinairement d'un blanc luisant & sans douleur ; ce sont des marques de guérison, & non de maladie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme de craie, & est accompagnée d'une légere fluxion, d'un peu d'inflammation & de douleur, & d'un petit larmoyement ; il arrive sans qu'aucun ulcere ait précédé : la cicatrice au contraire est la marque d'un ulcere guéri.

L'*albugo* peut se terminer par un ulcere, & alors après sa guérison il laisse une cicatrice qui ne s'efface point.

Pour guérir l'*albugo*, il faut preserire les remedes généraux propres à détourner la fluxion : on fait ensuite usage des remedes particuliers. Les auteurs proposent les remedes âcres & volatils pour dissoudre, détacher & nettoyer l'*albugo*, comme les fiels de brochet, de carpe ou autres poissons ; ou ceux de perdrix, d'oiseaux de proie & autres, dans lesquels on trempe la barbe d'une plume pour en toucher la tache deux fois par jour. M. Me. Jean conseille entr'autres remedes le collyre sec avec l'iris, le sucre candi, la myrrhe, de chacun un demi-gros, & quinze grains de vitriol blanc. On s'est souvent servi avec succès d'un mélange de poudre de tuthie, de sucre candi & de vitriol blanc à parties égales qu'on souffle sur la tache avec un fétu de paille ou un tuyau de plume. (*Y.*)

ALBUM, *Antiq. Rom.*, tablette ou tableau blanchi, sur lequel on écrivoit, regiſtre, catalogue, rôle ; ainsi, *album prætoris* étoit le regiſtre où l'on écrivoit les édits du préteur, les noms des aspirans à quelque charge, les causes que l'on devoit juger : *album decurionum*, le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions : *album senatorum*, &c.

Album est aussi parmi les modernes, un livre blanc, des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leur marque ordinaire : les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album* : un voyageur de cette nation, dit M. de Voltaire, passant à Blois, eut une contestation avec son hotesse, qui étoit rousse, & marqua sur son *album* : Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres ; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs, & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX, *Anat.* Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe ; c'est à cause de cette ressemblance, que M. Quesnay s'est servi du mot d'*albumineux*, pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses. Plus légere, moins inflammable que lui, elle differe des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang, par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur, & sur-tout par le mélange des esprits acides & vineux. La chaleur seule, poussée à 150 degrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaissir la lymphe ; & en fait une gelée ; les esprits, dont nous avons parlé, en font de même. Des causes méchaniques épaississent également cette liqueur ; on en fait des membranes en la battant, & le polype n'est autre chose, que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang : nous l'avons vu sortir des arteres d'un animal, ouvertes avec la lancette, former un brouillard autour de l'ouverture, se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe, c'est l'eau : on n'y remarque point de globules : jamais le microscope ne nous en a montré d'autres, que des globules rouges : aussi n'y trouve-t-on point de fer ; il y a de la mucosité. L'analyse chymique en produit des sels, de l'huile & de la terre : cette huile est inflammable. Il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe, que dans le sang, qui prend feu lui-même, quand il est sec, au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme seche, dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (*H. D. G.*)

ALBUMINEUX, adj. *Phyſiol.*, *suc albumineux*.

L'huile *albumineuse* a des propriétés fort singulieres, dont il est difficile de découvrir le principe : elle se durcit au feu, & même dans l'eau chaude ; elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses, même par l'esprit-de-vin, ni par l'huile de térébenthine, & les autres huiles résineuses fluides ; au contraire ces huiles la durcissent. Elle contient assez de sel tartareux pour être fort

Digitized by Google

ſuſceptible de pourriture, ſur-tout lorſqu'elle eſt expoſée à l'action de l'air: mais elle n'eſt ſujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que ſon ſel eſt plus volatiliſé & plus ténacement uni à l'huile que celui des végétaux; auſſi le feu le fait-il facilement dégénérer en ſel alkali volatil; ce qui n'arrive preſque pas au ſel tartareux des végétaux, ſur-tout lorſqu'il n'eſt encore uni qu'à une huile mucilagineuſe. L'indiſſolubilité, le caractere glaireux, & le défaut d'inflammibilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuſe; mais elle en differe par quelques autres propriétés, & ſur-tout par le ſel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuſe eſt entiérement ou preſqu'entiérement privée. *Voyez Eſſ. de Phyſ. par* M. Queſnay. (*L.*)

* ALBUNÉE, la dixieme des Sibylles. Varron dit qu'elle étoit de Tibur; c'eſt aujourd'hui Tivoli. Elle y fut adorée: elle eut une fontaine & un bois conſacrés près du fleuve Anio. On dit que ſa ſtatue fut trouvée dans le fleuve; elle étoit repréſentée tenant un livre à la main.

* ALBUQUERQUE, *Géog.*, ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52.

* ALBURNE, ſ. m. Ce fut d'abord le nom d'une montagne de Lucanie, puis celui du dieu de cette montagne. On dut à M. Æmilius Metellus la connoiſſance de cette nouvelle divinité.

ALBUS, ſ. m. *Comm.*, petite monnoie de Cologne, qui vaut deux creuzers, & le creuzer vaut neuf deniers $\frac{3}{11}$; ainſi l'*albus* vaut un ſou, ſix deniers, & $\frac{4}{11}$ de France.

ALBUSEME, *Géogr.*, petite iſle de la Méditerranée, ſur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*C. A.*)

ALBUZINKA, *Géogr.*, c'eſt la forteresſe la plus reculée que la czarine poſſede dans la Tartarie Mungalienne. Elle eſt ſur la riviere d'Amur, à 1200 lieues de Moskou. (*C. A.*)

ALCA, *Géogr.*, petite iſle très-fertile, dans la mer Caſpienne, ſur la côte de Tabareſtan. C'eſt l'iſle la plus conſidérable de cette mer. (*C. A.*)

ALCABENDAS, *Géogr.*, très-jolie petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée au nord & à trois ou quatre lieues de Madrid. On voit de belles maiſons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR D'OSAL, *Géogr.* Cette petite ville de Portugal a un château qui paſſe pour imprenable. On y fait du très-beau ſel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation: elle eſt à ſix lieues de la mer, & à quatorze ſud-eſt de Lisbonne. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR QUIVIR *ou* ALCAZAR QUIVIR, *Géogr.*, ville d'Afrique, *&c.* Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille: Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être auſſi, & Sebaſtien, roi de Portugal. Les deux premiers ſont bien & duement morts; mais Sebaſtien a été tranſporté dans quelque iſle enchantée, où il attend l'occaſion propice pour venir un jour rétablir la puiſſance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'eſt l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent ſur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours ſans le voir s'effectuer. (*C. A.*)

ALCAÇAR DE GUETE, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille. Elle eſt dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec leſquels elle forme preſque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALCACENAS, *Géogr.*, petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiana. Elle eſt au ſud-eſt d'Evora, & à l'oueſt d'Alcaçar d'Oſal, ſur un bras de la riviere de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*C. A.*)

ALCADE, ſ. m. *Hiſt. mod.*, en Eſpagne, eſt un juge ou officier de judicature, qui répond à-peu-près à ce que nous appellons en France *un prévôt*.

Les eſpagnols ont tiré le nom d'*alcade*, de l'*alcaïde* des Mores. *Voyez* ALCAÏDE. (*G.*)

ALCADETE, *Géogr.*, petite ville d'Eſpage dans la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée ſur une petite riviere qui ſe jette dans le Tage, non loin de-là. *Long.* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

Digitized by Google

ALCAI, *Géogr.*, montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle eſt auſſi très-forte par ſa ſituation. Pluſieurs particuliers du pays riches & puiſſans, y habitent. (*C. A.*)

ALCAIDE *ou* ALCAYDE, ſ. m. *Hiſt. mod.*, chez les Mores, en Barbarie, eſt le gouverneur d'une ville ou d'un château, ſous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot eſt compoſé de la particule *al*, & du verbe ⁊ɴp, *kad*, ou *akad*, gouverner, régir, adminiſtrer.

La juriſdiction de l'*alcaïde* eſt ſouveraine, tant au criminel qu'au civil; & c'eſt à lui qu'appartiennent les amendes. (*G.*)

ALCAIQUES, adj. *Littérat.*, dans la poéſie grecque & latine, eſt un nom commun à pluſieurs ſortes de vers, ainſi appellés du nom d'*Alcée*, à qui on en attribue l'invention.

La premiere eſpece d'*alkaïques* eſt ce vers de cinq piés, dont le premier eſt un ſpondée ou un ïambe, le ſecond un ïambe, le troiſieme une ſyllabe longue, le quatrieme un dactyle, & le cinquieme un dactyle ou un amphimacre, tels que ſont ces vers d'Horace:

Omnes | eo | dem | cogimur, | omnium |
Verſa | tur ur | na | ſerius | ocyus |
Sors exitura.

La ſeconde eſpece conſiſte en deux dactyles & deux trochées, tels que celui-ci:

Exili | um impoſi | tura | cymbæ.

Outre ces deux premieres ſortes qu'on appelle *alcaïques dactyliques*, il y en a une troiſieme qui s'appelle ſimplement *alcaïque*, dont le premier pié eſt un épitrite, le ſecond & le troiſieme deux choriambes, & le quatrieme un bracche, comme celui-ci:

Cur timet fla | vum Tiberim | tangere, cur oli | vum?

L'ode *alcaïque* conſiſte en quatre ſtrophes, de quatre vers chacune, dont les deux premiers ſont les vers *alcaïques* de la premiere eſpece; le troiſieme un ïambe dimetre hypercatalectique; c'eſt-à-dire de quatre piés & une ſyllabe longue, tel que celui-ci:

Trans mu | tat in | cer | tos ho | nores.

& le quatrieme eſt un *alcaïque* de la ſeconde eſpece, tel que le dernier de la ſtrophe ſuivante:

Non poſſidentem multa vocaveris
Rectè beatum; rectiùs occupat
Nomen beati, qui deorum
Muneribus ſapienter uti, &c. Horat.

Pour peu qu'on ait l'oreille délicate, on ſent combien les vers *alcaïques*, mais ſurtout ceux dont eſt formée cette ſtrophe, ſont harmonieux. Auſſi Horace les appelle-t-il les ſons mâles & nerveux d'Alcée, *minaces Alcæi camœnæ*. (*G.*)

* ALCALA REALE, *Géogr.*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, près de la riviere de Salado. *Long.* 14, 30; *lat.* 37. 18.

* ALCALA DE HENAREZ, *Géogr.*, ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la riviere de Henarez. *Long.* 14, 32; *lat.* 40, 30.

* ALCALA DE GUADAIRA, *Géogr.*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la riviere de Guadaira. *Long.* 12, 40; *lat.* 35, 15.

ALCALESCENT, TE, adj. *en Médecine, qui n'eſt pas tout-à-fait alkali, qui approche de la nature du ſel lixiviel.* Boerhaave, *comm.* Pourquoi les choſes naturellement acéſcentes, ou *alcaleſcentes*, n'eſſuyeroient-elles pas dans l'eſtomac les mêmes dégénérations qu'elles ſouffrent au-dehors? (*L.*)

ALCALI, *voyez* ALKALI.

ALCAMENE, *Hiſtoire de Sparte*, petit-fils d'Archelaüs, ſuccéda au trône de Sparte, dont ſes vertus le rendoient encore plus digne que ſa naiſſance. Il régna dans un temps où les inſtitutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en obſervoit toute l'auſtérité. Il fut moins ſenſible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ſes voiſins. Les Crétois agités de diſſenſions domeſtiques, le choiſirent pour arbitre de leurs différens; il leur envoya un Spartiate integre qui étouffa le germe des factions parmi ces inſulaires. Pendant qu'il falloit régner le calme dans la Grece, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laiſſés, préparoient les orages ſur la Laconie, & ſoutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. *Alcamene* marcha contr'eux, les défit, & pour les met-

Digitized by Google

tre dans une éternelle impuissance de se soulever. il rasa leur ville, & appésantit encore le joug dont ils étoient deja accablés. (*T-n.*)

* ALCAMO, *Géogr*, ville de Sicile, au pié du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38. 2.

* ALCANA, f. m. Le troesne d'Egypte fournit à la teinture un rouge ou un jaune qu'on tire de ses feuilles, selon qu'on emploie cette couleur : un jaune, si on le fait tremper dans l'eau; un rouge, si on la laisse infuser dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. On extrait des baies de la même plante, une huile d'une odeur très-agréable; on en fait usage en médecine.

ALCANIZ, *Géogr.*, petite ville d'Espagne en Arragon, avec un château sur la riviere de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontieres de la Catalogne. On prétend que c'est la *Leonica* de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*C. A.*)

§ ALCANNA, f. m. *Hist. nat. Botan.*, arbrisseau de la famille des ciftes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & les fleurs completes. Rheede en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi, volume I. pl. LX, p.* 73. Celle de Rumphe sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplete. *Herbarium Amboinicum, vol. IV, p.* 42, *pl. XVII.* Enfin celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détails sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dictiæ similis è Madaraspatan. Phytograph. pl. XX, fig.* 1, *Almagest. p.* 318. Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drum lacca*, les Sénégalois *foudenn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxyacanthæ affinis Malabarica racemosa sub flavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *vol. I, p.* 74; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa, ramis spinosis : System. nat. edit.* 12, *p.* 267, *n°.* 2.

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 piés, ayant un tronc d'un pié à un pié un tiers de diametre; couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes, étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une maniere assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entiérement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus mennes & terminées par une paniculе pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications qui portent à chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diametre de cinq à sept lignes, portées sur un pédicule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites spheres verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesce. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoiles, portés sur une espece de pédicule, caduc; & en huit étamines blanches, à antheres jaunes, orbiculaires, assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux : la poussiere fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique de

Digitized by Google

de trois à quatre lignes de diametre, d'abord verte, enſuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par ſon ſtile, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de ſemences fines, alongées, d'abord jaunes, enſuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à ſon centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfonce profondément dans les ſables humides où elle ſe plaît; ſon bois eſt blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre ſur ſon épiderme, mais rougeâtre au-deſſous.

Qualités. Cet arbriſſeau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la ſaiſon des pluies: il eſt toujours verd; ſes feuilles ont une ſaveur amere, mais un peu acide, aſtringente & rafraîchiſſante: elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que ſur les parties ſolides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient ſi vivement que rien ne peut l'en ſéparer, ni en diminuer la vivacité, de ſorte que ce n'eſt que par l'accroiſſement & l'uſer de ces parties, par le frottement, ou d'une maniere équivalente, qu'elle diſparoît.

Uſages. Les peuples de l'Afrique & de l'Aſie, chez leſquels croît cet arbriſſeau, ont profité de tout temps de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbriſſeau, pour en teindre diverſes parties de leur corps. C'eſt un uſage, par exemple, en Egypte & en Perſe, au rapport de Belon, que toutes les femmes ſe teignent les mains, les pieds, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes ſe teignent ſeulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux ſexes, la criniere, la queue & les piés de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de ſe teindre en jaune depuis le nombril juſqu'aux cuiſſes; ce qui leur réuſſit, en appliquant ſur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* auſſitôt au ſortir du bain; parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laiſſent pénétrer plus avant cette drogue; il faut que cette poudre ait été macérée quelque temps avant dans l'eau. Belon dit encore que les payſans de l'Aſie ſe teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le ſavon, ni aucune ſubſtance alkaline, parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre déſagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge ſe teignent indiſtinctement les ongles; les Indiens pareillement, mais cela n'eſt permis qu'aux perſonnes libres, & particuliérement aux jeunes gens. Les rois des Macaſſares ſont ſi ſcrupuleux ſur cet article, que lorſque des eſclaves en font uſage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioſcoride dit, *lib. I, chap.* 107, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le ſuc de *ſtruthium* ou *lanaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve; mais ſa préparation eſt aujourd'hui beaucoup plus ſimple; il ſuffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles & de l'appliquer ainſi pendant une nuit ſur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de temps, & ſouvent point du tout, & les appliquent toutes entieres pendant une nuit ſur les ongles, en les aſſujettiſſant avec une compreſſe bien mouillée: cela ſuffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate; quelques-uns y ajoutent le ſuc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus ténace. J'ai obſervé que les ongles de mes piés, que je teignis ainſi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'eſt-à-dire, après leur entiere réproduction. La poudre ne teint pas auſſi promptement, & ne pénetre pas autant que les feuilles fraîches.

Un uſage auſſi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce conſidérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaiſſeaux pour la porter à Alexandrie & à Conſtantinople, & il ſort, au rapport de Belon, plus de 80000 ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Boſnie & de la Ruſſie, pour cette drogue dont on fait un grand uſage dans ces pays. On les vend auſſi en

Digitized by Google

poudre dans de petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les garde-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfere au Sénégal les branches du niotout qui est le bdellium; celles du saule appellé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile, dans laquelle on fait cuire ses fleurs, est encore employée comme du temps de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte, comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remede des ongles, sur-tout du panaris, & des maladies de la peau, comme la galle, la lepre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux piés.

Culture. Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croît par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait désirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphe remarque qu'elle a été transportée dans les isles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

Remarques. Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit le cyprus des anciens & l'hacopher de l'écriture sainte, où il est dit, *Liv. I. des Cantiques*, *vers.* 14, que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol hacopter*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du cyprus, que les Hébreux appellent encore actuellement *copher*, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des Botanistes depuis Matthiole, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troène, *ligustrum*, qui non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawsonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déja un de trop. (*M. Adanson.*)

§ ALCANTARA, *Géogr.*, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-oueſt de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef lieu des chevaliers du *Poirier*, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. (*C. A.*)

§ ALCANTARA, (*Ordre militaire d'*), ou de *S. Julien du Poirier*, en Espagne, confirmé par le pape Alexandre III, en 1177, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Mores par Alphonse IX, roi de Leon, l'an 1212; lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Mores & la prise de Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réuni à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demanderent dans ce temps la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *sinople & fleurdelisée; un écusson ovale, d'or, au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail.* (*G. D. L. T.*)

* ALCARAZ, *Géogr.*, ville d'Espagne dans la Manche, sur la Guardamena. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28.

Digitized by Google

*ALCATHÉES, fêtes qu'on célébroit à Micènes en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pelops, celui qui ſoupçonné d'avoir fait aſſaſſiner ſon frere Chryſippe, chercha un aſyle à la cour du roi Mégare, dont il épouſa la fille, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui le ravageoit. Il ſuccéda à ſon beau-pere, fut bon ſouverain, & mérita de l'amour de ſes peuples les fêtes annuelles appellées *Alcathées*.

*ALCATRACE, ſ. m. petit oiſeau que l'on chercheroit en vain ſur l'Océan des Indes aux environs du ſeizieme degré de latitude & ſur les côtes d'Arabie, où Wicquefort dit qu'il ſe trouve; car pour le reconnoître il en faudroit une autre deſcription, & ſur cette deſcription peut-être s'appercevroit-on que c'eſt un oiſeau déja connu ſous un autre nom. Nous invitons les voyageurs d'être meilleurs obſervateurs, s'ils prétendent que l'hiſtoire naturelle s'enrichiſſe de leurs obſervations. Tant qu'ils ne nous apporteront que des noms, nous n'en ſerons guere plus avancés.

ALCATILE, *Géogr.*, ville des Indes au royaume de Carnate, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'eſt une grande ville, mais ſale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*C. A.*)

AL-CATIPE, ou AL-KATIF ou EL-KATIF ou CATIF, *Géogr.*, ville d'Aſie dans l'Arabie Déſerte, ſur le golfe Perſique, à ſix journées de Baſſora au ſud. Elle eſt entourée de murs & de foſſés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaiſſeaux peuvent remonter quand la marée eſt haute. Il croît aux environs une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au ſhérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*C. A.*)

*ALCAVALA, droit de douanne de cinq pour cent du prix des marchandiſes, qu'on paye en Eſpagne & dans l'Amérique eſpagnole.

ALCAUDETE, *Géogr.*, très-jolie petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie au diſtrict de Cordoue. Elle eſt au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au ſud-ſud-eſt de Cordoue. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*C. A.*)

ALCÉ, ſ. f. animal quadrupede. On ne ſait pas bien quel eſt l'animal auquel ce nom doit appartenir, parce que les deſcriptions qu'on a faites de l'*alcé*, ſont différentes les unes des autres. Si on conſulte les naturaliſtes anciens & modernes, on trouvera par rapport à cet animal des faits qui paroiſſent abſolument contraires; par exemple, qu'il a le poil de diverſes couleurs, & qu'il eſt ſemblable au chameau dont le poil n'eſt que d'une ſeule couleur; qu'il a des cornes, & qu'il n'en a point; qu'il n'a point de jointures aux jambes, & qu'il a des jointures, & que c'eſt ce qui le diſtingue d'un autre animal appellé *machlis*; qu'il a le pié fourchu, & qu'il a le pié ſolide comme le cheval. Cependant on croit qu'il y a beaucoup d'apparence que l'*alcé* n'eſt point différent de l'animal que nous appellons *élan*, parce que la plupart des auteurs conviennent que l'*alcé* eſt à-peu-près de la taille du cerf, qu'il a les oreilles & les piés comme le cerf, & qu'il lui reſſemble encore par la petiteſſe de ſa queue & par ſes cornes; qu'il eſt différent du cerf par la couleur & la longueur de ſon poil, par la petiteſſe de ſon cou, & par la roideur de ſes jambes. On a remarqué qu'il a la levre ſupérieure fort grande. Il eſt certain que tous ces caracteres conviennent à l'élan. On pourroit auſſi concilier les contrariétés qui ſe trouvent dans les deſcriptions de l'*alcé*; car quoique le poil de l'élan ne ſoit que d'une couleur, cependant cette couleur change dans les différentes ſaiſons de l'année, ſi l'on en croit les hiſtoriens ſeptentrionaux, elle devient plus pâle en été qu'elle ne l'eſt en hiver. Les élans mâles ont des cornes, les femelles n'en ont point; & lorſqu'on a dit que l'*alcé* n'avoit point de jointures, on a peut-être voulu faire entendre ſeulement, qu'il a les jambes preſqu'auſſi roides que s'il n'avoit point de jointures; en effet cet animal a la jambe très-ferme. *Mém. de l'acad. royale des Scienc. tom III, part I, pag.* 179. *Voyez* ELAN. (*I.*)

ALCÉE, en latin *alcea*, ſ. f. herbe à fleur monopétale en forme de cloche ouverte & découpée; il y a au milieu de la fleur un tuyau pyramidal, chargé d'étamines, & il ſort du calice un piſtil qui paſſe par le fond de la fleur, & qui s'emboîte dans le tuyau. Ce piſtil devient dans la

Digitized by Google

ſuite un fruit applati & arrondi, quelquefois pointu & enveloppé pour l'ordinaire par le calice. Ce fruit eſt compoſé de pluſieurs capſules qui tiennent à un axe cannelé, dont chaque cannelure reçoit une capſule qui renferme un fruit fait ordinairement en forme de rein. L'*alcée* ne differe de la mauve & de la guimauve, qu'en ce que ſes feuilles ſont découpées. Tournefort, *Inſtit. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I.*)

ALCESTE, *Myth.*, fille de Pélias & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, ſon pere pour ſe défaire de leurs pourſuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à ſon char deux bêtes féroces de différente eſpece, & promener *Alceſte* deſſus. Admete, roi de Theſſalie, qui étoit fort amoureux de la princeſſe, eut recours à Apollon; ce dieu avoit été autrefois ſon hôte & en avoit été bien reçu; auſſi ſe montra-t-il reconnoiſſant en cette occaſion, car il donna à Admete un lion & un ſanglier apprivoiſés qui trainerent de compagnie le char de la princeſſe.

Alceſte accuſée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut pourſuivie par Acaſte ſon frere, qui fit la guerre à Admete, le prit priſonnier, & alloit venger ſur lui le crime des filles de Pélias, lorſque la généreuſe *Alceſte* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour ſauver ſon époux. Acaſte emmenoit déja à Yolcos la reine de Theſſalie, dans le deſſein de l'immoler aux mânes de ſon pere, lorſqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant pourſuivi Acaſte, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceſte* pour la rendre à ſon mari. La fable dit qu'*Alceſte* mourut effectivement pour ſauver ſon mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit & la lia avec des chaînes de diamant juſqu'à ce qu'elle eût conſenti de rendre *Alceſte* à la lumiere du jour. Allégorie aſſez juſte; car délivrer une perſonne prête à perdre la vie, n'eſt-ce pas l'arracher des bras de la mort? On parle ainſi tous les jours ſans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'eſt qu'*Alceſte* avoit déja paſſé le fleuve Achéron avec Acaſte, lorſqu'Hercule la délivra. Homere ſurnomme *Alceſte* la *Divine*; ſans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima ſon mari juſqu'à vouloir mourir pour lui ſauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le ſujet eſt le dévouement d'*Alceſte* à la mort pour ſon mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, ſauvé par Apollon qui avoit trompé les Parques, en ſorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ſes proches refuſerent de l'être, il ne reſtoit qu'*Alceſte*: elle ſe dévoue, & les Parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans ſon *Banquet*, fait cette réflexion ſinguliere; *Alceſte* ſeule eut le courage de mourir pour ſon mari, quoiqu'Admete eût ſon pere & ſa mere, que l'étrangere ſupaſſa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leur fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à ſon égard. (+)

ALCHABUR, *Géogr.*, ville d'Aſie dans le Diarbekir. Elle eſt ſur le fleuve de l'Euphrate, au ſud-eſt d'Alep, & au ſud-oueſt de Mozul, dans une ſituation fort agréable & fort commode. Elle ſert d'entrepôt & de ſéjour aux caravanes qui viennent de Baſſora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (*C. A.*)

ALCHAMARUM, *Géogr.*, ville d'Arabie. Elle eſt ſituée près du fleuve Ormanus, ſur une montagne dont le penchant eſt environ de 4000 pas. L'abord en eſt ſi difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le ſommet en eſt très-fertile & fournit à cette ville toutes les proviſions néceſſaires. C'eſt la réſidence d'un roi Arabe. (*C. A.*)

* ALCHIMELECH *ou* MELILOT ÉGYPTIEN, plante qui croît & s'étend à terre, petite, ſerpentant lentement, ne s'élevant preſque jamais; ayant la feuille du trefle, ſeulement un peu moins grande, les fleurs petites, en grand nombre, oblongues, placées les unes à coté des autres, de la couleur du ſafran, & d'une odeur fort douce. Il ſuccede à ces fleurs des gouſſes obliques, qui contiennent une très-petite ſemence ronde, d'un rouge noirâtre, d'une ſaveur amere & aſtringente, & qui n'eſt pas ſans odeur. *Ray.*

ALCHIMIE, ſ. f. eſt la chymie la plus ſubtile par laquelle on fait des opérations de chymie extraordinaires, qui exécutent

Digitized by Google

plus promptement les mêmes choſes que la nature eſt long-temps à produire ; comme lorſqu'avec du mercure & du ſoufre ſeulement, on fait en peu d'heures une matiere ſolide & rouge, qu'on nomme *cinnabre*, & qui eſt toute ſemblable au cinnabre natif, que la nature met des années & même des ſiecles à produire.

Les opérations de l'*alchimie* ont quelque choſe d'admirable & de myſtérieux ; il faut remarquer que lorſque ces opérations ſont devenues plus connues, elles perdent leur merveilleux, & elles ſont miſes au nombre des opérations de la chymie ordinaire, comme y ont été miſes celles du lilium, de la panacée, du kermès, de l'émétique, de la teinture de l'écarlate, *&c.* & ſuivant la façon dont ſont ordinairement traitées les choſes humaines, la chymie uſe avec ingratitude des avantages qu'elle a reçus de l'*alchimie*: l'*alchimie* eſt maltraitée dans la plupart des livres de chymie. *Voyez* ALCHIMISTE.

Le mot *alchimie* eſt compoſé de la préposition *al* qui eſt arabe, & qui exprime *ſublime* ou *par excellence*, & de *chimie*, dont nous donnerons la définition en ſon lieu, *voyez* CHIMIE ; de ſorte que l'*alchimie*, ſuivant la force du mot, ſignifie la *chimie ſublime, la chimie par excellence.*

Les antiquaires ne conviennent pas entr'eux de l'origine ni de l'ancienneté de l'*alchimie*. Si on en croit quelques hiſtoires fabuleuſes, elle étoit dès le temps de Noé ; il y en a même eu qui ont prétendu qu'Adam ſavoit de l'*alchimie*.

Pour ce qui regarde l'antiquité de cette ſcience, on n'en trouve aucune apparence dans les anciens auteurs, ſoit médecins, ſoit philoſophes, ſoit poëtes, depuis Homere, juſqu'à quatre cents ans après Jéſus-Chriſt. Le premier auteur qui parle de faire de l'or, eſt Zozime, qui vivoit vers le commencement du cinquieme ſiecle. Il a compoſé en grec un livre *ſur l'art divin de faire de l'or & de l'argent.* C'eſt un manuſcrit qui eſt à la bibliotheque du roi. Cet ouvrage donne lieu de juger que lorſqu'il a été écrit, il y avoit déja long-temps que la chymie étoit cultivée, puiſqu'elle avoit déja fait ce progrès.

Il n'eſt point parlé du remede univerſel, qui eſt l'objet principal de l'*alchimie*, avant Geber, auteur arabe, qui vivoit dans le ſeptieme ſiecle.

Suidas prétend que ſi l'on ne trouve point de monument plus ancien de l'*alchimie*, c'eſt que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que c'étoient ces livres qui contenoient les myſteres de l'*alchimie*.

Kirker aſſure que la théorie de la pierre philoſophale eſt exprimée au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens n'ignoroient point cet art.

On ſait que l'empereur Caligula fit des eſſais pour tirer de l'or de l'orpiment. Ce fait eſt rapporté par Pline, *Hiſt. nat. chap. iv. liv. XXXIII.* Cette opération n'a pu ſe faire ſans des connoiſſances de chymie, ſupérieure à celles qui ſuffiſent dans la plupart des arts, & des expériences pour leſquelles on emploie le feu.

Au reſte le monde eſt ſi ancien, & il s'y eſt fait tant de révolutions, qu'il ne reſte point de monumens certains de l'état où étoient les ſciences dans les temps qui ont précédé les vingt derniers ſiecles : je n'en rapporterai qu'un exemple. La muſique a été portée dans un certain temps chez les Grecs à un haut point de perfection ; elle étoit ſi fort au-deſſus de la nôtre, à en juger par ſes effets, que nous avons peine à le comprendre ; & on ne manqueroit pas de le révoquer en doute, ſi cela n'étoit bien prouvé par l'attention ſinguliere qu'on fait que le gouvernement des Grecs y donnoit, & par le témoignage de pluſieurs auteurs contemporains & dignes de foi. *Voy. An ad ſanitatem muſice*, de M. Malouin. *A Paris, chez Quillau, rue Galande.*

Il ſe peut auſſi que la chymie ait de même été portée à un ſi haut point de perfection, qu'elle ait pu faire des choſes que nous ne pouvons faire aujourd'hui, & que nous ne comprenons pas comment il ſeroit poſſible que l'on exécutât. C'eſt la chymie ainſi perfectionnée, qu'on a nommée *alchimie*. Cette ſcience, comme toutes les autres, a péri dans certains temps, & il n'en eſt reſté que le nom. Dans la ſuite, ceux qui ont eu du goût pour l'*alchimie*, ſe ſont tout d'un coup mis à faire les opérations dans leſquelles la renommée apprend que l'*alchimie* réuſſiſſoit ; ils ont ainſi cherché l'inconnu

Digitized by Google

ſans paſſer par le connu : ils n'ont point commencé par la chymie, ſans laquelle on ne peut devenir alchimiſte que par haſard.

Ce qui s'oppoſe encore fort au progrès de cette ſcience, c'eſt que les chymiſtes, c'eſt-à-dire, ceux qui travaillent par principes, croient que l'*alchimie* eſt une ſcience imaginaire à laquelle ils ne doivent pas s'appliquer ; & les alchimiſtes au contraire croient que la chymie n'eſt pas la route qu'ils doivent tenir.

La vie d'un homme, un ſiecle même, n'eſt pas ſuffiſant pour perfectionner la chymie ; on peut dire que le temps où a vécu Beker, eſt celui où a commencé notre chymie. Elle s'eſt enſuite perfectionnée du temps de Stahl, & on y a encore bien ajouté depuis ; cependant elle eſt vraiſemblablement fort éloignée du terme où elle a été autrefois.

Les principaux auteurs d'*alchimie* ſont Geber, le Moine, Bacon, Ripley, Lulle, Jean le Hollandois, & Isaac le Hollandois, Baſile Valentin, Paracelſe, Van Zuchten, Sendigovius, *&c.* (*M.*)

ALCHIMISTE, ſ. m. celui qui travaille à l'alchimie. *Voyez* ALCHIMIE. Quelques anciens auteurs grecs ſe ſont ſervis du mot χρυσοποιητὴς, qui ſignifie *faiſeur d'or*, pour dire *alchimiſte* ; & de χρυσοποιητικὴ, *art de faire de l'or*, en parlant de l'*alchimie*. On lit dans d'autres livres grecs, ποιητὴς, *fictor*, faiſeur, *alchimiſte*, qui ſignifie auſſi *auteur de vers*, *poète*. En effet, la chymie & la poëſie ont quelque conformité entr'elles. M. Diderot dit, *page* 8 du *Proſpectus* de ce Dictionnaire : *la chimie eſt imitatrice & rivale de la nature ; ſon objet eſt preſqu'auſſi étendu que celui de la nature même : cette partie de la phyſique eſt entre les autres, ce que la poëſie eſt entre les autres genres de littérature ; ou elle décompoſe les êtres, ou elle les révivifie, ou elle les tranſforme*, &c.

On doit diſtinguer les *alchimiſtes* en *vrais*, & en *faux* ou *fous*. Les *alchimiſtes vrais* ſont ceux, qui après avoir travaillé à la chimie ordinaire en phyſiciens, pouſſent plus loin leurs recherches, en travaillant par principes & méthodiquement à des combinaiſons curieuſes & utiles, par leſquelles on imite les ouvrages de la nature ; ou qui les rendent plus propres à l'uſage des hommes, ſoit en leur donnant une perfection particuliere, ſoit en y ajoutant des agrémens, qui, quoiqu'artificiels, ſont dans certains cas plus beaux que ceux qui viennent de la ſimple nature dénuée de tout art, pourvu que ces agrémens artificiels ſoient fondés ſur la nature même, & l'imitent dans ſon beau.

Ceux au contraire qui ſans ſavoir bien la chymie ordinaire, ou qui même ſans en avoir de teinture, ſe jettent dans l'alchimie ſans méthode & ſans principes, ne liſant que des livres énigmatiques qu'ils eſtiment d'autant plus qu'ils les comprennent moins, ſont de *faux alchimiſtes* qui perdent leur temps & leur bien, parce que travaillant ſans connoiſſance, ils ne trouvent point ce qu'ils cherchent, & font plus de dépenſes que s'ils étoient inſtruits, parce qu'ils emploient ſouvent des choſes inutiles, & qu'ils ne ſavent pas ſauver certaines matieres qu'on peut retirer des opérations manquées.

D'ailleurs ils ont pour les charlatans autant de goût que pour les livres énigmatiques : ils ne ſe fondent pas d'un bon livre qui parle clairement, mais ne flatte point leur cupidité, comme font les livres énigmatiques auxquels on ne comprend rien, & auxquels les gens entêtés du fabuleux, ou du moins du myſtérieux, donnent le ſens qu'ils veulent y trouver, & qui eſt plus ſuivant leur imagination ; auſſi ces *faux alchimiſtes* s'ennuyeront aux diſcours d'un homme inſtruit de cette ſcience, qui la dévoile, & qui réduit ſes opérations à leur juſte valeur : ils écouteront plus volontiers des hommes à ſecrets auſſi ignorans qu'eux, mais qui font profeſſion d'exciter leur curioſité.

Il faut dans toute choſe, & ſur-tout dans celles de cette nature, éviter les extrémités : on doit éviter également d'être ſuperſtitieux, ou incrédule. Dire que l'alchimie n'eſt qu'une ſcience de viſionnaires, & que tous les *alchimiſtes* ſont des fous ou des impoſteurs, c'eſt porter un jugement injuſte d'une ſcience réelle à laquelle les gens ſenſés & de probité peuvent s'appliquer : mais auſſi il faut ſe garantir d'une eſpece de fanatiſme, dont ſont particulierement ſuſceptibles ceux qui s'y livrent ſans diſcernement, ſans conſeil & ſans connoiſſances préli-

Digitized by Google

minaires, en un mot ſans principes. Or les principes des ſciences ſont des choſes connues; on y doit paſſer du connu à l'inconnu: ſi en alchimie, comme dans les autres ſciences, on paſſe du connu à l'inconnu, on pourra en tirer autant & plus d'utilité que de certaines autres ſciences ordinaires. (*M.*)

ALCIBIADE, *Hiſt. des Athéniens.* Ce prince Athénien deſcendoit d'Ajax, & ſon origine du coté de ſa mere n'étoit pas moins glorieuſe, puiſqu'elle étoit de la famille des Alcméonides, la plus illuſtre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de ſon ſiecle, puiſque l'hiſtoire eſt deſcendue dans tous les détails de ſa vie, & qu'elle nous a tranſmis juſqu'au nom de la nourrice & de ſon inſtituteur. La nature en le formant réunit toutes ſes forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéreſſans, des graces touchantes & ſoutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractere, lui aſſurerent un empire abſolu ſur les cœurs & les eſprits. Né avec toutes les paſſions, il les aſſervit à ſon ambition, & Protée politique, il ſut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licentieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du temps, & par un priviiége excluſif, il ſut plaire dans ſon été comme dans ſon printemps. Il eſt difficile de ne pas abuſer d'un ſi riche partage: auſſi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté, & les vices pour ainſi dire annoblis par ſes exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de ſon enfance manifeſterent ce qu'il ſeroit pendant tout le cours de ſa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ſes compagnons, il ſe ſentit ſi vivement preſſé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offenſé s'écrie: *ah traitre! tu mords comme une femme; dit plutôt comme un lion*, répond *Alcibiade*. Dans une autre occaſion qu'il jouoit aux oſſelets dans la rue, un chariot vint à paſſer, il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier ſans complaiſance preſſe plus vivement ſes chevaux: tous les compagnons d'*Alcibiade* ſe diſperſent, & au lieu de les imiter, il ſe couche devant la roue, en diſant: *malheureux, paſſe, ſi tu l'oſes.* Ces détails qui paroiſſent minutieux, ſont bien dignes d'être obſervés par ceux qui préſident à l'éducation de la jeuneſſe. Quoiqu'il fut naturellement impérieux, l'avidité de tout ſavoir le rendit docile à la voix de ſes maîtres; & ce fut à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ſes talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée ſur une paſſion proſcrite par la nature; & la licence de ſes mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ſes contemporains ſe réuniſſent pour dépoſer qu'il étoit ſouillé de ce vice; mais eſt-il à préſumer qu'il eût donné la préférence à un philoſophe grave & rigide, ſur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire? Quoi qu'il en ſoit, Socrate lui devint néceſſaire, il l'aſſocia dans tous ſes amuſemens. La bonne chere lui devenoit inſipide, s'il ne la partageoit avec le philoſophe qui l'accompagnoit à la ville & à la campagne, & ſous la tente. Il ſe trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que s'il ſavoit différer ſur le mépris de la vie, il ſavoit auſſi mépriſer la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférerent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit ſupérieur par la naiſſance: & dans une autre occaſion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pié fut rencontré par *Alcibiade*, qui ne voulant point abandonner ſon ami lui ſervit de rempart contre une troupe d'aſſaillans. Quoique l'éleve eût beaucoup d'attachement pour ſon maître, il ſe déroboit quelquefois à ſa vigilance pour ſe livrer ſecrétement à la licence de ſes penchans. Socrate le pourſuivoit comme un eſclave fugitif de la maiſon de ſon maître. Son goût pour les beaux-arts alloit juſqu'à l'enthouſiaſme: étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homere, & lui donna un ſoufflet pour le punir de n'avoir pas un ſi beau modele à offrir à ſes éleves. Un autre pédagogue lui montra un Homere corrigé de ſa main: *quoi!* lui dit-il, *tu te crois capable d'otter les taches à un ſi beau génie, & tu t'amuſes à enſeigner les enfans! tu devrois plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des miniſtres.* Sa naiſſance lui ouvroit le chemin aux plus hautes digui-

Digitized by Google

tés, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguer les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grece, & ses chariots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret & mercénaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athenes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caracteres des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collegues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athenes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mysteres sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de sa patrie, se vit abhorré comme un sacrilege, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déja accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zele, fermerent les yeux sur le caractere des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athenes: il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcerent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tomberent dans l'abbattement: la flotte des Athéniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscita par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisoit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Péloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirerent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se refugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit à l'avantage de sa patrie de l'ascendant qu'il usurpa sur le satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein; & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servie. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athenes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit à Athenes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cents nobles, qui dans les circonstances

Digitized by Google

critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athenes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses priviléges. Les soldats, qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grace, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Péloponnésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors il se montra dans Athenes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cents vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt, & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complete près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette isle; le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances; c'étoit pour suppléer à cette disette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on allégua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Byzance, où il déposoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attacherent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petis rois rechercherent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux, nommé *Tydée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du champ. Il alla chercher un asyle auprès de Pharnabase, & quoiqu'éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lysandre, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élance l'épée à la main, sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osant en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de 40 ans. Cet homme singulier, qui servit sa patrie dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célebre Laïs, qui avoit hérité de ses graces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabase & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (*T. N.*)

Digitized by Google

* ALCIDE, *Mythol. critiq.* M. l'abbé Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'eſt préciſément le contraire, cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde*, du nom d'*Alcée* ſon biſaïeul paternel, & ſon triſaïeul du coté de ſa mere. Ce ne fut que quelque temps après ſa naiſſance qu'il fut ſurnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des ſerpens qui l'attaquoient dans ſon berceau.

Le même critique diſtingue avec raiſon pluſieurs Hercules, & il ôte judicieuſement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Heſpérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre ſur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, ſon combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût diſtingué les uns des autres, les Hercules que nous connoiſſons, & aſſigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit ſuivre.

Diodore compte trois Hercules: un Egyptien qui voyagea en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ouGades les colonnes appellées de ſon nom; un Crétois qui inſtitua les jeux olympiques; un Thébain qui eſt celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme ſix Hercules; le premier fils de Jupiter & de Lyſidée (*); le ſecond, fils du Nil; le troiſieme, un des Dactyles; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Aſtérie, adoré à Tyr; le cinquieme, Indien, ſurnommé Belus; le ſixieme, Thébain & fils d'Alcmene. Prenant quelque choſe de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je diſtinguerois 5 Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le ſecond; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet, & que Cicéron compte le premier; le Tyrien, dont Cicéron ſeul fait mention; le Crétois ou le Dactyle, qui eſt le ſecond Hercule de Diodore & le troiſieme de Cicéron; & le Thébain ou Tyrinthien que tous deux placent le dernier & qui l'eſt en effet.

Le premier Hercule feroit Mènes, Oſiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le conquérant & le légiſlateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des muſes, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Iſis ou de Cérès, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgyes & Bacchantes.

Le ſecond Hercule, arriere-petit-fils du premier, feroit le même que l'Indien ſurnommé Belus, fils de Neptune & de Libye, & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'eſt lui qui, ſelon la fable, tira des fleches contre le ſoleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le ſoleil donna une coupe d'or, ſur laquelle il traverſa la mer.

Le troiſieme, contemporain du ſecond, feroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Eſpagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célebres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut ſurnommé l'Hercule gaulois, qui paſſa en Italie & dans la Sileſie, & qui par conſéquent a vécu en même temps que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule eſt fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier inſtituteur des jeux olympiques. Ce n'en eſt pourtant pas aſſez pour indiquer au juſte le temps où il vécut. Il ne ſuffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybantes, ou Telchines, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel tems je rapporte ces événemens. J'avoue que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes, qui eſt un cinquieme Hercule.

* ALCIDON; c'eſt le nom que les Fleuriſtes donnent à une eſpece d'œillets piquetés. *Voy.* ŒILLET.

ALCINOUS, *Myth.* roi des Phéaciens dans l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux

(*) Cicéron, *livre III. de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lyſito natus*. Fulvio Orſini, ſur un manuſcrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lyſica*, a cru qu'il falloit lire *Lyſidea*. Je ne ſais ſi *Jove & Lydia* ne ſeroit pas la véritable correction.

Digitized by Google

de ce temps-là enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On ne voyoit parmi eux que danſes, que fêtes, que feſtins continuels, où la muſique accompagnoit ordinairement la bonne chere, & où des chanſons ſouvent trop libres, telles que celles que Phémius chanta en préſence d'Ulyſſe, au ſujet de l'adultere de Mars & de Vénus, accompagnoient ces ſortes de feſtins. Rien n'étoit ſi magnifique que les jardins d'*Alcinous*, auxquels l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne ſont ſans fruit, dit Homere; un doux zéphir entretient toujours leur vigueur & leur ſeve, & pendant que les premiers fruits mûriſſent, il en naît toujours de nouveaux: la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être; la grenade & l'orange déjà mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir: l'olive eſt pouſſée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la ſuit. La vigne y porte des raiſins en toute ſaiſon; pendant que les uns ſechent au ſoleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le preſſoir ceux que le ſoleil a déjà préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui ſont prêtes à couper, en laiſſent voir d'autres toutes vertes qui ſont prêtes à ſe colorer. Homere qui fait paſſer Ulyſſe ſon héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage ſa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinoüs*, & paſſer quelque tems dans ce lieu de délices. (+)

* ALCIS, nom ſous lequel Minerve étoit adorée chez les Macédoniens.

§ ALCMAER *ou* ALKMAAR, *Géogr.*, ville du Kennemerland, dans la partie ſeptentrionale des provinces-unies. Elle eſt à ſix lieues nord-eſt d'Harlem & à ſept nord-oueſt d'Amſterdam. C'eſt la premiere dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'aſſemblée des états généraux. Elle eſt bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ſes rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maiſons. Toutes ſes avenues ſont autant de promenades charmantes. C'eſt dans ſes environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville paſſoit autrefois pour une place forte; elle a été ſouvent ravagée par les Friſons. En 1573 les Eſpagnols furent contraints de l'abandonner après un ſiege de ſept ſemaines. (*C. A.*)

ALCMANIEN, adj. *Belles-Lettr.*, dans la poéſie latine, c'eſt une ſorte de vers compoſé de deux dactyles & de deux trochées, comme celui-ci:

Virgini | bus que | riſque | canto. Horat.

Ce nom vient d'Alcman, ancien poëte grec, eſtimé pour ſes poéſies lyriques & galantes, dans leſquelles il employoit fréquemment cette meſure de vers. (*G.*)

* ALCMENE, *Mythol. Art du Deſſin. Peinture.* On voit ſur un vaſe étruſque une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, compoſition eſtimée une des plus ſavantes que l'on connoiſſe, & en même temps des plus comiques. Il ſemble, dit le célebre Winkelmann, dont l'*Hiſtoire de l'Art chez les anciens* nous a fourni ce deſſin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie telle que celle que Plaute a intitulée l'*Amphitryon*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faiſoient les courtiſannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchere, & comme font encore nos courtiſannes modernes. La fenêtre eſt élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter eſt traveſti; il porte un maſque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coiffure un boiſſeau, *modius*, comme Serapis, qui eſt d'une ſeule piece avec le maſque. Il porte une échelle comme pour monter chez ſa maîtreſſe, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui paſſe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure ſinguliere. De l'autre coté eſt Mercure, avec un gros ventre, aſſez reſſemblant au Soſie de Plaute. Il tient de la main gauche ſon caducée qu'il baiſſe comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu, il tient de l'autre main une lampe qu'il éleve vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la ſignification n'eſt pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'oſant paroître nus. Auſſi les deux figures ont ici des culottes & des bas blanchâtres d'une même piece qui deſcendent juſqu'aux chevilles des piéds, comme le mime aſſis & maſqué qui eſt dans la vigne Mattei. Leur draperie & l'habillement

Digitized by Google

d'*Alcmene* ſont marqués d'étoiles *blanches*.

ALCOBACA, *Géogr.*, petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Eſtramadure, au ſud-oueſt de Leiria & au nord-oueſt de Santarem. Elle eſt ſur une petite riviere non loin de la mer, & dans une très-belle ſituation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, ſur les frontieres de l'Eſtramadure eſpagnole. Elle eſt ſituée dans une belle campagne entre le Tage & la riviere du Cuyar. Cette ville a un diſtrict aſſez conſidérable; au reſte on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne en Caſtille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maiſons de campagne, appartenantes à de riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalouſie, ſur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, *Géogr.*, autre ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Caſtille. Elle eſt ſur la riviere de Cinca, dans la poſition la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au ſud de Baldaſtro, & au nord-eſt de la riviere d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

ALCORAN, *ou* AL-CORAN, ſ. m. *Théol.*, c'eſt le livre de la loi mahométane, ou le livre des révélations prétendues & de la doctrine du faux prophete Mahomet. *Voyez* MAHOMÉTISME.

Le mot *alcoran* eſt arabe, & ſignifie à la lettre *livre* ou *collection*, & la premiere de ces deux interprétations eſt la meilleure, Mahomet ayant voulu qu'on appellât ſon alcoran *le livre par excellence*, à l'imitation des juifs & des chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Teſtament, *l'Ecriture*, תנכוח, *les livres*, τὰ βίβλια. *Voyez* LIBRE & BIBLE.

Les muſulmans appellent auſſi l'*alcoran*, אלפרקאו, *alforkan*, du verbe פרץ, *pharaka*, diviſer ou diſtinguer, ſoit parce que ce livre marque la diſtinction entre ce qui eſt vrai ou faux, licite ou illicite; ſoit parce qu'il contient des diviſions ou chapitres; ce qui eſt encore une imitation des Hébreux, qui donnent à différens livres le même nom de פרקט, *pherakim*, c'eſt-à-dire *titres* ou *chapit.* comme פרקאקרת, *chapitres des peres*; פרקוראליכור, *chapitres du R. Eliezer*. Enfin ils nomment encore leur alcoran *alzeebr*, avertiſſement ou ſouvenir, pour marquer que c'eſt un moyen d'entretenir les eſprits des croyans dans la connoiſſance de la loi, & de les y rappeller. Dans toutes les fauſſes religions, le menſonge a affecté de ſe donner les traits de la vérité.

L'opinion commune parmi nous ſur l'origine de l'*alcoran*, eſt que Mahomet le compoſa avec le ſecours de Batyras, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Neſtorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans ſa *Bibliotheque orientale*, conjecture qu'après que les héréſies de Neſtorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, pluſieurs évêques, prêtres, religieux & autres s'étant retirés dans les déſerts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet impoſteur des paſſages défigurés de l'écriture ſainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altéreront encore en paſſant par ſon imagination: ce qu'il eſt aiſé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, diſperſés dans l'*alcoran*. Les Juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuerent pas moins; auſſi ſe vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entiere ſur le premier de ces ſentimens, il paroît néanmoins plus probable que le ſecond; car comme il s'agiſſoit en donnant l'*alcoran* de tromper tout un peuple, le ſecret & le ſilence, quelque groſſiers que puſſent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus ſûres pour accréditer la fraude? & n'étoit-il pas à craindre que dans la multitude il ne ſe rencontrât quelques eſprits aſſez éclairés, pour ne regarder pas comme inſpiré un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Muſulmans croient comme un article de foi, que leur prophete, qu'ils diſent avoir été un homme ſimple & ſans lettres, n'a rien mis du ſien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu par le miniſtere de l'ange Gabriel, écrit ſur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de ſon fils Iſaac, & qu'il ne lui fut communiqué que ſucceſſivement verſet à verſet en différens temps & en diffé-

Digitized by Google

rens lieux, pendant le cours de vingt trois ans. C'eſt à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent juſtifier la confuſion qui regne dans tout l'ouvrage; confuſion qu'il eſt ſi impoſſible d'éclaircir, que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement: car Mahomet, ou ſi l'on veut ſon copiſte, ayant ramaſſé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été poſſible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'Ange a employés à apporter l'*alcoran* à Mahomet, ſont, comme on voit, une merveilleuſe reſſource pour ſes ſectateurs: par-là ils ſauvent une infinité de contradictions palpables qui ſe rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieuſement ſur Dieu même, & diſent que pendant ce long eſpace de temps il corrigea & réforma pluſieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à ſon prophete.

Quant à ce que contient l'*alcoran*, ce que nous en allons dire, avec ce qu'on trouvera *au mot* MAHOMÉTISME, ſuffira pour donner une idée juſte & complete de la religion mahométane.

On peut rapporter en général toute ſa doctrine aux points hiſtoriques & dogmatiques: les premiers avec quelques traces de vérité, ſont mêlés d'une infinité de fables & d'abſurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtiment de la premiere poſtérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme *le plus ancien des prophetes*, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit ſuccédé à ce ſecond, Joſeph au troiſieme; qu'un miracle avoit produit & conſervé Moyſe; qu'enfin ſaint Jean étoit venu prêcher l'évangile; que Jeſus-Chriſt, conçu ſans corruption dans le ſein d'une Vierge exempte des tentations du démon, créé du ſouffle de Dieu, & animé de ſon ſaint Eſprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le verbe, la vertu, l'ame & la force de Dieu*, il nie pourtant ſa génération éternelle & ſa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités ſaintes de notre religion; & rien n'eſt plus ordinaire que d'y trouver à coté d'une choſe ſenſée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenſes de la vie future étant un motif très-puiſſant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaiſirs des ſens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité ſans bornes de contenter leurs deſirs à cet égard; & les châtimens, principalement à la privation de ces plaiſirs, accompagnée pourtant de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conſéquence il enſeigne dans l'*alcoran* qu'il y a ſept paradis; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté ſur l'alborack, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet: que le premier eſt d'argent fin; le ſecond d'or; le troiſieme de pierres précieuſes, où ſe trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a ſoixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours; le quatrieme eſt d'émeraudes; le cinquieme de cryſtal; le ſixieme de couleur de feu; & le ſeptieme eſt un jardin délicieux arroſé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verds, dont les pepins ſe changent en des filles ſi belles & ſi douces, que ſi l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis eſt gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui porte des cornes, leſquelles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont 70000 bouches, chaque bouche 70000 langues, & chaque langue lone Dieu 70000 fois le jour en 70000 ſortes d'idiômes différens. Devant le trône de Dieu ſont quatorze cierges allumés qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires ſeront ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant; les croyans y ſeront ſervis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouſeront des *houris* ou jeunes filles, qui malgré le commerce continuel que les Muſulmans auront avec elles, ſeront toujours vierges. Par où l'on voit que Mahomet fait conſiſter toute la béatitude de ſes prédeſtinés dans les voluptés des ſens.

L'enfer conſiſte dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet,

Digitized by Google

qui lavera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un feſtin compoſé des reſtes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet auſſi un jugement après la mort, & une eſpece de purgatoire, c'eſt-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le ſein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli ſa loi. *Voyez* MUNKIR & NEKIB.

Les deux points fontamentaux de l'*alcoran* ſuffiroient pour en démontrer la fauſſeté: le premier eſt la prédeſtination, qui conſiſte à croire que tout ce qui arrive eſt tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'eſt capable d'en empêcher les effets; & l'on ſait à quel point les Muſulmans ſont infatués de cette opinion. Le ſecond eſt que la religion mahométane doit être établie ſans miracle, ſans diſpute, ſans contradiction; de ſorte que tous ceux qui y répugnent doivent être mis à mort, & que les Muſulmans qui tuent ces incrédules méritent le paradis: auſſi l'hiſtoire fait-elle foi qu'elle s'eſt encore moins établie & répandue par la ſéduction, que par la violence & la force des armes.

Il eſt bon d'obſerver que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conſervé que ſur des feuilles volantes; & que ce fut Aboubekre ſon ſucceſſeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Alicha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on pût avoir recours en cas de diſpute; & comme il y avoit déja un nombre infini de copies de l'*alcoran* répandues dans l'Aſie, Othman, ſucceſſeur d'Aboubekre, en fit faire pluſieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & ſupprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à ſix docteurs des plus habiles le ſoin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la ſecte, & fit jeter le reſte dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un ſeul & même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre ſectes différentes. La premiere & la plus ſuperſtitieuſe eſt celle du docteur Melik, ſuivie par les Mores & par les Arabes. La ſeconde, qu'on nomme l'*Iméniane*, conforme à la tradition d'Ali, eſt ſuivie par les Perſans. Les Turcs ont embraſſé celle d'Omar qui eſt la plus libre; & celle d'Othman, qu'on regarde comme la plus ſimple, eſt adoptée par les Tartares; quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophetes.

Les principales différences qui ſoient ſurvenues aux copies faites poſtérieurement à celle d'Aboubekre, conſiſtent en des points qui n'étoient pas en uſage du temps de Mahomet, & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & cela à l'exemple des Maſſoretes, qui ont auſſi mis de pareils points au texte hébreu de l'écriture. *Voyez* POINT.

Tout l'*alcoran* eſt diviſé en ſuras ou chapitres, & les ſuras ſont ſubdiviſés en petits verſets mal couſus & ſans ſuite, qui reſſemblent plus à de la proſe qu'à de la poéſie. La diviſion de l'*alcoran* en ſuras eſt moderne; le nombre en eſt fixé à ſoixante. La plupart de ces ſuras ou chapitre ont des titres ridicules, comme *de la vache*, *des fourmis*, *des mouches*, & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

Il y a ſept principales éditions de l'*alcoran*; deux à Médine, une à la Mecque, la quatrieme à Couſa, une à Balſora, une en Syrie, & l'édition commune. La premiere contient 6000 vers ou lignes; les autres en contiennent 200 ou 236 de plus: mais pour le nombre des mots ou des lettres, il eſt le même dans toutes: celui des mots eſt de 77639, & celui des lettres de 323015.

Le nombre des commentaires de l'*alcoran* eſt ſi immenſe, que des titres ſeuls raſſemblés on en pourroit faire un très-gros volume. Ben Oſchair en a écrit l'hiſtoire intitulée, *Tarikh Ben Oſchair*. Ceux qui ont le plus de vogue ſont le *Raidhaori Thaalebi*, le *Zamaleh ſchari*, & le *Bacai*.

Outre l'*alcoran*, dont les Mahométans fond la baſe de leur croyance, ils ont un livre de traditions appellé *la Sonna*. *V.* SONNA, TRADITION, MAHOMÉTISME. Ils ont auſſi une théologie poſitive, fondée ſur l'*alcoran* & ſur la *ſonna*, & une ſcholaſtique fondée ſur la raiſon. Ils ont leurs caſuiſtes & une eſpece de droit-canon, où

Digitized by Google

ils distinguent ce qui est de droit divin d'avec ce qui est de droit positif.

On a fait différentes traductions de l'*alcoran* : nous en avons une en François d'André du Rier, sieur de Maillezais ; & le P. Maracci, professeur en langue arabe dans le collége de Rome, en fit imprimer à Padoue en 1689 une latine, à laquelle il avoit travaillé 40 ans, & qui passe pour la meilleure, tant par rapport à la fidélité à rendre le texte, qu'à cause des notes savantes, & de la réfutation complete des rêveries de l'*alcoran*, dont il l'a ornée.

Les Mahométans ont un culte extérieur, des cérémonies, des prieres publiques, des mosquées, & des ministres pour s'acquitter des fonctions de leur religion, dont on trouvera les noms & l'explication dans ce Dictionnaire, sous les titres de MOSQUÉE, MUPHTI, IMAN, HATIB, SCHEIK, DERVIS, & *autres*.

ALCORAN, chez les Persans, signifie aussi une espece de tour ou de clocher fort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une sur l'autre, d'où les Moravites, espece de prêtres parmi eux, récitent des prieres à haute voix plusieurs fois le jour en faisant le tour de la galerie afin d'être entendus de tous côtés. C'est à peu près la même chose que les minarets dans les mosquées des Turcs. *Voyez* MINARET. (*G*)

ALCOUCHETE, *Géogr.*, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est au bord du Tage, de l'autre coté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce coté. *Long.* 9, 20 ; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOVE, s. f. *Architect.*, c'est la partie d'une chambre où est ordinairement placé le lit, & où il y a quelquefois des sieges ; elle est séparée du reste par une estrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'architecture.

Ce mot nous vient de l'espagnol *alcoba*, lequel vient lui-même de l'arabe *elcauf*, qui signifie simplement *un cabinet*, un lieu où l'on dort, ou d'*elcobat*, qui signifie *une tente sous laquelle on dort*, en latin *zeta*. On décore les *alcoves* de plusieurs façons. *Voyez* NICHE. C'est à l'architecte à marquer la place de l'*alcove* ; c'est au sculpteur ou au menuisier à l'exécuter. (*P.*)

ALCOY, *Géogr.*, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est sur une riviere qui porte son nom, & qui traverse du sud-oüest au nord-est toute la province. Cette ville est précisément au milieu du val de Bayte. *Long.* 17, 25 ; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALCRÉBIT, s. m. *Chymie.*, instrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie postérieure du fourneau à fondre les mines ; ce fourneau se nomme *castillan*. On ne se servoit que de cette espece de fourneau pour la fonte des mines en Espagne, avant la découverte de l'Amérique. L'*alcrébit* sert à recevoir le canon du soufflet, de sorte que le bout du soufflet ne déborde point dans le fourneau. (*M*)

ALCUDIA, *Géogr.*, ville de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Elle est entre Puglierza & le Capo de la Pedra, sur la côte orientale. On y fait quelque commerce. *Long.* 21, 10 ; *lat.* 39, 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCUESAR, *Géogr.*, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Arragon, sur la riviere de Vero, au nord de Balbastro & au sud du Saz de Surta. Elle est assez jolie & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17, 55 ; *lat.* 42. (*C. A.*)

ALCYON, s. m. *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiseau : mais ils n'ont pas assez bien décrit cet oiseau, pour que l'on ait pu le reconnoître : ainsi nous ne savons pas précisément quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon l'a donné à deux especes d'oiseaux que nous appellons en françois *martin-pêcheur* & *rousserolle*. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR, ROUSSEROLLE. On trouvera dans l'*Ornithologie* d'Aldrovande, *liv. XX. chap. lx*, tout ce que cet auteur a pû tirer des anciens, par rapport à leur *alcyon*. (*I*)

ALCYON, s. m. *alcedo*, *inis*, *terme de Blason*, oiseau hantant la mer & les marécages, il couve sur l'eau & parmi les roseaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* est un meuble d'armoiries ; on le représente sur son nid au milieu des flots de la mer.

Digitized by Google

Les naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a pluſieurs deviſes priſes de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans ſon nid au milieu des flots, *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule ſous le regne d'un bon prince; *ſilentibus auſtris*, pour un ſavant qui travaille dans le ſilence; *agnoſcit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête, *nec quicquam terrcor æſtu*, pour un guerrier intrépide au milieu des haſards.

De Martin à Paris; *de gueules à l'alcyon d'argent ſur une mer d'azur.* (*G. D. L. T.*)

ALCYONE, *Géogr.*, ville de Theſſalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appellé le *golfe de Ziton*, & ſur les ruines de laquelle fut enſuite bâtie la ville de Methon, remarquable par la bleſſure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. (*C. A.*)

ALCYONEE, *Géogr.*, lac du pays de Corinthe dans le Péloponneſe, aujourd'hui la Morée. Il eſt extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curioſité de le faire ſonder; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple conſacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce miſérable ſorcier. (*C. A.*)

ALCYONIUM, ſ. m. ſubſtance qui ſe trouve dans la mer, & que l'on avoit miſe preſque juſqu'à préſent au rang des végétaux, & au nombre des plantes de mer. Les botaniſtes ont diſtingué pluſieurs eſpeces d'*alcyonium*; on en trouve douze dans les *Inſtitutions* de M. de Tournefort: mais comme on ne pouvoit reconnoître ni feuilles ni fleurs ni ſemences dans aucune de ſes eſpeces, on ne leur a donné aucun caractere générique. Le degré de conſiſtance, la couleur, la grandeur, & la figure de ces prétendues plantes, ſervoient de caracteres ſpécifiques: mais le meilleur moyen de les reconnoître eſt d'en voir les gravures dans différens auteurs, comme le conſeille M. de Tournefort. On en trouve auſſi des deſcriptions détaillées, *Hiſt. pl.* Jo. Bauh. *tom. III, liv. XXXIX. Hiſt. plant.* Raii, *tom. I*, &c. Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes doivent être ſouſtraites du regne végétal, & qu'elles appartiennent au regne animal. On eſt redevable de cette découverte à M. Peyſſonel; il a reconnu que l'*alcyonium* étoit produit & formé par des inſectes de mer qui ſont aſſez reſſemblans aux polypes. Cette obſervation a été confirmée, & elle s'étend à la plupart des ſubſtances que l'on croyoit être des plantes marines. *Voy.* PLANTES MARINES, POLYPIER. Le mot *alcyonium* vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que l'*alcyonium* avoit quelque rapport avec cet oiſeau pour ſon nid. En effet, il y a des *alcyonium* qui ſont creux & ſpongieux, & que l'on a bien pu prendre pour des nids d'oiſeaux. (*I*)

* ALDBOROUG, *Géogr.*, ville d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. *Long.* 18; *lat.* 57, 40. Il y a encore une ville du même nom dans la ſubdiviſion ſeptentrionale de la province d'York. *Long.* 17; *lat.* 57, 9.

ALDEA, *Géogr.*, petite ville de Portugal dans l'Eſtramadure. Elle eſt dans une iſle formée par le Tage, au nord de Setuval & au ſud-eſt de Lisbonne. *Long.* 9, 15; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALDEBARAM *ou* ALDEBARAN, ſ. m. *Aſtron.*, mot arabe, nom d'une étoile de la premiere grandeur, dans l'œil d'un des douze ſignes ou conſtellations du Zodiaque, appellé *le Taureau*; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi très-communément l'*œil du Taureau*. *Voyez* TAUREAU. (*O*)

ALDEGO, *Géogr.*, riviere d'Italie, dans le Veronois. Elle ſe joint à l'Adigne dans les états de la république de Veniſe, près de Zevio. (*C. A.*)

* ALDENBOURG. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALDERMAN, ſ. m. *Hiſt. mod.*, terme uſité en Angleterre, où il ſignifie un *adjoint* ou *collegue* aſſocié au maire ou magiſtrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y ſoit mieux adminiſtrée. *Voyez* CITÉ, VILLE, &c.

Il y a des *aldermans* dans toutes les cités & les villes municipales, qui en compoſent le conſeil commun, & par l'avis deſquels ſe font les réglemens de police. Ils prennent auſſi connoiſſance en quelques occaſions de matieres civiles & même criminelles, mais très-rarement.

Leur

Leur nombre n'eſt point le même partout ; il y en a plus ou moins, ſelon les différentes villes : mais il n'y en a nulle part moins de ſix, ou plus de vingt-ſix.

C'eſt de ce corps *d'aldermans* qu'on tire tous les ans des maires & échevins, qui, après leur mairie ou échevinage, retournent dans la claſſe des *aldermans*, dont ils étoient comme les commiſſaires. *Voy.* MAIRE.

Les vingt-ſix *aldermans* de Londres ſont ſupérieurs à trente-ſix quarteniers. *Voy.* QUARTENIER.

Quand un des *aldermans* vient à mourir, les quarteniers en préſentent deux, entre leſquels le lord maire & les *aldermans* en choiſiſſent un.

Tous les *aldermans* qui ont été lords-maires, & les trois plus anciens *aldermans* qui ne l'ont pas été, ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autrefois des *aldermans* des marchands, des *aldermans* de l'hopital, & autres. Il eſt parlé auſſi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*alderman du roi*, qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la juſtice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits ; de ſorte néanmoins que la juriſdiction du premier ſe renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines, & qu'elles ne devoient point empiéter l'une ſur l'autre. *Voyez* SÉNATEUR.

Les *aldermans* chez les Anglois-Saxons étoient le ſecond ou troiſieme ordre de leur nobleſſe. *Voyez* NOBLESSE. Auſſi ce mot vient-il du ſaxon *alder*, ancien, & *man*, homme.

Un auteur moderne prétend avec aſſez de vraiſemblance, que chez les anciens Allemands le chef de chaque famille ou tribu ſe nommoit *ælderman*, non pas pour ſignifier qu'il fût le plus vieux, mais parce qu'il repréſentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit uſité dans cette nation.

Comme un village ne conſiſtoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille, le chef de cette branche ou tribu, qui en cette qualité avoit une ſorte de juriſdiction ſur le village, s'appelloit *ældermen* du village.

Thomas Elienſis, dans la vie de S. Ethelred, rend *alderman* par *prince* ou *comte* : *Egelwinus, qui cognominatus eſt* alderman, *quod intelligitur princeps ſive comes.* Matthieu Paris rend le mot d'*aldermen* par juſticier, *juſticiarius* ; & Spelman obſerve que ce furent les rois de la maiſon des ducs de Normandie qui ſubſtituerent le mot de *juſticier* à celui d'*alderman*.

Athelin ſignifioit un noble de la premiere claſſe ; *alderman*, un noble de la ſeconde ; & *thane*, un ſimple gentilhomme. *Voyez* ATHELING & THANE.

Alderman étoit la même choſe que ce que nous appellons *comte* ; & ce fut après le regne d'Athelſtane qu'on commença à dire *comte* au lieu d'*alderman*. *Voyez* COMTE.

Alderman, dès le temps du roi Edgar, s'employoit auſſi pour ſignifier un juge ou un juſticier. *Voyez* JUGE & JUSTICIER.

C'eſt dans ce ſens qu'Alwin, fils d'Athelſtane, eſt appellé *aldermanus totius Angliæ* ; ce que Spelman rend par *capitalis juſticiarius Angliæ*. (*G.*)

ALE, *Geogr.*, royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & preſque vis-à-vis du cap Verd. Sa capitale eſt *Yagog*, réſidence du roi. Les éléphans y ſont très-communs.

On nous raconte que les filles du pays ſe font des cicatrices & s'agrandiſſent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il aſſemble ſon conſeil dans un bois où l'on fait une foſſe & où chacun baiſſe la tête pour dire ſon avis. Puis, quand la réſolution eſt priſe, le prince les aſſure que le foſſé qu'on fait combler ne découvrira pas le ſecret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume eſt ſinguliere, mais elle eſt innocente & elle reuſſit ; aucun d'eux ne trahit jamais le ſecret. *Long.* 5 ; *lat.* 13. (*C. A.*)

* *ALEA*, ſurnom de Minerve : il lui fut donné par Aléus, roi d'Arcadie, qui lui bâtit un temple dans la ville de Tegée, capitale de ſon royaume. On conſervoit dans ce temple la peau & les défenſes du ſanglier Calydon, & Auguſte en enleva la Minerve *alea*, pour punir les Arcadiens d'avoir ſuivi le parti d'Antoine.

ALECHARITH, ſ. m., *Chymie*. Il y en a qui ſe ſervent de ce nom pour ſignifier

Digitized by Google

le *mercure*. *Voyez* MERCURE, VIF-ARGENT. (*M.*)

* ALECTO, ſ. f. une des trois furies; Tiſyphone & Mégere ſont ſes ſœurs. Elles ſont filles de l'Acheron & de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine & quelle peinture de l'*envie*! Il me ſemble que pour les peuples & pour les enfans, qu'il faut prendre par l'imagination, cela eſt plus frappant que de ſe borner à repréſenter cette paſſion comme un grand mal. Dire que l'envie eſt un mal, c'eſt preſque ne faire entendre autre choſe, ſinon que l'envieux reſſemble à un autre homme: mais quel eſt l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie eſt une des trois furies, & qu'elle eſt fille de l'Enfer & de la Nuit? Cette partie emblématique de la théologie du paganiſme n'étoit pas toujours ſans quelqu'avantage; elle étoit toute de l'invention des poëtes: & quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable & le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes?

ALECTORIENNE, PIERRE ALECTORIENNE, PIERRE DE COQ, *gemma alectoria*, pierre qui ſe forme dans l'eſtomac & dans le foie des coqs & même des chapons. Celles qui ſe trouvent dans le foie ſont les plus groſſes, & il y en a eu une qui avoit juſqu'à un pouce & demi de longueur, & qui étoit de figure irréguliere, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Celles de l'eſtomac ſont pour la plupart aſſez ſemblables aux ſemences de lupin pour la figure, & à une *féve* la pour grandeur; leur couleur eſt cendrée, blanchâtre, ou brune claire; il y en a qui reſſemblent à du cryſtal, mais elles ſont plus obſcures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre. *Voyez* Agricola, *de natura foſſilium*, *lib. VI*, *pag.* 307. (*I*)

ALECTRYOMANTIE, ſ. f. *Divination*, qui ſe faiſoit par le moyen d'un coq. *Voyez* DIVINATION. Ce mot eſt grec, compoſé d'ἀλεκτρύων, *un coq*, & de μαντεία, *divination*.

Cet art étoit en uſage chez les Grec, qui le pratiquoient ainſi: on traçoit un cercle ſur la terre, & on le partageoit enſuite en vingt-quatre portions ou eſpaces égaux, dans chacun deſquels on figuroit une des lettres de l'alphabet, & ſur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manége, on obſervoit ſoigneuſement les lettres de deſſus leſquelles il enlevoit les grains, & de ces lettres raſſemblées on faiſoit un mot qui formoit la réponſe à ce qu'on vouloit ſavoir.

Quelques devins nommés *Fiduſtius*, *Irenée*, *Pergamius*, & *Hilaire*, ſelon Ammien Marcellin, auxquels Zonarus ajoute *Libanius* & *Jamblique*, chercherent quel devoit être le ſucceſſeur de l'empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient ſur les lettres Θ, E, O, Δ, ils en conclurent que ce ſeroit *Théodore*: mais ce fut *Théodoſe*, qui ſeul échappa aux recherches de Valens; car ce prince, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premieres lettres, comme *Théodoſe*, *Théodore*, *Théodat*, *Théodule*, &c. auſſi bien que les devins. Hilaire, un de ces derniers, confeſſa dans ſon interrogatoire, rapporté par Zonaras & cité par Delrio, qu'ils avoient, à la vérité, recherché quel ſeroit le ſucceſſeur de Valens, non par l'*alectryomantie*, mais par la dactylomantie, autre eſpece de divination, où l'on employoit un anneau & un baſſin. *Voyez* Delrio, *Diſquiſit. magic. Lib. IV*, *cap. ij*, *quæſt. VII*, *ſect. iij*. *pag.* 564 & 565. (*G.*)

ALÉES, a. p. f., *Hiſt. anc.*, fêtes qu'on célébroit en Arcadie en l'honneur de Minerve *Alea*, ainſi ſurnommée par Aleus, roi de cette partie de la Grece.

* ALEGRANIA, *Géogr.* *Voyez* ALLEGRANIA.

* ALEGRE, *Géogr.* *Voyez* ALLEGRE.

* ALEGRETTE, *Géogr.*, ville de Portugal dans l'Alentéjo, ſur la riviere Caia & les confins de Port-Alegre. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 6.

ALEIRON *ou* ALERON, ſ. m. piece du métier d'étoffe en ſoie. L'*aleiron* eſt un liteau d'environ un pouce de large & un peu plus, ſur un demi pouce d'épaiſſeur, & deux piés ou environ de longueur. Il eſt percé dans le milieu: on enfile des *aleirons* dans le carete, plus ou moins, ſelon le genre d'étoffe qu'on a à travailler. Au moyen des cordes ou ficelles qui paſſent dans chaque trou pratiqué aux

Digitized by Google

deux extrémités de l'*aleiron*, & dont les unes répondent aux liſſes, & les autres aux calquerons, ou fait hauſſer & relever les liſſes à diſcretion. L'*aleiron* dans les bons métiers ne doit pas être coché à ſes extrémités, mais percé. Si on paſſoit les cordes autour des *aleirons*, elles pourroient frotter les unes contre les autres, & géner le renvoi des liſſes. *Voyez* VELOURS *ciſelé*.

ALEMBROTH, ſ. m., *Chym.*, eſt un mot chaldéen dont ſe ſervent les alchimiſtes pour ſignifier *clé de l'art*, c'eſt-à-dire, de l'art chymique. Cette clé fait entrer le chymiſte dans la tranſmutation, & elle ouvre les corps de ſorte qu'ils ſont propres à former la pierre philoſophale. Qui ſait ou qui ſauroit quelle eſt cette clé, ſauroit le grand œuvre. Il y en a qui diſent que cette clé eſt le ſel du mercure.

Alembroth ſignifie auſſi *un ſel fondant*; & parce que les ſels les plus fondans ſont les alkalis, *alembroth* eſt un ſel alkali qui ſert à la fuſion des métaux.

Dans ce ſens *alembroth* a été employé pour ſignifier un ſel alkali naturel qui ſe trouve en Chypre; & il y a apparence que ce ſel eſt une eſpece de borax, ou qu'on en pourroit faire du borax. *Voyez*. BORAX. (*M*)

ALEMDAR, ſ. m. *Hiſt. mod.*, officier de la cour du grand-ſeigneur. C'eſt celui qui porte l'enſeigne ou étendard verd de Mahomet, lorſque le ſultan ſe montre en public dans quelque ſolemnité. Ce mot eſt compoſé d'*alem* qui ſignifie *étendard*, & de *dar*, avoir, tenir. Ricault, de l'*Emp. Ott.* (*G*)

ALENÇON, *Géogr.*, ville de France, dans la baſſe Normandie, ſur la Sarte, groſſie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce nom: au Pont-audemer & à Bernay, les blancards, qui ſont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les briennes; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaîne eſt chanvre, & la trame eſt lin; à Domfront & Vimoutiers, de groſſes toiles; les points de France, appellés *velin*, à *Alençon*; les frocs à Liſieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques, & à Tardoüet; des ſerges, des étamines, des crêpons, à *Alençon*; des petites ſerges à Seez; des ſerges croiſées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & ſoie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des ſerges fortes & des tremieres à Eſcouche; des ſerges, des étamines, & des laineries à Laigle, où l'on fabrique auſſi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie & dinanderie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches, & Verneuil; fabrique de ſabots, de bois quarrés, de planches & mairain, engrais de volailles, œufs & beurre; ſalpêtre d'Argentan; verreries & forges, verreries à Normant, à Tortiſſambert & à Thimarais; forges à Chanſegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches, & la Bonneville; mines abondantes dans le pays d'Houlme, & aux environs de Domfront; chevaux dans les herbages d'Auge, & beſtiaux à l'engrais.

§ ALENÇON paſſe pour la troiſieme ville de Normandie, & eſt l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eut en partage le comté d'*Alençon*, qui à ſa mort en 1283, fut donné à Charles, ſecond fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroiſſe de Notre-Dame ſont les tombeaux des ducs d'*Alençon*. On voit encore le vieux château, où ils faiſoient leur réſidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, Liévin & la campagne d'*Alençon*. (*C.*)

ALENE, ſ. f., c'eſt un outil d'acier dont ſe ſervent les ſelliers, bourreliers, cordonniers, & autres ouvriers qui travaillent le cuir épais, & qui le couſent. L'*alene* a la pointe très-fine & acérée, & va toujours en groſſiſſant juſqu'à la ſoie, ou à l'endroit par où elle eſt enfoncée dans un manche de bois. On a ſoin de fabriquer toujours les *alenes* courbées en arc, afin de les rendre plus commodes pour travailler, & moins ſujettes à bleſſer l'ouvrier qui s'en ſert.

Ce ſont les maîtres Epingliers & Aiguilliers qui font & vendent les *alenes*: auſſi les appelle-t-on quelquefois *Aleniers*.

Il y a des *alenes* de pluſieurs ſortes; les *alenes* à joindre, ſont celles dont les cordonniers ſe ſervent pour coudre les empeignes avec les quartiers; l'*alene* à pre-

Digitized by Google

miere femelle eſt plus groſſe que celle à joindre; & l'*alene* à derniere femelle, encore davantage. Les *alenes* des cordonniers ſont des eſpeces de poinçons d'acier très-aigus, polis, & courbés de différentes manieres, ſelon le beſoin. Ils ſont montés ſur un manche de buis. On tient cet outil de la main droite, & on perce avec le fer des trous dans les cuirs pour y paſſer les fils qu'on veut joindre enſemble. Ces fils ſont armés de ſoie de cochon, qui leur ſert de pointe: ils ſont au nombre de deux, que l'on paſſe dans le même trou, l'un d'un ſens & l'autre de l'autre. On ſerre le point en tirent des deux mains; ſavoir de la main gauche, après avoir tourné le fil un tour ou deux ſur un cuir qui environne la main, & qu'on appelle *manicle*. *Voyez* MANICLE. Son uſage eſt de garantir la main de l'impreſſion du fil: de la main droite on entortille l'autre fil deux ou trois fois autour du colet du manche de l'*alene*; ce qui donne le moyen de les tirer tous deux fortement.

*ALENTAKIE, *Géog.*, province de l'Eſthonie, ſur le golfe de Finlande.

§ ALENTÉJO, *Géogr.*, grande province de Portugal, qui s'étend du ſud au nord, depuis les montagnes d'Algarve juſqu'aux frontieres de l'Eſtramadure portugaiſe, dans un eſpace de cinquante lieues; & de l'eſt à l'oueſt, depuis la mer & le Tage juſqu'aux frontieres de l'Eſtramadure eſpagnole & de l'Andalouſie, dans un autre eſpace de quarante lieues. Elle a de vaſtes plaines très-propres à l'agriculture, & des coteaux très-propres au vignoble, qui ſont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainſi que le gibier & le poiſſon. On y trouve des marbres de différentes couleurs, & on y fabrique une faïence eſtimée, dont le grand débit ſe fait en Eſpagne. Cette province eſt fort peuplée: on y comptoit en 1732, 260000 perſonnes. Elle ſe partage en huit juriſdictions, & renferme quatre villes du quatrieme ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cent cinquante-cinq paroiſſes. L'*Alentéjo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. (*C. A.*)

ALENUPIGON, *Géogr.*, lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le pays des Aſiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & eſt préciſément ſur les frontieres de leur poſſeſſion. Les rivieres de Perrai & d'Alemipiſſoki ſortent de ce lac. (*C. A.*)

ALÉON, *Myth.*, fils d'Atrée, eſt un de ceux qu'on a appellés *Dioſcures*, avec Melampus & Eumolus ſes freres. (+)

ALEOPHANGINES, adj., *en Pharmacie*. Ce ſont des pilules qu'on prépare de la maniere ſuivante.

Prenez de la canelle, des clous de girofle, de petites cardamomes, de la muſcade, de la fleur de muſcade, du calamus aromatique, carpobalſamum, ou fruit de baume, du jonc odorant, du ſantal jaune, du galangala, des feuilles de roſes rouges, une demie once de chaque. Réduiſez le tout groſſiérement en poudre; tirez-en une teinture avec de l'eſprit-de-vin dans un vaiſſeau de terre bien fermé; vous diſſoudrez dans trois pintes de cette teinture du meilleur aloès une livre. Vous y ajouterez du maſtic, de la myrrhe en poudre, une demie once de chaque; du ſafran, deux gros; du baume de Pérou, un gros: vous donnerez à ce mélange la conſiſtance propre pour des pilules, en faiſant évaporer l'humidité ſuperflue ſur des cendres chaudes. *Pharmacop. de Londres.* (*N*)

*ALEP, *Géog.*, grande ville de Syrie, en Aſie, ſur le ruiſſeau de Marſigras ou Goié. *Long.* 55; *lat.* 35, 50.

Le commerce d'*Alep* eſt le même que d'Alexandrette, qui n'eſt, à proprement parler, que le port d'*Alep*. Les pigeons y ſervent de couriers; on les inſtruit à ce voyage, en les tranſportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits les ramene d'*Alep* à Alexandrette, ou d'Alexandrette à d'*Alep*, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défenſe d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep*, a été faite pour empêcher par les frais le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher, & de fixer ainſi le taux des marchandiſes trop haut. On voit à *Alep* des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Perſans, Indiens, *&c.* Les marchandiſes propres pour cette échelle, ſont les mêmes que pour Smyrne. Les retours ſont en ſoie, toile de coton, comme amanbiueies, an-

Digitized by Google

guilis, lizales, toiles de Beby, en Taquis, à Jamis, & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, savons & camelots fort estimés.

ALEPH, c'est le nom de la premiere lettre de l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs; ce nom signifie *Chef*, *Prince*, ou *mille*. On trouve quelques pseaumes & quelques autres ouvrages dans l'écriture, qui commencent par *aleph*, & dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a en cela aucun mystere; mais ces pieces s'appellent *acrostiches*, parce que tous les vers qui les composent, commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le pseaume *Beati immaculati in viâ*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivans par *beth*; & ainsi des autres. Dans le pseaume 110, *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph*; ce qui suit, *in concilio justorum & congregatione*, commence par *beth*; & ainsi de suite. Dans les lamentations de Jérémie, il y a deux chapitres, dont la premiere strophe seulement commence par *aleph*, la seconde par *beth*, & ainsi des autres. Le troisieme chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph*; puis trois autres qui commencent par *beth*, & les hébreux ne connoissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là. *Voyez* ACROSTICHE.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chiffres: *aleph* vaut un; *beth*, deux; *ghimel*, trois, & ainsi des autres. Mais on ne voit pas qu'anciennement ces caracteres aient eu le même usage: pour le reste, on peut consulter les grammaires hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en françois à Paris chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin: pour les latines, elles sont très-communes. On peut consulter ce que nous dirons ci-après, sous les articles de LANGUE HÉBRAÏQUE, *de* GRAMMAIRE, *de* POINTS VOYELLES, *de* LETTRES, *&c.* (*G*)

ALERIONS, s. m. pl. *terme de Blason*, sorte d'aiglettes qui n'ont ni becs ni jambes. *Voyez* AIGLETTE. Ménage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif d'*aquila*. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on les nomme *alérions*, & qu'on les représente les ailes étendues & sans jambes & sans bec. On les appelloit auparavant simplement, par leur nom *aiglettes*.

L'*alérion* représenté ne paroît différent des merlettes, qu'en ce que celles-ci ont les ailes ferrées, & sont représentées comme passantes; au lieu que l'*alérion* est en pal, & a l'aile étendue; outre que la merlette a un bec, & que l'*alérion* n'en a pas. *Voyez* MERLETTE.

ALERON, s. m., *Soierie*. *Voy.* ALEIRON. On dit *aleron* dans la manufacture de Paris, & l'on dit *aleiron* dans celle de Lyon.

* ALERTE, cri de guerre, par lequel on appelle les soldats à leur devoir.

ALESA, *Géogr.*, ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui un bourg de *Tosa*, dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires: car on dit que dans le tems qu'elle étoit très-calme, si on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Prisicien ont marqué:

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit: cantu saltare putatur
Muscus & ripis lætans excurrere plenis.

Une imagination bien échauffée, un cœur bien tendre, bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet, auroient pu voir de nos jours le même miracle. (*C. A.*)

ALÉSÉ, adj. *Hydraul.*, se dit des parois ou côtés d'un tuyau qui sont bien limés, c'est-à-dire, dont on a abattu tout le rude. (*K*)

ALÉSÉ, *terme de Blason*; il se dit de toutes les pieces honorables, comme d'un chef, d'une fasce, d'une bande, qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu. De même la croix ou le sautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extrémités, sont dits *alésés*.

Digitized by Google

Il porte d'argent à la faſce *aléſée* de gueules.

D'Aubeſpine, d'azur au ſautoir *aléſé* d'or, accompagné de quatre billettes de même. (*V*)

ALESENSIS, ALSENSIS, ALISENSIS PAGUS, Géogr. du moyen âge, l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire ſon nom de l'ancienne Aliſe, célebre par le ſiege qu'elle ſoutint contre Céſar, & dont la priſe couronna ſes exploits dans les Gaules. D'*Aleſia* s'eſt formé le nom françois *Auſſois*, *Aulſois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le diſtrict s'étendoit depuis Saulieu à Douesme, douze lieues du ſud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'oueſt à l'eſt. Le Dueſmois dans la ſuite fit un canton ſéparé de l'Auxois, nous en parlerons dans ſon article. L'Avalonois même en dépendoit; mais il fit auſſi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Aleſenſis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, mont-ſaint-Jean, Arnai, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoiſſes. *Voy.* chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de ſaint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* eſt nommé *Aleſienſis*; dès le neuvieme ſiecle il eut le titre de comté, & fut poſſédé par Manaſſes de Vergy, qui étoit auſſi comte de Dijon. Ces deux comtés paſſerent à ſes deſcendans. Raoul de Vergy, un de ſes petits-fils, fut comte d'Auxois & du Dueſmois. Aimo ſe qualifie en 1004, adminiſtrateur de la choſe publique dans ces comtés: *adminiſtrator rei publicæ comitatûs Alſienſis & Duſmenſis. Maiſon de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 45, pr. *in-fol.* Valon de Vergy eut cette même qualité en 1035. Après la mort du comte Letalde, Eudes I, duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à ſon duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle ſaint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers ſous Gontran. Coquille, *p.* 36, *éd.* 1612, *in-4°*. *Martyrol. Autiſſ. p.* 50.

Thierri II & la reine Brunehaut réſidoient en 598 à Epoiſſes, où ils avoient une maiſon royale, *Spincia, Eſpiſſa*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zele d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de ſortir du royaume: c'eſt la premiere eſpece de lettre de cachet dont il ſoit fait mention dans notre hiſtoire. *Voy. Hiſt. de France, t. III.* D. Mab. *ſæc. Bened.* 2.

La Maiſon-Dieu d'Epoiſſes fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Moutier-ſaint-Jean en 1200. *V. Gal. chr. t. IV, p.* 196. *pr.* Près d'Epoiſſes eſt le *Brocariaca* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucheraſſe*, hameau de la paroiſſe de Trevilli ſur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de ſaint Prie en 721, déſigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay*; *Flaviniacum in pago Alſinſi in agro Burnacenſe. Hiſt. de Bourgogne, in-fol. tom. I, p.* 1, *pr.* Le pape Jean VIII fit la dédicace de cette égliſe en 877. *Gal. chr. tom. IV, p.* 455.

Varré fait mention dans ſon teſtament de pluſieurs villages, ſitués dans ce canton; tels que Miſſeri, *Meſeriacum*; Saiſſerey, *Cenſiacum*; Lavau, *Vallinſe*; Charigni, *Cariacum*; Darcey, *Darcium*; Giſſey, *Geſſiacum*; Lugni, *Luviniacum*. Ce teſtament fut paſſé en 721, ſelon D. Mab. à Semur, *datum Sinemuro caſtro*, qui eſt à préſent la capitale de l'Auxois. Semur eſt appellé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Agaune 2. Poillenai ou Poullenai, *Poliniacum* & Poiſeul, *Puteoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 784. *Gal. ch. t. IV, p.* 358.

Le cartulaire de Flavigny que j'ai conſulté, fait connoitre en 767 Marſilli & Myard-de-Lafaye, donné par Pierre de Viteaux, Poiſeul, Veſvre, Menetreux-le-Pitois, Magni près Semur; *Marſilliacum, Myardis, Puteoli, Vabra, Meneſtriolum, Manneum in pago Alſinſe*. Semnon, curé de ſaint Euphrone, cite un habitant d'*Aliſe* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii ſanum. Voyez* D. Viole, *vie de ſainte Reine.*

Munier nous a conſervé une chartre de Charles le chauve, où il eſt fait mention de Blancey, cédé en partie à l'abbaye de ſaint Symphorien d'Autun en 864, *Blanſiacum in pago Alſinſi.*

Digitized by Google

Le cartulaire de ſaint Bénigne, marque Salmaiſe & Verrey dans l'Auxois : *caſtrum Sarmacum*, *Sarmatia* & *Vitriacum*, ſous la vingt-deuxieme année du regne de Charles le chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à Salmaiſe, où les ducs de Bourgogne de la premiere race avoient un château.

Richard le juſticier aimoit le ſéjour de Pouilli en Auxois, *Polliacum*, *Puliacus*, *Poilleyum*, comme un lieu de plaiſance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie en 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV, qui y fit bâtir un château. Perard, *pag.* 498. *Voyez* POUILLI.

Flodoard, dans ſa chronique, dit que Mont-ſaint-Jean, *caſtellum Montis S. Joannis in comitatu Alſinſi*, fut aſſiégé & pris par le roi Raoul en 924, ſur Renaud de Vergy. *Maiſon de Vergy*, *pag.* 30, *pr. Voy.* MONT-SAINT-JEAN.

Achard, quarante-ſeptieme évêque de Langres, réunit à Moutier-ſaint-Jean les égliſes de Corſaint, *Corpus-ſanctii*; de Montbertaut, *Mons-Bertuldi*; Aſnieres, *Aſneriæ*; Ricey, *Riceium*, ſi connu par ſes vins & ſes fromages; & Nuys, *Nuidis. Gal. chr. t. IV*, *p.* 547.

Gautier, évêque d'Autun, de ſa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigny les égliſes de Haute-Roche, *Alta-Rocca*; de Jailly, *Jalliacum*, de Villi, *Vuidiliacum vel Villicum*; Chanceaux, *Cancellum*; Poiſeul-la-ville, *Puteoli*; l'iſle ſous Montréal, *Inſulæ* (ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1472, eſt nommé dans le *Gallia chr. de Robert*, *in-fol. p.* 215, *inſulæ in Mandubiis ſub monte regali*); Maſſingilès-Semur, *Maſſingiacum*; Ceſſei, *Sitiacum*; Fain, *Fanum*; Blaiſi, *Blaſiacum. Voyez hiſt. de Bourg. in-fol. tom. I*, *p.* 24, *pr.*

Arnai-le-Duc, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum*, *Arnacum. Voyez ci-après*, ARNAI. Il eſt auſſi ſouvent parlé dans les titres des IX, X & XIe ſiecles de Thil ou Til en Auxois, *caſtrum Tilium*, *Tilum*, *Teium*: Hugues l'abbé poſſédoit le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018: Jean de Thil, connétable de Bourgogne, fonda ſur la montagne de Thil à l'oppoſite de ſon château, une collégiale en 1340.

Montréal, *Mons Regalis*, eſt ancien: on croit que les rois de la premiere race y avoient une maiſon de plaiſance, d'où lui vient ſon nom. Le duc Robert I y établit une collégiale en 1068; elle fut enrichie de pluſieurs terres en 1170 par Anſeric de Montréal, ſénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de ſaint Auguſtin de chanoines réguliers, poſſédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-inſtruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maiſon alliée à celle de Bourgogne. *Voyez* MONTRÉAL, ſur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a ſervi pour cet article.

Montbard, eſt un lieu d'une haute antiquité: il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221: *Caſtrum Montisbarri*, *de Monte Burro. Voyez* Perard, *p.* 419. *Voyez* ci après MONTBARD.

Humbert, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de Fontenai, nouvellement fondée près de Montbard, *Fontenetum*, les donations faites des granges de Jailli & de Flacey, *grangiæ Jailliaci & Flaciaci.*

Le Réomans, *in* 4°. *pag.* 188, 191, indique au douzieme ſiecle quelques villages de l'Auxois, *Aſiacum*, Aizy ſous Rougemont; *Betfontis*, que je crois être Buffon, devenu ſi célebre par le ſeigneur actuel; *Aſneriæ*, Aſnieres; *Curtannacum*, Coutemoux; *Tiſiacum*, Tiſi; *Suentiacum*, Cenſey; *Teliacum*, Talleci; *Byrreium*, Bierri, aujourd'hui Anſtrude.

Une bulle du pape Anaſtaſe, nomme préciſément ſous Thil, *Priſciacum*, dont le prieuré fut uni à l'abbayé de Flavigny en 1154. La même bulle fait mention de Grignon, *caſtrum Griniacum* ou *Grignonis*; le Chanceaux, *de Cancellis*, Perard, *pag.* 237. Touillon, *caſtrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'égliſe d'Autun, ſous l'évêque Etienne: le pape Paſcal lui en confirma la poſſeſſion en 1186. *Voyez Gal. chr. tom. IV*, *pag.* 88, *pr.*

Le cartulaire de Flavigny indique encore à Auxois au dixieme ou treizieme ſiecle les villages de Nailli, *Nallaium*, *Nauliacus*, où il avoit une hoſpice ou Maiſon-Dieu avant l'an 1228; Lantilli, *Lantiliacum*; Griſigni, *Griſiniacum*; Buſſi-le-Grand, *Buxiacum*, où le fameux

Digitized by Google

Roger, comte de Rabutin, avoit un beau château, & où pendant sa disgrace il a composé plusieurs ouvrages; Frolois, *Frolesium*, *Frollettum*, *Frolincum*, baronnie très connue par ses anciens & puissans seigneurs: Saigni, *Saigniacum*, vieux-château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la première race; S. Thibaut, où fut fondé une prieuré au douzieme siecle par les seigneurs de saint Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Gissey-le-vieux, *Gisseiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit: *Aug. sacr.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouve qu'il étoit connu du temps des Romains. Le pere du seigneur de Gissey, M. de Riollet, qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & Probus, qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur, M. de Conighan, qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetiere public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, font connoitre au X & XIIe siecles, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par les bravces & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse; Thorey, sous Charni; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoisium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum*. Le curé de Thorey, M. Pasquier, homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes des morceaux curieux de pétrifications: M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espece, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val de-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (*C*)

ALESER, *dans l'artillerie*, c'est nettoyer l'ame d'une piece de canon, l'aggrandir pour lui donner le calibre qu'elle doit avoir. (*Q*)

ALÉSER, *terme d'Horlogerie*, c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un *aléfoir*. *Voyez* ALÉSOIR. (*T*)

ALÉSOIR, s. m. *en terme de la fonderie des canons*, est une machine assez nouvellement inventée, qui sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'*aléfoir* est composé d'une forte cage de charpente, établie sur un plancher solide, élevé de 8 à 10 piés au-dessus du sol de l'attelier. Cette cage contient deux montans à languettes fortement fixés à des pieces de bois, qui portent par leurs extrémités sur les traverses qui assemblent les montans de la cage. On appelle ces montans à languettes, *coulisses dormantes*. Leurs languettes, qui sont des pieces de bois de quatre pouces d'équarrissage cloüées sur les montans, doivent se regarder & être posées bien d'aplomb & parallelement dans la cage; leur longueur doit être triple, ou environ, de celle des canons qu'on y veut aléser.

Sur ces coulisses il y en a deux autres à rainure qui s'y ajustent exactement. Ce sont ces dernieres qui portent les moises, entre lesquelles la piece de canon se trouve prise; en sorte que les deux coulisses à rainure, les moises & la piece de canon, ne forment plus qu'une seule piece au moyen des bougeons à clavettes ou à vis qui les unissent ensemble; en sorte que le tout peut couler entre les deux coulisses dormantes par des cordages & poulies mouflées, attachées au haut de l'*aléfoir* & à la culasse de la piece de canon. Le bout des cordage va se rouler sur un treuil, aux deux extrémités duquel sont deux roues dentées du même nombre de dents. Les tourillons du treuil sont pris dans des colets, pratiqués entre les montans antérieurs de la cage & les dosses qui y sont appliquées.

Les 2 roues dont nous venons de parler, engrenent chacune dans une lanterne d'un même nombre de fuseaux. Ces lanternes sont fixées sur un arbre commun, dont les tourillons sont pris de même par des colets, formés par les 2 montans, de la cage & les dosses qui y sont ap-

Digitized by Google

pliquées. Les parties de cet axe qui excedent la cage, ſont des quarrés ſur leſquels ſont montées deux roues à chevilles au moyen deſquelles les ouvriers font tourner les lanternes fixées ſur le même axe, & les roues dentées qui y engrenent, & par ce moyen élever ou baiſſer les moiſes, les couliſſes à rainures, & la piece de canon qui leur eſt aſſujettie par les cordages qui ſe roulent ſur le treuil ou axe des roues dentées.

Sur le ſol de l'attelier, directement au-deſſous des couliſſes dormantes, eſt fixé un bloc de pierre ſolidement maçonné dans le terre-plain. Cette pierre porte une crapaudine de fer ou de cuivre, qui doit répondre directement à plomb au-deſſous de la ligne parallele aux languettes des couliſſes dormantes, & qui ſépare l'eſpace qu'elles laiſſent entr'elles en deux parties égales. Nous appellerons cette ligne, *la ligne de foi de l'aléſoir*. C'eſt dans cette ligne qui eſt à-plomb, que l'axe vrai de la piece de canon, dont la bouche regarde la crapaudine, doit ſe trouver; en ſorte que le prolongement de cet axe, qui doit être parallele aux languettes des couliſſes dormantes, paſſe par cette crapaudine.

Toutes ces choſes ainſi diſpoſées, & la machine bien affermie, tant par des contrevents que par des traverſes qui uniſſent les montans à la charpente du comble de l'attelier, on préſente le foret à la bouche du canon, s'il a été fondu plein, pour le forer, ou s'il a été fondu avec un noyau, pour faire ſortir les matieres qui le compoſent. Le foret eſt fait en langue de carpe, c'eſt-à-dire, à deux biſeaux; il eſt terminé par une boite, dans laquelle entre la partie quarrée de la tige du foret, qui eſt une forte barre de fer, ronde dans la partie qui doit entrer dans le canon, & terminée en pivot par ſa partie inférieure, laquelle porte ſur la crapaudine, dont on a parlé.

A trois ou quatre pieds au-deſſus de la crapaudine eſt fixée ſur la tige du foret, qui eſt quarré en cet endroit, une forte boite de bois ou de fer, au travers de laquelle paſſent les leviers, que des hommes ou des chevaux font tourner. Au moyen de ce mouvement & de la preſſion de la piece de canon ſur la pointe du foret on vient à bout de la percer auſſi avant qu'on le ſouhaite. Les parties que le foret détache, & qu'on appelle *aléſures*, ſont reçues dans une auge poſée ſur la boite de ces leviers, ou ſuſpendu à la partie inférieure des couliſſes dormantes.

Lorſque la piece eſt forée aſſez avant, ce que l'on connoit lorſque la bouche du canon eſt arrivée à une marque faite ſur la tige du foret, à une diſtance convenable de ſa pointe, on l'éleve au moyen du rouage expliqué ci-devant juſqu'à ce que le foret ſoit ſorti de la piece. On démonte enſuite le foret de deſſus ſa tige, & on y ſubſtitue un *aléſoir* ou équarriſſoir à quatre couteaux. L'*aléſoir*, eſt une boîte de cuivre de forme cylindrique, au milieu de laquelle eſt un trou quarré, capable de recevoir la partie quarrée & & un peu pyramidale de la tige ſur laquelle précédemment le foret étoit monté. Cette boîte a quatre rainures en queue d'aronde, paralleles à ſon axe, & dans leſquelles on fait entrer quatre couteaux d'acier trempé. Ces couteaux ſont des barres d'acier en queue d'aronde, pour remplir les rainures de la boîte. Ils entrent en coin par la partie ſupérieure, pour qu'ils ne puiſſent ſortir de cette boîte, quoique la piece de canon le pouſſe en embas de toute ſa peſanteur. Les couteaux doivent excéder de deux lignes, ou environ, la ſurface de la boite, & un peu moins par le haut que par le bas, pour que l'*aléſoir* entre facilement dans la piece de canon, dont on accroit l'ame avec cet outil, en faiſant tourner la tige qui le porte, comme on fait pour forer la piece.

Après que cet *aléſoir* a paſſé dans la piece, on en fait paſſer un autre de cinq couteaux, & en finit par un de ſix, où les ſurfaces tranchantes des couteaux ſont paralleles à l'axe de la boite, & ſeulement un peu arrondies par le haut pour en faciliter l'entrée. Cet *aléſoir* efface toutes les inégalités que les autres peuvent avoir laiſſées, & donne à l'ame du canon la forme parfaitement cylindrique & polie qu'elle doit avoir.

Le canon ainſi aléſé, eſt renvoyé à l'attelier des cizeleurs, où on l'acheve & répare. On y perce auſſi la lumiere; & il eſt fort pour être monté ſur ſon affut. Il eſt alors en état de ſervir, après néanmoins qu'il a été éprouvé. *Voy.* CANON.

On a pris le parti de fondre les canons

Digitized by Google

ſolides, & de les forer & aléſer à l'aide de cette machine, parce qu'on eſt ſûr par ce moyen de n'avoir ni ſoufflures, ni chambres; inconvéniens auxquels on eſt plus expoſé en les fondant creux par le moyen d'un noyau. Le premier *aléſoir* a été conſtruit à Strasbourg. On en fit long-temps un ſecret, & on ne le montroit point. Il y en a maintenant un à l'arſenal de Paris, que tout le monde peut voir, & auquel nous renvoyons nos lecteurs, à qui les planches le plus artiſtement travaillées, ne donneroient qu'une idée imparfaite de cette machine auſſi utile qu'ingénieuſe. Un ſeul *aléſoir* ſuffit pour trois fourneaux; cette machine agiſſant avec aſſez de promptitude, elle peut forer autant de canons qu'on en peut fondre en une année dans un attelier.

ALÉSOIR, *outil d'Horlogerie*, eſpece de broche d'acier trempé. Pour qu'un *aléſoir* ſoit bien fait, il faut qu'il ſoit bien rond & bien poli, & un peu en pointe. Il ſert à rendre les trous durs, polis & bien ronds. Ces ſortes d'outils ſont emmanchés comme une lime dans un petit manche de bois, garni d'une virole de cuivre. Leur uſage eſt de polir intérieurement & d'accroître un peu les trous ronds dans leſquels on les fait tourner à force.

ALÉSOIR, *en terme de doreur*, eſt une autre eſpece de foret qui ſe monte ſur un fût de vilebrequin. On s'en ſert pour équarrir les trous d'une piece.

* ALÉSONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouſe, diocèſe de Lavaur.

* ALESSANA, petite ville du royaume de Naples dans la province d'Otrante. *Long.* 36, *latit.* 40, 12.

§ ALESSIO, ALESSO *ou* ALESSIS, *Géog.*, ville de la Turquie européenne dans l'Albanie, ſur le golfe Adriatique, à l'embouchure du Drin, & au ſud-oueſt d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché ſuffragant de Durazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célebre. *Long.* 37, 15, *lat.* 41, 48. (*C. A.*)

ALESURES, ſ. f. Les *Fondeurs de canons* appellent ainſi le métal qui provient des pieces qu'on aleſe. *V.* ALÉSER & ALÉSOIR.

ALET *ou* ALETH, *Géogr.*, en latin, *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le bas-Languedoc, au comté de Razes, eſt ſituée au pied des Pyrénées, ſur la riviere d'Aube. Il y a des ruiſſeaux aurifères dans ſes environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le pape Jean XXII. Le dioceſe d'*Alet* n'a que 80 paroiſſes, & ſon évêque eſt ſuffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'eſt diſtingué dans le dernier ſiecle par ſon zele & ſa rare piété; on lui doit le rituel d'*Alet*, un des mieux faits qu'on connoiſſe en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (*C. A.*)

ALETES, ſ. f. plur. *Archit.*, de l'italien *aletta*, petite aile du coté, s'entend du parement extérieur d'un pied-droit: mais la véritable ſignification d'*aletes* s'entend de l'avant-corps que l'on affecte ſur un pied-droit pour former une niche quarrée, lorſque l'on craint que le pied-droit ſans ce reſſaut ne devienne trop maſſif ou trop peſant, en rapport avec le diametre de la colonne ou pilaſtre. *Voy.* PIÉ-DROIT. [*P*]

ALETIDES, adj. pris ſubſt. *Hiſt. anc.*, ſacrifices ſolemnels que les Athéniens faiſoient aux mânes d'Érigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

ALEUROMANTIE, ſ. f. *Divinat.*, divination dans laquelle on ſe ſervoit de farine, ſoit d'orge, ſoit d'autres grains. Ce mot eſt grec & formé d'ἀλεύρον, *farine*, & de μαντεία, *divination*.

On ſait que l'*aleuromantie* étoit en uſage dans le paganiſme, qu'elle s'eſt même introduite parmi les chrétiens, comme en fait foi cette remarque de Théodore Balſamon, ſur le ſixieme concile général: *Mulieres quædam cum hordeo ea quæ ab aliis ignorantur enunciant; quæ . . . . ecclefiis & ſanctis imaginibus aſſidentes, & ſe ex iis futura diſcere prædicantes, non ſecùs ac Pythoniſſe, futura prædicant*: mais on ignore de quelle maniere on diſpoſoit cette farine pour en tirer des préſages. Delrio, *diſquiſit. magic. lib. IV, cap. ij, quæſt. 7. ſect. ij, pag.* 553. (*G*)

On menoit aux prêtres ou devins les eſclaves ſoupçonnés de larcin; les prêtres leur donnoient une croûte de pain enchanté fait avec de la farine de bled,

Digitized by Google

& ſi elle leur demeuroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, *Hiſt. de Syrie*, fut un de ces inſtrumens dont la politique ſe ſert pour arriver à ſon but. L'obſcurité & l'incertitude de ſa naiſſance, qui devoient le laiſſer languir dans la baſſeſſe, préparerent ſon élévation. Héraclide, chaſſé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme ſous le nom d'*Alexandre*, fils d'AntiochusEpiphane. Le ſénat ferma les yeux ſur une impoſture dont il eſpéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier ſur le trône de Syrie: on lui donna une armée pour appuyer ſes prétentions: Démétrius, qui vint à ſa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ſes ſujets, qui ſe rangerent ſous les drapeaux de ſon ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paiſible poſſeſſeur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna ſa fille Cléopâtre en mariage. Cet uſurpateur porta ſur le trône tous les vices, & aſſoupi dans les débauches, il ſe repoſa du ſoin de l'adminiſtration ſur Ammonius, miniſtre ſans pudeur & ſans capacité; le fils & la ſœur de Démétrius furent les premieres victimes immolées à ſes ſoupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arroſa la Syrie du ſang des plus illuſtres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuſe de mécontens ſe rangea ſous les ordres du jeune Démétrius, qui ſaiſit l'occaſion de recouvrer l'héritage de ſes peres. Ptolomée informé de l'orage ſuſpendu ſur la tête de ſon gendre, arme pour le diſſiper; il entre dans la Cilicie avec un appareil ſi formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir ſon ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre ſa vie. Ptolomée, indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre; il ſe préſente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ſes vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de ſa retraite pour le mettre en pieces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuſer ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer ſous l'obéiſſance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de ſon pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein ſuccès, & auſſi-tôt l'armée de l'impoſteur jura fidélité au deſcendant de ſes légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, ſortit du ſommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & ſemble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déſerts. Les deux armées engagent une action ſanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit ſeul, avec précipitation dans l'Arabie, ſe flattant de trouver un aſyle auprès d'un roi qu'il croyoit ſon ami, & qui fut ſon aſſaſſin. Ce prince infracteur des droits de l'hoſpitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (*T-N.*)

ALEXANDRE, *Hiſt. de Syrie*, Ptolomée Philcon, roi d'Egypte, voulant ſe venger de Démétrius, roi de Syrie, ſe ſervit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adreſſe de ſe faire paſſer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favoriſerent ſon impoſture: Philcon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ſes prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi ſans examiner ſes titres, dont le plus réel fut une victoire remporté ſur Démétrius, qui après ſa défaite fut aſſaſſiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un aſyle. L'impoſteur monta ſur le trône aux acclamation d'un peuple ſéduit. Il ſe crut aſſez puiſſant pour ne pas s'aſſujettir à la honte d'un tribut annuel, que Philcon exigeoit comme une récompenſe du ſecours qu'il lui avoit fourni: la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrerent en Syrie, où ils remporterent une grande victoire. *Alexandre* qui avoit vu tailler ſes troupes en pieces, enleva les richeſſes du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette reſſource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce ſacrilége avoit rompu le frein de leur obéiſſance. Ils endoſſerent la cuiraſſe, & la multitude, docile à la voix des chefs, ſe rangea ſous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné ſauva ſa vie par la fuite. Il fut pendant quelque temps errant & inconnu, mais

Digitized by Google

enfin il fut pris & condamné à mort, non comme impoſteur, mais comme un ſacrilége, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richeſſes. Il eſt plus connu ſous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de ſon pere. (*T-N.*)

ALEXANDRE I, *Hiſt. d'Egypte*, Ptolomée Phiſcon, ſeptieme roi d'Egypte de la race des Lagides, laiſſa trois fils, dont l'aîné, ſorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de ſa naiſſance. Son pere, en mourant, légua ſon royaume à ſa femme Cléopâtre, à condition de faire monter avec elle ſur le trône celui de ſes fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple reſpectant l'ordre de la nature, y plaça l'aîné, qui prit le nom de *Ptolomée Soter II*, mais plus connu ſous le nom de *Lathyre*. Le ſouvenir de la préférence donnée à ſon puîné, le rendit ennemi ſecret de ſa mere, qui ſe débarraſſa d'un collegue ſi dangereux, en publiant qu'il avoit coulu attenter à ſa vie.

Alexandre, qui avoit eu en partage l'iſle de Chypre, en fut rappellé par ſa mere, qui l'aſſocia au pouvoir ſouverain. Lathyre dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage reſſerré dans l'iſle de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Paleſtine qu'il étonna par ſes victoires & ſes vengeances. Sa mere alarmée de ſes proſpérités, fit équiper une flotte & raſſembla une armée de terre pour en arrêter le cours. Lathyre étoit aſſez puiſſant pour réſiſter à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il ſe reprocha de tourner ſes armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que ſans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle néceſſité de la punir. Il déſarma & fut aſſez généreux pour s'abandonner à la diſcrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une maratre. *Alexandre*, touché du ſort de ſon frere malheureux ſans être coupable, craignit d'être à ſon tour la victime d'une mere familiariſée avec le crime; & ce fut pour prévenir ſes fureurs qu'il abdiqua l'autorité ſouveraine. Il fut bientôt rappellé de l'exil volontaire qu'il s'étoit impoſé, par le peuple, qui las d'obéir à une femme demandoit un maître. *Alexandre* remonta ſur le trône, où juſqu'alors il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuſe pour partager le pouvoir, réſolut de ſe débarraſſer de l'importunité d'un rival, & comme elle ſe préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

Alexandre qu'une eſpece de néceſſité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant ſa vie; ils oublierent ſes crimes, & leur haine retomba ſur le parricide, qui chargé des imprécations publiques, fut obligé de deſcendre du trône pour aller mendier un aſyle chez l'étranger, où il fut aſſaſſiné par Navarchus Chéreas. (*T-N.*)

ALEXANDRE II, *Hiſt. d'Egypte*, ſecond fils d'Alexandre I, fut élevé ſur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui diſpoſoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice, fille unique de ce monarque, tenoit du privilége de ſa naiſſance un droit plus ſacré; mais Rome, qui avoit uſurpé le pouvoir de diſtribuer les ſceptres, lui aſſocia *Alexandre* pour regner conjointement avec elle; & pour détruire la jalouſie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la ſource de leurs malheurs. La princeſſe toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractere de ſon époux, qui ordonna de le débarraſſer par un aſſaſſinat de ſes importunités.

Alexandre, que ſes talens naturels annoblis par l'éducation avoient rendu cher à ſes ſujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer Auletes, fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé ſe retira dans le camp de Pompée, trop occupé contre Mithidate pour lui accorder le ſecours qu'il ſollicitoit. Il ſuccomba ſous le poids de ſes chagrins, & mourut à Tyr au milieu des tréſors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (*T-N.*)

ALEXANDRE LE GRAND, *Hiſt. anc.*

Digitized by Google

Alexandre le grand, troiſieme du nom, fils & ſucceſſeur de Philippe roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille ſix cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince préſente l'idée d'un héros qui maîtriſe la fortune & diſpoſe des événemens. Jamais roi ne le ſurpaſſa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne ſut mieux en profiter. Sa naiſſance fut marquée par pluſieurs ſignes, qui tous furent regardés comme autant de préſages de ſa grandeur future, & qu'on peut lire dans Quinte-Cruce & Plutarque, peintres gracieux & fideles de ces traits qu'ils ont tranſmis à la poſtérité.

Alexandre n'eut pour ainſi dire point d'enfance; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont beſoin de s'inſtruire, ſes queſtions & ſes réponſes annonçoient une parfaite maturité de raiſon. Indifférent pour tous les plaiſirs, il n'eut de paſſion que pour la gloire, & tous ſes penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambaſſadeurs du roi de Perſe l'ayant vu à la cour de Philippe s'écrierent: Notre roi eſt riche & puiſſant, mais cet enfant eſt véritablement un grand roi. Comme on le preſſoit un jour d'entrer en lice pour diſputer le prix de la courſe: Où ſont les rois, répondit-il, que vous me propoſez pour émules? Son courage impatient de commander ſembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas beſoin du ſecours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant ſon émulation, lui cauſoient une triſteſſe ſecrete; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il ſe tournoit vers les enfans de ſon âge pour ſe plaindre de ce que ſon pere ne lui laiſſeroit rien de grand à exécuter. C'eſt à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre: le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'aſſujettir des villes & des royaumes, & de ne ſe réſerver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que ſeize ans lorſque ſon pere, occupé à faire la guerre aux Byzantins, lui confia pendant ſon abſence les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour ſa jeuneſſe, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville, les en chaſſa; & après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-temps oiſif ſe déploya à la bataille de Chéronée, où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon ſacré des Thébains. Ce fut autour de lui que ſe raſſemblerent les plus vaillans hommes, & que ſe fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choiſi pour celui de leur ſépulture. Sa magnanimité ſurpaſſant ſa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offenſa pas de ce qu'on ne l'appellât que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occaſionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuſe & jalouſe, voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entiere. Elle engagea *Alexandre* à venger ſon orgueil offenſé, & dès-lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut ſur le point de tuer *Alexandre*, qui pour éviter les effets de ſon reſſentiment, fut obligé de ſe retirer en Epire où il paſſa quelque tems en exil avec ſa mere. Il étoit dans ſa vingtieme année lorſqu'il monta ſur le trône de Macédoine, vacant par la mort de Philippe aſſaſſiné par Pauſanias. Il trouva ſon royaume en proie aux guerres inteſtines. Les nations barbares, impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore aſſez façonnées à l'eſclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplées de mécontens, & l'on paſſe aiſément du murmure à la révolte. La jeuneſſe du nouveau roi faiſoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les miniſtres épouvantés des orages prêts à fondre ſur la Macédoine, conſeilloient à *Alexandre* de reſſerrer ſa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens priviléges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le ſoulévement des Barbares, qui n'étant plus ſoutenus des Grecs mécontens, n'oſeroient point ſortir de l'obéiſſance: mais au lieu de ſuivre ces conſeils timides, *Alexandre* n'écouta que la magnanimité. Il ſavoit que l'indulgence pour des rebelles ne

Digitized by Google

sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussitôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Triballes, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve : alors se repliant vers la Grece, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ses soldats, *& lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous forcerons Démosthene qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athenes.* Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte ; mais les Thébains ayant fait une réponse un peu trop fiere pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie & la liberté à tous les prêtres ; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare, & la maison où ce poëte étoit né, fut la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution sanglante excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince superstitieux attribua toutes les disgraces qui lui arriverent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples : aussi ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie, & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grace à tous les fugitifs, & négocia avec les Athéniens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes & tributaires, & avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grece dans une assemblée libre l'élurent pour leur général. Il songea à humilier la fierté des Perses, qui maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece, & qui même projetoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une visite ; & après lui avoir fait les complimens qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger. Ce fut à cette occasion que ce cynique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse, qui prouve que l'ame d'un philosophe sait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils !* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre de troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pied & cinq mille de cavalerie ; les autres trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée de bons soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussi-tôt le partage de tous ses biens entre ses amis, ne se reservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrygie ; arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célebre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris : *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Digitized by Google

Après avoir franchi les bords escarpés du Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie; Milet & Halycarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage: mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Cappadoce suivit de près la prise de Gordium; & sur ce qu'on lui aprit la mort de Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déja Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cent mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraicheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirerent aussi-tôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remede précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art pour se rendre à son impatience: mais tandis qu'il préparoit son remede, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius, qui lui offroit mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudence s'il prenoit le remede qu'on lui disoit être un poison, où d'être opprimé par l'ennemi sous la tente, si sa santé tardoit à se rétablir: mais tous ses doutes se dissiperent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légere émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remede, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, d'un coté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renverse l'aile gauche des l'ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entiérement dissipée, il retourna sur ses pas au secours

Digitized by Google

de Parménion qui défendoit l'aîle gauche: rien ne put réſiſter aux Macédoniens, encouragés par la préſence d'un prince qui, malgré une bleſſure à la cuiſſe, ſe portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perſes reſterent ſur le champ de bataille; toute la famille de Darius, ſa mere, ſa femme, & ſes enfans, toute leur ſuite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit ſa gloire à leur faire oublier leurs malheurs: après leur avoir fait dire que Darius, qu'il pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point ſe laiſſer abattre par la douleur, & les avertit de ſa viſite. Mais comme il étoit tout couvert de ſueur, de ſang & de pouſſiere, il défit ſa cuiraſſe, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ſes officiers, *allons laver cette ſueur dans le bain de Darius.* Lorſqu'il y fut entré, & qu'il eut apperçu les baſſins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres uſtenſiles tous d'or maſſif, & travaillés par les plus célebres artiſtes, lorſqu'il eut reſpiré l'odeur délicieuſe d'une infinité d'aromates & d'eſſences précieuſes dont la chambre étoit parfumée, & que de-là il eut paſſé dans la tente, qui par ſa grandeur, ſon élévation & la magnificence de ſes meubles, & par la ſomptuoſité & la délicateſſe des mets préparés pour le ſouper de Darius, ſurpaſſoit tout ce qu'il avoit vu juſqu'alors, il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en ſe tournant vers ſes officiers: *Celui qui préſidoit ici étoit vraiment roi.* C'eſt le ſeul mot qui paroiſſe indigne d'*Alexandre*. Les ambaſſadeurs Perſes qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus ſublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ſes fatigues, & avoir fait donner la ſépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ſes captifs, non pour jouir du ſpectacle de ſa gloire, mais pour les conſoler de leur infortune. Il eut pour Siſigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eus pour la ſienne. Il entra dans la tente de cette princeſſe avec Epheſtion, fils de ſa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & ſon extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adreſſa le ſalut à Epheſtion: un eunuque l'avertiſſant de ſon erreur, elle ſe jette à ſes pieds, & s'excuſe ſur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant auſſi-tôt: *O, ma mere!* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée. celui-ci eſt auſſi Alexandre.* " Certes, dit Quinte-Cruce, s'il eût gardé cette modération juſqu'à la fin de ſes jours, s'il eût vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put ſe rendre maître, & qu'au milieu des feſtins il n'eût pas trempé ſes mains dans le ſang de ſes meilleurs amis, ni été ſi prompt à faire mourir ces grands hommes auxquels il devoit une partie de ſes victoires, je l'aurois eſtimé plus heureux qu'il ne s'imaginoit l'être quand il imitoit les triomphes de Bacchus, qu'il rempliſſoit de ſes victoires les rivages de l'Helleſpont & de l'Océan: mais la fortune n'avoit point encore égaré ſa raiſon; & comme elle ne faiſoit que commencer à lui prodiguer ſes faveurs, il les reçut avec modération; mais à la fin il n'eut pas la force de la ſoutenir, & fut accablé ſous le poids de ſa grandeur. Il eſt certain qu'en ſes premieres années il ſurpaſſa en bonté & en continence tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut avec les filles de Darius, princeſſes de la plus rare beauté, comme ſi elles euſſent été ſes ſœurs; & pour la reine, qui paſſoit pour la plus belle perſonne de ſon ſiecle, il eut l'attention d'empêcher qu'il ne ſe paſſât rien qui pût lui déplaire: enfin il ſe comporta avec tant d'humanité envers les princeſſes ſes captives, que rien ne leur manqua que cette confiance qu'il eſt impoſſible au vainqueur d'inſpirer „. Suivant Plutarque, *Alexandre* ne ſe permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeller les dames Perſes, *le mal des yeux*. Il n'en uſa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius; mais ce fut à la ſollicitation de Parménion, qui eut la baſſeſſe d'être le miniſtre de ſon impudique maître.

Le ſuccès de cette bataille, livrée aux environs d'Iſſus, ouvrit tous les paſſages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, ſe ſaiſir du tréſor royal de Perſe, & alla en perſonne s'aſſurer

Digitized by Google

s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'isle de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr, qui fiere de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siége de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Betis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un chariot, on le traina autour de la ville: il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homere fit le malheur de Betis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avares, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis qui à la premiere sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchoient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

Alexandre aussi politique que guerrier étudia le caractere de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perses. Les Egyptiens gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublierent qu'ils avoient un maître. Cette nation naturellement indocile devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroit vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls, dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait de sol une masse de poussiere & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambyse, qui dans ce voyage avoit perdu une armée de cinquante mille hommes qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appellant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractere de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des

Digitized by Google

ſages d'entre les Macédoniens : leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude ; ils furent obligés d'obéir & de ſe taire. A ſon retour du temple d'Ammon, il voulut laiſſer dans l'Egypte un monument durable de ſa puiſſance. Il choiſit un eſpace de quatre-vingt ſtades entre la mer & les Palus Maréotides, pour y fonder une ville qui de ſon nom fut appellée *Alexandrie*. La commodité de ſon port, les priviléges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célebre qui devint dans la ſuite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, ſuivant l'uſage des Macédoniens, une multitude d'oiſeaux de toute eſpece en fit ſa pâture. *Alexandre* qui faiſoit tout ſervir à ſes deſſeins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomene étoit un ſigne que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorſqu'il eut établi ſon culte & affermi ſa domination, il quitta l'Egypte, où il laiſſoit autant d'adorateurs que de ſujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien : il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire reſpecter ſon autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galeres. La perception des impôts fut confiée à Cléomene ; & par-tout il établit un ſi bel ordre, que l'Egypte pouvoit ſe flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit pluſieurs lettres ſuperbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeſte de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de ſa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & ſouverainetés d'entre l'Euphrate & l'Helleſpont, pourvu qu'il voulût devenir ſon ami, & faire avec lui une alliance offenſive & défenſive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ſes officiers. Parménion ouvrant le premier ſon avis : *J'accepterois ces offres*, dit-il, *ſi j'étois Alexandre*. Et *moi auſſi*, repartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuſe, *ſi j'étois Parménion*. Il fit réponſe à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit ſa parole que non-ſeulement il lui laiſſeroit ſon royaume, mais qu'il lui rendroit toute ſa famille ſans rançon ; qu'en attendant il alloit au-devant de lui pour le combattre. Il donna auſſi-tôt ſes ordres pour ſe mettre en marche ; mais il fut arrêté par les obſéques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princeſſe infortunée exciterent les ſoupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en ſa puiſſance une femme ſi belle, ſans en abuſer. Ce fut à Gaugamele, bourg voiſin d'Arbelle, à quelque diſtance de l'Euphrate, que ſe donna la ſeconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cent mille hommes de pié, & de deux cent mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'un armée ſi nombreuſe, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité ; mais il leur ferma la bouche, en leur diſant qu'il ne dérobroit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla ſe repoſer dans ſa tente.

Quoique cette bataille dût décider de ſon ſort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit ſi calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger ſon armée en bataille. Ses officiers, ſurpris de ne le point voir, ſe rendirent à ſa tente, & le trouverent plongé dans un profond ſommeil. Parménion l'appella pluſieurs fois : *Comment*, *Seigneur*, lui dit-il, *nous ſommes en préſence de l'ennemi ; & vous dormez comme ſi vous aviez vaincu ! Eh, mon ami*, lui répondit-il avec bonté, *ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puiſque Darius eſt préſent, & qu'il nous exempte de la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuſes ſolitudes* ? Après les avoir renvoyés à leurs poſtes, il prit ſon armure : c'étoit une double cuiraſſe de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Iſſus ; un caſque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur ; ſon hauſſe-col étoit auſſi de fer, mais tout ſemé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-deſſus du reſte ſon armure. C'étoit un préſent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de ſon admiration. Il avoit pour armes offenſives une épée & une javeline. Lorſqu'il eut fait ſes diſpoſitions pour l'attaque, & qu'il eut

Digitized by Google

excité le courage de ſes ſoldats, il ſe fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité: il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui ſeul avoit ſu le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de ſa vigueur. Avant de prendre le poſte qu'il étoit réſolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Ariſtandre, qui promit à l'armée le ſuccès le plus favorable. Auſſi-tôt la cavalerie, fiere de le voir à ſa tête, s'avança au galop, & la phalange Macédonienne la ſuit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fuſſent aſſez près pour donner, l'avant-garde des Perſes prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, pourſuit avec ardeur les fuyards, & les renverſe ſur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroiſſoit au-deſſous de ſon eſcadron royal, & qui ſe faiſoit remarquer par ſa fierté, & la magnificence de ſon équipage. Ses gardes firent une belle contenance, mais voyant de près *Alexandre*, qui renverſoit les fuyards ſur ceux qui oppoſoient de la réſiſtance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leurs armes, & ſaiſiſſant les Macédoniens au corps, ils les trainent ſous les piés de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, ſatisfaits d'avoir fait de leurs corps un rempart à leur roi. Darius ſe trouva dans une poſition terrible; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du ſpectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant ſon char qu'elle vouloit défendre, eſt taillée en pieces, & les mourans tombent à ſes piés. Les roues du char, embarraſſées par les cadavres & les bleſſés, ne peuvent ſe mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de ſang, n'obéiſſent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il ſe précipite de ſon char, il ſe met ſur un cheval, & s'éloigne de cette ſcene de carnage. Il ſeroit tombé au pouvoir de ſon vainqueur, ſi Parménion, preſſé par la droite des Perſes, n'eût ſollicité *Alexandre* de venir le dégager. La préſence de ce monarque décida de la victoire, & ſon premier devoir fut d'en témoigner ſa reconnoiſſance aux dieux, par des hymnes & des ſacrifices. Il ſe fit enſuite proclamer roi de toute l'Aſie. Magnifique dans les récompenſes, dont il honora la valeur des officiers & des ſoldats, il voulut encore que tous les peuples de ſa domination participaſſent à ſa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de ſa victoire. Toutes les villes de la Grece, que ſon pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ſes ordres. Ses bienfaits ne ſe bornerent point à la Grece; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phaïl, qui du temps de la guerre des Medes, avoit équippé une galere à ſes dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire; & ce furent ſes concitoyens qui long-temps après ſa mort en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & ſa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il ſe rendit enſuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richeſſes de l'orient. C'étoit là que ſe gardoient les tréſors des rois Perſe. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cent mille livres de pourpre d'Hermione, qui ſe vendoit alors à cent écus la livre. Une ſeule heure mit au pouvoir d'un étranger des richeſſes, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur poſtérité. Le monarque conquérant eut la vanité de ſe faire voir ſur le trône des Perſes; & ce fut dans cette occaſion, qu'il donna un nouveau témoignage de ſa bonté compatiſſante. Le trône ſe trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui ſervir de marchepié: un eunuque de Darius, touché de ce ſpectacle, fondit en larmes. On l'interrogea ſur la cauſe de ſa douleur: *c'étoit ſur cette table*, répondit l'être dégradé, *que mon maître prenoit ſes repas. Alexandre* loua beaucoup ſa ſenſibilité, & il auroit fait ôter cette table, ſans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de ſiniſtres préſages d'un ſentiment ſi généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit aſſurer la calme dans cette ville pendant ſon abſence, il la déſigna pour être le ſéjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit dans les temps de ſa pre-

Digitized by Google

miere fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné; il lui témoigna des respects aussi affectueux que si elle eût été sa propre mere: il la combla de magnifiques présens, & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persepolis, siége des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siége. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisanne qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois. *Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin, & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persépolis, qui presque tout bâti de cedre passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persépolis, qu'on appelloit *l'œil de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre* plus sincere, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece: *Je pense que vous auriez été mieux vengés en contemplant votre roi assis sur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.*

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert, & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius: il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en mois d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoin de l'homme. Ses troupes épuisées de fatigues se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmurateurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se désaltérer qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Parœtacene, on apperçut dans le fond d'une vallée une misérable charette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes: il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples quelque temps auparavant, avoient révéré comme un dieu; & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité; il fut pris à quelque distan-

Digitized by Google

ce du Tanaïs. Ses officiers, qui avoient été ſes complices, le trahirent. On le conduiſit chargé de chaines à *Alexandre*, qui lui reprocha ſon crime avec une éloquence forte & vertueuſe: *Monſtre*, lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre? Dépoſe ce diadême que tu ambitionnois comme le prix de ton exécrable parricide.* Beſſus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à ſon crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ſes nouveaux ſujets. Les larmes dont il avoit honoré les cendres de Darius, ſes égards reſpectueux pour la mere de ce prince & pour ſa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureuſement prévenus en faveur de ſa domination; & comme il ſavoit que les hommes réglent leurs affections ſur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les uſages des Perſes, comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il ſe fit faire un habit moitié Mede & moitié Perſe; & pour prix de cette condeſcendance, il engagea ces peuples à ſe dépouiller de leurs mœurs antiques, pour ſe façonner à celles des Macédoniens. Il ſe flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles qui naiſſent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perſes, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un ſuccès ſi heureux, que ces nouveaux ſujets, en ſe dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le ſouvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils ſe porterent à lui obéir avec autant de zele, que les Macédoniens mêmes, qu'ils égalerent encore en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanaïs, fit défenſe aux Scythes, qui habitoient ſur ſes bords, de jamais paſſer ce fleuve, ni de faire des incurſions ſur les terres de ſa nouvelle domination: ces peuples ſuperbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix; & après lui avoir fait une réponſe fiere & dédaigneuſe, ils ſe décidérent pour la guerre, mais la fortune ſeconda mal leur courage; *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque diſtance du Tanaïs, & y mit une garniſon puiſſante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la ſeconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-ſept jours. Il en bâtit ſix autres aux environs de l'Oxus, qui s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-temps la loi à tous les pays voiſins.

Alexandre inſatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ſes ſuccès, ne connoiſſoit pour bornes de ſon empire, que les limites du monde. Les vaſtes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de ſon courage. Il en prit la route, & pour n'être point embarraſſé dans ſa marche, il fit brûler tous ſes bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança ſur les bords de l'Hydaſpe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter ſa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de ſon vainqueur, qui mit ſa gloire à le rétablir dans ſon ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier ſuccès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les deſtinées. Diſpenſateur des trônes, il y éleve ceux qui s'abaiſſent devant lui, & en précipite ceux qui défient ſes vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne paſſa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus conſidérables de l'Inde, fut le terme de ſes courſes. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cent vingt mille hommes, de huit mille chariots & de ſix mille éléphans dreſſés à la guerre. Il érigea, ſuivant l'uſage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir ſur ſes pas, il fit jeter dans les campagnes de Gange des mords de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de conſtruire des écuries, dont les mangeoires ſem-

Digitized by Google

bloient avoir été plutôt deſtinées pour des éléphans que pour les chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuſer de vanité ce héros ; mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit ſe former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inſpirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faiſant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient ſi monſtrueux.

Le monarque conquérant fit équipper une flotte, ſur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après ſept mois de navigation ſur différens fleuves, pendant leſquels il fit des deſcentes fréquentes, cherchant par-tout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du ſpectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barriere du monde. Après y avoir navigué quelques ſtades, il ſe fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte ; il offrit pluſieurs ſacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ſes armes. Il ordonna à ſes amiraux de conduire la flotte par le golfe Perſique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de ſa cavalerie, compoſée de ſix vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas ſa confiance, n'excita aucun peuple à ſe révolter ; & monarque paiſible dans une terre étrangere, il imita pendant ſa route les triomphes de Bacchus, qu'il s'étoit propoſé pour modele dans toutes ſes expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perſe, il s'aſſujettit à l'uſage des anciens rois, qui au retour de leurs voyages, diſtribuoient une piece d'or à chaque femme. Il s'appliqua enſuite à effacer toute diſtinction entre ſes anciens & nouveaux ſujets ; & comme tous n'avoient qu'un ſeul & même maître, il voulût que tous fuſſent ſoumis aux mêmes loix, & aux mêmes obligations. Il étoit impoſſible de diſcerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perſe. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce ſacrilége fut puni de mort ; le titre de Macédonien, ni l'éclat de ſa naiſſance, ne purent le préſerver d'un ſupplice ignominieux. Ce vaſte empire ne vit plus qu'un pere chéri dans un maître reſpecté. Toutes les voix ſe réunirent pour bénir ſon regne fortuné, & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois que le privilége de leur naiſſance éleve ſur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le ſceau à ſon ouvrage qu'il favoriſa les mariages entre la nation conquérante & la nation ſubjuguée ; & pour apprendre aux Macedoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épouſant Statera, fille ainée de Darius ; & en mariant les plus grands ſeigneurs de la cour & ſes premiers favoris, avec les autres dames Perſes de la premiere qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe aſiatique. Il y eut quantité de tables délicatement ſervies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déja mariés dans le pays. On ne doit donc pas être ſurpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conſerver des conquêtes ſi étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le tréſor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu ſoin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui paroiſſoient diſpoſés à la révolte ; & par cette politique il contenoit dans l'obéiſſance des hommes qu'il auroit eu à punir.

Alexandre, après avoir célébré ſes noces à Suze, ſe rendit à Babylone. C'étoit là que l'attendoient les ambaſſadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de ſon nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il ſe hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En paſſant par Ecbatane, il perdit Epheſtion. La mort de cet illuſtre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foibleſſes de l'homme éclipſerent la fermeté du héros. Il parut diſpoſé à ne pas ſurvivre à cet ami fidele. Plutarque rapporte que ſa ſenſibilité égarant ſa raiſon, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de ſon armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageaſſent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola ſur ſon tombeau les Cuſſéens qui formoient un peuple nombreux, voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui barbare dans le délire de ſa douleur avoit immolé pluſieurs princes

Digitized by Google

Troyens ſur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal ; & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxieme année de ſon âge, la douzieme de ſon regne, & la huitieme de ſon empire d'Aſie. Il ne nomma point de ſucceſſeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane ; la premiere avoit un fils ; la ſeconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frere d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le ſuffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire : Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient ; Laomedon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphilie furent données à Antigonus, avec une grande partie de la Phrygie. La Cilicie échut à Philotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Helleſpont. Caſſandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, juſqu'à Trébiſonde. Python fut établi dans la Médie ; Liſimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les ſatrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane, & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdiccas reſta auprès d'Aridée, comme principal miniſtre de ce prince & général de ſes armées. Cet empire conquis par la plus étonnante valeur, & gouverné par des chefs inſtruits dans l'art de la guerre & de la politique, ſembloit repoſer ſur une baſe durable, mais l'ambition de ces chefs ſurpaſſant encore leur capacité, ſa fin fut auſſi prompte & auſſi déplorable, que ſa naiſſance avoit été brillante & prématurée.

Il eſt bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre ſera toujours au-deſſous de ce qu'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les regles ordinaires. L'héroïſme a une marche qui lui eſt particuliere. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il ſubjugua les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ſes éloges, c'eſt que Siſigambis, mere de Darius, avoit ſurvécu aux malheurs de ſa maiſon, & qu'elle ne put ſurvivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'eſpace de dix ans, fonda un empire auſſi vaſte que celui que les Romains éleverent en dix ſiecles. Tant qu'il vécut, ſes généraux reſterent dans l'obſcurité, parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ſes ordres ; & dès qu'il ne fut plus, ils éclipſerent la gloire des plus grands rois de la terre ; ce qui prouve ſon diſcernement dans le choix de ſes agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompenſoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Ariſtote, pour lui faciliter les moyens de faire ſes expériences phyſiques. Il entretint une infinité de chaſſeurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliſte des ſecours dans ſes recherches ſur la conſtitution interne des animaux. Son ſiecle fut le ſiecle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogene, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent reſpirer la toile avec leur pinceau ; Praxitele, Polyclete, Lyſippe, animerent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre* indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui ſortoit des bornes ordinaires. Staſurate, architecte fameux, lui propoſa de tailler le Mont-Atos en forme humaine, & de lui en faire une ſtatue où il eût été repréſenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, dépoſant ſes eaux à la mer. Le projet de ce coloſſe reſta ſans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu beſoin de ce monument giganteſque pour ſe perpétuer dans tous les âges. Les ſiecles d'*Alexandre*, d'Auguſte, de Côme de Medicis & de Louis XIV, ſont des époques intéreſſantes dans l'hiſtoire des arts & du génie. (*M-Y.*)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, *Hiſt. anc.*, fut un célebre impoſteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînent point les ſages dans la ſéduction. Les poëtes avoient débité qu'Eſculape avoit été métamorphoſé en ſerpent, ſymbole de la prudence que doivent avoir ceux qui comme lui profeſſent l'art de guérir. Ce célebre médecin révéré comme le diſpenſateur de la ſanté, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités inférieures.

Digitized by Google

Alexandre profita de la crédulité populaire, pour uſurper le titre d'homme inſpiré; & s'étant aſſocié Croconas, chroniqueur Byzantin auſſi artificieux que lui, il courut les provinces ſous pluſieurs empereurs romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'apprivoiſer les ſerpens, & on en voyoit de ſi privés qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans ſans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & ſe ſervit d'un de ces animaux pour établir dans ſa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux impoſteurs paſſerent en Chalcédoine, où ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démoliſſoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Eſculape avoit réſolu de ſe fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Aſie mineure, & ſur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la préſence du dieu de la ſanté, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sibylle, portant qu'il alloit venir de Synope ſur le Pont-Euxin un libérateur d'Auſonie; & pour donner plus de poids à ſes promeſſes, il ſe ſervoit de termes myſtiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthouſiaſme; ce qui faiſoit croire qu'il étoit ſaiſi d'une fureur divine; ſes contorſions étoient effrayantes, ſa bouche vomiſſoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoiſſances dans les méchaniques favoriſerent encore ſes impoſtures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à ſon gré, par le moyen d'un crin de cheval: ce fut avec cette tête & ſon ſerpent apprivoiſé qu'il ſéduiſit pluſieurs provinces: il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empreſſerent à conſtruire un temple digne d'un dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'on en jettoit les fondemens, il cacha dans la fontaine ſacrée un œuf où étoit renfermé un ſerpent qui venoit de naître. Dès qu'il eut préparé le prodige, il ſe rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ſes pas étoient chancelans comme s'il eût été tranſporté d'une ivreſſe myſtérieuſe, ſes yeux reſpiroient la fureur, ſa bouche étoit écumante, & ſes cheveux étoient épars à la maniere des prêtres de Cybele. Il monte ſur l'autel, il exalte les proſpérités dont le peuple alloit jouir; la multitude l'écoute avec un reſpect religieux, chacun ſe proſterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations ſont embraſées du feu de ſon fanatiſme, il entonne une hymne en l'honneur d'Eſculape, qu'il invite de ſe montrer à l'aſſemblée, & quelques-uns même crurent voir ce dieu; il enfonce un vaſe dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie: peuple, voici votre dieu; il le caſſe & l'on en voit ſortir un ſerpent. Tout le monde eſt frappé d'un étonnement ſtupide; l'un demande la ſanté, l'autre les honneurs & les richeſſes: le vieillard ſe ſent moins débile, les beautés ſurannées ſe flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ſes ſuccès, fait annoncer le lendemain que le dieu qu'ils avoient vu ſi petit la veille, avoit repris ſa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'impoſteur couché ſur un lit, & vêtu de ſon habit de prophete, le ſerpent apprivoiſé étoit entortillé à ſon cou & ſembloit le careſſer; il n'en laiſſoit voir que la queue, & il ſubſtituoit à la tête celle du dragon dont il dirigeoit la mâchoire à ſon gré.

Cette impoſture annoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ſes offrandes; & comme la ſanté eſt le plus précieux des biens, les provinces voiſines & éloignées envoyerent conſulter ſes oracles, & l'on crut avec ce ſecours pouvoir ſe paſſer de médecins. Croconas, ſon complice, partageoit avec lui les applaudiſſemens du vulgaire, lorſqu'il mourut à Chalcédoine de la morſure d'une vipere. *Alexandre*, deſtitué de l'appui d'un impoſteur plus adroit que lui, ſoutint par lui-même ſa réputation; les imaginations étoient ébranlées; il n'y a quelquefois qu'une premiere ſéduction difficile à opérer. Les yeux faſcinés réaliſerent tous les fantômes; il vendoit ſes oracles à un prix ſi modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix ſous de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoiſſance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la queſtion qu'on propoſoit, & il

Digitized by Google

écrivoit la réponse sans le même billet, sans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On crioit au miracle pour un secret que le dernier commis possede aujourd'hui : les remedes qu'il prescrivoit aux malades accréditerent ses impostures, parce qu'il avoit fait une étude sérieuse de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, où il fut appellé par Marc-Aurele en 174. L'accueil que lui fit ce philosophe couronné, lui acquit la confiance des courtisans & du peuple ; on le révéra comme le dispensateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jusqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il seroit frappé d'un coup de foudre ; il étoit de son intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promesses qu'il faisoit aux autres de perpétuer leur existence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent démenties par l'événement ; il mourut d'un ulcere à la jambe à l'âge de soixante & dix ans. Quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la séduction, ses prestiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus grossiere canaille : on est familiarisé avec les prestiges.

Le nom d'*Alexandre* a souvent été déshonoré par des imposteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Démétrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut assez audacieux pour se dire le fils de Persée, & pour disputer son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangerent sous ses enseignes ; son début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ses prospérités naissantes ; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrieres du prince dont il se disoit le fils, essuya de fréquens revers. Il fut poursuivi jusqu'en Dardanie, où il disparut sans qu'on pût découvrir quels lieux lui servoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité sont deux passions, dont l'une fait ses victimes de ceux qui en sont dévorés ; l'autre, plus sourde & plus cachée, arrive plus souvent à son but. (*T-N.*)

ALEXANDRE, tyran de Phérès, *Histoire de Grece.* Ce prince réunit aux plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obscurs particuliers. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Thessaliens, qui connoissoient son ambition & la férocité de son caractere, n'oserent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois subalternes, se fraya une route au commandement par le meurtre du général Polyphron ; & teint d'un sang qu'il devoit respecter, il s'érigea en tyran de la Thessalie, dont son crime l'avoit rendu maître. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la censure, & se fit de tous les hommes pervers d'avides partisans. Les soldats, juges & témoins de sa valeur, fermerent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompenses qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une soldatesque effrénée, dont ses largesses avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Thessaliens accablés sous le joug, implorerent le secours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais à peine eut-il souscrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir ; mais il lui parut plus beau d'user de douceur, pour apprivoiser ce caractere farouche ; il fut le trouver, sans avoir d'autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant désarmé & sans défense, s'en saisit, & le fit jeter presque nu dans une prison obscure, où on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, aussi tendre que son mari étoit barbare, fut touchée du sort de cet illustre captif ; elle lui rendit plusieurs visites secretes, & elle adoucit les ennuis de sa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyerent en Thessalie une nouvelle armée, sous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. *Alexandre* les

Digitized by Google

combattit avec avantage, jusqu'au moment où les soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis : Epaminondas négocia au lieu de le combattre; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fît éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans; les villes n'offrirent que des scenes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynocéphale; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulieres à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat; il aperçoit le tyran il le défie au combat du geste & de la voix; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche; & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (*T-N.*)

ALEXANDRE. *Hist. de Pologne.* Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diete. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie; Sigismond, duc de Glogaw; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguer les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diete en faveur du troisieme; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501; mais Hélene son épouse, fille du czar, ne le fut pas; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens; il se fit porter en litiere à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déjà arrivé à la vue des ennemis; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus severe qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (*M. de Sacy.*)

ALEXANDRE, *Hist. de Pologne.*, fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singuliere. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frere aîné; mais dans la diete de 1697 il concouroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (*M. de Sacy.*)

* ALEXANDRETTE, *Géog.*, ville de

Digitized by Google

Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appellé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze. *Lat.* 56, 35, 10; *long.* 54. *Voyez* ALEP.

ALEXANDRIE *ou* SCANDERIA, ville d'Egypte à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47, 56, 30; *lat.* 31, 11, 30.

Il y a en Pologne une petite ville de ce nom. *Voyez* ALEXANDROW.

* § ALEXANDRIE, *dite* ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria ſtatiellorum*, *Géog.* Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui ſous la domination du roi de Sardaigne, eſt ainſi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberouſſe. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ſes habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit ſortir de Parme, de Plaiſance, & de pluſieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ſes murs, dit Sigonius, n'étoient abſolument que de la paille mêlée avec la terre glaiſe. Cependant malgré un ſi foible rempart, Frédéric Barberouſſe, qui ne tarda pas à venir l'aſſiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans ſe défendirent avec tant de courage & de conſtance, qu'après ſix mois de ſiége l'empereur fut obligé de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en diſant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puiſqu'Alexandre le grand en avoit fait conſtruire une ſemblable pour conſerver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenſer le zele des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit ſuffragant de Milan, & leur accorda divers priviléges.

Miſſon *Voyage d'Italie*, *tom. III*, *p.* 47, prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il eſt faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais La Forêt-Bourgon *Géogr. hiſt. tom. III*, *pag.* 440, donne une explication aſſez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec leſquelles Frédéric l'aſſiégea, ne fut qu'un feu de paille; car elle ſe ralentit ſi fort, ajoute-t il, qu'il fut contraint de lever le ſiége, après s'être morfondu ſix mois. La Martiniere dit que l'empereur voulut l'appeller *Céſarée*; mais que les habitans perſiſtant à lui laiſſer le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom eſt plus raiſonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne ſont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large foſſé plein d'eau. C'eſt une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & ſa citadelle eſt fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* eſt ſituée ſur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale eſt dans un goût abſolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui ſe tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, ſont célebres dans toute l'Italie.

ALEXANDRIE, *Géog.*, ville de ſoixante ſtades de tour, qu'Alexandre le grand fit bâtir près du fleuve Tanais. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir pluſieurs autres de ce nom dans les Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la patrie de Denys le géographe. (*C. A.*)

* § ALEXANDRIN, *Géogr.*, petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht de 1714. Il eſt borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au ſud & au couchant par le Montferrat. Il tire ſon nom de ſa capitale, nommée *Alexandrie*. *Voyez* ce mot dans ce dictionnaire.

* ALEXANDRIN, épithete qui déſigne dans la poëſie françoiſe, la ſorte de vers affectée depuis long-tems & vraiſemblablement pour toujours, aux grandes & longues compoſitions, telles que le poëme épique & la tragédie, ſans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* eſt diviſé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémiſtiches*. Dans le vers *alexandrin*, maſculin ou féminin, le premier hémiſtiche n'a jamais que ſix ſyllabes qui ſe comptent: je dis *qui ſe comptent*, parce que s'il arrive que cet

Digitized by Google

hémiſtiche ait ſept ſyllabes, ſa derniere finira par un *e* muet, & la premiere du ſecond hémiſtiche commencera par une voyelle, ou par une *h* non aſpirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémiſtiche ſera réduit à ſix ſyllabes. Dans le vers *alexandrin* maſculin, le ſecond hémiſtiche n'a non plus que ſix ſyllabes qui ſe comptent, dont la derniere ne peut être une ſyllabe muette. Dans le vers *alexandrin* féminin, le ſecond hémiſtiche a ſept ſyllabes, dont la derniere eſt toujours une ſyllabe muette. Le nombre & la gravité forment le caractere de ce vers; c'eſt pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la converſation ordinaire pour être employé dans la comédie. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémiſtiches, & principalement au vers *alexandrin*, c'eſt que le premier hémiſtiche ne rime point avec le ſecond ni avec aucun des deux du vers qui précede ou qui ſuit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainſi nommé, ou d'un poème françois de la vie d'Alexandre, compoſé dans cette meſure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, & autres anciens poëtes, ou d'un poème latin intitulé l'*Alexandriade*, & traduit par les deux premiers de ces poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations ſont ſynonymes, & déſignent indiſtinctement la ſorte de vers que nous venons de définir.

Le vers *alexandrin* nous tient lieu du vers hexametre, & à ſa place nous l'employons dans nos poèmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'eſt au vers aſclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette ſeule différence que le premier hémiſtiche de l'aſclépiade n'eſt pas eſſentiellement ſeparé du ſecond par un repos dans le ſens, mais ſeulement par une ſyllabe qui reſte en ſuſpens après le ſecond pied.

Plus le vers héroïque françois approche de l'aſclépiade par les nombres, & plus il eſt harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres ſemblables, ou par des équivalens.

On ſait que les nombres de l'aſclépiade ſont le ſpondée & le dactyle, & que chacun de ces deux pieds forme une meſure à quatre temps. Ainſi toutes les fois que le vers héroïque françois ſe diviſe à l'oreille en quatre meſures égales, que ce ſoit des ſpondées, des dactyles, des anapeſtes, des dipyrriches, ou des amphybraches, il a le rhythme de l'aſclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mélange des ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend ſuſceptibles d'une variété que ne peut avoir l'aſclépiade, dont les nombres ſont immuables; cependant nos grands vers ſont encore monotones, & cette monotonie a deux cauſes; l'une, parce qu'on ne ſe donne pas aſſez de ſoin pour en varier les repos: *voyez l'article* HÉMISTICHE fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre parce que dans nos poèmes héroïques les vers ſont rimés deux à deux; & rien de plus fatiguant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales conſonnantes, répété mille & mille fois.

Il ſeroit donc à ſouhaiter qu'il fût permis, ſur-tout dans un poème de longue haleine, de croiſer les rimes, en donnant, comme à fait Malherbe, une rondeur harmonieuſe à la période poëtique. Peut-être ſeroit-il à ſouhaiter auſſi que ſelon le caractere des images & des ſentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rhythme, & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (*M. Marmontel.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, ſur la riviere de Horin.

ALEXAS, *Hiſtoire des Juifs*, troiſieme mari de Salomé, ſœur d'Hérode le grand, mérite de juſtes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à *Alexas* & à Salomé de les faire mourir, auſſi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de perſonnes de conſidération, parût faire le deuil de ſon roi.

ALEXIPHARMAQUES, adjectif pris ſubſt., *Med.* Ce terme vient d'ἀλέξω; *repouſſer*, & de φάρμακον, qui veut dire proprement *poiſon*. Ainſi les *alexipharmaques*, ſelon cette étymologie, ſont des re-

Digitized by Google

medes dont la vertu principale eſt de repouſſer ou de prévenir les mauvais effets des poiſons pris intérieurement. C'eſt ainſi que l'on penſoit autrefois ſur la nature des *alexipharmaques*; mais les modernes ſont d'un autre avis. Ils diſent que les eſprits animaux ſont affectés d'une eſpece de poiſon dans les maladies aiguës, & ils attribuent aux *alexipharmaques* la vertu d'expulſer par les ouvertures de la peau ce poiſon imaginaire. Cette nouvelle idée, qui a confondu les ſudorifiques avec les *alexipharmaques*, a eu de fâcheuſes influences dans la pratique; elle a fait périr des millions de malades.

Les *alexipharmaques* ſont des remedes altérans, cordiaux, qui n'agiſſent qu'en ſtimulant & irritant les fibres nerveuſes & vaſculeuſes. Cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une rarefaction dans le ſang. Le ſang doit être plus broyé, plus atténué, plus diviſé, parce que le mouvement inteſtin des humeurs devient plus rapide: mais la chaleur augmente dans le rapport de l'effervescence des humeurs; alors les fibres ſtimulées, irritées, agiſſant avec une plus grande force contractive, les actions toniques, muſculaires & élaſtiques ſont plus énergiques. Les vaiſſeaux fouettent le ſang & l'expriment avec plus de vigueur: la force truſive & compreſſive du cœur augmente, celle des vaiſſeaux y correſpond: & les réſiſtances devenant plus grandes par la pléthore préſuppoſée ou par la rarefaction qui eſt l'effet de ces mouvemens augmentés, il doit ſe faire un mouvement de rotation dans les molécules des humeurs, qui étant pouſſées de la circonférence au centre, du centre à la circonférence, ſont ſans ceſſe battues contre les parois des vaiſſeaux, de ces parois à la baſe, & de la baſe à la pointe de l'axe de ces mêmes canaux; la force ſyſtaltique du genre vaſculeux augmente donc dans toute l'étendue; les parois fortement diſtendues dans le temps de la ſyſtole du cœur réagiſſant contre le ſang, qui les écarte au moment de la diaſtole, leur reſſort tend à les rapprocher, & ſon action eſt égale à la diſtenſion qui a précédé.

Il doit réſulter de cette impulſion du ſang dans les vaiſſeaux & de cette rétropulſion, une altération conſidérable dans le tiſſu de ce fluide; s'il étoit épais avant cette action, ſes parties froiſſées paſſent de l'état de condenſation à celui de raréfaction, & cette raréfaction répond au degré de denſité & de tenacité précédentes; les molécules collées & rapprochées par une cohéſion intime doivent s'écarter, ſe ſéparer, s'atténuer, ſe diviſer; l'air contenu dans ce tiſſu reſſerré & condenſé tend à ſe remettre dans ſon premier état; chaque molécule d'air occupant plus d'eſpace, augmente le volume des molécules du liquide qui l'enferme; & enfin celles-ci cherchant à ſe mettre à l'aiſe, diſtendent les parois de vaiſſeaux; ceux-ci augmentent leur réaction, ce qui produit un redoublement dans le mouvement des liquides. De là viennent la fievre, la chaleur, les léſions de fonctions qui ſont extrêmes, & qui ne ſe terminent que par l'engorgement des parties molles, le déchirement des vaiſſeaux, les dépôts de la matiere morbifique ſur des parties éloignées ou déja diſpoſées à en recevoir les atteintes, les hémorrhagies dans le poumon, dans la matrice, les inflammations du bas-ventre, de la poitrine & du cerveau. Celles-ci ſe terminent par des abcès, & la gangrene devient la fin funeſte de la cure des maladies entrepriſes par les *alexipharmaques*, dans le cas d'un ſang ou trop ſec ou trop épais.

Mais ſi le ſang eſt âcre, diſſous & raréfié, ces remedes donnés dans ce cas ſans préparation préliminaire ſont encore plus funeſtes: ils atténuent le ſang déja trop diviſé; ils tendent à exalter les ſels acides & alkalins qui devenant plus piquans font l'effet des corroſifs ſur les fibres; ainſi il arrive une fonte des humeurs & une diaphoreſe trop abondante. Delà une augmentation de chaleur, de ſéchereſſe & de tenſion. Ces cruels effets ſeront ſuivis d'autres encore plus fâcheux.

Les *alexipharmaques* ne doivent donc pas être donnés de toute main, ni adminiſtrés dans toutes ſortes de maladies. Les maladies aiguës, ſur-tout dans leur commencement, dans l'état d'accroiſſement, dans l'*acme*, doivent être reſpectées; & malheur à ceux à qui on donnera ces remedes incendiaires dans ces temps où la nature fait tous ſes efforts pour ſe débarraſſer du poids de la maladie qui la ſurcharge. Ces maladies aiguës où la fievre, la chaleur, la ſéchereſſe, le délire, ſont

Digitized by Google

ou au dernier degré ou même légers, ne permettent point l'uſage des *alexipharmaques* avant d'avoir déſempli les vaiſſeaux; il faut diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des ſels répandus dans les humeurs, avant de les mettre en action. Les ſaignées, les adouciſſans, les délayans, les purgatifs ſont donc les préliminaires requis à l'adminiſtration des *alexipharmaques*. Mais ce n'eſt pas aſſez d'employer ces précautions générales; elles doivent être modifiées ſelon la différence des circonſtances que préſentent la délicateſſe ou la force du tempérament, l'épaiſſiſſement ou la raréfaction des humeurs, la diſſolution & l'acrimonie, ou la viſcoſité des liqueurs, la ſéchereſſe ou la moleſſe de la peau, la tenſion ou la laxité des fibres. Cela étant, l'uſage de ces remedes actifs ne ſera point ſi général qu'il eſt, & leur adminiſtration ne ſe fera qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou oppreſſées par la quantité des humeurs, ou épuiſées par la diſette & l'acrimonie de ces mêmes humeurs.

Voici des réflexions utiles pour l'adminiſtration de ces remedes.

1°. Les *alexipharmaques* ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proſcrits dans les inflammations, dans la fievre, dans les douleurs vives, dans la tenſion & l'irritation trop grande. Ainſi ils ne conviennent nullement dans tous les cas où les empyriques les donnent, ſans avoir égard à aucune des circonſtances énoncées.

2°. On doit les éviter toutes les fois que leur effet ne peut qu'irriter & accélérer le mouvement des liquides déja trop grand. Ainſi les gens ſecs, bilieux, dont les humeurs ſont aduſtes & réſineuſes, doivent en éviter l'uſage.

3°. Ces remedes devant agiter le ſang, il eſt bon de ne les adminiſtrer que dans les cas où l'on ne craindra pas de faire paſſer les impuretés des premieres voies dans les plus petits vaiſſeaux. Ainſi on ſe gardera de les employer avant d'avoir évacué les levains contenus dans les premieres voies, qui ſe mêlant avec le ſang, deviendroient plus nuiſibles & plus dangereux.

4°. Quoique dans les maladies épidémiques le poiſon imaginaire faſſe ſoupçonner la néceſſité de ces remedes, il faut avoir ſoin d'employer les humectans avant les incendiaires & tempérer l'action des *alexipharmaques* par la douceur & l'aquoſité des délayans & des tempérans: ainſi les plus ſûr eſt de les mêler alors dans l'eſprit de vinaigre délayé, & détrempé avec une ſuffiſante quantité d'eau.

5°. Comme la fueur & la tranſpiration augmentent par l'uſage de ces remedes, il faut ſe garder de les ordonner avant d'avoir examiné ſi les malades ſuent facilement, s'il eſt expédient de procurer la ſueur: ainſi quoique les catarrhes, les rhumes, les péripneumonies, *&c.* ne viennent ſouvent que par la tranſpiration diminuée, il ſeroit imprudent de vouloir y remédier par les *alexipharmaques* avant de ſonder le tempérament, le ſiege & la cauſe du mal.

Le poumon reçoit ſur-tout une terrible atteinte de ces remedes dans la fievre & dans la péripneumonie; car ils ne font qu'augmenter l'engorgement du ſang déja formé: auſſi voit-on tous les jours périr un nombre infini de malades par cette pratique auſſi pernicieuſe que mal raiſonnée.

6°. Quoique les ſueurs ſoient indiquées dans bien des maladies, il eſt cependant bon d'employer avec circonſpection les *alexipharmaques*: le tiſſu compact de la peau, la chaleur actuelle, l'épaiſſiſſement des liqueurs, l'obſtruction des couloirs, demandent d'autres remedes plus doux & plus appropriés, qui n'étant pas adminiſtrés avant les ſudorifiques, jettent les malades dans un état affreux, faute d'avoir commencé par les délayans, les tempérans & les apéritifs légers.

7°. Dans les chaleurs exceſſives de l'été, dans les froids extrêmes, dans les affections cholériques, dans les grandes douleurs, dans les ſpaſmes qui reſſerrent le tiſſu des pores, il faut éviter les *alexipharmaques*, ou ne les donner qu'avec de grands ménagemens.

Les *alexipharmaques* ſont en grand nombre: les trois regnes nous fourniſſent de ces remedes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graines & les feuilles des plantes aromatiques, ſur-tout des ombelliferes, ſont les plus grands *alexipharmaques* du regne végétal. Dans le regne animal on rangeoit autrefois dans cette claſſe les os, les cornes, les dents des animaux & ſur-tout du cerf, rapés & préparés phi-

Digitized by Google

losophiquement ; les différens besoards, les calculs animaux. Aujourd'hui l'usage en est presque entierement banni de la pratique des médecins éclairés. Dans le regne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le soufre anodin, ou l'ether fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alkohol. Les remedes simples tirés des trois regnes sont à l'infini dans la classe des *alexipharmaques*.

Les remedes *alexipharmaques* composés sont la confection d'alkermès, celle d'hyacinthe, les différentes thériaques, le laudanum liquide, les pilules de Starké, l'orviétan, les eaux générales, thériacales, divines, l'eau de mélisse composée. (*N*)

ALEXITERES, *s. m. pris subst. Médec.* Ce terme dans Hippocrate ne signifie rien plus que *remedes & secours*. Les modernes ont appliqué le mot *alexiteres* à des remedes contre la morsure des animaux venimeux, & même aux amulettes & aux charmes ; en un mot à tout ce que l'on porte sur soi, comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses. Il n'y a pas de différence entre les *alexiteres* & les *alexipharmaques*.

Eau de lait alexitere *selon la pharmacopée de Londres*. Prenez de reine des prés, de chardon béni, de galanga, six poignées de chacun ; de menthe, d'absynthe, cinq poignées, de chacune ; de rue, trois poignées ; d'angélique, deux poignées : mettez par-dessus, après que vous aurez broyé le tout, environ douze pintes de lait & le distillez au bain-marie.

Trochisques alexiteres *de la même pharmacopée*. Prenez de la racine de zédoaire, de la racine de serpentaire de Virginie, de la poudre de pattes d'écrevisses, de chaque un gros & demi ; de l'écorce extérieure de citron séchée, de semence d'angélique, de chacun un gros ; du bol d'Arménie préparé, un demi-gros ; de sucre candi le poids du tout : réduisez tous ces ingrédiens en une poudre fine ; ensuite faites-en une pâte propre pour les trochisques avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adraganth préparé avec l'eau thériacale.

L'eau de lait *alexitere* & les trochisques sont de bons alterans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres & réveiller les esprits.

Les trochisques sont encore astringens, absorbans & carminatifs : la dose de l'eau & des trochisques est fort arbitraire. (*N*)

ALÉZAN *manege*. *Voyez* ALEZAN.

ALFAJATES, *Géogr.*, jolie petite ville de Portugal dans la province de Beira ; elle est aux frontieres de la Castille, sur la riviere de Coa au sud-sud-est de Vila-Mayor, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long.* 12, 15 ; *lat.* 40, 20 (*C. A.*)

* ALFANDIGA ; c'est à Lisbonne ce que nous appellons ici *la douanne*, ou le lieu où se payent les droits d'entrée & de sortie. Il est bon d'avertir que tous les galons, franges, brocards, rubans d'or & d'argent, y étoient confisqués sous le regne précédent, parce qu'il étoit défendu d'employer de l'or & de l'argent filés, soit en meubles, soit en habits : les choses ne sont peut-être plus dans cet état sous le regne présent.

ALFAQUES, *Géogr.*, petites isles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne ; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis de côtes de Catalogne, à très peu de distance des terres. *Long.* 18, 20 ; *lat.* 40, 39. (*C. A.*)

* ALFAQUIN, *s. m.* prêtre des Mores : il y en a encore de cachés en Espagne. Ce mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie *exercer l'office de prêtre*, ou *administrer les choses saintes*, & l'autre signifie *clerc* : l'*alfaqui* ou *alfaquin* de la grande mosquée de Fez est juge souverain dans les affaires spirituelles, & dans quelques temporelles où il ne s'agit point de peine de mort.

ALFAS, *Géogr.*, petites isles de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte occidentale de l'Arabie Heureuse ; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres isles à la pêche des perles ; elles sont au nord-est des isles de Da & Laca. *Long.* 63, 30 ; *lat.* 17, 10. (*C. A.*)

ALFERGAN, est le nom d'un auteur arabe traduit par Golius. *V.* ASTRONOMIE (*O*)

ALFET, *s. m. Jurisprud.*, ancien mot anglois, qui signifioit *la chaudiere* qui contenoit l'eau bouillante dans laquelle l'accusé devoit enfoncer son bras jusqu'au coude par forme d'épreuve ou de purgation. *V.* ÉPREUVE & PURGATION. (*H*)

* ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze.

* ALFIERE, ou *porte-enseigne*. Ce nom

a passé de l'Espagnol en notre langue, à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALFON, *Hist. Mythol. du nord*, étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siecle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre ; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothland, en devint amoureux. Dès-lors il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance : ce ne fut qu'après avoir couru des avantures trop singulieres pour être vraies qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-temps ce jeune prince dans l'oisiveté ; la mer avoit été le théatre de ses exploits, il y reparut avec Algar son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage : ils rencontrerent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement : la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel coté avoit penché la victoire. Le lendemain chaque chef s'apperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre ; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemarck, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équipa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois, qui se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helvin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité ; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois, à l'instant où chargés de butin ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Algar furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. de Sacy.*)

* ALFONSINE, adj. pris subst. c'est dans l'université d'Alcala le nom d'un acte de théologie, ainsi appellé parce qu'il se soutient dans la chapelle de S. Ildefonse. On dit d'un bachelier qu'il a soutenu son *alfonsine*, comme on dit ici d'un licencié qu'il a fait sa *sorbonique*.

ALFRED LE GRAND, *Hist. d'Angleterre*. L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnoissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose : il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses loix & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Jupiter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oisiveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs ? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des temps postérieurs, l'oracle d'Appollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurge, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévere Lacédémone, mêlé des loix évidemment contraires à la pudeur, à la décence, des loix également désavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Lycurgue cependant, qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célebre me paroit fort au-dessous de Numa ; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un temps où Rome naissante environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier ; mais il sut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que pour réussir il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un

Digitized by Google

un peu le caractere de ce législateur, qui, par ſes fréquens entretiens avec la nymphe Egérie, me paroit n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'inſuffiſance de ſes loix. Si l'on trouvoit peu de juſteſſe dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illuſtre & le plus grand des rois, quel a été le plus ſage & le plus éclairé d'entre les législateurs, je nommerois *Alfred*, raconterois ſa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus ſur ces deux queſtions, qui à la vérité s'il n'eût point exiſté, me paroîtroient de la plus épineuſe difficulté. Vainement j'ai conſulté l'hiſtoire des peuples de l'antiquité; j'ai fouillé vainement auſſi dans les annales des nations modernes; je n'ai vu nulle part de ſouverain qui puiſſe entrer en parallele avec *Alfred*, ſoit relativement à ſes vertus guerrieres, ſoit relativement à la profonde ſageſſe de ſa légiſlation, ſoit enfin que l'on ne conſidere en lui que l'étendue de ſon érudition, la variété de ſes talens, ſon goût pour la littérature, ou la ſolidité de ſa philoſophie, dans un ſiecle qui ne fut néanmoins ni celui des ſciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philoſophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'eſt qu'il ne dut qu'à lui-même, à ſa valeur, à ſon génie, l'éclat de ſes victoires, l'illuſtration de ſon regne, le bonheur de ſes peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques préſages en effet qu'il donnât dans ſon enfance des grandes choſes qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, ſon pere, ne ſongea point à développer ſes talens par une éducation ſoignée. Dans ces temps d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux inſtruits que les particuliers; & ceux-ci faiſoient conſiſter toutes leurs connoiſſances à combattre, à s'abandonner à leurs paſſions, & ſur-tout à reſpecter les préjugés ſtupides qui gouvernoient la multitude. Le ſeul moyen qu'Ethelwolf employa pour inſtruire & former ſon fils, fut de l'envoyer à Rome, ſuivi d'un cortege nombreux: car Rome étoit alors la ſeule ville où la lueur des lettres ſe laiſſât appercevoir, à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reſte de l'Europe.

Alfred n'eut ni le temps ni la liberté de s'inſtruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en ſortir; mais avant ſon départ, il fut contraint par déférence de ſouffrir que le pape Léon III le ſacrât roi d'Angleterre, ſoit que par la ſolemnité de cette cérémonie Léon III voulût donner au jeune prince des marques diſtinguées de ſon affection, ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, qu'il voulût lui faire ſentir que c'étoit excluſivement au ſouverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* ſe laiſſa ſacrer, ſortit de Rome, ſe hâta de revenir en Angleterre, trouva ſon pere ſur le trône, continua à faire les délices de la cour & à vivre dans l'ignorance, juſqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupoient & de ſon incapacité. Ecoutant un jour la lecture qu'on faiſoit à la reine ſa mere d'un poëme ſaxon, la grandeur d'ame des héros qui agiſſoient dans ce poëme, l'élevation de leurs ſentimens, & leurs belles actions le frapperent; ſon génie s'exalta, & ſentant tout-à-coup ſe développer en lui les ſentimens généreux & ſublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaler & de ſurpaſſer même les grands hommes que le poëte avoit propoſés pour modeles. Fidele à ſes promeſſes & encouragé par la reine, il apprit à lire, & dévora ce même poëme dont la lecture avoit fait tant d'impreſſion ſur ſon ame, étudia le latin, & ne ceſſa de conſulter & de méditer les auteurs les plus célebres de l'antiquité, juſqu'à ce que la mort d'Ethelwolf fit paſſer dans ſes mains le ſceptre britannique: digne de parcourir la brillante carriere qui s'ouvroit devant lui, *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les déſaſtres qu'il avoit à eſſuyer dans les premieres années de ſon regne; mais à peine il fut monté ſur le trône, qu'il ſe vit obligé d'aller délivrer ſes provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient; il remporta ſur eux d'éclatantes victoires, mais l'inépuiſable nord vomiſſant continuellement des eſſaims de barbares, qui ſe joignoient au reſte des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt ſon royaume hors d'état de réſiſter à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

Alfred d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus preſſant, raſſembla toutes ſes forces, &

Digitized by Google

redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, & réduisit ses ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demanderent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient désolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays de Galles: quelques-uns plus effrayés encore passerent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompte obéissance, allerent au-devant des chaînes que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ses usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fideles, se dépouilla des marques de la royauté, se travestit afin de n'être point connu, & passa vêtu en paysan dans la province d'Atheilney, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, où il demeura six mois.

Cependant les Danois possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur conquête, ne garderent plus ni ordre ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espece à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & surtout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred*, qui ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hasardeux, mais aussi le plus sûr pour juger sainement de l'état des choses. Il s'introduisit déguisé en joueur de harpe dans le camp des Danois, amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusque dans la tente de Guthrum, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation, s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur seroit facile de se venger, & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixent à leur roi le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fideles à leurs promesses, ils reviennent au temps marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme, & présage le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dormoient assoupis par les vapeurs de la satiété. *Alfred* & son armée s'élancent dans le camp, & sans avoir le temps de se reconnoître, les Danois attaqués de tous cotés se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légère résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminerent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés s'ils osoient résister, ils implorerent la clémence d'*Alfred*, qui peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de Guthrum, leur chef, d'autre condition s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois accepterent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Estanglie & de Northumberland, dévastés & presque dé-

Digitized by Google

ſerts par les fréquentes incurſions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provinces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, ſe hâterent de lui rendre hommage, & de ſe déclarer ſes vaſſaux & ſes tributaires. Ainſi, dans une ſeule journée & par une ſeule victoire, *Alfred* fit ceſſer l'oppreſſion, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ſes états; reprit ſon ſceptre, vengea ſes ſujets & briſa les fers de l'eſclavage qui les avoient ſi long-tems enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; ſon royaume reconquis, ſon trône raffermi, ſuffiſoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carriere plus épineuſe s'ouvroit devant lui, celle qu'il n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies ſublimes, de parcourir avec ſuccès. Il regnoit à la vérité, mais ſur un royaume épuiſé, déſolé dans toutes ſes parties, qui ne préſentoit à ſes yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorables reſtes de la férocité de ſes derniers uſurpateurs, des villes écraſées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vaſtes ſolitudes, des bourgs ſans habitans, des champs ſans cultivateurs, l'induſtrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'adminiſtration publique dirigée par l'ignorance, ou par l'avidité plus funeſte que l'ignorance, l'indigence, la miſere & la famine prêtes à dévorer le reſte des ſujets échappés à la barbarie Danoiſe. Quel affligeant ſpectacle pour le cœur compatiſſant d'*Alfred!* & quel autre que lui eût pu ſeulement eſpérer de ramener quelqu'ordre dans ſes états, & de remonter la machine du gouvernement, ſi cruellement dégradée, écraſée par tant de violences, de chocs & de ſecouſſes? Ce qu'il y avoit de plus preſſant étoit de prévenir de nouvelles invaſions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des deſcentes des pirates. Dans cette vue *Alfred* ſe hâta de former une marine qui pût ſervir de défenſe naturelle: il fit conſtruire, & perfectionner la conſtruction des vaiſſeaux; enſuite il engagea, par ſon exemple, ſes diſcours, des éloges, des récompenſes, ſes ſujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre ſur mer. Cette marine naiſſante ſe ſignala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloiſe. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois, qui ne pouvant plus eſpérer de faire des courſes heureuſes, furent contraints de reſpecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois inſultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire ceſſer l'indigence qui accabloit ſes peuples, fut de rétablir le commerce; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaiſſeaux, qui paſſant en Aſie & ramenant de riches cargaiſons, exciterent pluſieurs citoyens à commercer auſſi; en ſorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Aſie. A ces premiers bienfaits ſuccéderent le rétabliſſement des beaux-arts, & la réconſtruction des villes. *Alfred* appella dans ſes états, par des diſtinctions flatteuſes, & par l'attrait des récompenſes, les artiſtes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ſes ſujets à bâtir en pierre & en brique, aggrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces, établit des manufactures, qui hâtant le progrès du commerce britannique, déja très-floriſſant, animerent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faiſoit des matieres premieres dans le ſein de l'état même. Un roi ſage, éclairé, peut faire, lorſqu'il le déſire, le bonheur de ſes ſujets; mais ce bonheur n'eſt que momentané, lorſqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établiſſemens utiles qu'il a formés; car il eſt rare alors que les inſtitutions paſſent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* penſa que la ſeule maniere de rendre ſtable & permanente la gloire de ſon regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne ſeroit plus, du zele qui l'animoit lui-même pour les ſciences, les beaux-arts, les vertus ſociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le ſecours des études, il n'y a qu'un plan ſuivi d'éducation nationale, qui ſoient capables de donner aux jeunes citoyens, & de perpétuer de race en race les ſentimens & les connoiſſances qui doivent diſtinguer & caractériſer tous les ſujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colléges dans les villes principales & fonda l'uni-

Digitized by Google

verſité d'Oxford, inſtitution qui ſeule eût ſuffi pour l'immortaliſer.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les anciens rédacteurs des annales britanniques, je ſerois tenté de croire qu'ils ont attribué au ſeul *Alfred*, ce qui n'a été fait que ſucceſſivement & ſous les regnes de pluſieurs ſouverains : mais on ne peut ſe méprendre, ſoit à l'unanimité de ces hiſtoriens, ſoit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ſes inſtitutions. Tout autre que lui ſans doute eût cru faire beaucoup de garantir ſon royaume des différentes entrepriſes que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne ſupériorité; mais à peine ils avoient fait une invaſion, qu'ils étoient repouſſés par *Alfred*, qui ſans ceſſer de les ſoumettre & de leur pardonner, ne paroiſſoit s'occuper que du ſoin d'aſſurer la durée & d'ajouter à l'utilité des établiſſemens qu'il avoit fondés. Toutefois il méditoit un ouvrage plus vaſte, & qui ſeul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paiſible. Cet ouvrage ſi digne du génie & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxones liées à de nouveaux réglemens; ce corps de loix étoit ſans contredit l'un des plus ſages codes qui eût paru juſqu'alors, & la ſeule légiſlation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxones. Le temps & les révolutions qui ſe ſont ſuccédés depuis les premieres années du Xe ſiecle juſques vers la fin du XVe, ont cauſé bien des déſaſtres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix; on ſait ſeulement que c'eſt à lui que la juriſprudence Angloiſe doit ſon origine, & qu'il doit être auſſi regardé comme la baſe de ce qu'en Angleterre on appelle *droit commun*. On ſait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles, qu'à réformer & à étendre les inſtitutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la juriſprudence ſuivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. *Voyez* ANGLETERRE.

La légiſlation d'*Alfred* eut le plus grand ſuccès; par elle le brigandage, trop longtemps toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute eſpece furent réprimés, ou par le châtiment, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de temps, au point que l'on raconte encore, d'après les annaliſtes du Xe ſiecle, qu'*Alfred* un jour afin d'éprouver ſes ſujets, ſuſpendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin, qu'ils y reſterent pluſieurs jours, & que perſonne n'eut la témérité ou le deſir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les inſtitutions d'*Alfred*, ni ſa valeur, ni ſes bienfaits qui contribuerent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des ſciences; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles; ce fut l'aſſiduité conſtante avec laquelle il ſe livra lui-même à l'étude des connoiſſances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point ſtérile; peu d'hommes ont été auſſi ſavans que lui, & nul de ſes contemporains n'a écrit auſſi utilement ni autant de bons ouvrages; car on ſait qu'outre pluſieurs écrits vraiment philoſophiques, dans leſquels il publia ſes idées morales ſous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduiſit en ſaxon le dialogue de ſaint Grégoire, le traité de Boëce *de la conſolation de la philoſophie*, les pſeaumes de David, l'hiſtoire d'Oroſe, celle d'Angleterre d'après Bede, & les fables d'Eſope.

De tous les ſouverains qui ont honoré le trône, *Alfred* eſt le ſeul depuis l'inſtitution de la royauté, qui avec un tempérament foible & très-ſouvent malade, ait livré en perſonne cinquante batailles, ſoit ſur terre, ſoit ſur mer; le ſeul, qui après être remonté ſur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré ſa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, ſoit devenu dans un ſiecle d'ignorance, & par les ſeules forces de ſon génie, bon grammairien, vrai philoſophe, orateur éloquent, hiſtorien exact, poëte aimable, excellent muſicien, grand architecte & bon géometre. Par quel moyen heureux *Alfred* put-il ſe livrer tour-à-tour à des occupations ſi variées, acquérir tant de connoiſſances, & tranſmettre à la poſtérité des preuves ſi multipliées de ſon érudition? Par le ſage emploi du temps, dont il connut le prix; par l'emploi bien combiné du temps, qui mene à tout quand on ſait en uſer. Il par-

Digitized by Google

tageoit le jour en trois portions égales, l'une pour ſon ſommeil & la reſtauration des ſes forces par les alimens & l'exercice, l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troiſieme pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de meſurer exactement ſes heures, il ſe ſervoit de flambeaux d'un volume ſemblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un ſiecle groſſier, où la géométrie des cadrans & le méchaniſme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens ſi diſtingués, des vertus auſſi éminentes méritent à *Alfred* le ſurnom de *grand*, auquel la poſtérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant de rois malfaiſans, qui nés pour la ruine de leurs ſujets, & la déſolation des nations voiſines, ont oſé l'uſurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choſes qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être juſtes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un ſujet de deuil pour ſes ſujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des ſouverains Européens, qui le regardoient, après Charlemagne moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître, & comme le plus ſage & le meilleur des rois. (*L. C.*)

ALGALIE, ſ. f. *inſtrument de chirurgie*, eſt un tuyau d'argent qu'on introduit dans la veſſie. Les cas pour leſquels on les met en uſage en ont fait changer diverſement la conſtruction. Les plus longues ont dix pouces de long & environ deux lignes de diametre. Dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des chirurgiens ſe ſervent en toutes rencontres, elles ont cinq à ſix pouces en droite ligne; elles forment enſuite un petit coude en dedans, qui donne naiſſance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panſe en dehors. Cette courbure a environ trois pouces: le reſte de la ſonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrémité fermée finit le canal. Il y a ſur les côtes du bec, à deux lignes de ſon bout, deux petites ouvertures longuettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu: on appelle ces ouvertures *les yeux de la ſonde*. L'extrémité poſtérieure de la ſonde qui forme l'entrée du canal doit être évaſée en entonnoir, & avoir deux anſes ſur les côtés. Ce ſont ordinairement deux anneaux, dont l'uſage eſt de ſervir à armer en cas de beſoin la ſonde de deux cordons pour l'aſſujettir à une ceinture. Je préfere l'ancienne figure de ces anſes qui ſont en forme de bouſſole; elles me paroiſſent plus propres à ſervir d'appui & empêcher que la ſonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anſes n'empêche pas qu'elles ne ſervent au même uſage que les anneaux qu'on leur a ſubſtitués. *V. fig.* 2 & 3, *Pl. X.*

Les ſondes à long bec que nous venons de décrire, ſont bonnes pour s'inſtruire de la capacité de la veſſie, de l'exiſtence des pierres, *&c.* mais on s'eſt apperçu qu'elles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de rétention d'urine. Lorſque ce long bec eſt dans la veſſie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt; il n'eſt donc pas poſſible qu'avec ces ſondes on puiſſe tirer toute l'urine qui eſt dans la veſſie; & ce qui reſtera au-deſſous du niveau des yeux de la ſonde pourra occaſionner des irritations, des ulceres & autres accidens, par la mauvaiſe qualité qu'il aura acquiſe. Un petite courbure ſans panſe, avec un bec fort court, qui ne déborde l'orifice de la veſſie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient.

On a reconnu encore un défaut dans les *algalies*; ce ſont les ouvertures de l'extrémité antérieure, dans leſquelles le tiſſu ſpongieux de l'urethre enflammé peut s'introduire & engager par-là la ſonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer ſans déchirement & effuſion de ſang; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adreſſe du chirurgien, mais de l'imperfection de l'inſtrument qu'il emploie: on y a remédié en coupant l'extrémité antérieure de la ſonde, *V. les fig.* 5 & 6, *Pl. X.* que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal dont la groſſeur doit excéder le diametre de l'*algalie* d'un 5 ou ſixieme de ligne. Ce bouton eſt au bout d'un ſtilet très-fin, qui paſſe dans le canal de la ſonde, & qui eſt contourné en anneau à 3 ou 4 lignes du pavillon. Lorſqu'on tire cet anneau, le bec de la ſonde ſe ferme;

Digitized by Google

& si on le pousse, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrémité de la sonde, & en laisse l'ouverture assez libre pour la sortie de l'urine, des glaires & même des caillots de sang.

Il y a des sondes flexibles, *Voyez la fig. 4, Pl. X.* qui paroissent propres à moins incommoder les malades, lorsqu'on est obligé de leur laisser une *algalie* dans la vessie pour éviter la réitération trop fréquente de son introduction. Leur structure les rend sujettes à inconvénient : le fil d'argent plat tourné en spirale peut s'écarter, pincer les parties qui le touchent, & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas se sont incrustés de matieres tartareuses.

M. Petit a le premier supprimé la sonde flexible, & s'est servi en sa place d'une *algalie* tournée en *S*, qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'urethre, la verge étant pendante.

Les *algalies* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq à six pouces ; elles sont presque droites, s'il n'y a que l'extrémité antérieure qui se courbe légérement dans l'étendue de sept à huit lignes. *Voyez fig. 1, Pl. X.* La différente conformation des organes, établit, comme on en peut juger, la différence des *algalies* propres à l'un & à l'autre sexe.

Lorsqu'on veut faire des injections dans la vessie, il faut avoir une *algalie* de deux pieces, entre lesquelles on ajuste un uretere de bœuf ou une trachée-artere de dindon, afin que la vessie ne souffre point de l'action de la seringue sur l'entrée du canal. *Voyez Planche X, fig. 8. (Y).*

ALGAROT *ou* ALGEROT *(poudre d')*, *Chymie & Thérapeutique. Voyez* ANTIMOINE, *Chymie.*

ALGAROTH, s. m. Victor Algaroth étoit un médecin de réputation de Vérone ; il est auteur d'un remede, qui est une préparation d'antimoine, qu'on nomme *poudre d'algaroth. Voyez* ANTIMOINE. *(M)*

*ALGARRIA (L'), province d'Espagne, dans la partie septentrionale de la nouvelle Castille.

§ ALGARVE *ou* ALGARBE, *Géogr.*, province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana, & au sud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle est, que trente à trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, dont la capitale est Faro. On y compte douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, est le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche assez abondante. *(C. A.)*

*ALGATRANE, s. f. sorte de poix qu'on trouve à la pointe de Sainte-Hélene, dans la baie. On dit que cette matiere bitumineuse sort liquide d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-dessus du montant de la mer ; qu'elle bouillonne ; qu'elle se durcit comme de la poix, & qu'elle devient ainsi propre à tous les usages de la poix.

ALGEBRAIQUE, adj. est la même chose qu'*algébrique. Voyez* ALGÉBRIQUE.

ALGEBRE, s. f., *Ordre encyclopédique, Entendement, Raison, Science de la nature, Science des êtres réels, des êtres abstraits, de la quantité ou Mathématiques, Mathématiques pures, Arithmétique, Arithmétique numérique, & Algebre*, c'est la méthode de faire en général le calcul de toutes sortes de quantités, en les représentant par des signes très-universels. On a choisi pour ces signes les lettres de l'alphabet, comme étant d'un usage plus facile & plus commode qu'aucune autre sorte de signes. Ménage dérive ce mot de l'arabe *Agiabarat*, qui signifie le *rétablissement d'une chose rompue*, supposant faussement que la principale partie de l'*algebre* consiste dans la considération des nombres rompus. Quelques-uns pensent avec M. d'Herbelot, que l'algebre prend son nom de Geber, philosophe chymiste & mathématicien célebre, que les Arabes appellent *Giaber*, & que l'on croit avoir été l'inventeur de cette science ; d'autres prétendent que ce nom vient de *gefer*, espece de parchemin fait de la peau d'un chameau, sur lequel Ali & Giafur Sadek écrivirent en caracteres mystiques la destinée du mahométisme, & les grands évènemens qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde ; d'autres

Digitized by Google

le détivent du mot *geber*, dont avec la particule *al* on a formé le mot *algebre*, qui eſt purement arabe, & ſignifie proprement *la réduction des nombres rompus en nombres entiers*; étymologie qui ne vaut gueres mieux que celle de Ménage. Au reſte il faut obſerver que les Arabes ne ſe ſervent jamais du mot *algebre* ſeul pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot; mais ils ajoutent toujours le mot *macabelah*, qui ſignifie *oppoſition & comparaiſon*; ainſi *algebra-almacabelah* eſt ce que nous appellons proprement *algebre*.

Quelques auteurs définiſſent l'algebre l'*art de réſoudre les problèmes mathématiques*: mais c'eſt là l'idée de l'analyſe ou de l'art analytique plutôt que de l'*algebre*. *V.* ANALYSE.

En effet l'*algebre* a proprement deux parties: 1°. la méthode de calculer les grandeurs en les repréſentant par les lettres de l'alphabet: 2°. la maniere de ſe ſervir de ce calcul pour la ſolution des problèmes. Comme cette derniere partie eſt la plus étendue & la principale, on lui donne ſouvent le nom d'*algebre* tout court, & c'eſt principalement dans ce ſens que nous l'enviſagerons dans la ſuite de cet article.

Les Arabes l'appellent l'*art de reſtitution & de comparaiſon*, ou *l'art de réſolution & d'équation*. Les anciens auteurs Italiens lui donnent le nom de *regula rei & cenſus*, c'eſt-à-dire, la regle de la racine & du quarré: chez eux la racine s'appelle *res*, & le quarré, *cenſus*. *Voyez* RACINE, QUARRÉ. D'autres la nomment *arithmétique ſpécieuſe, arithmétique univerſelle, &c.*

L'*algebre* eſt proprement la méthode de calculer les quantités indéterminées; c'eſt une ſorte d'arithmétique par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues comme ſi elles étoient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme ſi elle étoit donnée; & par le moyen d'une ou de pluſieurs quantités données, on marche de conſéquence en conſéquence, juſqu'à ce que la quantité que l'on a ſuppoſé d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ces puiſſances, devienne égale à quelques quantités connues; ce qui fait connoître cette quantité elle-même. *Voyez* QUANTITÉ & ARITHMÉTIQUE.

On peut diſtinguer deux eſpeces d'*algebre*: la *numérique*, & la *littérale*.

L'*algebre numérale* ou *vulgaire* eſt celle des anciens algébriſtes, qui n'avoit lieu que dans la réſolution des queſtions arithmétiques. La quantité cherchée y eſt repréſentée par quelque lettre ou caractere: mais toutes les quantités données ſont exprimées en nombre. *Voy.* NOMBRE.

L'*algebre littérale* ou *ſpécieuſe*, ou la *nouvelle algebre*, eſt celle où les quantités données ou connues, de même que les inconnues, ſont exprimées ou repréſentées généralement par les lettres de l'alphabet. *Voyez* SPÉCIEUSE.

Elle ſoulage la mémoire & l'imagination en diminuant beaucoup les efforts qu'elles ſeroient obligées de faire, pour retenir les différentes choſes néceſſaires à la découverte de la vérité ſur laquelle on travaille, & que l'on veut conſerver préſentes à l'eſprit: c'eſt pourquoi quelques auteurs appellent cette ſcience *géométrie métaphyſique*.

L'*algebre ſpécieuſe* n'eſt pas bornée comme la *numérale*, à une certaine eſpece de problèmes: mais elle ſert univerſellement à la recherche ou à l'invention des théorèmes, comme à la réſolution & à la démonſtration de toutes ſortes de problèmes, tant arithmétiques que géométriques. *Voyez* THÉORÈME, *&c.*

Les lettres dont on fait uſage en *algebre* repréſentent chacune ſéparément des lignes ou des nombres, ſelon que le problème eſt arithmétique ou géométrique; & miſes enſemble elles repréſentent des produits, des plans, des ſolides, & des puiſſances plus élevées, ſi les lettres ſont en plus grand nombre: par exemple, en géométrie, s'il y a deux lettres comme *a b*, elles repréſentent un rectangle dont deux cotés ſont exprimés, l'un par la lettre *a* & l'autre par *b*; de ſorte qu'en ſe multipliant réciproquement elles produiſent le plan *a b*: ſi la même lettre eſt répétée deux fois, comme *a a*, elle ſignifie un quarré: trois lettres, *a b c*, repréſentent un ſolide ou un paralélipipede rectangle, dont les trois dimenſions ſont exprimées par les trois lettres *a*, *b*, *c*, ; la longueur par *a*, la largeur par *b*, la profondeur ou l'épaiſſeur par *c*; en ſorte que par leur multiplication mutuelle elles produiſent le ſolide *a b c*.

Comme dans les quarrés, cubes, &c.

Digitized by Google

puiſſances, &c. la multiplication des dimenſions ou degrés eſt exprimée par la multiplication des lettres, & que le nombre de ces lettres peut croître juſqu'à devenir trop incommode, on ſe contente d'écrire la racine une ſeule fois, & de marquer à la droite l'expoſant de la puiſſance, c'eſt-à-dire le nombre des lettres dont eſt compoſée la puiſſance ou le degré qu'il s'agit d'exprimer, comme a^2, a^3, a^4, a^5: cette derniere expreſſion a^5 veut dire la même choſe que *a* élevé à la cinquieme puiſſance; & ainſi du reſte. *Voyez* PUISSANCE, RACINE, EXPOSANT, &c.

Quant aux ſymboles, caracteres, &c. dont on fait uſage en *algebre*, avec leur application, &c. *Voyez les articles* CARACTERE, QUANTITÉ, &c.

Pour la méthode de faire les différentes opérations de l'*algebre*, *voyez* ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION, &c.

Quant à l'origine de cet art, nous n'avons rien de fort clair là deſſus: on en attribue ordinairement l'invention à Diophante, auteur grec, qui en écrivit treize livres, quoiqu'il n'en reſte que ſix. Xilander les publia pour la premiere fois en 1575; & depuis ils ont été commentés & perfectionnés par Gaſpard Bachet, ſieur de Meziriac, de l'académie françoiſe, & enſuite par M. de Fermat.

Néanmoins il ſemble que l'*algebre* n'a pas été totalement inconnue aux anciens mathématiciens, qui exiſtoient bien avant le ſiecle de Diophante: on en voit les traces en pluſieurs endroits de leurs ouvrages, quoiqu'ils paroiſſent avoir eu le deſſein d'en faire un myſtere. On en apperçoit quelque choſe dans Euclide, ou au moins dans Théon, qui a travaillé ſur Euclide. Ce commentateur prétend que Platon avoit commencé le premier à enſeigner cette ſcience. Il y en a encore d'autres exemple dans Pappus, & beaucoup plus dans Archimede & Apollonius.

Mais la vérité eſt que l'analyſe dont ces auteurs ont fait uſage, eſt plutôt géométrique qu'algébrique, comme cela paroit par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages; en ſorte que l'on peut dire que Diophante eſt le premier & le ſeul auteur parmi les Grecs qui ait traité de l'*algebre*. On croit que cet art a été fort cultivé par les Arabes: on dit même que les Arabes l'avoient reçu des Perſes, & les Perſes des Indiens. On ajoute que les Arabes l'apporterent en Eſpagne; d'où, ſuivant l'opinion de quelques-uns, il paſſa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Luc Paciolo, ou Lucas à Burgo, cordelier, eſt le premier dans l'Europe qui ait écrit ſur ce ſujet: ſon livre, écrit en Italien, fut imprimé à Veniſe en 1494. Il étoit, dit-on, diſciple d'un Léonard de Piſe & de quelques autres dont il avoit appris cette méthode: mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Selon Paciolo, l'*algebre* vient originairement des Arabes: il ne fait aucune mention de Diophante; ce qui feroit croire que cet auteur n'étoit pas encore connu en Europe. Son *algebre* ne va pas plus loin que les équations ſimples & quarrées; encore ſon travail ſur ces dernieres équations eſt-il fort imparfait, comme on le peut voir par le détail que donne ſur ce ſujet M. l'abbé de Gua, dans un excellent mémoire imprimé parmi ceux de l'académie des ſciences de Paris 1741. *Voyez* QUARRÉ *ou* QUADRATIQUE, EQUATIONS, RACINE, &c.

Après Paciolo parut Stifelius, auteur qui n'eſt pas ſans mérite: mais il ne fit faire aucun progrès remarquable à l'*algebre*. Vinrent enſuite Scipion Ferrei, Tartaglia, Cardan, & quelques autres, qui pouſſerent cet art juſqu'à la réſolution de quelques équations cubiques: Bombelli les ſuivit. On peut voir dans la diſſertation de M. l'abbé de Gua que nous venons de citer, l'hiſtoire très-curieuſe & très exacte des progrès plus ou moins grands que chacun de ces auteurs fit dans la ſcience dont nous parlons: tout ce que nous allons dire dans la ſuite de cet article ſur l'hiſtoire de l'*algebre*, eſt tiré de cette diſſertation. Elle eſt trop honorable à notre nation pour n'en pas inférer ici la plus grande partie.

„Tel étoit l'état de l'*algebre* & de l'analyſe, lorſque la France vit naître dans ſon ſein François Viete, ce grand géometre, qui lui fit ſeul autant d'honneur que tous les auteurs dont nous venons de faire mention, en avoient fait enſemble à l'Italie.

„Ce que nous pourrions dire ici à ſon éloge, ſeroit certainement au-deſſous de ce qu'en ont dit déjà depuis long-temps les auteurs les plus illuſtres, même parmi

Digitized by Google

les Anglois, dans la bouche desquels ces louanges doivent être moins suspectes de partialité que dans celle d'un compatriote. *Voyez* ce qu'en dit M. Halley. *Transf. philos. n°.* 190, *art.* 2, *an.* 1687.

„ Ce témoignage, quelqu'avantageux qu'il soit pour Viete, est à peine égal à celui qu'Harriot, autre algébriste Anglois, rend au même auteur dans la préface du livre qui porte pour titre, *Artis analyticæ praxis.*

„ Les éloges qu'il lui donne sont d'autant plus remarquables, qu'on les lit à la tête de ce même ouvrage d'Harriot, où Wallis a prétendu appercevoir les découvertes les plus importantes qui se soient faites dans l'analyse, quoiqu'il lui eût été facile de les trouver presque toutes dans Viete, à qui elles appartiennent en effet pour la plupart, comme on le va voir.

„ On en peut entr'autres compter sept de ce genre.

„ La premiere, c'est d'avoir introduit dans les calculs les lettres de l'alphabet, pour désigner même les quantités connues. Wallis convient de cet article, & il explique au *chap. xiv* de son traité d'*algebre*, l'utilité de cette pratique.

„ La seconde, c'est d'avoir imaginé presque toutes les transformations des équations, aussi-bien que les différens usages qu'on en peut faire pour rendre plus simples les équations composées. On peut consulter là-dessus son traité *de recognitione æquationum*, aux pages 91 & suivantes, édit. de 1646, aussi-bien que le commencement du traité *de emendatione æquationum*, pag. 127 & suivantes.

„ La troisieme, c'est la méthode qu'il a donnée pour reconnoître par la comparaison de deux équations, qui ne différoient que par les signes, quel rapport il y a entre chacun des coefficiens qui leur sont communs, & les racines de l'une & de l'autre. Il appelle cette méthode *syncrisis*; & il l'explique dans le traité *de recognitione*, page 104 & suivantes.

„ La quatrieme, c'est l'usage qu'il fait des découvertes précédentes pour résoudre généralement les équations du quatrieme degré, & même celles du troisieme. *Voyez* le traité *de emendatione*, pag. 140 & 147.

„ La cinquieme, c'est la formation des équations composées par leurs racines simples, lorsqu'elles sont toutes positives, ou la détermination de toutes les parties de chacun des coefficiens de ces équations, ce qui termine le livre *de emendatione*, page 158.

„ La sixieme, & la plus considérable, c'est la résolution numérique des équations, à l'imitation des extractions de racines numériques, matiere qui fait elle seule l'objet d'un livre tout entier.

„ Enfin on peut prendre pour une septieme découverte ce que Viete a enseigné de la méthode pour construire géométriquement les équations, & qu'on trouve expliquée *pag.* 229 *& suivantes.*

„ Quoiqu'un si grand nombre d'inventions propres à Viete dans la seule analyse, l'ayent fait regarder avec raison comme le pere de cette science, nous sommes néanmoins obligés d'avouer qu'il ne s'étoit attaché à reconnoître combien il pouvoit y avoir dans les équations de racines de chaque espece, qu'autant que cette recherche entroit dans le dessein qu'il s'étoit proposé, d'assigner en nombre les valeurs ou exactes ou approchées de ces racines. Il ne considéra donc point les racines réelles négatives, non plus que les racines impossibles, que Bombelli avoit introduites dans le calcul; & ce ne fut que par des voies indirectes qu'il vint à bout de déterminer, lorsqu'il en eut besoin, le nombre des racines réelles positives. L'illustre M. Halley lui fait même avec fondement quelques reproches sur les regles qu'il donne pour cela.

„ Ce que Viete avoit omis de faire au sujet du nombre des racines, Harriot, qui vint bientôt après, le tenta inutilement dans son *Artis analyticæ praxis.* L'idée que l'on doit se former de cet ouvrage, est précisément celle qu'en donne sa préface; car pour celle qu'on pourroit en prendre par la lecture du traité d'*algebre* de Wallis, elle ne seroit point du tout juste. Non-seulement ce livre ne comprend point, comme Wallis voulioit l'insinuer, tout ce qui avoit été découvert de plus intéressant dans l'analyse lorsque Wallis a écrit; on peut même dire qu'il mérite à peine d'être regardé comme un ouvrage d'invention.

„ Les abrégés que Harriot a imaginés

dans l'*algebre*, ſe réduiſent à marquer les produits de différentes lettres, en écrivant ces lettres immédiatement les unes après les autres : (car nous ne nous arrêterons point à obſerver avec Wallis, qu'il a employé dans les calculs les lettres minuſcules au lieu des majuſcules.) Il n'a point ſimplifié les expreſſions où une même lettre ſe trouvoit pluſieurs fois, c'eſt-à-dire, les expreſſions des puiſſances, en écrivant l'expoſant à coté. On verra bientôt que c'eſt à Deſcartes qu'on doit cet abrégé, ainſi que les premiers élémens du calcul des puiſſances, découverte qui en étoit la ſuite naturelle, & qui a été depuis d'un ſi grand uſage.

„Qnand à l'analyſe, le ſeul pas qu'Harriot paroiſſe proprement y avoir fait, c'eſt d'avoir employé dans la formation des équations du 3e & du 4e degré, les racines négatives, & même des produits de deux racines impoſſibles ; ce que n'avoit point fait Viete dans ſon dernier chapitre *de emendatione* : encore trouve-t-on ici une faute ; c'eſt que l'auteur forme les équations du 4e degré, dont les quatre racines doivent être tout à la fois impoſſibles, par le produit de $be+aa=o$, & $df+aa=o$, ce qui n'eſt pas aſſez général, les quatre racines ne devant pas être tout à la fois ſuppoſées des imaginaires pures, mais tout au plus deux imaginaires pures, & deux mixtes imaginaires. „

M. l'abbé de Gua fait encore à Harriot pluſieurs autres reproches, qu'on peut lire dans ſon mémoire.

„ Il n'eſt preſqu'aucune ſcience qui n'ait dû au grand Deſcartes quelque degré de perfection ; mais l'*algebre* & l'analyſe lui ſont encore plus redevables que toutes les autres. Vraiſemblablement il n'avoit point lu ce que Viete avoit découvert dans ces deux ſciences, & il les pouſſa beaucoup plus loin. Non-ſeulement il marque, ainſi qu'Harriot, les produits de deux lettres, en les écrivant à la ſuite l'une de l'autre ; mais il ajoute à cela l'expreſſion du produit de deux polynomes, en ſe ſervant du ſigne de la multiplication, & en tirant une ligne ſur chacun de ces polynomes en particulier, ce qui ſoulage beaucoup l'imagination. C'eſt lui qui a introduit dans l'*algebre* les expoſans, & qui a donné les principes élémentaires de leurs calculs : c'eſt lui qui a imaginé le premier des racines aux équations, dans les cas mêmes où les racines ſont impoſſibles ; de façon que les imaginaires & les réelles rempliſſent le nombre des dimenſions de la propoſée : c'eſt lui qui a donné le premier des moyens de trouver les limites des racines des équations qu'on ne peut réſoudre exactement : enfin il a beaucoup ajouté aux affections géométriques de l'*algebre* que Viete nous avoit laiſſées, en déterminant ce que c'eſt que les lignes négatives, c'eſt-à-dire, celles qui répondent aux racines des équations qu'il nomme *fauſſes* ; & en enſeignant à multiplier & à diviſer les lignes les unes par les autres. *Voyez le commencement de ſa géométrie.* Il forme, comme Harriot, les équations par la multiplication de leurs racines ſimples, & ſes découvertes dans l'analyſe pure ſe réduiſent principalement à deux. La premiere, d'avoir enſeigné combien il ſe trouve de racines poſitives ou négatives dans les équations qui n'ont point de racines imaginaires. *Voyez* RACINE. La ſeconde, c'eſt l'emploi qu'il fait de deux équations du ſecond degré à coefficiens indéterminés, pour former par leur multiplication une équation qui puiſſe être comparée terme à terme avec une propoſée quelconque du quatrieme degré, afin que ces comparaiſons différentes fourniſſent la détermination de toutes les déterminées qu'il avoit priſes d'abord, & que la propoſée ſe trouve ainſi décompoſée en deux équations du ſecond degré, faciles à réſoudre par les méthodes qu'on avoit déjà pour cet effet. *Voyez ſa géométrie, p. 89, édit. d'Amſt. ann.* 1649. Cet uſage des indéterminées eſt ſi adroit & ſi élégant, qu'il a fait regarder Deſcartes comme l'inventeur de la méthode des indéterminées ; car c'eſt cette méthode qu'on a depuis appellée & qu'on nomme encore aujourd'hui proprement l'*analyſe de Deſcartes* ; quoiqu'il faille avouer que Ferrei, Tartaglia, Bombelli, Viete ſur-tout, & après lui Harriot, en euſſent eu connoiſſance.

„ Pour l'analyſe mixte, c'eſt-à-dire l'application de l'analyſe à la géométrie, elle appartient preſqu'entiérement à Deſcartes, puiſque c'eſt à lui qu'on doit in-

Digitized by Google

conteſtablement les deux découvertes qui en ſont comme la baſe. Je parle de la détermination de la nature des courbes par les équations à deux variables, *p.* 26, & de la conſtruction générale des équations du troiſieme & du quatrieme degré, *p.* 95. On peut y ajouter l'idée de déterminer la nature des courbes à double courbure par deux équations variables, *p.* 74; la méthode des tangentes, qui eſt comme le premier pas qui ſe ſoit fait vers les infiniment petits, *p.* 46; enfin la détermination des courbes propres à réfléchir ou à réunir par réfraction en un ſeul point les rayons de lumiere; application de l'analyſe & de la géométrie à la phyſique, dont on n'avoit point vu juſqu'alors d'auſſi grand exemple. Si on réunit toutes ces différentes productions, quelle idée ne ſe formera t-on pas du grand homme de qui elles nous viennent! & que ſera-ce en comparaiſon de tout cela, que le peu qui reſtera à Harriot, lorſque des découvertes que Wallis lui avoit attribuées ſans fondement, dans le *chap.* 53 de ſon *algebre hiſtorique & pratique*, on aura ôté, comme on le doit, ce qui appartient à Viete ou à Deſcartes, ſuivant l'enumération que nous en avons faite?

„ Outre la détermination du nombre des racines vraies ou fauſſes, c'eſt-à-dire poſitives ou négatives, dans les équations de tous les degrés qui n'ont point de racines imaginaires, Deſcartes a mieux déterminé qu'on n'avoit fait juſqu'alors le nombre & l'eſpece des racines des équations quelconques du troiſieme & du quatrieme degré, ſoit au moyen des remarques qu'il a faites ſur les formules algébriques, ſoit en employant à cet uſage, différentes obſervations ſur les conſtructions géométriques.

„Ce dernier ouvrage, qu'il avoit néanmoins laiſſé imparfait, a été perfectionné depuis peu-à-peu par différens auteurs, Debaune, par exemple; juſqu'à ce que l'illuſtre M. Halley y ait mis, pour ainſi dire, la derniere main dans un beau mémoire inſéré dans les *Tranſactions philoſophiques*, n°. 190, *art.* 2, *an.* 1687, & qui porte le titre ſuivant: *De numero radicum in æquationibus ſolidis ac biquadraticis, ſive tertiæ ac quartæ poteſtatis, earumque limitibus tractatulus.*

„ Quoique Newton fût né dans un temps où l'analyſe paroiſſoit déja preſque parfaite; cependant un ſi grand génie ne pouvoit manquer de trouver à y ajouter encore. Il a donné en effet ſucceſſivement dans ſon arithmétique univerſelle: 1°. une regle très-élégante & très-belle pour connoître les cas où les équations peuvent avoir des diviſeurs rationels, & pour déterminer dans ces cas quels polynomes peuvent être ces diviſeurs: 2°. une autre regle pour reconnoître dans un grand nombre d'occaſions combien il doit ſe trouver de racines imaginaires dans une équation quelconque: une troiſieme pour déterminer d'une maniere nouvelle les limites des équations; enfin une quatrieme qui eſt peu connue, mais qui n'en eſt pas moins belle, pour découvrir en quel cas les équations des degrés pairs peuvent ſe réſoudre en d'autres degrés inférieurs, dont les coefficiens ne contiennent que de ſimples radicaux du premier degré.

„ A cela il faut joindre l'application des fractions au calcul des expoſans; l'expreſſion en ſuites infinies des puiſſances entieres ou fractionnaires, poſitives ou négatives d'un binome quelconque; l'excellente regle connue ſous le nom de *Regle du parallélogramme*; & au moyen de laquelle Newton aſſigne en ſuites infinies toutes les racines d'une équation quelconque; enfin la belle méthode que cet auteur a donnée pour interpoler les ſéries, qu'il appelle *methodus differentialis.*

„ Quant à l'application de l'analyſe à la géométrie, Newton a fait voir combien il y étoit verſé, non-ſeulement par les ſolutions élégantes de différens problêmes, qu'on trouve ou dans ſon arithmétique univerſelle, ou dans ſes principes de la philoſophie naturelle, mais principalement par ſon excellent traité *des lignes du troiſieme ordre. Voyez* COURBE. "

Voilà tout ce que nous dirons ſur le progrès de l'*algebre*. Les élémens de cet art furent compilés & publiés par Kerſey en 1671: l'arithmétique ſpécieuſe & la nature des équations ſont amplement expliquées & éclaircies par un grand nombre d'exemples différens: on y trouve toute la ſubſtance de Diophante. On y a ajouté pluſieurs choſes qui regardent la compoſition & la réſolution mathématique tirée de Ghetaldus. La même choſe a été exécutée depuis par Preſtet en 1694, &

Digitized by Google

par Ozanam en 1703. Mais ces auteurs ne parlent point, ou ne parlent que fort brièvement de l'application de l'*algebre* à la géométrie. Guisnée y a suppléé dans un traité écrit en françois, qu'il a composé exprès sur ce sujet, & qui a été publié en 1705 : aussi bien que le marquis de l'Hopital dans son *traité analytique des sections coniques*, 1707. Le *traité de la grandeur*, du P. Lamy de l'Oratoire, le premier volume de l'*analyse démontrée*, du P. Reyneau, & *la science du calcul*, du même auteur, sont aussi des ouvrages où l'on peut s'instruire de l'*algebre* : enfin M. Saunderson, professeur en mathématiques à Cambridge, & membre de la société royale de Londres, a publié un excellent traité sur cette matiere, en anglois, & en deux volumes *in*-4°. intitulé *Elemens d'algebre*. Nous avons aussi des élémens d'*algebre* de M. Clairaut, dont la réputation de l'auteur assure le succès & le mérite.

On a appliqué aussi l'*algebre* à la considération & au calcul des infinis ; ce qui a donné naissance à une nouvelle branche fort étendue du calcul algébrique ; c'est ce que l'on appelle *la doctrine des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *Voy.* FLUXIONS & DIFFÉRENTIEL. On peut voir à l'*article* ANALYSE, les principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Je me suis contenté dans cet article de donner l'idée générale de l'*algebre*, telle à-peu-près qu'on la donne communément ; & j'y ai joint, d'après M. l'abbé de Gua, l'histoire de ses progrès. Les savans trouveront à l'*article* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE, des réflexions plus profondes sur cette science, & à l'*art.* APPLICATION, des observations sur l'*application de l'algebre à la géométrie*. (*O*)

ALGEBRIQUE, adj. m. ce qui appartient à l'algebre. *Voyez* ALGEBRE.

Ainsi l'on dit *caractères* ou *symboles algébriques*, *courbes algébriques*, *solutions algébriques*. *Voyez.* CARACTERE, *&c.*

Courbe algébrique, c'est une courbe dans laquelle le rapport des abscisses aux ordonnées, peut-être déterminé par une équation *algébrique*. *Voyez* COURBE.

On les appelle aussi *lignes* ou *courbes géométriques*. *Voyez* GÉOMÉTRIQUE.

Les courbes *algébriques* sont opposées aux courbes *méchaniques* ou *transcendantes*. *V.* MÉCHANIQUE & TRANSCENDANT.

ALGÉBRISTE, s. m. se dit d'une personne versée dans l'algebre. *Voyez* ALGEBRE. (*O*)

ALGENEB ou ALGENIB, s. m. *terme d'astronomie* ; c'est le nom d'une étoile de la seconde grandeur au coté droit de Persée. *Voyez* PERSÉE. (*O*)

* ALGER, royaume d'Afrique dans la Barbarie, borné à l'est par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafilet, & terminé en pointe vers le midi. *Long.* 16, 26 ; *lat.* 34, 37.

*ALGER, ville d'Afrique dans la Barbarie, capitale du royaume d'Alger, vis-à-vis de l'isle Minorque. *Long.* 21, 203 *lat.* 36, 30.

* ALGESIRE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec port sur la côte du détroit de Gibraltar. On l'appelle aussi *le vieux Gibraltar*. *Long.* 12, 28 ; *lat.* 36.

*ALGHIER, ville d'Italie sur la côte occidentale de Sardaigne. *Long.* 26. 15 ; *lat.* 40, 33.

ALGOIDES, *ou* ALCOIDE. *Voyez* ALGUETTE.

ALGOL ou *tête de Meduse*, étoile fixe de la troisieme grandeur, dans la constellation de Persée. *Voyez* PERSÉE. (*O*)

* ALGONQUINS, peuple de l'Amérique septentrionale, au Canada ; ils habitent entre la riviere d'Ontonac & le lac Ontario.

ALGORITHME, s. m. *terme arabe*, employé par quelques auteurs, & singuliérement par les Espagnols, pour signifier *la pratique de l'algebre*. *V.* ALGEBRE.

Il se prend aussi quelquefois pour l'*arithmétique par chiffres*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

L'*algorithme*, selon la force du mot, signifie proprement l'*art de supputer avec justesse & facilité* : il comprend les six regles de l'arithmétique vulgaire. C'est ce qu'on appelle autrement *logistique nombrante* ou *numérale*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE, REGLE, *&c.*

Ainsi l'on dit l'*algorithme* des entiers, l'*algorithme* des fractions, l'*algorithme* des nombres sourds. *Voyez* FRACTION, SOURD, *&c.* (*O*)

*ALGOW, pays d'Allemagne, qui fait partie de la Souabe.

ALGUAZIL, s. m. *Hist. mod.*, en Espagne, est le nom des bas officiers de jus-

Digitized by Google

tice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magistrat ou du juge. *Alguazil* répond assez à ce que nous appellons ici *sergent* ou *exempt*. Ce mot est originairement arabe, comme plusieurs autres que les Espagnols ont conservé des Sarasins ou Mores, qui ont long-temps regné dans leur pays. (*G*)

ALGUE, s. f. en latin *alga*, *Bot.*, herbe qui naît au fond des eaux, & dont les feuilles ressemblent assez à celles du chien-dent: il y a quelques especes qui ont les feuilles déliées comme les cheveux, & très-longues. Tournef. *inst. rei herb. V.* PLANTE (*I*)

L'*algue* commune, *alga offic.* est une plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerranée; on s'en sert comme du kali. Elle est apéritive, vulnéraire & déficcative. On dit qu'elle tue les puces & les punaises. (*N*)

*ALGUEL, ville d'Afrique dans la province d'Hea, au royaume de Maroc.

ALGUETTE, s. f. *zannichellia*, genre de plante qui vient dans les eaux, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Venise, appellé *Zannichelli*. Ses fleurs sont de deux sortes, mâles & femelles, sans pétales: la fleur mâle est sans calice, & ne consiste qu'en une simple étamine dont le sommet est oblong, & a deux, trois ou quatre cavités. Les fleurs femelles se trouvent auprès de la fleur mâle, enveloppées d'une membrane qui tient lieu de calice: elles sont composées de plusieurs embryons, surmontés chacun d'un pistil. Ces embryons deviennent dans la suite autant de capsules oblongues, en forme de cornes convexes d'un coté, & plates ou même concaves de l'autre, qui toutes forment le fruit aux aisselles des feuilles. Chacun de ces capsules renferme une semence oblongue & à-peu-près de même figure qu'elle. Pontedera a décrit ce genre sous le nom d'*aponogeton*, *Anthолog. p.* 117. *Voy.* PLANTE. (*I*)

ALHAGI, s. m. plante à fleur papilionacée dont le pistil devient dans la suite un fruit ou une silique composée de plusieurs parties jointes, ou pour ainsi dire, articulées ensemble, & dont chacune renferme une semence faite en forme de rein. Ajoutez au caractere de ce genre, que ses feuilles sont alternes. Tournef. *Coroll. inst. rei herb. Voyez* PLANTE.

*ALHAGI, ou *agul* ou *almagi Arabibus*, *planta spinosa mannam rejipiens*. J.B. Cette plante s'éleve à la hauteur d'une coudée & plus; elle est fort branchue; elle est hérissée de tous cotés d'une multitude prodigieuse d'épines extrêmement pointues, foibles & pliantes. Sur ces épines naissent différentes fleurs purpurines; ces fleurs en tombant font place à de petites gousses longues, rouges, ressemblantes à celles du genêt piquant, & pleines de semences qui ont la même couleur que la gousse.

Les habitans d'Alep recueillent sur cette plante une espece de manne, dont les grains sont un peu plus gros que ceux de la coriandre.

Elle croît en buisson, & des branches assez rassemblées partent d'un même tronc dans un fort bel ordre, & lui donnent une forme ronde. Les feuilles sont à l'origine des épines; elles sont de couleur cendrée, oblongues & polygonales: sa racine est longue, & de couleur de pourpre.

Les Arabes appellent *tereniabin* ou *trangebin*, la manne de l'*alhagi*: on trouve cette plante en Perse aux environs d'Alep, & de Kaika, en Mésopotamie. Ses feuilles sont déficcatives & chaudes: ses fleurs purgent; on en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Ses feuilles & ses branches, dit M. Tournefort, se couvrent dans les grandes chaleurs de l'été, d'une liqueur grasse & onctueuse, & qui a à-peu-près la consistance de miel. La fraîcheur de la nuit la condense & la réduit en forme de grains: ce sont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'alhage*, & que les naturels du pays appellent *trangebin*, ou *tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris, ville de Perse, où on la réduit en pains assez gros, & d'une couleur jaune-foncée. Les grains les plus gros qui sont chargés de poussiere & de parcelles de feuilles desséchées, sont les moins estimés; on leur préfere les plus petits, qui cependant pour la bonté sont au-dessous de notre manne de Calabre.

On en fait fondre trois onces dans une infusion de feuilles de séné, que l'on donne aux malades que l'on veut purger.

*ALHAMA, ville d'Espagne au royaume de Grenade. *Long.* 14, 20; *lat.* 36, 50.

ALI, *Hist. des Califes. Hist. des sectes*

Digitized by Google

relig., fils d'Abu Thaleb, étoit cousin-germain de Mahomet, qui dans la suite le choisit pour son gendre; les Musulmans, pour relever sa gloire, disent qu'il fut le premier disciple du prophete, & même qu'il fit profession de l'islamisme dans le ventre de sa mere, qui le mit au monde dans le temple de la Mecque; ils ajoutent que par des impulsions secretes, il l'empêchoit de se prosterner devant les simulacres des faux dieux; ce fut ainsi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorsque Mahomet eut formé le dessein de déclarer son apostolat, *Ali* âgé de neuf ans fut choisi par cet imposteur pour être son lieutenant ou son vizir. Comme la secte naissante ne comptoit point encore de nombreux prosélytes, cette dignité n'imposoit point d'obligations qui exigeassent des lumieres & de l'expérience. C'est à cet âge que le cœur susceptible de toutes sortes d'impressions est ouvert à la séduction. *Ali* naturellement complaisant & docile, fut bientôt subjugué par le ton imposant du prophete. La gloire d'être associé aux fonctions de l'apostolat, facilita les progrès de la séduction, & quoiqu'il eut une conception vive & facile, quoiqu'il eut le goût de tous les arts, il tint sa raison captive sous le joug des préjugés. Sa soumission aux volontés du prophete, & son imbécille crédulité le firent regarder comme l'instrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naissante, dont l'auteur avoit coutume de dire: *Ali* est pour moi, & je suis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moyse: je suis la ville où la véritable science est renfermé, & *Ali* en est la porte.

Aussi-tôt que l'âge lui permit de faire l'essai de son courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuse qui se précipitoit dans les dangers, & sembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occasions les plus périlleuses, assuré que l'exemple de son courage transformoit les plus pusillanimes en héros. La religion qui devroit adoucir les mœurs, lui avoit inspiré une férocité brutale dans la guerre, dont il se dépouilloit dans la vie privée. Il sembloit qu'il eût deux natures. Guerrier cruel & sans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques, humain & compatissant. Ce fut sur-tout dans les combat particuliers qu'il signala son courage & son adresse. Il en sortit toujours vainqueur; les trophées les plus chers à son cœur, étoient les têtes de ses ennemis tombés sous ses coups. Son courage s'avilissoit par les ministeres dont le prophete avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper les têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un ministere de gloire & de noblesse, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naissance, les talens militaires & le mérite personnel appelloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point désigné de successeur, il semble qu'on devoit suivre l'ordre de la nature. Un si riche héritage fut envahi par une faction puissante, qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance; il n'étoit recommandable que par cette austérité de mœurs, qui en impose davantage que l'éclat & la solidité des talens, sur-tout dans la chaleur d'une secte naissante. *Ali* exclus d'une dignité si éminente, ne put dissimuler son ressentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire ressentir les effets. Ses partisans persisterent en secret à le reconnoître pour légitime calife, & Abu-Becre pour un usurpateur.

La même faction qui avoit déféré cette dignité à Abu-Becre, y éleva après sa mort le farouche Omar, qui né pour la guerre, la fit toujours par ses lieutenans. *Ali* privé pour la seconde fois du califat, souffrit cette injustice sans murmurer, & même il aida de ses conseils l'usurpateur, qui lui fut redevable de ses prospérités jusqu'au moment qu'il fut assassiné. Il ne désigna point son successeur, & lorsqu'on lui conseilla de nommer *Ali*, il répondit que ses mœurs n'étoient point assez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur sérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'esprit de révolte se répandit dans les provinces. Othman assiégé dans son palais par les rebelles, implora le secours d'*Ali* qui fut assez généreux pour oublier qu'il avoit été offensé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur présence en imposa aux rebelles; mais ces deux

Digitized by Google

princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profiterent de leur absence pour forcer les portes, & le calife fut assassiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en faveur d'*Ali*, dont l'ambition éteinte rejetta une dignité qu'il avoit autrefois sollicitée. Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de vizir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressemens de l'armée & du peuple qui le proclamoit successeur du prophete. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Ommiades, semoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontens qui lui prêterent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontens. Toute la Syrie se déclara pour Mohavia, chef de la famille des Ommiades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont *Ali* étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Basra; les peuples se rangent en foule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelle la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litiere, d'où elle exhortoit les soldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra fut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'*Ali* furent la proie du vainqueur.

Le calife, secondé des habitans de Cufor & de Medine, se présenta devant Basra où il trouva ses ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le signal du combat, l'armée d'*Ali*, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complete. Ayesha opposa une résistance opiniâtre: sa litiere étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner; soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée; mais leur courageuse défense ne put empêcher Ayesha de tomber au pouvoir du vainqueur, qui se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relégua dans sa maison de Medine où elle languit sans autorité, au milieu de l'abondance que le calife fut assez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du coté de la Syrie, où Mohavia se fit proclamer calife & prince des musulmans. *Ali* usa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de sa crainte & de sa foiblesse. Mohavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit secondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnues, qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les forces des musulmans se réunirent pour vuider cette importante querelle. L'armée d'*Ali* étoit de quatre vingt dix mille hommes, & son concurrent en comptoit cent vingt mille sous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne fut point décisif; quoique l'avantage fût pour *Ali*, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autrefois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort qu'il se jeta sur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha de verser tant de sang musulman, & il proposa à Mohavia de terminer leur différent par un combat singulier qui ne fut point accepté; on fit des dispositions pour un nouveau combat. Mohavia plus fécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: *voici le livre qui doit décider de tous nos différens: ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang musulman.* Ce stratagême eut le plus heureux succès. Les soldats d'*Ali* saisis d'un respect superstitieux refusent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait sonner la retraite. *Ali* consterné de se voir arracher une victoire certaine, est obligé de céder aux murmurateurs.

Mohavia convaincu de la capacité de son concurrent, parut adopter un système pa-

Digitized by Google

cifique, il se soumit aux décisions de deux arbitres. *Ali* rendoit son élection suspecte en la soumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne se croyoit plus libre au milieu de son armée, il répondit que ce n'étoit point à lui de décider, d'autant plus que son élection n'ayant point été son ouvrage, ce n'étoit point à lui d'en soutenir la légitimité. Il ne fut point consulté dans le choix des arbitres, & séduit par sa candeur il souscrivit au choix que son rival artificieux avoit dicté par le ministère de ses agens secrets. Amru, aussi dissimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choisirent Musa Al Asshari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes consentirent à s'éloigner pour laisser les suffrages plus libres. Ce fut sur les frontieres de la Syrie que ce fameux procès fut discuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractere qui sait se plier aux inclinations des autres pour les amener à son but, affecta des vues pacifiques, & persuada à son collegue que pour rétablir le calme, il étoit nécessaire de déposer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Musa ne soupçonnant aucun piege, consentit à ce projet, & aussi-tôt il monta sur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut là qu'il prononça la déposition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant sur le tribunal à son tour, dit: "Musulmans, vous venez d'entendre Musa déposer *Ali*; je souscris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défere cette dignité à Mohavia, qu'Othman a déclaré son successeur, & qui en effet en est le plus digne." Cet artifice grossier souleva tous les partisans d'*Ali*, qui avoient droit de se plaindre de cette décision. Les deux partis également aigris se frapperent réciproquement d'anathêmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la semence des haines qui se sont perpétuées jusqu'à ce jour entre les Turcs & les Persans. Les musulmans divisés se préparerent à soutenir leurs droits par les armes. Soixante mille renouvellerent leur serment de fidélité à *Ali*; mais les Kharegites qui jusqu'alors lui avoient été le plus affectionnés, l'abandonnerent sous prétexte qu'il avoit souscrit à un traité honteux, & qu'il avoit laissé au jugement des hommes une cause qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils se retirerent sur les bords du Tigre, où une foule de mécontens se joignit à eux. *Ali* informé qu'ils avoient rassemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que devenus persécuteurs de tous les musulmans, ils égorgeoient impitoyablement ceux qui ne pensoient pas comme eux, fit avancer son armée pour les combattre. Ce prince avare du sang de ses freres, fit planter un étendard hors de son camp, dont il fit un asyle sacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Plusieurs rebelles profiterent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en désespérés sur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui se déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent passés au fil de l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie se rangea sous l'obéissance d'*Ali*.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le solliciterent de marcher contre Mohavia. Le calife céda à leur empressement & fut camper près de Cufa. Les deux concurrens, au lieu d'engager une action décisive, se bornerent à dévaster les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du sang de leurs habitans. Le spectacle de tant de calamités affligeoit les véritables musulmans: trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant *Ali*, Mohavia & Amru, qu'ils refusoient de reconnoître pour imans. Ils se confirmerent dans leur dessein par des jeûnes. L'un se transporta à Damas, & frappa Mohavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre se rendit en Egypte, & s'introduisit dans la mosquée, où Amru avoit coutume de se trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui sauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troisieme des conjurés se rendit à Cufa pour assassiner *Ali*; le fanatique saisit le moment où le calife avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il associa à son crime deux scélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités

iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie; il n'eut que le temps de dire: "si je guéris, épargnez l'assassin; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu. „

On ignora long-temps le lieu où il avoit été d'abord inhumé; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur, qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophete, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Epoux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilége de la polygamie. Il eut de ces différens mariage quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour faire regner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaïtes, qui l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le Juif Abdallah, déserteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoit jamais *Ali*, sans lui dire: *tu es celui qui est*, c'est-à-dire, *tu es Dieu*. Les disciples de cet insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu; d'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, *Ali* & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphêmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par *Ali*, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue; toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siecle en siecle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejettons, pour exercer les fonctions du grand prophete.

Le nom de *shiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particuliérement les sectateurs d'*Ali*, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophete. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple, que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des foiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interprêtres & les ministres. Le schisme qui partage l'empire musulman en shiites & en sonnites, prit naissance sous le califat d'*Ali*. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran; les autres admettent les traditions qui furent insérées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman, comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent *Ali* au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophete: ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les temps des haines religieuses, qui ont infesté les champs de l'islamisme; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique, qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathêmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les,

Digitized by Google

habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens mahométans, sont de la secte d'*Ali*. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'*Ali* le fit appeller le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage de prophete lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien-aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeller *le distributeur de la lumiere*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimerent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui regnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la priere publique. Les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hussein, fils d'*Ali*, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite fonderent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'*Ali* nommé Mahomet, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain: on a de lui cent maximes ou sentences qui sont l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération: "gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres musulmans pour des opinions particulieres; celui qui se sépare de ses freres devient l'esclave du démon, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup.„ Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poëte; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ces talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (*T. N.*)

ALIATH, *Astr.*, c'est le nom que les Arabes donnoient à la premiere étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E; elle est appellée quelquefois *Slioth*, *Alioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (*M. de la Lande.*)

* ALIBANIES, f. f., toiles de coton qu'on apporte en Hollande des Indes orientales, par les retours de la compagnie.

ALIBI, f. m. *Jurispr.*, terme purement latin, dont on a fait un nom françois, qui s'emploie en style de procédure criminelle, pour signifier l'*absence de l'accusé* par rapport au lieu où on l'accuse d'avoir commis le crime ou le délit: ainsi alléguer ou prouver un *alibi*, c'est protester ou établir par de bonnes preuves, que lors du crime commis on étoit en un autre endroit que celui où il a été commis. Ce mot latin signifie littéralement *ailleurs*. (*H*)

* ALICA, espece de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, & cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, & les autres une préparation alimentaire; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'étoit que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fievre: prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort & le ventre resserré: prenez-le au contraire dans du vinaigre & de l'eau, si vous avez le ventre relâché & l'estomac foible. *Lib. III, cap. xj.* Rien de meilleur après la tisane, dit Arétée, *lib. I, de morb. acut. cap. x.* L'*alica* & la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût: mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une & de l'autre est simple; car il n'y entre que du miel. Le chondrus (& l'on prétend que *alica* se rend en grec par χόνδρος) est, selon Dioscoride, une espece d'épeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz, qui nourrit davantage & qui resserre. L'*alica* ressembleroit tout-à-fait au chondrus, s'il resserroit un peu

Digitized by Google

moins, dit Paul Æginete : (il s'enſuit de ce paſſage de Paul Æginete, que l'*alica* & le chondrus ne ſont pas tout-à-fait la même choſe.) On lit dans Oribaſe que l'*alica* eſt un froment dont on ne forme des alimens liquides qu'avec une extrême attention. Galien eſt de l'avis d'Oribaſe, & il dit poſitivement : " l'*alica* eſt un froment d'un ſuc viſqueux & nourriſſant,,. Cependant il ajoute : "la tiſane paroît nourriſſante. . . . mais l'*alica* l'eſt ,,. Pline met l'*alica* au nombre des fromens; après avoir parlé des pains, de leurs eſpeces, *&c.* il ajoute : " l'*alica* ſe fait de maïs; on le pile dans des mortiers de bois: on emploie à cet ouvrage des malfaiteurs: à la partie extérieure de ces mortiers eſt une grille de fer qui ſépare la paille & les parties groſſieres des autres : après cette préparation on lui en donne une ſeconde dans un autre mortier,,. Ainſi nous avons trois ſortes d'*alica* ; le gros, le moyen, & le fin ; le gros s'appelle *aphairema* ; mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. Pline diſtingue enſuite d'autres ſortes d'*alica*, & donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique ; & dit encore que l'*alica* eſt de l'invention des Romains, & que les Grecs euſſent moins vanté leur tiſane, s'ils avoient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaiſe conclut que l'*alica* & le chondrus ſont la même choſe ; avec cette différence, ſelon lui, que le chondrus n'étoit que l'*alica* groſſier, & que l'*alica* eſt une préparation alimentaire. On peut voir ſa diſſertation *de Homonym. hyleſ. iatr. c. lvij.*

ALICAIRES, ſ. f. *Hiſt. anc.*, *alicariæ*. On appelloit ainſi chez les Romains des femmes publiques, parce qu'elles ſe tenoient tous les jours à leurs portes pour attirer les débauchés. On les nommoit auſſi *proſtibulæ*, parce que les lieux infâmes qu'elles habitoient, étoient appellés *ſtabula*, & encore *cellæ*, ce qui les fit déſigner par le nom de *cellariæ*. (*G*)

*ALICANTE, ville d'Eſpagne au royaume de Valence, & ſur le territoire de Céguta. Elle eſt ſur la Méditerranée, & dans la baie de ce nom. *Long.* 17, 48; *lat.* 38, 14.

*ALICATA, ville de Sicile dans une eſpece d'iſle près de la mer. *Long.* 31, 37; *lat.* 37, 11.

ALICATE, ſ. f. *Peint. en émail*, c'eſt une eſpece de pince dont ſe ſervent les émailleurs à la lampe, & que les orfèvres & autres ouvriers appellent *bruxelles*. *Voyez* BRUXELLES.

ALIDADE, ſ. f. *Géomét.* On appelle ainſi l'index ou la regle mobile, qui partant du centre d'un inſtrument aſtronomique ou géométrique, peut en parcourir tout le limbe, pour montrer les degrés qui marquent les angles avec leſquels on détermine les diſtances, les hauteurs, *&c.* Ce mot vient de l'arabe où il a la même ſignification. En grec & en latin on l'appelle ſouvent διοπτρα, *dioptra*, & encore *linea fiduciæ*, ligne de foi.

Cette piece porte deux pinnules élevées perpendiculairement à chaque extrémité. *V.* PINNULE, DEMI-CERCLE, *&c.* (*E*)

ALIDAME, *Canon.* c'eſt dans la machine à caneler les canons de fuſil, une eſpece d'aiguille qui ſe meut ſur le cadran de cette machine, & qui indique à l'ouvrier, lorſqu'il a travaillé un des pans de ſon canon, de combien il doit le tourner, pour que la canelure qu'il va commencer ſoit aux autres dans le rapport demandé: pour qu'elle ſoit, par exemple, égale, ou qu'elle ſoit double de celle qui précede. *V. l'article* CANON, pour l'uſage de cette piece.

ALIÉATIQUE, ſorte de poids anciennement uſité en Arabie. *V.* POIDS. (*G*)

ALIÉNABLE, adject. *Juriſprudence*, terme de droit, ſe dit des choſes dont l'aliénation eſt permiſe : telles ſont toutes celles qui ſont dans le commerce civil.

ALIÉNATION, ſ. f. *Juriſp.*, eſt un terme général qui ſignifie tout acte par lequel on ſe dépouille de la propriété d'un effet, pour la transférer à un autre. Telles ſont la vente, la donation, *&c.*

L'*aliénation* en général eſt libre & permiſe à tout propriétaire : cependant un mineur ne ſauroit aliéner valablement ſon bien ſans y être autoriſé par juſtice. L'*aliénation* des terres de la couronne eſt toujours cenſée faite avec faculté perpétuelle de rachat.

Le concile de Latran, tenu en 1123, défend aux bénéficiers d'aliéner leur bénéfice, prébende, ou autre bien eccléſiaſtique.

Le bail emphytéotique eſt une eſpece d'*aliénation*.

Le bail à ferme de plus de neuf ans, paſſe auſſi pour *aliénation*. *Voyez* BAIL.

On tient cette maxime en droit, que qui ne peut aliéner, ne sauroit obliger. (*H*)

ALIES, *Hist. nat.*, fêtes d'Apollon ou du Soleil, établies à Athenes. (*G*)

ALIGNEMENT, s. m. est la situation de plusieurs objets dans une ligne droite. *Voyez* ALIGNER. (*O*)

ALIGNEMENT, *terme d'Architecture.* Lorsque les faces de deux pavillons ou de deux bâtimens séparés à une certaine distance l'un de l'autre, ont la même saillie, & sont sur une même ligne droite, on dit qu'ils sont en *alignement.* Donner un *alignement*, c'est régler par des opérations fixes le devant d'un mur de face sur une rue. Prendre un *alignement*, c'est en faire l'opération. (*P*)

ALIGNER, v. act. n'est autre chose, en général, que placer plusieurs objets de maniere qu'ils soient tous dans une même ligne droite ou dans un même plan. *Voy.* LIGNE, PLAN, *&c.*

On *aligne* ordinairement en plaçant des jalons ou piquets, de maniere qu'en mettant l'œil assez près d'un de ces jalons, tous les autres qui suivent lui soient cachés. (*O*)

ALIGNER, *terme d'Architect.*; c'est réduire plusieurs corps à une même saillie, comme dans la maçonnerie quand on dresse les murs, & dans le jardinage quand on plante des allées d'arbres. Ils sont *alignés*, lorsqu'en les bornoyant ils paroissent à l'œil sur une même ligne. (*P*)

ALIGNER, *en Jardinage*, c'est tracer sur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appellés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des bosquets, des quinconces & autres pieces.

Il faut être trois ou quatre personnes pour porter les jalons, les changer, les reculer selon la volonté du traceur. On observera de se placer à trois ou quatre piés au-dessus du jalon; & en se baissant à sa hauteur & fermant un œil, mirer avec celui qui est ouvert tous les autres, de maniere qu'ils se couvrent tous suivant la tête du premier jalon, & de ceux qui sont posés dans le milieu & à l'autre extrémité. On ne doit point parler en travaillant, surtout dans les grandes distances, où la voix se perd aisément. Certains signes dont on conviendra, suffiront pour se faire entendre de loin: par exemple, si en *alignant* un jalon sur une ligne, il verse du côté gauche, il faut montrer avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redressé du côté droit, comme aussi pour le faire avancer ou reculer pour le mettre en alignement. Observez qu'il faut toujours en poser un à chaque bout de l'alignement, & les laisser même long-temps pour faciliter le plantage des arbres. *V.* JALON.

Un jour de pluie & venteux empêche de bien *aligner*. On met du linge & du papier pour discerner les jalons, & souvent on y appose un chapeau pour les mieux découvrir. (*K*)

ALIGNOUET, s. m. instrument de fer dont on se sert pour la fabrication des ardoises. Il a son extrémité supérieure quarrée comme la tête d'un marteau; il va toujours en diminuant comme un coin. Son extrémité inférieure se termineroit en taillant, comme l'extrémité tranchante d'un ciseau, si on n'y avoit pratiqué une entaille, qui y forme deux pointes. Quand une piece d'ardoise est bien séparée de son *banc*, on la jette dans la *foncée*. *Voyez* BANC & FONCÉE. On la fort de la carriere; & la premiere opération, qui consiste à la diviser par son épaisseur, s'exécute avec la *pointe*. *V.* POINTE. La pointe prépare une entrée à l'*alignouet*. On place l'*alignouet* dans l'entrée préparée par la pointe; on frappe sur l'*alignouet* avec un *pic moyen*, & la séparation de la piece d'ardoise se fait. *Voy.* PIC MOYEN & ARDOISE.

ALILAT, nom sous lequel les Arabes adoroient la lune, ou, selon d'autres, la planete de Vénus, que nous nommons *hesperus* le soir, & *phosphorus* le matin.

ALIMENS, s. m. pl. *en Droit*, signifient non-seulement la nourriture, mais aussi toutes les autres nécessités de la vie, & fort souvent même une pension destinée à fournir à quelqu'un ses besoins, qu'on appelle aussi par cette raison *pension alimentaire.*

Ainsi l'on dit que ses enfans doivent les *alimens* à leurs pere & mere, s'ils sont en nécessité, & un pere ou une mere à ses enfans, même naturels: un mari est obligé de nourrir & entretenir sa femme quand elle ne lui auroit point apporté de dot; comme la femme est obligée de fournir des *alimens* à son mari lorsqu'il n'a pas de quoi vivre: le beau-pere & la belle mere

Digitized by Google

ſont pareillement obligés d'en fournir à leur gendre & à leur bru; & le gendre & la bru à leur beau-pere ou leur belle-mere, tant que l'alliance dure.

Le pere n'eſt pas obligé de fournir des *alimens* à un enfant qu'il eſt dans le cas de déshériter; ni l'aïeul à ſes petits-enfans ſi leur pere s'eſt marié ſans ſon conſentement, à moins qu'il n'ait fait les ſommations reſpectueuſes.

Pour la faveur des *alimens*, il eſt défendu de faire aucune ſtipulation ſur les revenus à écheoir pour les éteindre ou les diminuer; on n'en admet point la compenſation. Les conteſtations pour cauſe d'*alimens* doivent être jugées ſommairement, & le jugement qui intervient doit être exécuté nonobſtant l'appel. Les *alimens* légués par teſtament ſont ordonnés par proviſion, ſi l'héritier eſt abſent ou qu'il differe d'accepter la ſucceſſion. Quand le prince accorde des lettres de ſurſéance, ils en ſont exceptés. Si les *alimens* ont été légués juſqu'à l'âge de puberté, elle eſt réputée pour ce cas ne commencer qu'à dix-huit ans.

C'eſt auſſi en conſéquence de la faveur que méritent les *alimens*, que le boulanger & boucher, & autres marchands de fournitures de bouche, ſont dans quelques juriſdictons préférés aux autres créanciers. (*H*)

ALIMENS (*les*), méritent une attention ſinguliere *dans la pratique de la médecine*; car on peut les regarder, 1°. comme cauſes des maladies lorſqu'ils ſont ou vicieux ou pris en trop grande quantité: 2°. comme remedes dans les maladies, ou comme faiſant partie du régime que doivent tenir les malades pour obtenir leur guériſon.

Des alimens conſidérés comme cauſe de maladies.

On peut conſidérer dans les *alimens* leur quantité, leur qualité, le temps de les prendre, les ſuites des *alimens* mêmes. Tous ces motifs peuvent faire enviſager les *alimens* comme cauſes d'autant de maladies, & tendent à prouver que ce n'eſt pas ſans raiſon que les plus grands médecins inſiſtent ſi fort ſur la diete dans la pratique ordinaire de la médecine.

I. La quantité trop grande des *alimens* devient la cauſe de nombre de maladies. En effet, les *alimens* amaſſés dans l'eſtomac en plus grande quantité qu'il n'en peut porter, cauſent à ce viſcere un grand travail: la digeſtion devient pénible, les deux orifices du ventricule ſe trouvent fermés de maniere que les *alimens* ne peuvent en ſortir; ce qui excite des cardialgies, des douleurs dans l'épigaſtre, des gonflemens des hypochondres, des ſuffocations qui ſont plus grandes lorſqu'on eſt couché ſur le dos & ſur le coté gauche, parce que le diaphragme étant horizontal, le poids & la plénitude de l'eſtomac l'emportent ſur la contraction de ce muſcle, & le ventricule ne ſe vuide que par des convulſions, ſans avoir changé le tiſſu des *alimens*; ce qui cauſe des diarrhées, des lienteries, &des coliques avec dyſenterie. S'il paſſe dans les vaiſſeaux lactées quelques parties de ces *alimens* indigeſtes & non diviſés, elles épaiſſiſſent le chyle, comme nous l'allons voir.

II. La qualité vicieuſe des *alimens* produit un effet encore plus dangereux: en ſe digérant ils ſe mêlent avec les humeurs à qui ils communiquent leurs mauvaiſes qualités. Ces qualités ſont l'alkaleſcence, l'acidité, la qualité rance, la viſcoſité, & la glutinoſité; toutes ces qualités méritent l'attention des praticiens, & ſont un des plus grands objets dans les maladies.

1°. Tous les *alimens* tirés du regne animal ſont alkalins, de même que toutes les plantes légumineuſes & cruciferes. Les chairs des animaux vieux ou fort exercés ſont encore plus alkalines. Les ſels volatils des parties des animaux s'exaltent de même que les huiles, & produiſent l'effet des alkalis volatils. *Voyez* ALKALI.

2°. L'acidité des *alimens* eſt occaſionnée par les fruits acides, les herbes, les fruits d'été, les boiſſons acides, le lait, les vins acides, l'eſprit-de-vin, la bierre & enfin toutes les ſubſtances où l'acide domine. Cette acidité produit des maladies dans ceux où les organes ſont trop foibles pour dénaturer ces acides, & empêcher leur effet pernicieux. *Voyez* ACIDE.

3°. La qualité rance des *alimens* eſt ſurtout remarquable dans les chairs falées, le lard, les graiſſes trop vieilles, de même que les huiles; elle eſt auſſi produite par le ſéjour trop long de ces *alimens* dans l'eſtomac ſans être digérés. Elle produit

Digitized by Google

les mêmes maladies que l'alkalinité des humeurs, & demande les mêmes remedes.

4°. L'acrimonie muriatique est produite par les *alimens* salés, les poissons, les chairs salées, la grande quantité de sel dans les *alimens*, & leur assaisonnement de trop haut goût : la quantité des épiceries & aromates engendre des maladies qui dépendent de l'acrimonie muriatique, telles que le scorbut des pauvres & des gens de mer, & le scorbut des gens oisifs, & sur-tout des riches & des gens de lettres. *Voyez* SCORBUT & ACRIMONIE.

5°. La viscosité & la glutinosité se trouvent dans les alimens durs, ténaces, compactes, dont le suc est muqueux, visqueux & comme de la colle ; tels sont les viandes dures, les extrémités des animaux, les peaux, les cartilages, les tendons ; telles sont les plantes légumineuses, les féves & les pois, les féves de marais, *&c.* Cette viscosité produit les maladies de l'épaississement & de la viscosité des humeurs ; l'obstruction des petits vaisseaux, les flatuosités, les coliques venteuses & souvent bilieuses avec diarrhées.

Mais ces différentes sortes d'*alimens* ne produisent ces effets qu'à raison de leur trop grande quantité ou de la disposition particuliere du tempérament : d'ailleurs le défaut de boisson suffisante ou même le trop de boisson servent encore à diminuer les forces des organes de la digestion.

III. Le temps de prendre les *alimens* influe sur leur altération. Si on les prend lorsque l'estomac est plein & chargé de crudité ou de salure, ils ne fervent que'à l'augmenter : lorsque l'estomac est vuide, & leur quantité immodérée ou leur qualité vicieuse, ils ne peuvent produire que des effets pernicieux.

Si on mange après une grande évacuation de sang, de semence, ou de quelqu'autre humeur, la digestion devient difficile à cause de la déperdition des esprits animaux.

Lorsque l'on mange dans le temps de la fievre, alors les sucs digestifs ne peuvent se séparer, par l'érétisme & la trop grande tension des visceres ; il se forme un nouveau levain qui entretient & augmente celui de la fievre.

La cure des maladies dont la cause est produite par les *alimens*, se réduit à enlever la salure qu'ils ont formée, à empêcher la régénération d'une nouvelle, & à fortifier l'estomac contre les effets produits ou par la quantité ou par la qualité des *alimens*.

Le premier moyen consiste à employer les émétiques : si l'estomac est surchargé, selon la nature & la force du tempérament, l'émétique est préférable aux purgatifs ; d'autant que ceux-ci mêlent une partie de la salure dans le sang, & que l'émétique l'emporte de l'estomac & purge seul ce viscere de la façon la plus efficace. Cependant c'est au médecin à examiner les cas, la façon & les précautions que demande l'émétique.

Le second moyen consiste à empêcher la salure ou les crudités de se former de nouveau ; les remedes les meilleurs sont le régime & la diete, qui consiste à éviter les causes dont on a parlé ci-dessus : ainsi on doit changer la quantité, la qualité des *alimens*, & les régler selon les temps indiqués par le régime. *Voyez* RÉGIME. (*N*)

* Si certains *alimens* très sains sont, par la raison qu'ils nourissent trop, des *alimens* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la santé de celui qui se porte le mieux. Il seroit peut-être très-difficile d'expliquer physiquement comment cela se fait, ce qui constitue ce qu'on appelle *le tempérament* n'étant pas encore bien connu, ce qui constitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas assez, ni par conséquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels & tels *alimens* & & tels & tels tempéramens. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, & qui se portent fort bien ; d'autres en boivent, & même avec excès, & ne s'en portent pas plus mal. Ce n'est pas un homme rare qu'un vieil ivrogne : mais comment arrive-t-il que celui-ci ferait enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faisoit même un usage modéré du vin, & qu'un autre qui s'enivre tous les jours parvienne à l'âge de quatre-vingt ans ? Je n'en sais rien ; je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse, & tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin sans en être incommodés, soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans

Digitized by Google

le vin un remede au vice de leur tempérament, & qui auroient beaucoup moins vécu s'ils avoient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très nuisibles: par exemple, le corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, & qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués; & jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelquel personnes pour les choses les meilleures & d'un goût le plus général; & celle du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus malsaines & les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence dans la nature un grand nombre de loix qui nous sont encore inconnues, & d'où dépend la solution d'une multitude de phénomenes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnoissons. Quoi qu'il en soit, on sait par des expériences incontestables, qu'entre ceux qui nous servent d'*alimens*, ceux qu'on soupçonneroit le moins de contenir des œufs d'insectes, en sont imprégnés, & que ces œufs n'attendent qu'un estomac, &, pour ainsi dire, un four propre à le faire éclorre. *Voyez Mém. de l'Acad.* 1730, *page* 217; & *Hist. de l'Acad.* 1707, *p.* 9, où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connoissoit, & qui se portoit bien, rendoit tous les jours par les selles depuis quatre ou cinq ans une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, & qu'il eût fait tous les remedes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux plus d'une aune & demie d'un ver plat divisé par nœuds: d'où l'on voit, conclut l'historien de l'Académie, combien il y a d'œufs d'insectes dans tous les *alimens*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires, que de tous les *alimens*, ceux qu'on tire des végétaux étoient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, & qui passe généralement pour la plus saine & la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée: mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diete est quelquefois le seul remede, ou trop foible, lorsque le malade extenué par une longue maladie a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage, & ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la sienne.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties: 1°. par la simple distillation au bain-marie, & sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer: 2°. il fait bouillir quatre autres onces de la même viande autant & dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire, pour n'en plus rien tirer; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, & il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagée de flegme & d'humidité: 3°. il analyse cet extrait, & sépare ces principes autant qu'il est possible: 4°. après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées, & il les analyse aussi.

La premiere partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande qui est le sujet des trois dernieres. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avoit de flegme dans la portion de viande qu'on a prise; ce que les autres parties de l'opération ne pourroient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par-là tout le flegme, ni un flegme absolument pur; il y en a quelques parties que le bain-marie n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; & ce qui s'enleve est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chymiques.

La chair de bœuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartilages ni membra-

Digitized by Google

nes, a donné les principes suivans : de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée seche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avoit l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif ; & le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée qui pesoit 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de reverbere, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesoit 1 gros 4 grains; puis 3 gros 46 grains de sel volatil &d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête-morte pesoit 3 gros 30 grains : c'étoit un charbon noir, luisant & léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées, & ont augmenté de poids : lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alkali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espece de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution de mercure par l'esprit de nitre, & seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légérement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié & laissée en digestion pendant un très-long temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une foible teinture : l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile ; la couleur qu'il a prise étoit rousse, & son odeur étoit fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit, en a développé une odeur urineuse : son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi ; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre ; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune : la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, & la cuisson répétée fix fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, & les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légere, on les a fait évaporer à feu lent; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, & il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectoit à l'air très-facilement, & qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait ; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, & 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée : j'entends par *gelée* une masse claire & tremblante.

L'extrait de bœuf qui pesoit 1 gros 56 grains analysé, a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en cristaux plats, formés pour la plupart en parallélipipedes. L'esprit & l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil, pesoient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourroit faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête-morte ou le charbon resté dans la cornue, étoit très-raréfié & très-léger ; il ne pesoit plus que fix grains : sa lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analy-

Digitized by Google

fées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires & qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, & mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tiré du bouillon. L'esprit qui étoit de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains; la tête-morte pesoit un gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf desséchées, elles étoient déja dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, puisqu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légérement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif; preuve qu'il y restoit encore une portion huileuse. On sait que les matieres sulphureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connoît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qui passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette viande, & qui paroît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet-d'inde; & voici la table du produit de ses expériences.

Chair de bœuf crue, distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.	Onc.	gros.	gr.
Quatre onces de chair de bœuf ont donné de premiere humidité	2	6	36
Bœuf séché au bain-marie	1	1	36
Total	4		

Extrait de bœuf bouilli.

Quatre onces de bœuf ont donné d'extrait	1	56	
Les fibres séchées	6	36	
Total	8	20	

	Onc.	gros.	gr.
Eau tirée par le bain-marie	2	6	36
A quoi il faut ajouter un second flegme, que le bain-marie n'a pu enlever		1	16
Total de l'humidité qui se trouve contenue dans 4 onces de chair de bœuf, 2 onces 7 gros 52 grains.			
Total	4		

Poids des masses de la chair de bœuf pour une livre.

Une livre de 16 onces contiendra En eau	11	6	64
En extrait		7	8
Fibres séchées	3	2	
Total	16		

Analyse de l'extrait de quatre onces de bœuf qui ont produit un gros 56 grains.

Sel volatil		1	2
Huile & esprit			38
Tête-morte ou charbon			6
Perte			10
Total		1	56

Analyse de six gros trente-six grains de fibres desséchées.

Sel volatil		2	
Esprit volatil			36
Tête-morte ou charbon		1	60
Perte		2	12
Total		6	36

Chair de veau crue.

EAU PREMIERE.			
Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6	54
Veau séché au bain-marie	1	1	18
Total	4		

Extrait de veau.

Quatre onces de veau ont produit d'extrait		2	30
Les fibres séchées		5	62
Eau par le bain-marie	2	6	54
Total	3	7	2
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever, ou la perte	1		70
Total	4		

Digitized by Google

	Onc.	gros.	gr.
Eau de la premiere évaporation	2	6	54
Eau de la seconde évaporation			70
Total	2	7	52

Poids des masses de la chair de veau pour une livre.

Une livre de 16 onc. contiendra En eau	11	6	64
En extrait	1	1	48
Fibres séchées	2	7	32
Total	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de veau, 2 gros 30 grains.

Sel volatil Huile & esprit	1	1	12
Tête-morte	1		
Perte			18
Total	2		30

Analyse de 5 gros 62 grains de fibres de veau desséchées.

Sel volatil	1		66
Huile & esprit	1		37
Tête-morte	2		18
Perte			13
Total	5		62

Chair de mouton distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6	30
Mouton séché au bain-marie	1	1	42
Total	4		

Extrait de mouton bouilli.

Quatre onces de mouton ont produit	2		58
Fibres séchées	5		69
Eau par le bain-marie	2	6	30
Total	3	7	4
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever			68
Total	4		

Poids des masses pour une livre.

Une livre de 16 onc. contiendra En eau	11	7	32
En extrait	1	3	16
Fibres séchées	3	7	24
Total	16		

	Onc.	gros.	gr.
Analyse de l'extrait de 4 onces de mouton, 2 gros 58 grains.			
Sel volatil	1		
Huile & esprit	1		
Tête-morte			54
Perte			4
Total	2		58

Analyse de 5 gros 60 grains de fibres desséchées.

Sel volatil & huile inséparable	3		12
Esprit			24
Tête-morte	2		
Perte			24
Total	5		60

Chair d'agneau : une livre de chair sans graisse.

Extrait difficile à sécher & toujours humide	1	1	39

Poulet : chair & os, 9 onces 4 gros 48 grains.

Eau	6	6	44
Extrait		7	36
Fibres charnues & os séchés après l'extrait	1	6	40
Total	9	4	48

Analyse de 7 gros 36 grains d'extrait de poulet.

Esprit, huile & flegme		4	15
Sel volatil & huile			58
Tête-morte		2	20
Perte			15
Total		7	36

Analyse des fibres desséchées du poulet, 6 gros 18 grains.

Esprit & huile épaisse		2	34
Sel volatil		1	
Tête-morte		1	6
Perte			50
Total		6	18

Analyse des os de poulet après l'ébullition, 3 gros 9 grains.

Esprit, huile & sel volatil			69
Tête-morte		2	8
Perte			4
Total		3	9

Digitized by Google

	Onc.	gros	gr.
Vieux coq, pesant 2 livres 2 onces 6 gros.			
Extrait gélatineux sec . .	4	7	66
Chapon : chair de chapon dégraissée, 1 liv. 2 onces 2 gros 48 grains.			
Extrait difficile à sécher .	1	5	
Pigeons de voliere : 2 pigeons pesant 14 onces.			
Extrait solide en tablettes .		7	35
Faisan : chair de faisan pesant 2 livres avec les os.			
Extrait mou	2	4	16
Fibres séchées avec les os .	9	2	32
Eau	20	1	24
Total . .	33		
Analyse de simple chair de faisan, 4 onces.			
Eau	2	6	36
Esprit & huile . .		4	
Sel volatil		2	36
Tête-morte . . .		2	48
Perte			24
Total . .	4		
Analyse de l'extrait de faisan, 1 gros 56 grains.			
Esprit & huile . .			46
Sel volatil			36
Tête-tête			8
Total . .		1	56
Fibres séchées de faisan sans os 6 gros 36 grains.			
Esprit, sel volatil, & huile épaisse		5	10
Tête-morte . . .		1	12
Perte			14
Total . . .		6	36
Perdrix : deux vieilles perdrix pesant 1 livre 2 onces 5 gros.			
Extrait huileux ou gras & humide	1	6	30
Poulet d'Inde : un poulet d'Inde, pesant 9 livres.			
Extrait gras & huileux, quoiqu'en tablettes . . .		12	43

	Onc.	gros	gr.
Cœur de veau.			
Deux cœurs de veau pesant 11 onces 4 gros, ont rendu d'extrait qui n'a pu se mettre en gelée, ni se sécher .		3	60
Foie de veau : un foie pesant 2 liv. 7 gros.			
Extrait qui s'humectoit . .	2	1	60
Pié de veau : huit piés pesant 6 livres 8 onces.			
Eaux . . . . . 3 liv.	5	4	45
Extrait gommeux & sec	8	3	27
Os humides au sortir du bouillon, avec cartilages 2	10		
Total 6	8		
Analyse d'une once d'extrait gommeux & sec de piés de veau.			
Esprit & huile . .		3	
Sel volatil . . .		2	18
Tête-morte . . .		2	25
Perte			29
Total . .	1		
Macreuses : deux macreuses du poids de 2 livres 7 onces.			
Extrait solide qui s'humecte au changement de temps . . . 2 liv.	1		50

Les doses d'extraits marquées dans ces tables, mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire qu'elles suppoſent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvoit s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, & les extraits qui en viendroient seroient moins forts. M. Geoffroy en les réduisant à ce pié ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diete auſtere des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumiſſion.

ALIMENT, ſ. m. *Phyſiologie*, eſt tout

Digitized by Google

ce qui peut se dissoudre & se changer en chyle par le moyen de la liqueur stomacale & de la chaleur naturelle, pour être ensuite converti en sang & servir à l'augmentation du corps, ou à en réparer les pertes continuelles. *V.* NOURRITURE, CHYLE, SANG, NUTRITION, *&c.* Ce mot est latin, & vient du verbe *alere*, nourrir.

Les premiers hommes ignoroient les vertus des viandes, des fruits, des plantes, des bêtes sauvages, de l'eau froide, *&c.* ils ont par conséquent dû faire bien des tentatives à leurs dépens. Tel *aliment* qui convient à un corps robuste, dérange, détruit un sujet foible & délicat: ce qui est sain dans un climat froid, ne l'est pas dans un pays chaud. Savoit-on tout cela autrefois? On usoit de choses dangereuses, parce qu'elles étoient inconnues, & cela arrive encore aux navigateurs dans les pays lointains. On sait que les soldats d'Antoine furent obligés en Assyrie de manger les racines qui se rencontroient; il s'en trouva de venimeuses qui les firent tomber dans le délire, au rapport du Plutarque; & Diodore de Sicile raconte que les Grecs à leur retour de l'expédition de Cyrus, se nourrirent pendant 24 heures du miel de la Colchide. Boerh. *comment.* (*L*)

ALIMENT DU FEU, *pabulum ignis*, signifie tout ce qui sert à nourrir le feu, comme les bois, les huiles, & en général toutes les matieres grasses & sulphureuses. *Voyez* FEU & CHALEUR. (*O*)

ALIMENTAIRE, adj. *Physiologie*, ce qui a rapport aux alimens ou à la nourriture. *V.* NOURRITURE, *&c.*

Les anciens médecins tenoient que chaque humeur étoit composée de deux parties; une *alimentaire*, & une *excrémentielle*. *V.* HUMEUR & EXCRÉMENT.

Conduit ALIMENTAIRE, est un nom que Tyson & quelques auteurs donnent à cette partie du corps, par où la nourriture passe depuis qu'elle est entrée dans la bouche, jusqu'à la sortie de l'anus, & qui comprend le gosier, l'estomac, les intestins. *V.* ESTOMAC, *&c.*

Morgagni regarde tout le conduit *alimentaire* (qui comprend l'estomac, les intestins, & les veines lactées) comme formant une seule glande, qui est de la même nature, qui a la même structure & les mêmes usages que les autres glandes du corps. *Voyez* GLANDE.

Chaque glande a ses vaisseaux déférens, secrétoires & excrétoires, & aussi son reservoir commun, où la matiere qui y est apportée reçoit sa premiere préparation par voie de digestion, *&c.*

Dans cette vaste & importante glande que forme le *conduit alimentaire*, le gosier & l'œsophage sont le vaisseau déférent; l'estomac est le réservoir commun; les veines lactées sont les vaisseaux secrétoires, autrement les conloirs; & les intestins depuis le pylore jusqu'à l'anus, sont le canal excrétoire. Ainsi les fonctions de cette glande, comme de toutes les autres, sont principalement quatre; savoir, la solution, la séparation, la secrétion, & l'excrétion.

Conduit alimentaire, s'entend aussi quelquefois du *canal thorachique*. *V.* THORACHIQUE. (*L.*)

Loi ALIMENTAIRE, *Jurisp.*, étoit une loi chez les Romains qui enjoignoit aux enfans de fournir la subsistance à leurs pere & mere. *V.* ALIMENS. (*H*)

ALIMENTAIRES, adj. pris subst., *Hist. anc.*, nom que donnoient les Romains à de jeunes garçons & de jeunes filles qu'on élevoit dans les lieux publics, comme cela se pratique à Paris dans les hopitaux de la Pitié, des Enfans-rouges, *&c.* Ils avoient comme nous des maisons fondées où l'on élevoit & nourrissoit des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, dont la dépense se prenoit ou sur le fisc, ou sur des revenus certains laissés par testament à ces établissemens, soit par les empereurs, soit par les particuliers. On appelloit les garçons *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit aussi souvent du nom des fondateurs & fondatrices de ces maisons. Jules Capitolin, dans la vie d'Antonin le pieux, rapporte que ce prince établit une maison en faveur des filles orphelines, qu'on appella Faustiniennes, *Faustinianæ*, du nom de l'impératrice épouse d'Antonin; & selon le même auteur, Alexandre Severe en fonda une autre pour des enfans de l'un & de l'autre sexe, qu'on nomma *Mamméens & Mammiennes*, du nom de sa mere Mammée: *Puellas & pueros, quemadmodum Antoninus Faustinianos instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* Jul. Capitol. *in Anton. & Sever.* (*G*)

A LINEA, *Gramm.*, c'est-à-dire, *in-*

Digitized by Google

cipe à lineâ, commencez par une nouvelle ligne. On n'écrit point ces deux mots *à lineâ*, mais celui qui dicte un discours où il y a divers sens détachés, après avoir dicté le premier sens, dit à celui qui écrit: *punctum... à lineâ*: c'est-à-dire, terminez par un point ce que vous venez d'écrire, laissez en blanc ce qui reste à remplir de votre derniere ligne; quittez-la, finie ou non finie, commencez-en une nouvelle; observant que le premier mot de cette nouvelle ligne commence par une capitale, & qu'il soit un peu rentré en dedans pour mieux marquer la séparation ou distinction des sens. On dit alors que ce nouveau sens est *à lineâ*, c'est-à-dire qu'il est détaché de ce qui précéde, & qu'il commence une nouvelle ligne.

Les *à lineâ* bien placés contribuent à la netteté du discours. Ils avertissent le lecteur de la distinction du sens. On est plus disposé à entendre ce qu'on voit ainsi séparé.

Les vers commencent toujours *à lineâ* & par une lettre capitale.

Les ouvrages en prose des anciens auteurs sont distingués par des *à lineâ*, cotés à la marge par des chiffres: on dit alors numéro 1, 2, 3, *&c.* on les divise aussi par chapitres, en mettant le numéro en chiffre romain.

Les chapitres des Institutes de Justinien sont aussi divisés par des *à lineâ*, & le sens contenu d'un *à lineâ* à l'autre s'appelle *paragraphe*, & se marque ainsi §. (*F.*)

* ALIPHE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de Volturne.

* *ALIPTÆ*, s. m. pl. *Hist. anc.*, du grec ἀλείφω, je frotte, nom des officiers chargés d'huiler & de frotter les athletes, sur-tout les luteurs & les pancratistes, avant que la lice fût ouverte.

* *ALIPTERION*, en latin *unctuarium*, s. m., *Hist. anc.*, étoit un des appartemens des thermes des anciens, dans lequel les athletes se rendoient pour se faire oindre par les officiers de palestre, ou se rendre ce service les uns aux autres. On appelloit encore cette chambre *ἀλεοτheſium*.

ALIQUANTES, adj. fém. Les parties *aliquantes* d'un tout sont celles qui répétées un certain nombre de fois ne font pas le tout complet, ou qui répétées un certain nombre de fois donnent un nombre plus grand ou plus petit que celui dont elles sont les parties *aliquantes*. *Voyez* PARTIE, MESURE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquantus* qui a la même signification.

Ainsi 5 est une partie *aliquante* de 12, parce que prise deux fois, elle donne un nombre moindre que 12; & que prise trois fois, elle en donne un plus grand.

Les parties *aliquantes* d'une livre ou vingt sous, sont:

3 *ſ.* Partie *aliquante*, composée d'un dixieme & d'un vingtieme.
6 composée d'un cinquieme & d'un dixieme.
7 composée d'un quart & d'un dixieme.
8 composée de deux cinquiemes.
9 composée d'un quart & d'un cinquieme.
11 composée d'une moitié & d'une vingtieme.
12 composée d'une moitié & d'un dixieme.
13 composée d'une moitié, d'un dixieme & d'un vingtieme.
14 composée d'une moitié & d'un cinquieme.
15 composée d'une moitié & d'un quart.
16 composée d'une moitié, d'un cinquieme & d'un dixieme.
17 composée d'une moitié, d'un quart & d'un dixieme.
18 composée d'une moitié & de deux cinquiemes.
19 composée d'une moitié, d'un quart, & d'un cinquieme.

Quant à la maniere de multiplier les parties *aliquantes*, *V.* MULTIPLICATION.

ALIQUOTES, adj. f. on appelle ainsi les parties d'un tout qui répétées un certain nombre de fois font le tout complet, ou qui prises un certain nombre de fois, égalent le tout. *Voyez* PARTIE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquotus* qui signifie la même chose.

Ainsi trois est une partie *aliquote* de 12, parce que prise quatre fois elle égale ce nombre.

Les parties *aliquotes* d'une livre ou vingt sous sont: 10 *ſ.* moitié de 20 sous.
5 quart.
4 cinquieme.
2 dixieme.
1 vingtieme.

Digitized by Google

6	*f.* 8	*d.* tiers.
3	4	fixieme.
2	6	huitieme.
1	8	douzieme.
1	4	quinzieme.
1	3	feizieme.
	10	vingt-quatrieme.
	5	quarante-huitieme.

Quant à la multiplication des parties *aliquotes*, *voyez l'article* MULTIPLICATION. *(E)*

ALISE, *Géogr. Hist.* cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célebre du temps des Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux & la dévotion des pélerins, qu'on est étouné de voir cet article si mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux événemens de la vie de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigny, Sémur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au-dessus de la plaine d'environ 250 toises de hauteur perpendiculaire: il est escarpé de toutes parts, & paroit comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pié étoit baigné des deux côtés par deux rivieres (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du coté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville: en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux; à l'est le mont de Grésigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la premiere attaque des Gaulois & leur plus grand carnage; au sud est le mont de Prévenelle; au sud-oueſt le mont Druaux, *à Druidibus*. Toutes ces circonstances, tirées de César déterminent l'emplacement d'*Alise*, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César après la prise de *Genabum* chez les Carnutes, après le sac d'*Avaricum* chez les Bituriges, & la levée du siége de *Gergovia*, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la riviere d'Armanson, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à *Alise*, où Vercingentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer sa liberté, arma 250000 hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siége opiniâtre, la ville se rendit, Vercingentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siége de cette place & sa prise comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit *Alise*, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs: Pline dit que ce fut dans cette ville que comença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en sortoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni: elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & S. Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigny. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant le Mont-saint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisieme aboutissoit à Sens; on la

ſuit depuis Sainte-Reine juſqu'au-delà de Fins, *Fines*, près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-deſſus de Périgni; elle reparoît entre Anci-le-Franc & Lérines juſqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui ſuivra la direction de l'ancienne chauſſée.

Une quatrieme voie deſcendoit au pont de Raccouſe, conduiſoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, paſſoit par Lucenay, Vilaines, Larrez, & par une ancienne ville nommée *Lan-ſur-Leigne*, ſituée ſur une éminence à demie lieue de Molême à l'oueſt, dont il ne ſubſiſte plus rien. J'ai ſuivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de pluſieurs voies publiques prouve qu'*Aliſe* ſe conſerva dans un état aſſez floriſſant ſous la domination romaine; ce fut le lieu du martyre de ſainte Reine, on ne ſait en quel-temps. On bâtit ſur ſon tombeau une égliſe, qui dans la ſuite devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigny, dans ſon teſtament de l'an 722, fait mention des égliſes de ſaint Andors de Saulieu & de ſainte Reine d'*Aliſe*, auxquelles il donne pluſieurs de ſes terres.

S. Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu après ſon retour de la grande-Bretagne, vers l'an 431, paſſa par *Aliſe* & logea chez un prêtre ſon ami, nommé *Senator*, au rapport de Conſtance, hiſtorien & diſciple de ce grand évêque.

A la chute de l'empire d'Occident *Aliſe* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Aleſienſis* ou *Aleſienſis*, d'où s'eſt formé le nom françois d'*Auſois*, depuis *Auxois* comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Semur en eſt maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occaſionnerent la tranſlation des reliques de ſainte Reine à Flavigny, l'an 864, du conſentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme ſur la vie de ſaint Germain d'Auxerre, vers ce même temps, aſſure qu'*Aliſa*, dont il tire le nom *ab alendo*,

quod alat præpingui pane colonos,

étoit dans un état de décadence & de ruine;

Te quoque Cæſareis futalis Aliſia caſtris... Nunc reſtant veteris tantùm veſtigia caſtri.

Aliſe étant ruinée, il reſta quelques habitations ſur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg auquel le nom d'*Aliſe* s'eſt conſervé.

Il eſt du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles le chauve en 877, en le détachant de Flavigny dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de ſainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit ſouffert le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait conſtruire au bas & à l'entour beaucoup de maiſons. Au coté gauche de la chapelle en entrant, eſt la célebre fontaine dont l'eau eſt ſi eſtimée. La reine n'en buvoit pas d'autre; le maréchal de Saxe en faiſoit beaucoup uſage en Flandre & à Paris, auſſi bien que les principaux officiers, en 1746 & 1747.

On la tranſporte par-tout; elle dure en bouteille dans toute ſa pureté, quinze à vingt ans: M. Jean Barbuot, médecin de Flavigny a fait en 1661, un petit traité latin ſur *les vertus admirables* de cette eau. M. Guérin publia, à Paris en 1702, in-12, une lettre touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges.

Par arrêt du conſeil, les cordeliers qui deſſervent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on tranſporte, & ils la diſtribuent gratis à ceux qui en boivent ſur les lieux: ils donnent à l'évêque d'Autun 600 livres ſur cette fontaine précieuſe. On en venoit boire autrefois de très-loin; on voit dans le *tome III* des lettres de M. de Buſſi, édit. de 1587, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichiſſoit le bourg, qui depuis qu'on la tranſporte eſt devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant 350 communians.

Tout le commerce eſt en chapelets, fleurs, bouquets artificiels, dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, ſont les plus dévots; la fête de ſainte Reine ſe célebre deux fois l'année. La premiere à la Trinité, la ſeconde, la plus ſolemnelle, le 7 de ſeptembre. Je puis certifier y avoir vu à cette derniere fête plus de 10000 ames.

C'eſt à la reine Anne d'Autriche, & aux libéralités de M. le duc de Longue-

Digitized by Google

ville, que les cordeliers doivent leur établissement en 1640: l'hopital qui est riche & considérable, doit le sien à M. Desnoyers bourgeois de Paris & à deux de ses amis, qui sous la direction de saint Vincent de Paul consacrerent leurs biens & leur vie au soulagement des pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes parts.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi avec édification par les sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucun vestige d'antiquité apparent. Le terrein de l'ancienne *Alise* est en terre labourable.

Nunc seges est ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lame, & quelquefois des morceaux de chaine d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs; un ecclésiastique, en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles. On ne laboure gueres sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. Un marchand du pays, M. Maillard, m'a assuré en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimetiere d'*Alise*, une inscription très-bien gravée sur une longue pierre, que l'on croit avoir été employée au couronnement d'un portique, élevé par un Gaulois au dieu Moritalgus, qui avoit été roi de Sens. La voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cordeliers, sur une fontaine:

TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS HONORIBUS APUD ÆDUOS ET LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO PORTICUM TESTAMENTO PONI JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ VIRGULINÆ UXORIS ET FILIARUM CLAUDIÆ PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.

Pour composer cet article on a consulté les commentaires de César, Pline, Florus, la notice des Gaules de Valois, la dissertation de M. Danville, en 1741; celle du pere l'Empereur, 1706; enfin je puis dire avoir vu moi-même le local, César à la main. (*C*)

ALISÉ, adj. *vents alisés*, *Physiq. & Marine*, sont certains vents réguliers qui soufflent toujours du même coté sur les mers, ou alternativement d'un certain coté & du coté opposé.

Les Anglois les appellent aussi *vents de commerce*, parce qu'ils sont extrêmement favorables pour ceux qui font le commerce des Indes.

Ces vents sont de différentes sortes; quelques-uns soufflent pendant 3 ou 6 mois de l'année du même coté, & pendant un pareil espace de temps du coté opposé; ils sont extrêmement communs dans la mer des Indes, & on les appelle *moussons*. *Voyez* MOUSSONS.

D'autre soufflent constamment du même coté; tel est ce vent continuel qui regne entre les deux tropiques, & qui souffle tous les jours le long de la mer d'orient en occident.

Ce dernier vent est celui qu'on appelle proprement *vent alisé*. Il regne toute l'année dans la mer Atlantique & dans la mer d'Ethiopie entre les deux tropiques; mais de telle maniere qu'il semble souffler en partie du nord-est dans la mer Atlantique, & en partie du sud-est dans la mer d'Ethiopie.

Aussi-tôt qu'on a passé les isles Canaries, à-peu près à la hauteur de 28 degrés de latitude septentrionale, il regne un vent de nord-est qui prend d'autant plus de l'est qu'on approche davantage des côtes d'Amérique, & les limites de ce vent s'étendent plus loin sur les côtes d'Amérique que sur celles d'Afrique. Ces vents sont sujets à quelques variations suivant la saison, car ils suivent le soleil; lorsque le soleil se trouve entre l'équateur & le tropique du cancer, le vent du nord-est qui regne dans la partie septentrionale de la terre, prend davantage de l'est, & le vent du sud-est qui regne dans la mer d'Ethiopie, prend davantage du sud. Au contraire, lorsque le soleil éclaire la partie méridionale de la terre, les vents du nord-est de la mer Atlantique prennent davantage du nord, & ceux du sud-est de la mer d'Ethiopie, prennent davantage de l'est.

Le vent général d'est souffle aussi dans la mer du sud. Il est vent de nord-est dans la partie septentrionale de cette mer, & de sud-est dans la partie méridionale: ces deux vents s'étendent de chaque coté de l'équateur

Digitized by Google

teur juſqu'aux 28 & 30e degrés. Ces vents ſont ſi conſtans & ſi forts, que les vaiſſeaux traverſent cette grande mer depuis l'Amérique juſqu'aux isles Philippines, en dix ſemaines de temps ou environ; car ils ſouffient avec plus de violence que dans la mer du Nord & dans celle des Indes. Comme ces vents regnent conſtamment dans ces parages ſans aucune variation & preſque ſans orages, il y a des marins qui prétendent qu'on pourroit arriver plus tôt aux Indes, en prenant la route du détroit de Magellan par la mer du Sud, qu'en doublant le cap de Bonne-Eſpérance, pour ſe rendre à Java, & delà à la Chine. Muſſch. *Eſſ. de Phyſ.*

Ceux qui voudront avoir un plus ample détail ſur ces ſortes de vents, peuvent conſulter ce qu'en ont écrit M. Halley & le voyageur Dampierre. Ils pourront auſſi avoir recours au *chapitre ſur les vents*, qui ſe trouve à la fin de l'*eſſai de phyſique* de M. Muſſchenbroek, ainſi qu'aux *traités* de M. Mariotte, *ſur la nature de l'air & ſur le mouvement des fluides*.

Pour ce qui eſt des cauſes phyſiques de tous ces vents, *Voyez* VENT.

Le docteur Liſter, dans les *Tranſ. phil.*, a ſur la cauſe de ces vents une opinion ſinguliere. Il conjecture que les vents tropiques ou mouſſons naiſſent en grande partie de l'haleine ou du ſouffle qui ſort d'une plante marine appellée *ſargoſſu* ou *lenticula marina*, laquelle croît en grande quantité depuis le 36^{d} juſqu'au 18^{d} de latitude ſeptentrionale, & ailleurs ſur les mers les plus profondes: "car, dit-il, la matiere du vent qui vient du ſouffle d'une ſeule & même plante, ne peut être qu'uniforme & conſtante; au lieu que la grande variété d'arbres & de plantes de terre, fournit une quantité de vents différens; d'où il arrive, ajoute-t-il, que les vents en queſtion ſont plus violens vers le midi, le ſoleil réveillant ou ranimant pour lors la plante plus que dans une autre partie du jour naturel, & l'obligeant de ſouffler plus fort & plus fréquemment. „ Enfin il attribue la direction de ce vent d'orient en occident, au courant général & uniforme de la mer; comme on obſerve que le courant d'une riviere eſt toujours accompagné d'un petit vent agréable qui ſouffle du même coté: à quoi l'on doit ajouter encore, ſelon lui, que chaque plante peut être regardée comme un héliotrope, qui en ſe penchant ſuit le mouvement du ſoleil, & exhale ſa vapeur de ce coté là; de ſorte que la direction des vents *aliſés* doit être attribuée en quelque façon au cours du ſoleil Une opinion ſi chimérique ne mérite pas d'être réfutée. *Voyez* COURANT.

Le docteur Gordon eſt dans un autre ſyſtême; & il croit que l'athmoſphere qui environne la terre & qui ſuit ſon mouvement diurne, ne la quitte point; ou que ſi l'on prétend que la partie de l'athmoſphere la plus éloignée de la terre ne peut pas la ſuivre, du moins la partie la plus proche de la terre ne l'abandonne jamais, de ſorte que s'il n'y avoit point de changemens dans la peſanteur de l'athmoſphere, elle accompagneroit toujours la terre d'occident en orient par un mouvement toujours uniforme & entiérement imperceptible à nos ſens. Mais comme la portion de l'athmoſphere qui ſe trouve ſous la ligne eſt extrêmement raréfiée, que ſon reſſort eſt relâché, & que par conſéquent ſa peſanteur & ſa compreſſion ſont devenues beaucoup moins conſidérables que celles des parties de l'athmoſphere qui ſont voiſines des poles, cette portion eſt incapable de ſuivre le mouvement uniforme de la terre vers l'orient, & par conſéquent elle doit être pouſſée du coté de l'occident, & cauſer le vent continuel qui regne d'orient en occident entre les deux tropiques. *V.* ſur tout cela l'*art.* VENT. (*O*)

* ALISMA, eſpece de doronic: cette plante jette de ſa racine pluſieurs feuilles ſemblables à celles du plantain, épaiſſes, nerveuſes, velues, & s'étendant à terre. Il ſort du milieu des feuilles une tige qui s'éleve d'un pié ou d'un pié & demi, velue, portant des feuilles beaucoup plus petites que celles d'en-bas, & à ſon ſommet une fleur jaune radiée comme celle du doronic ordinaire, plus grande cependant & d'une couleur d'or plus foncée. Sa ſemence eſt longuette, garnie d'une aigrette, âcre, odorante. Sa racine eſt rougeâtre, entourée de filamens longs, comme celle de l'ellébore noir, d'un goût piquant, aromatique & agréable. Ce doronic croît

Digitized by Google

aux lieux montagneux ; il contient beaucoup de sel & d'huile ; il est diurétique, sudorifique, quelquefois émétique : il dissout les coagulations du sang. Ses fleurs font éternuer : leur infusion arrête le crachement de sang. *Lemery.* Il y a entre cette description & celle d'Oribase des choses communes & d'autres qui different. Oribase attribue à l'*alisma* des propriétés singulieres, comme de guérir ceux qui ont mangé du lievre marin. Hofman dit qu'il est résolutif & vulnéraire, qu'il est bon dans les grandes chutes, & que les paysans le substituent avec succès à l'ellébore dans les maladies des bestiaux. Tournefort en distingue cinq especes : on en peut voir chez lui les descriptions, sur-tout de la quatrieme.

ALISO, *Géogr.*, le nom d'*Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Aliso*. Ainsi dans le diocese même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à un comté, à une ville & à une riviere.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis : Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Romains, rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchés réglés, & un tribunal pour décider les différends & rendre la justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp *Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso*, riviere ; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhous, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays confirment cette conjecture. *Voyez monumenta Paderbornenſia*, *in*-4°. 1714, *4e. édit.* par le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (*C*)

* § ALITERIUS, *Myth.* Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cérès *Aliterea*, parce que dans un temps de famine, ils avoient empêché les meuniers de voler la farine.

A LIVRE OUVERT, ou A L'OUVERTURE DU LIVRE. *Voyez* LIVRE, *Muſiq.* (*S*)

ALIX (*l'ordre du chapitre d'*), paroisse de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, a pour marque distinctive une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles ; au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge, hiéroglyphe du martyre, avec cette légende : *auſpice Galliarum patrono* ; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est *une vierge avec l'enfant Jeſus, émaillé en bleu, ſur une terraſſe de ſinople* ; la légende qui l'environne est, *nobilis inſignia voti.*

Ce chapitre composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse, par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle ; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. (*G. D. L. T.*)

§ ALIZIER, *Bot.*, en latin *cratægus*, en anglois *wild ſervice*, c'est-à-dire *ſorbier ſauvage*, en allemand *wilde ſpeyerlingbaum*. *Cratægus* vient des deux noms grecs κρατος, *force*, & αξ, αγος, *chevre*, parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alizier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

Caractere générique. Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine

Digitized by Google

d'étamines terminées par des ſommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie ſucculente ou farineuſe, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs ſont raſſemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous ſommes preſcrit; car il eſt impoſſible d'aſſigner entre les *aliziers*, les nefflers, les ſorbiers & les poiriers, des différences aſſez marquées & aſſez invariables pour qu'on ne puiſſe pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les coignaſſiers & peut-être les pommiers, ne préſentent dans leur réunion qu'une famille immenſe: la nature ſemble plutôt s'être attachée à conſerver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer ſur les traits caractériſtiques qui les différentient: n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces reſſemblances extérieures, de celles qui ſe trouvent dans les parties internes de ces arbres? Ne nous fait-elle pas ſoupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en eſt même déja né de nouvelles races? ou, ſuppoſé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce myſtere dont la connoiſſance ſeroit plus curieuſe qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le ſecours que nous pourrions tirer de la reſſemblance de ces arbres, ſoit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs ſexes, ſoit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit?

Il n'eſt preſque pas une eſpece de tous ces genres qui ne puiſſe ſe greffer ſur toutes les autres: j'en ai fait l'expérience; & ce moyen a des uſages que l'induſtrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde ſait que certains poiriers greffés ſur coignaſſiers, ſont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits ſont d'une qualité ſupérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs ſucs, que pour leur beauté & leur groſſeur.

D'autres eſpeces de poiriers, au contraire, s'accommodent mieux de l'*alizier*, du ſorbier, du nefflier & de l'azerolier: ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés ſur le poirier ſauvage. Veut-on groſſir le fruit du nefflier ou du ſorbier, on le greffe ſur poirier. S'agit-il d'obliger le ſorbier, dont le rapport eſt ſi tardif, à montrer ſon fruit de bonne heure, qu'on le greffe ſur l'épine blanche. Eſt-on preſſé de multiplier les eſpeces rares d'entre les épines & azeroliers d'ornement, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe ſur l'aubepin. Ces ſujets ſont fort propres auſſi à donner plus de vigueur & de hauteur aux amelanchiers & cotonaſters, qui ne ſont que de frêles arbuſtes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à obſerver la reſſemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences; mais comme ils ſont en grand nombre & qu'ils ont ſous eux quantité d'eſpeces, il faut les ſéparer pour le ſoulagement de la mémoire. C'eſt dans cette vue que nous nous bornons à tranſcrire les ſeuls *aliziers*, auxquels l'uſage le plus général a conſervé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que Linnæus a réuni ſous le genre des *cratægus*, l'oxyacantha, l'aronia, qui eſt l'azerolier de Provence, l'épine de Virginie, & d'autres eſpeces que nous réſervons pour l'*article* MESPILUS.

Eſpeces. 1. *Alizier* à feuilles ovales, inégalement dentelées, & velues par-deſſous.

Cratægus foliis ovatis, inæqualiter ſerratis, ſubtùs tomentoſis. Hort. Cliff. 187. *aria Dalechamp.*

White beam or white leaf-tere.

2. *Alizier* à feuilles cordiformes, ſeptangulaires, dont les lobes inférieurs ſont divergens.

Cratægus foliis cordatis, ſeptangulis, lobis infimis divaricatis. Linn. Sp. pl. 476. *Sorbus torminalis. Meſpilus apii folio.*

Wild or mapple leav'd ſervice, c'eſt-à-dire *ſorbier ſauvage ou à feuide d'érable.*

3. *Alizier* à feuilles ovales, oblongues, dentées, & vertes des deux côtés; *alizier* d'Italie.

Cratægus foliis oblongo-ovatis, ſerratis, utrinque virentibus.

Cratægus with an oblong ſaw'd leaf green on both ſides.

4. *Alizier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par-deſſous.

Digitized by Google

Alizier nain, *alizier* de Virginie, *alizier* à feuilles d'arboufier.

Cratægus foliis oblongo-ovatis, crenatis, subtùs argenteis.

Virginian cratægus with an arbutus leaf.

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbuftes* de M. Duhamel, qu'une eſpece qu'on ne puiſſe pas rapporter à celles-ci, c'eſt la ſuivante.

5. *Alizier* à feuilles arrondies, dentelées & blanches en deſſous, ou *alouche* de Bourgogne.

Cratægus folio ſubrotundo, ſerrato, ſubtùs incano. Inſt.

Je ſuis porté à croire que cette eſpece ne differe pas de celle que j'ai reçue ſous le nom d'*alizier de Fontainebleau*, & ſous celui d'*alizier à gros fruit*.

6. *Alizier* à feuilles plus rondes que longues, légérement découpées, blanchâtres & laineuſes des deux cotés.

Cratægus foliis ſubrotundis, leviter diſſectis, utrinque lanugineſis. Hort. Col.

Cette eſpece m'a été envoyée ſous le nom d'*alizier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alizier* que j'ai reçu ſous le nom d'*allier*. Le caractere lanugineux du deſſus de la feuille, n'eſt bien ſenſible que dans les jeunes feuilles.

7. *Alizier* à feuilles de pommier à écorce rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

Cratægus mali folio, cortice ſcabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *aliziers* & les poiriers, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui ſe trouvent à ſon centre, & qui contiennent chacun un pepin. Auſſi quelques-uns l'appellent-ils *alizier-poirier*. Pluſieurs pépiniériſtes le cultivent ſous le nom d'*azerolier à gros fruit*.

On le greffe avec ſuccès ſur l'*alizier* n°. 1, ſur l'épine & ſur le poirier. Il pouſſe médiocrement ſur l'*alizier*, & plus vigoureuſement ſur l'épine; ſur poirier il vient fort bien, végete ſobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, ſur-tout ſi l'on conſie ſon bourgeon à un poirier de beurré ou d'épargne.

Ce petit fruit eſt très-joli, & je le préférerois, pour le goût, aux ſorbes, aux neffles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'aſſez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui aſſignent une place dans le boſquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de ſon fruit doit le faire entrer dans la compoſition des boſquets d'été.

Les *aliziers* n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes uſages que l'eſpece précédente: le fruit du premier eſt d'un rouge éclatant, & celui du ſecond, d'un brun obſcur quand il mollit: alors il eſt aſſez bon à manger, & on le vend par bouquets ſur les marchés en Allemagne. Le premier ſe trouve plus ordinairemont dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le ſecond habite plus volontiers la plaine. Leur bois eſt fort dur, ſelon M. Duhamel; on en fait des alluchons, des fuſeaux dans les rouages des moulins: il eſt recherché par les tourneurs, & les menuiſiers en font la monture de leurs outils.

Lorſque le vent agite les rameaux de l'*alizier* n°. 1, il découvre le deſſous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoreſque: il vient fort bien de graines préparées & ſemées ſelon la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE: on les ſeme en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits *aliziers* ſont bien gouvernés, au bout de ſept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n°. 2 ſe multiplie de même; mais ſa graine ne leve pas auſſi aiſément ni auſſi abondamment, & les jeunes arbres ſont bien plus long-temps avant de pouvoir figurer: c'eſt pourquoi je conſeillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre piés de haut, provenus de graines ou de ſurgeons, & de les élever en pépiniere pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'*alizier* n°. 3, ainſi nous allons traduire ce que Miller en dit:

"Cet *alizier* croît de lui-même ſur le mont Baldus & dans d'autres parties montagneuſes de l'Italie: il s'éleve environ à vingt piés de haut, ſe diviſant

Digitized by Google

en plusieurs branches bien fournies de feuilles oblongues & dentées, disposées alternativement, & attachées à des pédicules très-courts : ses feuilles ont environ trois pouces de long sur un & demi de large ; elles sont d'un brun obscur des deux cotés. Les fleurs naissent au bout des branches par petits bouquets composés ordinairement de quatre ou cinq ; elles sont blanches, & bien plus petites que celles des especes précédentes : il leur succede des fruits de la grosseur de ceux de l'épine blanche, qui deviennent d'un brun obscur en mûrissant. Cette espece se multiplie comme les autres, mais elle demande une terre forte & profonde, autrement elle ne profite pas : elle résiste fort bien au froid. Elle est à présent fort rare en Angleterre. „

Le caractere exprimé dans la phrase de l'espece n°. 4, paroit convenir à un petit *alizier* que nous cultivons sous le nom d'*alizier de Virginie* ; cependant nous n'osons l'assurer, 1°. parce que la baie de notre *alizier* nain devient très-noire ; & Miller dit qu'elle est d'un pourpre très-foncé : 2°. parce qu'il ne paroit guere devoir s'élever au-dessus de trois ou quatre piés, & que Miller dit qu'elle s'éleve à six : 3°. parce que sa baie contient nombre de pepins, & que le caractere des *aliziers* est de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en soit, l'espece que nous cultivons est un très-joli arbuste, qui se charge vers la fin de mai d'assez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houppe d'étamines à sommets purpurins. Cette parure lui assigne une place sur les devans des massifs des bosquets de mai : le nombre prodigieux de baies noires & luisantes dont il est couvert sur la fin de juillet, doit le faire employer dans les bosquets d'été. On peut l'enter ou l'écussonner sur l'épine blanche, mais la greffe prend difficilement ; il pousse des branches si menues, qu'on peut à peine y trouver des scions ou des écussons convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'est que le sujet devient très-gros à proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui cause enfin la perte de cet arbuste, qui paroit d'ailleurs défectueux par cette disproportion.

C'est ce qu'on peut éviter en le greffant sur le cotonaster ou sur l'amélanchier, qui sont à-peu-près de la même taille que lui ; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la semence : c'est le seul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu susceptible. On prepare ses baies & on seme ses graines suivant la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE. Les plantules qui en proviennent font d'abord des progrès très-lents, mais la quatrieme année elles poussent avec vigueur.

J'ai greffé les *aliziers* n°. 5 & n°. 6 sur l'aria & sur l'épine blanche ; les écussons s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écussonner fort bas ; mais sur l'aria, qui est notre n°. 1, on peut poser l'écusson aussi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne soit pas sur une tige trop grêle. (*M. le Baron de Tschoudi.*)

ALK, s. m. *Hist. nat. Ornith.*, oiseau aquatique de la famille des uries, c'est-à-dire, de ceux qui ont comme l'urie ou le guillemot, trois doigts seulement, tous antérieurs & réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle *alk* en Norwege qui est son pays natal ; mais ce nom a subi divers changemens en passant chez divers peuples & divers auteurs. Eusebe Nieremberg l'appelle *alck*, l'Ecluse *alka*, Ray *alca*, les Anglois septentrionaux *auk*. En Suede on le connoit sous les noms de *tord* & *tord-mule*, en Angleterre sous ceux de *murre*, *ruck*, *ragonbill*. Klein l'appelle *plautus tonsor*, M. Linné *alca*, *torda*, *rostri fulcis 4, linea utrinque alta à rostro ad oculos. Systema naturæ*, *edit.* 12, *pag.* 210, *n°.* 1. Albin en a publié une figure passable, sous le nom d'*oiseau à bec tranchant*, *vol. III*, *pag.* 40, *pl. XXV.* Enfin M. Brisson en donne une description & une figure plus exactes sous la dénomination suivante : le pingoin, *alca, supernè nigra, infernè alba ; linea utrinque à rostro ad oculos candida ; gutture & colli inferioris parte suprema fulginosis ; remigibus minoribus albo in apice marginatis ; rectricibus nigricantibus .... alca. Ornith. vol. VI*, *pag.* 89, *pl. VIII*, *fig.* 1.

L'*alk* est un peu moins gros que le canard domestique, mesuré du bout du bec

Digitized by Google

à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & jusqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de son extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à sa base dix lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées dans leur situation naturelle, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorsqu'elles sont étendues, elles ont deux piés de vol. La longueur de sa queue est de deux pouces trois quarts, & le plus long de ses doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de son bec est des plus singulieres; il est si comprimé, si applati par les cotés, qu'il ressemble à un triangle; de sorte qu'il paroit avoir presqu'autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi bec supérieur est un peu crochu à son extrémité, & marqué sur chacun de ses cotés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu; de sorte qu'elle est arrondie en ovale.

En général cet oiseau est noir en dessus & blanc en dessous; mais on voit outre cela quelques mélanges. Ses joues sont traversées de chaque coté par une ligne blanche, étroite, qui partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque aile, les onze premieres sont noirâtres, avec une grande partie de leur coté intérieur gris blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité, de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou maron; les piés & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particulierement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous des rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

Remarque. Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pingpin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses priviléges, & notre *alk* conserve aussi le sien. *M. Adanson.*

ALKAHEST *ou* ALCAHEST, s. m. *Chym.*, est un menstrue ou dissolvant, que les alchimistes disent être pur, au moyen duquel ils prétendent résoudre entiérement les corps en leur matiere primitive, & produire d'autres effets extraordinaires & inexplicables. *Voyez* MENSTRUE, DISSOLVANT, &c.

Paracelse & Vanhelmont, ces deux illustres adeptes, déclarent expressément qu'il y a dans la nature un certain fluide capable de réduire tous les corps sublunaires, soit homogenes, soit hétérogenes, en la matiere primitive dont ils sont composés, ou en une liqueur homogene & potable, qui s'unit avec l'eau & les sucs du corps humain, & retient néanmoins ses vertus séminales, & qui étant remêlée avec elle-même, se convertit par ce moyen en une eau pure & élémentaire; d'où, comme se le sont imaginés ces deux auteurs, elle réduiroit enfin toutes choses en eau. *V.* EAU.

Le témoignage de Paracelse, appuyé de celui de Vanhelmont, qui proteste

avec ſerment qu'il poſſédoit le ſecret de l'*alkaheſt*, a excité les chymiſtes & les alchymiſtes qui les ont ſuivis, à chercher un ſi noble menſtrue. Boyle en étoit ſi entêté, qu'il avoue franchement qu'il aimeroit mieux poſſeder l'*alkaheſt*, que la pierre philoſophale même. *Voy.* ALCHYMIE.

En effet, il n'eſt pas difficile de concevoir que tous les corps peuvent venir originairement d'une matiere primitive qui ait d'abord été ſous une forme fluide. Ainſi la matiere primitive de l'or n'eſt peut-être autre choſe qu'une liqueur peſante, qui par ſa nature ou par une forte attraction entre ſes parties, acquiert enſuite une forme ſolide. *Voyez* OR. En conſéquence il ne paroît pas qu'il y ait rien d'abſurde dans l'idée d'un être ou matiere univerſelle, qui réſout tous les corps en leur être primitif.

L'*alkaheſt* eſt un ſujet qui a été traité par une infinité d'auteurs, tels que Pantaléon, Philalethe, Tachenius, Ludovic, &c. Boerhaave dit qu'on en pourroit faire une bibliotheque. Veidenfelt, dans ſon traité *de ſecretis adeptorum*, rapporte toutes les opinions que l'on a eues ſur cette matiere.

Le terme d'*alkaheſt* ne ſe trouve dans aucune langue en particulier; Vanhelmont dit l'avoir premierement remarqué dans Paracelſe, comme un terme qui étoit inconnu avant cet auteur; lequel dans ſon II livre *de viribus membrorum*, dit en parlant du foie: *eſt etiam alkaheſt liquor magnam hepatis conſervandi & confortandi*, &c. c'eſt-à-dire "il y a encore la liqueur *alkaheſt* qui eſt fort efficace pour conſerver le foie, comme auſſi pour guérir l'hydropiſie, & toutes les autres maladies qui proviennent des vices de ce viſcere, &c. "

C'eſt ce ſimple paſſage de Paracelſe qui a excité les chymiſtes à chercher l'*alkaheſt*; car dans tous les ouvrages de cet auteur, il n'y a qu'un autre endroit où il en parle, & encore il ne le fait que d'une maniere indirecte.

Or comme il lui arrive ſouvent le tranſpoſer les lettres des mots, & de ſe ſervir d'abréviations, & d'autres moyens de déguiſer ſa penſée, comme lorſqu'il écrit *mutratar* pour *tartarum*, *mutrin* pour *nitrum*, on croit qu'*alkaheſt* peut bien être auſſi un mot déguiſé; de-là quelques-uns s'imaginent qu'il eſt formé d'*alkali eſt*, & par conſéquent que c'eſt un ſel alkali de tartre volatiliſé. Il ſemble que c'étoit l'opinion de Glauber, lequel avec un pareil menſtrue fit en effet des choſes étonnantes ſur des matieres priſes dans les trois genres des corps, ſavoir, animaux, végétaux & minéraux; cet *alkaheſt* de Glauber eſt le nitre qu'on a rendu alkali, en le fixant avec le charbon.

D'autres prétendent qu'*alkaheſt* vient du mot allemand *algeiſt*, comme qui diroit *entiérement ſpirituenx* ou *volatil*; d'autres veulent qu'il ſoit pris de *ſaltzgeiſt*, c'eſt-à-dire *eſprit de ſel*; car le menſtrue univerſel doit être, à ce que l'on prétend, tiré de l'eau; & Paracelſe lui-même appelle le ſel, *le centre de l'eau*, où les métaux doivent mourir, &c.

En effet, l'eſprit de ſel étoit le grand menſtrue dont il ſe ſervoit la plupart du temps. Le commentateur de Paracelſe, qui a donné une édition latine de ſes œuvres à Delft, aſſure que l'*alkaheſt* eſt le mercure réduit en eſprit. Zwelfer jugeoit que c'étoit un eſprit de vinaigre rectifié de verd-de-gris; & Starkey croyoit l'avoir découvert dans ſon ſavon.

On a employé pour exprimer l'*alkaheſt* quelques termes ſynonymes & plus ſignificatifs: Vanhelmont le pere en parle ſous le nom d'*ignis aqua*, feu eau; mais il ſemble qu'en cet endroit il entend la liqueur circulée de Paracelſe, qu'il nomme *feu*, à cauſe de la propriété qu'elle a de conſumer toutes choſes, & *eau* à cauſe de ſa forme liquide. Le même auteur appelle l'alkaheſt *ignis gehennæ*, feu d'enfer, terme dont ſe ſert auſſi Paracelſe; il le nomme auſſi *ſummum & felicisſimum omnium ſalium*, "le plus excellent & le plus heureux de tous les ſels, qui ayant acquis le plus haut degré de ſimplicité, de pureté & de ſubtilité, jouit ſeul de la faculté de n'être point altéré ni affoibli par les ſujets ſur leſquels il agit, & de diſſoudre les corps les plus intraitables & les plus rebelles, comme les cailloux, le verre, les pierres précieuſes, la terre, le ſoufre, les métaux, &c. & d'en faire un véritable ſel de même poids que le corps diſſous; & cela avec la même facilité que l'eau chaude fait fondre la neige. Ce ſel, continue Vanhelmont, étant plus

Digitized by Google

fieurs fois cohobé avec le *ſal circulatum* de Paracelſe, perd toute ſa fixité, & à la fin devient une eau inſipide de meme poids que le ſel d'où elle a été produite„. Vanhelmont déclare expreſſément " que ce menſtrue eſt entiérement une production de l'art & non de la nature. Quoique l'art, dit-il, puiſſe convertir en eau une partie homogene de la terre élémentaire, je nie cependant que la nature ſeule puiſſe faire la même choſe; car aucun agent naturel ne peut changer un élément en un autre „. Et il donne cela comme une raiſon pourquoi les élémens demeurent toujours les mêmes. Une choſe qui peut porter quelque jour dans cette matiere, c'eſt d'obſerver que Vanhelmont, ainſi que Paracelſe, regardoit l'eau comme l'inſtrument univerſel de la chymie & de la philoſophie naturelle; la terre comme la baſe immuable de toutes choſes; le feu comme leur cauſe efficiente; que ſelon eux, les vertus ſéminales ont été placées dans le méchaniſme de la terre; que l'eau, en diſſolvant la terre, & fermentant avec elle, comme elle fait par le moyen du feu, produit chaque choſe; que c'eſt-là l'origine des animaux, des végétaux, & des minéraux; & que l'homme même fut ainſi créé au commencement, au récit de Moyſe.

Le caractere eſſentiel de l'*alkaheſt*, comme nous avons obſervé, eſt de diſſoudre & de changer tous les corps ſublunaires, excepté l'eau ſeule; voici de quelle maniere ces changemens arrivent.

1°. Le ſujet expoſé à l'opération de l'*alkaheſt*, eſt réduit en ſes trois principes, qui ſont le ſel, le ſoufre & le mercure; enſuite en ſel ſeulement, qui alors devient volatil, & à la fin il eſt changé entiérement en eau inſipide. La maniere d'appliquer le corps qui doit être diſſous, par exemple, l'or, le mercure, le ſable, & autres ſemblables, eſt de le toucher une fois ou deux avec le prétendu *alkaheſt*; & ſi ce menſtrue eſt véritable, le corps ſera converti en ſel d'un poids égal.

2°. L'*alkaheſt* ne détruit pas les vertus ſéminales des corps qu'il diſſout; ainſi en agiſſant ſur l'or, il le réduit en ſel d'or; il réduit l'antimoine en ſel d'antimoine, le ſafran en ſel de ſafran, &c. ſels qui ont les mêmes vertus ſéminales & les mêmes propriétés que le concret d'où ils ſont formés.

Par *vertus ſéminales*, Vanhelmont entend les vertus qui dépendent de la ſtructure ou méchaniſme d'un corps, & qui le conſtituent ce qu'il eſt. Par le moyen de l'*alkaheſt*, on pourroit facilement avoir un or potable actuel & véritable, puiſque l'*alkaheſt* change tout le corps de l'or en un ſel qui conſerve les vertus ſéminales de ce métal, & qui eſt en même temps ſoluble dans l'eau.

3°. Tout ce que diſſout l'*alkaheſt* peut être volatiliſé par un feu de ſable; & ſi après l'avoir volatiliſé on diſtille l'*alkaheſt*, le corps qui reſte eſt une eau pure & inſipide, de même poids que le corps primitif, mais privé de ſes vertus ſéminales. Par exemple, ſi l'on diſſout de l'or par l'*alkaheſt*, le métal devient d'abord un ſel qui eſt l'or potable; mais lorſqu'en donnant plus de feu on diſtille le menſtrue, il ne reſte qu'une pure eau élémentaire; d'où il paroit que l'eau ſimple eſt le dernier produit ou effet de l'*alkaheſt*.

4°. L'*alkaheſt* n'éprouve aucun changement ni diminution de force en diſſolvant les corps ſur leſquels il agit, c'eſt pourquoi il ne ſouffre aucune réaction de leur part, étant le ſeul menſtrue inaltérable dans la nature.

5°. Il eſt incapable de mélange; c'eſt pourquoi il eſt exempt de fermentation & de putréfaction; en effet il ſort auſſi pur du corps qu'il a diſſous, que lorſqu'il y a été appliqué, & ne laiſſe aucune impureté.

On peut dire que l'*alkaheſt* eſt un être de raiſon, c'eſt-à-dire, un être imaginaire, ſi on lui attribue toutes les propriétés dont nous venons de parler d'après les alchimiſtes.

On ne doit pas dire que l'*alkaheſt* eſt les *alkalis* volatiliſés ou digérés dans les huiles; puiſque Vanhelmont lui-même dit, que ſi on ne peut pas atteindre à la préparation de l'*alkaheſt*, il faut volatiliſer les *alkalis*, afin que par leur moyen on puiſſe faire les diſſolutions. (*M*)

ALKALI, ſ. m. *Chym.*, ſignifie en général tout ſel dont les effets ſont différens & contraires à ceux des acides. Il ne faut pas pour cela dire que les *alkalis* ſont d'une nature différente & oppoſée à celle des acides, puiſqu'il eſt de l'eſſence ſali-

Digitized by Google

ne des *alkalis*, de contenir de l'acide. V. ACIDE.

Alkali eſt un mot arabe: les Arabes nomment *kali* une plante que les François connoiſſent ſous le nom de *ſoude*; on tire de la leſſive des cendres de cette plante, un ſel qui fermente avec les acides & les émouſſe, & parce que ce ſel eſt celui de cette eſpece qui eſt le plus connu, on a donné le nom d'*alkali* à tous les ſels qui fermentent avec les acides, & leur font perdre leur acidité.

Les propriétés de ces corps, par leſquelles on les conſidere comme *alkalis*, ne ſont que des rapports de ces corps, comparés avec d'autres qui ſont acides pour eux; c'eſt pourquoi il y a des matieres qui ſont *alkalines* pour quelque corps, & qui ſe trouvent acides pour d'autres.

Les *alkalis* ſont ou fluides, comme eſt la liqueur de nitre fixé, ou ſolides, comme la ſoude.

Les *alkali*, tant les fluides que les ſolides, ſont ou fixes, comme ſont le ſel *alkali* de tartre, & la liqueur alkaline de tartre, qu'on nomme vulgairement *huile de tartre par défaillance*; ou les *alkalis* ſont volatils, comme ſont le ſel & l'eſprit de corne de cerf.

On peut diſtinguer les *alkalis* fixes des *alkalis* volatils, en ce que les fixes font prendre au ſublimé corroſif diſſous dans de l'eau, ou à la diſſolution de mercure faite par l'eſprit de nitre, une couleur rouge orangée; au lieu que les *alkalis* volatils donnent à ces diſſolutions une couleur blanche laiteuſe.

Pour ſavoir dans l'inſtant ſi une matiere eſt *alkaline*, on l'éprouve avec une teinture violette: par exemple, en les mêlant avec du ſirop de violette, diſſous dans l'eau; les *alkalis*, tant les fixes que les volatils verdiſſent ces teintures violettes, au lieu que les acides les rougiſſent.

Les *alkalis* ont la propriété de ſe fondre aiſément au feu, & plus un *alkali* eſt pur, plus aiſément il s'y fond; au contraire lorſqu'il contient de la terre, ou quelqu'autre matiere, il n'eſt pas facile à fondre.

Les *alkalis* s'humectent auſſi fort aiſément à l'air, ils s'imbibent de ſon humidité, lorſqu'ils ne ſont pas exactement renfermés.

Ces trois genres de corps donnent les *alkalis*: le genre des animaux fournit beaucoup d'*alkalis* volatils, & preſque point de fixes; le genre des végétaux donne plus d'*alkalis* fixes que de volatils; il y a beaucoup d'*alkalis* fixes du genre minéral, & preſque point de volatils; & même il n'y a pas long-temps qu'on ſait qu'on peut tirer des *alkalis* volatils urineux du genre minéral. *V. les Mem. de l'Acad. royale des ſcienc. de l'année 1746. Analyſe des eaux minérales de Plombieres*, par M. Maloüin.

Il y a un *alkali* fixe naturel qui eſt du genre minéral, tel qu'eſt le natrum; cet *alkali* naturel eſt peu connu, & plus commun qu'on ne le croit; c'eſt pourquoi on en trouve dans preſque toutes les eaux minérales, parce qu'elles l'ont emporté des terres qu'elles ont renverſées: c'eſt pourquoi auſſi on trouve dans la plupart de ces eaux du ſel de Glauber, dont la baſe eſt un *alkali* de la nature du natrum. Enfin cet *alkali* naturel eſt la baſe du ſel le plus commun par ſes uſages & par la quantité qu'on en trouve, ſavoir le ſel gemme & le ſel marin.

Quoiqu'on n'admette point communément d'*alkali* naturel dans le genre des végétaux, on conçoit cependant qu'il n'eſt pas impoſſible qu'il en aient tiré de la terre dont elles ſe nourriſſent; il eſt vrai que la plus grande partie de cet *alkali* naturel change de nature dans la plupart des plantes.

Il y a encore moins d'*alkali* naturel dans les animaux que dans les végétaux: cependant on en tire plus d'*alkali* que des végétaux, parce que le feu peut alkaliſer plus aiſément les principes des animaux.

Les ſels fixes des plantes ſont des ſels *alkalis*, qu'on en tire après les avoir brûlées & avoir leſſivé leurs cendres: c'eſt pourquoi on appelle ces ſels, *ſels lixiviels*. On n'entend communément ſous le nom de *ſels alkalis fixes*, que les ſels lixiviels des plantes.

Les ſels naturels ou eſſentiels des plantes ſont le plus ſouvent ou de la nature du nitre, ou de la nature de tartre, ou de la nature du ſel commun; de ſorte qu'en brûlant ces plantes, on fixe leurs ſels par leur charbon, & ces ſels ſont alkalins, ou de la nature du nitre fixe, ou de la nature de l'*alkali* du tartre, ou de la

Digitized by Google

nature de l'*alkali* du ſel commun, qui eſt une eſpece de ſoude, ſavoir le ſel *alkali* proprement dit. Quelques plantes ont de tous ces ſels enſemble.

La méthode de *Tachenius*, pour faire les ſels *alkalis* fixes, eſt de brûler les plantes en charbon avant que de les convertir tout-à-fait en cendres; au lieu qu'en les brûlant à feu ouvert, par la façon ordinaire, elle tombent en cendres toutes de ſuite. Les ſels fixes, faits à la maniere de *Tachenius*, ſont moins *alkalis* & plus huileux que les ſels faits à l'ordinaire.

Ce qui reſte dans la cornue après la diſtillation des plantes, diminue environ des deux tiers, lorſqu'on le calcine à feu ouvert. Cette partie qui s'évapore eſt une portion d'huile de la plante, qui ayant été ſaiſie par la chaleur & combinée avec la partie terreuſe & ſaline fixe de la plante, n'a pu en être ſéparé, par le feu clos & plus foible, dans la cornue.

Il entre dans la compoſition des ſels *alkalis* fixes des plantes, une partie de leur huile, qui fait que ces ſels ont quelque choſe de doux au toucher; le nitre fixe contient un peu de la partie graſſe de la matiere inflammable avec laquelle on l'a fixé; & quoiqu'en verſant de l'acide de nitre ſur du nitre fixé, on forme de nouveau un nitre qui ne contient point cette partie graſſe, on n'en peut pas conclure que pour fixer le nitre, c'eſt-à-dire, pour en faire un *alkali* fixe, le principe huileux n'y ſoit néceſſaire. Si on demande ce que devient cette partie graſſe du nitre fixe, dans la réproduction du nitre; il eſt facile de répondre à cette queſtion, en faiſant voir que cette partie graſſe qui faiſoit partie du nitre fixe, reſte dans l'eau mere de la diſſolution qu'on fait pour cryſtalliſer ce nitre régénéré: on y trouveroit, ſi on s'en donnoit la peine un reſidu gras, qui après avoir été deſſéché, pourroit s'enflammer au feu.

Il eſt vrai qu'en général les huiles ſe diſſipent par le feu, mais il y a des cas où elles ſe fixent auſſi par le feu. Il y a lieu de ſoupçonner que les *alkalis* ſont gras au toucher, par l'huile qui y eſt fixée. La ſalure & l'âcreté des *alkalis* ne ſont pas une preuve qu'ils ne contiennent point de l'huile: les huiles qui ont paſſé par le feu ſont ſalées & âcres, comme eſt l'huile de corne de cerf.

Les *alkalis* different entr'eux par la terre qui en fait la baſe, par l'acide qui les conſtitue ſel, & par la matiere graſſe qui entre dans leur compoſition.

On n'alkaliſe pas tous les ſels avec les matieres graſſes, comme on fait le nitre, parce qu'il n'y a que l'acide du nitre qui diſſolve bien les huiles.

Perſonne ſans doute n'a penſé qu'il ne ſe faiſoit pas de diſſipation dans l'opération par laquelle on fixe du nitre; & il eſt bon de ſavoir que le charbon ne donne preſque point de ſel *alkali*.

Les *alkalis* fixes ſont en général plus forts que les *alkalis* volatils: on tire l'eſprit volatil de ſel ammoniac, par le moyen de l'*alkali* du tartre & de la potaſſe; cependant il y a des occaſions où les *alkalis* volatils ſont plus forts que les *alkalis* fixes. Par exemple, ſi dans une diſſolution de cuivre précipité par l'*alkali* du tartre, on verſe une ſuffiſante quantité d'eſprit volatil, cet *alkali* volatil fera quitter priſe à l'*alkali* fixe; il ſe ſaiſira du cuivre, & il le redidſoudra. Ce qui prouve encore que l'*alkali* volatil eſt quelquefois plus fort que l'*alkali* fixe, c'eſt que ſi on met du cuivre, dans un *alkali* volatil, il le diſſoudra plus parfaitement que ne le diſſoudroit un *alkali* fixe.

Les ſels *alkali* fixes des plantes ſont compoſés d'une petite partie de la terre de la plante, dans laquelle eſt concentré un peu de ſon acide par le feu même qui diſſipe le reſte, pendant qu'on brûle la plante, ce qui fait un corps ſalin poreux; & c'eſt par cet acide que contient cette terre, que le ſel qui réſulte de cette combinaiſon eſt diſſoluble. *V.* ACIDE.

Un ſel *alkali* peut être plus ou moins *alkali*, ſelon qu'il y a plus ou moins d'acide concentré dans la terre. Les *alkalis* qui ont plus d'acide approchent plus de la nature des ſels moyens, & ainſi ils ſont moins *alkalis*, que ceux qui n'ont d'acide que pour rendre diſſoluble la terre abſorbante qui leur ſert de baſe, & pour faire l'analogie des ſels *alkalis* avec les acides, les choſes de même nature étant naturellement portées à s'unir; ainſi les choſes graſſes s'uniſſent aiſément enſemble.

Si au contraire les *alkalis* avoient moins

Digitized by Google

d'acide, ils feroient moins *alkalis*; ils tiendroient plus de la nature de terres abſorbantes, ils s'uniroient avec moins de vivacité avec les acides, & ils ſeroient moins diſſolubles dans l'eau.

Il ne faut pas leſſiver les cendres des plantes avec de l'eau chaude, pour en tirer les ſels, ſi on veut ne pas diſſoudre une trop grande quantité d'huile, qui les rendroit noirâtres ou rouſsâtres: ils ſont plus blancs, lorſqu'on a employé l'eau froide. A la vérité on tire plus de ces ſels par l'eau chaude, que par l'eau froide: mais le feu qu'il faut employer pour blanchir les ſels tirés par l'eau chaude, diſſipe cet excédent; de ſorte qu'après la calcination qui eſt moindre pour les ſels tirés par l'eau froide, que pour ceux qui ſont tirés par l'eau chaude, on tire autant, & même plus de ſel d'une même quantité de cendre, lorſqu'on a employé l'eau froide, que lorſqu'on a employé l'eau chaude.

Les ſels *alkalis* volatils different entre eux, comme les ſels *alkalis* fixes different entr'eux. C'eſt faire tort à la pharmacie, à la médecine, & ſur-tout aux malades, que de dire que les ſels volatils tirés du genre des animaux, ont tous les mêmes vertus: on peut dire au contraire qu'ils ſont différens en propriétés, ſelon les différentes matieres deſquelles on les tire. Les ſels volatils de crâne humain ſont ſpécifiques pour l'épilepſie; ceux de vipere ſont à préférer dans les fievres, ſur-tout pour celles qui portent à la peau; ceux de corne de cerf ſont recommandables dans les maladies qui ſont avec affection des nerfs.

A la vérité, les eſprits volatils urineux, tirés des animaux, ont des propriétés qui ſont communes à tous: mais il faut reconnoître auſſi qu'ils en ont de particulieres, qui ſont plus différentes dans les uns que dans les autres; comme en reconnoiſſant que les vins ont des qualités communes à tous les vins en général, il faut reconnoître en même temps qu'ils en ont qui ſont particulieres à chaque vin.

Dans la grande quantité d'analyſes de plantes qui ont été faites à l'académie des ſciences, M. Homberg a obſervé qu'on trouve rarement deux ſels *alkalis* de deux différentes plantes, qui fuſſent d'égale force d'*alkali*.

Les *alkalis* different par leurs différentes terres, par leurs différens acides, & par les différentes proportions & combinaiſons de ces deux choſes; ils different auſſi par le plus ou moins d'huile qu'ils contiennent & par le plus ou moins de ſels moyens qui y ſont joints, & enfin par la différente eſpece de ces ſels moyens.

Les *alkalis* fixes ſont des diſſolvans des matieres graſſes, avec leſquelles ils forment des corps ſavonneux, qui ont de grandes propriétés. Ces ſels ſont apéritifs des conduits urinaires: c'eſt pourquoi ils ſont mis au nombre des plus forts diurétiques que fourniſſe la médecine. On ſait combien cette vertu diurétique des ſels lixiviels eſt utile dans le ſel de genêt pour la guériſon des hydropiſies.

Souvent on emploie aux mêmes uſages les cendres des plantes, au lieu de leur ſel, & ils n'en font que mieux, parce que pour les tirer de leurs cendres, le leſſive & enſuite l'exſiccation & la calcination de ces ſels, ne les rendent pas meilleurs pour cela.

Il y en a qui emploient l'eau même diſtillée de la plante, pour tirer le ſel de ſes cendres.

En général, les *alkalis* ſont de puiſſans fondans, c'eſt-à-dire, les *alkalis* diſſolvent fortement les humeurs épaiſſes & viſqueuſes: c'eſt pourquoi ils ſont apéritifs, & propres à remédier aux maladies qui viennent d'obſtruction, lorſqu'un médecin ſage & habile les met en œuvre.

Les ſavons ne ſont compoſés que d'*alkalis* & d'huiles joints enſemble; les médecins peuvent faire préparer différens ſavons pour différentes maladies, en faiſant employer différens *alkalis* & différentes huiles, ſelon les différens cas où ils jugent les ſavons convenables.

On peut dans bien des occaſions employer les ſels fixes des plantes dans les médecines, pour tirer la teinture des purgatifs réſineux, & employer ceux de ces ſels qui conviennent dans la maladie. *Voyez la Chymie médicinale de M. Macquer.* (*M*)

Les *alkalis* fixes ſont conſidérés com-

Digitized by Google

me remedes, & ont les propriétés suivantes.

On s'en sert comme *évacuans*, *purgatifs*, *diurétiques*, *sudorifiques*. Leur propriété est de detruire en peu de temps l'acide des humeurs contenues dans les premieres voies, en formant avec lui un sel neutre qui devient purgatif.

On s'en sert pour résoudre les obstructions du foie, & faire couler la bile; ils deviennent diurétiques en donnant un mouvement plus fort au sang, & en débarrassant les reins des parties glaireuses qui s'opposent au passage des urines; c'est par la même raison qu'ils sont aussi quelquefois sudorifiques. Enfin, ces sels sont d'un très-grand secours dans les maladies extérieures; on emploie avec succès la lessive qu'on en tire pour nettoyer les ulcères sanieux, & arrêter les progrès de la mortification.

Il faut cependant en faire usage intérieurement avec beaucoup de précaution; car ils sont très-dangereux dans le cas de chaleur & de putréfaction alkaline, & lorsque les humeurs sont beaucoup exaltées; enfin lorsqu'elles sont en dissolution, ce que l'on connoît par la puanteur de l'haleine & l'urine du malade.

Maniere d'employer les alkalis. On aura soin d'abord que l'estomac soit vuide; la dose est depuis quatre grains jusqu'à un gros, selon l'état des forces du malade, sur lesquelles on doit consulter un médecin.

Le véhicule ordinaire dans lequel on les fait prendre est l'eau commune. Selon l'intention que l'on aura, & l'indication que l'on voudra remplir, on changera la boisson que l'on fera prendre par-dessus, c'est-à-dire, que lorsque l'on aura dessein de faire suer ou d'augmenter la transpiration, cette boisson sera légérement sudorifique, ou lorsqu'il sera question de pousser par la voie des urines, alors on la rendra un peu diurétique. *Voy.* SUDORIFIQUE & DIURÉTIQUE.

Mais si les *alkalis* sont des remedes, ils sont aussi causes de maladies: ces maladies sont l'alkalescence du sang & des autres humeurs, les fievres de tout genre, la dissolution du sang, la crispation des solides, le scorbut, la goutte même & les rhumatismes. Ces sels agissant sur les liquides, les atténuent, en exaltent les soufres, séparent l'humeur aqueuse, la rendent plus âcre & plus saline: il seroit imprudent d'ordonner dans ces cas l'usage des *alkalis*.

Les causes antécédentes de l'alkalescence sont les suivantes: les alimens alkalescens, c'est-à-dire, tirés des végétaux alkalescens ou des animaux, excepté le lait de ceux qui se nourrissent d'herbes, les poissons, leur foie & leur peau, les oiseaux qui vivent de poissons, tous les oiseaux qui se nourrissent d'animaux, ou d'insectes, ou qui se donnent beaucoup d'exercice; comme aussi les animaux que l'on tue pendant qu'ils sont encore échauffés, sont plus sujets que les autres à une putréfaction alkaline. Les alimens tirés de certains animaux, comme les graisses, les œufs, les viandes aromatisées, le poisson vieux & pris & grande quantité, la marée gardée long-temps, produisent une alkalescence dans les humeurs qui exalte les soufres, & dispose le corps aux maladies inflammatoires.

La foiblesse des organes de la digestion; car dans ce cas l'aliment qu'on a pris se corrompt dans l'estomac, & cause ce que nous appellons ordinairement *indigestion*; le chyle mal fait qui en résulte se mêle avec le sang, & le dispose à devenir plus alcalescent.

La force excessive des organes de la digestion destinés à l'assimilation des sucs produit une grande quantité de sang extrêmement exalté, & une bile de même nature. Alors les alimens acescens se convertissent en alkalescens. Lors donc que ces organes agissent avec trop de force sur un aliment qui est déja alkalescent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

De-là vient que les personnes pléthoriques sont plus sujettes aux maladies épidémiques que les autres; que celles qui jouissent d'une santé parfaite sont plutôt attaquées de fievres malignes que d'autres qui ne sont pas aussi bien constituées. Ceux qui sont d'une constitution mâle & athlétique sont plus sujets aux maladies pestilentielles & aux fievres putrides que les valétudinaires.

Aussi Hippocrate, *lib. I*, *aph.* 3, veut

Digitized by Google

que l'on ſe méfie d'une ſanté exceſſive : car la même force de complexion qui ſuffit pour porter le ſang & les ſucs à ce degré de perfection, les exalte enfin au point d'occaſionner les maladies. Celſe prétend qu'une trop bonne ſanté doit être ſuſpecte. "Si quelqu'un, dit-il, eſt trop rempli d'humeurs bonnes & louables, d'un grand embonpoint, & d'un coloris brillant, il doit ſe méfier de ſes forces ; parce que ne pouvant perſiſter au même degré, ni aller au-delà, il ſe fait un bouleverſement qui ruine le tempérament".

Une longue abſtinence ; car lorſque le ſang n'eſt pas continuellement délayé & rafraichi par un nouveau chyle, il contracte une acrimonie alkaline qui rend une haleine puante, & dégénere en une fievre putride dont la mort eſt la ſuite. En effet, les effets de l'abſtinence ſont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

La ſtagnation de quelque partie du ſang & des humeurs ; parce que les ſucs animaux qui croupiſſent ſuivant le penchant naturel qu'ils ont à ſe corrompre, s'exaltent & acquierent une expanſion qui ne tarde guere à ſe manifeſter.

La chaleur exceſſive des ſaiſons, du climat ; auſſi dans l'été les maladies aigues ſont-elles plus fréquentes & plus dangereuſes.

La violente agitation du ſang, qui produit la chaleur. Lorſque quelqu'une de ces cauſes ou pluſieurs enſemble ont occaſionné une putréfaction alkaline, elle ſe manifeſte par les ſignes ſuivans dans les premieres voies.

1°. La ſoif. On ſe ſent altéré, c'eſt-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans, qui noyant les ſels âcres & *alkalis*, font ceſſer ce ſentiment incommode, & diſpoſent la matiere qui ſe putréfie ou qui eſt déja putréfiée à ſortir de l'eſtomac & des inteſtins, par le vomiſſement ou par les ſelles. Si on ſe ſert d'acides dans ces cas, leur union avec les *alkalis* forme un ſel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'averſion pour les alimens alkaleſcens ; l'appétit ne pouvant être que nuiſible, lorſque l'eſtomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laiſſent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cauſe de la portion des ſels putrides & d'huile rance qui ſort en même temps que l'air.

4°. Les matieres épaiſſes qui s'amaſſent ſur la langue & le palais, affectent les organes du goût d'une ſenſation d'amertume, à cauſe que les ſucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances ; il peut ſe faire auſſi que ce goût ſoit cauſé par une bile trop exaltée & prête à ſe corrompre.

5°. Les maux d'eſtomac cauſés par l'irritation des ſels acrimonieux ; la vue ou même l'idée d'un aliment alkaleſcent prêt à ſe corrompre, ſuffiſent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant produit un vomiſſement ſalutaire, ſi la matiere putréfiée ne ſéjourne que dans les premieres voies. Si cette acrimonie affecte les inteſtins, elle ſollicite des diarrhées ſymptomatiques. C'eſt ainſi que le poiſſon & les œufs putréfiés gardés long-temps dans les premieres voies cauſent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alkaline produit une laſſitude ſpontanée, une inquiétude univerſelle, un ſentiment de chaleur incommode, & des douleurs iliaques inflammatoires. Les inflammations de bas-ventre ſont ſouvent la ſuite des fievres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le ſang le dénature & le décompoſe au point que les huiles deviennent rances, les ſels âcres & corroſifs, les terres alkalines. La lymphe nourriciere perd ſa conſiſtance, & ſa qualité balſamique & nourriſſante devient âcre, irritante, corroſive, & loin de pouvoir réparer les ſolides & les fluides, les ronge & les détruit.

8°. Les humeurs qui ſe ſéparent par les ſecrétions ſont âcres, l'urine eſt rouge & puante, la tranſpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alkaline du ſang & des humeurs doit être ſuivie d'une dépravation ou d'une deſtruction totale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dans la circulation, dans les ſecrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fievres qui dégénerent en

Digitized by Google

suppurations, gangrènes & sphaceles qui ne se terminent que par la mort.

Cure des maladies occasionnées par les alkalis ou l'alkalescence des humeurs. La différence des parties affectées par la putréfaction alkaline en apporte aussi à la cure. Si les alimens *alkalis* dont la quantité est trop grande pour être digérée, pourrissent dans l'estomac & dans les intestins, & produisent les effets dont nous avons parlé, on ne peut mieux faire que d'en procurer l'évacuation par le vomissement ou les selles. Les vomitifs convenables sont l'eau chaude, le thé, l'hypécacuanha à la dose d'un scrupule.

Lorsque la putréfaction alkaline a passé dans les vaisseaux sanguins, la saignée est un des remèdes les plus propres à aider la cure; elle ralentit l'action des solides sur les fluides; ce qui diminue la chaleur, & par conséquent l'alkalescence.

La cessation des exercices violens soulage aussi beaucoup; l'agitation accélérant la progression du sang & les secrétions, augmente la chaleur & tous ses effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même espece sont utiles; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur: d'ailleurs les vaisseaux absorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade respire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre sont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domestiques, les poulets, parce que ces animaux étant nourris de végétaux ont les sucs moins alkalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tisannes, des apozèmes, ou des infusions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner tous les fruits acides en général que l'été & l'automne nous fournissent.

Il y a une infinité de remedes propres à détruire l'acrimonie alkaline, mais nous n'en citerons qu'un petit nombre qui pourront servir dans les différentes occasions.

Prenez avoine avec son écorce, deux onces; eau de riviere, trois livres; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette décoction suc de citron récent, une once; eau de canelle distillée, deux gros; de sirop de mûres de haies, deux onces: le malade en usera pour boisson ordinaire. Boerh. *Mat. méd.*

Mais tous ces remedes seront inutiles sans le régime, & sans une boisson abondante qui délaie & détrempe les humeurs; il faut avant tout débarrasser les premieres voies des matieres alkalines qu'elles contiennent.

L'abstinence des viandes dures & alkalines, le mouvement modéré, un exercice alternatif des muscles du corps pris dans un air frais & tempéré, soulagera beaucoup dans l'acrimonie alkaline. Il faut encore éviter l'usage des plantes alkalines qui d'elles-mêmes sont bonnes dans les cas opposés à celui dont nous parlons. (*N*)

ALKALI PHLOGISTIQUÉ, *lessive sulfureuse; alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse; Chym.* De tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact; encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre: 1°. il se cristallise, il cesse d'être déliquescent, & si on en jette sous forme concrete dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subtile, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant le bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action des quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres; tellement que si on en verse dans

Digitized by Google

une dissolution d'alun, par exemple, il n'y a ni décomposition, ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie royale des sciences, année* 1752, & cela prouve déja bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse, ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé, à prévenir ainsi ou à faire disparoître le précipité jaune martial dont le mélange produisoit le verd, & qu'il n'apporte, au reste, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opere cette précipitation ? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matieres charbonneuses; ni avec les matieres huileuses végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tel que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile, qui toutes cependant sont très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique, plus elles sont solubles dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse: donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation *sur le phlogistique*, que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de la moitié de son pôids, même en vaisseau clos; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse, il n'entroit que 72 grains de fer; que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produisoit moins d'*alkali*, & occasionnoit un déchet de poids; enfin que le bleu-de-Prusse sec distillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaisse, huileuse & empyreumatique, qui faisoit effervescence avec les *alkalis*, & rougissoit fortement le papier bleu; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse, la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur, que la lessive alkaline portoit évidemment un autre principe dans cette combinaison, & que c'étoit probablement de l'acide animal. *V.* BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (*Cet article est de M. de Morveau.*)

ALKALI *de Rotrou*; c'est l'*alkali* des coquilles d'œufs préparées. Rotrou préparoit l'*alkali* de coquilles d'œufs, en les faisant sécher au soleil, après en avoir ôté les petites peaux, & après les avoir bien lavées; ensuite il les broyoit, & les réduisoit en poudre fine sur le porphyre. *V.* ROTROU.

ALKALIN, ALKALINE, adj. *qui est alkali*, ou *esprit alkalin, liqueur alkaline.*

ALKALIS *dulcifiés*, ce sont des savons. Les *alkalis* sont des âcres que les huiles adoucissent, & les *alkalis* joints à des huiles sont des savons. *V.* SAVON. Les savons ordinaires sont des *alkalis dulcifiés*, & les acides dulcifiés sont des savons acides.

Les différens *alkalis dulcifiés*, c'est-à-dire les savons ordinaires, ont des propriétés qui sont différentes, selon les différens *alkalis*, & selon les différentes matieres grasses dont ils sont composés. *V. la Chymie médicinale.*

ALKALISATION, s. f. *terme de Chymie* qui signifie l'action par laquelle on donne à un corps ou à une liqueur la propriété alkaline. Par exemple, l'*alkalisation* du salpêtre, qui est un sel neutre, qui n'est ni alkali ni acide, se fait en le fixant avec le charbon; après cette opération le salpêtre est un alkali.

On peut aussi faire l'*alkalisation* d'un sel acide, comme le tartre, qui calciné devient alkali. *V.* TARTRE.

ALKALISÉ, part. pass. & adj. *ce qu'on a rendu alkali*, comme on dit *esprit de vin alkalisé. V.* ESPRIT DE VIN *tartarisé.*

ALKALISER, verb. act. *rendre alkali une liqueur* ou *un corps.* (*M*)

* ALKÉKENGE, subst. f. *Bot.*, coqueret ou coquerelle. Ses racines sont genouillées & donnent plusieurs fibres grêles. Ses tiges ont une coudée de haut; elles sont rougeâtres, un peu velues &

Digitized by Google

branchues. Ses feuilles naiſſent deux à deux de chaque nœud, portées par de longues queues. Elles naiſſent ſolitaires de chaque aiſſelle des feuilles, ſur des pédicules longs d'un demi pouce, grêles, velus. Elles ſont d'une ſeule piece, en roſette, en forme de baſſin, partagées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de ſommets de même couleur. Le calice eſt en cloche. Il forme une veſſie membraneuſe, verte dans le commencement, puis écarlate, à cinq quartiers. Son fruit eſt de la figure, de la groſſeur & de la couleur de la ceriſe, aigrelet & un peu amer. Il contient des ſemences jaunâtres, applaties & preſque rondes. Il donne dans l'analyſe beaucoup de phlegme, du ſel eſſentiel & de l'huile.

Les baies d'*alkékenge* excitent l'urine, font ſortir la pierre, la gravelle, guériſſent la colique néphrétique, putifient le ſang; on les emploie ordinairement en décoction, & quelquefois ſéchées & pulvériſées; on emploie ce fruit dans le ſirop de chicorée; & dans le ſirop antinéphrétique de la pharmacopée royale de Londres. On en fait auſſi des trochiſques ſelon la pharmacopée du collége de Londres.

Voici les trochiſques d'*alkékenge*, tels que la préparation en eſt ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris.

Prenez de pulpe épaiſſie de baies d'*alkékenge* avec leurs ſemences, deux onces; de gomme arabique, adragant, de ſuc de réglisſe, d'amandes ameres, de ſemence de pavot blanc, de chacune une demie once; des quatre grandes ſemences froides, des ſemences d'ache, de ſuc de citron préparé, de chacun deux gros; d'opium thébaïque, un gros; de ſuc récent d'*alkékenge*, une quantité ſuffiſante: faites-en, ſelon l'art, des trochiſques.

* ALKERMÈS, ſ. m. ou graine d'écarlate. Cette graine ſe cueille en grande partie dans la campagne de Montpellier. On la porte toute fraîche à la ville où on l'écraſe; on en tire le jus qu'on fait cuire, & c'eſt ce qu'on nomme *le ſirop alkermès de Montpellier*. C'eſt donc une eſpece d'extrait d'*alkermès*, ou de rob qui doit être fait ſans miel & ſans ſucre, pour être légitime. M. Fagon, premier médecin de Louis XIV, fit voir que la graine d'écarlate qu'on croyoit être un végétal, doit être placée dans le genre des animaux. *V.* GRAINE D'ÉCARLATE.

Confection d'alkermès, *Pharm.* La préparation de cette confection eſt ainſi ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris:

Prenez du bois d'aloès, de canelle miſe en poudre, de chacun ſix onces, d'ambre gris, de perre d'azur, de chacun deux gros; de perles préparées, une demie once; d'or en feuilles, un demi-gros; de muſc, un ſcrupule; du ſirop du meilleur kermès, chauffé au bain-marie & paſſé par le tamis, une livre: mêlez tous ces ingrédiens enſemble, & faites-en ſelon l'art une confection.

Nota que cette confection peut ſe préparer auſſi ſans ambre & ſans muſc. La doſe en eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Bien des perſonnes préferent le ſuc de kermès à cette confection. Quant aux propriétés de cette confection, *v.* KERMÈS. (*N*)

ALKOOL, ſ. m. que quelques-uns écrivent *alcohol*; c'eſt un terme d'alchimie & de chymie, qui eſt arabe. Il ſignifie une matiere quelle qu'elle ſoit, réduite en parties extrêmement fines ou rendues extrêmement ſubtiles; ainſi on dit *alkool de corail*, pour dire *du corail réduit en poudre fine*, comme l'eſt la poudre à poudrer.

On dit *alkool d'eſprit de vin*, pour faire entendre qu'on parle d'un eſprit-de-vin rendu autant ſubtil qu'il eſt poſſible par des diſtillations réitérées. Je crois que c'eſt à l'occaſion de l'eſprit-de-vin, qu'on s'eſt ſervi d'abord de ce mot *alkool*; & encore aujourd'hui ce n'eſt preſque qu'en parlant de l'eſprit-de-vin qu'on s'en ſert: ce terme n'eſt point uſité lorſqu'on parle des autres liqueurs. *Voy.* ESPRIT-DE-VIN.

ALKOOLISER, verbe act. ſignifie lorſqu'on parle des liqueurs, *purifier & ſubtiliſer* autant qu'il eſt poſſible; & lorſqu'il s'agit d'un corps ſolide, il ſignifie *réduire en poudre impalpable*: ce mot *alkooliſer* vient originairement de l'hébreu קלל, qui ſignifie *être* ou *devenir léger*: il eſt dérivé de l'arabe קלל, qui ſignifie *devenir menu* ou *ſe ſubtiliſer*; & à la troiſieme conjugaiſon, קחל, *kaal*, diminuer ou rendre ſubtil: on y a ajouté la particule

Digitized by Google

cule *al*, comme qui diroit *par excellence*. C'eſt pourquoi on ne doit pas écrire *alcohol*, mais *alkool*, vu la racine de ce mot. (*M*)

AL-KOSSIR *ou* COSSIR, *Géogr.*, ville d'Afrique en Egypte ſur la mer Rouge. Elle eſt entre Dacati & Suaquem, à cent trente-ſix lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois ſituée deux lieues plus loin ſur la côte, mais faute d'un port commode on lui a fait changer de ſituation. L'ancienne ville, où il ne reſte que quelques ruines, ſe nomme le *vieux Koſſir*. La nouvelle eſt fort petite; ſes maiſons ſont baſſes & bâties de cailloux, d'argille ou ſimplement de terre, & couvertes de nattes. C'eſt un lieu fort triſte; il ne croît ni dans la plaine ni ſur les montagnes aucune ſorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la ſeule raiſon qui retienne les habitans, c'eſt le voiſinage du Nil & les tranſports des marchandiſes qui ſe font par cette ville. *Long.* 51, 10; *lat.* 26, 15. (*C. A.*)

ALLA, *Géogr.*, petite ville du Trentin en Italie. Elle eſt dans la vallée de Trente, aux confins du Véronois, ſur une petite riviere qui tombe dans l'Adige, & non préciſément ſur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long.* 31, 20; *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

ALLA, *Géogr.*, riviere de Pologne dans la Pruſſe Ducale. Elle paſſe à Allesbourg, & enſuite elle ſe jette dans le Pragel, près du petit bourg de Welaw. (*C. A.*)

ALLA BREVE, *Muſiq.*, terme Italien, qui marque une ſorte de meſure à deux temps fort vîte, & qui ſe note pourtant avec une ronde ou ſemi-breve par temps. Elle n'eſt plus guère d'uſage qu'en Italie, & ſeulement dans la muſique d'égliſe: elle répond aſſez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa*. (*S.*)

La marque de l'*alla breve* eſt un demi-cercle ou *C* barré, en cette maniere Œ; de ſorte que tronver cette marque à la tête d'une piece, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'eſt exactement la même choſe. Anciennement l'*alla breve* ſe notoit avec une breve par temps d'où lui vient ſon nom; en ſorte que cette meſure contenoit des notes doubles en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pieces compoſées dans ce genre de meſure, étoient pleines de ſyncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y ſouffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'*alla breve* alloit très-vîte en comparaiſon des autres mouvemens; aujourd'hui même l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y paſſent auſſi vîte que les croches dans un allegro ordinaire; c'eſt pourquoi les doubles croches n'y ſont point admiſes. Quant aux ſyncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (*F. D. C.*)

ALLA CAPELLA, *Muſiq.*, la même choſe qu'*alla breve*, (*V. ci-deſſus* ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne ſe ſervoit de l'alla-breve que dans les égliſes ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, *Muſiq.* On commence, en Allemagne ſur-tout, à mettre ce mot en tête d'une piece de muſique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes, & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, *Muſiq.* Ces mots à la tête d'une piece de muſique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoiſe, (*V.* POLONOISE,) c'eſt-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant enſemble les doubles croches quatre à quatre, à moins que le compoſiteur n'ait expreſſément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, *Muſiq.*, ancienne meſure, qui revenoit préciſément à l'*alla breve* en uſage aujourd'hui; car elle ſe notoit avec une ronde ou ſemi-breve par tems, & c'eſt ce qui l'a fait nommer *alla ſemi-breve*. Quelques-uns l'appellent abuſivement *ſemi-alla breve*: on l'employoit au reſte comme l'*alla breve*, & elle n'eſt plus d'uſage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, *Muſiq.*, terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & ſyncopant entre deux temps, ſans ſyncoper entre deux meſures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuſe; c'eſt un avertiſſement que cette même marche continue ainſi juſqu'à la fin de l'air. (*S*)

ALL' OTTAVA, *Muſiq.* Lorſque dans la baſſe-continue on trouve ces mots italiens, il faut ceſſer d'accompagner, &

Digitized by Google

exécuter seulement la *B. C.* des deux mains, prenant dans le deſſus les mêmes notes qu'à la baſſe, mais d'une octave plus haut. On continue ainſi juſqu'à ce que l'on trouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' ottava*, on ne trouve que le mot *all'* & un 8.

Depuis quelque temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-deſſus de la portée, en ajoutant les lignes poſtiches néceſſaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conſéquent dans les portées, & l'on met un 8 deſſous, ſuivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, ſ. m. *Médec. & Chirurg.* L'accord qui regne dans toute la création entre les beſoins des différens individus pris collectivement & l'arrangement des choſes pour fournir à ces beſoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée peut ſervir de principe ſûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord eſt la baſe des loix, que toute force extrême tend à ſa diſſolution, que tous les êtres paſſent par différentes exiſtences, que le développement ſe fait par gradation. Le beſoin phyſique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de temps le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait deſirer le commerce avec la femme, le beſoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendreſſe & de nous voir renaître dans la poſtérité, n'eſt ſatisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en réſulte tout ce qui eſt néceſſaire pour le contentement de ſes beſoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oſcillations particulieres, qui attirent vers lui les correſpondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice ſe ſoutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgaſme vénérien; & par ſon influence prépondérante ſur le reſte des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet aſcendant & cette faculté, d'où dépend ſa propre expanſion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchainement particulier de cauſes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales par leſquelles le monde dure, n'eſt pas plutôt commencé, que les diverſes cauſes qui concourent pour la même fin, éclofent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal paraſite, à celui d'animal vivant par ſa propre force. La matrice ſurchargée d'activité s'épuiſeroit bientôt, & ſon activité s'éparpilleroit, ſi elle ne trouvoit pas dans les ſeins un organe, qui étant en réaction avec elle la ſoutient, & rétablit cet équilibre ſans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à meſure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie ſur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les ſeins entrent en diſpoſition de remplir dans le temps les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant les ſollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaiſſent, qu'elles deviennent flaſques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité ſert d'irritant, dont les effets ſont ces ſecouſſes convulſives, ces contractions violentes, ce déſordre général qui ſe terminent à l'accouchement. Il ſembleroit que cette criſe pût mettre fin à toute l'évolution compaſſée pour la production d'un nouvel être; que les mamelles puſſent balancer l'activité décroiſſante de la matrice, & leur réaction ſuffire pour entretenir le jeu de l'uterus, juſqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans ſon état primitif, & ne produiſit que des évolutions périodiques. Il eſt vrai que cela paroît ainſi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une diſpoſition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé, le centre d'action, & par leur prépondérance, elles ſecondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétabliſſement des forces de ce viſcere. Elles ſe ſont miſes en

Digitized by Google

poſſeſſion de l'activité, & tournent ſur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties, les uns ceſſent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agiſſent qu'après que l'action a refluë des mamelles ſur eux. L'uterus interrompt ſes fonctions lunaires (il n'eſt pas queſtion ici des cas particuliers & aiſes à expliquer, dans leſquels les évacuations menſtruelles ſe rétabliſſent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tiſſu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la ſanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces néceſſaires pour relever le ton de tous les organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédent de l'activité refluë d'elle, comme du centre, ſur toutes les autres parties du corps.

C'eſt une choſe remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a friſſon (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu: *mulier ubi concepérit*, dit-il, *ſtatim inhorreſcit & incaleſcit ac dentibus ſtridet, & articulum reliquumque corpus convulſio prehendit & uterum torpor. De carnibus.* Les inflammations, les fievres, les criſes, &c. ſuivent preſque toutes la même marche. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les cauſes & le méchaniſme de ce phénomene; j'en conclus ſeulement que le friſſon, & les autres ſymptômes fiévreux, nous faiſant juger de l'établiſſement d'un nouvel ordre d'action & de réaction, on peut décider que la fievre de lait eſt un ſiege univoque de quelque révolution décidée & compaſſée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le temps de perdre l'excès de ſon activité, qu'elle commence à ne plus engloutir la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elles la direction des forces que la matrice n'emploie plus excluſivement, il ſe fait une révolution nouvelle qui inſtalle les ſeins comme principal arc-boutant, & les met en poſſeſſion de la plus puiſſante vertu attractive. La fievre de lait a lieu avec toutes ſes ſuites, & ſi la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne ſe raſſemble jamais dans les mamelles une activité exceſſive, qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viſcere particulier, ou par celle de pluſieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paiſiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne ſanté. Mais ſi la femme refuſe de donner le ſein à l'enfant, les mamelles amaſſent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'*allaitement*, il n'eſt pas pourvu dans l'ordre naturel à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier deſtiné, dans la conformation de la femme, à abſorber, à attirer ſur lui une partie de l'activité dirigée vers les mamelles. De-là, ces diſtractions, ces dévoiemens de forces qui ſont ſi fréquemment funeſtes, & le ſeroient encore bien plus ſouvent, ſi dans ce moment l'uterus n'étoit pas, dans la plupart des femmes, l'organe le mieux diſpoſé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entrepriſe ſur l'ordre naturel dans un moment où l'utérus devoit avoir le temps de ſe remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui ſe feroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le temps de l'*allaitement* juſqu'au ſevrage. L'évacuation réitérée des ſeins, & leur gonflement alternatif, n'exigent pas lorſque la femme allaite, une réaction auſſi ſoutenue que lorſqu'elle n'allaite pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui eſt proportionné à celle de tous les autres viſceres. L'uterus porte ſa réaction aux mamelles, & ſe trouvant, pendant tout le temps de l'*allaitement*, dans une ſituation analogue à celle où il eſt pendant l'appareil de l'évacuation menſtruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce méchaniſme, expo-

Digitized by Google

ſe la matrice à céder à l'activité prépondérante des ſeins ; l'abord des humeurs y eſt dirigé, elle ſe trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles ; elles ne conſervent d'activité qu'autant qu'il faut pour ſolliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres viſceres, & pour les évacuer. Heureuſe la femme chez qui aucune diſpoſition vicieuſe, aucune cauſe étrangere, n'excite une activité exceſſive, une réſiſtance trop forte dans la matrice, ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces ! Les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des ſeins, les épanchemens de lait, *&c.* ſeroient les ſuites eſſentielles de ces accidens, ſelon que la cauſe agiroit ſur tel ou ſur tel autre organe. La conſtitution, les écarts dans le régime, *&c.* occaſionnent chez la femme qui n'allaite pas, des maladies auſſi graves que difficiles à guérir.

Le ſuccès, même le plus complet de la ſuppreſſion du lait, n'eſt pas ſans inconvéniens : la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'uniſſon avec les autres organes, à ſolliciter leur influence, ou à recevoir le réſultat de leur activité. Cette influence conſiſte preſque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible : les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une eſpece de force négative qui ſupplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, juſqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verſer toujours leur action ſur celui qui eſt affecté, tombent dans l'épuiſement, ou que la réſiſtance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cautcres, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent ſervir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice). Dès que l'activité des ſeins a ſurpaſſé la réaction de la matrice, & que ce viſcere a encore aſſez de force pour ne pas y ſuccomber, le lait y aborde ; & l'évacuation qui en eſt une ſuite, dure tant que l'uterus ſe reſſent de ſa foibleſſe. C'eſt pendant ce temps que les autres organes ſe concertent, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, ſur l'établiſſement d'un ton général ; & ſi la matrice n'y entre pas pour la part qui lui eſt originairement aſſignée, la femme devient ſujette à tous les inconvéniens qui réſultent de la foibleſſe, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'eſt que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que ſe prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne ſera ſujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens hyſtériques, *&c.* mais s'il y a irritation, s'il y a réſiſtance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurciſſemens, des ſquirrhes, des ulceres, des cancers, *&c.*

Il eſt donc de l'avantage de la femme qu'elle nourriſſe ; c'eſt une loi phyſique à laquelle elle ne peut déſobéir ſans expoſer ſa ſanté, ſans déranger l'ordre de l'économie animale ; & il ne ſeroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les ſuppreſſions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la ceſſation de l'évacuation menſtruelle, les ſquirrhes, les cancers aux ſeins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes ſont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'économie animale, cauſé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui réſulte de cette infraction des loix phyſiques, ne ſe borne pas à la mere : il ne ſeroit que juſte qu'elle ſubît la peine qu'elle-s'eſt attirée elle-même. L'enfant en ſouffre également : ce fruit ſi précieux, & quelquefois ſi deſiré, par tendreſſe ou par un vil intérêt, étoit accoutumé, non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui eſt préparée dans le corps de ſa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le ſang, la lymphe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet enſemble, dont les humeurs ont une conſiſtance, un mouvement propre, dont le degré de chaleur eſt fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, *&c.* ce nouveau né, dis-je, qui a été conſtitué de maniere à ne paſſer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à aſſimiler un aliment analogue à celui qui le nourriſſoit dans le ſein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ſes beſoins actuels ; ſe trouve tout-à-coup privé de ce qui eſt

Digitized by Google

conforme à ſa conſtitution, à tout ſon être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures ſeules font regarder comme également appropriée à ſa ſituation.

On aſſure, d'après l'obſervation, que les nourriſſons prennent ſouvent le caractere moral & les diſpoſitions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caracteres; mais il me ſemble que ſi les différens départemens qui compoſent notre être ne ſont pas dans une identité parfaite, nous devons ſentir, vouloir, penſer & agir les uns différemment des autres. Me ſeroit-il permis après cela de hazarder une conjecture? L'organiſation de ces départemens dépend ſans contredit, 1°, du ton général & primitif; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec les organes. Il ſemble donc que les organes qui influent le moins ſur la digeſtion de la nourrice, doivent être chez le nourriſſon ceux qui acquierent le moins de vigueur; & s'il eſt vrai que les maladies organiques ſe communiquent de la nourrice au nourriſſon, il pourroit bien être que celui-ci prit également ſes paſſions. Il me ſemble qu'il y a parité de ſingularité entre les dérangemens phyſiques auxquels eſt ſujet le nourriſſon qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & groſſe payſanne, & entre la gaieté du nourriſſon d'une femme vive & réjouie. Quoiqu'il en ſoit de ces problêmes, il n'en eſt pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée; on ſait que cette liqueur n'eſt les premiers jours qu'une eſpece de petit lait, dégagé preſque de toutes les parties caſéeuſes & butireuſes. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage; ſes intestins remplis du méconium n'ont pas beſoin d'être leſtés, mais bien d'être évacués. Le colloſtrum ſert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croûte de pâté dans un corps qui a beſoin d'être purgé à cauſe de plénitude. Il eſt vrai qu'on fait preſque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-temps avant de leur préſenter le ſein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui réſultent du refus de la mere de ſe conformer au vœu de la nature? Eſt-il probable qu'un enfant puiſſe jeûner ſans détriment pour ſa ſanté pendant 12, 24 ou 36 heures? je ne le crois pas. Des corps qui ont un beſoin ſi preſſant de ſe nourrir, doivent certainement ſouffrir des inconvéniens plus ou moins facheux d'un jeûne ſi prolongé. Le nouveau-né ſe trouve d'ailleurs dans une ſituation ſi différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans ſa petite machine doit lui nuire extrêmement: or le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il eſt difficile de ſe perſuader qu'un enfant ne doive pas ſe reſſentir, pendant très-long-temps, peut-être même pendant tout le reſte de ſes jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il eſt même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ſes forces digeſtrices ſur le méconium: je ne dis pas qu'elle puiſſe en extraire une ſubſtance alimentaire, ni que les vaiſſeaux abſorbans des intestins pompent l'âcreté de ces excrémens; mais il me paroît poſſible que la lymphe verſée dans le canal inteſtinal, ſe charge de principes impurs, leſquels étant ainſi enveloppés, paſſent dans les vaiſſeaux lactées & enſuite dans la maſſe des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un degré de putréfaction, à cauſe de l'air admis dans le canal inteſtinal, d'où il étoit exclu avant la naiſſance, & qu'en conſéquence de cette corruption il peut en réſulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin que le premier travail de la digeſtion portant à faux, doit cauſer dans la conſtitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui eſt néceſſairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élaſticité de l'air cauſent ſur la peau de cette petite machine, jointe au jeu de la reſpiration, doit rendre les nouveaux-nés très-affamés, c'eſt-à-dire, que l'organe externe doit vivement ſolliciter l'action du ballon inteſtinal; il eſt vrai que tant qu'il eſt leſté par le méconium, il peut correſpondre, juſqu'à un certain point, à cette ſollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui ſupplée au reſſort qu'auroit dû donner l'aliment préparé

Digitized by Google

conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne, on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'*allaitement* pour la mere & pour l'enfant, & sur les désavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'*allaitement*, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que, si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On sait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'allonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela l'enfant peut en suçant attirer la liqueur de la mere qui l'allaite; mais c'est-là une espece d'excrétion particuliere, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce méchanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris*.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace, de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elles sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toute sorte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secousses, dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappellant dans leurs mamelles une impression ou une modification, qu'elles sentent sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices dans lesquelles le lait fort en leur comprimant les mamelles; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-temps: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactées les plus gros, qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en fort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confon-

Digitized by Google

dre l'extenſion du mamelon avec la compreſſion ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on ſe convaincra que la compreſſion ne fait ſortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui ſont comme de petits réſervoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans leſquels la compreſſion n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs, ſans les cauſes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire ſortir leur lait, avant que l'enfant les eût tettées & mis leurs mamelles en jeu, & cela leur étoit impoſſible; au lieu que dès que les mamelles avoient été miſes en contraction par quelques frottemens & quelques ſecouſſes du mamelon, le lait ſortoit de lui-même pendant un certain temps, juſqu'à ne pouvoir être arrêté que lorſque le paroxyſme étoit paſſé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous diſions plus haut, & il faut remarquer qu'il ſuffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroiſſent preſque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui ſont flaſques & vuides; mais dès que l'enfant les excite elles ſe bouffiſſent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une eſpece de convulſion, qui après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui ſe tend lui-même, ſaiſit tout le corps de la mamelle, & la diſpoſe à donner le lait, lorſqu'elle ſera chatouillée par l'enfant, qui concourt de ſon coté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les ſuçant. *V. Recherches anatomiques ſur la poſition des glandes, & ſur leur action*, par M. Théophile de Bordeu, §. 73.

Il y a deux eſpeces d'obſtacles qui s'oppoſent au ſuccès de l'*allaitement*; ceux qui proviennent de la mere, & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous ſuivrons dans cet expoſé le mémoire de M. Levret, inſéré dans les *Journaux de médecine* du mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obſtacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaiſe conformation de ſes mamelons. La forme la plus favorable pour que les mamelons ſe prêtent à la ſuccion, eſt la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité ſeroit comme implantée dans le milieu du ſein. Il faut qu'ils ſoient en même temps médiocrement ſolides, & ſuffiſamment gros & longs.

L'expérience prouve que ſi le mamelon eſt dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer ſuffiſamment pour en faire ſortir le lait aiſément; & que ſi, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il eſt court & menu, ou pointu par ſon bout ſaillant, il ſera impoſſible à l'enfant de le ſaiſir facilement, ou de le tenir ſaiſi; il lui échappera donc dans tous les cas, & ils ſont nombreux. On ſent qu'un ſeul de ces défauts peut devenir ſuffiſant pour préſenter des difficultés à l'*allaitement*: à plus forte raiſon ſi pluſieurs ſe trouvent réunis enſemble, & encore pire s'ils le ſont tous; & cela ſuffit pour demontrer la néceſſité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, ſur-tout la premiere fois qu'une mere ſe propoſe de nourrir.

La raiſon de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civiliſées ſont excluſivement ſujettes, ſe trouve dans les vêtemens qui preſſent conſtamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur baſe. Il y en a néanmoins qui ayant négligé toutes les précautions ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce ſont, 1°. celles qui ont déja allaité, & à qui il n'eſt rien arrivé au ſein qui puiſſe faire craindre d'avoir perdu cette facilité; 2°. celles en qui quoiqu'elles n'aient jamais allaité d'enfant, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des ſuites de la derniere couche; & 3°. celles en qui le lait coule aiſément ſur la fin de la groſſeſſe, quoique ce ſoit la premiere. Voilà trois cas qui doivent faire eſpérer que la femme pourra allaiter ſon enfant, ſans ſe ſervir de préparation: cependant il reſtera encore à ſavoir, pour les deux derniers cas, ſi la forme & la conſiſtance des mamelons permettent à l'enfant de les ſaiſir aiſément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur groſſeſſe, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la conſiſtance requiſes, dès qu'elles ſont cenſées être entrées dans le neuvieme mois de leur groſſeſſe, au lieu que

Digitized by Google

celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, eſt celui ou les mamelons ne ſaillent point: ils prennent quelquefois la forme de ces groſſes verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent preſqu'auſſi durs que de la corne, ſur-tout à leur extrémité extérieure; lieu où il s'amaſſe ſouvent de la craſſe, qu'il faut avoir ſoin d'ôter avec beaucoup de précaution; d'abord le ſoir avant de ſe coucher, en enduiſant ces extrémités du mamelon avec une pommade compoſée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces, tirée ſans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tache ni teinte jaune. Le lendemain on ôte cet enduit, en le frottant légérement avec une petite éponge fine imbibée d'une forte eau de ſavon, ce qu'on répete pluſieurs jours de ſuite, ou juſqu'à ce que ces petits organes ſoient devenus ſouples & bien décraſſés. Cela fait, on procede à les former, c'eſt à-dire, à les rendre ſuffiſamment gros & longs, & en même temps aider à déboucher leurs canaux laiteux; on y parvient ordinairement par le moyen de la ſuccion; celle de la bouche appliquée immédiatement aux mamelons eſt la meilleure; mais à ſon défaut on ſe ſert de machines de verre nommées *ſuçoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne ſe ſervent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie auſſi de petites bouteilles de verre, à large goulot, qu'on échauffe ſuffiſamment pour rarefier l'air qui eſt dedans, faiſant en ſorte que le goulot ſoit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répete cette opération pluſieurs fois par jour, ſur-tout dans les derniers temps: on baſſine enſuite les mamelons avec du vin tiede, & ſucré ou miellé, pour donner de la ſolidité à leur peau, qui eſt très-ſujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts ſe raccorniſſent par la preſſion des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs ſont ceux qui ſont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout pour laiſſer échapper aiſément le lait qui peut couler; il faut que la partie qui appuie ſur le ſein, ſoit un peu concave, pour ſe mieux accommoder à la figure du ſein; ce qui ne contribue pas peu à faire ſaillir le mamelon en dehors. Il eſt auſſi utile que le bord qui appuie ſur l'aréole, ne ſoit point aſſez mince pour être comme tranchant, ni aſſez épais pour former une eſpece de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuiſible, ſoit en entamant le ſein, ſoit en le meurtriſſant. Il faut auſſi avoir la précaution de laver ſouvent ces étuis pour qu'ils ſoient toujours propres, de crainte que leur ſaleté ne nuiſe à la peau. Il eſt encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec du bon beurre frais, pour éviter que les mamelles ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru ſuperflues, & qu'elle donne le ſein à l'enfant, il faut ſoigneuſement examiner s'il tette réellement; car quelquefois ce n'eſt qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il eſt bon d'obſerver que pour que l'enfant nouveau-né, qui ſe porte bien & dont la bouche eſt bien conformée, puiſſe tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requiſes afin d'être ſaiſi aiſément, & de pouvoir ſe laiſſer loger de même entre le palais de l'enfant, & ſa langue creuſée ou pliée en gouttiere, pour qu'il puiſſe pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement ſe gonfler au dehors, & ſe retirer au dedans, en ſe creuſant dans le milieu; lorſqu'elles ſe creuſent, l'enfant pompe le lait, & lorſqu'elles ſe gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoît non-ſeulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui ſe rapproche alors de la ſupérieure, mais encore à celui de ſa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui ſe reſſerre, pour le pouſſer de haut en bas dans l'eſtomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait uſage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, diſcontinuer de préſenter l'enfant au ſein de la mere, & lui ſubſtituer des chiens nouveaux-nés, de groſſe eſpece, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec des petites bandes de linge, pour qu'avec le reſte de leurs griffes ils ne bleſſent point le ſein.

Digitized by Google

Pendant tout le temps qu'on sera obligé d'employer pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chevre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légere eau d'orge sucrée ou miellée : il est très-utile de faire prendre cette boisson par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloques, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche ; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la succion.

Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes qui n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées, sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir, avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquieme ou sixieme jour de la couche ; & encore la plupart de ces femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein : il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait, renouvellés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place ; ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu près : on seconde l'effet des cataplasmes par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelques juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le temps ces engorgemens durent, l'enfant ne tette que d'un coté, & d'autres fois point du tout : il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en présentant la tête la premiere, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvend hideux, sur-tout lorsqu'ils ont été très-longtemps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfans ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la machoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les regles de l'art : & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, soit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache, tiede & coupé, ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon, afin de s'appercevoir le plutôt possible du temps que l'enfant sera en état de sucer, & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée, il suffit de bassiner seulement de temps à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites dans leur partie supérieure, que très-peu de chose les bouche entiérement. Ces enfans, qui sont très-souvent forcés, par cette cause seule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer, ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'apperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aile de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'*allaitement*.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Contras en Guyenne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans qui sans avoir le filet ni la

Digitized by Google

langue trop courte, ne peuvent point tetter & font en danger de périr faute de nourriture ; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais ; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaiſſer avec une ſpatule ou le manche d'une cuiller ou de choſe ſemblable : par ce moyen M. Lapie dit avoir ſauvé la vie à deux enfans, qui juſqu'à ce moment n'avoient pu prendre le tetton, ſans qu'il eût été poſſible de reconnoître la cauſe de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le même cas ; il a abaiſſé la langue avec l'inſtrument appellé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a ſucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis pluſieurs jours. M. Levret a fait les mêmes obſervations depuis que M. Lapie a communiqué ſes ſiennes ; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui ſans être nés avec ce défaut l'acquierent quelquefois, & c'eſt après avoir été trop long-temps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorſque la mere ne veut ou ne peut point allaiter ſon enfant, & qu'on eſt plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, ſoit à la cuiller, ſoit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naiſſent avec un prolongement contre nature du frein de la langue, qui s'oppoſe à la ſuccion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue eſt figuré à peu près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne ſauroit s'appliquer contre le palais, ni paſſer le bord des levres ; ſon bout qui eſt retenu trop bas, eſt toujours plus ou moins recourbé en deſſous, ſur-tout lorſque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette eſpece de bride, puiſqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & ſans courir aucun riſque, la meilleure méthode eſt 1°. que l'enfant ſoit poſé horizontalement ſur le dos & en travers des cuiſſes d'une perſonne aſſiſe ſur un ſiége un peu haut. 2°. Que le chirurgien ſoit debout derriere la tête de l'enfant, pour que ſa vue puiſſe plonger perpendiculairement ſur le lieu même de la bouche où il doit opérer, & ſur lequel le jour doit tomber directement ſans aucun obſtacle : 3°. qu'alors il ſouleve la langue avec la piece de pouce fendue d'une ſonde cannelée ordinaire, faiſant paſſer le filet à travers la fente de la ſonde : 4°, qu'avec des ciſeaux à lame étroite, & à pointes émouſſées, mais dont les tranchans ſoient bien bons, il coupe d'un ſeul coup toute la portion ſuperflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il ſortira peu de ſang, parce que cette portion excédente du frein eſt ordinairement toute membraneuſe & fort mince. Au reſte il ne faut abſolument couper que le vrai filet, ou prolongement du frein de la langue ; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de ſavoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet ; & cela, parce qu'on s'en étoit laiſſé impoſer par quelqu'autre obſtacle imprévu qui produiſoit la difficulté de la ſuccion. A raiſon de cette mépriſe, il peut arriver que la langue, devenant malheureuſement trop libre de ſe porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au-delà de la valvule du goſier ; ce qui feroit que l'épiglotte reſteroit pour toujours abaiſſée ſur la glotte ; d'où s'enſuivroit de toute néceſſité l'interception de la reſpiration & la mort de l'enfant par ſuffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complétement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de ſucer : il faut en ce cas examiner attentivement les deux cotés de la langue : car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuſes, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, ſoit d'un coté, ſoit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de ſe creuſer comme un cuilleron, pour bien embraſſer le mamelon. Lorſqu'on a reconnu l'exiſtence de ces brides, on doit les couper tranſverſalement, & aſſez profondément pour les empêcher de ſe réunir aiſément. Les ciſeaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence ſur la lancette ou les biſtouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides, ne doit point ſe placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de ſonde, il ſuffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant

Digitized by Google

dans une tenſion conſidérable, on voit très-aiſément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il eſt ici queſtion ſont ordinairement plus charnues que membraneuſes, & par conſéquent plus ſujettes à ſe réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complétement & n'en laiſſer échapper aucune. Mais doit-on couper tout de ſuite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différents, laiſſant guérir une plaie avant que d'en faire une autre?

Pour ſe décider prudemment ſur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on ſuit la premiere, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en détruiſant ſans délai tous les obſtacles qui s'oppoſent au mouvement de la langue, par conſéquent à la ſuccion & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de ſang inſéparable de cet état, ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que ſi l'on ſuivoit la ſeconde méthode? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien ſe donner de garde de faire prendre quelque choſe à l'enfant par la bouche; car non-ſeulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui eſt impoſſible d'avaler; & pour peu qu'on fût aſſez mal aviſé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il eſt auſſi à propos d'attendre qu'il ne ſorte preſque plus de ſang de la premiere ſection avant de faire la ſeconde, & ainſi de ſuite, autant qu'il y aura des brides à couper juſqu'à la derniere, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les poſtérieures. Quant à l'hémorrhagie, elle n'eſt point à craindre, quoique la ſection de ces brides fourniſſe chacune plus de ſang que celle du filet; mais comme les vaiſſeaux des parties latérales de la langue ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur ſection ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, ſi malheureuſement on les ouvroit en coupant le filet. Au reſte, ſi-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant preſqu'en deſſous & l'y maintenir ſur le bras juſqu'à ce qu'il ne ſorte preſque plus de ſang.

Il me reſte à tracer le plan de la conduite qu'il faut ſuivre pour réuſſir dans l'*allaitement*. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoiſſances au-deſſus de celles qui ſont communes aux perſonnes de ſon ſexe, ont mis en état d'inſtruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Preſque auſſi-tôt que les enfans ſont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils ſe réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le ſein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorſqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on eſt ordinairement pluſieurs heures ſans pouvoir leur faire prendre le ſein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cauſe des ſouffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le ſein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts ſortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxieme ou troiſieme jour, l'enfant ne peut ſouvent plus ſaiſir le bout; s'il le prend, ce n'eſt qu'avec peine, & la mere ſouffre beaucoup, parce que la peau eſt très-tendue par la plénitude du ſein, & qu'elle eſt même irritée & enflammée par la fievre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou preſque point eue, ſi elle avoit donné à tetter dans les premieres heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas ſoin de faire détendre promptement le ſein par des cataplaſmes lorſqu'il eſt trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractere de corruption, & finit par cauſer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes ſouffrent des bouts à la premiere nourriture, parce qu'il faut que les *cordes* ſe caſſent; cela n'eſt point vrai. Ces prétendues cordes ne ſont autre choſe que de petits vaiſſeaux qui ſe rompent, lorſqu'il y a irritation par l'amas & le ſéjour du lait dans le ſein. Lorſque la

Digitized by Google

femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la premiere fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premieres heures après l'accouchement, la femme ne s'apperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'apperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisieme ou le quatrieme, il y a surabondance; le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque, comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systêmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter. En prenant peu de lait à chaque fois, mais en en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. "Tout est habitude, dit madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans."

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le coté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux-nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presqu'aussi-tôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer; la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent, sans les bien réchauffer.

Il est on ne peut pas plus intéressant pour le succès de l'*allaitement*, que la nourrice & le nourrisson soient conduits de la maniere la plus simple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mere, doit être évité avec soin. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui habitent dans sa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré de la garantir du froid. C'est une très-mauvaise habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaises odeurs; l'on appauvrit l'air qu'elle respire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de maniere qu'elle soit toujours au même degré de chaleur sans suer; le froid arrêteroit la transpiration, & pourroit causer des engorgemens dans les seins; les sueurs feroient dissiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche est toujours assez chaude, pour qu'il ne soit pas nécessaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps: on évite par-là le passage subit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expose à se blesser, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut sans danger, lorsqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, se tenir sur une chaise longue dès le cinquieme jour de ses couches, si elle n'a point le sein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveller l'air de sa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée sur le besoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourrisse, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas se laisser épuiser: ce qu'on mange sans appétit fatigue l'estomac. Il est prudent qu'elle ne fasse

Digitized by Google

point uſage de viande pendant les ſept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne ſoit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui eſt néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien murs, & qui n'aient preſque point d'acide; elle boira de la bierre, s'interdira les alimens épicés & ſalés, les liqueurs, & tout ce qui eſt échauffant; elle ſe couchera de bonne heure & ſe levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & ſe tiendra au grand air le plus ſouvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'eſt pas le principal objet qu'il faut enviſager, c'eſt la qualité; & il arrive ſouvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les ſeins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'eſt point vrai que le ſein ſe déforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il eſt prudent d'éviter, c'eſt de mettre des topiques deſſus en ſevrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à ſevrer. Elle doit choiſir pour cela l'été: le lait s'évacue plus aiſément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins ſouvent à tetter, juſqu'à ce que l'enfant ſoit à deux fois par jour. Lorſque la femme veut ceſſer tout-à-fait, elle ſe garnira le ſein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & ſe purgera quelques jours après.

Les femmes ſont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur, & pour qu'ils n'aient pas froid on les étouffe dans les vêtemens, on les fait ſuer, on les prive d'air pendant les premieres ſemaines de leur naiſſance, enſuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver; en ſorte qu'ils paſſent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant ſoigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre choſe de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer & le regarnir de même lorſqu'il fait chaud. En effet on y eſt obligé, lorſqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'eſt la maniere dont ont l'a gouverné qui l'a rendu frileux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ſes forces, au point qu'il reſte délicat toute ſa vie. Le froid n'enrhume que parce que l'on a eu chaud auparavant; il eſt donc très-avantageux d'accoutumer par degré les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermé au moindre froid; ce qui leur fait un tort conſidérable. La chaleur, lorſqu'elle eſt étrangere, affoiblit; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la tranſpiration, ou du moins on court riſque de la lui arrêter, & par conſéquent de lui faire prendre un rhume.

Lorſqu'un enfant vient au monde, il faut le laver; l'eau ſuffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement eſt inutile; un peu de ſavon délayé dans l'eau eſt reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on ſe ſert pour cette opération; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorſqu'on couche l'enfant, il faut ſe ſervir de couſſins garnis de paille d'avoine bien ſeche, ne point mettre de plume ſous lui, le laiſſer libre dans ſes langes, & regarder ſouvent ſi le cordon du nombril ne ſe délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on ſurcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit ſans avoir recours aux pratiques que nos uſages ont introduites, ſon enfant reſteroit auprès d'elle, collé ſur elle auſſi-tôt qu'il ſeroit au jour.

Il faut avoir ſoin de mettre un nouveau-né ſur le coté, afin qu'il rende facilement des flegmes. Il ne faut le tenir ſur le bras que le moins qu'on peut; cette attitude leur fait donner une mauvaiſe tournure aux genoux: il eſt néceſſaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laiſſer long-temps dans la même ſituation quand ils ſont éveillés.

Lorſqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture; le lait de la mere ſuffit long-tems; les autres alimens dans les premiers mois, ſur-tout la bouillie, lui donnent des indi-

Digitized by Google

geſtions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien ſe garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées; elles ſont lourdes & indigeſtes, & augmentent la cauſe du mal qu'on veut détruire: ſi l'on croyoit qu'un enfant eût abſolument beſoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biſcuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four: il ſeroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorſque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment preſque toujours pendant les deux premiers mois après leur naiſſance; ils faut les laiſſer jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne ſoient bien éveillés. Quand on a interrompu leur ſommeil pluſieurs fois de ſuite, ils ont de la peine à le reprendre, ils s'agitent, ils crient, on croit qu'ils ont des tranchées, on leur donne des drogues qui leur en cauſent, & on leur nuit beaucoup. Lorſqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puiſſe employer, c'eſt de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écreviſſe, de l'eau de miel & du ſirop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des inſectes, & afin que l'air puiſſe toujours agir ſur eux. Les mauvaiſes odeurs font un effet prodigieux & funeſte ſur les petits enfans; il faut avoir grand ſoin de renouveller ſouvent l'air de leur chambre, & de n'y laiſſer aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorſqu'ils ſont mouillés avec du linge ſec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuiſſes avec une petite éponge; par ce moyen les enfans les plus gras ne ſe couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuiſſons qui les font crier. Dans la belle ſaiſon il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer ſur la fontanelle, & la leur broſſer ſouvent, pour empêcher qu'il ne ſe forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il eſt à ſouhaiter que les enfans aient le ventre libre lorſqu'ils font les dents: ce relâchement les garantit des convulſions qu'ils auroient s'ils étoient reſſerrés. Ils doivent en tout tems évacuer tous les jours; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel, & leur appliquer un petit ſuppoſitoire de ſavon: & ſi la conſtipation duroit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de ſirop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter juſqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pouſſe, leur eſtomac eſt plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'eſt une erreur abſurde de croire que les enfans qui tettent long-tems, ont l'eſprit lourd & tardif; le lait de la mere leur convient en tout tems, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans, par madame L. R. intitulé: *Des inconvéniens qu'on évite en nourriſſant ſes enfans ſoi-même*. Si l'on faiſoit attention à la quantité prodigieuſe de perſonnes des deux ſexes qui ſont d'une mauvaiſe ſanté, & qu'on ſentit vivement le malheur de celles qui ſont dans cette fâcheuſe ſituation pour le reſte de leurs jours, on chercheroit les différentes cauſes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart des ces perſonnes infirmes ont été négligées dès leur naiſſance. Lorſqu'on abandonne un enfans à des mains étrangeres, on devroit réfléchir qu'on l'expoſe à être malheureux pendant tout ſa vie, & que la difformité empêche ſouvent un garçon de ſe placer & une fille de ſe marier.

Lorſqu'on donne un enfant à une nourrice, on eſpere qu'il viendra bien, parce que dans la quantité de ceux qui ſont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne diſpoſition; mais on ne tient pas regiſtre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons ſoins. Je ſuppoſe qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice; ceux de cette moitié qui ſe portent le mieux, ſont ceux qu'on voit le plus; les malades & les eſtropiés ſont renfermés, & ceux qui ſont morts dans les campagnes nous échappent.

Digitized by Google

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents ; c'eſt parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de ſoutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faiſant, & ſont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les ſuites des mauvais ſoins de la premiere. Plus un enfant eſt jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaiſe nourriture pendant les premiers jours de ſa naiſſance, ſurmonte très-difficilement les infirmités qui en réſultent.

Une mere ſe tranquilliſe quelquefois ſur le ſort de ſon enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court, & en diſant, *il n'eſt pas loin, je le verrai ſouvent.* Elle viſite fréquemment ſon enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'eſt un grand bonheur ; s'il eſt médiocrement bien, elle le laiſſe où il eſt, parce qu'elle doute ſi le mauvais état de ſon enfant vient de la nourrice ou de ſa délicateſſe naturelle. Si l'enfant eſt fort mal, elle le change de nourrice. Eh ! comment ſera-t-on certain que la ſeconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne ? Quand elle ſeroit meilleure, eſt-il ſûr qu'il ne ſoit pas trop tard de changer de nourrice, & que pendant ſix ſemaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, ſon tempérament ne ſoit pas affoibli au point qu'il ne puiſſe plus profiter des bons ſoins & du bon lait d'une autre nourrice ?

On croit pouvoir juger des ſoins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle ; mais ſaura-t-on, pour une heure qu'on y paſſe à chaque fois, ſi l'enfant tette ſouvent, ſi la bouillie ne fait pas ſa principale nourriture, ſi on ne le laiſſe pas trop crier, s'il eſt changé chaque fois qu'il eſt ſale, ſi l'on ne lui laiſſe pas perdre ſes forces au lit au lieu de le mettre au grand air, ſi le frere de lait ne tette pas ?

Pour qu'une mere fût ſûre que la nourrice, même étant dans ſa maiſon ſous ſes yeux, fait parfaitement ſon devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit : autant vaudroit qu'elle nourrît elle-même ; elle éviteroit par-là le déſagrément de voir ſon enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuſer des careſſes qu'elle auroit dû mériter. C'eſt en vain qu'on ſe flatte de regagner par la ſuite la même force de tendreſſe de la part de ſes enfans, que ſi on les avoit allaités ſoi-même.

Parmi les enfans qui réuſſiſſent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui ſoient bien en tous points. Il y en a qui paroiſſent forts & gras ; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine ; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles, un autre a une deſcente ; l'un louche ſans que cela lui ſoit naturel, l'autre a une brûlure quelque part : c'eſt une choſe rare que de voir un enfant un nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a pluſieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers ; ils tettent le pouce preſque tous ; ils reſtent longtemps ſales de nuit ; beaucoup ſont de la petite eſpece, & n'en auroient pas été s'ils euſſent été nourris par leur mere : & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à préſent une maladie fort commune aux enfans : elle eſt connue ſous le nom d'humeurs froides. J'imagine que ſi l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité ſeroit moins commune. Les dartres ſont auſſi très-répandues. Qui ſait ſi elles ne ſont pas une ſuite d'un mauvais lait pris en naiſſant ? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorſqu'elles ſont peu payées, il eſt impoſſible qu'elles paſſent auprès des enfans tout le temps qui ſeroit néceſſaire, en ſuivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs ſont chargées du détail de l'intérieur de la maiſon, qui eſt conſidérable. Lorſqu'elles ſortent, au lieu d'emporter leur nourriſſon avec elles, ce qui lui feroit beaucoup de bien, elles lui laiſſent perdre ſes forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maiſon, & entourées d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourriſſon ? D'ailleurs doit-on ſe flatter qu'une femme qui ſevre ſon propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expoſe à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger ?

Digitized by Google

Si la nourrice a allaité ſon enfant aſſez long-temps, ſon lait eſt vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il eſt faux qu'un nouveau-né renouvelle le lait; c'eſt une erreur de croire qu'un vieux lait ſoit bon pour les nouveaux-nés. Il eſt d'ailleurs évident qu'une nourrice accouchée depuis dix mois ou un an, eſt plus expoſée à devenir groſſe qu'une femme nouvellement accouchée; & on ſait que les nourrices ne diſent qu'elles ſont groſſes que le plus tard qu'elles peuvent.

Preſque tous les enfans que l'on met en nourrice ſont ſevrés trop tôt, & ſont ſouvent preſque toutes leurs dents ſans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le temps qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils ſont privés de la ſeule nourriture que leur eſtomac, affoibli alors, pourroit digérer?

Les pauvres gens de la campagne ſont ordinairement logés dans le bas d'une maiſon; les pieces qu'ils habitent ſont humides, & elles ſont puantes par les ordures des autres enfans; elles ſont entourées de mares remplies d'eau croupiſſante ou de fumier: les enfans reſtent continuellement dans ces pieces, lorſqu'ils ne marchent pas ſeuls, & ils marchent tard; en ſorte qu'au lieu d'être au bon air de la compagne, ils ſont dans la puanteur. Lorſqu'on approche de ces enfans, on ſent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de ſoins des enfans, pechent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frilleux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été: elles les aſſomment de hardes, de couvertures, & les affoibliſſent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, eſt juſtement ce qui les dédommage en partie du mauvais ſoin qu'elles ont d'eux. De quelque coté qu'on ſe tourne, on ne trouve qu'inconveniens lorſqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait paſſer à un enfant dans des mains étrangeres le temps qu'il eſt eſſentiel qu'il paſſe auprès de ſa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il eſt fort, pourroit abſolument ſe paſſer des ſoins de la mere; il parle, il marche ſeul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien: mais avant cet âge, il n'y a que la tendreſſe & les attentions inquietes de la mere qui puiſſent ſuffire à tous ſes beſoins. Plus il eſt jeune, & plus il faut qu'il ſoit près d'elle.

C'eſt une erreur de s'imaginer qu'on ſuppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on ſe fera aimer des enfans au même degré que ſi on les avoit nourris. En leur faiſant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La ſéparation de la nourrice cauſe à ceux qui ſont ſenſibles un chagrin cruel qui nuit à leur ſanté. Ils s'attachent enſuite à la premiere perſonne qui s'empare d'eux en quittant la nourriee, ordinairement c'eſt à la bonne, & la politeſſe eſt pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conſervent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la ſuite elle n'ait avec eux une conduite mal entendue. (*G*)

ALLAITER, v. a. *nourrir de ſon lait:* la nourrice qui l'a *allaité*: une chienne qui *allaite* ſes petits. (*L*)

* ALLANCHES, *ou* ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. *Long.* 20, 40; *lat.* 45. 22.

* ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom.

ALLANTOIDE, *Anatomie raiſonnée, Zoolog.* Ce mot eſt dérivé du grec ἀλλᾶς *farciment*, boyau, & de εἶδος, *forme*, parce que dans pluſieurs animaux, la membrane allantoïde eſt de la forme d'une andouille, tandis que dans d'autres elle eſt ronde. Elle fait partie de l'arriere-faix. On la conçoit comme un réſervoir urinaire placé entre le chorion & l'amnios, & qui reçoit par le nombril & l'ouraque l'urine qui vient de la veſſie. *Voyez* ARRIERE-FAIX & OURAQUE.

La membrane dont nous parlons ſe trouve dans les quadrupedes, ſans que nous en connoiſſions qui en ſoient privés. Dans toutes les eſpeces qui nous ſont connues, nous voyons un canal très-conſidérable, connu des anciens ſous le nom d'*ouraque*, qui ſort du haut de la voûte de la veſſie urinaire, qui monte devant le péritoine, ſe rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un ſac

Digitized by Google

sac membraneux, qui, dans les animaux à cornes, se partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'est la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis, vers le dix-huitieme jour après la conception. C'est elle qui détermine la figure de la *valise* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores: le dauphin même qui est de la classe des cétacées, a son *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde*; d'autres se contentent d'observer qu'elle est incomplete dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entierement libre entre la vessie & la cavité de la membrane *allantoïde*; aussi cette derniere membrane est-elle remplie d'une liqueur entierement semblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'est donc pas inutile: elle est le réservoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'urethre, tant qu'il est renfermé dans le ventre de sa mere.

Dans l'homme, la structure est tout-à-fait différente. Il y a bien un canal qui sort du haut de la vessie, & qui contenu dans une gaine cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la vessie, se rend au nombril. Ce canal est creux dans l'homme même; il n'admet pas le souffle ou le mercure, tant que tout est dans l'état naturel; un pli qu'il fait entre les membranes même de la vessie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaine cellulaire, le canal se redresse, le canal y entre, & on y introduit une soie avec facilité. Le commencement en est assez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reste aucune vestige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a passé le nombril, il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & se perd ensuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu souvent & avec conviction. On a plusieurs exemples dans lesquels la cavité de l'ouraque s'est conservée dans l'homme adulte.

Il est vrai qu'on voit assez souvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane lisse du chorion, dans des fœtus au-dessous de trois mois, un petit corps qui paroît semblable à une vessie. Il sort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon & qui se perd dans le mésentere du fœtus. Plusieurs anatomistes modernes ont vu ce petit corps, non pas dans tous les fœtus, mais assez fréquemment: aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont senti que cette membrane devroit devenir plus considérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite vessie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon: un seul auteur (c'est le D. Richard Hale) a vu dans l'arriere-faix de deux jumeaux, une cavité membraneuse très-considérable, avec un ouraque aussi ample que celui des brutes. Ce fait unique est singulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-supérieur à tout ce que nous avions jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du second des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaisseau omphalo-mésentérique, constamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne passe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'espece humaine une membrane qu réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réservoir seroit bien inutile, puisque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être versée.

Presque tous les anatomistes modernes s'accordent à rejeter l'*allantoïde* humaine. Les eaux que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être prises pour la liqueur de l'*allantoïde*: elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropisie n'a pas été inconnue à Hippocrate: elles ont pu se ramasser entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne est la base du chorion. Nous en parlerons dans cet article. Elle est attachée par une cellulosité à l'amnios; il peut s'amasser de l'eau dans cette cellulosité, mais il n'y a point

Digitized by Google

de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des quadrupedes ; pourquoi le reſte des parties deſtinées au ſervice du fœtus n'auroient-elles pas auſſi une ſtructure différente de celle des bêtes ? L'ouraque ne pourroit peut-être pas ſervir de canal dans l'homme, s'il avoit à ſuivre la longueur du cordon & ſes tours. Il eſt court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature ſupplée-t-elle dans l'eſpece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes ? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également beſoin d'un réſervoir ? ou, s'il s'en ſépare moins, ce qui paroît être prouvé par les diſſections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puiſſe empêcher les reins de ſéparer la même quantité d'urine ? Nous ne connoiſſons pas encore de réponſe ſolide à cette queſtion. La grandeur ſupérieure de la tête humaine y pourroit contribuer ; la portion de ſang qu'exigent les branches aſcendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur ſang, & diminuer les ſecrétions dont ces branches ſont la ſource. Dans les animaux, la tête eſt beaucoup moins grande ; & peut-être l'urine du fœtus humain ſe verſe-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la celluloſité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaiſſeaux ombilicaux. Cette cavité eſt plus longue de beaucoup dans l'homme. (*H D. G.*)

* ALLARME, *terreur*, *effroi*, *frayeur*, *épouvante*, *crainte*, *peur*, *appréhenſion*, termes qui déſignent tous des mouvemens de l'ame occaſionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné : on dit l'*allarme ſe répandit dans le camp* ; *remettez-vous*, *c'eſt une fauſſe allarme*.

La *terreur* naît de la préſence d'un événement ou d'un phénomene, que nous regardons comme le pronoſtic & l'avant-coureur d'une grande cataſtrophe ; la *terreur* ſuppoſe une vue moins diſtincte du danger que l'*allarme*, & laiſſe plus de jeu à l'imagination, dont le preſtige ordinaire eſt de groſſir les objets. Auſſi l'*allarme* fait-elle courir à la défenſe, & la *terreur* fait-elle jeter les armes : l'*allarme* ſemble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarment* ; les ſpectacles nous impriment de la *terreur* : on porte la *terreur* dans l'eſprit, & l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* & la *terreur* naiſſent l'un & l'autre d'un grand danger : mais la terreur peut être panique, & l'*effroi* ne l'eſt jamais. Il ſemble que l'*effroi* ſoit dans les organes, & que la *terreur* ſoit dans l'ame. La *terreur* a ſaiſi les eſprits, les ſens ſont glacés d'*effroi* ; un prodige répand la *terreur*, la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent & ſubit : *vous m'avez fait frayeur* ; mais on peut être *allarmé* ſur le compte d'un autre, & la *frayeur* nous regarde toujours en perſonne. Si l'on a dit à quelqu'un : *le danger que vous alliez courir m'effrayoit*, on s'eſt mis alors à ſa place. *Vous m'avez effrayé*, & *vous m'avez fait frayeur*, ſont quelquefois des expreſſions bien différentes : la premiere peut s'entendre du danger que vous avez couru ; & la ſeconde du danger auquel je me ſuis cru expoſé. La *frayeur* ſuppoſe un danger plus ſubit que l'*effroi*, plus voiſin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a ſon idée particuliere ; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à ſurmonter pour réuſſir, & de la vue des ſuites terribles d'un mauvais ſuccès. *Son entrepriſe m'épouvante* ; *je crains ſon abord*, *& ſon arrivée me tient en appréhenſion*. On craint un homme méchant ; on a *peur* d'une bête farouche : il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur*.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit, la *terreur* de ce qu'on imagine, l'*allarme* de ce qu'on apprend, la *crainte* de ce qu'on ſait, l'*épouvante* de ce qu'on préſume, la *peur* de l'opinion qu'on a, & l'*appréhenſion* de ce qu'on attend.

La préſence ſubite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vue du combat cauſe l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhenſion* ; la perte de la bataille répand la *terreur* ; ſes ſuites jettent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les provinces ; chacun *craint* pour ſoi ; la vue d'un ſoldat fait *frayeur* ; on a *peur* de ſon ombre.

Ce ne ſont pas là toutes les manieres

Digitized by Google

poſſibles d'enviſager ces expreſſions; mais ce détail regarde plus particuliérement l'academie Françoiſe.

* ALLASSAC, *Géog.*, ville de France, dans le Limoſin & dans la généralité de Limoges.

ALLÉE, ſ. f. *terme d'architecture*, eſt un paſſage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis juſqu'à la cour, ou à l'eſcalier ou montée. C'eſt auſſi dans les maiſons ordinaires un paſſage qui communique & dégages les chambres, & qu'on nomme auſſi *corridor*. *V.* CORRIDOR. (*P*)

ALLÉE D'EAU, *Hydr.* *V.* G'ALERIE D'EAU.

ALLÉES DE JARDIN. Les *allées* d'un jardin ſont comme les rues d'une ville; ce ſont des chemins droits & paralleles, bordés d'arbres, d'arbriſſeaux, de gazon, *&c.* elles ſe diſtinguent en *allées* ſimples & *allées* doubles.

La ſimple n'a que deux rangs d'arbres; la double en a quatre; celle du mi'lieu s'appelle *maitreſſe allée*, les deux autres ſe nomment *contre-allées*.

Les *allées* vertes ſont gazonnées; les blanches ſont toutes ſablées & ratiſſées entiérement.

L'*allée* couverte ſe trouve dans un bois touffu, l'*allée* découverte eſt celle dont le ciel s'ouvre par en-haut.

On appelle *ſous-allée*, celle qui eſt au fond & ſur les bords d'un boulingrin ou d'un canal renfoncé, entouré d'une *allée* ſupérieure.

On appelle *allée de niveau*, celle qui eſt bien dreſſée dans toute ſon étendue: *allée en pente* ou *rampe douce*, eſt celle qui accompagne une caſcade, & qui en ſuit la chute: on appelle *allée parallele*, celle qui s'éloigne d'une égale diſtance d'une autre *allée*: *allée retournée d'equerre*, celle qui eſt à angles droits: *allée tournante* ou *circulaire*, eſt la même: *allée diagonale*, traverſe un bois ou un parterre quarré d'angle en angle, ou en croix de ſaint André; *allée en zigzag*, eſt celle qui ſerpente dans un bois, ſans former aucune ligne droite.

Allée de traverſe, ſe dit par ſa poſition en équerre par rapport à un bâtiment ou autre objet: *allée droite*, qui ſuit ſa ligne: *allée biaiſée*, qui s'en écarte; *grande allée*, *petite allée*, ſe diſent par rapport à leur étendue.

Il y a encore en Angleterre deux ſortes d'*allées*; les unes couvertes d'un gravier de mer plus gros que le ſable, & les autres de coquillages, qui ſont de très-petites coquilles, toutes rondes, liées par du mortier de chaux & de ſable: ces *allées*, par leur variété, font quelque effet de loin, mais elle ne ſont pas commodes pour ſe promener.

Allée en perſpective, c'eſt celle qui eſt plus large à ſon entrée qu'à ſon iſſue.

Allée labourée & herſée, celle qui eſt repaſſé à la herſe & où les caroſſes peuvent rouler.

Allée ſablée, celle où il y a du ſable ſur la terre battue, ou ſur une aire de recoupe.

Allée bien tirée, celle que le jardinier a nettoyée des méchantes herbes avec la charrue, puis repaſſée au rateau.

Allée de compartiment, large ſentier qui ſépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, chemin bordé de pluſieurs jets ou bouillons d'eau, ſur deux lignes paralleles; telle eſt celle du jardin de Verſailles, depuis la fontaine de la pyramide juſqu'à celle du dragon.

Les *allées* doivent être dreſſées dans leur milieu en ados, c'eſt-à-dire, en dos de carpe ou dos d'âne, afin de donner de l'écoulement aux eaux, & empêcher qu'elles ne corrompent le niveau d'une *allée*. Ces eaux même ne deviennent point inutiles; elles ſervent à arroſer les paliſſades, les platte-bandes, & les arbres des cotés.

Celle des mails & des terraſſes qui ſont de niveau, s'égoutteut dans les puiſarts bâtis aux extrémités.

Les *allées* ſimples, pour être proportionnées à leur longueur, auront 5 à 6 toiſes de largeur, ſur 100 toiſes de long. Pour 200 toiſes, 7 à 8 de large: pour 300 toiſes, 9 à 10 toiſes: & pour 400, 10 à 12 toiſes.

Dans les *allées* doubles, ou donne la moitié de la largeur à l'*allée* du milieu, & l'autre moitié ſe diviſe en deux pour les *contre-allées*; par exemple, dans une allée de 8 toiſes, on donne 4 toiſes à celle du milieu, & 2 toiſes à chaque *contre-allée*: ſi l'eſpace eſt de 12 toiſes, ou en donne 6 à l'*allée du milieu*, & chaque *contre-allée* en a trois.

Si les *contre-allées* ſont bordées de paliſſades, il faut tenir les *allées plus larges*.

Digitized by Google

On compte ordinairement pour ſe promener à l'aiſe trois piés pour un homme, une toiſe pour deux, & deux toiſes pour quatre perſonnes.

Afin d'éviter le grand entretien des *allées*, on remplit leur milieu de tapis de gazon, en pratiquant de chaque coté des ſentiers aſſez larges pour s'y promener.

Voyez la maniere de les dreſſer & de les ſabler à leurs articles. (*K*)

* Il n'y a perſonne qui étant placé ſoit au bout d'une longue *allée* d'arbres plantés ſur deux lignes droites paralleles, ſoit à l'extrémité d'un long corridor, dont les murs de coté & le plafond & le pavé ſont paralleles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres ſembloient s'approcher, & dans le ſecond cas que les murs de coté, le plafond & le pavé offrant le même phénomene à la vue, ces quatre ſurfaces paralleles ne préſentoient plus la forme d'un parallélipipede, mais celle d'une pyramide creuſe; & cela d'autant plus que l'*allée* & le corridor étoient plus longs. Les géometres ont demandé ſur quelle ligne il faudroit diſpoſer des arbres pour corriger cet effet de la perſpective, & conſerver aux rangées d'arbres le parallélifme apparent. On voit que la ſolution de cette queſtion ſur les arbres, ſatisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il eſt d'abord évident que pour paroître paralleles, il faudroit que les arbres ne le fuſſent pas, mais que les rangées s'écartaſſent l'une de l'autre. Les deux lignes des rangées devroient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correſpondans, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont le premier, le ſecond, le troiſieme, *&c.* de la rangée, fuſſent toujours vus égaux ou ſous le même angle; ſi c'eſt de cette ſeule égalité des angles viſuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la diſtance des objets, ou ſi en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles viſuels.

C'eſt ſur cette ſuppoſition que le P. Fabry a dit ſans démonſtration, & que le P. Taquet a démontré d'une maniere embarraſſée, que les deux rangées devoient former deux demi-hyperboles; c'eſt-à-dire, que la diſtance des deux premiers arbres étant priſe à volonté, ces deux arbres ſeront chacun au ſommet de deux hyperboles oppoſées. L'œil ſera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles, égale à la moitié du ſecond axe, & perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé auſſi par une ſeule analogie: mais le problême devient bien plus général, ſans devenir guere plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le réſout, dans la ſuppoſition que les angles viſuels ſeront non-ſeulement toujours égaux, mais croiſſans ou décroiſſans ſelon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne ſoit pas plus grand qu'un angle droit, & que tous les autres ſoient aigus. Comme les ſinus des angles ſont leur meſure, il ſuppoſe une courbe quelconque, dont les ordonnées repréſenteront les ſinus des angles viſuels, & qu'il nomme par cette raiſon *courbe des ſinus*. De plus, l'œil peût être placé où l'on voudra, ſoit au commencement de l'allée, ſoit en-déça, ſoit en-delà: cela ſuppoſé, & que la premiere rangée ſoit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la ſeconde qu'il appelle *courbe de rangée*; il trouve une équation générale & indéterminée, où la poſition de l'œil, la courbe quelconque *des ſinus*, & la courbe quelconque de *rangée*, ſont liées de telle maniere que deux de ces trois choſes déterminées, la troiſieme le ſera néceſſairement.

Veut-on que les angles viſuels ſoient toujours égaux, c'eſt-à-dire, que la courbes des ſinus ſoit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été ſuppoſée ligne droite: mais M. Varignon ne s'en tient pas là; il ſuppoſe que la premiere rangée d'arbres ſoit une courbe quelconque, & il cherche quelle doit être la ſeconde, afin que les arbres faſſent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces ſolutions, M. Varignon a toujours ſuppoſé avec les PP. Fabry & Taquet, que la grandeur apparente des objets ne dépendoit que de la grandeur de l'angle viſuel; mais quelques philoſophes prétendent qu'il y faut joindre la diſtance apparente des objets qui nous les fait voir d'autant plus grands que nous les jugeons plus éloignés: afin donc d'accommoder ſon problême à toute hy-

Digitized by Google

potheſe, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomene remarquable, c'eſt que quand on a joint cette ſeconde hypotheſe ſur les apparences des objets, à la premiere hypotheſe, & qu'ayant ſuppoſé la premiere rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, ſelon la formule de M. Varignon, quelle doit être la ſeconde rangée pour faire paroître tous les arbres paralleles, on trouve que c'eſt une courbe qui s'approche toujours de la premiere rangée droite, ce qui eſt réellement impoſſible; car ſi deux rangées droites paralleles ſont paroître les arbres non paralleles & s'aprochans, à plus forte raiſon deux rangées non paralleles & qui s'approchent, feront-elles cet effet. C'eſt donc là, ſi on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypotheſe des apparences en raiſon compoſée des diſtances & des ſinus des angles viſuels. Ce n'eſt pas là le ſeul exemple de ſuppoſitions philoſophiques, qui introduites dans des calculs géométriques, menent à des concluſions viſiblement fauſſes: d'où il réſulte que les principes ſur leſquels une ſolution eſt fondée, ou ne ſont pas employés par la nature, ou ne le ſont qu'avec des modifications que nous ne connoiſſons pas. La géométrie eſt donc en ce ſens-là une bonne, & même la ſeule pierre de touche de la phyſique. *Hiſt. de l'acad. ann.* 1718, *pag.* 57.

Mais il me ſemble que pour arriver à quelque réſultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route oppoſée à celle qu'on a ſuivie. On a cherche dans le problême précédent, quelle loi devoient ſuivre des diſtances d'arbres mis en allée, pour paroître toujours à la même diſtance, dans telle ou telle hypotheſe ſur la viſion; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de maniere que la diſtance de l'un à l'autre eût toujours paru la même, & d'après l'expérience déterminer quelle ſeroit l'hypotheſe la plus vraiſemblable ſur la viſion.

Nous traiterons plus à fond cette matiere à l'*article* PARALLÉLISME; & nous tâcherons de donner ſur ce ſujet de nouvelles vues, & des remarques ſur la méthode de M. Varignon. *Voyez auſſi* APPARENT.

ALLÉGATION, ſ. f. *en terme de Palais*, eſt la citation d'une autorité ou d'une piece authentique, à l'effet d'appuyer une propoſition, ou d'autoriſer une prétention ou l'énonciation d'un moyen. (*H*)

ALLEGE, *terme de riviere*, bateau vuide qu'on attache à la queue d'un plus grand, afin d'y mettre une partie de ſa charge, s'il arrivoit que ſon trop grand poids le mît en danger. On appelle cette manœuvre *rincer*. *Voy.* RINCER.

On donne en général le nom d'*alleges* à tous les bâtimens de grandeur médiocre, deſtinés à porter les marchandiſes d'un vaiſſeau qui tire trop d'eau, & à le ſoulager d'une partie de ſa charge. Les *alleges* ſervent donc au *déleſtage*.

ALLEGE LE CABLE, *Mar.*, terme de commandement pour dire *filer un peu de cable*.

ALLEGE LA TOURNEVIRE, *Mar.*, c'eſt un commandement que l'on fait à ceux qui ſont près de cette manœuvre, afin qu'ils la mettent en état, & qu'on puiſſe s'en ſervir promptement. *Voyez* TOURNEVIRE.

ALLEGES A VOILES, bâtimens groſſiérement faits, qui ont du relevement à l'avant & à l'arriere, & qui portent mâts & voiles.

ALLEGES *d'Amſterdam*, bateaux groſſiérement faits, qui n'ont ni mâts ni voiles, dont on ſe ſert dans la ville d'Amſterdam pour décharger & tranſporter d'un lieu à l'autre les marchandiſes qu'on y débite. Les écoutilles en ſont fort cintrées, & preſque toutes rondes; le croc ou la gaffe lui ſert de gouvernail, & il y a un retranchement ou une petite chambre à l'arriere. (*Z*)

ALLEGES, *terme d'Architecture*; ce ſont des pierres ſous les piés-droits d'une croiſée, qui jettent harpe (*voy.* HARPE), pour faire liaiſon avec le parpin d'appui, lorſque l'appui eſt évuidé dans l'embraſement. On les nomme ainſi, parce qu'elles *allegent* ou ſoulagent, étant plus légeres à l'endroit où elles entrent ſous l'appui. (*P*)

ALLEGEANCE (SERMENT D'), ſ. f. *Juriſprud.* c'eſt le ſerment de fidélité que les Anglois prêtent à leur roi en ſa qualité de prince & ſeigneur temporel, différent de celui qu'ils lui prêtent en la qualité qu'il prend de chef de l'égliſe anglicane, lequel s'appelle *ſerment de ſuprématie*. *Voyez* SUPRÉMATIE.

Digitized by Google

Le *ſerment d'allégeance* eſt conçu en ces termes: "Je N.... proteſte & déclare ſolemnellement devant Dieu & les hommes, que je ſerai toujours fidele & ſoumis au roi N.... Je profeſſe & déclare ſolemnellement que j'abhorre, déteſte & condamne de tout mon cœur, comme impie & hérétique, cette damnable propoſition, *que les princes excommuniés ou deſtitués par le pape ou le ſiége de Rome, peuvent être légitimement dépoſés ou mis à mort par leurs ſujets, ou par quelque perſonne que ce ſoit* ".

Les Quacres ſont diſpenſés du ſerment d'*allégeance*; on ſe contente à ce ſujet de leur ſimple déclaration. *V.* QUACRE. (*H*)

* ALLEGEAS, ſ. m. *Comm.* étoffes des Indes orientales, dont les unes ſont de chanvre ou de lin, les autres de coton. Elles portent huit aunes ſur cinq, ſix à ſept huitiemes, ou douze aunes ſur trois quarts & cinq ſixiemes.

ALLÉGER, v. a *Mar.* c'eſt détruire ou diminuer le frottement qui retient une choſe, en la dégageant des poids qui l'embarraſſent. On emploie aſſez ſouvent, en ce ſens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *allege* le cable; *allege* le grelin, *allege* la tournevire.

ALLÉGER, *Marine*, rendre plus léger. On a quelquefois beſoin d'*alléger* les vaiſſeaux, ſoit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, ſoit pour remettre à flot celui qui s'eſt échoué. Dans le premier cas, on ſe ſert de bâtimens dans leſquels on verſe & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet uſage conſtant ou du moins fréquent, il y en a de particuliérement deſtinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur uſage, & que l'on nomme pour cela, *alleges*. Ces bâtimens ont diverſes formes ſuivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, en cas d'échouage, on eſt ſouvent forcé de jeter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer, eſt plus agitée, & que le bâtiment a plus de maſſe. On jette alors les premiers objets qui ſe préſentent: cependant toutes choſes d'ailleurs égales, il y a un choix à faire déterminé par les circonſtances & par la poſition. Un vaiſſeau qui en a le temps, & qui eſt à portée de renouveller ſon eau fait bien de s'en décharger par préférence, parce que la réparation en eſt de peu de dépenſe. Les canons ſont ſans doute en pareil cas le poids le plus nuiſible, le plus conſidérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on ſent cependant qu'il faut combiner le riſque ou le danger du vaiſſeau avec leur valeur, la difficulté ou l'impoſſible de les retirer de l'eau, *&c.* Le vaiſſeau tire plus d'eau de l'arriere que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaiſſeau pour le déſéchouer. Il faut auſſi avoir attention à l'empêcher d'être pouſſé à terre ou ſur le banc où il eſt échoué, à meſure que les poids dont on le décharge l'*allégent*: on porte pour cet effet, d'ordinaire une ancre du coté du large, & on roidit fortement ou même on vire ſur le grelin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* aſſez ſouvent un vaiſſeau à la mer, lorſque pourſuivi par un ennemi ſupérieur, on eſpere rendre ſa marche plus prompte en diminuant ſon poids. Il ſemble paroître évident que le vaiſſeau devenu plus léger doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puiſſance qui le pouſſe, & qui ne change point; cette queſtion eſt cependant aſſez compliquée, & ſe combine de mille manieres différentes. Il eſt certain qu'on ne peut décharger un vaiſſeau du moindre poids, ſans changer ſon centre de gravité, & que changer le centre de gravité, eſt apporter un changement univerſel au balancement du vaiſſeau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élevera-t-il ou s'abaiſſera-t-il? Le gouvernail conſervera-t-il un effet auſſi facile? Le vaiſſeau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voiles? L'angle d'inclinaiſon, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point ſa marche? Le vaiſſeau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront ils point trop vifs? *&c.* Toutes ces queſtions ont cependant beſoin d'être réſolues & déterminées avec ſoin, avant qu'il ſoit permis d'aſſurer que l'on fait bien en *allégeant* le vaiſſeau. On n'en peut pas même faire un problême général, parce que cet effet change non-ſeulement pour chaque vaiſſeau, mais pour le même vaiſ-

Digitized by Google

feau, ſuivant la qualité & la diſtribution de ſa charge. Il eſt vrai que ſi le haſard a fait l'arrimage, on eſpece que le haſard fera rencontrer juſte dans l'à-peu-près que fourniſſent l'uſage & la pratique; cependant quand il s'agit de la ſureté d'un vaiſſeau, ſouvent chargé d'une miſſion importante pour tout l'état, comment ſe repoſer & dormir tranquille dans l'eſpérance de trouver une exactitude aſſez grande dans le tâtonnement? C'eſt dans ce cas ſur-tout où l'on ſent l'importance d'avoir arrimé ſon vaiſſeau avec diſcernement, & de bien connoître la diſpoſition & la diſtribution des poids. (*M. le Chevalier de la Coudraye.*)

ALLÉGERIR *ou* ALLÉGIR *un cheval*, *Manége*, c'eſt le rendre plus libre & plus léger du devant que du derriere, afin qu'il ait plus de grace dans ſes airs de manége. Lorſqu'on veut *allégerir* un cheval, il faut qu'en le faiſant troter on le ſente toujours diſpoſé à galopper; & que l'ayant fait galopper quelque temps, on le remette encore au trot. Ce cheval eſt ſi peſant d'épaules & ſi attaché à la terre, qu'on a de la peine à lui rendre le devant léger, quand même l'on ſe ſerviroit pour l'*allégerir* du caveçon à la Newcaſtle. Ce cheval s'abandonne trop ſur les épaules, il faut l'*allégerir* du devant, & le mettre ſous lui. (*V*)

§ ALLÉGORIE, ſ. f. *Arts de la parole & du deſſin*; c'eſt un ſigne naturel, ou une image, qu'on ſubſtitue à la choſe déſignée. Souvent dans le diſcours, & dans les arts du deſſin, on préſente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expreſſion proverbiale, *ſe tenir au gros de l'arbre*, nous préſente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une choſe qui n'a rien de matériel, c'eſt de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorſque l'on met à la ſuite l'un de l'autre l'image & la choſe déſignée, c'eſt une *comparaiſon* ou une *ſimilitude*; mais quand on ſupprime la choſe déſignée & qu'on ſe contente de la laiſſer deviner, c'eſt une *allégorie*.

Divers motifs peuvent donner lieu à cette ſubſtitution de l'image à la place de la choſe déſignée. Quelquefois la *néceſſité* y contraint, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter la choſe elle-même. Les arts du deſſin ſe trouvent dans ce cas, toutes les fois qu'ils ont à repréſenter des idées abſtraites qui ne tombent pas ſous le ſens de la vue: quelquefois la *circonſpection* l'exige, quand on n'oſe pas préſenter nuement la choſe, & qu'on préfere de la laiſſer deviner. C'eſt ainſi qu'Horace voulant diſſuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adreſſe par prudence qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage (Hor. *liv. I, od.* 14.) Enfin ſouvent on emploie l'image au lieu de la choſe même, en vue de l'*énergie*, pour donner à la choſe repréſentée plus de clarté, plus de force, & en un mot un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie ſur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan, il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable deſtination & la brièveté de cette vie, d'une maniere beaucoup plus conciſe, plus énergique, & plus ſenſible qu'il n'auroit pu le faire ſans *allégorie*.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole.*

Nous nous propoſons ici de faire trois recherches. 1°. ſur la nature & l'effet de l'*allégorie* en général. 2°. Sur ſes divers genres, leurs caracteres particuliers & leur uſage. 3°. Sur les ſources d'où l'on doit la tirer.

Toute *allégorie*, en général, doit renfermer une image, qui détermine la choſe qu'on veut exprimer, & qui la faſſe connoître ſous une face plus avantageuſe. L'*allégorie* doit déterminer ſon objet, & le déterminer avec préciſion, ſans cela elle devient énigme. Elle doit le préſenter plus avantageuſement, ſans quoi elle devient inutile. De-là réſultent deux qualités eſſentielles à l'*allégorie*, un rapport exact entre l'image & l'objet, afin que celui-ci ſe préſente d'abord à l'eſprit; & une beauté énergique dans l'image, pour que l'objet gagne à être préſenté figurément.

Outre ces deux qualités eſſentielles, l'*allégorie* en doit encore avoir deux autres; l'une, c'eſt qu'elle ne ſoit pas pouſſée trop loin; & la ſeconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le ſens propre; deux défauts qui répandent ſur l'*allégorie* une teinte d'abſurdité. Les anciens ont déſigné le corps humain par

Digitized by Google

le terme de microcosme, ou de monde en abrégé. L'*allégorie* est juste, mais si l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'assigner à ce petit monde ses planetes, ses habitans, ses montagnes, & ses vallées, on pousseroit l'*allégorie* jusqu'au ridicule. On pourroit ainsi gâter la belle *allégorie* de Platon qui représente les passions sous l'image de courtiers attelés à un char que la raison guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter soigneusement de faire entrer dans l'*allégorie* des détails qui n'ont point de parties correspondantes dans l'objet désigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien foiblement, si l'on ne peut se dispenser absolument d'en faire mention.

Il est pareillement absurde d'entamer une *allegorie*, & de finir par l'expression propre. Pope a admirablement bien dit:

Drink deep, or taste not the Pierian spring;
There shallow draughts indoxicates the brain,
And drincking largely sober us again.
(Essai on Criticism. p. 218.)

Buvez à longs traits à la fontaine des muses, ou ne goûtez point de ses eaux; de petits traits enivrent; ce n'est qu'à force de boire qu'on dissipe l'ivresse. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainsi l'*allégorie: de petits traits enivrent, mais plus on y puise, plus on acquiert de connoissances solides?*

Enfin l'image doit être unique, sans confusion, sans mélange d'autres objets. Une idée peut sans doute être rendue sensible & parfaitement représentée sous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une seule figure l'obscurciroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes (*Inst. Or. l. VIII*, 6, 50.) Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une *allégorie*; en voici l'effet.

L'effet de l'*allégorie* est en général celui de toute image; c'est de présenter des idées abstraites sous une forme sensible à notre esprit, & de nous en donner par ce moyen une connoissance intuitive. Mais l'*allégorie* l'emporte à cet égard sur tous les autres genres d'images; comme elle supprime l'objet même, sa briéveté lui donne plus de vivacité; & comme, par la même raison, toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image, l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans son poème: *on me présenta une coupe remplie d'absynthe; à peine en avoit-on essuyé le bord*, il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaison. L'*allégorie* est de toutes les images la plus énergique; & après elle, c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. *V.* COMPARAISON.

Quand à l'usage de l'*allégorie*, il faut observer en général que l'excès seroit un défaut; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images, jette la confusion dans l'esprit; bien loin d'y répandre une plus grande clarté, elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensibles. *Young*, cet auteur d'ailleurs si excellent, n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses *Nuits*.

A la suite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverses especes d'*allégories*, qui resultent ou de la différence du but qu'on s'y propose, ou de ses différens effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'*allégorie* dans le discours. Aussi long-temps que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales, on étoit réduit pour désigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caracteres. Le but de l'*allégorie* se bornoit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette espece, qui par le long usage ont pleinement acquis le caractere d'expressions propres.

Après cet usage de premiere nécessité, l'*allégorie* en a un second, qui consiste, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut repré-

Digitized by Google

senter, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expression vulgaire; c'est en quelque maniere faire un compliment obligeant aux personnes auxquelles on adresse le discours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ses églogues. Ce poète pouvoit témoigner sa reconnoissance envers Auguste, & tous les sentimens qu'il exprime dans ses élogues, avec autant & plus d'énergie, en terme directs. Mais l'*allégorie* donne à ses pensées un tour plus fin & plus spirituel. Un homme d'esprit emploiera toujours la tournure allégorique, lorsqu'il sera question de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'usage de l'*allégorie* acquiert un nouveau degré d'importance, lorsqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le sens propre, jusqu'à ce que le jugement soit à l'abri de toute prévention. C'est le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel est le célebre discours du consul Ménénius Agrippa, qui par cet artifice fut appaiser la révolte des Plébéiens. (*Tite-Live*, *l. II*, 32.)

Ces deux especes d'*allégories* n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonstances. L'*allégorie* dégénere en puérilité, dès qu'on veut appuyer sur chaque partie de détail. Il suffit pour le but qu'on se propose, que la proposition principale qu'on veut établir se retrouve dépeinte dans l'image d'une maniere intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre assez sensible pour qu'elle s'imprime dans l'esprit, & qu'elle n'en puisse être trop facilement effacée. La pensée que Haller a exprimée avec une précision philosophique: *les jouissances accroissent les desirs*, Horace l'a rendue sous cette *allégorie*:

Crescit indulgens sibi dirus hydrops,
Nec sitim pellit, nisi causa morbi
Fugerit venis, & aquosus albo
Corpore langor. (Od. *L. II*, 2.)

La premiere maniere est pour les philosophes, celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'une dit à l'entendement, l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette espece sont très-nécessaires, lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales & importantes. C'est ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'espece dont nous parlons. Les conditions essentielles sont que l'image soit bien distincte, que pour être mieux saisie elle soit prise d'objets connus, & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractérisés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple suivant:

Sæpiùs ventis agitatur ingens
Pinus, & celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes. (Od. *L. II*, 10.)

Ces *allégories*, au reste, ne servent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues; mais ces vérités ont d'autant plus besoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut saisir sans le moindre effort, c'est, pour me servir de l'ingénieuse expression de Winckelman, un vaisseau qui ne trace sur la mer que des sillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'esprit, s'imprime plus sûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé, c'est d'énoncer les choses d'une maniere plus forte & plus expressive, & de les présenter en même temps dans un plus grand jour. C'est ainsi que Haller emploie l'*allégorie* de l'*état de chenille*, dont nous avons parlé, & que Young a dit:

Mine d'yd with thee Philander! Thy last sigh dissolv'd the charm; the disenchanted earth lost all her lustre.

Ma joie a disparu avec toi, cher Philandre; ton dernier soupir a dissipé le charme, & la terre désenchantée a perdu ses attraits.

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie; le nombre des idées qui se rapportent à l'objet représenté, augmente à mesure qu'on y réfléchit. Cette espece d'*allégorie* a la plus grande énergie; car elle réunit l'effet des sensations, de la briéveté, de la clarté, de la richesse & de la force; aussi fait-elle une des grandes beautés de la poésie. Elle tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines véri-

Digitized by Google

tés, dont on peut moins s'assurer par une démonstration distincte, que par un coup d'œil rapide qui embrasse plusieurs circonstances particulieres ; l'*allégorie* sert de preuves aux vérités de ce genre ; & c'est ici que des ressemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une pensée avec plus de brièveté, n'est pas tout-à-fait aussi importante que celle dont nous venons de parler. Telle est, par exemple, cette *allégorie* d'Horace :

Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.

Enfin, il y a encore une espece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie mystérieuse*, ou *prophétique*, parce qu'en effet plusieurs prophéties sont écrites dans ce style. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme, & elle sert à donner plus de solemnité & de gravité au discours. Elle ne nous laisse entrevoir qu'une partie de la chose représentée, & couvre le reste d'un voile sacré. Cette espece est propre dans les actions grandes & solemnelles, auxquelles on intéresse des êtres supérieurs. Elle produit surtout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté jusqu'ici les diverses especes d'*allégories* ; il en est encore une, celle qui personnifie les notions abstraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux sources d'où l'on puise les *allégories*, ce sont la nature, les mœurs & usages des peuples, les sciences & les arts ; mais c'est l'esprit seul qui sait y puiser. De même que le corps humain est l'image de l'ame, de même aussi le monde visible est l'image du monde des esprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque chose d'analogue dans l'autre. Un esprit pénétrant, qui en observant la nature ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera jusqu'aux parties invisibles du monde physique, y trouvera des *allégories* de l'espece la plus parfaite. C'est une étude qu'on ne sauroit trop recommander aux poëtes. Les modernes, qui ont écrit sur l'histoire de la nature, nous ont présenté cet immense théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poëtes philosophes qui puissent moissonner dans ce vaste champ, & surpasser aisément les anciens dans cette partie. Nos faiseurs d'odes n'ont encore guere profité de cette source.

Les mœurs & les usages de la nation sont la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la brièveté & à la clarté. C'est delà principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes, quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allegorie* est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examinera avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagedorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'*allégories*, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus,

Digitized by Google

des qualités abſtraites, l'amour, la haine, la diſcorde, la ſageſſe, ſont métamorphoſées en des êtres vivans; & cela de diverſes manieres. Tantôt ce n'eſt qu'indirectement & en paſſant; quelques mots ajoutés à l'idée abſtraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'eſt ainſi qu'un prophete a dit: *devant lui marche la peſte.* Tantôt c'eſt d'une maniere directe: on revêt la notion abſtraite d'un corps parfaitement déterminé, ſur lequel le poëte fixe pour quelque temps nos regards; tel eſt l'exemple ſuivant d'Horace: (*Ode I.* 35.)

Te ſemper anteit ſæva neceſſitas,
Clavos trabales & cuneos manu
Geſtans ahenâ, nec ſeverus
Uncus abeſt, liquidumque plumbum.

Tantôt enfin, on prête à ces perſonnages allégoriques des rôles entiers & ſuivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec les perſonnages réels. C'eſt ainſi que la diſcorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques, ſont ſouvent perſonnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les ſylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, *&c.* On a ſi ſouvent blâmé, juſtifié, excuſé & loué les poëtes ſur ce ſujet, qu'on peut mettre l'uſage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poéſie.

Nous parlons dans un autre article de l'uſage de ces perſonnages allégoriques dans la peinture. Il eſt vraiſemblable que c'eſt des tableaux qu'ils ont paſſé dans la poéſie, ou peut-être auſſi celle-ci les a tous deux pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'eſt que la plupart des divinités du paganiſme & pluſieurs héros de la mythologie étoient dans leur origine des perſonnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence eſſentielle entre les perſonnages purement fantaſtiques qu'il allégoriſe, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les ſonges, *&c.* & les dieux, auxquels il doit ſuppoſer une exiſtence plus réelle. Il ſemble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des perſonnages ſimplement allégoriques.

La premiere remarque qui ſe préſente à l'eſprit ſur ces êtres allégoriques, c'eſt qu'ils different de l'*allégorie* propre, en tant qu'ils ſont la choſe ſignifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une ſimple ſubſtitution d'une image à la place de l'objet repréſenté; ce n'eſt pas le ſigne, c'eſt la choſe. Cependant ces êtres perſonnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'*allégorie*, lorſque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la choſe déſignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'eſt l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure, qui ſans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination, & dont l'aſpect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées, que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre eſt encore l'image de la diſcorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade. (*v.* 440.) Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de ſemblables fictions.

Mais il y a une eſpece plus commune d'images allégoriques, qui eſt inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'aurore aux doigts de roſe, qui revient ſi ſouvent dans Homere, l'iris au vol rapide, l'amour, les Vénus & les Cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en poéſie qu'en peinture; ce ne ſont bien ſouvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus ſonores que le mot propre ne l'eſt.

D'autres eſpeces encore d'êtres perſonnifiés n'ont aucune figure déterminée: ils ſe préſentent à l'imagination ſous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractere n'eſt pas bien décidé, ou dont on ne ſauroit même ſe faire une notion déterminée; tels ſont les fleuves, les villes, les provinces perſonnifiées, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantaſtiques.

On perſonnifie ces êtres ou dans la ſeule vue de rendre ſenſibles des notions abſtraites, ou pour mettre du merveilleux dans l'action; ou enfin pour s'en ſervir comme des machines qui forment

Digitized by Google

l'intrigue ou le dénouement.

Quant au premier usage, il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poètes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la classe de l'*allégorie* propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poète, au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées, puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage, la diversité & la nature de l'*allégorie*. Mais s'il faut déja une grande sagacité pour tirer de la nature ou des arts une *allégorie* énergique, quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poète qui entreprend de donner un corps, & de nous présenter sous une figure visible les productions de son cerveau? de personnifier, comme Homere & Milton, la dissension & le péché?

Les images de l'espece la plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorsqu'on fait les employer à propos, servent à animer le sujet, & à y répandre de l'agrément; ou à le rendre plus touchant; le langage du poète en prend une teinte d'enthousiasme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes, parle aux rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit; ou elle doit naître d'une imagination très-vive, qui à chaque idée donne un corps, & à chaque corps une vie & une ame. Un coup d'œil vif devient alors une fleche qui pénetre jusqu'au fond du cœur, & une troupe de petits amours se promenent sur un beau sein. Mais en vain un poète médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques, considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale, les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'ils s'en sont servi, ce n'est, pour ainsi dire, qu'en passant. Il n'y a qu'Eschile & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule, il est vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable; cependant un ancien même parle de cet usage comme d'une chose peu naturelle; *prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite-Live (*Liv. II, chap.* 32.) Il est très-possible que la barbarie du goût qui regnoit encore, il y a deux siecles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On sait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces temps-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que M. de Voltaire n'ait pas la hardiesse du poète Anglois, il n'a pas fait difficulté de donner à la discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques qui sans rejeter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours: *la mort a surpris un tel?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop longtemps, n'ont rien qui révolte; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées; dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit, on apperçoit l'absurdité de la supposition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparoître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le role qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais si le poète s'appesantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangeres, qu'il fasse sentir l'impossibilité de la fiction,

Digitized by Google

il court risque de révolter son lecteur ; tant de longueurs laissent à celui-ci le temps de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légère métaphore peut les choquer ; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples : mais aussi l'imagination la plus échauffée ne soutient pas long-temps la vue d'un personnage allégorique, qui a force de se montrer par trop de cotés, lui laisse appercevoir qu'elle n'avoit saisi qu'un fantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poème. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités ; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'Etre suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés ; mais on n'en pourroit pas conclure qu'ils donnent de la beauté au poème. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'unique association des dieux aux héros d'Homere ; & Ossian dans ses épopées n'a ni divinités ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie ; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. *V.* ci-après ALLÉGORIE (*Peinture*) (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. Sulzer.*)

ALLÉGORIE, *Belles-lettres.* On n'a pas assez distingué l'*allégorie* d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité.*

Le mérite de l'*allégorie* est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe ; elle la fait sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un mensonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'*allégorie*, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir la vérité, & de la rendre plus sensible. C'est, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée.* Or une qualité essentielle de la métaphore est d'être transparente ; il falloit donc aussi donner pour qualité distinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette transparence qui laisse voir la vérité & qui ne l'obscurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, sont convenables à l'apologue : sans perdre son objet de vue, il feint de s'amuser & de s'égarer en chemin ; il fait même quelquefois semblant de s'occuper sérieusement de détails qui n'ont aucun trait au sens moral qu'il se propose ; c'est le grand art de La Fontaine.

Il n'en est pas de même de l'*allégorie* : on la voit sans cesse occupée à rendre son objet sensible, écartant comme des nuages tout ce qui altere la justesse de l'allusion & des rapports.

Quelquefois dans l'apologue la justesse des rapports est aussi précieuse que dans l'*allégorie* ; mais alors en se rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de son vrai caractere, qui consiste à faire un jeu d'une leçon de sagesse, & à ne laisser appercevoir son but qu'au moment qu'on y est arrivé.

L'*allégorie* est quelquefois aussi une façon de présenter avec ménagement une vérité qui offenseroit si on l'exposoit toute nue ; mais elle la déguise moins. C'est un conseil discrétement donné, mais dont celui qu'il intéresse ne peut manquer de sentir à chaque trait l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi
Fluctus, &c.

en est l'exemple & le modele. Entre un vaisseau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuse, tous les rapports sont si frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre ; & la vérité

Digitized by Google

n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'eſt ainſi que l'*allégorie*, par la juſteſſe de ſes rapports, doit toujours laiſſer entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet eſt manqué, ſi l'eſprit ſatisfait d'en appercevoir la ſurface, ne deſire pas autre choſe, & ne pénetre pas le fond.

C'eſt ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité aſſez intéreſſante, pour laiſſer croire que le poëte n'a voulu dire que ce qu'il a dit: car rien n'empêche alors l'eſprit de s'y arrêter, ſans rien ſoupçonner au-delà; & c'eſt pourquoi il eſt ſouvent ſi difficile de décider ſi la fiction eſt allégorique, ou ſi elle ne l'eſt pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à déduire (ce qui arrive naturellement ſans que le poëte y ait penſé), le pere le Boſſu en infere que la fable du poëme épique eſt une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin: il veut que la vérité morale ſoit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en ſoit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les perſonnages qu'après avoir diſpoſé l'action. Aſſurément ne c'eſt pas ainſi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poëmes.

Plutarque a raiſon de comparer les fictions poëtiques aux feuilles de vigne ſous leſquelles le raiſin doit être caché. Mais toutes les fois que le ſujet en lui-même a ſon utilité morale, c'eſt un rafinement puérile que d'y chercher un ſens myſtérieux.

Ce n'eſt pas que dans les poëmes épiques, & particuliérement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* eſt ſenſible; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle eſt l'image des prieres, tel eſt l'ingénieux épiſode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'eſt attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'eſt particuliérement dans les préſages, dans les ſonges, dans le langage prophétique, que les poëtes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polydamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ſes ſerres un énorme dragon, qui palpitant & enſanglanté, oſe combattre, ſe replie & bleſſe ſon vainqueur; l'oiſeau ſacré laiſſe tomber ſa proie.

C'eſt de cette image qu'Horace ſemble avoir pris la comparaiſon de l'aiglon avec le jeune Druſus: *qualem miniſtrum fulminis alitem, &c.*

L'art de l'*allégorie* conſiſte à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le ſentiment, la choſe qu'on perſonnifie, comme la renommée dans l'Enéide de Virgile, l'envie dans les Métamorphoſes d'Ovide & dans la Henriade, les prieres & l'injure dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous eſt permis de mêler le plaiſant au ſublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boſton, compoſée par lui-même, & dont l'allégorie eſt remarquable par ſa juſteſſe & par ſa ſingularité.

"Ci git, comme un vieux livre à reliûre uſée & dépouillée de titres & d'ornemens, le corps de Ben. Franklin, imprimeur. Il devient l'aliment des vers, mais le livre ne périra pas: il paroîtra encore une fois dans une nouvelle & trés-belle édition, revu & corrigé par l'auteur."

Des modeles parfaits de l'*allégorie* en action, ſont la fable de l'amour & de la folie dans La Fontaine, l'épiſode de la haine dans l'opéra d'Armide, la molleſſe dans le Lutrin. Mais quelque belle que ſoit l'*allégorie*, elle ſeroit froide ſi elle étoit longue. Un poëme tout allégorique ne ſeroit pas ſoutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. *V.* MERVEILLEUX.

Preſque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, eſt allégorique; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'eſprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à préſent qu'elles ſont rebattues, la poeſie deſcriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis longtemps uſés. Celui qui diroit aujourd'hui que le ſoleil va ſe plonger dans l'onde, & repoſer dans le ſein de Thétis, diroit une choſe commune; & celui qui avec les couleurs de la nature auroit peint le premier le ſoleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laiſſant voir encore au-deſſus de ces vagues enflammées la moitié de ſon globe éclatant, celui qui auroit exprimé les accidens de la lumiere ſur le ſommet des montagnes, & le jeu de ſes rayons à tra-

Digitized by Google

vers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'une incendie, celui-là feroit peintre & poète.

Les emblèmes ne sont que les *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que pour désigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, & qui s'effrayant de leur chute, inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ces boules vont retomber. Ainsi les peintres à l'exemple des poètes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique des noces d'Alexandre & de Roxane; le peintre étoit Aétion. Son tableau, qu'il expose dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece assemblée, & Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Le sonnet de Crudeli pour les noces d'une dame de Milan, feroit le sujet d'un joli tableau; c'est la virginité qui parle à la nouvelle épouse.

Del letto nuzzial questa è la sponda:
Più non lice seguirti: Io parto: addio.
Ti fui compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
La nostra speme, ed il comun desio.
Già vezzeggiando ti carpisce e sfronda
Que' gigli Amor, che di sua mano ordio.
Disse, e disparve in un balen la dea,
E in van tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.
Scese fra tanto sfolgorando in viso
Fecondità, la man le prese, e diella
Al caro sposo, e il duol cangiossi in riso.

Les philosophes eux-mêmes emploient souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poète, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que *la divinité est située loin de douleur & de volupté.* On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un pere répandu par son fils, du sang de Célus mutilé par Saturne? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montagne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui est familiere; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, & de concevoir l'une sous la forme de l'autre, que l'on doit toute la beauté de la mythologie des Grecs, & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses *allégories* présentent un sens plus juste & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait Cérès l'inventrice des loix? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée?

Quoique l'*allégorie* semble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orenoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef lui dit dans sa harangue, qu'il a vu passer sur sa cabane, un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs, ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssoient par la sécheresse, & qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles, pour exprimer par analogie, des idées qui sans cela seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit. *V.* IMAGE. (*M. Marmontel.*)

ALLÉGORIE, *Peinture.* Les arts du dessin ne peuvent, par leur nature, représenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à la fois dans un seul instant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impossible ne l'est plus. Des notions générales sont exprimées par un objet individuel, & une suite d'événemens se présente à la fois. L'*allégorie* est donc de la plus grande importance dans la peinture; & ce n'est que par son secours que cet art peut atteindre au plus haut degré d'éner-

Digitized by Google

gie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une averſion décidée pour les tableaux allégoriques : & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne juſtifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux ſont un compoſé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoriques, ſans eſprit & ſans force ; tantôt ils ſont ſi énigmatiques, qu'on ſe fatigue inutilement pour en deviner le ſens. Mais tout cela ne prouve autre choſe, ſi ce n'eſt que de mauvaiſes *allégories* ſont déteſtables. Si le peintre étoit éclaré & dirigé par des connoiſſeurs de la nature & des antiquités, il ſeroit aiſé de porter ce genre à un plus haut degré de perfection. La matiere eſt aſſez intéreſſante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* conſiſte ici dans la repréſentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui repréſente un acte de juſtice ou de bienfaiſance, n'eſt que le tableau hiſtorique d'un cas individuel ; c'eſt le langage propre & naturel des arts du deſſin : mais repréſenter en général la juſtice ou la bienfaiſance par leurs attributs naturels, c'eſt compoſer une *allégorie*. Elle ne ſe borne pas ſimplement aux notions, elle s'étend encore à des penſées entieres, qui réuniſſent diverſes notions à un ſeul tout ; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence eſſentielle entre la langue peinte & la langue parlée, conſiſte dans les ſignes ; ils ſont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne ſont intelligibles qu'à ceux qui ſe ſont fait enſeigner la ſignification des termes ; mais l'*allégorie* doit ſe faire entendre ſans autre inſtruction : c'eſt une langue univerſelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette eſpece d'hiéroglyphes dont les figures ſont des ſignes de ſimple convention, & qui à cet égard reſſemble au langage commun. Cette diſtinction eſt d'autant plus néceſſaire, que des connoiſſeurs même s'y trompent ſouvent. Richardſon, par exemple, dans ſa *Deſcription des tableaux* (*Tome III, part. I, page* 50), nomme une belle *allégorie* certain tableau d'Auguſtin Carrache, qui n'eſt rien moins qu'une *allégorie* ; c'eſt un hiéroglyphe, un rébus, un ſimple jeu de mots. Le tableau repréſente le dieu Pan vaincu par l'Amour ; pour exprimer cette propoſition générale, *l'Amour triomphe de tout*. Toute l'invention de Carrache roule ſur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec ſignifie *tout*. De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie*.

Cependant, pour nous rapprocher de l'uſage reçu, & peut-être auſſi pour céder un peu à la néceſſité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Pluſieurs images hiéroglyphiques ſont depuis ſi long-temps rangées dans la claſſe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou ſur ſon caſque, n'eſt point le ſigne naturel de la ſageſſe ; ce n'eſt donc point une véritable *allégorie* : elle eſt néanmoins adoptée comme telle depuis un temps immémorial. Pluſieurs ſignes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, paſſeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des ſignes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du deſſin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie* ; d'où il réſultera que la peinture peut ſe permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poéſie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le diſcours on ne ſe ſerve du terme propre ; il ne faut donc s'en écarter, que lorſqu'il y a un avantage marqué à y ſubſtituer une expreſſion figurée : c'eſt même un défaut dans le diſcours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point ſur l'effet du langage ordinaire. Il n'en eſt pas ainſi dans la peinture. Les arts du deſſin n'ont point de langage affecté aux notions générales : il doit donc leur être permis de ſe ſervir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expreſſion, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit ſur une ancienne médaille l'empire Romain repréſenté ſous la figure d'une perſonne tombée par terre que Veſpaſien releve, il eſt clair que cette

allégorie

Digitized by Google

allégorie ne dit préciſément & n'exprime qu'avec le même degré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout ſimplement : *Veſpaſien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence ſous ſes prédéceſſeurs.* Mais il faut ici tenir compte au deſſinateur d'un mérite qui n'en feroit pas un pour l'orateur. Ainſi, ce qui dans le diſcours ne feroit encore que le langage ordinaire, eſt déja une *allégorie* permiſe dans la peinture. Il eſt vrai néanmoins que, même dans les arts du deſſin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention diſtinguée, ce n'eſt pas aſſez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons préſentement les divers genres d'*allégories*. On peut, d'aprés leur ſignification, les réduire à deux eſpeces ; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indiviſible, une notion, une propriété, un être incorporel ; l'autre, qu'on peut nommer *repréſentation allégorique*, réunit pluſieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaiſon d'idées. D'après la maniere de s'énoncer, l'*allégorie* eſt encore de deux eſpeces ; l'une emprunte immédiatement ſes images de la nature, comme lorſqu'on déſigne l'amour du travail par la figure d'une abeille ; c'eſt l'emblême : l'autre invente ſes images en tout ou en partie, & cette derniere eſpece eſt l'*allégorie* proprement ainſi nommée.

Conſidérons d'abord les images allégoriques, ſoit qu'on s'y ſerve d'emblêmes ou d'*allégories*. L'eſpece la plus commune eſt celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la penſée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorſque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée ſur ſa tête, & un manteau parſemé de lys ſur ſes épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France*. Quelquefois cette *allégorie* déſigne immédiatement le nom de la choſe, comme la grenouille & le léſard ſculptés ſur deux volutes antiques, qui ſuivant M. Winckelman, déſignent les deux architectes Batrachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la choſe par quelqu'une de ſes propriétés : c'eſt ainſi que la ville de Damas eſt repréſentée ſous la figure d'une femme qui tient des prunes dans ſa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût : ce ne ſont au fond que des hiéroglyphes ; mais le beſoin les a introduites, & l'on ne ſauroit s'en paſſer.

Les images allégoriques, qui ne ſe bornent pas à indiquer ſimplement l'objet, mais qui le caractériſent en quelque façon, ſont d'un grand prix. Elles reſſemblent à ces termes riches, qui par leur étymologie, ou par leur compoſition, donnent en quelque maniere la définition de la choſe même, & en ſont le ſigne naturel. Tel eſt, par exemple, l'emblême de l'ame, ou de l'immortalité, que les anciens déſignoient par un *papillon*. Cet emblême n'annonce pas ſimplement l'immortalité ; il fait de plus ſentir que ce n'eſt qu'après s'être dépouillée de l'enveloppe groſſiere, que l'ame jouit de ſa véritable vie. Telle eſt encore l'image allégorique de la juſtice : le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot juſtice, ils en indiquent le caractere eſſentiel ; l'impartialité, l'incorruptibilité, & la ſcrupuleuſe exactitude.

Il ſeroit inutile de dire que des images de cette eſpece ſont de beaucoup à préférer à celles dont la ſignification ſe borne au mot : mais il eſt important de faire obſerver qu'un artiſte qui aura du génie, peut donner à une image, d'ailleurs peu ſignificative, un ſens naturel, à l'aide de quelques traits caractériſtiques. C'eſt ainſi que le Pouſſin a ſu ingénieuſement déſigner le Nil. La tête de ce fleuve eſt cachée dans les roſeaux, pour marquer qu'on en ignore encore la ſource. C'eſt au moyen de ces traits particuliers, qu'on peut donner une ſignification plus préciſe aux images des choſes qui ont des propriétés ſenſibles, comme ſont les provinces, les villes, les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abſtraites. Buphalus, artiſte Grec, avoit ainſi déſigné la *fortune* d'une maniere très-expreſſive : elle portoit un cadran ſolaire ſur la tête, & une corne d'abondance à la main (Pauſanias, *Liv. IV*). Parmi les pierres gravées de Mariette, il y en a une (*n.* 17), qui pourroit paſſer pour une excellente *allégorie* de la poéſie. C'eſt un génie monté ſur un griffon ; il appuie ſa main droite ſur une lyre : celle-ci eſt pla-

Digitized by Google

cée sur un trépié qui est soutenu à son tour par une base de forme cubique. Le cube peut designer la justesse des pensées, le trepié l'inspiration, & la lyre l'harmonie, les trois qualités essentielles du poème.

Les images allégoriques qui présentent des figures humaines, sont les plus propres à rendre l'*allégorie* parfaite, par l'attitude, le caractere & l'action de ces figures. C'est par-là que les emblèmes, d'ailleurs si peu significatifs, des nations & des villes, acquierent l'expression la plus forte, lorsqu'on les applique à des cas particuliers, que l'artiste a la touche sûre, & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Aristide, quand par une seule figure il sut exprimer le caractere distinctif des Athéniens. Que de force & que de choses Apelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie, dont Lucien nous a conservé la description? Et quelle horreur n'inspire pas l'image de la guerre dans Aristophane, quand Mars, dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expressif, est représenté écrasant dans un énorme mortier des villes, & réduisant en poudre des provinces entieres?

Mais pour trouver des *allégories* de l'espece dont nous parlons, il faut sans doute être doué d'un génie qui n'est donné qu'aux artistes du premier ordre. Dans cette foule immense d'images allégoriques qu'on voit sur les médailles antiques, il n'y en a que très peu qui soient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre, sont les images des divinités, qu'on peut en quelque maniere mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité; & le fameux Apollon du Belvedere n'est autre chose qu'une *allégorie* parfaite du soleil, dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeunesse, la douceur attrayante, & l'infatigable activité.

Le vrai génie fait donc donner le plus haut degré d'expression à des images qui d'elles-mêmes seroient peu expressives; mais ce n'est pas en y joignant ces foibles indices, qu'on nomme *des attributs*, que l'on peut atteindre à ce degré d'énergie. On ne sauroit trop répéter à l'artiste qu'il ne suffit pas de mettre une balance dans la main de la justice; il doit savoir donner à Thémis le caractere de divinité qui lui est propre, comme le Jupiter & l'Apollon, dont nous venons de parler, ont le leur. Le bel esprit, qui saisit des ressemblances subtiles & minutieuses, n'est pas ce qu'il faut ici: il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractere de l'esprit, chaque sentiment de l'ame, qui puisse réussir dans des inventions de ce genre.

Les attributs servent néanmoins aussi dans l'*allégorie*, pour en faciliter l'intelligence, & pour conduire à l'essentiel. Nous ne désapprouvons pas le croissant sur le front de Diane; il nous explique le sujet: mais l'artiste ne doit pas croire que cet attribut suffise pour remplir l'*allégorie*, ou qu'il puisse être placé indifféremment sur toute figure de femme. Ces signes, qui ne sont que parlans, sans aucune énergie, sont d'autant plus nécessaires ici, que l'*allégorie* la plus énergique laisse souvent en doute sur le véritable sens, lorsque ce sont les arts du dessin qui la présentent. Quand même l'artiste réussiroit parfaitement à exprimer l'idée du temps dans l'image de Saturne, il ne sera que bon qu'il y joigne un sablier, ou quelqu'autre signe de cette nature: c'est en quelque maniere écrire le nom de l'image, dont ensuite on doit pouvoir reconnoître les caracteres en elle-même. Le dessinateur est ici incomparablement plus borné que le poète. Ce dernier présente son *allégorie* dans une connexion qui indique aisément le sens. L'autre au contraire, est souvent réduit à ne donner qu'une image isolée; rien autour d'elle ne peut aider à deviner sa signification. L'artiste est alors dans la nécessité de recourir à des accessoires qui y suppléent; mais nous le répétons encore, il ne doit pas se contenter de ces petits signes accessoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & sculpteurs est vrai, plusieurs d'entr'eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons; & rien ne leur a dû être impossible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'*allégorie*. Quel tableau allégorique eût été impossible à Euphranor, s'il a su peindre Pâris, de maniere qu'on démêloit en lui le juge de la beauté, le ravisseur d'Hélène & le meurtrier d'Achille? *Euphranoris* (dit Pline, *Liv. XXXIV*, 8.) *Alexander Paris est, in quo laudatur*

Digitized by Google

quòd omnia simul intelligantur, judex dearum, amator Helenæ, & tamen Achillis interfector. Nous verrons (*art.* ANTIQUES) ce qu'il faut penser de ces récits sur l'art des anciens. Mais quoi qu'il en soit, il est certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raison conçoit: & il est bon d'exciter les artistes modernes par l'exemple des productions des anciens, fussent-elles exagérées.

A la suite des simples images allégoriques, viennent les tableaux qui représentent allégoriquement une maxime ou une proposition générale. C'est ici qu'il faut appliquer la décision d'Horace, qu'on cite souvent mal-à-propos.

Segniùs irritant animos demissa per aurem, Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec beaucoup plus d'énergie que ne le feroit le simple discours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitivement ce que le discours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus à l'imagination, qui n'est aux sens que comme l'ombre est au corps. Mais si à cet avantage le tableau réunit encore une perfection intrinséque, son effet l'emportera de beaucoup sur toute l'énergie de la poésie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puisse se proposer.

Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque, sur laquelle on ne sauroit trop insister. C'est un grand abus en matiere de peinture, que jusqu'à présent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention; c'est préférer les moyens à la fin. La plupart des connoisseurs ressemblent à l'avare qui met sa félicité à posséder un moyen dont il n'a aucun dessein de faire usage. L'heureuse invention d'une *allégorie* intéressante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carriere n'est ouverte qu'aux génies du premier ordre; peu d'artistes y ont réussi: c'est la partie foible des dessinateurs modernes, c'est aussi celle des amateurs. On continue d'admirer les chetives inventions d'Otto-Venius: il dessinoit bien; mais ses emblêmes d'Horace sont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut distinguer trois sortes de tableaux allégoriques, selon la nature du sujet, qui est ou physique, ou moral, ou historique. Les saisons, les parties du jour, les trois regnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la premiere classe. De tels tableaux représentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce sont des poèmes peints, dont le sujet est pris de la nature visible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, seroit le plafond du château de Reinsberg, où Pesne a représenté le jour naissant, si, comme ce célebre artiste se le proposoit, il avoit fait graver ce tableau.

La seconde classe contient les représentations de vérités générales, & de maximes relatives aux mœurs. De ce genre est cette pierre gravée si connue, qui représente l'amour à cheval sur un tigre ou sur un lion, pour exprimer que cette passion adoucit les caracteres les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déja parlé, est plus détaillé; il fait sentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne different de l'*allégorie* du discours, qu'en ce qu'ils disent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots le discours dit à l'imagination. L'observation attribuée à Pythagore, que lorsqu'un état a joui quelque temps d'une heureuse abondance, le luxe s'y introduit insensiblement, puis le dégoût, ensuite des excès monstrueux, & enfin la ruine totale, cette observation est un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination sur la toile.

La troisieme classe enfin renferme les représentations historiques, soit qu'elles indiquent simplement les faits, ce qui constitue l'*allégorie* historique la plus commune, telle qu'on la voit sur tant de médailles antiques & modernes; soit qu'elles circonstancient les événemens, ce qui constitue l'*allégorie* sublime du genre historique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV sont représentées.

C'est le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puissent y atteindre. Déja dans les arts de la parole, rien n'est plus difficile que de saisir un événement mémorable, ou une grande action par son

Digitized by Google

coté le plus saillant, pour l'énoncer en une seule période, de maniere que de ce point de vue principal on puisse découvrir tous les détails à la fois.

Pour réussir dans ce genre, il faut non-seulement savoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choses en un petit espace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien visible, & c'est là ce qui rend si rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La représentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'historique; car c'est moins le fait qu'elle doit présenter, qu'une remarque importante & féconde en applications sur le fait, de ces remarques telles qu'un grand historien pourroit les faire pour montrer un événement sous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infaustos populi romani amores. Annal II*, 42. Le but d'un tableau allégorique n'est nullement de transmettre l'histoire à la postérité; il y a des moyens plus simples & plus sûrs de remplir cet objet; son but est de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant: ce qui n'est rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'histoire qu'on en a vue soit très-connue, & que de plus elle renferme, ou par les desseins qui l'ont fait naître, ou par les circonstances qui l'ont accompagnée, ou par les suites qui en ont résulté, quelque chose de généralement mémorable; c'est cette généralité qui fait proprement l'essence de l'*allégorie*.

Il y a dans la galerie de Dusseldorf, un tableau de Raphaël, qui représente un jeune homme dans un bocage épais, assis auprès d'une source d'où il a puisé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant soi, à la main. Jusques-là ce tableau est purement historique, & c'est aussi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphaël a su donner à cette figure unique des pensées si hautes, un recueillement si sublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean-Baptiste occupé dans le désert à réfléchir sur sa vocation divine, & qu'on croit ensuite entendre ses profondes méditations sur le baptême. Voilà ce qui tient déjà à la haute *allégorie*. Quiconque ne sait peindre que des corps ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particuliere l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'esprit de la chose.

Le premier soin de l'artiste sera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un événement qu'il veut allégoriser; & son second soin doit être de la rendre visible. Ainsi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne représenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles; il exprimeroit ou le noble desir de venger sur un monarque enivré de sa puissance, les injures d'un peuple libre; ou l'ambition effrénée & ses funestes suites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir assez considérable; ou enfin quelqu'autre pensée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiste aura trouvé l'esprit de son histoire, il ne lui sera pas difficile d'inventer les caracteres propres à marquer le fait. Il est aisé de faire connoître les temps, les lieux, & les personnages.

S'il est vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Aristide ait pu dans une seule figure exprimer parfaitement le caractere des Athéniens, caractere si singulierement contrasté, pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné des tableaux vraiment allégoriques? Tels seroient par exemple, l'influence du rétablissement des sciences sur les mœurs; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns des plus importans effets qu'elle a produits, *&c.*

Après avoir vu la nature de l'*allégorie*, ses diverses especes & son prix, il nous reste à faire quelques remarques sur son invention & ses usages.

La perfection de l'*allégorie* dépend en grande partie de l'heureuse invention des images particulieres. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, seroit d'un grand secours aux artistes, si elle étoit accompagnée d'une critique saine & judicieuse. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux sur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques observations qui pourront aider à cette recherche.

De simples hiéroglyphes, auxquels le besoin oblige de recourir, sont d'une in-

Digitized by Google

vention assez facile ; un écu blasonné, ou quelqu'autre signe visible y peut suffire. Il en faudroit néanmoins exclure les allusions qui ne roulent que sur le nom, quoiqu'elles soient autorisées par l'usage, & qu'on trouve souvent sur des antiques un homme à cheval pour désigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne sauroit être excusé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre ressource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'*allégorie*, il faut encore ranger certains signes, qui sans avoir de signification naturelle, en ont une de convention, qui est fondée sur l'usage ; de ce genre sont les sceptres & les couronnes, pour désigner les rois & les souverains ; les têtes de bélier & les pateres sur la frise de l'ordre dorique, pour désigner un temple ; les trophées sur des arsenaux, &c. Pour inventer de tels emblêmes, il suffit de connoître les mœurs & les usages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la chose signifiée. Il faut pour cet effet savoir développer distinctement les notions que cet objet renferme; avoir le don de les simplifier,& sur-tout de saisir au juste ce qui est exclusivement propre à cette chose. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans son origine, ou du moins dans ses effets, quelque chose de caractéristique qui lui est propre, & qui sert à la distinguer. C'est-là ce qui doit être représenté par l'image que l'artiste inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple; c'est ainsi qu'Oreste & Pylade sont une image de l'amitié. D'autres sont des comparaisons, comme lorsqu'on emploie un vaisseau qui a le vent en poupe pour désigner un heureux succès. D'autres enfin sont de véritables *allégories;* tel est le crible employé à puiser l'eau, pour exprimer une entreprise vaine. C'est aux circonstances particulieres à déterminer le choix de l'une de ces trois especes; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choisi qui en fixe la signification. Ainsi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime assez clairement les méditations de ce philosophe sur l'immortalité de l'ame. Ainsi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une personne qui repose, représenteront très-bien le sommeil ; mais dans une autre composition, ces mêmes pavots pourroient aisément être l'image de la fécondité.

C'est donc le but précis qu'on se propose qui doit guider dans le choix & l'invention des images ; celles qui peuvent se lier à des figures humaines, en forme d'attributs ou de marques caractéristiques, sont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur signification. La vanité d'attirer sur soi les regards du peuple, est, par exemple, bien exprimée par l'image d'un paon; mais l'*allégorie* acquiert une application plus étendue, si l'on choisit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiseau. On peut au moyen de cette figure rendre l'*allégorie* beaucoup plus précise & plus expressive, par le caractere de la personne, par son attitude & par son action ; c'est cette considération sans doute qui a fait inventer aux artistes de l'ancienne Grece, tant de personnages allégoriques ; celui de la nécessité que nous avons rapporté d'après Horace, en est un très-bel exemple.

C'est de l'heureuse invention des images isolées que dépend l'invention du tableau entier, moral, physique, ou historique. Ces tableaux exigent nécessairement des personnages ; car une représentation qui ne seroit composée que de simples signes à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit sur les monumens de l'ancienne Egypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il seroit inutile de prescrire des regles particulieres sur l'invention de ces tableau ; l'artiste fera bien néanmoins de méditer avec soin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer souvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'usage.

La voie de l'exemple est la premiere & la plus aisée. Pour représenter une chose en général, on choisit un cas particulier qui à l'aide du lieu, ou de quelque accessoire, peut aisément recevoir une signification générale. Un peintre ou un sculp-

Digitized by Google

le Temps, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, &c. : mais lorsque ces idées abstraites personnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises dans l'foure de merveilleux au nombre des realités, & ce n'est plus ce qu'on appelle des *personnages allégoriques*. Ainsi dans Homere on distingue l'allégorie d'avec la fable : Venus & Jupiter sont de la fable, l'injure & les prieres sont de l'allégorie. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la premiere des dieux ; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former à la mythologie, & laissa le reste au nombre des fables.

Le même personnage est employé comme vrai dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, sans que le système de la fable en souffre. Un personnage est vrai, lorsque ce qu'on en dit est conforme à ce qu'il a fait ; il est allégorique, lorsque ce qu'on en dit ne convient pas à ce qu'il a fait, mais à quelque autre chose qu'il signifie, & à laquelle on

[illegible] plus que sur des écrans, ou dans quelques livres mystiques. (*M. Marmontel.*)

ALLÉGORIQUE, adj. *Théol.*, *ce qui contient une allégorie.* *Voyez* ALLÉGORIE. Les théologiens distinguent dans l'écriture deux sortes de sens en général, le sens littéral & le sens mystique. *Voyez* SENS LITTÉRAL & MYSTIQUE.

Ils subdivisent le sens mystique en *allégorique*, *tropologique* & *anagogique*.

Le sens *allégorique* est celui qui résulte de l'application d'une chose accomplie à la lettre, mais qui n'est pourtant que la figure d'une autre chose : ainsi le serpent d'airain élevé par Moyse dans le désert pour guérir les Israëlites de leurs plaies, représentoit dans un sens *allégorique* Jesus-Christ élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interprêtes de l'écriture se sont fort attachés aux sens *allégoriques* : on peut s'en convaincre en lisant Origene, Clément d'Alexandrie, &c. mais ces *allégories* ne sont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne soient indiquées dans l'écriture même, ou fondées sur le concert unanime des peres.

Le sens *allégorique* proprement dit, est un sens *mystique* qui regarde l'église & les matieres de religion. Tel est ce point de doctrine que saint Paul explique dans son [illegible] aux Galates : *Abrahæ duos filii [illegible] unum de ancilla, & unum de libera. Sed qui de ancilla, secundùm carnem natus est ; qui autem de liberâ, per repromissionem : quæ sunt per allegoriam dicta.* Voilà l'allégorie, en voici le sens, & l'application à l'église & à ses enfans : *Hæc enim sunt duo testamenta ; unum quidem in monte Sina, in servitutem generans, quæ est Agar. . . . Illa autem quæ [illegible] est, libera est, quæ est mater nostra. . . . Nos autem fratres, secundùm Isaac, repromissionis filii sumus. . . . Non sumus ancillæ filii, sed liberæ ; qua libertate Christus nos liberavit.* Galat. cap. 4, vers. 23, 24, 25, 26, 29, 31. (*G*)

ALLEGRANIA, Georg., petite isle d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Grande, au nord-ouest de Roca, & au nord-est de Sainte Claire.

ALLEGRE ou ALLEGRE, ville de France en Auvergne, generalité de Riom, recteur de Brioude, au pied d'une montagne au-dessus de laquelle il y a un grand

Jac. *Long.* 21, 22; *Jal.* 45, 10.

ALLEGRO, *terme de musique.* Ce mot écrit à la tête d'un air, désigne, du lent au vite, le troisieme des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la musique italienne. *Allegro* est un adjectif italien qui signifie *gai*; & c'est aussi l'expression d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *presto*. *Voyez* MOUVEMENT.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la mesure. (*S*)

ALLELUIA, *ou* ALLELUIAH, *ou* HALLELUIAH, expression de joie que l'on chante ou que l'on récite dans l'Eglise à la fin de certains parties de l'office divin. Ce mot est hébreu, ou plutôt composé de deux mots hébreux; savoir, הללו, *hallelu*, & יה, *Jah*, qui est une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehovah*, qui tous deux signifient *laudate Dominum*; en sorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *louez le Seigneur*.

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont est composé *alleluia*, n'est point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ses noms ineffables; ce qu'il prouve par divers passages de l'écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous lisons dans la version latine, les Hébreux lisent *alleluia*; remarque qui n'infirme pas le sens que nous avons donné à ce mot.

Le même pere est le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le service de l'église: pendant long-temps on ne l'employoit qu'une seule fois l'année dans l'église latine, savoir, le jour de Pâques: mais il étoit plus en usage dans l'église grecque, où on le chantoit dans la pompe funebre des saints, comme S. Jérôme le témoigne expressément en parlant de celle de sainte Fabiole: cette coutume s'est conservée dans cette église, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chanteroit de même toute l'année dans l'église latine; ce qui donna lieu à quelques personnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs, & qu'il introduisoit dans l'église de Rome les cérémonies de celle de Constantinople: mais il répondit que tel avoit été autrefois l'usage à Rome même, lorsque le pape Damase, qui mourut en 384, introduisit la coutume de chanter l'*alleluia* dans tous les offices de l'année. Ce décret de S. Grégoire fut tellement reçu dans toute l'église d'Occident, qu'on y chantoit l'*alleluia* même dans l'office des morts, comme l'a remarqué Baronius dans la description qu'il fait de l'enterrement de sainte Radegonde. On voit encore dans la messe Mosarabique, attribuée à S. Isidore de Séville, cet introïte de la messe des défunts: *Tu es portio mea, Domine, alleluia, in terrâ viventium, alleluia.*

Dans la suite l'église Romaine supprima le chant de l'*alleluia* dans l'office & dans la messe des morts, aussi-bien que depuis la septuagésime jusqu'au graduel de la messe du samedi-saint, & elle y substitua ces paroles, *laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ*; comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrieme concile de Tolede dans l'onzieme de ses canons, en fit une loi expresse, qui a été adoptée par les autres églises d'Occident.

S. Augustin, dans son épitre 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit l'*alleluia* que le jour de pâques & les cinquante jours suivans, en signe de joie de la résurrection de Jesus-Christ: & Sozomene dit que dans l'église de Rome on ne le chantoit que le jour de pâques. Baronius & le cardinal Bona se sont déchaînés contre cet historien pour avoir avancé ce fait: mais M. de Valois dans ses notes sur cet auteur, montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'usage de son siecle. Dans la messe Mosarabique on le chantoit après l'évangile, mais non pas en tout temps; au lieu que dans les autres églises on le chantoit, comme on le fait encore, entre l'épitre & l'évangile, c'est-à-dire, au graduel. Sidoine Appollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'*alleluia*, comme un signal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre.

Curvorum hinc chorus heleiariorum
Respondentibus ALLELUIA *ripis*,
Ad Christum levat anthemica celeusma:
Sic; *sic psallite*, *nauta vel viator.*

C'étoit en effet la coutume des premiers chrétiens, que de sanctifier leur travail par le chant des hymnes & des pseaumes. Bingham, *orig. eccleſioſt. tom.*

Digitized by Google

teur de l'antiquité n'avoit qu'à repréſenter dans un temple de la fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Beliſaire tendant la main, ou quelqu'autre exemple mémorable des révolutions de la fortune, le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu ſeul ſuffiſoit pour changer le fait particulier en une repréſentation générale du pouvoir de la fortune. Mais le même trait hiſtorique, placé en tableau dans une chambre, ne feroit point encore une *allégorie*; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la fortune, ou déſigner cette déeſſe par les ornemens allégoriques du cadre, *&c.*

La voie des comparaiſons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiſte imagine une comparaiſon qui exprime fortement ſa penſée; il faut enſuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau ſur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbriſſeaux, pourroit être pris pour un ſimple payſage; mais le peintre en fera une *allégorie*, s'il ſait y introduire quelques perſonnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette repréſentation comme un emblême de la maxime générale qu'il vaut mieux ſe ſoumettre avec réſignation aux adverſités, que de ſe roidir hors de ſaiſon par un orgueil opiniâtre.

La troiſieme voie eſt celle des *allégories* pures, c'eſt la plus difficile, mais auſſi la plus parfaite lorſqu'on y réuſſit. Si, par exemple, on ſe propoſoit de repréſenter par cette voie les bizarteries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La fortune ſeroit une déeſſe aſſiſe ſur un trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caracteres de ſa puiſſance, les autres marqueroient des traits de ſes caprices. Une baguette magique dans ſa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de ſon pouvoir. Son trône ſuſpendu, & ſoutenu par les vents, dont chacun ſeroit déſigné ſous une figure *allégorique*, repréſenteroit l'inconſtance du bonheur, & la promptitude de ſes variations. L'air de tête, les traits du viſage, l'attitude annonceroient la légéreté, le caprice, l'effronterie, l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images acceſſoires. La richeſſe & la pauvreté, la grandeur & l'eſclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la ſuite de la déeſſe; la ſécurité marcheroit devant elle, *&c.*

Mais qu'aucun artiſte n'entreprenne de pareilles *allégories*, s'il ne ſe ſent la force de pénétrer dans le ſanctuaire où Raphaël & Apelles ont été initiés à tous les myſteres de l'art. C'eſt ici qu'il faut appliquer ce qu'Horace a dit aux poëtes :

. . . . . *Mediocribus eſſe poëtis*
Non di, homines, non conceſſere columnæ.

Plus l'*allégorie* pure eſt admirable quand elle eſt bonne, parce qu'elle eſt le dernier effort de l'art, plus elle eſt ridicule quand elle eſt mauvaiſe.

Reſte à parler de l'uſage de l'*allégorie*. Cet uſage eſt d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ſes ouvrages l'empreinte de leur deſtination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichiſſent diverſes parties d'un édifice, en annoncent l'uſage précis, & ſervent à caractériſer un temple, un arſenal, le palais d'un monarque. Des ſtatues & des tableaux placés dans les égliſes, dans les cours de juſtice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand uſage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent ſe propoſer.

Les anciens ont très-ſouvent employé l'*allégorie* à caractériſer leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaiſes, les vaſes de toute eſpece, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet uſage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choſes les plus communes; l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'eſt-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & allégoriques des uſtenſiles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériſer aiſément les perſonnages & les objets qui entrent dans les tableaux d'une compoſition étendue. Une ſimple houlette couchée ſur un tombeau, ſuffit pour déſigner la perſonne que

Digitized by Google

ce tombeau renferme ; & souvent une minutie dans ce genre, peut donner l'intelligence d'un tableau qui sans ce secours auroit été énigmatique.

C'est dans les médailles qu'on fait l'usage le plus fréquent de l'*allégorie* ; c'est-là néanmoins où l'on a pu s'en dispenser plus aisément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne sont intéressantes que lorsque l'artiste a été assez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une signification plus étendue ce que l'inscription ne pourroit qu'indiquer ; mais ces images sont bien rares.

Il en faut dire autant sur l'usage de l'*allégorie* dans les monumens ; si elle ne sert qu'à indiquer quelques faits historiques, l'inscription est préférable à l'emblême. Le nom de Diogene gravé sur sa tombe, s'y fût aussi bien conservé que la figure d'un chien, & eût mieux désigné le philosophe. Il n'y a qu'un respect superstitieux pour l'antiquité qui puisse faire admirer de telles *allégories* sur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportées par Pausanias.

L'allégorie servoit encore chez les païens, à exprimer leurs idées sur divers attributs de la divinité, par les statues de leurs dieux. Ce n'étoient que des images symboliques, placées ou dans des temples ou dans des lieux publics, pour servir à quelque but déterminé.

Nous avons déja parlé de l'usage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ses divers genres. Nous ajouterons simplement qu'il vaut beaucoup mieux que le peintre supplée au défaut de signes symboliques bien expressifs, par une bonne inscription, que par des hiéroglyphes forcés. C'est ainsi que Raphaël & le Poussin en ont usé. Un tableau du premier, dans la galerie Farnese, représente Venus avec Anchise ; il falloit désigner clairement ce personnage principal pour qu'on ne se trompât pas au sujet du tableau ; l'expédient que Raphaël a imaginé, c'est de tracer ces trois mots : *Genus unde latinum*. Le peintre françois a fur exprimer aussi heureusement l'esprit d'un de ses tableaux, par cette courte inscription sépulchrale, *& in Arcadia ego*. (*Voyez* Dubos, *Réflexions sur la poésie & la peinture*, *T. I, sect.* 6.)

Quant au mélange des personnages *allégoriques* aves des personnages réels & historiques, M. Dubos le rejette absolument comme une chose qui est absurde, & qui révolte le bon sens. On peut voir les raisons que cet habile critique en allegue dans l'ouvrage cité ; elles sont si judicieuses qu'on ne peut guere s'y refuser. C'est cependant une affaire de sentiment, comme le mélange de la mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher personne d'y trouver du plaisir.

D'un autre coté, il semble qu'il y auroit trop de rigidité à refuser aux personnages allégoriques, la liberté de prendre part à une action historique. Ce que nous avons dit de l'usage des etres *allégoriques* en poésie, doit encore servir de regle au peintre. S'il est donc permis à un poète, après avoir decrit un stratagême amoureux, d'ajouter que Vénus & les Amours s'en sont réjouis, pourquoi le peintre n'oseroit-il, après avoir peint un fait historique dans ce genre, imiter l'heureuse idée de l'Albane, dans son tableau de l'enlévement de Proserpine ? Ce tableau représente Pluton qui se hâte d'emmener cette déesse ; on voit dans les airs de petits amours, qui par des danses & des espiegleries expriment la grande joie que cet enlévement leur inspire ; d'un autre coté, Cupidon vole en riant dans les bras de sa mere, pour la féliciter du succès de cette entreprise. *Description de la galerie de Dresde.*

Il n'y a point de connoisseur à qui un mélange aussi agréable de l'*allégorie* avec l'histoire puisse déplaire ; il peut servir de modele sur la maniere de traiter un alliage si délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'esprit dans la galerie du Luxembourg, il est à présumer que M. Dubos n'auroit pas marqué une si forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. Sulzer.*)

ALLÉGORIQUE, adj. *Belles-lettres, Poésie.* Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personnifiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allégoriques* dans leur origine ; la Beauté, l'Amour, la Sagesse,

Digitized by Google

le Temps, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, *&c.* : mais lorsque ces idées abstraites personnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises dans l'ordre de merveilleux au nombre des réalités, & ce n'est plus ce qu'on appelle des *personnages allégoriques*. Ainsi dans Homere on distingue l'allégorie d'avec la fable : Vénus & Jupiter sont de la fable ; l'injure & les prieres sont de l'allégorie. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la pépiniere des dieux ; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laissa le reste au nombre des fictions.

Le même personnage est employé comme réel dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, selon que le système religieux dans lequel ce personnage est réalisé, convient ou non au sujet du poëme. Ainsi, par exemple, dans l'*Eneide* l'amour est pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'est qu'un être allégorique, de la même classe que la politique & la discorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des personnages *allégoriques* ; le *Roman de la Rose* les avoit mis en vogue : dans ce roman l'on voit en scene, *jalousie*, *bel accueil*, *faux-semblant*, &c. & d'après cet exemple, ont mettoit sur le théatre, dans les sotties & les mysteres, *le tien*, *le mien*, le *bien*, le *mal*, l'*esprit*, *la chair*, le *péché*, la *honte*, *bonne compagnie*, *passe-temps*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant ; & dans ce temps-là on auroit juré que de si heureuses fictions réussiroient dans tous les siecles.

Non-seulement on faisoit des personnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit sur des cartes, de poste en poste, la route du bonheur, le chemin de l'amour : par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit sur le fleuve d'espérance, on passoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à persévérance, d'où l'on découvroit l'isle de faveur, où faisoit naufrage innocence. Ces curieuses puérilités ont été à la mode dans le siecle du bel-esprit & du précieux ridicule ; le bon esprit les a réduites à leur juste valeur, & on n'en voit plus que sur des écrans, ou dans quelques livres mystiques. (*M. Marmontel.*)

ALLÉGORIQUE, adj. *Théol.* *ce qui contient une allégorie.* *Voyez* ALLÉGORIE. Les théologiens distinguent dans l'écriture deux sortes de sens en général, le sens littéral & le sens mystique. *Voyez* SENS LITTÉRAL & MYSTIQUE.

Ils subdivisent le sens mystique en *allégorique*, *tropologique* & *anagogique*.

Le sens *allégorique* est celui qui résulte de l'application d'une chose accomplie à la lettre, mais qui n'est pourtant que la figure d'une autre chose : ainsi le serpent d'airain élevé par Moyse dans le désert pour guérir les Israëlites de leurs plaies, représentoit dans un sens *allégorique* Jesus-Christ élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interprêtes de l'écriture s'en sont fort attachés aux sens *allégoriques* : on peut s'en convaincre en lisant Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* mais ces *allégories* ne sont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne soient indiquées dans l'écriture même, ou fondées sur le concert unanime des peres.

Le sens *allégorique* proprement dit, est un sens *mystique* qui regarde l'église & les matieres de religion. Tel est ce point de doctrine que saint Paul explique dans son épitre aux Galates : *Abraham duos filios habuit, unum de ancillâ, & unum de liberâ : sed qui de ancillâ, secundùm carnem natus est ; qui autem de liberâ, per reprommissionem : quæ sunt per allegoriam dicta.* Voilà l'*allégorie*, en voici le sens, & l'application à l'église & à ses enfans : *Hæc enim sunt duo testamenta ; unum quidem in monte Sina, in servitutem generans ; quæ est Agar. . . . . Illa autem quæ sursùm est Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra. . . . . Nos autem fratres, secundùm Isaac, promissionis filii sumus. . . . Non sumus ancillæ filii, sed liberæ ; quâ libertate Christus nos liberavit.* Galat. cap. iv, vers. 23, 24, 25, 26, 29, 31. (*G*)

* ALLEGRANIA, *Géorg.*, petite isle d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuse, au nord-ouest de Rocca, & au nord-est de Sainte-Claire.

ALLEGRE *au* ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, au pié d'une montagne au-dessus de laquelle il y a un grand

lac. *Long.* 21, 22; *Jab.* 45, 10.

ALLEGRO, *terme de muſique.* Ce mot écrit à la tête d'un air, déſigne, du lent au vite, le troiſieme des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la muſique italienne. *Allegro* eſt un adjectif italien qui ſignifie *gai*; & c'eſt auſſi l'expreſſion d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *preſto*. *Voyez* MOUVEMENT.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la meſure. (*S*)

ALLELUIA, *ou* ALLELUIAH, *ou* HALLELUIAH, expreſſion de joie que l'on chante ou que l'on récite dans l'Egliſe à la fin de certains parties de l'office divin. Ce mot eſt hébreu, ou plutôt compoſé de deux mots hébreux; ſavoir, הללו, *hallelu*, & יה, *Jah*, qui eſt une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehovah*, qui tous deux ſignifient *laudate Dominum*; en ſorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *louez le Seigneur*.

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont eſt compoſé *alleluia*, n'eſt point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ſes noms ineffables; ce qu'il prouve par divers paſſages de l'écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous liſons dans la verſion latine, les Hébreux liſent *alleluia*; remarque qui n'infirme pas le ſens que nous avons donné à ce mot.

Le même pere eſt le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le ſervice de l'égliſe: pendant long-temps on ne l'employoit qu'une ſeule fois l'année dans l'égliſe latine, ſavoir, le jour de Pâques: mais il étoit plus en uſage dans l'égliſe grecque, où on le chantoit dans la pompe funebre des ſaints, comme S. Jérôme le témoigne expreſſément en parlant de celle de ſainte Fabiole: cette coutume s'eſt conſervée dans cette égliſe, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chanteroit de même toute l'année dans l'égliſe latine; ce qui donna lieu à quelques perſonnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs, & qu'il introduiſoit dans l'égliſe de Rome les cérémonies de celle de Conſtantinople: mais il répondit que tel avoit été autrefois l'uſage à Rome même, lorſque le pape Damaſe, qui mourut en 384, introduiſit la coutume de chanter l'*alleluia* dans tous les offices de l'année. Ce décret de S. Grégoire fut tellement reçu dans toute l'égliſe d'Occident, qu'on y chantoit l'*alleluia* même dans l'office des morts, comme l'a remarqué Baronius dans la deſcription qu'il fait de l'enterrement de ſainte Radegonde. On voit encore dans la meſſe Moſarabique, attribuée à S. Iſidore de Séville, cet introïte de la meſſe des défunts: *Tu es portio mea, Domine, alleluia, in terrâ viventium, alleluia.*

Dans la ſuite l'égliſe Romaine ſupprima le chant de l'*alleluia* dans l'office & dans la meſſe des morts, auſſi-bien que depuis la ſeptuagéſime juſqu'au graduel de la meſſe du ſamedi-ſaint, & elle y ſubſtitua ces paroles, *laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ*; comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrieme concile de Tolede dans l'onzieme de ſes canons, en fit une loi expreſſe, qui a été adoptée par les autres égliſes d'Occident.

S. Auguſtin, dans ſon épitre 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit l'*alleluia* que le jour de pâques & les cinquante jours ſuivans, en ſigne de joie de la réſurrection de Jeſus-Chriſt: & Sozomene dit que dans l'égliſe de Rome on ne le chantoit que le jour de pâques. Baronius & le cardinal Bona ſe ſont déchaînés contre cet hiſtorien pour avoir avancé ce fait: mais M. de Valois dans ſes notes ſur cet auteur, montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'uſage de ſon ſiecle. Dans la meſſe Moſarabique on le chantoit après l'évangile, mais non pas en tout temps; au lieu que dans les autres égliſes on le chantoit, comme on le fait encore, entre l'épitre & l'évangile, c'eſt-à-dire, au graduel. Sidoine Appollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'*alleluia*, comme un ſignal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre.

Curvorum hinc chorus celeiariorum
Reſpanſantibus ALLELUIA *ripis*,
Ad Chriſtum levat auſtricum celeuſma:
Sic; *ſic pſallite*, *nauta vel viator*.

C'étoit en effet la coutume des premiers chrétiens, que de ſanctifier leur travail par le chant des hymnes & des pſeaumes. Bingham, *orig. eccleſioſt. tom.*

Digitized by Google

VI, *lib XIV*, *c. xj*, §. 4. *(G)*

ALLELUIA, ſ. m. *Hiſt. nat.* en latin *exis*, herbe à fleur d'une ſeule feuille en forme de cloche, ouverte & découpée. Il ſort du calice un piſtil qui eſt attaché au fond de la fleur comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit membraneux, oblong, & diviſé le plus ſouvent en cinq loges qui s'ouvrent chacune en dehors par une fente qui s'étend depuis la baſe du fruit juſqu'à la pointe. Chaque loge contient quelques ſemences enveloppées chacune d'une membrane élaſtique, qui la pouſſe ordinairement aſſez loin lorſqu'elle eſt mûre. Tournefort, *Inſt. rei herb. Voyez* PLANTE. *(I)*

ALLELUIA, *Jardin.*, *oxytriphyllon*. Cette plante ne graine point, & ne ſe multiplie que par de grandes trainaſſes ou rejetons qui ſortent de ſon pié, de même qu'il en ſort des violettes & des marguerites. On replante ces rejetons en mars & avril, & on leur donne un peu d'eau. Cette plante croit naturellement dans les bois, & aime l'ombre. *(K)*

L'ALLELUIA, *Médecine*, eſt d'une odeur agreable, & d'un goût aigrelet: il eſt bon pour déſaltérer, pour calmer les ardeurs de la fievre, pour rafraîchir, pour purifier les humeurs: il fortifie le cœur, réſiſte aux venins. On s'en ſert en décoction, ou bien on en fait boire le ſuc dépuré.

§ ALLEMAGNE, *Géogr. Hiſtoire.* Cette région de l'Europe fut connue, dans les premiers temps ſous le nom de *Germanie*. (Voyez GERMANIE.) Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, juſqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du coté du nord. L'Océan, la mer Baltique, & tout ce que les anciens appelloient *Cherſoneſe cimbrique*, la bornent au ſeptentrion; la Hongrie & la Pologne à l'orient; l'Italie & la Suiſſe au midi; la France & les Pays-bas à l'occident. Les pertes qu'elle a eſſuyées du coté du ſeptentrion ont été réparées du coté du midi, où elle a reculé ſes frontieres juſqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube: elle a encore pris des accroiſſemens du coté de l'occident, par l'acquiſition des pays qui compoſoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractere des anciens Germains ſe ſont perpétués dans leurs deſcendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté, ſont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, ſont robuſtes, grands & bien conformés. Tous ſemblent nés pour la guerre; leurs exercices, leurs jeux, & ſur-tout leur muſique, manifeſtent leurs inclinations belliqueuſes. Ce peuple de ſoldats, quoique fier & jaloux de ſes privileges, ſe ſoumet ſans murmure à l'auſtérité de la diſcipline militaire; & quoique le commandement y ſoit dur, l'obéiſſance y eſt ſans réplique. Leur eſprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voiſins. La chimere de la naiſſance eſt un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons ſe regardent comme des intelligences ſublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'une ſale argille pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a reſervé le limon le plus précieux pour compoſer ceux de leur eſpece. Ce préjugé eſt fortifié par les prérogatives attachées à la naiſſance: ce n'eſt qu'à la faveur d'une longue ſuite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'égliſe, dont les richeſſes entretiennent la ſplendeur des familles.

La conſtitution actuelle de l'*Allemagne* eſt à-peu-près la même que dans ſon origine. C'eſt un reſte de ces confédérations formées par pluſieurs tribus, pour aſſurer l'indépendance commune contre les invaſions étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient diſcutés dans les aſſemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conſerver leur indépendance & leurs poſſeſſions, furent ſouvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais ſubjugués. C'eſt le ſeul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne

Digitized by Google

compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il eſt vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours aſſez le prix de leur confédération, & que ſouvent diviſées d'intérêts ou de haines perſonnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domeſtiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppreſſeurs. Elles euſſent été invincibles, ſi elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* ait été dans tous les temps le théatre de la guerre, elle a toujours été ſurchargée d'habitans. Son exceſſive population l'a fait appeller la pépiniere des hommes. C'eſt un privilége dont elle eſt redevable à la ſalubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertillité de ſon ſol qui fournit des ſubſiſtances faciles au cultivateur. Les rivieres dont ce pays eſt arroſé, favoriſent ſa fécondité naturelle & ſes relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des reſſources puiſſantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le ſol ne ſoient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille ſur les bords du Neckre & du Rhin des vins fort eſtimés. Les bords de la mer beaucoup plus froids ne connoiſſent pas cette richeſſe, mais on y fait d'abondantes moiſſons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, que l'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la conſtitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repaſſerent le Rhin, & ſe rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ſes conquêtes; & après avoir ſubjugué la Saxe & la Baviere, il porta ſes armes victorieuſes juſques dans les provinces voiſines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, ſous ce prince conquérant & ſous le regne de ſon fils, ne fut pour ainſi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de ſon riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume; & ſes deſcendans la poſſéderent depuis 340 juſqu'à 911, que Louis l'enfant mourut ſans laiſſer de poſtérité. Alors l'*Allemagne* fût rendue élective; & ſéparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, ſous le nom d'*empire romain*, titre ſtérile, qui loin de contribuer à ſa ſplendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaiſſantes.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'empereur des Romains, ſans poſſéder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet uſage ſe découvre dans la foibleſſe des peuples d'Italie opprimés par des barbares, & ſur-tout dans l'ambition des papes, qui voulant ſe ſouſtraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choiſirent Charlemagne pour protecteur: ils lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner; mais ils ne purent faire paſſer ſous ſa domination les peuples qui obéiſſoient à des maîtres étrangers. La majeſté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de ſouveraineté: il conſerva les magiſtrats & la conſtitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une ſuite de ſa politique, pour ménager de nouveaux ſujets, & les attacher à ſa domination.

Les Romains ſe laſſerent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres des princes aſſez puiſſans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir ſuprême, fomenterent en ſecret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être aſſervi à des ſouverains étrangers; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuſerent des foudres de l'égliſe contre tous ceux qui refuſerent de ployer ſous leur deſpotiſme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne ſuſcitoit que des guerres, ſe déſiſterent ſucceſſivement de leurs droits, & abandonnerent le ſiége de Rome aux papes, qui pendant pluſieurs ſiecles bouleverſerent l'Europe pour s'y conſerver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à ſe parer d'un titre vain & pompeux; & à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils feront les défenſeurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & n'impoſe aucune obligation, puiſqu'il ne reſte aucun veſtige de cet empire. Ils ont même aboli l'uſage d'aller ſe faire couronner à Rome, uſage qui coûta tant

Digitized by Google

de ſang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accompliſſement de leur ſerment : les dépenſes de cette cérémonie épuiſoient l'*Allemagne*, & enrichiſſoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers temps, eſt encore gouvernée par différens ſouverains, dont l'empereur eſt le chef, mais dont le pouvoir eſt reſtraint par celui des états de l'empire, qui ſont compoſés des princes, dont les uns ſont eccléſiaſtiques, & les autres ſéculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner ſa voix, il eſt conſtant qu'il n'y eut preſque jamais que les princes, les évêques & la nobleſſe, qui donnerent leur ſuffrage. Le nombre des électeurs eſt aujourd'hui reſtraint à neuf, dont trois ſont eccléſiaſtiques, ſavoir, les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les ſix autres ſont le roi de Bohême, le roi de Pruſſe, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le temps où ces princes ſe ſont appropriés ce privilége excluſif : la plupart des droits ne ſont que d'anciens uſages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il eſt probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'or les confirma dans une uſurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de ſouverains eſt fort limité dans l'exercice du pouvoir ſuprême : il ne peut rien décider ſans le concours des princes ; & dès qu'il eſt élu, il confirme par ſes lettres & par ſon ſceau, les droits & les privileges des princes, de la nobleſſe & des villes.

L'empereur & les électeurs ſont les ſeuls princes qui ſoient véritablement ſouverains, parce qu'ils ſont aſſez puiſſans pour faire reſpecter leurs privilèges & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, *&c.* paſſa ſur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maiſon d'Autriche, dont les deſcendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique ſage & ſuivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguſte maiſon en a fait paſſer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maiſon des comtes Palatins du Rhin ſe glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes juſqu'à la Moſelle ; elle eſt diviſée en deux branches principales, dont l'une, qui deſcend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin ; l'autre, qui deſcend de Guillaume, poſſede la Baviere. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des ſouverains illuſtres à pluſieurs pays de l'*Allemagne*. On peut dire à la gloire de cette maiſon, qui poſſede aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous les temps féconde en grands hommes.

La maiſon de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'*Allemagne*, paroît auſſi grande dans ſon origine, qu'elle l'eſt aujourd'hui. La Thuringe, la Miſnie, la haute & baſſe Luſace qu'elle poſſede, ſont ſituées au milieu de l'*Allemagne*. Elle eſt diviſée en deux branches qui en forment pluſieurs autres. L'Erneſtine, qui eſt l'ainée, a été dépouillée de l'électorat qui a paſſé dans la branche Albertine. Si les poſſeſſions de cette maiſon étoient réunies ſur une ſeule tête, elles formeroient une puiſſance redoutable : les princes de Gotha, de Veimar, Hilburghauſen, *&c.* n'ont plus que l'ombre du pouvoir dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maiſon électorale de Brandebourg eſt parvenue au dernier période de la grandeur, ſous un roi philoſophe & conquérant : ſes poſſeſſions s'étendent au-de là de l'*Allemagnee*, où il eſt maître de la Poméranie ultérieure, de la Marche, de la Pruſſe, du Brandebourg, de la Pruſſe érigée en royaume, de Cleves, de la plus grande partie de la Siléſie, des évêchés d'Halberſtad, de Minden, de Bamin, & de l'archevêché de Magdebourg. Cet état conſidérable par ſon étendue, prend chaque jour de nouveaux accroiſſemens par ſa population, dont les progrès ſont favoriſés par la fertilité du ſol & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat eſt paſſé dans la maiſon de Brunſvic-Hanovre, qui a auſſi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les poſſeſſions de cette maiſon, quoique diviſées, lui donnent un rang conſidérable

Digitized by Google

parmi les princes souverains de l'*Allemagne*. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche : les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en *Allemagne* ; celui de Treves, dans la Gaule & dans la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume ; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles : il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître : c'est lui qui dans la solemnité du couronnement porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'*Allemagne* a plusieurs sortes de souverains, qui avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats, qui dans leur origine n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La juridiction de ces landgraves s'étendoit sur une province ; c'est pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La juridiction du burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, font rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possedent presque toute cette péninsule, connue autrefois sous le nom de *Chersonese cimbrique*. Le duc de Virtemberg possede une partie de la Suabe. Les états du duc de Meckelbourg sont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains ; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans : tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est pas héréditaire, elle leur donne moins de considération : ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur* ; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui : les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration, dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *diettes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou colleges, dont le premier est celui des électeurs ; le second celui des princes ; le troisieme est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états ; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur : c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Le college des princes est encore composé d'évêques & d'abbés qui forment une classe particuliere. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance sur les princes séculiers dans les diettes & les cérémonies publiques. L'é-

Digitized by Google

tendue de leurs poſſeſſions, & leurs immenſes revenus leur fourniſſent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipſe celle de la plupart des autres princes. Il eſt vrai que depuis l'établiſſement de la religion proteſtante, pluſieurs ſont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Treves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richeſſes & leurs priviléges leur donnent une place diſtinguée parmi les autres ſouverains. L'archevêque de Salzbourg tient le ſecond rang après eux: Les princes évêques ſont ceux de Bamberg, Mirzbourg, Spire, Worms, Conſtance, Augsbourg, Hildesheim, Paderborn, Freiſingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Oſnabruck, Munſter & Coire, &c. & quelques-uns de ces évêques occupent pluſieurs ſiéges dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils rempliſſent les obligations religieuſes; le luxe de leurs mœurs eſt bien éloigné de la ſimplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la claſſe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, ſont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elva, de Viſſembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de conſidération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reſte cette conſidération eſt toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Pluſieurs villes qui ont conſervé leur indépendance, forment chacune des eſpeces de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de ſouverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munſter leur donne voix délibérative, & toutes enſemble ont deux voix dans les dietes: l'état floriſſant de ces villes eſt une nouvelle preuve que l'abondance eſt un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richeſſes, & les beſoins y ſont ignorés. Les plus conſidérables ſont Hambourg, Lubec & Breme dans la baſſe-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Augsbourg, Ulm Hailbronn dans la Suabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Weſtphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le ſpectacle de l'opulence.

Il eſt une autre eſpece de villes qui forment une puiſſance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *hanſéatiques*, qui ſont Cologne dans le cercle de Weſtphalie; Hambourg, Lubec, Breme & Roſtoch, dans le cercle de la baſſe-Saxe; & Dantzic dans la Pruſſe Polonoiſe: ces villes ſont des eſpeces de républiques, qui ſous la protection de l'empire ſe gouvernent par leurs propres loix, & n'obéiſſent qu'à leurs magiſtrats.

L'*Allemagne* fut diviſée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diete de Nuremberg. Chaque cercle renferme pluſieurs états, dont les ſouverains s'aſſemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles ſont au midi de la haute *Allemagne*, ſavoir, ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Baviere & de Suabe. Les cinq autres ſont la Weſtphalie, la haute & baſſe Saxe, le haut & le bas Rhin. Le cercle de Bourgogne ne ſubſiſte plus depuis que les pays d'où il tiroit ſon nom ont paſſé ſous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Suabe Autrichienne; l'archiduché eſt un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ſes anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invaſions des Huns ou Avares. Ce pays faiſoit partie des provinces romaines de Norique & Pannonie. La Stirie eſt un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; ſon nom allemand ſignifie *bœuf*. Sa principale richeſſe conſiſte dans ſes mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole eſt dominé par de hautes montagnes, & le ſol eſt hériſſé de rochers; on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, eſt conſidérable par ſa population, par ſes mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du temps des Romains, faiſoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit beſoin que d'habitans induſtrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance.

Digitized by Google

La terre y produit d'abondantes moiſſons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les ſalines y ſont d'un produit conſidérable. Six états ſont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freiſingen, de Ratisbonne & de Paſſaw; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maiſon Palatine, ne poſſede la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg eſt un ſouverain riche & puiſſant qui prend le titre de légat du S. ſiege. Il a la prérogative de nommer à pluſieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulback s'appellent aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a paſſé ſous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freiſingen, de Ratisbonne & de Paſſaw, ſont princes de l'empire.

La Suabe, qui tire ſon nom des Sueves ſes anciens habitans, eſt célebre par ſes bains & ſes fontaines ſalées; ce cercle renferme trente & une villes impériales & un grand nombre de principautés eccléſiaſtiques & ſéculieres, dont les plus conſidérables ſont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furſtemberg, le marquiſat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les ſouverains du cercle de Suabe. La principauté ou comté de Furſtemberg eſt poſſédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'eſt conſidérable que par les priviléges dont jouit ſon abbé. Ausbourg, célebre par ſes ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de ſouverain à ſes évêques. Ulm, ſur le Danube, eſt une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'eſt la premiere des villes impériales de la Suabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conſerve encore le nom, eſt riche par ſes bleds, ſes pâturages & ſes fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeurs l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anſpach & de Culembach, qui rempliſſent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit ſeul du droit de propoſer les affaires, de recueillir les ſuffrages & de dreſſer les concluſions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement ſur l'uſage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui ſont remplir leur fonction par des ſubalternes; ils ſont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît ſurprenant que des princes auſſi puiſſans n'aient pas aboli une coutume qui ſemble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette biſarrerie. Ils ont grand ſoin de ſe faire inveſtir de leurs offices par les évêques, pour jouir de pluſieurs terres qui y ſont attachées; l'évêché de Virtzbourg eſt d'un revenu conſidérable: lorſque quelqu'un ſe préſente pour être reçu chanoine, il eſt obligé de paſſer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement ſur le dos. Cette coutume eſt un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refuſent de ſe ſoumettre à cette cérémonie. C'eſt dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gottha, de Cobourg, d'Hildburghauſen, ont leurs poſſeſſions. Le landgrave de Heſſe-Caſſel y poſſede pluſieurs principautés. Les marquiſats d'Anſpach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maiſon de Brandebourg, y ſont auſſi renfermés: les principales villes impériales ſont Nuremberg, où ſe fait un grand commerce, & Francfort ſur le Mein.

Le cercle de la haute-Saxe comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe eſt un pays fertile en bled & en pâturage; on y trouve des mines de plomb & d'argent; c'eſt-de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe deſcendent du marquis de Miſnie. Ils ne poſſedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Perſonne ne leur conteſte d'être une des plus anciennes maiſons de l'Europe; la branche Albertine a preſque tout englouti l'héritage de cette maiſon. L'Erneſtine a ſes principales poſſeſſions dans la Thuringe, unie à la Miſnie en 1240. La principauté d'Anhalt eſt poſſédée par les deſcendans des princes d'Aſcanie, qui dans le douzieme ſiecle figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils poſſederent ſuc-

Digitized by Google

ceſſivement le marquiſat de Brandebourg, le duché de Saxe & pluſieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a eſſuyé de fréquentes révolutions, & a ſouvent changé de maître. Elle eſt enfin paſſée ſous la domination des deſcendans de Fréderic margrave de Nuremberg, qui ſont maîtres de la Pruſſe & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Pruſſe, royaume puiſſant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ſes derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, ne le céde qu'à la maiſon d'Autriche par l'étendue de ſes poſſeſſions. La multitude de ſes principautés lui donne rang & droit de ſuffrage dans pluſieurs cercles. C'eſt ce qui établit ſon crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la baſſe-Saxe comprend les duchés de Mekelbourg, de Holſtein, de Brunſvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberſtadt, avec le duché de Magdebourg. La maiſon de Brunſvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a ſon plus riche patrimoine. La principauté d'Halberſtadt, qui étoit un riche évêché, a paſſé dans la maiſon de Brandebourg, ainſi que l'archevêché de Magdebourg qui a été ſécularisé. Le duché de Meckelbourg eſt un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maiſon ſont diviſés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holſtein, qui dans ſon origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Chriſtiern, roi de Danemarck, dont les deſcendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes hanſéatiques. L'évêché eſt héréditaire dans la maiſon de Holſtein.

Le cercle de Weſtphalie eſt diviſé en treize états principaux; l'évêque de Liege en eſt le ſouverain, & ſa qualité de prince de l'empire lui donne ſéance & droit de ſuffrage dans les diétes. Les duchés de Juliers & de Berg ſont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cléves. Le roi de Pruſſe poſſede dans ce cercle, la Marck, Cleve & Ravenſperg, l'évêché de Meinden qui fut ſécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Ooſtfriſe. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorſt appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du bas Rhin eſt appellé *cercle-électoral*, parce qu'il renferme les trois électorats eccléſiaſtiques & les palatinats du Rhin, qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Baviere; & le cercle du haut-Rhin eſt compoſé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés de Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Heſſe & de Darmſtadt, du comté de Naſſau, de la principauté de Naſſau.

Les diſputes ſur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'eſt le fer à la main qu'on y a prétendu décider les queſtions théologiques. La religion catholique eſt profeſſée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes eccléſiaſtiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéraniſme domine dans les cercles de la haute & baſſe-Saxe, de la Weſtphalie, de la Franconie, de la Suabe, & dans les villes impériales. Le calviniſme eſt ſuivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Heſſe-Caſſel & de pluſieurs autres provinces. Les fureurs ſoi-diſant religieuſes ſont éteintes. Les catholiques, en plaignant l'aveuglement des proteſtans, vivent en paix avec eux; & quelquefois le même temple ſert à des cultes différens.

Le corps germanique eſt compoſé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la conſtitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il ſeroit difficile de décider quelle eſt ſa conſtitution politique, tant elle varie dans les différents états qui le compoſent. Ici la puiſſance ſouveraine eſt héréditaire, là elle eſt élective. Dans certains états le pouvoir du prince eſt abſolu, dans d'autres il eſt limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un ſénat compoſé des principaux citoyens, & l'élection en eſt confiée aux ſénateurs mêmes. Dans les unes, le gouvernement eſt ariſtocratique; dans d'autres ce ſont les tribus qui éliſent les ſénateurs qui peuvent abſoudre ou flétrir de leurs cenſures. C'eſt une véritable démocratie. Le gouvernement ne peut y être regardé comme ariſtocratique. Un pareil gouvernement ſuppoſe un ſénat fixe & permanent, dont l'autorité ſouveraine délibere ſans oppoſition ſur tout ce qui concerne

Digitized by Google

eerne la république, & qui confie à des officiers ſubalternes & à des magiſtrats l'exécution de ſes ordres & de ſes délibérations. La chambre de Spire & le conſeil aulique, ne ſont qu'une image imparfaite de ce ſénat ſouverain: on n'y porte que les affaires par appel; ainſi ce tribunal reſteroit ſans fonction ſi les parties jugées étoient ſatisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un ſénat permanent & abſolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires ſont réglées par les ſuffrages des députés des provinces, ſans que le gouvernement prenne le nom d'*ariſtocratique*. Les biens de chaque ſénateur, dans l'ariſtocratie, dépendent abſolument des loix & du ſénat qui peut en prendre une portion pour les beſoins de l'Etat. En *Allemagne* tous les Etats enſemble n'ont point de droit ſur les biens des particuliers.

On a ſouvent agité ſi l'*Allemagne* pouvoit être miſe dans la claſſe des monarchies. La queſtion ne peut ſe décider qu'en en diſtinguant de deux eſpeces. Dans les unes le monarque eſt abſolu, & dans les autres ſon pouvoir eſt limité par la loi. Il eſt certain que l'exercice de la puiſſance impériale eſt réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir ſur les princes, qu'un canton Suiſſe n'en a ſur les autres. Les titres faſtueux dont il ſe pare ſont des ſons ſans idée, des fantômes ſans réalité. Les états en lui prêtant ſerment de fidélité ſe réſervent leur indépendance & leurs priviléges. Quelques juriſconſultes, ennemis de la puiſſance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magiſtrat chargé de titres pompeux & ſtériles, & que la ſouveraineté réſidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'obſerver, les électeurs lui preſcrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils ſe réſervent le droit de lui déſobéir, s'il viole ſes engagemens. Cette capitulation prouve ſimplement que ſa puiſſance n'eſt pas abſolue, & qu'il eſt des cas où la déſobéiſſance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de ſouveraineté, lorſqu'il s'engage à obſerver les loix fondamentales, à demander le conſeil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les légiſlations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne faire ni la paix ni la guerre ſans le conſentement de la nation. C'eſt en conſéquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de conſacrer leur fortune & leurs vies pour la cauſe commune.

La puiſſance impériale eſt beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puiſſance du monarque eſt reſtreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal; il leve des tributs & des armées, & par la raiſon ou ſous le prétexte du bien public, il peut ſoumettre la fortune de ſes ſujets à ſes volontés pour ſoutenir des guerres juſtes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces priviléges. Ses intérêts ſont abſolument diſtingués de ceux des états. Les princes qui compoſent le corps germanique, font des alliances avec les autres puiſſances, ſans ſa participation; & lorſqu'ils ſe croient leſés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut diſpoſer des forces de l'état, il eſt général né de ſes armées, il en dirige à ſon gré les opérations, il eſt l'ame & l'eſprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuſe, n'a pas le même privilége; c'eſt avec ſes propres revenus qu'il ſoutient l'éclat de ſa dignité; il n'y a point de tréſor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince diſpoſe à ſon gré de ſes troupes & du revenu de ſa ſouveraineté. Lorſqu'il eſt preſſé par des guerres, il eſt obligé de mendier des ſecours d'hommes & d'argent, que ſouvent on lui refuſe ou qu'on lui fournit avec épargne. Il eſt une autre eſpece de ſervitude qui le met au-deſſous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'or, aſſujettiſſoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte Palatin, pour rendre compte de ſes actions. Les trois électeurs eccléſiaſtiques citerent Albert I à ce tribunal; mais il étoit trop puiſſant pour obéir, & au lieu de répondre, il prit les armes contre ſes accuſateurs; c'eſt le ſeul exemple que l'hiſtoire nous fournîſſe de l'exercice de cette loi.

Digitized by Google

Quelques écrivains Allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne*, n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grece; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modele, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier; c'est une confédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands sous leur empereur, ressemblent aux Grecs qui se réunissent sous Agamemnon, pour venger contre Troie l'injure de Ménelas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne*, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance: les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champêtres, & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages & se retirent dans les villes, dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle: on compte dans les dix cercles dix-neuf cents cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cents deux villes, trois cents huit bourgs & trente mille trois cents soixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege jusqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holstein jusqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. L'exportation de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de-là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'*Allemagne* est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangeres; c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'especes est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande pour les voyages; ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la distribution des richesses, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins; l'*Allemagne* contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux; peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse les subsistances nécessaires à de nombreuses armées. S'ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient: l'*Allemagne* ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoient des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions: la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infideles.

L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens prin-

Digitized by Google

ces qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, ſans ceſſe déchirée de factions, ne figure plus parmi les puiſſances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conſerver ſes poſſeſſions, ne peut nuire à l'empire, & a beſoin de ſon ſecours contre la Suede. L'Angleterre, ſatisfaite d'être la dominatrice des mers, n'eſt jalouſe que d'étendre ſes poſſeſſions dans le nouvel hémiſphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du coté de l'Inde. La Suede, ſous ſes rois conquérans, a enlevé pluſieurs provinces d'*Allemagne*; mais cette puiſſance manque d'hommes & d'argent pour ſoutenir une longue guerre; c'eſt un débordement qui ſe diſſipe dans les campagnes qu'il inonde. La France eſt le ſeul état qui puiſſe attaquer avec ſuccès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ſes bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique ſont compenſés par beaucoup de maux politiques qui le conſument au dedans. Le défaut d'harmonie avec le ſouverain, eſt le germe de ſa langueur & de ſon dépériſſement. Il eſt impoſſible dans le phyſique que pluſieurs parties réunies forment un ſeul corps; la même impoſſibilité ſe rencontre dans les corps politiques: quand il y a pluſieurs princes qui préſident au deſtin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces ſous une même volonté; cette union parfaite ne ſe trouve que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir ſuprême eſt concentré dans une ſeule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Veniſe: les jalouſies diviſent & détruiſent les gouvernemens compoſés de pluſieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement ſoit uniforme pour en aſſurer la proſpérité. Ainſi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, eſt de n'être ni monarchique, ni puiſſance fédérative; l'empereur eſt ſans ceſſe attentif à étendre ſes prérogatives, & les autres princes veillent ſans ceſſe pour les reſtreindre. Les villes imperiales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui ne peuvent ſe diſſimuler que c'eſt la liberté qui fait germer les richeſſes & l'induſtrie; la nobleſſe fiere de ſon origine diſtille le mépris ſur le peuple, qui ſe croit auſſi reſpectable qu'elle par ſon opulence. La jalouſie ſeme encore la diviſion entre les princes ſéculiers & les princes eccléſiaſtiques; les premiers voient avec indignation les miniſtres de l'autel jouir du droit de préſéance, quoiqu'ils ſoient bien inférieurs en naiſſance, & qu'ils ne puiſſent tranſmettre leur grandeur à leur famille; de leur coté les princes eccléſiaſtiques ſe plaignent ſans ceſſe des ſéculiers qui ont uſurpé une portion de leurs revenus; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppreſſeurs.

Le prétexte de la religion fomente des haines naturelles & diviſe des cœurs qu'elle ſe propoſoit d'unir; le clergé catholique a été privé par les princes proteſtans de quelques-uns des domaines qu'il poſſédoit; les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne ſont pas diſpoſés à en aimer les raviſſeurs. Le plus grand vice de ce gouvernement eſt le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voiſins; c'eſt ouvrir une entrée aux étrangers; c'eſt rompre l'union naturelle pour faire une adoption nouvelle; c'eſt confier au ſort des armes la déciſion des querelles qui ne doivent être diſcutées qu'au tribunal des loix; enfin ſans ces vices de conſtitution, auxquels l'*Allemagne* eſt attachée, elle pourroit ſe flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (*M. y.*)

* ALLEMANDS, ſ. m. Ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe, & de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies, mais elles ſont ſi forcées, qu'il vaut preſque autant n'en ſavoir aucune que de les ſavoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'eſt point Germain, mais qu'il eſt Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gauloi, dont Tacite dit qu'ils avoient paſſé le Rhin & s'étoient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers *Allemands*. Tout ce qu'on ajoute ſur l'origine de ce peuple, depuis Tacite juſqu'à Clovis, n'eſt qu'un tiſſu de conjectures peu fondées. Sous Clovis les *Allemands* étoient un petit peuple qui occupoit la plus grande par ie des terres ſi-

Digitized by Google

tuées entre la Meuſe, le Rhin, & le Danube. Si l'on compare ce petit terrein avec l'immenſe étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, & ſi l'on ajoute à cela qu'il y a des ſiecles que les *Allemands* ont les François pour rivaux & pour voiſins, on en ſaura plus ſur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs.

ALLEMANDE, ſ. f. *Muſique*, eſt une ſorte de piece de muſique, dont la meſure eſt à quatre temps, & ſe bat gravement. Il paroît par ſon nom que ce caractere d'air nous eſt venu d'Allemagne : mais il eſt vieilli, & à peine les muſiciens s'en ſervent-ils aujourd'hui ; ceux qui l'emploient encore lui donnent un mouvement plus gai. *Allemande* eſt auſſi une ſorte de danſe commune en Suiſſe & en Allemagne ; l'air de cette danſe doit être fort gai, & ſe bat à deux temps. (*S*)

ALLER *de l'avant*, *Marine*, c'eſt marcher par l'avant ou la proue du vaiſſeau.

ALLER *en droiture*. *Marine*. *Voyez* DROITURE.

ALLER *à bord*. *Marine*. *V.* BORD.

ALLER *au cabeſtan*. *Marine*. *V.* CABESTAN.

ALLER *à la ſonde*. *Mar*. *V.* SONDE.

ALLER *à graſſe bouline*, *Mar.* c'eſt cingler ſans que la bouline du vent ſoit entiérement halée. *V.* BOULINE GRASSE.

ALLER *au plus près du vent*, *Marine*, c'eſt cingler à ſix quarts de vent près de l'air ou rumb d'où il vient ; par exemple, ſi le vent eſt nord, on pourroit aller à l'oueſt-nord-oueſt, & changeant de bord, à l'eſt-nord-eſt.

ALLER *proche du vent*, *approcher le vent*, *Mar.*, c'eſt ſe ſervir d'un vent qui paroît contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines & des bras.

ALLER *de bout au vent*, *Mar.*, ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt bon boulinier, & dont les voiles ſont bien orientées, de ſorte qu'il ſemble aller contre le vent, ou de bout au vent. Un navire travaille moins ſes ancres & ſes cables, lorſqu'étant mouillé il eſt *de bout au vent*, c'eſt-à-dire qu'il préſente la proue au lieu d'où vient le vent.

ALLER *vent largue*, *Mar.* c'eſt avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller, ſans que les boulines ſoient halées.

ALLER *entre deux écoutes*, *Marine*, c'eſt aller vent en poupe.

ALLER *au lof*, *Marine*. *V.* LOF.

ALLER *à la bouline*. *Marine*. *Voyez* BOULINE.

ALLER *à trait & à rame*. *V.* RAME.

ALLER *à la dérive*. *Mar.*, *V.* DÉRIVE & DÉRIVER. *Se laiſſer aller à la dérive ; aller à Dieu & au temps ; à mâts & à cordes* ou *à ſec*, c'eſt ſerrer toutes les voiles & laiſſer voguer le vaiſſeau à la merci des vents & des vagues ; ou bien c'eſt aller avec toutes les voiles & les vergues baiſſées à cauſe de la fureur du vent.

ALLER *avec les huniers à mi-mât*. *Marine*. *V.* HUNIER.

ALLER *terre à terre*, *Mar.*, c'eſt naviguer en côtoyant le rivage. *V.* RANGER LA CÔTE. (*Z*)

ALLER *en traite*, *v.* TRAITE.

ALLER *à l'épée*, *Eſcrime*, on dit d'un eſcrimeur qu'il bat la campagne, qu'il *va à l'épée*, quand il s'ébranle ſur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec ſon épée pour trouver celle de l'ennemi. C'eſt un défaut dans un eſcrimeur d'*aller à l'épée*, parce qu'en voulant parer un coté il en découvre un autre.

ALLER, *Manége*, ſe dit des allures du cheval ; *aller le pas*, *aller le trot*, &c. *V.* ALLURES. On dit auſſi en termes de manége, *aller étroit*, lorſqu'on s'approche du centre du manége : *aller large*, lorſqu'on s'en éloigne : *aller droit à la muraille*, c'eſt conduire ſon cheval vis-à-vis de la muraille, comme ſi l'on vouloit paſſer au travers. On dit en termes de cavalerie, *aller par ſurpriſe*, lorſque le cavalier ſe ſert des aides trop à coup, de façon qu'il ſurprend le cheval au lieu de l'avertir ; *aller par pays*, ſignifie, *faire un voyage*, ou *ſe promener à cheval* ; *aller à toutes jambes*, *à toute bride*, *à étripe cheval*, ou *à tombeau ouvert*, c'eſt faire courir ſon cheval auſſi vîte qu'il peut *aller*. On dit du cheval, *aller par bonds & par ſauts*, lorſqu'un cheval par gaieté ne fait que ſauter, au lieu d'*aller* une allure réglée. Cette expreſſion a une autre ſignification en termes de manége. *V.* SAUTER. *Aller à trois jambes*, ſe dit d'un cheval qui boite ; *aller de l'oreille*, ſe dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. (*V*)

ALLER *de bon tems*, terme des *véneurs* ; l'on dit *les véneurs* alloient de bon temps,

lorſque le roi arriva, ce qui ſignifie qu'il y avoit peu de tems que la bête étoit paſſée.

Aller d'aſſurance, ſe dit de la bête, lorſqu'elle va au pas, le pied ſerré & ſans crainte.

Aller au gagnage, ſe dit de la bête fauve, (le cerf, le daim, ou le chevreuil) lorſqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui ſe dit auſſi du lievre.

Aller de hautes erres, ſe dit d'une bête paſſée il y a ſept ou huit heures; *ce lievre va de hautes erres.*

Aller en quête, ſe dit du valet de limier lorſqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec ſon limier.

Aller ſur ſoi, *ſe ſur-aller*, *ſe ſur-marcher*, ſe dit de la bête qui revient ſur ſes erres, ſur ſes pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLER *en galée*, terme d'*Imprimerie*. *V.* GALÉE.

ALLERBOURG, *Géogr.*, petite ville de Pologne, dans la Pruſſe ducale. Elle eſt ſur la riviere d'Alla, à dix lieues & au ſud-eſt de Königsberg. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25. (*C. A.*)

ALLERIA, *Géog.*, petite ville maritime de l'iſle de Corſe, ſur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rhotanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien conſidérables, car la ville eſt fort pauvre, & ſes environs fort mal cultivés. L'air y eſt très-mal ſain. La riviere de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, paſſe tout auprès. C'eſt là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre poſſeſſion de ſon royaume de Corſe. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*C. A.*)

§ ALLERION, ſ. m. *terme de Blaſon*, *minor aquila*, *roſtro & unguibus mutila*, petite aigle ſans bec, ni jambes; elle montre l'eſtomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaiſſé.

Il y en a ſouvent pluſieurs enſemble dans l'écu.

Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement; mais depuis un ſiecle & demi, l'uſage a prévalu de les appeller *allérions*.

Ménage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila*.

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui ſignifioit une eſpece d'oiſeaux vivans de rapine.

Veelu de Paſſy, en Brie, *de ſinople à trois allérions d'or.*

La maiſon de Lorraine; d'*or à la bande de gueules*, *chargée de trois allérions d'argent.*

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris pour armes des *allérions*, parce que *allérion* eſt l'anagramme de Lorraine.

D'autres diſent, qu'un prince de cette maiſon enfila un jour d'un ſeul coup de fléche *trois oiſeaux*, pendant le ſiége de Jéruſalem. (*G. D. L. T.*)

ALLERSBERG, *v.* HEILSBURG.

ALLEU, (*Franc-*) ſ. m. *Juriſp.* fief poſſédé librement par quelqu'un ſans dépendance d'aucun ſeigneur. *V.* ALLODIAL. Le mot *alleu* a été formé des mots *alodis*, *alodus*, *alodium*, *aleudum*, uſités dans les anciennes loix & dans les anciens titres, qui tous ſignifient *terre*, *héritage*, *domaine*; & le mot *franc*, marque que cet héritage eſt libre & exempt de tout domaine. Mais quelle eſt l'origine de ces mots latins eux-mêmes? C'eſt ce qu'on ne ſait point.

Caſſeneuve dit qu'elle eſt auſſi difficile à découvrir que la ſource du Nil. Il y a peu de langues en Europe à laquelle quelque étymologiſte n'en ait voulu faire honneur. Mais ce qui paroît de plus vraiſemblable à ce ſujet, c'eſt que ce mot eſt françois d'origine.

Bollandus définit l'*alleu*, *prædium*, *ſeu quævis poſſeſſio libera juriſque propria*, *& non in feudum clientelari onere accepta. V.* FIEF.

Après la conquête des Gaules, les terres furent diviſées en deux manieres, ſavoir en bénéfices & en *alleus*, *beneficia & allodia.*

Les bénéfices étoient les terres que le roi donnoit à ſes officiers & à ſes ſoldats, ſoit pour toute leur vie, ſoit pour un temps fixe. *V.* BÉNÉFICE.

Les *alleus* étoient les terres dont la propriété reſtoit à leurs anciens poſſeſſeurs; le ſoixante-deuxieme titre de la loi Salique eſt *de allodiis*: & là ce mot eſt employé pour *fonds héréditaires*, ou celui qui vient à quelqu'un de ſes peres. C'eſt pourquoi *alleu* & *patrimoine* ſont ſouvent pris par les anciens juriſconſultes pour deux termes ſynonymes. *V.* PATRIMOINE.

Dans les capitulaires de Charlemagne & de ſes ſucceſſeurs, *alleu* eſt toujours

Digitized by Google

opposé à *fief :* mais vers la fin de la deuxieme race, les terres allodiales perdirent leurs prérogatives ; & les seigneurs fieffés obligerent ceux qui en poſſédoient à les tenir d'eux à l'avenir. Le même changement arriva auſſi en Allemagne. *V.* FIEF & TENURE.

L'uſurpation des ſeigneurs fieffés ſur les terres allodiales alla ſi loin, que le plus grand nombre de ces terres leur furent aſſujetties ; & celle qui ne le furent pas, furent du moins converties en fiefs : de-là la maxime que *nulla terra ſine domino*, nulle terre ſans ſeigneur.

Il y a deux ſortes de *franc-alleu ; le noble & le roturier.*

Le *franc-alleu noble* eſt celui qui a juſtice, cenſive ou fief mouvant de lui ; le *franc-alleu roturier* eſt celui qui n'a ni juſtice ni aucunes mouvances.

Par rapport au *franc-alleu*, il y a trois ſortes de coutumes dans le royaume : les unes veulent que tout héritage ſoit réputé franc, ſi le ſeigneur dans la juſtice duquel il eſt ſitué, ne montre le contraire ; tels ſont tous les pays de droit écrit, & quelques portions du pays coutumier. Dans d'autres le *franc-alleu* n'eſt point reçu ſans titre, & c'eſt à celui qui prétend poſſéder à ce titre, à le prouver. Et enfin quelques autres ne s'expliquent point à ce ſujet ; & dans ces dernieres on ſe regle par la maxime générale, admiſe dans tous les pays coutumiers, qu'*il n'y a point de terre ſans ſeigneur*, & que ceux qui prétendent que leurs terres ſont libres, le doivent prouver, à moins que la coutume ne ſoit expreſſe au contraire.

Dans les coutumes même qui admettent le *franc-alleu* ſans titre, le roi & les ſeigneurs ſont bien fondés à demander que ceux qui poſſedent des terres en *franc-alleu* aient à leur en donner une déclaration, afin de connoître ce qui eſt dans leur mouvance, & ce qui n'y eſt pas. (*H*)

ALLEVURE, ſ. f. *Comm.*, petite monnoie de cuivre, la plus petite qui ſe fabrique en Suede ; ſa valeur eſt au-deſſous du denier tournois ; il faut deux *allevures* pour un rouſtique. *Voyez* ROUSTIQUE.

ALLIAGE, ſ. m. *Chymie*, ſignifie le *mélange* de différens métaux. *Alliage* ſe dit le plus ſouvent de l'or & de l'argent qu'on mêle ſéparément avec du cuivre ; & la différente quantité de cuivre qu'on mêle avec ces métaux, en fait les différens titres.

L'*alliage* de l'or & de l'argent ſe fait le plus ſouvent pour la monnoie & pour la vaiſſelle.

L'*alliage* de la monnoie ſe fait pour durcir l'or & l'argent, pour payer les frais de la fabrique de la monnoie, & pour les droits des princes. L'*alliage* de la vaiſſelle ſe fait pour durcir l'or & l'argent.

L'*alliage* eſt différent dans les différentes ſouverainetés, par la différente quantité de cuivre avec laquelle on le fait. L'*alliage* de la monnoie d'argent d'Eſpagne differe de celui des monnoies des autres pays, en ce qu'il ſe fait avec le fer.

Tout *alliage* durcit les métaux ; & même un métal devient plus dur par l'*alliage* d'un métal plus tendre que lui : mais l'*alliage* peut rendre, & il rend quelquefois les métaux plus ductiles, plus extenſibles : on le voit par l'*alliage* de la pierre calaminaire avec le cuivre rouge, qui fait le cuivre jaune. De l'or & de l'argent ſans *alliage* ne ſeroient pas auſſi extenſibles que lorſqu'il y en a un peu.

L'*alliage* rend les métaux plus faciles à fondre qu'ils ne le ſont naturellement.

L'*alliage* des métaux eſt quelquefois naturel, lorſqu'il ſe trouve des métaux différens dans une même mine, comme lorſqu'il y a du cuivre dans une mine d'argent.

Le fer eſt très-difficile à allier avec l'or & l'argent : mais lorſqu'il eſt une fois allié, il eſt auſſi difficile de l'en ôter.

L'*alliage* du mercure avec les autres métaux, ſe nomme *amalgame*. *V.* AMALGAME. Lorſqu'on allie le mercure en petite quantité avec les métaux, qu'il ne les amollit point, & qu'au contraire il les durcit, on ſe ſert auſſi du terme d'*alliage* pour ſignifier ce mélange du mercure avec les métaux ; & cet *alliage* ſe fait toujours par la fuſion, au lieu que l'amalgame ſe fait ſouvent ſans fuſion. *V.* ALLIER, MERCURE. (*M*)

Tout le monde connoît la découverte d'Archimede ſur l'*alliage* de la couronne d'or d'Hieron, roi de Syracuſe. Un ouvrier avoit fait cette couronne pour le roi, qui la ſoupçonna d'*alliage*, & propoſa à Archimede de le découvrir. Ce grand géometre y rêva long-temps, ſans pouvoir en trouver le moyen ; enfin étant un jour

Digitized by Google

dans le bain, il fit réflexion qu'un corps plongé dans l'eau perd une quantité de ſon poids égale au poids d'un pareil volume d'eau. *V.* HYDROSTATIQUE, & il comprit que ce principe lui donneroit la ſolution de ſon problême. Il fut ſi tranſporté de cette idée, qu'il ſe mit à courir tout nu par les rues de Syracuſe en criant, εὕρηκα, *je l'ai trouvé.*

Voici le raiſonnement ſur lequel porte cette ſolution: s'il n'y a point d'*alliage* dans la couronne, mais qu'elle ſoit d'or pur, il n'y a qu'à prendre une maſſe d'or pur dont on ſoit bien aſſuré, & qui ſoit égale au poids de la couronne, cette maſſe devra auſſi être du même volume que la couronne, & par conſéquent ces deux maſſes plongées dans l'eau doivent y perdre la même quantité de leur poids. Mais s'il y a de l'*alliage* dans la couronne, en ce cas la maſſe d'or pur, égale en poids à la couronne, ſera d'un volume moindre que cette couronne, parce que l'or pur eſt de tous les corps celui qui contient le plus de matiere ſous un moindre volume: donc la maſſe d'or plongée dans l'eau perdra moins de ſon poids que la couronne.

Suppoſons enſuite que l'*alliage* de la couronne ſoit de l'argent, & prenons une maſſe d'argent pur égale en poids à la couronne; cette maſſe d'argent ſera d'un plus grand volume que la couronne, & par conſéquent elle perdra plus de poids que la couronne étant plongée dans l'eau: cela poſé, voici comme on réſout le problême. Soit P le poids de la couronne, x le poids de l'or qu'elle contient, y le poids de l'argent, p le poids que perd la maſſe d'or dans l'eau, q le poids que perd la maſſe d'argent, r le poids que perd la couronne; on aura $\frac{px}{P}$ pour le poids que la quantité d'or x perdroit dans l'eau, & $\frac{qy}{P}$ pour le poids que la quantité d'argent y perdroit dans l'eau: or ces deux quantités priſes enſemble doivent être égales au poids r perdu par la couronne. Donc $\frac{px}{P}+\frac{py}{P}=r$. De plus on a $x \& y = P$.

Ces deux équations feront connoître les inconnues $x \& y$. *Voy.* EQUATION.

Au reſte pour la ſolution complete & entiere de ce problême, il eſt néceſſaire, 1°. que l'*alliage* ne ſoit que d'une matiere; car s'il étoit de deux, on auroit trois inconnues & deux équations ſeulement, & le problême reſteroit indéterminé: 2°. que l'on connoiſſe quelle eſt la matiere de l'*alliage*, ſi c'eſt de l'argent ou du cuivre, &c. (*O*)

*Regle d'*ALLIAGE, eſt une regle d'arithmétique dont on ſe ſert pour réſoudre des queſtions qui ont rapport au mélange de pluſieurs denrées ou matieres, comme du vin, du bled, du ſucre, des métaux, ou autre choſe de différent prix.

Quand ces différentes matieres ſont mêlées enſemble, la regle d'*alliage* apprend à en déterminer le prix moyen. Suppoſons, par exemple, que l'on demandât un mélange de 144 liv. de ſucre à 12 ſous la livre, & que ce mélange fût compoſé de quatre ſortes de ſucre, à 6, 10, 15 & 17 ſous la livre; ſi l'on vouloit déterminer combien il doit entrer de chaque eſpece de ſucre dans cette compoſition, voici la regle qu'il faudroit ſuivre:

Placez l'un ſous l'autre tous les prix, excepté le prix moyen. Que chaque nombre plus petit que le prix moyen ſoit lié à un nombre plus grand que le même prix; par exemple, liez 6 avec 15, & 10 avec 17; prenez enſuite la différence de chaque nombre au prix moyen, & placez ces différences de maniere que celle de 15 à 12 ſoit vis-à-vis de 6, celle de 6 à 12 vis-à-vis 15, celle de 12 à 17 vis-à-vis 10, enfin celle de 12 à 10 vis-à-vis 17, ainſi que vous pouvez le voir dans l'exemple qui ſuit:

12	6	3	27
	15	6	54
	10	5	45
	17	2	18
		16	144

Remarquez qu'un nombre qui ſeroit lié à pluſieurs autres nombres, doit avoir vis-à-vis de lui toutes les différences des nombres auxquels il eſt lié.

Après cela, faites cette proportion: la ſomme de toutes les différences eſt au mélange total donné, comme une différence quelconque eſt à un quatrieme nombre, qui exprimera la quantité cherchée de la choſe vis-à-vis laquelle eſt la

Digitized by Google

différence dont vous vous êtes servi dans la proportion; l'opération étant achevée, vous trouverez qu'il faudra 27 livres de sucre à 6 sous, 54 du sucre à 15 sous, 45 du sucre à 10 sous, & 18 du sucre à 17 sous.

Observons cependant que souvent ces sortes de questions sont indéterminées, & qu'elles sont par conséquent susceptibles d'une infinité de solutions; ainsi qu'il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on soit versé dans l'algebre, ou même que l'on fasse un peu d'attention à la nature de la question, qui fait assez comprendre qu'en prenant un peu plus d'une espece de matiere, il en faudra prendre un peu moins des autres, vu que le total en est déterminé.

Ceux qui seront curieux de voir une explication plus étendue de la regle d'*alliage*, & d'en avoir même une pleine démonstration, pourront consulter Wallis, Tarquet dans son *arithmétique*, & *le système d'arithmétique de* M. Malcolm. (*E*)

ALLIAGE, est dans l'*artillerie* le mélange des métaux qui s'emploient pour former celui dont on fait les mortiers & les canons. *V.* CANON. (*Q*)

ALLIAGE, *à la Monnoie*, est un mélange de différens métaux dont on forme un mixte de telle nature & de tel prix que l'on veut. Dans le monnoyage, l'*alliage* est prescrit par les ordonnances: mais l'on altere les métaux avec tant de précaution, que par ce mélange l'or & l'argent ne sont que peu éloignés de leur pureté. L'*alliage* est nécessaire pour la conservation des espèces; il donne au métal monnoyé assez de dureté; il empêche que les frais ne diminuent le poids des espèces; il augmente le volume, & remplit les dépenses de fabrication. Les ordonnances ayant prescrit le titre de l'*alliage*, on ne peut se dispenser, si le titre général de la matiere fondue est trop bas, d'y mettre du fin; si au contraire le titre est trop haut, de le diminuer par une matiere inférieure, telle que le cuivre, &c. Le procédé de l'*alliage* des monnoies est expliqué à l'*article* MONNOIE.

* ALLIAIRE, s. f. plante dont la racine menue, ligneuse, blanche, sent l'ail. Ses tiges sont d'une coudée & demie, grêles, un peu velues, cylindriques, cannelées, solides. Ses feuilles sont d'abord arrondies comme celles du lierre terrestre, mais elles sont bien plus amples; bientôt après, elles deviennent pointues. Elles sont crenelées tout autour, d'un verd pâle, lisses, portées sur de longues queues, fort écartées l'une de l'autre, placées alternativement & sans aucun ordre; elles ont l'odeur & la saveur de l'ail. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges & des rameaux, en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Le pistil qui s'éleve du calice, se change en un fruit membraneux, cylindrique, en siliques partagées intérieurement en deux loges par une cloison mitoyenne, à laquelle sont attachés deux panneaux voûtés. Ces loges sont pleines de graines oblongues, arrondies, noires, nichées dans les fosses de la cloison mitoyenne. Toute la plante pilée a l'odeur d'ail. Elle naît dans les buissons & sur le bord des fossés, aux environs de Paris. Toutes ses parties sont d'usage.

Elle rougit un peu le papier bleu; ce qui prouve qu'elle contient un sel qui tient de l'ammoniac, mêlé avec beaucoup de soufre & de terre. Elle donne par l'analyse chymique, outre le flegme acide, un sel volatil concret, du sel fixe très-lixiviel, beaucoup d'huile & de terre. On dit qu'elle est diurétique; que sa graine est bonne pour les vapeurs, & que la poudre de ses feuilles guérit les ulceres carcinomateux.

ALLIANCE, dans les *saintes écritures*; on emploie souvent le nom de *testamentum*, & en grec, *diathiké*, pour exprimer la valeur du mot hebreu *berith*, qui signifie *alliance*; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau testament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle *alliance*. La premiere *alliance* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fit avec Adam au moment de sa création, & lorsqu'il lui défendit l'usage du fruit défendu. *Le Seigneur mit l'homme dans le paradis terrestre, & lui fit ce commandement: vous mangerez de tous les fruits du paradis ou du jardin; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal; car aussi-tôt que vous en aurez mangé, vous mourrez*, ou vous deviendrez mortel. C'est-là, dit S. Augustin, la premiere *alliance* de Dieu avec l'homme: *testamentum autem primum quod factum est ad hominem primum, profectò illud est: quâ die ederitis, morte morieminí*; d'où vient

Digitized by Google

qu'il eſt écrit : *teſtamentum à ſæculo : morte morieris. Gen. II. xvj.* Aug. *de civit. Dei, lib. XVI, c. xxvij. Eccl. XIV, xviij.*

La ſeconde *alliance* eſt celle que Dieu fit avec l'homme après ſon péché, en lui promettant non-ſeulement le pardon, pourvu qu'il fît pénitence, mais auſſi la venue du Meſſie, qui le racheteroit & toute ſa race de la mort du péché, & de la ſeconde mort qui eſt celle de l'éternité. S. Paul en pluſieurs endroits nous parle de ce pacte, par lequel le ſecond Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Chriſto omnes vivificabuntur. Et* ailleurs : *ſicut per hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors..... Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores conſtituti ſunt multi, ita & per unius obedientiam juſti conſtituentur multi.* Et le Seigneur parlant au ſerpent, dit : *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la ſienne; elle te briſera la tête, & tu l'attaqueras en ſecret par le talon.* La poſtérité de la femme qui doit briſer la tête du ſerpent, eſt le Meſſie ; par ſa mort, il a fait périr le diable, qui avoit l'empire de la mort : *Ut per mortem deſtrueret eum qui habebat mortis imperium, id eſt diabolum. I. Cor. xv. 22. Rom. v, 12, 19. Gen. iij, 15. Hebr. ij. 14.*

Une troiſieme *alliance* eſt celle que le Seigneur fit avec Noé, lorſqu'il lui dit de bâtir une arche ou un grand vaiſſeau pour y ſauver les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler la terre après le déluge. *Gen. vj*, 18.

Cette *alliance* fut renouvellée cent vingt-un ans après ; lorſque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant ſorti de l'arche avec ſa femme & ſes enfans, Dieu lui dit : *Je vais faire* alliance *avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui ſont ſortis de l'arche, en ſorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge; & l'arc-en-ciel que je mettrai dans les nues ſera le gage de l'*alliance *que je ferai aujourd'hui avec vous. Gen. ix.* 8, 9, 10, 11.

Toutes ces *alliances* ont été générales entre Adam & Noé & toute leur poſtérité ; mais celle que Dieu fit dans la ſuite avec Abraham fut plus limitée ; elle ne regardoit que ce patriarche & ſa race, qui devoit naître de lui par Iſaac. Les autre deſcendans d'Abraham par Iſmaël & par les enfans de Cethura, n'y devoient point avoir de part. La marque ou le ſceau de cette *alliance* fut la circonciſion, que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitieme jour après leur naiſſance ; les effets & les ſuites des ce pacte ſont ſenſibles dans toute l'hiſtoire de l'ancien teſtament : la venue du Meſſie en eſt la conſommation & la fin. L'*alliance* de Dieu avec Adam forme ce que nous appellons l'*état de nature ; l'alliance* avec Abraham expliquée dans la loi de Moyſe, forme la loi de rigueur ; *l'alliance* de Dieu avec tous les hommes par la médiation de J. C. fait la loi de grace. *Gen. xij.* 1, 2 ; *xvij*, 10, 11, 12.

Dans le diſcours ordinaire nous ne parlons guere que de l'ancien & du nouveau teſtament, de l'*alliance* du Seigneur avec la race d'Abraham, & de celle qu'il a fait avec tous les hommes par Jeſus-Chriſt, parce que ces deux *alliances* contiennent éminemment toutes les autres qui en ſont des ſuites, des émanations & des explications : par exemple, lorſque Dieu renouvelle ſes promeſſes à Iſaac & à Jacob, & qu'il fait *alliance* à Sinaï avec les Iſraélites, & leur donne ſa loi : lorſque Moyſe peu de temps avant ſa mort, renouvelle l'*alliance* que le Seigneur a faite avec ſon peuple, & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur : lorſque Joſué ſe ſentant près de ſa fin, jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres : tout cela n'eſt qu'une ſuite de la premiere *alliance* faite avec Abraham. Joſias, Eſdras, Néhémie renouvellerent de même en différens tems leurs engagemens & leur *alliance* avec le Seigneur ; mais ce n'eſt qu'un renouvellement de ferveur, & une promeſſe d'une fidélité nouvelle à obſerver les loix données à leurs peres. *Exod. xi*, 24 ; *vj*, 37 ; *xix*, 5. *Deut. xxix*, *Joſ. xxiij*, *& xxiv. Reg. xviij*, *Paral. II*, *xxij.*

La plus grande, la plus ſolemnelle, la plus excellente & la plus parfaite de toutes les *alliances* de Dieu avec les hommes, eſt celle qu'il a faite avec nous par la médiation de Jeſus-Chriſt, *alliance* éternelle qui doit ſubſiſter juſqu'à la fin des ſiecles, dont le fils de Dieu eſt le garant,

Digitized by Google

qui eſt cimentée & affermie par ſon ſang, qui a pour fin & pour objet la vie éternelle, dont le ſacerdoce, le ſacrifice, & les loix ſont infiniment plus relevées que celles de l'ancien teſtament. *V.* S. Paul, *dans les ép. aux Galates & aux Hébr.* (*G*)

ALLIANCE, ſ. f. *Juriſp. & Hiſt. anc.*, union ou liaiſon de deux perſonnes ou de deux familles par le mariage, qu'on appelle autrement *affinité*. *V.* AFFINITÉ. Ce mot vient de la prépoſition latine *ad*, & de *ligare*, lier.

La loi des douze tables défendoit les *alliances* entre les perſonnes d'un rang & d'une condition inégales; & l'on dit qu'en Portugal les filles de qualité ne ſauroient s'allier à des gens qui n'aient jamais été à la guerre.

ALLIANCE ſe dit auſſi des ligues & des traités qui ſe font entre des ſouverains & des états, pour leur ſûreté & leur défenſe communes. *V.* TRAITÉ, LIGUE, *&c.*

La triple *alliance* entre l'Angleterre, la Hollande & la Suede, eſt très-fameuſe. La quadruple *alliance* entre la France, l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, ne l'eſt pas moins.

Alliée, dans ce même ſens eſt ſynonyme à *confédérés*: ainſi l'on dit: *le roi & ſes alliés*. *V.* CONFÉDÉRATION.

Quoique le titre d'*allié* des Romains fût une eſpece de ſervitude, il étoit pourtant fort recherché. Polybe raconte qu'Ariarathes offrit un ſacrifice d'action de graces aux Dieux pour l'avoir obtenu. La raiſon en étoit que dès-lors ces *alliés* n'avoient plus rien à craindre d'aucun autre peuple.

Les Romains avoient differentes ſortes d'*alliés*: quelques-uns participoient avec eux aux priviléges des citoyens, comme les Latins & les Herniques; d'autres leur étoient unis en conſéquence de leur fondation, comme les colonies ſorties de Rome; d'autres y tenoient par les bienfaits qu'ils en avoient reçus, comme Maſſiniſſa. Eumenes & Attale, qui leur étoient redevables de leurs états; d'autres l'étoient en conſéquence de traités libres, mais qui aboutiſſoient toujours à la fin à les rendre ſujets de Rome, comme les rois de Bithynie, de Cappadoce, d'Egypte, & la plupart des villes de Grece; d'autres enfin l'étoient par des traites forcés & en qualité de vaincus: car les Romains n'accordoient jamais la paix à un ennemi qu'il ne fiſſent une *alliance* avec lui, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſubjuguoient jamais aucun peuple qui ne leur ſervît à en ſubjuguer d'autres. *V. Conſidérat. ſur les cauſes de la grandeur des Rom. c. vj, p. 62 & ſeq.* (*H*)

ALLIANCE, *marchandiſe d'orfevre*, bague ou jonc que l'accordé donne à ſon accordée; elle eſt faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent en lacs.

ALLIAR ÆRIS, ſignifie *en alchymie* le cuivre des philoſophes, c'eſt-à-dire, le cuivre de ceux qui travaillent au grand œuvre. On a exprimé par ces deux mots le *cuivre blanc* ou *blanchi*. Quelques chymiſtes ont auſſi entendu par *alliar æris*, ce que d'autres veulent dire par *eau de mercure*.

Je ſoupçonne qu'*alliar æris* vient de l'alliage de l'arſenic avec le cuivre, qui fait un cuivre blanc très-ſemblable à l'argent, ce qui a préſenté aux alchimiſtes une image de la tranſmutation.

Becker dit que pour changer le cuivre en argent, il faut diſſoudre de l'argent dans l'eau-forte, en faire la précipitation par le moyen du ſel commun, ou avec de l'eſprit de ſel, & édulcorer le précipité. L'argent dans cet état eſt fuſible, volatil & très-pénétrant. On le mêle avec poids égal ou plus, de cendre d'étain ou de limaille de fer. On met le mélange dans une boîte de cuivre façonnée comme une boîte à favonnette, de ſorte que l'hémiſphere d'en bas ſoit rempli du mélange.

On lutte bien les jointures, & on met la boîte au feu pour l'y faire rougir & enſuite blanchir, ſans fondre.

Alors on laiſſe éteindre le feu; la boîte refroidie & ouverte, on prend ce qui eſt dedans qu'on rétablit en métal, en le faiſant fondre avec du flux noir. Par ce moyen on a l'argent qu'on avoit employé, & de plus la boîte de cuivre eſt preſque toute convertie en bon argent. Ce que Becker attribue à la force pénétrante de l'argent chargé de l'acide du ſel. *Voyez* LUNE CORNÉE. (*M*)

ALLIEMENT, ſ. m. c'eſt le nom que les charpentiers, maçons, architectes, en un mot tous les ouvriers qui ont à ſe ſervir de la grue ou d'une autre machine à élever de grands fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la piece.

Digitized by Google

ALLIER, v. act. *Chymie*, c'eſt mêler différens métaux en les faiſant fondre enſemble, comme lorſqu'on fond enſemble du cuivre, de l'étain, & quelquefois de l'argent, pour faire des cloches, des ſtatues, *&c. V.* MÉTAL *ou* AIRAIN DE CORINTHE, ALLIAGE.

En *alliant* l'or & l'argent enſemble, il faut beaucoup d'or pour jaunir l'argent, & il faut peu d'argent pour blanchir l'or.

Les Indiens *allient* l'or avec l'émeri d'Eſpagne pour en augmenter la quantité, comme les Européens *allient* le cuivre avec la pierre calaminaire.

Pour déterminer le degré de l'alliage ou de la pureté de l'argent, on le ſuppoſe diviſé en douze derniers; & lorſqu'il eſt *allié* avec un douzieme de cuivre, c'eſt un argent à onze deniers; lorſqu'il contient un ſixieme d'*alliage* ou deux douziemes, l'argent eſt à dix deniers.

Il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage ſur chaque marc d'argent. L'argent de monnoie eſt *allié* avec une plus grande quantité de cuivre que ne l'eſt l'argent de vaiſſelle; au lieu que l'or de monnoie a moins d'alliage que l'or de vaiſſelle.

On ſe ſert du terme d'*amalgamer*, lorſqu'on *allie* le mercure avec les métaux. Le mercure amollit les autres métaux, lorſqu'on les mêle enſemble ſans les faire fondre, & qu'on y met une grande quantité de mercure, & ce melange retient toujours le nom d'*amalgame*: mais lorſqu'on emploie une moindre quantité de mercure, & qu'on le fond avec les métaux, on ſe ſert du terme d'*alliage*.

J'ai cherché (*Hiſt. de l'acad. royale des ſciences*, 1740.) à perfectionner l'étain en le rendant plus blanc, plus dur, plus ſonore, & en lui faiſant perdre le cri qu'il a ordinairement lorſqu'on le fait plier.

J'ai *allié* le mercure avec l'étain fondu; ce qui ſe fait fort aiſément, pourvu qu'on ait l'attention de ne laiſſer l'étain au feu que le tems qu'il faut pour le mettre dans une fonte parfaite. Si on l'y laiſſoit plus long-temps, ou qu'on donnât un feu trop fort, l'étain ſe calcineroit, & étant trop chaud il rejailliroit de la matiere en pétillant, lorſqu'on y verſeroit le mercure.

J'ai eſſayé différentes proportions du mercure & de l'étain: j'ai trouvé que celle qui convient le mieux eſt de mettre une partie de mercure ſur huit parties d'étain; ſuivant cette proportion, l'étain devient plus blanc & plus dur.

Lorſque j'ai mis moins de mercure, il ne perfectionnoit pas aſſez l'étain; lorſque j'en ai mis plus, il le rendoit trop caſſant; & même lorſque j'en ai mis beaucoup, il l'a rendu friable.

Le mercure a auſſi la propriété de faire perdre par l'*alliage* le cri de l'étain, & je crois que ce cri n'eſt pas eſſentiel à l'étain.

Cet *alliage* réſiſte au feu auquel réſiſte l'étain ordinaire; j'ai chauffé l'étain *allié* avec du mercure, ſuivant la proportion que j'ai indiquée: je l'ai fondu & refondu, mais j'ai trouvé que cela ne lui faiſoit point perdre de ſon poids, & qu'il en devenoit plus beau; ce qui vient de ce que tant qu'on n'emploie qu'un feu ſuffiſant pour faire fondre l'étain, ce feu n'eſt pas aſſez fort pour vaincre l'adhérence qui eſt entre les globules de mercure & les parties de l'étain: ou contraire il mêle plus également & plus intimement le mercure avec l'étain.

Pour perfectionner le plomb, en le rendant plus propre aux ouvrages pour leſquels il ſeroit utile qu'il fût plus dur, je l'ai *allié* avec du mercure, & j'ai trouvé que le mercure ôte au plomb ſa couleur livide, qu'il le rend plus blanc & plus dur, & que dans cet état il reſſemble à de l'étain ordinaire.

J'ai trouvé que la proportion du plomb & du mercure, qui réuſſit le mieux pour cela, eſt celle d'une partie de mercure ſur quatre parties de plomb

J'ai refondu le plomb que j'avois ainſi *allié* avec du mercure; je l'ai peſé après l'avoir laiſſé refroidir, & j'ai trouvé qu'il n'avoit rien perdu du mercure que j'y avois mêlé.

Pour *allier* le mercure au plomb, il faut faire chauffer le mercure dans une cuiller de fer pendant que le plomb eſt au feu à fondre.

On verſe le mercure dans le plomb dès qu'il eſt fondu, & on retire auſſi-tôt le tout du feu.

Lorſque l'*alliage* eſt refroidi, on le remet au feu pour le refondre de nouveau, & on le retire du feu dès qu'il eſt fondu.

C'eſt ce tems de la ſeconde fuſion qu'il faut prendre pour verſer dans des moules le plomb ainſi *allié*, ſi on veut lui donner une forme particuliere. (*M*)

ALLIER, ſ. m. arbre foreſtier qui ſe

Digitized by Google

rapporte au genre de l'alisier. *V.* ALISIER. (*I*)

ALLIER, *Chasse*, eſt un engin ou filet fait à mailles claires de fil verd ou blanc, qui ſert à prendre les cailles, les faiſans, les perdrix, les rales, *&c.* L'*allier* pour les uns ne diffère du même inſtrument pour les autres que par la hauteur ou la longueur. Ce filet eſt traverſé de piquets qu'on fiche en terre. Ces piquets tiennent l'*allier* tendu, & ſervent à le diriger comme on veut, droit ou en zig-zag. On le conduit ordinairement en zig-zag, parce qu'il eſt plus captieux, quoiqu'il occupe alors moins d'eſpace. L'*allier* eſt proprement à trois feuilles : la premiere eſt un filet de mailles fort larges, qui permettent une entrée facile à l'oiſeau ; la ſeconde eſt à mailles plus étroites, afin que l'oiſeau étant entré dans l'*allier* & trouvant de la réſiſtance de la part de la ſeconde feuille, faſſe effort & s'embarraſſe dans les mailles ; la troiſieme feuille eſt à mailles larges comme la premiere, parce que l'oiſeau pouvant ſe préſenter à l'*allier* ou de l'un ou de l'autre coté, il faut qu'il trouve de l'un & de l'autre coté le même piége.

* ALLIER, riviere de France qui a ſa ſource dans le Gevaudan, paſſe entre le Bourbonnois & le Nivernois, & ſe jette dans la Loire à une lieue ou environ au-deſſus de Nevers.

* *ALLIGATOR*, ſ. m. eſpece de crocodile des Indes occidentales ; il a juſqu'à dix-huit piés de long, & ſa groſſeur eſt proportionnée à ſa longueur. Il eſt amphibie. On dit qu'il ne ceſſe de croître juſqu'à ce qu'il meure. Il répand une fort odeur de muſc, dont l'air & l'eau s'impregnent au loin.

ALLINGUES, ſ. f. *terme de riviere*, ſorte de pieux que l'on enfonce dans une riviere flottable au-deſſus de l'arrêt, à environ une toiſe & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler ſur la berge que l'on ſouhaite.

ALLIOTH, *terme d'aſtron.*, étoile qui ſe remarque à la queue de la grande ourſe. *V.* ETOILE & GRANDE OURSE. (*O*)

ALLITÉRATION, ſ. f. *figure de rhétorique* ; c'eſt une répétition & un jeu ſur la même lettre. (*G*)

* ALLOBROGES, ſ. m. On entendoit autrefois par *Allobroges* un peuple ancien de la Gaule Narbonnoiſe ; & l'on entend par ce mot aujourd'hui les *Savoyards*.

ALLOCATION, *Comm. & reddition de compte* ; ſe dit quand on a approuvé, alloué ou admis un article de l'une des trois parties d'un compte, recette, dépenſe ou repriſe, pour le paſſer en compte à l'état final. *V.* ALLOUER. (*G*)

ALLOCATION, *en terme de pratique*, a auſſi le même ſens. L'approbation ou l'arrêté du compte, ou en particulier des articles d'icelui, doit ſe faire par la partie intéreſſée à qui le compte eſt fourni. (*H*)

ALLOCUTION, ſ. f. *Hiſt. anc.*, nom donné par les Romains aux harangues faites aux ſoldats par les généraux ou les empereurs. Pluſieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba & des autres empereurs romains, repréſentent ces princes en habit de guerre, haranguans les ſoldats avec ces légendes : *adloc. coh. Adlocutio cohortium. Adloculio coh. prætor. Adlocutio Aug. Auguſti adlocutio militum.* Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne ſont pas ſi ſuſpectes que les ont voulu rendre quelques critiques, puiſques les empereurs ont conſacré par des monumens publics celles qu'ils faiſoient à leurs armées. (*G*)

ALLODIAL, adj. *Juriſpr.*, épithete d'un héritage qui eſt tenu en franc-alleu. *V.* ALLEU.

Une terre *allodiale* eſt une terre dont quelqu'un a la propriété abſolue, & pour raiſon de laquelle le propriétaire n'a aucun ſeigneur à reconnoître, ni redevance à payer. *V.* PROPRIÉTÉ.

En ce ſens, *allodial* eſt oppoſé à *feudal* ou *féodal*, ou *bénéficiaire*. *V.* FIEF, BÉNÉFICE, ALLEU, *&c.* Les héritages allodiaux ne ſont pas exempts de la dixme. (*H*)

ALLOGNE, ſ. m. eſt dans l'*artillerie* un cordage qui s'emploie dans la conſtruction des ponts. (*Q*)

ALLONGE, ſ. f. *Marine*, c'eſt une piece de bois ou un membre de vaiſſeau dont on ſe ſert pour en allonger un autre. On éleve l'*allonge* ſur les varangues, ſur les genoux & ſur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaiſſeau. Les plus proches du plat-bord qui terminent la hauteur du vaiſſeau, s'appellent *allonges de revers*. *V.* VARANGUES, GENOUX, PORQUES.

Allonge premiere ou *demi-grenier*, c'eſt

Digitized by Google

celle qu'on empatte avec la varangue & le genou de fond. *Allonge seconde* ou *seconde allonge*, c'eſt celle qui eſt placée au-deſſus de la premiere, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

Allonge de revers, ou *troiſieme allonge*; c'eſt celle qui acheve la hauteur du vaiſſeau par ſes cotés. Lorſqu'il n'y a que deux *allonges*, la ſeconde s'appelle *de revers*.

Les *allonges de revers* différent des premieres en ce qu'elles préſentent leur concavité au lieu de leur convexité. *V. la planche IV, fig.* 1. *n°.* 19, 20 & 21, où l'on voit la forme des *allonges*, & la maniere dont elles ſont placées. *V. auſſi pl. V. fig.* 3, 4 & 5.

Gabarit de trois allonges, ce ſont les trois *allonges* l'une ſur l'autre, qui forment les cotés du vaiſſeau.

Lorſque les *allonges* ſon bien empattées ſur les genoux, le vaiſſeau en eſt plus fort & mieux lié; l'épaiſſeur des *allonges* eſt ordinairement de deux cinquiemes parties de l'étrave, à la hauteur des gouttieres du premier pont.

Leur retréciſſement, qui donne la façon au vaiſſeau, eſt du tiers de la hauteur du pontal, c'eſt-à-dire du creux. *V.* PONTAL *ou* CREUX.

On met deux *allonges* aux deux cotés de l'étrave, & deux aux deux cotés de l'étambot pour affermir davantage ces piéces principales.

Le ferre-goutiere vient répondre entre les *ſecondes allonges* & les *allonges de revers*. (*Z*)

* ALLONGE, *Comm.*, morceaux que ceux qui veulent frauder les droits de marque, dans le commerce des dentelles de Flandre, font rentrer ſur de nouvelles pieces. L'arrêt du 24 juin 1684, portant que ces marchandiſes ſeront marquées aux *allonges* & *à l'un des bouts*, a obvié à cette contravention. Auparavant l'on faiſoit paſſer ſucceſſivement les *allonges* d'une piece à une autre.

ALLONGE, *terme commun à la Menuiſerie, Charpenterie, à la Taillanderie, Serrurerie*, &c. & à un grand nombre d'autres arts tant en *bois* qu'en *métaux*, &c. Il ſe dit de toute piece rapportée à une autre de quelque maniere que ce puiſſe être, pour lui donner l'étendue en longueur qu'exige l'uſage auquel on deſtine la piece avec ſon *allonge*.

* *ALLONGE*, ſ. f. c'eſt dans les *boucheries* un petit crochet qui ſert à ſuſpendre les animaux tués, ou entiers ou par morceaux. L'*allonge* eſt recourbée en ſens contraire par ſes deux bouts; l'un de ces bouts eſt mouſſe, & l'autre eſt très-aigu, & ils ſemblent former avec le corps du crochet une *s*, dont le bec ſupérieur ſert à embraſſer la tringle du dedans de l'étale, & l'inférieur à entrer dans la viande & à la ſuſpendre. Lorſqu'un animal eſt tué & dépouillé de ſa peau, ou même avant, on lui paſſe à chaque patte de derriere une *allonge*, & on le ſuſpend tout ouvert, en attendant qu'il acheve de ſe vuider de ſang.

ALLONGES DE POUPE, *Marine, commerce, cornieres, allonges de trepot*. Ce ſont les dernieres pieces de bois qui ſont poſées à l'arriere du vaiſſeau ſur la liſſe de hourdi & ſur les eſtains, & qui forment le haut de la poupe. Quelques-uns les diſtinguent, appellant les deux *allonges* des deux bouts, *cornieres*, ou *allonges de trepot*; & celle qui eſt au milieu, & qui a ſous elle l'étambot, ils l'appellent *allonge de poupe*. On donne ordinairement aux *allonges* de poupe autant de long ou de hauteur au-deſſus de la lice de hourdi, qu'en a l'étambot. Les *allonges* de deux bouts ſont poſées droites ſur les eſtains, & entretenues avec eux par des chevilles de fer & de bois.

On leur donne le plus ſouvent les deux tiers de l'épaiſſeur de l'étrave, & on les fait rentrer ou tomber en dedans, autant qu'il faut pour achever la courbe que les eſtains ont commencé à former, & par ce moyen il ne doit y avoir d'eſpace par le haut entr'elles que les trois cinquiemes parties de la longueur de la liſſe de hourdi, ou deux piés plus que la moitié de cette longueur. *V. la figure de cette piece, pl. 6. fig.* 7, *& ſa poſition pl.* 3, *fig.* 1, RR. On dit *poſer les allonges*,

Allonges d'étrave, ce ſont deux pieces de bois qu'on met ſouvent aux deux cotés de l'étrave pour la fortifier. *V.* ETRAVE.

Allonges de porque, ce ſont des *allonges* qui viennent joindre les porques, & qui ſont dans les cotés des plus grands vaiſſeaux par deſſus le ſerrage. Les *allonges de porques* d'un vaiſſeau de 234 piés de long de l'étrave à l'étambot, doivent avoir dix pouces d'épaiſſeur, & de la largeur à proportion; leur bout d'en bas doit paſſer juſqu'au-delà des fleurs, & la

Digitized by Google

bout d'en haut doit venir au plus haut point. En général, leur épaiſſeur doit approcher de celle des courbes; mais elles doivent être entées plus avant dans les ſerre-gouttieres. *V.* pl. *IV. Marine fig.* I, *n°.* 28 *&* 29. (*H*)

ALLONGES *des potenceaux*; *Rubann.*, ces *allonges* ſont deux longues pieces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache ſur la traverſe du derriere du métier au-deſſous des potenceaux. Il ſont poſés obliquement, c'eſt-à-dire, que ce bout eſt beaucoup plus élevé que celui qui porte ſur la traverſe. Cette obliquité eſt néceſſaire pour que les différentes ſoies des roquetins ne trainent point les unes ſur les autres. Ces *allonges* ſont percées de quantité de trous dans leur largeur pour paſſer les broches qui portent les roquetins: elles ſont auſſi ſoutenues par différens ſupports qui ſont de petits poteaux poſés à terre. Voici l'uſage de ces *allonges*: lorſque l'on fait du velours, il faut que toutes les branches ſoient miſes à part ſur quantité de petits roquetins enfilés par ſept ou huit dans les broches des *allonges*: cette ſéparation eſt néceſſaire, parce que ſi toutes ces branches étoient enſembles ſur la même enſuple, une partie lâcheroit pendant que l'autre ſeroit roide, ce que l'on évite en les ſéparant, chaque branche pouvant ainſi ne lâcher qu'à proportion de l'emploi. Il y a quelquefois 150 roquetins ſur ces *allonges* & même davantage. Chaque roquetin a ſon contre-poids particulier, qui eſt un petit ſac de toile où ſont attachés les deux bouts d'une ficelle, laquelle ficelle s'entortille deux fois à l'entour de la moulure du roquetin: ce contre-poids reſte toujours en équilibre par ce moyen, la ficelle pouvant continuellement gliſſer à meſure que le contre-poids déroule. On ſe ſert d'un petit ſac de toile pour pouvoir contenir quantité de petites pierres, dont on diminue le nombre à meſure que le roquetin ſe vide, parce qu'il faut qu'il ſoit moins chargé alors, que lorſqu'il eſt plein. Il faut encore que chacune des branches de velours porte elle même un petit poids; ce qui ſe fait ainſi: on paſſe la branche dans une petite ficelle qui porte le petit poids dont il s'agit; on peut mettre un maillon à cette petite ficelle, ce qui ne ſera que mieux. Voici l'uſage de tous ces petits poids: lorſque l'ouvrier enfonce une marche, le pas qu'il ouvre fait lever toutes ces branches, ainſi que tout le reſte de la chaine qui leve; ces branches ſurtout obéiſſent à la levée; & lorſqu'il quitte cette marche, le pas baiſſant occaſionneroit de lâcher, ſi tous ces petits poids ne tenoient la branche en équilibre, puiſque le roquetin ne peut s'enrouler, mais bien ſe dérouler, lorſqu'il eſt tiré en avant: chacun de ces petits poids s'appelle *freluquet*. *V.* FRELUQUET.

ALLONGES, ce ſont des pieces du métier de *Gazier*. Ces pieces de bois aſſemblées chacun à un des piés de derriere du métier, perpendiculairement à ces piés, à tenon & à mortaiſe, & ſoutenues en deſſous de chacun par un aſſelier, ſont les *allonges* du métier. Elles ſervent à ſoutenir l'enſuple de derriere, & donnent lieu à un plus grand déploiement de la chaîne. Quand un métier eſt aſſez long, il eſt inutile de lui donner des *allonges*. Les *allonges* ne ſont à proprement parler que des additions à des métiers mal faits ou mal placés: *mal faits*, ſi n'étant pas aſſez longs pour donner le jeu convenable à la chaîne & aux parties de chaîne ſéparées par la liſſe & par la tire, on eſt obligé d'y mettre des *allonges*: *mal placés*, ſi les piés de derriere ſe trouvant trop hauts pour s'appliquer contre un mur incliné en dedans d'une chambre, comme il arrive à tous les étages élevés, on eſt obligé d'avoir un métier court auquel on remédie par les *allonges*.

ALLONGES *de portelots*, *terme de riviere*; pieces de bois cintrées, poſées ſur les crochuaux d'un bateau foncet à la hauteur de la ſous-barque. *Voyez* CROCHUAUX, SOUS-BARQUE.

ALLONGE, adj. ſe dit généralément *en géometrie* de ce qui eſt plus long que large. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *un exagone, un eptagone. un octogone*, &c. *allongé*, *un ovale fort allongé*. *V.* EXAGONE, *&c.*

Sphéroïde allongé, ſe dit d'un ſphéroïde dont l'axe ſeroit plus grand que le diametre du cercle perpendiculaire à cet axe, & également éloigné de ſes extrémités. *V.* AXE.

Ainſi on peut donner le nom de *ſphéroïde allongé* à un ſphéroïde qui eſt formé par la révolution d'une demie ellipſe autour de ſon grand axe. (*V.* SPHÉROIDE.) ſi le ſphéroïde eſt formé par la revolution

d'une demie ellipſe autour de ſon petit axe ; ou en général, ſi ſon axe eſt plus petit que le diametre du cercle dont le plan eſt perpendiculaire au milieu de cet axe, il s'appelle alors *ſphéroïde applati :* cette derniere figure eſt à-peu-près celle de la terre que nous habitons, & peut-être de toutes les planetes, dans la plupart deſquelles on obſervè que l'axe eſt plus petit que le diametre de l'équateur. *Voyez* TERRE. Le mot *allongé* s'emploie auſſi quelquefois en parlant des cycloïdes, & des épicycloïdes, dont la baſe eſt plus grande que la circonférence du cercle générateur. *V.* CYCLOÏDE & EPICYCLOÏDE. (*O*)

ALLONGÉ, *terme de vénerie*, ſe dit d'un chien qui a les doigts du pié étendus par une bleſſure qui lui a offenſé les nerfs. *En fauconnerie* on appelle *oiſeau allongé*, celui qui a ſes pennes entieres & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un limier, c'eſt laiſſer le trait déployé tout de ſon long.

ALLONGÉE, adj. *en amat.*, ſe dit de la moëlle du cerveau réunie de toute part pour former deux cylindrer médullaires, qui s'uniſſent avec deux pareils du cervelet ſur l'apophyſe baſilaire de l'os occipital. Les nerfs olfactifs ne viennent point de la moëlle *allongée ;* la fin de la moëlle *allongée* s'étrécit ſous les corps pyramidaux & olivaires, & ſort obliquement du crâne pour entrer dans le canal de l'épine, où elle prend le nom de *moëlle épiniere*. *V.* MOELLE, CERVEAU. (*L*)

ALLONGER, v. act. *Marine. Allonger le cable*, c'eſt l'étendre ſur le pont juſqu'à une certaine longueur, ou pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre. *V.* BITTER. *Allonger une manœuvre*, c'eſt l'étendre pour pouvoir s'en ſervir au beſoin. *Allonger la vergue de civadiere*, c'eſt ôter la vergue de civadiere de l'état où elle doit être pour ſervir, & la faire paſſer ſous le beaupré, ou le long du beaupré, au lieu de la tenir dreſſée en croix. *V.* BEAUPRÉ. *Allonger la terre*, c'eſt aller le long de la terre. *V.* RANGER LA CÔTE. (*Z*)

Une corde neuve roidie avec force *allonge*, & *allonge* d'autant plus qu'elle eſt plus commiſe.

Deux fils tendus que l'on tord enſemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embraſſer l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui eſt la même choſe, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un ſur l'autre, ſont fréquens & rapprochés ; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter juſqu'à un point où ces mêmes tours ſerrés & preſſés ne laiſſent, pour ainſi dire, aucun intervalle entr'eux. Telle eſt la forme des cordes compoſées toutes de fils d'abord paralleles & également tendus, puis enſuite commis enſemble. & c'eſt de cette forme que leur vient la puiſſance de *s'allonger* ſans ſe rompre : l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuſe & ſpirale, ou plutôt helice qu'a priſe en les commettant chacun des fils qui compoſent une corde, leur permettent de céder à l'effort en ſe redreſſant un peu & en reprenant en partie leur premiere direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde eſt commiſe, plus les tours ſont rapprochés ; plus les fils ou torons qui la compoſent ont de courbure, & plus conſéquemment elle a la puiſſance de *s'allonger*. Cette puiſſance eſt élaſtique, c'eſt-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'inſtant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend ſa premiere forme dès que l'effort cede ; du moins tant qu'une tenſion trop grande & trop continue n'a point affoibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc diſtinguer deux ſortes d'allongemens, l'un momentané, & qui ceſſe avec la force qui l'occaſionne, & l'autre acquis par le temps & devenu premanent.

Une remarque importante encore, c'eſt qu'une corde en *allongeant* perd de ſa circonférence ; de même qu'en la commettant davantage, on augmente ſa circonférence aux dépens de ſa longueur. En effet, dans la corde très-commiſe, les torons ſerrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en *allongeant* au contraire cet effet ſe détruit, & que le vuide ou la cannelure qui eſt entre les torons augmente. Donc une corde déja *allongée* eſt moins forte ou moins propre à ſoutenir un effort qu'une autre : donc, lorſqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle *allongera*, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir *allongée*, elle ſoit à la circonférence requiſe.

Digitized by Google

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaiſſeau ne doit pas être commis à un degré ſemblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beucoup plus les cables, les grelins, les remorques, & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élaſtique ou momentané n'eſt point à redouter ?

Suppoſons, par exemple, un vaiſſeau à l'ancre, & eſſuyant un coup de vent dans lequel la mer ſe joigne au vent pour faire travailler le cable du vaiſſeau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puiſſance de *s'allonger*, & de permettre au vaiſſeau de céder un peu à l'impulſion des lames réitérées & peſantes de la mer, il ſera néceſſaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait aſſez de force pour ſurmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il ſupporte déja par l'effet du vent, c'eſt à-dire, qu'il faudra que ce cable ſoit intrinſéquement plus fort ou compoſé d'un plus grand nombre de fils, que celui qui étant beaucoup plus commis pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues, par l'avantage de la force élaſtique dont il eſt muni. Mais il n'en eſt pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'uſage eſt d'affermir, de conſolider, de faire faire corps aux mats avec le vaiſſeau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'enſuivroit en effet que le mât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté ſeroit ſuffiſante pour occaſionner ſa rupture ou ſa chute.

Il y a une obſervation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans, qui devant éprouver des ſecouſſes inégales & forcées dans certains inſtans, ſemblent être particulierement das le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'eſt que la quantité dont ces manœuvres ſont commiſes eſt un obſtacle à leur chemin, c'eſt-à-dire, que plus elles ſont commiſes, & plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différens objets qu'elles touchent; en effet, les fils ou torons qui compoſent une corde étant ronds, laiſſent entr'eux à chaque tour un vuide ou une cannelure à la ſurface de la corde qui la rend rabotteuſe, & apporte un obſtacle à ſon cours; or plus elle eſt commiſe, plus il y a de tours dans une même longueur; d'ailleurs, de ce que ces tours ſont plus ſerrés & rapprochés, il réſulte encore qu'il s'oppoſent plus directement au chemin de la corde, parce que cette cannelure dont nous parlons, rencontre les objets d'une maniere plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeller ici le nom de chaque manœuvre & ſon uſage, pour déſigner enſuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageuſe de les commettre; mais de tout ce qui vient d'être dit, on peut voir facilement qu'il ſeroit réellement utile d'en établir. Ces conſidérations générales auroient cependant encore beſoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en réſulteroient; le déſavantage, par exemple, qu'a une corde de très-commiſe d'être ſujette à faire des coques, & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce ſeroit à l'homme du métier & d'un eſprit juſte à combiner ces choſes, & à diriger cette partie qui ne ſeroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'adminiſtration. (*M. le chevalier du Coudray.*)

ALLONGER, v. act. *Eſcrime*, c'eſt détacher un coup d'épée à l'ennemi en avançant le pié droit ſans remuer le gauche. *Voy.* ESTOCADE.

ALLONGER *le cou*, *Manége*, ſe dit d'un cheval, qui au lieu de tenir ſa tête en bonne ſituation lorſqu'on l'arrête, avance la tête & tend le cou comme pour s'appuyer ſur la bride, ce qui marque ordinairement peu de force de reins. *Allonger, en terme de cocher*, c'eſt avertir le poſtillon, de faire tirer les chevaux de devant; alors le cocher dit au poſtillon, *allongez, allongez. Allonger les étiers*, c'eſt augmenter la longueur de l'étriviere par le moyen de ſa boucle, dont on fait entrer l'ardillon à un ou pluſieurs points plus bas. *Voyez* ÉTRIER. (*V*)

* ALLONGER, v. neut. uſité dans *les manufactures de ſoie*. Si une étoffe eſt mal frappée, que les figures du deſſin, quelles qu'elles ſoient, fleurs ou autres, n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles prennent plus de longueur que le deſſin n'en comporte, on dit que l'ouvrier *allonge*.

ALLONGER, c'eſt *en terme de manufacturier en laine, en fil*, en un mot preſqu'en

Digitized by Google

qu'en tout ouvrage ourdi, mettre l'étoffe ou l'ouvrage sur deux ensuples éloignées l'une de l'autre de quelques piés; & par le moyen de leviers appliqués dans des trous pratiqués aux quatre extrémités de ces deux ensuples, le distendre & lui donner plus d'aunage. Cette manœuvre est expressément défendue par les réglemens. *Voyez* RAMER, DRAPERIE.

Allonger se dit encore d'une chaine qui devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages d'un même dessin que l'on desire, s'*allonge* d'une autre chaine qu'on lui ajoute, par le tordage & par les nœuds. *V.* TORDAGE & NŒUDS.

ALLOUÉ, adj. pris subst. *Jurisprud.*, est un ouvrier qui après son apprentissage fini, s'est encore engagé à travailler pendant quelque temps pour le compte de son maitre.

Alloué se dit aussi particulierement en Bretagne, du substitut ou lieutenant général du sénéchal. *Allouyse* ou *alloise* étoit la charge ou dignité de l'*alloué*, pris en ce dernier sens. (*H*)

ALLOUÉ *d'Imprimerie*, s. m., c'est une espece d'ouvrier apprenant l'art de l'imprimerie, différent de l'*apprentif* en ce que ce dernier, s'il est reçu comme apprentif, peut parvenir à la maîtrise; au lieu que le premier engagé sous la dénomination d'*alloué*, ne peut jamais être plus qu'ouvrier à la journée, suivant les réglemens de la librairie & imprimerie, & en conséquence de son propre engagement.

ALLOUER, v. act. *Jurisp.*, c'est approuver quelque chose. Ce terme s'emploie singuliérement en parlant des articles d'un compte ou d'un mémoire; en *allouer* les articles, c'est reconnoître que ces articles ne sont pas susceptibles de contestation, & y acquiescer; ce qui se peut faire purement & simplement, ou avec des restrictions & modifications. Dans le premier cas, l'allocation s'exprime simplement par ces mots, *alloué tel article*. Dans le second cas on ajoute, *pour la somme de tant*. (*H*)

ALLOWAY, *Géogr.*, ville maritime de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Ecosse. (*C. A.*)

ALLUCHON *ou* ALICHON, s. m., *terme de riviere*, espece de dents ou de pointes de bois qui sont placées dans la circonférence d'une grande roue & qui engrenent entre les fuseaux d'une lanterne, dans les moulins & les autres machines qui ont des roues. Les *alluchons* different des dents, en ce que les dents font corps avec la roue, & sont prises sur elle; au lieu que les *alluchons* sont des pieces rapportées. La partie qui fait dent & qui engrene, s'appelle *la tête de l'alluchon*; celle qui est emmortaisée ou assemblée de quelque façon que ce soit avec la roue, s'appelle *la queue de l'alluchon*. Toutes les éminences ou dents qu'on apperçoit à la partie supérieure du rouet, s'appellent *des alluchons*.

Ils s'appliquent autour des roues qui alors sont appellées *hérissons*, où ils se placent perpendiculairement sur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets*. C'est au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hérissons engrenent dans les lanternes qui garnies, de fuseaux, font dans les grandes machines ce que les pignons font dans les petites, & servent également on à multiplier la vitesse, lorsqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puissance motrice, ou à transmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuseaux, se font ordinairement d'un bois lisse, dur & compacte, tel que le cormier, l'alisier, *&c.*

Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hérisson doit être garni, le méchanicien commence par déterminer rélativement à la puissance & à la résistance, le rapport de la viteſſe de la lanterne à celle de sa roue dentée correspondante. Si la lanterne doit faire six révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conséquemment le diametre de la lanterne ne doit être que la sixieme partie de l'autre, & la roue doit contenir six fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuseaux. On détermine l'épaiſſeur ou la force des uns & des autres, sur la proportion de la résistance qu'ils ont à vaincre, l'effort qu'ils ont à soutenir, & la diminution qui doit leur survenir, à mesu-

Digitized by Google

re qu'ils s'uſeront par le frottement. Cette épaiſſeur étant déterminée, le nombre des fuſeaux de la lanterne & leur intervalle fixent ſon diametre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons*. Il eſt cependant à propos d'obſerver, d'après M. de la Hire, qu'il eſt avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuſeaux ſoient premiers entr'eux, c'eſt-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune meſure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuſeaux que le moins fréquemment qu'il eſt poſſible, & conſéquemment les uns & les autres à force de frotter ſur des ſurfaces différentes, acquierent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'enſuit de-là en effet que le même fuſeau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainſi, ſi la lanterne doit avoir dix fuſeaux & que ſa viteſſe doive être à celle de la roue dentée comme 6 eſt à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera ſon diametre & on diviſera tellement ſa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce ſoit une choſe très-eſſentielle dans l'exécution des machines, on laiſſe ſouvent mal-à-propos le ſoin de cette partie aux ouvriers, qui ayant tous leur routine particuliere ne ſuivent aucune regle là-deſſus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage ſe faſſe librement, ſans obſtacle & ſans contrainte. Les uns ſe contentent de donner une ſurface plane à la touche, c'eſt-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere ſur le fuſeau; ils la dreſſent & la poliſſent le plus exactement qu'il eſt poſſible; ils l'arrondiſſent ſur le bout pour faciliter le dégagement, & laiſſent au temps & aux frottemens à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que ſouvent elle n'acquiert que lorſqu'elle eſt affoiblie & hors de ſervice. Il en eſt d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué; ils s'imaginent diminuer ainſi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes; mais le méchanicien géometre porte ſes vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers ſoit toujours conſtante, que l'effort de la puiſſance ſoit toujours le même & le mouvement de la machine conſtamment uniforme. M. de la Hire eſt le premier qui ait fait des recherches utiles ſur cet objet; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puiſſe donner aux dents d'une roue eſt celle d'une épicycloïde. *Voyez* à ce ſujet le traité qu'il a donné de ces ſortes de courbes & de leur application à la méchanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'acad. des ſcienc. année* 1733, & dans ſon *Cours de mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour ſur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec ſatisfaction la théorie ſimple & lumineuſe qu'il établit ſur cet objet intéreſſant d'un art, dans lequel, ſur les traces de ſon illuſtre pere, il ſe rend auſſi célebre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuſes découvertes. Un méchanicien éclairé ſait les mettre à profit, lorſqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé ſur une ſurface exactement plane l'épure du hériſſon, ou tout ſimplement le cercle dont la circonférence eſt deſtinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler ſur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de ſon centre à celui de ſes fuſeaux; ce cercle muni au point de contact d'un ſtyle ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut ſe tracer au compas. C'eſt la portion de cette courbe priſe de ſon point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, ſuppoſé que les fuſeaux fuſſent infiniment déliés; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reſte pas à cette ſuppoſition qui la rendroit inutile: il faut que les fuſeaux ſoient d'une ſolidité, d'une groſſeur reſpective à leurs efforts; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuſeaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il eſt poſſible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du côté de la concavité: on réunit tous ces points d'inter-

Digitized by Google

ſection, d'où il réſulte une courbe qui eſt une autre épicycloïde parallele ſemblable à la premiere, & dont la courbure, priſe du principe de ſa génération, fournit le modele ſur lequel l'*alluchon* doit être conſtruit. Il eſt démontré que c'eſt la forme la plus avantageuſe qu'on puiſſe lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui ſe touchent dans l'engrenage, paſſe toujours par le même point où ſe terminent les rayons primitifs du hériſſon & de la lanterne dans la ligne des centres; d'où il ſuit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuſeaux ſont toujours les uns à l'égard des autres dans des ſituations également favorables, ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puiſſance conſtamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets, elle doit être différente, vu la différence des lanternes qui, au lieu d'être cylindriques comme pour les hériſſons, doivent être cóniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet ſera donc déterminée par le roulement de la zône cónique de la lanterne, qui en ſe développant dans ſa marche ſur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit une cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour baſe ce plan même & pour générateurs les différens cercles qui compoſent la zône. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaiſſeur des fuſeaux néceſſaires à la machine. La portion naiſſante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requiſe des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbe *épicycloïde ſphérique*. Voyez ſur cet article ſon *Cours de mathématiques*, *tome IV*, *page* 305, juſqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hériſſons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la groſſeur & à l'écartement des fuſeaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement ſe faſſent librement, & qu'il n'arrive ni arrêt ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere ſur les fuſeaux le plus près qu'il eſt poſſible de ſa racine, ſans cependant que les fuſeaux puiſſent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui ſert de baſe aux *alluchons*. Comme il n'y a qu'une face de l'*alluchon* qui opere ſur le fuſeau, il n'eſt pas néceſſaire que la face qui lui eſt oppoſée, ſoit également configurée, vu qu'elle ne travaille pas, & qu'il convient d'ailleurs de laiſſer de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en aſſurer la ſolidité; cependant, il eſt à propos que cette partie ſoit telle qu'elle ne préſente aucun obſtacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-ſens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traverſent toute l'épaiſſeur de la courbe de la charpente où elles ſont emmortaiſées. On a ſoin de les clavetter par le bout, afin qu'elles ſoient inébranlables dans leur place. On dit, en terme de l'art, *rechauſſer* un rouet & un hériſſon, lorſqu'on les garnit de nouveaux *alluchons*. (*P. F.*)

§ ALLUMÉ, ÉE, adj. *terme de Blaſon*, ſe dit d'un flambeau qui ſemble brûler; des oiſeaux dont les yeux ſont d'un émail différent; des ours & autres quadrupedes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps: on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que ſon corps, eſt dit *animé*.

Lafare de la Salle, de la Coſte, de la Tour en Languedoc; *d'azur à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules: deviſe lux noſtris, hoſtibus ignis*; des mêmes flambeaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlons nos ennemis.

Baynaguet de Saint-Pardoux, de Penautier, en la même province, originaire d'Auvergne; *d'argent à la canette de ſable, becquée & allumée de gueules, eſſorante & flottante ſur des ondes de ſinople; au chef couſu d'or, chargé de trois loſanges du troiſieme émail.*

Romecourt, co-ſeigneur de Villiers-les-Hautz, en Bourgogne; *d'or à l'ours paſſant de ſable, allumé d'argent.*

Perrucard de Bolon en Savoye; de *ſinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & becquées de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix treflée de ſable.*

Digitized by Google

ALLUMELLE, *outil de tabletiers-peigniers*, eſt un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant eſt aiguiſé d'un ſeul coté, comme celui d'un ciſeau de menuiſier. Cet outil leur ſert à gratter les matieres dont les peignes ſont faits, par exemple, le buis, l'ivoire, l'écaille, la corne, comme ils feroient avec un morceau de verre, qui eſt trop caſſant pour qu'ils puiſſent s'en ſervir à cet uſage. Il y a des ouvriers qui emmanchent cet outil dans un manche ſemblable à celui d'une lime.

* ALLUMETTE, ſ. f. petit fétu de bois ſec & blanc, de roſeau, de chenevotte, de ſapin, ſoufré par les deux bouts, ſervant à allumer la chandelle, & vendu par les grainetiers & les fruitiers. Les *allumettes* payent d'entrée deux ſous le cent, & un ſou de ſortie.

ALLURE, ſ. f. c'eſt la maniere de marcher des bêtes. Ce mot s'applique en morale, à la conduite, & ſe prend en mauvaiſe part.

ALLURES, ſ. f. plur. *Manége*, train, marche d'un cheval. Les *allures* d'un cheval ſont le pas, l'entre-pas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. *Voyez* chacun de ces mots à leur lettre. On dit qu'un cheval a les *allures froides*, quand il leve très-peu les jambes de devant en cheminant. Une *allure réglée*, c'eſt celle qu'on fait aller au cheval, en ſorte qu'il aille toujours également vite. (*V*)

ALLUSION, ſ. f. *Littérature*, eſt une figure de rhétorique, par laquelle on dit une choſe qui a du rapport à une autre, ſans faire une mention expreſſe de celle à laquelle elle a rapport: Ainſi *ſubir le joug*, eſt une *alluſion* à l'uſage des anciens, de faire paſſer leurs ennemis vaincus ſous une traverſe de bois portant ſur deux montans, laquelle s'appelloit *jugum*. Ces ſortes d'*alluſions*, quand elles ne ſont point trop obſcures, donnent de la nobleſſe & de la grace au diſcours.

Il y a une autre eſpece d'*alluſion* qui conſiſte dans un jeu de mots, fondé ſur la reſſemblance des ſons, telle que celle que faiſoient les Romains ſur le nom de l'empereur Tiberius Nero, qu'ils appelloient *Biberius Mero*; ou celle qu'on trouve dans Quintilien ſur le nom d'un certain Placidus, homme aigre & cauſtique, dont en ôtant les deux premieres lettres on fait *acidus*. Cette ſeconde ſorte d'*alluſion* eſt ordinairement froide & inſipide.

Ce mot vient de la prépoſition latine *ad*, & de *ludere*, jouer, parce qu'en effet, l'*alluſion* eſt un jeu de penſées ou de mots. (*G*)

* Une obſervation à faire ſur les *alluſions* en général, c'eſt qu'on ne doit jamais les tirer que de ſujets connus, en ſorte que les auditeurs ou les lecteurs n'aient pas beſoin de contention d'eſprit pour en ſaiſir le rapport; autrement elles ſont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

L'*alluſion* eſt encore l'application perſonnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offenſé perſonne. Grace aux *alluſions*, il eſt peu d'écrivains célebres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux ſans doute que la ſatyre perſonnelle; quoiqu'on puiſſe imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant par-tout la tête haute, feroit ſouhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'inſulter en face & le flétrir, ce vengeur ne laiſſeroit pas d'être encore un perſonnage déteſtable.

Que chacun dans la ſociété ſe faſſe raiſon par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice inſolent qui le bleſſe, rien de plus noble & de plus juſte. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, eſt infâme; & s'il ſe trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuſe, du don de peindre avec vigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix, c'eſt lui qu'il faudroit condamner à faire la ſatyre perſonnelle. *Voyez* SATYRE.

Mais autant la ſatyre perſonnelle eſt odieuſe, autant la ſatyre générale des mauvaiſes mœurs eſt honnête. Celle-ci differe de l'autre à-peu-près comme le miroir differe du portrait; dans le miroir malheur à celui qui ſe reconnoît, la honte n'en eſt qu'à lui ſeul.

La ſatyre, me dira-t-on, porte avec elle une reſſemblance: il eſt vrai; mais cette reſſemblance eſt celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous connoiſſe pas.

C'eſt-là cependant cette eſpece de ſa-

Digitized by Google

tyre innocente & juſte, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *alluſions*.

On ſait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureuſement le vertueux Montauſier fut flatté que l'on crût qu'il reſſemblroit au Miſantrope; heureuſement il ne dépendit pas de quelques puiſſans perſonnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec ſon auteur.

C'eſt une façon de nuire auſſi baſſe qu'elle eſt commune, que d'appliquer ainſi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de perſonnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui ſuppoſe. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'eſt un fer à deux tranchans.

C'eſt par *alluſion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre répréhenſibles ces vers.

Nos prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Un jour au ſpectacle un de ces miſérables qui ſont payés pour nuire, faiſant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne ſais quel vice, s'écria que l'*alluſion* étoit *puniſſable*. *Très-puniſſable*, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu, *mais c'eſt vous qui la faites*.

L'*alluſion* eſt ſur-tout dangereuſe, lorſqu'elle rend perſonnelle aux ſouverains ou aux hommes en place une peinture générale des foibleſſes & des erreurs où peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement ſous lequel il ne ſeroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu!

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuiſible en effet pour les lettres, que cette manie des *alluſions*. De peur d'y donner lieu, on n'oſe caractériſer avec force ni le vice ni la vertu; on ſe répand dans le vague, on gliſſe légérement ſur tout ce qui peut reſſembler; on ne peint plus ſon ſiecle, on craint même ſouvent de peindre à grands traits la nature. On n'oſe dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue, & alors on mérite le reproche que Phocion faiſoit à l'orateur Leoſthene; que ſes propos reſſembloient aux cyprès, *qui ſont*, diſoit-il, *beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit*.

Il ſeroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs, qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philoſophe (Archélaus, roi de Macedoine,) fur qui quelqu'un de ſa fenêtre avoit laiſſé tomber de l'eau, répondit à ſes courtiſans, qui l'excitoient à l'en punir: *ce n'eſt pas ſur moi qu'il a jeté de l'eau, mais ſur celui qui paſſoit*. Cela ſeul ſeroit noble & juſte; & ce ſeroit alors que l'homme de lettres, avec la franchiſe & la ſécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, ſans que perſonne prît la ſatyre pour un affront, ni l'éloge pour une inſulte. *V.* SATYRE. (M. MARMONTEL.)

ALLUVION, ſ. f. *Juriſp.*, dans le droit civil eſt un accroiſſement qui ſe fait par degrés au rivage de la mer ou à la rive d'un fleuve, par les terres que l'eau y apporte. *V.* ACCESSION.

Ce mot vient du latin *alluo*, laver, baigner.

Le droit romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir, & le définit *un accroiſſement* latens *& imperceptible*. Si donc une portion conſidérable d'un champ eſt emportée toute en une fois par un débordement, & jointe à un champ voiſin, cette portion de terre ne ſera point acquiſe par droit d'*alluvion*, mais pourra être réclamée par le propriétaire. (*H*)

ALMADIE, ſ. f., on appelle ainſi une petite barque dont ſe ſervent les Noirs de la côte d'Afrique: elle eſt longue d'environ vingt piés, & faite pour l'ordinaire d'écorces d'arbre.

C'eſt auſſi un bâtiment dont on ſe ſert dans l'Inde, qui a 80 piés de long ſur ſix à ſept piés de large. Il reſſemble à une navette, à la réſerve de ſon arriere qui eſt quarré.

Les habitans de la côte de Malabar, & ſur-tout le roi de Calicut, ſe ſervent de ces *almadies*, que l'on nomme auſſi *cathuri*. Ils en arment en temps de guerre juſqu'à deux ou trois cents; ils les font ſouvent d'écorces d'arbres, pointues devant & derriere, & leur donnent quarante à cinquante piés de long: elles vont à la voile & à la rame d'une très-grande viteſſe. (*Z*)

ALMAGESTE, ſ. m. *Aſtron.*, eſt le nom d'un ouvrage fameux compoſé par Ptolomée. C'eſt une collection d'un grand nombre d'obſervations & de problêmes

Digitized by Google

des anciens, concernant la géométrie & l'aſtronomie. Dans le grec, qui eſt la langue dans laquelle il a été compoſé originairement, il eſt intitulé *συνταξις μαγίση*, comme qui diroit *très-ample collection*: or de ce mot *μαγίση*, avec la particule *al*, il a été appellé *Almageſte* par les Arabes, qui le traduiſirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe eſt *almagherti*.

Ptolomée vivoit ſous Marc-Aurele; ſon ouvrage & ceux de pluſieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont ſuivi, nous font connoître que l'aſtronomie étoit parvenue au point où elle étoit de ſon temps, par les ſeules obſervations des Grecs, ſans qu'il paroiſſe qu'ils aient eu connoiſſance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert ſur la même matiere. Il eſt vrai qu'il cite quelques obſervations d'éclipſes, qui avoient été apparemment tirées de celles que Calliſthene envoya de Babylone à Ariſtote; mais on ne trouve pas que les ſyſtèmes de ces anciens aſtronomes euſſent été connus par les Grecs. Cet ouvrage avoit été publié ſous l'empire d'Antonin; & ſoit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarraſins d'Eſpagne, le nombre des aſtronomes s'étant multiplié d'abord ſous la protection des califes de Bagdad, ſoit qu'on en eût enlevé diverſes copies du temps des croiſades, lorſqu'on fit la conquête de la Paleſtine ſur les Sarraſins, il eſt certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frédéric II, vers l'an 1230 de l'ere chrétienne.

Cette traduction étoit informe, & celles qu'on a faites depuis ne ſont pas non plus trop exactes: on eſt ſouvent obligé d'avoir recours au texte original. Iſmael Bouillaud en a cependant rétabli divers paſſages, dont il a fait uſage dans ſon *Aſtronomie philolaïque*, s'étant ſervi pour cet effet du manuſcrit grec que l'on conſerve à la bibliotheque du roi.

L'*almageſte* a été long-temps regardé comme une des plus importantes collections qui euſſent été faites de toute l'aſtronomie ancienne, parce qu'il ne reſtoit guere que ce livre d'aſtronomie qui eût échappé à la fureur des Barbares. *Préface des Inſt. aſtron. de M.* le Monnier.

Le P. Riccioli, jéſuite Italien, a auſſi fait un traité d'aſtronomie, qu'il a intitulé à l'imitation de Ptolomée, *nouvel Almageſte*, c'eſt une collection d'obſervations aſtronomiques anciennes & modernes. *Voyez* ASTRONOMIE & ASTRONOMIQUE.

ALMAMOUN, eſt le nom d'un calife des Sarraſins, le ſeptieme de la race des Abaſſides, à qui nous avons l'obligation de la premiere meſure de la terre qui ait été faite depuis l'ere chrétienne.

Vers l'an 820, deux aſtronomes arabes, Chalid Ibe Abd'mlic & Ali Ibn Iſa, meſurerent dans les plaines de *Sinjar*, par l'ordre de ce calife, un degré de la circonférence de la terre, l'un vers le nord & l'autre vers le ſud. Comme ce fait eſt peu connu, & a rapport à l'hiſtoire des ſciences, nous avons cru devoir lui donner place dans cet ouvrage. (*O*)

ALMANACH, ſ. m. *Aſtron.*, *calendrier* ou *table*, où ſont marqués les jours & les fêtes de l'année, le cours de la lune pour chaque mois, *&c.* *V.* CALENDRIER, ANNÉE, JOUR, MOIS, LUNE, *&c.*

Les grammairiens ne ſont point d'accord ſur l'origine de ce mot: les uns de font venir de la particule arabe *al*, & de *manach*, compte: d'autres, du nombre deſquels eſt Scaliger, le dérivent de cette même prépoſition *al*, & du mot grec *μὴν*, *le cours des mois*. Golius n'eſt pas de ce ſentiment: voici quel eſt le ſien. C'eſt, dit-il, l'uſage dans tout l'Orient, que les ſujets faſſent des préſens à leurs princes au commencement de l'année: or le préſent que font les aſtronomes, ſont des *éphémérides* pour l'année commençante; & c'eſt de-là que ces éphémérides ont été nommées *almanha*, qui ſignifie *étrennes* ou *préſens* de la nouvelle année. *V.* EPHÉMÉRIDE. Enfin Verſtegan écrit *almon-ac*, & le fait venir du ſaxon. Nos ancêtres, dit-il, traçoient le cours des lunes pour toute l'année ſur un bâton ou morceau de bois quarré, qu'ils appelloient *al monaght*, par contraction, pour *al-mood-held*, qui ſignifie en vieil anglois ou en vieux ſaxon, *contenant toutes les lunes*.

Nos *almanachs* modernes répondent à ce que les anciens Romains appelloient faſtes. *Voyez* FASTES.

Le lecteur peut s'inſtruire de ce qu'il faut faire pour conſtruire un *almanach*, à l'*article* CALENDRIER.

Le roi de France Henri III, par une or-

Digitized by Google

donnance de l'an 1579, défendit „ à tous faiſeurs d'*almanachs* d'avoir la témérité de faire des prédictions ſur les affaires civiles ou de l'état, ou des particuliers, ſoit en termes exprès, ou en termes couverts. „ *V.* ASTROLOGIE. Notre ſiecle eſt trop éclairé pour qu'une pareille défenſe ſoit néceſſaire; & quoique nous voyons encore pluſieurs *almanachs* remplis de ces ſortes de prédictions, à peine le plus bas peuple y ajoute-t-il quelque foi.

La plupart de nos *almanachs* d'aujourd'hui contiennent non-ſeulement les jours & les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choſes. Ce ſont des eſpeces d'*agenda*, où l'on peut s'inſtruire d'une infinité de détails ſouvent néceſſaires dans la vie civile, & qu'on auroit peine quelquefois de trouver ailleurs.

L'*almanach* le plus ancien & le plus utile, eſt l'*Almanach Royal*, vol. *in*-8°. Dans ſon origine, qui remonte à l'année 1679, cet *almanach* ou calendrier, avec quelques prédictions ajoutées aux phaſes de la lune, renfermoit ſeulement le départ des couriers, le journal des fêtes du palais, un extrait des principales foires du royaume, & les villes où l'on bat monnoie. Les premieres lettres de privilége ſont datées du 16 mars 1679; il a ſubſiſté à-peu-près dans la même forme juſqu'en 1697. Louis XIV ayant eu la curioſité de le voir cette année là, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui préſenter, & peu de temps après il obtint de ſa majeſté des lettres de renouvellement de privilége, ſous le titre d'*Almanach Royal*, le 29 janvier 1699. Le but de l'auteur, dès cet inſtant, fut d'y renfermer peu-à-peu les naiſſances des princes & princeſſes de l'Europe, le clergé de France, l'épée, la robe, & la finance; ce qu'il a exécuté en très-grande partie juſqu'à ſa mort arrivée en 1725. Depuis ce temps cet ouvrage a été continué, tant par la veuve d'Houry que par le Breton, petit-fils d'Houry, à qui le roi en a confié la manutention & donné le privilége, aux charges, clauſes & conditions portées par l'arrêt du conſeil du 15 décembre 1748. Cet *almanach* contient aujourd'hui les naiſſances & alliances des princes & princeſſes de l'Europe, les cardinaux, les évêchés & archevêchés de France, les abbayes commendataires, les ducs & pairs, les maréchaux de France, & autres officiers généraux de terre & de mer, les conſeils du roi, & tout ce qui y a rapport, le parlement, les cours ſouveraines & juriſdictions de Paris; l'univerſité, les académies, les bibliotheques publiques, les fermiers généraux, tréſoriers des deniers royaux, *&c.* mis dans leur ordre de réception, & ſinguliérement leurs demeures à Paris. (*O*)

ALMANDINE, ALABANDINE, *alabandica gemma*, *Hiſt. nat.*, pierre précieuſe de couleur rouge, dont le nom vient d'*Alabanda*, ancienne ville de Carie dans l'Aſie mineure. On trouve dans le Mercure indien un chapitre qui traite de l'*almandine*.

L'auteur prétend qu'elle eſt beaucoup plus tendre & plus légere que le rubis oriental, qu'elle tire plus ſur la couleur de grenat que ſur celle de rubis; ce qui fait que cette pierre eſt moins agréable à la vue & moins eſtimée que le rubis oriental, ou même le rubis balais, ou le rubis ſpinel, quoiqu'elle ſoit miſe au nombre des pierres les plus précieuſes. *II part. chap. iv.*

Le même auteur ajoute que cette pierre, pour peu qu'il s'en trouve, peut être évaluée au prix du rubis balais; que les plus belles peuvent être eſtimées à l'égal du rubis ſpinel de la premiere couleur. *III part. chap. iv.* & que les *almandines* étoient rares de ſon temps. Ce nom n'eſt preſque plus en uſage aujourd'hui; je ne ſais même pourquoi il eſt venu juſqu'à nous, tandis que l'on a oublié tant d'autres noms de pierres précieuſes, qui avoient été tirées des noms des villes ou ſe faiſoit le commerce de ces pierres, où du nom des contrées où ſe trouvoient leurs mines. Pour avoir des connoiſſances plus détaillées de la nature de la pierre qui a été appellée *almandine*, il faut remonter à la ſource, & conſulter le troiſieme chap. du XXXVIIe. livre de l'hiſtoire naturelle de Pline. (*I*)

§ ALMANZA, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur les frontieres du royaume de Valence, à vingt lieues ſud-eſt de la ville de Valence. C'eſt-là qu'en 1707 les François & les Eſpagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remporterent une grande victoire ſur les An-

Digitized by Google

glois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inſcription pour monument de cette victoire. (*C. A.*)

ALMAS, *Géogr.*, petite ville de la Tranſilvanie, avec un diſtrict, dépendant du comté de Clauſenbourg, aux Hongrois. Ce diſtrict eſt entre Burglos & Clauſenbourg; il ne contient que des montagnes, dans leſquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de ſouterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeſwar, & une riviere, ſur laquelle eſt ſituée la fortereſſe de Sigeth, qui portent le même nom. (*C. A.*)

ALMAZAN, *Géogr.*, jolie petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, au pié des montagnes frontieres de la province d'Arragon : elle a titre de marquiſat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre choſe que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramaſſer quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 42, 30. (*C. A.*)

* ALMEDA, ville de Portugal dans l'Eſtramadure, ſur le Tage, à l'oppoſite de Lisbonne. *Long.* 9; *lat.* 38, 42.

* ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safle.

§ ALMEIDE, *Géogr.*, ville de Portugal dans la province de Beyra, ſur la riviere Coa, près des frontieres du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une égliſe paroiſſiale, un couvent, une maiſon de charité, un hopital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des enfans de Portugal. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5.

Voſgien ne s'eſt trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude ſur la poſition de cette ville, & il la met dans la province de Tra-los Montes, tandis qu'elle eſt dans celle de Beyra. (*C. A.*)

ALMELO, *Géogr.*, ville des provinces unies, dans l'Overiſſel, au bailliage de Twente. Elle eſt ſur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmerſum : les comtes de Rechtren la poſſedent à titre de ſeigneurie. Les maiſons en ſont aſſez jolies & bien bâties; il y a ſur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville conſidérable. *Long.* 24, 83 *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, *Géogr.*, petite ville maritime d'Eſpagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au ſud-eſt de Segorbe : elle eſt près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30; *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

* ALMENE, ſ. f. *Commerce*; poids de deux livres dont on ſe ſert à peſer le ſafran en pluſieurs endroits des Indes orientales.

§ ALMERIE, *Géogr.*, ville maritime d'Eſpagne au royaume de Grenade, ſur la riviere d'Almora, avec un bon port ſur la Méditerranée. Elle eſt au nord-oueſt de la pointe du cap de Gates, anciennement appellé *Charicleme*. Ses environs produiſent beaucoup de fruits, & ſur-tout des olives. Son évêque eſt ſuffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire auſſi des vins rouges d'*Almerie*. *Long.* 15, 45; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

ALMICANTARATS *ou* ALMUCANTARATS, ſubſt. m. pl. *terme d'Aſtronomie*; ce ſont des cercles paralleles à l'horizon qu'on imagine paſſer par tous les degrés du méridien. *Voy.* CERCLE, HORIZON, PARALLELE, *&c.* Ce mot vient de l'arabe *almocantharat*.

Les *almicantarats* coupent le méridien dans tous ſes degrés, comme les paralleles à l'équateur coupent le méridien, *V.* MÉRIDIEN & EQUATEUR.

Les *almicantarats* ſont donc par rapport aux azimuts & à l'horizon ce que ſont les paralleles par rapport au méridien & à l'équateur. *Voyez* AZIMUT.

Ils ſervent à faire connoître la hauteur du ſoleil & des étoiles; c'eſt pourquoi on les appelle auſſi *cercles de hauteur* ou *paralleles de hauteur*; ils ſont d'uſage dans la gnomonique pour tracer des cadrans ſolaires.

Feu M. Mayer, de l'académie de Peterbourg, à qui l'aſtronomie doit pluſieurs excellentes choſes, a donné une méthode pour trouver la déclinaiſon des étoiles & la hauteur du pole indépendamment l'une de l'autre, & ſans ſe ſervir d'aucun angle meſuré par des arcs de cercle, en ſuppoſant que l'on connoiſſe les paſſages de deux étoiles par le méridien, par deux verticaux & par deux *almicantarats* inconnus, mais conſtans. M. de Maupertuis a auſſi réſolu ce même pro-

Digitized by Google

blême à la fin de ſon *aſtronomie nautique*. (*O*)

§ ALMISSA, *Géogr.*, ville de la Dalmatie Vénitienne, ſur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle eſt bâtie ſur un roc élevé, à quatre lieues à l'eſt de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ſes voiſins & l'aſyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens ſont parvenus à détruire, ainſi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omiſc. Long.* 36 ; *lat.* 43, 50. (*C. A.*)

ALMO, *Géogr. Hiſt.*, petit ruiſſeau de l'ancien Latium, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il eſt dans la campagne de Rome & vient ſe jeter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébaſtien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux ſervoient à nettoyer l'idole de Cybele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déeſſe.

ALMOBARIN, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle. Elle eſt dans le territoire de Mérida, au nord-nord-eſt de cette ville & au ſud-eſt d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long.* 13 ; *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

* ALMONDE, ſ. m. *Comm.*, meſure de Portugal qui ſert à meſurer les huiles. Les Portugais vendent leurs huiles d'olive par *almondes*, dont les 26 font une botte ou pipe. Chaque *almonde* eſt compoſée de douze canadors, & le canador eſt ſemblable au mingle ou bouteille d'Amſterdam. *Voyez* MINGLE.

ALMONTE, *Géogr.*, jolie petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. Elle eſt entourée d'une forêt d'oliviers. (*C. A.*)

* ALMORAVIDES, ſ. m. pl. peuples qui habitent les environs du mont Atlas.

* ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la riviere de Chovacouet.

* ALMOX ALMOXARISFASGO, c'eſt dans quelques ports de l'Amérique eſpagnole, & ſur-tout à Buenos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent, levé pour le roi d'Eſpagne ſur les peaux de taureaux qu'on charge pour l'Europe. Ce droit eſt ſans préjudice de celui de quint ou des quatre réaux par cuir. Ce droit ſe perçoit auſſi en Eſpagne ſur différentes marchandiſes, à l'entrée par mer, & à la ſortie pour l'étranger.

* ALMSFEOH, ſ. m. *Juriſpr.*, étoit un des noms que les anciens Anglois donnoient au denier S. Pierre. *V.* DENIER DE S. PIERRE. (*H*)

ALMUCANTARATS, *voyez* ALMICANTARATS.

* ALMUDE, ſ. f. *Comm.*, meſure des liquides : on la nomme plus ordinairement *almonde*. *Voy.* ALMONDE. (*G*)

* ALMUGIE, ſ. f. *en aſtrologie*, ſe dit de deux planetes, de Jupiter, par exemple, & du ſoleil, lorſqu'ils ſe regardent d. trine, parce que le lion & le ſagittaire qui ſont leurs maiſons, ſe regardent auſſi de trine. Ainſi deux planetes ſont en *almugie*, quand elles ſe regardent du même aſpect que leurs maiſons.

* ALMUNECAR, *Géogr.*, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, avec port ſur la Méditerranée. *Long.* 14, 37 ; *lat.* 36, 50.

ALNE, *Géogr.*, riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend ſa ſource aux frontieres de l'Ecoſſe, & après avoir paſſé à Alnwick, petite ville qui prend ſon nom, elle vient ſe jeter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme Αλανος. (*C. A.*)

ALNEY, *Géogr.*, petite isle d'Angleterre dans la Saverne, à peu de diſtance de Gloceſter. C'eſt-là que dans l'onzieme ſiecle, Edmond côte de fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, ſe battirent en champ clos.

ALNWICK, *Géogr.*, petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, ſur la riviere d'Alne, qui lui donne ſon nom. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un aſſez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit le *Lion*, roi d'Ecoſſe, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 55, 34. (*C. A.*)

ALOES, *Bot.*, en latin *aloe*, plante à fleur liliacée, monopétale, en forme de tuyau, & découpée en ſix parties : il y a des eſpeces dont le calice devient le fruit, & d'autres où c'eſt le piſtil qui ſe change en un fruit oblong, & pour l'ordinaire cylindrique, diviſé en trois loges remplies de ſemences aplaties & preſque demi-circulaires. Tournefort, *inſt.*

Digitized by Google

rei herb. Voyez PLANTE. (*I*)

ALOÉ, *ou* ALOES, ſ. m. *Mat. méd.*, eſt le ſuc épaiſſi de pluſieurs plantes du même genre & portant le même nom, qui croiſſent à différentes hauteurs, ſuivant le terrein & le climat. Il vient d'Eſpagne & de pluſieurs autres pays chauds.

L'eſpece la plus ordinaire de ces plantes eſt celle qu'on nomme *aloe*, J. B. Bit. Tourn. *aloe vulg.* C. B.

Cette plante a un goût extrêmement amer; elle croît en Perſe, en Egypte, en Arabie, en Italie & en Eſpagne.

On diviſe l'*aloès* en trois eſpeces; en *aloès ſuccotrin*, en *aloès hépatique*, & en *aloès caballin*: ils ſe tirent tous les trois de différentes eſpeces d'*aloès*.

Le premier eſt appellé en latin *aloes ſocotrina vel ſuccotrina*, parce qu'on en tiroit beaucoup de l'iſle de Succotra; c'eſt le plus beau & le meilleur de tous; il eſt net, de couleur noire ou brune, luiſante en dehors, citrine en dedans; friable, réſineux, aſſez léger, fort amer au goût, d'une couleur déſagréable, & il devient jaune en le pulvériſant.

Le ſecond eſt appellé en latin *aloes hepatica*, parce qu'étant rompu, il a la couleur du foie; il ne differe du *ſuccotrin* qu'en ce que la couleur eſt plus obſcure, mais on confond aſſez ces deux eſpeces, & l'on prend l'une pour l'autre.

Le troiſieme eſt appellé *caballina*, parce qu'on ne s'en ſert que pour les maladies des chevaux: c'eſt le plus groſſier, le plus terreſtre, & le moins bon de tous. Pour le tirer on pile la plante, & l'on en exprime le ſuc à la preſſe; on fait enſuite épaiſſir ce ſuc au ſoleil ou ſur le feu, juſqu'à une conſiſtance ſolide: il eſt fort noir, compacte & peſant.

L'*aloès en calebaſſe* ou *aloès des Barbades*, eſt ſemblable à cette derniere ſorte lorſqu'il eſt nouveau; en vieilliſſant il devient caſſant, lucide & tranſparent.

L'*aloès* contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel, d'où vient ſon amertume.

Les *aloès hépatiques* & *ſuccotrin* ſont de fort bons purgatifs; mais ils cauſent des hémorrhagies en raréfiant le ſang, & d'autres évacuations fâcheuſes; ils ſont emménagogues, apéritifs, ſtomachiques, pourvu qu'on les prenne en mangeant; car ſi on les met dans un eſtomac vuide, ils y cauſent beaucoup de tranchées, & purgent peu. Ils tuent les vers & les chaſſent: employés à l'extérieur en teinture, ils deſſechent, détergent & conſolident les plaies.

C'eſt un grand atténuant, cordial & reſtaurant; que l'*aloès*: il briſe & diſſout les humeurs pituiteuſes & gypſeuſes. Comme il purge violemment, il faut ſe donner de garde d'en ordonner l'uſage en ſubſtance aux femmes enceintes & hyſtériques; il faut corriger ſa vertu purgative avec la caſſe: on l'ordonne depuis quatre grains juſqu'à une demie-dragme: ſa partie réſineuſe extraite par l'eſprit-de-vin, purgera violemment; la partie gommeuſe extraite par l'eau, ſera un bon vulnéraire, ſur-tout dans les ulceres de la veſſie & des reins. La teinture de myrrhe & d'*aloès* ſert à prévenir la mortification des plaies.

Si l'on veut donc employer ce remede ſans craindre d'augmenter la raréfaction des humeurs, il eſt à propos de le débarraſſer de ſon principe ſulphureux & réſineux, ou plutôt de diviſer ſes ſoufres & ſa réſine. Les pilules de Becher rempliſſent fort bien ces vues. Si ces principes ne ſont pas diviſés, ce remede agite beaucoup le ſang, & produit d'étranges effets.

M. Boulduc, parlant des purgatifs, dit que l'*aloès* eſt un des modérés; & ſelon l'analyſe chymique qu'il en donne, l'*aloès ſuccotrin* contient à peine la moitié autant de réſine ou de matiere ſulphureuſe que l'*aloès hépatique*, mais un tiers de plus de ſubſtance ſaline; c'eſt pour cela que le *ſuccotrin* eſt préféré pour l'uſage intérieur, parce qu'il a moins de réſine. L'*hépatique* s'emploie avec les baumes naturels, lorſqu'il eſt queſtion de nettoyer une plaie ou de refermer une coupure récente; c'eſt l'effet des particules réſineuſes & balſamiques dont il eſt compoſé.

Quoiqu'il ſoit beſoin de corriger la réſine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la ſéparer entiérement des ſels; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne ſont tempérés & enchaînés par la partie réſineuſe. Les préparations du ſuc d'*aloès* demandent à être faites par d'habiles mains. Afin donc qu'elles ſoient moins nuiſibles, loin de ſéparer la partie ſaline de la réſineuſe, M. Boulduc exige qu'on travaille à les

Digitized by Google

unir par un ſel alkali, comme le ſel de tartre, &c. Il faut, ajoute ce celebre artiſte, non-ſeulement aider la nature par des remedes, mais encore lui donner du ſecours dans la façon d'adminiſtrer les remedes mêmes. *Hiſt. de l'acad. royale des ſciences* 1708.

Les différentes préparations d'*aloès* ſe trouvent dans toutes les pharmacopées; telles ſont l'*aloès roſat*, les pilules d'*aloès lavé*, la teinture d'*aloès*: il entre dans différentes pilules, telles que celles de Becher, les pilules de Rufus, les aléophangines, les maroeoſtines. L'élixir de propriété doit ſes vertus à la teinture tirée de cette réſine, &c.

Aloès roſat le plus ſimple & le ſeul d'uſage. Prenez de l'*aloès ſuccotrin* luiſant en poudre, quatre onces; du ſuc dépuré de roſes de Damas, une pinte: mettez le tout en digeſtion ſur un feu modéré, juſqu'à ce que le phlegme ſuperflu ſoit évaporé, & qu'il ſe faſſe une conſiſtance de pilules *ſecundùm artem*.

Pilules d'aloès lavé. Prenez de l'*aloès* diſſous dans du ſuc de roſes & épaiſſi, une once, de trochiſques d'agaric, trois dragmes; de maſtic, deux dragmes; du ſirop de roſes de Damas, quantité ſuffiſante pour faire des pilules *ſ. a.*

Nota que, ſelon quelques auteurs, les trois eſpeces d'*aloès* ci-deſſus, *le ſuccotrin, l'hépatique & le caballin*, peuvent ſe tirer de la même plante, par la ſeule différence de l'évaporation. (*N*)

" Nous allons ajouter un article de M. Lafoſſe; il contredit les aſſertions de M. de Vandeneſſe que l'on vient de lire; mais c'eſt du choc des idées que ſort la lumiere.„

§ ALOÈS, *Mat. méd.* Les trois eſpeces d'*aloès*, le ſuccotrin, l'hépatique & le caballin, ſe tirent de la même plante, s'il faut en croire Bauhin. Cette aſſertion eſt confirmée par le témoignage de Tournefort, qui dit, dans ſa *Mat. méd.* avoir appris de M. Hermann, profeſſeur de botanique à Leyde, que le ſuc de la même plante donne les trois eſpeces d'*aloès* connues, qui ne different que par le degré de pureté.

L'*aloès* fournit, par l'analyſe, une ſubſtance gommeuſe & une réſineuſe, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuſer tira d'une once d'*aloès* cinq gros de ſubſtance gommeuſe, par le ſeul moyen de l'eau pure. L'eſprit-de-vin très-rectifié ſe chargea d'environ trois gros de ſubſtance réſineuſe, & il ne reſta que quelques grains de terre abſolument inſoluble par ces deux menſtrues. Cette proportion n'eſt pourtant pas la même dans toutes les eſpeces d'*aloès*.

On peut obſerver que la partie gommeuſe, unie à la partie la plus douce de la réſine par le moyen du vinaigre diſtillé, du ſuc de citron, &c. eſt beaucoup plus purgative que la partie réſineuſe ou la gommeuſe, priſes ſéparément.

L'auteur de l'article qu'on vient de lire, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'*aloès* avec la caſſe; que la partie réſineuſe, extraite par l'eſprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuſe, extraite par l'eau, eſt un très-bon vulnéraire.

Il eſt ſingulier qu'on prétende émouſſer l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, ſur-tout lorſqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproque entre les deux ſubſtances. C'eſt encore une inexactitude bien ſinguliere, que d'attribuer à la partie réſineuſe l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuſe dans l'*aloès*, & de regarder la partie gommeuſe comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient ſpécialement à la partie réſineuſe.

Il faut auſſi ranger dans la claſſe des mots ou des aſſertions vuides de ſens, les paroles ſuivantes: " Quoiqu'il ſoit beſoin de corriger la réſine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la ſéparer entiérement des ſels; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne ſont tempérés & enchaînés par la partie réſineuſe.„

L'*aloès* entre dans une foule de compoſitions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combinaiſons qu'on lui a fait ſubir, ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendoit lui donner. Pris en ſubſtance, ſans préparation qui ſépare la réſine, ou en teinture il excite le flux hémorrhoïdal, le cours des regles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche: auſſi s'en abſtient-

Digitized by Google

on dans les perſonnes maigres, d'un tempérament vif & ſec, ou qui ſont ſujettes aux hémorrhagies.

La maniere la plus ſimple de ſéparer la partie gommeuſe de la réſineuſe, eſt de triturer l'*aloès* dans de l'eau pure, de laiſſer dépoſer la réſine, de décanter la liqueur, & de l'épaiſſir juſqu'à conſiſtance d'extrait. Ce moyen eſt infiniment plus ſur que toutes ces infuſions, par leſquelles on prétend brider ou empriſonner les particules réſineuſes avec le ſuc des plantes mucilagineuſes.

L'*aloès* a cela de particulier, qu'à la doſe de quelques grains il relâche auſſi bien le ventre, qu'à la doſe entiere d'un ſcrupule, ſelon Juncker.

Cette ſubſtance a cela de commun avec tant d'autres remedes fameux ou uſités, qu'étant vantée par pluſieurs médecins comme un moyen précieux & très-ſalutaire, elle a été déprimée ſans reſtriction par pluſieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman la regardent comme un remede abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remede diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'*aloès* ne ſoit un excellent remede contre les relâchemens d'eſtomac ou des viſceres, &, comme on dit vulgairement, les eſtomacs pareſſeux. Il eſt encore un très-bon déterſif, & balſamique pour les ulceres & les plaies; il eſt anti-ſeptique, & ſert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M. Lafoſſe, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALOÈS, *voyez* AIRES.

ALOÉTIQUE, adj. on ſe ſert de ce mot *en pharmacie*, pour exprimer toutes les préparations dont l'aloès fait la baſe ou le principal ingrédient. (*N*)

ALOGIENS, ſ. m. pl. *Théologie*, ſecte d'anciens hérétiques dont le nom eſt formé d'ἀ privatif, & de λόγος, *parole* ou *verbe*, comme qui diroit *ſans verbe*, parce qu'ils nioient que Jeſus-Chriſt fût le Verbe éternel, & qu'en conſéquence ils rejetoient l'évangile de St. Jean comme un ouvrage apocryphe écrit par Cerinthe, quoique cet apôtre ne l'eût écrit que pour confondre cet hérétique, qui nioit auſſi la divinité de J. C.

Quelques auteurs rapportent l'origine de cette ſecte à Théodoſe de Byzance, corroyeur de ſon métier, & cependant homme éclairé, qui ayant apoſtaſié pendant la perſécution de Sévere, répondit à ceux qui lui reprochoient ce crime, que ce n'étoit qu'un homme qu'il avoit renié, & non pas un Dieu; & que de là ſes diſciples qui nioient l'exiſtence du Verbe, prirent le nom d'ἀλόγοι. "Ils diſoient, ajoute M. Fleury, que tous les anciens, & même les apôtres, avoient reçu & enſeigné cette doctrine, & qu'elle s'étoit conſervée juſqu'au temps de Victor, qui étoit le treizieme éveque de Rome depuis ſaint Pierre; mais que Zephirin ſon ſucceſſeur avoit corrompu la vérité." Mais outre qu'un auteur contemporain leur oppoſoit les écrits de Juſtin, de Miltiade, de Tatien, de Clément, d'Irenée, de Meliton, & autres anciens qui diſoient que Jeſus-Chriſt étoit Dieu & homme, il étoit ſûr que Victor avoit excommunié Théodoſe: & comment l'eût-il excommunié, s'ils euſſent été du même ſentiment? *Hiſt. eccl. tom. I, liv. IV, n°. xxxiij, p.* 489.

D'autres avancent que ce fut S. Epiphane, qui dans ſa liſte des héréſies leur donna ce nom; mais ce ſentiment paroit moins fondé que le premier: d'autant plus que d'autres peres, & grand nombre d'auteurs eccléſiaſtiques, parlent des *Alogiens* comme des ſectateurs de Théodoſe de Byzance. *Voy.* Tertul. *liv. des preſ. ch. dern.* S. Auguſt. *de hær. cap. xxxiij.* Euſeb. *liv. V, ch. xix.* Baronius, *ad. ann.* 196. Tillemont, Dupin, *bibl. des aut. eccleſ. j. ſiecle.* (*G*)

ALOGOS ou *ſans raiſon*, nom que les Egyptiens donnoient à Typhon. *Voy.* TYPHON.

ALOI, ſ. m. *terme d'orfévre, de bijoutier, & autres ouvriers en métaux précieux*; ſe dit du mélange d'un métal précieux avec un autre, dans un certain rapport convenable à la deſtination du mélange. L'*aloi* eſt à l'*alliage* comme l'*eſpece* au *genre*, ou comme *alliage* eſt à *mélange*. *Mélange* ſe dit de toutes matieres miſes enſemble; *alliage* ſe dit ſeulement d'un mélange de métaux; & *aloi* ne ſe dit que d'un alliage de métaux fait dans un certain rapport déterminé par l'uſage de la matiere, ou du mé-

Digitized by Google

lange ordonné par les réglemens. Si le rapport déterminé par l'usage, ou ordonné par les réglemens, se trouve dans le mélange, on dit du mélange qu'il est de *bon aloi*; sinon on dit qu'il est de *mauvais aloi : bon aloi* est synonyme à *titre*, quand il s'agit des matieres d'or ou d'argent. *Voyez* TITRE.

* ALOIDES, *aloe palustris*, plante qui a la feuille de l'aloès, feulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gouffes femblables à des pattes d'écreviffe, qui s'ouvrent & pouffent des fleurs blanches à deux ou trois feuilles, à peu près comme celles de l'eſpece de nénuphar appellé *morfus ranæ*, & qui portent de petites étamines jaunes. Sa racine eſt longue, ronde, compoſée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement. Elle a auffi des fibres obliques. L'*aloïdes* eſt vulnéraire.

ALOÏDES, f. pl. *Myth.*, enfans d'Iphimédie & d'Aloéus ſon époux, ou ſelon d'autres de Neptune.

ALOIGNE. *Voyez* BOUÉE.

* ALOPE, eſt une des harpies. *V.* HARPIES.

ALOPÉCIE, f. f. maladie de la tête dans laquelle elle eſt dépouillée de cheveux, en tout ou en partie. La cauſe de cette maladie eſt un épaiſſiſſement du ſuc nourricier, qui lui ôte la fluidité néceſſaire pour pouvoir pénétrer juſqu'au bulbe dans lequel le cheveu eſt implanté; ce qui prive le cheveu de ſa nourriture, & l'oblige de ſe ſéparer de la tête. Cet épaiſſiſſement a pluſieurs cauſes: dans les enfans, c'eſt la même que ce qui occaſionne les croûtes de lait, qui ſouvent entraînent après elles la chute des cheveux : la petite vérole fait auſſi le même effet; lorſque l'*alopécie* attaque les adultes & les hommes faits, elle a ordinairement pour cauſe la vérole, le ſcorbut: elle eſt auſſi produite par les maux de tête violens & invétérés, par la trop grande application au travail, par les mêmes cauſes que la maladie hypochondriaque & mélancholique, enfin par des révolutions & des chagrins imprévus. Dans les vieillards, l'*alopécie* eſt une ſuite du raccorniſſement des fibres.

L'*alopécie* eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon la cauſe qui l'a produite; & on ne peut parvenir à ſa guériſon, qu'en détruiſant cette cauſe: ainſi il eſt d'une grande conſéquence pour un médecin d'être inſtruit de ce qui a donné lieu à l'*alopécie*, afin d'employer les remedes propres à cette maladie.

On en donnera le traitement dans les cas où elle ſe trouvera jointe à quelqu'autre maladie, comme la vérole, le ſcorbut, &c. *V.* VÉROLE & SCORBUT. (*N*)

ALOPECURE, en latin *alopecurus*, eſt un genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre ſupérieure eſt en forme de voûte, & inclinée en bas; la levre inférieure eſt partagée en trois parties. Il y a dans l'intérieur de la fleur des étamines, des ſommets, & la trompe du piſtil : elle produit quatre ſemences qui ſont oblongues, qui ont différens angles, & qui mûriſſent dans un calice d'une ſeule piece, dont les bords ſont découpés. *Pontederæ Anthologia, lib. III, chap. xlix. V.* HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (*I*)

* ALORUS, nom que les Chaldéens donnoient au premier homme.

ALOSE, ſ. f. poiſſon de mer, en latin *alosa*; on l'a appellé à Bordeaux du nom de *coulac*: il eſt fort reſſemblant à la ſardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, & pour le nombre & la ſituation des nageoires : mais l'*alose* eſt beaucoup plus grande. Elle eſt longue & applatie ſur les cotés, de façon que le ventre eſt ſaillant dans le milieu, & forme ſur la longueur du poiſſon une ligne tranchante & garnie de pointes comme une ſcie : la tête eſt applatie ſur les cotés comme le corps; le muſeau eſt pointu; la bouche eſt grande & unie dans l'intérieur ſans aucune dent : il y a quatre ouïes de chaque coté; les écailles ſont grandes & minces; on les arrache aiſément : il ſemble voir des émeraudes briller au-deſſus des yeux de chaque coté : la langue eſt noirâtre; les mâchoires ſupérieures ſont pendantes; le ventre & les cotés ſont de couleur argentée; le dos & le deſſus de la tête ſont d'un blanc jaunâtre. Ce poiſſon entre au printemps & en été dans les rivieres, où il s'engraiſſe; c'eſt pourquoi les *aloſes* que l'on peche dans l'eau douce ſont meilleures à manger que celles que l'on prend dans la mer : la chair de celles-ci a peu de ſuc; elle eſt ſeche, & on ſe ſent altéré après en avoir mangé. Ces poiſſons ſont toujours pluſieurs enſemble; & on en prend une ſi grande quanti-

Digitized by Google

té dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas: ils ont tant d'arêtes, qu'on a de la peine à les manger; au reſte leur chair eſt de très-bon goût, quand elle eſt graſſe, & on la digere aiſément. *Rondelet. Aldrovande. V.* POISSON. (*I*)

§ ALOST, *Géogr.*, ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'*Aloſt*. Elle eſt ſur la Dendre, à ſix lieues de Gand & preſque autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie par les Goths dans le cinquieme ſiecle. Il y avoit originairement des comtes ſouverains, mais dans le douzieme ſiecle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du ſaint empire Romain. Outre la ville d'*Aloſt* & ſon territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare, & d'Eſcornay, le marquiſat de Lede, & quelques ſeigneuries & paroiſſes, avec Eynham, abbaye de Bénédictins ſur l'Eſcaut. C'eſt un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42; *lat.* 49, 55. (*C. A.*)

* ALOUCHI, ſ. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc; elle eſt très-odoriférante.

ALOUETTE, ſ. f. en latin *alauda*: il y a pluſieurs eſpeces d'*alouettes*; ce qui pourroit faire diſtinguer leur genre, c'eſt que le doigt de derriere eſt fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes ſont ordinairement de couleur de terre: mais ce dernier caractere n'eſt pas conſtant dans toutes les eſpeces d'*alouettes*, & n'eſt pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiſeaux.

L'*alouette* ordinaire n'eſt guere plus groſſe que le moineau domeſtique, cependant ſon corps eſt un peu plus long; elle peſe une once & demie; elle a ſix pouces de longueur depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité des pattes. La queue eſt auſſi longue que les pattes. L'envergure eſt de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis ſa pointe juſqu'à l'angle de la bouche. La partie ſupérieure du bec eſt noire & quelquefois de couleur de corne; celle du deſſous eſt preſque blanchâtre; la langue eſt large, dure & fourchue, & les narines ſont rondes. Les plumes de la tête ſont de couleur cendrée tirant ſur le roux, & le milieu des plumes eſt noir; quelquefois l'oiſeau les hériſſe en forme de crête. Le derriere de la tête eſt entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux juſqu'à l'autre. Cette eſpece de bande eſt d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'*alouette* ordinaire que dans l'*alouette* des bois. Le menton eſt blanchâtre, la gorge eſt jaune & parſemée de taches brunes; le dos eſt de la même couleur que la tête, & les cotés ſont d'une couleur rouſſe jaunâtre. Chaque aile a dix-huit grandes plumes; le bord extérieur de la premiere eſt blanchâtre, & dans les autres plumes il eſt roux. Les plumes qui ſont entre la ſixieme & la dix-ſeptieme ont la pointe comme émouſſée, dentelée, & de couleur blanchâtre. Les bords des petites plumes de l'aile ſont de couleur rouſſe cendrée. La queue a trois pouces de longueur & elle eſt compoſée de douze plumes; les deux plumes du milieu ſont poſées l'une ſur l'autre, elles ſont brunes & entourées d'une bande de blanc rouſſâtre. Les deux qui ſuivent de chaque coté ſont brunes, & leur bord eſt d'un blanc rouſſâtre. La quatrieme eſt brune, à l'exception du bord extérieur qui eſt blanc. Les barbes extérieures de l'avant-derniere plume de chaque coté ſont blanches en entier, de même que la pointe. Le reſte de ces deux plumes eſt brun; les deux dernieres à l'extérieur ſont blanches, & elles ont une bande brune, longitudinale ſur les bords intérieurs. Les piés & les doigts ſont bruns, les ongles ſont noirs à l'exception de leurs extrémités qui ſont blanches; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à la naiſſance. L'*alouette* devient fort graſſe dans les hivers modérés. Elle fait trois pontes chaque année, dans les mois de mai, de juillet & d'août, & elle donne quatre ou cinq œufs d'une ſeule ponte. Le fond de ſon nid eſt en terre, elle le ferme avec des brins d'herbe; enfin elle éleve ſes petits en peu de temps. *Willughby. Derham. V.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE BOIS, *alauda arborea*, *alauda ſylveſtris*. Derh. *Hiſt. nat. des oiſeaux*, *tom. I.* Le mâle peſe une once un quart; cet oiſeau a ſix pouces de longueur depuis la pointe du bec juſqu'au bout de la queue; l'envergure eſt d'un pié; il eſt

Digitized by Google

plus petit que l'*alouette* ordinaire, & ſon corps eſt plus court; le bec eſt comme dans les autres oiſeaux de ce genre, droit, pointu, mince, un peu large, de couleur brune, & long de plus d'un demi-pouce. La langue eſt large, & fourchue; l'iris des yeux eſt couleur de noiſette, les narines ſont longues; les piés ſont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles ſont bruns; le doigt de derriere eſt le plus long; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à ſa naiſſance.

Le ventre & la poitrine ſont d'un blanc jaunâtre: cette même couleur eſt plus foncée ſur la gorge, & ſur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos ſont mouchetés de noir & de roux jaunâtre, & le milieu des plumes eſt de couleur noire. Le cou eſt un peu cendré; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux juſqu'à l'autre, & qui fait une eſpece de couronne autour de la tête. Le croupion eſt de couleur jaune rouſſâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aîle; l'extérieure eſt la plus courte, les cinq qui ſuivent ſont plus longues que les autres d'un demi-pouce; leur extrémité eſt pointue; leurs bords extérieurs ſont blanchâtres; les autres plumes ſont plus courtes, leur pointe eſt émouſſée & dentelée, & leurs bords ſont de couleur jaune. Les plumes de la fauſſe aîle ſont brunes, & la pointe eſt de couleur rouſſâtre mêlée de blanc, & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aileron ſont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur; elle eſt compoſée de douze plumes; elle n'eſt point fourchue, cependant les plumes du milieu ſont un peu plus courtes que les autres, elles ſont terminées en pointe, & elles ſont de couleur verte, mêlée d'un roux ſale ou de fauve. Les quatre qui ſuivent de chaque coté ont la pointe émouſſée, leur extrémité eſt blanchâtre. La couleur de celles qui ſont ſucceſſivement les plus avancées en-dehors, eſt plus ſombre & tire ſur le noir. On trouve dans l'eſtomac de cet oiſeau, des ſcarabées, des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou gremil.

Ces oiſeaux volent en troupe, & reſtent en l'air ſans balancer leurs aîles; ils chantent en volant à-peu-près comme les merles.

L'*alouette de bois* differe principalement de l'*alouette* ordinaire, 1°. par ſa voix & ſon chant qui imite celui du merle; 2°. par un petit cercle de plumes blanches qui forment une eſpece de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux juſqu'à l'autre; 3°. parce que la premiere plume extérieure de l'aîle eſt plus courte que la ſeconde, au lieu qu'elles ſont d'égale grandeur dans l'*alouette* ordinaire; 4°. parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre; 5°. parce qu'elle ſe perche ſur les arbres; 6°. parce qu'elle eſt plus petite, & que ſon corps eſt plus court & plus gros à proportion de ſa longueur. *Willughby. V.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE MER, *ſchænicles*, petit oiſeau qui ſe trouve dans les lieux marécageux ſur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'*alouette*, parce qu'il n'eſt guere plus gros que cet oiſeau, & qu'il eſt à-peu-près de la même couleur; cependant il eſt un peu plus blanc par-deſſous le ventre & plus brun ſur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec; ſa langue eſt noire, & elle s'étend dans toute la longueur du bec; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout inſtant. L'*alouette de mer* ſeroit aſſez ſemblable au bécaſſeau, ſi elle étoit auſſi grande. Ces oiſeaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité; on les trouve meilleurs à manger que les *alouettes* communes. Bellon, *Hiſt. nat. des oiſeaux*, *liv. IV*, *chap. xxiv. V.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE PRÉS, *alauda pratorum. V.* FARLOUSE.

ALOUETTE HUPÉE, *alauda criſtata. V.* COCHÉVIS.

* On prend les *alouettes* diverſement: la maniere la plus commune eſt avec des nappes, qui ſe tendent comme pour les ortolans, à la reſerve qu'il faut ſe ſervir d'un miroir, & que les appellans ſont à terre, au lieu qu'on met les ortolans ſur de petites fourchettes; 2°. en traineau la nuit dans les chaumes; 3°. aux collets; 4°. au filet quarré, tendu en plain champ ſur des fourchettes, comme une eſpece de fouriciere dans laquelle on chaſſe doucement les *alouettes*; 5°. avec une autre

Digitized by Google

sorte de filet appellé *tonnelle murée. V. tous ces piéges à leurs articles.*

* ALPAGNE, f. m. animal à laine, fort semblable aux limas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le musle plus ramassé. C'eſt au Pérou une bête de charge ; on fait des étoffes, des cordes, & des sacs de sa laine. On la mélange avec celle de vigogne : cette derniere ne vient guere du Pérou en Eſpagne sans en être fourrée.

§ ALPAM, f. m. *Hiſt. nat. Bot.*, plante peu connue juſqu'ici, de la famille des anones, décrite sous ce nom par Rheede, qui en donne une figure paſſable, quoiqu'incomplete ; *Hortus Malabaricus, vol. VI, pl.* 28, *page* 51. Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama* & *pabiora*, les Portugais *fruita tirilha*, les Hollandois *manerik*.

C'eſt un arbriſſeau très-commun dans les terres sablonneuſes & découvertes du Malabar, sur-tout vers Aragatte & Mondabelle. Il eſt toujours verd, ne quittant jamais ſes feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, ſavoir, la premiere fois en octobre & novembre, & la ſeconde fois en février & mars. De ſa racine, qui eſt rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuſes, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches aſſez rares, longues & épaiſſes, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buiſſon cónique une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêchers ſauvageons ou certains ſaules recépés du pié. Ses branches ſont noueuſes, cylindriques, du diametre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte, & recouvert d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement à des diſtances aſſez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues aux deux bouts, épaiſſes, comparables à celles du laurier canellier, à trois groſſes nervures de même en deſſous, longues de ſix à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges, entieres dans leur contour, verd foncé, luiſantes en deſſus, ternes en deſſous, portées ſur un pédicule court ; demi-cylindrique, creuſé en canal en deſſus.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent deux à quatre fleurs pendantes, quelquefois réunies, mais ordinairement portées ſur un pédicule mince, cylindrique, un peu plus long qu'elles : elles conſiſtent en un calice épais, en cloche cylindrique, long de cinq lignes, large de quatre, peu ouvert, d'une ſeule piece, partagé juſqu'au milieu en trois diviſions égales, triangulaires, équilatérales, violet-noir au dedans, couvert de poils blancs au dehors & qui tombe avant la maturité du fruit. Il n'y a point de corolle ; mais au centre du calice ſont placées douze étamines raſſemblées en trois paquets, chacun de quatre antheres rouges, courtes, ſeſſiles, oppoſées à chaque diviſion, & qui entourent & ſéparent trois ovaires longs, ſemblables à trois ſtyles, qui en grandiſſant deviennent chacun une baie charnue, en ſilique, pointue aux deux bouts, cylindrique, droite, longue de trois pouces & demi à quatre pouces, large de deux lignes, qui ne s'ouvre point, & qui eſt remplie de ſemences très-menues & peu ſenſibles : de ces trois ovaires il en avorte ſouvent un ou deux, de ſorte qu'on en voit rarement trois parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante eſt en général ſans odeur, même dans ſes fleurs ; cependant ſes feuilles laiſſent ſentir quelque choſe de déſagréable. Son écorce & ſes feuilles ont une ſaveur acide, mêlée d'un peu d'acreté & d'aſtriction.

Uſages. On fait avec ſon ſuc & de l'huile, un onguent qui guérit la gale & les vieux ulceres : mais il eſt d'un uſage beaucoup plus familier pour les morſures vénimeuſes des ſerpens ; pour cet effet, on applique ſa racine en cataplaſme avec le calamus ſur la morſure, & on en fait boire la poudre dans du lait de vache. Le ſuc de ſes racines ſe boit auſſi avec celui du calamus ; mais on emploie plus particuliérement la poudre de ſa racine mêlée dans le jus de limon, & introduite dans un nouet au fond des narines, comme un ſternutatoire qui chaſſe le venin du ſerpent cobra-capella.

Remarque. Quoique l'*alpam* ait au premier abord l'apparence d'un laurier, on voit par la ſtructure de ſes fleurs & par le nombre de ſes ovaires, qu'elle vient naturellement dans la famille des anones ; néanmoins il reſte à obſerver quelques détails qui nous manquent ſur la ſtructure interne de ſes baies en ſiliques. (*M. Adanſon.*)

* ALPANET,

* ALPANET, ſ. m. *en vénerie*, c'eſt un oiſeau de proie qui s'apprivoiſe & qui vole la perdrix & le lievre. Nous l'appellons *Tuniſſien*, parce qu'il vient de Tunis. Cette deſcription eſt inſuffiſante en hiſtoire naturelle.

* ALPARGATES, ce ſont des ſortes de ſouliers qui ſe font avec le chanvre. On prend le chanvre quand il eſt prêt à être filé, on le tord avec les machines du cordier; on le natte à deux brins; on coud cette natte en la reployant ſans ceſſe ſur elle-même, plus ou moins, ſelon que la largeur de l'empeigne & des quartiers le demande; elle forme tout le deſſus du ſoulier. Le cordonnier ajuſte la ſemelle à ce deſſus, comme s'il étoit de cuir, & l'*alpargate* eſt faite. Il y a des *alpargates* d'hiver & d'été. Celles d'été ſont d'une natte extrêmement légere & fine. Celles d'hiver ſont d'une natte plus épaiſſe & plus large, & cette natte eſt encore ſoutenue en deſſous par une fourrure ou piquûre de laine ou de coton. Le cordonnier a ſoin d'en ajuſter une pareille ſur la ſemelle en dedans; ce qui rend cette chauſſure extrêmement chaude. On y a les piés comme dans un manchon.

* ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui ſéparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent du coté de France vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gènes & le comté de Nice, & finiſſent au golfe de Carnero, partie du golfe de Veniſe.

* *ALPHA & OMEGA*, A & Ω, *Théol. Hiſt. ſacrée*, la premiere & la derniere lettre de l'alphabet grec. Jéſus-Chriſt dit dans l'*Apocalypſe*, *chap. j*, 8; *xxij*, 13, qu'il eſt l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

A & Ω *numiſmatiques*. Ces deux lettres grecques ſéparées par une croix, ſe trouvent ſur le revers de quelques monnoies des rois de France, Clovis, Dagobert, Robert, Henri I, Philippe I, & Louis XII.

L'empereur Conſtantin ayant embraſſé la religion chrétienne, fit auſſi mettre une croix entre A & Ω ſur ſon caſque, ſur ſon bouclier & ſur ſes étendarts.

ALPHABET, ſubſt. m., *Entendement, ſcience de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire*. Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes ſont capables de prononcer pluſieurs ſons très-ſimples, avec leſquels ils forment enſuite d'autres ſons compoſés. On a profité de cet avantage naturel: on a deſtiné ces ſons à être les ſignes des idées, des penſées & des jugemens.

Quand la deſtination de chacun de ces ſons particuliers, tant ſimples que compoſés, a été fixée par l'uſage, & qu'ainſi chacun d'eux a été le ſigne de quelque idée, on les a appellés *mots*.

Ces mots conſidérés relativement à la ſociété où ils ſont en uſage, & regardés comme formant un enſemble, ſont ce qu'on appelle *la langue de cette ſociété*.

C'eſt le concours d'un grand nombre de circonſtances différentes qui a formé ces diverſes langues: le climat, l'air, le ſol, les alimens, les voiſins, les rélations, les arts, le commerce, la conſtitution politique d'un état; toutes ces circonſtances ont eu leur part dans la formation des langues, & en ont fait la variété.

C'étoit beaucoup que les hommes euſſent trouvé par l'uſage naturel des organes de la parole, un moyen facile de ſe communiquer leurs penſées, quand ils étoient en préſence les uns des autres: mais ce n'étoit point encore aſſez; on chercha, & l'on trouva le moyen de parler aux abſens, & de rappeller à ſoi-même & aux autres ce qu'on avoit penſé, ce qu'on avoit dit, & ce dont on étoit convenu. D'abord les ſymboles ou figures hiéroglyphiques ſe préſenterent à l'eſprit: mais ces ſignes n'étoient ni aſſez clairs, ni aſſez précis, ni aſſez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, & d'en faire un monument plus expreſſif que l'airain & que le marbre.

Le deſir & le beſoin d'accomplir ce deſſein, firent enfin imaginer ces ſignes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut deſtinée à marquer chacun des ſons ſimples qui forment les mots.

Dès que l'art d'écrire fut porté à un certain point, on repréſenta en chaque langue dans une table ſéparée les ſons particuliers qui entrent dans la formation des mots de cette langue, & cette table ou liſte eſt ce qu'on appelle *l'alphabet d'une langue*.

Ce nom eſt formé des deux premieres lettres grecques *alpha* & *betha*, tirées des deux premieres lettres de l'*alphabet* hébreu ou phénicien, *aleph*, *beth*. *Quid*

Digitized by Google

enim aleph ab alpha magnopere differt? dit Euſebe, *l. X, de præpar. evang. c. vj. Quid autem vel betha à beth*, &c. Ce qui fait voir, en paſſant, que les anciens ne donnoient pas au *betha* des Grecs le ſon de l'*v* conſonne, car le *beth* des Hébreux n'a jamais eu ce ſon-là.

Ainſi par *alphabet d'une langue*, on entend *la table* ou *liſte des caracteres*, qui ſont les ſignes des ſons particuliers qui entrent dans la compoſition des mots de cette langue.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un *alphabet* qui leur eſt propre, ou qu'elles ont adoptée de quelque autre langue plus ancienne.

Il ſeroit à ſouhaiter que chacun de ces *alphabets* eût été dreſſé par des perſonnes habiles, après un examen raiſonnable; il y auroit alors moins de contradictions choquantes entre la maniere d'écrire & la maniere de prononcer, & l'on apprendroit plus facilement à lire les langues étrangeres: mais dans le temps de la naiſſance des *alphabets*, après je ne ſais quelles révolutions, & même avant l'invention de l'imprimerie, les copiſtes & les lecteurs étoient bien moins communs qu'ils ne le ſont devenus depuis; les hommes n'étoient occupés que de leurs beſoins, de leur ſûreté & de leur bien-être, & ne s'aviſoient guere de ſonger à la perfection & à la juſteſſe de l'art d'écrire; & l'on peut dire que cet art ne doit ſa naiſſance & ſes progrès qu'à cette ſorte de génie ou de goût épidémique, qui produit quelquefois tant d'effets ſurprenans parmi les hommes.

Je ne m'arrêterai point à faire l'examen des *alphabets* des principales langues. J'obſerverai ſeulement:

I. Que l'*alphabet* grec me paroît le moins défectueux. Il eſt compoſé de 24 caracteres qui conſervent toujours leur valeur, excepté peut-être le γ qui ſe prononce en *v* devant certaines lettres: par exemple devant un autre γ, ἄγγελος, qu'on prononce ἄνγελος, & c'eſt de-là qu'eſt venu *angelus*, ange.

Le κ qui répond à notre *c*, a toujours la prononciation dure de *ca*, & n'emprunte point celle du σ ou du ξητα; ainſi des autres.

Il y a plus: les Grecs s'étant apperçus qu'ils avoient un *e bref* & un *e long*, les diſtinguerent dans l'écriture, par la raiſon que ces lettres étoient diſtinguées dans la prononciation; ils obſerverent une pareille différence pour l'*o bref* & pour l'*o long*: l'un eſt appellé *o micron*, c'eſt-à-dire *petit o*, ou *o bref*, & l'autre qu'on écrit ainſi ω, eſt appellé *o mega*, c'eſt-à-dire, *o grand*, *o long*; il a la forme & la valeur d'un double *o*.

Ils inventerent auſſi des caracteres particuliers pour diſtinguer le *c*, le *p* & le *t* communs, du *c*, du *p* & du *t* qui ont une aſpiration. Ces trois lettres χ, φ, θ, ſont les trois aſpirées, qui ne ſont que le *c*, le *p* & le *t*, accompagnés d'une aſpiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'*alphabet* grec.

On peut blâmer dans cet *alphabet* le défaut d'ordre. Les Grecs auroient dû ſéparer les conſonnes des voyelles; après les voyelles, ils devoient placer les diphthongues, puis les conſonnes, faiſant ſuivre la conſonne foible de la forte, *b*, *p*, *z*, *s*, &c. Ce défaut d'ordre eſt ſi conſidérable, que l'*o bref* eſt la quinzieme lettre de l'*alphabet*, & le *grand o* ou *o long*, eſt la vingt-quatrieme & derniere; l'*e bref* eſt la cinquieme, & l'*e long* la ſeptieme, *&c.*

Pour nous, nous n'avons pas d'*alphabet* qui nous ſoit propre; il en eſt de même des Italiens, des Eſpagnols, & de quelques autres de nos voiſins. Nous avons tous adopté l'*alphabet* des Romains.

Or cet *alphabet* n'a proprement que 19 lettres: *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *z*, car, le *x* & le *&* ne ſont que des abréviations.

x eſt pour *gz*: *exemple*, *exil*, *exhorter*, *examen*, &c. on prononce *egzemple*, *egzil*, *egzhorter*, *egzamen*, &c.

x eſt auſſi pour *cs*: *axiome*, *ſexe*, on prononce *acſiome*, *ſecſe*.

On fait encore ſervir l'*x* pour deux *ſſ* dans *Auxerre*, *Flexelles*, *Uxel*, & pour une ſimple *ſ* dans *Xaintonge*, &c.

L'*&* n'eſt qu'une abréviation pour *et*.

Le *k* eſt une lettre grecque, qui ne ſe trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec; c'eſt notre *c* dur, *ca*, *co*, *cu*.

Le *q* n'eſt auſſi que le *c* dur: ainſi ces trois lettres *c*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre; c'eſt le même ſon repréſenté par trois caracteres différens. C'eſt ainſi que *ci* ſont *ſi*, *ſi* encore *ſi*, & *ti* ſont auſſi quelquefois ſi.

C'eſt un défaut qu'un même ſon ſoit

Digitized by Google

représenté par plusieurs caracteres différens : mais ce n'eſt pas le ſeul qui ſe trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a pluſieurs ſons différens : l'*ſ* entre deux voyelles ſe prend pour le *z*, au lieu qu'en grec le *z* eſt toujours *z*, & *ſigma* toujours *ſigma*.

Notre *e* a pour le moins quatre ſons différens ; 1°. le ſon de l'*e commun*, comme en *père*, *mère*, *frère* ; 2°. le ſon de l'*e fermé*, comme en *bonté*, *vérité*, *aimé* ; 3°. le ſon de l'*e ouvert*, comme *bête*, *tempête*, *fête* ; 4°. le ſon de l'*e muet*, comme *j'aime* ; 5°. enfin ſouvent on écrit *e*, & on prononce *a*, comme *empereur*, *enfant*, *femme* ; en quoi on fait une double faute, diſoit autrefois un ancien : premiérement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce : en ſecond lieu, en ce qu'en liſant on prononce autrement que le mot n'eſt écrit. *Bis peccatis, quod aliud ſcribitis, & aliud legitis quam ſcriptum eſt, & ſcribenda ſunt ut legenda, & legenda ut ſcripta ſunt.* Marius Victorinus, *de Orthog. apud Voſſium de arte Gram. tom. I, pag.* 179. " Pour moi, dit auſſi Quintilien, à moins qu'un uſage bien conſtant n'ordonne le contraire, je crois que chaque mot doit être écrit comme il eſt prononcé ; car telle eſt la deſtination des lettres, pourſuit-il, qu'elles doivent conſerver la prononciation des mots ; c'eſt un dépôt qu'il faut qu'elles rendent à ceux qui liſent, de ſorte qu'elles doivent être le ſigne de ce qu'on doit prononcer quand on lit : „ *Ego niſi quod conſuetudo obtinuerit, ſic ſcribendum quidque judico quomodo ſonat : hic enim uſus eſt litterarum, ut cuſtodiant voces & velut depoſitum reddant legentibus ; itaque id exprimere debent, quod dicturi ſunt.* Quint. *Inſt. orat. lib. I, cap. vij.*

Tel eſt le ſentiment général des anciens ; & l'on peut prouver 1°. que d'abord nos peres ont écrit conformément à leur prononciation, ſelon la premiere deſtination des lettres ; je veux dire qu'ils n'ont pas donné à une lettre le ſon qu'ils avoient déja donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient *empereur*, c'eſt qu'ils prononçoient *empereur* par un *e*, comme on le prononce encore aujourd'hui en pluſieurs provinces. Toute la faute qu'ils ont faite, c'eſt de n'avoir pas inventé un *alphabet* françois, compoſé d'autant de caracteres particuliers, qu'il y a de ſons différens dans notre langue, par exemple, les trois *e* devroient avoir chacun un caractere propre, comme l'ε & l'η des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprenoient à lire, après même que la prononciation avoit changé, les yeux s'étoient accoutumés à une maniere d'écrire différente de la maniere de prononcer ; & c'eſt de là que la maniere d'écrire n'a jamais ſuivi que de loin la maniere de prononcer ; & l'on peut aſſurer que l'uſage qui eſt aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, eſt fort différent de celui qui étoit autrefois le plus ſuivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *il a* ; on écrivoit *il eſt nai*, *ils ſont nais*, *nati*, nous écrivons *ils ſont nés* : *ſoubs*, nous écrivons *ſous* ; *treuve*, nous écrivons *trouve*, &c.

3°. Il faut bien diſtinguer la prononciation d'avec l'orthographe : la prononciation eſt l'effet d'un certain concours naturel de circonſtances. Quand une fois ce concours a produit ſon effet, & que l'uſage de la prononciation eſt établi, il n'y a aucun particulier qui ſoit en droit de s'y oppoſer, ni de faire des remontrances à l'uſage.

Mais l'orthographe eſt un pur effet de l'art ; tout art a ſa fin & ſes principes, & nous ſommes tous en droit de repréſenter qu'on ne ſuit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il eſt évident que notre *alphabet* eſt défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caracteres que nous avons de ſons dans notre prononciation. Ainſi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous ſommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art ; & nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts ? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faiſoit du tems d'Alexandre, mais comme on la faiſoit du tems même de Henri IV ? On a déja changé dans les petites écoles la dénomination des lettres ; on dit *be*, *fe*, *me*, *ne* : on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la

Digitized by Google

distinction de l'*u* voyelle & de l'*v* consonne, qu'on appelle *ve*, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle ; il en eſt de même du *j*, qui eſt bien différent de l'*i* : ces diſtinctions ſont très-modernes ; elles n'ont pas encore un ſiecle, elles ſont ſuivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de ſe défaire de leur ancien uſage : mais enfin la diſtinction dont nous parlons étoit raiſonnable, elle a prévalu.

Il en ſeroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit propoſé par les perſonnes à qui il convient de le propoſer, & que l'autorité qui préſide aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs diſciples à le lire.

Je prie les perſonnes qui ſont d'abord révoltées à de pareilles propoſitions, de conſidérer :

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, liſent également les ouvrages écrits ſelon l'un ou ſelon l'autre de ces *alphabets* : les *alphabets* dont je veux parler ſont :

1°. Le romain, où l'*a* ſe fait ainſi a.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent françoiſe, ronde, ou financiere ; où l'*e* ſe fait ainſi ℓ, l'*s* ſ, l'*r* ɾ.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui eſt écrit ſelon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne liſe ce qui eſt écrit ſelon un autre *alphabet*. Ainſi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en liroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle, ne détruiroit rien ; il ne faudroit pas pour cela *brûler tous les livres*, comme diſent certaines perſonnes ; le caractere romain fait-il brûler les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui eſt différente de ces tems-là ? Et ſi l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés ſelon l'orthographe alors en uſage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aiſée à apprendre, & feroit ceſſer les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui préſente ſouvent aux yeux des ſignes différens de ceux qu'elle devroit préſenter, ſelon la premiere deſtination de ces ſignes.

On oppoſe que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été ſuivis, je réponds :

1°. Que cette réforme n'eſt pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a beſoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'eſt bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin, c'eſt un ſimple *alphabet* de plus que je voudrois qui fût fait & autoriſé par qui il convient, qu'on apprît à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits ſuivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractere italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en terme de *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'eſt le double du chiffre que garde chacun des correſpondans qui s'écrivent en caracteres particuliers & ſecrets dont ils ſont convenus. On écrit en une premiere colonne d'*alphabet* ordinaire, & vis-a-vis de chaque lettre, on met les ſignes ou caracteres ſecrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troiſieme colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainſi l'*alphabet* polygraphe eſt la clef dont les correſpondans ſe ſervent pour déchiffrer ce qu'ils écrivent. *J'ai égaré mon* alphabet, *faiſons-en un autre*.

L'art de faire de ces ſortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, eſt appellé *Polygraphie* & *Steganographie*, du grec στεγανὸς, *caché*, venant de στέγω, *tego*, je cache ; cet art étoit inconnu aux anciens ; ils n'avoient que la *cytale laconique*. C'étoient deux cylindres de bois fort égaux ; l'un étoit entre les mains de l'un des correſpondans, & l'autre en celles de l'autre

Digitized by Google

correſpondant. Celui qui écrivoit tortilloit ſur ſon rouleau une laniere de parchemin, ſur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit; enſuite il l'envoyoit à ſon correſpondant qui l'appliquoit ſur ſon cylindre, en ſorte que les traits de l'écriture ſe trouvoient dans la même ſituation en laquelle ils avoient été écrits: ce qui pouvoit aiſément être deviné: les modernes ont uſé de plus de rafinemens.

On donne auſſi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matieres ſont écrites ſelon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France eſt un livre de géographie, où les villes de France ſont decrites par ordre alphabétique. *Alphabetum Auguſtianum*, eſt un livre qui contient l'hiſtoire des monaſteres des auguſtins, par ordre alphabétique. (*F*)

ALPHABET *grec & latin*, *Théol.*, caracteres ou lettres à l'uſage des Grecs ou des Latins, que, dans la conſécration d'une égliſe, le prélat conſécrateur trace avec ſon doigt ſur la cendre dont on a couvert le pavé de la nouvelle égliſe. Quelques-uns croient que c'eſt par alluſion à ce qui eſt dit de Jeſus-Chriſt dans l'*Apocal.* c. j, v. 7, & 22. *Ego ſum alpha & omega, primus & noviſſimus, principium & finis*: mais en ce cas il ſuffiroit de tracer un *alpha* & un *omega* grec, & un *a* & un *z* latin. D'autres, avec plus de vraiſemblance, prétendent que cette cérémonie eſt relative à une priere que l'on récite pendant ce tems-là, & dans laquelle il eſt fait mention d'*élémens*, nom qu'on donne aux lettres de l'*alphabet*. Bruno Signienſis, *de conſecr. eccleſ.* (*G*)

ALPHABET, *table, index*, ou *répertoire* du grand livre, *Comm.* Ce ſont les divers noms que les marchands, négocians, banquiers, & teneurs de livres, donnent à une eſpece de regiſtre compoſé de vingt-quatre feuillets cotés & marqués chacun en gros caractere d'une des lettres de l'*alphabet*, ſuivant leur ordre naturel, commençant par *A*, & finiſſant par *Z*.

Cet *alphabet* où ſont écrits les noms & ſurnoms de ceux avec leſquels on eſt en compte ouvert, & les folio du grand livre où ces comptes ſont débités & crédités, ſert à trouver facilement & ſans peine les endroits du grand livre dont on a beſoin.

Alphabet ſe dit auſſi, mais moins ordinairement, des ſimples tables qui ſe mettent au commencement des autres livres dont les négocians ſe ſervent dans les affaires de leur commerce, ſoit pour les parties ſimples, ſoit pour les parties doubles. *Voy.* LIVRE. (*G*)

ALPHABET: les *relieurs-doreurs* appellent *alphabet* les diverſes lettres dont ils ſe ſervent pour mettre les noms des livres ſur le dos. Ces lettres ſont de cuivre fondu; chacune a ſa tige aſſez longue pour être emmanchée dans un morceau de bois, & pour que le bois ne ſe brûle pas, en faiſant chauffer la lettre au fourneau. Il faut des *alphabets* de différentes groſſeurs pour aſſortir à celle des livres.

ALPHABÉTIQUE, adj. *Gramm.*, qui eſt ſelon l'ordre de l'alphabet, *table alphabétique*. Les dictionnaires ſont rangés ſelon l'ordre *alphabétique*; mais on a tort de ne pas ſéparer les mots qui commencent par *i* de ceux qui commencent par *j*; enſorte qu'on trouve *iambe* ſous la même lettre que *jambe*. Il en eſt de même des mots qui commencent par *u*, ils ſont confondus avec ceux qui commencent par *v*; en ſorte qu'*urbanité* ſe trouve après *vrai*, &c. Aujourd'hui que la diſtinction de ces lettres eſt obſervée exactement, on devroit y avoir égard dans l'arrangement *alphabétique* des mots. (*F*)

* ALPHÆNIX, ſ. m. les confiſeurs appellent ainſi le ſucre d'orge blanc ou tors. Pour le faire, ils font cuire du ſucre ordinaire; ils l'écument bien: quand il eſt pur & cuit à ſe caſſer, ils le jettent ſur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amande douce. Ils peuvent le falſifier avec l'amidon, & ſelon toute apparence ils n'y manquent pas. Cependant ils lui donnent le nom d'*alphenix* pour le faire valoir. *V.* SUCRE.

ALPHANGE, ſ. f. *Jard.* C'eſt une laitue romaine ou chicon rouge, qu'on lie pour la faire devenir belle. *Voy.* LAITUE. (*K*)

* ALPHÉE, fleuve d'Elide: on croyoit qu'il traverſoit la mer, & ſe rendoit enſuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuſe; opinion fondée ſur ce que l'on retrouvoit, à ce que l'on croyoit, dans l'iſle d'Ortygie, ce que l'on jetoit dans l'*Alphée*: mais ce phénomene n'eſt fondé que ſur une reſſemblance de mots, & que ſur une ignorance de langue; ſur ce que l'Aréthuſe étant environnée de ſaules, les Siciliens l'appellerent *Alphaga*: les Grecs

Digitized by Google

qui vinrent long-tems après en Sicile, y trouverent ce nom qu'ils prirent aiſément pour celui d'*Alphée*; & puis voilà un article de mythologie payenne tout préparé: un poëte n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve & de la fontaine, & le paganiſme aura deux dieux de plus: l'aventure de quelque enfant expoſé dans ces lieux, multipliera bientôt les autels; car qui empêchera un poëte d'attribuer cet enfant au dieu & à la fontaine, qui par ce moyen ne ſe ſeront pas cherchés de ſi loin à propos de rien?

ALPHESTE, ſ. m. *Hiſt. nat. Ichth.*, poiſſon qui, ſelon les anciens, eſt ſaxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui ſe prend communément deux à deux. Cette derniere particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynædus*, ſelon Pline, c'eſt-à-dire poiſſon amoureux & lubrique, parce qu'on les voit ſouvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonſton; *Hiſtoria nat. piſc. p.* 31, *pl XV*, *fig.* 1, 2, 3.

Suivant ces auteurs, l'*alpheſte* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pagre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pié environ, des dents de chien rangées comme celles d'une ſcie, le corps jaune purpurin ſur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; ſept nageoires, dont deux épineuſes, ſavoir, deux ventrales médiocres ſous les pectorales pareillement médiocres; une derriere l'anus, épineuſe, plus longue que profonde; une très-longue ſur le dos, à rayons antérieurs, épineux, & plus longs que les poſtérieurs; enfin une à la queue, molle & fourchue, juſqu'au milieu de ſa longueur.

Remarque. Par cette deſcription, on voit que le poiſſon décrit par les modernes eſt une eſpece de ſpare, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont déſigné, & qui ne doit avoir qu'une ſeule épine ſur le corps. (*M. Adanſon.*)

ALPHETA, *terme d'aſtron.*, c'eſt le nom d'une étoile fixe de la couronne ſeptentrionale, qu'on appelle autrement *lucida coronæ*, ou *luiſante de la couronne*. *V.* COURONNE. (*O*)

* ALPHIASSA ou ALPHIONIA, *Myth.*, ſurnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit conſacré dans le Péloponneſe, à l'embouchure de l'Alphée.

* ALPHITA, préparation alimentaire faite de farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement de la farine de quelque grain que ce ſoit: on conjecture que les anciens étendoient ſur le plancher, de diſtance en diſtance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux ſécher quand il étoit humide, & que l'*alphita* eſt la farine même de l'orge qui n'a point été ſéché de cette maniere. L'*alphita* des Grecs étoit auſſi le *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempée & cuite avec l'eau ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydomel, *&c.* étoit la nourriture du peuple & du ſoldat. Hippocrate ordonnoit ſouvent à ſes malades l'*alphita* ſans ſel.

ALPHITOMANTIE, ſ. f. divination qui ſe faiſoit par le moyen de quelques mets en général, ſi l'on tire ce mot du grec ἄλφιτα, *les vivres*; ou par celui de l'orge en particulier, ſi on le fait venir d'ἄλφιτον, *farine d'orge*, & de μαντία, *divination*.

On croit qu'elle conſiſtoit à faire manger à ceux de qui on voloit tirer l'aveu de quelque crime incertain, un morceau de pain ou de gâteau d'orge: s'ils l'avaloient ſans peine, ils étoient déclarés innocens, ſinon on les tenoit pour coupables. Tel eſt du moins l'exemple qu'en donne Delrio, qui dit l'avoir tiré d'un ancien manuſcrit de S. Laurent de Liege, qui porte: *Cum in ſervis ſuſpicio furti habetur, ad ſacerdotem ducuntur, qui cruſtam panis carmine infectam dat ſingulis, quæ cum hæſerit gutturi, manifeſti furti reum aſſerit.*

Les payens connoiſſoient cette pratique, à laquelle Horace fait alluſion dans ce vers de ſon épître à Fuſcus:

Utque ſacerdotis fugitivus liba recuſo.

Cette ſuperſtition avoit paſſé dans le chriſtianiſme, & faiſoit partie des épreuves canoniques; & c'eſt vraiſemblablement ce qui a donné lieu à ce ſerment: *que ce morceau puiſſe m'étrangler ſi*, &c. Delrio, *Diſquiſit. magic. lib. IV*, *c. ij. quæſt. vij*, *ſec.* 2. (*G*)

* ALPHONSE, *Hiſt. d'Eſp.* Pluſieurs rois de Léon, des Aſturies, de Caſtille, d'Arragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonſe*; & comme la loi que nous nous ſommes impoſée de nous borner aux généralités de l'hiſtoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur re-

Digitized by Google

gne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une briéveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, surnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires sanglantes qu'il remporta sur les musulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths refugiés dans les montagnes des Asturies, il sembla pendant les premieres années de son regne ne respirerque guerre & carnage; se baigner dans le sang des mahométans, démanteler des places, saccager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux, tels furent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le mahométisme. Las ou honteux de tant de dévastations, ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets, que de la destruction des infideles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froila.

ALPHONSE II, dit le *chaste*, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, successeur de l'usurpateur Moregat; & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit si aisé de se venger, préférant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Maures, mais ce fut pour défendre ses provinces de leur fureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses ennemis. Ce roi bon & juste fut déposé par une troupe de factieux, mécontens de la justice qu'il faisoit observer dans ses états. Ils l'enfermerent dans un monastere. Des citoyens généreux volerent au secours de leur monarque, le tirerent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au bruit des acclamations publiques. *Alphonse* ne sçut se venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un regne florissant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration, & ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'ils les avoit fait observer.

ALPHONSE III, surnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son regne troublés par la révolte de Froïla, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froïla ne jouit pas long-tems du fruit de son crime, ayant été assassiné dans son palais un peu moins d'un an après son usurpation. *Alphonse* reprit les rênes du gouvernement, & courut risque d'être détrôné une seconde fois; il réduisit les rebelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires sur les Sarrasins illustrerent la suite de son regne, & lui mériterent le surnom de *grand*: grandeur fatale qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'y glisse; & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; *Alphonse* voulut borner leur autorité. Plusieurs se révolterent, & *Alphonse* se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes encore fumantes du sang des Mores. Le sang des rebelles coula, sans éteindre le feu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine son épouse conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, soit foiblesse ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'aîné de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. *Alphonse* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui seul plus de conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprenoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Castille avec le royaume de Léon.

ALPHONSE IV, dit *le moine*, parce que, ne se sentant aucunes des qualités nécessaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, son frere, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye

Digitized by Google

de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche : & comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître le grand art des rois, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendit la couronne, il eut des partisans, mais ils furent bientôt dissipés. *Alphonse* abandonné se jeta aux piés de son frere qui lui fit crever les yeux & le fit étroitement garder dans le monastere de S. Julien, où il finit ses jours.

ALPHONSE V, n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône ; son éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaisant, qui gouverna ses états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Visée, place importante de la Lusitanie, dans la premiere entreprise qu'il forma contre les Mores. Il étoit dans sa 34 année.

ALPHONSE VI, dit *le brave*, réunit les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le grand, son pere, avoit divisés entre ses trois fils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frere. Le Cid, ce héros si célebre par sa valeur & la continuité de ses victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment ; & l'on assure qu'il exigea d'*Alphonse* qu'il le répétât jusqu'à trois fois : hardiesse indiscrete qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le fit rappeller.

La conquête de Tolede & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Castille, est l'événement le plus remarquable du regne d'*Alphonse*. Si ses armes ne furent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes batailles contre les Mores, qu'il forçale Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Castille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce fut après la fatale journée des sept comtes, qu'*Alphonse* infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Seville, & revint à Tolede chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de tems après, le premier jour de juil. 1109.

ALPHONSE *le batailleur*, roi d'Arragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritiere d'*Alphonse* VI, se disputerent pendant sept ans la couronne de Castille : ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine, qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit de sa naissance ; & cette princesse au lieu de la partager avec le roi d'Arragon son époux, prétendoit gouverner seule la Castille & ses autres états. *Alphonse* cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un seul maitre ; aussi prit-il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-pere. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raymond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté assez bizarre de son aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnerent à Compostelle. Bientôt il eut un parti considérable. Le roi d'Arragon jugea à propos de laisser la mere & le fils aux prises, & de songer à agrandir son propre royaume par des conquêtes sur les Mores. La reine Urraque mourut ; son fils, aidé du pape Calixte II, son parent, força le roi d'Arragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille. *V.* ALPHONSE I, roi d'Arragon.

ALPHONSE VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Tolede, en 1135 ; il fut le quatrieme & le dernier qui porta ce titre fastueux ; il signoit *Ildefonsus pius, felix, augustus, totius Hispaniæ imperator*. C'est cette affectation qui le fait surnommer l'*empereur* par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils aîné, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

ALPHONSE VIII, dit *le noble* ou *le bon*, roi de Castille, n'avoit que quatre ans

Digitized by Google

lorſqu'il monta ſur le trône. Sa minorité fut orageuſe ; ſes états furent démembrés. Mais ayant atteint ſa quinzieme année, il fut déclaré majeur, en 1166, par les états généraux du royaume de Caſtille aſſemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ſes voiſins avoient uſurpé ſur lui pendant ſon enfance. En 1176, *Alphonſe* tourna toutes ſes forces contre les Mores, dans le deſſein de les chaſſer de l'Eſpagne : il ſuivit ſi conſtamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon, ſe liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix, & fut aſſez heureux pour changer la ligue en une croiſade dont il ſe déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On aſſure que vingt mille hommes d'infanterie & toute la cavalerie reſterent ſur le champ de bataille. La journée de Marandal, en 1212, le vengea de cette défaite. Les hiſtoriens diſent que cent mille Mores y perdirent la vie. La peſte & la famine qui déſoloient alors l'Eſpagne, & ſur-tout l'armée d'*Alphonſe*, l'empêcherent de tirer de ſa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en eſpérer dans des circonſtances plus favorables. Ce prince mourut en 1214. âgé de 60 ans.

ALPHONSE IX, roi de Léon, des Aſturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Donna Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par ſon époux, ſuccéda à ſon pere en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Caſtille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ſes armes aux leurs contre les Sarraſins. Plus heureux lorſqu'il combattit les infideles, que lorſqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puiſſance des Mores en Eſpagne, par les conquêtes qu'il fit ſur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

ALPHONSE X, ſurnommé *le ſage*, ou *l'aſtronome*, fils de Ferdinand III, lui ſuccéda en 1252. Peu ſatisfait de la couronne de Caſtille, il ſe laiſſa aller à l'ambition indiſcrete d'y joindre la couronne impériale ; démarche inconſidérée, qui cauſa ſon malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques ſeigneurs Allemands, qu'il gagna par ſes profuſions ; mais il ne put pas ſoutenir efficacement cette prétendue élection ; & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amaſſoit par des impôts exceſſifs, dont il chargeoit ſes ſujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Caſtille ; puis on conſpira. *Alphonſe* tâcha en vain d'appaiſer cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Don Philippe. Jaloux de ſe faire reconnoître empereur, il vouloit partir pour l'Italie ; il promit aux révoltés de les ſatisfaire, & leur donna de l'argent ; ceux-ci profiterent de la crainte qu'ils lui inſpiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonſe* couroit riſque de perdre la couronne qu'il poſſédoit, en pourſuivant celle qu'il ne devoit pas poſſéder. Heureuſement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les eſpérances du roi de Caſtille. Il revint dans ſes états, gagna les mécontens à force de dons & de promeſſes ; mais il laiſſa un levain de rebellion dans les eſprits.

Don Ferdinand étoit mort, & laiſſoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré ſucceſſeur d'*Alphonſe* : mais Don Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non-ſeulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ſes neveux, mais encore de détrôner ſon pere. Ce fils ingrat réuſſit à ſe faire déférer le titre de roi, par les états aſſemblés à Valladolid. *Alphonſe* ſe ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir ſur le trône. Il maudit ſon fils, le déshérita ; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables aſtronomiques, connues ſous le nom de *Tables Alphonſines*, lui avoient mérité le ſurnom d'*Aſtronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *ſage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

ALPHONSE XI, ſurnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui ſuccéda aux royaumes de Léon & de Caſtille en 1312 ; il ne faiſoit pour ainſi dire que de naître lorſque ſon pere mourut ; & tout le temps de ſa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres inteſtines. L'Eſpagne chrétienne fut alors dans la ſituation la plus déplo-

Digitized by Google

rable. *Alphonſe* devenu majeur, s'arma d'une ſévérité peut-être trop dure, mais jugée néceſſaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruſe & la trahiſon à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entiérement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ſes jugemens lui mérita le ſurnom de *vengeur*; titre plus terrible que glorieux. *Alphonſe* ſe ſignala contre les Mores: la bataille de la Salado, où ſon armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cents mille Mores, & fit un nombre incroyable de priſonniers, eſt célebre dans les annales de ſon regne. Les hiſtoriens aſſurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonſe* prit enſuite Algezire, place forte de l'Andalouſie, ſur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, ſi la peſte n'eût terminé ſes jours lorſqu'il en faiſoit le ſiége, en 1350. Les Caſtillans le regretterent: ſa grande ſévérité devint alors un ſujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Caſtille des brigands qui l'infeſtoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'adminiſtration de la juſtice, & ſouvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faiſoient des uſurpations injurieuſes à la couronne. Il n'eſt pas ſûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un temps où l'eſprit de révolte animoit preſque tous les grands. Plaignons un roi qui ſe voit dans la dure néceſſité de faire couler le ſang des plus puiſſans de ſes ſujets, pour aſſurer la tranquillité & le bonheur des autres; & conſeillons-lui toujours de n'avoir recours à la juſtice rigoureuſe, qu'après avoir épuiſé prudemment tous les autres moyens que l'humanité preſcrit. Si la ſévérité d'*Alphonſe* en impoſa ſouvent aux ſéditieux, il éprouva auſſi plus d'une fois, que la crainte du châtiment n'eſt pas toujours un remede infaillible.

ALPHONSE I, roi d'Aragon, ſurnommé *le batailleur*, parce qu'il ſe trouva à vingt-neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ſes démêlés avec la reine Urraque ſon épouſe, au ſujet des royaumes de Caſtille & de Léon. Lorſqu'après bien des troubles & du ſang répandu, il prit le parti de ſe borner à ſes états héréditaires, ou plutôt lorſqu'il chercha à faire ſur les Mores des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas eſpérer de faire dans l'Eſpagne chrétienne, il remporta victoires ſur victoires; & la fortune ne l'abandonna, que lorſqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus des deux tiers la monarchie Arragonnoiſe. En 1534, il s'opiniâtra mal-à-propos au ſiége de Fraga. Cette ville fut ſecourue par un renfort conſidérable de Mores qui lui livrerent bataille: il fut vaincu, pour la premiere fois de ſa vie, par les Sarafins; il n'échappa à la fureur de l'ennemi, qu'en ſe retirant dans le monaſtere de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuiſé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette derniere action, pour arracher la victoire aux Mores, & peut-être auſſi par le dépit que lui cauſa ſa défaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, inſtitua pour héritiers de ſes états les chevaliers du Temple, & ceux de S. Jean de Jéruſalem: mais ce prétendu teſtament eſt conteſté par tous les autres hiſtoriens; & il eſt ſûr que, ſuppoſé qu'il ait exiſté, les Arragonnois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Arragon. Il eſt dur pour un hiſtorien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il ſemble que tous les rois, qui régnerent ſur les différentes contrées de l'Eſpagne, pendant pluſieurs ſiecles, ne montaſſent ſur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voiſins & aux Mores. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs ſujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un temps où la vertu guerriere étoit preſque la ſeule qu'on admirât? *Alphonſe* II, monta ſur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente-quatre, étant mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Arragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de ſon pere Pierre III, ſans s'être fait couronner ſolemnellement dans l'aſſemblée des états, les grands du royaume lui en témoignerent leur ſurpriſe & leur mécontentement, & lui firent ſentir que les

Digitized by Google

rois d'Arragon ne l'étoient pas avec ſureté, avant d'avoir juré de maintenir les priviléges des grands & du peuple. *Alphonſe* ſe rendit à leurs remontrances, ſe fit couronner ſolemnellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la déférence juſqu'à permettre que les états lui choiſiſſent ſes miniſtres, & les principaux officiers de ſa maiſon. Mais, après la conquête de Minorque & d'Iviça, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir pluſieurs réglemens, qui en diminuant la puiſſance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi ſon pere lui avoit laiſſé une guerre à ſoutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de temps avant ſa mort. Il prit part aux troubles qui diviſoient la Caſtille, fut excommunié par le pape Nicolas IV; ſe raccommoda enſuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuſe, en épouſant Eléonore d'Angleterre, lorſqu'il mourut âgé ſeulement de vingt-ſix ans, dans la ſixieme année de ſon regne.

ALPHONSE IV, ſurnommé *le débonnaire*, à cauſe des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en foibleſſe, avoit juré aux états, lors de ſon couronnement, de n'aliéner aucun des domaines de la couronne: ſerment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à ſa générosité exceſſive. Il fit la guerre avec ſuccès aux Mores & aux Génois. Mais les chagrins domeſtiques qu'il éprouva, mêlerent bien de l'amertume à la douceur de ces ſuccès. *Alphonſe* avoit apanagé Don Ferdinand, ſon ſecond fils, du marquiſat de Tortoſe, & de la ſeigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu par le ſerment qu'il avoit fait aux états, ſe priver du précieux droit de la puiſſance paternelle, celui d'aſſurer à ſes enfans un ſort convenable. Il avoit auſſi donné à la reine Eléonore de Caſtille ſon épouſe, Xativa & quelques autres places. Don Pedre, fils aîné d'*Alphonſe*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, oſa accuſer hautement ſon pere d'avoir violé ſon ſerment. *Alphonſe* allégua pour ſa juſtification, les ſentimens de tendreſſe paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces diſpoſitions. Don Pedre étoit excité par l'archevêque de Sarragoſſe, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel aſcendant ſur l'eſprit de l'infant, qu'il le porta à ſe venger de ſa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'oſa point ſolliciter ſon époux à prendre ſa défenſe contre ſon propre fils; mais la ſenſibilité d'*Alphonſe*, attaqué alors d'hydropiſie, accrut tellement ſon mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, ſurnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juſte*, roi d'Arragon, lui ſuccéda en 1416. Franc, généreux, bienfaiſant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des ſciences, ſavant lui-même, galant à l'excès, *Alphonſe* fut allier toutes les qualités; & c'eſt de leur aſſemblage, qu'il ſe forma ce caractere de grandeur, qui lui mérita le ſurnom de *magnanime*. La jalouſie de la reine Marie, ſon épouſe, éloigna *Alphonſe* de ſes états d'Aragon. Ce prince regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure elle joignoit de l'eſprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoiſonner ſa rivale. *Alphonſe*, trop grand pour ſe venger d'une femme, quelque ſenſible qu'il fût à cette perte, prit le parti d'aller diſtraire ſa douleur hors de ſon royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conſpirateurs, touché de remords, vint ſe jeter à ſes pieds, lui découvrit la conſpiration, & lui donna la liſte des coupables. *Alphonſe* la déchira ſans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de ſoin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes.* Il montra la même grandeur d'ame en pluſieurs autres occaſions; & lorſqu'il ſe vit dans la néceſſité de punir, le ſang d'un ſeul verſé à regret lui parut ſuffiſant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, ſe joua deux fois de ſa bonne foi, après avoir tiré de puiſſans ſecours de ſa générosité. La conquête de Naples le vengea. Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa ſon ſéjour en Italie, malgré les inſtances des Arragonnois. Il aimoit à aller à pié & ſans ſuite dans les rues de ſa capitale. Lorſqu'on lui repréſentoit que c'étoit expoſer ſa perſonne, il répondoit: *Que peut crain-*

Digitized by Google

dre un pere qui se promene au milieu de ses enfans ? L'étude & l'amour le délassoient agréablement des fatigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un *prince ignorant n'étoit guere au-dessus d'un âne couronné.* Si sa folle passion pour Lucrece Alania, jeta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprocha point d'avoir sacrifié ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, *Hist. de Portugal*, fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérese, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son pere le laissa sous la tutele de sa mere, femme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à *Alphonse*, que lorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Mores; & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le firent proclamer roi de Portugal par ses troupes en 1130. Le pape Eugene III lui confirma ce titre par un bref; mais son couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamégo, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Assisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de sorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaise, & le législateur de sa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils Don Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

ALPHONSE II, surnommé *le gros.* Sanche I ne voulant pas que les cadets de ses enfans fussent dans la dépendance de l'aîné, avoit apanagé non-seulement ses deux fils, Don Ferdinand & Don Pedre, mais encore ses deux filles, Dona Thérese & Dona Sanche. *Alphonse* II, monté sur le trône, eut de violens démêlés avec ses sœurs: il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la souveraineté. Cette querelle fut suivie d'une guerre civile: le pape s'en mêla à la sollicitation des princesses. *Alphonse* fut excommunié, & son royaume mis en interdit. Ainsi Dona Thérese & Dona Sanche forcerent leur frere à souscrire à la cession des places que Sanche I leur avoit données. Le roi de Portugal fit ensuite la guerre aux Mores, guerre si glorieuse pour lui, si toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le sang, mais en même temps si funeste par les nouvelles querelles qu'elle lui occasionna avec le pape & tout le clergé de son royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juste que ses sujets laïques supportassent seuls les frais d'une guerre entreprise en faveur de la religion; en conséquence il crut pouvoir taxer les ecclésiastiques, les plus riches de ses sujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement; il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes imposées. *Alphonse* saisit les revenus de l'archevêque, & se contenta de le faire sortir de ses états. Le pape irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commissaires qui excommunierent le roi, & jeterent un interdit sur le royaume. *Alphonse* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 15 mars 1223.

ALPHONSE III arracha le sceptre des mains de son frere aîné Sanche II; mais lorsqu'il fut assis sur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de son usurpation, par une administration juste & modérée, & témoigna en plusieurs circonstances, tant par ses paroles, que par des bienfaits répandus sur ceux qui étoient restés fideles à son frere, qu'il désapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il sçut remédier à plusieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité: mais lorsqu'il voulut réformer le clergé, il trouva tant de résistance de la part des ecclésiastiques de Portugal, & sur-tout de la part du pape, qu'il échoua dans ce projet, peut-être faute d'y avoir procédé avec assez de prudence. Il mourut en 1279.

ALPHONSE IV, surnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plusieurs fois pour détrôner le roi Denis son pere, & fut cause de sa mort, par l'atrocité de ses procédés envers lui. Frere

Digitized by Google

injuſte, il perſécuta cruellement Don Sanche, prince digne d'un meilleur ſort, par l'honnêteté de ſon ame, & ſon mérite ſupérieur. Il eſt vrai qu'*Alphonſe*, après avoir été ſon tyran, parut devenir ſon ami; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injuſte & barbare perſécution qui la précéda? Il fit 12 ans la guerre au roi de Caſtille ſon gendre; le ſang des Portugais & des Caſtillans ne ceſſa de couler pendant tout ce temps, pour les querelles domeſtiques de leurs ſouverains. *Alphonſe*, le barbare & crédule *Alphonſe*, cédant trop facilement aux ſuggeſtions de quelques favoris jaloux & méchans, fit aſſaſſiner ſous ſes yeux Inès ou Agnes de Caſtro, que ſon fils Don Pedre avoit épouſée ſecrétement, & alluma ainſi le feu d'une nouvelle guerre. Il ſemble que la cruauté d'*Alphonſe* fut entiérement tournée contre ſa famille; car à l'exception de l'aſſaſſinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de ſang froid, ſon regne fut aſſez modéré; il ſe montra attentif à ne point charger ſes ſujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'induſtrie, à favoriſer le commerce; mais ſon animoſité continuelle contre les ſiens, troubla ſans ceſſe l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonſe* mourut en 1357.

ALPHONSE V, ſurnommé l'*Africain*, mérita ce titre par ſes exploits & ſes conquêtes en Afrique. Ce fut ſous ſon regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi juſte, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, ſi l'ambition des conquêtes n'eût pas été ſa paſſion dominante. Plus occupé du deſir d'agrandir ſes états, que du ſoin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il regna preſque toujours ſous la tente. Ses armes furent heureuſes; mais un guerrier illuſtre, un habile général, eſt ſouvent le fléau de l'humanité, & les rois ne devroient s'illuſtrer que par leur bienfaiſance & l'amour de la juſtice. Il abdiqua deux fois. Après avoir réſigné ſa couronne à Don Juan ſon fils, dans le deſſein d'aller à Jéruſalem, pour y vivre dans la ſolitude, il ſe répentit de cette démarche indiſcrete, & Don Juan lui rendit le ſceptre. *Alphonſe*, quelques années après, ſe dégoûta une ſeconde fois du trône; & après y avoir fait monter ſon fils à ſa place il étoit en chemin pour aller ſe retirer au couvent de St. Antoine de Varatojo, lorſqu'il fut attaqué de la peſte qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari, ſe vit enlever ſa couronne & ſa femme, par ſon frere Don Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence, mais réellement forcée.

ALPHONSIN, ſ. m. c'eſt le nom d'un inſtrument de chirurgie dont on ſe ſert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainſi appellé du nom de ſon inventeur Alphonſe Ferrier, médecin de Naples. Il conſiſte en trois branches jointes enſemble par le moyen d'un anneau.

L'inſtrument ainſi ſerré étant introduit dans la plaie juſqu'à la balle, l'opérateur retire l'anneau vers le manche, & les branches s'ouvrant d'elles-mêmes faiſſent la balle; alors il repouſſe l'anneau, & par ce moyen les branches tiennent ſi ferme la balle, qu'elles l'amenent néceſſairement hors de la plaie, lorſqu'on les en retire. *Bibliot. anat. méd. tome I, p. 517.* *Voyez* TIRE-BALLE. (*Y*)

ALPHONSINES, *tables alphonſines*. On appelle ainſi des tables aſtronomiques, dreſſées par ordre d'Alphonſe, roi de Caſtille, & auxquelles on a cru que ce prince lui-même avoit travaillé. *Voy.* ASTRONOMIE & TABLE. (*O*)

ALPHOS, ſ. m. *Chirurgie*, eſt une maladie décrite par Celſus ſous le nom de *vitiligo*, dans laquelle la peau eſt rude & marquetée de taches blanches.

Ce terme eſt employé par quelques auteurs pour déſigner un ſymptôme de lepre: l'altération de la couleur de la peau, ou le changement de ſa ſuperficie qui devient rude & inégale, peuvent être l'effet de l'impreſſion de l'air, ou du maniement de quelques matieres ſolides ou fluides, & par conſéquent n'être pas un effet du vice de la maſſe du ſang. La diſtinction de ces cauſes eſt importante pour le traitement. *Voyez* LEPRE. (*Y*)

ALPINE, ſ. f. *alpina*, genre de plante ainſi appellée du nom de Proſper Alpin, médecin botaniſte, mort en 1616. Les plantes de ce genre ont une fleur monopétale, irréguliere, tubulée, faite en

Digitized by Google

forme de masque, découpée en trois parties, ayant un pistil dont la partie antérieure est creuse & ailée, & la partie postérieure est terminée par un anneau, à travers lequel passe le pistil de la fleur. Le calice devient dans la suite un fruit oval, charnu, divisé en trois parties qui s'étend depuis le sommet jusqu'à la base. Ce fruit est rempli de semences qui tiennent au placenta par de petits filamens. Plumier, *nova plantarum genera. Voyez* PLANTE. (*I*)

* ALPISTE, *Phalaris*. Cette plante porte un gros épi composé d'un amas écailleux de gousses pleines de semences: deux de ces gousses sur-tout ressemblent à des écailles, & contiennent dans leurs cavités (car elles sont creuses & carinées) chacune une semence enveloppée de sa cosse. Elle croît aux isles Canaries, en Toscane, parmi le bled, en Languedoc, aux environs de Marseille. Les anciens en recommandent la semence, le suc, & les feuilles comme un excellent remede interne contre les douleurs de la vessie.

On lit dans Lobel que quelques personnes en font du pain qu'elles mangent pour cet effet. Ses semences sont apéritives, & par conséquent salutaires dans les embarras des reins & de la vessie.

§ ALPUARRAS, *Géogr.*, hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almérie jusqu'à Settenil, frontieres de l'Andalousie. Ce canton est le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Espagne. Ses habitans sont Mores d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs, la grossiereté de leur langage, & leur assiduité au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. Il y croît du vin excellent & des fruits exquis. (*C. A.*)

ALPUENTE, *Géogr.*, petite ville d'Espagne au royaume de Valence. Elle est à l'ouest de Ségorbe, & au nord de la riviere de Guadalaviar. Sa situation est assez jolie, & son territoire assez fertile. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50. (*C. A.*)

ALQUIER, qu'on nomme aussi *cantar*, s. m. *Commerce*, mesure dont on se sert en Portugal pour mesurer les huiles. L'*alquier* contient six cavadas. Il faut deux *alquiers* pour faire l'almude ou almonde. *Voy.* ALMONDE.

L'*alquier* est aussi une mesure de grains à Lisbonne. Cette mesure est très-petite, enforte qu'il ne faut pas moins de 240 *alquiers* pour faire 19 septiers de Paris; 60 *alquiers* font le muid de Lisbonne; 102 à 103 *alquiers*, le tonneau de Nantes, de la Rochelle, & d'Auray; & 114 à 115, le tonneau de Bordeaux & de Vannes. Ricard, dans son *traité du négoce d'Amsterdam*, dit qu'il ne faut que 54 *alquiers* pour le muid de Lisbonne.

La mesure de Porto en Portugal s'appelle aussi *alquier*: mais elle est de 20 pour 100 plus grande que celle de Lisbonne. On se sert aussi d'*alquiers* dans d'autres états du roi de Portugal, particulierement aux isles Açores & dans l'isle de S. Michel. Dans ces deux endroits, suivant le même Ricard, le muid est de 60 *alquiers*, & il en faut 240 pour le last d'Amsterdam. *V.* LAST & MUID.

* ALQUIFOUX, espece de plomb minéral très-pesant, facile à pulvériser, mais difficile à fondre. Quand on le casse, on lui remarque une écaille blanche, luisante, cependant d'un œil noirâtre, du reste assez semblable à l'aiguille de l'antimoine. Ce plomb vient d'Angleterre en saumons de différentes grosseurs & pesanteurs. Plus il est gras, lourd & liant, meilleur il est.

ALRAMECH *ou* ARAMECH, *terme d'Astronomie*, c'est le nom d'une étoile de la premiere grandeur, appelle autrement *Arcturus*. *Voyez* ARCTURUS. (*O*)

ALRESFORD, *Géogr.*, petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la riviere d'Itching, environ à six lieues, sud-est, de Winchester. *Long.* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*C. A.*)

ALRUNES, s. f. c'est ainsi que les anciens Germains appelloient certaines petites figures de bois dont ils faisoient leurs lares, ou ces dieux qu'ils avoient chargés du soin des maisons & des personnes, & qui s'en acquittoient si mal. C'étoit pourtant une de leurs plus générales & plus anciennes superstitions. Ils avoient deux de ces petites figures d'un pié ou demi-pié de hauteur; ils représentoient des sorcieres, rarement des sorciers; ces sorcieres de bois tenoient, selon eux, la fortune des hommes dans

Digitized by Google

leurs mains. On les faiſoit d'une racine dure ; on donnoit la préférence à celle de mandragore. On les habilloit proprement. On les couchoit mollement dans de petits coffrets. On les lavoit toutes les ſemaines avec du vin & de l'eau. On leur ſervoit à chaque repas à boire & à manger, de peur qu'elles ne ſe miſſent à crier comme des enfans qui ont beſoin. Elles étoient renfermées dans un lieu ſecret. On ne les tiroit de leur ſanctuaire que pour les conſulter. Il n'y avoit ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui poſſédoit une *alrune* : mais elles avoient bien d'autres vertus. Elles prédiſoient l'avenir par des mouvemens de tête, & même quelquefois d'une maniere bien plus intelligible. N'eſt-ce pas là le comble de l'extravagance ? A-t-on l'idée d'une ſuperſtition plus étrange, & n'étoit-ce pas aſſez pour la honte du genre humain qu'elle eût été ? Falloit-il encore qu'elle ſe fût perpétuée juſqu'à nos jours? On dit que la folie des *alrunes* ſubſiſte encore parmi le peuple de la baſſe Allemagne, chez les Danois, & chez les Suédois.

* ALSACE, province de France, bornée à l'eſt par le Rhin, au ſud par la Suiſſe & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine & au nord par le Palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30, 35, 20 ; *lat.* 47, 36, 49.

Le commerce de ce pays conſiſte en tabac, eau-de-vie, chanvre, garence, écarlate, ſafran, cuirs, & bois ; ces choſes ſe trafiquent à Strasbourg, ſans compter les choux pommés qui font un objet beaucoup plus conſidérable qu'on ne croiroit. Il y a manufacture de tapiſſerie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toile de chanvre & de lin ; martinet pour la fabrique du cuivre ; on trouvera à l'*art.* CUIVRE & aux *pl. de minéralogie*, la deſcription & la figure de ces martinets. Moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magiſtrats ſeuls ; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons ; ſuifs, poiſſon ſec & ſalé, chevaux, *&c.*... Le reſte du pays a auſſi ſon negoce ; celui de la baſſe *Alſace* eſt en bois ; de la haute en vins, en eaux-de-vie, vinaigre, bleds, ſeigles, avoines. Les Suiſſes tirent ces dernieres denrées de l'une & de l'autre *Alſace*. En porcs & beſtiaux, en tabac, en ſafran, térébenthine, chanvre, lin, tartre, ſuif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits, ſe fait à Cologne, à Francfort, & à Bâle. L'*Alſace* a des manufactures en grand nombre ; mais les étoffes qu'on y fabrique ne ſont ni fines ni cheres. Ce ſont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du dictionnaire du commerce dit, que hors celles de fer, les autres ſont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués, par M. le comte d'Hérouville de Claye, lieutenant-général des armées de Sa Majeſté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-haut, ſont ſituées au pié des montagnes de Voges, à l'extrémité de la haute *Alſace* ; la ſuperficie des montagnes où ſont ſituées les mines appartient à différens particuliers, dont on achete le terrein, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait des terres d'*Alſace* à la maiſon de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maiſon juſqu'à la fin de 1716, que le ſeigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, pandes raiſons dont il eſt inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines ſont reſtées preſque ſans exploitation juſqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué juſqu'en 1740 ; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, *&c.*

La mine de Saint-Pierre, ſituée dans la montagne appelle *le Mort-jean*, banc de Giromagny, a ſon entrée & ſa premiere galerie au pié de la montagne ; elle eſt de quarante toiſes de longueur : le long de cette galerie, eſt le premier puits de 89 piés de profondeur ; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie eſt continuée de 55 toiſes, & ſe rend aux ouvrages de la mine de S. Joſeph. Le ſecond puits a 100 piés de profondeur ; le troiſieme 193 ; le quatrieme 123 : alors on trouve une autre galerie de quatre toiſes qui conduit au cinquie-

Digitized by Google

me puits, qui eſt de 128 piés. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de quarante toiſes de longueur, qui conduit aux ouvrages où ſont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaiſſeur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au ſixieme puits, qui eſt de 107 piés de profondeur, où les ouvrages ſur le minuit ſont remplis de décombres, que l'on commence à enlever.

Du ſixieme puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toiſes de longueur, pour arriver à des ouvrages qu'on appelle *du cougle*, où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaiſſeur, où trois mineurs ſont employés, & où l'on eſpere en employer vingt. Cette partie de la mine paſſe pour la plus riche.

Le ſeptieme puits a 94 piés de profondeur. En tirant de ce puits au minuit par une galerie de trente-cinq toiſes, on trouve des ouvrages dans leſquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaiſſeur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitieme puits a 100 piés de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toiſes, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où ſont employés neuf mineurs ſur un filon de quatre à cinq pouces. Le dixieme puits a 86 piés, & le onzieme 120 piés. Le douzieme eſt de 60; on y trouve un filon de 4 pouces d'épaiſſeur ſur trois toiſes de longueur, continuant par une mine picaſſée juſqu'au fond, où ſe trouve encore un filon de deux pouces d'épaiſſeur ſur ſix toiſes de longuer, & un autre picaſſement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toiſes, pour aller à la mine de Saint-Joſeph. Au bout de cette galerie eſt un puits de la profondeur de 60 piés; un ſecond puits de 40: mais ces ouvrages ſont ſi remplis de décombres qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre eſt riche; & ſi les décombres en étoient enlevées, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine, pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent tenant huit lots; 86 de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour $\frac{8}{8}$, le plomb ſervant de fondant; plus 30 quintaux tenant trois lots, qui ſont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal ſur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux ſur une roue de 32 piés de diametre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aſpirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait ſoin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, ſoixante-dix manœuvres, pour tirer la mine hors du puits; deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de couppeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel ſur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a ſon entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toiſes; & ſur la longueur de cette galerie, il ſe trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 piés; le ſecond 48; le troiſieme 36. Ces trois puits ſe réuniſſent dans le fond où il ſe trouve une galerie de 42 toiſes. Dans cette galerie eſt un autre puits de 60 piés; puis une autre galerie de 6 toiſes, & au bout de cette galerie un puits de 12 piés de profondeur. Le filon du fond de la mine eſt argent, cuivre, & plomb, de la largeur de 6 pouces ſur 6 toiſes de longueur, & le filon des deux galeries eſt de 6 pouces de largeur ſur 20 toiſes de longueur. Cette mine produit actuellement par mois 70 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour $\frac{8}{8}$, & 8 lots de mine auſſi pour $\frac{8}{8}$ ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on ceſſa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à forfait. Elle a ſon entrée au levant par une galerie de 8 toiſes, au bout de laquelle eſt un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toiſes, au bout deſquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaiſſeur de deux pouces ſur une toiſe de longueur; ce filon eſt mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient ſix lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 piés, le ſecond de 60, &

Digitized by Google

& le troiſieme de 20 piés de profondeur.

On obſervoit en 1741, qu'il étoit néceſſaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint Louis ſur le banc de Giromagny, a ſon entrée au midi par une galerie de 10 toiſes, au bas de laquelle eſt un puits de 12 piés au bas de ce puits eſt une autre galerie de la longueur de 80 toiſes, qui aboutit ſur la galerie du premier puits de la mine de Phenigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 piés de profondeur, où ſe trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaiſſeur ſur 4 toiſes de longueur.

La mine de Phenigtorne paſſe pour la plus conſidérable du pays: elle a ſon entrée au levant au pié de la montagne de ce nom, & ſon filon eſt au midi; elle eſt mêlée d'argent & cuivre; le quintal produit 2 marcs d'argent & 10 à 12 livres de cuivre: quand le filon eſt mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, mais toujours la même quantité de cuivre. La premiere galerie pour l'entrée de cette mine eſt de 15 toiſes juſqu'au premier puits: il y a 12 chocs ou puits de 100 piés de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au ſixieme puits. Dans le ſeptieme puits, il y avoit un filon ſeulement picaſſé de mine d'argent; rien dans le huitieme: dans le neuvieme, au bout d'une galerie de trente toiſes de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la ſuite; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixieme & onzieme peu de choſe: dans le douzieme vers minuit, il ſe trouvoit un filon de 3 pouces d'épaiſſeur ſur 4 toiſes de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit ſon eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du coté du puits, de la longueur de douze toiſes, au bout deſquelles ſe trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de 20 piés, & de 3 toiſes de longueur, dans le fond duquel eſt un filon de ſix pouces d'épaiſſeur, de mine d'argent & cuivre, ſans roc; & aux deux cotés dudit puits, encore le même filon, d'une toiſe de chaque coté.

La mine de Phenigtorne exploitée dans les regles, pouvoit, ſelon l'eſtimation de 1741, produire 90 quintaux, plutôt plus que moins, par mois.

On voit par ce profil, que les trois mines de S. Daniel, de S. Louis, & de S. Nicolas, peuvent communiquer dans la Phenigtorne par des galeries, & par conſéquent abréger beaucoup les travaux & les dépenſes.

La mine de S. François, ſur le banc du Puix, n'étoit plus exploitée en 1741; elle a ſon entrée au levant par une galerie de 15 toiſes, au bout de laquelle on trouve le premier puits qui eſt de 60 piés de profondeur; & du premier puits au ſecond, la galerie eſt continuée ſur la longueur de ſept toiſes, où l'on trouve le ſecond puits de 90 piés de profondeur.

Cette mine contient du plomb, tenant trois lots d'argent par quintal, & 40 livres de plomb pour $\frac{9}{10}$. Le filon commence au premier puits, & va juſqu'au fond du ſecond, gros de temps en temps de trois pouces, ſur la longueur de 80 piés du coté du midi & minuit: dans le fond du puits il y a un autre filon de quatre à cinq pouces, mêlé de roc par moitié; & en remontant du coté du midi, il y a encore un filon de trois à quatre pouces d'épaiſſeur, ſur trois toiſes de longueur, qui contient plus d'argent que les autres filons de la mine.

La mine de S. Jacques, ſur le banc du Puix, non exploitée en 1741, paſſoit alors pour ne pouvoir l'être ſans nuire à la Phenigtorne, qui valoit mieux; & cela faute d'une quantité d'eau ſuffiſante pour les deux dans les temps de ſéchereſſe.

La mine de S. Michel, banc du Puix, non exploitée en 1741, eſt du plomb pur; elle a ſon entrée entre le midi & le couchant par une galerie de huit toiſes, au bout de laquelle eſt un puits de 30 piés; ſon filon eſt petit, & de peu de valeur, mais de bonne eſpérance.

La mine de la Selique, banc du Puix, non exploitée en 1441, eſt de cuivre pur, n'a qu'une galerie de 20 toiſes, au bout de laquelle il y a un puits commencé, qui n'a pas été continué; le filon n'en étoit pas encore en regle.

La mine de S. Nicolas des bois, banc du Puix, non exploitée en 1741, eſt de cuivre & plomb, à en juger par les décombres:

Les autres mines du banc du Puix, qui n'ont jamais été exploitées, du moins de mémoire d'homme, ſont la montagne Collin, la montagne Schelogue, les trois Rois, S. Guillaume, la Buzeniere, & Sainte-Barbe.

La Taichegronde non exploitée, eſt une mine d'argent qui paroît abondante & riche.

Toutes ces montagnes, tant du banc de Giromagny que du Puix, ſont contiguës; une petite riviere les ſépare: de la premiere à la derniere il n'y a guere qu'une lieue de tour.

Il y a au banc d'Etueffont une mine d'argent, cuivre & plomb, diſtante d'une lieue & demie de celles de Giromagny; elle n'a point non plus été exploitée de mémoire d'homme.

Au banc d'Auxelle, la mine de S. Jean eſt entiérement exploitée à la premiere galerie ſeulement; elle eſt de plomb: on y entre par une galerie de cent toiſes pratiquée au pié du Montbomard; vingt mineurs y ſont occupés. Il y a dans cette mine dix chocs ou puits de différentes profondeurs, depuis 56 juſqu'à 57 piés chacun.

La mine de S. Urbain, au même banc, eſt exploitée à forfait; elle eſt de plomb: on y entre par une galerie pratiquée au midi, de cinq à ſix toiſes: la découverte de cette mine eſt nouvelle; elle eſt de 1734 ou 1735. Son filon, qui parut d'abord à la ſuperficie de la terre, eſt maintenant de douze pouces d'épaiſſeur en des endroits, & de ſix pouces en d'autres; & ſa longueur de cinq toiſes avec eſpérance de continuité.

Au même banc, la mine de S. Martin non exploitée depuis un an, eſt de plomb; ſon expoſition eſt au midi: on y entre par une galerie de vingt toiſes, au bout de laquelle eſt un choc ou puits de 18 piés de profondeur. Le filon de cette mine eſt de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur, & de quatre toiſes de longueur: c'eſt la même qualité de mine qu'à S. Urbain.

La mine de Sainte-Barbe, non exploitée depuis 1748, eſt expoſée au levant: on y entre par une galerie de la longueur de douze toiſes, au bout de laquelle eſt un ſeul puits de 90 piés de profondeur: elle donnoit argent, cuivre & plomb.

Au même banc, la mine de S. Jacques, non exploitée depuis 1748, a ſon expoſition au midi, ſans galerie d'abord; elle n'a qu'un puits de 24 piés de profondeur, au bout duquel on trouve une galerie de quatre toiſes qui conduit à un autre puits de 60 piés, où ſont des ouvrages à pouvoir occuper cinquante mineurs coupant mines.

Au même banc, la mine de l'homme-ſauvage, non exploitée, a ſon expoſition au midi par une galerie de trois toiſes ſeulement, & travaillée à découvert: ſon exploitation a ceſſé depuis 1747. Cette mine eſt de plomb; ſon filon eſt de deux pouces d'épaiſſeur.

Au même banc, la mine de la Scherchemite, non exploitée, a ſon expoſition au levant, elle eſt de plomb: ſon filon étoit, à ce que diſoient les ouvriers, d'un demi-pié d'épaiſſeur.

Mine de S. George, non exploitée: elle eſt de cuivre; ſon puits eſt ſans galerie, & n'a que 18 piés de profondeur.

Mines de Kelchaffe & du Montménard, non exploitées: elles ſont argent, cuivre & plomb; & de vieux mineurs les diſent très-riches.

Les mines d'Auxelle-haut ſont auſſi contiguës les unes aux autres.

Voilà l'état des principales mines d'Alſace en 1741; voici maintenant les obſervations qu'elles occaſionnerent.

1°. Qu'il faut continuer un percement commencé à la mine de S. Nicolas, banc de Giromagny, juſqu'à la mine de S. Daniel; parce qu'alors les eaux de S. Daniel s'écouleront dans S. Nicolas, & le tranſport des décombres ſe fera plus facilement par le rechangement des manœuvres & l'épargne des machines coûteuſes qu'il faut employer aux eaux de Saint-Daniel. On conjecture encore que le percement ne ſera pas long, les ouvriers de l'une des mines entendant les coups de marteau qui ſe frappent dans l'autre.

2°. Que pour élever la mine de Phenigtorne, il faut rétablir l'ancien canal & les deux roues, à cauſe de la grande quantité d'eau que produit la ſource qui eſt au fond de la mine.

3°. Qu'il faudroit déplacer les fourneaux, les fonderies, & tous les établiſſemens auxquels il faut de l'eau, dont la Phenigtorne a beſoin, & qu'elle ne pourroit partager avec ces établiſſemens ſans en manquer dans les temps de ſéchereſſe.

Digitized by Google

4°. Que la mine de S. François, banc du Puix, peut être repriſe à peu de frais.

5°. Que celle de S. Jacques, même banc, eſt à abandonner, parce que les machines à eau nuiroient à la Phenixtorne, & qu'on ne peut y en établir ni à chevaux ni à bras.

6°. Que l'exploitation des mines d'Auxelle-haut, en même temps que de celles de Puix & de Giromagny, ſeroient fort avantageuſes, parce qu'on tireroit des unes ce qui ſeroit néceſſaire, ſoit en fondant ſoit autrement, pour les autres,

7°. Que pour tirer parti de la mine de S. Jean, au banc d'Etueffont, il faudroit nettoyer trois étangs qui ſervent de réſervoir, afin que dans les temps de ſéchereſſe on en pût tirer l'eau, & ſuppléer ainſi à la ſource qui manque.

8°. Que les ouvriers, quand ils ne travaillent qu'à forfait, ruinent néceſſairement les entrepreneurs, & empêchent la continuation des ouvrages, les galeries étant mal entretenues, les décombres mal nettoyées, & le filon tout-à-fait abandonné, quand il importeroit d'en chercher la ſuite.

9°. Que les entrepreneurs, par le payement à forfait, payant aux mineurs un ſou ſix derniers par livre de plomb ſuivant l'eſſai, les autres métaux qui ſe trouvent dans la mine de plomb, quoique non perdus, ne ſont pas payés.

10°. Que l'eſſai doit contenir par quintal de mine 45 livres de plomb, & que quand il produit moins, le directeur ne la recevant pas, le mineur eſt obligé de la nettoyer pour la faire monter au degré.

11°. Que le directeur ne la reçoit point à moindre degré, parce que plus la mine eſt nette, plus elle donne en pareil volume, & moins il faut de charbon pour la fondre. Il importe donc par cette raiſon que la mine ſoit mêlée de roc le moins qu'il eſt poſſible: mais en voici d'autres qui ne ſont pas moins importantes; c'eſt que ce roc eſt une matiere chargée d'arſenic, d'antimoine, & autres poiſons, qui détruiſent le plomb & l'argent, l'emportant en fumée.

12°. Qu'il ſe trouve dans le pays toutes les choſes néceſſaires, tant en bois qu'en eau, machines, fondeurs, mineurs, &c. pour l'exploitation des mines; & qu'il eſt inutile de recourir à des étrangers, ſurtout pour les fontes, l'expérience ayant démontré que celles des fondeurs du pays réuſſiſſent mieux que celles des étrangers.

13°. Que ſans nier que les Allemands ne ſoient de très-bons ouvriers, il ne faut cependant pas imputer à leur habileté, mais à la force de leurs gages, ce qu'ils font de plus que les nôtres, dont la rente eſt moindre.

14°. Que quant aux bois néceſſaires pour les mines de puix & de Giromagny, tous les bois des montagnes étoient jadis affectés à leur uſage; qu'il ſeroit à ſouhaiter que ce privilége leur fût continué, & que les forges de Belfort & les quatorze communautés du val de Rozemont ſe pourvuſſent ailleurs.

15°. Que les autres bois des montagnes voiſines qui ne ſont pas dégradés, s'ils ſont bien entretenus, ſuffiront à l'exploitation.

16°. Que le forfait empêche les ouvrages ingrats de s'exécuter, quelque profit qu'il puiſſe en revenir pour la ſuite; & par conſéquent que cette convention du directeur au mineur ne devroit jamais avoir lieu.

17°. Que les mines étant preſque toujours engagées dans les rocs, leur exploitation conſomme beaucoup de poudre à canon, & qu'il faudroit l'accorder aux entrepreneurs au prix que le roi la paye.

18°. Qu'il faut établir le plus qu'on pourra de boccards pour piler les pierres de rebut, tant les anciennes que les nouvelles, parce que l'uſage des boccards eſt de petite dépenſe, & l'avantage conſidérable. Voici la preuve de leur avantage, celle de leur peu de dépenſe n'eſt pas néceſſaire.

Après l'abandon des mines d'Alſace, les fermiers des domaines de M. le duc de Mazarin, n'ignorant pas ce qu'ils pourroient retirer des pierres de rebut provenues de l'ancienne exploitation, traiterent pour avoir la permiſſion de cette recherche, avec M. le duc de Mazarin. Le ſeigneur duc ne manqua pas d'être léſé dans ce premier traité; il le fit donc réſilier; & il s'obligea par un autre à fournir les bois & les charbons, les fourneaux & les bocards, pour la moitié du profit. On peut juger par ces avances combien les rentrées devoient être conſidérables.

19°. Que ſi la compagnie Angloiſe qui avoit traité de ces mines, s'en eſt mal trouvée, c'eſt qu'elle a été d'abord obligée de ſe conſtituer dans des frais immen-

Digitized by Google

ſes, en machines, en maiſons, en magaſins, en fourneaux, en halles, &c. ſans compter les gages trop forts qu'elle donnoit aux ouvriers.

20°. Qu'il conviendroit, pour prévenir tout abus, qu'il y eût des directeurs, inſpecteurs & contrôleurs des mines établis par le roi.

21°. Que les terreins des particuliers que l'on occupe pour l'exploitation des mines, ſont remplacés par d'autres, ſelon l'eſtimation du traitant, mais non à ſa charge, tant dans les autres mines du royaume, que dans les mines étrangeres, & qu'il faudroit étendre ce privilege à celles d'Alface.

22°. Qu'afin que les précautions qu'on prendra pour exploiter utilement ces mines, ne reſtent pas inutiles, il faudroit ménager les bois, & avoir une conceſſion à cet effet de certains bois à perpétuité, ainſi qu'il eſt pratiqué dans toutes les autres mines de l'Europe, parce que les baux à temps n'étant jamais d'un terme ſuffiſant pour engager les entrepreneurs aux dépenſes néceſſaires, il arrive ſouvent que les entrepreneurs à temps limité, ou travaillent & diſpoſent les mines à l'avantage des ſucceſſeurs, ou que les entrepreneurs à temps, voyant leurs baux prêts à expirer, font travailler à forfait pour en tirer le plus de profit, & préparent ainſi une beſogne ruineuſe à ceux qui y entrent après eux.

23°. Que pour le bon ordre des mines en général, il conviendroit que le roi établît de ſa part un officier, non ſeulemant pour lui rendre compte de la vigilance des entrepreneurs & des progrès qu'ils pourroient faire, mais qui pût encore y adminiſtrer la juſtice pour tout ce qui concerne les officiers, ouvriers, mineurs; & les appels en juſtice ordinaire étant toujours diſpendieux, que ceux des jugemens de cet officiers ne ſe fiſſent que pardevant les intendans de la province.

24°. Que tous les officiers, mineurs, fondeurs, maîtres de boccards & lavoirs, ainſi que les voituriers ordinaires qui conduiſent les bois & charbons, jouiſſent de toute franchiſe, ſoit de taille, ſoit de corvée,

25°. Qu'il plût au roi d'accorder la permiſſion de paſſer en toutes les provinces du royaume les cuivres & les plombs, ſans payer droits d'entrée & de ſortie.

26°. Que le conſeil rendît un arrêt par lequel il fût dit que tous les aſſociés dans l'entrepriſe des mines ſeront tenus de fournir leur part ou quotité des fonds & avances néceſſaires, dans le mois; faute de quoi ils ſeront déchus & exclus de la ſociété, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir à aucune ſommation ni autorité de juſtice; cette loi étant uſitée dans toute l'Europe en fait de mines.

Voilà ce que des perſonnes éclairées penſoient en 1741, devoir contribuer à l'exploitation avantageuſe, tant des mines d'Alface, que de toute mine en général: nous publions aujourd'hui leurs obſervations, preſque ſûrs qu'il s'en trouvera quelques-unes dans le grand nombre, qui pourroient encore être utiles, quelque changement qu'il ſoit peut-être arrivé depuis 1741 dans ces mines. Que nous ſerions ſatisfaits de nous tromper dans cette conjecture, & que l'intervalle de quelques années eût ſuffi pour remettre les choſes ſur un ſi bon pié, qu'on n'eût plus rien à deſirer dans un objet auſſi important!

Elles obſervoient encore en 1741, dans les viſites qu'elles ont faites de ces mines, que les mineurs ſe conduiſoient ſans aucun ſecours de l'art; que les entrepreneurs n'avoient aucune connoiſſance de la géométrie ſouterraine; qu'ils ignoroient l'anatomie des montagnes; que les meilleurs fondans y étoient inconnus; que pourvu que le métail fût fondu, ils ſe ſoucioient fort peu du reſte, de la bonne façon & de la bonne qualité, qui ne dépend ſouvent que d'une eſpece de fondant qui rendroit le métal plus net, plus fin & meilleur; que les ouvriers s'en tenoient à leurs fourneaux, ſans étudier aucune forme nouvelle; qu'ils n'examinoient pas davantage les matériaux dont ils devoient les charger; qu'ils imaginoient qu'on ne peut faire mieux que ce qu'ils font; qu'on eſt ennemi de leur intérêt, quand on leur propoſe d'autres manœuvres: que quand on leur faiſoit remarquer que les ſcories étoient épaiſſes, & que le métal fondu étoit impur, ils vous répondoient, c'*eſt la qualité de la mine*, tandis qu'ils devoient dire, c'*eſt la mauvaiſe qualité du fondant*, & en eſſayer d'autres: que ſi on leur démontroit que leurs machines n'avoient pas le degré de perfection dont elles étoient ſuſceptibles,

Digitized by Google

& qu'il y auroit à réformer dans la conſtruction de leurs fourneaux, ils croyoient avoir ſatisfait à vos objections, quand ils avoient dit, *c'eſt la mé hode du pays, & que ſi leurs uſines étoient mal conſtruites, on ne les auroit pas laiſſées ſi long-temps imparfaites*: qu'il eſt conſtant qu'on peut faire de l'excellent acier en Alſace; mais que l'ignorance & l'entêtement ſur les fondans, laiſſe la matiere en gueuſe trop brute, le fer mal préparé, & l'acier médiocre. Qu'on croyoit à Kingdall que les armes blanches étoient de l'acier le plus épuré, & qu'il n'en étoit rien; que la préſomption des ouvriers, & la ſuffiſance de maîtres, ne ſouffroient aucune conſeil: qu'il faudroit des ordres, & que ces ordres, pour embraſſer le mal dans toute ſon étendue, devroient comprendre les tireries, fonderies, & autres uſines: que la conduite des eaux étoit mal entendue, les machines mauvaiſes, & les trempes médiocres; qu'il n'y avoit nulle économie dans les bois & les charbons; que les établiſſemens devenoient ainſi preſqu'inutiles; que chaque entrepreneur détruiſoit ce qu'il pouvoit pendant ſon bail; que tout ſe dégradoit, uſines & forêts: qu'il ſuffiſoit qu'on fût convenu de tant de charbon, pour le faire ſupporter à la mine; que dure ou tendre, il n'importoit, la même doſe alloit toujours; que le fondant étant trop lent à diſſoudre, il faudroit quelquefois plus de charbon, mais que ni le maître ni l'ouvrier n'y penſoient pas: en un mot, que la matiere étoit mauvaiſe, qu'ils la croyoient bonne, & que cela leur ſuffiſoit. Voilà des obſervations qui étoient très-vraies en 1741; & il faudroit avoir bien mauvaiſe opinion des hommes, pour croire que c'eſt encore pis aujourd'hui.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne ſont pas les ſeuls d'où on tire de la mine en Alſace: Sainte-Marie-aux-mines donne fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lac & Val-de-Willé, charbon, plomb: Dambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Banc-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs uſines & haut-fourneaux; au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munſter, pour le laiton; à Kingdal, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alſace a auſſi ſes carrieres renommées: il y a à Rouſack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meules de moulin, bloc, & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées ſont, pour le fer, le Val de Munſter & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val-de-Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin, & le plomb, Dambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Viſche; pour le fer & l'alun, le Banc-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Vasloup & Hautbaac, des marcaſſites qui indiquent de bonnes mines.

Voici ce que les mines de Giromagny produiſoient en 1744.

Etat de livraiſon pour le mois de mars.

Jours du mois.			*Lot.*	*Cuiv.*	*Plomb.*
13.	2400	Mines de Chaydé, argent	5 1/2	5	22
13.	4550	Pilons de Saint-Pierre	4	5	
13.	1400	Pilons de Phenigtorne	2	1/2	
13.	3800	Craſſes de la fonderie	1/2	3	22
17.	700	Pilons de Phenigtorne	1/2	6	
22.	2400	Mines de Chaydé	5	6	
22.	2400	Pilons de Saint-Pierre	4	1/2	
22.	400	Halles de Saint-André	1/4		23
22.	5600	Mines de Saint-André	1/2		52
27.	3300	Craſſes de la fonderie	1/2	2	34
27.	8500	De Saint-Jean d'Auxelle	1		39
27.	1800	De Saint-Jean d'Auxelle	1 1/4		43
30.	600	Craſſes de la fonderie	1/2	1/2	20
30.	900	Halles de Saint-André	1/2		24
30.	1360	Mines de Chaydé	4 1/2	5	24

Digitized by Google

			Lot.	Cuiv.	Plomb.
30.	1950	Pilons de Phenigtorne	3	½	
30.	2200	Pilons de Saint-Pierre	4	4	
30.	1550	Mines de Sainte-Barbe	½		39
		Total	63 m 3 l		1054 l

C'eſt-à-dire que cette livraiſon donne en argent 63 marcs 3 liv. & en cuivre fin 1054.

Etat de la livraiſon du mois d'avril, même année.

Jours du mois.			Lot.	Cuiv.	Plomb.
11.	1300	Pilons de Phenigtorne	2	½	
14.	3100	Craſſes de la fonderie	½ ½ ½	½	34
15.	3600	Mines de Chaydé	½ ½	1	
18.	4600	Mines de Saint-André	½		49
18.	4600	Pilons de Saint-Pierre	4	4	
19.	900	Pilons de Phenigtorne	2	½	
21.	1800	Craſſes de Phenigtorne	2	½	28
23.	600	Craſſes de la fonderie	1	½	25
24.	900	Pilons de Phenigtorne	2	2	
24.	2700	Mines de Chaydé	3¼	8	
24.	1250	Mines de Saint-André	2		48
27.	1750	De Saint-Jean d'Auxelle	¼		36
27.	1350	De Saint-Jean d'Auxelle	¼ ¼		42
28.	1600	Mines de Sainte-Barbe	¼ ¼		46
29.	3800	Pilons de Saint-Pierre	3 ½	¼	
29.	900	Mines de Chaydé	3¼	8	
30.	1800	Craſſes de la fonderie	¼	1	19
30.	1300	Pilons de Phenigtorne	2	½	
30.	650	Halles de Saint-André	2		26
30.	4450	Mines de Saint-André	2		48
30.	1100	Halles de Saint-Daniel	1	2	16
		Total	55 m 13 l		1087 l

C'eſt-à-dire, argent fin, 55 marcs 13 livres; & cuivre fin, 1087 livres.

AL-SEGNO, *Muſiq.* Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où eſt marqué le renvoi. (*S*)

§ ALSEN, *Géog.* isle de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade & de Flénsboug, ſur la côte orientale du Holſtein. Cette isle qui peut avoir 15 à 17 lieues de circonférence, produit abondamment toutes ſortes de grains, excepté du froment. Pluſieurs ſortes de fruits y croiſſent même avec ſuccès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poiſſonneux. Cette isle ſi avantagée de la nature, ou plutôt ſon château de Sonderbourg, ſervit de priſon au tyran Chriſtiern II, depuis l'an 1532 juſqu'à l'an 1549. (*DG.*)

ANSFELD, *Géog.*, très-ancienne ville d'Allemagne au cercle du haut Rhin, dans le landgraviat de Heſſe, à la branche de Darmſtadt, ſur la riviere de Schwalm. C'eſt la capitale d'un bailliage de même nom, & la premiere ville de Heſſe qui accepta la confeſſion d'Ausbourg au xvie ſiecle. Elle a un vieux château & deux égliſes; mais avec tout cela, ce n'eſt rien moins aujourd'hui qu'une ville conſidérable. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40. (*D.G.*)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMITATUS, Géog. L'Elſgow, canton en Alſace, Franche-Comté, & Bâlois, faiſoit autrefois partie du *Pagus Varaſcorum*, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattened & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Urſanne ſur le Doux, Fontenelle, Ceimen du diocèſe de Bâle, en étoient auſſi; de même que Baltovillers près de Beffort, par une chartre de 728. Voyez *Anu. Ben. T. II. pag.* 701.

Morvillas, *Mauro-villas*, Hillene-Villers, *Dattira*, ſont cités par le docte Schœpflin, dans ſon *Alſat. illuſt. T. II, p.* 623. comme étant de l'Elſgow, ainſi que *Finis*

Digitized by Google

Dadaveriis, Saint-Dizier; *Curtis-Metia*, Miccour près Porentru, en 884 S Hypolite, Dampierre sur le Doux, Montefcherou, Chatel, Roche-lès-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, sont des paroiſſes de l'Elſgow, selon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page* 638. D. *Bouquet*, *T. IX*, *p.* 334. (*C*)

ALSHEDA, *Géogr.*, diſtrict de Gothie en Suede, au centre duquel on découvrit en 1738, la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageuſement pour le roi & la couronne. (*D. G.*)

ALSLEBEN, *Géogr.*, bailliage de la principauté d'Anhalt-Deſſau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. Il eſt compoſé d'un bourg & de quelques villages. (*D. G.*)

ALSLEBEN, *Géogr.* ville du duché de Magdebourg, ſur la Saal, dans le cercle de la baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ancienne, & avoit autrefois des comtes de ſon nom, ainſi qu'une égliſe collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maiſon d'Anhalt l'acheta avec tout ſon diſtrict, de la famille de Krofigk. (*D. G.*)

* ALSMASTRUM, *Bot.*, plante dont il y a trois eſpeces; ſa racine eſt compoſée de fibres blanches, qui partent des nœuds inférieurs de la tige, & s'étendent en rond: la tige eſt pleine de cellules membraneuſes, qui vont du centre à la circonférence, & qui ſont formées par de petites feuilles. Elle eſt cannelée dans toute ſa longueur; la partie qui ſort de l'eau eſt pâle: le reſte eſt rougeâtre; ſes nœuds ſont à deux lignes de diſtance les uns des autres; il en part des feuilles au nombre de 8. 10 & 12, à compter avant que la tige ſoit hors de l'eau; ces feuilles ſont diſpoſées circulairement; elles n'ont qu'environ une ligne de largeur à la baſe, ſur 8 ou 10 lignes de long: celles qui ſont hors de l'eau ſont plus larges & plus courtes que les autres. De leurs aiſſelles partent des fleurs à quatre feuilles blanches rangées en rond, d'environ une ligne & demie de large; le piſtil en eſt rond; elles ſont compoſées aux diviſions d'un calice découpé en quatre parties: ſes étamines ſont courtes, au nombre de quatre & à ſommets blancs; le piſtil dégénere en une capſule plate, ronde diviſée par côtes de melon, avec un nombril ſur le devant. Il s'ouvre en quatre parties, & laiſſe échapper un grand nombre de ſemences oblongues. Cette plante fleurit en juillet & en août.

ALT, *Géogr.* petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancaſtre. Elle ſe jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Alnuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Tranſilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverſe la Valachie dont elle fait deux portions: c'eſt la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, *Géogr.*, c'eſt le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui ſe trouve entre les fleuves Oby & Irtiſch. Cette partie eſt celle qui s'étend depuis le royaume d'Eleuth, juſqu'au lac Jaio kaia. (*C. A.*)

ALTADAS, *Hiſt. anc.*, fut le douzieme roi d'Aſſyrie. Son hiſtoire n'offre aucun trait mémorable. Beroſe, auteur ſuſpect, nous le repréſente comme un prince aſſoupi dans la molleſſe & les voluptés, plus occupé du ſoin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs déſordres donne du poids à leur opinion. Il commença à regner l'an 699 avant J. C. (*T-n.*)

ALTAMBOR, *Luth.*, nom que les Eſpagnols donnent à une eſpece de tymbale aſſez grande: c'eſt des Mores qu'ils ont pris l'inſtrument & ſon nom. (*F. D. C.*)

ALTAVILLA, *Géogr.*, petite ville du royaume de Naples. Elle eſt dans la principauté ſupérieure, ſur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du même royaume. (*C. A.*)

ALTAY, *Géog.*, montagnes de la grande Tartarie en Aſie. Samſon les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de latitude, & le 44e & le 156e degré de longitude. Witſen les met plus au midi, ſous le 44e degré de latitude, & entre le 110e & le 115e degré de longitude. Ce dernier paroît avoir raiſon. Elles ſont partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finiſſent du coté de l'oueſt, à 113^d 30$'$ 3$''$ de longitude, & à 46^d 20$'$ 20$''$ de latitude

Digitized by Google

nord; le mont Lisien & le mont Tienken enſont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*C. A.*)

* ALT-BRANDEBOURG, *v.* BRANDEBOURG.

* ALTDORF *ou* ALTORF, bourg de Suiſſe, chef-lieu du canton d'Uri, au-deſſous du lac des quatre cantons, où la Ruſs ſe jette dans ce lac. *Long.* 26, 10; *lat.* 46, 55.

* ALTEMBOURG, ville de Tranſilvanie. *Long.* 40; *lat.* 46, 34.

* ALTEMBOURG, château de Suiſſe dans l'Argow, ancien patrimoine de la maiſon d'Autriche.

* ALTENA *ou* ALTENAW, ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, ſur la rive ſeptentrionale de l'Elbe. *Long.* 27, 25; *lat.* 54.

* ALTENBOURG, ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de la haute Saxe, & dans la Miſnie, ſur la Pleiſs. *Long.* 30, 38; *latit.* 30, 59.

ALTENBOURG, autre ville du même nom, dans la baſſe Hongrie, dans la contrée de Moſon, près du Danube. *Long.* 35, *latit.* 44.

ALTENBOURG *ou* OLDENBOURG, ville d'Allemagne dans le duché d'Holſtein. *Long.* 28, 50; *latit.* 54, 20.

* ALTENDORF, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & le landgraviat de Heſſe, ſur le Weſer. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50.

* ALTENSPACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Suabe, ſituée entre le lac de Conſtance & celui de Zeil.

ALTÉRANT, adj. *Méd. & Mat. méd.* On donne ce nom en médecine, aux remedes ou médicamens qui agiſſent ſur le corps humain, ſans produire des évacuations ſenſibles. Ils conſtituent la ſeconde claſſe ou l'une des principales diviſions de quelques auteurs de matiere médicale, qui rangent ou diviſent les médicamens par leurs vertus. On ſuppoſe qu'ils changent, qu'ils corrigent, qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les criſes, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce auſſi ſur les ſolides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, *&c.* La propriété dont ils jouiſſent, ou, pour mieux dire, leur maniere d'agir eſt le plus ſouvent occulte: elle eſt ſubordonnée au principe moteur ou vital: elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois inſenſiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus ſouvent même, de la maniere la plus obſcure, je dirois même ſans effet.

Le ſens propre du mot *altérant* eſt appliqué à tout medicament qui change les humeurs pernicieuſes, ou qui ne ſont pas dans leur état naturel, en un état meilleur, & propre à faciter l'exercice des fonctions. Ainſi les abſorbans, les gélatineux, les mucilagineux ſont indiqués lorſque les humeurs ſont trop fluides; les réſolutifs, les inciſifs, les délayans, lorſqu'elles ſont trop épaiſſes: les anti-cacochymiques, lorſqu'elles pechent par les différentes eſpeces de cacochymie; les émolliens, les relâchans, lorſque les ſolides ſont trop tendus; les aſtringens, les toniques, lorſqu'ils ſont relâchés; & les calmans en général, lorſque les mouvement en ſont trop rapides, ou trop violens, *&c.*

Ces différentes actions ſont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'uſage a fait adopter, & qui ſont univerſellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en eſt ſans doute dont l'action, quoique cachée, ſe manifeſte par des effets à-peu-prés analogues dans les différens ſujets; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité ſceptique qui ne donne rien ni à l'habitude ni au préjugé, ſe réduiſent à ſi peu de choſe, qu'on ſeroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *V.* EXPECTATION, NATURE, MÉDECINE.

L'application des connoiſſances phyſiques à la médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain; on a tout meſuré; on a tout vu: il paroiſſoit ſi conſolant d'avoir une lumiere quelconque dans un pays de ténebres! Mais par quelle fatalité, lorſqu'on a prétendu délayer des humeurs épaiſſes, ou en épaiſſir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on veut combattre? Quels que grains ou quelques gros d'un remede peuvent-ils changer la maſſe générale des humeurs? La plupart des remedes

Digitized by Google

ne pénétrent que difficilement dans les ſecondes voies ; on les trouve preſque entiers dans l'eſtomac ou les inteſtins ; ils n'ont pourtant pas laiſſé d'agir : ce n'eſt donc pas par leur mélange avec nos humeurs qu'ils operent. Quelques grains de ſafran de mars aſtringent arrêtent une hémophthiſie dans l'inſtant même qu'ils parviennent dans l'eſtomac. Pluſieurs poiſons mortels excitent les ſymptômes les plus violens & les plus univerſels, ſans qu'il en ſorte un ſeul atôme hors de la cavité de l'eſtomac. La millieme partie d'un grain de ſubſtance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-ſubits dans toute l'économie animale ; & ces mêmes odeurs qui produiſent dans les uns des changemens ſalutaires, en produiſent de funeſtes dans pluſieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes circonſtances. Que conclure de tant d'obſcurités, de tant de variétés ? Il faut douter, s'abſtenir de toute aſſertion dogmatique, conſulter l'expérience bien vue, l'empyriſme raiſonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes, que dans le déſeſpoir d'une marche ſi obſcure, des eſprits mal faits aient ſubſtitué aux faits les délires de leur imagination ? Nous n'en ſommes que plus égarés de la vraie route ; nous avons le préjugé de plus à ſecouer, pour adopter le vrai lorſqu'il ſe préſentera. (*Article de M. Lafoſſe, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALTÉRATION, ſ. f. *en phyſique*, eſt un changement accidentel & partial d'un corps, qui ne va pas juſqu'à rendre le corps entiérement méconnoiſſable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination ; ou bien c'eſt l'acquiſition ou la perte de certaines qualités qui ne ſont pas eſſentielles à la nature d'un corps. *V.* CORPS, QUALITÉ, ESSENCE.

Ainſi on dit qu'un morceau de fer, qui auparavant étoit froid, eſt *altéré* lorſqu'il eſt échauffé, parce qu'il porte toujours le nom de fer, & qu'il en a toutes les propriétés.

C'eſt par là que l'*altération* eſt diſtinguée de la *génération* & de la *corruption*, ces termes marquent l'acquiſition ou la perte des qualités eſſentielles d'un corps. *V.* GÉNÉRATION & CORRUPTION.

Quelques philoſophes modernes prétendent, d'après les anciens chymiſtes & les corpuſculaires, que toute *altération* eſt produite par un mouvement local ; & ſelon eux, elle conſiſte toujours dans l'émiſſion, ou l'acceſſion, ou l'union, ou la ſéparation, ou la tranſpoſition des particules qui compoſent un corps. *V.* PARTICULE, *&c.*

Ariſtote établit une eſpece particuliere de mouvement, qu'il appelle *mouvement d'altération*. *V.* MOUVEMENT, *&c.* (*O*)

ALTÉRATION, *en médecine*, ſe prend en différens ſens : pour le changement de bien en mal, *tous les excès cauſent de l'altération dans la ſanté :* pour une grande ſoif, *il a une altération continuelle ; l'altération eſt une ſuite ordinaire de la fievre.* (*L*)

ALTÉRATION, *Jard.*, eſt une eſpece de ceſſation de ſeve dans un végétal ; c'eſt une maladie à laquelle il faut promptement remédier, pour rendre à la plante toute la vigueur néceſſaire. (*K*)

ALTÉRATION, *à la monnoie*, eſt la diminution d'une piece en la rognant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la ſuperficie avec des cauſtiques, comme l'eau régale pour l'or, l'eau-forte pour l'argent, ou avec une fleur de ſoufre préparée. Les ordonnances & les loix puniſſent ce crime de mort, comme celui de faux monnoyage.

ALTERCATION, ſ. f. *Juriſpr.*, léger démêlé entre deux amis ou deux perſonnes qui ſe fréquentent. Ce mot vient du latin *altercari*, qui ſignifioit ſimplement *converſer, s'entretenir enſemble. Ils n'ont pas enſemble de querelle formée : mais il y a toujours quelque petite altercation entre eux.*

Altercation ſe dit auſſi quelquefois, *en termes de palais*, de ces conteſtations, ou plutôt de ces cris qui s'élevent ſouvent entre les avocats, lorſque les juges font aux opinions. (*H*)

ALTERDOHCAON, *Géogr.*, petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo. Elle eſt dans la plaine d'Aſumar, ſur une petite riviere qui vient du mont Araminha, au ſud-eſt de Portalegre, & au nord de Cabeça de Vide. *Long.* 10, 50 ; *latit.* 39, 10. (*C. A.*)

ALTÉRER, *diminuer, affoiblir*, v. act. *Voy.* ALTÉRATION.

ALTÉRER, *Phyſiol.*, ſignifie *cauſer la ſoif*. Les médecines *alterent* ordinaire-

Digitized by Google

ment : *ces alimens m'ont beaucoup altéré.* (*N*)

ALTERNATIF, adj. *Juriſp.*, *qui ſuccede à un autre*, *qui lui ſuccede à ſon tour.* Ainſi un office *alternatif* eſt celui qui s'exerce tour-à-tour par pluſieurs officiers pourvus d'un ſemblable office. On dit de deux officiers généraux qui commandent chacun leur jour, *qu'ils commandent alternativement.* (*H*)

ALTERNATION, ſ. f. ſe dit quelquefois pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à pluſieurs choſes ou à pluſieurs perſonnes, en les plaçant ſucceſſivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainſi trois lettres *a*, *b*, *c*, peuvent ſubir une *alternation* en ſix façons différentes ; *abc*, *acb*, *bac*, *bca*, *cba*, *cab*.

L'*alternation* eſt une des différentes eſpeces de combinaiſons. *V.* COMBINAISON. En voici la regle. Pour trouver toutes les *alternations* poſſibles d'un nombre de choſes donné, par exemple de cinq choſes, (comme de cinq lettres, de cinq perſonnes, *&c.*) prenez tous les nombres depuis l'unité juſqu'à cinq, & multipliez-les ſucceſſivement les uns par les autres, 1 par 2, puis par 3, puis par 4, puis par 5, le produit 120 ſera le nombre d'*alternations* cherché.

La raiſon de cette pratique eſt bien ſimple. Prenons par exemple deux lettres *a* & *b*, il eſt évident qu'il n'y a que deux *alternations* poſſibles, *ab*, *ba* ; prenons une troiſieme lettre *c*, il eſt évident que cette troiſieme lettre peut être diſpoſée de trois manieres différentes dans chacune des deux *alternations* précédentes ; ſavoir, ou à la tête, ou au milieu, ou à la fin. Voilà donc pour trois lettres deux fois trois *alternations* ou ſix. Prenons une quatrieme lettre, elle pourra de même occuper quatre places différentes dans chacune des ſix *alternations* de trois lettres, ce qui fait ſix fois 4 ou 24 ; de même cinq lettres feront 24 fois 5 ou 120, ainſi de ſuite. (*O*)

ALTERNATIVE, ſ. f. *Gramm.* Quoique ce mot ſoit le féminin de l'adjectif *alternatif*, il eſt pris ſubſtantivement quand il ſignifie le choix entre deux choſes offertes. On dit en ce ſens, *prendre l'alternative de deux propoſitions*, *en approuver l'une & rejeter l'autre.* (*F*)

ALTERNE, adj. ſe dit en général de choſes qui ſe ſuccedent mutuellement, ou qui ſont diſpoſées par ordre les unes après les autres, avec de certains intervalles. Il ne s'emploie guere qu'en matiere de ſciences & d'arts.

En *botanique*, par exemple, on dit que les feuilles d'une plante ſont *alternes* ou placées alternativement, lorſqu'elles ſont diſpoſées les unes plus haut que les autres, les deux cotés oppoſés de la tige ; la premiere d'un coté étant un peu plus bas que la premiere de l'autre ; la ſeconde de même, & ainſi de ſuite juſqu'au haut.

En *géométrie*, quand une ligne coupe deux droites paralleles, elle forme des angles intérieurs & extérieurs, que l'on appelle *alternes*, quand on les prend deux à deux au-dedans des paralleles, ou deux à deux au-dehors, l'un d'un coté de la ſécante & en-haut, & l'autre du coté de la même ſécante & en-bas. Ainſi (*dans les pl. de géométrie*, *fig.* 46.) *a* & *b*, *b* & *c* x & *u*, *z* & *y*, ſont des angles *alternes*.

Les angles externes peuvent donc être *alternes* comme les internes. *V.* ANGLE & PARALLELE.

Raiſon *alterne* eſt une propoſition qui conſiſte en ce que l'antécédent d'une raiſon étant à ſon conſéquent comme l'antécédent d'une autre eſt à ſon conſéquent, il y aura encore proportion en diſant : *l'antécédent eſt à l'antécédent comme le conſéquent eſt au conſéquent.* Par exemple, ſi A : B :: C : D ; donc en *alternant*, A : C :: B : D. *V.* RAISON, RAPPORT, *&c.* (*E*)

Alterné : on dit dans *le blaſon* que deux quartiers ſont *alternés*, lorſque leur ſituation eſt telle qu'ils ſe répondent en *alternative*, comme dans l'écartelé, où le premier quartier & le quatrieme ſont ordinairement de même nature. (*V*)

ALTERNER, *Agric.* c'eſt ſe ſervir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, de champs en prés & de prés en champs, qui eſt établie avec le ſuccès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorſqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du ſol, la ſituation, le climat & les autres circonſtances exigent : & il n'eſt pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, ſoit en grains, ſoit en fourrage.

Digitized by Google

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1°. Les prés dont on voit diminuer le produit, font dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être enſuite remis en prairies ou en herbages; puiſqu'il eſt démontré par une expérience conſtante, qu'il n'eſt point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire proſpérer ces deux productions. Car ſi les diverſes plantes, comme on ne ſauroit en diſconvenir, jouiſſent en commun de pluſieurs eſpeces de ſucs nourriciers, il paroît auſſi que chacune a beſoin de quelque principe particulier ſuivant ſa nature & ſes propriétés eſſentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clairſemée, nous devons conclure qu'il y a défaut de quelque ſubſtance néceſſaire à la perfection de l'eſpece de plante à laquelle le terrein eſt deſtiné, & que par conſéquent il faut ou lui rendre cette ſubſtance qui manque, ou lui donner le tems de ſe la procurer. C'eſt ſur ce fondement que les jacheres ont été imaginées, dans un tems où la population peu nombreuſe ne ſe mettoit pas beaucoup en peine de laiſſer en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous propoſons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fourniſſons de puiſſans engrais, & par le labour nous changeons le ſol & nous lui facilitons les moyens de réparer les ſucs particuliers à la compoſition des plantes, que des récoltes trop ſuivies en fourrage ou en grain avoient épuiſés; & nous nous procurons tous ces avantages, ſans faire le ſacrifice d'une récolte ſur trois, & en jouiſſant ſans interruption des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'eſt pas moins néceſſaire, 2°. dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui en ſe multipliant étouffent les plantes fines. & les empêchent de pouſſer, & lorſqu'on s'apperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tiſſu impénétrable aux bénignes influences de l'athmoſphere; puiſque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrein, & ces touffes épaiſſes de racines entortillées, qui ne pouſſent que des tiges baſſes & foibles.

3°. On connoit qu'un pré a beſoin d'être labouré, par la diminution des plantes bonnes & ſucculentes, c'eſt-à-dire, graines de feuilles ſavoureuſes, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en ſe ſéchant. Telles ſont toutes les eſpeces de trefle & les plantes graminées ou non, lorſquelles ſont recueillies à propos. Ce ſont-là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore pluſieurs autres excellentes; mais elles n'y ſont qu'acceſſoirement & en petite quantité. Les plus eſtimées ſont le plaintain à feuilles étroites. La mouterine eſt de toutes les plantes ſauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre ſavoureux. La biſtorte, ou ſerpentine, ou langue de bœuf, cette plante des Alpes, eſt auſſi très-eſtimée, de même que la pimprenelle, le bouccage, bouquetine, perſil de bouc, ſaxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Pluſieurs autres plantes ſeroient une bonne nourriture, ſi les feuilles ſubſiſtoient juſqu'à la fenaiſon, que la faulx les pût couper, ou qu'elles ne tombaſſent pas en pouſſiere en ſe ſéchant. Telles ſont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite, le ſaliſis ſauvage, la barbe de bouc, la carrote ou racine des champs, le lierre terreſtre, ces plantes & autres ſemblables ſont miſes au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuſes ſont très bonnes. Outre celles qui compoſent les prés artificiels, les ſuivantes ſont auſſi excellentes, ſavoir la geſſe des prés, les veſces ou poiſettes, la veſce de Sibérie de Linnæus, l'arouſſe d'Auvergne & de Bourgogne, le veſceron, cette plante qui eſt pernicieuſe dans les champs, & qui étouffe le bled lorſqu'il eſt verſé, eſt excellente pour le bétail; la veſce des haies, l'ers ou l'orobe ou veſce noire, les lentilles.

4°. On doit penſer à ouvrir un pré, lorſqu'on voit s'y multiplier de mauvaiſes herbes, ou inutiles, ou mal-ſaines, au lieu des bonnes. Telles ſont l'eſpece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cauſe aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur ſont mortelles. L'eſpece de renoncule appellée *herbe maudite*, eſt plus mauvaiſe encore. L'aconit de même eſt très-pernicieux aux chevaux, auſſi-bien que le perſil d'âne. L'ancolie eſt mortelle aux brebis, &

Digitized by Google

la ciguë aex bêtes à cornes. La crête de coq eſt fort inutile dans les prés. La piloſelle & la pédiculaire ſont funeſtes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoit les mauvais effets de la mouſſe. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuſes ou les inutiles, on pourroit ſouvent, avec ſuccès, faire paſſer ſur de tels prés la herſe & y répandre de la graine de foin & enſuite des cendres, de la ſuie, de la marne, des fumiers conſumés, des boues de rue ou des balayures des maiſons, des égoûts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, ou l'on en a beſoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mouſſe réſiſte à ces ſoins. Ainſi dans certains endroits de la Suiſſe, le fumier fait merveille ſur les prés; mais dans autres il ne produit pas à beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas héſiter de renverſer un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorſqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui ſous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne ſauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvant ce terrein de fumier; ce ſeroit préparer une nouvelle nourriture à ces inſectes deſtructeurs. L'on ne remédieroit même ſouvent à ce mal que pour bien peu de tems, en l'inondant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets ſont très-friands de ces vers, on fait ſuivre la charrue par ces animaux qui ne ſe laſſeront point de cette chaſſe.

Obſervons ici en paſſant, que ſi l'on s'appercevoit à temps que ces inſectes attaquaſſent la prairie, il n'y auroit point de moyen plus aſſuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un foſſé ſur les bords du terrein où ces inſectes ont donné des marques de leur préſence. Cet obſtacle les empêche de paſſer outre.

6°. On ne ſauroit ſe diſpenſer de réduire en pré un champ, dès qu'on s'apperçoit que ſon produit diminue, ou que le terrein trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainſi un champ qui, année commune ne donne par arpent, de cinquante mille piés quarrés du Rhin, que cinq à ſix quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne ſe hâte de le mettre en pré: & il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord, & un terrein mieux diſpoſé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas ſuffiſamment de fumier, pour en mettre ſur les champs une dixaine de bonnes charretées par arpent, il faut de toute néceſſité ſe procurer des prés, en dénaturant une partie de ſes champs, & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, diſent qu'elles doivent être en égalité; mais ſi le partage convient à quelques terres, elles ſont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, ſans quoi on ne peut l'entretenir d'une maniere convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il eſt poſſible, mettre un champ en pré, lorſque les herbes mauvaiſes ou gourmandes s'y ſont multipliées. C'eſt le ſeul moyen de les détruire.

Avantage de cette alternative. De ce que je viens d'expoſer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit ſuivre une méthode ſi utile.

1°. Elle diminue ſes travaux champêtres, par-là même que réduiſant en près une partie de ſes champs, pour établir entr'eux une juſte proportion, il diminue d'autant ſes terres labourables & leur culture.

2°. Il augmente ſes fourages & ſes engrais, je dis même ſes grains, par cette économie, puiſque d'un côté il augmente ſes près en les renouvellant par le labour, & en les conduiſant d'une maniere convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement les herbes nuiſibles, ou inutiles, tant des prés que des champs; car en changeant les ſaiſons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il eſt impoſſible qu'une fois ou une autre on ne ſurprenne ces mauvais herbages au moment où ils peuvent être détruits. Il arrive même ſouvent qu'une certaine plante inutile périt par cela ſeul qu'elle eſt plus cultivée, ou qu'elle ſe

Digitized by Google

trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire : c'est le cas du liseron, de la cuscute, & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un côté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons : & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain : c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champ donne souvent, dès la premiere année, une récolte qui excede ou du moins qui égale la valeur de la piece.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport, puisque par cette alternative on profite des terres en jacheres, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisieme produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture ? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible d'éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse ou la France, on s'imaginoit qu'elle est peu suivie dans le reste de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs est généralement établie en Suede, & sur-tout en Angleterre, où elle a plus contribué que toute autre chose à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils sont aujourd'hui. On suit cette pratique en divers lieux de la Suisse, sur les montagnes qui ne sont pas trop élevées pour produire des grains; en sorte qu'il paroît que si cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'est pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'est trouvé divers obstacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode est impraticable sur les terres assujetties au parcours : elle ne pourroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement disposer pour en faire sans restriction & sans réserve l'usage que nous jugeons à propos. Or la servitude de vaine pâture, qui abandonne au bétail des individus de la communauté les terres dès la premiere récolte, & même les champs l'année de jachere, met un obstacle invincible à toute espece de changement, & en particulier à l'alternative en question. La police s'occupe sérieusement en divers lieux à profiter des instructions publiées par la société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle est actuellement suivie avec succès.

Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remedie sans délai, en labourant le terrein ; ce qui se fait de six en six ans, ou tout au plus tard tous les 8 ans.

Le fonds est de terre légere ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il soit sec & léger, on ne le seme qu'une fois, & pour cela on y conduit sur la fin de septembre une dixaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-six mille piés quarrés, tout de suite on laboure & on renverse le gazon. Comme le terrein est supposé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la suite de la charrue, on place 6 à 8 hommes armés de houes tranchantes & de pioches, pour rompre, couper, menuiser, briser les mottes, jusqu'à ce que les plus grosses n'excedent pas la grosseur du poing.

Dès que le terrein est ainsi préparé, on y seme de l'épautre, qu'on recouvre avec la herse, & l'on y fait passer immédiatement le rouleau, si le terrein & le temps sont secs ; car si l'un au l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas pétrir la terre, différer même, s'il étoit nécessaire, jusqu'au printemps.

Au printemps suivant, avant que les plantes soient en mouvement, on sarcle le champ, ou à la place du sarclage on le herse avec des fagots d'épine. Le sarclage cependant est préférable : les herbes qu'on arrache, seroient également nuisibles au fourrage à venir & au grain présent.

Après la récolte de l'épeautre, le terrein se trouve tout gazonné de lui-même.

Digitized by Google

Il ne reſte plus qu'à éloigner les beſtiaux & à le herſer au printemps ſuivant, pour detruire les plantes groſſieres.

Si le terrein eſt peſant & argilleux, on y ſeme deux années conſécutives de l'épeautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'expoſer, avec cette ſeule différence, que le fumier employé à la ſeconde ſemaille, doit être moins conſumé que celui qu'on a employé à la premiere. On a obſervé que le fumier moins conſumé porte plus de ſemences de prairie ſur les terreins où on l'enſevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux labours, le terrein ne ſe gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant ſur les places vuides de la pouſſiere de grange, ce qui ſe fait quelque ſemaines après la récolte, ou au printemps.

Quoique ces prés ſoient irrigables, on ne les arroſe point la premiere année, ſur-tout ſi le terrein eſt léger & en pente: s'il eſt en pente & argilleux, on peut l'arroſer, pourvu que ce ſoit avec modération & ſeulement au printemps.

Si le terrein eſt ſec & qu'il ne puiſſe point être arroſé, on y fait d'abord paſſer la charrue & la herſe comme dans le cas précédent, & l'on y ſeme de la fenaſſe ou fromental. On herſe enſuite & on roule le terrein. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver, & ils doublent la récolte. On fait ainſi le tour de ſes terres, & on les ouvre à meſure qu'on s'apperçoit que la mouſſe les gagne.

L'alternative ſuivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réuſſir à cauſe du froid, ne differe pas eſſentiellement. On y ouvre le terrein lorſqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y ſeme de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du ſeigle de printemps, alternativement pendant deux ou trois ans, ſans y mettre de fumier; mais lorſqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte doſe de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de temps & de façon pour mettre en culture un terrein en friche. Si la terre en eſt forte & peſante, on l'ouvre en automne; on lui donne un ſecond labour au printemps: après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de ſuite on lui donne une troiſieme façon. L'engrais conſiſte en ſoixante, quatre-vingts, juſqu'à cent tombereaux de ſable commun, ou autant de marne ſablonneuſe & non glaiſeuſe, ou une ſoixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légere, & gardé pendant un an. Si les mottes ne ſont pas exactement briſées, on y fait paſſer une herſe peſante. A la mi-ſeptembre, on donne un quatrieme & dernier labour pour ſemer du froment.

Après la moiſſon on labeure, & au mois de mars ſuivant on donne un ſecond labour pour ſemer de l'orge. Après la récolte on renverſe le chaume, & dans la ſaiſon on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre eſt légere ou ſablonneuſe, on ſe borne à trois labours: au ſecond, on enſevelit l'engrais; & au troiſieme, on ſeme du froment. L'engrais conſiſte en une centaine de tombereaux de terre glaiſe par arpent, ou autant de marne glaiſeuſe, ou la moitié de vaſe d'étang, ou cinquante à ſoixante tombereaux de fumier mélangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer; on ſuppoſe le terrein trop maigre pour porter du bled, ou épuiſé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moiſſon, on brûle les chaumes, & on y ſeme des turnips ou navets, dont on ſe ſert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printemps. Au printemps ſuivant on laboure & on ſeme des pois. Après la récolte, on ſeme des navets comme l'année précédente, & au printemps on laboure & on ſeme de l'orge.

Après ces trois récoltes conſécutives de grain, le terrein eſt mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour ſemer du trefle, ſur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mélangé par arpent; & comme le trefle ſe recueille difficilement, on le ſeme aſſez ordinairement avec le raigras ou fromental.

L'automne de la troiſieme année on laboure le trefle, & au printemps ſuivant on fait un ſecond labour pour ſemer de l'orge, & enſuite deux fois du froment;

Digitized by Google

après deux labours pour chaque femaille. A la fin de la troisieme année on seme du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, font la luzerne qu'on appelle *sainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major*, *floribus purpurascentibus & violaceis*, C. B. *fœnum Burgundiacum seu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage subsiste six années dans sa force: à la troisieme on y répand quelques engrais: au bout de ce temps-là, on renverse la luzerniere en automne, & au printemps suivant on y seme de l'orge: on y fait ensuite deux récoltes de froment.

Si la terre est trop maigre pour la luzerne où le trefle, on la met en esparcette. On lui donne aussi le nom de *pelagra asperçette*; en latin *onobrychis*, *foliis viciæ*, *filiculis echinatis*, *major*, *floribus dilutè rubentibus*, qui se seme & se cultive comme la luzerne. Elle subsiste aussi dans sa force environ six ans.

Dès que l'esparcetiere commence à décheoir, on la renverse en automne, & on donne un second labour au printemps pour de l'orge, après l'orge du froment, ensuite des nayets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à suivre dans la culture alternative, suivant l'exposition & la nature du sol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie historique, non-seulement afin de mettre par des faits avérés, sous les yeux des moins intelligens, les succès éclatans dont a été suivi l'établissement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite, mais encore, afin de tirer de ces expériences les regles générales qu'on y doit observer, suivant les diverses expositions & la diverse nature de chaque sol.

Nous donnons pour premiere regle, que dans le plat pays il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, se couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne sauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroît heureusement par toutes les expériences qui ont été faites, que cette espece de fourrage réussit très-bien presque par-tout.

2°. J'observe que la méthode de défricher, suivie dans quelques endroits de la Suisse, est plus expéditive & plus exacte que la méthode angloise: elle est par conséquent préférable. On peut, après la premiere récolte de fourrage, préparer la terre pour semer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes; si les terres sont légeres, on peut faire la seconde récolte de foin.

Il paroît que les fermiers Anglois exagerent, lorsqu'ils proscrivent absolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai constamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que tout autre grain, & que le terrein se gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends.

J'emploie dix boisseaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une composition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine séminale.

En voici la composition: prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potasse, ou deux livres de sel de soude, il n'importe. Versez peu à peu cette eau sur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échuffer, délayez-y demie livre de fleur de soufre, en brassant continuellement avec un bâton, jusqu'à ce que la chaux & la fleur de soufre soient exactement incorporés. Jetez le tout dans un cuvot avec la vuidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis dissoutes dans l'eau: vous y ajouterez une demie livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau-chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potasse, une livre de salpêtre, & une livre & demie de sel commun. Enfin, vous y verserez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorsque la liqueur est froide, j'y fais tremper mes semences vingt-quatre heures, si elles ont des enveloppes, comme l'avoine, *&c.* & quinze heures seulement si elles sont nues, de maniere que l'eau surmonte les semences de deux pouces. Pendant ce temps-là, je les fais brasser cinq à six fois.

Si l'on veut semer au sortir du bain, on étend les semences sur le plat de la grange, & on les saupoudre de cendre de bois,

Digitized by Google

en les remuant avec un rateau juſqu'à ce que l'humidité ſoit abſorbée, & que les grains ſoient ſéparés.

Si quelque contre-temps oblige de différer cet ouvrage, on les laiſſe étendues ſur le plat de la grange, & en les remuant de temps en temps avec un rateau, on peut les conſerver ainſi ſans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera ſoigneuſement de faire ſécher ou eſſuyer ce grain au ſoleil.

On peut ſubſtituer au ſel de ſoude de la cendre de fougere, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non deſſéchée, pourvu qu'on y mette une double doſe, c'eſt-à-dire quatre livres.

On peut faire ſervir cette liqueur pour un ſecond bain, & pour arroſer quelque terrein qu'on veut fertiliſer.

Après avoir donné au terrein une premiere façon, dès que la derniere récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & herſé au premier printemps, je ſeme cette avoine ainſi préparée, & enſuite une bonne quantité de pouſſiere de grange, en choiſiſſant un temps calme.

De cette maniere j'ai eu plus d'une fois de très-abondantes récoltes. Dès l'automne, l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le ſuccès de la récolte ſera complet, ſi l'on peut ſe procurer de l'avoine de Hongrie, & l'on n'en devroit jamais ſemer d'autre. Elle donne plus de grain; le grain eſt plus gros, plus farineux & plus peſant. Elle n'eſt point ſujette à s'égrainer ſur pié. On la peut ſerrer auſſitôt qu'elle eſt coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaiſes herbes, comme des bardanes ou glouterons, des juſquiames ou hannebannes, en latin *hyoſcyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chauſſes-trappes, de la graſſette, il faut les arracher.

Dès l'année ſuivante, on y recueillera deux coupes de foin; & à la troiſieme & non auparavant, on pourra, ſi l'on y eſt obligé, envoyer le bétail ſur le petit regain d'automne, mais avec modération.

3°. On comprend aiſément que ſi le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice de terrein, de quelque eau qui filtre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages cauſés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque uſage qu'on veuille deſtiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mélange de terres oppoſées, la marne convenable & le fumier mélangé par couches alternatives.

Chacun ſait qu'on deſſéche les terreins mouillans par des pierrées, des priſmes, de la chaux, du gravier, *&c.*

S'il y a des pierres qui puiſſent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever, auſſi-bien que celles qui pourroient s'oppoſer à la faulx.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles ſont fort utiles dans les prés: auſſi n'en fait-il point prendre; mais en ſe promenant, il a une petite bêche & un petit ſac rempli de graines de foin: dès qu'il apperçoit une taupiniere, il en répand la terre & jette par-deſſus un peu de graine de foin; & dans le temps de la fenaiſon, ce ſont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine, & que pluſieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers eſſais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien ſaines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre pintes de leſſive naturelle. Pour s'en ſervir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou de taupes: ſi la taupe ne travaille plus dans le même endroit, ceſſez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être aſſuré qu'elle a péri. Les rats, qui ſe trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

4°. Les chaumes en Angleterre ſont ſi forts, ſi épais & coupés ſi haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler, & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herſer. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs eſt ſi mince & coupée ſi bas, qu'elle ne ſauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs Anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres; ils ont raiſon: cette amé-

lioration

Digitized by Google

libration n'eſt que momentanée dans la plupart des terreins, & il s'agit d'établir ſes terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devroit faire, c'eſt que ſi, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il reſtoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les ſemences, & en répandre les cendres ſur le terrein; on ſe procureroit ainſi un amendement préſent, qui ne cauſeroit aucun préjudice pour l'avenir. Si cependant le ſol étoit parſemé de pierres à chaux ménagées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant: on pourroit même revenir dans la ſuite à cette opération avec ſuccès.

5°. Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'uſage d'introduire les beſtiaux ſur les prés artificiels; il faut auſſi ſe ſoumettre à cette regle, ſi la choſe eſt poſſible. On doit en ſentir les raiſons.

6°. Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suiſſe & les fermiers Anglois font paſſer ſur leurs prés artificiels, ſervent à affermir & à unir le terrein, à envelopper & à aſſujettir la ſemence, à chauſſer les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage eſt donc indiſpenſable. J'ajoute qu'il faut outre cela épierrer le fonds avec ſoin; car il eſt rare que le labour n'amene des pierres à la ſuperficie.

7°. Je n'approuve pas le retour des mêmes herbages de fourrage ſur les mêmes terres. Comme on change les eſpeces de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer auſſi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains: on a les haricots, les feves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les paſtenades, &c. la garance, du fernugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandres, &c. Les productions de la terre ſont ſi variées qu'il y a à choiſir pour les terreins & les climats. Il faudroit ſeulement s'appliquer à connoître la ſucceſſion qu'il ſeroit à propos de ſuivre pour faire ces changemens avec ſuccès.

8°. J'ai autrefois héſité entre la méthode angloiſe & la nôtre, s'il faut ſemer les herbages artificiels ſur des terres déja enclavées, ou ſi on doit les ſemer ſur le terrein vuide. Il y a des raiſons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantiſſent l'herbage encore jeune & tendre des premiers chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raiſon ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le ſeigle ou l'orge, qui font trop d'ombre quand ils ſont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine ſe fauche, ſoit verte, ſoit après ſa maturité. D'ailleurs cette raiſon ſuppoſe qu'on ſeme l'herbage le printemps; mais on doit le ſemer en automne, & l'année ſuivante il a acquis aſſez de force pour réſiſter à la chaleur. Enfin il eſt ſûr que ſi la ſaiſon étoit pluvieuſe, l'herbage courroit riſque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il vaut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mélanger avec aucun autre grain les ſemences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'eſt ce qui a été expérimenté.

9°. Enſuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloiſe de répandre le fumier & l'engrais ſur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les reterre, on les réchauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu auſſi des cultivateurs, qui ayant la facilité d'y faire tranſporter des égoûts de fumier dans cette même ſaiſon, ſe trouvoient fort bien de cette économie.

10°. Les Anglois ſement les herbages en automne, & nous les ſemons communément au printemps. Dès qu'on les ſeme ſans mélange, il faut ſuivre la pratique angloiſe, & dès la premiere année on fait déja une bonne récolte.

11°. Toutes les expériences que j'ai faite & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raiſon en renverſant leurs luzernieres & leurs eſparcetieres au bout de ſix ans. C'eſt tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrein, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent ſenſiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (+)

ALTESSE, ſ. f. *Hiſt. mod., titre d'honneur* qu'on donne aux princes. *Voyez* TITRE & QUALITÉ.

Les rois d'Angleterre & d'Eſpagne

n'avoient point autrefois d'autre titre que celui d'*alteſſe*. Les premiers l'ont conſervé juſqu'au temps de Jacques I, & les ſeconds juſqu'à Charles V. *V.* MAJESTÉ.

Les princes d'Italie commencerent à prendre le titre d'*alteſſe* en 1630; le duc d'Orléans prit le titre d'*alteſſe royale* en 1631, pour ſe diſtinguer des autres princes de France. *V.* ALTESSE ROYALE.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, prend le titre d'*alteſſe royale*, en vertu de ſes prétentions ſur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour ſe mettre au-deſſus du duc de Florence, qui ſe faiſoit appeller *grand-duc*; mais celui-ci a pris depuis le titre d'*alteſſe royale*, pour ſe mettre à niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé eſt le premier qui ait pris le titre d'*alteſſe ſérénissime*, & qui ait laiſſé celui de ſimple *alteſſe* aux princes légitimés.

On donne en Allemagne aux électeurs tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, le titre d'*alteſſe électorale*; & les plénipotentiaires de France à Munſter, donnerent par ordre du roi le titre d'*alteſſe* à tous les princes ſouverains de l'Allemagne.

ALTESSE ROYALE, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes légitimes deſcendus des rois.

L'uſage de ce titre a commencé en 1633, lorſque le cardinal infant paſſa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car ſe voyant ſur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'*alteſſe*, avec leſquels il étoit chagrin d'être confondu, il fit en ſorte que le duc de Savoie convint de le traiter d'*alteſſe royale*, & de n'en recevoir que l'*alteſſe*. Gaſton de France, duc d'Orléans, & frere de Louis XIII, étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas ſouffrir qu'il y eût de diſtinction entre le cardinal & lui, puiſqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit auſſi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petit-fils de rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont auſſi pris ce titre. C'eſt ainſi que l'ont porté Monſieur, Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV, & ſon fils Philippe, régent du royaume, ſous la minorité de Louis XV; & l'on donna auſſi le titre d'*alteſſe royale* à la princeſſe ſa douairiere: au lieu qu'on ne donne que le titre d'*alteſſe ſérénissime*, aux princes des maiſons de Condé & de Conti.

On ne donne point le titre d'*alteſſe royale* à monſeigneur le dauphin, à cauſe du grand nombre de princes qui le prennent; cependant Louis XIV agréa que les cardinaux en écrivant à monſeigneur le dauphin, le traitaſſent de *ſérénissime alteſſe royale*, parce que le tour de la phraſe italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'après celui de *majeſté*, il n'y en a point de plus relevé que celui d'*alteſſe royale*.

La czarine aujourd'hui régnante, en déſignant pour ſon ſucceſſeur au trône de Ruſſie, le prince de Holſtein, lui a donné le titre d'*alteſſe impériale*.

Les princes de la maiſon de Rohan ont auſſi le titre d'*alteſſe*; & ceux d'entr'eux qui ſont cardinaux, tels que M. le cardinal de Soubiſe, évêque de Strasbourg, prennent le titre d'*alteſſe éminentiſſime*. (*G*)

* ALTESSE, ſ. f. nom que donnent les *fleuriſtes* à un œillet d'un violet brun, qui de carné qu'il paroît d'abord, paſſe enſuite au blanc de lait.

* ALTEX, ville maritime d'Eſpagne au royaume de Valence, ſur la Méditerranée. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40.

ALTHAMURA, ville du royaume de Naples dans la terre de Razi, au pié de l'Apennin. *Long.* 34, 13; *lat.* 41.

ALTHEA FRUTEX ou GUIMAUVE ROYALE, ſ. f. *Jardinage*, arbriſſeau peu élevé, dont le bois eſt jaunâtre; ſes feuilles reſſemblent à celles de la vigne, & ſes fleurs ſont en forme de clochettes, tantôt blanches, tantôt couleur de roſe, tantôt violettes. Son fruit eſt plat & arrondi en paſtille, avec des capſules qui en renferment la graine. On l'emploie dans les plates-bandes, & on l'éleve de graine en l'arrofant ſouvent, parce qu'il aime naturellement les lieux humides. (*K*)

ALTIMÉTRIE, ſ. f. *Géom.*, c'eſt l'art de meſurer les hauteurs, ſoit acceſſibles, ſoit inacceſſibles. Ce mot eſt compoſé du latin *altus*, haut, & du grec *μέτρον*, *meſure*.

L'*altimétrie* eſt une partie de la géométrie pratique, qui enſeigne à meſurer des lignes perpendiculaires & obliques, ſoit en hauteur ou en profondeur. *Voyez* GÉOMÉTRIE, HAUTEUR, *&c.* (*E*)

* ALTIN, ville & royaume en Aſie,

Digitized by Google

il eſt habité par les Tartares Calmouks. Il y a un lac nommé auſſi Altin ou Kilhai, qui eſt traverſé par l'Obi. *Long.* 118, 3.

ALTIN, ſ. m. *Monn.*, *denarius Ruſſicus, centeſima pars imperialis*, petite monnoie de Ruſſie, qui vaut trois copéques, & dont dix font un griefe & cent un rouble.

ALTINO, *Géogr.*, ville d'Italie dans l'état de Veniſe, entre Padoue & Concordia; elle fut détruite par Attila, roi des Huns: on en voit encore les ruines ſur la riviere de Sile; il y avoit le ſiége d'un évêque que l'on transfera à Torcello. (*C. A.*)

* ALTKIRCK, ville de France, dans le Sundgow.

ALTO-BASSO, *Luth.*, eſpece d'inſtrument de percuſſion à corde, décrit par Garlin, comme il ſuit.

L'*alto - baſſo* étoit une caiſſe quarrée d'environ une braſſe, & vuide, ſur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le muſicien frappoit toutes les cordes à la fois avec une petite baguette, ſuivant la meſure d'un air qu'il jouoit de l'autre main ſur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cauſe des diſſonnances qui en ſeroient réſultées, s'il y en avoit eu davantage: obſervez encore que l'air de flûte devoit être une eſpece de muſette, ayant toujours la même note pour baſſe. (*F. D. C.*)

ALTOIN, ſ. m. *Commerce*, monnoie: nom que l'on donne au ſequin dans pluſieurs provinces des états du grand-ſeigneur, particuliérement en Hongrie. *Voyez* SEQUIN.

ALTO-MONTE, *Géogr.*, petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle eſt ſur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui ſont dans ſon voiſinage ont des mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALTON, *Géogr.*, bourg d'Angleterre au comté de Hamp, ſur le Wey, il n'eſt pas fort conſidérable; mais la bonne inſtitution de ſon école gratuite, & le ſuccès de ſes fabriques de bouracans, de droguets & de ſerges, le rendent remarquable: ſes environs produiſent du houblon en abondance. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*C. A.*)

* ALTORF, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, au territoire de Nuremberg. *Long.* 28, 57; *lat.* 47, 25.

ALTSHOL, *Géogr.*, ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol*; elle eſt ſituée près des rivieres de Gran & de Szalatua, ſur une élévation qui en rend l'aſpect charmant. Les partiſans de Ragotsky la ſaccagerent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*C. A.*)

ALTUN-KIUPRI, *Géogr.*, ville de la Turquie Aſiatique dans le Curdiſtan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage conſidérable qui ſe perçoit au paſſage d'un pont de pierre, qui eſt jeté ſur la riviere qui la traverſe. (*C. A.*)

ALTUR *ou* ALFOR, *Géogr.*, ville maritime de l'Arabie Pétrée en Aſie; elle eſt au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ſes maiſons ſont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité ſur les bords. Ses habitans ſont les uns Arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaiſſeau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches ſont liées avec des cordes de chanvre poiſſées, dont les voiles ſont de jonc & de feuilles de palmier, & les ancres de groſſes pierres attachées au bout d'une corde; c'eſt dans ces frêles barques que les marchandiſes des Indes viennent du port de Dſchedda vers la Mecque, juſqu'à celui d'*Altur*. (*C. A.*)

ALTUS, *Muſ. V.* HAUTE-CONTRE.

* ALTZEY, ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, capitale du territoire de même nom. *Long.* 25; *lat.* 49, 44.

ALVALADO, *Geogr.*, petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle eſt au confluent de la riviere de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'eſt de Boka, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ALUCO, nom d'un oiſeau dont il eſt parlé dans Beiloni, Aldrovande & Jonſton. C'eſt une eſpece de hibou dont la grandeur varie; il eſt gros tantôt comme un chapon, tantôt comme un pigeon; ſon plumage eſt plombé & marqueté de blanc; il a la tête groſſe, couronnée de

Digitized by Google

plumes, & ſans oreilles apparentes; ſon bec eſt blanc; ſes yeux grands, noirs, & couverts de plumes qui les renfoncent; ſes pattes ſont velues & armées de ſerres longues & crochues. Il habite les ruines, les cavernes, le creux des chênes; il rode la nuit dans les champs; il vit de rats & d'oiſeaux; il a le goſier très-large, & ſon cri eſt lugubre; ſa chair contient beaucoup de ſel volatil & d'huile; ſon ſang deſſéché & pulvériſé, eſt bon dans l'aſthme; ſa cervelle fait agglutiner les plaies. La doſe de ſang pulvériſé eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à deux ſcrupules.

* ALUDE, ſ. f. baſane colorée, qui a l'envers velu, & dont on ſe ſert pour couvrir les livres. *Voyez* BASANE.

ALUDEL, ſ. f. *terme de chymie*, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſervent à ſublimer les fleurs des minéraux. *Voyez* SUBLIMATION, *&c.*

Les *aludels* conſiſtent dans une ſuite de tuyaux de terre ou de faïence, ou plutôt ce ſont des pots ajuſtés les uns ſur les autres, qui vont en diminuant à meſure qu'il s'élevent; ces eſpeces de pots ſont ſans fond, ſi ce n'eſt le dernier qui ſert de chapiteau aveugle.

Le premier *aludel* s'ajuſte ſur un pot qui eſt placé dans le fourneau; & c'eſt dans ce pot d'en bas qu'on met la matiere qui doit être ſublimée. En un mot les *aludels* ſont ouverts par les deux bouts, à l'exception du premier & du dernier: le premier eſt fermé par ſon fond, & le dernier eſt fermé par ſon ſommet.

On emploie plus ou moins d'*aludels* ſelon que les fleurs qu'on y veut ſublimer doivent monter plus ou moins haut.

Voyez Pl. IV, Chym. fig. 8, *aludel* ou pot ovale ouvert par les deux bouts. *Fig.* 9, *aludels* montés ſur un fourneau *a a*; *b*, porte du cendrier; *c*, porte du foyer; *d d*, regiſtres du fourneau; *e* pot qui eſt au milieu des charbons ardens, & qui contient la matiere miſe en ſublimation; *f*, premier *aludel* percé d'une porte *g g*, par laquelle on jette de la matiere; *b*, 3e *aludel*; *i*, 4e *aludel*; *k*, 5e *aludel* fait en chapiteau aveugle & tubulé; *l*, bouchon qui ferme le tube. (*M*)

ALVEATILUM, *en anat.*, eſt la même choſe que la *conque*. *V.* CONQUE. (*L*)

* ALVE DE TORMES, ville d'Eſpagne au royaume de Leon, dans le territoire de Salamanque, ſur la rive ſeptentrionale de la riviere de Tormes. *Long.* 12; *lat.* 41.

ALVÉOLAIRE, adj. f. *en anatomie*, apophyſe ou arcade de l'os maxillaire, dans l'épaiſſeur de laquelle les alvéoles ſont creuſées. *Voyez* MAXILLAIRE.

ALVÉOLAIRES, *v.* ALVÉOLE. (*L*)

ALVÉOLES, ſ. f. pl. *en anatomie*, ſe dit des cavités dans leſquelles les dents ſont placées. *Voyez* DENT. Ce mot vient du latin *alveoli*.

Les *alvéoles* dans le fœtus ne ſont pas toutes formées, & il n'y a dans chaque mâchoire que dix ou douze dents; elles ont peu de profondeur, les cloiſons qui les ſéparent ſont très-minces; on les diſtingue par dehors par autant de boſſes; leur entrée eſt fermée par la gencive, de maniere qu'elles demeurent dans cet état juſqu'à l'âge de ſix ou ſept mois, ce qui étoit néceſſaire pour que l'enfant ne bleſſât point le tetton de la nourrice; les germes des dents ſont enfermés dans ces *alvéoles*. *Voyez* GERME.

Les *alvéoles* dans la mâchoire d'un adulte ſont plus profondes, plus dures, & plus épaiſſes; elles ſont garnies d'une matiere ſpongieuſe & d'un diploé qui ſépare les racines des molaires, & elles ſont en plus grand nombre; elles peuvent ſe rélargir & ſe retrécir, ſuivant que les cauſes de compreſſion agiront du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre: c'eſt ce qui fait que les *alvéoles* ſe dilatent quelquefois ſi fort, que les dents ne ſont plus affermies dans ces cavités, & qu'elles diſparoiſſent dans les jeunes comme dans les vieux ſujets.

Les *alvéoles* ſont tapiſſées d'une membrane très-ſenſible qui paroit être nerveuſe, & qui enveloppe les racines de chaque dent: c'eſt de cette membrane & du nerf de la dent que vient la douleur appellée *odontalgie*, ou *mal de dent*. *V.* ODONTALGIE *&* MAL DE DENT. (*L*)

ALVÉOLE, ſ. m. *alveolus*. On a donné ce nom aux petites cellules dont ſont compoſés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. *Voyez* ABEILLE. Elles conſtruiſent ces *alvéoles* avec la cire qu'elles ont avalée. On a vu *au mot* ABEILLE, que les ouvrieres, après avoir avalé la cire brute, la changeoient dans leur eſtomac en vraie cire. *Voyez* CIRE. L'abeille rend par la bouche la cire dont elle forme l'*alvéole*: cette cire n'eſt alors

Digitized by Google

qu'une liqueur mouſſeuſe, & quelquefois une eſpece de bouillie qu'elle poſe avec ſa langue, & qu'elle façonne avec ſes deux dentsion voit la langue agir continuellement & changer de figure dans les différentes poſitions où elle ſe trouve; la pâte de cire ſe ſeche bientôt & devient de la vraie cire parfaitement blanche, car tous les *alvéoles* nouvellement faits ſont blancs; s'ils jauniſſent, même s'ils deviennent bruns & noirs, c'eſt parce qu'ils ſont expoſés à des vapeurs qui changent leur couleur naturelle. On ne peut pas douter que la cire ne ſorte de la bouche de l'abeille; car on la voit allonger un *alvéole* ſans prendre de la cire nulle part, & ſans en avoir aucune pelote à ſes jambes; elle n'emploie pas d'autre matiere que celle qui ſort de ſa bouche; il faut même qu'elle ſoit liquide pour être façonnée, ou au moins elle ne doit pas être abſolument ſeche. On croit que les racleures d'un *alvéole* nouvellement fait, c'eſt-à-dire, les petites parties que les ouvieres enlevent en le réparant, peuvent ſervir à en conſtruire d'autres: mais il eſt certain qu'elles n'emploient jamais de la cire ſeche; on leur en a préſenté ſans qu'elles en aient pris la moindre particule; elles ſe contentent de la hâcher pour en tirer tout le miel qui peut y être mêlé. Les *alvéoles* ſont des tuyaux à ſix pans, poſés ſur une baſe pyramidale. Le fond de ces tuyaux eſt un angle ſolide, formé par la réunion de trois lames de cire de figure quadrilatérale; chacune de ces lames a la figure d'un rhombe, dont les deux grands angles ont chacun à-peu-près 110 degrés, & dont les deux petits angles ont par conſéquent chacun environ 70 degrés. Cette figure n'eſt pas exactement la même dans tous les *alvéoles*; il y en a où les lames du fond paroiſſent quarrées: on trouve même des cellules dont le fond eſt compoſé de quatre pieces; quelquefois il n'y a que deux de ces pieces qui ſoient de figure quadrilatérale, les autres ont plus ou moins de cotés. Enfin ces pieces varient de figure & de grandeur: mais pour l'ordinaire ce ſont des loſanges ou des rhombes plus ou moins allongés, & il n'y en a que trois; elles ſont réunies par un de leurs angles obtus, & ſe touchent par les cotés qui forment cet angle. Voilà une cavité pyramidale dont le ſommet eſt au centre; la circonférence a trois angles ſaillans ou pleins, & trois angles rentrans ou vuides. Chaque angle ſaillant eſt l'angle obtus d'un loſange dont l'angle oppoſé eſt au ſommet de la pyramide; chaque angle rentrant eſt formé par les cotés des loſanges qui ne ſe touchent pas, & qui ſont par conſéquent au nombre de ſix dans la circonférence du fond de l'*alvéole*. Ce fond eſt adapté à l'extrémité d'un tuyau exagone dont les pans ſont égaux. Cette extrémité eſt terminée, comme les bords du fond, par trois angles ſaillans ou pleins, & par trois angles rentrans ou vuides placés alternativement. Les arêtes qui ſont formées par la réunion des pans du tuyau exagone, aboutiſſent aux ſommets des angles qui ſont à ſon extrémité, alternativement à un angle ſaillant & à un angle rentrant. L'extrémité du tuyau étant ainſi terminée, le couvercle le ferme exactement; ſes angles ſaillans ſont reçus dans les angles rentrans de l'extrémité du tuyau dont il reçoit les angles ſaillans dans ſes angles rentrans. Il y a toujours quelqu'irrégularité dans la figure des *alvéoles*. Les arêtes du tuyau exagone, qui devroient aboutir aux ſommets des angles rentrans du fond, ſe trouvent un peu à coté. Ce défaut, ſi c'en eſt un, ſe trouve au moins dans deux angles, & ſouvent dans tous les trois, ſoit parce que les loſanges du fond ne ſont pas réguliers, ſoit parce que les pans de l'exagone ne ſont pas égaux; il y en a au moins deux qui ont plus de largeur que les quatre autres, & qui ſont oppoſés l'un à l'autre; quelquefois on en trouve trois plus larges que les autres. Cette irrégularité eſt moins ſenſible à l'entrée de l'*alvéole*, que près du fond. Les tuyaux des *alvéoles* ſont poſés les uns ſur les autres, & pour ainſi dire, empilés, de façon que leurs ouvertures ſe trouvent du même coté, & ſans qu'aucun déborde de la ſurface du gâteau de cire qu'elles compoſent. *Voyez* GATEAU DE CIRE. L'autre face du gâteau eſt compoſée d'une pile de tuyaux diſpoſés comme ceux de la premiere face; de ſorte que les *alvéoles* de l'une des faces du gâteau & ceux de l'autre face ſe touchent par leur extrémité fermée. Tous les *alvéoles* d'un gâteau étant ainſi rangés, ſe touchent exactement ſans laiſſer aucun vuide entr'eux. On conçoit aiſément qu'un tuyau exagone, tel qu'eſt un

Digitized by Google

alvéole, posé au milieu de six autres tuyaux exagones, touche par chacune de ses faces à une face de chacun des autres *alvéoles*; de sorte que chaque pan pourroit être commun à deux *alvéoles*; ce qui est bien éloigné de laisser du vuide entr'eux. Supposons que les deux piles de tuyau qui composent le gâteau, & qui se touchent par leurs extremités fermées, c'est-à-dire par le fond, soient séparées l'une de l'autre, on verra à découvert la face de chaque pile sur laquelle paroîtront les parois extérieures des fonds des *alvéoles*. Ce fond qui est concave en-dedans, comme nous l'avons déja dit, est convexe en-dehors, & forme une pyramide qui se trouve creuse, lorsqu'on regarde dans l'intérieur de l'*alvéole*, & saillante à l'extérieur. Si on se rappelle la figure des parois intérieures du fond qui est compolé de trois losanges, *&c.* on aura la figure des parois extérieures; ce sont les mêmes losanges réunis par un de leurs angles obtus. Ils se touchent par les cotés qui forment cet angle. La circonférence est composée de trois angles saillans & de trois angles rentrans, & par conséquent de six cotés. Toute la différence qui se trouve à l'extérieur, c'est que le centre est saillant. Les tuyaux exagones des *alvéoles* étant disposés comme nous avons dit, considérons un *alvéole*, & les six autres *alvéoles* dont il est environné. Les fonds pyramidaux de ces six *alvéoles*, forment, en se joignant avec le fond de l'*alvéole* qui est au centre, trois pyramides creuses & renversées, semblables à celles qui sont formées par les parois intérieures des fonds; aussi ces pyramides renversées servent-elles de fond aux *alvéoles* qui rempliſſent l'autre face du gâteau que nous avons supposé être partagé en deux parties.

M. Kœnig a démontré que la capacité d'une cellule à six pans & à fond pyramidal quelconque fait de trois rhombes semblables & égaux, étoit toujours égale à la capacité d'une cellule à fond plat dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapeze de la cellule pyramidale; & cela quels que soient les angles des rhombes. Il a aussi démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matiere avoit son fond composé de trois rhombes, dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Cette solution est bien d'accord avec les mésures précises de M. Maraldi, qui sont de 109 degrés 28 minutes pour les grands angles, & de 70 degrés 32 minutes pour les petits. Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être, que les abeilles construisent leurs *alvéoles* de la façon la plus avantageuse pour épargner la cire: cette sorte de construction est aussi la plus solide; chaque fond d'*alvéole* est retenu par les pans des *alvéoles* qui se trouvent derriere: cet appui paroit nécessaire, car les fonds & les pans de l'*alvéole* sont plus minces que le papier le plus fin. Le bord de l'*alvéole* est trois ou quatre fois plus épais que le reste; c'est une espece de bourlet qui le rend assez fort pour résister aux mouvemens des abeilles qui entrent dans l'*alvéole* & qui en sortent. Ce bord est plus épais dans les angles de l'exagone, que sur les pans; il est pour ainsi dire presqu'impossible de voir dans les ruches, & même dans les ruches vitrées qui sont faites exprès pour l'observation, quelles sont les parties de l'*alvéole* que les abeilles forment les premieres. Il y a un moyen plus simple; il faut prendre des gâteaux, sur-tout ceux qui sont nouvellement faits, & examiner les cellules qui se trouvent sur leurs bords, elles ne sont que commencées: il y en a dont la construction est plus ou moins avancée; on a reconnu que les abeilles commençoient l'*alvéole* par le fond, qu'elles formoient d'abord un des rhombes; elles élevent sur les deux cotés de ce rhombe, qui doivent se trouver à la circonférence du fond, la naissance de deux pans de l'exagone; ensuite elles font un second rhombe du fond avec les commencemens de deux autres pans de l'exagone, & enfin le troisieme rhombe complete le fond, & deux pans qu'elles ajoutent ferment l'exagone. Le fond étant fait, & le tuyau exagone commencé, elles l'allongent & le finissent en appliquant le bourlet sur les bords de l'ouverture. Elles construisent en même tems plusieurs fonds les uns à coté des autres; & pendant que les unes font des cellules sur l'un des cotés de ces fonds, les autres construisent de l'autre, de sorte qu'elles font les deux faces d'un gâteau en même tems. Il leur en faut beaucoup pour dresser les pa-

Digitized by Google

rois des cellules, pour les amincir, pour les polir : chaque cellule ne peut contenir qu'une ouvriere ; on la voit y entrer la tête la premiere ; elle ratisse les parois avec ses dents ; elle fait une petite pelote grosse comme la tête d'une épingle avec les particules de cire qu'elle a détachées, & à l'instant elle emporte la pelote : une autre fait la même manœuvre, & ainsi de suite jusqu'à ce que l'*alvéole* soit fini.

Les *alvéoles* servent de dépôt pour conserver le miel, les œufs, & les vers des abeilles : comme ces œufs & ces vers sont de différente grosseur (*V.* ABEILLE), les abeilles font des *alvéoles* de différente grandeur pour les loger. Les plus petits sont pour les vers qui doivent se changer en abeilles ouvrieres ; le diametre de ces cellules est d'environ deux lignes $\frac{7}{8}$, & la profondeur est de cinq lignes $\frac{1}{3}$, & le gâteau composé de deux rangs de ces cellules a environ dix lignes d'épaisseur ; les cellules où doivent naître les faux-bourdons sont profondes de huit lignes, souvent plus, & quelquefois moins ; elles ont trois lignes $\frac{1}{16}$, ou à-peu-près trois lignes & un tiers de ligne de diametre pris dans un sens : mais le diametre qu'on prend en sens contraire est plus petit d'une neuvieme partie ; cette différence vient de ce que l'exagone de ces *alvéoles* a deux faces opposées plus petites que les quatres autres ; il y a aussi quelque différence, mais bien moins sensible entre les diametres des petites cellules. Les deux sortes d'*alvéoles* dont on vient de donner les dimensions, ne servent pas seulement à loger les œufs & ensuite les vers ; souvent les abeilles les remplissent de miel lorsqu'elles les trouvent vuides. Il y a aussi des cellules dans lesquelles elle ne mettent jamais que du miel, celles-ci sont plus profondes que les autres : on en a vu qui n'avoient pas plus de diametre que les plus petites, & dont la profondeur étoit au moins de 10 lignes. Lorsque la récolte du miel est abondante, elles allongent d'anciens *alvéoles* pour le renfermer, ou elles en font de nouveaux qui sont plus profonds que les autres. Lorsque les parois de la ruche ou quelque autre circonstance gênent les abeilles dans la construction de leurs *alvéoles*, elles les inclinent, elles les courbent, & les disposent d'une maniere irréguliere.

Les *alvéoles* destinés à servir de logement aux vers qui doivent se métamorphoser en abeilles meres, sont absolumens différens des autres *alvéoles* : on n'y voit aucune apparence de la figure exagone ; ils sont arrondis & oblongs ; l'un des bouts est plus gros que l'autre ; leur surface extérieure est parsemée de petites cavités. Ces cellules paroissent être grossiérement construites ; leurs parois sont fort épaisses ; une seule de ces cellules peut peser autant que 150 cellules ordinaires : le lieu qu'elles occupent semble être pris au hasard : les unes sont posées au milieu d'un gâteau sur plusieurs cellules exagones ; d'autres sont suspendues aux bords des gâteaux. Le gros bout est toujours en haut ; ce bout, par lequel les ouvrieres commencent la construction de l'*alvéole*, est quelquefois suspendu par un pédicule : mais à mesure que l'*alvéole* s'allonge, il s'étrécit ; enfin il est terminé par le petit bout qui reste ouvert. La cellule entiere a 15 ou 16 lignes de profondeur ; lorsque ces *alvéoles* ne sont qu'à demi faits, leur surface est lisse ; dans la suite les ouvrieres y appliquent de petits cordons de cire qui y forment des cavités. On croit que ces cavités sont les premiers vestiges des cellules ordinaires qui seront construites dans la suite sur ces grands *alvéoles*. Lorsque les abeilles femelles sont sorties de ceux qui pendent aux bords des gâteaux, les ouvrieres raccourcissent ces *alvéoles*, & les enveloppent en allongeant les gâteaux ; ils sont alors recouverts par des cellules ordinaires qui sont plus élevées dans cet endroit du gâteau, où il est plus épais qu'ailleurs. Il y a des ruches où il ne se trouve que deux ou trois grands *alvéoles* ; on en a vu jusqu'à quarante dans d'autres : c'est au printemps qu'il faut chercher ces *alvéoles* ; car dans une autre saison ils pourroient tous être recouverts par d'autres cellules. *Mem. de l'acad. royale des sciences*, 1712, *& Mém. pour servir à l'histoire des insectes*, *par* M. de Réaumur. (*I*)

ALVIDONA *ou* AVIDONA, *Géogr.*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure ; elle est sur une petite riviere qui se jette dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40. 40 ; *lat.* 40. 15. (*C. A.*)

ALVIDE, *Hist. Myth.*, c'est le nom d'une femme célebre, dans les annales

Digitized by Google

du Nord, par sa vertu & sa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxieme siecle. Ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs. Mais son pere qui ne vouloit pour gendre qu'une homme d'une rare valeur, résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse, & d'autant plus respectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde*. Alfon, fils de Sigard, roi de Danemark, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure, & fut assez heureux pour étendre à ses piés les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de son courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrete joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mere le secret de son cœur. Cette femme févere n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable. Elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvilde*, désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mere, résolut de lui prouver que, quelque grande que fût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reste de la vie un moment de foiblesse.

En effet elle renonce pour jamais au mariage, à son amant, & tandis que tout s'apprete pour son hymen dans le palais de son pere, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment, & sous l'habit guerrier va chercher des aventures. Le hazard voulut que nos amazones rencontrassent sur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, & déploroient encore sa perte. *Alvide* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvide*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maitresse. On sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à s'emparer d'une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légeres expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-temps l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celle de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce, & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossieres, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes, qui furent la source de tant de grandes actions, que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mê-

Digitized by Google

lée, Alfon joint l'admiral ennemi; les deux vaiſſeaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemark s'étoit élancé ſur l'autre bord. Il abat, il renverſe tout ce qu'il trouve ſur ſon paſſage. Un ſeul guerrier lui réſiſte, & lui fait douter un moment de la victoire. Alfon indigné raſſemble ſes forces, & du coup fait voler en éclats le caſque de ſon adverſaire. Qu'elle fut ſa ſurpriſe lorſqu'il reconnut ſa maîtreſſe! Il tombe à ſes genoux, & la conjure de ne plus s'oppoſer à ſon bonheur. La belle *Alzoide* ſe rendit à ſes prieres, & deux fois vaincue par l'amour & la fortune des armes, elle conſentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant quelque romaneſque qu'elle paroiſſe, elle eſt peut-être auſſi-bien fondée que celle des Clélies & des autres héroïnes à qui Rome ſe vante d'avoir donné le jour: au moins n'eſt-il pas impoſſible que chez un peuple guerrier, une femme ait eu auſſi l'ambition de s'illuſtrer par la gloire des armes. Rien de ce qui eſt beau & de ce qui eſt grand n'eſt difficile pour un ſexe en qui l'amour propre eſt encore plus puiſſant, que la conſtitution de ſes organes n'eſt foible & délicate. Les femmes, en laiſſant aux hommes le droit tyrannique de diſtribuer à leur gré les éloges, ſe ſont réſervé celui de les mériter. (*M. de Sacy.*)

ALVIN, ſ. m. On appelle *alvin*, tout le menu poiſſon qui ſert à peupler les étangs & autres pieces d'eau: ainſi *alviner* un étang, c'eſt l'empoiſſonner en y jetant de l'*alvin*; & l'*alvinage* eſt le poiſſon que les marchands rebutent, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau. En pluſieurs endroits on appelle alvin, *du norrain*; en d'autres on dit *de fretin*, *du menu fretin*, *de la menuiſaille*, & généralement *du peuple*. On ſe ſert encore du mot *feuille*, quoiqu'à parler juſte, il y ait de la différence entre la *feuille* & l'*alvin*. *Voyez* FEUILLE.

ALUINE *ou* ALUYNE, *Bot.*, nom que l'on a donné à l'abſynthe. *Voy.* ABSYNTHE.

* ALVINIERES, ſ. f. *carpieres*, *fortieres*; ce ſont de petits étangs où l'on tient le poiſſon, mais principalement les carpes mâles & femelles deſtinées à peupler.

* ALUN, ſ. m. *alumen*, ſel foſſile & minéral d'un goût acide, qui laiſſe dans la bouche une ſaveur douce, accompagnée d'un aſtriction conſidérable. Ce mot vient du grec ἅλς, ſel, ou peut-être du latin *lumen*, parce qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On diſtingue deux ſortes d'*alun*, le *naturel* ou *natif*, & le *factice*, quoique celui-ci ſoit auſſi naturel que l'autre.

On a voulu faire entendre par cette épithete, qu'il faut faire pluſieurs opérations pour le tirer de la mine, & que ce n'eſt qu'après avoir été travaillé que nous l'obtenons en cryſtaux ou en maſſes ſalines. A peine connoiſſons-nous aujourd'hui l'*alun naturel*. Les anciens au contraire en faiſoient un très-grand uſage: ils en diſtinguerent de deux ſortes, le *liquide* & le *ſec*. L'*alun naturel liquide* n'étoit pas abſolument en liqueur. Il paroît par les deſcriptions, que cet *alun* étoit ſeulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air. Ainſi on ne le diſoit *liquide*, que pour le diſtinguer de l'*alun ſec*. L'*alun liquide* étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit liſſe & uni, quelquefois tranſparent, mais ordinairement nuageux. La ſurface de l'autre *alun* liquide étoit inégale, & il ſe trouvoit mêlé avec des matieres étrangeres, ſuivant la deſcription des mêmes auteurs.

Les anciens diſtinguoient auſſi deux ſortes d'*alun naturel ſec*; ils les reconnoiſſoient aux différences de la figure & de la texture; ou il étoit fendu, & comme la fleur de celui qui eſt en maſſe, il étoit formé en mottes ou en lattes; ou il ſe fendoit & ſe partageoit en cheveux blancs; ou il étoit rond, & ſe diſtribuoit encore en trois eſpeces, en *alun* moins ferré & comme formé de bulles, en *alun* percé de trous fiſtuleux, & preſque ſemblable à l'éponge, en *alun* preſque rond & comme l'aſtragale: ou il reſſembloit à de la brique, ou il étoit compoſé de croûtes. Et tous ces *aluns* avoient leurs noms.

M. de Tournefort trouva dans l'iſle de Milo de l'*alun* naturel liquide. Voici en peu de mots ce qu'il rapporte ſur les mines de ce ſel. *Relation d'un voyage du Levant*, *tome I*, *p.* 163. " Les principales mines ſont à une demie lieue de la ville de Milo, du coté de Saint-Venerande:

Digitized by Google

on n'y travaille plus aujourd'hui. Les habitans du pays ont renoncé à ce commerce, dans la crainte que les Turcs ne les inquiétaſſent par de nouveaux impôts. On entre d'abord dans une caverne, d'où l'on paſſe dans d'autres cavités qui ont été creuſées autrefois à meſure que l'on en tiroit l'*alun*. Ces cavités ſont en forme de voûtes, hautes ſeulement de quatre ou cinq piés, ſur neuf ou dix de largeur. L'*alun* eſt incruſté preſque partout ſur les parois de ces ſouterrains. Il ſe détache en pierres plates de l'épaiſſeur de huit ou neuf lignes, & même d'un pouce. A meſure qu'on tire ces pierres, il s'en trouve de nouvelles par-deſſous. La ſolution de cet *alun* naturel eſt aigrelette & ſtyptique : elle fermente avec l'huile de tartre, & elle la congule. Ce mélange ne donne aucune odeur urineuſe. On trouve auſſi dans ces cavernes de l'*alun* de plume ; il vient par gros paquets, compoſés de filets déliés comme la ſoie la plus fines, argentés, luiſans, longs d'un pouce & demi ou deux. Ce faiſceaux de fibres s'éppappent à travers des pierres qui ſont très-légeres & friables. Cet *alun* a le même goût que l'*alun* en pierre dont on vient de parler, & il produit le même effet quand on le mêle avec de l'huile de tartre. „

Le nom d'*alun de plume* vient de ce que ces filets déliés ſont quelquefois diſpoſés de façon qu'ils reſſemblent aux barbes d'une plume. On confond ſouvent cette ſorte d'*alun* avec l'*amiante* ou *pierre incombuſtible*, parce que cette pierre eſt compoſée de petits filets déliés comme ceux de *l'alun*. M. de Tournefort rapporte que dans tous les endroits où il avoit demandé de l'*alun* de plume en France, en Italie, en Hollande, en Angleterre, *&c.* on lui avoit toujours preſenté une mauvaiſe eſpece d'amiante, qui vient des environs de Caryſto dans l'iſle de Négrepont.

On fait encore à préſent la même équivoque, parce que l'*alun* de plume eſt ſi rare, que l'on n'en trouve preſque plus que dans les cabinets des curieux. Il eſt cependant fort aiſé de le diſtinguer de l'amiante : cette pierre eſt inſipide. L'*alun* de plume au contraire a le même goût que l'*alun* ordinaire. " On rencontre, continue M. de Tournefort, à quatre milles de la ville de Milo vers le ſud, ſur le bord de la mer, dans un lieu fort eſcarpé, une grotte d'environ quinze pas de profondeur, dans laquelle les eaux de la mer pénetrent quand elles ſont agitées. Cette grotte, après quinze ou vingt piés de hauteur, a les parois revétues d'*alun* ſublimé, auſſi blanc que la neige dans quelques endroits, & rouſſatre ou doré dans d'autres. Parmi ces concrétions, on diſtingue deux ſortes de fleurs très-blanches & déliées comme des brins de ſoie ; les unes ſont alumineuſes, & d'un goût aigrelet, les autres ſont pierreuſes & inſipides. Les filets alumineux n'ont que trois ou quatre lignes de longueur, & ils ſont attachés à des concrétions d'*alun* : ainſi ils ne different pas de l'*alun* de plume. Les filets pierreux ſont plus longs, un peu plus flexibles, & ils ſortent des rochers, „ M. de Tournefort croit qu'il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la pierre que Dioſcoride a comparée à l'*alun* de plume, quoiqu'elle ſoit ſans goût & ſans aſtriction, comme le dit ce dernier auteur, qui la diſtingue de l'amiante.

Les incruſtations de la grotte dont on vient de parler, ne brûlent point dans le feu : il reſte une eſpece de rouille après qu'elles ſont conſumées. On trouve de ſemblables concrétions ſur tous les rochers qui ſont autour de cette grotte : mais il y en a qui ſont de ſel marin ſublimé, auſſi doux au toucher que la fleur de la farine. On voit des trous dans leſquels l'*alun* paroît pur & comme friable ; ſi on le touche, on le trouve d'un chaleur exceſſive. Ces concrétions fermentent à froid avec l'huile de tartre.

A quelques pas de diſtance de cette grotte, M. de Tournefort en trouva une autre dont le fond étoit rempli de ſoufre enflammé qui empêchoit d'y entrer. La terre des environs fumoit continuellement, & jettoit ſouvent des flammes. On voyoit dans quelques endroits du ſoufre pur & comme ſublimé qui s'enflammoit à tout inſtant ; dans d'autres endroits, il diſtilloit goutte à goutte une ſolution d'*alun* d'une ſtypticité preſque corroſive. Si on la méloit avec l'huile de tartre, elle fermentoit vivement.

On ſeroit porté à croire que cette liqueur ſeroit l'*alun* liquide dont Pline a parlé, & qu'il dit être dans l'iſle de Melos. Mais on peut voir dans Dioſcoride que cette eſpece d'*alun* n'étoit pas liqui-

Digitized by Google

de ; & que, comme nous l'avons déja dit, les deſcriptions que les anciens nous ont laiſſées de l'*alun* liquide : prouvent qu'il n'étoit point en liqueur.

On ſuit différens procédés pour faire l'*alun factice* ; & ſuivant les différentes matieres dont on ſe ſert, on a ou l'*alun rouge*, ou le *romain*, ou le *citronné*, auxquels il faut ajouter l'*alun de plume*, dont nous avons déja fait mention, l'*alun ſucré*, & *l'alun brûlé*.

Les mines d'*alun* les plus ordinaires ſont 1°. les rocs un peu réſineux : 2°. le charbon de terre : 3°. toutes les terres combuſtible, brunes & feuilletées comme l'ardoiſe. La mine de charbon de terre de Laval au Maine, a donné de l'*alun* en aſſez grande quantité, dans les eſſais qu'en a fait M. Hellot de l'académie royale des ſciences de Paris, & de la ſoc. royale de Londres : 4°. pluſieurs autres terres tirant ſur le gris brun. Il y en a une veine courante ſur terre dans la viguerie de Prades en Rouſſillon, qui a depuis une toiſe juſqu'à quatre de largeur dans une longueur de près de 4 lieues, & qui eſt abondante. En général, lorſque le minéral qui contient l'*alun* a été mis en tas, & long-temps expoſé à l'air, on veut fleurir l'*alun* à la ſurface du tas. Pour eſſayer ces matieres on en fait une leſſive, comme on fait celle des pyrites calcinées par le vitriol. Cependant on ne calcine pas les mines d'*alun* qui ne ſont pas ſulphureuſes. On réduit la leſſive par ébullition dans la petite chaudiere de plomb, & on peſe l'*alun* qui s'y trouve, après l'avoir fait ſécher. Voyez *de la fonte des mines, des fonderies*, &c. *traduit de l'allemand de* Shlutter, *publié par* M. Hellot, *t. I, p.* 260.

L'Angleterre, l'Italie, la Flandre, & la France, ſont les principaux endroits où l'on fait l'*alun*. Les mines où ſe trouve l'*alun* de Rome ſont aux environs de Civita-Vecchia ; on les appelle l'*aluminiere della Tolfa*. On y trouve une ſorte de pierre fort dure qui contient l'*alun*. Pour en ſéparer ce ſel, on commence par tirer la pierre de la mine, de même que nous tirons ici la pierre à bâtir ou le marbre de nos carrieres. Après avoir briſé ces pierres, on les jette dans un fourneau ſemblable à nos fourneaux à chaux, & on les y fait calciner pendant douze à quatorze heures au plus. On retire du fourneau les pierres calcinées, & on en fait pluſieurs tas dans une grande place. Les monceaux ne ſont point élevés : on les ſépare les uns des autres par un foſſé rempli d'eau. Cette eau ſert à arroſer les monceaux trois ou quatre fois par jour pendant l'eſpace de quarante jours, juſqu'à ce que la pierre calcinée ſemble fermenter & ſe couvre d'une efflorescence de couleur rouge. Alors on met cette chaux dans des chaudieres pleines d'eau que l'on fait bouillir pendant quelque temps pour faire fondre le ſel. Enſuite on tranſvaſe l'eau impregnée de ſel, & on la fait bouillir pour la réduire juſqu'à un certain degré d'épaiſſiſſement, & ſur le champ on la fait couler toute chaude dans des vaiſſeaux de bois de chêne. L'*alun* ſe cryſtallife en huit jours dans ces vaiſſeaux ; il ſe forme contre leurs parois une croûte de quatre à cinq doigts d'épaiſſeur, compoſée de cryſtaux tranſparens, & d'un rouge pâle : c'eſt ce qu'on appelle *alun de roche*, ou parce qu'il eſt tiré d'une eſpece de roche, ou parce qu'il eſt preſqu'auſſi dur que la roche.

Il y a en Italie une autre mine d'*alun* à une demie lieue de Pouzzol du coté de Naples. C'eſt une montagne appellée *le mont d'alun*, ou *les ſoufrieres*, ou *la ſolfatre* ; en latin *ſulphureus mons, forum Vulcani, campi phlegræi*, la demeure de Vulcain, les campagnes ardentes, parce qu'on voit dans cet endroit de la fumée pendant le jour & des flammes pendant la nuit. Ces exhalaiſons ſortent d'une foſſe longue de quinze cents piés & large de mille. On en tire beaucoup de ſoufre & d'*alun*. L'*alun* paroît ſur la terre en efflorescence. On ramaſſe tous les jours cette fleur avec des balais, & on la jette dans des foſſés remplis d'eau, juſqu'à ce que l'eau ſoit ſuffiſamment chargée de ce ſel. Alors on la filtre, & enſuite on la verſe dans des baſſins de plomb qui ſont enfoncés dans la terre. Après que la chaleur ſouterraine qui eſt conſidérable dans ce lieu, a fait évaporer une partie de l'eau, on filtre de nouveau le réſidu, & on le verſe dans des vaiſſeaux de bois. La liqueur s'y refroidit, & l'*alun* s'y cryſtallife. Les cryſtaux de ce ſel ſont blancs & tranſparens.

On trouve auſſi dans le Solfatre des pierres dures qui contiennent de l'*alun*. On les travaille de la même façon que celles de l'aluminiere della Tolfa.

Digitized by Google

Les mines d'*alun* d'Angleterre, qui se trouvent dans les provinces d'Yorck & de Lancastre, sont en pierres bleuâtres assez semblables à l'ardoise. Ces pierres contiennent beaucoup de soufre: c'est une espece de pyrite qui s'enflamme au feu, & qui fleurit à l'air; on pourroit tirer du vitriol de son efflorescence. On fait des monceaux de cette pierre, & on y met le feu pour faire évaporer le soufre qu'elle contient. Le feu s'éteint de lui-même après cette évaporation. Alors on met en digestion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée: ensuite on verse dans des chaudieres de plomb l'eau chargée d'*alun*. On fait bouillir cette eau avec une lessive d'algue marine, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un certain degré d'épaississement. Alors on y verse une assez grande quantité d'urine pour précipiter au fond du vaisseau le soufre, le vitriol, & les autres matieres étrangeres. Ensuite on transvase la liqueur dans des baquets de sapin. Peu-à-peu l'*alun* se cristallise & s'attache aux parois des vaisseaux. On l'en retire en cristaux blancs & transparens, que l'on fait fondre sur le feu dans des chaudieres de fer. Lorsque l'*alun* est en fusion, on le verse dans des tonneaux, il s'y refroidit, & on a des masses d'*alun* de la même forme que les tonneaux qui ont servi de moules. On a aussi appellé cet *alun*, *alun de roche*, peut-être parce qu'il est en grandes masses, ou parce qu'il est tiré d'une pierre comme l'*alun* de l'aluminiere de la Tolfa. Dans ces mines d'alun d'Angleterre, on voit couler sur les pierres alumineuses une eau claire d'un goût styptique. On tire de l'*alun* de cette eau en la faisant évaporer.

On trouve en Suede une sorte de pierre dont on peut tirer de l'*alun*, du vitriol & du soufre. C'est une belle pyrite fort pesante & fort dure, d'une couleur d'or, brillante, avec des taches de couleur d'argent. On fait chauffer cette pierre, & on l'arrose avec de l'eau froide pour la faire fendre & éclater. Ensuite on la casse aisément; on met les morceaux de cette pierre dans des vaisseaux convenables sur un fourneau de reverbere; le soufre que contient la pierre se fond, & coule dans des récipiens pleins d'eau. Lorsqu'il ne tombe plus rien, on retire la matiere qui reste dans les vaisseaux, & on l'expose à l'air pendant deux ans. Cette matiere s'échauffe beaucoup, jette de la fumée, & même une petite flamme que l'on apperçoit à peine pendant le jour; enfin elle se réduit en cendres bleuâtres, dont on peut tirer du vitriol par les lotions, les évaporations & les cristallisations. Lorsque le vitriol est cristallisé, il reste une eau crasse & épaisse, que l'on fait bouillir avec une huitieme partie d'urine & de lessive de cendres de bois; il se précipide au fond du vaisseau beaucoup de sédiment rouge & grossier. On filtre la liqueur, & on la fait évaporer jusqu'à un certain degré d'épaississement; ensuite il s'y forme des cristaux d'*alun* bien transparens, que l'on appelle *alun de Suede*.

A Cupsele en Thrace, on prépare *l'alun* en faisant calciner lentement les marcassites, & les laissant ensuite dissoudre à l'air par la rosée & la pluie; après quoi on fait bouillir dans l'eau, & on laisse cristalliser le sel. Bellon, M. Rays. *trav. tom. II. pag.* 301,

Nous n'avons point été à portée de mettre en planches tous ces travaux, & quand nous l'aurions pu, nous n'eussions pas été assez tentés de nous écarter de notre plan pour l'entreprendre.

On fait de l'*alun* en France, proche les montagnes des Pyrénées.

L'*alun* est composé d'un acide qui est de la nature de l'acide vitriolique, puisque quand il est joint avec l'alkali du tartre, il donne un tartre vitriolé, comme feroit l'acide tiré du vitriol même. Cet acide, pour former l'*alun*, est uni à une terre qui est une espece de craie, cette terre est particuliere, & semble tenir de la nature des matieres animales calcinées. L'*alun* donne par la décomposition quelque chose d'urineux, qui vient le plus souvent de l'urine dont on se sert pour le clarifier quand on le fabrique. D'ailleurs, l'*alun* pourroit donner un alkali volatil urineux, indépendamment de cette urine, parce qu'il contient un peu de bitume, qui combiné avec la terre de l'*alun*, peut donner un alkali volatil; ce qu'on doit inférer des expériences que M. Maloüin a rapportées à l'académie en 1746, en donnant l'analyse des eaux minerales de Plombieres. C'est de lui que nous tenons le reste de cet article.

L'*alun* est un remede qui étant mis en œuvre avec les précautions & la pruden-

Digitized by Google

ce nécessaires, appaise & guérit toutes les hémorrhagies en général, tant internes qu'externes. On peut donc s'en servir dans l'écoulement du sang, causé par l'ouverture de quelques vaisseaux dans les premieres voies, dans le saignement de nez, dans les crachemens & vomissemens de sang, dans le flux des urines ensanglantées, & des hémorrhoides, dans toutes les pertes de sang qui arrivent aux femmes, en quelque temps qu'elles leur servviennent, pendant leur grossesse, & après l'acconchement.

Enfin l'*alun* n'est pas moins efficace dans les hémorrhagies qui auroient été causées par un coup de feu, ou par quelque instrument tranchant, par quelque chute, ou quelque coup de tête violent, & dans celles même qui seroient la suite de quelques ulceres rongeans & invétérés.

La maniere dont agit l'*alun* est très-douce: on n'éprouve lorsqu'on en prend, d'autre changement dans le corps, que quelques maux de cœur légers, mais ils durent très-peu, & ne vont jamais jusqu'a faire vomir avec effort.

Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux d'arrêter le sang par l'usage des astringens; préjugé d'autant plus mal fondé à l'égard de l'*alun*, qu'il est détruit par l'expérience. Ce remede n'entraine jamais de suite fâcheuse, pourvu néanmoins que les vaisseaux aient été suffisamment désemplis, ou par les pertes, ou par les saignées; c'est au médecin à en décider. Le médecin ne l'emploiera jamais dans les hémorrhagies critiques, ni dans les fievres violentes: c'est pourquoi il est toujours nécessaire de consulter le médecin sur son usage.

Au reste, la maniere d'en user doit être variée, ainsi que le régime, selon les différens temperamens, & les différentes hémorrhagies.

La dose est depuis trois grains jusqu'à un demi-gros, incorporé avec un peu de miel rosat. M. Maloüin a trouvé que le cinnabre joint à l'*alun*, faisoit réussir mieux ce remede, sur-tout lorsqu'il s'agit de calmer les nausées, *&c.* Ce médecin fait entrer un grain de cinabre naturel dans chaque prise d'*alun*. *V. sa Chymie médicinale.* On donne l'*alun* dans les grandes hémorrhagies pressantes, de deux heures en deux heures, & nuit & jour. Lorsque les hémorrhagies seront moins vives, on le donnera de trois ou de quatre heures en quatre heures, & le jour seulement, si la chose n'est pas pressante.

Lorsque la perte de sang sera arrêtée, ce qui arrive ordinairement après la huitieme ou dixieme prise, on diminuera insensiblement pendant un mois l'usage de l'*alun*.

Les femmes ont quelquefois des pertes de sang extraordinaires, ou sont sujettes à en évacuer tous les mois en telle abondance, qu'elles s'en trouvent considérablement affoiblies.

Dans la vue de modérer ces pertes sans les arrêter, on leur fera prendre le matin à jeun un demi-gros d'*alun* sept ou huit jours de suite avant le temps de l'évacuation; elles continueront cette pratique pendant cinq ou six mois, sans quoi elles courent risque de devenir sujettes aux pertes blanches, qui peuvent devenir d'autant plus dangereuses, qu'elles sont quelquefois suivies de skirrhes ou d'ulceres.

Deux observations générales doivent être rapportées à toutes les especes de pertes de sang dont nous venons de parler; la premiere, c'est que lorsqu'il y a des insomnies, pendant la perte, on doit joindre à celui de l'*alun*, celui des narcotiques, ou du moins des calmans: la seconde, c'est que les grandes hémorrhagies sont presque toujours suivies de dégoûts, d'altération, de lassitudes, d'inquiétudes & de douleurs de tête violentes, & de battemens des grosses arteres; il faut aussi employer dans ces cas les calmans, & même les narcotiques, sur-tout lorsqu'il y a de l'insomnie. *V.* Helvetius, *Traité des maladies.*

On se sert extérieurement de l'*alun* dans les lotions astringentes, & il entre dans différens cosmétiques, & dans plusieurs compositions pour nettoyer les dents.

C'est un des principaux ingrédiens des teintures & des couleurs, qui pour être comme il le faut, ne peuvent s'en passer. Il sert à affermir la couleur sur l'étoffe, & il a en cette occasion le même usage que l'eau gommée & les huiles visqueuses; il dispose aussi les étoffes à prendre la couleur, & il lui donne plus de vivacité & de délicatesse, comme on voit clairement dans la cochenille & la graine d'écarlate.

Digitized by Google

Cet effet de l'*alun* semble être dû à sa qualité astringente, par le moyen de laquelle il bride les particules les plus fines des couleurs, les retient ensemble, & les empêche de s'évaporer. C'est par-là aussi qu'il empêche le papier, qui a été long-temps dans l'eau alumineuse, de boire lorqu'on écrit dessus. *V.* COULEUR, TEINTURE.

L'*alun* sucré ressemble beaucoup au sucre; c'est une composition d'*alun* ordinaire, d'eau rose, & de blancs d'œufs cuits ensemble en consistance de pâte, à laquelle on donne ensuite la forme que l'on veut; étant réfroidie, elle devient dure comme une pierre; on l'emploie en qualité de cosmétique.

L'*alun* brûlé, *alumen ustum*, est un *alun* calciné sur le feu, & qui par ce moyen devient plus blanc, plus léger, plus facile à pulvériser, & caustique.

L'*alun* de plume, *alumen plumosum*, est une sorte de pierre minérale, saline, de différentes couleurs, ordinairement d'un blanc verdâtre, ressemblant au talc de Venise, excepté qu'au lieu d'écailles, elle a des filets ou fibres qui ressemblent à celles d'une plume, d'où lui vient son nom.

L'*alun* clarifie les liqueurs; un peu d'*alun* jeté dans de l'eau divine, la clarifie de façon q'on n'est pas obligé de la filtrer. L'*alun* clarifie aussi l'encre; on emploie l'*alun* dans les fabriques de sucre, pour la propriété qu'il a de clarifier: ceux qui font profession de dessaler de la morue, se servent aussi d'*alun*.

Les anatomistes & les naturalistes mettent un peu d'*alun* dans l'eau-de-vie blanche, dans laquelle ils conservent des animaux, *&c.* pour conserver les couleurs.

Il y en a qui s'imaginent que l'*alun* a la secrete propriété d'appaiser les douleurs de rhumatisme, lorsqu'on le porte sur soi: quelques personnes sujettes aux rhumatismes croient s'en garantir en portant dans leur poche, ou dans leur gousset, un morceau d'*alun*.

Alun purifié: on purifie l'*alun* comme la plupart des autres sels, par la dissolution, la filtration, & la cristallisation. On prend de l'*alun* de Rome, on le fait fondre dans de l'eau bouillante, après l'avoir concassé; on filtre la dissolution; on en fait évaporer une partie, & on le porte dans un lieu frais, où l'*alun* se forme en cristaux, qu'on retire de l'eau, & qu'on fait sécher; c'est l'*alun purifié*.

Alun teint de Mynsicht. Il y a eu dans le siecle passé une préparation d'*alun* en grande réputation; Mynsicht, qui étoit un grand médecin d'Allemagne, en fut l'auteur. Pour purifier l'*alun*, il en faisoit fondre deux onces dans de l'eau de chardon-bénit; il y ajoutoit une once de sang-de-dragon en poudre tamisée; le tout ayant bouilli ensemble jusqu'à ce que l'*alun* fût dissous, il filtroit la dissolution, & la mettoit à cristalliser: il avoit par ce moyen un *alun* teint en rouge.

M. Helvetius qui a remis en France, comme il est encore en Allemagne, l'usage de l'*alun* pris en grande dose, faisoit par le feu ce que Mynsicht faisoit par l'eau; c'est à-dire, pour parler le langage de chymie, Mynsicht employoit, pour purifier l'*alun*, la voie humide, & M. Helvetius se servoit de la voie seche. M. Helvetius faisoit fondre l'*alun* dans une cuiller de fer sur le feu, avec le sang de dragon en poudre; il les mêloit bien ensemble, & après avoir retiré du feu la masse molle, il en formoit des pilules de la grosseur des pois ronds: il faut que plusieurs personnes se mettent à faire promptement ces pilules, parce que la masse se durcit en refroidissant.

* ALUNER, v. act. c'est une opération de teinturier: toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être *alunées*. Ainsi *aluner*, c'est ou faire tremper dans l'alun, ou mettre au bain d'alun. *V.* TEINTURE.

ALVOR, *Géogr.*, comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

* ALUS, désert d'Arabie, où les Israélites camperent le dixieme jour.

* *ALYPUM* ou *FRUTEX TERRIBILIS*, *Hist. nat.*, arbuste qui s'éleve à environ une coudée; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre à cinq pouces, & sa grosseur de près d'un pouce de diametre en son collet; elle est garnie ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur de rouge brun, déliées & cassantes; ses feuilles placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolees, quelquefois accompagnées à leurs aisselles

Digitized by Google

d'autres petites feuilles, ſont de différentes figures : les unes reſſemblent aux feuilles du myrthe; les autres s'élargiſſent vers le bout, ou ſont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, ſur trois ou quatre lignes de largeur, & ſont épaiſſes & d'un verd éclatant. Chaque branche porte une ſeule fleur, quelquefois deux, mais rarement : ces fleurs ſont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diametre ; elles ſont compoſées de demis fleurons, & de leur milieu s'élevent quelques étamines blanches, avec un petit ſommet noirâtre. Ces fleurons finiſſent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, ſur une ligne de large : chaque demi-fleuron porte ſon embryon, qui, quand la fleur eſt paſſée, devient une ſemence garnie d'une eſpece d'aigrette. Toute la fleur eſt ſoutenue par un calice compoſé de feuilles diſpoſées en écailles, chacune deſquelles n'a que deux ou trois lignes de long ſur une ligne de large.

On lit dans Cluſius, que les charlatans de l'Andalouſie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes ; d'autres gens de même caractere la ſubſtituent au ſéné : mais la violente action de ce remede, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait ſouvent repentir de ſon uſage, & le médecin & ceux à qui il eſt ordonné. *Mem. de l'acad. royale des ſcienc.* 1712.

Cette plante a beaucoup d'amertume ; ſon goût eſt auſſi déſagréable que celui du laurécole, & ſon amertume augmente beaucoup pendant ſix ans ; on la trouve en pluſieurs endroits du Languedoc : mais elle croît principalement en abondance ſur le mont de Cete, dans cette province, auprès de Frontignan ; c'eſt pour cette raiſon que les botaniſtes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti*. On trouve auſſi l'*alypum* dans pluſieurs endroits de Provence, ſur-tout dans ceux qui ſont voiſins de la mer & ſitués au midi.

Elle eſt un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le flegme & les humeurs aqueuſes, que le tithymale. Mais nous ne ſaurions trop répéter qu'on ne doit ſe ſervir d'un remede ſi violent qu'avec beaucoup de précaution. (N)

ALYSSOIDE, ſ. f. herbe dont la fleur eſt compoſée de quatre feuilles diſpoſées en croix ; il ſort du calice un piſtil qui devient dans la ſuite un fruit preſqu'elliptique, gonflé, & aſſez gros ; ce fruit eſt partagé en deux loges par une cloiſon parallele aux deux portions qu'elle diviſe, & il renferme des ſemences applaties, arrondies & entourées par un limbe. Tournefort, *Inſt. rei herb. Voyez* PLANTE.

ALYSSON, ſ. m. herbe dont les fleurs ſont compoſées de quatre feuilles diſpoſées en croix ; il ſort du calice un piſtil, qui devient dans la ſuite un fruit aſſez petit, relevé en boſſe, & partagé en deux loges par une cloiſon qui eſt parallele aux portions qu'elle diviſe : ce fruit renferme des ſemences arrondies. Tournefort. *Inſt. rei herb. V.* PLANTE. (I)

ALYTARCHIE, ſ. f. dignité de l'alytarque, qui duroit quatre ans. *Voyez ci-après* ALYTARQUE.

ALYTARQUE, ſ. m. *Hiſt. ancienne*, magiſtrat qui dans les jeux commandoit aux maſtigophores, ou porte-verges, & leur faiſoit exécuter les ordres de l'agonothete. (G)

ALZAN, ſ. m. *Manége*, poil de cheval tirant ſur le roux. Ce poil a pluſieurs nuances qu'on déſigne par pluſieurs épithetes ; ſavoir, *alzan clair*, *alzan poil de vache*, *alzan bai*, *alzan vif*, *alzan obſcur*, *alzan brûlé*. On dit proverbialement *alzan brûlé, plutôt mort que laſſé* ; ce qui veut dire que les chevaux de ce poil ſont ſi vigoureux, qu'ils ne ſe laſſent jamais. (V)

ALZNIA, *Géogr.*, province d'Aſie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre ; elle comprend neuf diſtricts aſſez conſidérables, qui s'étendent le long du fleuve juſqu'à Karamut ou Diarbekir. (C. A.)

ALZYRE *ou* ALEYRA, *Géogr.*, petite ville d'Eſpagne dans le royaume de Valence, au ſud & à ſix lieues de la ville de Valence ; elle eſt dans une ſituation agréable, entre deux bras de la riviere du Xucar, non loin de ſon embouchure dans la Méditerranée : il y a deux ponts ſur cette riviere, & un fauxbourg au-delà. Cette ville eſt aſſez jolie & fait un grand commerce en ſoie. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 39, 20. (C. A.)

A M

AM, *voyez* HAMEÇON.

AM, *Géogr.*, ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maiſons &

Digitized by Google

jusqu'à mille temples ou mosquées ; elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siege de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui : on croit que c'est *Ani*. (*C. A.*)

AMABILE, adj. pris adverbialement, *Musique*. Ce mot italien, à la tête d'une piece de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourrissant les sons avec douceur, d'une façon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (*F. D. C.*)

AMABYR *ou* AMVABYR, s. m. ancien mot anglois, qui signifie le *prix de la virginité*. C'étoit un droit qui se payoit au seigneur dans quelques provinces d'Angleterre, par celui qui épousoit la fille d'un de ses vassaux. *V.* MARQUETTE. (*H*)

* AMACACHES, s. m. pl. peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro.

* AMACORE *&* AMACURE, riviere de l'Amérique méridionale qui arrose la Caribane.

§ AMACUSA, *Géogr.*, isle du Japon, dépendante de Fingo, & la plus considérable de ce royaume ; elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpfer, *Amacusa* est au sud-ouest de l'isle de Kiuris ; elle a au nord la partie de cette isle nommée *Sen*, & la ville d'Arima ; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'isle d'Amaxa entre deux ; à l'occident Cataxima & Corique ; au sud Kamiaoſiki. Cette isle forme comme trois peninsules. Sa longitude est sous le 159e degré, entre les 31^{d} 30′, & le 32^{d} de latitude. (*C. A.*)

§ AMADABAD, *Géogr*, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle est au fond du golfe de Cambaye, au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hopital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administrés par des gentons, ainsi nommés parce que c'est une race particuliere de moines Indiens, mais que Voltgien appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'*Amadabad* est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince.

Son commerce est d'étoffes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'une & de l'autre, comme tulbandes, allégias, attelasses, baffetas & chilles, brocards de draps d'or & d'argent, damas, satins, taffetas, velours, alcatifs d'or, d'argent, de soie, & de laine ; toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate, à Cambaye, & à Boritschia. Le pays a de l'indigo, du sucre, des confitures, du oumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, des mirobolans, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre gris, du musc, des diamans : ces trois dernieres marchandises sont d'importation. C'est *d'Amadabad* ou *Amadabath*, que viennent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abyssinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mosambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques.

Boritschia ou Brotchia, ville du royaume de Guzurate, à 12 lieues de Surate, a aussi des manufactures de toiles de coton. On en fait aussi à Bisantagar, à Pettan, à Brodera, à Goga, à Chin, Pour, Nariaath, Vasset, *&c. Long.* 90, 15 ; *lat.* 23. (*C. A.*)

§ AMADAN *ou* HEMEDAM, *Géogr.*, ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hispahan, à quatre-vingts lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse ; elle est assise au pié d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse ; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. (*C. A.*)

* AMADES, f. f. pl. On appelle ainsi *dans le Blason*, trois listes plates, paralleles, dont chacune est large comme le tiers de la fasce ; elles traversent l'écu dans la même situation, sans toucher aux bords d'un coté ni d'autre. (*V.*)

§ AMADIE,

Digitized by Google

§ AMADIE, *Géogr.*, ville d'Asie dans le Curdistan, elle est située sur une haute montagne, à trente, lieues, nord, de Mosul, & à seize, sud-est, de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galles, dont le commerce ne se fait qu'à *Amadie* même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*C. A.*)

* AMADIS, c'est le nom que les *couturieres en linge* donnent à une façon de manche ou de poignet, qui n'est guere d'usage qu'aux chemises de nuit. Les manches en *amadis* sont peu ouvertes, sont doublées de la même toile qu'elles sont faites, depuis le poignet jusqu'au-dessus de la fente ou ouverture de la manche, sont étroites & s'appliquent si exactement sur le bras, qu'elles ne bouffent point, & qu'à peine peuvent-elles se plisser. Les gens opulens les garnissent en-dessus de falbalas longs, ou de belle mousseline, ou même de dentelle. Le poignet n'a qu'une petite manchette de deux ou trois doigts au plus. On donne encore le nom d'*amadis* aux manchettes dont les femmes en couche se couvrent les bras.

* AMADOU, s. m. espece de meche noire qui se prépare en Allemagne avec une sorte de grands champignons ou d'excroissances qu'on trouve sur les vieux chênes, frênes, & sapins. On fait cuire ces excroissances dans de l'eau commune; on les seche, on les bat; on leur donne ensuite une forte lessive de salpêtre; on les remet sécher au four, & l'*amadou* est fait. On fait de quel usage il est pour avoir promptement du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fusil.

* AMAGER *ou* AMAG, *Géogr.*, isle du Danemarck sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont.

§ AMAGUANA, *Géogr.*, nom de l'une des isles Lucayes dans l'Amérique septentrionale; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'isle de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces isles la nomme *Moyaguana*. (*C. A.*)

* AMAIA, AMAJA, AMAGIA, ville principale des Cantabres en Espagne, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diego, où l'on en voit encore les ruines.

AMAIGRI, adj. se dit d'une terre usée & dénuée des sels nécessaires à la production des végétaux. On doit y remédier en l'engraissant. *V.* ENGRAIS. (*K*)

AMAIGRIR, v. act. *terme d'architect. V.* DÉMAIGRIR.

* AMAIGRIR, *rendre maigre.* L'usage fréquent de certains alimens dessèche & *amaigrit*; le travail l'a *amaigri*.

AMAIGRIR, v. n. il *amaigrit* tous les jours. *V.* MAIGREUR. (*I*)

* AMAIGRIR, *en sculpture*, se dit du changement qui survient dans une figure de terre ou de plâtre nouvellement faite, lorsqu'en se séchant, ses parties se resserrent, diminuent de grosseur, & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, v. a. *en terme de charpentier constructeur de vaisseau*, c'est rendre un bordage ou une piece de bois moins épaisse. (Z)

AMAIS, *Hist. d'Egypte.* Sesostris qui parcourut l'Asie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ses états à son frere *Amaïs*, prince que ses inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Sésostris lui déféra une puissance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadême, & de ne point attenter à la pudicité de sa femme & de ses concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ses penchans, en souillant par un amour adultere la couche du conquérant. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris, qui trompé par une feinte soumission, ne vit dans un frere coupable qu'un sujet désobéissant. *Amaïs* habile à dissimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide; il invite à une fête le roi, la reine, & leurs enfans: la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. *Amaïs* profitant de cet assoupissement passager pour mettre le feu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes: on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche pour se soustraire aux flammes, avec le reste de sa famille. *Amaïs*, pour se dérober aux fureurs d'une juste vengeance, fut mendier un asyle dans la Grece. On prétend que c'est le même que Danaüs, qui en effet fut chassé de l'Egypte dans le même tems. (*T.-n.*)

AMAL, *Géogr.*, ville de Suede, sur le

Wener, dans la province de Daland. Elle n'exiſte que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume la 88ᵉ place dans l'ordre des villes. Son commerce qui eſt très-conſidérable, conſiſte en goudron, en planches & en bois de charpente. (*D. G.*)

AMALARIC, *Hiſt. des Goths*, fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorſque la mort lui enleva ſon pere. Son enfance l'exclut du trône ; & ce fut ſon frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir ſuprême. Les peuples obéiſſoient à regret à un prince flétri par la proſtitution de ſa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la diſpoſition des eſprits pour rétablir ſon petit-fils dans l'héritage de ſon pere. L'uſurpateur abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obſcurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir ; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Ce tuteur habile eut beſoin de toute ſa dextérité pour ſe maintenir contre l'ambitieux Clovis, qui aſpiroit à regner ſans rivaux dans les Gaules. Ce prince ennemi ſecret des Viſigoths, & ſouvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de ſa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princeſſe fut mal récompenſée de ſon attachement pour ſon ingrat époux ; la diverſité de réligion fut le germe de leurs diviſions domeſtiques. L'un avoit embraſſé les erreurs de l'arianiſme, & l'autre élevée dans la religion de ſes peres, avoit perſévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric*, tyran des conſciences, lui fit eſſuyer toutes ſortes d'outrages pour la réſoudre à l'apoſtaſie ; & il éloigna de ſon lit une épouſe qu'il regardoit comme l'ennemie de ſon dieu & de ſon culte. Ses duretés & ſes mépris épuiſerent la patience de la princeſſe qui envoya à Childebert un linge teint du ſang ſorti de ſes plaies. Cette querelle domeſtique fut le ſignal d'une guerre ſanglante ; on en vint aux mains. Les Viſigoths furent taillés en pieces, & leur roi *Amalaric* fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Eſpagne, lorſqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ſes pierreries dans Barcelonne ; il y retourne, & lorſqu'il voulut en ſortir avec ſes tréſors, ſes ſoldats le dépouillerent. Il voulut ſe réfugier dans une égliſe ; mais lorſqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un regne de cinq ans. Ses ſujets ſe retirerent en Eſpagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (*T.-n*)

AMALAZONTE, *Hiſt. des Goths, Hiſt. d'Italie* ; étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Méſie, lui chercher un époux, & le choix tomba ſur Eucaric qui étoit comme elle de l'illuſtre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de ſon époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de ſon fils ; & tant qu'elle fut chargée de l'adminiſtration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Oſtrogoths eût été détruit auſſi-tôt que formé, ſi des mains auſſi habiles n'en euſſent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Juſtinien, eſt un monument qui atteſte que les rois Oſtrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une ſupériorité de rang, mais non pas une ſupériorité de juriſdiction. Les Oſtrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique reſſource, ne placoient jamais une femme ſur le trône, parce qu'ils n'avoient beſoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fuſſent exclues de la puiſſance ſouveraine, la loi les autoriſoit à gouverner ſous le nom d'un prince ; ainſi on ne leur refuſoit que le titre, & on leur laiſſoit l'exercice de la puiſſance. Ce fut en vertu de cette loi qu'*Amalazonte* prit la tutele de ſon fils ſans exciter aucun murmure ; & elle fut obéie comme ſi la plénitude & la racine du pouvoir ſouverain euſſent réſidé dans elle. Sa dextérité dans les négotiations, ſon diſcernement dans le choix de ſes agens, lui aſſignent un rang diſtingué parmi ceux qui ſe ſont montrés dignes de gouverner. La mort lui enleva ſon fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire rentrer dans l'obſcurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de ſon ambition. Trop fiere pour s'abaiſſer à fléchir ſous un maître, elle ne put conſentir à renoncer au plaiſir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires ſe dépouiller de la pourpre, pour ſe livrer à l'ennuyeuſe uniformité de la

Digitized by Google

vie privée ; mais il eſt peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne ſur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus ſenſibles au plaiſir de commander.

Amalazonte crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faiſant aſſeoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont pouſſé le plus loin la délicateſſe ſur les alliances ; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épouſant une femme qui n'eût point été du ſang des rois. *Amalazonte* reſpecta cet uſage, en faiſant entrer Théodat dans ſon lit. La politique lui dictoit un autre choix ; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à ſon épouſe de ſe contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'adminiſtration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidele à ſes promeſſes, il exigea d'elle une obéiſſance ſans réplique. L'habitude du commandement rendit à cette princeſſe ſa dégradation plus amere & plus douloureuſe ; elle éclata en reproches inſultans contre ſon époux parjure. Théodat affermi ſur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il ſavoit mériter ; & ce fut pour ne pas les entendre, qu'il la relégua dans une isle du lac Bolſene. Ce fut-là qu'abandonnée des anciens adorateurs de ſa fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ſes maux. Juſtinien lui parut l'inſtrument le plus propre à l'exécution de ſes deſſeins ; elle l'intéreſſa dans ſa cauſe par l'éblouiſſante promeſſe de le rendre maître abſolu de toute l'Italie. Son déſintéreſſement donna un nouveau poids à ſes ſollicitations ; elle ne demanda pour récompenſe qu'un établiſſement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Juſtinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ſes vengeances, lorſque les éclats d'une joie imprudente laiſſerent appercevoir la cauſe qui les faiſoit naître. Théodat inſtruit par la voix publique, prévint l'exécution de ſes complots, & ordonna de la faire mourir. Cette princeſſe, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après ſa mort ; les Oſtrogoths, qui reſpectoient en elle le ſang du fondateur de leur empire, ſe rangerent du parti de Juſtinien qui pourſuivoit la vengeance de ſa mort ; & cette défection facilita à ſes généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T—n.*)

§ AMALFI, *Géog.*, ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eſt ſituée ſur la coté occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par ſa beauté, ſa fertilité & la délicateſſe de ſes fruits. Ce fut pendant quelques ſiecles, depuis l'an 600 juſqu'en 1006, un état indépendant aſſez conſidérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le ſecours des galeres que lui amenerent les Piſans. La ville fut miſe au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *pandectes du droit*, que l'on conſerve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut auſſi en 1059 un concile ; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maiſon de Piccolomini. *Long.* 37, 70 ; *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALGAMATION, ſ. f. c'eſt *en chymie* l'action d'*amalgamer*, c'eſt-à-dire, de diſſoudre ou d'incorporer un métal, ſpécialement l'or, avec le mercure. *Voyez* AMALGAME.

Cette opération eſt déſignée chez les chymiſtes par les lettres *AAA. V.* AAA.

L'*amalgamation* ſe fait en fondant, ou du moins en chauffant le métal, & en y ajoutant alors une certaine proportion de mercure, en remuant les deux ſubſtances, qui par ce moyen s'incorporent enſemble. La trituration ſeule pourroit ſuffire pour faire cette diſſolution, ou cet alliage du mercure avec les métaux ; mais l'opération ſe fait mieux par la chaleur.

Tous les métaux, excepté le fer, s'uniſſent & s'*amalgament* plus ou moins facilement avec le mercure : mais l'or eſt celui de tous qui le fait le plus aiſément ; enſuite l'argent, puis le plomb & l'étain ; le cuivre aſſez difficilement, & le fer point du tout. Il n'eſt cependant pas abſolument impoſſible de le faire ; il paroît que Becker en a connu les moyens. Le remede de M. Desbois, médecin de la faculté de Paris, eſt un alliage de fer & de mercure.

L'*amalgamation* de l'or ſe fait ordinairement en échauffant les lames ou feuilles d'or juſqu'à ce qu'elles ſoient rouges ; après quoi on verſe le mercure deſſus, &

Digitized by Google

on remue le mélange avec une petite baguette de fer jusqu'à ce qu'il commence à fumer ; alors on le jette dans un vaisseau plein d'eau, où il se fige & devient maniable.

Cette sorte de calcination est fort en usage chez les orfevres & les doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & ductile pour servir à leurs ouvrages.

Ce mélange ou *amalgame* étant mis sur un autre métal, par exemple sur le cuivre, & le tout étant mis ensuite sur le feu à évaporer, l'or reste seul sur la surface du cuivre ; ce qui forme ce qu'on appelle *dorure*. *V.* DORURE.

On peut enlever la noirceur de l'*amalgame* en le lavant avec de l'eau, & on peut en séparer une portion de mercure en l'exprimant à travers un linge ; le reste étant évaporé dans un creuset, l'or reste sous la forme d'une poudre impalpable, & dans cet état on l'appelle *chaux d'or*. *V.* OR. L'or retient environ trois fois son poids du mercure par l'*amalgamation*. *(M)*

AMALGAME, s. m. *en chymie*, est une combinaison ou un alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. *V.* AMALGAMATION, MERCURE, MÉTAL. Ce mot est formé du grec ἅμα, *simul*, ensemble, & de γάμειν, *jungere*, joindre.

L'*amalgame* du mercure avec le plomb est une substance molle, friable, & de couleur d'argent. *V.* PLOMB.

Si on lave cet *amalgame* avec de l'eau bien claire & qui soit chaude, & qu'on le broie en même tems dans un mortier de verre, les impuretés du métal se mêleront avec l'eau ; & si l'on change l'eau & qu'on répete la lotion plusieurs fois, le métal se purifiera de plus en plus. Un des plus grands secrets de la chymie, selon Boerhaave, c'est de trouver le moyen d'avoir à la fin la liqueur aussi pure & aussi nette, que lorsqu'elle a été versée sur l'*amalgame* ; ce qui pourroit fournir une méthode d'ennoblir les métaux, ou de les retirer des métaux moins précieux. *V.* TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE, *&c.*

Cette maniere philosophique de purifier les métaux, peut s'appliquer à tous les métaux, excepté au fer. *V.* AMALGAMATION.

Les *amalgames* s'amollissent par la chaleur, & au contraire se durcissent par le froid. Les métaux *amalgamés* avec le mercure, prennent une consistance molle & quelquefois presque fluide, selon la quantité du mercure qu'on y a employée.

On peut retirer les métaux du mercure & les remettre dans leur premier état par le moyen du feu. Le mercure est volatil, & cede bien plus aisément au feu que ne font les métaux ; c'est pourquoi en mettant l'*amalgame* sur le feu, le mercure se dissipe & le métal reste divisé en petites parties, ce qui est l'effet du mercure qui a dissous le métal qui est ainsi réduit en poudre, qu'on nomme quelquefois *chaux*. *V.* CHAUX D'OR.

Si on veut ne pas perdre ainsi le mercure par l'évaporation, il faut faire l'opération dans des vaisseaux clos, dans une cornue avec son récipient, & y faire distiller le mercure, comme on fait dans la révivification du mercure de son cinnabre.

Et pour avoir le métal dans son premier état, tel qu'il étoit avant que d'en faire l'*amalgame*, on prend la poudre ou la chaux du métal, qui reste après en avoir retiré le mercure, & on fait fondre ce reste dans un creuset.

L'*amalgame* est un moyen dont on se sert dans plusieurs pays pour tirer l'or & l'argent de leurs mines. On broie ces mines avec du mercure qui se charge de ce qu'elles ont de fin, c'est-à-dire de ce qu'elles ont d'or ou d'argent, & qui ne se mêle point avec la terre, ni avec la pierre ; de sorte que le mercure étant retiré de la mine par son propre poids & par la lotion qu'on fait de ce mercure dans de l'eau, on retire par la cornue le mercure, qui laisse le métal qui étoit dans la mine. *(M)*

AMALGAMER, v. act. *V.* AMALGAME & AMALGAMATION.

AMALI, s. m. *Hist. nat. bot.*, genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Brames, & assez bien gravée par van-Rheede, *hortus Malabaricus*, *vol. X*, *p. 79*, *pl. XL.* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum*, *urticæ folio*, *flore luteo*, *petalis bifidis*.

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux piés sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est

Digitized by Google

blanche & fibreuſe, ſa tige eſt droite, cylindrique, de trois lignes de diametre, & jette dès ſon origine des branches cylindriques, oppoſées en croix, lâches, écartées ſous un angle de quarante-cinq dégrés, noueuſes, liſſes, luiſantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, enſuite cendrées en vieilliſſant, à bois blanc, rempli de moëlle. Les feuilles ſont oppoſées en croix, taillées en cœur très-allongé, à peu près comme celles de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légere rudeſſe, d'un verd foncé, rélevées de trois nervures principales en-deſſous, bordées de chaque coté d'environ vingt dents triangulaires, aſſez égales, & portées ſur un pédicule aſſez long, demi-cylindrique, plat en-deſſus, & très-foible, qui les laiſſe pendre en partie.

Chaque branche eſt terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémiſphériques, de quatre lignes de longueur ſur cinq de largeur, qui, lorſque les fleurs ſont épanouies, ont deux pouces de diametre, & ſont portées ſur un pédicule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête eſt une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires, concaves, deux fois plus longues que larges, diſpoſées en forme de calice ſur un ſeul rang, qui embraſſent autant de demi-fleurons à languette ſtriée à deux & quelquefois à trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales, réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un ſtyle fourchu en deux ſtigmates. Les demi-fleurons ont un pareil ſtyle fourchu ſans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte ſur un ovaire nu ſans calice & ſéparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûriſſant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que large, liſſe, enveloppée d'un coté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant ſa maturité, excepté ſes fleurs qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une ſaveur âcre.

Uſages. Le ſuc exprimé de ſes feuilles ſe boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuſes.

Remarques. Par ces différens caracteres, il eſt facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voiſin de l'*eupatoriophalacron* dans la ſection des bidens. Une plante ſauvage diffère de la même plante cultivée, ſes feuilles ſont plus petites & plus arrondies, ainſi que ſes fruits qui ſont auſſi moins nombreux ſur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire uſage. Néanmoins on emploie ſes autres parties, comme on fait de l'amabalum, & on y reconnoit plus de vertus & d'efficacité. (*M. Adanſon.*).

* AMALTHÉE, ſ. f. c'eſt le nom de la chevre qui allaita Jupiter, & que ce dieu par reconnoiſſance placa parmi les aſtres. Les Grecs ont fait d'une de ſes cornes leur corne d'abondance. *V.* CHEVRE.

* AMAM, ville de la tribu de Juda. *V.* Joſué, *xv.* 26.

AMAN, *Hiſt. des Juifs*, fils d'Amadath, & favori d'Aſſuérus qui l'éleva au-deſſus de tous les princes de ſa cour, s'enorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il ſe fit rendre des honneurs qui alloient juſqu'à l'adoration; & le roi de Perſe qui le ſavoit, avoit la foibleſſe de le ſouffrir. Tout le monde fléchiſſoit le genou devant le ſuperbe *Aman*; le Juif Mardochée étoit le ſeul qui refuſât de ramper ſervilement devant lui, ſans néanmoins manquer de reſpect à l'ami du prince. *Aman* en fut choqué, & réſolut de perdre Mardochée avec tous les Juifs; il ſurprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette ſanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; *Aman* voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Aſſuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce Juif inſolent, lorſque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conſpiration tramée contre lui, voyant entrer ſon favori, lui dit: " *Aman*, que peut-on faire à un homme que le roi deſire de combler d'honneurs? „ *Aman* croyant parler pour lui-même, répondit à Aſſuérus qu'il falloit revétir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal ſur la tête, le faire monter ſur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville,

Digitized by Google

en criant : *C'eſt ainſi que ſera honoré celui que le roi voudra honorer.* Aſſuérus lui dit: "allez, & faites vous-même ce que vous venez de dire envers le Juif Mardochée, qui a découvert une conſpiration contre ma perſonne, & qui n'en a point été récompenſé. „ *Aman* fut contraint d'obéir. Eſther ſaiſit cette occaſion de déſabuſer Aſſuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les Juifs. Le roi reconnut l'impoſture d'*Aman*, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dreſſer pour Mardochée, & donna un édit en faveur des Juifs, qui révoquoit le premier.

* AMAN, port du royaume de Maroc ſur la cote de l'océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

* AMANA, isle de l'Amérique ſeptentrionale, & une des Lucayes.

AMANA, *Géog.*, montagnes de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Pharphar ſortent de cette montagne. (*C. A.*)

* AMANAS, ou isles Turques au nord de l'isle Hiſpaniola dans l'Amérique; ce ſont les plus orientales.

* AMANBLUCÉE, ſ. f. toile de coton qui vient du Levant par la voie d'Alep.

* AMANCE, bourg de France en Lorraine ſur l'Amance, ruiſſeau. *Long.* 23, 57, 9; *lat.* 48, 45, 5.

* AMAND (SAINT-), ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, ſur la Scarpe. *Long.* 21, 5, 42; *lat.* 50, 27, 12.

* AMAND (SAINT-), ville de France dans le Bourbonnois, ſur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20; *lat.* 46, 32.

* AMAND (SAINT-), petite ville de France dans le Gatinois, au dioceſe d'Auxerre.

AMANDE, ſ. f. ſemence renfermée dans une écorce dure & ligneuſe. Le compoſé de ces deux parties eſt appellé *noyau*. *V.* NOYAU. (*I*)

Les *amandes* ſont *douces* ou *ameres*. Les *amandes douces* paſſent pour être nourriſſantes: mais elles ſont de difficile digeſtion, lorſqu'on en mange trop. On en fait avec le ſucre différentes ſortes de préparations, comme des maſſepains, des macarons; on en tire l'orgeat, & une huile fort en uſage en médecine. Elle eſt excellente dans les maladies des poumons, la toux, les aigreurs d'eſtomac, l'aſthme & la pleuréſie. Sa qualité adouciſſante & émolliente la rend d'un uſage admirable dans la pierre de la veſſie, dans la gravelle, dans toutes les maladies des reins & de la veſſie. Elle corrige les ſels âcres & irritans qui ſe trouvent dans l'eſtomac & les inteſtins; elle eſt bonne pour la colique & la conſtipation. On en donne aux femmes enceintes quelque tems avant qu'elles accouchent. Elle abat les tranchées des enfans, qu'elle purge ſi on la mêle avec quelque ſirop convenable.

L'*amande douce* contient beaucoup d'huile, peu de ſel & de flegme.

L'*amande amere* contient beaucoup d'huile, plus de ſel que l'*amande douce*, peu de flegme; c'eſt pourquoi l'*huile d'amandes ameres* ſe conſerve plus long-tems ſans ſe rancir, que l'*huile d'amandes douces*. On emploie les *amandes ameres* extérieurement, pour nettoyer & embellir la peau; l'huile qu'on en tire eſt bonne pour la ſurdité; elle entre ſouvent dans les liniments anodins. L'*huile d'amandes ameres* employée extérieurement eſt bonne pour les duretés des nerfs, pour effacer les taches de la peau, & pour diſſiper la dureté du ventre des enfans. Selon quelques-uns, l'eſprit-de-vin tartariſé empêche les *huiles d'amandes douces* & *d'amandes ameres* de devenir rances.

Les *amandes douces* procurent le ſommeil, & augmentent la ſecrétion de la ſémence: les unes & les autres conviennent en tout tems, à tout âge, & à toutes ſortes de tempéramens, pourvu qu'on en uſe modérément.

On exprime des *amandes douces* pilées & délayées dans l'eau, un *lait* que l'on fait boire aux gens maigres ou hectiques, aux pleurétiques, & qui leur fait un bien évident; parce que ce lait contient beaucoup de parties huileuſes, balſamiques, propres à nourrir & à rétablir les parties ſolides, à modérer le mouvement impétueux des humeurs & à adoucir leur âcreté.

La différence du goût entre les *amandes douces* & les *ameres*, vient de ce que dans les *douces* il ſe trouve moins de ſel, & que ce ſel eſt parfaitement lié & retenu par des parties rameuſes, de ſorte qu'il ne peut faire qu'une impreſſion très-légere ſur la langue. Les *ameres* au contraire contiennent plus de ſel âcre, qui n'étant qu'à demi embarraſſé par des parties huileuſes, excite une ſenſation plus forte & plus déſagréable.

L'*huile d'amandes douces* tirée ſans feu

Digitized by Google

eſt la meilleure; elle ſoulage dans les douleurs, les ſpaſmes & les convulſions. (*N*)

* Pour faire l'*huile d'amandes douces*, choiſiſſez-les; jetez les dans l'eau chaude; ôtez-en la peau; eſſuyez avec un linge. Pilez dans un mortier; mettez la pâte dans un ſac de canevas, & le ſac ſous une preſſe, & vous aurez de l'huile ſans feu.

Vous aurez de la même maniere l'*huile d'amandes ameres*; vous obſerverez ſeulement de mettre la pâte chaude dans le ſachet de canevas.

Vous confirez les *amandes vertes*, comme les abricots. *V.* ABRICOT. C'eſt encore la même méthode qu'il faut ſuivre pour les mettre en compote.

Si vous prenez pour deux livres d'*amandes*, une livre ou cinq quarterons de ſucre; que vous le faſſiez cuire à la plume; que vous y jetiez vos *amandes*; que vous remuiez bien, pour les empêcher de prendre au fond; que vous continuiez juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de ſucre; que vous les mettiez enſuite ſur un petit feu; que vous les y teniez juſqu'à ce qu'elles petent; que vous les remettiez dans la poële, & les y teniez couvertes juſqu'à ce qu'elles ſoient eſſuyées: vous aurez des *amandes à la praline griſes*.

Si quand vos *amandes* ont pris ſucre, vous les laiſſez égoutter dans un poélon, & qu'à cette égoutture vous ajoutiez un peu d'eau de cochenille, d'alun & de crême de tartre; que vous faſſiez bien cuire le tout, & que vous y jetiez vos *amandes*, vous les aurez *pralines rouges*.

Si vous vous contentez de les faire cuire dans du ſucre préparé & caſſé, vous les aurez blanches.

Prenez du ſucre en poudre, du blanc d'œuf, de la fleur d'orange, faites-en une glace, roulez-y vos *amandes* pelées; faites-leur prendre cette glace: dreſſez-les ſur un papier; mettez-les ſur ce papier ſécher à petit feu dans un four; & vous aurez des *amandes glacées*.

Si après avoir échaudé & pelé vos *amandes*, vous les jettez dans du blanc d'œuf, & de-là dans du ſucre en poudre; ſi vous les glacez enſuite, recommençant de les remettre dans le blanc d'œuf, de-là dans le ſucre en poudre, & de les glacer juſqu'à ce qu'elles ſoient aſſez groſſes; vous aurez des *amandes ſoufflées*.

AMANDE, *Comm.*, fruit très-dur & extrêmement amer, qui ſert de baſſe monnoie aux Indes orientales, principalement où les cauris des Maldives n'ont point cours. *V.* CAURIS.

Ces *amandes* croiſſent & ſont très-communes dans la Caramanie déſerte; on les envoie premiérement à Ormus, iſle du golfe Perſique, & d'Ormus elles paſſent dans une grande partie des Indes. La valeur de ces *amandes* va aſſez communément juſqu'à 45 à 50 pour un pacha, petite monnoie de cuivre d'une valeur variable, de 6 à 7 den. de France.

AMANDE, *en terme de fourbiſſeur*, eſt cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale comme la poignée, & enrichie de divers ornemens.

* AMANDE, ſ. m. *Confiſ.*, c'eſt une boiſſon qui ſe fait de la maniere ſuivante. Pelez des amandes douces; faites bouillir légérement dans de l'eau une demie poignée d'orge mondé; jetez cette eau; faites bouillir votre orge une ſeconde fois, juſqu'à ce qu'il commence à crever; retirez la décoction; paſſez le tout par un linge; pilez vos amandes; à meſure qu'elles ſe mettent en pâte, délayez cette pâte avec la décoction d'orge. Vous aurez un lait dans lequel vous diſſoudrez du ſucre; ajoutez-y un peu de fleur d'orange, & vous aurez une boiſſon agréable au goût, rafraichiſſante, ſomnifere & nouriſſante. *Voyez* AMANDIER.

AMANDEMENT, ſ. m. *Agric.* c'eſt l'action d'amander une terre. *V.* AMANDER. (*K*)

AMANDER, v. a. *Agric.*, c'eſt améliorer une terre maigre & uſée, en y répandant de bon fumier ou d'autres engrais convenables à ſa nature. Il y a pluſieurs ſortes d'*amandemens*, tels que les fumiers, les terres, les cendres, les excrémens des animaux; les curures des marres, des étangs, & les boues des rues. *V.* ENGRAIS. (*K*)

§ AMANDIER, *Bot.*, en latin, *amygdalus*, en anglois *almond-trée*, en allemand *mandelbaum*.

Caractere générique. Le calice eſt un tube monopétale diviſé en cinq ſegmens obtus. La fleur conſiſte en cinq pétales creuſées en cueilleron. L'embryon devient un fruit ovale & comprimé: c'eſt un brou peu épais dont l'écorce eſt légérement velue, & qui eſt diviſé par un ſillon longitudinal: le brou recouvre un noyau ovale

Digitized by Google

& comprimé, moins ruſtiqué que le noyau de pêche & qui contient une amande.

Eſpeces. 1 *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépaſſent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis ſerratis, petalis florum emarginatis. Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crénelées dont les pétales ne dépaſſent preſque pas les ſegmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender ſhelled almond commonly called jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entieres, argentées, preſque pérennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quaſi perennantibus, petiolo breviore. Hort. Col.

Almond-tree with ſpear ſhaped ſilvery leaves

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étreciſſent par le bas.

Amygdalus foliis ſerratis, baſi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés. 1. *Amandier* à noyau tendre & amande amere.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. Amande ſultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande eſt douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande eſt amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le ſoin qu'il faut apporter en les plantant, ſont les mêmes que pour les châtaignes. *Voyez* CHATAIGNIER.

L'*amandier* n°. 1, ſe multiplie par ſes amandes. Il faut, ſi c'eſt en pépiniere, les planter dans des rangés diſtantes de deux piés & demi, & à un pié & demi les unes des autres dans le ſens des rangées. On doit auſſi avoir attention que leur partie ſupérieure ſoit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, ſi la terre eſt convenable, dès le mois de ſeptembre de la même année, on aura des ſujets propres à recevoir les écuſſons de certains pêchers & abricotiers & des plus eſtimables variétés d'*amandier*.

L'abricot de Nancy reprend très-bien ſur *amandier*. Ce ſujet convient particuliérement aux pêches liſſes. Il eſt en général préférable aux pruniers pour toutes les eſpeces de pêcher dans les terres légeres & profondes.

M. Duhamel aſſure que l'*amandier* réuſſit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles ſoient profondes. Mon expérience eſt contraire à la ſienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce eſt ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri, quoiqu'il ait déja onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légere, ſubſtantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches: au reſte notre climat peut contribuer à ce mauvais ſuccès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuſes & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés ſur prunier qui fleuriſſent bien. Ils me réuſſiſſent auſſi en eſpaliers.

Il faut tranſplanter les *amandiers* quand ils ſont jeunes, autrement ils auroient trop à ſouffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuſes variétés pour leur fruit ſont l'*amandier* à coque tendre qui eſt notre n°. 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres ſont de peu d'uſage, cependant il eſt bon d'avoir un ou deux arbres de cette eſpece.

Les pétales des *amandiers* ſont fort courtes en général; ceux du n°. 2 dépaſſent à peine les ſegmens du calice. Mais ceux du n°. 1 & de l'*amandier* à gros fruit, ſont fort grands & fort larges; ces deux dernieres eſpeces doivent donc être employées de préférence dans les boſquets du commencement du printemps où ils forment une décoration très-riante, ſur-tout ſi on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette ſaiſon où la nature a déja émaillé les tapis verds, elle n'a point encore pris ſoin de la parure des grands arbres, & ſi alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en eſt aucun qu'il n'efface par

Digitized by Google

l'aménité & le nombre de ſes fleurs.

L'*amandier* n°. 3 s'appelle auſſi *amandier* à feuilles luiſantes, à feuilles ſatinées, à feuilles argentées, *amandier* d'Egypte. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroît pas que ce ſoit un grand arbre. Ses feuilles ſingulieres qu'il ne quitte que fort tard le rendent très-propre à orner les boſquets d'été & d'automne. Il s'écuſſonne ſur l'*amandier* commun; mais il faut, pour bien faire, que ce ſoit un ſujet de l'année, & l'écuſſon veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité.

Les variétés à feuilles panachées ſont très-jolies, mais un peu délicates; elles ſe multiplient de la même maniere que l'eſpece précédente, & s'emploient également pour la décoration des boſquets d'été.

L'eſpece n°. 4 eſt un très-petit arbuſte qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq piés: on l'appelle *amandier nain des Indes*; les fleurs purpurines dont il ſe couvre à la fin d'avril, le rendent très-propre à garnir les devans des maſſifs dans les boſquets de ce mois. Ses amandes ſont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de ſon pié, le reproduiſent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'*amandier* pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens ſur le même individu; les uns ne ſont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaiſſe & ſucculente, mais amere & ne ſont bons qu'en compote.

L'uſage que l'on fait des amandes eſt connu de tout le monde: nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le baron de Tſchoudy.*)

* AMANDOURI, ſorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marſeille.

* AMANGUCI, ville d'Aſie dans l'iſle de Nyphon, ſur la côte occidentale de Jamayſoti, où elle a un port.

AMANSES, ſ. f. plur. *Chymie*, mot barbare & factice, dont certains alchymiſtes fantaſques ſe ſervent pour dire *pierres précieuſes contrefaites*, ou *pierres artificielles*; ou *factices*. *V.* PIERRE. (*M*)

* AMANT, AMOUREUX, adject. *Gramm.* Il ſuffit d'aimer pour être *amoureux*; il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On eſt *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur; on eſt *amant* de celle dont on attend du retour. On eſt ſouvent *amoureux* ſans oſer paroître *amant*; & quelquefois on ſe déclare *amant* ſans être *amoureux*. *Amoureux* déſigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux*; il ne prend guere le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. *Voyez les Syn. de M.* l'abbé Girard.

* AMANTHEA, ville de Calabre ſur la Méditerranée, vers le cap de Suraro.

* AMANUS, ſ. m. *Mythol.*, dieu des anciens Perſes. C'étoit, à ce qu'on croit, ou le ſoleil, ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans ſon temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu ſacré, tenant de la vervaine en main, & la tête couronnée de tiares dont les bandelettes leur tomboient ſur les joues.

* AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie, près de l'Orenoque.

AMARACINON. L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles eſſentielles & des ſubſtances aromatiques. Il n'eſt plus uſité. L'auteur de cet onguent, ou pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraiſemblablement à cauſe de l'huile eſſentielle de marjolaine qui en faiſoit la baſe ou qui du moins y entroit; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (*N*)

§ AMARANTE (*L'ordre de l'*), ordre de chevalerie inſtitué en Suede par la reine *Chriſtine* en 1653.

Ce qui en occaſionna l'origine, fut une fête qui ſe faiſoit chaque année en Suede, nommée *Wirthſchaft*, c'eſt-à-dire *divertiſſement de l'hôtellerie*; il conſiſtoit en repas, bals & maſcarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de *fête des dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui ſignifie *immortelle*: elle invita ſeize ſeigneurs & autant de dames qui ſe déguiſerent en pâtres & en nymphes.

La reine, ſous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans; il y eut des illuminations, un ſoupé ſomptueux, la princeſſe étoit ſer-

Digitized by Google

vie par les nymphes & les pâtres ; les danses suivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente deux masques.

En mémoire d'une fête si galante, elle institua *l'ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conserver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un *A* & un *V* en chiffre, avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour *dolce nella memoria*, le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu & se portoit au cou.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Christine* ; cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. (*G. D. L. T.*)

* AMARANTES, s. m. pl. anciens peuples de la Colchide ; ils habitoient à la source du Phase, sur une montagne du nom d'*Amarante*.

AMARANTHE, s. f. *Bot. & Jard.*, *amaranthus*, herbe dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose ; du milieu de ces fleurs il s'élève un pistil, qui devient dans la suite un fruit en forme de boîte presque ronde ou ovale, qui se divise transversalement en deux pieces, & qui renferme des semences qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tourn. *Inst. rei herb. V.* PLANTE. (*I*)

La fleur de l'*amaranthe*, qui ressemble à une panache en forme d'épi, d'une couleur de pourpre d'oranger, de rouge & de jaune, extrêmement vive & variée, s'éleve à la hauteur d'environ deux piés avec des feuilles larges, pointues, rougeâtres dans les bords, & d'un verd clair dans le milieu. Sa graine qui naît dans de petites capsules au milieu des fleurs, est ronde, petite, luisante, & ne vient qu'aux fleurs simples : elle fleurit au mois d'août jusqu'à la fin de l'automne, & demande à être souvent arrosée, & à être élevée sur une couche avec des cloches ; le froid & le vent lui sont très-contraires.

On leve les *amaranthes* en mottes pour les transplanter dans les parterres, & garnir les pots remplis de fumier bien pourri, ou de bonne terre ; sans cette précaution elles auroient de la peine à reprendre.

On conserve leur graine dans des boîtes pendans l'hiver, ou plutôt on garde la tige seche dans la serre ; & après que les fortes gelées sont passées, on l'égrene pour la semer ; ce qui lui donne le temps de bien mûrir. Elle se seme en avril & mai. (*K*)

* AMARANTHEA, surnom de Diane, pris de celui d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée.

AMARANTHOIDE, s. f. *Bot.*, *amaranthoides*, genre de plante observé par le P. Plumier. Sa fleur est composée de fleurons rassemblés en forme de tête écailleuse ; il sort de l'axe plusieurs feuilles qui sont posées deux à deux, rangées comme des écailles faites en forme de tuile creuse, & ressemblantes en quelque sorte à des pattes d'écrevisses. Ces feuilles embrassent un fleuron entouré d'un calice ; il sort du fond un pistil qui tient comme un clou à la partie inférieure de la fleur, & qui est enveloppé d'une coiffe. Ce pistil devient dans la suite un fruit arrondi, avec une espece de queue crochue. Tourn. *Inst. rei herb. app. V.* PLANTE.

AMARANTINE, s. f. *terme de fleuriste*, sorte d'anémone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard ; c'est une tulipe panachée de pourpre sur du blanc, & la peluche d'une amaranthe brune, sur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. (+)

AMARIAS, *Hist. sacrée*, fils de Mérajoth, succéda à son pere dans la dignité de grand-prêtre des Juifs.

* AMARIN (SAINT-), *Géogr.*, ville d'Alsace.

* AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la source de la riviere Quilimanco.

AMARQUE, s. f. *terme de Marine* ; c'est, ou un tonneau flottant & qu'on met dessus un banc de sable, ou un mât qu'on éleve sur une roche, pour que les vaisseaux qui viennent dans ce parage s'éloignent de l'endroit où ils voient ces marques, qu'on appelle autrement *balise* ou *bouée*.

§ AMARRAGE, *Marine*, c'est la jonction qu'on fait d'une chose avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui se nomme *amarre*. Prenant la chose pour le sujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarrage*, au

Digitized by Google

lieu d'un bout d'amarre. (*M. le chevalier de la Coudraye.*)

§ AMARRE, s. f. *Marine*, signifie *lien*, cordage qui sert à assujettir & à tenir en place. L'*amarre* differe de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui se croisent, ou un objet qui se replie sur lui-même; tandis que l'aiguillette est faite pour joindre différens objets qui restent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'est avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toute espece, ainsi que de diverses longueurs.

Par les *amarres* d'un vaisseau, on entend ses cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée: s'il est tenu par les chaînes, le nom d'*amarre* désigne de même la chaîne qui le lie. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est sur quatre *amarres*, pour dire qu'il est tenu à stribord & à bâbord, tant de l'arriere que de l'avant, par des chaînes, des cables ou des grélins qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, est un cordage plus ou moins gros, passé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie supérieure de son étrave, où un nœud fait à une de ses extrémités l'y retient & l'empêche de se dépasser. Cette *amarre* sert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, soit à terre, soit à l'arriere d'un vaisseau mouillé, pour qu'ils ne soient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, est une chaîne.

Lorsqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant est violent, un canot vient à bord d'un vaisseau, on a soin de lui jeter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particuliérement le brigadier du canot saisissent, & qui leur sert à accoster le vaisseau. Cette pratique est d'autant plus nécessaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de se servir des avirons, à l'approche du vaisseau, est plus grande.

AMARRER, v. a. *Marine*, c'est lier, saisir, retenir, soit par un amarrage, soit à l'aide d'une amarre, soit en tournant ce que l'on *amarre* autour de quelque chose. On *amarre* ensemble les avirons de la chaloupe. On *amarre* un canot à l'arriere d'un vaisseau. Il y a des taquets dans tous les vaisseaux pour *amarrer* la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaisseau, c'est le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, soit en mouillant ses ancres, soit en portant des amarres sur un autre vaisseau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'est le capitaine qui est chargé de bien *amarrer* son vaisseau & qui en répond: de nos jours un capitaine de vaisseau, homme de réputation & qui la méritoit, a été perdu pour la marine, d'après la décision d'un conseil de guerre, parce que son vaisseau mal *amarré* s'étoit perdu dans la rade. (*M. le chevalier de la Coudraye.*)

AMARUMAYA, riviere de l'Amérique méridionale, qui a sa source proche de Cusco, & se jette dans le fleuve des Amazones, au-dessous des isles Amagues.

* AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, sur le lac de Borno, capitale d'un petit royaume de son nom.

AMASIAS, *Hist. sainte*, huitieme roi de Juda, succéda à son pere Joas, l'an du monde 3165, remporta une victoire complete contre les Iduméens. Au milieu de ses succès, il se livra aux superstitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de son regne. Le roi d'Israël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit prisonnier. *Amasias* racheta sa liberté au prix de tous les trésors du temple de Jérusalem. Dans la suite ses sujets ne voulant point d'un roi idolâtre, se souleverent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent assassiner l'an du monde 3194, après un regne de 27 ans.

* AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne son nom, près de la riviere de Casalmach. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53.

AMASIS, *Hist. d'Egypte.* Ce prince, sans être issu des rois d'Egypte, eut les droits les plus sacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appellé par le suffrage de la nation, & qu'il sut la rendre heureuse & florissante. On peut juger de son caractere par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il se contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au temps de ses plus grandes prospérités, mais le peuple qui

Digitized by Google

craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de sa chute, demanda sa mort pour ne pas éprouver un jour ses vengeances. *Amasis*, forcé de céder à ses importunités, l'abandonna en gémissant aux fureurs de la multitude; mais respectant toujours en lui le caractère de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipsée par les ravages des guerres civiles, reprit alors son premier éclat; les abus furent corrigés & la licence fut réprimée par le frein des loix: ce fut lui qui assujettit chaque citoyen à déclarer au magistrat quelles étoient ses ressources pour subsister; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le desir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'industrie, lui inspira le système de la tolérance. Tous les cultes furent autorisés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largesses du sol dont ils augmenterent la fécondité; les Grecs y firent briller le flambeau des sciences & des arts, & tous eurent leurs magistrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuses. Il employa sur-tout ses soins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états où de nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône ennobli par ses vertus; ce fut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les piés & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécille vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole; alors il déclara que ce vase, autrefois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa fortune, & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été, pour ne songer qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de sa satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple, lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos: il avoit épouse une Cyrénéenne qu'il aimoit, sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour; chaque fois qu'il en approchoit, il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux, lorsque prête à recevoir le coup mortel, elle fit une priere à Vénus qui se laissa fléchir, en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux, qui érigerent une statue à la déesse, & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos, finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples, puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis, que le monarque persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre, sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis*, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (*T–n.*)

AMASSER, v. act. *en Hydraulique.* Pour *amasser* des eaux, il faut examiner si la source est découverte & peu profonde, si elle n'est point apparente, ou si elle est enfoncée dans les terres: on agira différemment suivant ces trois cas.

Lorsque la source est découverte, vous creusez seulement pour l'*amasser*, un trou quarré, dont vous tirez les terres doucement, que vous soutiendrez par des pierres seches. Dans l'endroit de l'écoulement, vous creusez une rigole dans les terres, ou une pierrée bâtie de blocailles ou pierres seches, que vous couvrez de

Digitized by Google

terre à meſure que vous marchez. Si la ſource n'eſt pas apparente, on fera pluſieurs puits éloignés de trente à quarante pas, & joints par des tranchées, qui ramaſſeront toutes les eaux. Dans le cas où la ſource eſt enfoncée plus avant dans la terre, vous creuſerez juſqu'à l'eau un paſſage en forme de voûte par deſſous les terres, que vous retiendrez avec des planches & des étreſſillons. Lorſque vous aurez conſtruit pluſieurs de ces voûtes & des pierrées de communication, vous les conduirez dans une grande tranchée de recherche, dont les berges ſeront coupées en talus des deux cotés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche en forme de pattes d'oie, pour ramaſſer le plus d'eau que vous pourrez. Toutes ces pierrées, tranchées, & rameaux, ſe rendront par une petite pente douce, dans une ſeule & grande pierrée, qui portera l'eau dans le regard de priſe, ou dans le réſervoir.

On pratique depuis ce regard de 50 toiſes en 50 toiſes, des puiſarts ou puits maçonnés, pour examiner ſi l'eau y coule, & en connoître la quantité. On marque le chemin de l'eau par des bornes, afin d'empêcher les plantations d'arbres dont les racines perceroient les tranchées & feroient perdre les eaux. (*K*)

AMASSETTE, c'eſt une petite piece de bois, de corne, d'ivoire, *&c.* dont on ſe ſert pour raſſembler les couleurs après les avoir broyées ſur la pierre.

*AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville ancienne & maritime de Paphlagonie ſur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amaſtro*.

AMATELOTER, ſe dit, *en marine*, de deux matelots qui ſe prennent pour compagnons & aſſociés, afin de ſe ſoulager réciproquement, & que l'un puiſſe ſe repoſer quand l'autre fait le quart. (*Z*)

AMATEUR, ſ. m. c'eſt un terme conſacré aux *beaux arts*, mais particuliérement à la *peinture*. Il ſe dit de tous ceux qui aiment cet art, & qui ont un goût décidé pour les tableaux. Nous avons nos *amateurs*, & les Italiens ont leurs *virtuoſes*. (*R*)

AMATEUR, *Muſique*, celui qui ſans être muſicien de profeſſion, fait la partie dans un concert pour ſon plaiſir & par amour pour la muſique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui ſans ſavoir la muſique, ou du moins ſans l'exercer, s'y connoiſſent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot eſt traduit de l'Italien, *dilettante*. (*S*)

AMATEUR, ſ. m. *Belles-lettres*. Ce ſeroit une claſſe d'hommes précieuſe aux arts & aux lettres, que celle qui par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais ſincere & juſte, jouiroit de leurs productions, s'intéreſſeroit à leur gloire, & ſelon ſes divers moyens encourageroit leurs travaux. C'eſt réellement ainſi qu'un petit nombres d'ames ſenſibles, aiment les lettres & les arts, ſans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conſeil & pour juges! Non-ſeulement ils l'éclairent ſur les fautes qui lui échappent; mais, comme il les a ſans ceſſe préſens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus ſévere envers lui-même, & le preſſentiment de leur goût regle & détermine le ſien. Deſpréaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Boſſuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Châteauneuf, le préſident de Lamoignon, d'Agueſſeau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence Lélius & Scipion. Auſſi Térence & Deſpréaux ſont-ils les écrivains les moins négligés de leurs ſiecles. Le goût de Deſpréaux, formé à cette école, put former celui de Racine; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la poſtérité.

Mais la foule des *amateurs* eſt compoſée d'une eſpece d'hommes, qui n'ayant par eux-mêmes ni qualité, ni talens qui les diſtinguent, & voulant être diſtingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette eſpace paraſite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fauſſes lumieres, des prétentions ridicules, & des manœuvres ſouvent déshonorantes, toujours déſolantes pour les lettres & pour les arts. Juges ſuperficiels & tranchans, leur manie eſt de protéger; & comme les grands talens ſont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repouſſe, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans

Digitized by Google

l'extrême médiocrité, la complaisance, l'adulation, la bassesse qui leur convient: ils protégent donc ce qui se prétente, n'ayant pas à choisir; & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs esclaves au-dessus des hommes libres, qu'ils détestent, parce qu'ils en sont méprisés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire; mais ils n'ont que trop souvent assez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'est encore pis, lorsqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour se donner une existence & un reflet de considération; ils se constituent ses valets les plus bassement dévoués, ils se passionnent pour lui d'un fanatisme de commande, & d'un enthousiasme froidement outré; ils couvrent de ce zele toutes leurs haines pour les autres talens, ils semblent les traîner aux piés de leur idole; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte est méprisé, ils croient mettre au-dessous d'eux tout ce qui est au-dessous de lui. Ils se permettent pour lui, à son insu & à sa honte, des manéges dont il n'a pas besoin, & dont il rougiroit; ils croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre; ils lui attribuent la bassesse de leurs pensées & de leurs sentimens ils sont pour lui envieux, fourbes, méchans & lâches; ils le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur & le complice de leurs pratiques odieuses, & le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoisseur*, & malheur au siecle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens & du goût; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les consulte, leurs décisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dûs à leurs conseils, & tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire; mais en les écoutant, on n'en est pas plus sûr de se les rendre favorables; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas. *Le public a raison, ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairoit, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguité de leurs réponses, les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, &c. l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'est-là qu'un demi-mal; mais, en fait de littérature, il croit rivaliser avec le talent même, & en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas: mais pourquoi l'*amateur* ne seroit-il pas bel-esprit autant & plus que l'écrivain? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter les morts.

Qui plus que moi, vous dira-t-il, est passionné pour les lettres? Voyez avec quelle chaleur je me transporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui malheureusement ne sont plus! Ils ne sont plus; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ses yeux le tort de s'élever sans lui, de briller devant lui, de l'offusquer, de lui faire sentir une supériorité humiliante; autant de crimes pour la vanité.

Ainsi les prétendus amis des lettres ne sont rien moins le plus souvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens, sont ceux qui les jugent par sentiment & sans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amusés, éclairés, ou agréablement émus, qui, sans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il est utile, s'en amusent s'il est amusant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaisir qu'il leur cause. (*M. Marmontel.*)

* AMATHO, riviere d'Italie dans la Calabre; elle a sa source dans l'Apennin, & se jette dans la mer près du bourg de Sainte-Euphémie.

* AMATHONTE *ou* AMATHUSE, ville de l'isle de Chypre, où Vénus & Adonis avoient des autels. Quelques géo-

Digitized by Google

graphes croient que c'eſt Limiſſo d'aujourd'hui ; d'autres diſent que Limiſſo eſt à plus de ſept milles des ruines d'*Amathuſe*.

* AMATHRE, nom qu'Homere a donné à une des cinquante Néréides.

* AMATHUS *ou* AMATHONTE, ville de la tribu de Manaſsès, en-deçà du Jourdain.

*AMATHUSIA : Vénus fut ainſi nommée d'Amathonte dans l'iſle de Chypre, où elle étoit particuliérement adorée.

AMATIQUE *ou* S. Thomas. *Voyez* THOMAS (*Saint*).

AMATIR, *terme de monnoie*, eſt l'opération de blanchir les flancs, en ſorte que le métal en ſoit mat & non poli : en cet état on marque le flanc au balancier, d'où il ſort ayant les fonds polis & les reliefs mats. La cauſe de ces deux effets eſt que la gravure des quarrés eſt ſeulement adoucie, au lieu que les faces ſont parfaitement polies. La grande preſſion que le flanc ſouffre entre les quarrés fait qu'il en prend juſqu'aux moindres traits. Les parties polies des quarrés, doivent rendre polies celles du flanc qui leur correſpondent ; au lieu que celles qui ſont gravées & ſeulement adoucies, par conſéquent encore remplies de pores qui ſont imperceptibles chacun en particulier, mais dont le grand nombre fait que ces parties poreuſes ne ſont point luiſantes, laiſſent ſur le flanc autant de petits points en relief qu'elles ont de pores. C'eſt ce qu'on appelle le *mat*. Le blanchiment pour l'argent & la couleur pour l'or qui rendent les flancs mats dans toute leur étendue, ſont des préparations indiſpenſables pour avoir de belle monnoie, & que l'avidité des entrepreneurs leur fait négliger, quoiqu'ils ſoient payés pour les faire.

AMATIR, *en terme d'orfevre en groſſerie*, c'eſt ôter l'éclat & le poliment à certaines parties, qui doivent ſervir comme nombre en les rendant graineuſes & mattes, pour que celles auxquelles on laiſſe le poli paroiſſent avec plus d'éclat lorſque ce ſont des reliefs. Au contraire lorſque ce ſont les fonds qui ſont polis, certaines parties des reliefs ſont mattes, afin qu'elles ſe détachent davantage des mêmes fonds, comme dans les médailles. *Voy.* MÉDAILLES & MATTOIR.

On dit *or mat* & *argent blanchi*, lorſque les pieces faites de ces métaux n'ont point été polies après avoir été dérochées. *Voy.* POLIR & DÉROCHER.

* AMATITUE, riviere de l'Amérique ſeptentrionale en la nouvelle Eſpagne, qui ſe jette dans la mer Pacifique ſur les confins de la province de Guaxaca.

* AMATRICE, ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 5 ; *latit.* 43, 55.

* AMATZQUITL, *ſive unedo papyracea Nieremberg. Bot.*, plante dont la ſubſtance eſt légère comme celle du figuier, dont la feuille reſſemble à celle du citronnier, mais eſt plus velue & plus pointue, & dont le fruit eſt de la groſſeur d'une noix, & plein de graine blanche de la même forme que celle de la figue. Cette plante aime les pays chauds & ſe trouve à Chiettſa ; la décoction de ſa racine paſſe pour ſalutaire dans les maladies fébriles.

AMAUROSE, ſ. f. *terme de médecine*, eſt une privation totale de la vue, ſans qu'il y ait aux yeux aucun défaut apparent, *V.* ŒIL, *&c.* Ce mot eſt franciſé du grec ἀμαύρωσις, qui ſignifie *obſcurciſſement*, étant dérivé du verbe ἀμαυρόω, qui ſignifie *obſcurcir*. *Amauroſis* eſt le même choſe que le *gutta ſerena* des latins. *Voy.* GOUTTE SEREINE. (*N*)

AMAUSENSIS PAGUS, *Géogr. du moyen âge*. *Amaous*, *Amous*, *Amaviorum*, *Amaviorum*, contrée d'*Amous*, dans la Séquanie. Ce canton dont M. de Valois, ni la Martiniere, ni les autres dictionnaires ne diſent rien, étoit le premier des quatre *pagi* de la Séquanie. *Amaous*, ſelon M. Bullet, dans ſon *dictionnaire Celtique*, ſignifie *habitant de la plaine*. M. Cheyalier, dans le *premier volume* de l'*hiſtoire de Poligni*, prétend qu'il a pris ſon nom de ſa ſituation en lieux bas & humides ; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la baſſe-Egypte. M. Drotz dans ſes *mémoires ſur Ponturlier*, ſa patrie, le dérive du mot grec *homouſiani*, donné par les ariens aux catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient conſervé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en ſoit de ces étymologies que nous ne garantiſſons pas, il paroît qu'*Amagetobria*, dont parle Céſar, lieu où ſe donna un combat ſi funeſte aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'hiſtorien de Poligni place ce lieu ſur la

Digitized by Google

voie de Poligni à Autun sur le Doux aux environs de Portober & de Gevry, qui eſt le *Dubris* de la table Théodoſienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saône & de l'Ognon. Il prétend qu'*Augetobria* vient de deux mots celtiques, qui ſignifient *ville ſur une riviere*, *ville du pont ou du paſſage*.

Ce canton comprenoit les balliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainſi tout ce qui étoit entre la Saône, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous*.

Varé enrichit l'abbaye de Sainte-Reine, en 721, des terres de Chaſelles & de Charney, dans le voiſinage de Seurre. *Caſellæ & Cariniacum in pago Amavorum*, (Voyez *hiſt. de Bourg. in-fol. t. I, p. j, iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saône, dans un terrein qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, eſt appellé *Saint-Vivant* en *Amaous*, *in comitatu Amauſo*, pour le diſtinguer de Saint-Vivant ſous Vergy, établi en 963. *Voyez Maiſon de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 14, 15, *pr. in-fol.* Dunod, *hiſtoire de Franche-Comté*, *tom. I*, *pag. 296*. On voit par une chartre, datée de la douzieme année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Beſançon, les égliſes de S. Maurice à Grag & à Pontarlier-ſur-Saône: *duas eccleſias in Gradiaco & rure Pontiliaco in pago Amauſenſi*. Ce Létalde eſt qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobiliſſimus*; & dans le cartulaire de S. Vincent de Mâcon, il eſt appellé un *comte imperial*. (*Voy.* Dunod. *tom. II*, *pag.* 594. *Hiſt. de Poligni*, *tom. I*, *pag.* 96.) Un titre de 951 fait mention de Chiſſey ſur la Loue, au comté d'*Amaous*. Vaudrey, Mont, au nord-oueſt de Poligny, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'*Amous*. Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt, avant de ſe rendre dans le Doux, ſont appellés le *val d'Amaous*.

Les Amouſiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de ſon cours, comme les Varaſques les occupoient dans ſa partie ſupérieure. (*C*)

AMAUTAS, ſ. m., *Hiſt. mod.*, philoſophes du Pérou ſous le regne des *Incas*. On croit que ce fut l'*Inca Roca* qui fonda le premier des écoles à Cuſco, afin que les *Amoutas* y enſeignaſſent les ſciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la ſcience ne devoit être que pour la nobleſſe. Le devoir des *Amoutas* étoit d'apprendre à leurs diſciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raiſon, le fondement & l'explication des loix, la politique & l'art militaire, l'hiſtoire & la chronologie, la poéſie même, la philoſophie, la muſique & l'aſtrologie. Les *Amautas* compoſoient des comédies & des tragédies, qu'ils repréſentoient devant leurs rois & les ſeigneurs de la cour aux fêtes ſolemnelles. Les ſujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, le triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illuſtres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domeſtiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obſcene ni de rampant; tout au contraire, y étoit grave, ſententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des perſonnes qualifiées; & quand la piece étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'aſſemblée, chacun ſelon ſa dignité. Ceux qui avoient le mieux réuſſi dans leur rôle, recevoient pour prix des joyaux ou d'autres préſens conſidérables. La poéſie des *Amautas* étoit compoſée de grands & de petits vers, où ils obſervoient la meſure des ſyllabes. On dit néanmoins qu'au temps de la conquête des Eſpagnols, ils n'avoient pas encore l'uſage de l'écriture, & qu'ils ſe ſervoient de ſignes ou d'inſtrumens ſenſibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les ſciences qu'ils enſeignoient. Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Incas*, *liv. II & IV*. (*G*)

* AMAXIE, ville ancienne de la Cilicie, féconde en bois propres pour la marine.

* AMAXITE, ancienne ville de la Broïde, où Apollon eut un temple dont Chryſès fut grand-prêtre.

AMAZONE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, femme courageuſe & hardie, capable de grands exploits. *V.* VIRAGO, HÉROÏNE, *&c.*

Amazone, dans un ſens plus particulier, eſt le nom d'une nation ancienne de femmes

femmes guerrieres, qui, dit-on, fonderent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles; pour la propagation de leur espece, elles alloient chercher des étrangers; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, & retranchoient aux filles la mamelle droite pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. C'est de cette circonstance qu'elles furent appellées *Amazones*; mot composée d'ἀ privatif, & de μάζος, *mamelle*, comme qui diroit *sans mamelle*, ou *privée d'une mamelle*.

Les auteurs ne sont pas tous d'accord qu'il y ait eu réellement une nation d'*Amazones*. Strabon, Paléphate, & plusieurs autres, le nient formellement: mais Hérodote, Pausanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Justin, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, & plusieurs autres l'assurent positivement. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles, qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce coté-là profitât davantage & devint plus fort.

Quelques auteurs disent qu'elles ne tuoient pas leurs enfans mâles; qu'elles ne faisoient que leur tordre les jambes, pour empêcher qu'ils ne prétendissent un jour se rendre les maîtres.

M. Petit, médecin de Paris, a publié en 1681, une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones*; cette dissertation contient quantité de remarques curieuses & intéressantes sur leur maniere de s'habiller, leurs armes & les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appellée *bipennes*, ou *securis*, qu'elles portoient sur l'épaule, avec un petit bouclier en croissant que les Latins appelloient *pelta*, à leur bras gauche: c'est ce qui a fait dire à Ovide: *de Ponto*.

Non tibi amazonia est pro me sumenda securis,
Aut excisa levi pelta gerenda manu.

Des géographes & des voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin portugais, dans sa description de l'Ethiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones*; & Ænéas Sylvius rapporte qu'on a vu subsister en Bohême pendant neuf ans, une république d'*Amazones* fondée par le courage d'une fille nommée *Valesca*. (*G*)

AMAZONES, *rivieres des Amazones*; elle traverse toute l'Amérique méridionale d'occident en orient, & passe pour le plus grand fleuve du monde. On croit communément que le premier européen qui l'a reconnu, fut François d'Orellana, espagnol; ce qui a fait nommer cette riviere par quelques-uns *Orellana*: mais avant lui elle étoit connue sous le nom de *Maranon* (qu'on prononce *Maragnon*,) nom qu'elle avoit reçu, à ce qu'on croit, d'un autre capitaine espagnol ainsi appellé. Orellana dans sa relation dit avoir vu en descendant cette riviere, quelques femmes armées dont un cacique indien lui avoit dit de se défier: c'est ce qui l'a fait appeller *riviere des Amazones*.

On prétend que ce fleuve prend sa source au Pérou: après avoir traversé 1000 à 1200 lieues de pays, il se jette dans la mer du Nord sous la ligne. Son embouchure, dit-on, est de 80 lieues.

La carte très-défectueuse du cours de la *riviere des Amazones*, dressée par Samson sur la relation purement historique d'un voyage de cette riviere qu'fit Texeira, accompagné du P. d'Acunha jésuite, a été copiée par un grand nombre de géographes; & on n'en a pas eu de meilleure jusqu'en 1717, qu'on en publia une du P. Fritz jésuite, dans les *lettres édifiantes & curieuses*.

Enfin M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, a parcouru toute cette riviere en 1743; & ce voyage long, pénible & dangereux, nous a valu une nouvelle carte de cette riviere plus exacte que toutes celles qui avoient précédé. Le célebre académicien que nous venons de nommer, a publié une relation de ce voyage très-curieuse & très-bien écrite, qui a été aussi insérée dans le volume de l'académie royale des sciences pour 1745. Nous y renvoyons nos lecteurs, que nous exhortons fort à le lire. M. de la Condamine dit qu'il n'a point vu dans tout ce

Digitized by Google

voyage d'*Amazones*, ni rien qui leur reſſemble; il paroit même porté à croire qu'elles ne ſubſiſtent plus aujourd'hui; mais en raſſemblant les témoignages, il croit aſſez probable qu'il y a eu en Amérique des *Amazones*, c'eſt-à-dire, une ſociété de femmes qui vivoient ſans avoir de commerce habituel avec les hommes.

M. de la Condamine nous apprend dans ſa relation, que l'Orenoque communique avec ce fleuve par la riviere Noire; ce qui juſqu'à préſent étoit reſté douteux. (*O*)

AMAZONIUS, nom donné au mois de décembre par les flatteurs de l'empereur Commode, en l'honneur d'une courtiſanne qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en amazone: ce prince par la même raiſon prit auſſi le ſurnom d'*Amazonius*. (*G*)

AMBA, *voyez* MANGA.

AMBACHT, *Géogr.*, terme de topographie, qui ſe prend aujourd'hui pour une étendue de juriſdiction, pour un territoire dont le poſſeſſeur a droit de haute & de baſſe-juſtice. On ne ſe ſert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot eſt ancien, mais dans une ſignification un peu différente, quoique relative; car nous liſons dans Feſtus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un eſclave loué pour de l'argent, un mercénaire; & Céſar appelle *ambactus*, une ſorte de cliens; car en parlant des cavaliers gaulois: chacun d'eux, dit-il, à proportion de ſa naiſſance ou de ſon bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, ſignifie *commiſſion*, *office*, *commandement*, *juriſdiction d'une ville & miniſtere*. On en peut voir des exemples dans le gloſſaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot eſt d'origine gauloiſe, & le paſſage de Céſar ſemble être pour eux. M. Dacier, dans ſes *notes ſur Feſtus*, prétend qu'il eſt latin. *Amb* ne ſignifie que, *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. C'eſt le ſentiment de Saumaiſe, *liv. de uſuris*: d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinitif *achten*, honorer, eſtimer. Le pere Lubin, *Mercur. géogr. pag.* 125, obſerve qu'*ambactum* ou *ambacta* eſt un mot en uſage dans la Flandre Flamingante, où l'on nomme *ambacten* (pluriel d'*ambacht*,) une eſpece de territoire de la juriſdiction d'une ſorte de banc, *ſcamnum*, ou ſéances & offices de judicature, comme ſont les *ambuchts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Caſſel & d'Ypres. Il ajoute qu'elles ne ſont différentes que de nom d'avec les caſtellenies; ce qui ſe prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *Caſtelnie*. (*C. A.*)

* AMBADAR, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pié des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea.

AMBAGES, ſ. m. *Belles-lettres*, mot purement latin, adopté dans pluſieurs langues pour ſignifier un amas confus de paroles obſcures & entortillées dont on a peine à démêler le ſens; ou un long verbiage, qui loin d'éclaircir les choſes dont il s'agit, ne ſert qu'à les embrouiller. *Voyez* CIRCONLOCUTION.

* AMBAIBA, arbre qui croît au Bréſil; il eſt très-élevé; ſon écorce reſſemble à celle du figuier; elle couvre une peau mince, épaiſſe, verte & gluante; ſon bois eſt blanc, comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre: ſon tronc eſt de groſſeur ordinaire, mais creux depuis la racine juſqu'au ſommet; ſa feuille eſt portée ſur un pédicule épais, long de deux ou trois piés, d'un rouge foncé en-dehors, & ſpongieux au-dedans; elle eſt large, ronde, découpée en neuf ou dix lanieres, & chaque laniere a ſa côte, d'où partent des nervures en grand nombre; elle eſt verte en-deſſus, cendrée en-deſſous, & bordée d'une ligne griſâtre; le haut du creux donne une eſpece de moëlle que les Negres mettent ſur leurs bleſſures: les fleurs ſortent de la partie ſupérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre à cinq; leur forme eſt cylindrique: elles ont ſept à neuf pouces de long ſur un pouce d'épaiſſeur; leur cavité eſt pleine de duvet; il y a auſſi des amandes qui ſont bonnes à manger, quand les fleurs ſont tombées; les habitans du Bréſil font du feu avec ſa racine ſeche, ſans caillou ni acier; ils pratiquent un petit trou; ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de viteſſe; le bois percé eſt ſous leurs piés, & le bois pointu eſt perpendiculaire entre

Digitized by Google

leurs jambes ; l'agitation suffit pour allumer l'écorce.

On attribue à sa racine, à son écorce, à la moëlle, à sa feuille, au suc de ses rejetons, une si grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette espece, si on en savoit faire usage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils liront les vertus merveilleuses que nous leur attribuons.

* AMBAITINGA. Cet arbre a la branche rougeâtre, le bois d'un tissu fort serré, & la feuille d'un verd éclatant au sommet, pâle à la base, mais d'un grain si rude, qu'elle polit comme la lime. On tire de l'*ambaitinga* une liqueur huileuse ; son fruit est large, menu, long comme la main, bon & doux au goût. *Voyez l'hist. des plantes de* Ray.

§ AMBALAM, s. m. *Hist. nat. botanique*, grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I*, *planche II*, *pag.* 91. Les Brames le nomment *godoé ambado*. Jean Commelin, dans ses *notes*, l'appelle *mugæ affinis*, *flore parvo*, *stellato*, *nucleo majori osseo*.

C'est une espece de monbin, qui s'éleve à la hauteur de cinquante piés, & qui étend peu ses branches, de sorte qu'il a une forme alongée, à-peu-près conique. Il croit dans les terres sablonneuses du Malabar, où il enfonce profondément sa racine, qui est fibreuse, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze piés de hauteur, & un pié & demi à deux piés au plus de diametre, est couronné de nombre de branches peu serrées, divergentes en angle ouvert de cinquante à soixante degrés, grosses, assez courtes, dont le bois est mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaisse, cendrée : dans les jeunes branches, cette écorce est verte, & couverte d'une espece de rosée bleue. Ses feuilles sont alternes, ailées sur un rang, composées de trois à cinq folioles elliptiques, obtuses, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, seches, lisses, luisantes, verd foncé dessus, plus clair dessous, relevées d'une seule côte, dont les nervures sont nombreuses, opposées, sans aller jusqu'aux bords où elles laissent une marge sensible, & portées sur un pédicule commun, assez long, cylindrique, plat en-dessus ; celle de l'extrémité de l'aile est plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ses feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorsque ses fruits sont près de la maturité, delà il arrive que les fleurs ne sortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la derniere seve s'étoit arrêtée, sous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou six branches, sur chacune desquelles elles sont attachées au nombre de dix à douze, sans aucun pédicule. Chaque fleur, avant son épanouissement, forme un bouton sphérique d'une ligne & demie de diametre, qui en s'épanouissant représente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, composée d'un petit calice à cinq ou six feuilles triangulaires, blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à six pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que large, épais, roides, luisans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec lesquelles ils sont alternes, assez écartés, laissant un espace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un disque épais, jaune, sous les bords duquel sont placées, suivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou six sont alternativement plus courtes : elles sont toutes disposées sur un seul rang, de maniere que les plus longues sont opposées aux feuilles du calice : cinq ou six d'entr'elles touchent ainsi au calice, & les cinq ou six autres touchent à la corolle, & sont très-éloignées de l'ovaire, qui est enfoncé dans le centre du même disque, & terminé par cinq ou six styles blancs, légérement velus à leur sommet.

L'ovaire, en mûrissant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuse, pendante, au nombre de vingt à vingt-cinq à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brun d'abord, ensuite verd-clair, plus jaunâtre

Digitized by Google

dans la maturité, ferme, charnue à chair épaisse de deux lignes au plus, succulente, acide, agréable au goût & à l'odorat; à une loge remplie presqu'entiérement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & sous lesquelles il est marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune desquelles est contenue une amande ovoïde, pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ses feuilles & de ses fleurs. Son écorce, ainsi que ses feuilles, a une saveur acide, astringente & assez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an; savoir, en janvier & en juillet.

Usages. Ses fruits acides se mangent, & se servent dans les repas des Indiens. Leur suc uni à celui de ses feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec succès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de suppositoire, appelle les regles, lorsqu'elles ont été supprimées; la décoction de son bois se donne avec succès pour arrêter les gonorrhées virulentes: mais son principal usage est pour arrêter la dysenterie, & à cet effet, on emploie son écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle son suc dans le riz, dont on fait le pain ordinaire, appellé *apen*.

Remarques. La disposition des feuilles de l'*ambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que dans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent ailées, comme elles le sont réellement; ce qui joint à tous les autres caracteres de sa fleur & de son fruit, ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espece de mangier, ne soit une espece de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espece. CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, *page* 93, qu'il existe une autre espece de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *per-ambalam* par les Malabares, & *coduca-ambadù* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le cat-ambalam differe, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage differe de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie les autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoît plus de vertu & d'efficacité. (*M. Adanson.*)

* AMBARE, arbre des Indes, grand & gros, à feuilles semblables à celles du noyer, d'un verd un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, verd au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jaunissant à mesure qu'il mûrit; acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet, & plein d'une moëlle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures; on le confit avec du sel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. *Lémeri.*

AMBARRES, s. m. pl. *Géogr.*, en latin *Ambarri*, peuple que César, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Æduorum. Voyez* EDUENS. Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablancourt. Le géographe Samson les place dans la Bresse chalonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples gaulois qui passerent en Italie, sous la conduite de Bellovese, l'an de Rome 138. (*M. Beguillet.*)

AMBARVALES, adj. pl. pris subst. *Hist. anc.*, fêtes ou cérémonies d'expiation que les Romains faisoient tous les ans dans les campagnes, pour obtenir les dieux une abondante moisson. *V.* FÊTE.

A cette fête ils sacrifioient une jeune vache, une truie, ou une brebis, après l'avoir promenée trois fois autour du champ; ce qui fit donner à cette fête le nom d'*ambarvales*, lequel est dérivé d'ἀμφὶ, *autour*, ou *ambio*, faire le tour, & de *arva*, champs; d'autres, au lieu d'*ambarvalia*, écrivent *amburbalia* & *amburbia*, & le font venir de *ambio*, faire le tour, & *urbs*, ville.

Du nom des animaux qu'on sacrifioit en cette fête, on la nommoit aussi *suove-*

Digitized by Google

tauriles, suovetaurilia. Voy. SUOVETAURILES.

Le *carmen ambarvale* étoit une priere qui se faisoit en cette occasion, dont Caton nous a conservé la formule, *chap. cvlj.*, *de re rusticâ.*

Les prêtres qui officioient à cette solemnité, s'appelloient *fratres arvales. V.* ARVALES & AGRICULTURE.

Cette fête se célébroit deux fois l'année, à la fin de janvier, ou selon quelques auteurs, au mois d'avril, & pour la seconde fois au mois de juillet: mais on n'a rien de certain sur le jour auquel elle étoit fixée. *(G)*

AMBASSADE, s. f. *Hist. mod.*, envoi que les princes souverains ou les états se font les uns aux autres de quelque personne habile & expérimentée, pour négocier quelque affaire en qualité d'*ambassadeur. Voyez* AMBASSADEUR.

Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume, sous les premiers rois de France, d'envoyer ensemble plusieurs *ambassadeurs* qui composoient une espece de conseil: on observe encore quelque chose d'assez semblable à cela dans les traités de paix. L'*ambassade* de France à Nimegue pour la paix, étoit composée de trois plénipotentiaires; celle de Munster de deux, *&c.*

L'histoire nous parle aussi d'*ambassatrices*; Mme. la maréchale de Guébriant a été, comme dit Wicquefort, la premiere femme, & peut-être la seule, qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe, en qualité d'*ambassadrice*. Matth. *liv. IV*, *vie de Henri IV*, dit que le roi de Perse envoya une dame de sa cour en *ambassade* vers le grand-seigneur, pendant les troubles de l'empire.

AMBASSADEUR, s. m. *Hist. mod.*, *ministre public* envoyé par un souverain à un autre, pour y représenter sa personne. *Voyez* MINISTRE.

Ce mot vient de *ambasciator*, terme de la basse latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot emprunté du gaulois, signifiant *serviteur*, *client*, *domestique* ou *officier*, selon Borel, Ménage, & Chifflet, d'après Saumaise & Spelman: mais les jésuites d'Anvers, dans les *act. sancti Mart. Tom. II*, *page* 128, rejettent cette opinion, parce que l'*ambact* des Gaulois avoit cessé d'être en usage longtemps avant qu'on se servît du mot latin *ambascia*; cependant cela n'est pas strictement vrai, car on trouve *ambascia* dans la loi salique, *tit. xix.* qui s'est fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio*; & *ambactia* vient d'*ambactus* & ce dernier d'*ambact*. Lindenbroeg le dérive de l'allemand *ambacht*, qui signifie *œuvre*, comme si on se louoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier est du sentiment de Lindenbroeg au sujet du même mot, qui se trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharisius en son dictionnaire italien, le dérive du latin *ambulare*, marcher ou voyager. Enfin les jésuites d'Anvers, à l'endroit que nous venons de citer, disent que l'on trouve *ambascia* dans les loix de Bourguignons, & que c'est delà que viennent les mots *ambassicatores & ambasciatores*, pour dire les *envoyés*, les *agens* d'un prince ou d'un état, à un autre prince ou état. Ils croient donc que chez les barbares qui inonderent l'Europe, *ambascia* signifioit le discours d'un homme qui s'humilie ou s'abaisse devant un autre, & qu'il vient de la même racine qu'*abaisser*, c'est-à-dire, de *an* ou *am* & de *bas*.

En latin nous nommons ce ministre *legatus* ou *orator*: cependant il est certain que le mot *ambassadeur* a chez nous une signification beaucoup plus ample que celui de *legatus* chez les Romains; & à la réserve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre, il n'y a presque rien de commun entr'eux. *Voyez* LEGATUS.

Les *ambassadeurs* sont ou *ordinaires* ou *extraordinaires*.

AMBASSADEUR ORDINAIRE, est celui qui réside en la cour d'un autre prince par honneur, pour entretenir réciproquement une bonne intelligence, pour veiller aux intérêts de son maître, & pour négocier les affaires qui peuvent survenir. Les *ambassadeurs ordinaires* sont d'institution moderne; ils étoient inconnus il y a 200 ans: avant ce temps-là, tous les *ambassadeurs* étoient *extraordinaires*, & se retiroient si-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. *Voy.* ORDINAIRE.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, est celui qui est envoyé à la cour du prince pour quelque affaire particuliere & pressante, comme pour conclure une paix ou un mariage, pour faire un com-

Digitized by Google

pliment, *&c. V.* EXTRAORDINAIRE.

A la vérité il n'y a nulle différence essentielle entre *ambaſſadeur ordinaire* & *ambaſſadeur extraordinaire* : le motif de leurs *ambaſſades* eſt tout ce qui les diſtingue : ils jouiſſent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athenes & Sparte floriſſantes, dit M. Toureil, n'avoient autrefois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs aſſemblées divers *ambaſſadeurs* qui recherchoient la protection ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre ; & celle qui recevoit le plus d'*ambaſſades*, croyoit l'emporter ſur ſa rivale.

A Athenes, les *ambaſſadeurs* des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs pour expoſer leur commiſſion & pour ſe faire mieux entendre du peuple : à Rome ils étoient introduits au ſénat, auquel ils expoſoient leurs ordres. Chez nous, les *ambaſſadeurs* s'adreſſent immédiatement & uniquement au roi.

Le nom d'*ambaſſadeur*, dit Ciceron, eſt ſacré & inviolable : *non modò inter ſociorum jura, ſed etiam inter hoſtium tela incolume verſatur. In Ver. orat. VI.* Nous liſons que David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ſes *ambaſſadeurs. Liv. II des rois, chap. x.* Alexandre fit paſſer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir inſulté ſes *ambaſſadeurs*. La jeuneſſe de Rome ayant outragé les *ambaſſadeurs* de Vallone, fut livrée entre leurs mains pour les en punir à diſcrétion.

Les *ambaſſadeurs* des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux aſſemblées publiques & ſolemnelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt : ils ne doivent point auſſi porter le deuil, pas même de leurs proches ; parce qu'ils repréſentent la perſonne de leur prince, à qui il eſt de leur devoir de ſe conformer en tout.

En France le *nonce* du pape a la préſéance ſur tous les autres *ambaſſadeurs*, & porte la parole en leur nom, lorſqu'ils s'agit de complimenter le roi.

Dans toutes les autres cours de l'Europe, l'*ambaſſadeur* de France a le pas ſur celui d'Eſpagne, comme cette couronne le reconnut publiquement au mois de mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV, donna à l'*ambaſſadeur* d'Eſpagne, qui en préſence de vingt-ſept autres tant *ambaſſadeur* qu'envoyés des princes, proteſta que le roi ſon maître ne diſputeroit jamais le pas à la France. Ce fut en réparation de l'inſulte faite à Londres l'année précédente par le baron de Batteville, *ambaſſadeur* d'Eſpagne, au comte d'Eſtrades *ambaſſadeur* de France : on frappa à cette occaſion une médaille. *(G)*

AMBEL, ſ. m. *Hiſt. nat. Bot.*, eſpece de nénufar, figurée aſſez bien ſous ce nom, mais ſans les détails du fruit, dans l'*Hortus Malabaricus, vol. II, planche XXVI, page* 51. Les Brames l'appellent *ſaluca*. Jean Commelin la nomme *nymphoſa Indica flore candido, folio in ambitu ſerrato :* & M. Linné la déſigne ſous le nom de *nymphæa lotus, foliis cordatis dentatis, Syſt. Nat. édition in-12, pag.* 361.

Cette plante croît en Egypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuſes ou limoneuſes, voiſines des rivieres & inondées. Elle eſt vivace par ſa racine ſeulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar ; c'eſt un tubercule ſphéroïde de trois pouces environ de diametre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De la partie ſupérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, ſe répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines ſimples, blanches, charnues, molles, celluleuſes & comme ſpongieuſes, longues de trois à quatre pouces, du diametre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verds, ſiſtuleux, c'eſt-à-dire poreux longitudinalement, liſſes, luiſans, longs d'un pié environ, & de deux à trois lignes de diametre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de ſept à huit pouces de longueur, d'un ſixieme moins large, fendue par derriere juſques près de ſon milieu, où elle eſt portée ſur le pédicule, bordée tout autour de ſoixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creuſées en croiſſant, d'un verd-noir, liſſe, très-luiſant deſſus, d'un rouge-brun en-deſſous, où elle eſt relevée de quinze groſſes côtes qui ſe ramifient en quatres branches qui vont ſe terminer à chacune des dentelures de ſes

Digitized by Google

bords. Chaque feuille flotte horizontalement sur l'eau, son pédicule se prêtant à ses mouvemens.

Chaque pié produit environ cinq à six fleurs distinctes, portées chacune sur un péduncule qui sort de l'aiſſelle d'une feuille, ce péduncule eſt un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ, sur six lignes de diametre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde, pointu, d'un à deux pouces de longueur; en s'épanouiſſant, elle repréſente une roſe double, ouverte horizontalement, de quatre pouces de diametre, compoſée de quinze feuilles étagées ou diſpoſées sur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieurres sont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, sont couleur de roſe-clair en-deſſus & verdâtres en-deſſous. Ces feuilles sont elliptiques, charnues, aſſez ſemblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractere que la couleur, comme dans la tulipe; car d'ailleurs elles n'ont qu'une ſtructure groſſiere, une ſubſtance épaiſſe; elles ne tombent que lorſqu'elles sont pourries; elles sont corps avec la moitié inférieure de l'ovaire sur lequel elles sont implantées par étages; enfin ce n'eſt qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire sont attachées environ quarante étamines faiſant corps avec lui, & diſpoſées sur deux rangs dont l'intérieur eſt plus court, fort ſerrées, contiguës aux feuilles du calice, & deux à trois fois plus courtes qu'elles: ce sont des filets plats, portant vers leur extrémité qui eſt plus large, une anthere oblongue, jaune, qui s'ouvre longitudinalement en deux loges, & qui répand une pouſſiere compoſée de molécules ovoïdes, blanchâtres & tranſparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entiérement l'ovaire, celui-ci ne paroît que par ſes quinze ſtigmates plats qui rampent sur ſon centre, comme autant de rayons en roſe, jaunâtres, plus étroits à leur origine, & arrondis à leur extrémité. Cet ovaire, en mûriſſant, devient une capſule charnue, ſphérique, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, comparable à celle du pavot, partagée de même en quinze cellules par autant de cloiſons membraneuſes un peu charnues, dont les parois sont couvertes de ſemences qui y sont attachées horizontalement. Ces graines sont ovoïdes, fort petites, d'abord blanches, enſuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une ſaveur aqueuſe.

Uſages. Le tubercule de ſa racine, qui eſt charnu, plus tendre que la châtaigne, & d'une ſaveur aqueuſe, aſtringente, ſe mange crud dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou ſur les charbons. C'eſt une grande reſſource dans les temps de diſette. On mange auſſi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchiſſent ſans aſſoupir, & qu'on en peut manger cinquante têtes ſans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos*, toutes les plantes qui au défaut des nourritures ordinaires, pouvoient y ſuppléer; le *dioſpyris* ou *guaiacana*, le micacoulier *celti*, le jujubier, & le laurier ceriſe, furent de ce nombre parmi les arbres; & il n'eſt pas douteux que l'*ambel* ne ſoit le *lotos Ægyptia* ou le lotos des marais, décrit par Théophraſte, *liv. IV*, *chap.* 10, & par Pline *liv. XIII*, *chap.* 17. Sa racine eſt appellée *corſion* par les Grecs, ſelon Théophraſte, *kélangu* au Malabar, *galum* aux Indes, & *tat* au Sénégal.

Seconde eſpece. ARECA-AMBEL. L'*areca-ambel* eſt, ſelon Rheede, une autre eſpece d'*ambel* dont il donne la deſcription ſans figure dans ſon *hortus Malabaricus*, *vol. XI*, *pag.* 52, qui n'en differe preſque qu'en ce qu'elle eſt plus haute, qu'elle a ſes feuilles un peu plus grandes, moins roſées, plus blanches, relevées d'un petit tubercule au centre des ſtigmates.

Elle a les mêmes vertus, & indépendamment de l'uſage qu'on en fait pour la nourriture, elle ſert auſſi-bien qu'elle comme remede dans pluſieurs maladies où il eſt néceſſaire de rafraîchir. A cet effet, on confit ſes graines au ſucre pour les manger au beſoin. La décoction de ſa racine ſe boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel*, qui eſt un ſtratiote, & cuites dans le beurre, ſont un ſternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M. Adanſon*)

Digitized by Google

* AMBELA, arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perſes & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux eſpeces : l'une eſt auſſi grande que le néflier ; elle a la feuille du poirier & le fruit ſemblable à la noiſette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans ſa maturité, & on le mange avec du ſel. L'autre eſpece eſt de la même grandeur: mais la feuille eſt plus petite que celle du poirier, & ſon fruit plus gros. Les Indiens font bouillir ſon bois avec le ſantal, & prennent cette décoction dans la fievre.

Le premier *ambela* croît ſur les bords de la mer ; le ſecond en terre ferme. L'écorce de la racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le ſuc d'une dragme de moutarde pilée, à ceux qui ſont attaqués d'aſthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif quand il agit trop, avec la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* ſe mange. On le confit. On l'emploie auſſi dans les ragoûts. *Voy. Bot. de* Parkinſon.

* AMBER, riviere d'Allemagne dans la Baviere, qui a ſa ſource à deux lieues de Fuxſen, & ſe joint à l'Iſer au-deſſus de Landshut.

* AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale de haut Palatinat de Baviere ſur la riviere de Wils. *Long.* 29, 30; *lat.* 49, 26.

AMBERG, *Géogr. mod.*, montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadſtena. Elle eſt ſi haute, que de ſon ſommet l'on découvre cinquante clohers, ce qui eſt beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne ſont pas fort rapprochés. L'on parle auſſi d'une large pierre plate qui ſe trouve à ce ſommet, & que l'on crit être la tombe d'un des anciens rois du pays. (*D. G.*)

* AMBERT, ville de France dans ſa baſſe Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28; *lat.* 45, 28.

AMBETTI, ſ. m. *Hiſt. nat. bot.*, herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terreins ſablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria navirnam puli*, nom ſous lequel Rheede en a publié une aſſez bonne figure dans ſon *hortus Malabaricus*, *vol. IX*, *pl. LXXXVI*, *pag.* 167.

Cette plante n'a guere plus de deux piés & demi à trois piés de longueur, & eſt ordinairement couchée ſous le poids de ſes feuilles & de ſes tiges, qui ſont charnues, aqueuſes, cylindriques, noueuſes, rouge-brun, âpres & rudes par les poils longs dont elles ſont ſemées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles ſortent en petit nombre, diſpoſées alternativement & ſur une même plan. Ses feuilles ſont pareillement alternes & étendues ſur un même plan, taillées en cœur allongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes eſt beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne ſur le pédicule : leur longueur eſt de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre: elles ſont charnues, molles, ondées ſur leurs bords, ou marquées de 15 à 20 crenelures rondes, inégales, ſemées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudeſſe, luiſantes, d'un verd-gai, relevées en-deſſous de trois côtes principales & portées ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à ſon origine de deux ſtipules elliptiques, pointues, larges, membraneuſes & blanchâtres.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, ſort un pédicule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luiſantes & très-brillantes, ou étincelantes, ſemées auſſi de poils de ſix à huit lignes de diametre, portées chacune ſur un péduncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux ſont femelles, la troiſieme eſt mâle : celle-ci eſt la plus petite ; elle conſiſte en un ſeul calice coloré, partagé juſques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évaſées, dont deux oppoſées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & ſeſſiles, avec une apparence de bouton de ſtigmate au centre. Les fleurs femelles conſiſtent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire cônique renverſé à trois angles, qu'il ſurmonte, & au-deſſus duquel il eſt reſſerré & diviſé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, oppoſés à ſes angles qui ſont blancs & luiſans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'étamines, mais ſeulement trois ſtyles fourchus, chacun en

Digitized by Google

deux, & terminé par un ſtigmate ſphérique, verd, de ſorte qu'il y a ſix ſtigmates. L'ovaire, qui faiſoit auparavant partie du calice, devient en mûriſſant une capſule turbinée à trois angles aigus, arrondie en-deſſus, pointue en-deſſous, large de ſix à huit lignes, un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, enſuite rougeâtres.

Sa racine eſt formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc rouſſâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante eſt aqueuſe, d'une ſaveur amere dans ſes racines, & acide dans ſes autres parties.

Uſages. Elle paſſe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent ſur les bleſſures. Amorties ſur le feu, & miſes en nouet avec un peu de ſel dans les dents creuſes & gâtées, & ſur les gencives enflammées, elles les nettoient, & les affermiſſent.

Remarques. L'*ambetti* eſt, comme l'on voit, une eſpece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (*M. Adanſon.*)

AMBEZ, *terme de géographie*, qui joint avec celui de *bec*, ſignifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bourdeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *ambez* du latin *ambe*, tous les deux: cette étymologie paroît aſſez naturelle. (*C. A.*)

AMBEZAS, ſe dit au *trictrac* de deux as qu'on amene en jouant les dés. *Voyez* AS, RAFLE & TRICTRAC.

AMBI, ſ. m. machine ou *inſtrument de chirurgie*, inventé par Hippocrate pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. *Voyez* LUXATION. Il eſt compoſé de deux pieces de bois jointes enſemble par une charniere: l'une ſert de pié & eſt parallele au bras qui eſt attachée par pluſieurs lacs, & elle fait avec la premiere piece un angle droit qui ſe trouve placé préciſément ſous l'aiſſelle. *Voyez les fig.* 10 & 12. *Pl. IV, de chirurgie.*

Pour ſe ſervir de l'*ambi*, on lie le bras ſur le levier dont la charniere eſt le point fixe; & en appuyant avec force ſur l'extrémité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher cette extrémité du pié de l'inſtrument: ce mouvement fait en même temps l'extenſion, la contre-extenſion & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages: le bras peut y être placé de façon que les muſcles ſoient relâchés; elle a une force ſuffiſante, & on pourroit même lui en donner davantage, en allongeant le bout de ſon levier. L'extenſion & la contre-extenſion ſont également fortes, puiſque la même cauſe les produit en même temps. Mais l'*ambi* a auſſi des défauts conſidérables, en ce que la tête de l'os peut être pouſſée dans ſa cavité, avant que les extenſions aient été ſuffiſantes. On riſque alors de renverſer en dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capſule ligamenteuſe. Au reſte, cette machine ne pourroit convenir tout au plus que pour la luxation en deſſous, & on fait que le bras ſe luxe fort facilement en devant & en dehors. M. Petit a inventé une machine qui convient également à toutes les eſpeces de luxations du bras. *V.* MACHINE *pour la luxation du bras.* (*Y*)

AMBIA, *Méd.*, eſt, ſuivant Monard, un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il eſt réſolutif, fortifiant, adouciſſant: il guérit les dartres, la gratelle. On s'en ſert pour les humeurs froides: il a les mêmes vertus que les gommes. (N)

AMBIAN *ou* AMBIAM, eſt, ſelon quelques géographes, une ville & un royaume d'Ethiopie; ſelon la Martiniere, cette ville & ce royaume ſont imaginaires.

AMBIANT, adj. ſe dit *en phyſique* de ce qui forme comme un cercle ou une enveloppe à l'entour de quelque choſe; ce qu'on appelle *ambiens* en latin, ou *circumambiens*, comme l'athmoſphere qui enveloppe la terre & tout ce qu'elle porte: ainſi on dit l'*air ambiant* pour l'*air environnant*, *les corps ambians* pour *les corps environnans*. *Voyez* AIR. (*O*)

* AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule: on croit que ce ſont aujourd'hui ceux du dioceſe d'Avranches.

AMBIDEXTRE, adj. pris ſubſt. *Juriſp. qui ſe ſert des deux mains* avec une aiſance égale. *Voyez* MAIN. Ce mot vient du latin *ambidextra*, compoſé de

Digitized by Google

ambo, les deux, & *dextra*, main droite; fait à l'imitation du mot grec ἀμφιδέξιος, qui signifie la même chose. Hippocrate dans ses *Aphorismes* prétend qu'il n'y a point de femme *ambidextre*: plusieurs modernes cependant soutiennent le contraire, & citent des exemples en faveur de leur sentiment; mais s'il y a des femmes *ambidextres*, il faut avouer du moins qu'il y en a beaucoup moins que d'hommes.

On a aussi appliqué le mot *ambidextre* dans un sens métaphorique, à ceux qui prennent de l'argent de deux parties, & promettent séparément à l'une & à l'autre de s'employer pour elle, comme pourroit faire un exprès, un procureur ou solliciteur de mauvaise foi. (*H*)

* AMBIERLE, ville de France dans le Forez, à trois lieues de Rouane, à quinze de Lyon.

AMBIGENE, adj. *hyperbole ambigene, en géométrie*; c'est elle qui a une de ses branches infinies inscrite, & l'autre circonscrite à son asymptote. *V.* COURBE. Telle est dans la *fig.* 38; *Analyt.* la cource *BCED*, dont une branche *C B* est inscrite à l'asymptote *A G*, c'est-à-dire tombe au-dedans; & l'autre branche *C E D* est circonscrite à l'asymptote *A F*, c'est-à-dire, tombe au-dehors de cette asymptote. M. Newton paroît être le premier qui se soit servi de ce terme, pour désigner certaines courbes hyperboliques du troisieme ordre. (*O*)

AMBIGU, adj. *Gramm.*, ce mot vient de *ambo*, deux, & de *ago*, pousser, mener. Un terme *ambigu*, présente à l'esprit deux sens différens. Les réponses des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; & c'étoit dans cette ambiguité que l'oracle trouvoit à se défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit consulté, lorsque l'événement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait espérer selon l'un des deux sens. *Voyez* AMPHIBOLOGIE. (*F*)

AMBITÉ, adj. *en usage dans les verreries.* On dit que le verre est *ambité*, quand il est mou, quand il n'y a pas assez de sable; alors il vient plein de petits grumeaux; le corps du verre en est tout parsemé; les marchandises qui s'en font font comme pourries, & cassent facilement. Il faut alors le raffiner, & perdre à cette manœuvre du temps & du charbon. *Voyez* VERRERIE.

AMBITION, s. f. *c'est la passion qui nous porte avec excès à nous aggrandir.* Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux*: les uns attachent la grandeur solide à l'autorité des emplois; les autres à la richesse; les autres au faste des titres, *&c.* Plusieurs vont à leur but sans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choses, & d'autres par les plus petites: ainsi telle *ambition* passe pour vice, telle autre pour vertu; telle est appellée *force d'esprit*, telle *égarement & bassesse.*

Toutes les passions prennent le tour de notre caractere. Il y a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entre l'ame & les objets une influence réciproque. C'est de l'ame que viennent tous les sentimens: mais c'est par les organes du corps que passent les objets qui les excitent; selon les couleurs que l'ame leur donne, selon qu'elle les pénetre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguise, elle les rebute, ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne se ressemblent point par le cœur, il suffiroit de savoir qu'ils envisagent les choses selon leurs lumieres, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui distingue les passions qu'on désigne du même nom: si différemment partagés d'esprit, de sentimens & des préjugés, il n'est pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet sans avoir en vue le même intérêt; & cela n'est pas seulement vrai des *ambitieux*, mais aussi de toute passion. (*X*)

* Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, & ils le lui devoient bien. Ils la représentoient avec des ailes & les piés nus.

AMBITUS, s. m. est, *en musique*, le nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue particuliere de chaque ton ou mode du grave à l'aigu; car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque maniere fixée à deux octaves, il y avoit des tons irréguliers dont l'*ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres qui n'y arrivoient pas. *Voyez* MODE, TON *de l'église.* (*S*)

AMBIVARETES, s. m. *Geogr.*, en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être places, dit Samson, que dans le diocese de Nevers, dont la capitale, selon Césat, étoit *in Æduis.* Ce général y tenoit les otages de la Gaule, ses

Digitized by Google

magasins, sa caisse militaire, *&c.* Epe-redorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens, dont les *Ambivaretes* étoient sujets, y massacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le signal de la révolte des Gaules contre César. (*M. Beguillet.*)

AMBLE, s. m. c'est, *en langue de manége*, un pas de cheval, dans lequel il a toujours à la fois deux jambes levées du même coté. *Voyez* PAS.

Ce pas est un train rompu, un cheval qui va l'*amble*, mouvant toujours à la fois les deux jambes de droite ou les deux de gauche. L'*amble* est l'allure naturelle des poulains, & ils s'en défont dès qu'ils sont assez forts pour troter. On ne connoit point cette allure dans les manéges, où les écuyers ne veulent que le *pas*, le *trot*, & le *galop*. La raison qu'ils en donnent est qu'on peut mettre au galop un cheval qui trote, sans l'arrêter; mais qu'on ne peut pas le mettre de même de l'*amble* au galop sans l'arrêter; ce qui prend du temps, & interrompt la justesse & la cadence du manége. *V.* TROT, GALOP, *&c.*

Il y a différentes manieres pour dresser un jeune cheval à l'*amble*. Quelques-uns le fatiguent à marcher pas à pas dans des terres nouvellement labourées, ce qui l'accoutume naturellement à la démarche de l'*amble*. Mais cette méthode a ses inconvéniens; car on peut en fatiguant ainsi un jeune cheval, l'affoiblir & l'estropier.

D'autres, pour le former à ce pas, l'arrêtent tout court tandis qu'il galope, & par cette surprise lui font prendre un train mitoyen entre le trot & le galop; de sorte que perdant ces deux allures, il faut nécessairement qu'il retombe à l'*amble*: mais on risque par-là de lui gâter la bouche, ou de lui donner une encartelure, ou un nerf-férure.

D'autres l'y dressent en lui chargeant les piés de fers extrêmement lourds; mais cela peut lui faire heurter & blesser les jambes de devant avec les piés de derriere. D'autres lui attachent au paturon des poids de plomb; mais outre que cette méthode peut causer les mêmes accidens que la précédente, elle peut aussi causer au cheval des foulures incurables, ou lui écraser la couronne, *&c.*

D'autres chargent le dos du cheval de terre; de plomb, ou d'autres matieres pesantes; mais il est à craindre qu'on ne lui rompe les vertebres en le surchargeant.

D'autres tâchent de le réduire à l'*amble* à la main, avant de le monter, en lui opposant une muraille ou une barriere, & lui tenant la bride serrée, & le frappant avec une verge, lorsqu'il bronche, sur les jambes de derriere & sous le ventre; mais par-là on peut mettre un cheval en fureur, sans lui faire entendre ce que l'on veut de lui, ou le faire cabrer, ou lui faire écarter les jambes, ou lui faire prendre quelqu'autre mauvais tic dont on aura de la peine à le déshabituer.

D'autres, pour le même effet, lui mettent aux deux piés de derriere des fers plats & longs qui débordent le sabot en devant, autant qu'il faut pour que le cheval, s'il prend le trot, se heurte le derriere des jambes de devant avec le bout des fers; mais il y a à craindre qu'il ne se blesse les nerfs, & n'en devienne estropié pour toujours.

Quelques-uns, pour réduire un cheval à l'*amble*, lui mettent des lisieres autour des jambes en forme de jarretiere, & l'envoient au verd en cet état pendant deux ou trois semaines, au bout desquelles on les lui ôte. C'est ainsi que les Espagnols s'y prennent: mais on n'approuve pas cette méthode; car quoiqu'à la verité il ne puisse pas en cet état troter sans douleur, ses membres n'en souffriront pas moins; & si l'on parvient à le mettre à l'*amble*, son allure sera lente & aura mauvaise grace, parce qu'il aura le train de derriere trop rampant. La maniere de mettre un cheval à l'*amble* par le moyen du tramail, paroît la plus naturelle & la plus sûre.

Mais beaucoup de ceux qui s'en tiennent à cette méthode, tombent encore dans différentes fautes: quelquefois ils font le tramail trop long, & alors il ne sert qu'à faire heurter les piés du cheval confusément les uns contre les autres; ou ils le font trop court, & alors il ne sert qu'à lui faire tournoyer & lever les piés de derriere si subitement, qu'il s'en fait une habitude dont on ne vient guere à bout de le défaire par la suite. Quelquefois aussi le tramail est mal placé, & est mis, de crainte qu'il ne tombe, au-dessus du genou & du sabot: en ce cas l'animal ne peut pas pousser contre, & la jambe de devant ne peut pas forcer celle de derrie-

Digitized by Google

re à suivre : ou si, pour éviter cet inconvénient, on fait le tramail court & droit, il comprimera le gros nerf de la jambe de derriere ; & la partie charnue des cuisses de devant ; enforte que le cheval ne pourra plus aller qu'il ne bronche par devant, & ne fléchisse du train de derriere.

Quant à la forme du tramail, quelques-uns le font de cuir ; à quoi il y a cet inconvénient, qu'il s'allongera ou rompra : ce qui pourra empêcher le succès de l'opération. Pour un bon tramail, il faut que les cotés soient si fermes, qu'ils ne puissent pas prêter de l'épaisseur d'un cheveu ; la housse molette, & si bien arrêtée, qu'elle ne puisse pas se déranger ; la bande de derriere plate, & descendant assez bas.

En le dressant à la main, on lui mettra seulement en commençant un demi-tramail pour le dresser d'abord d'un coté ; ensuite on en fera autant à l'autre coté ; & lorsqu'il ira l'*amble* à la main avec facilité & avec aisance, sans trébucher ni broncher, ce qui se fait d'ordinaire en deux ou trois heures, on lui mettra le tramail. *Voy.* TRAMAIL.

AMBLER, *Man.* c'est *aller l'amble*. *V.* AMBLE. Il y a certains chevaux bien forts, qui *ambient* lorsqu'on les presse au manége ; mais c'est le plus souvent par foiblesse naturelle ou par lassitude. *(V)*

AMBLESSINDE, *Géogr.*, village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne *Ambliogana* des Brigantes *(C. A.)*

§ AMBLETEUSE, *Géog.*, petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-oueſt de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode : on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce coté-là l'orgueil des Anglais, qui ont bien peur qu'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considerables, pour défoler leur commerce & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20 ; *latit.* 50, 50. *(C. A.)*

AMBLEUR, s. m. *Man.*, officier de la grande & petite écurie du roi. *Voyez* AMBLE. *(V)*

AMBLEUR ; c'est ainsi qu'on nomme, *en vénerie*, un cerf dont la trace du pié de derriere surpasse la trace du pié de devant.

AMBLYOPIE, s. f. est *une offuscation* ou *un obscurcissement de la vue*, qui empêche de distinguer clairement l'objet, à quelque distance qu'il soit placé. Cette incommodité vient d'une obstruction imparfaite des nerfs optiques, d'une suffusion légere, du défaut ou de l'épaisseur des esprits, *&c.* Quelques-uns comptent quatre especes d'*ambyopies* ; savoir la *myopie*, la *presbytie*, la *nyctalopis*, & l'*amauroſis*. Voyez *chacun à son article*. Blanchard. *(N)*

AMBLYGONE, adj. m. *terme de géométrie*, qui se dit d'un triangle dont un des angles est obtus, ou a plus de 90 degrés. *V.* ANGLE & TRIANGLE.

Ce mot est composé de l'adjectif grec ἀμβλὺς, *obtus*, & de γωνία, *angle*. *(E)*

* AMBOHISTMENES, hautes montagnes de couleur rouge dans la partie orientale de l'isle de Madagascar. Elles sont si élevées qu'on les apperçoit de 15 lieues en mer.

AMBOINE, isle d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes orientales, avec ville de même nom. *Long.* 145 ; *lat. mérid.* 4.

* AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18, 39, 7 ; *lat.* 47, 24, 56.

AMBOKELY, *Hiſt. nat. bot.*, herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans details, dans l'*hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *p.* 15, *pl. V.* sous son nom Malabare, *tsjeron-maumavavara* ; les Brames l'appellent *ambokeli*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante qui a certain rapport avec les orchis, croît sur les arbres & particuliérement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum*, *tenuifolium*, *foliis caulinis subulatis*, *canaliculatis*. *Syst. nat. édit. in*-12, *p.* 595, *n°.* 3, c'est-à-dire qu'il la regarde comme une espece de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pié, de deux lignes de diametre, est communément penchée & repliée irrégulièrement, verd-clair d'a-

Digitized by Google

bord, enſuite brune au dehors, d'une ſubſtance charnue, remplie de fibres blanches, ſouples & nerveuſes. Elle eſt garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, graſſes, épaiſſes, viſqueuſes, liſſes, d'un verd-clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creuſées en canal, c'eſt-à-dire, concaves en-deſſus, convexes en deſſous, diſpoſées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaine ſimple entiere qui, après leur chute, reſte ſur la tige, de maniere qu'elle paroît comme compoſée de cornets engaînés ou emboîtés les uns dans les autres.

De la gaine de quelques-unes des feuilles ſupérieures, non pas dans leur aiſſelle, mais à ſon oppoſé, ſort un épi une fois plus court, verd, ligneux, cylindrique, menu, pointillé de rouge, garni dans ſa moitié ſupérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diametre, portées chacune ſur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur eſt compoſée d'un calice à ſix feuilles, portées ſur l'ovaire, & diſpoſées comme ſur deux rangs, toutes entieres, ſimples, elliptiques, obtuſes, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverſe grandeur, car les trois extérieures ſont un peu plus petites : leur couleur n'eſt pas non plus la même ; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la ſixieme eſt blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges, enſuite jaunes. Du centre de ce calice s'éleve le ſtyle de l'ovaire ou ſon ſtigmate qui eſt fort cout, blanc, hémiſphérique, creuſé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un ſuc mielleux, & portant ſur ſon dos ou ſur ſa voûte une étamine jaune, velue en pinceau, à deux loges qui contiennent la pouſſiere ſéminale. L'ovaire eſt au-deſſous de cette fleur, ovide, à trois angles appoſés aux trois feuilles extérieures du calice, verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûriſſant une capſule de même forme, longue de quatre lignes ſeulement, brune, partagée intérieurement en trois loges, qui contiennent chacune un nombre conſidérable de graines brunes & menues, comme de la fine ſciure de bois.

Qualités. L'*ambokely* eſt vivace & fort lent à croître ; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'eſpace de quatre mois ; elles ſont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement ſuave. Sa racine a une odeur de muſc & une ſaveur amere ; ſes autres parties n'ont aucun goût.

Uſages. Sa vertu principale eſt aſtringente ; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de ſang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle eſt auſſi diurétique & propre à débarraſſer les reins : pilée & appliquée en cataplaſme, elle amene à ſuppuration ſans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abcéder.

Remarques. Cette plante n'eſt pas, comme l'on voit, une eſpece de vanille, comme l'a penſé M. Linné ; car elle n'a point comme la vanille, le fruit charnu ni auſſi long, ni les graines ſphériques, ni la ſixieme feuille de ſon calice roulée en cornet ; ſon fruit reſſemble davantage à celui de l'elléborine ou du ſabot, *calceolus* ; mais la ſixieme feuille de ſon calice n'eſt ni ſtriée de nervures, comme dans l'elléborine, ni creuſée en ſabot comme dans le *calceolus* : elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caracteres. (*M. Adanſon.*)

AMBON, ἄμβων, nom que l'on donne au bord cartilagineux qui environne les cavités des os qui en reçoivent d'autres : tels ſont ceux de la cavité glénoïde de l'omoplate, de la cavité cotyloïde des os des hanches. *V.* OMOPLATE & HANCHE, *&c.* (*N*)

AMBON, eſt auſſi la même choſe que *jubé*. *V.* JUBÉ.

AMBOUCHOIRS, ſ. m. pl. *en terme de bottier* ; ce ſont les moules ſur leſquels on fait la tige d'une botte. Ils ſont compoſés de deux morceaux de bois qui réunis enſemble, ont à peu près la figure de la jambe, & qu'on fait entrer l'un après l'autre dans le corps de la botte. On écarte les morceaux de bois à diſcrétion par le moyen d'un coin de bois appellé *clef*, que l'on chaſſe à coups de marteau entre les deux pieces qui compoſent l'*ambouchoir*.

* AMBOULÉ (VALLÉE D'), contrée de l'iſle de Madagaſcar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanoſſi.

* AMBOURNAI *ou* AMBRONAI, *Géog.*, ville de France dans le Bugey,

Digitized by Google

à trois lieues de Bourg en Breſſe.

AMBOUTIR, v. act. *en terme de chaudronnier*, c'eſt donner de la profondeur & de la capacité à une piece qui étoit plate, en la frappant en dedans avec un marteau à tranche ou à panne ronde. Ce terme convient dans le même ſens à l'*orfévre*, au *ſerrurier*, au *ferblantier*, & à la plupart des autres ouvriers qui emploient les métaux, ou des matieres flexibles.

AMBOUTIR, *en terme d'éperonnier*. *V.* ESTAMPER.

AMBOUTISSOIR *ou* EMBOUTISSOIR, ſ. m. *outil d'éperonnier*; eſt une plaque de fer dans laquelle eſt une cavité ſphérique ou paraboloïde, ſelon que l'on veut que les fonceaux que l'on emboutit deſſus, ſoient plus arrondis ou plus aigus. Le fond de cette cavité eſt percé d'un trou rond d'environ ſept à huit lignes de diametre. C'eſt ſur cet outil, poſé à cet effet ſur une enclume, que l'on fait prendre la forme convexe-concave aux pieces de fer qui doivent former les fonceaux, en frappant deſſus la tête d'une boutterolle qui appuie la piece rougie au feu, qui doit former le fonceau. *V.* ESTAMPER & FONCEAU.

AMBOUTISSOIR, *outil de cloutier*, eſt un poinçon d'acier trempé, dont l'extrémité inférieure eſt concave, & de la forme que l'on veut donner aux têtes des clous que l'on fabrique avec cet outil, comme les clous à tête de champignon, les broquettes à têtes embouties, & autres ſortes.

* AMBRACAN, ſ. m. poiſſon de mer qu'on appelle encore *ambera*, dont Marmol a fait mention, mais qui n'eſt connu, je crois, d'aucun naturaliſte. Marmol dit qu'il eſt d'une grandeur énorme; qu'on ne le voit que quand il eſt mort; qu'alors la mer le jette ſur le rivage; qu'il a la tête dure comme un caillou; a plus de douze aunes de longueur; & que c'eſt ce poiſſon, & non la baleine, qui jette l'ambre. *V. à l'article* AMBRE ce qu'il faut penſer de cette derniere partie de la deſcription; quant aux autres, elles ne peuvent être appuyées ni combattues d'aucune autorité.

§ AMBRACIE, *Géog. & Hiſt. anc.*, *Ambracia*, ville d'Epire en Grece, ſur le golfe Ambracique, fondé par Ambrax, fils de Theſprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halycarnaſſe parlant de la fuite d'Enée & de ſes compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jeterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où regnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 620 avant J. C.

Les Ambraciotes eurent des démêlés avec les Moloſſes, nation Epirote, qui ſoumit à la fin toutes les autres. Pauſanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnoiſſance d'un avantage qu'ils remporterent ſur les Moloſſes, une nuit que ces derniers ſortirent mal à propos d'une embuſcade, effrayés du bruit que fit un âne en paſſant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, paſſa au pouvoir des Æacides: ſes habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démoſthene; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura preſque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua enſuite & leur cauſa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les ſoumit aux Romains, & après leur reddition, ils lui firent préſent d'une couronne d'or peſant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les ſtatues de marbre & de cuivre & tous les tableaux, qui ſe trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu ſa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs privileges & de leurs biens, ainſi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live*, *l. xxviij*, *c.* 4, fait une belle deſcription d'*Ambracie* qui eſt aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, ſous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. *V. Mém. acad. inſcript. t. X*, *in*-12, *p.* 265, & *le dict. claſſiq. de M. Sabathier*, *t. II.* (*C*)

* AMBRASI, riviere d'Afrique, au royaume de Congo; elle a ſa ſource dans des montagnes voiſines de Tinda, & ſe jette dans la mer d'Ethiopie, entre les rivieres de Lelunda & de Coſe.

AMBRE-GRIS, *Hiſt. nat.*, *ambarum cineraceum ſeu griſeum*, *ambra griſea*; parfum qui vient de la mer, & qui ſe trouve ſur les côtes en morceaux de conſiſtance ſolide; cette matiere eſt de couleur cendrée & parſemée de petites taches blanches; elle eſt légere & graſſe; elle a

Digitized by Google

une odeur forte & pénétrante qui la fait reconnoître aiſément ; mais qui n'eſt cependant pas auſſi active & auſſi agréable dans l'*ambre* brut, qu'elle le devient après qu'il a été préparé, & ſur-tout après qu'il a été mêlé avec une petite quantité de muſc & de civette. C'eſt par ces moyens qu'on nous développe ſon odeur dans les eaux de ſenteur & dans les autres choſes, où on fait entrer ce parfum. Il s'enflamme & il brûle ; en le mettant dans un vaiſſeau ſur le feu, on le fait fondre & on le réduit en une réſine liquide de couleur jaune, ou même dorée. Il ſe diſſout en partie dans l'eſprit-de-vin, & il en reſte une partie ſous la forme d'une matiere noire, viſqueuſe.

Les naturaliſtes n'ont jamais été d'accord ſur l'origine & ſur la nature de l'*ambre-gris*. Les uns ont cru que c'étoit l'excrément de certains oiſeaux qui vivoient d'herbes aromatiques aux iſles Maldives ou à Madagaſcar ; que ces excrémens étoient altérés, affinés, & changés en *ambre* ſur les rochers où ils reſtoient expoſés à toutes les viciſſitudes de l'air. D'autres ont prétendu que ces mêmes excrémens étoient fondus par la chaleur du ſoléil ſur les bords de la mer, & entraînés par les flots ; que les baleines les avaloient & les rendoient enſuite convertis en *ambre-gris*, qui étoit d'autant plus noir qu'il avoit demeuré plus long-tems dans le corps de ces animaux. On a auſſi ſoutenu que l'*ambre-gris* étoit l'excrément du crocodile, du veau marin, & principalement des baleines, ſur-tout des plus groſſes & des plus vieilles. On en a trouvé quelquefois dans leurs inteſtins ; cependant de cent que l'on ouvrira, on ne ſera pas aſſuré d'en trouver dans une ſeule. On a même voulu expliquer la formation de l'*ambre-gris* dans le corps de la baleine, en diſant que c'eſt une véritable concrétion animale, qui ſe forme en boule dans le corps de la baleine mâle, & qui eſt enfermée dans une grande poche ovale, au-deſſus des teſticules, à la racine du penis. *Tranſ. philoſ. n°.* 385 & 387. On a dit que l'*ambre-gris* étoit une ſorte de gomme qui diſtille des arbres, & qui tombe dans la mer où elle ſe change en *ambre*. D'autres ont avancé que c'étoit un champignon marin arraché du fond de la mer par la violence des tempêtes ; d'autres l'ont cru une production végétale, qui naît des racines d'un arbre qui s'étend dans la mer : on a dit qu'il venoit de l'écume de la mer ; d'autres enfin ont aſſuré que l'*ambre-gris* n'étoit autre choſe que des rayons de cire & de miel, que les abeilles faiſoient dans les fentes de grands rochers qui ſont au bord de la mer des Indes. Cette opinion a paru la meilleure à M. Formey, ſecrétaire de l'acad. royale des ſciences & belles-lettres de Pruſſe. Voici comment il s'en explique dans ſon manuſcrit : " Je ne trouve point de ſentiment plus raiſonnable que celui qui aſſure que l'*ambre-gris* n'eſt autre choſe qu'un compoſé de cire & de miel, que les mouches font ſur les arbres, dont les côtes de Moſcovie ſont remplies, ou dans les creux des rochers qui ſont au bord de la mer des Indes ; que cette matiere ſe cuit & s'ébauche au ſoleil, & que ſe détachant enſuite ou par l'effort des vents, on par l'élévation des eaux, ou par ſon propre poids, elle tombe dans la mer & acheve de s'y perfectionner, tant par l'agitation des flots, que par l'eſprit ſalin qu'elle y rencontre ; car on voit par expérience qu'en prenant de la cire & du miel, & les mettant en digeſtion pendant quelque tems, on en tire un élixir & une eſſence qui eſt non-ſeulement d'une odeur très-agréable, mais qui a auſſi des qualités fort approchantes de l'*ambre-gris* ; & je ne doute point qu'on ne fit un élixir encore plus excellent, ſi on ſe ſervoit du miel des Indes ou de Moſcovie, parce que les mouches qui le font y trouvent des fleurs plus aromatiques & plus odoriférantes, *&c.* "

M. Geoffroy dit expreſſément dans le premier volume de ſon *Tr. de la matiere médicale*, qu'il n'y a pas lieu de douter que l'*ambre-gris* ne ſoit une eſpece de bitume qui ſort de la terre ſous les eaux de la mer : il eſt d'abord liquide, enſuite il s'épaiſſit, enfin il ſe durcit ; alors les flots l'entraînent & le jettent ſur le rivage : en effet, c'eſt ſur les rivages de la mer, & ſurtout après les tempêtes, que l'on trouve l'*ambre-gris*. Ce qui prouve qu'il eſt liquide quand il ſort de la terre, c'eſt que l'*ambre-gris* ſolide, tel que nous l'avons, contient des corps étrangers qui n'auroient pas pu entrer dans ſa ſubſtance, ſi elle avoit toujours été ſeche & ſolide ; par exemple, on y trouve de petites pierres, des coquilles, des os, des becs d'oiſeaux,

Digitized by Google

des ongles, des rayons de cire encore pleins de miel, *&c.* On a vu des morceaux d'*ambre-gris*, dont la moitié étoit de cire pure. Il y a eu encore d'autres cyhmiſtes qui ont nié que cette matiere fût une ſubſtance animale, parce qu'elle ne leur avoit donné dans l'analyſe aucun principe animal. On a cru dans tous les tems que l'*ambre-gris* étoit une matiere bitumineuſe. Les Orientaux penſoient qu'il ſortoit du fond de la mer, comme le naphthe diſtille de quelques rochers; & ils ſoutenoient qu'il n'y en avoit des ſources que dans le golfe d'Ormus, entre la mer d'Arabie & le golfe de Perſe. Pluſieurs auteurs ſe ſont réunis à croire que l'*ambre-gris* étoit une ſorte de poix ou matiere viſqueuſe, un bitume qui ſort du fond de la mer, ou qui coule ſur ſes côtes en forme liquide, comme le naphthe ou le pétrole ſort de la terre & diſtille des rochers; qu'il s'épaiſſit peu à peu & ſe durcit dans la mer. *Tranſ. philoſ.* n°. 433, 434, 435. Nous voyons tous ces différens états du bitume dans le piſſaſphalte & dans l'aſphalte. *V.* NAPHTHE, PISSASPHALTE, ASPHALTE.

L'*ambre-gris* eſt en morceaux plus ou moins gros & ordinairement arrondis; ils prennent cette forme en roulant dans la mer ou ſur le rivage. On en apporta en Hollande, ſur la fin du ſiecle dernier, un morceau qui peſoit 182 livres; il étoit preſque rond, & il avoit plus de deux piés de diametre. On dit que ce morceau étoit naturellement de cette groſſeur, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'on eût réuni pluſieurs petits morceaux pour le former. Pluſieurs voyageurs ont rapporté qu'ils avoient vu une quantité prodigieuſe d'*ambre-gris* dans certaines côtes, mais on n'a jamais pu les retrouver; qu'ils en avoient rencontré des maſſes qui pouvoient peſer juſqu'à quinze mille livres; enfin qu'il y avoit une isle qui en étoit formée en entier. Il eſt vrai qu'ils ont été obligés d'avouer que cette isle étoit flottante, parce qu'ils n'avoient pas pu la rejoindre. Si l'*ambre* eſt un bitume, il ne ſeroit pas étonnant qu'il y en eût de grands amas: mais on les connoît ſi peu, que l'*ambre* a été juſqu'ici une matiere rare & précieuſe; cependant on en trouve en pluſieurs endroits. Il y en a une aſſez grande quantité dans la mer des Indes autour des isles Moluques: on en ramaſſe ſur la partie de la côte d'Afrique & des isles voiſines qui s'étend depuis Mozambique juſqu'à la mer rouge; dans l'isle de Sainte-Marie: dans celle de Diego-Ruis près de Madagaſcar; à Madagaſcar; dans l'isle Maurice qui n'en eſt pas fort éloignée; aux Maldives, & ſur la côte qui eſt au-delà du cap de Bonne-Eſpérance. Il y en a auſſi ſur les côtes des isles Bermudes, de la Jamaïque, de la Caroline, de la Floride, ſur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles, dans le détroit de Bahama & dans les isles Sambales; les habitans de ces isles le cherchent d'une façon aſſez ſinguliere; ils le quêtent à l'odorat comme les chiens de chaſſe ſuivent le gibier. Après les tempêtes ils courent ſur les rivages, & s'il y a de l'*ambre-gris*, ils en ſentent l'odeur. Il y a auſſi certains oiſeaux ſur ces rivages qui aiment beaucoup l'*ambre-gris*, & qui le cherchent pour le manger. On trouve quelques morceaux d'*ambre-gris* ſur le rivage de la mer Méditerranée, en Angleterre, en Ecoſſe, ſur les côtes occidentales de l'Irlande, en Norwege, & ſur les côtes de Moſcovie & de Ruſſie, *&c.*

On diſtingue deux ſortes d'*ambre-gris*; la premiere & la meilleure eſt de couleur cendrée au-dehors, & parſemée de petites taches blanches au-dedans. La ſeconde eſt blanchâtre; celle-ci n'a pas tant d'odeur ni de vertu que la premiere. Enfin la troiſieme eſt de couleur noirâtre, & quelquefois abſolument noire; c'eſt la moins bonne & la moins pure; on l'a appellée *ambre renardé*, parce qu'on a cru qu'il n'étoit noir, que parce qu'il avoit été avalé par des poiſſons. En effet, on a trouvé de l'*ambre* dans l'eſtomac de quelques poiſſons: mais ſa couleur noire peut bien venir d'un mélange de matieres terreuſes ou de certaines drogues, comme des gommes avec leſquelles on le ſophiſtique. Pour eſſayer ſi l'*ambre-gris* eſt de bonne qualité, on le perce avec une aiguille que l'on a fait chauffer; s'il en ſort un ſuc gras & de bonne odeur, c'eſt une bonne marque.

Les parfumeurs ſont ceux qui font le plus grand uſage de l'*ambre-gris*; on en mêle auſſi dans le ſucre & dans d'autres choſes; c'eſt un remede dans la médecine. (*I*)

AMBRE-GRIS, *Méd.* Si on diſtille l'*ambre*, il donne d'abord un flegme inſipide,

pide, enſuite une liqueur acide, ſuivie d'une huile dont l'odeur eſt ſuave, & mêlée avec un peu de ſel volatil, ſemblable à celui que l'on retire du ſuccin; enfin il reſte au fond de la cornue une matiere noire luiſante & bitumineuſe. L'*ambre* eſt donc compoſé de parties huileuſes, très ténues, & fort volatiles, mais qui ſont engagées dans des parties ſalines & graſſes, plus épaiſſes & plus groſſieres. Il n'a pas beaucoup d'odeur quand il eſt en maſſe: mais étant pulvériſé & mêlé avec d'autres ingrédiens, ſes principes ſe rarefient & s'étendent, & ſa volatilité eſt telle, qu'il répand une odeur ſuave & des plus agréables. Ses vertus ſont de fortifier le cerveau, le cœur, l'eſtomac; il excite de la joie, provoque la ſemence, & on le donne pour augmenter la ſecrétion des eſprits animaux & les réveiller. On l'ordonne dans les ſyncopes, dans les débilités des nerfs: on s'en ſert dans les vapeurs des hommes; mais il eſt nuiſible à celles des femmes: on en fait une teinture dans l'eſprit-de-vin; on l'ordonne en ſubſtance à la doſe d'un grain juſqu'à huit. Les orientaux en font un grand uſage. (*N*)

AMBRE-JAUNE, *Hiſt. nat.*, *ambarum citrinum*, *electrum*, *karabe*, *ſuccinum*, ſuccin, matiere dure, ſeche, tranſparente, caſſante, de couleur jaune, de couleur de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre & approchant de celui des bitumes. L'*ambre-jaune* eſt inflammable, & a une odeur forte & bitumineuſe lorſqu'il eſt échauffé. Il attire, après avoir été frotté, les petites pailles, les fétus, & autres corps minces & légers; d'où vient le nom d'*électrum*, & celui d'*électricité*. *Voyez* ÉLECTRICITÉ. L'*ambre-jaune* ſe diſſout dans l'eſprit-de-vin, dans l'huile de lavande, & même dans l'huile de lin, mais plus difficilement. Il ſe fond ſur le feu, il s'enflamme; alors il répand une odeur auſſi forte & auſſi déſagréable que celle des bitumes.

Les naturaliſtes n'ont pas été moins incertains ſur l'origine de l'*ambre jaune*, que ſur celle de l'*ambre gris*: on a cru que c'étoit une concrétion de l'urine du lynx, qui acquéroit une dureté égale à celle des pierres de la veſſie; c'eſt pourquoi on avoit donné le nom de *lyncurium* à l'*ambre*: d'autres ont prétendu que c'étoit une concrétion des larmes de certains oiſeaux; d'autres ont dit qu'il venoit d'une ſorte de peuplier par exudation. Pline rapporte qu'il découle de certains arbres du genre des ſapins, qui étoient dans les iſles de l'Océan ſeptentrional; que cet e liqueur tomboit dans la mer après avoir été épaiſſie par le froid, & qu'elle étoit portée par les flots ſur les bords du continent le plus prochain, qu'il appelle l'*Auſtravie*. M. Formey, ſecrétaire de l'académie royale des ſciences de Pruſſe, a expoſé les preuves que l'on a données de ce ſyſtême ſur la formation de l'*ambre*; voici ce qu'il dit dans un manuſcrit qui nous a été communiqué. „ L'*ambre-jaune* ne ſe trouve ordinairement que dans la mer Baltique, ſur les côtes de la Pruſſe. Quand de certains vents regnent, il eſt jeté ſur le rivage; & les habitans qui craignent que la mer qui le jette ne le rentraîne, le vont ramaſſer au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux de diverſe figure & de différente groſſeur. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, & qui embarraſſe les naturaliſtes, eſt qu'on pêche quelquefois des morceaux de cet *ambre*, au milieu deſquels on voit des feuilles d'arbres, des fétus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres inſectes qui ne vivent que ſur terre. En effet, c'eſt une choſe aſſez difficile à expliquer, comment des fétus & des inſectes, qui nagent toujours ſur l'eau à cauſe de leur légéreté, peuvent ſe rencontrer dans les morceaux d'*ambre* qu'on tire du fond de la mer. Voici l'explication qu'on en donne. Ceux qui ont voyagé du coté de la mer Baltique, remarquent que vers la Pruſſe il y a de grands rivages ſur leſquels la mer s'étend, tantôt plus, tantôt moins: mais que vers la Suede ce ſont de hautes falaiſes, ou des terres ſoutenues, ſur le bord deſquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de ſapins, qui produiſent tous les étés quantité de gomme & de réſine; cela ſuppoſé, il eſt aiſé de concevoir qu'une partie de cette matiere viſqueuſe demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurciſſent & la rendent caſſante, & les vents impétueux en ſecouant les branches la détachent & l'enlevent dans la mer. Elle deſcend au fond par ſon propre poids; elle s'y cuit peu-à-peu, &

s'y endurcit par l'action continuelle des esprits salins; & enfin elle devient l'*ambre:* ensuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent poussant ses flots des côtes de la Suede à celles de la Prusse, c'est une nécessité que l'*ambre* suive ce mouvement, & donne aux pêcheurs occasion de s'enrichir, & de profiter de cette tempête. L'endroit donc de la mer Baltique où il y a le plus d'*ambre*, doit être au-dessous de ces arbres, & du coté de la Suede; & si la mer n'y étoit pas trop profonde, je ne doute pas qu'on n'y en trouvât en tout temps une grande quantité, & il ne faudroit pas attendre que le vent fût favorable, comme on fait aux côtes de la Prusse. Il ne répugne pourtant pas qu'on puisse trouver quelques morceaux d'*ambre* dans d'autres endroits de la mer Baltique, & même dans l'Océan, avec lequel elle a communication; car l'eau de la mer étant continuellement agitée, elle peut bien en enlever quelques-uns, & les pousser sur des rivages fort éloignés: mais cela ne se doit pas faire si fréquemment & en si grande abondance que sur les côtes de Prusse. Au reste, il n'y a pas de difficulté à expliquer dans ce sentiment comment des mouches, des fourmis, & autres insectes, peuvent quelquefois se trouver au milieu d'un morceau d'*ambre;* car s'il arrive qu'un de ces insectes, en se promenant sur les branches d'un arbre, rencontre une goutte de cette matiere résineuse qui coule à travers l'écorce, qui est assez liquide en sortant, il s'y embarrasse facilement; & n'ayant pas la force de s'en retirer, il est bientôt enseveli par d'autres gouttes qui succedent à la premiere, & qui la grossissent en se répandant tout à l'entour. Cette matiere, au milieu de laquelle il y a des insectes, venant à tomber, comme nous avons dit, dans la mer, elle s'y prépare & s'y endurcit; & s'il arrive ensuite qu'elle soit poussée sur un rivage, & qu'elle tombe entre les mains de quelque pêcheur, elle fait l'étonnement de ceux qui n'en savent pas la cause.

„ On demande au reste si l'*ambre-jaune* doit passer pour une gomme ou pour une résine. Il est aisé de se déterminer là-dessus; car comme la gomme se fond à l'eau, & que la résine ne se fond qu'au feu, il semble que l'*ambre*, qui ne se fond que de cette derniere maniere, doit être mis au nombre des résines plutôt qu'en celui des gommes. M. Kerkring avoit pourtant trouvé le secret de ramollir l'*ambre* autrement que par le feu, & d'en faire comme une pâte, à laquelle il donnoit telle figure qu'il lui plaisoit. *V. Journ. des Sav. août* 1672. *Observ. cur. sur toutes les part. de la phys. tome II*, p. 93 *& suiv.* „

Cette opinion sur l'origine & la formation de l'*ambre* a été suivie par plusieurs auteurs, & en particulier par le pere Cameli, *Transact. phil.* n°. 290.

On a assuré que l'*ambre-jaune* étoit une congélation qui se formoit dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, comme la poix. D'autres ont cru que c'étoit un bitume qui coule dans la mer, qu'il y prend de la consistance, & qu'ensuite il est rejeté sur les côtes par les flots: mais il se trouve aussi de l'*ambre* dans les terres, & même en grande quantité. On a conclu de ce fait que l'*ambre* étoit un bitume fossile, & on a dit qu'il étoit produit par un suc bitumineux & par un sel vitriolique, & qu'il étoit plus ou moins pur & transparent, qu'il avoit plus ou moins de consistance, selon que les particules de sel & de bitume étoient plus ou moins pures, & qu'elles étoient mêlées en telle ou telle proportion. Agricola pensoit que l'*ambre-jaune* étoit un bitume, *de natura fossilium*, *lib. IV*, son sentiment a été confirmé par plusieurs auteurs; il y en a même qui en ont été si bien convaincus, qu'ils ont assuré qu'il n'y a pas lieu d'en douter. M. Geoffroy l'a dit expressément dans le *premier volume de son traité de la matiere médicale.* Il distingue deux sortes d'*ambre-jaune*, qui toutes les deux sont absolument de la même nature. L'une est jetée sur les bords de certaines mers par l'agitation des flots; on tire l'autre du sein de la terre. On trouve la premiere sorte sur les côtes de la Prusse; les vagues en jettent des morceaux sur le rivage, les habitans du pays courent les ramasser, même pendant les orages & les tempêtes, de peur que les flots ne reportent dans la mer les mêmes morceaux qu'ils ont apportés sur le rivage. Cet *ambre-jaune* est de consistance solide: on dit cependant qu'il y en a quelques morceaux qui sont en partie liquides, & qu'on trouve sur les rives des pe-

Digitized by Google

tites rivieres dont l'embouchure eſt ſur les mêmes côtes dont on vient de parler; & même on en montre des morceaux ſur leſquels on a imprimé des cachets, lorſqu'ils étoient aſſez mous pour en recevoir les empreintes. Comme le terrein de ces côtes contient beaucoup d'*ambre-jaune*, les eaux qui y coulent, en entraînent des morceaux, qui n'ont pas encore acquis un certain degré de conſiſtance; l'agitation de ces eaux n'étant pas ſi forte que celle des eaux de la mer, les morceaux qui ſont encore liquides en partie ſont conſervés & jetés dans leur entier ſur les bords des petites rivieres ou des ruiſſeaux.

On trouve de l'*ambre-jaune* foſſile en Pruſſe & en Poméranie, preſque dans tous les endroits où on ouvre la terre à une certaine profondeur; ſouvent même on en voit dans les ſillons de la charrue. Harman, qui a fait un traité de l'*ambre-jaune*, croit que tout le fond du territoire de Pruſſe & de Poméranie eſt d'*ambre jaune*, à cauſe de la grande quantité que l'on en trouve preſque par-tout dans ces pays: mais les principales mines ſont du coté de Sudwic. Il y a ſur ces côtes des hauteurs faites d'une ſorte de terre qui reſſemble à des écorces d'arbre; de ſorte qu'on prendroit ces éminences de terre pour des monceaux d'écorces: la couche extérieure de ce terrein eſt deſſéchée, & de couleur cendrée: la ſeconde couche eſt bitumineuſe, molle & noire. On trouve ſous ces deux couches une matiere griſe, formée comme le bois, à cette différence près que dans le bois on remarque des fibres tranſverſales; au lieu que la matiere dont nous parlons eſt ſimplement compoſée de couches plates & droites, poſées les unes ſur les autres; cependant on lui a donné le nom de bois foſſile. On trouve de ce prétendu bois foſſile preſque par tout où il y a de l'*ambre-jaune*, & ils ſont mêlés enſemble en grande quantité; c'eſt ce qui a fait croire à Hartman que cette matiere étoit la matrice ou la mine de l'*ambre-jaune*: en effet c'eſt une terre bitumineuſe qui prend feu comme le charbon, & qui rend une odeur de bitume. On y trouve des minéraux qui participent du vitriol. On a cru que ce bois foſſile venoit des arbres qui s'étoient entaſſés ſur ces côtes, & qui avoient été conſervés & comme embaumés par l'*ambre-jaune*; mais cette opinion n'a point du tout été prouvée. *Voy. le premier vol. de la mat. méd. de* M. Geoffroy, *& Hiſt. ſuccinorum corpora aliena involventium*, &c. *Nathan. Sendelio*, *D. Med.* &c.

On trouve de l'*ambre-jaune* dans les montagnes de Provence, auprès de la ville de Siſteron, & aux environs du village de Salignac, ſur les côtes de Marſeille; on en trouve en Italie dans la Marche d'Ancone, aux environs de la ville du même nom, dans le duché de Spolette; en Sicile aux environs de la ville de Catane & de celle de Gergenti, & ſur les bords du Pô; en Pologne, en Siléſie, en Suede: mais on n'y trouve de l'*ambre* qu'en très-petite quantité; il y en a un peu plus dans l'Allemagne ſeptentrionale, en Suede, en Danemarck, dans le Jutland & le Holſtein; il y en a encore davantage ſur les côtes de Samogitie, de Curlande & de Livonie, & dans les terres, *&c.* mais l'*ambre-jaune* qui vient de ces pays n'eſt pas ſi beau ni ſi pur, ni, à beaucoup près, en ſi grande quantité que celui qui ſe trouve en Poméranie depuis Dantzick juſqu'à l'iſle de Rugen, & ſurtout en Pruſſe dans le pays appellé *Sambie*, depuis Neve-Tiff juſqu'à Vranta-Vrug.

On diſtingue trois ſortes d'*ambre-jaune* par rapport aux différentes teintes de couleur; ſavoir le jaune ou le citronné, le blanchâtre & le roux. L'*ambre-jaune* eſt employé à différens uſages de luxe; ſon poli, ſa tranſparenee, ſa belle couleur d'or, l'ont fait mettre au rang des matieres précieuſes. On en a fait des colliers, des bracelets, des pommes de canne, des boites, & d'autres bijoux qui ſont encore d'uſage chez pluſieurs nations de l'Europe, & ſur-tout à la Chine, en Perſe, & même chez les Sauvages. Autrefois l'*ambre* étoit à la mode en France; combien ne voit-on pas encore de groupes, de vaſes & d'autres ouvrages faits de cette matiere avec un travail infini? mais les métaux précieux, les pierres fines & les pierreries, l'ont emporté ſur l'*ambre-jaune*, dés qu'ils ont été aſſez communs pour fournir à notre luxe. Il n'en ſera pas de même des vertus médicinales de l'*ambre*, & de ſes préparations chymiques, elles le rendront précieux dans tous les tems, & préférable à cet égard aux pierres les plus éclatantes. (*I*)

* AMBREADE, ſ. f. nom que l'on

donne à de l'ambre faux ou factice, dont on se sert pour la traite sur quelques côtes d'Afrique, & en particulier du Sénégal. *Voyez* TRAITE.

* AMBRES, ville de France dans le haut Languedoc, au diocese de Castres.

* AMBRESBURI, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon.

AMBRETTE, semence d'une plante du genre appellé *ketmie*. *V.* KETMIE. (*I*)

AMBRETTE ou FLEUR DU GRAND-SEIGNEUR, *jacea*, *Jardin.*, plante du genre appellé *bluet*. *V.* BLUET. Ses feuilles ressemblent à celles de la chicorée; sa tige se divise en plusieurs branches dont les fleurs sont par bouquets, & à têtes écailleuses, de couleur purpurine, & d'une odeur fort agréable. L'*ambrette* croît dans les prés & autres lieux incultes; ce qui la fait nommer *jacea nigra pratensis*, ou *ambrette sauvage*. (*K*)

* AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grete.

* AMBRISE, f. m. c'est *en termes de fleuriste*, une tulipe colombine, rouge & blanche. *Voyez* TULIPE.

AMBROISE (SAINT-) *Géogr.*, petite ville du marquisat de Suze, à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire, au sud-est de Suze, & à l'oueſt de Turin. On voit tout près la fameuse abbaye de S. Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.*, petite isle inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite isle appellée l'*isle de Saint Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30.

Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (*C. A.*)

* AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier.

* *AMBROSIA*, nom que les Grecs donnoient à une fête que l'on célébroit à Rome le 24 novembre en l'honneur de Bacchus. Romulus l'avoit instituée, & les Romains l'appelloient *Brumalia*. *V.* BRUMALES.

AMBROSIE, f. f. *dans la théologie des païens*, étoit le mets dont ils supposoient que leurs dieux se nourrissoient. *V.* DIEU & AUTEL. Ce mot est composé d'ἀ privatif, & de βροτὸς, *mortel*; ou parce que l'*ambrosie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit mangée par des immortels.

Lucien se moquant des dieux de la fable, dit qu'il falloit bien que l'*ambrosie* & le nectar, dont l'une étoit leur mets, & l'autre leur boisson ordinaire, ne fussent pas si excellens que les poëtes le disoient, puisqu'ils descendoient du ciel pour venir sur les autels sucer le sang & la graisse des victimes, comme font les mouches sur un cadavre: propos d'esprit fort. (*G*)

AMBROSIE, f. f. *ambrosia*, *Bot.*, genre de plante dont la fleur est un bouquet à plusieurs fleurons soutenus par le calice. Ces fleurons ne laissent aucune semence après eux. Les embryons naissent sur la même plante séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits semblables à des masses d'armes; ils renferment chacun une semence ordinairement oblongue. Tournefort, *Inst. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

AMBROSIE ou THÉ DU MEXIQUE, *Méd. chenopodium ambrosioides Mexicanum*. Pit. Tourn. Cette plante étrangere se cultive dans les jardins; elle a passé pour le vrai thé. L'infusion de ses feuilles est bonne pour les crachemens de sang & pour les maladies des femmes en couche. (*N*)

AMBROSIEN (RIT ou OFFICE), *Théolog.*, maniere particuliere de faire l'office divin dans l'église de Milan, qu'on appelle aussi quelquefois *l'église Ambrosienne*. *V.* RIT, OFFICE, LITURGIE. Ce nom vient de S. Ambroise, docteur de l'église & évêque de Milan dans le IVe siecle. Walafrid Strabon a prétendu que S. Ambroise étoit véritablement l'auteur de l'office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambrosien*, & qu'il le disposa d'une matiere particuliere, tant pour son église cathédrale que pour toutes les autres de son diocese. Cependant quelques-uns pensent que l'église de Milan avoit un office différent de celui de Rome, quelque tems avant ce saint prélat. En effet jusqu'au tems de Charlemagne, les églises avoient chacune leur office propre; dans Rome même il y a eu une grande diversité d'offices; & si l'on en croit Abailard, la seule église de Latran conservoit en son entier l'ancien office romain; & lorsque dans la suite

Digitized by Google

les papes voulurent faire adopter celui-ci à toutes les égliſes d'occident, afin d'y établir une uniformité de rit, l'égliſe de Milan ſe ſervit du nom du grand Ambroiſe, & de l'opinion où l'on étoit qu'il avoit ou compoſé ou travaillé cet office, pour être diſpenſé de l'abandonner; ce qui l'a fait nommer *rit Ambroſien*, par oppoſition au *rit Romain*.

AMBROSIEN (*Chant*) Il eſt parlé dans les rubriquaires du *chant Ambroſien* auſſi uſité dans l'égliſe de Milan & dans quelques autres, & qu'on diſtinguoit du chant romain en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé, au lieu que le romain étoit plus doux & plus harmonieux. *Voyez* CHANT & GRÉGORIEN. S. Auguſtin attribue à S. Ambroiſe d'avoir introduit en occident le chant des pſeaumes, à l'imitation des égliſes orientales; & il eſt très-probable qu'il en compoſa ou revit la pſalmodie. *Auguſt. Confeſſ. IX, c. vij.*

AMBROSIENNE (BILLIOTHEQUE), nom qu'on donne à la bibliotheque publique de Milan. *Voyez* BIBLIOTHEQUE.

AMBROSIENS ou PNEUMATIQUES, *Théol.*, nom que quelques-uns ont donné à des anabaptiſtes, diſciples d'un certain Ambroiſe qui vantoit ſes prétendues révélations divines, en comparaiſon deſquelles il mépriſoit les livres ſacrés de l'écriture. Gautier, *de hær. au xvj ſiecle.*

AMBUBAIES, ſ. f. *Ambubaiæ*, *Hiſt. anc.*, certaines femmes venues de Syrie qui gagnoient leur vie à jouer de la flûte & à ſe proſtituer. Horace les joint aux charlatans:

Ambubaiarum collegia, Pharmacopolæ.

Ce nom vient du ſyriaque *abbub*, ou de l'arabe *aubub*, qui ſignifie *flûte*, c'eſt-à-dire joueuſe de flûte; d'autres le dérivent d'*ambu* pour *um*, aux environs, & de *Baiæ*, parce que ces femmes débauchées ſe retiroient auprès de Baies en Italie. Cruquius met ces femmes au nombre de celles qui vendoient des drogues pour farder.

AMBULANT, adj. pris ſubſt. *Comm.* On appelle *ambulans* dans les fermes du roi, des commis qui n'ont point de bureau fixe, mais qui parcourent tous les bureaux d'un certain département, pour voir s'il ne ſe paſſe rien contre les droits du roi & l'intérêt de la ferme. *V.* COMMIS, DROITS, FERME, *&c.*

AMBULANT ſe dit auſſi à Amſterdam des courtiers ou agens de change qui n'ont pas fait ſerment par devant les magiſtrats de la ville. Ils travaillent comme les autres, mais ils ne ſont pas crus en juſtice. *V.* AGENT DE CHANGE & COURTIER. (*G*)

AMBULANT, *en manége*, ſe dit d'un cheval qui va l'amble. *V.* AMBLE. (*V*)

AMBULATOIRE, adj. *Juriſp.*, terme qui ſe diſoit des juriſdictions qui n'avoient point de tribunal fixe, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, pour les diſtinguer de celles qui étoient ſédentaires. *V.* COUR. Ce mot eſt dérivé du verbe latin *ambulare*, aller & venir. Les parlemens & le grand-conſeil étoient des cours *ambulatoires*.

On dit en droit, en prenant ce terme dans un ſens figuré, que la volonté de l'homme eſt *ambulatoire* juſqu'à la mort; pour ſignifier que juſqu'à ſa mort, il lui eſt libre de changer & révoquer, comme il lui plaira, ſes diſpoſitions teſtamentaires.

Les Polonois, ſans en excepter la nobleſſe & la cour, ne prennent plaiſir qu'à la vie errante & *ambulatoire*. Dalerac, *tome II, op. 76, chap. iv.*

En vain les hommes ont prétendu fixer leur ſéjour dans les cités; le deſir qu'ils ont tous d'en ſortir pour aller de coté & d'autre, montre bien que la nature les avoit fait pour mener une vie active & *ambulatoire*. (*H*)

AMBULI, ſ. m. *Hiſt. nat. botan.*, genre de plante de la famille des perſonnées, & qui doit être placée dans la premiere ſection des orobanches, c'eſt-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une ſeule piece en maſque, & le fruit à une ſeule loge. Les brames l'appellent *Ambuli*, & elle eſt bien figurée, quoique d'une maniere incomplete, ſous le nom de *manga-nari* dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. X, planche VI, pag.* 11. Jean Commelin dans ſes notes la déſigne par le nom de *veronica indica, aquatica maxima odorata, teneri foliy, flore purpuraſcente.*

C'eſt une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres ſablonneuſes & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaiſſe de deux pouces de racines fibreuſes, de trois à quatre pouces de longueur, extrémement fines, comme capillaires, d'abord blanches, enſuite jaunes de ſafran. De cette touffe ſortent trois ou quatre tiges ſimples d'un pié de longueur, comparables à celles de

Digitized by Google

la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diamètre, puis ſéparées, de trois à huit lignes de diamètre, d'un verd très-clair ou blanchâtre, fongueuſes, fiſtuleuſes, tendres, qui produiſent quelquefois dans leur patrie inférieure, qui eſt cachée ſous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuſes, ſes tiges ſe ramifient quelquefois, mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles ſont diſpoſées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre; & près à près à un pouce environ de diſtance, oppoſées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages: elles ſont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaiſſes, charnues, fermes, ondées & repliées en-deſſous, bordées de chaque coté de dix à douze dents triangulaires & ſeſſiles, c'eſt-à-dire, portées ſans pédicule ſur les tiges, de maniere qu'elles l'embraſſent entièrement en ſe touchant par leurs cotés, ſans cependant ſe réunir, ſans y former une gaine.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, il ſort une fleur purpurine, longue de cinq à ſix lignes, portée ſur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur eſt hermaphrodite, compoſée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé juſqu'à ſon milieu en cinq diviſions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, femée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs-poils, & partagée au ſommet en quatre diviſions rondes, inégales. Au bas du tube de la corolle ſont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui ſe courbent en arc deux à deux par paires; leurs anthères ſont pareillement blanches. Du centre du calice, ſur un petit diſque jaune, s'éleve l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui eſt ſurmonté d'un ſtyle ſimple & d'un ſtigmate hémiſphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule ſphérique de deux lignes de diamètre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq ſillons à une ſeule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente graines ſphéroïdes, verd-clair d'abord & tranſparentes, enſuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique, ſuave, à-peu-près comme celle du poivre, ſur tout dans ſes feuilles & ſes fleurs; cette odeur approche auſſi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré ſon nom de *manga-mari*. Sa ſaveur eſt amere.

Uſages. On la donne en décoction pour diſſiper les fievres, & dans le lait aigre pour appaiſer les vertiges. (*M. Adanſon.*)

* § *AMBULII*, *Mythol.* Jupiter fut ſurnommé *Ambulius*, dit M. Chompré, Minerve, *Ambulia*, & Caſtor & Pollux *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaſte portique où les Lacédémoniens alloient ſe promener.

* AMBULON, arbre qui croît dans l'iſle Aruchit, & porte un fruit ſemblable à celui de la canne de ſucre, & de la groſſeur de la graine de coriandre. *Ray.*

* AMBUELLA ou AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador.

AMBURBIUM ou AMBURBIALE SACRUM, *Hiſt. anc.*, étoit une fête ou cérémonie de religion uſitée chez les Romains, qui conſiſtoit à faire proceſſionnellement le tour de la ville en dehors. Ce mot eſt compoſé du verbe latin *ambire*, aller autour, & *urbs*, ville. Scaliger dans ſes notes ſur Feſtus, a prétendu que les *amburbia* étoient la même choſe que les *ambarvalia*; & il n'eſt pas le ſeul qui l'ait prétendu. Les victimes qu'on menoit à cette proceſſion, & qu'on ſacrifioit enſuite, s'appelloient du mot *amburbium*, *amburbiales victimæ*. *Voyez* AMBARVALES. (*G*)

* AMDENAGER, *Géogr.*, un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar.

AME, *Ord. Encycl. Entend. Raiſ. Philoſ. ou Science des eſprits, de Dieu, des Anges, de l'ame.* On entend par *ame* un principe doué de connoiſſance & de ſentiment. Il ſe préſente ici pluſieurs queſtions à diſcuter: 1°. quelle eſt ſon origine? 2°. quelle eſt ſa nature? 3°. quelle eſt ſa deſtinée? 4°. quels ſont les êtres en qui elle réſide.

Il y a eu une foule d'opinions ſur ſon origine, & cette matiere a été extrêmement agitée dans l'antiquité, tant païen-

Digitized by Google

ne que chrétienne. Il ne peut y avoir que deux manieres d'envisager l'*ame*, ou comme une qualité, ou comme une substance. Ceux qui penſoient qu'elle n'étoit qu'une pure qualité, comme Epicure, Dicéarchus, Ariſtoxène, Aſclépiade, & Galien, croyoient & devoient néceſſairement croire qu'elle étoit anéantie à la mort. Mais la plus grande partie des philoſophes ont penſé que l'*ame* étoit une ſubſtance. Tous ceux qui étoient de cette opinion, ont ſoutenu unanimement qu'elle n'étoit qu'une partie ſeparée d'un tout; que Dieu étoit ce tout, & que l'*ame* devoit enfin s'y réunir par voie de réfuſion. Mais ils différoient entr'eux ſur la nature de ce tout, les uns ſoutenant qu'il n'y avoit dans la nature qu'une ſeule ſubſtance, les autres prétendant qu'il y en avoit deux. Ceux qui ſoutenoient qu'il n'y avoit qu'une ſeule ſubſtance univerſelle, étaient de vrais athées: leurs ſentimens & ceux des ſpinoſiſtes modernes ſont les mêmes, & Spinoſa ſans doute a puiſé ſes erreurs dans cette ſource corrompue de l'antiquité. Ceux qui ſoutenoient qu'il y avoit dans la nature deux ſubſtances générales, Dieu & la matiere, concluoient en conſéquence de cet axiôme fameux, *rien de rien*, que l'une & l'autre étoient éternelles: ceux-ci formoient la claſſe des philoſophes théiſtes & déiſtes, approchant plus ou moins, ſuivant leurs différentes ſubdiviſions, de ce qu'on appelle le *ſpinoſiſme*. Il faut remarquer que tous les ſentimens des anciens ſur la nature de Dieu, tenoient beaucoup de ce ſyſtême abſurde. La ſeule barriere qui ſoit entr'eux & Spinoſa, c'eſt que ce philoſophe, ainſi que Straton, deſtituoit & privoit de la connoiſſance & de la raiſon cette force répandue dans le monde, qui ſelon lui en vivifioit les parties & entretenoit leur liaiſon; au lieu que les philoſophes théiſtes donnoient de la raiſon & de l'intelligence à cette *ame* du monde. La divinité de Spinoſa n'étoit qu'une nature aveugle, qui n'avoit ni vie ni ſentiment, & qui néanmoins avoit produit tous ces beaux ouvrages, & y avoit mis ſans le ſavoir une ſymmétrie & une ſubordination, qui paroiſſoit évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, qui choiſit ſes fins & ſes moyens. La divinité des philoſophes au contraire étoit une intelligence éclairée, qui avoit préſidé à la formation de l'univers. Ces philoſophes ne diſtinguoient Dieu de la matiere, que parce qu'ils ne donnoient le nom de *matiere* qu'à ce qui eſt ſenſible & palpable. Ainſi Dieu étant dans leur ſyſtême une ſubſtance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps expoſés à la perception des ſens, ils lui donnoient le nom d'*eſprit*, quoique dans la rigueur il fût materiel. *Voyez l'article de l'*IMMATÉRIALISME, où nous prouvons que les anciens philoſophes n'avoient eu aucune teinture de la véritable ſpiritualité. Nous y prouverons même que les idées des premiers peres, encore un peu teintes de la ſageſſe humaine, n'avoient pas été nettes ſur la ſpiritualité: il eſt ſi commode de raiſonner par imitation, ſi difficile de ne rien conſerver de ce qu'on a cheri longtemps, ſi naturel de juſtifier ſes penſées par la droiture de l'intention, que ſouvent on eſt dans le piége ſans l'avoir craint ni ſoupçonné. Ainſi les peres imbus & pénétrés, s'il eſt permis de parler ainſi, des principes des philoſophes Grecs, les avoient portés avec eux dans le chriſtianiſme.

Parmi les théiſtes, les uns ne reconnoiſſoient qu'une ſeule perſonne dans la divinité, les autres deux ou trois: en ſorte que les premiers croyoient que l'*ame* étoit une partie du Dieu ſuprême, & les derniers croyoient ſeulement qu'elle étoit une partie de la ſeconde ou de la troiſieme *hypoſtaſe*, ainſi qu'ils l'appelloient. De même qu'ils multiplierent les perſonnes de la divinité, ils multiplierent la nature de l'*ame*: les uns en donnoient deux à chaque homme; les autres, encore plus libéraux, lui en donnoient trois: il y avoit l'*ame intellectuelle*, l'*ame ſenſitive*, & l'*ame végétative*. Mais l'on doit obſerver qu'entre ces *ames* ainſi multipliées, ils croyoient qu'il n'y en avoit qu'une ſeule qui fût partie de la divinité; les autres étoient ſeulement une matiere élémentaire, ou de pures qualités.

Quelque différence de ſentiment qu'il y eût ſur la nature de l'*ame*, tous ceux qui croyoient que c'étoit une ſubſtance réelle, s'accordoient en ce point, qu'elle étoit une partie de la ſubſtance de Dieu, qu'elle en avoit été ſéparée, & qu'elle devoit y retourner par réfuſion. La propoſition eſt évidente par elle-même à l'égard de ceux qui n'admettoient dans tou-

Digitized by Google

te la nature qu'une seule substance universelle ; & ceux qui en admettoient deux, les considéroient comme réunies, & composant ensemble l'univers, précisément comme le corps & l'*ame* composent l'homme : Dieu en étoit l'*ame*, & la matiere le corps ; & de même que le corps retournoit à la masse de la matiere dont il étoit sorti, l'*ame* retournoit à l'esprit universel, de qui tous les esprits tiroient leur substance & leur existence.

C'est conformément à ces idées que Cicéron expose les sentimens des philosophes Grecs : " Nous tirons, dit-il, nous puisons nos *ames* dans la nature des dieux, ainsi que le soutiennent les hommes les plus sages & les plus savans. " Les expressions originales sont plus fortes & plus énergiques : *A natura deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos & libatos habemus.* De Divin. lib. II, c. xlix. Dans un autre endroit, il dit que l'esprit humain qui est tiré de l'esprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus ex mente divina, cum alio nullo nisi cum ipso deo comparari potest.* Tuscul. quæst. lib. V, c. xv. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ces sortes de phrases, que l'*ame* est une partie de Dieu, qu'elle est tirée de lui, de la nature (phrases qui reviennent continuellement dans les écrits des anciens,) ne sont que des expressions figurées, & que l'on ne doit point interpréter avec une sévérité métaphysique, il ne faut qu'observer la conséquence qu'on tiroit de ce principe, & qui a été universellement adoptée par toute l'antiquité, que l'*ame* étoit éternelle, *à parte ante & à parte post* ; c'est-à-dire qu'elle étoit sans commencement & sans fin, ce que les Latins expriment par le seul mot de *sempiternelle*. C'est ce que Cicéron indique assez clairement, quand il dit qu'on ne peut trouver sur la terre l'origine des *ames* : "on ne rencontre rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui ait la faculté de se ressouvenir & de penser, qui puisse se rappeller le passé, considérer le présent, & prévoir l'avenir. Ces facultés sont divines ; & l'on ne trouvera point d'où l'homme peut les avoir, si ce n'est de Dieu. Ainsi ce quelque chose qui sent, qui goûte, qui veut, est céleste & divin, & par cette raison il doit être nécessairement éternel. " La maniere dont Cicéron tire la conséquence, ne permet pas d'envisager le principe dans un autre sens que dans un sens précis & métaphysique.

Lorsqu'on dit que les anciens croyoient l'éternité de l'*ame*, sans commencement comme sans fin, on ne doit pas s'imaginer qu'ils crussent que l'*ame* existât de toute éternité d'une maniere distincte & particuliere, mais seulement qu'elle étoit tirée ou détachée de la substance éternelle de Dieu dont elle faisoit partie, & qu'elle s'y devoit réunir & y rentrer de nouveau. C'est ce qu'ils expliquoient par l'exemple d'une bouteille remplie d'eau, nageant dans la mer, & venant à se briser ; l'eau coule de nouveau & se réunit à la masse commune : il en étoit de même de l'*ame* à la dissolution du corps. Ils ne différoient que sur le temps de cette réunion ; la plus grande partie soutenoit qu'elle se faisoit à la mort, & les pythagoriciens prétendoient qu'elle ne se faisoit qu'après plusieurs transmigrations. Les platoniciens marquant entre ces deux opinions, ne réunissoient à l'esprit universel, immédiatement après la mort, que les *ames* pures & sans tache. Celles qui s'étoient souillées par des vices ou par des crimes, passoient par une succession de corps différens, pour se purifier avant que de retourner à leur substance primitive. C'étoient là les deux especes de métempsycoses naturelles, dont faisoient réellement profession ces deux écoles de philosophie.

Que ce soient là les véritables sentimens de l'antiquité, nous le prouvons par les quatre grandes sectes de l'ancienne philosophie, savoir, les pythagoriciens, les platoniciens, les péripatéticiens, & les stoïciens : l'exposition de leurs sentimens confirmera ce que nous avons dit de ceux des philosophes en général sur la nature de l'*ame*.

Cicéron, dans la personne de Velléius l'épicurien, accuse Pythagore de soutenir que l'*ame* étoit une substance détachée de celle de Dieu, ou de la nature universelle, & de ne pas voir que par là il mettoit Dieu en pieces & en morceaux. " Pythagore & Empédocle, dit Sextus Empiricus, croyoient, ainsi que toute l'école italique, que nos *ames* sont non-seulement de la même nature les unes que les autres, mais qu'elles sont encore de la même nature que celles des dieux, & que les *ames*

Digitized by Google

irrationnelles des brutes, n'y ayant qu'un seul esprit infus dans l'univers qui lui fournit des *ames*, & qui unit les nôtres avec toutes les autres. "

Platon appelle souvent l'*ame* sans aucun détour, *Dieu*, *une partie de Dieu*. Plutarque dit que Pythagore & Platon croyoient l'*ame* immortelle, & que s'élançant dans l'*ame* universelle de la nature, elle retournoit à sa premiere origine. Arnobe accuse les platoniciens de la même opinion, en les apostrophant de la sorte: "Pourquoi donc l'*ame* que vous dites être immortelle, être Dieu, est-elle malade dans les malades, imbécille dans les enfans, caduque dans les vieillards? ô folie, démence, infatuation! „

Aristote, à quelque modification près, pensoit sur la nature de l'*ame* comme les autres philosophes. Après avoir parlé des *ames* sensitives, & déclaré qu'elles étoient mortelles, il ajoute que l'esprit ou l'intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine: mais il fait une seconde distinction: il trouve que l'esprit est actif ou passif, & que de ces deux sortes d'esprit, le premier est immortel & éternel, le second corruptible. Les plus savans commentateurs de ce philosophe ont regardé ce passage comme inintelligible, & ils se sont imaginés que cette obscurité provenoit des *formes* & des *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui confondent ensemble les substances corporelles & incorporelles. S'ils eussent fait attention au sentiment général des philosophes Grecs sur l'*ame* universelle du monde, ils auroient trouvé que ce passage est clair, & qu'Aristote, de ce principe commun que l'*ame* est une partie de la substance divine, tire ici une conclusion contre son exitence particuliere & distincte dans un état futur: sentiment qui a été embrassé par tous les philosophes, mais qu'ils n'ont pas tous avoué aussi ouvertement. Lorsqu'Aristote dit que l'intelligence active est seule immortelle & éternelle, & que l'intelligence passive est seule corruptible, le sens de ces expressions ne peut être que celui-ci: que les sensations particulieres de l'ame, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister, non séparément, mais confondue dans l'*ame* de l'univers; car l'opinion d'Aristote, qui comparoit l'*ame* à une table rase, étoit que les sensations & les réflexions ne sont que des passions de l'*ame*, & c'est ce qu'il appelle l'*intelligence passive*, qui comme il le dit, cessera d'exister, ou qui en d'autres termes équivalens, est corruptible. Ses commentateurs & ses paroles mêmes nous apprennent ce qu'il faut entendre par l'*intelligence active*, en la caractérisant d'*intelligence divine*, ce qui en indique & l'origine & la fin. Par-là, cette distinction extravagante en apparence, de l'esprit humain en intelligence active & passive, paroit simple & exacte. Pour n'avoir point eu la clef de cette ancienne métaphysique, les partisans d'Aristote ont été fort partagés entr'eux, pour décider ce que leur maître croyoit de la mortalité ou de l'immortalité de l'*ame*. Les expressions d'*intelligence passive* ont même fait imaginer à quelques-uns, comme à Némésius, qu'Aristote croyoit que l'*ame* n'étoit qu'une qualité.

Quant aux stoiciens, voyons la maniere dont Séneque expose leurs sentimens: „ Et pourquoi, dit-il, ne croiroit-on pas qu'il y a quelque chose de divin dans celui qui est une partie de la divinité même? Ce tout dans lequel nous sommes contenus est *un*, & cet un est *Dieu*. Nous sommes ses associés, nous sommes ses membres „. Epictete dit que les *ames* des hommes ont la relation la plus étroite avec Dieu, qu'elles en sont des parties, qu'elles sont des fragmens séparés & arrachés de sa substance. Enfin Marc Antonin combat par ces réflexions la crainte de la mort. „ La mort, dit-il, est non-seulement conforme au cours de la nature, mais elle est encore extrêmement utile. Que l'on examine combien un homme est étroitement uni à la divinité, dans quelle partie de nous-mêmes cette union réside, & quelle sera la condition de cette partie ou portion de l'humanité au moment de sa réfusion dans l'*ame* du monde. „

Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes sont, comme on le voit, à-peu près uniformes sur ce point. Ceux qui croient, comme Plutarque, qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, croyoient que l'*ame* étoit tirée, partie de la substance de l'un, & partie de la substance de l'autre; & ce n'étoit qu'en cette circonstance seule

Digitized by Google

qu'ils différoient des autres philosophes.

Peu de temps après la naissance du christianisme, les philosophes étant puissamment attaqués par les écrivains chrétiens, altérerent leur philosophie & leur religion, en rendant leur philosophie plus religieuse & leur religion plus philosophique. Parmi les rafinemens du paganisme, l'opinion qui faisoit de l'*ame* une partie de la substance divine, fut adoucie. Les platoniciens la bornerent à l'*ame* des brutes. *Toute puissance irrationnelle*, dit Porphyre, *retourne par réfusion dans l'ame du tout*. Et l'on doit remarquer que ce n'est seulement qu'alors que les philosophes commencerent à croire réellement & sincérement le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie. Mais les plus sages d'entr'eux n'eurent pas plutôt abandonné l'opinion de l'*ame* universelle, que les gnostiques, les manichéens & les priscilliens s'en emparerent: ils la transmirent aux Arabes, de qui les athées de ces derniers siecles, & notamment Spinosa, l'ont empruntée.

On demandera peut-être d'où les Grecs ont tiré cette opinion si étrange de l'*ame* universelle du monde; opinion aussi détestable que l'athéisme même, & que M. Bayle trouve avec raison plus absurde que le système des atomes de Démocrite & d'Epicure.

On s'est imaginé qu'ils avoient tiré cette opinion d'Egypte. La nature seule de cette opinion fait suffisamment voir qu'elle n'est point égyptienne: elle est trop rafinée, trop subtile, trop métaphysique, trop systématique: l'ancienne philosophie des Barbares (sous ce nom les Grecs entendoient les Egyptiens comme les autres nations) consistoit seulement en maximes détachées, transmises des maitres aux disciples par la tradition, où rien ne ressentoit la spéculation, & où l'on ne trouvoit ni les rafinemens ni les subtilités qui naissent des systèmes & des hypotheses. Ce caractere simple ne régnoit nulle part plus qu'en Egypte. Leurs sages n'étoient point des sophistes scholastiques & sédentaires, comme ceux des Grecs; ils s'occupoient entiérement des affaires publiques de la religion & du gouvernement; & en conséquence de ce caractere, ils ne poussoient les sciences que jusqu'où elles étoient nécessaires pour les usages de la vie. Cette sagesse si vantée des Egyptiens, dont il est parlé dans les saintes écritures, consistoit essentiellement dans les arts du gouvernement, dans les talens de la législation, & dans la police de la société civile.

Le caractere des premiers Grecs, disciples des Egyptiens, confirme cette vérité, savoir, que les Egyptiens ne philosophoient ni sur des hypothèses, ni d'une maniere systématique. Les premiers sages de la Grece, conformément à l'usage des Egyptiens leurs maitres, produisoient leur philosophie par maximes détachées & indépendantes, telle certainement qu'ils l'avoient trouvée, & qu'on la leur avoit enseignée. Dans ces anciens temps le philosophe & le théologien, le législateur & le poète, étoient tous réunis dans la même personne; il n'y avoit ni diversité de sectes, ni succession d'écoles: toutes ces choses sont des inventions grecques, qui doivent leur naissance aux spéculations de ce peuple subtil & grand raisonneur.

Quoique l'opposition du génie de la philosophie égyptienne avec le dogme de l'*ame* universelle, soit seule suffisante pour prouver que ce dogme n'étant point égyptien ne peut être que grec, nous en confirmerons la vérité, en prouvant que les Grecs en furent les premiers inventeurs. Le plus beau principe de la physique des Grecs est deux auteurs, Démocrite & Sénequ: le principe le plus vicieux de leur métaphysique est de même deux auteurs, Phérécide le Syrien & Thalès le Milésien, philosophes contemporains.

Phérécide le Syrien, dit Ciceron, fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles; opinion que Pythagore, son disciple accrédita beaucoup.

Quelques personnes, dit Diogene Laërce, prétendent que Thalès fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles. Thalès, dit encore Plutarque, fut le premier qui enseigna que l'*ame* est une nature éternellement mouvante, ou se mouvant par elle-même.

On entend communément par le passage ci-dessus de Cicéron, & par celui de Diogene Laërce, que les philosophes dont il y est fait mention, sont les premiers qui aient enseigné l'immortalité de l'*ame*.

Digitized by Google

Mais comment accorder ce ſentiment avec ce que dit Ciceron, ce que dit Plutarque, ce qu'ont dit tous les anciens, que l'immortalité de l'*ame* étoit une choſe que l'on avoit crue de tout temps? Homere l'enſeigne, Hérodote rapporte que les Egyptiens l'avoient enſeignée depuis les temps les plus reculés: c'eſt ſur cette opinion qu'étoit fondée la pratique ſi ancienne de déifier les morts. Il en faut conclure, qu'il n'eſt pas queſtion dans ces paſſages de la ſimple immortalité, conſidérée comme une exiſtence qui n'aura point de fin, mais qu'il faut entendre une exiſtence ſans commencement, auſſi-bien que ſans fin: c'eſt ce que ſignifie le mot de *ſempiternelle* dont ſe ſert Ciceron. Or l'éternité de l'*ame* étoit, comme nous l'avons déja fait voir, une conſéquence qui ne pouvoit naître que du principe qui faiſoit l'*ame* de l'homme une partie de Dieu, & qui par conſéquent faiſoit Dieu l'*ame* univerſelle du monde. Enfin l'antiquité nous apprend que ces deux philoſophes penſoient qu'il y avoit une *ame* univerſelle; & l'on doit obſerver que ce dogme eſt ſouvent appellé *le dogme de l'immortalité.*

Ainſi ces différens paſſages, & ſur-tout celui de Cicéron, contiennent un trait ſingulier d'hiſtoire, qui prouve non-ſeulement que l'opinion de l'*ame* univerſelle eſt une production des Grecs, mais qui même nous découvre quels en furent les auteurs: car Suidas nous dit que Phérécide n'eut de maître que lui-même. L'autorité de Pythagore répandit promptement cette opinion par toute la Grece; & je ne doute point qu'elle ne ſoit la cauſe que Phérécide, qui n'eut point ſoin de la cacher, comme le fit ſon grand diſciple par le moyen de la double doctrine, ait été regardé comme athée.

Quoique les Grecs aient été inventeurs de cette opinion, comme il eſt cependant très-certain qu'ils ont été redevables à l'Egypte de leurs premieres connoiſſances, il eſt vraiſemblable qu'ils furent conduits à cette erreur par l'abus de quelques principes égyptiens.

Les Egyptiens, comme nous l'enſeigne le témoignage unanime de toute l'antiquité, furent des premiers à enſeigner l'immortalité de l'*ame*; & ils ne le firent point dans l'eſprit des ſophiſtes grecs, uniquement pour ſpéculer, mais afin d'établir ſur ce fondement le dogme ſi utile des peines & des récompenſes d'une autre vie. Toutes les pratiques & toutes les inſtructions des Egyptiens ayant pour objet le bien de la ſociété, le dogme d'un état futur ſervoit lui-même à prouver & à expliquer celui de la providence divine: mais cela ſeul ne leur paroiſſoit point ſuffiſant pour réſoudre toutes les objections qui naiſſent de l'origine du mal, & qui attaquent les attributs moraux de la divinité, parce qu'il ne ſuffit pas pour le bien de la ſociété que l'on ſoit perſuadé qu'il y a une providence divine, ſi l'on ne croit en même temps que cette providence eſt dirigée par un être parfaitement bon & parfaitement juſte: ils n'imaginerent donc point de meilleur moyen pour réſoudre cette difficulté, que la métempſycoſe ou la tranſmigration des *ames*, ſans laquelle, ſuivant l'opinion d'Hiéroclès, on ne peut juſtifier les voies de la Providence. La conſéquence néceſſaire de cette idée, c'eſt que l'*ame* eſt plus ancienne que le corps. Ainſi les Grecs trouvant que les Egyptiens enſeignoient d'un coté que l'*ame* eſt immortelle *à parte poſt*, & qu'ils croyoient d'un autre coté que l'*ame* exiſtoit avant que d'être unie au corps, ils en conclurent, pour donner à leur ſyſtême un air d'uniformité, qu'elle étoit éternelle *à parte ante* comme *à parte poſt*; ou que devant exiſter éternellement elle avoit auſſi exiſté de toute éternité.

Les Grecs, après avoir donné à l'*ame* un des attributs de la divinité, en firent bientôt un Dieu parfait; erreur où ils tomberent par l'abus d'un autre principe égyptien. Le grand ſecret des myſteres & le premier des myſteres qui furent inventés en Egypte, conſiſtoit dans le dogme de l'unité de Dieu: c'étoit-là le myſtere que l'on apprenoit aux rois, aux magiſtrats & à un petit nombre choiſi d'hommes ſages & vertueux; & en cela même cette pratique avoit pour objet l'utilité de la ſociété. Ils repréſentoient Dieu, comme un eſprit répandu dans tout le monde, & qui pénétroit la ſubſtance intime de toutes choſes, enſeignant dans un ſens moral & figuré que Dieu eſt tout en tant qu'il eſt préſent à tout, & que ſa providence eſt auſſi particuliere qu'univerſelle. Leur opinion, comme l'on voit, étoit fort différente de celle des Grecs ſur l'*ame* univerſelle du monde; celle-ci

Digitized by Google

étant auſſi pernicieuſe à la ſociété, que l'athéiſme direct peut l'être. C'eſt néanmoins de ce principe que Dieu *eſt tout*, expreſſion employée figurément par les Egyptiens, & priſe à la lettre par les Grecs, que ces derniers ont tiré cette conſéquence, que *tout eſt Dieu*: ce qui les a entrainés dans toutes les erreurs & les abſurdités de notre ſpinoſiſme. Les orientaux d'aujourd'hui ont auſſi tiré originairement leur religion d'Egypte, quoiqu'elle ſoit infectée du ſpinoſiſme le plus groſſier: mais ils ne ſont tombés dans cet égarement que par le laps de temps, & par l'effet d'une ſpéculation rafinée, nullement originaire d'Egypte. Ils en ont contracté le goût par la communication des Arabes-Mahométans, grands partiſans de la philoſophie des Grecs, & en particulier de leur opinion ſur la nature de l'*ame*. Ce qui le confirme, c'eſt que les druides, branche qui provenoit également des anciens ſages de l'Egypte, n'ont jamais rien enſeigné de ſemblable, ayant été éteints avant que d'avoir eu le temps de ſpécnler & de ſubtiliſer ſur des hypotheſes & ſur des ſyſtêmes. Je ſais bien que le dogme monſtrueux de l'*ame* du monde paſſa des Grecs aux Egyptiens, & que ces derniers furent infectés des principes des premiers: mais cela n'arriva que lorſque la puiſſance de l'Egypte ayant été violemment ébranlée par les Perſes, & enfin entiérement détruite par les Grecs, les ſciences & la religion de cette nation fameuſe ſubirent une révolution générale. Les prêtres égyptiens commencerent alors à philoſopher à la maniere des Grecs; & ils en contracterent une ſi grande habitude, qu'ils en vinrent enfin à oublier la ſcience ſimple de leurs ancêtres, trop négligée par eux. Les révolutions du gouvernement contribuerent à celle des ſciences: cette derniere doit paroître d'autant moins ſurprenante, que toutes leurs ſciences étoient tranſmiſes de génération en génération, en partie par tradition, & en partie par le moyen myſtérieux des hiéroglyphes, dont la connoiſſance fut bientôt perdue; de ſorte que les anciens qui depuis ont prétendu les expliquer, nous ont appris ſeulement qu'ils n'y entendoient rien.

Les peres mêmes ont été fort embarraſſés à expliquer ce qui regarde l'origine de l'*ame*; Tertullien croyoit que les *ames* avoient été créées en Adam, & qu'elles venoient l'une de l'autre par une eſpece de production. *Anima velut ſurculus quidam ex matrice Adami in propaginem deducta, & genitalibus ſemine foveis commodata, pullulabit tam intellectu quam & ſenſu.* Tertull. *de animâ*, ch. xix. J'ajouterai un paſſage de S. Auguſtin, qui renferme les diverſes opinions de ſon temps, & qui démontre en même temps la difficulté de cette queſtion. *Harum autem ſententiarum quatuor de animâ, utrum de propagine veniant, an in ſingulis quibuſque naſcentibus mox fiant, an in corpora naſcentium jam alicubi exiſtentes vel mittantur divinitùs, vel ſuâ ſponte labantur, nullam temerè affirmari oportebit; aut enim nondum iſta quæſtio à divinorum librorum catholicis tractatoribus, pro merito ſuæ obſcuritatis & perplexitatis, evoluta utque illuſtrata eſt; aut ſi jam factum eſt, nondum in manus noſtras hujuſcemodi litteræ pervenerunt.* Origene croyoit que les *ames* exiſtoient avant que d'être unies aux corps, & que Dieu ne les y envoyoit pour les animer, que pour les punir en même temps de ce qu'elles avoient failli dans le ciel, & de ce qu'elles s'étoient écartées de l'ordre.

M. Leibnitz a ſur l'origine des *ames* un ſentiment qui lui eſt particulier. Le voici: il croit que les *ames* ne ſauroient commencer que par la création, ni finir que par l'annihilation; & comme la formation des corps organiques animés ne lui paroît explicable dans l'ordre, que lorſqu'on ſuppoſe une préformation déja organique, il en infere que ce que nous appellons *génération d'un animal*, n'eſt qu'une transformation & augmentation: ainſi puiſque le même corps étoit déja organiſé, il eſt à croire, ajoute-t-il, qu'il étoit déja animé, & qu'il avoit la même *ame*. Après avoir établi un ſi bel ordre, & des regles ſi générales à l'égard des animaux, il ne lui paroit pas raiſonnable que l'homme en ſoit exclu entiérement, & que tout ſe faſſe en lui par miracle par rapport à ſon *ame*. Il eſt donc perſuadé que les *ames* qui ſeront un jour *ames* humaines, comme celles des autres eſpeces, ont été dans les ſemences & dans les ancêtres juſqu'à Adam, & ont exiſté par conſéquent depuis le commencement des choſes, toujours dans une maniere de corps organiſés; doctrine qu'il confirme

Digitized by Google

par les obſervations microſcopiques de M. Leuwenhoek, & d'autres bons obſervateurs. Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il croie qu'elles aient toujours exiſté comme raiſonnables; ce n'eſt point là ſon ſentiment: il veut ſeulement qu'elles n'aient alors exiſté qu'en *ames* ſenſitives ou animales, douées de perception & de ſentiment, mais deſtituées de raiſon; & qu'elles ſoient demeurées dans cet état juſqu'au temps de la génération de l'homme à qui elles devoient appartenir. Elles ne reçoivent donc, dans ce ſyſtême, la raiſon, que lors de la génération de l'homme; ſoit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une *ame* ſenſitive au degré d'*ame* raiſonnable, ce qu'il eſt difficile de concevoir; ſoit que Dieu ait donné la raiſon à cette *ame* par une opération particuliere, ou ſi vous voulez, par une eſpece de tranſcréation; ce qui eſt d'autant plus aiſé à admettre, que la révélation enſeigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu ſur nos *ames*. Cette explication paroît à M. de Leibnitz lever les embarras qui ſe préſentent ici en philoſophie ou en théologie: il eſt bien plus convenable à la juſtice divine de donner à l'*ame* déja corrompue phyſiquement ou animalement par le péché d'Adam, une nouvelle perfection qui eſt la raiſon, que de mettre une *ame* raiſonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doive être corrompue moralement.

La nature de l'*ame* n'a pas moins exercé les philoſophes anciens & modernes, que ſon origine: il a été & il ſera toujours impoſſible de pénétrer comment cet être qui eſt en nous, & que nous regardons comme nous-mêmes, eſt uni à un certain aſſemblage d'eſprits animaux qui ſont dans un flux continuel. Chaque philoſophe a donné une définition différente de ſa nature. Plutarque rapporte les ſentimens de pluſieurs philoſophes, qui ont tous été d'avis différens. Cela eſt bien juſte, puiſqu'ils décidoient poſitivement ſur une choſe dont ils ne ſavoient rien du tout. Voici ce paſſage, *tom. II, pag.* 898, *trad.* d'Amyot. " Thalès a été le premier qui a défini l'*ame* une nature ſe mouvant toujours en ſoi-même: Pythagore, que c'eſt un nombre ſe mouvant ſoi-même; & ce nombre-là, il le prend pour l'entendement: Platon, que c'eſt une ſubſtance ſpirituelle ſe mouvant ſoi-même, & par un nombre harmonique: Ariſtote, que c'eſt l'acte premier d'un corps organique, ayant vie en puiſſance: Dicéarchus, que c'eſt l'harmonie & concordance des quatre élémens: Aſclépiade le médecin, que c'eſt un exercice commun de tous les ſentimens enſemble. Tous ces philoſophes-là, continue-t-il, que nous avons mis ci-devant, ſuppoſent que l'*ame* eſt incorporelle, qu'elle ſe meut elle-même, que c'eſt une ſubſtance ſpirituelle ". Mais ce que les anciens nommoient *incorporel*, ce n'étoit point notre ſpirituel, c'étoit ſimplement ce qui eſt compoſé de parties très-ſubtiles. En voici une preuve ſans réplique. Ariſtote rapportant le ſentiment d'Héraclite ſur l'*ame*, dit qu'il la regardoit comme une exhalaiſon; & il ajoute que ſelon ce philoſophe elle étoit incorporelle. Qu'eſt-ce que cette incorporéité, ſinon une extrême ténuité qui rend l'*ame* impalpable & imperceptible à tous nos ſens? C'eſt à cela qu'il faut rapporter toutes les opinions ſuivantes. Pythagore diſoit que l'*ame* étoit un détachement de l'air; Empédocle en faiſoit un compoſé de tous les élémens: Démocrite, Leucippe, Parménide, *&c.* (*Diog. Laërt. lib. VIII, fig.* 27.) ſoutenoient qu'elle étoit de feu: Epithorme avançoit que les *ames* étoient tirées du ſoleil; Plutarque rapporte ainſi l'opinion d'Epicure. "Epicure croit que l'*ame* eſt un mélange, une température de quatre choſes; de je ne ſais quoi de feu, de je ne ſais quoi d'air, de je ne ſais quoi de vent, & d'un autre quatrieme qui n'a point de nom (*ubi ſuprà*). " Anaxagore, Anaximene, Archélaüs, *&c.* ont cru que c'étoit un air ſubtil. Hippon aſſura qu'elle étoit d'eau, parce que, ſelon lui, l'humide étoit le principe de toutes choſes. Xenophane la compoſoit d'eau & de terre; Parmenide, de feu & de terre; Boëce, d'air & de feu. Critius ſoutint que l'*ame* n'étoit que le ſang; Hippocrate, que c'étoit un eſprit délié répandu par tout le corps. Marc Antonin, qui étoit ſtoïcien, étoit perſuadé que c'étoit quelque choſe de ſemblable au vent. Critolaüs imagina que ſon eſſence étoit une cinquieme ſubſtance. Encore aujourd'hui il y a peu d'hommes en Orient qui aient une connoiſſance parfaite de la ſpiritualité. Il y a là-deſſus un paſſage de M. de

Digitized by Google

Laloubere (*Voyage du royaume de Siam*, *t. I*, *p.* 361), qui vient ici fort à propos. "Nulle opinion, dit-il, n'a été si généralement reçue parmi les hommes, que celle de l'immortalité de l'*ame*: mais que l'*ame* soit immatérielle, c'est une vérité dont la connoissance ne s'est pas tant étendue; aussi est-ce une difficulté très-grande de donner à un Siamois l'idée d'un pur esprit; & c'est le témoignage qu'en rendent les missionnaires qui ont été le plus long-tems parmi eux. Tous les païens de l'orient croient à la vérité qu'il reste quelque chose de l'homme après sa mort, qui subsiste séparément & indépendamment de son corps: mais ils donnent de l'étendue & de la figure à ce qui reste, & ils lui attribuent les mêmes membres & toutes les mêmes substances solides & liquides dont nos corps sont composés; ils supposent seulement que nos *ames* sont d'une matiere assez subtile pour se dérober à l'attouchement & à la vue, quoiqu'ils croient d'ailleurs que si on en blessoit quelqu'une, le sang qui couleroit de sa blessure pourroit paroître. Tels étoient les manes & les ombres des Grecs & des Romains; & c'est à cette figure des *ames*, pareille à celle des corps, que Virgile suppose qu'Enée reconnut Palinure, Didon & Anchise dans les enfers". Aux païens anciens & modernes, on peut joindre les anciens docteurs des Juifs, & même les peres des premiers siecles de l'église (*). M. de Beausobre a prouvé démonstrativement dans le second tome de son histoire du manichéisme, que les notions de création & de spiritualité ne se trouvent point dans l'ancienne théologie judaïque. Pour les peres, rien n'est plus aisé que d'alléguer des témoignages de leur hétérodoxie sur ce sujet. S. Irénée (*lib. II*, *c. xxxiv*; *lib. V*, *c. vij*, *& passim*) dit que l'*ame* est un souffle, qu'elle n'est incorporelle qu'en comparaison des corps grossiers, & qu'elle ressemble au corps qu'elle a habité. Tertullien suppose que l'*ame* est corporelle; *definimus animam Dei flatu natam*, *immortalem*, *corporalem*, *effigiatam*. *De animâ*, cap. xxij. S. Bernard, selon l'aveu du P. Mabillon, enseigne à propos de l'*ame*, qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans le ciel, mais qu'elle converfoit seulement avec l'humanité de Jesus-Christ (**). *Voyez l'article de* L'IMMATÉRIALISME, *ou de la* SPIRITUALITÉ.

Il est donc bien démontré que tous les anciens philosophes ont cru l'*ame* matérielle. Parmi les modernes qui se déclarent pour ce sentiment, on peut compter un Averroès, un Calderin, un Politien, un Pomponace, un Bembe, un Cardan, un Cesalpin, un Tauretl, un Cremonin, un Berigard, un Viviani, un Hobbes, *&c.* On peut aussi leur associer ceux qui prétendent que notre *ame* tire son origine des peres & des meres par la vertu séminale; que d'abord elle n'est que végétative & semblable à celle d'une plante; qu'ensuite elle devient sensitive en se perfectionnant; & qu'enfin elle est rendue raisonnable par la coopération de Dieu. Une chose corporelle ne peut devenir incorporelle: si l'*ame* raisonnable est la même que la sensitive, mais plus épurée, elle est alors matérielle nécessairement. C'est-là le système des Epicuriens; à cela près que l'*ame* chez les philosophes païens avoit en elle la faculté de se perfectionner, au lieu que chez les philosophes chrétiens, c'est Dieu qui par la puissance la conduit à la perfection: mais la matérialité de l'*ame* est toujours nécessaire dans les deux opinions. Ceux qui disent que l'embryon est animé jusqu'au quarantieme jour, temps auquel se fait la conformation des parties, prétent, sans le vouloir, des armes à ceux qui soutiennent la matérialité de l'*ame*. Comment se peut-il faire que la vertu séminale, qui n'est secourue d'aucun principe de vie, puisse produire des actions vitales? Or si vous accordez, continuent-ils, qu'il y a un principe de vie dans les semences, capable de produire la confor-

(*) Il faut bien se garder d'accuser tous les peres des premiers siecles d'hétérodoxie sur la spiritualité de l'*ame*. Plusieurs savans même ont soutenu que ceux qui ont paru regarder l'*ame* comme une substance corporelle, entendoient qu'elle n'étoit pas douée d'une spiritualité semblable à celle de Dieu, qu'elle ne tiroit pas son origine de la substance même de Dieu, & qu'elle étoit destinée à être unie au corps, &c.

(**) Le P. Mabillon, dans la préface du tome III, pag. 714, dit que S. Bernard donne le délai de la vision de Dieu pour une pure opinion.

Digitized by Google

mation des parties, d'agir, de mouvoir, en perfectionnant ce principe & lui donnant la liberté d'augmenter & d'agir librement par les organes parfaits, il eſt aiſé de voir qu'il peut & doit même devenir ce qu'on appelle *ame*, qui par conſéquent eſt matérielle.

Spinoſa ayant une fois poſé pour principe qu'il n'y a qu'une ſubſtance dans l'univers, s'eſt vu forcé par la ſuite de ſes principes à détruire la ſpiritualité de l'*ame*. Il ne trouve entr'elle & le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverſes, modifications qui ſortent néanmoins d'une même ſource, & poſſedent un même ſujet. Comme il eſt un de ceux qui paroît avoir le plus étudié cette matiere, qu'il me ſoit permis de donner ici un précis de ſon ſyſtême, & les raiſons ſur leſquelles il prétend l'appuyer. Ce philoſophe prétend donc qu'il y a une *ame* univerſelle répandue dans toute la matiere, & ſur-tout dans l'air, de laquelle toutes les *ames* particulieres ſont tirées; que cette *ame* univerſelle eſt compoſée d'une matiere déliée & propre au mouvement, telle qu'eſt celle du feu; que cette matiere eſt toujours prête à s'unir aux ſujets diſpoſés à recevoir la vie, comme la matiere de la flamme eſt prête à s'attacher aux choſes combuſtibles qui ſont dans la diſpoſition d'être embraſées.

Que cette matiere unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y eſt inſinuée juſqu'à celui qu'elle l'abandonne & ſe réunit à ſon tout, le double mouvement des poumons dans lequel la vie conſiſte, & qui eſt la meſure de ſa durée.

Que cette *ame* ou cet eſprit eſt conſtamment, & ſans variation de ſubſtance, le même en quelque corps qu'il ſe trouve, ſéparé ou réuni; qu'il n'y a enfin aucune diverſité de nature dans la matiere animante, qui fait les *ames* particulieres raiſonnables, ſenſitives, végétatives, comme il vous plaira de les nommer; mais que la différence qui ſe voit entr'elles ne conſiſte que dans celle de la matiere qui s'eſt trouvée animée, & dans la différence des organes qu'elle eſt employée à mouvoir dans les animaux, ou dans la différente diſpoſition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime; ſemblable à la matiere de la flamme uniforme dans ſon eſſence, mais plus ou moins brillante ou vive, ſuivant la ſubſtance à laquelle elle ſe trouve réunie; en effet, elle paroît belle & nette, lorſqu'elle eſt attachée à une bougie de cire purifiée; obſcure & languiſſante, lorſqu'elle eſt jointe à une chandelle de ſuif groſſier. Il ajoute que même parmi les cires, il y en a de plus pures; qu'il y a de la cire jaune & de la cire blanche.

Il y a auſſi des hommes de différentes qualités; ce qui ſeul conſtitue pluſieurs degrés de perfection dans leur raiſonnement, y ayant une différence infinie là-deſſus. On peut même, ajoute-t-il, perfectionner en l'homme les puiſſances de l'*ame* ou de l'entendement, en fortifiant les organes par le ſecours des ſciences, de l'éducation, de l'abſtinence de certaines nourritures ou boiſſons; ou les dégrader par une vie déréglée, par des paſſions violentes, les calamités, les maladies, & la vieilleſſe: ce qui eſt même une preuve invincible, que ces puiſſances ne ſont que l'effet des organes du corps conſtitués d'une certaine maniere.

La portion de l'*ame* univerſelle qui aura ſervi à animer un corps humain, pourra ſervir à animer celui d'une autre eſpece, & pareillement celle dont les corps d'autres animaux auront été animés; & celle qui aura fait pouſſer un arbre ou une plante, pourra être employée réciproquement à animer des corps humains; de la même maniere que les parties de la flamme qui auroient embraſé du bois, pourroient auſſi embraſer une autre matiere combuſtible.

Ce philoſophe moderne pouſſe cette penſée plus loin, & il prétend qu'il n'y a pas de moment où les *ames* particulieres ne ſe renouvellent dans les corps animés, par des parties de l'*ame* univerſelle qui ſuccedent aux *ames* particulieres; ainſi que les particules de la lumiere d'une bougie ou d'une autre flamme ſont ſuppléées par d'autres qui les chaſſent, & ſont chaſſées à leur tour par d'autres.

La réunion des *ames* particulieres à la générale, à la mort de l'animal, eſt auſſi prompte & auſſi entiere que le retour de la flamme à ſon principe, auſſi-tôt qu'elle eſt ſéparée de la matiere à laquelle elle étoit unie. L'eſprit de vie dans lequel les *ames* conſiſtent, d'une nature encore plus ſubtile que celle de la flam-

Digitized by Google

me, ſi elle n'eſt la même, n'eſt ni ſuſceptible d'une ſéparation permanente de la matiere dont il eſt tiré, ni capable d'être mangé, & eſt immédiatement & eſſentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air, dont ſa reſpiration eſt entretenue. Cet eſprit eſt porté ſans interruption dans les poumons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement: il eſt pouſſé avec lui dans les veines par le ſouffle des poumons; il eſt répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps: il fait le marcher & le coucher dans les unes; le voir, l'entendre, le raiſonner dans les autres: il donne lieu aux diverſes paſſions de l'animal: ſes fonctions ſe perfectionnent & s'affoibliſſent ſelon l'accroiſſement ou la diminution des forces dans les organes; elles ceſſent totalement, & cet eſprit de vie s'envole & ſe réunit au général, lorſque les diſpoſitions qu'il maintenoit dans le particulier viennent à ceſſer.

Avant de bien pénétrer le ſyſtême de Spinoſa, il faut remonter juſqu'à la plus haute antiquité, pour ſavoir ce que les anciens penſoient de la ſubſtance. Il paroît qu'ils n'admettoient qu'une ſeule ſubſtance, naturelle, infinie, & ce qui ſurprendra le plus, indiviſible, quoique pourtant diviſée en trois parties; & ce ſont elles, qui réunies & jointes enſemble, forment ce que Pythagore appelloit *le tout*, hors duquel il n'y a rien. La premiere partie de cette ſubſtance, inacceſſible aux regards de tous les hommes, eſt proprement ce qui détermine l'eſſence de Dieu, des anges, & des génies; elle ſe répand de-là ſur tout le reſte de la nature. La ſeconde partie compoſe les globes céleſtes, le ſoleil, les étoiles fixes, les planetes, & ce qui brille d'une lumiere primitive & originale. La troiſieme enfin compoſe les corps, & généralement tout l'empire ſublunaire, que Platon dans le Timée nomme *le ſéjour du changement, la mere & la nourrice du ſenſible*. Voilà en gros quelle idée on avoit de la ſubſtance unique dont on croyoit que les êtres tiroient le fond même de leur nature, chacun ſuivant le degré de perfection qui lui convient. Et comme cette ſubſtance paſſoit pour indiviſible, quoiqu'elle fût diviſée en trois parties, de même elle paſſoit pour immuable, quoiqu'elle ſe modifiât de différentes manieres. Mais ces modifications étant de peu de durée, on les comptoi pour rien, même on les regardoit comme non exiſtantes, & cela par rapport au tout, qui ſeul exiſte véritablement. Ce qu'on doit obſerver avec ſoin: la ſubſtance jouit de l'être, & ſes modifications eſperent en jouir, ſans jamais pouvoir y arriver.

Le trop fameux Spinoſa, en écrivant à Henri Oldenbourg, ſecrétaire de la ſociété royale de Londres, convient que c'eſt parmi les plus anciens philoſophes qu'il a puiſé ſon ſyſtême, qu'il n'y a qu'une ſubſtance dans l'univers. Mais il ajoute qu'il a pris les choſes d'un biais plus favorable, ſoit en propoſant de nouvelles preuves, ſoit en leur donnant la forme obſervée par les géometres. Quoi qu'il en ſoit, ſon ſyſtême n'eſt point devenu plus probable, les contradictions n'y ſont pas mieux ſauvées. Les anciens confondoient quelquefois la matiere avec la ſubſtance unique, & ils diſoient conſéquemment que rien ne lui eſt eſſentiel que d'exiſter; & que ſi l'étendue convient à quelques-unes de ſes parties, ce n'eſt que lorſqu'on les conſidere par abſtraction. Mais le plus ſouvent ils bornoient l'idée de la matiere à ce qu'ils appelloient eux-mêmes *l'empire ſublunaire, la nature corporelle*. Le corps, ſelon eux, eſt ce qu'on conçoit par rapport à lui ſeul, & en le détachant du tout dont il fait partie. Le tout ne s'apperçoit que par l'entendement, & le corps que par l'imagination aidée des ſens. Ainſi les corps ne ſont que des modifications qui peuvent exiſter ou non exiſter, ſans faire aucun tort à la ſubſtance; ils caractériſent & déterminent la matiere ou la ſubſtance, à-peu près comme les paſſions caractériſent & déterminent un homme indifférent à être mû ou à reſter tranquille. En conſéquence, la matiere n'eſt ni corporelle ni incorporelle; ſans doute parce qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance dans l'univers, corporelle en ce qui eſt corps, incorporelle en ce qui ne l'eſt point. Ils diſoient auſſi, ſelon Proclus de Lycie, que la matiere eſt animée, mais que les corps ne le ſont pas, quoiqu'ils aient un principe d'organiſation, un je ne ſai quoi de déciſif qui les diſtingue l'un de l'autre; que la matiere exiſte par elle-même, mais non les corps, qui changent continuellement d'attitude & de ſituation.

Dans

Digitized by Google

Donc on peut avancer beaucoup de choſes des corps, qui ne conviennent point à la matiere; par exemple: qu'ils ſont déterminés par des figures, qu'ils ſe meuvent plus ou moins vîte, qu'ils ſe corrompent & ſe renouvellent, &c. au lieu que la matiere eſt une ſubſtance de tous points inalterable. Auſſi Pythagore & Platon conviennent-ils l'un & l'autre que Dieu exiſtoit avant qu'il y eût des corps, mais non avant qu'il y eût de la matiere, l'idée de la matiere ne demandant point l'exiſtence actuelle du corps.

Mais pour percer ces ténebres, & pour ſe faire jour à travers, il faut demander à Spinoſa ce qu'il entend par cette *ſeule ſubſtance* qu'il a puiſée chez les anciens. Car ou cette ſubſtance eſt réelle, exiſte dans la nature & hors de notre eſprit; ou ce n'eſt qu'une ſubſtance idéale, métaphyſique & abſtraite. S'il s'en tient au premier ſens, il avance la plus grande abſurdité du monde; car à qui perſuadera-t-il que le corps *A* qui ſe meut vers l'orient, eſt la même ſubſtance numérique que le corps *B* qui ſe meut vers l'occident? A qui fera-t-il croire que Pierre qui penſe aux propriétés d'un triangle, eſt préciſément le même que Paul qui médite ſur le flux & le reflux de la mer? Quand on preſſe Spinoſa pour ſavoir ſi l'eſprit humain eſt la même choſe que le corps, il répond que l'un & l'autre ſont le même ſujet, la même matiere qui a différentes modifications; qu'elle eſt eſprit en tant qu'on la conſidere comme penſante, & qu'elle eſt corps en tant qu'on ſe la repréſente comme étendue & figurée. Mais je voudrois bien ſavoir ce qu'auroit dit Spinoſa à un homme aſſez ridicule pour affirmer qu'un cercle eſt un triangle, & qui auroit répondu à ceux qui lui auroient objecté la différence des définitions & des propriétés du cercle & du triangle pour prouver que ces figures ſont différentes, que c'eſt pourtant la même figure, mais diverſement modifiée; que quand on la conſidere comme une figure qui a tous les cotés de la circonférence également diſtans du centre, & que cette circonférence ne touche jamais une ligne droite ou un plan que par un point, on la nomme *cercle*; mais que quand on la conſidere comme figure compoſée de trois angles & de trois cotés, alors on la nomme *triangle*: cette réponſe ſeroit ſemblable à celle de Spinoſa; cependant je ſuis perſuadé que Spinoſa ſe ſeroit moqué d'un tel homme, & qu'il lui auroit dit que ces deux figures ayant des définitions & des propriétés diverſes, ſont néceſſairement différentes, malgré ſa diſtinction imaginaire & ſon frivole *quatenus* Voyez *l'article du* SPINOSISME. Ainſi, en attendant que les hommes ſoient faits d'une autre eſpece, & qu'ils raiſonnent d'une autre maniere qu'ils ne font, & tant qu'on croira qu'un cercle n'eſt pas un triangle, qu'une pierre n'eſt pas un cheval, parce qu'ils ont des définitions, des propriétés diverſes & des effets différens, nous conclurons par les mêmes raiſons, & nous croirons que l'eſprit humain n'eſt pas corps. Mais ſi par *ſubſtance* Spinoſa entend une ſubſtance idéale, métaphyſique & arbitraire, il ne dit rien; car ce qu'il dit ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux eſſences différentes qui aient une même eſſence. Qui en doute? C'eſt à la faveur d'une équivoque auſſi groſſiere qu'il ſoutient qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance dans l'univers. Vous ne vous imagineriez pas qu'il eût le front de ſoutenir que la matiere eſt indiviſible: il ne vous vient pas ſeulement dans l'eſprit comment il pourroit s'y prendre pour ſoutenir un tel paradoxe. Mais de la maniere dont il entend la ſubſtance, rien n'eſt plus aiſé. Il prouve donc que la matiere eſt indiviſible, parce qu'il conſidere métaphyſiquement l'eſſence ou la définition qu'il en donne; & parce que la définition ou l'eſſence de toutes choſes, c'eſt d'être préciſément ce qu'on eſt, ſans pouvir être ni augmenté, ni diminué, ni diviſé, de-là il conclut que le corps eſt indiviſible. Ce ſophiſme eſt ſemblable à celui-ci. L'eſſence d'un triangle conſiſte à être une figure compoſée de trois angles; on ne peut ni en ajouter ni en diminuer: donc le triangle eſt un corps ou une figure indiviſible. Ainſi, comme l'eſſence du corps eſt d'être une ſubſtance étendue, il eſt certain que cette eſſence eſt indiviſible. Si on ôte ou la ſubſtance, ou l'extenſion, on détruit néceſſairement la nature du corps. A cet égard donc le corps eſt quelque choſe d'indiviſible. Mais Spinoſa donne groſſiérement le change à ſes lecteurs: ce n'eſt pas de quoi il s'agit. On prétend que ce

Digitized by Google

corps ou cette ſubſtance étendue, a des parties les unes hors des autres, quoiqu'à parler métaphyſiquement, elles ſoient toutes de même nature. Or c'eſt du corps, tel qu'il exiſte dans la nature, que je ſoutiens contre Spinoſa qu'il n'eſt pas capable de penſer.

L'eſprit de l'homme eſt de ſa nature indiviſible. Coupez le bras ou la jambe d'un homme, vous ne diviſez ni ne diminuez ſon eſprit; il demeure toujours ſemblable à lui-même, & ſuffiſant à toutes ſes opérations, comme il étoit auparavant. Or ſi l'*ame* de l'homme ne peut être diviſée, il faut néceſſairement que ce ſoit un point, ou que ce ne ſoit pas un corps. Ce ſeroit une extravagance de dire que l'eſprit de l'homme fût un point mathémathique, puiſque le point mathématique n'exiſte que dans l'imagination. Ce n'eſt pas auſſi un point phyſique ou un atome. Outre qu'un atome indiviſible répugne par lui-même, cette ridicule penſée n'eſt jamais tombée dans l'eſprit d'aucun homme, non pas même d'aucun épicurien. Puis donc que l'*ame* de l'homme ne peut être diviſée, & que ce n'eſt ni un atome ni un point mathématique, il s'enſuit manifeſtement que ce n'eſt pas un corps.

Lucrece, après avoir parlé d'atomes ſubtils qui agitent le corps, ſans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une roſe ou du vin, quand elle eſt évaporée, n'ôte rien à la peſanteur de ces corps, Lucrece, dis-je, voulant enſuite rechercher ce qui peut produire le ſentiment en l'homme, s'eſt trouvé fort embarraſſé dans ſes principes: il parle d'une quatrieme nature de l'*ame* qui n'a point de nom, & qui eſt compoſée des parties les plus déliées & les plus polies, qui ſont comme l'*ame* de l'*ame* elle-même. On peut lire le *troiſieme livre* de ce poëte philoſophe, & on verra ſans peine que ſa philoſophie eſt pleine de ténebres & d'obſcurités, & qu'elle ne ſatisfait nullement la raiſon.

Quand je me replie ſur moi-même, je m'apperçois que je penſe, que je réfléchis ſur ma penſée, que j'affirme, que je nie, que je veux, & que je ne veux pas. Toutes ces opérations me ſont intimement connues: quelle en eſt la cauſe? c'eſt mon eſprit: mais quelle eſt ſa nature? Si c'eſt un corps, ces actions auront néceſſairement quelque teinture de cette nature corporelle; elles conduiront néceſſairement l'eſprit à reconnoître la liaiſon qu'il a par quelqu'endroit avec le corps & la matiere qui le ſoutient comme un ſujet, & le produit comme ſon effet. Si on penſe à quelque choſe de figuré, de mou ou de dur, de ſecou de liquide, qui ſoit en mouvement ou en repos, l'eſprit ſe porte d'abord à ſe repréſenter une ſubſtance qui a des parties ſéparées les unes des autres, & qui eſt néceſſairement étendue. Tout ce qu'on peut s'imaginer qui appartient au corps, toutes les propriétés de la figure & du mouvement, conduiſent l'eſprit à reconnoître cette étendue, parce que toutes les actions & toutes les qualités du corps en émanent, comme de leur origine; ce ſont autant de ruiſſeaux qui menent néceſſairement l'eſprit à cette ſource. On conclut donc certainement que la cauſe de toutes ſes actions, le ſujet de toutes ſes qualités, eſt une ſubſtance étendue. Mais quand on paſſe aux opérations de l'*ame*, à ſes penſées, à ſes affirmations, à ſes négations, à ſes idées de vérité, de fauſſeté, à l'acte de vouloir & de ne pas vouloir, quoique ce ſoient des actions clairement & diſtinctement connues, aucune d'elles néanmoins ne conduit l'eſprit à ſe former l'idée d'une ſubſtance matérielle & étendue. Il faut donc de néceſſité conclure qu'elles n'ont aucune liaiſon eſſentielle avec le corps.

On pourroit bien d'abord s'imaginer que l'idée qu'on a de quelqu'objet particulier, comme d'un cheval ou d'un arbre, ſeroit quelque choſe d'étendu, parce qu'on ſe figure ces idées comme de petits portraits ſemblables aux choſes qu'elles nous repréſentent; mais quand on y fait plus de réflexion, on conçoit aiſément que cela ne peut être: car quand je dis, *ce qui a été fait*, je n'ai l'idée ni le portrait d'aucune choſe: mon imagination ne me ſert ici de rien; mon eſprit ne ſe forme l'idée d'aucune choſe particuliere, il conçoit en général l'exiſtence d'une choſe. Par conſéquent cette idée, *ce qui a été fait*, n'eſt pas une idée qui ait reçu quelqu'extenſion, ni aucune expreſſion de corps étendu. Elle exiſte pourtant dans mon *ame*, je le ſens: ſi donc cette idée avoit quelque figure, quelqu'extenſion, quelque mouvement, comme elle

Digitized by Google

ne provient point de l'objet, elle auroit été produite par mon eſprit, parce que mon eſprit ſeroit lui-même quelque choſe d'étendu. Or ſi cette idée ſort de mon eſprit, parce qu'il eſt formellement matériel & étendu, elle aura reçu de cette extenſion qui l'aura produite, une liaiſon néceſſaire avec elle, qui la fera connoître, & qui la préſentera d'abord à l'eſprit.

Cependant de quelque coté que je tourne cette idée, je n'y apperçois aucune connexion néceſſaire avec l'étendue. Elle ne me paroit ni ronde, ni quarrée, ni triangulaire; je n'y conçois ni centre, ni circonférence, ni baſe, ni angle, ni diametre, ni aucune autre choſe qui réſulte des attributs d'un corps; dès que je veux la corporifier, ce ſont autant de ténebres & d'obſcurités que je verſe ſur la connoiſſance que j'en ai. La nature de l'idée ſe ſouleve d'elle-même contre tous les attributs corporels, & les rejette. N'eſt-ce pas une preuve fort ſenſible qu'on veut y inſérer une matiere étrangere qu'elle repouſſe, & avec laquelle elle ne peut avoir d'union ni de ſociété? Or cette antipathie de la penſée avec tous les attributs de la matiere & du corps, ſi ſubtil, ſi délié, ſi agité qu'il puiſſe être, ſeroit ſans contredit impoſſible, ſi la penſée émanoit d'une ſubſtance corporelle & étendue. Dès que je veux joindre quelqu'étendue à ma penſée, & diviſer la moitié d'une volonté ou d'une réflexion, je trouve que cette moitié de volonté ou de réflexion eſt quelque choſe d'extravagant & de ridicule: on peut raiſonner de même, ſi on tâche d'y joindre la figure & le mouvement. Entre une ſubſtance dont l'eſſence eſt de penſer, & entre une penſée, il n'y a rien d'intermédiaire, c'eſt une cauſe qui atteint immédiatement ſon effet; de ſorte qu'il ne faut pas croire que l'étendue, la figure ou la mouvemont aient pu s'y gliſſer par des voies ſubreptices & ſecretes, pour y demeurer *incognito*. Si elles y ſont, il faut néceſſairement ou que la penſée ou que la faculté de penſer les découvre: or il eſt clair que ni la faculté de penſer ni la penſée ne renferment aucune idée d'étendue, de figure ou de mouvement. Il eſt donc certain que la ſubſtance qui penſe, n'eſt pas une ſubſtance étendue, c'eſt-à-dire un corps.

Spinoſa poſe comme un principe de ſa philoſophie, que l'eſprit n'a aucune faculté de penſer ni de vouloir; mais ſeulement il avoue qu'il a telle ou telle penſée, telle ou telle volonté: ainſi par l'entendement il n'entend autre choſe que les idées actuelles qui ſurviennent à l'homme. Il faut avoir un grand penchant à adopter l'abſurdité, pour recevoir une philoſophie ſi ridicule. Afin de mieux comprendre cette abſurdité, il faut conſidérer cette ſubſtance en elle-même, & par abſtraction de tous les êtres ſinguliers, & particuliérement de l'homme; car puiſque l'exiſtence d'aucun homme n'eſt néceſſaire, il eſt poſſible qu'il n'y ait point d'homme dans l'univers. Je demande donc ſi cette ſubſtance conſidérée ainſi préciſément en elle-même, a des penſées, ou ſi elle n'en a pas. Si elle n'a point de penſées, comment a-t-elle pu en donner à l'homme, puiſqu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas? Si elle a des penſées, je demande d'où elles lui ſont venues; ſera-ce de dehors? mais outre cette ſubſtance, il n'y arien. Sera-ce de dedans? mais Spinoſa nie qu'il y ait aucune faculté de penſer, aucun entendement ou puiſſance, comme il parle. De plus, ſi ces penſées viennent de dedans, ou de la nature de la ſubſtance, elles ſe trouveront dans tous les êtres qui poſſéderont cette ſubſtance; de ſorte que les pierres raiſonneront auſſi-bien que les hommes. Si on répond que cette ſubſtance, pour être en état de penſer, doit être modifiée ou façonnée de la maniere dont l'homme eſt formé, ne ſera-ce pas un dieu d'une aſſez plaiſante fabrique? un dieu, qui tout infini qu'il eſt, eſt privé de toute connoiſſance, à moins qu'il n'y ait quelques atomes de cette ſubſtance infinie, modifiés & façonnés comme eſt l'homme, afin qu'on puiſſe dire que ce dieu a quelque connoiſſance; c'eſt-à-dire, en deux mots, que ſans le genre humain dieu n'auroit aucune connoiſſance.

Selon cette belle doctrine, un vaiſſeau de cryſtal plein d'eau aura autant de connoiſſance qu'un homme; car il reçoit les idées des objets de même que nos yeux. Il eſt ſuſceptible des impreſſions que ces objets lui peuvent donner; de ſorte que s'il n'y a point d'entendement ou de faculté capable de penſer & de raiſonner à la préſence de ces idées, & que les réfle-

Digitized by Google

xions ne soient autre chose que ces idées mêmes, il s'enfuit nécessairement que comme elles sont dans un vaisseau plein d'eau, autant que dans la tête d'un homme qui regarde la lune & les étoiles, ce vaisseau doit avoir autant de connoissance de la lune & des étoiles que l'homme; on ne peut y trouver aucune différence, qu'on ne la cherche dans une cause supérieure à toutes ces idées, qui les sent, qui les compare l'une à l'autre, & qui raisonne sur leur comparaison, pour en tirer des conséquences, qui font qu'il conçoit le corps de la lune & des étoiles beaucoup plus grand que ne le représente l'idée qui frappe l'imagination.

Cet absurde système a été embrassé par Hobbes; écoutons-le expliquer la nature & l'origine des sensations. „ Voici, dit-il, en quoi consiste la cause immédiate de la sensation : l'objet vient presser la partie extérieure de l'organe, & cette pression pénetre jusqu'à la partie intérieure : là se forme la représentation ou l'image (*phantasma*) par la résistance de l'organe, ou par une espece de réflexion qui cause une pression vers la partie extérieure, toute contraire à la pression de l'objet, qui tend vers la partie intérieure : cette représentation, ce *phantasma* est, dit-il, la sensation même."

Voici comment il parle dans une autre endroit : „ La cause de la sensation est l'objet qui presse l'organe; cette pression pénetre jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs, & de-là elle est portée au cœur; de-là, au moyen de la résistance du cœur qui s'efforce de renvoyer au dehors cette pression & de s'en délivrer, de-là, dit-il, naît l'image, la représentation, & c'est ce qu'on appelle *sensation*." Mais quel rapport, je vous prie, entre cette impression & le sentiment lui-même, c'est-à-dire la pensée que cette impression exite dans l'*ame?* Il n'y a pas plus de rapport entre ces deux choses, qu'il y en a entre un quarré & du bleu, entre un triangle & un son, entre une aiguille & le sentiment de la douleur, ou entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume & l'entendement humain. De sorte que la définition que Hobbes donne de la sensation, qu'il prétend n'être autre chose que l'image qui se forme dans le cerveau par l'impression de l'objet, est aussi impertinente, que si pour définir la couleur bleue, il avoit dit que c'est l'image d'un quarré, *&c.* S'il n'y a point en nous de faculté de penser & de sentir, l'œil recevra, si vous voulez, l'impression extérieure des objets : mais excepté le mouvement des ressorts, rien ne sera apperçu, rien ne sera senti; & tant que la matiere sera seule, quelque délicats que soient les organes, quelque action qui suive de leur jeu & de leur harmonie, la matiere demeurera toujours aveugle & sourde, parce qu'elle est insensible de sa nature, & que le sentiment, quel qu'il soit, est le caractere d'une autre substance.

Hobbes paroît avoir senti le poids de cette difficulté insurmontable; de-là vient qu'il affecte de la cacher à ses lecteurs, & de leur en imposer à la faveur de l'ambiguité du terme de *représentation*. Il se ménage même un subterfuge; & en cas qu'on le presse trop vivement, il insinue à tout hazard qu'il pourroit bien se faire qu'il y eût dans la sensation quelque chose de plus. " Il ne sait s'il ne doit pas dire, à l'exemple de quelques philosophes, que toute matiere a naturellement & essentiellement la faculté de connoître, & qu'il ne lui manque que les organes & la mémoire des animaux pour exprimer au dehors ses sensations. Il ajoute que si on suppose un homme qui eût possédé d'autres sens que celui de la vue, qui ait les yeux immobiles, & toujours attachés à un seul & même objet, lequel de son côté soit invariable & sans le moindre changement, cet homme ne verra pas à parler proprement, mais qu'il sera dans une espece d'étonnement & d'extase incompréhensible. Ainsi, dit-il, il pourroit bien se faire que les corps qui ne sont pas organisés, eussent des sensations : mais comme faute d'organes, il ne s'y rencontre ni varieté, ni mémoire, ni aucun autre moyen d'exprimer ces sensations, ils ne nous paroissent pas en avoir." Quoique Hobbes ne se déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une chose possible : mais il le fait d'une maniere si peu assurée, & avec tant de réserve, qu'il est aisé de voir que ce n'est qu'une porte de derriere qu'il s'est ménagée à tout événement, en cas qu'il se trouvât trop pressé par les absurdités dont fourmille la supposition qui envisage la sensa-

Digitized by Google

tion comme un pur réſultat de figure & de mouvement. Il a raiſon de ſe tenir ſur la réſerve : ce n'eſt qu'un miſérable ſubterfuge à tous égards, auſſi abſurde que l'opinion qui fait conſiſter la penſée dans le mouvement d'un certain nombre d'atomes. Car qu'y a-t- il au monde de plus ridicule que de s'imaginer que la connoiſſance eſt auſſi eſſentielle à la matiere que l'étendue ? Quelle ſera la conſéquence de cette ſuppoſition ? Il en faudra conclure qu'il y a dans chaque portion de matiere, autant d'êtres penſans qu'elle a de parties : or chaque portion de matiere étant compoſée de parties diviſibles à l'infini, c'eſt-à-dire, de parties qui malgré leur contiguité, ſont auſſi diſtinctes que ſi elles étoient à une très-grande diſtance les unes des autres, elle ſera ainſi compoſée d'une infinité d'êtres penſans. Mais c'eſt trop nous arrêter ſur les abſurdités qui naiſſent en foule de cette ſuppoſition monſtrueuſe. Quelque familiariſé que fût Spinoſa avec les abſurdités, il n'en eſt cependant jamais venu juſques-là : pour penſer, dans ſon ſyſtême, du moins faut-il être organiſé comme nous le ſommes.

Mais pour réfuter Epicure, Spinoſa, & Hobbes, qui font conſiſter la nature de l'*ame*, non dans la faculté de penſer, mais dans un certain aſſemblage de petits corps déliés, ſubtils & fort agités, qui ſe trouvent dans le corps humain, voici quelque choſe de plus précis. D'abord on ne conçoit pas que les impreſſions des objets extérieurs puiſſent y apporter d'autres changemens que de nouveaux mouvemens, ou de nouvelles déterminations de mouvement, de nouvelles figures ou de nouvelles ſituations ; cela eſt évident. Or toutes ces choſes n'ont aucun rapport avec l'idée qu'elles impriment dans l'*ame* ; il faut néceſſairement que ce ſoit des ſignes d'inſtitution, qui ſuppoſent une cauſe qui les ait établis, ou qui les connoiſſe. Servons-nous de l'exemple de la parole, pour faire mieux ſentir la force de l'argument : quand on entend dire *Dieu*, l'Arabe reçoit le même mouvement d'air à la prononciation de ce mot françois, le tympan de ſon oreille, les petits os qu'on nomme l'*enclume* & le *marteau*, reçoivent de ce mouvement d'air la même ſecouſſe & le même tremblement, qui ſe fait dans l'oreille & dans la tête d'une perſonne qui entend le françois. Par conſéquent tous ces petits corps qu'on ſuppoſe compoſer l'eſprit humain, ſont remués de la même maniere, & reçoivent les mêmes impreſſions dans la tête d'un Arabe que dans celle d'un François ; par conſéquent encore un Arabe attacheroit au mot de *Dieu* la même idée que le François, parce que les petits corps ſubtils & agités qui compoſent l'eſprit humain, ſelon Epicure & les athées, ne ſont pas d'une autre nature chez les Arabes que chez les François. Pourquoi donc l'eſprit de l'Arabe ne ſe forme-t-il, à la prononciation du mot *Dieu*, aucune autre idée que celle d'un ſon, & que l'eſprit d'un François joint à l'idée de ce ſon celle d'un Etre tout parfait, créateur du ciel & de la terre ? Voici un détroit pour les athées & pour ceux qui nient la ſpiritualité de l'*ame*, d'où ils ne pourront ſe tirer, puiſque jamais ils ne pourront rendre raiſon de cette différence qui ſe rencontre entre l'eſprit de l'Arabe & celui du François.

Cet argument eſt ſenſible, quoiqu'on n'y faſſe pas aſſez de réflexion ; car chacun ſait que cette différence vient de l'établiſſement des langues, ſuivant lequel on eſt convenu de joindre au ſon de ce mot *Dieu*, l'idée d'un être tout parfait ; & comme l'Arabe, qui ne ſait pas la langue françoiſe, ignore cette convention, il ne reçoit que la ſeule idée du ſon, ſans y en joindre une autre. Cette vérité eſt conſtante, & il n'en faut pas davantage pour détruire les principes d'Epicure, d'Hobbes & de Spinoſa ; car je voudrois bien ſavoir quelle ſeroit la partie contractante dans cette convention : à ce mot *Dieu* je joindrai l'idée d'un être tout parfait ; ce ne ſera pas ce corps ſenſible & palpable, chacun en convient ; ce ne ſera pas auſſi cet amas de corps ſubtils & agités, qui ſont l'eſprit humain, ſelon le ſentiment de ces philoſophes, parce que ces eſprits reçoivent toutes les impreſſions de l'objet, ſans pouvoir rien faire au-delà : or ces impreſſions étoient les mêmes, & parfaitement ſemblables, lorſque l'Arabe entendoit prononcer ce mot *Dieu*, ſans ſavoir pourtant ce qu'il ſignifioit. Il faut donc néceſſairement qu'il y ait quelque autre cauſe que ces petits corps, avec laquelle on convienne qu'à ce mot *Dieu*, l'*ame* ſe repréſentera l'être tout parfait ; de la même maniere qu'on peut convenir avec le gouverneur d'une place aſſiégée,

Digitized by Google

qu'à la décharge de vingt ou trente volées de canon, il doit assurer les habitans qu'ils seront bientôt secourus. Mais comme ces signaux seroient inutiles, si on ne supposoit dans la place un gouverneur sage & intelligent, pour raisonner & pour tirer de ces signaux les conséquences dont on seroit convenu avec lui, de même aussi il est nécessaire de concevoir dans l'homme un principe capable de former telles ou telles idées, à telle ou telle détermination, à tel ou tel mouvement de ces petits corps qui reçoivent quelque impression à la prononciation des mots, comme l'idée d'un être tout parfait à la prononciation du mot *Dieu*. Ainsi il est clair & certain qu'il doit y avoir dans l'homme une cause dont l'essence soit de penser, avec laquelle on convient de la signification des mots. Il est encore clair & certain que cette cause ne peut être une substance matérielle, parce que l'on convient avec elle qu'au mouvement de la matiere ou de ces petits corps, elle se formera telle ou telle idée. Il est donc clair & certain que l'*ame* de l'homme n'est pas un corps, mais que c'est une substance distinguée du corps, de laquelle l'essence est de penser, c'est-à-dire, d'avoir la faculté de penser.

Il en est de l'idée des objets qui se présentent à nos yeux, comme des sons qui frappent l'oreille; & comme il est nécessaire qu'on soit convenu avec un Chinois qu'il se représentera un être tout parfait à la prononciation du mot françois *Dieu*, il faut aussi de même qu'il y ait une certaine convention entre les impressions que les objet font au fond de nos yeux & de notre esprit, pour se représenter tels ou tels objets, à la présence de telles ou telles impressions. Car, 1°. quand on a les yeux ouverts, en pensant fortement à quelque chose, il arrive très-souvent qu'on n'apperçoit pas les objets qui sont devant soi, quoiqu'ils envoient à nos yeux les mêmes especes & les mêmes rayons, que lorsqu'on y fait plus d'attention. De sorte qu'outre ce qui se passe dans l'œil & dans le cerveau, il faut qu'il y ait encore quelque chose qui considere & qui examine ces impressions de l'objet, pour le voir & pour le connoître. Mais il faut encore que cette cause qui examine ces impressions, puisse se former à leur présence l'idée de l'objet qu'elles nous font connoître; car il ne faut pas s'imaginer que les impressions que produit un objet dans notre œil & dans le cerveau, puissent être semblables à cet objet. Je sais qu'il y a des philosophes qui se représentent ce qui émane des corps, & qu'ils nomment des *especes intentionnelles*, comme de petits portraits de l'objet: mais je sais aussi qu'ils ne sont en cela rien moins que philosophes. Car quand je regarde un cheval noir, par exemple, si ce qui émane de ce cheval étoit semblable au cheval, l'air devroit recevoir l'impression de la noirceur, puisque cette espece doit être imprimée dans l'air, ou dans l'eau, ou dans le verre au travers duquel elle passe avant de venir à mon œil; & on ne pourra rendre aucune raison suffisante de cette différence qui s'y trouve, ni dire pourquoi cette espece intentionnelle imprimeroit sa ressemblance dans mon œil & dans les esprits du cerveau, si elle ne les a pas imprimées dans l'air; parce que les esprits du cerveau sont & plus subtils & plus agités que n'est l'air, ou l'eau & le cryſtal, par le moyen desquels cette espece est parvenue jusqu'à moi. On ne peut aussi rendre raison, pourquoi nous n'apperce-vons pas les objets dans l'obscurité; car quand je suis dans une chambre fermée, proche d'un objet, pourquoi ne l'apperçois-je pas, s'il envoie de lui-même des especes intentionnelles qui le représentent? J'en suis proche, j'ouvre les yeux, je fais tous mes efforts pour l'apperce-voir, & pourtant je ne vois rien. Il faut donc croire que je n'apperçois les objets que par la lumiere qu'ils réfléchissent à mes yeux, qui est diversement déterminée, selon la diversité de la figure & du mouvement de l'objet: or entre des rayons de lumiere diversement déterminés, & l'objet que j'apperçois, par exemple, *un cheval noir*, il y a si peu de proportion & de ressemblance, qu'il faut reconnoître une cause supérieure à tous ces mouvemens, qui ayant en soi la faculté de penser, produit des idées de tel ou tel objet, à la présence de telles ou de telles impressions que les objets causent dans le cerveau par l'organe des yeux, comme par celui de l'oreille.

Quelle sera donc cette cause? Si c'est un corps, on retombe dans les mêmes difficultés qu'auparavant; on ne trouvera que des mouvemens & des figures, &

Digitized by Google

rien de tout cela n'eſt la penſée que je cherche. Sera-ce huit, dix ou douze atomes qui compoſeront cette penſée ou cette réflexion ? Suppoſons que ce ſont dix atomes, je demande ce que fait chacun de ces atomes ; eſt-ce une partie de ma penſée, ou ne l'eſt-ce pas ? ſi ce n'eſt pas une partie de ma penſée, elle n'y contribue en rien, ſi elle en eſt une partie, ce ſera la dixieme. Or bien loin que je conçoive la dixieme partie d'une penſée, je ſens au contraire clairement que ma penſée eſt indiviſible ; ſoit que je penſe à tout un cheval, ou que je ne penſe qu'à ſon œil, ma penſée eſt toujours une penſée & une action de mon ame, de même nature & de même eſpece : ſoit que je penſe à la vaſte étendue de l'univers, ou que je médite ſur un atome d'Epicure & ſur un point mathématique, ſoit que je penſe à l'être, ou que je médite ſur le néant, je penſe, je raiſonne, je fais des réflexions, & toutes ces opérations, en tant qu'actions de mon *ame*, ſont abſolument ſemblables, & parfaitement uniformes. Dira-t-on que la penſée eſt un aſſemblage de ces atomes ? Mais ſi c'eſt un aſſemblage de dix atomes, ces atomes, pour former la penſée, feront en mouvement ou en repos : s'ils ſont en mouvement, je demande de qui ils ont reçu ce mouvement : s'ils l'ont reçu de l'objet, on en aura la penſée autant de tems que durera cette impreſſion ; ce ſera comme une boule pouſſée par un mail, elle produira tout le mouvement qu'elle aura reçu ; or cela eſt manifeſtement contre l'expérience. Dans toutes les penſées des choſes indifférentes où les paſſions du cœur n'ont aucun intérêt, je penſe quand il me plait, & quand il me plait je quitte ma penſée ; je la rappelle quand je veux, & j'en choiſis d'autres à ma fantaiſie. Il ſeroit encore plus ridicule de s'imaginer que la penſée conſiſtât dans le repos de l'aſſemblage de ces petits corps, & on ne s'arrêtera pas à réfuter cette imagination. Il faut donc reconnoître néceſſairement dans l'homme un principe, qui a en lui-même & dans ſon eſſence la faculté de penſer, de délibérer, de juger & de vouloir. Or ce principe que j'appelle *eſprit*, recherche, approfondit ſes idées, les compare les unes avec les autres, & voit leur conformité ou leur diſproportion. Le néant, le pur néant, quoiqu'il ne puiſſe produire aucune impreſſion, parce qu'il ne peut agir, ne laiſſe pas d'être l'objet de la penſée, de même que ce qui exiſte. L'eſprit, par ſa propre vertu & par la faculté qu'il a de penſer, tire le néant de l'abyme pour le confronter avec l'être, & pour reconnoître que ces deux idées du *néant* & de l'*être* ſe détruiſent réciproquement.

Je voudrois bien qu'on me dît ce qui peut conduire mon eſprit à s'appercevoir des choſes qui impliquent contradiction : on conçoit que l'eſprit peut recevoir de différens objets, des idées qui ſont contraires & oppoſées : mais pour juger des choſes impoſſibles, il faut que l'eſprit aille beaucoup plus loin que là où la ſeule perception de l'objet le conduit ; il faut pour cet effet que l'eſprit humain tire de ſon propre fonds d'autres idées que celles-là ſeules que les objets peuvent produire. Donc il y a une cauſe ſupérieure à toutes les impreſſions des objets, qui agit & qui s'exerce ſur ſes idées ; donc la plupart ne ſe forment point en lui par les impreſſions des objets extérieurs, telles que ſont les idées univerſelles, métaphyſiques, & abſtraites, les idées des choſes paſſées & des choſes futures, les idées de l'infini, de l'éternité, des vertus, *&c.* En un inſtant, mon eſprit raiſonne ſur la diſtance de la terre au ſoleil ; en un inſtant il paſſe de l'idée de l'univers à celle d'un atome, de l'être au néant, du corps à l'eſprit ; il raiſonne ſur des axiomes qui n'ont rien de corporel. De quel corps eſt-il aidé dans tous ces raiſonnemens, puiſque la nature des corps eſt entiérement oppoſée à ces idées ? Donc, *&c.*

Enfin, la maniere dont nous exerçons la faculté de communiquer nos penſées aux autres, ne nous permet pas de mettre notre *ame* au rang des corps. Si ce qui penſe en nous étoit une matiere ſubtile, qui produiſit la penſée par ſon mouvement, la communication de nos penſées ne pourroit avoir lieu, qu'en mettant en autrui la matiere penſante dans le même mouvement où elle eſt chez nous ; & à chaque penſée que nous avons, devroit répondre un mouvement uniforme dans celui auquel nous voudrions la tranſmettre : mais une portion de matiere ne ſauroit en toucher une autre, ſans la toucher médiatement ou immédiatement. Perſonne ne ſoutiendra que la matiére qui penſe en nous agiſſe immédiatement ſur celle qui penſe en autrui. Il faudroit donc que

Digitized by Google

cela se fit à l'aide d'une autre matiere en mouvement. Nous avons trois moyens de faire part de nos pensées aux autres, la parole, les signes, & l'écriture. Si l'on examine attentivement ces moyens, on verra qu'il n'y en a aucun qui puisse mettre la matiere pensante d'autrui en mouvement. Il résulte de tout ce que nous avons dit, que ce n'est pas l'incompréhensibilité seule, qui fait refuser la pensée à la matiere, mais que c'est l'impossibilité intrinseque de la chose, & les contradictions où l'on s'engage, en faisant le principe matériel pensant. Dès-là on n'est plus en droit de recourir à la toute-puissance de Dieu pour établir la matérialité de l'*ame*. C'est pourtant ce qu'a fait M. Locke: on sait que ce philosophe a avancé, que nous ne ferons peut être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non. Un des plus beaux esprits de ce siecle, dit dans un de ses ouvrages, que ce discours parut une déclaration scandaleuse que l'*ame* est matérielle & mortelle. Voici comme il en parle: „Quelques Anglois dévots à leur maniere sonnerent l'allarme. Les superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée; ils ont & donnent des terreurs paniques: on cria que M. Locke vouloit renverser la religion; il ne s'agissoit pourtant pas de religion dans cette affaire; c'étoit une question purement philosophique, très-indépendante de la foi & de la révélation. Il ne falloit qu'examiner sans aigeur s'il y a de la contradiction à dire, *la matiere peut penser*, & si Dieu peut communiquer la pensée à la matiere. Mais les théologiens commencent souvent par dire que Dieu est outragé, quand on n'est pas de leur avis; c'est ressembler aux mauvais poëtes, qui crioient que Despréaux parloit mal du roi, parce qu'il se moquoit d'eux. Le docteur Stillingfleet s'est fait une réputation de théologien modéré, pour n'avoir pas dit positivement des injures à M. Locke. Il entra en lice contre lui: mais il fut battu, car il raisonnoit en docteur, & Locke en philosophe instruit de la force & de la foiblesse de l'esprit humain, & qui se battoit avec des armes dont il connoissoit la trempe. „ C'est-à-dire, si l'on en croit ce célebre écrivain, que la question de la matérialité de l'*ame*, portée au tribunal de la raison, sera décidée en faveur de M. Locke.

Examinons quelles sont ses raisons: „Je suis corps, dit-il, & je pense; je n'en sais pas davantage. Si je ne consulte que mes foibles lumieres, irai-je attribuer à une cause inconnue ce que je puis si aisément attribuer à la seule cause seconde que je connois un peu? Ici tous les philosophes de l'école m'arrêtent en argumentant, & disent: il n'y a dans le corps que de l'étendue & de la solidité, & il ne peut y avoir que du mouvement & de la figure: or du mouvement, de la figure, de l'étendue & de la solidité ne peuvent faire une pensée; donc, l'*ame* ne peut pas être matiere. Tout ce grand raisonnement répété tant de fois se réduit uniquement à ceci: je ne connois que très-peu de chose de la matiere, j'en devine imparfaitement quelques propriétés: or je ne sais point du tout si ces propriétés peuvent être jointes à la penfée; donc, parce que je ne sais rien du tout, j'assure positivement que la matiere ne sauroit penser. Voilà nettement la maniere de raisonner de l'école. M. Locke diroit avec simplicité à ces messieurs: confessez que vous êtes aussi ignorans que moi; votre imagination & la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées; & comprenez-vous mieux comment une substance quelle qu'elle soit a des idées? Vous ne concevez ni la matiere ni l'esprit; comment osez-vous assurer quelque chose? Que vous importe que l'*ame* soit un de ces êtres incompréhensibles qu'on appelle *matiere*, ou un de ces êtres incompréhensibles qu'on appelle *esprit*? Quoi! Dieu le créateur de tout ne peut-il pas éterniser ou anéantir votre *ame* à son gré, quelle que soit sa substance? Le superstitieux vient à son tour, & dit qu'il faut brûler pour le bien de leurs *ames* ceux qui soupçonnent qu'on peut penser avec la seule aide du corps; mais que diroit-il si c'étoit lui-même qui fût coupable d'irréligion? En effet, quel est l'homme qui osera assurer sans une impiété absurde, qu'il est impossible au créateur de donner à la matiere la pensée & le sentiment? Voyez, je vous prie, à quel embarras vous êtes réduits, vous qui bornez ainsi la puissance du créateur?" Dans ce raisonnement je vois l'homme d'esprit, & nullement le métaphysicien. Il ne faut pas s'imaginer

Digitized by Google

que pour résoudre cette question, il faille connoître l'essence & la nature de la matiere: les raisonnemens que l'auteur fonde sur cette ignorance ne sont nullement concluans. Il suffit de remarquer que le sujet de la pensée doit être un; or un amas de matiere n'est pas un, c'est une multitude. Ces mots, *amas*, *assemblage*, *collection*, ne signifient qu'un rapport externe entre plusieurs choses, une maniere d'exister dépendamment les unes des autres. Par cette union, nous les regardons comme formant un seul tout, quoique dans la réalité, elles ne soient pas plus une que si elles étoient séparées. Ce ne sont là, par conséquent, que des termes abstraits qui au dehors ne supposent pas une substance unique, mais une multitude de substances. Or que notre *ame* doive être une d'une unité parfaite, c'est ce qu'il est aisé de prouver. Je regarde une perspective agréable, j'écoute un beau concert; ces deux sentimens sont également dans toute l'*ame*. Si l'on y supposoit deux parties, celle qui entendroit le concert n'auroit pas le sentiment de la vue agréable; puisque l'un n'étant pas l'autre, elle ne seroit pas susceptible des affections de l'autre: l'*ame* n'a donc point de parties. Elle compare divers sentimens qu'elle éprouve. Or pour juger que l'un est douloureux, & l'autre agréable, il faut qu'elle ressente tous les deux, & par conséquent qu'elle soit une même substance très-simple. Si elle avoit seulement deux parties, l'une jugeroit de ce qu'elle sentiroit de son coté, & l'autre de ce qu'elle sentiroit en particulier de son coté, sans qu'aucune des deux pût faire la comparaison, & porter son jugement sur les deux sentimens; l'*ame* est donc sans parties & sans nulle composition. Ce que je dis ici des sentimens, je peux le dire des idées: que *A*, *B*, *C*, trois substances qui entrent dans la composition du corps, se partagent trois perceptions différentes; je demande où s'en fera la comparaison. Ce ne sera pas dans *A*, puisqu'elle ne sauroit composer une perception qu'elle a avec celles qu'elle n'a pas. Par la même raison, ce ne sera ni dans *B* ni dans *C*; il faudra donc admettre un point de réunion, une substance qui soit en même temps un sujet simple & indivisible de ces trois perceptions, distincte par conséquent du corps; une *ame* en un mot, purement spirituelle.

L'*ame* étant une substance très-simple, il ne peut y avoir de division dans elle; & celles que nous y supposons pour concevoir d'une maniere plus nette les diverses choses qui s'y passent, ne consistent qu'en pures abstractions. L'entendement, c'est l'*ame* en tant qu'elle se représente simplement un objet; la volonté, c'est l'*ame* entant qu'elle se détermine vers tel objet ou s'en éloigne. C'est ce qu'on a désigné du nom de *facultés de l'ame*. Ce sont diverses manieres d'exercer la force unique qui constitue l'essence de l'*ame*. Quiconque veut s'instruire à fond de toutes les opérations de l'*ame*, trouvera de quoi se satisfaire dans plusieurs excellens ouvrages, dont les principaux sont *la recherche de la vérité*, le *traité de l'entendement humain*, & les deux philosophies de M. Wolf. Ces dernieres sur-tout sont ce qui a paru jusqu'à présent de plus circonstancié & de mieux développé sur cet important sujet. Après avoir établi l'existence de l'*ame*, M. Wolf la considere par rapport à la faculté de connoître, qu'il distingue en inférieure & supérieure. La partie inférieure comprend la perception, source des idées, le sentiment, l'imagination, la faculté de former des fictions, la mémoire, l'oubli, & la réminiscence. La partie supérieure de la faculté de connoître consiste dans l'attention & la réflexion, dans l'entendement en général & ses trois opérations en particulier, & dans les dispositions naturelles de l'entendement. La seconde faculté générale de l'*ame*, c'est celle d'appéter ou de se porter vers un objet, en tant qu'elle le considere comme un bien; d'où résulte la détermination contraire, lorsqu'elle l'envisage comme un mal. Cette faculté se partage de même en partie inférieure & partie supérieure. La premiere n'est autre chose que l'appétit sensitif & l'aversion sensitive, ou le goût & l'éloignement que nous conservons pour les objets en nous laissant diriger par les idées confuses des sens; de-là naissent les passions. La partie supérieure est la volonté en tant que nous voulons ou ne voulons pas, uniquement parce que des idées distinctes, exemptes de toute impression machinale, nous y déterminent. La liberté est l'usage que nous faisons de ce pouvoir de nous dé-

Digitized by Google

terminer. Enfin, il regne une liaiſon entre les opérations de l'*ame* & celles du corps dont l'expérience nous apprend les regles invariables. Voilà l'analyſe pſychologique de M. Wolf.

La queſtion de l'immortalité de l'*ame* eſt néceſſairement liée avec la ſpiritualité de l'*ame*. Nous ne connoiſſons de deſtruction que par l'altération ou la ſéparation des parties d'un tout; or nous ne voyons point de parties dans l'*ame*: bien plus nous voyons poſitivement que c'eſt une ſubſtance parfaitement une & qui n'a point de parties. Phérécide le Syrien eſt le premier qui, au rapport de Cicéron & de S. Auguſtin, répandit dans la Grece le dogme de l'immortalité de l'*ame*. Mais ni l'un ni l'autre ne nous détaillent les preuves dont il ſe ſervoit: & de quelles preuves pouvoit ſe ſervir un philoſophe, qui quoique rempli de bon ſens, confondoit les ſubſtances ſpirituelles avec les matérielles, ce qui eſt eſprit avec ce qui eſt corps? On ſait ſeulement que Pythagore n'entendit point parler de ce dogme dans tous les voyages qu'il fit en Egypte & en Aſſyrie, & qu'il le reçut de Phérécide, touché principalement de ce qu'il avoit de neuf & d'extraordinaire. L'orateur romain ajoute que Platon étant venu en Italie pour converſer avec les diſciples de Pythagore, approuva tout ce qu'ils diſoient de l'immortalité de l'*ame*, & en donna même une ſorte de démonſtration qui fut alors très-applaudie: mais il faut avouer que rien n'eſt plus frêle que cette démonſtration, & qu'elle part d'un principe ſuſpect. En effet, pour connoître quelle eſpece d'immortalité il attribuoit à l'*ame*, il ne faut que conſidérer la nature des argumens qu'il emploie pour la prouver. Les argumens qui lui ſont particuliers & pour leſquels il eſt ſi fameux, ne ſont que des argumens métaphyſiques tirés de la nature & des qualités de l'*ame*, & qui par conſéquent ne prouvent que ſa permanence, & certainement il la croyoit; mais il y a de la différence entre la permanence de l'*ame* pure & ſimple, & la permanence de l'*ame* accompagnée de châtimens & de récompenſes. Les preuves morales ſont les ſeules qui puiſſent prouver un état futur & proprement nommé *de peines & de récompenſes*. Or Platon, loin d'inſiſter ſur ce genre de preuves, n'en allegue point d'autres, comme on peut le voir dans le douzieme livre de ſes loix, que l'autorité de la tradition & de la religion. *Je tiens tout cela pour vrai*, dit-il, *parce que je l'ai ouï dire*. Par-là il fait aſſez voir qu'il en abandonne la vérité, & qu'il n'en réclame que l'inutilité. 2°. L'opinion de Platon ſur la métempſycoſe a donné lieu de le regarder comme le plus grand défenſeur des peines & des récompenſes de l'autre vie. A l'opinion de Pythagore qui croyoit la tranſmigration des ames purement naturelle & néceſſaire, il ajouta que cette tranſmigration étoit deſtinée à purifier les ames qui ne pouvoient point, à cauſe des ſouillures qu'elles avoient contractées ici-bas, remonter au lieu d'où elles étoient deſcendues, ni ſe rejoindre à la ſubſtance univerſelle dont elles avoient été ſéparées; & que par conſéquent les ames pures & ſans tache ne ſubiſſoient point la métempſycoſe. Cette idée étoit auſſi ſinguliere à Platon, que la métempſycoſe phyſique l'étoit à Pythagore. Elle ſemble renfermer quelque ſorte de diſpenſation morale que n'avoit point celle de ſon maître; & elle en différoit même en ce qu'elle n'y aſſujettiſſoit pas tout le monde ſans diſtinction, ni pour un temps égal. Mais pour faire voir néanmoins combien ces deux philoſophes s'accordoient pour rejeter l'idée des peines & des récompenſes d'une autre vie, il ſuffira de ſe rappeller ce que nous avons dit au commencement de cet article, de leur ſentiment ſur l'origine de l'*ame*. Des gens qui étoient perſuadés que l'*ame* n'étoit immortelle que parce qu'ils la croyoient une portion de la divinité elle-même, un être éternel, incréé auſſi-bien qu'incorruptible des gens qui ſuppoſoient que l'*ame* après un certain nombre de révolutions, ſe réuniſſoit à la ſubſtance univerſelle où elle étoit abſorbée, confondue & privée de ſon exiſtence propre & perſonnelle, ces gens-là, dis-je, ne croyoient pas ſans doute l'*ame* immortelle dans le ſens que nous le croyons: autant valoit-il pour les *ames* être abſolument détruites & anéanties, que d'être ainſi engloutis dans l'*ame* univerſelle, & d'être privées de tout ſentiment propre & perſonnel. Or nous avons prouvé au commencement de cet article, que la réfuſion de toutes les *ames* dans l'*ame* univerſelle, étoit le dogme conſtant des

Digitized by Google

quatre principales ſectes de philoſophes qui floriſſoient dans la Grece. Tous ces philoſophes ne croyoient donc pas l'*ame* immortelle au ſens que nous l'entendons.

Mais pour dire ici quelque choſe de plus précis, lorſque Platon inſiſte en pluſieurs endroits de ſes ouvrages ſur le dogme des peines & des récompenſes d'une autre vie, comment le fait-il? c'eſt toujours en ſuivant les idées groſſieres du peuple; que les *ames* des méchans paſſent dans le corps des ânes & des pourceaux; que ceux qui n'ont point été initiés reſtent dans la fange & dans la boue; qu'il y a trois juges dans les enfers: il parle du Styx, du Cocyte & de l'Achéron, &c. & il y inſiſte avec tant de force, que l'on peut & que l'on doit même croire qu'il a voulu perſuader les lecteurs auxquels il avoit deſtiné les ouvrages où il en parle, comme le Phédon, le Gorgias, ſa république, &c. Mais qui peut s'imaginer qu'il ait été lui-même perſuadé de toutes ces idées chimériques? Si Platon, le plus ſubtil de tous les philoſophes, eût cru aux peines & aux récompenſes d'une autre vie, il l'eût au moins laiſſé entrevoir comme il l'a fait à l'égard de l'éternité de l'*ame*, dont il étoit intimement perſuadé; c'eſt ce qu'on voit dans ſon *Epinomis*, lorſqu'il parle de la condition de l'homme de bien après ſa mort. " J'aſſure, dit-il, très-fermement, en badinant comme ſérieuſement, que lorſque la mort terminera ſa carriere, il ſera à la diſſolution dépouillé des ſens dont il avoit l'uſage ici-bas; ce n'eſt qu'alors qu'il participera à une condition ſimple & unique; & ſa diverſité étant réſolue dans l'unité, il ſera heureux, ſage, & fortuné.„ Ce n'eſt pas ſans deſſein que Platon eſt obſcur dans ce paſſage. Comme il croyoit que l'*ame* ſe réuniſſoit finalement à la ſubſtance univerſelle & unique de la nature dont elle avoit été ſéparée, & qu'elle s'y confondoit, ſans conſerver une exiſtence diſtincte, il eſt aſſez ſenſible que Platon inſinue ici ſecrétement que lorſqu'il badinoit, il enſeignoit alors que l'homme de bien avoit dans l'autre vie une exiſtence diſtincte, particuliere, & perſonnellement heureuſe, conformément à l'opinion populaire ſur la vie future; mais que lorſqu'il parloit ſérieuſement, il ne croyoit pas que cette exiſtence fût particuliere & diſtincte: il croyoit au contraire que c'étoit une vie commune, ſans aucune ſenſation perſonnelle, une réſolution de l'*ame* dans la ſubſtance univerſelle. J'ajouterai ſeulement ici, pour confirmer ce que je viens de dire, que Platon dans ſon *Timée* s'explique plus ouvertement, & qu'il y avoue que les tourmens des enfers ſont des opinions fabuleuſes.

En effet, les anciens les plus éclairés ont regardé ce que ce philoſophe dit des peines & des récompenſes d'une autre vie, comme choſe d'un genre exotérique, c'eſt-à-dire, comme des opinions deſtinées pour le peuple, & dont il ne croyoit rien lui-même. Lorſque Chryſippe, fameux ſtoïcien, blâme Platon de s'être ſervi mal-à-propos des terreurs d'une vie future pour détourner les hommes de l'injuſtice, il ſuppoſe lui-même que Platon n'y ajoutoit aucune foi; il ne le reprend pas d'avoir cru ces opinions, mais de s'être imaginé que ces terreurs puériles pouvoient être utiles au progrès de la vertu. Strabon fait voir qu'il eſt du même ſentiment, lorſqu'en parlant des brachmanes des Indes, il dit qu'ils ont, à la maniere de Platon, inventé des fables concernant l'immortalité de l'*ame* & le jugement futur. Celſe avoue que ce que Platon dit d'un état futur & des demeures fortunées deſtinées à la vertu, n'eſt qu'une allégorie. Il réduit le ſentiment de ce philoſophe ſur la nature des peines & des récompenſes d'une autre vie, à l'idée de la métempſycoſe qui ſervoit à la purification des *ames*; & la métempſycoſe elle-même ſe réduiſoit finalement à la réunion de l'*ame* avec la nature divine, lorſque l'*ame*, pour me ſervir de ſes expreſſions, étoit devenue aſſez forte pour pénétrer dans les hautes régions.

Les Péripatéticiens & les Stoïciens ayant renoncé au caractere de légiſlateurs, parloient plus ouvertement contre les peines & les récompenſes d'une autre vie. Auſſi voyons-nous qu'Ariſtote s'explique ſans détour & de la maniere la plus dogmatique, contre les peines & les récompenſes d'une autre vie: " La mort, dit-il, eſt de toutes les choſes la plus terrible; c'eſt la fin de notre exiſtence, & après elle, l'homme n'a ni bien à eſpérer, ni mal à craindre. „

Digitized by Google

Epictete, vrai ſtoïcien s'il y en eût jamais, dit en parlant de la mort: " Vous n'allez point dans un lieu de peines: vous retournez à la ſource dont vous êtes ſortis, à une douce réunion avec vos élémens primitifs; il n'y a ni enfer, ni Achéron, ni Cocyte, ni Phlégéton. „ Sénéque dans ſa conſolation à Marcia, fille du fameux ſtoïcien Crémutius Cordus, reconnoît & avoue les mêmes principes avec auſſi peu de détour qu'Epictete: " Songez que les morts ne reſſentent aucun mal; la terreur des enfers eſt une fable; les morts n'ont à craindre ni ténebres, ni priſon, ni torrent de feu, ni fleuve d'oubli; il n'y a après la mort ni tribunaux, ni coupables; il regne une liberté vague ſans tyrans. Les poëtes donnant carriere à leur imagination, ont voulu nous épouvanter par de vaines frayeurs: mais la mort eſt la fin de toute douleur, le terme de tous les maux; elle nous remet dans la même tranquillité où nous étions avant que de naître. „

Cicéron dans ſes épitres familieres, où il fait connoître les véritables ſentimens de ſon cœur, dans ſes offices même, ſe déclare expreſſément contre ce dogme: " La conſolation, dit-il dans une lettre à Torquatus, qui m'eſt commune avec vous, c'eſt qu'en quittant la vie, je quitterai une république dont je ne regretterai point d'être enlevé; d'autant plus que la mort exclut tout ſentiment. „ Et il dit à ſon ami Térentianus: " Lorſque les conſeils ne ſervent plus de rien, on doit néanmoins, quelque choſe qu'il puiſſe arriver, les ſupporter avec modération, puiſque la mort eſt la fin de toutes choſes. „ Il eſt certain que Cicéron déclare ici ſes véritables ſentimens. Ce ſont des lettres qu'il écrivoit à ſes amis pour les conſoler, lorſqu'il avoit beſoin lui-même de conſolation, à cauſe de la triſte & mauvaiſe ſituation des affaires publiques: circonſtance où les hommes ſont peu ſuſceptibles de déguiſemens & d'artifices, & où ils ſont portés à déclarer leurs ſentimens les plus ſecrets. Les paſſages que l'on extrait de Cicéron pour prouver qu'il croyoit l'immortalité de l'*ame*, ne détruiſent point ce qu'on vient d'avancer: car l'opinion des païens ſur l'immortalité de l'*ame*, bien loin de prouver qu'il y eût après cette vie un état de peines & de récompenſes, eſt incompatible avec cette idée, & prouve directement le contraire, comme je l'ai déja fait voir.

La plus belle occaſion de diſcuter quels étoient les vrais ſentimens des différentes ſectes philoſophiques ſur le dogme d'un état futur, ſe préſenta autrefois dans Rome, lorſque Céſar pour diſſuader le ſénat de condamner à mort les partiſans de Catilina, avança que la mort n'étoit point un mal, comme ſe l'imaginoient ceux qui prétendoient l'infliger pour châtiment; appuyant ſon ſentiment par les principes connus d'Epicure ſur la mortalité de l'*ame*. Caton & Cicéron, qui étoient d'avis qu'on fît mourir les conſpirateurs, n'entreprirent cependant point de combattre cet argument par les principes d'une meilleure philoſophie; ils ſe contenterent d'alléguer l'opinion qui leur avoit été tranſmiſe par leurs ancêtres ſur la croyance des peines & des récompenſes d'une autre vie. Au lieu de prouver que Céſar étoit un méchant philoſophe, ils ſe contenterent d'inſinuer qu'il étoit un mauvais citoyen. C'étoit éluder l'argument; & rien n'étoit plus oppoſé aux regles de la bonne logique que cette réponſe, puiſque c'étoit cette autorité même de leurs maîtres que Céſar combattoit par les principes de la philoſophie grecque. Il eſt donc bien décidé que tous les philoſophes Grecs n'admettoient point l'immortalité de l'*ame* dans le ſens que nous la croyons. Mais avons-nous des preuves bien convaincantes de cette immortalité? S'il s'agit d'une certitude parfaite, notre raiſon ne ſauroit la décider. La raiſon nous apprend que notre *ame* a eu un commencement de ſon exiſtence; qu'une cauſe toute-puiſſante & ſouverainement libre l'ayant une fois tirée du néant, la tient toujours ſous ſa dépendance, & la peut faire ceſſer dès qu'elle voudra, comme elle l'a fait commencer dès qu'elle a voulu. Je ne puis m'aſſurer que mon *ame* ſubſiſtera après la mort, & qu'elle ſubſiſtera toujours, à moins que je ne ſache ce que le Créateur a réſolu ſur ſa deſtinée. C'eſt uniquement ſa volonté qu'il faut conſulter; & l'on ne peut connoître ſa volonté s'il ne la révele. Les ſeules promeſſes d'une révélation peuvent donc donner une pleine aſſurance ſur ce ſujet; & nous n'en douterons pas, ſi nous vou-

Digitized by Google

lons croire le ſouverain Docteur des hommes. Comme il eſt le ſeul qui ait pu leur promettre l'immortalité, il déclare qu'il eſt le ſeul qui ait mis ce dogme dans une pleine évidence, & qui l'ait conduit à la certitude. Quoique la révélation ſeule puiſſe nous convaincre pleinement de cette immortalité, néanmoins on peut dire que la raiſon a de très-grands droits ſur cette queſtion, & qu'elle fournit en foule des raiſons ſi fortes, & qui deviennent d'un ſi grand poids par leur aſſemblage, que cela nous mene à une eſpece de certitude. En effet, notre *ame* douée d'intelligence & de liberté, eſt capable de connoître l'ordre & de s'y ſoumettre; elle l'eſt de connoître Dieu & de l'aimer; elle eſt ſuſceptible d'un bonheur infini par ces deux voies: capable de vertu, avide de félicité & de lumieres, elle peut faire à l'infini des progrès à tous ces égards, & contribuer ainſi pendant l'éternité à la gloire de ſon créateur. Voilà un grand préjugé pour ſa durée. La ſageſſe de Dieu lui permettroit-elle de placer dans l'*ame* tant de facultés, ſans leur propoſer un but qui leur réponde; d'y mettre un fonds de richeſſes immenſes, qu'une éternité ſeule ſuffit à développer? richeſſes inutiles pourtant, s'il lui refuſe une durée éternelle. Ajoutez à cette premiere preuve la différence eſſentielle qui ſe trouve entre la vertu & le vice: la terre eſt le lieu de leur naiſſance & de leur exercice; mais ce n'eſt pas le lieu de leur juſte rétribution. Un mélange confus des biens & des maux obſcurcit ici-bas l'économie de la providence par rapport aux actions morales. Il faut donc qu'il y ait pour les *ames* humaines un temps au-delà de cette vie, où la ſageſſe de Dieu ſe manifeſte à cet égard, où ſa providence ſe développe, où ſa juſtice éclate par la bonheur des bons, & par le ſupplice des méchans, & où il paroiſſe à tout l'univers que Dieu ne s'intéreſſe pas moins à la conduite des êtres intelligens, & qu'il ne regne pas moins ſur eux que ſur les créatures inſenſibles. Raſſemblez les raiſons priſes de la nature de l'*ame* humaine, de l'excellence & du but de ſes facultés, conſidérées dans le rapport qu'elles ont avec les attributs divins; priſes des principes de vertu & de religion qu'elle renferme, de ſes deſirs & de ſa capacité pour un bonheur infini; joignez toutes ces raiſons avec celles que nous fournit l'état d'épreuve où l'homme ſe trouve ici-bas, la certitude & tout à la fois les obſcurités de la providence, vous conclurez que le dogme de l'immortalité de l'*ame* humaine eſt fort au-deſſus du probable. Ces preuves bien méditées forment en nous une conviction, à laquelle il n'y a que les ſeules promeſſes de la révélation qui puiſſent ajouter quelque choſe.

Pour la quatrieme queſtion, ſavoir quels ſont les êtres en qui réſide l'*ame* ſpirituelle, vous conſulterez l'*article* AME DES BÊTES. (*X*)

* Aux quatre queſtions précédentes ſur l'origine, la nature, la deſtinée de l'*ame*, & ſur les êtres en qui elle réſide, les phyſiciens & les anatomiſtes en ont ajouté une cinquieme, qui ſembloit plus être de leur reſſort que de la métaphyſique; c'eſt de fixer le ſiége de l'*ame* dans les êtres qui en ont. Ceux d'entre les phyſiciens qui croient pouvoir admettre la ſpiritualité de l'*ame*, & lui accorder en même temps de l'étendue, qualité qu'ils ne peuvent plus regarder comme la différence ſpécifique de la matiere, ne lui fixent aucun ſiege particulier: ils diſent qu'elle eſt dans toutes les parties du corps; & comme ils ajoutent qu'elle exiſte toute entiere ſous chaque partie de ſon étendue, la perte de certains membres ne doit rien ôter ni à ſes facultés, ni à ſon activité, ni à ſes fonctions. Ce ſentiment réſout des difficultés, mais il en fait naître d'autres, tant ſur cette maniere particuliere & incompréhenſible d'exiſter des eſprits, que ſur la diſtinction de la ſubſtance ſpirituelle & de la ſubſtance corporelle: auſſi n'eſt-il guere ſuivi. Les autres philoſophes penſent qu'elle n'eſt point étendue, & que pourtant il y a dans le corps un lieu particulier où elle réſide, & d'où elle exerce ſon empire. Si ce n'étoit un certain ſentiment commun à tous les hommes, qui leur perſuade que leur tête ou le cerveau eſt le ſiége de leurs penſées, il y auroit autant de ſujet de croire que c'eſt le poumon ou le foie, ou tel autre viſcere qu'on voudroit; car ſi leur méchaniſme n'a & ne peut avoir aucun rapport avec la faculté de penſer, comme on l'a démontré ci-devant, celui du cerveau n'y en a pas davantage. Il faudroit, à ce qu'il ſemble, une partie où

Digitized by Google

vinſſent aboutir tous les mouvemens des ſenſations, & telle que M. Deſcartes avoit imaginé la glande pinéale. *Voyez* GLANDE PINÉALE. Mais il n'eſt que trop vrai, comme on le verra dans la ſuite de cet article, que c'étoit une pure imagination de ce philoſophe, & que non-ſeulement cette partie, mais nulle autre, n'eſt capable des fonctions qu'il lui attribuoit. Ces traces qu'on ſuppoſe ſi volontiers, & dont les philoſophes ont tant parlé qu'elles ſont devenues familieres dans le diſcours commun, on ne ſait pas trop bien où les mettre; & l'on ne voit point de partie dans le cerveau qui ſoit bien propre ni à les recevoir ni à les garder. Non-ſeulement nous ne connoiſſons pas notre *ame*, ni la maniere dont elle agit ſur des organes matériels; mais dans ces organes mêmes, nous ne pouvons appercevoir aucune diſpoſition qui détermine l'un plutôt que l'autre à être le ſiége de l'*ame*.

Cependant la difficulté du ſujet n'exclut pas les hypotheſes; elle doit ſeulement les faire traiter avec moins de rigueur. Nous ne finirions point, ſi nous les voulions rapporter toutes. Comme il étoit difficile de donner la préférence à une partie ſur une autre, il n'y en a preſqu'aucune où l'on n'ait placé l'*ame*. On la met dans les ventricules du cerveau, dans le cœur, dans le ſang, dans l'eſtomac, dans les nerfs, &c. mais de toutes ces hypotheſes, celles de Deſcartes, de Vieuſſens, de Lancifi, ou de M. de la Peyronie, paroiſſent être les ſeules auxquelles leurs auteurs aient été conduits par des phénomenes, comme nous l'allons faire voir. M. Vieuſſens le fils a ſuppoſé dans un ouvrage, où il ſe propoſe d'expliquer le délire mélancholique, que le centre ovale étoit le ſiége des fonctions de l'eſprit. Se'on les découvertes ou le ſyſtême de M. Vieuſſens le pere, le centre ovale eſt un tiſſu de petits vaiſſeaux très-déliés qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaiſſeaux encore infiniment plus déliés, que produiſent tous les points de leur ſurface extérieure. C'eſt dans les premiers de ces petits vaiſſeaux que le ſang artériel ſe ſubtiliſe au point de devenir eſprit animal, & il coule dans les ſeconds ſous la forme d'eſprit. Au-dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux preſqu'abſolument imperceptibes, ſe font tous les mouvemens auxquels répondent les idées; & les impreſſions que ces mouvemens y laiſſent, ſont les traces qui rappellent les idées que l'on a déja eues. Il faut ſavoir que le centre ovale ſe trouve placé à l'origine des nerfs; ce qui favoriſe beaucoup la fonction qu'on lui donne ici. *V.* CENTRE OVALE.

Si cette méchanique eſt une fois admiſe, on peut imaginer que la ſanté, pour ainſi dire, matérielle de l'eſprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des eſprits dans ces petits canaux. Si la plupart ſont affaiſſés, comme pendant le ſommeil, les eſprits qui coulent dans ceux qui reſtent fortuitement ouverts, réveillent au hazard des idées entre leſquelles il n'y a le plus ſouvent aucune liaiſon, & que l'*ame* ne laiſſe pas d'aſſembler, faute d'en avoir en même temps d'autres qui lui en faſſent voir l'incompatibilité: ſi au contraire tous les petits tuyaux ſont ouverts, & que les eſprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il ſe réveille à la fois une foule d'idées très-vives que l'*ame* n'a pas le temps de diſtinguer ni de comparer; & c'eſt-là la frénéſie. S'il y a ſeulement dans quelques petits tuyaux une obſtruction telle que les eſprits ceſſent d'y couler, les idées qui y étoient attachées ſont abſolument perdues pour l'*ame*, elle n'en peut plus faire aucun uſage dans ſes opérations; de ſorte qu'elle portera un jugement inſenſé toutes les fois que ces idées lui auroient été néceſſaires pour en former un raiſonnable; hors de-là tous ſes jugemens ſeront ſains: c'eſt-là le délire mélancholique.

M. Vieuſſens a fait voir combien ſa ſuppoſition s'accorde avec tout ce qui s'obſerve dans cette maladie; puiſqu'elle vient d'une obſtruction, elle eſt produite par un ſang trop épais & trop lent, auſſi n'a-t-on point de fievre. Ceux qui habitent un pays chaud, & dont le ſang eſt dépouillé de ſes parties les plus ſubtiles par une trop grande tranſpiration; ceux qui uſent d'alimens trop groſſiers; ceux qui ont été frappés de quelque grande & longue crainte, &c. doivent être plus ſujets au délire mélancholique. On pourroit pouſſer le détail des ſuppoſitions ſi loin qu'on voudroit, & trouver à chaque ſuppoſition différente, un effet différent, d'où

Digitized by Google

il réſulteroit qu'il n'y a guere de tête ſi ſaine où il n'y ait quelque petit tuyau du *centre ovale* bien bouché.

Mais quand la ſuppoſition de la cauſe de M. Vieuſſens s'accorderoit avec tous les cas qui ſe préſentent, elle n'en ſeroit peut-être pas davantage la cauſe réelle. Les anciens attribuoient la peſanteur de l'air à l'horreur du vuide, & l'on attribue aujourd'hui tous les phénomenes céleſtes à l'attraction. Si les anciens ſur des expériences réitérées avoient découvert dans cette horreur quelque loi conſtante, comme on en a découvert une dans l'attraction, auroient-ils pu ſuppoſer que l'horreur du vuide étoit vraiment la cauſe des phénomenes, quand même les phénomenes ne ſe ſeroient jamais écartés de cette loi? Les Newtoniens peuvent-ils ſuppoſer que l'attraction ſoit une cauſe réelle, quand même il ne ſurviendroit jamais aucun phénomene qui ne ſuivît la loi inverſe du quarré des diſtances? Point du tout. Il en eſt de même de l'hypotheſe de M. Vieuſſens. Le centre ovale a beau avoir de petits tuyaux, dont les uns s'ouvrent & les autres ſe bouchent: quand il pourroit même s'aſſurer à la vue (ce qui lui eſt impoſſible) que le délire mélancholique augmente ou diminue dans le rapport des petits tuyaux ouverts aux petits tuyaux bouchés, ſon hypotheſe en acquerroit beaucoup plus de certitude, & rentreroit dans la claſſe du flux & reflux, & de l'attraction conſidérée relativement aux mouvemens de la lune; mais elle ne ſeroit pas encore démontrée. Tout cela vient de ce que l'on n'apperçoit par-tout que des effets qui ſe correſpondent, & point du tout dans un de ces effets la raiſon de l'effet correſpondant; preſque toujours la liaiſon manque, & nous ne la découvrirons peut-être jamais.

Mais de quelque maniere que l'on conçoive ce qui penſe en nous, il eſt conſtant que les fonctions en ſont dépendantes de l'organiſation, & de l'état actuel de notre corps pendant que nous vivons. Cette dépendance mutuelle du corps & de ce qui penſe dans l'homme, c'eſt ce qu'on appelle l'*union du corps avec l'ame*; union que la ſaine philoſophie & la révélation nous apprennent être uniquement l'effet de la volonté libre du créateur. Du moins n'avons-nous nulle idée immédiate de dépendance, d'union, ni de rapport entre ces deux choſes, *corps* & *penſée*. Cette union eſt donc un fait que nous ne pouvons révoquer en doute, mais dont les détails nous ſont abſolument inconnus. C'eſt à la ſeule expérience à nous les apprendre, & à décider toutes les queſtions qu'on peut propoſer ſur cette matiere. Une des plus curieuſes eſt celle que nous agitons ici: l'*ame* exerce-t-elle également ſes fonctions dans toutes les parties du corps auquel elle eſt unie? ou y en a-t-il quelqu'une à laquelle ce privilége ſoit particuliérement attaché? S'il y en a une, quelle eſt cette partie? C'eſt la glande pinéale, a dit Deſcartes; c'eſt le centre ovale, a dit Vieuſſens; c'eſt le corps calleux, ont dit Lanciſi & M. de la Peyronie. Deſcartes n'avoit pour lui qu'une conjecture, ſans autre fondement que quelques convenances: Vieuſſens a fait un ſyſtême, appuyé de quelques obſervations anatomiques; M. de la Peyronie a préſenté le ſien avec des expériences.

Deſcartes vit la glande pinéale unique & comme ſuſpendue au milieu des ventricules du cerveau par deux filamens nerveux & flexibles, qui lui permettent d'être mue en tout ſens, & par où elle reçoit toutes les impreſſions que le cours des eſprits ou d'un fluide quelconque qui coule dans les nerfs, y peut apporter de tout le reſte du corps; il vit la glande pinéale environnée d'artérioles, tant du lacis choroïde que des parois internes des ventricules, où elle eſt renfermée, & dont les plus déliées tendent vers cette glande; & ſur cette ſituation avantageuſe, il conjectura que la glande pinéale étoit le ſiége de l'*ame*, & l'organe commun de toutes nos ſenſations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains ſujets, ou qu'elle y étoit entiérement oblitérée, ſans qu'ils euſſent perdu l'uſage de la raiſon & des ſens: on l'a trouvé putréfiée dans d'autres, dont le ſort n'avoit pas été différent: elle étoit pourrie dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conſervé le ſens & la raiſon juſqu'à la fin; & voilà l'*ame* délogée de l'endroit que Deſcartes lui avoit aſſigné pour demeure.

On a des expériences de deſtruction d'autres parties du cerveau, telles que les *nates* & *teſtes*, ſans que les fonctions de l'*ame* aient été détruites. Il en faut

Digitized by Google

dire autant des *corps canelés* ; c'eſt M. Petit qui a chaſſé l'*ame* des corps canelés, malgré leur ſtructure ſinguliere. Où eſt donc le *ſenſorium commune ?* où eſt cette partie, dont la bleſſure ou la deſtruction emporte néceſſairement la ceſſation ou l'interruption des fonctions ſpirituelles, tandis que les autres parties peuvent être altérées ou détruites, ſans que le ſujet ceſſe de raiſonner ou de ſentir ? M. de la Peyronie fait paſſer en revue toutes les parties du cerveau, excepté le corps calleux ; & il leur donne l'excluſion par une foule de maladies très-marquées & très-dangereuſes qui les ont attaquées, ſans interrompre les fonctions de l'*ame :* c'eſt donc, ſelon lui, le corps calleux qui eſt le lieu du cerveau qu'habite l'*ame.* Oui, c'eſt ſelon M. de la Peyronie, le corps calleux qui eſt ce ſiége de l'*ame*, qu'entre les philoſophes, les uns ont ſuppoſé être par-tout, & que les autres ont cherché en tant d'endroits particuliers ; & voici comment M. de la Peyronie procede dans ſa démonſtration.

" Un payſan perdit, par un coup reçu à la tête, une très-grande cuillerée de la ſubſtance du cerveau ; cependant il guérit, ſans que ſa raiſon en fût altérée : donc l'*ame* ne réſide pas dans toute l'étendue de la ſubſtance du cerveau. On a vu des ſujets en qui la glande pinéale étoit oblitérée ou pourrie, d'autres qui n'en avoient aucune trace ; tous cependant jouiſſoient de la raiſon : donc l'*ame* n'eſt pas dans la glande pinéale. On a les mêmes preuves pour les *nates*, les *teſtes*, l'*infundibulum*, les *corps canelés*, le *cervelet ;* je veux dire que ces parties ont été ou détruites, ou attaquées de maladies violentes, ſans que la raiſon en ſouffrit plus que de toute autre maladie : donc l'*ame* n'eſt pas dans ces parties. Reſte le corps calleux. „ On peut voir dans le mémoire de M. de la Peyronie, toutes les expériences par leſquelles il prouve que cette partie du cerveau n'a pu être altérée ou détruite, ſans que l'altération ou la perte de la raiſon ne s'en ſoit ſuivie ; nous nous contenterons de rapporter ici celle qui nous a le plus fortement affecté. Un jeune homme de ſeize ans fut bleſſé d'un coup de pierre au haut & au devant du pariétal gauche ; l'os fut contus & ne parut point felé ; il ne ſurvint point d'accident juſqu'au vingt-cinquieme jour, que le malade commença à ſentir que l'œil droit s'affoibliſſoit, & qu'il étoit peſant & douloureux, ſur-tout lorſqu'on le preſſoit : au bout de trois jours, il perdit la vue de cet œil ſeulement ; il perdit enſuite l'uſage preſqu'entier de tous les ſens, & il tomba dans un aſſoupiſſement & un affaiſſement abſolu de tout le corps : on fit des inciſions ; on fit trois trépans ; on ouvrit la dure-mere ; on tira d'un abcès, qui devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule, trois onces & demie de matiere épaiſſe, avec quelques flocons de la ſubſtance du cerveau. On jugea par la direction d'une ſonde applatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *meningophylax*, & par la profondeur de l'endroit où cette ſonde pénétroit, qu'elle étoit ſoutenue par le corps calleux, quand on l'abandonnoit légérement.

Dès que le pus qui peſoit ſur le corps calleux fut vuidé, l'aſſoupiſſement ceſſa, la vue & la liberté des ſens revinrent. Les accidens recommençoient à meſure que la cavité ſe rempliſſoit d'une nouvelle ſuppuration, & ils diſparoiſſoient à meſure que les matieres ſortoient. L'injection produiſoit le même effet que la préſence des matieres : dès que l'on rempliſſoit la cavité, le malade perdoit la raiſon & le ſentiment ; & on lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injection par le moyen d'une ſeringue : en laiſſant même aller le méningophilax ſur le corps calleux, ſon ſeul poids rappelloit les accidens, qui diſparoiſſoient quand ce poids étoit éloigne. Au bout de deux mois ce malade fut guéri ; il eut la tête entiérement libre, & ne reſſentit pas la moindre incommodité.

Voilà donc l'*ame* inſtallée dans le corps calleux, juſqu'à ce qu'il ſurvienne quelque expérience qui l'en déplace, & qui réduiſe les phyſiologiſtes dans le cas de ne ſavoir plus où la mettre. En attendant, conſidérons combien ſes fonctions tiennent à peu de choſe : une fibre dérangée, une goutte de ſang extravaſée, une légere inflammation, une chute, une contuſion, & adieu le jugement, la raiſon, & toute cette pénétration dont les hommes ſont ſi vains : toute cette vanité dépend d'un filet bien ou mal placé, ſain ou mal ſain.

Après avoir employé tant d'eſpace à établir

Digitized by Google

établir la spiritualité & l'immortalité de l'*ame*, deux sentimens très-capables d'enorgueillir l'homme sur sa condition à venir, qu'il nous soit permis d'employer quelques lignes à l'humilier sur sa condition présente, par la contemplation des choses futiles d'où dependent les qualités dont il fait le plus de cas. Il a beau faire, l'expérience ne lui laisse aucun doute sur la connexion des fonctions de l'*ame* avec l'état & l'organisation du corps; il faut qu'il convienne que l'impression inconsidérée du doigt de la sage-femme suffisoit pour faire un sot de Corneille, lorsque la boîte osseuse qui renferme le cerveau& le cervelet, étoit molle comme de la pâte. Nous finirons cet article par quelques observations qu'on trouve dans les mémoires de l'academie, dans beaucoup d'autres endroits, & qu'on s'attend sans doute à rencontrer ici. Un enfant de deux ans & demi, ayant joui jusquelà d'une santé parfaite, commença à tomber en langueur, la tête lui grossissoit peu-à-peu: au bout de dix-huit mois il cessa de parler aussi distinctement qu'il avoit fait, il n'apprit plus rien de nouveau; au contraire toutes les fonctions de l'*ame* s'altérerent au point qu'il vint à ne plus donner aucun signe de perception ni de mémoire, non pas même de goût, d'odorat ni d'ouïe: il mangeoit à toute heure, & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens: il étoit toujours couché sur le dos, ne pouvant soutenir ni remuer sa tête, qui étoit devenue fort grosse & fort lourde; il dormoit peu, & crioit nuit & jour; il avoit la respiration foible & fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé; il digéroit assez bien, avoit le ventre libre, & fut toujours sans fievre.

Il mourut après deux ans de maladie; M. Littre l'ouvrit, & lui trouva le crâne d'un tiers plus grand qu'il ne devoit être naturellement, de l'eau claire dans le cerveau, l'entonnoir large d'un pouce & profond de deux, la glande pinéale cartilagineuse, la moelle allongée moins molle dans sa partie antérieure que le cerveau, le cervelet skirreux, ainsi que la partie postérieure de la moelle allongée, & la moëlle de l'épine & les nerfs qui en sortent, plus petits & plus mous que de coutume. *Voyez les mémoires de l'academie, année* 1705, *page* 57; *année* 1741, *hist. page* 31; *année* 1709, *hist. page* 12, *& dans notre dictionnaire les articles* CERVEAU, CERVELET, MOELLE, ENTONNOIR, *&c.*

La nature des alimens influe tellement sur la constitution du corps, & cette constitution sur les fonctions de l'*ame*, que cette seule réflexion seroit bien capable d'effrayer les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à des inconnues.

Les impressions faites sur les organes encore tendres des enfans, peuvent avoir des suites si fâcheuses, relativement aux fonctions de l'*ame*, que les parens doivent veiller avec soin à ce qu'on ne leur donne aucune terreur panique, de quelque nature qu'elle soit.

Mais voici deux autres faits très-propres à démontrer les effets de l'*ame* sur le corps & réciproquement les effets du corps sur l'*ame*. Une jeune fille, que ses dispositions naturelles ou la sévérité de l'éducation avoient jetée dans une dévotion outrée, tomba dans une espece de mélancolie religieuse. La crainte mal raisonnée qu'on lui avoit inspirée du souverain Etre, avoit rempli son esprit d'idées noires, & la suppression de ses regles fut une suite de la terreur & des allarmes habituelles dans lesquelles elle vivoit. L'on employa inutilement contre cet acident les emménagogues les plus efficaces & les mieux choisis, la suppression dura; elle occasionna des effets si fâcheux, que la vie devint bientôt insupportable à la jeune malade, & elle étoit dans cet état, lorsqu'elle eut le bonheur de faire connoissance avec un ecclésiastique d'un caractere doux & liant, & d'un esprit raisonnable, qui partie par la douceur de sa conversation, partie par la force de ses raisons, vint à bout de bannir les frayeurs dont elle étoit obsédée, à la réconcilier avec la vie, & à lui donner des idées plus saines de la divinité; & à peine l'esprit fut-il guéri, que la suppression cessa, que l'embonpoint revint, & que la malade jouit d'une très-bonne santé, quoique sa maniere de vivre fût exactement la même dans les deux états opposés. Mais comme l'esprit n'est pas moins sujet à des rechutes que les corps, cette fille étant retombée dans ses premieres frayeurs superstitieuses, son corps retomba dans le même dérangement, & la maladie fut accompagnée des mêmes

ſymptomes qu'auparavant. L'eccléſiaſtique ſuivit, pour la tirer de-là, la même voie qu'il avoit employée; elle lui réuſſit, les regles reparurent, & la ſanté revint. Pendant quelques années, la vie de cette jeune perſonne fut une alternative de ſuperſtition & de maladie, de religion & de ſanté. Quand la ſuperſtition dominoit, les regles ceſſoient, & la ſanté diſparoiſſoit; lorſque la religion & le bon ſens reprenoient le deſſus, les humeurs ſuivoient leurs cours ordinaire, & la ſanté revenoit.

Un muſicien célebre, grand compoſiteur, fut attaqué d'une fievre, qui ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens. Le ſeptieme jour il tomba dans un délire violent & preſque continu, accompagné de cris, de larmes, de terreurs, & d'une inſomnie perpétuelle. Le troiſieme jour de ſon délire, un de ces coups d'inſtinct que l'on dit qui font chercher aux animaux malades les herbes qui leur ſont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans ſa chambre. Son médecin n'y conſentit qu'avec beaucoup de peine; cependant on lui chanta des cantates de Bernier; dès les premiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſerein, ſes yeux furent tranquilles, les convulſions ceſſerent abſolument, il verſa des larmes de plaiſirs, & eut alors pour la muſique une ſenſibilité qu'il n'avoit jamais éprouvée, & qu'il n'éprouva point depuis. Il fut ſans fievre durant tout le concert, & dès qu'on l'eut fini, il tomba dans ſon premier état. On ne manqua pas de revenir à un remede dont le ſuccès avoit été ſi imprévu & ſi heureux. La fievre & le délire étoient toujours ſuſpendus pendans les concerts, & la muſique étoit devenue ſi néceſſaire au malade, que la nuit il faiſoit chanter & même danſer une parente qui le veilloit, & à qui ſon affliction ne permettoit guere d'avoir pour ſon malade la complaiſance qu'il en exigeoit. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que ſa garde, qui ne ſavoit qu'un miſérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en reſſentit quelques effets. Enfin dix jours de muſique le guérirent entiérement, ſans autre ſecours qu'une ſaignée du pié, qui fut la ſeconde qu'on lui fit, & qui fut ſuivie d'une grande évacuation. *Voy.* TARENTULE.

M. Dodart rapporte ce fait, après l'avoir vérifié. Il ne prétend pas qu'il puiſſe ſervir d'exemple ni de regle: mais il eſt aſſez curieux de voir comment dans un homme dont la muſique étoit, pour ainſi dire, devenue l'*ame*, par une longue & continuelle habitude, les concerts ont rendu peu-à-peu les eſprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un peintre pût être guéri de même par des tableaux; la peinture n'a pas le même pouvoir ſur les eſprits, & elle ne porteroit pas la même impreſſion à l'*ame*.

AME DES BÊTES, *Métaph.* La queſtion qui concerne l'*ame des bêtes*, étoit un ſujet aſſez digne d'inquiéter les anciens philoſophes; il ne paroit pourtant pas qu'ils ſe ſoient fort tourmentés ſur cette matiere, ni que partagés entr'eux ſur tant de points différens, ils ſe ſoient fait de la nature de cette *ame* un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes ſentent & connoiſſent, attribuant ſeulement à ce principe de connoiſſance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'*ame humaine*; & peut-être ſe contentant d'envelopper diverſement, ſous les ſavantes ténebres de leur ſtyle énigmatique, ce préjugé groſſier, mais trop naturel aux hommes, que la matiere eſt capable de penſer. Mais quand les philoſophes anciens ont laiſſé en paix certains préjugés populaires, les modernes y ſignalent leur hardieſſe. Deſcartes ſuivi d'un partie nombreux, eſt le premier philoſophe qui ait oſé traiter les bêtes de *pures machines*: car à peine Gomeſius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, mérite-t-il qu'on parle ici de lui, puiſqu'il tomba dans cette hypotheſe par un pur haſard, & que ſelon la judicieuſe réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ſes véritables principes. Auſſi ne lui fit-on l'honneur ni de la redouter ni de la ſuivre, pas même de s'en ſouvenir, & ce qui peut arriver de plus triſte à un novateur, il ne fit point de ſecte.

Deſcartes eſt donc le premier que la ſuite des ſes profondes méditations ait conduit à nier l'*ame des bêtes*, paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, ſi la grande vérité de la diſtinction de l'*ame* & du

Digitized by Google

corps, qu'il a le premier mise dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'*ame des bêtes*, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jeter. L'opinion des machines fauvoit deux grandes objections, l'une contre l'immortalité de l'*ame*, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le système des automates, ces deux difficultés disparoissent: mais on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du système même. On peut observer en passant que la philosophie de Descartes, quoi qu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion; l'hypothese des machines en est une preuve.

Le cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les *ames* matérielles d'Aristote, que ces substances incompletes tirées de la puissance de la matiere, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoit dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais: ces fantômes n'oseroient soutenir la lumiere d'un siecle comme le nôtre; & s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisieme parti qu'il y avoit à prendre; & c'est depuis ce temps que le ridicule du système des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites, depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges & les *ames* humaines; ample ressource pour les physiciens, par-tout ou le méchanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux système des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il a de plus spécieux, & de présenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce système. Elles se réduisent à ceci; c'est que le seul méchanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothèse qui leur donne une *ame* est fausse, par cela même qu'elle est superflue. Or c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déja en lui-même, indépendamment de l'*ame*, le principe de sa vie & de son mouvement: c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves inconteſtables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire, sans s'en appercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire, actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'*ame* n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la réitération fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets, ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau, ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapportent toutes les dispositions acquises par art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une maniere très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier: il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux; tout le reste suit régulièrement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, *&c.* dans tous les cas les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir; par exemple, ce méchanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baissons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, *&c.*

3°. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui dans les enfans précedent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le méchanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépen-

dent du degré du mouvement du sang, & des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur & sur le cerveau, dont l'union par l'entremise des nerfs est si étroite. On sait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions, ou les fortifier, en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son *traité des passions*, & le P. Mallebranche, dans sa *morale*, expliquent d'une maniere satisfaisante le jeu de la machine à cet égard, & comment sans le secours d'aucune pensée, par la correspondance & la sympathie merveilleuse des nerfs & des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, est accompagnée du geste & du maintien naturel qui la caractérise, & produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ses besoins & proportionnés aux objets.

Il est aisé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré comme un automate existant indépendamment d'une *ame* ou d'un principe de sentiment & d'intelligence: c'est que si nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation; il n'y a, ce semble, aucune raison qui nous porte à supposer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous fasse attacher aux mouvemens des bêtes les mêmes pensées qui accompagnent en nous des mouvemens semblables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maisons des grands, où la seule force de l'eau, déterminée par la disposition des tuyaux, & par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines, aux nerfs; les muscles, les tendons, *&c.* sont les autres ressorts qui appartiennent à la machine; les esprits sont l'eau qui les remue; le cœur comme la source, & les cavités du cerveau sont les regards. Les objets extérieurs, qui par leur présence agissent sur les organes des sens des bêtes, sont comme les étrangers qui entrant dans la grotte, selon qu'ils mettent le pié sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit & se plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce système, à ces orgues qui jouent différens airs par le seul mouvement des eaux: il y aura de même, disent les cartésiens, une organisation particuliere dans les bêtes que le créateur y aura produite, & qu'il aura diversement réglée dans les diverses especes d'animaux, mais toujours proportionnément aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu & de l'espece. Rien n'est plus aisé que cela au suprême ouvrier, à celui qui connoit parfaitement la disposition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste correspondance ne doit rien coûter à sa puissance & à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroit grande & digne de Dieu: cela seul, disent les cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquans pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule si apparent au cartésianisme sur ce point.

Une autre considération en faveur du cartésianisme, qui paroit avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On sait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certaines machines: leurs effets sont inconcevables, & paroissent tenir du miracle dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la méchanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais ouï parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un pan qui joue de la flûte: on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espece, de toutes ces inventions de l'art qui copie si agréablement la nature. Les ouvrages célebres de Vulcain, ces trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux, ces esclaves d'or qui sembloient avoir appris l'art de leur maître, qui travailloient auprès de

Digitized by Google

lui, font une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance ; & les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumieres apparemment que les méchaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art & tous les mouvemens surprenant de ces différentes machines dans une seule, & ce ne sera encore que l'art humain : jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire : le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, où nous supposons que se réuniroit toute l'industrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vues jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant, sans comparaison, au-dessus de ce que seroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal ; & si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une *ame* qui seroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour derniere fin la conservation du corps, & qu'il est de la sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin ; que par conséquent Dieu n'aura employé que des loix méchaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors d'elle, le principe de sa conservation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des cartésiens fini : voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines cartésiennes, & que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conséquence en conséquence, en suivant les regles de la plus exacte logique, jusqu'à démontrer qu'il y a dans les bêtes un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les cartésiens sur la possibilité d'un méchanisme qui produiroit tous ces phénomenes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du méchanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, & sur le parallele qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit.

Cette idée féconde & presqu'infinie des possibilités méchaniques, des combinaisons de la figure & du mouvement, jointe à celles de la sagesse & de la puissance du créateur, est comme le fort inexpugnable du cartésianisme. On ne sauroit dire où cela ne mene point ; & certainement quiconque a tant soit peu consulté l'idée de l'Etre infiniment parfait, prendra bien garde à ne nier jamais la possibilité de quoi que ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le cartésien se trompe, lorsque partant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette maniere : puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits ? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des loix générales du mouvement, application que l'art divin est capable de concevoir & de produire : donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui pense & qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans ce principe : donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conséquence, & de lui dire : Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui pense & qui sent ; tout ce que nous leur voyons faire conduit à un tel principe : donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on oppose. Remarquez qu'il s'agit ici une question de fait ; savoir, si dans les bêtes un tel principe existe ou

Digitized by Google

n'existe point. Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en est la cause; & nous sommes astreints ici à la même maniere de raisonner dont les physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, & que les historiens emploient quand ils veulent s'assurer de certains événemens. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La premiere regle, c'est que Dieu ne sauroit nous tromper. Voici la seconde: la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets reunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomenes connus, s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun, si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomenes, que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà ce point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller; car il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un coté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a fait de telle maniere, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe: cet argument est le coup fatal à l'hypothese des machines.

Avouons-le d'abord: si Dieu peut faire une machine, qui par la seule disposition de ses ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes: l'un & l'autre est également possible à Dieu, & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art; une organisation plus fine, plus de ressorts combinés, seront toute la différence. Dieu dans son entendement infini renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions & de déterminations de mouvement, & son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux suppositions, que celle des degrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, & quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du méchanisme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & son propre esprit.

Si j'avois affaire à un pyrrhonien de cette espece, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des automates? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes: 1°. Dieu ne peut tromper: 2°. la liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, & qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle maniere, pose en même temps possibilité égale pour la maniere opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui par les seules loix du méchanisme parleront, s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce sera Dieu dans ce cas, qui ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouer les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occasion, & qui exécutera tout cela lui seul par les loix du méchanisme. J'accorde que tout cela est possible; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un méchanisme caché, qui vous est parfaitement inconnu; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, & qui ne rend raison d'aucune des apparences; moi je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée, une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences: cette cause, c'est une *ame* semblable à la mienne. Je fais que je fais toutes ces mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la

Digitized by Google

direction d'une *ame* qui penſe, qui raiſonne, qui a des idées, qui eſt unie à un corps, dont elle regle comme il lui plaît les mouvemens. Une *ame* raiſonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils ſont unis comme le mien à des *ames* raiſonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomenes innombrables que je vois.

La pure poſſibilité d'une autre cauſe dont vous ne me donnez point l'idée, votre méchaniſme poſſible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'exiſtence d'une *ame* raiſonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne ſont pas de purs automates. Et prenez-y garde, ma croyance eſt une certitude parfaite, puiſqu'elle roule ſur cet autre principe évident, que Dieu ne ſauroit tromper: & ſi ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient en effet que des automates, il me tromperoit; il feroit alors tout ce qui ſeroit néceſſaire pour me pouſſer dans l'erreur, en me faiſant concevoir d'un coté une raiſon claire des phénomenes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aiſément aux actions des brutes, & la conſéquence va toute ſeule. Qu'appercevons-nous chez elles? des actions ſuivies, raiſonnées, qui expriment un ſens, & qui repréſentent les idées, les deſirs, les intérêts, les deſſeins de quelqu'être particulier. Il eſt vrai qu'elles ne parlent pas, & cette diſparité entre les bêtes & l'homme, vous ſervira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées univerſelles, qu'elles ne forment point de raiſonnement abſtraits. Mais elles agiſſent d'une maniere conſéquente: cela prouve qu'elles ont un ſentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui eſt le principe & le but de leurs actions; tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conſervation, à leur bien-être. Pour peu qu'on ſe donne la peine d'obſerver leurs allures, il paroît manifeſtement une certaine ſociété entre celles de même eſpece, & quelquefois même entre les eſpeces différentes; elles paroiſſent s'entendre, agir de concert, concourir au même deſſein: elles ont une correſpondance avec les hommes; témoin les chevaux, les chiens, *&c.* on les dreſſe, ils apprennent; on leur commande, ils obéiſſent; on les menace, ils paroiſſent craindre; on les flatte, ils careſſent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'inſtinct, nous voyons ces animaux faire des actions ſpontanées, où paroît une image de raiſon & de liberté, d'autant plus qu'elles ſont moins uniformes, plus diverſifiées, plus ſingulieres, moins prévues, accommodées ſur le champ à l'occaſion préſente.

Vous, cartéſien, m'alléguez l'idée vague d'un méchaniſme poſſible, mais inconnu & inexplicable pour vous & moi: voilà, dites-vous, la ſource des phénomenes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cauſe; j'ai l'idée d'un principe ſenſitif: je vois que ce principe a des rapports très-diſtincts avec tous les phénomenes en queſtion, & qu'il explique & réunit univerſellement tous ces phénomenes. Je vois que mon *ame*, en qualité de principe ſenſitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manieres, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonſtances ſemblables. Poſez un tel principe dans les bêtes, je vois la raiſon & la cauſe de tous les mouvemens qu'elles font pour la conſervation de leur machine: je vois pourquoi le chien retire ſa patte quand le feu la brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, *&c.* ôtez ce principe, je n'apperçois plus de raiſon, ni de cauſe unique & ſimple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de ſentiment, puiſque Dieu n'eſt point trompeur, & qu'il ſeroit trompeur, au cas que les bêtes fuſſent de pures machines; puiſqu'il me repréſenteroit une multitude de phénomenes, d'où réſulte néceſſairement dans mon eſprit l'idée d'une cauſe qui ne ſeroit point: donc les raiſons qui nous montrent directement l'exiſtence d'une *ame* intelligente dans chaque homme, nous aſſurent auſſi celle d'un principe immatériel dans les bêtes.

Mais il faut pouſſer plus loin ce rai-

Digitized by Google

ſonnement, pour en mieux comprendre toute la force. Suppoſons dans les bêtes, ſi vous le voulez, une diſpoſition de la machine d'où naiſſent toutes leurs opérations ſurprenantes; croyons qu'il eſt digne de la ſageſſe divine de produire une machine qui puiſſe ſe conſerver elle-même, & qui ait au-dedans d'elle, en vertu de ſon admirable organiſation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conſerver; je demande à quoi bon cette machine? pourquoi ce merveilleux arrangement de reſſorts? pourquoi tous ces organes ſemblables à ceux de nos ſens? pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau? c'eſt dites-vous, afin de regler les mouvemens de l'automate ſur les impreſſions diverſes des corps extérieurs: le but de tout cela, c'eſt la conſervation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon dans l'univers des machines qui ſe conſervent elles-mêmes? Ce n'eſt point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du créateur, & d'aſſigner les fins qu'il ſe propoſe dans chacun de ſes ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices aſſez parlans, n'eſt-il pas raiſonnable de les reconnoître? Quoi! n'ai-je pas raiſon de dire que l'oreille eſt faite pour ouïr, & les yeux pour voir, que les fruits qui naiſſent du ſein de la terre ſont deſtinés à nourrir l'homme, que l'air eſt néceſſaire à l'entretien de ſa vie, puiſque la circulation du ſang ne ſe feroit point ſans cela? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal ſoient faites par le créateur pour l'uſage que l'expérience indique? Si vous le niez, vous donnez gain de cauſe aux athées.

Je vais plus avant: les organes de nos ſens, qu'un art ſi ſage, qu'une main ſi induſtrieuſe a façonnés, ont-ils d'autres fins dans l'intention du créateur, que les ſenſations mêmes qui s'excitent dans notre *ame* par leur moyen? Doutera-t-on que notre corps ne ſoit fait pour notre *ame*, pour être à ſon égard un principe de ſenſation & un inſtrument d'action? Et ſi cela eſt vrai des hommes, pourquoi ne le ſeroit-il pas des animaux? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-ſage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas ſemblables; c'eſt de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui ſource de perception & inſtrument d'action; voilà une unité de but, auquel ſe rapporte cette combinaiſon prodigieuſe de reſſorts qui compoſent le corps organiſé; ôtez ce but, niez le principe immatériel, ſentant par la machine, agiſſant ſur la machine, & tendant ſans ceſſe par ſon propre intérêt à la conſerver, je ne vois plus aucun but d'un ſi admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin diſtincte d'elle; car elle n'eſt point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne ſont point faites pour l'horloge. Ne répliquez pas, que comme l'horloge eſt conſtruite pour marquer les heures, & qu'ainſi ſon uſage eſt de fournir aux homme une juſte meſure du tems, il en eſt de même des bêtes; que ce ſont les machines que le créateur a deſtinées à l'uſage de l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; car il faut ſoigneuſement diſtinguer les uſages acceſſoires, & pour ainſi dire étrangers des choſes, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux brutes, dont l'homme ne tire aucun uſage, comme les bêtes féroces, les inſectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau, & preſque tous les corps ſont peuplés! Les animaux qui ſervent l'homme, ne le ſont que par accident; c'eſt lui qui les dompte, qui les apprivoiſe, qui les dreſſe, qui les tourne adroitement à ſes uſages. Nous nous ſervons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos beſoins, comme nous nous ſervons du vent pour pouſſer les vaiſſeaux, & pour faire aller nos moulins. On ſe méprendroit fort de croire que l'uſage naturel du vent & le but principal que Dieu ſe propoſe en produiſant ce météore, ſoit de faire tourner les moulins, & de faciliter la courſe des vaiſſeaux; & l'on aura beaucoup mieux rencontré, ſi l'on dit que les vents ſont deſtinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre ſujet. Une horloge eſt faite pour montrer les heures, & n'eſt faite que pour cela; toutes les différentes pieces qui la compoſent ſont néceſſaires à ce but, & y concourent toutes: mais y a-t-il quelque proportion entre la délicateſſe, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les uſages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'eſpeces, & encore de la plus petite partie de chaque eſpe

Digitized by Google

L'horloge a un but distinct d'elle-même: mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens, voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation? est-ce celle de la machine? Votre réponse ne satisfait point: la pure matiere n'est point sa fin à elle-même; encore moins le peut-on dire d'une portion de matiere organisée; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout; la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen & non fin: plus il y auroit de fine méchanique dans tout cela, plus j'y découvrirois d'art, & plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire, à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entiere eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu, nous menent de concert à cette conclusion générale, que nous pouvons déformais regarder comme certaine. Il y a une *ame* dans les bêtes, c'est-à-dire, un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Nous avons conduit cette recherche jusqu'à l'existence avérée de l'*ame des bêtes*, c'est-à-dire, d'un principe immatériel joint à leur machine. Si cette *ame* n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est (*), puisque le privilege de la raison & toutes les autres facultés de l'*ame* humaine, ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matiere, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matiere rafinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle entre la raison humaine & celles des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-foiblement, cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'*ame des brutes* sera donc une substance qui pense, mais le fond de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'*ame humaine*. Elle aura l'idée des objets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps: mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptibles des autres. L'*ame de la bête* ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'*ame* humaine qui manquent à celle de la bête: mais qui nous garantit ce défaut? l'expérience: avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque coté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler; je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, & qui paroissent le plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'*ame* humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'*ame des brutes* empriſonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles & telles facultés, telles & telles idées, il ne s'enfuit point du tout qu'elle ne soit pas susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés, parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en per-

(*) A l'article ANIMAL l'on prouvera que les animaux ne pensent pas. Leur ame n'est donc pas spirituelle, ou il n'est pas de l'essence d'une ame spirituelle de penser.

Digitized by Google

mettre pas l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant, peuvent contribuer à la gloire du créateur & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaise de les soumettre (je parle d'une économie durable & réglée selon les loix générales de la nature), soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & soient en même tems mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. De-là il suit qu'il répugne à la sagesse & à la bonté de Dieu, de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, & par conséquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à de simples sensations des créatures susceptibles de raisonnement & d'idées claires, & qui les priveroit de cette espece de bonheur que procurent les connoissances évidentes & les opérations libres & raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens. Or l'*ame des brutes*, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'*ame* humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté & à la sagesse du créateur, & qui est directement contraire aux loix de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'*ame des brutes* n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien & du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hommes, quelle est donc sa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable sur ce sujet, & qui soit moins exposé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me représente l'*ame des bêtes* comme une substance immatérielle & intelligente: mais de quelle espece? Ce doit être, ce semble, un principe actif qui a des sensations, & qui n'a que cela. Notre *ame* a dans elle-même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matiere sur laquelle elle s'exerce. L'une, c'est la faculté de former des idées claires & distinctes sur lesquelles le principe actif ou la volonté agit d'une maniere qui s'appelle *réflexion*, *jugement*, *raisonnement*, *choix libre*: l'autre, c'est la faculté de sentir, qui consiste dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui se succedent rapidement l'une à l'autre, que l'*ame* ne discerne point, mais dont les différentes successions lui plaisent ou lui déplaisent & à l'occasion desquelles le principe actif ne se déploie que par les desirs confus. Ces facultés paroissent indépendantes l'une de l'autre: qui nous empêcheroit de supposer dans l'échelle des intelligences, au-dessous de l'*ame* humaine, une espece d'esprit plus borné qu'elle, & qui ne lui ressembleroit pourtant que par la faculté de sentir, un esprit qui n'auroit que cette faculté sans avoir l'autre, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses? Cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'*ame* humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct. Son activité sera resserrée à proportion de son intelligence: comme celle-ci se bornera aux perfections confuses, celle-là ne consistera que dans des desirs confus qui seront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'*ame* humaine; il sera son portrait en raccourci. L'*ame des brutes*, selon que je me la figure, apperçoit les objets par sensation; elle ne réfléchit point; elle n'a qu'une idée confuse du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la sensation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les sens font bien passer dans notre *ame* l'idée des corps: mais notre *ame* ayant outre cela une faculté supérieure à celle des sens, rend cette idée toute autre que les sens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre, une bête le voit aussi: mais ma perception est toute différente de la sienne. Dans ce qui dépend uniquement des sens, peut-être que tout est égal entre elle & moi: j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir sur l'objet que me présente ma sensation.

Digitized by Google

Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abstraite d'arbre en général, qui est séparée dans mon esprit de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maison. Cette vue que l'entendement se forme d'un objet auquel la sensation l'applique, est le principe de tout raisonnement, qui suppose réflexion, vue distincte, idées abstraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une espece d'unité. Nous croyons devoir aux sens des connoissances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui distingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de discrétion ou de discernement. Dépouillons donc hardiment la bête des priviléges qu'elle avoit usurpés dans notre imagination. Une *ame* purement sensitive est bornée dans son activité, comme elle l'est dans son intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raisonne point; à proprement parler, elle ne choisit point non plus; elle n'est capable ni de vertus ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni passé ni avenir; elle se contente de sentir & d'agir; & si ses actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure méchanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le méchanisme avec l'action d'un principe immatériel & *soi-mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothese de Descartes, le méchanisme ne tend qu'à la conservation de la machine; mais le but & l'usage de cette machine est inexplicable, la pure matiere ne pouvant être sa propre fin, & l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel ayant nécessairement de sa conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire, que le picotement causé par certain suc âcre aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes; d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau, doit faire refluer les esprits animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Quelle force pousse ces esprits précisément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raison physique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut-être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothese du méchanisme réuni avec un principe sensitif; elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine; le Créateur les disposé de maniere qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construite avec tant d'art, que d'un coté les mouvemens qui produisent dans l'ame des sentimens agréables tendent à conserver la machine, source de ces sentimens, & que d'un autre coté les desirs de l'ame qui répondent à ces sentimens, produisent dans la machine des mouvemens insensibles, lesquels en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des sensations agréables. La cause physique de ces mouvemens de l'animal si sagement proportionnés aux impressions des objets, c'est l'activité de l'ame elle-même, qui a la puissance de mouvoir les corps, elle dirige & modifie son activité conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée; impressions qui, selon qu'elles sont agréables ou affligeantes pour l'ame, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre coté à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un instrument si artistement fabriqué, que

Digitized by Google

d'une telle suite d'impressions que fait sur lui cette force aveugle, résultent des mouvemens également réguliers & utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie & se soutient : l'ame, en tant que principe sensitif, est soumise à un méchanisme qui lui transmet d'une certaine maniere l'impression des objets du dehors ; en tant que principe actif, elle préside elle-même à un autre méchanisme qui lui est subordonné, & qui n'étant pour elle qu'instrument d'action, met dans cette action toute la régularité nécessaire. L'*ame de la bête* étant active & sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, & trouvant dans la disposition de sa machine, & de quoi sentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, est le lien de ce double méchanisme ; elle en est la raison & la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma pensée supposons un de ces chef-d'œuvres de la méchanique où divers poids & divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenans & les plus agréables à la vue ; comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis, une de ces merveilleuses horloges, un de ces tableaux mouvans, une de ces perspectives animées : supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, & qu'aussi-tôt on apperçoive des décorations superbes & des payſages rians, qu'on voie remuer & danser plusieurs figures, qu'on entende des sons harmonieux, *&c.* cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine ? Il en ignore parfaitement la disposition, il ne sait comment & par quelles loix arrivent tous ces effets qui le surprennent ; cependant il est la cause de ces mouvemens ; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine ; il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le méchanisme est l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir ; ce méchanisme que l'enfant ignore est fait pour lui, & c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà l'*ame des bêtes* : mais l'exemple est imparfait ; il faut supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît & qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avançant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pié sur un certain endroit où est un ressort, qu'il paroit un Neptune qui vient le menacer avec son trident ; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, où fasse disparoître la premiere. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui causent certains objets. L'*ame de la bête* est de même, & de-là ce merveilleux concert entre l'impression des objets & les mouvemens qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvemens ont de sage & de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vues dignes de sa sagesse & de sa bonté. L'ame est le but de la machine ; elle en est la force mouvante ; réglée par le méchanisme, elle le regle à son tour. Il en est ainsi de l'homme à certains égards, dans toutes les actions ou d'habitude ou d'instinct : il n'agit que comme principe sensitif, il n'est que force mouvante, brusquement déterminée par la sensation : ce que l'homme est à certains égards les bêtes le sont en tout ; & peut-être que si dans l'homme le principe intelligent & raisonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raisonnés, pour ce qui regarde le bien du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui resteroit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si l'*ame des bêtes* est immatérielle, dit-on, si c'est un esprit comme notre hypothese le suppose, elle est donc immortelle, & vous devez nécessairement lui accorder le privilége de l'immortalité, comme un apanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jetez dans un terrible embarras. L'immortalité de l'*ame des bêtes* est une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit pas proscrite par une autorité supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence,

Digitized by Google

& à ſoutenir que tout être immatériel n'eſt pas immortel : mais dès-lors vous anéantiſſez une des plus grandes preuves que la raiſon fourniſſe pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme : l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'eſt pas corps, parce qu'elle n'eſt pas diviſible comme lui, parce qu'elle n'eſt pas un tout tel que le corps humain, qui puiſſe périr par le dérangement ou la ſéparation des parties qui le compoſent. Cet argument n'eſt ſolide, qu'au cas que le principe ſur lequel il roule le ſoit auſſi, ſavoir, que tout ce qui eſt immatériel eſt immortel, & qu'aucune ſubſtance n'eſt anéantie : mais ce principe ſera réfuté par l'exemple des bêtes; donc la ſpiritualité de l'*ame des bêtes* ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine. Cela ſeroit bon, ſi de ce raiſonnement nous concluions l'immortalité de l'ame humaine : mais il n'eſt pas ainſi. La parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne ſe fonde que ſur ce que Dieu l'a révélée : or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine eſt immortelle, nous apprend auſſi que celle des bêtes n'a pas le même privilége. Ainſi quoique l'*ame des bêtes* ſoit ſpirituelle, & qu'elle meure avec le corps, cela n'obſcurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puiſque ce ſont-là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'eſt pas que la raiſon ne ſe joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames : mais elle tire ſes preuves d'ailleurs que de la ſpiritualité. Il eſt vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la ſpiritualité; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur eſt naturelle, à confondre l'ame avec le corps, voyant du moins, malgré leur diſtinction, qu'il n'eſt pas poſſible de ne pas ſentir combien le corps a d'empire ſur l'ame, à quel point il influe ſur ſon bonheur & ſur ſa miſere, combien la dépendance mutuelle de ces deux ſubſtances eſt étroite, on ſe perſuade facilement que leur deſtinée eſt la même, & que puiſque ce qui nuit au corps bleſſe l'ame, ce qui détruit le corps doit auſſi néceſſairement la détruire. Pour nous munir contre ce préjugé, rien n'eſt plus efficace que le raiſonnement fondé ſur la différence eſſentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut ſubſiſter ſans l'autre. Cet argument n'eſt bon qu'à certains égards, & pourvu qu'on ne le pouſſe que juſqu'à un certain point. Il prouve ſeulement que l'ame peut ſubſiſter après la mort; c'eſt tout ce qu'il doit prouver : cette poſſibilité eſt le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos queſtions & ce premier pas eſt important. C'eſt avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame eſt hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchiſſons ſur la nature de l'*ame des bêtes*, elle ne nous fournit rien de ſon fonds qui nous porte à croire que ſa ſpiritualité la ſauvera de l'anéantiſſement. Cette ame, je l'avoue, eſt immatérielle; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence ſe borne à des perceptions indiſtinctes; cette activité ne conſiſte que dans des déſirs confus, dont ces perceptions indiſtinctes ſont le motif immédiat. Il eſt très-vraiſemblable qu'une ame purement ſenſitive, & dont toutes les facultés ont beſoin, pour ſe déployer, du ſecours d'un corps organiſé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il eſt naturel qu'un principe uniquement capable de ſentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, ceſſe de ſentir & d'exiſter, auſſi-tôt que ces organes étant diſſous, Dieu fait ceſſer l'union pour laquelle ſeule il l'avoit créé. Cette ame purement ſenſitive n'a point de facultés qu'elle puiſſe exercer dans l'état de ſéparation d'avec ſon corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoiſſance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumieres & de vertus. D'ailleurs, elle ne réfléchit point, elle ne prévoit, ni ne déſire l'avenir, elle eſt toute occupée de ce qu'elle ſent à chaque inſtant de ſon exiſtence; on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne ſauroit ſe former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'eſpere ni ne déſire. L'immortalité n'eſt point faite pour une telle ame; ce n'eſt point un bien dont elle puiſſe jouir; car pour jouir de ce bien, il faut être capa-

Digitized by Google

ble de réflexion, il faut pouvoir anticiper par la penſée ſur l'avenir le plus reculé, il faut pouvoir ſe dire à ſoi-même: je ſuis immortel, & quoi qu'il arrive, je ne ceſſerai jamais d'être, & d'être heureux.

L'objection priſe des ſouffrances des bêtes, eſt la plus redoutable de toutes celles que l'on puiſſe faire contre la ſpiritualité de leur *ame*: elle eſt d'un ſi grand poids, que les Cartéſiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur ſentiment, ſeule capable de les y retenir, malgré les embarras inſurmontables où ce ſentiment les jette. Si les brutes ne ſont pas de pures machines, ſi elles ſentent, ſi elles connoiſſent, elles ſont ſuſceptibles de la douleur comme du plaiſir; elles ſont ſujettes à un déluge de maux, qu'elles ſouffrent ſans qu'il y ait de leur faute, & ſans l'avoir mérité, puiſqu'elles ſont innocentes, & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoiſſent point. Où eſt en ce cas la bonté, où eſt l'équité du Créateur? Où eſt la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre: *Sous un Dieu juſte, on ne peut être miſérable ſans l'avoir mérité?* Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'eſt qu'elles ſouffrent dans cette vie ſans aucun dédommagement dans une autre, puiſque leur *ame* meurt avec le corps; & c'eſt ce qui double la difficulté. Le pere Mallebranche a fort bien pouſſé cette objection dans ſa défenſe contre les accuſations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de S. Auguſtin, ſavoir, *que ſous un Dieu juſte on ne peut être miſérable ſans l'avoir mérité*, n'eſt fait que pour les créatures raiſonnables & qu'on ne ſauroit en faire qu'à elles ſeules d'application juſte. L'idée de juſtice, celle de mérite & de démérite, ſuppoſe qu'il eſt queſtion d'un agent libre, & de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui ſoit capable de vice & de vertu, & qui puiſſe mériter quoi que ce ſoit. La maxime en queſtion n'a donc aucun rapport à l'*ame des bêtes*. Cette *ame* eſt capable de ſentiment; mais elle ne l'eſt ni de raiſon, ni de liberté, ni de vice, ni de vertu, n'ayant aucune idée de regle, de loi, de bien ni de mal moral, elle n'eſt capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaiſe. Comme chez elle le plaiſir ne peut être récompenſe, la douleur n'y peut être châtiment; il faut donc changer la maxime, & la réduire à celle-ci; ſavoir, que ſous un Dieu bon aucune créature ne peut être néceſſitée à ſouffrir ſans l'avoir mérité: mais loin que ce principe ſoit évident, je crois être en droit de ſoutenir qu'il eſt faux. L'*ame des brutes* eſt ſuſceptible de ſenſations, & n'eſt ſuſceptible que de cela: elle eſt donc capable d'être heureuſe en quelque degré. Mais comment le ſera-t-elle? c'eſt en s'uniſſant à un corps organiſé; ſa conſtitution eſt telle que la perception confuſe qu'elle aura d'une certaine ſuite de mouvemens, excités par les objets extérieurs dans le corps qui lui eſt uni, produira chez elle une ſenſation agréable: mais auſſi, par une conſéquence néceſſaire, cette *ame*, à l'occaſion de ſon corps, ſera ſuſceptible de douleur comme de plaiſir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plaît, il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tous différens l'afflige & la bleſſe: or ſelon les loix générales de la nature, ce corps auquel l'ame eſt unie doit recevoir aſſez ſouvent des impreſſions de ce dernier ordre, comme il en reçoit du premier, & par conſéquent l'ame doit recevoir des ſenſations douloureuſes, auſſi bien que des ſenſations agréables. Cela même eſt néceſſaire pour l'appliquer à la conſervation de la machine, dont ſon exiſtence dépend, & pour la faire agir d'une maniere utile à d'autres êtres de l'univers; cela d'ailleurs eſt indiſpenſable: voudriez-vous que cette ame n'eût que des ſenſations agréables? Il faudroit donc changer le cours de la nature, & ſuſpendre les loix du mouvement; car les loix du mouvement produiſent cette alternative d'impreſſions oppoſées dans les corps vivans, comme elles produiſent celles de leur génération & de leur deſtruction: mais de ces loix réſulte le plus grand bien de tout le ſyſtême immatériel, & des intelligences qui lui ſont unies; la ſuſpenſion de ces loix renverſeroit tout. Qu'emporte donc la juſte idée, d'un Dieu bon? c'eſt que quand il agit, il tende toujours au bien, & produiſe un bien; c'eſt qu'il n'y ait aucune créature ſortie de ſes mains, qui ne gagne à exiſter plutôt que d'y perdre. Or telle eſt la condition des bêtes; qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compenſation des douleurs &

Digitized by Google

des plaisirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine ; on y verroit que dans celles qui souffrent inégalement, il y a proportion, égalité, ou de plaisirs ou de durée, & que le degré de douleur qui pourroit rendre leur existence malheureuse, est précisément ce qui la détruit : en un mot si l'on déduisoit la somme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un résidu de bienfaits purs, dont elles sont uniquement redevables à la bonté divine ; on verroit que la sagesse divine a su ménager les choses, en sorte que dans tout individu sensitif, le degré de mal qu'il souffre, sans lui enlever tout l'avantage de son existence, tourne d'ailleurs au profit de l'univers. Ne nous imaginons pas aussi que les souffrances des bêtes ressemblent aux nôtres: les bêtes ignorent un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons; ne jouissant pas des plaisirs que la raison procure, elles n'en éprouvent pas les peines : d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indivisible du présent, elles souffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre; parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigrit point leurs maux, & qu'heureusement pour elles il leur manque une raison ingénieuse à se les grossir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injustice à faire souffrir des *ames* & à les anéantir, en détruisant leurs corps pour conserver d'autres corps ? N'est-ce par un renversement visible de l'ordre, que l'*ame* d'une mouche, qui est plus noble que le plus noble des corps, puisqu'elle est spirituelle, soit détruite, afin que la mouche serve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu se nourrir de toute autre chose? Est-il juste que l'*ame* d'un poulet souffre & meure afin que le corps de l'homme soit nourri? que l'*ame* du cheval endure mille peines & mille fatigues durant si long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément? Dans cette multitude d'*ames* qui s'anéantissent tous les jours pour les besoins passagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable & sage subordination qu'un Dieu bon & juste doit nécessairement observer? Je réponds à cela que l'argument seroit victorieux, si les *ames des brutes* se rapportoient aux corps & se terminoient à ce rapport; car certainement tout être spirituel est au-dessus de la matiere. Mais, remarquez-le bien, ce n'est point au corps, comme corps, que se termine l'usage que le Créateur tire de cette *ame* spirituelle, c'est au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, & si le poulet me nourrit, ce sont bien-là des effets qui se rapportent directement à mon corps, mais ils se terminent à mon ame, parce que mon ame seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'*ame*, les avantages du corps sont des avantages propres à l'*ame*; toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, & par conséquent être susceptible de félicité. La question reviendra donc à savoir si l'*ame* du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'ame humaine, pour que le Créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les regles de l'ordre & des proportions. On peut dire la même chose de la mouche à l'égard de l'hirondelle, qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une ame sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû; ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du Créateur, & qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces *ames* & ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journaliere ne blesse point cet attribut; elles se rapportent au monde dont elles font partie; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent; il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce système plus développé & plus étendu dans le traité ou l'essai philosophique sur l'*ame des bêtes* de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

Digitized by Google

L'*amuſement philoſophique* du P. Bougeant jéſuite, ſur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici ſa place. S'il n'eſt vrai, du moins il eſt ingénieux. Les bêtes ont-elles une *ame*, ou n'en ont-elles point? queſtion épineuſe & embarraſſante, ſur-tout pour un philoſophe chrétien. Deſcartes ſur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les loix de la méchanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de ſimples machines, de purs automates. Notre raiſon ſemble ſe revolter contre un tel ſentiment: il y a même quelque choſe en nous qui ſe joint à elle pour bannir de la ſociété l'opinion de Deſcartes. Ce n'eſt pas un ſimple préjugé, c'eſt une perſuaſion intime, un ſentiment dont voici l'origine. Il n'eſt pas poſſible que les hommes avec qui je vis ſoient autant d'automates ou de perroquets inſtruits à mon inſu. J'apperçois dans leur extérieur des tons & des mouvemens qui paroiſſent indiquer une *ame*: je vois régner un certain fil d'idées qui ſuppoſe la raiſon: je vois de la liaiſon dans les raiſonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'eſprit dans les ouvrages qu'ils compoſent. Sur ces apparences ainſi raſſemblées, je prononce hardiment qu'ils penſent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate en tout ſemblable au corps humain, lequel par les ſeules loix du méchaniſme parleroit, feroit des diſcours ſuivis, écriroit des livres très bien raiſonnés. Mais ce qui me raſſure contre toute erreur, c'eſt la véracité de Dieu. Il me ſuffit de trouver dans mon *ame* le principe unique qui réunit & qui explique tous ces phénomenes qui me frappent dans mes ſemblables, pour me croire bien fondé à ſoutenir qu'ils ſont hommes comme moi. Or les bêtes ſont par rapport à moi dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me careſſer quand je le flatte, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers ſentimens de joie, de triſteſſe, de douleur, de crainte, de deſir, des paſſions de l'amour & de la haine; je conclus auſſi-tôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoiſſance & de ſentiment, quel qu'il ſoit. Il me ſuffit que l'*ame* que je lui ſuppoſe ſoit l'unique raiſon ſuffiſante qui ſe lie avec toutes ces apparences & tous ces phénomenes qui me frappent les yeux, pour que je ſois perſuadé que ce n'eſt pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande compoſition de reſſorts, pour que cela puiſſe s'allier avec la ſageſſe de Dieu qui agit toujours par les voies les plus ſimples. Il y a toute apparence que Deſcartes, ce génie ſi ſupérieur, n'a adopté un ſyſtême ſi peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'eſprit, & dans la ſeule vue de contredire les péripatéticiens, dont en effet le ſentiment ſur la connoiſſance des bêtes n'eſt pas ſoutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Deſcartes, ſi l'on n'avoit à leur oppoſer que la forme ſubſtantielle des péripatéticiens, qui n'eſt ni eſprit ni matiere. Cette ſubſtance mitoyenne eſt une chimere, un être de raiſon dont nous n'avons ni idée ni ſentiment. Eſt-ce donc que les bêtes auroient une *ame* ſpirituelle comme l'homme? Mais ſi cela eſt ainſi, leur *ame* ſera donc immortelle & libre; elles ſeront capables de mériter ou de déméríter, dignes de récompenſe ou de châtiment; il leur faudra un paradis & un enfer. Les bêtes ſeront donc une eſpece d'hommes, ou les hommes une eſpece de bêtes; toutes conſéquences inſoutenables dans les principes de la réligion. Voilà des difficultés à étonner les eſprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le ſyſtême de notre jéſuite. En effet, pourvu que l'on ſe prête à cette ſuppoſition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit ſans peine comment les bêtes peuvent penſer, connoître, ſentir, & avoir une *ame* ſpirituelle, ſans intéreſſer les dogmes de la religion. Cette ſuppoſition n'a rien d'abſurde; elle coule même des principes de la religion. Car enfin, puiſqu'il eſt prouvé par pluſieurs paſſages de l'écriture, que les démons ne ſouffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y ſeront livres qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur uſage la juſtice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'eſprits réprouvés, que d'en faire ſervir une partie à animer des millions de bêtes de toute eſpece, leſquelles rempliſſent l'univers, & font admirer la ſageſſe & la toute puiſſance du Créateur?

Digitized by Google

créateur ? Mais pourquoi les bêtes, dont l'*ame* vraisemblablement est plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'esprit que nous? Oh, dit le P. Bougeant, c'est que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujetties aux organes matériels de la machine, à laquelle il est uni; & ces organes étant dans les bêtes plus grossiers & moins parfaits que dans nous, il s'ensuit que la connoissances, les pensées, & toutes les opérations spirituelles des bêtes, doivent être aussi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, est pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une maniere bien plus terrible.

Une autre raison qui prouve que les bêtes ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce sont les maux excessifs auxquels la plupart d'entr'elles sont exposées, & qu'elles souffrent réellement. Que les chevaux sont à plaindre, disons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups! qu'un chien qu'on dresse à la chasse est misérable! que le sort des bêtes qui vivent dans les bois est triste! Or si les bêtes ne sont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître sujettes à des maux si cruels? Cet excès de maux est dans toute autre système un mystere incompréhensible; au lieu que dans le sentiment du pere Bougeant, rien de plus aisé à comprendre. Les esprits rébelles méritent un châtiment encore plus rigoureux: trop heureux que leur supplice soit différé; en un mot, la bonté de Dieu est justifiée; l'homme lui-même est justifié. Car quel droit auroit-il de donner la mort sans nécessité, & souvent par pur divertissement, à des millions de bêtes, si Dieu ne l'avoit autorisé? & un Dieu bon & juste auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puisqu'après tout les bêtes sont aussi sensibles que nous-mêmes à la douleur & à la mort, si ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine?

Mais écoutez, continue notre philosophe, quelque chose de plus fort & de plus intéressant. Les bêtes sont naturellement vicieuses: les bêtes carnassieres & les oiseaux de proie sont cruels; beaucoup d'insectes de la même espece se dévorent les uns les autres; les chats sont perfides & ingrats; les singes sont malfaisans; les chiens sont envieux; toutes sont jalouses & vindicatives à l'excès, sans parler de beaucoup d'autre vices que nous leur connoissons. Il faut dire de deux choses l'une: ou que Dieu a pris plaisir à former les bêtes aussi vicieuses qu'elles sont, & à nous donner dans elles des modeles de tout ce qu'il y a de plus honteux, ou qu'elles ont comme l'homme un péché d'origine, qui a perverti leur premiere nature. La premiere de ces propositions fait une extrême peine à penser, & est formellement contraire à l'écriture-sainte, qui dit que tout ce qui sortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon. Or si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fussent bonnes & fort bonnes? Où est le bien qu'un singe soit si malfaisant, qu'un chien soit si envieux, qu'un chat soit si perfide? Il faut donc recourir à la seconde proposition, & dire que la nature des bêtes a été comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine; autre supposition qui n'a aucun fondement & qui choque également la raison & la religion. Quel parti prendre? Admettez le système des démons changés en bêtes, tout est expliqué. Les *ames des bêtes* sont des esprits rebelles qui se sont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'est point un péché d'origine; c'est un péché personnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute sa substance: de-là tous les vices que nous leur connoissons.

Vous êtes peut-être inquiet de savoir quelle est la destinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aisé que d'y satisfaire. Pythagore enseignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos *ames* passent dans un corps, soit d'homme, soit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, toujours ainsi successivement jusqu'à la fin des siecles. Ce système qui est insoutenable par rapport aux hommes, & qui est d'ailleurs proscrit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, selon le P. Bougeant, & ne

Digitized by Google

choque ni la religion, ni la raiſon. Les démons deſtinés de Dieu à être des bêtes, ſurvivent néceſſairement à leur corps, & ceſſeroient de remplir leur deſtination, ſi lorſque leur premier corps eſt détruit, ils ne paſſoient auſſi-tôt dans un autre pour recommencer à vivre ſous une autre forme.

Si les les bêtes ont de la connoiſſance & du ſentiment, elles doivent conſéquemment avoir entr'elles pour leurs beſoins mutuels, un langage intelligible. La choſe eſt poſſible; il ne faut qu'examiner ſi elle eſt néceſſaire. Toutes les bêtes ont de la connoiſſance: c'eſt un principe avoué; & nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoiſſance pour d'autres fins que de les rendre capable de pourvoir à leurs beſoins, à leur conſervation, à tout ce qui leur eſt propre & convenable dans leur condition & la forme de vie qu'il leur a preſcrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'eſpeces de bêtes ſont faites pour vivre en ſociété, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainſi dire, d'un mâle avec une femelle, & en famille avec leurs petits, juſqu'à ce qu'ils ſoient élevés. Or ſi l'on ſuppoſe qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il ſoit, pour s'entendre les unes les autres, on ne connoit plus comment leur ſociété pourroit ſubſiſter: comment les caſtors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour ſe bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net & auſſi intelligible pour eux que nos langues le ſont pour nous? La connoiſſance, ſans une communication réciproque par un langage ſenſible & connu, ne ſuffit pas pour entretenir la ſociété, ni pour exécuter une entrepriſe qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils enſemble des ruſes de guerre dans la chaſſe qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu ſans ſe parler, former toutes enſemble le deſſein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chaſſer? On pourroit apporter mille autres traits ſemblables pour appuyer ce raiſonnement. Mais ce qui ne ſouffre point ici de difficulté, c'eſt que ſi la nature les a faites capable d'entendre une langue étrangere, comment leur auroit-elle refuſé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle? car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on ſait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curioſité n'en eſt que plus avide de connoître quels ſont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il ſoit d'expliquer leur langage & d'en donner le dictionnaire, le pere Bougeant a oſé le tenter. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que leur langage doit être fort borné; puiſqu'il ne s'étend pas au-delà des beſoins de la vie; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs deſirs & leurs ſentimens, afin de pouvoir ſatisfaire par ce moyen à leurs beſoins & à tout ce qui eſt néceſſaire pour leur conſervation: or tout ce qu'elles penſent, tout ce qu'elles ſentent, ſe réduit à la vie animale. Point d'idées abſtraites, par conſéquent, point de raiſonnemens métaphyſiques, point de recherches curieuſes ſur tous les objets qui les environnent, point d'autre ſcience que celle de ſe bien porter, de ſe bien conſerver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de ſe procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoiſſances, les deſirs, les beſoins des bêtes, & par conſéquent leurs expreſſions, ſont bornées à ce qui eſt utile ou néceſſaire pour leur conſervation ou la multiplication de leur eſpece, il n'y a rien de plus aiſé que d'entendre ce qu'elles veulent ſe dire. Placez-vous dans les diverſes circonſtances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne fait exprimer que ſes beſoins: & vous trouverez dans vos propres diſcours l'interprétation de ce qu'elles ſe diſent. Comme la choſe qui les touche le plus, eſt le deſir de multiplier leur eſpece, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur converſation roule ordinairement ſur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phraſes tendres & voluptueuſes, vaut bien celui de l'opéra. Voilà ce qui a révolté dans un jéſuite, condamné par état de ne jamais abandonner ſon pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'eſt pardonna-

Digitized by Google

ble dans un ouvrage philophique, que lorſque l'auteur de l'ouvrage eſt homme du monde; encore bien des perſonnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raiſonnemens qu'un ton léger & propre à intéreſſer par une ſorte de badinage, ſouvent on tombe dans le ridicule, & toujours on cauſe du ſcandale, ſi l'on eſt d'un état qui ne permet pas à l'imagination de ſe livrer à ſes ſaillies. Il paroît qu'on a cenſuré trop durement notre jéſuite, ſur ce qu'il dit que les bêtes ſont animées par des diables. Il eſt aiſé de voir qu'il n'a jamais regardé ce ſyſtême que comme une imagination biſarre & preſque folle. Le titre d'*amuſement* qu'il donne à ſon livre, & les plaiſanteries dont il l'égaie, font aſſez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé ſur des fondemens aſſez ſolides pour opérer une vraie perſuaſion. Ce n'eſt pas que ce ſyſtême ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût aſſez difficile de le convaincre de faux: mais cela prouve ſeulement qu'on peut aſſez bien ſoutenir une opinion chimérique pour embarraſſer des perſonnes d'eſprit, mais non pas aſſez bien pour les perſuader. Il n'y a, dit M. de Fontenelle dans une occaſion à peu près ſemblable, que la vérité qui perſuade, même ſans avoir beſoin de paroître avec toutes ſes preuves; elle entre ſi naturellement dans l'eſprit, que quand on l'apprend pour la première fois, il ſemble qu'on ne faſſe que s'en ſouvenir. Pour moi, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts; celui d'être l'ouvrage d'un religieux, & l'autre, le biſarre aſſortiment des plaiſanteries qui y ſont ſemées, avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop reſpecter. (*X*)

"Le traité ſur l'*ame* que l'on vient de lire a éprouvé de grandes contradictions. Dans l'article ſuivant, nous tâcherons de concilier notre reſpect pour les vrais principes, avec les égards que les nouveaux éditeurs de l'Encyclopédie doivent aux anciens."

Le méchaniſme des bêtes eſt un ſyſtême ingénieux ſans doute; mais il contrarie trop les idées les plus naturelles, pour pouvoir être adopté ſans une eſpece de répugnance. Le ſyſtême de ceux qui donnent aux bêtes des ames ſpirituelles & intelligentes, a paru pouvoir conduire à des conſéquences dangereuſes, puiſqu'on ne peut ſuppoſer dans les animaux l'intelligence & la liberté, ſans les croire capables du bien & du mal moral, puiſqu'il eſt abſurde de dire que des ames ſpirituelles meurent avec le corps.

Il faut cependant avouer qu'indépendamment du reſſort méchanique des organes, ils ont un principe intérieur de leurs opérations. Quel eſt ce principe? nous pouvons bien dire ce qu'il n'eſt pas: mais ne meſurons point la toute-puiſſance de Dieu ſur nos lumieres; il a pu créer des ſubſtances dont nous ne connoiſſons pas la nature. Les anges ont l'intelligence & n'ont point le ſentiment; la matiere n'a ni ſentiment, ni intelligence; l'homme jouit de l'un & de l'autre; l'Etre ſuprême, qui a modifié ſi diverſement les ouvrages de ſes mains, n'auroit-il point eu le pouvoir de créer des êtres qui euſſent quelque portion de ſentiment ſans intelligence? Pourquoi n'auroit-il pas donné pour ame aux bêtes une ſubſtance de cette eſpece? Cette ame n'eſt point compoſée de parties, donc elle n'eſt pas un corps. Elle ne penſe point, elle n'eſt donc pas un eſprit. Ces aſſertions ne peuvent paroître abſurdes qu'à celui qui donne des bornes au pouvoir de Dieu. Mais des aſſertions abſurdes ſont celles qui peuvent favoriſer le ſyſtême aviliſſant du matérialiſme, ou contredire les principes auguſtes de la religion.

AME DES PLANTES, *Jardinage*. Les phyſiciens ont toujours été peu d'accord ſur le lieu où réſide l'*ame des plantes*; les uns la placent dans la plante, ou dans la graine avant d'être ſemée; les autres dans les pepins ou dans le noyau des fruits.

La Quintynie veut qu'elle conſiſte dans le milieu des arbres, qui eſt le ſiege de la vie, & dans des racines ſaines qu'une chaleur convenable & l'humidité de la ſeve font agir. Malpighi veut que les principaux organes des plantes ſoient les fibres ligneuſes, les trachées, les utricules placés dans la tige des arbres. D'autres diſent que l'*ame des plantes* n'eſt autre choſe que les parties ſubtiles de la terre, leſquelles pouſſées par la chaleur, paſſent à travers les pores des plantes, où étant ramaſſées elles forment la ſubſtance qui les nourrit. *Voy.* TRACHÉE.

Aujourd'hui, en faiſant revivre le ſen-

Digitized by Google

timent de Théophraſte, de Pline & de Columelle, on ſoutient que l'*ame* des végétaux réſide dans la moëlle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons. Cette moëlle qui eſt une eſpece d'*ame*, & qui ſe trouve dans le centre du tronc & des branches d'un arbre, ſe remarque plus aiſément dans les plantes ligneuſes, tel que le ſureau, le figuier, & la vigne, que dans les herbacées; cependant par analogie ces dernieres n'en doivent pas être dépourvues. *Voyez* LIGNEUX, HERBACÉ, *&c.*

Cette *ame* n'eſt regardée *dans les plantes* que comme végétative; & quoique Redi la croie ſenſitive, on ne l'admet qu'à l'égard des animaux: on reſtreint à l'homme, comme à l'être le plus parfait, les trois qualités de l'*ame*, ſavoir de végétative, de ſenſitive, & de raiſonnable. (*K*)

AME DE SATURNE, *anima ſaturni*, ſelon quelques *alchimiſtes*, eſt la partie du plomb la plus parfaite, qui tend à la perfection des métaux parfaits; laquelle partie eſt, ſelon quelques-uns, la partie regnante. (*M*)

AME, *terme d'architecture & de deſſin*; c'eſt l'ébauche de quelques ornemens, qui ſe fait ſur une armature de fer, avec mortier compoſé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de ſtuc; on la nomme auſſi *noyau*. *Ame* eſt auſſi une armature de quelque figure que ce ſoit, recouverte de carton. On dit qu'*un deſſin a de l'ame*, pour lire que ſon eſquiſſe eſt touchée d'art avec feu & légéreté.

AME, *Stuccateur*. On appelle ainſi la premiere forme que l'on donne aux figures de ſtuc, lorſqu'on les ébauche groſſiérement avec du plâtre, ou bien avec de la chaux & du ſable, ou du tuileau caſſé, avant que de les couvrir de ſtuc pour les finir; c'eſt ce que Vitruve, *liv. VII, chap. j*, appelle *nucleus*, ou *noyau*. On nomme auſſi *ame* ou *noyau*, les figures de terre ou de plâtre qui ſervent à former les figures qu'on jette en bronze, ou autre métal. *Voyez* NOYAU.

AME, *en terme d'artillerie*, eſt le dedans du calibre, depuis l'embouchure juſqu'à la culaſſe. *V.* CANON & NOYAU. (*Q*)

AME *d'un gros cordage*, *Marine*, c'eſt un certain nombre de fils de carrets, qui ſe mettent au milieu de différens torons qui compoſent le cordage; cela s'appelle auſſi *la meche*. *V.* CABLE & CORDAGE. *V.* FILS DE CARRET, TORON. (*Z*)

AME: les *artiſtiers* appellent ainſi le trou conique pratiqué dans le corps d'une fuſée volante, le long de ſon axe, pour que la flamme s'y introduiſe d'abord aſſez avant pour ſe ſoutenir. *Voy.* FUSÉE VOLANTE.

AME, *en terme de boiſſelier*; c'eſt un morceau de cuir qui forme dans le ſoufflet une eſpece de ſoupape, qui y laiſſe entrer l'air lorſqu'on écarte les deux palettes du ſoufflet, & l'y retient lorſqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans ſa capacité de cette machine, de paſſer par le tuyau de fer ou de cuivre appellé *porte-vent*, qui le porte au lieu où on le deſtine. *V.* SOUFLET DES ORGUES.

* AME ou *eſſieu d'un rôle de tabac*; c'eſt le bâton autour duquel le tabac cordé eſt monté. Il ſe dit auſſi des feuilles de tabac dont on remplit aux isles ce que l'on appelle *andouilles de tabac*. *Voy.* TABAC.

AMED, AMID, AMIDA, *Géogr.* anciens noms de la fortéreſſe de Diarbekir dans la Turquie Aſiatique le ſur Tigre. C'eſt un reſte de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée enſuite *Conſtantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (*C. A.*)

AMELANCHIER, ſ. m. arbriſſeau qui doit être rapporté au genre appellé *néflier*. *Voyez* NÉFLIER. (*I*)

AMELAND, *Géogr.*, petite isle des Provinces-Unies, ſur la côte de Friſe, qu'elle protége en quelque ſorte contre la violence des vagues, lorſque la mer eſt en tourmente. Cette isle, dont les habitans s'adonnent uniquement à la péche & à la marine, & ſe partagent en trois villages, forme une ſeigneurie libre & indépendante, poſſédée aſſez long-temps par la famille de Kanenga, de qui la maiſon d'Orange en fit l'acquiſition au ſiecle dernier. Le prince Stadthouder en jouit aujourd'hui en toute ſouveraineté. *Long.* 25, 20; *tatit.* 53, 40. (*D. G.*)

AMELI, ſ. m. *Hiſt. nat. bot.* plante du Malabar, ainſi appellée par les Brames; les Portugais l'appellent *raiz de cabra*, c'eſt-à-dire, racine de ſerpent; & les Hollandois *ſlange-wortel* ou *ſwart-ſlange wortel*, à cauſe de ſon uſage: elle eſt figurée paſſablement, mais ſans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *plan-*

Digitized by Google

the XXXIII, *fig.* 2, *page* 65, sous son nom malabare, *Karetta amelpodi*.

C'est un arbrisseau de sept piés environ de hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune; sa racine est fibreuse & noirâtre; ses branches alternes, nombreuses, cylindriques, marquées de sillons transversaux, verd-brunes, de deux à trois lignes de diametre. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, assez serrées, par intervalle d'un pouce environ, de forme elliptique, pointues aux deux bouts, entieres, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaisses, molles, lisses, verd-noires dessus & luisantes, verd moins foncé dessous, relevées d'une seule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque coté, & portée sur un pédicule demi-cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, sont rassemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & opposées, assez courtes, & portées chacune sur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles consistent en un calice à cinq feuilles courtes, arrondies, caduques, en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de six lignes de diametre, elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en dessus, striés de lignes rouffes en dessous; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui est terminé par un style purpurin fourchu en deux stigmates. Après la chute de la fleur, l'ovaire grossi paroît sous la forme d'une capsule sphéroïde, du diametre de trois lignes, verd-brune, luisante, marquée de trois sillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van-Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* est toujours verd; il croît sur la côte du Malabar, dans les terreins sabloneux & pierreux, voisins de Betsjour & de Calicut; il fleurit une fois l'an, & porte ses fruits à maturité vers le mois d'août.

Qualités. On ne découvre ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties; sa racine seule est amere.

Usages. Cette racine passe pour l'antidote de la morsure des serpens, pourvu qu'on la porte sur soi dans une poche ou autrement. La décoction de ses feuilles dans l'eau, se boit comme un remede souverain dans les coliques. Ses feuilles & ses racines cuites dans l'huile, fournissent un topique très-puissant pour résoudre & dissiper les tumeurs les plus considérables.

Deuxieme espece. GORALLO. Les Brames appellent du nom de *gorallo* une seconde espece d'*ameli* dont Van Rheede a donné pareillement une figure sous son nom Malabare, *katou belutta amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *page* 66, *pl. XXXIII*, *fig.* 1. Les Portugais la distinguent comme une espece sauvage, sous le nom de *raiz de cobra branca do mato*; & les Hollandois, sous celui de *wilde witte slange-wortel*.

Le gorallo croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'est un arbrisseau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en differe principalement en ce qu'il est plus petit; que ses feuilles sont plus étroites, plus longues de six pouces environ, sur une largeur deux fois moindre, que ses fleurs sont blanches entiérement, moins nombreuses, 40 au plus, sur un corymbe moins large & plus allongé; sa racine est blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à peu-près pareil, comme racine de serpent, bois de serpent, *&c.* on seroit tenté de soupçonner un peu de négligence dans les figures de Van-Rheede, & de croire que ce qu'il a représenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'est autre chose qu'un tube courbe & irrégulier, divisé à son sommet à cinq parties à-peu-près égales, & que cette plante pourroit bien être la même chose que le mungos des Persans, qui a la fleur monopétale posée sur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui est par conséquent de la famille des chevre-feuilles, ou des apakines; mais on sera bientôt détrompé en suivant pas à pas sa description & ses figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un

Digitized by Google

genre particulier, assez voisin de l'alcana dans la famille des cistes. (*M. Adanson.*)

§ AMELIA, *Géogr.*, ville d'Italie, dans le duché de Spolette : on l'appelloit anciennement *Ameria*. Festus donne le nom d'*Amirus* à son fondateur ; il paroit, par des inscriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium* ; elle acquit le droit de colonie romaine sous Auguste. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du saint siége. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Néra, dans un terrein agréable & fertile, environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues, nord de Rome. *Long.* 30, 4 ; *lat.* 42, 33. (*C. A.*)

AMÉLIORATION, s. fém. *en droit*, signifie l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose. *V.* VALEUR. Ainsi *améliorer*, c'est augmenter le revenu d'une chose.

On en distingue de plusieurs sortes, d'*indispensables*, d'*utiles*, & de *voluptueuses*. Les *améliorations indispensables* sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les *utiles* sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire. Les *améliorations voluptueuses* sont celles qui n'ajoutent que des agrémens extérieure à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. (*H*)

AMÉLIORER, v. act. s'entend, *en jardinage*, de la réparation qu'on fait à un terrein épuisé des sels nécessaires à la végétation, en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier ; pour l'engraisser & le rendre meilleur. Si c'est une terre usée ou très-mauvaise, on fera fouiller à trois piés de profondeur dans toute l'étendue du terrein : on enlevera la mauvaise terre, & on y en fera apporter de meilleure. On peut faire encore retourner les terres à trois piés de bas, en commençant par un bout à faire une rigole de six piés de large, & de toute l'étendue du jardin : on répandra dans le fond un lit de demi-pié de fumier convenable à la nature de la terre : on fera ensuite couvrir de terre le fumier en observant de jeter dans le fond la terre de dessus, qui est toujours la meilleure, & que l'on aura eu soin de mettre à part. Par de semblables rigoles faites dans tout le terrein, on rejoindra la premiere rigole par où on avoit commencé, & on rendra cette terre plus vigoureuse, & même cela coûte moins que d'en rapporter de nouvelle, comme il a été dit ci-dessus. Il se trouveroit un vuide à la derniere tranchée, si le fumier qu'on a répandu par-tout, & qui ne laisse pas de hausser les terres, ne suppléoit à ce défaut.

Si on trouvoit une terre très-pierreuse, on la passeroit à la grosse claie ; mais si c'étoient de grosses pierres ou roches qui se rencontrassent par espace, on les pourroit laisser, elles ne nuiroient point, elles serviroient même à la filtration des parties les plus grossieres de la terre, & à en détacher plus facilement les sels. (*K*)

AMÉLIORISSEMENT, s. m. se dit *dans l'ordre de Malthe*, dans le même sens qu'on dit par-tout ailleurs *amélioration*. *Voyez* AMÉLIORATION. (*H*)

AMELPO ; s. m. *Hist. nat. bot.* nom brame d'un arbre dessiné d'une maniere fort incomplete par Van-Rheede, sous son nom malabate : *amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. pag.* 101, *pl. LI.* Les Portugais l'appellent *raiz de cobra* ; & les Hollandois *slange-wortel*, aussi-bien que l'améli, parce que ces racines passent de même pour le contre-poison de la morsure des serpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente piés dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine est fibreuse & jaune. Il est toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août ; on ne lui voit jamais de fruit, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une sphere. Son tronc haut de six à huit piés, sur un à deux piés de diametre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches sont opposées en croix, cylindriques, fort serrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés au plus, verte dans leur jeunesse, assez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix comme les branches, sur lesquelles elles sont placées par intervalles de deux à trois

Digitized by Google

pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de six pouces, une fois moins larges, épaisses, molles, à bords entiers, luisantes dessus, ternes en dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque coté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à son aisselle un petit tubercule verdâtre, & soutenues sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais assez fort pour les soutenir sous un angle de cinquante à soixante degrés d'ouverture.

Les fleurs sont fort petites, disposées au nombre de deux cents en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches opposées en croix, qui se subdivisent pareillement en trois ou quatre paires aussi opposées en croix, à l'extrémité de chacune desquelles les fleurs sont portées sur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à-peu-près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, composée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laisse ignorer si cette fleur a des étamines, & par conséquent si elle est mâle ou si elle est hermaphrodite stérile; il nous apprend seulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le pistil sont-ils trop peu sensibles dans une fleur aussi petite: peut-être aussi le fruit feroit-il une capsule, qui avant de s'ouvrir, aura été prise pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans sa maturité, aura été confondu avec des fleurs passées ou flétries, qui auront persuadé les Indiens, & Van-Rheede sur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reste cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs, ainsi que sa racine, sont très-rares.

Usages. Sa racine est très-estimée, parce qu'il suffit, selon les Malabares, de la porter sur soi, pour être préservé des accidens fâcheux qui résultent de la morsure des serpens venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de classer cet arbre d'après les caracteres que fournissent les autres parties qui en sont connues. Ainsi en examinant ses feuilles, on voit que les tubercules qu'elles portent à l'aisselle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux fossettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guittarre, *citharæxylon*, d'autant plus qu'elles sont opposées en croix comme elles; mais ses fleurs polypétales régulieres, nous font voir une ressemblance plus prochaine entre les plantes de la feuille des cistes, où ce genre doit être placé assez près de l'ameli; de sorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux especes d'un même genre, sont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui dans ses notes prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* differe autant que l'ameli de toutes les autres plantes qui portent le nom *de racine de serpent.* (*M. Adanson.*)

* AMELPODI, nom de quatre arbres qui croissent aux Indes. *Ray* qui en parle, rapporte quelques-unes de leurs propriétés; mais il n'en donne d'autres descriptions que celles qui peuvent entrer dans des phrases de botanique fort courtes. Il appelle, par exemple, le premier, *arbor Indica acarpos, floribus umbellatis tetrapetalis*, & ainsi les autres.

* AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la riviere de Setnica.

AMEN, *mot hébreu* usité dans l'église à la fin de toutes les prieres solemnelles, dont il est la conclusion; il signifie *fiat*, c'est-à-dire, *soit fait, ainsi soit-il.* Les Hébreux avoient quatre sortes d'*amen*; l'un entr'autres qu'ils appelloient l'*amen juste*, devoit être accompagné de beaucoup d'attention & de dévotion: c'est l'*amen* entendu dans le sens que nous venons de l'interpréter, lequel a passé dans toutes les langues sans aucune altération.

Quelques-uns prétendent que le mot *amen* n'est qu'un composé des lettres initiales de ces mots, *adonaï melech neeman, Dominus rex fidelis*, expression usitée parmi les Juifs, quand ils vouloient donner du poids & de l'autorité à ce qu'ils disoient. En effet, pour exprimer en abrégé les mots אנרני טלר באמנ, *adonaï melech neeman*, les Rabins ne se servent que des

Digitized by Google

lettres initiales, qui jointes enfemble, forment réellemenr le mot ΙΩΝ, *amen*.

Les cabaliſtes juifs, en ſuivant leur méthode de chercher des ſens cachés dans les mots, méthode qu'ils appellent *notaricon*, forment avec le mot *amen* la phraſe entiere *adonaï melech neeman*. *Voy.* NOTARICON.

D'un autre coté, il eſt certain que le mot *amen* ſe trouvoit dans la langue hébraïque, avant qu'il y eût au monde ni cabale ni cabaliſte, comme on le voit au Deutéronome, *chap. xxvij*, *v.* 15. *V.* CABALE, *&c.*

La racine du mot *amen* eſt le verbe *aman*, lequel au paſſif ſignifie *être vrai*, *fidele*, *conſtant*, &c. d'où a été fait le nom *amen* qui ſignifie *vrai*; puis du nom *amen* on a fait une eſpece d'adverbe affirmatif, qui placé à la fin d'une phraſe ou d'une propoſition, ſignifie qu'on y acquieſce, qu'elle eſt vraie, qu'on en ſouhaite l'accompliſſement, *&c.* Ainſi dans le paſſage que nous venons de citer du Deutéronome, Moyſe ordonnoit aux Lévites de crier à haute voix au peuple: *maudit celui qui taille ou qui jette en fonte aucune image*, &c. & le peuple devoit répondre *amen*; c'eſt-à-dire, *oui*, *qu'il le ſoit*, *je le ſouhaite*, *j'y conſens*. Mais au commencement d'une phraſe, comme il ſe trouve dans pluſieurs paſſages du nouveau teſtament, il ſignifie *vraiment*, *véritablement*. Quand il eſt répété deux fois, comme il l'eſt toujours dans ſaint Jean, il a l'effet d'un ſuperlatif, conformément au génie de la langue hébraïque, & des deux langues dont elle eſt la mere, la chaldaïque & la ſyriaque. C'eſt en ce ſens qu'on doit entendre ces paroles: *amen*, *amen*, *dico vobis*. Les évangéliſtes ont conſervé le mot hébreu *amen* dans leur grec, excepté S. Luc qui l'exprime quelquefois par ἀληθῶς, *véritablement*, ou ναὶ, *certainement*. (*G*)

* AMENAGE, ſ. m. *terme de voiturier*; c'eſt tantôt l'action de tranſporter les marchandiſes d'un lieu dans un autre; tantôt la quantité de marchandiſes amenées. On dit: *je ferai l'amenage de mes buiſes*; *il a fait un fort amenage*.

* AMENAGER, v. act. *terme de commerce de bois*; c'eſt le débiter, ſoit en bois de charpente, ſoit en bois deſtinés à d'autres uſages.

AMENDABLE, adj. *terme de droit*, qui a deux ſignifications différentes: quand on l'applique à une perſonne, il ſignifie *qui mérite d'être impoſé à une amende*; quand on l'applique à une choſe, il ſignifie *qui mérite d'être amendée*, c'eſt-à-dire d'être réformée ou perfectionnée. (*H*)

AMENDABLE, *Commerce*, dans ce dernier ſens eſt très-commun dans les ſtatuts des corps & des communautés des *arts & métiers*, & ſe dit des ouvrages ſaiſis par les jurés, qui ſont en état d'être rendus meilleurs, & qui pour cela ne ſont pas ſujets à confiſcation. A Paris, c'eſt la chambre de police qui juge ſi une beſogne eſt *amendable* ou non: & dans le premier ſens il s'entend auſſi des artiſans qui méritent d'être mis à l'amende, pour avoir contrevenu à leurs ſtatuts & réglemens. *Voyez* AMENDE. (*G*)

AMENDE, ſubſt. f. *Juriſprud.*, impoſition d'une peine pécuniaire pour un crime ou un délit, ou pour avoir intenté mal à-propos un procès, ou interjeté un appel téméraire d'un jugement, ſans grief.

Il y en a que les loix n'ont pas déterminées, & qui s'impoſent ſuivant les circonſtances & la prudence du juge; d'autres qui ſont fixées par les ordonnances; telles ſont entr'autres celles qui ſont dûes en matieres civiles, en cas d'appel, de récuſation de juges, de demande en requête civile; leſquelles dans tous ces cas doivent être conſignées d'avance par l'appellant, le récuſant, ou demandeur en requête civile; toute audience lui devant être déniée juſqu'à ce, ſauf à lui reſtituer, ſi par l'événement du procès ſes moyens d'appel, de récuſation, ou de requête civile, ſont jugés admiſſibles & pertinens.

AMENDE *honorable*, eſt une ſorte de punition infamante, uſitée particuliérement en France contre les criminels de leſe-majeſté divine ou humaine, ou autres capables de crimes ſcandaleux.

On remet le coupable entre les mains du bourreau, qui le dépouille de ſes habits, & ne lui laiſſe que la chemiſe; après quoi il lui paſſe une corde au cou, lui met une torche de cire dans la main, & le conduit dans un auditoire ou devant une égliſe, où il lui fait demander pardon à Dieu, au roi, & à la juſtice. Quelquefois la punition ſe termine là: mais le plus ſouvent ce n'eſt que le prélude du ſupplice capital ou des galeres.

Digitized by Google

On appelle auſſi *faire amende honorable à quelqu'un*, lui faire une réparation publique en juſtice, ou en préſence de perſonnes choiſies à cet effet, des injures qu'on lui a dites, & des mauvais traitemens qu'on lui a faits. (*H*)

AMENDES, *relatives aux chaſſes.* Il en eſt dit, *article* 40, *de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août* 1669. "La collecte des *amendes* adjugées ès capitaineries des chaſſes de nos maiſons royales ci-deſſus dénommées, ſera faite par les ſergens, collecteurs des *amendes* des lieux, leſquels fourniront chacune année un état de leur recette & dépenſe au grand-maître, dans lequel pourra être employé juſqu'à la ſomme de 300 livres par nos capitaines ou leurs lieutenans, pour les frais extraordinaires de procès & de juſtice de leurs capitaineries; & pourront taxer aux gardes-chaſſes leurs ſalaires pour leurs rapports ſur les deniers des *amendes*, dont le revenant-bon ſera mis entre les mains du receveur de nos bois, ou de notre domaine, pour les payer, & en compter comme des autres deniers de ſon maniement. Défendons à tous greffiers, ſergens, gardes-chaſſes, & autres officiers, de s'immiſcer en la collecte des *amendes* des chaſſes; pourquoi à cet effet, ſera obſervé ce qui eſt ordonné pour les *amendes* de nos forêts,,.

Article 14, *titre des peines, amendes, reſtitutions, du mois d'août* 1669. "Défendons aux officiers d'arbitrer les *amendes* & peines, ni les propoſer moindres que ce qu'elles ſont réglées par la préſente ordonnance, ou les modérer ou changer après le jugement, à peine de répétition contr'eux, de ſuſpenſion de leurs charges pour la premiere fois, & de privation en récidive,,.

Article 15, *idem.* "Ne ſera fait donc remiſe ou modération, pour telle cauſe que ce ſoit, des *amendes*, reſtitutions, intérêts, confiſcations, avant qu'elles ſoient jugées, ni après, pour quelque perſonne que ce puiſſe être,,.

AMENDÉ, adj. *cheval amendé, en terme de ménage*, celui qui a pris un bon corps, qui s'eſt engraiſſé. (*V*)

AMENDER *un ouvrage*, c'eſt en corriger les défectuoſités. Les réglemens pour les manufactures de lainerie, portent que les draps & étoffes de laine qui ne pourront être *amendés*, ſeront coupés par morceaux de deux aunes de long, quelquefois ſans *amende*, & quelquefois ſans préjudice de l'*amende*.

Parmi les artiſans, les beſognes faiſies par les jurés, qui ne peuvent être *amendées*, ſont ſujettes à confiſcation.

AMENDER, ſignifie auſſi *diminuer le prix*. Les pluies ont fait *amender* les avoines & les foins. Quelques-uns diſent *ramender*. *Voyez* RAMENDER. (*G*)

AMENER, v. act. & quelquefois neutre, *terme de marine*, ſignifie *abaiſſer* ou *mettre bas*. Par exemple on dit: le vent renforçant beaucoup, nous fûmes obligés d'*amener* nos vergues ſur le plat-bord. Nous trouvâmes dans cette rade un vaiſſeau du roi, qui nous contraignit d'*amener* le pavillon par reſpect. Après deux heures de combat, le galion Eſpagnol *amena* & ſe rendit. *Ce vaiſſeau a amené*, c'eſt-à-dire, qu'il a abaiſſé ſes voiles ou ſon pavillon pour ſe rendre.

AMENER, *terme de marine*, c'eſt ainſi qu'on commande d'*amener* ou de baiſſer quelque choſe; *amene* le grand hunier; *amene* la miſene; *amene* le pavillon; *amene* les huniers ſur le ton; *amene* tout, toute la voile; n'*amene* pas. *Voyez* HUNIER, MISENE, PAVILLON, *&c.*

AMENER *les mâts de hune*, c'eſt les mettre à bas. *Amener un vaiſſeau*, *amener une terre*, c'eſt pour dire *s'en approcher*, ou *ſe mettre vis-à-vis*. On dit: *nous amenâmes cette pointe au ſud. Voyez* HUNE, PLAT-BORD, *&c.* (*Z*)

AMÉNITÉ, ſ. f. *Philoſophie morale, belles-lettres.* C'eſt dans le caractere, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politeſſe & de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait ſouhaiter de vivre avec celui qui en eſt doué.

Un peuple ſauvage peut avoir de la douceur; mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civiliſé.

La ſociété des hommes entr'eux, & ſans les femmes, auroit trop de rudeſſe; ce ſont elles qui par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inſpirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité ſe dit auſſi, & dans le même ſens, du ſtyle d'un écrivain, & cette qualité convient particuliérement au familier noble & aux ouvrages de ſentiment. Le ſtyle d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle eſt plein d'*a-*

Digitized by Google

vénité. On peut auſſi le dire du ſtyle héroïque ; & c'eſt une des qualités de la proſe de Télémaque.

L'*aménité*, la délicateſſe, la molleſſe du ſtyle, la foibleſſe même ſympathiſent enſemble. On ne dit point d'un ſtyle vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'*aménité*. (*M. Marmontel.*)

AMENOPHIS, *Hiſt. d'Egypte*, fils de Rampſès, roi d'Egypte, fut élevé ſur ſon trône qu'il ſouilla par ſes cruautés. L'hiſtoire nous le repréſente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux, & de victimes qu'il immole à ſes caprices & à ſes ſoupçons. Les Egyptiens, accablés par un maître impitoyable, qui les dépouilloit à ſon gré de leurs poſſeſſions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur eſclavage, ſortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rebelles, ils appellerent à leur ſecours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monſtre qui n'uſoit de ſon pouvoir que pour tout oſer & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoiſſent en lui le Pharaon dont le cœur endurci fut inſenſible aux merveilles opérées par le conducteur des Iſraélites. (*T-n.*)

AMENRIR, v. act. *Juriſpr.*, terme ancien employé dans quelques vieilles coutumes, où il ſignifie *diminuer*, *eſtropier*, *détériorer*, &c. (*H*)

* AMENTHES, ce terme ſignifioit chez les Egyptiens la même choſe qu'ἅδης chez les Grecs, un lieu ſouterrain où toutes les ames vont au ſortir des corps, un lieu qui reçoit & qui rend : on ſuppoſoit qu'à la mort d'un animal, l'ame deſcendoit dans ce lieu ſouterrain, & qu'elle en remontoit enſuite pour habiter un nouveau corps. Preſque tous les légiſlateurs ont préparé aux méchans & aux bons, après cette vie, un ſéjour dans une autre, où les uns ſeront punis & les autres récompenſés. Ils n'ont imaginé que ce moyen ou la métempſycoſe, pour accorder la providence avec la diſtribution inégale des biens & des maux dans ce monde. La philoſophie les avoit ſuggérés l'un & l'autre aux ſages, & la révélation nous a appris quel eſt celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude ſur notre exiſtence future, ni ſur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu qui s'eſt expliqué poſitivement ſur ces objets importans, ne nous laiſſe aucun lieu aux hypotheſes. Mais je ſuis bien étonné que parmi les anciens philoſophes que cette lumiere n'éclairoit pas, il ne s'en ſoit trouvé aucun, du moins que je connoiſſe, qui ait ſongé à ajouter aux tourmens du Tartare, & aux plaiſirs de l'Elyſée, la ſeule broderie qui leur manquât ; c'eſt que les méchans entendroient dans le Tartare, & les bons dans l'Elyſée, ceux-ci tout le bien, & ceux-là tout le mal qu'on diroit ou qu'on penſeroit d'eux, quand ils ne ſeroient plus. Cette idée m'eſt venue pluſieurs fois à la vue de la ſtatue équeſtre de Henri IV. J'étois fâché que ce grand monarque n'entendît pas où il étoit, l'éloge que je faiſois de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été ſi doux pour lui ! car je n'étois plus ſon ſujet.

* *AMENTUM*, ſ. m. Pour bien entendre ce que c'eſt que l'*amentum*, il faut ſavoir que les Romains avoient deux ſortes de lance ou pique, *haſta* : les unes pour les ſoldats armés à la légere, elles ſe lançoient comme le javelot ; les autres plus longues & plus peſantes, dont on frappoit ſans les lâcher ; celles-ci s'appelloient *haſtæ amentatæ*, & *l'amentum* étoit un petit lien de cuir qui les traverſoit à peu près dans le milieu. Le ſoldat paſſoit ſon doigt dans le lien, de peur qu'en lançant ſon coup, la pique ne lui échappât de la main. Il y avoit auſſi des javelots à *amentum*. *V. l'Antiq. expliq. pag.* 64.

* AMENUISER, *allégir*, *aiguiſer*, termes communs à preſque tous les *arts méchaniques*. *Amenuiſer* ſe dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiſer une planche*, c'eſt lui ôter par-tout de ſon épaiſſeur ; il ne differe d'*allégir* dans cette occaſion, qu'en ce qu'*allégir* ſe dit des groſſes pieces comme des petites, & qu'*amenuiſer* ne ſe dit guere que de ces dernieres ; on n'*amenuiſe* pas un arbre, mais on l'*allégit* ; on ne l'*aiguiſe* pas non plus ; on n'*aiguiſe* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiſer* ne ſe dit que des bords ou du bout ; des bords, quand on le met à tranchant ſur une meule ; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiſer*, ne ſe peut jamais prendre pour *allégir* ; mais *amenuiſer* & *allégir* s'employent quelquefois l'un pour l'au-

Digitized by Google

tre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une voliche; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités.

* AMER, adj. qui désigne cette qualité dans les substances végétales & autres que nous reconnoissons au goût, quand elles excitent en nous par le moyen de ce sens, l'impression que nous fait principalement éprouver ou l'absynthe ou la coloquinte; car il n'est pas possible de définir autrement les saveurs, qu'en les rapportant aux substances naturelles qui les excitent: d'où il s'ensuit que si les substances étoient dans un état de vicissitude perpétuelle, & que les choses ameres tendissent à cesser de l'être, & celles qui ne le sont pas à le devenir, les expressions dont nous nous servons ne transmettroient à ceux qui viendroient long-tems après nous, aucune notion distincte, & qu'il n'y auroit point de remede à cet inconvénient.

Quoi qu'il en soit de la saveur, passons à l'action *des amers*. En général ils paroissent agir premiérement en augmentant le ressort des fibres des organes de la digestion, qui sont relâchées & affoiblies; & secondement en succédant aux fonctions de la bile, quand elle est devenue trop languissante & peu propre aux services qu'elle doit rendre; d'où il s'ensuit encore que les *amers* corrigent le sang & les humeurs, qu'ils facilitent la digestion & l'assimilation des alimens, qu'ils fortifient les solides, & qu'ils les disposent à l'exercice qui convient de leur part pour la conservation de la santé. *Voyez* AMERTUME.

* AMER DE BŒUF, c'est le fiel de cet animal; les teinturiers-dégraisseurs en font un grand usage pour enlever les taches des étoffes. *Voyez* DÉTACHEUR, DÉTACHER, DÉGRAISSEUR & DÉGRAISSER.

* AMERADE, s. m. c'étoit, *chez les Sarrasins*, la même chose qu'*émir*. *Voyez* EMIR. La fonction des *amerades* répondoit à celle de nos gouverneurs de province.

AMERIQUE, *Hist. & Géog.* L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux yeux des philosophes, que la découverte du nouveau continent, qui avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphere de notre planete, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolémée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroit avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens; comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur les monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi grossier que les fictions rapportées par Elien (*Hist. diverf. lib. III.*) au sujet d'un pays imaginaire tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son *Tr. du commerce des anciens*, où il cite les *annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; & en 1430 ils n'avoient aucune notion sur l'isle Formose qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le tra-

Digitized by Google

vail, qui eſt encore bien éloigné de ce que la géographie poſitive pourroit exiger au ſujet d'une ſi vaſte région de l'Aſie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'*Amérique* ſeptentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Veſpuce, ce ſont les Islandois & les Norvégiens; puiſqu'on ne ſauroit diſconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XVe ſiecle des établiſſemens au Grœnland, qu'on doit enviſager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il eſt eſſentiel d'obſerver ici, qu'on ne ſeroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'*Amérique*, ſi l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Grœnland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs le danger de ces parages, l'exceſſive rigueur du climat, le défaut de toute eſpece de ſubſiſtance, & le peu d'eſpoir d'y trouver des tréſors, euſſent ſuffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Chriſtophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aiſée; & quand on le voit s'élever juſqu'au XXVe degré de latitude nord, pour ſaiſir ce vent d'eſt qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller enſuite preſque en ligne droite à l'iſle de Saint-Domingue, on ſeroit tenté de croire qu'il ſavoit cette route d'avance; auſſi les Eſpagnols, par une ingratitude véritablement monſtrueuſe, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Eſpagne, de la gloire de ſa découverte, en débitant à cette occaſion des fables puériles & contradictoires. La vérité eſt, que Colomb a été guidé par un de ſes freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faiſant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne ceſſoit de s'étonner que de trois cent ſoixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus; de ſorte qu'il reſtoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroiſſoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un hémiſphere ſans aucune interruption, il ſoutint qu'en allant toujours des Canaries à l'oueſt, on trouveroit ou des iſles ou un continent. Et en effet on trouva d'abord des isles & enſuite un continent, où tout étoit dans une déſolation ſi grande, qu'on ne peut y réfléchir ſans étonnement. Nous ne nous ſommes point propoſé de ſuivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout eſt merveilleux, & rien n'y eſt approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus juſtes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les ſolitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'eſt pas poſſible d'en nommer plus de deux, qui euſſent formé une eſpece de ſociété politique; c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'hiſtoire eſt encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puiſqu'ils n'avoient point d'inſtrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la conſtruction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aiſément que quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne ſauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or ſans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne ſauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce ſoit. Ce qu'il y a de bien ſurprenant, c'eſt qu'au moment de la découverte l'*Amérique* ne poſſédoit preſque aucun animal propre au labourage; le bœuf & le cheval y manquoient, de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légéreté des terres, dit Columelle (*de re ruſt. lib. VII.*), fait que cet animal a pu ſuppléer au travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bizon de l'*Amérique* auroit pu y ſervir à labourer; mais comme le bizon a un inſtinct très-revêche, il auroit fallu auſſi le dompter par une longue ſuite de générations, pour lui inſpirer par degrés le goût de la domeſticité. Or voilà ce que perſonne n'avoit même imaginé en *Amérique*, où les hommes étoient ſans comparaiſon moins induſtrieux, moins inventifs que les ha-

Digitized by Google

bitans de notre hémiſphere : leur indolence & leur pareſſe ont ſur-tout frappé les obſervateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la ſtupidité qu'ils témoignent en de certains cas, eſt telle qu'ils paroiſſent vivre, ſuivant l'expreſſion de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage ſur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, ſi l'on en excepte le défaut preſque abſolu de la barbe, & de ce poil follet, que les individus des deux ſexes devroient y avoir après le terme de la puberté ; & on ne ſauroit dire toutefois que le germe de ce poil ſoit détruit ou déraciné puiſqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zônes tempérées : car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des ſujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppoſe au développement des membres : & il en eſt à peu près de même dans le Grœnland, qu'on ſait auſſi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine ; & le plus parfait accord du langage des Grœnlandois avec celui des Eskimaux, ne laiſſe ſubſiſter à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables auſſi révoltantes que le ſont toutes celles qui parlent d'une eſpece giganteſque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on eſt aujourd'hui dans l'uſage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raiſonnables, comme Narbrough (*V. to the ſouth ſea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les repréſentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenſes, où les Anglois qui ont traverſé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap blanc juſqu'à *Buenos-ayres*, n'ont pas vu un pouce de terrein cultivé, ni aucune ombre de labour ; de ſorte que la difficulté de trouver la ſubſiſtance a dû y être très-grande avant le tems de la découverte, & lorſque les chevaux n'y exiſtoient pas encore ; puiſque la chair de ces animaux ſert preſque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45e. degré de latitude ſud. Tel eſt l'excès de la pareſſe dans ces ſauvages ; ils mangent les chevaux par le moyen deſquels ils pourroient défricher leurs déſerts, & finir enfin ce genre de vie miſérable qui ne les met pas au-deſſus du niveau des bêtes guidées par leur inſtinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait juſqu'à préſent, parmi les races particulieres & diſtinctes, ces blafards qu'on rencontre en aſſez petit nombre à la côte Riche & à l'iſthme du Darien ; (Warſſer's *deſcript. of the iſthmus of Amer.* & Coréal, *Voy. t. I.*) puiſque c'eſt une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés, qu'on fait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Aſie. L'indiſpoſition d'où réſultent tous ces ſymptomes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement baſanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il eſt parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie françoiſe, les Himantopodes ou les ſauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Eſtoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés, avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces abſurdités que tant de voyageurs ont oſé croire, & qu'ils ont oſé écrire. Tous les hommes monſtrueux qu'on a vus au nouveau monde, étoient monſtrueux par artifice, comme ceux qui ont la tête parfaitement ſphérique, & qu'on nomme *têtes de boule ;* comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales ;* comme ceux enfin, qui l'ont cônique ou allongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nus où les modes ne ſauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produiſent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les ſauvages, dont quelques-uns ſe raccoureiſſoient le cou, ſe perçoient la cloiſon du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'allongeoient les oreilles, ou ſe faiſoient enfler les jambes par le moyen d'une ligatu-

Digitized by Google

re au-dessus de la cheville.

On ne sait point, & il sera toujours difficile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique; on a hazardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururuapé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *woorura*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *coccula orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'isle de S. Domingue où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler: cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord: car enfin il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait, les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque tems après sa transplantation.

Le défaut presqu'absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'*Amérique* mal sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémispheres sous les mêmes paralleles, à douze degrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés: aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient fait dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même tems le feu, de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argile. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abbattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuples les plus sédentaires, comme les Mexicains & le Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la

Digitized by Google

plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de sa découverte: car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer; & moins les sauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, ayant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eus entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interprètes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués tout de même en peuplades, qui faisoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere; & on pouvoit, avant le siecle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs; pendant qu'aux terres Magellaniques, il existe des plaines de plus de deux cents lieues où l'on ne voit point de futaie, mais seulement des buissons, des ronces, & de grosses touffes de mauvaises herbes, (*Beschreib. von Patagonien,*) soit que la nature des eaux salmâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts; soit que la terre y recele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire, que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, ayant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes. (*Voyage fait dans le vaisseau le Wager.*) Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est régulièrement inondée tous les ans, parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume d'eau, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zône torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrémité de la mission des Moxes, vers le quinzieme degré de latitude sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cents lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent dès tems en tems les habitans sur les montagnes: aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, ait pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la seizieme partie de la totalité de l'espece humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cents millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à peu près celle de l'ancien; mais il est im-

Digitized by Google

portant de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres, sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terre au-delà des Sioux & des Assénipoils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, l. I, c.* 9.) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des négres dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'isle de S. Domingue, revint à plus de deux cents ducats ou à plus de deux cents sequins, suivant la taxe que les marchands de Gênes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit au quinzième siecle l'étonnante différence entre les deux hémispheres de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine, les lettres y étoient inconnues, on y ignoroit le nom des sciences, on y manquoit de la plupart des métiers, le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture, puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner: la raison, qui seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix: le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens, puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie que des fanatiques mangeoient dans des especes de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-tems que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de tems immémorial. Car quoique les procédés qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minéral, soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés, pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer; & on sait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les

ſes avis particuliers qu'on en a reçu de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768 toute la terre de l'Amérique fut ébranlée; de ſorte qu'il a pu y arriver anciennement des déſaſtres épouvantables, dont les habitans de notre hémiſphere, loin de ſe reſſentir, n'ont pu même ſe douter. Au reſte, il ne faut pas, à l'exemple de quelques ſavans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias*, au ſujet de l'Atlantique noyée par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes ſont philoſophiques, & dont d'autres ſont puériles, comme la victoire remportée ſur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athenes n'exiſtoit pas encore: ces anachroniſmes ſe font ſi ſouvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'eſt pas à tort ſans doute que les Grecs mêmes l'ont accuſé d'ignorer la chronologie de ſon pays. (*Athen. lib. V, cap.* 12 & 13.) La difficulté eſt de ſavoir ſi les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû par conſéquent être très-peu verſés dans la géographie poſitive, ont eu quelque notion exacte ſur une grande isle ou un continent ſitué hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'eſt pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la coſmographie, ont pu ſoupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'Océan qu'ils n'en connoiſſoient: moins ils en connoiſſoient par le défaut abſolu de la navigation, plus il eſt naturel que ce ſoupçon leur ſoit venu; & ſur-tout ſi l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la meſure de la terre, faite en Egypte par Eratoſtene ſous Evergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en ſoit, leurs doutes ou leurs ſoupçons ſur l'exiſtence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'*Amérique* en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, reſtent invariablement les mêmes.

Que le cataclyſme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendue la mer ſi bourbenſe au-delà du détroit de Gibraltar qu'il n'a plus été poſſible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'eſt un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon juſqu'à nos jours. Cependant feu M. Geſner, dont l'érudition eſt bien connue, croyoit que l'*isle de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée ſous le titre d'Αργοναυτικά, étoit un reſte de l'Atlantique: mais cette isle, qu'on déſigne par ſes forêts de pins, & ſur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'eſt retrouvée nulle part; de ſorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en ſuppoſant même, contre la vraiſemblance ou plutôt contre la poſſibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan en portant le navire *Argo* du Boryſthene dans la Vſtule, pour pouvoir rentrer enſuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il eſt dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y eſt pas épargné, & que M. Geſner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'isles, c'eſt ſans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le préſident de Broſſe en rapporte dans ſon ouvrage, où il traite des navigations vers les terres auſtrales.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en *Amérique*, en franchiſſant la mer du Kamtſchatka ou le détroit de Tchutzkoi, ſoit ſur des glaçons, ſoit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige: car il ſeroit bien ſurprenant qu'une moitié de notre planete fût reſtée ſans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'eſt qu'on y ſuppoſe que l'*Amérique* avoit des animaux, puiſqu'on ne lauroit faire venir de l'ancien monde les eſpeces animales, dont les analogues n'exiſtent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir,

Digitized by Google

celle du glama, celle du tajacu. Il n'eſt pas poſſible non plus d'admettre une organiſation récente de la matiere pour l'hémiſphere oppoſé au nôtre: car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypotheſe, & qu'on n'y ſauroit réſoudre, nous ferons remarquer ici que les os foſſiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique* & à de ſi petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organiſés depuis peu, ont été anéantis depuis long-temps. C'eſt un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Chriſtophe Colomb, il n'exiſtoit ni dans les isles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur: il n'y exiſtoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainſi les grands os qu'on y déterre, ont appartenu à des eſpeces éteintes ou détruites pluſieurs ſiecles avant l'époque de la découverte, puiſque la tradition même n'en ſubſiſtoit plus parmi les indigenes qui n'avoient jamais oui parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, peſoit huit livres. comme on le ſait par l'extrait de la lettre adreſſée à l'académie de Paris par M. Alzate qui aſſure qu'on conſerve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pié de diametre. Quelques hippopotames de la grande eſpece, tels qu'on en rencontre dans l'Abyſſinie & ſur les rives du Zaire, produiſent des dents machelieres, dont le poids eſt de plus de huit livres: mais on peut douter qu'il exiſte des éléphans dont les jambes contiennent des articles auſſi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroit pas abſolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimenſions que le pere Torrubia donne, dans ſa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de ſquelettes exhumés en *Amérique*, & qui ſont aujourd'hui aſſez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en a fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaſſiers; & ce n'eſt point ſans un grand appareil d'anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce ſentiment à la ſociété royale de Londres. (*Tranſ. Philoſ. à l'an* 1768.) Mais ſi cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût ſuivi en *Amérique* un plan très-oppoſé à celui qu'elle a ſuivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terreſtres de la premiere grandeur ſont frugivores, & non carnaſſiers: c'eſt une erreur de la part de Proſper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame ſoit ſarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la ſorte, à cauſe de la difficulté qu'euſſent eue des quadrupedes carnaſſiers de la premiere grandeur à trouver leur ſubſiſtance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaiſſent d'abord, & en une telle abondance qu'ils ſont plus que ſuffiſans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme: ainſi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des eſpeces zoophages, n'eſt guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les ſauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour ſavoir ce qu'ils penſent de la découverte des grands oſſemens qu'on fit ſur le bord de cette riviere en 1738: ils n'ont pas donné la-deſſus plus d'éclairciſſement que n'en donnent les habitans de la Sibérie ſur la découverte de l'ivoire foſſile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans, & les autres comme les reſtes d'un animal qui vit ſous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'hiſtoire naturelle. Cependant M. Bertrand, qui a parcouru en obſervateur curieux la Penſylvanie & une partie de l'*Amérique* ſeptentrionale, aſſure que quelques ſauvages ayant vu des coquilles d'huitres trouvées dans la chaine des monts Bleus, qui ſe prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas ſurprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puiſqu'ils ſavoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ſes eaux.

Ce rapport eſt fondé ſur la tradition univerſellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique*, depuis le détroit de Magellan juſqu'au Canada: ils

Digitized by Google

veulent qu'anciennement les terres baſſes de leur continent aient été ſubmergées; ce qui obligea leurs ancêtres à ſe retirer ſur les hauteurs. Ce n'eſt point ſans quelque étonnement qu'on lit dans Acoſta, que de ſon temps on voyoit encore en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation: *certè in novo orbè ingentis cujuſdam exundationis non obſcura monumenta à peritis notantur.* (*De Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en ſoit, on ne ſauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu ſi peu de commerce & de liaiſon entr'elles, comme cela eſt démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur maniere de vivre de la chaſſe ou de la pêche, les empêchoit, non ſeulement de ſe réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Auſſi a-t-on vu, que quand des tribus ſe rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finiſſent que par la deſtruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave: des poignées d'hommes s'y diſputent des déſerts immenſes; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de diſtance les uns des autres: mais cent lieues de diſtance ne ſont rien pour des chaſſeurs, qui en cherchant le gibier, ou en le pourſuivant très-loin, ſe rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui eſt déja très-grande parmi les nations ſédentaires, l'eſt bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être poſſeſſeurs abſolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'exiſtoient que dans les parties les plus ſeptentrionales du nouveau monde: car quoique l'on trouve entre les tropiques des ſauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques piés de manioc autour de leurs caſes. Mais par toute l'*Amérique*, cette culture, ainſi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il eſt très-aiſé d'en découvrir la raiſon: on n'y cultivoit que très-peu; de ſorte que ce travail là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le ſud que dans le nord, beaucoup de chaſſeurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier: comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines ſaiſons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conſerver la chair qu'en la boucanant: car les nations diſperſées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoiſſance du ſel; mais preſque toutes celles qui habitoient dans la zône torride, & même ſur les extrémités des zônes tempérées vers l'équateur, faiſoient un grand uſage du poivre-piment (*capſicum annuum*), ou d'autres herbes auſſi brûlantes; & c'eſt la nature qui leur avoit enſeigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & ſont encore pour la plupart dans l'erreur au ſujet des épiceries: tous les climats ardens, leur grand & continuel uſage eſt néceſſaire pour aider la digeſtion, & rendre aux viſceres la chaleur qu'ils perdent par une tranſpiration trop abondante. Auſſi les voyageurs nous apprennent-ils que ces ſauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y ſont pas accoutumés, jouiſſent conſtamment d'une ſanté plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent ſe procurer toujours une quantité ſuffiſante de piment. En Europe même on voit déja de quelle néceſſité cette épice eſt aux Eſpagnols, qui en ſument des champs entiers, comme nous ſemons le ſeigle: enfin, on ſait qu'à meſure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Aſie & l'Afrique que la conſommation des épiceries augmentoit en raiſon directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chaſſeurs du nouveau monde, on a découvert différentes compoſitions, que nous ſommes dans l'uſage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condenſés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les tranſporter aiſément, lorſqu'il s'agit de faire quelque courſe dans des ſolitudes, où la terre ſouvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois piés, n'offre aucune reſſource, hormis celle du gibier qui eſt incertaine; parce que beaucoup d'animaux ſe tien-

Digitized by Google

nent alors dans leurs gîtes, qui ſont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reſte on voit par les relations, & même par quelques paſſages de l'hiſtoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques ſemblables: les ſauvages de la grande Bretagne compoſoient une de ces pâtes avec le karcmyle, qu'on ſoupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *veſce ſauvage*, quoique ce ſoit un *lathyrus:* en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient ſe paſſer de tout autre aliment pendant un jour. (Dion, *in Sever.*) Il en eſt à peu près de même de la poudre verte, dont ſe ſervent les ſauvages répandus le long du fleuve Juſquehanna, qui ſe jette dans la baie de Cheſapeac: il ſuffira de dire ici que cette matiere eſt compoſée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angelique & de ſel. Mais on peut ſoupçonner qu'avant que ces barbares n'euſſent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de ſel qui ne ſauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de ſe procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie juſqu'au Grœnland; on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-ſecs avec tant de force & ſi long-temps qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il eſt vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inſéroit une eſpece de pivot dans le trou d'une planche fort épaiſſe, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler. (Muller, *Reiſe und entdekc e von den Ruſſen, tom. I.*) Il paroît bien que c'eſt le ſeul inſtinct, ou s'il eſt permis de le dire, l'induſtrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique; de ſorte que, ſuivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le ſecret de faire du feu. Et ſi l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au ſujet de certains peuples de l'Afrique, il eſt néceſſaire d'avertir que Mela avoit puiſé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un impoſteur, qui pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Eſpérance, ſe permettoit de mentir ſans fin. On voit par l'hiſtoire de la Chine, & ſur-tout par l'uſage encore aujourd'hui ſubſiſtant chez les Kamtſchatkadales, les Sibériens & même chez les payſans de la Ruſſie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoiſſance de l'acier & des pyrites: la chaleur que l'homme ſauvage a ſentie dans ſes mains, lorſqu'il les frottoit, lui a enſeigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui conſtitue l'animal raiſonnable, il eſt très-difficile de bien diſtinguer les coutumes adoptées ſeulement par quelques tribus particulieres, d'avec les uſages généralement ſuivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les ſauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceſte, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épouſoient ſans ceſſe leurs ſœurs; ou les connoiſſoient ſans les épouſer: ce qui a fait penſer à pluſieurs perſonnes, que les facultés phyſiques & morales ont dû s'altérer dans ces ſauvages-là; parce que l'on ſuppoſe qu'il en eſt des hommes comme des animaux domeſtiques, dont quelques-uns ſe rabougriſſent par les accouplemens inceſtueux: ce qui a indiqué, ainſi qu'on ſait, la néceſſité de mêler ou de croiſer les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conſte par des expériences faites depuis peu ſur une ſeule eſpece, que la dégénération eſt plus grande & plus prompte par une ſuite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne deſcendante; & c'eſt là un réſultat auquel on ne ſe ſeroit aſſurément point attendu. Mais en ſuivant les *lettr. édif.* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla, *Mœurs des ſauv. & Hiſt. de l'Orénoque*, il eſt certain qu'il exiſtoit en *Amérique* pluſieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage

Digitized by Google

dans le troiſieme degré de la parenté ; de ſorte qu'on ne ſauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui eſt la même choſe, *inceſtueuſes*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient ſans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilaſſo rapporte auſſi, *Hiſt. des Incas*, que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épouſoient, par une polygamie ſinguliere, leurs ſœurs & leurs couſines germaines à la fois ; il ajoute à la vérité, *p.* 68. *t. II*, que cet uſage ne s'étendoit point juſqu'au peuple ; mais c'eſt là un fait qui nous ſemble preſque impoſſible à éclaircir ; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilaſſo, touchant la légiſlation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inſpiroit des deſirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient ; leurs filles, leurs ſœurs, leurs meres leur étoient indifférentes ; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un ſoin extrême ; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. T. I. p.* 24. Ce dernier uſage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceſte, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, compoſées ſeulement de cent trente perſonnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'*Amérique*, que parmi les tribus plus nombreuſes ; & ſur-tout ſi l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement intelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voiſins.

Il faut bien obſerver ici que ce n'eſt qu'une pure ſuppoſition, dont nous avons rendu compte au ſujet de la dégénération que les accouplemens inceſtueux pourroient occaſionner dans l'eſpece humaine, comme dans quelques eſpeces animales. La vérité eſt que nous ne ſommes pas, & que nous ne ſerons point de ſi-tôt aſſez inſtruits ſur un objet ſi important pour pouvoir en parler avec aſſurance ; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni ſur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix qu'on croit le mieux connoître, ſont ſouvent les plus inconnues ; des Grecs qui ont écrit ſur l'hiſtoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aiſément confondre les ſanctions d'un code étranger, adopté ſous la dynaſtie des Lagides, avec les ſanctions du code national ; où nous qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on ſoupçonne y avoir exiſté, avant le temps de la conquête des Macédoniens ; mais une plus ample diſcuſſion à cet égard ſeroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reſte qu'il ne faut pas raiſonner ſur la néceſſité de croiſer les races, lorſqu'il s'agit des hommes, comme lorſqu'il s'agit des animaux domeſtiques, c'eſt que les Circaſſiens & les Mingréliens conſtituent un peuple qui ne ſe mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage ſont très-peu étendus ; cependant le ſang y eſt, comme l'on ſait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes ; & il s'en faut beaucoup que les hommes y ſoient auſſi laids que le dit, dans ſes *Voyages au Levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage eſt très-oppoſé à celui de M. Chardin qui avoit été ſur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre coté, les Samojedes qui ne ſe mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Ruſſes, conſtituent un peuple très-chétif & abſolument imberbe, quoique nous ſachions à n'en pas douter, par les obſervations de M. Klingſtaedt, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages inceſtueux, comme on l'aſſure dans quelques relations dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exiſter dans le climat de l'*Amérique* des cauſes particulieres, qui font que de certaines eſpeces animales y ſont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'eſt auſſi dans les qualités du ſol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardiſſement

Digitized by Google

qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada. *Hist. nat & civ. de la Pensylvanie.* Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire, si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches : & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, *Réfl. critiques*, quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige. Car quand ils ont quelques provisions de chair boucanée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir ; & on sait aujourd'hui par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caractères qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion ; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent ; car on sait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espece, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante ; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opere d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Amériquains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation ; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur sante que l'eau-de-vie que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent ; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piquûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes : & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringouins & des Moustiques qui a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent : mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossieres, qui encouragerent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq cent ans. Nous l'avons observé & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766 ; il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois : ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui feroit nécessaire pour y suppléer ; & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour de leur naissance, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrio-

Digitized by Google

nales ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une tranſpiration continuelle, y abrege le cours ou le ſonge de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'eſt que les femmes Américaines accouchent preſque toutes ſans douleur, & avec une facilité étonnante, & il eſt très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les ſuites de l'enfantement : les hiſtoriens diſent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de ſages femmes. Tout cela a fait ſoupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particuliere des organes, & peut-être auſſi par ce défaut de ſenſibilité qu'on a obſervé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'eſt écoulé près de deux cent ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les ſauvageſſes pour ſerrer le cordon ombilical à leurs enfans : c'eſt une grande erreur de ſoutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'eſt là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde : elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre le criſpe au point de ne pouvoir ſe r'ouvrir. Cette méthode n'eſt peut-être pas la plus mauvaiſe de toutes ; & ſi la nature a enſeigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il eſt très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enſeignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus eſtropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainſi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organiſation vicieuſe, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir ſe procurer la nourriture en chaſſant ou en péchant. D'ailleurs, comme les ſauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artiſans, & ne ſe diſloquent point leurs membres, en élevant des édifices ou en conduiſant des machines. Les grandes courſes que les femmes enceintes ſont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter ; mais il eſt rare que la violence du mouvement y eſtropie le fœtus. Le défaut abſolu de toute eſpece de bétail domeſtique & par conſéquent le défaut de toute eſpece de laitage, fait que les Américaines gardent long-temps leurs enfans à la mamelle, & que quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible : uſage monſtrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne ſe chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chaſſer.

Rien n'eſt plus ſurprenant que les obſervations qu'on trouve dans les mémoires de pluſieurs voyageurs touchant la ſtupidité des enfans Américains qu'on a eſſayé d'inſtruire. Margrave aſſure (*Comment ad Hiſt. Braſiliæ*) qu'à meſure qu'ils approchent du terme de l'adoleſcence, les bornes de leur eſprit paroiſſent ſe retrécir. Le triſte état où nous ſavons que les études ſont réduites dans les colonies de l'*Amérique* méridionale, c'eſt-à-dire, parmi les Portugais & les Eſpagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que ſuffiſante pour occaſionner celle des écoliers ; mais on ne voit point que les profeſſeurs de l'univerſité de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'aſſurer à quel point les facultés intellectuelles ſont étendues ou bornées dans les indigenes de l'*Amérique*, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en ſuivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philoſophie ; car quand ces enfans ont contracté pendant quelque temps les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou ſauvages, il eſt très-difficile d'effacer de leur ame ces impreſſions d'autant plus fortes, que ce ſont les premieres : il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences ſur deux ou trois ſujets, mais ſur un grand nombre de ſujets, puiſqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeuneſſe, on obtient un ſi petit nombre d'hommes raiſonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais eſt-ce bien de la part de quelques marchands de l'*Amérique*, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à

Digitized by Google

ces eſſais dont il eſt ici queſtion ? Hélas ! nous en doutons beaucoup.

On pourroit ſe diſpenſer de parler des créoles, puiſque leur hiſtoire n'eſt point néceſſairement liée avec celle des naturels du nouveau continent, s'il ne convenoit de faire obſerver qu'en accordant même que Thomas Gage & Coréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutiſſement des Eſpagnols nés aux Indes occidentales, *Deſ. & Voy. aux Indes occident.*, il n'en reſte pas moins vrai que ces créoles ont été généralement ſoupçonnés d'avoir eſſuyé quelque altération par la nature du climat ; & comme c'eſt-là un malheur, & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon ſens dans ce qu'il a écrit pour les juſtifier, puiſqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même penſé à les juſtifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Eſpagnole y étoit intéreſſée. Or ce ſont-là des préjugés indignes d'un philoſophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'eſt rien, lorſqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs qui ont quelque pénétration, verront aiſément que ce n'eſt ni à l'envie, ni à quelque reſſentiment particulier contre les Eſpagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a lu de l'altération ſurvenue dans le tempérament de leurs créoles, puiſqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'*Amérique*, comme l'on s'en apperçoit en liſant l'hiſtoire de la Penſylvanie que nous avons déja eu occaſion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliſer leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu beſoin de la plume & du ſtyle emponlé de Jérôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux ſeuls pouvoient & qu'eux ſeuls devoient faire. Cependant ce n'eſt point le temps qui leur a manqué, puiſque Coréal qui les a dépeint, comme nous l'avons dit, avec des couleurs ſi défavantageuſes, partit pour l'*Amérique* en 1666. Au reſte, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en ſaignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira : c'eſt-là un effet néceſſaire qui devient ſenſible d'année en année ; voyez la nouvelle édition des *Rech. phil. ſur les Américains*, où l'on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conſte que dès l'an 1677, on s'étoit déja apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloiſes, qu'on ſait avoir été le plus opiniâtrement attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les ſauvages n'avoient preſque aucun ſoin : ils attendoient tout de la nature, & rien de leur induſtrie. C'eſt bien à tort ſans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poiſſon & des fruits provenus ſans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans preſque toute l'étendue de l'*Amérique* : à la pointe ſeptentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudſon, depuis le port de Munck, juſqu'à la riviere de Churchil, la ſtérilité eſt extrême & incroyable ; or les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, ſont auſſi ſauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Bréſil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poiſſon, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la poſſeſſion d'un grain auſſi facile à élever & auſſi facile à multiplier que l'eſt le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chaſſe, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il eſt très-incertain que quelques-uns de ces peuples, qui poſſédoient la ſemence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des negres marrons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices. *Naturgeſchichte von Guiana*, §. 161. Nous ſavons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il eſt ici queſtion, cultivent non-ſeulement le manioc, mais encore le piſang, *muſa paradiſiaca* ; & malheureuſement ils ne ſont point les ſeuls d'entre les Américains, qui ſans y être contraints par aucune eſpece de diſette, ont fouillé leurs tables en y ſervant des pieces de chair humaine, roties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

Digitized by Google

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages ; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane, qui en 1719 mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de 800 lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orénoque ; & delà il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encayellados ou les Chevelus, qui rotissent aussi leurs prisonniers ; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des fausseté dont quelques-unes sont déjà parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé jusqu'à présent des différentes parties du nouveau monde : des moines, & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille ; or voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires ; ainsi quelques jongleurs de l'*Amérique* emploient une gourge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument ; aussi n'osent-ils le toucher, ni en approcher ; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossieres, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses ; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande ; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps de ce *Diction.* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est en un certain sens assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *hist. de philos.* immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'*Amérique*, d'autre auteur que la Hontan ; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête on ne sait à quels barbares du Canada ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison ; & si la profession du christianisme même ne peut empêcher les Espagnols d'assassi-

Digitized by Google

ner leurs freres en l'honneur de l'Eternel dans la place-mayor de Madrid, on voit combien il eſt néceſſaire que le chriſtianiſme, ſi raiſonnable, ſoit bien entendu. Or ce ſeroit faire tort à ſes lumieres de croire qu'il y a beaucoup de philoſophie chez les ſauvages, qui font auſſi dans leur ſens des *auto-da-fé*, & on n'en faiſoit malheureuſement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vaſes de terre remplis de corps d'enfans deſſechés, qui avoient été immolés à des ſtatues; & on en immoloit de la ſorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les ſauvages de l'*Amérique*, *boyés*, *jametyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiharangui*, *autmons*, ils meriteroient plutôt le nom de médecins que celui de ſacrificateurs, qu'on leur a ſouvent donné: il eſt vrai qu'ils accompagnent les remedes qu'ils ſervent aux malades, de pratiques bizarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chaſſer le mauvais principe, auquel ils paroiſſent attribuer tous les dérangemens qui ſurviennent au corps humain. Au lieu de raiſonner imbécillement ſur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager par des préſens & des procédés généreux à nous communiquer les caractares de certaines plantes, dont ils font un grand uſage dans les médicamens; car nous ne connoiſſons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours ſur eux dans de petits ſacs, qui compoſent toute leur pharmacie. Mais les miſſionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'*Amérique*, des rivaux, les perſécutent avec acharnement; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures, qui nous révoltent autant que la barbare platitude du ſtyle dans lequel ces relations ſont écrites, & que les prodiges manifeſtement faux qu'on y atteſte comme véritables. Il ne manque point de miſſionnaires en *Amérique*, mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéreſſer aux malheurs des ſauvages, & employer quelque moyen pour les ſoulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui ſe ſoient établis au nouveau monde ſans y commettre de grandes injuſtices & des actions infâmes. Quant aux Eſpagnols, ſi l'on n'étoit d'ailleurs inſtruit, on ſeroit tenté de croire que Las-Caſas a voulu pallier leurs crimes en les rendant abſolument incroyables. Il oſe dire, dans un traité intitulé *de la deſtr. de las Indias occidentes per los Caſtellanos*, & qui eſt inſéré dans la collection de ſes œuvres, imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ſes compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens. Mais nous répondons que c'eſt une exagération groſſiere. Et voici pourquoi ce Las-Caſas a tant exagéré: il vouloit établir en *Amérique* un ordre ſémi-militaire, ſémi-eccléſiaſtique; enſuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent: pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui ſeul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des ſommes innombrables.

La vérité eſt que les Eſpagnols ont fait déchirer pluſieurs ſauvages par de grands lévriers & par une eſpece de chiens dogues, apportée en Europe du temps des Alains: ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & ſous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit tranſporter que ſur les épaules des hommes, parce que ſur toute la côte orientale du nouveau continent on ne trouva aucune bête de ſomme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté ſur des caciques & des chefs de horde qu'ils ſoupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent: il n'y avoit aucune diſcipline dans leurs petites troupes, compoſées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier ſupplice, & élevés pour la plupart dans la derniere baſſeſſe; car c'eſt un fait qu'Almagre & Pizarre ne ſavoient ni lire ni écrire: ces deux aventuriers conduiſoient cent ſoixante-dix fantaſſins, ſoixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Valle Viridi*, qu'Almagre fit depuis aſſommer à coups de croſſe de fuſil dans l'iſle de Puna. Telle étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens. Quant à celle qui marcha contre les Mexicains,

Digitized by Google

sous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cents trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'isle de Saint-Domingue. Mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes : toute l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : aussi voit-on par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marcherent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella on ne se servit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route au travers du plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévere pour écarter les fausletés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune espece d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin des romans dégoûtans, qui ne se font que trop multipliés de nos jours, parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'*Amérique* & le peu de courage de ses habitans, sont les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant, sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire, se trompent, puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nus : ils n'avoient ni casque, ni cuirasse ; ils n'avoient pas même assez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoit le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'*Amérique* eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, 7 ou 800 hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabaliba, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de sorte qu'en remontant ces fleuves ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans une situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déja fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau monde étoit si désert que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune

Digitized by Google

peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'*Amérique* n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois, ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'*Amérique* ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, possesseurs absolus du terrein ; parce que dans leur maniere d'exister la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicistes de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les isles de l'*Amérique* au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie dans sa donation les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en *Amérique*, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solennellement ces *actes de donation*, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizieme siecle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils reçurent touchant les anthropophages ou les cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque : ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang & ont toujours des ennemis, car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux, soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeò corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cæli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du cinquantieme degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent, parce que quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de

Digitized by Google

notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau monde une peuplade Américaine qui soit libre & qui pense à se faire instruire dans les lettres ; car il ne faut point parler des Indiens des missions, puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme ; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante ; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique ; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs ; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le temps que les découvertes ont été faites, ou peu de temps après ; d'autres n'ont paru que très-longtemps après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le temps qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cents, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce temps-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation ; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant dans ces cas donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu à peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raison-

Digitized by Google

nable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donné à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposé aux pays, caps, baies, rivieres, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, &c. sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées, ou peut en copier de fautives, qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelque point, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejetter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré jusqu'au pôle: nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. *V.* à CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'isle, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne mérite pas qu'on s'y arrête; jusqu'à présent sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se placera de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce temps dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu: ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens, qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre; & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grande Eau, me paroit constatée, *voyez* ASSINIPOELS.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'*Amérique*. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, les-

Digitized by Google

quels n'étoient étonnés ni des vaiſſeaux, ni de pluſieurs meubles & uſtenſiles des Européens, diſant qu'ils en avoient vu chez une nation voiſine de leur pays. Il faut obſerver que ces gens venoient d'une contrée à peu près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudſon diſent être éloignée deux de pluſieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés ſont, comme il y a toute apparence, les ſauvages nommés *Plats-cotés des chiens*, qui, ſelon M. Jérémie, viennent quelquefois de 400 lieues loin vers le nord-oueſt, on peut les placer entre le 65 & le 70e degré de latitude: alors on ne ſera pas ſurpris ſi à la même latitude devers l'oueſt, un peu oueſt-ſud-oueſt, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lappons, *&c.* Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entieres.

Si les prétendus Patagons de huit piés ſont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre piés. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les eſprits, il ne faut pas prendre cette expreſſion à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de pluſieurs autres, que les ſauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choſes ils manifeſtent plus d'eſprit que les ſauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civiliſée & ingénieuſe qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleuſement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civiliſée.

Plus loin vers l'oueſt, à cette latitude, on ne ſait rien de ces pays, pas même par les ſauvages, ſinon que cette étendue eſt immenſe; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à peu près la même diſtance; que ces pays ſont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entr'elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoiſſance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & ſitôt que ces ſauvages, les ſeuls qui en peuvent avoir une connoiſſance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en impoſer aux Européens, nous fourniſſent des idées fort probables, qui ne contrediſent pas d'autres relations dont on manque abſolument, le bon ſens veut qu'on les adopte, juſqu'à ce qu'on puiſſe leur oppoſer d'autres relations authentiques.

Si nous deſcendons vers le ſud, à la latitude du lac ſupérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie ſupérieure du Miſſiſſipi, & la demeure des Sioux de l'eſt, ou Iſſats, nous trouverons une grande étendue de pays, juſqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je ſuppoſe à peu près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne ſoit connu. Cette étendue eſt en général ſi bien conſtatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudſon, celles des officiers François, rapportées par M. de Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la deſcription, quoique groſſiere, du ſauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'oueſt, au contraire, nous avons quelque choſe de plus que des relations vagues. La principale particularité eſt celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Iſſats, qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes; cela nous donne déja une belle étendue de pays dont l'exiſtence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes ſauvages lui dirent, ſavoir: que les nations qui habitent plus à l'oueſt, ont un pays de prairies & de campagnes immenſes, coupées de rivieres qui viennent du nord; qu'ils n'ont paſſé aucun grand lac, *&c.* que les Aſſinipoels demeurent à ſix ou ſept journées de chez eux, ou des Iſſats, *&c.* Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *pluſieurs mois*, les *mille lieues* à faire du coté de l'oueſt; environ d'autant qu'une riviere court à l'oueſt, *&c.* Après cela on ne devroit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Suppoſons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire 100 lieues

Digitized by Google

par eau (y compris, ſuivant le raiſonnement très-fondé de M. Buache, des portages, ſur-tout aux dites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre coté, ſuivant toute apparence, ce fleuve de l'oueſt doit commencer); combien de degrés cela fera-t-il ? il faut calculer par conjecture. Ce lac eſt au-delà du 60e degré de latitude, juſqu'au 68 ou 69e; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e; cette riviere doit ſe jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian : je nommerai conſtamment ainſi celui qui ſépare l'Aſie de l'*Amérique*, n'en ayant pas encore de nouveau ; nous n'en connoiſſons pas d'autres juſqu'à préſent, que celui qui ſe trouve vis-à-vis des Tſchrtith, à 65 degrés; à prendre le milieu, ce ſera tout au plus 60 paralleles, où dix lieues par degrés feront 100 degrés; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon ſyſtême.

Si on vouloit ſuppoſer que cette riviere ſe jetât dans la mer du nord, cette circonſtance ſeroit encore plus favorable à mon ſyſteme ; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Aſie, à 70 degrés, elle ſeroit plus proche que le détroit, ou, ce qui eſt le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus; on parle d'un voyage de long cours juſqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramaſſer de l'or. Quel pays ſe trouve au-delà ? D'où viennent ces hommes barbus ? De quelque maniere que l'on réponde, on ſera obligé d'avouer que cette partie de l'*Amérique* ne ſauroit avoir ſi peu d'étendue qu'on la repréſente dans les nouvelles cartes, & le reſte de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de deſcendre peu à peu; le ſaut Saint-Antoine eſt à peu près au même degré ; les colonies Angloiſes, à l'eſt du Miſſiſſipi, & leurs voiſins les ſauvages, n'ont pas beſoin qu'on en parle; tout ceci eſt hors de doute ; il n'en eſt pas de même des nations à l'oueſt, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ſes compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants : après un petit voyage par terre il ſe trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros; de-là il deſcendit la riviere Oniſconſine juſqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Miſſiſſipi, & entra le 23e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte ; parvint chez les Eokoros ; enſuite chez les Eſſanapés, enfin chez les Gnacſitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoiſſance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation ſe montra plus douce, plus civiliſée, & les Moozemleks, qui ne le ſont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours ſous les 46e degré, & juſqu'au lac des Gnacſitares ; entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre coté plus au nord-oueſt, ſort la ſource d'une riviere qui court vers l'oueſt & ſe jette dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour ſur 30 de large; des bâtimens de 200 piés de long voguent ſur ce lac; vers la ſortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples, une nation entiérement civiliſée, nombreuſe comme les feuilles des arbres, ainſi que s'expriment ces peuples ; d'autres nations également nombreuſes, ſont à leur oueſt ; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchſitchkz ne ſont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & ſeulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voiſins qui le ſont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela ſeulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le ſud-oueſt.

Nous allons voir à préſent où les diſtances données par la Hontan nous conduiſent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé 57 jours pour remonter la riviere Longue, juſqu'aux Gnacſitares, & 35 jours pour redeſcendre. En compenſant un nombre avec l'autre, nous aurons 46 jours, qui à dix lieues, font 460 lieues. Conſervons ſeulement la diſtance donnée ſur la carte qui eſt de 400 lieues juſques aux bornes des Gnacſitares contre les Moozemleks; de-là juſqu'au lac des Tahuglanks, il y a 150 lieues. Ce lac de 300 lieues de tour, ſur 30 de large, devroit donner cent

Digitized by Google

cent lieues de long ; n'en comptons que 80 ; voilà déja 630 lieues. Nous avons dit qu'au 46e degré on ne devroit compter qu'environ 14 lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des 286, qui eſt la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laiſſeroit un reſte de 254 degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks ſont la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent ni en puiſſance ni en forces ; & quoique leur nombre ſoit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'oueſt, qui ne ſont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit auſſi obſerver que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac : mais on doit croire qu'elle y paſſe, & va toûjours à l'oueſt ; elle répondroit alors aſſez pour la latitude à celle que M. Muller place à 45 degrés, mais à 246 ou 247 de longitude, & qu'il fait ſortir du lac Oninipigon entre le 47e degré & demi, & le 50e de latitude. Ce lac ſeroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là eſt à l'eſt, & celui-ci à l'oueſt de la chaîne des montagnes, ſans compter que ſur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il ſe peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puiſqu'on varie ſi fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire ; cependant cette conciliation eſt impoſſible, ſi le lac des Tahuglanks eſt à environ 45 degrés de latitude, & au ſud du fleuve de Miſſiſſipi, & qu'au contraire tous ces lacs ſoient à ſon nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à eſpérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit ſe trouver à 275 degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne ſauroit être qu'au 245 à 250, en donnant plus qu'on ne ſauroit accorder.

Que ſera-ce, ſi on réduit ces 630 lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être inconteſtablement à cette latitude ? Elles feront 45 degrés ; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au 241e degré de longitude, vers l'entrée du Fuca ; & les nations plus éloignées ſeront dans la plaine mer, qu'on ſuppoſe à ſon oueſt & ſud-oueſt. Mais ſi on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks ſe trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Téguajo, ſi fort avancé vers l'eſt dans les nouvelles cartes ; les douze degrés de diſtance entre le nouveau Mexique & les Gnacſitares y conduiſent & feroient les quatre-vingts taſous, & encore plus les 80 lieues qu'il y a entre ceux-ci & les ſauvages voiſins des Eſpagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je ſais que pluſieurs ſont depuis longtemps prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable ; il dit pourtant, à la fin de ſon *Hiſt. de la nouv. France*, qu'il étoit homme de condition, ſoldat, puis officier ; en ajoutant que dans ſa relation le vrai eſt mêlé avec le faux ; que le voyage de la riviere Longue eſt une pure fiction, auſſi fabuleuſe que l'iſle de Barataria ; " mais que cependant en France & ailleurs, le plus grand nombre a regardé ces mémoires comme le fruit des voyages d'un homme qui écrivoit mal, quoiqu'aſſez légérement, & qui n'avoit point de religion, mais qui racontoit aſſez ſincérement ce qu'il avoit vu. "

Je crois que ce grand nombre raiſonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puiſqu'on y voit tout le bon ſens poſſible. Il rapporte qu'après avoir traverſé le lac Michigan & la baie des Puans, après un court trajet par terre, la Hontan deſcendit par la riviere Oniſconſini dans le Miſſiſſipi, & que cette route étoit alors encore inconnue ; qu'il remonta le Miſſiſſipi en huit jours juſqu'à la riviere longue, qui vient de l'oueſt, & débouche ſur la rive occidentale qu'il place au 47e degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta juſqu'au 19e de décembre, & mit environ 35 jours à la deſcendre juſqu'au Miſſiſſipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, diſant qu'il l'avoit levée lui-même ; & une autre dont l'original fut tracé ſur des peaux par des ſauvages, &

l'on y voit une riviere qui coule à l'oueſt, peu éloignée des ſources de la riviere Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette ſeconde riviere, aſſurant qu'il tient ces connoiſſances des ſauvages, les Tahuglanks, ſitués aux environs du grand lac où ſe jette cette riviere de l'oueſt, &c.

Toutes les parties de ſa relation paroiſſent naturelles : elles ſe ſoutiennent réciproquement, & il ſemble aſſez difficile de ſe perſuader qu'elles ne ſont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorſqu'elle fut publiée, perſonne ne la révoqua en doute : ce n'eſt que lorſqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejetée & qu'on la traitée de chimere ſans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans ſa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a ſupprimée dans celle du Miſſiſſipi, ſans en dire la raiſon. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan comme auſſi fabuleuſe que l'iſle de Barataria ; mais c'eſt ſans preuve ; & il en faudroit pourtant produire, avant de ſe déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur auſſi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu eſpérer des récompenſes par des ſuppoſitions ſi groſſieres, qui l'auroient deshonoré.

Il étoit accompagné de pluſieurs François qui étoient vivans lorſque ſa relation fut publiée, & qui l'auroient démenti ; ils ne l'ont pas fait : ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au miniſtre, ſa diſgrace aura pu influer ſur ſon ouvrage, de même que ſes ſentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à ſept ou huit lieues au ſud du ſaut Saint-Antoine, qui vient de l'oueſt ; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être conſidérable, puiſqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou ſix autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent ſur le même coté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *riviere cachée*, eſt à peu près ſous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apachés-Vaqueros à l'eſt du nouveau Mexique ; il compte de-là 112 lieues vers l'eſt juſqu'aux Xumanes, Japios, Xabatatos ; à l'eſt de ceux-ci, il met les Aixais, & ſa province de Quivira dont il nomme les habitans Aixaraos, qui reſſemblent aſſez aux Eokoros de la Hontan, & la diſtance y convient auſſi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Eſpejo, les ſauvages lui firent compreudre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans ſe ſervoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maiſons, &c.

Les Eſpagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 lieues de Cibola vers l'oueſt, confirmerent la même choſe.

Tout ceci s'accorde avec le lac & avec la nation des Tahuglanks. Les Eſpagnols placent au nord au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que ſortit le premier Montezuma, lorſqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il eſt ſûr que le Miſſouri prend ſa ſource dans cette longue chaîne de montagnes qui ſépare le nouveau Mexique d'avec la Louiſiane, & que les rivieres qui y prennent leur ſource, coulent chacune du coté d'où elles ſortent de terre, vers l'oueſt ou vers l'eſt.

La route par le pays des Sioux, eſt d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'oueſt, s'accordent aſſez avec celles du ſauvage Ochagac, ſuivies par M. Danville. La différence eſt de deux à trois degrés de latitude : mais il pouvoit facilement s'y tromper, puiſqu'il ne l'a copiée que ſur les peaux tracées par les ſauvages.

Ces faits & ces raiſonnemens du défenſeur du baron de la Hontan, devroient ſans doute déja ſuffire pour ne pas mettre au rang des fables ſa relation : tâchons cependant d'en faire encore mieux ſentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre ſon authenticité ; l'une que les circonſtances de ſa relation ne ſont pas confirmées par d'autres ; l'autre que c'étoit un libertin, un homme ſans religion, auquel on ne peut ajouter foi.

Digitized by Google

Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est-là le sort même de toutes les anciennes découvertes & la raison pourquoi on rejette les anciennes relations espagnoles. Quoi de plus ridicule? Celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde: on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que depuis cent cinquante ans & plus personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors ne l'est plus aujourd'hui; de même que pour les isles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hazarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant est, que les découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore, l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le temps que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes!

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui, qu'elle ne l'est plus aujourd'hui, qu'on la trouve, telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms, celui de *S. Pierre* ou celui de *riviere cachée*: cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie, où il y en a déja assez?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Mooozemleks & les Gnacsitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer, & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son système sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie; mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude, ni physicien; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient réellement donné la connoissance?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout temps. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers temps.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes; ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de 390 lieues du Missouri au saut St. Antoine, qu'on ne compte que 8 à 10 lieues au-dessus de la riviere Longue, & pourtant un peu au delà du 45e degré; ainsi seulement 5 degrés pour les 300 lieues; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la riviere Saint-Pierre à 45. On peut compter environ 36 à 38 lieues; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage; ce qui est très possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses

Digitized by Google

cinq cartes, qui ensemble représentent toute l'*Amérique*, place la riviere de St. Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Onisconsine à 43. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-temps sur ce sujet, nous conclnons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations, qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-temps que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent pas.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejeter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de genie, rapportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Perfonne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os; on voit évidemment que c'eſt lui-même, mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ſes dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Bréchet dans la chaine des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres; il ſe trouve, ſelon les unes, à environ 48d. La carte angloiſe de Jefferi de 1761, le place au delà du 45e vers l'oueſt; tous placent de ce coté la fameuſe riviere de l'oueſt; je la ſuppoſe être celle ci-deſſus qui prend ſa ſource dans ladite chaine au N. O. des Gnaclitares, & au N. E. du lac des Tahuglanks, dans lequel elle ſe jette; je doute qu'on puiſſe produire quelque choſe de ſi concordant ou moins ceux qui la repréſentent comme ſortant du lac Oninipigon, n'ont pas ſongé que ladite chaine lui barreroit le chemin. Auſſi M. Buache même, qui prétend ſe fonder ſur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers françois, fait tomber les rivieres Poſcayac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St. Charles ou d'Aſſiniboils, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant enſemble celui d'Oninipigon, & celui-ci ſe joignant avec le lac aux Biches, ſans qu'aucune riviere en ſorte & ſe jette vers l'oueſt. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, St. Charles & Maurepas; ſi ceux-ci exiſtent, il faut bien que les François en aient connoiſſance. Il place le lac du Brochet auſſi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 degrés. Il donne une trace légere d'une riviere de l'oueſt, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainſi dire, dans la mer de l'oueſt. La Hontan aſſure, ſur le rapport des Mooſemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prennent auſſi leur ſource dans ces montagnes; & le phyſique de tout ceci concourt à en aſſurer la vérité. Il faut obſerver que dans ces traces d'Ochagac, la riviere de l'oueſt eſt repréſentée comme groſſe, ſortant immédiatement de l'Oninipigon, précifément où M. Buache repréſente la riviere Poſcayac, comme s'y jetant. Comment concilier ceci? Avançons de cinq degrés plus au ſud, & examinons cet eſpace entre le 45e & le 40e, qui nous préſentera des choſes importantes: je ne parle point de ce qui ſe voit à l'eſt du Miſſiſſipi; nous y trouverons même juſqu'au 25e degré des pays qui ne ſont inconnus qu'à des ignorans, tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui aſſuroient que les colonies angloiſes, établies dans cet eſpace, vouloient s'emparer de tout le pays ſous les mêmes paralleles vers l'oueſt, juſqu'à la mer du ſud, ſuivant la conceſſion à eux accordée par leur roi Charles, &c. par une riviere qui des monts Apalaches y conduiſoit, ſans ſonger ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivieres, pas même au Miſſiſſipi, qui en barrent le chemin.

Vers l'oueſt, ſur les bords du Moingona, du Miſſouri & autres rivieres, ſe trouvent ſeulement juſqu'à l'eſt & le nord du nouveau Mexique, les Miſſouris, Canſez, Panis blancs, Acanſez, Ato-

Digitized by Google

nez, & sur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe & plusieurs autres rapportent unanimement, que les sauvages assurent que le Missouri a depuis sa source 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis son milieu, 7 ou 8 jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'ouest. Ce qui nous éclairera, lorsque nous suivrons la relation que M. le Page du Praz donne dans son histoire de la Louisiane, du voyage du sauvage Yason-Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie septentrionale de l'*Amérique*, calculons un peu sa route.

Le point de son départ doit être pris au nord du confluent du Missouri avec le Mississipi. M. le Page dans sa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à 284 degrés 15 minutes de longitude & 40 de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il désapprouve en divers endroits de son voyage la maniere dont les autres cartes représentent le cours de cette riviere.

En effet, on la fait venir du nord-ouest, & quelques-unes lui donnent des sinuosités infinies.

Pour lui, ce n'est qu'au 282e degré qu'il la fait descendre du nord-est au sud: tout le reste de son cours est droit de l'ouest à l'est, de même que celui de la riviere de Canfez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le savoir que lui qui a parcouru le pays dans le temps que les François avoient sur le Missouri le fort Orléans? qui s'en est informé des naturels du pays, dans la relation étoit conforme à une carte espagnole dressée avec soin, pour servir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorsque les Espagnols en devoient être mieux instruits que tous autres.

Le cours du Missouri n'est donc marqué généralement entre le 41 & le 42e degré de latitude: (*a*) il passa chez les Canfez qui sont entre le 40 & le 41e degré, qui lui conseillerent de marcher une lune & alers droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Missouri; il vit des montagnes & craignit de les passer, de peur de se blesser les piés (*b*). Enfin, il rencontra des chasseurs qui lui firent remonter le Missouri encore pendant neuf petites journées, & marcher ensuite cinq jours droit au nord, au bout desquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Canfez sont marqués sur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282 degrés. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ou 30 jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, disant que notre Anacharsis américain l'avoit assuré qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement; d'où il conclut que celui-ci ne faisant qu'environ 6 lieues par jour, lorsqu'il est chargé de 200 livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de 100, quelquefois pas plus de 60, devoit souvent faire jusqu'à 8 ou 10 lieues. Il a raison; car le P. Charlevoix assure que les Aouïés, à 43 degrés 30 minutes, font 25 à 30 lieues par jour (*c*) lorsqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il se rabat à 7 lieues par jour, qui font donc 210, depuis les Canfez, qui se trouvent, dis-je, au 282e degrés; ces 210, à 14 lieues & demi par degré, font 14 degrés & demi, jusqu'au lieu où il rencontra les chasseurs qui se trouverent donc à 267 degrés & demi; on voit bien que c'est compter trop peu.

Les sauvages disent unanimement que

(*a*) Le Page du Praz. *Relation de la Louisiane*, *t. III*, *p. 89 & suiv.*

(*b*) Il paroit par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Missouri, avant de passer la belle riviere.

(*c*) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorsqu'on voudra considérer que les soldats romains, chargés du poids de 60 livres, faisoient 6 à 7 lieues de chemin en 5 heures de temps, eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les sauvages, dès leur jeunesse, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chasse, & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

Digitized by Google

le cours du Missouri est de 800 lieues, & qu'au milieu, ainsi à 400 lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'ouest. Ici il n'a avancé vers l'ouest que neuf petites journées, avant que de tourner au nord : ne comptons que 3 degrés & demi, & cela nous conduira seulement au 264e degré, & ne fera, depuis la jonction du Missouri au Missipi, que 20 degrés 15 minutes, & à 14 lieues & demie par degré, qu'environ 293 lieues, au lieu de 400. Ainsi on voit qu'on accorde beaucoup. (a)

Je ne compte pas le peu de chemin qu'fit Moncacht-Apé sur la belle riviere, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là, il descendit pendant 18 jours la même riviere avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette riviere est très grosse & rapide. On pourroit donc donner 20 lieues par jour, pour le moins : contentons-nous de 15 ; cela fera 270 lieues, ou environ 20 degrés ; nous nous trouverons alors au 250e degrés.

Il vint en assez peu de temps chez une petite nation, & ensuite acheva de descendre la riviere, sans arrêter plus d'un jour chez chaque nation ; mais il ne dit point combien de temps il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, se trouve seulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre 20 degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au 230e degré. Il se joignit à des hommes qui habitoient plus avant sur cette côte vers le couchant, & ils suivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ses camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui ; & les nuits très-courtes. Les vieillards le dissuaderent de passer outre, disant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tourne ensuite tout à coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des 200 degrés de longitude, ou des 190. où je place le commencement de l'*Amérique*, d'après les anciennes cartes espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi ; & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagere dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici : Moncacht Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce temps il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, 36 lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit 3780 lieues : & en rabat encore la moitié pour les détours ; ce fera, ce me semble, bien assez, restent 1890 lieues. Quand même on compteroit les 20 lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194e degré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation ; les voici.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit " qu'un homme, Yalon de nation qu'il a visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu cette terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin, & que dans le temps que la grande eau étoit basse, il paroissoit dans l'eau des rochers à la place où étoit cette terre. "

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier ; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre *relation* de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un

(a) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours insister également sur les mesures itinéraires des Sauvages ; je veux croire que depuis l'embouchure du Missouri jusqu'à l'endroit où l'on passe vers la belle riviere, il peut y avoir, y compris les détours, 400 lieues, mais qu'il y en a moins de-là jusqu'à la source, que les sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Missisipi ; & il peut y avoir depuis la mer 800 lieues jusqu'au saut Saint-Antoine ; mais beaucoup moins de-là jusqu'à la source, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes ; aussi doit-on accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le passage de Moncacht-Apé seulement au 278e degré.

Digitized by Google

avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré 22 ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le font parfaitement à un de ces hommes sensés, que nous nommons *sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie, *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Nachetz, & cet homme n'en demeuroit qu'à 40 lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voy.* les cartes géogr. *Suppl.*, n°. 1.

Voyez à CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son oueſt, nord & nord-est, la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'*Amérique* septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *mém. & observ. géograph. & crit. sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, *in*-4°., des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déja dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au Nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles; que, dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Missisipi, & alliés des Outagamis, au coté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus, que les Essanapés l'étoient encore moins; que les Gnacsitares les surpassoient en politesse; que les Moozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siecles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraibes, *&c.* qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins; la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si on veut rejeter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui venoient déja du temps d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'oueſt: le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada,

Digitized by Google

& s'eſt informé exactement de ce qu'il, n'a pas vu, a été ſi frappé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on ſe forme de ce qu'on nomme *ſauvages*, il a été perſuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il ſe trouvoit des colonies d'Eſpagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partiſan.

Nous ſavons encore que les Chichimecas, ſauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chaſſés par les Navatlacas, ſortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faiſoient ſept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *ſeptem civitatum patria*, & où les cartes ſuivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere chrétienne, 320 ans après la ſortie des ſix nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont reſté longues années en chemin, & venoient, ſelon quelques-uns, du nord-oueſt du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les ſix premieres nations, devoient donc ſortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a ſouvent expulſé des eſſaims de peuples, comme ailleurs. On ſait que ceci eſt arrivé entr'autres chez les peuples ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Europe, avant & après l'ere chrétienne; ou bien ils ont été pouſſés par des nations plus puiſſantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cauſe y a eu part.

On ne diſe pas que l'*Amérique* eſt peuplée de barbares, & que par conſéquent les peuples civiliſés ſont venus d'ailleurs. Ne ſortons nous pas tous de la même ſouche? La raiſon, le génie ne ſont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les hiſtoires anciennes, que les terres les plus fertiles ſont devenues ſtériles faute de culture, & qu'une bonne culture, donne de la fertilité au ſol le plus ingrat. Les Chinois qui ſont ſi ingénieux & ſi laborieux, ne ſont pas une colonie étrangere: ils ont eu pluſieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, *&c.*, avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient auſſi bruts que les Troglodites: cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faiſoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, ſans pouvoir en découvrir les auteurs. On ſera donc convaincu que des peuples entiers par des révolutions inconnues, ſont retombés dans la barbarie, de civiliſés qu'ils étoient, & que d'autres en ſont ſortis & ont conſervé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains euſſent-ils été ſeuls privés de ces avantages de la nature?

M. de Guignes voudroit inſinuer que les Mexicains ſont d'origine chinoiſe, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de ſon avis. Il eſt vrai que ces derniers reſſemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immenſe par mer depuis la Chine au Pérou? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne ſont arrivés ſur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme ſiecle. D'où ſeroient-ils donc venus? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jeſſo, enſuite au Kamtſchatka, & enfin à l'*Amérique*, & par-tout ils employerent quatre ou ſix fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers européens. Comment auroient-ils donc traverſé cette mer? Encore s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils ſe ſeroient rafraîchis dans les iſles, puiſque les vents alifés les auroient favoriſés: mais qu'ils ſoient venus de la Chine au Pérou, lorſque les Européens ne ſe hazardent qu'en tremplant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y emploient des ſix à ſept mois, qui pourroit penſer un moment que les Chinois euſſent fait ce voyage, non ſeule-

Digitized by Google

ment au Mexique, mais passé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont cotoyé le Mexique & tous les pays situés au-delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace? Pourquoi auroient-ils preféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, *&c.*, ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bizarres des lettres, tant de terminaison en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, *&c.* dont on ne trouve de vestige dans aucune autre langue. Tout cela prouve qu'ils sont très-anciens dans l'*Amérique*.

Si les Mexicains le sont, la nation policée dont ils sortoient devoient l'être de même. Celle-ci a pu changer étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, *&c.*, l'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroît, sont d'anciens habitans policés de l'*Amérique*, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fousang soit éloigné du Tahan de 20000 lis, ou 2000 lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique*, mais il est incertain si de-là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, si leurs descendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays & n'y formerent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le temps de leur établissement qu'ils pousserent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chasserent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés; ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'*Amérique*, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes; ils en auront ajouté ou changé d'autres; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens, des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constamment route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De-là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'*Amérique*, n'est appuyé que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilité. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le temps on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada: ils ont appris à connoître les Missouritès, les Canzez, les Padoucas, nations

Digitized by Google

qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premieres nations civilisées, puisque les Paducas se servoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on poussoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on suivit alors la même route, ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Hist. gén. des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Merc. galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Mississipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-oueſt, & ainsi d'une riviere à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montezuma, roi puissant, entretenant une armée de 100000 hommes en temps de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple; en y allant par caravanes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un detail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'oueſt du Canada il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E*)

AMERS *ou* AMETS, s. m. *Mar.*; ce sont des marques prises sur la côte pour servir à guider les navigateurs, & leur faire éviter les dangers cachés sous l'eau qu'ils trouvent dans certains parages; on se sert ordinairement pour *amers*, de clochers, d'arbres, de moulins & autres marques sur les côtes qui puissent se distinguer aisément de la mer. (*Z*)

* AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, sur la riviere d'Ems. *Lonr.* 23, *lat.* 52, 14.

AMERTUME, s. f. *Phyſ.*, espece de saveur ou de sensation opposée à *douceur*. On croit qu'elle vient de ce que toutes les particules d'un corps *amer* sont émoussées & diminuées au point qu'il n'en reste pas une qui soit longue & roide, ce que l'expérience paroit confirmer. En effet, les alimens étant brûlés ou cuits, & leurs particules diminuées & brisées par le feu, deviennent amers: mais cette hypothese ou explication, comme on voudra l'appeller, est purement conjecturale. *V.* GOUT & AMER. (*O*)

* AMÉS ET FÉAUX, expressions pas lesquelles nos rois avoient coutume de distinguer dans leurs lettres patentes, les magistrats & les officiers qui avoient dignités, d'avec les autres; il n'y avoit même ordinairement, selon la remarque de Loyseau, dans son *tr. des ordres & des dignités*, que ceux qui avoient le titre de *conseillers du prince*, à qui il accordât ceux de *dilecti & fideles noſtri*, dont *nos amés & féaux* est la traduction.

* *AMES*, espece de gâteau qu'on faisoit dans les cuisines grecques. La maniere ne nous est pas connue.

AMESTRIS, *Hiſt. de Perſe*, femme de Xercès, roi de Perse, fut un exemple des atrocités dont l'amour offensé est capable. Tandis que son mari enivré de plaisir, tâchoit d'oublier sa honte & ses défaites, il conçut une passion violente pour la femme de son frere Masiste. Cette princesse fidelle à son premier engagement, lui refusa son cœur & sa main. Xerxès, pour mieux la séduire, fit épou-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ser sa fille à son fils Darius, qu'il avoit désigné son successeur ; mais moins touchée de cet honneur que de ses devoirs, elle persista constamment dans ses refus. Le monarque désespérant de subjuguer sa vertu, se sentit embrâser d'un amour furieux pour la fille qu'il venoit de marier à Darius. *Amestris* qui se croyoit toujours aimée de son volage époux, lui fit présent d'une robe magnifique qui étoit son propre ouvrage. Xercès, ébloui par la richesse du présent, s'en revêtit pour aller rendre visite à sa maîtresse, qui charmée de l'éclat de la nouvelle parure, l'exigea pour prix de ses faveurs. *Amestris* en la voyant parée de son ouvrage, s'aperçut qu'elle avoit une rivale, & aveuglée dans son discernement, elle imputa à la mere le crime de la fille. Les rois de Perse s'étoient fait une loi de ne rien refuser à leur femme le jour de leur naissance ; elle saisit cette occasion pour lui demander que la femme de Masiste lui fût livrée, & quand elle l'eut en son pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jetter aux chiens qui les dévorerent à ses yeux, tandis qu'elle respiroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xercès fit venir son frere & lui déclara qu'il devoit renoncer à son épouse. Masiste, époux tendre & constant, se retira furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane, mais il fut arrêté sur sa route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (*T-N.*)

AMÉTHYSTE, s. f. *Hist. nat. amethystus*, pierre précieuse de couleur violette, ou de couleur violette purpurée. On a fait dériver son nom de sa couleur, en disant qu'elle ressembloit à la couleur qu'a le vin lorsqu'il est mêlé d'eau. Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses, ont donné plusieurs dénominations des couleurs de l'*améthyste* ; ils disent que les plus belles sont de couleur violette, tirant sur la couleur de rose pourprée, de couleur colombine, ou de fleur de pensée ; & qu'elles ont un mélange de rouge, de violet, de gris de lin, *&c.*, il est bien difficile de trouver des termes pour exprimer les teintes d'une couleur ou les nuances de plusieurs couleurs. Je crois même qu'il est impossible de parvenir par ce moyen à donner une idée juste de la couleur d'une pierre précieuse. C'est pourquoi il vaut mieux donner un objet de comparaison qui exprime la couleur de l'*améthyste*. On le trouvera dans le spectre solaire que donne le prisme par la réfraction des rayons de la lumiere. L'espace de ce spectre auquel M. Newton a donné le nom de *violet*, représente la couleur de l'*améthyste* la plus commune, qui est simplement violette. Si on fait tomber l'extrémité inférieure d'un spectre sur l'extrémité supérieure d'un autre spectre, on mêlera du rouge avec du violet, & on verra la couleur de l'*améthyste pourprée*. Ce moyen de reconnoître les couleurs de l'*améthyste* est certainement le plus sûr. On peut de la même façon voir les couleurs de toutes les autres pierres précieuses colorées. *Voyez* PIERRE PRÉCIEUSE.

On a dit qu'il y a des *améthystes orientales* : mais elles sont si rares, qu'il se trouve peu de personnes qui prétendent en avoir vu. Il seroit aisé de les distinguer des autres par leur poids & par leur dureté ; car elles doivent, comme toutes les pierres orientales, être beaucoup plus pesantes & plus dures que les pierres occidentales ; elles doivent aussi avoir un plus beau poli : on assure qu'elles sont de couleur violette pourprée. Les *améthystes occidentales* sont fort communes : on en distingue deux sortes ; l'une est simplement violette, & cette couleur est un peu obscure dans la plupart ; l'autre est d'une couleur violette un peu pourprée, elle nous vient par la voie de Carthagene : celle ci est plus rare que la premiere ; on la désigne ordinairement par le nom d'*améthyste de Carthagene*.

La dureté de l'*améthyste* est à peu près la même que celle du crystal ; elle se forme aussi comme le crystal en aiguilles exagones terminées à chaque bout par une pointe à six faces. *V.* CRYSTAL

DE ROCHE. La plupart de ces aiguilles ne sont teintes de violet qu'en partie, le reste est blanc, & c'est du vrai cristal de roche. On voit des cuvettes, des couvercles de tabatieres, & d'autres bijoux qui, quoique faits d'une seule piece, sont en partie de cristal & en partie d'*améthyste*. Les aiguilles de cette pierre sont le plus souvent réunies plusieurs ensemble dans sa mine; on en voit des morceaux assez gros. On les scie transversalement pour faire des lames; on y voit les plans à fix faces que forment les différentes portions d'aiguilles; elles ont ordinairement si peu d'adhérence les unes avec les autres, que la lame qu'elles composent se sépare aisément en plusieurs pieces. On trouve l'*améthyste*, comme le cristal, dans les fentes perpendiculaires des rochers; aussi y en a-t-il des morceaux qui sont unis au caillou & à l'agate; d'autres sont recouverts d'une terre jaunâtre, telle qu'on en trouve ordinairement dans les fentes des rochers. Aussi les morceaux d'*améthyste* n'ont pas tous la même netteté: il y en a qui, comme le cristal, sont obscurs & revêtus d'une croûte jaunâtre. On trouve beaucoup d'*améthystes* dans les montagnes d'Auvergne; il y en a en Allemagne, en Bohême, en Espagne dans une montagne à deux lieues de Vic en Catalogne. Il peut s'en trouver dans la plupart des lieux où il y a du cristal, puisque l'*améthyste* n'est autre chose qu'un cristal peint par une substance métallique fort atténuée. *Voyez* PIERRE PRÉCIEUSE. (*I*)

AMÉTHYSTE, *Med.* L'*améthyste*, selon quelques uns, est propre à empêcher l'ivresse, étant portée au doigt, ou mise en poudre dans la bouche; on prétend qu'elle est bonne pour arrêter le cours du ventre, & pour absorber les acides qui sont en trop grande quantité dans l'estomac, comme les autres substances alkalines. Selon M. Geoffroy, les propriétés de la teinture tirée de cette pierre précieuse, ne sont pas plus certaines pour leur efficacité, que pour les vertus prétendues dont on vient de parler. (*N*)

* AMEUBLEMENT, s. m. *Gram.*; c'est l'assortiment de meubles dont on garnit une chambre. *Voilà un bel* ameublement. *Dict. de Trev.*

§ AMEUBLIR, se dit des soins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte, soit en divisant ses molécules par des labours fins & réitérés, soit en la calcinant, soit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre sont divisées, en sorte que le sol ressemble presque à de la poussiere, plus les végétaux sont à portée d'étendre leurs racines & de se fortifier en toutes manieres. Les neiges, les pluies d'hiver & la gelée, contribuent beaucoup à *ameublir* une terre qui a été mise en mottes par les labours d'automne. Les rayons du soleil & la grande chaleur atténuent aussi en d'autres saisons, les terres qui ne sont pas trop humides & argilleuses. Il est important d'*ameublir* profondément la terre. Ces avis sont pour les semis de bois, comme pour les autres terres. (+)

AMEUBLISSEMENT, s. m. *terme de juriſp. franç*, est une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme, qui est immeuble de sa nature, est réputée meuble ou effet mobilier, en vertu d'une stipulation expresse faite au contrat de mariage, à l'effet de le faire entrer en communauté. On le fait ordinairement lorsque la femme n'a pas assez d'effets mobiliers pour mettre dans la communauté. Le mari même peut aussi ameublir une partie de ses propres.

L'*ameublissement* fait par contrat de mariage n'est pas une paction ou convention sujette à insinuation, quoiqu'elle puisse emporter avantage en faveur de l'un des conjoints. L'*ameublissement* d'un propre fait par contrat de mariage, reste sans effet dans le cas de décès du conjoint sans enfans.

Dans le cas de rénonciation à la communauté par la femme, elle reprend ses *ameublissemens:* mais si elle l'a acceptée, ils sont confondus dans la communauté.

Un mineur ou une mineure ne sauroit faire par contrat de mariage l'*ameublissement* d'aucune portion de sa dot, de sa propre autorité, ni même de celle de son tuteur ou curateur seul; ou s'il le peut, du moins seroit-il restituable après l'avoir fait: mais il ne l'est pas si l'*ameublissement* a été fait par avis de parens, homologué en justice, à moins que l'*ameublissement* ne fût excessif, auquel cas il seroit seulement réductible. Or l'*ameublissement* est jugé raisonnable

Digitized by Google

ou excessif par proportion avec l'avantage que le conjoint ameublissant reçoit de l'autre conjoint.

Dans l'usage, c'est ordinairement le tiers de la dot qui est ameubli.

L'*ameublissement* n'étant stipulé qu'à l'effet de faire entrer dans la communauté les propres ameublis, il n'en change point d'ailleurs la nature ; de sorte que si la femme a ameubli un héritage qui lui étoit propre, & que dans le partage de la communauté cet héritage tombe dans son lot, il sera propre dans sa succession, comme s'il n'avoit point été ameubli. (*H*)

AMEUTER, v. a. *terme de chasse*, c'est mettre les chiens en meute, ou les assembler pour la chasse. On dit les chiens sont bien *ameutés*, lorsqu'ils marchent bien ensemble. *Voyez* MEUTE.

* AMFORA, petite riviere du Frioul qui a sa source dans l'état de Venise, & qui se jette dans le golfe de ce nom près d'Aquilée.

* AMHARA, royaume de l'Abyssinie, dont il occupe le milieu ; il touche au septentrion le royaume de Bagemdar ; à l'orient, celui d'Angot ; au midi, celui de Walaka ; & à l'occident, celui de Gojam, dont il est séparé par le Nil.

AMI, AMITIÉ, s. *en peinture*, se disent des couleurs qui sympathisent entr'elles, & dont les tons & les nuances produisent un bel effet. Cette union ou sympathie s'appelle *amitié* ; on dit *des couleurs amies*. (*R*)

* AMI, adj. signifie, en fait de négoce, *correspondant*, personne avec laquelle on est en liaison & en commerce d'affaires. Ainsi l'on dit j'ai fait cette affaire, cette négociation pour compte d'*ami*.

AMI, est aussi en usage dans les polices d'assurance, & lorsqu'on ne veut pas y paroître sous son nom, il suffit que le correspondant déclare qu'il assure pour compte d'*ami*. *Voyez* ASSURANCE. (*G*)

* AMIA, nom d'un poisson dont Actius & Pline ont parlé. L'un nous apprend que sa chair est difficile à digérer ; l'autre qu'il croît si promptement, qu'on y remarque des différences d'un jour à l'autre. *Voy. Tetrab. I, ſ. 2, & Hiſt. nat. l. X, c. xiij.*

AMIABLE, adj. *Commerce* : on appelle *amiable compoſiteur*, celui qui fait l'office d'ami pour accommoder deux négocians qui ont des contestations ou des procès ensemble. Il differe de l'*arbitre*, en ce que pour concilier & rapprocher les esprits, il retranche souvent quelque chose du droit de chaque partie ; ce que l'arbitre qui remplit la fonction de juge-semble n'avoir pas la liberté de faire. *Voyez* ARBITRE.

AMIABLEMENT ou A L'AMIABLE, *de concert & avec douceur*. Ainsi l'on dit que deux marchands, pour éviter les frais, ont terminé leurs affaires ou leurs contestation *à l'amiable*. On dit encore, *vente à l'amiable*. (*G*)

AMIABLES, *Arith.* On entend par nombres *amiables*, ceux qui sont réciproquement égaux à la somme totale des parties aliquotes l'un de l'autre : tels sont les nombres 284 & 220 ; car les parties aliquotes du premier sont, 1, 2, 4, 71, 142, dont la somme est 220 ; & les parties aliquotes du second sont 1, 2, 4, 5, 10, 11, 20, 22, 44, 55, 110, dont la somme est 284. *Voyez* NOMBRE. (*O*)

AMIANTE ou AMYANTE, s. m. *amiantus*, *Hiſt. nat.*, matiere minérale composée de filets déliés, plus ou moins longs, posés longitudinalement les uns contre les autres en maniere de faisceau. Ces filets sont si fins qu'on les a comparés à du lin. Il y a plusieurs sortes d'*amiante*, qui, quoique de même nature, varient par leurs couleurs, par les différentes longueurs de leurs filets, par leur adhérence plus ou moins forte. Il y a de l'*amiante* jaunâtre ou roussâtre ; on en voit de couleur d'argent on grisâtre, comme le talc de Venise : il y en a de parfaitement blanc ; ils sont plus ou moins luisans : il y a des filets qui n'ont que quelques lignes de longueur ; on en trouve qui ont six pouces & plus ; ceux-ci sont ordinairement les plus blancs & les plus brillans ; ce sont aussi les plus rares, on les prendroit pour de la soie, si on ne les examinoit pas de près : chaque fil se détache aisément des autres, tandis qu'il y a d'autres *amiantes* où ils sont collés &, pour ainsi dire, unis les uns aux autres : quelquefois ils tiennent à des matieres d'une autre nature ; il y en a dans des morceaux de crystal de de roche : enfin il y a de l'*amiante* qui paroît n'être pas encore dans son état de perfection ; c'est, pour ainsi dire, une mine ou une pierre d'*amiante*. La plupart

Digitized by Google

des auteurs donnent à ce minéral le nom de pierre, *lapis amiantus*; mais au moins ce n'eſt pas une pierre calcinable, puiſqu'on a cru qu'elle étoit incombuſtible. La vérité eſt que l'*amiante* réſiſte à l'action ordinaire du feu: mais ſi on l'expoſe à un feu plus violent, on vient à bout de la vîtrifier, c'eſt donc une matiere vîtrifiable. Il n'y a rien de merveilleux dans cette propriété; ſi elle eût été ſeule dans l'*amiante*, on ne l'auroit pas tant vantée: mais elle eſt jointe à une autre propriété beaucoup plus ſinguliere; c'eſt que les filets de l'*amiante* ſont ſi flexibles, & qu'ils peuvent devenir ſi ſouples, qu'il eſt poſſible d'en faire un tiſſu preſque ſemblable à ceux que l'on fait avec les fils de chanvre, de lin, ou de ſoie. On file l'*amiante*, on en fait une toile, & cette toile ne brûle pas lorſqu'on la jette au feu: voilà ce qui a toujours paru étonnant, & il y a encore bien des gens qui ont peine à le croire aujourd'hui. En effet, il eſt aſſez ſingulier d'avoir une toile que l'on blanchiſſe dans le feu; c'eſt cependant ce que l'on fait pour la toile d'*amiante*. Lorſqu'elle eſt ſale & craſſeuſe, on la met dans le feu; & lorſqu'elle en ſort, elle eſt pure & nette, parce que le feu ordinaire eſt aſſez actif pour conſumer toutes les matieres étrangeres dont elle étoit chargée: mais fût-il aſſez violent pour calciner les pierres, il n'auroit pas encore la force de vîtrifier l'*amiante*; cependant chaque fois qu'on la met au feu, & qu'on l'y tient pendant quelque temps, elle perd un peu de ſon poids.

On a donné à la matiere dont il s'agit ici différens noms, qui ont rapport à ſes propriétés. On la nommée *amiante*, *aſbeſte*, *ſalamandre*, parce qu'elle réſiſte au feu ordinaire; & parce qu'elle ſe file comme du lin ou de la laine, on lui en a donné les noms, en ajoutant une épithete, pour faire entendre que ce lin ou cette laine ne ſe conſument point au feu. Voilà d'où viennent les noms de lin incombuſtible, *linum aſbeſtinum*, *linum vivum*, plume ou laine de ſalamandre, parce qu'on a cru que la ſalamandre étoit à l'épreuve du feu. L'*amiante* a eu d'autres noms, tirés de ſa couleur & de ſa forme: on l'a connu ſous le nom de *boſtrichites*, de *cryſoides*, de *polia*, parce qu'il reſſemble à des cheveux, & même à des cheveux gris. Enfin on a ajouté à tous ces noms ceux des pays où il ſe trouvoit, *linum Carpaſium*, *Carbaſum*, *Cariſtium*, *Cyprium*, *Indum*, &c. M. de Tournefort a fait mention de l'*amiante* de Cariſto, dans l'iſle de Négrepont, & il dit que c'eſt de toutes les eſpeces d'*amiante* la plus mépriſable. *Rel. d'un voy. du Levant*, *t. I*, *p.* 165. Il y a de l'*amiante*, dans bien d'autres lieux; par exemple, en Sibérie, à Eisfield dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere, à Namur dans les Pays-Bas, dans l'iſle d'Angleſey, annexe de la principauté de Galles, à Alberdeen en Ecoſſe, à Montauban en France, dans la vallée de Campan aux Pyrénées, en Italie à Pouzole, dans l'iſle de Corſe, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte, *&c.*

L'*amiante* eſt bon pour faire des meches dans les lampes; il devoit même paroître bien plus propre à cet uſage que les filets d'argent dont on fait des meches dans les réchauds à l'eſprit-de-vin: ces meches métalliques ôtent toute apparence de merveilleux à celles d'*amiante*; celles-ci ſont préférables aux meches ordinaires, parce qu'il ne leur arrive aucun changement qui puiſſe offuſquer la lumiere. On n'a pas de peine à croire que ceux qui ont fait des recherches ſur les lampes perpétuelles, n'ont pas manqué d'y faire entrer l'*amiante* pour beaucoup. C'étoit déja quelque choſe que d'avoir la meche: mais on ne s'en eſt pas tenu là; on a prétendu que l'*amiante* devoit auſſi fournir l'huile, & que ſi on trouvoit moyen d'extraire cette huile, elle ne ſe conſommeroit pas plus que l'*amiante*. Quelle abſurdité! Une matiere peut-elle jeter de la flamme, ſans perdre de ſa ſubſtance? Les anciens ſavoient faire des toiles d'*amiante*: quoique Pline ait été mal inſtruit ſur l'origine & la nature de l'*amiante*, qu'il prenoit pour une matiere végétale, il ne peut pas nous jetter dans l'erreur par rapport à l'uſage que l'on faiſoit de l'*amiante* de ſon temps: il dit, *Hiſt. nat. l. XIX*, *c. j*, avoir vu dans des feſtins des nappes de lin vif, c'eſt-à-dire d'*amiante*, que l'on jetoit au feu pour les nettoyer lorſqu'elles étoient ſales, & que l'on brûloit dans ces toiles les corps des rois, pour empêcher que leurs cendres ne fuſſent mé-

Digitized by Google

lées avec celles du bûcher. Ces toiles devoient être fort cheres, puisque Pline ajoute que ce lin valoit autant que les plus belles perles : il dit auſſi qu'il étoit roux, & qu'on ne le travailloit que très-difficilement, parce qu'il étoit fort court. Cela prouve que l'*amiante* que l'on connoiſſoit du temps de Pline, & qui venoit des Indes, étoit d'une très-mauvaiſe qualité. Cependant on avoit bien certainement le ſecret d'en faire des toiles. Cet art a été enſuite preſqu'entiérement ignoré pendant long-temps, & encore à préſent on ne le connoit qu'imparfaitement. M. Crampini a fait un traité ſur la maniere de filer l'*amiante* ; ſelon cet auteur, il faut commencer par le faire tremper dans l'eau chaude pendant quelque temps, enſuite on le diviſe, on le frotte avec les mains, & on l'agite dans l'eau pour le bien nèttoyer, & pour en ſéparer la partie la plus groſſiere & la moins flexible, & les brins les plus courts. Après cette premiere opération, on le fait tremper de nouveau dans l'eau chaude, juſqu'à ce qu'il ſoit bien imbibé & qu'il paroiſſe ramolli ; alors on le diviſe & on le preſſe entre les doigts pour en ſéparer toute matiere étangere. Après avoir répété ces lotions cinq ou ſix fois, on raſſemble tous les fils qui ſont épars, & on les fait ſécher. L'*amiante* étant ainſi préparé, on prend deux petites cardes plus fines que celles avec leſquelles on carde la laine des chapeaux ; on met entre deux de l'*amiante*, & on tire peu à peu avec les cardes quelques filamens ; mais ces fils ſont trop courts pour être filés ſans y ajouter une filaſſe d'une autre nature, qui contienne les fils d'*amiante*, qui les réuniſſe, & qui les lie enſemble. On prend du coton ou de la laine, & à meſure que l'on fait ce fil mêle d'*amiante* & de laine ou de coton, on doit avoir attention qu'il y entre toujours plus d'*amiante* que d'autre matiere, afin que le fil puiſſe ſe ſoutenir avec l'*amiante* ſeul ; car dès qu'on en a fait de la toile on d'autres ouvrages, on les jette au feu pour faire brûler la laine ou le coton. D'autres auteurs diſent qu'on fait tremper l'*amiante* dans de l'huile pour le rendre plus flexible : quoi qu'il en ſoit, celui dont les filets ſont les plus longs, eſt le plus facile à employer ; & les ouvrages qu'on en fait ſont d'autant plus beaux, que l'*amiante* eſt plus blanc. On peut faire auſſi une ſorte de papier avec les brins d'*amiante* les plus fins, qui reſtent ordinairement après qu'on a employé les autres. *V. le 4e vol. des Récr. mathém. & phyſiq.*

On confond ſouvent l'alun de plume avec l'*amiante* ; & ſi cet alun étoit plus commun, on le prendroit pour l'*amiante*, parce que ces deux matieres ſe reſſemblent beaucoup. Il eſt cependant fort aiſé de les diſtinguer ; l'alun de plume eſt fort piquant au goût, & l'*amiante* eſt inſipide. *V.* ALUN DE PLUME. (*I*)

AMIANTE, *Médecine.* L'*amiante* entre dans les médicamens qui ſervent à enlever les poils. Myrepſe l'employe dans la compoſition de ſon onguent de citron pour les taches de la peau : il paſſe pour être très-efficace contre toutes ſortes de ſortiléges, ſur-tout contre ceux des femmes, ſelon Pline & Schroder. On prétend auſſi que l'*amiante* réſiſte au poiſon ; & qu'il guérit la gale. (*N*)

* AMICLE, ſ. m. *Hiſt. anc. amictum* ou *palla* ; c'eſt l'habit extérieur dont les femmes ſe couvroient. Il paroit par pluſieurs antiques qu'elles le faiſoient quelquefois monter comme un voile juſques par-deſſus la tête, & que les plus modeſtes s'en enveloppoient les bras juſqu'aux poignets. Le *peplum* étoit auſſi une ſorte d'habit extérieur, dont l'uſage fut très-commun chez les Grecs & chez les Romains : mais il ſeroit difficile de diſtinguer ces vêtemens les uns des autres ; les marbres n'aident preſque point à faire ces diſtinctions, & les auteurs qui ont eu occaſion de les nommer, ne penſoient guere à en marquer la différence.

AMICLÉS, *Hiſt. de Lacédémone*, troiſieme roi de Lacédémone, n'eſt connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna ſon nom, comme ſon aïeul Lacédémon avoit donné le ſien à tout le pays de ſa domination. Il fut pere d'Hyacinte, tué d'un coup de palet par un de ſes compagnons. *Amiclès* fut ſi touché de ſa mort, que pour perpétuer ſa mémoire, il inſtitua des jeux funebres qui devinrent la plus grande ſolemnité de Lacédémone. Les récompenſes dont il ho-

Digitized by Google

nora les orateurs & les poëtes qui célébrerent les vertus de son fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poëtes reconnoissans publierent que Zephyr, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son favori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette fleur est marquée d'une espece de couronne rouge qui retrace la blessure de celui dont elle emprunte son nom. (*T-N.*)

AMICT, *s. m. Hist. mod.*, du latin *amictus*, venant du verbe *amicire*, vêtir, couvrir; c'est un des six ornemens que porte le prêtre à l'autel: il consiste en une piece quarrée de toile blanche, à deux coins de laquelle sont attachés deux rubans ou cordons: on le passe à l'entour du cou, disent les anciens rituels, *ne inde ad linguam transeat mendacium*; & on en fait ensuite revenir les bouts sur la poitrine & sur le cœur; enfin on l'arrête en nouant les rubans derriere le dos. Dans presque toutes les églises les prêtres séculiers le portent sous l'aube; dans d'autres, & en particulier dans celles de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'*amict* sert à couvrir la tête, & forme une espece de capuce ou de camail, qu'ils laissent tomber sur les épaules depuis la préface jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout temps leur capuchon. La rubrique porte qu'on ne doit point mettre d'aube sans *amict*. *V.* AUBE. (*G*)

AMID, ville de Turquie dans la Natolie. *Long.* 54, 20; *lat.* 40, 30.

AMIDA, *s. m. Hist. mod.*, faux dieu adoré par les Japonois; il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'Anubis des anciens, est montée sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Meaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une si grande confiance dans leur idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom. Ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de répéter fréquemment les paroles suivantes: *Nami Amida, buth*; c'est-à-dire, *heureux Amida, sauvez-nous*. On garde une des figures de cette idole à Rome, dans le cabinet de Kirker, comme on le peut voir dans le *Mus. coll. rom. soc. Jesu.* Amst. 1678. (*G*)

* AMIDE ou AMNHE, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre: elle s'est aussi appellée *Constantia* de l'empereur Constantius qui l'embellit.

AMIDON. *V.* AMYDON.

* AMIENS, ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. *Long.* 20, 4; *lat.* 49, 53, 38.

* AMIENOIS, petit pays de France dans la Picardie, qui a pour capitale Amiens, & qui est traversé par la Somme.

* AMIESTIES, *s. f.* nom qu'on donne à des toiles du coton qui viennent des Indes.

AMI LA, A LA MI RÉ, *ou simplement* A, caractere ou *terme de musique* qui indique la note que nous appellons *la*. *Voyez* GAMME. (*S*)

AMILCAR, fils de Magon, *Hist. des Carth.* Plusieurs généraux Carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général célebre qui perfectionna l'art militaire, en établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'ébloüit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar*, assuré de son secours, mit à la voile; & sa flotte, en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tomberent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au-dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siége devant Himere. Gelon, tyran de Syracuse, marcha

marcha au secours de cette ville, & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice ils s'élancerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage; il se retira dans son camp, où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Gisson fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se répentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'*Amilcar* fut rétablie; ils assurerent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (*T-N.*)

AMILCAR RHODANE fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les desseins de ce conquérant, qui après la prise de Tyr menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. *Amilcar*, souple & artificieux, s'introduisit dans la faveur d'Ephestion qui lui procura une audience de son maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter sa patrie, & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de son éloquence & de son enjouement, l'admit dans sa familiarité; & dès-lors cet émissaire adroit, devenu infidele pour être citoyen, découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois sur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage; il appliquoit ensuite une couche de cire sur laquelle il imprimoit des choses indifférentes aux Macédoniens dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi son bienfaiteur, il devint infidele à sa patrie, puisqu'à son retour à Carthage il fut condamné à perdre la tête. (*T-N.*)

AMILCAR. On voit paroître un nouvel *Amilcar* sous le regne d'Agathocle, dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par un Carthaginois, ne désarmerent point sa haine contre Carthage; & c'est ce qui fit soupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence secrete. Ce soupçon fut encore fortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer, fut le témoin de ses hostilités qui resterent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle, l'accuserent à Carthage de favoriser leur oppression. Le Sénat convaincu de la justice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer la liberté publique; & comme il avoit sous ses ordres toutes les forces de la république, on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès fut instruit en secret, & les juges donnerent leur suffrage dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage: mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix le crime de son ambition. (*T-N.*)

AMILCAR, fils de Giscon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit-fils de cet *Amilcar*, qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens, pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille, l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui réprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette isle. Agathocle assiégeoit alors Agrigente, &

Digitized by Google

il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile ; *Amilcar* y envoya une flotte de soixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse fut insultée jusques dans ses murailles ; 40 vaisseaux Carthaginois entrerent dans son port où ils brûlerent tous les vaisseaux de transport. *Amilcar* abusa des droits de la victoire, & barbare dans la prospérité, il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient soumis à sa discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en cruauté ; il usa du droit de représailles envers tous les Carthaginois qui tomberent sous sa puissance. Le sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre aussi meurtriere. Il équipa une flotte de 130 galeres, de 60 vaisseaux de guerre & de 200 navires de transport qui furent submergés par les flots. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil ; cérémonie usitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en rassembla les débris dont il forma une armée de 40000 hommes de pié & de 5000 chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du sort de la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célebre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du coté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela ; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir : ce fut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugue les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténebres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques ; ils lui firent couper les mains qu'ils envoyerent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans, qui à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (*T-N.*)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile ; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par système, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat ; il eut la patience d'étudier le caractere des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Luctatius n'eût dispersé près des isles Egates la flotte de l'admiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les Romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire ; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigerent que l'armée carthaginoise leur remît ses armes. *Amilcar* répondit : *je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains.

Digitized by Google

Carthage débarraſſée de cette guerre, en eut une plus cruelle à ſoutenir contre ſon armée de Sicile qui étoit paſſée en Afrique. Le tréſor public étant épuiſé, ne pouvoit ſatisfaire à l'avarice des mercénaires, qui en exagérant leurs ſervices en exigeoient le ſalaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il ſe fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *Amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les ſatisfaire, ils ſe raſſemblerent au nombre de 10000 hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur oppoſa Hannon qui fut vaincre ſans ſavoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui ſubſtituer *Amilcar*, qui quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il uſa avec modération de la victoire : tous les priſonniers eurent l'alternative de ſe retirer dans leur patrie ou de ſervir dans ſes troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces ; ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giſcon qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, ſe trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir ; ils lui coupurent les mains, le battirent de verges & l'enſevelirent tout vivant dans une foſſe : tous les autres priſonniers furent lapidés ; tous les Carthaginois qui tomberent entre leurs mains, expirerent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir uſer de repréſailles, il abandonna tous ſes priſonniers à la voraciré des bêtes féroces. Les factions qui diviſoient la république, s'oppoſerent au ſuccès de ſes opérations. Hannon lui fut aſſocié dans le commandement. Il y avoit trop d'oppoſition dans leur caractere, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le ſénat en prévint les ſuites funeſtes, en déférant aux ſoldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne : tous les ſuffrages ſe réunirent ſur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur ſupériorité, ils cherchoient l'occaſion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des eſcarmouches multipliées, & fécond en ruſes, il les enferma dans un défilé où il leur étoit auſſi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils ſe retranchent dans leur camp où la famine meurtriere les réduit à manger leurs priſonniers & leurs eſclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un ſauf-conduit, ſe rend dans la tente d'*Amilcar* qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils ſeroient renvoyés avec un ſeul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, ſe crurent trahis. Ils prennent les armes ſous les ordes de Mathos, & livrent un combat où 40000 rebelles furent écraſés par les éléphans. Mathos ſe retire dans Tunis, où il eſt bientôt aſſiégé : il fait pluſieurs ſorties où il déploie un courage qui lui eſt inſpiré par le déſeſpoir. Séduit par ſes premiers ſuccès, il engage une action générale où il fut mal ſeconde par les mercénaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il ſubit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces diſcordes civiles, punit ceux qui avoient favoriſé les rebelles. Les Numides & pluſieurs autres pays de l'Afrique, furent ſoumis. Il ſe rendit enſuite en Eſpagne, où il ſignala ſon arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires ſur les Celtes & les Ibériens, dont la principale nobleſſe périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier ſous le joug de Carthage. La rapidité de ſes ſuccès étendit les vœux de ſon ambition ; il forma le deſſein d'aller attaquer les Romains dans le ſein de l'Italie : mais ne voulant pas laiſſer d'ennemis en Eſpagne, il marcha contre les Vectones qui lui reſtoient à ſubjuguer. Il fut trahi par Oriſon, prince du pays, qui ſous prétexte d'amitié envoya une armée qui ſe déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre reſſource que la fuite, & en paſſant une riviere, il eut le malheur de ſe noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination Carthaginoiſe. Il eut la facilité d'amaſſer de grands tréſors ; mais au lieu de ſe les approprier, il verſa dans le tréſor public tout ce qu'il ne diſtribua point à ſes ſoldats. Son plus beau titre de gloire eſt d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ſes talens & de ſon averſion invincible contre les Romains. (*T. N*)

AMIN, *Hiſt. des Califes*, fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de

Digitized by Google

Bagdad, le jour même qué l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déféré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, ils s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés, qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractere dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le temps que la satiété ne lui permettoit pas de donner à l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khoraſan & le commandement des troupes de cette province. La sageſſe de son administration le rendit cher aux peuples, & comme sous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin*, pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasionna des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khoraſan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'iman dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque temps après, son nom à la dynastie des Taisites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'hégire 198. Il avoit régné ou plutôt sommeillé sur le trône pendant 7 ans & 8 mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral, mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choſes, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (*T-N.*)

* *AMILO ou AMULUS*, fleuve de Mauritanie dont il est parlé dans Pline.

AMIMETOBIE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, nom que Marc Antoine & Cléopatre donnerent à la société de plaisirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrie. Ce mot est composé du grec ἀμίμητος, *inimitable* & βιος, *vie*, c'est-à-dire, *vie inimitable*. Ce que Plutarque en raconte dans la vie d'Antoine, prouve qu'elle étoit assez bien nommée pour les dépenses effroyables qu'elle entraînoit, & qu'il n'étoit pas possible d'imiter. (*G*)

AMINÉE, *Méd.* Le vin d'*Aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une espece particuliere de raisins qu'on avoit transplantée en Italie. Galien parle du vin d'*Aminée* qui se faisoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile & dans la Toscane. Selon Columelle, *le vin aminéen* étoit le plus ancien & le premier dont les Romains eussent fait usage, & le produit des vignes transplantées du pays des *Aminéens* dans la Theſſalie.

Ce vin étoit auſtere, rude & acide lorſqu'il étoit nouveau, mais il s'amolliſſoit en vieilliſſant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoit beaucoup augmentée par la quantité d'eſprits qu'il contenoit: ce qui le rendoit propre à fortifier l'eſtomac. (*N*)

* AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle eſt ſituée dans la

Digitized by Google

partie orientale du royaume de Tripoli.

AMIRAL, s. m. *Mar.* Cet mot vient des Grecs qui nommerent Αμηρᾶς, celui qui commandoit aux armées navales; ils l'avoient formé du mot arabe *Amir*, qui signifioit *un seigneur, un commandant.*

Anciennement on a donné ce nom à ceux qui commandoient sur terre, comme à ceux qui commandoient sur mer. Les Sarrasins ont été les premiers qui aient appellé *amiraux* les capitaines & généraux de leurs flottes: après les Sarrasins, les Siciliens & les Génois accorderent ce titre à celui qui commandoit leurs armées navales. Aujourd'hui l'*amiral* est le chef & le commandant des armées navales & des flottes. Il est à la tête & le premier officier de toute la marine du royaume. Autrefois il y avoit deux *amiraux*, l'un du Ponant, & l'autre du Levant: aujourd'hui ce sont deux *vice-amiraux* créés en 1669.

L'*amiral* d'Arragon, d'Angleterre, d'Hollande & de Zelande ne le sont que par commission; ces officiers sont inférieurs à l'*amiral* général des Etats Généraux.

En Espagne on dit l'*amirante*, mais l'*amiral* n'est que le second officier qui a un général d'armée au-dessus de lui.

L'*amiral* en France porte pour marque extérieure de sa dignité, deux ancres d'or passées en sautoir derriere son écu. Entre les droits attribués à l'*amiral*, il a celui du dixieme de toutes les prises qui se font sur mer, & sur les greves, des rançons, & des représailles: il a aussi le tiers de ce qu'on tire de la mer ou qu'elle rejette; le droit d'ancrage, tonnes & balises.

Il a la nomination de tous les officiers des siéges généraux & particuliers de l'amirauté, & la justice s'y rend en son nom. C'est de lui que les capitaines & maîtres des vaisseaux équipés en marchandise, doivent prendre leurs congés, passeports, commissions & saufs-conduits.

L'*amiral* n'a point de séance au parlement, suivant l'arrêt rendu à la réception de l'*amiral* de Chatillon en 1551. Les anciens *amiraux* n'avoient point de juriſdiction contentieuse; elle appartenoit à leurs lieutenans ou officiers de robe longue. Mais en 1626 le cardinal de Richelieu, en se faisant donner le titre de *grand-maître & sur-intendant du commerce & de la navigation*, au lieu de la charge d'amiral qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de décider & de juger souverainement de toutes les questions de marine, même des prises, & du bris des vaisseaux.

En 1669 la charge de sur-intendant général de la navigation & du commerce fut supprimée, & celle d'*amiral* fut rétablie la même année en faveur du comte de Vermandois, avec le titre d'officier de la couronne.

Le pouvoir de l'*amiral* étoit autrefois extrêmement étendu; on peut voir au *titre I de l'ordonnance de la marine de* 1681, jusqu'où le roi a borné ce pouvoir. Le roi s'est réservé le droit de nommer les *vice-amiraux*, lieutenans généraux, chefs d'escadre, capitaines, lieutenans, enseignes & pilotes de ses vaisseaux, frégates, brulots, &c.

Il y a eu anciennement des *amiraux* pour diverses provinces maritimes du royaume. La Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc & la Provence du temps de leurs ducs ou comtes, avoient leurs amirautés particulieres, dont quelques-unes ont subsisté après la réunion de ces provinces à la couronne; & même en 1626 le duc de Guise se prétendoit encore *amiral* de Provence. En Bretagne la qualité d'*amiral* est jointe à celle de gouverneur de cette province: c'est pourquoi en 1695 le roi donna le gouvernement de Bretagne au comte de Toulouse, afin que l'amirauté de Bretagne fut réunie à la charge d'*amiral* général de France.

On trouve une liste des *amiraux* de France donnée par le P. Fournier: il nomme pour le premier Pierre Leme-le, sous Charles IV, l'an 1327, & il finit sa liste à Henri de Montmorency, qui fit sa démission de l'amirauté entre les mains du roi à Nantes, l'an 1626. Jean le Freron a fait un traité des *amiraux*, & la Popeliniere a fait un livre intitulé l'*Amiral*; on peut y voir des détails sur cette charge.

Mais toutes les choses qui regardent le pouvoir, les fonctions & les droits de l'*amiral*, se trouvent dans le réglement du 12 novembre 1669, & dans l'ordonnance du mois d'août 1681, auxquels nous renvoyons. Depuis Florent de Varenne, *amiral* de France en 1720, au passage d'Outremer sous le roi saint Louis, on compte cinquante-cinq *amiraux* jusqu'à Louis-Jean-Marie de Bour-

Digitized by Google

bon, duc de Penthievre, qui remplit aujourd'hui cette charge. (*Z*)

AMIRAL *d'une compagnie de vaiſſeaux marchands* allans de conſerve; c'eſt celui d'entre eux qu'ils choiſiſſent comme le plus fort & le plus en état de les défendre, ſous la conduite & les ordres duquel ils ſe mettent pour ce voyage. *V.* CONSERVE. (*Z*)

AMIRAL, *vaiſſeau amiral*; c'eſt celui qui eſt monté par l'*amiral*. Il porte le pavillon quarré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, ſoit dans un port ou en mer. *V. dans les pl. de mar. celles des pav.* Il eſt d'uſage que le navire qui eſt monté par l'*amiral*, ſurpaſſe les autres par ſa beauté, ſa grandeur & ſa force.

On appelle auſſi *amiral* le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle ſoit.

Lorſque deux vaiſſeaux de même banniere, c'eſt-à-dire commandés par des officiers de même grade, ſe rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*amiral*; & celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, n'eſt que *vice-amiral*.

Cet ordre s'obſerve parmi les terreneuviers, c'eſt-à-dire des bâtimens qui vont à la pêche ſur le banc de Terreneuve, dont le premier arrivé prend la qualité d'*amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, aſſigne les places pour pêcher à ceux qui ſont arrivés après lui, & regle leurs conteſtations. (*Z*)

* AMIRAL-*tromp*, *amiral-friſe*, *amiral d'Angleterre*, *amiral-chrétien*, *caſtillan*, *trivermant*, *valier*, *reſnet*, *&c.*, ce ſont des noms que les fleuriſtes ont donné à différentes ſortes d'œillets, ſelon les diverſes couleurs de leurs feuilles. *Voy. dans Trévoux* les différentes ſignifications qu'il faut y attacher.

§ AMIRANTE (*iſles de l'*) *Géog.* iſles de la mer des Indes, ſituées entre la ligne & l'iſle de Madagaſcar: on en compte neuf qui ſont preſque toutes inhabitées; elles ſont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poiſſon en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois aſſez peuplées, & il y reſte en pluſieurs endroits des veſtiges d'habitations. *Long.* 67, 75, *lat.* 5, 3. (*C. A.*)

AMIRANTE, ſ. m. *Marine*, ſe dit quelquefois de la charge d'amiral. La charge de grand, haut ou premier amiral (car différentes nations lui donnent différentes épithetes) eſt toujours très-conſidérable, & une des premieres charges de l'état dans tous les royaumes & ſouverainetés bordées de la mer, & n'eſt poſſédée communément que par des princes & des perſonnes du premier rang. On a vu, par exemple, en Angleterre Jacques duc d'Yorck, frere unique du roi Charles II, revêtu de cette charge pendant la guerre contre les Hollandois, & ſon titre étoit *le lord haut-amiral d'Angleterre*, avec de très-grandes prérogatives & priviléges. On a vu auſſi dans le même royaume cette importante charge partagée entre pluſieurs commiſſaires, que l'on appelle dans ce cas *les lords-commiſſaires de l'amirauté*. Actuellement, 1777, elle ſe trouve ainſi partagée, n'y ayant point de haut-amiral de ce royaume. *Voyez* AMIRAL & AMIRAUTÉ. (*Z*)

AMIRAUTÉ, *Jur.*, eſt une juriſdiction qui connoît des conteſtations en matiere de marine & de commerce de mer. Il y a en France des ſiéges particuliers d'*amirauté* dans tous les ports ou havres du royaume, dont les appellations ſe relevent aux ſiéges généraux, leſquels ſont au nombre de trois en tout, dont un à la table de marbre de Paris, un autre à celle de Rouen, & l'autre à Rennes: les appels de ceux-ci ſe relevent aux parlemens dans le reſſort deſquels ils ſont ſitués.

Ce tribunal connoît de tous les délits & différends qui arrivent ſur les mers qui baignent ſes côtes de France, de toutes les actions procédantes du commerce qui ſe fait par mer, de l'exécution des ſociétés pour raiſon dudit commerce & des armemens, des affaires des compagnies érigées pour l'augmentation du commerce; en premiere inſtance, des conteſtations qui naiſſent dans les lieux du reſſort du parlement de Paris, où il n'y a point de ſiéges particuliers d'*amirauté* établis; & par appel, des ſentences des juges particuliers établis dans les villes & lieux maritimes.

Il eſt compoſé de l'amiral de France, qui en eſt le chef; d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un

Digitized by Google

lieutenant criminel, de cinq conseillers, d'un procureur du roi, de trois substituts, d'un greffier, & de plusieurs huissiers.

L'AMIRAUTÉ des Provinces-Unies a un pouvoir plus étendu : outre la connoissance des contestations en matiere de marine & de commerce de mer, elle est chargée du recouvrement des droits que doivent les marchandises qu'on embarque & débarque dans les ports de la république, & de faire construire & équiper les vaisseaux nécessaires pour le service des Etats-Généraux. Elle est divisée en cinq colléges, & juge en dernier ressort des matieres qui sont de sa connoissance.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre ne differe pas beaucoup de celle de France. Il est à remarquer seulement que dans tous les siéges d'*amirauté*, tant les particuliers que le général & souverain qui réside à Londres, toutes les procédures se font au nom de l'amiral, & non pas au nom du roi. Il faut encore remarquer cette différence, que l'*amirauté* d'Angleterre a deux sortes de procédures; l'une particuliere à cette juridiction, & c'est de celle-là quelle se fert dans la connoissance des cas arrivés en plaine mer; l'autre conforme à celle usitée dans les autres cours; & c'est de celle-ci qu'elle se fert pour les cas de son ressort qui ne sont point arrivés en plaine mer, comme des contestations survenues dans les ports ou havres, ou à la vue des côtes.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre comprend aussi une cour particuliere, appellée *cour d'équité*, établie pour régler les différends entre marchands. (*H--Z.*)

AMITERNO, *Hist.& Géog.*, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'est la patrie de l'historien Salluste. *Amiterno* a été détruite, & les ouvrages de Salluste dureront à jamais. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *liv. V*, qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne, & qu'il en restoit de son temps un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une grosse tour.

AMITIÉ, s. f. *Morale*. L'*amitié* n'est autre chose que *l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable*. L'*amitié* ne seroit-elle que cela? L'*amitié*, dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point; elle va au-delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette observation, ne considerent pas que deux personnes n'entretiendront point une liaison qui n'ait rien de vicieux, & qui leur procure un plaisir réciproque, sans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes, regarde ou l'esprit ou le cœur; le pur commerce de l'esprit s'appelle simplement *connoissance*; le commerce où le cœur s'intéresse par l'agrément qu'il en tire, est *amitié*. Je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qu'est en soi l'*amitié*, & même toutes ses propriétés.

Elle est par là distinguée de la charité, qui est une disposition à faire du bien à tous. L'*amitié* n'est dûe qu'à ceux avec qui l'on est actuellement en commerce; le genre humain pris en général, est trop étendu pour qu'il soit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'*amitié* suppose la charité, au moins la charité naturelle; mais elle ajoute une habitude de liaison particuliere, qui fait entre deux personnes un agrément de commerce mutuel.

C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'*amitié*, & c'est l'insuffisance de l'*amitié* même qui la détruit. Est-on seul, on sent sa misere; on sent qu'on a besoin d'appui; on cherche un fauteur de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs & de ses peines; on veut un homme dont on puisse occuper le cœur & la pensée: alors l'*amitié* paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a souhaité? on change de sentiment.

Lorsqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les desirs; lorsqu'on l'atteint, on en sent le néant. Notre ame dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement, ne sauroit plus s'y reposer quand elle voit au delà: ainsi l'*amitié*, qui de loin bornoit toutes nos prétentions, cesse de les borner de près; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir, elle nous laisse des besoins qui nous distraient, & nous portent vers d'autres biens: alors on se néglige, on devient difficile: on exige bientôt comme un tribut, les complaisances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. C'est le caractere des hommes, de s'approprier peu à peu jusqu'aux graces qu'on leur fait; une longue possession accoutume naturellement à regarder comme siennes les choses qu'on tient d'autrui: l'ha-

Digitized by Google

bitude perſuade qu'on a un droit naturel ſur la volonté des amis ; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner : lorſque ces prétentions ſont réciproques, comme il arrive ſouvent, l'amour propre s'irrite, crie des deux cotés, & produit de l'aigreur, des froideurs, des explications ameres, & la rupture.

On ſe trouve auſſi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des paſſions qui dégoûtent de l'*amitié*, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaiſirs. Auſſi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne ſont pas les plus capables d'une conſtante *amitié* ; on ne la trouve nulle part ſi vive & ſi ſolide que dans les eſprits timides & ſérieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le ſentiment doux & paiſible de l'*amitié* ſoulage leur cœur, détend leur eſprit, l'élargit, les rend plus confians & plus vifs, ſe mêle à leurs amuſemens, à leurs affaires & à leurs plaiſirs myſtérieux : c'eſt l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, ſont très-ſenſibles à l'*amitié* ; mais la vivacité de leurs paſſions les diſtrait & les rend volages. La ſenſibilité & la confiance ſont uſées dans les vieillards ; mais le beſoin les rapproche, & la raiſon eſt leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus ſolidement.

Les devoirs de l'*amitié* s'étendent plus loin qu'on ne croit : on doit à l'*amitié* à proportion de ſon degré & de ſon caractere ; ce qui fait autant de degrés & de caracteres différens de devoirs. Réflexion importante pour arrêter le ſentiment injuſte de ceux qui ſe plaignent d'avoir été abandonnés, mal ſervis, ou peu conſidérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de ſimples amuſemens de littérature, trouve étrange qu'on n'expoſe pas ſon crédit pour lui : l'*amitié* n'étoit point d'un caractere qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de ſon entretien, exige de vous un ſervice qui intéreſſeroit votre fortune : l'*amitié* n'étoit point d'un degré à mériter un tel ſacrifice.

Un ami, homme de bon conſeil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, ſe formaliſe que vous ne l'ayez point conſulté en une occaſion particuliere : il a tort ; cette occaſion demandoit une confidence qui ne ſe fait qu'à des amis de famille & de parenté ; ils doivent être les ſeuls inſtruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fuſſent-ils des plus intimes. La juſte meſure de ce que des amis doivent exiger, ſe diverſifie par une infinité de circonſtances, & ſelon la diverſité des degrés & des caracteres d'*amitié*. En général, pour ménager avec ſoin ce qui doit contribuer à la ſatisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un dans ſon beſoin attende ou exige toujours moins que plus de ſon ami ; & que l'autre, ſelon ſes facultés, donne toujours à ſon ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'expoſer, on éclaircira au ſujet de l'*amitié* une maxime importante ; ſavoir que l'*amitié* doit entre les amis trouver de l'égalité, ou l'y mettre : *amicitia aut pares invenit, aut facit.* Un monarque ne peut-il donc avoir des amis ? faut-il que pour les avoir il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ſes autres amis un caractere qui aille de pair avec le pouvoir ſouverain ? Voici le véritable ſens de la maxime reçue.

C'eſt que par rapport aux choſes que forme l'*amitié*, il doit ſe trouver entre les deux amis une liberté de ſentiment & de langage auſſi grande que ſi l'un des deux n'étoit point ſupérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit ſe trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'*amitié*. Cette douceur eſt de ſe propoſer mutuellement ſes penſées, ſes goûts, ſes doutes, ſes difficultés, mais toujours dans la ſphere du caractere de l'*amitié* qui eſt établi.

L'*amitié* ne met pas plus d'égalité que le rapport du ſang ; la parenté entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaines familiarités. On ſait la réponſe d'un prince à un ſeigneur qui lui montroit la ſtatue équeſtre d'un héros leur aïeul commun : *celui qui eſt deſſous eſt le vôtre, celui qui eſt deſſus eſt le mien.* C'eſt que l'air de familiarité ne convenoit pas au reſpect dû au rang du prince ; & ce ſont des attentions dans l'*amitié*, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer. (*X*)

* Les anciens ont diviniſé l'*amitié* ; mais

Digitized by Google

il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre, & je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ces représentations, Lilio Geraldi prétend dans son ouvrage *des dieux du Paganisme*, qu'on la sculptoit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, & la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main, embrassant de l'autre coté un ormeau sec. Cette dernière idée me paroît sublime.

* AMITIÉ, *Comm.*, c'est une espece de moiteur légere & un peu onctueuse, accompagnée de pesanteur, que les marchands de bled reconnoissent au tact dans les grains, mais sur-tout dans le froment, quand il est bien conditionné. Si on ne l'a pas laissé sécher sur le grenier, si on a eu soin de s'en défaire à temps, il est frais & onctueux, & les marchands de bled disent qu'il a de l'*amitié* ou de la *main*. Le grain verd est humide & mou; le bon grain est lourd, ferme, onctueux & doux; le vieux grain est dur, sec & léger.

* AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeiro.

* AMIUAM, une des isles Majottes, dans l'Océan éthiopique, entre les côtes de Zanguebar & l'isle de Madagascar.

AM-KAS, s. m. *Hist. mod.*, vaste salle dans le palais du grand-mogol, où il donne audience à ses sujets, & où il paroît les jours solemnels avec une magnificence extraordinaire. Son trône est soutenu par six gros piés d'or massif, & tout semés de rubis, d'émeraudes & de diamans; on l'estime soixante millions. Ce fut Cha-Gean, pere d'Aurengzeb, qui le fit faire pour y exposer en public toutes les pierreries de son trésor, qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patas & Rajas, & des présens que les Omrah sont obligés de faire au grand-mogol tous les ans à certaines fêtes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités, conviennent que tous ces ouvrages si riches pour la matiere, sont travaillés sans goût, à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles, qui servent d'ornement à ce trône, & qui ont été faits par un François. Assez près de cette salle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*aspek*, qui a autant d'étendue que la salle ou *am kas*, & qui est renfermée dans un grand balustre couvert de lames d'argent; elle est soutenue par des piliers revêtus de lames de même métal: le dehors est rouge, & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. Bernier. *Hist. du grand-Mogol.* (*G*)

AMLETH, *Hist. de Dann.* roi de Jutland. Hordenwil, pere de ce prince, régnoit glorieusement sur cette partie du Danemarck, lorsqu'il fut assassiné par son frere Feggon. Le perfide s'empara de ses etats, & pour fortifier son parti, ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du sang de son frere & de son roi, à Géruthe, sa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils, jeune & foible rejeton dont la culture fut confiée aux mains sanguinaires qui avoient privé son pere du trône. L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord désarmé le farouche Feggon; mais il ne le vit pas sans ombrage atteindre à cet âge, où le desir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vif. Il se fut bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue, en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil, pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte, si *Amleth*, en qui la prudence avoit dévancé les années, n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talens, & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison, étoit un pas vers la mort. Le desir de conserver sa vie, & sur tout l'espoir de se venger un jour, lui firent imaginer un artifice qui en le rendant l'objet du mépris des Danois, devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il feignit d'être insensé, & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle, que toute la cour y fut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisa Feggon pour s'assurer si la folie de son neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les piéges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à fuir, fut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle, il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que les attraits faisoient sur lui, & qu'il

Digitized by Google

dementiroit un moment le perſonnage qu'il s'étoit impoſé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth*, pour que celle des ſens s'y fit entendre. Le ſouvenir de ſon pere, mort ſans vengeance, le fit ſortir vainqueur de cette épreuve périlleuſe.

Ce prince renfermoit ſes chagrins dans ſon cœur, & les dévoroit en ſilence. Iſolé dans le palais de l'aſſaſſin de ſon pere, le jouet & le mépris d'une cour à laquelle il auroit dû commander, il paſſoit dans l'obſcurité des jours dûs à la vengeance. Enfin, le ſort lui offrit une occaſion de punir le meurtrier de ſon pere. Feggon invita à un repas ſplendide les grands de ſa cour. *Amleth*, à la faveur du tumulte & du déſordre qui ſuivent ces ſortes de fêtes, trouva le moyen de ſe gliſſer dans l'appartement de Feggon, & de l'immoler de ſa propre main. Enſuite il met le feu au palais & ſe rend à la place publique, il ſe préſente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit ſervi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ſes vertus, de la douceur de ſon regne. A ce tableau, il oppoſe la peinture des cruautés de Feggon & de ſes exactions. " J'ai tué l'aſſaſſin de mon pere, ajoute-t-il, je vous ai délivré d'un tyran. J'ai vengé d'un coup ma patrie & la nature : c'eſt à vous de juger ſi je ſuis digne de récompenſe ou de punition. La mort de l'uſurpateur laiſſe le trône vacant, ma naiſſance m'y donne des droits ; mais ces titres ſont vains pour moi, & je renonce pour jamais à ce trône où regnoient mes ancêtres, ſi ce n'eſt votre amour qui m'y éleve ". Les Danois furent auſſi étonnés du courage d'*Amleth*, que charmés de ſon éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient juſqu'ici mépriſé, eût pu former une entrepriſe auſſi hardie ; ils ſe hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamerent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck ; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui eſt arrivé ſi ſouvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes ſur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des ſeigneurs qui les poſſédoient. Ces vaſſaux orgueilleux firent ſouvent trembler leurs maîtres. Le ſeul droit que les rois de Danemarç avoient conſervé ſur le Jutland, étoit que ſes ſouverains ne pouvoient ſe faire couronner ſans leur conſentement. *Amleth*, redevable de ſa couronne à l'amour de ſes ſujets, négligea de faire confirmer ſon élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majeſté de ſa couronne étoit bleſſée par ce manque de déférence. Il ſe jeta dans le Jutland ſeptentrional, où il commit des déſordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ſes prieres & ſes ſoumiſſions ; enfin voyant qu'il ne ponvoit calmer la colere de Wigleth, il marcha contre lui, & le repouſſa au-delà des frontieres de ſes états. Wigleth raſſembla de nouvelles forces, & reparut une ſeconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la premiere ; *Amleth* ſuccomba cette fois ; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illuſtra par ſa défaite, s'appelle encore maintenant *Amleths-hede*, c'eſt-à-dire, ſépulture d'*Amleth*. (*M. de Sacy.*)

AMMA, *Géogr.*, petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aſer, elle étoit près du fleuve Beleus au ſud d'Abdon, & à l'oueſt du ſépulchre de Memnon. St. Jérôme l'appelle *Amna* ; dans le texte hébreu c'eſt *Amna. Long.* 68, 36. *lat.* 32, 10. (*C. A.*)

AMMAN *ou* AMMON, *Géogr.*, très-ancienne ville d'Aſie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne d'Albkaa, ſur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne ſubſiſtoit déja plus du temps de Mahomet : Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana* ; ſes environs ſont aujourd'hui très-fertiles en raiſins qui nous viennent par la voie de Damas. (*C. A.*)

AMMI, *Bot.*, genre de plante à fleurs diſpoſées en forme de parafol. Chaque fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles arrangées en forme de roſe, échancrées en cœur, inégales, & tenantes à un calice. Ce calice devient dans la ſuite un fruit compoſé de deux petites ſemences convexes, cannelées d'un coté, & plates

Digitized by Google

de l'autre. Dans les especes de ce genre les feuilles sont oblongues, étroites, & placées par paires le long d'une côte, qui est terminée par une seule feuille. Tournef. *Inst. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

AMMI DE CANDIE, *Médec.*, *ammi parvum foliis fœniculi*, C. B. P. On doit choisir la semence d'*ammi* la plus récente, la mieux nourrie, la plus nette, la plus odorante, d'un goût un peu amer, elle donne de l'huile exaltée, & du sel volatil.

Cette semence est aromatique, incisive, apéritive, hystérique, carminative, céphalique; elle résiste au venin: c'est une des quatre petites semences chaudes. L'*ammi* ordinaire de nos campagnes n'est point aromatique. (*N*)

AMMITE *ou* AMMONITE, s. f. *Hist. nat. ammites*, *ammonites*, matiere pierreuse composée de grains arrondis, plus ou moins gros. Cette différence de grosseur a fait distinguer l'*ammite* en *petite* & en *grande*. La *petite* est composée de parties que l'on a comparées pour la forme & pour la grosseur à des œufs de poisson, à des grains de millet, à des semences de pavots, d'où sont venus les mots *centrites* & *meconites* que l'on trouve dans Pline. Les grains de la *grande ammite* sont quelquefois gros comme des pois ou comme des orobes, & ils leur ressemblent pour la forme; c'est pourquoi on a donné à ces *ammites* les noms de *pisolitos* & d'*orobies*. Il y en a dont les parties sont autant & plus grosses que des noix. La couleur des *ammites* doit varier comme celle de la pierre; on en voit de grises & de parfaitement blanches. Les grains de celle-ci sont fort ressemblans à des œufs, lorsqu'ils sont séparés les uns des autres. On trouve cette pierre assez communément. Agricola *de nat. fossil. l. V*, *p.* 164. Aldrovande *Musc. met. l. IV*, *p.* 633. *V.* PIERRE. On a rapporté au genre de l'*ammite* la pierre que l'on appelle *besoard minéral*. *V.* BESOARD MINÉRAL. (*I*)

AMMOCHOSIS, s. f. *Méd.*, ἀμμοχοσις, espece de remede propre à dessécher le corps, qui consiste à l'enterrer dans du sable de mer extrêmement chaud. *V.* BAIN & SABLE. (*N*.)

AMMODYTE, s. m., *ammodytes*, *Hist. nat.*, serpent ainsi appellé, parce qu'il se glisse sous le sable; il en a la couleur: sa longueur est d'une coudée, & il ressemble à la vipere; cependant sa tête est plus grande, & ses mâchoires plus larges: son dos est parsemé de tâches noires; sa queue est dure; il semble qu'elle soit parsemée de grains de millet; c'est ce qui a fait donner à ce serpent le nom de *cenchrias*, ou plutôt *cerchnias*. Il a sur le devant de la tête, ou plutôt sur le bout de la mâchoire supérieure, une éminence pointue en forme de verrue, que l'on pourroit prendre pour une corne, ce qui lui a fait donner le nom de *serpent cornu*. Les serpens *ammodytes* sont en Afrique & en Europe, & sur-tout dans l'Esclavonie, aussi les a-t-on appellés *viperes cornues d'Illyrie*; on en trouve en Italie, *&c.* On dit que si on ne remédie à la morsure de ce serpent, on en meurt en trois jours, ou au plus en sept jours, & beaucoup plutôt, si on a été mordu par la femelle. *Aldrovande. V.* SERPENT. (*I*)

AMMODYTE, *Médec.* Lorsque la morsure de l'*ammodyte* ne cause pas une mort prompte, le sang sort de la plaie; la partie mordue s'enfle, il survient aussi-tôt un écoulement de sanie, qui est suivi d'une pesanteur de tête, & de défaillance. On doit dans un pareil cas recourir d'abord aux remedes ordinaires, aux ventouses, aux scarifications de la partie autour de la plaie, à la ligature & à l'ouverture de la plaie avec le bistouri: les meilleurs remedes sont la menthe prise dans l'hydromel, la thériaque appliquée sur la plaie, les cataplasmes propre à la cure des ulceres malins, *&c.* Aétius, *Tetr. IV*, *s. n.* (*N*)

AMMON, *Hist. sacrée*, né de l'inceste de Loth avec sa seconde fille, lorsqu'au sortir de Sodome il se retira dans une caverne avec ses deux filles, fut pere des Ammonites, peuple puissant & toujours ennemi des Israélites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne sait aucune particularité de sa vie.

AMMON, *Mythol.*, fils de Cyniras ou Cynir, épousa Mor ou Myrrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une posture indécente en présence de sa bru: celle-ci s'en mocqua devant son mari. *Ammon* en avertit son pere après que l'ivresse fut passée, & Cyniras indigné contre sa belle-fille, la chargea de malédictions, elle & son petit-fils, & les chassa de chez lui. Myrrha avec son fils se retira en Arabie, & *Ammon* en Egypte

Digitized by Google

où il mourut. C'eſt Phurnutus qui raconte ainſi cette hiſtoire : elle eſt rapportée différemment par les poëtes.

AMMON, adj. m. *Myth.*, c'eſt un ſurnom de Jupiter adoré en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle deſcription dans ſon hiſtoire d'Alexandre. On croit que c'eſt le ſoleil, parce que le mot ſignifie en phénicien, *être chaud*, ou *brûler* ; ce qu'on prouve par les cornes avec leſquelles il étoit repréſenté, qui ne ſont autre choſe que les rayons du ſoleil. On donnoit à Jupiter *ammon* la figure d'un bélier ; c'eſt ainſi que Lucain le repréſente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant ſeulement deux cornes de bélier qui naiſſent au-deſſus des oreilles, & ſe recourbent tout autour. La ſtatue de Jupiter *ammon* étoit une eſpece d'automate, qui faiſoit des ſignes de la tête ; & quand ſes prêtres la portoient en proceſſion, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération ; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choſes, & qu'il diſpoſoit des influences de l'air ; c'eſt pourquoi ils portoient ſon nom gravé ſur une lame qu'ils attachoient ſur le cœur, comme un puiſſant préſervatif ; ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que la ſeule invocation ſuffiſoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens ; cette ſuperſtition s'introduiſit auſſi chez les Romains qui regarderent *Ammon* comme le conſervateur de la nature. (*L*)

Quoi qu'il en ſoit, le temple de Jupiter *ammon*, ſitué dans les déſerts de Lybie, doit ſa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, inſtituteurs de toutes les impoſtures religieuſes, donnerent naiſſance à cette ſuperſtition : des impoſteurs qui ſe vantoient d'être inſpirés par la divinité, débitoient leurs menſonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les conſultoit ſur les affaires publiques & particulieres. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres ; on ne ſe mettoit pas en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuſe, ſans apprendre d'eux quel en ſeroit le ſuccès. Chaque peuple idolâtre eut ſes oracles, parce que dans tous les temps les impoſteurs mercénaires ont trouvé des imbécilles diſpoſés à les recevoir & à les récompenſer. Les peuples civiliſés & les barbares ont careſſé leurs ſéducteurs. Le plus reſpecté de tous les oracles fut celui de Jupiter *ammon*. Sa ſeule antiquité ſuffiſoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverſer les ſables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés ſe ſoumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage ; & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponſe. La ſtatue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte des pierres les plus précieuſes. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voiſins ſans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorſque le ſimulacre faiſoit connoître, par certains mouvemens de tête, qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des ſignes & non par des paroles que les prêtres connoiſſoient les déciſions du dieu dont on ſollicitoit les réponſes. L'empreſſement des nations à conſulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, preſque tous conſacrés au miniſtere de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curioſité eſt prête à tout ſacrifier pour ſatisfaire ſes inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple ſeul qui enrichit le temple & ſes miniſtres. Les plus puiſſans monarques y envoyoient leurs offrandes pour en obtenir des réponſes favorables à leur politique. Les prêtres ſavoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à ſéduire, & les autres avoient le moyen de récompenſer. Ces prêtres n'étoient pas toujours acceſſibles à la corruption. Lorſque Lyſandre eſſaya d'être le tyran de ſa patrie, il crut pouvoir les ſéduire par l'éclat de ſes préſens, pour en obtenir une réponſe favorable aux vœux de ſon ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés ſe rendirent à Sparte où ils formerent une accuſation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les ſuborner. Alexandre, qui récompenſoit en roi, réuſſit mieux que le Spartiate. A peine ſe préſenta-t-il dans le temple, qu'il fut ſalué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit ſa célébrité plutôt que ceux

Digitized by Google

de Delphe & de Dodone, & sa chute entraîna celle de plusieurs autres. (*T. N*)

* AMMONIA, surnom sous lequel les Éléens sacrifioient à Junon, soit par allusion à Jupiter ammon son époux; soit à cause de l'autel qu'elle avoit dans le voisinage du temple de Jupiter ammon.

AMMONIAC, *sel* AMMONIAC *ou* ARMONIAC, *sel ammoniacus seu armeniacus*, *Hist. nat.* Nous ne connoissons le *sel ammoniac* des anciens que par les descriptions qu'ils en ont laissées: autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, il paroît que ce *sel* étoit semblable à notre sel gemme. Les anciens lui ont donné le nom de *sel ammoniac*, parce qu'on le trouvoit en Lybie aux environs du temple de Jupiter ammon. Quelques-uns l'ont appellé *sel ammoniac* ou *armeniac*, peut-être à cause du voisinage de l'Arménie. On ne sait pourquoi tant d'auteurs ont dit que ce *sel* venoit de l'urine des chameaux, laquelle étant desséchée par l'ardeur du soleil, laissoit un sel sublimé sur les sables brûlans de l'Arabie & des autres lieux arides de l'Afrique & de l'Asie, où il passe beaucoup de chameaux pendant les longs voyages des caravanes: cette opinion est peut-être fondée sur ce que l'on a dit que l'urine des chameaux entre dans la composition du *sel ammoniac*, que l'on nous apporte aujourd'hui d'Egypte & de Syrie. Mais ce sel n'a de commun que le nom avec le *sel ammoniac* des anciens.

Nous connoissons aujourd'hui deux sortes de *sel ammoniac*, le *naturel* & le *factice*.

Le *sel ammoniac naturel* se tire des soufrieres de Pouzzol, dans cette grande fosse dont il est fait mention à l'*article* de l'ALUN. *V.* ALUN. Il y a des fentes dans quelques endroits, d'où l'on voit sortir de la fumée le jour, & des flammes la nuit. On entasse sur ces fentes des monceaux de pierres; les évaporations salines qui sont continuellement élevées par les feux souterrains, passent à travers ces monceaux, & laissent sur les pierres une suie blanche, qui forme après quelques jours une croûte de sel. On ramasse cette incrustation, & on lui donne le nom de *sel ammoniac*. Cette suie blanche ou ces fleurs ont vraiment un goût de sel; elles se fondent dans l'eau, & elles se cristallisent en cubes, qui ne paroissent pas différens de ceux du sel marin. Ce sel paroît approcher beaucoup du *sel ammoniac* des anciens; & il paroît qu'on en doit trouver de la même nature dans plusieurs autres endroits, où il se fait des évaporations de sel fossile par les feux souterrains.

M. d'Herbelot rapporte dans sa *Bibliotheque orientale*, que dans le petit pays de Boton en Asie, il y a une grotte où l'on voit de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, & qu'il se condense sur les parois de cette cavité un *sel ammoniac*, que les habitans du pays appellent *nuschader*. La vapeur qui forme ce sel est si pénétrante, que les ouvriers qui travaillent dans cette grotte y périssent, lorsqu'ils y restent un peu trop long-temps.

Nous avons deux sortes de *sel ammoniac factice*; l'une vient des Indes, elle est de couleur cendrée & en pains de figure conique, comme nos pains de sucre. Nous tirons l'autre d'Egypte & de Syrie, par la voie de Marseille; elle est en forme de pains ronds & plats, d'une palme ou deux de diametre, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, concaves sur l'une des faces, & convexes sur l'autre, avec une petite cavité au centre de cette face. Ces pains sont raboteux & de couleur cendrée au dehors, & blanchâtres, transparens, & cannelés au dedans. Leur goût est salé, âcre & piquant. Cette seconde sorte de *sel ammoniac* est beaucoup plus commune que la premiere, qui commence à être fort rare en ces pays-ci.

Il y a eu plusieurs opinions sur la formation & sur la composition du *sel ammoniac factice*. Les uns disoient qu'il venoit des urines que les chameaux répandent sur les sables de la Lybie, & que c'étoit le sel fixe de ces urines que la chaleur des sables faisoit sublimer; mais cela n'est rapporté par aucun auteur digne de foi. Cette opinion paroît aussi fausse, par rapport à notre *sel ammoniac*, que par rapport à celui des anciens, comme on l'a déja dit. D'autres croyoient que pour faire le *sel ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des autres bêtes de charge, qu'on la faisoit évaporer, & qu'après plusieurs lotions, on modeloit le résidu en forme de pains. Enfin d'autres prétendoient que ce sel étoit composé de cinq parties d'urine d'homme, d'une partie de sel marin, & d'une demie partie de suie; que l'on faisoit évaporer toute l'humidité de ce mélange,

Digitized by Google

& sublimer le résidu ; qu'ensuite on dissolvoit la matiere que donnoit la sublimation, & que l'on faisoit évaporer la dissolution pour tirer le *sel ammoniac*. Malgré tout cela, nous ne saurions pas encore la vraie préparation de ce sel, sans le pere Sicard jésuite, missionnaire en Egypte, qui a rapporté le procédé que l'on suit pour cette préparation. Voici en peu de mots ce qu'il en dit, dans les *nouv. mém. des missionn. de la comp. de Jésus, dans le Levant, T. II.*

„ On fait du *sel ammoniac* dans plusieurs lieux d'Egypte, comme Damaier & Meballée, mais sur-tout à Damaier, qui est un village dans la partie de l'Egypte appellée *Delta*, aux environs de la ville de Mansoura. On met une certaine suie dans de grandes bouteilles de verre d'un pié & demi de diametre avec un peu de sel marin dissous dans de l'urine de chameaux ou d'autres bêtes de somme. On remplit les bouteilles jusqu'à la moitié ou aux trois quarts, & on les range au nombre de vingt ou trente sur un fourneau bâti exprès pour cet usage ; on entoure les bouteilles avec de la terre glaise, de façon que leur col ne passe que d'un demi-pied au-dessus de la terre ; alors on met le feu au fourneau, on l'augmente par degré ; & lorsqu'il est poussé à un certain point, on l'entretient pendant trois jours & trois nuits. Pendant ce temps, il se sublime une matiere qui s'attache au col des bouteilles, & il reste au fond une masse noire ; la matiere sublimée est le *sel ammoniac*. Il faut pour la préparation de ce *sel* une suie qui ait été produite par les excrémens des animaux, sur-tout des chameaux." Cette suie est fort commune en Egypte ; car le bois y étant fort rare, on brûle les excrémens des animaux mêlés avec de la paille ; on en fait de petites masses semblables à celles que les tanneurs font avec le tan, & qu'ils appellent *mottes à brûler* ; en Egypte on donne le nom de *gelées* à celles qui sont faites avec la fiente des animaux. *Geoffroi, mat. méd. t. I.* V. SEL. (*I*)

LE SEL AMMONIAC, si l'on en croit l'illustre Boerhaave, garantit toutes les substances animales de la corruption, & pénetre les parties les plus intimes des corps ; il est apéritif, atténuant, résolutif, diaphorétique, sudorifique, antiseptique, & diurétique, propre à irriter les nerfs, & à provoquer l'éternument ; il n'agit point sur le corps humain par une qualité acide ou alkaline, mais par une autre beaucoup plus pénétrante que celle du sel commun ; on l'ordonne à la dose d'un scrupule mêlé avec d'autres substances, dans les fievres intermittentes, dans les obstructions.

On en fait un gargarisme de la façon suivante dans la paralysie de la langue, dans le gonflement des amygdales : prenez de l'eau de fleurs de sureau six onces ; de l'esprit de cochléaria, une once ; du *sel ammoniac*, un gros : mêlez-les ensemble, & faites-en un gargarisme.

Le *sel ammoniac*, dissous avec la chaux dans un vaisseau de cuivre, donne une eau ophtalmique qui est de couleur bleue.

Le sel volatil & l'esprit volatil urineux du *sel ammoniac* s'ordonnent à la dose de douze grains pour le sel volatil, & de douze gouttes pour l'esprit & le sel aromatique huileux. Toutes ces préparations sont bonnes pour réveiller & irriter dans les affections soporeuses, dans l'affection hystérique.

On emploie l'esprit de *sel ammoniac* pour frotter les parties affligées de rhumatisme. Il ne faut point ordonner les esprits volatils seuls ; car ils irritent & brûlent les membranes de l'œsophage & des intestins, comme des caustiques.

Les fleurs martiales de *sel ammoniac* sont un excellent apéritif ; elles s'ordonnent jusqu'à la dose d'un scrupule. Ces fleurs mises dans l'eau-de-vie, donnent la teinture de mars de Mynsicht.

Le sel fébrifuge de Sylvius est le résidu ou le *caput mortuum* de la distillation du *sel ammoniac* avec le sel de tartre. Ce sel cristallisé se donne à un gros, & davantage, dans les fievres intermittentes & autres maladies. (*N*)

* AMMONIAQUE (*Gomme*) ; c'est un suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine. Il s'amollit quand on le manie, & devient gluant dans les mains. Il est tantôt en gros morceaux formés de petits grumeaux, rempli de taches blanches ou roussâtres, parsemé dans la substance d'une couleur fale & presque brune ; de sorte qu'on peut fort bien le comparer au mélange de couleurs que l'on voit dans le benjoin amygdaloïde : tantôt cette gomme est en larmes ou en petits grumeaux compactes & solides, semblables à de l'encens, jaunâ-

Digitized by Google

tres & bruns en dehors, blancs ou jaunâtres en dedans, luisans & brillans. Sa saveur est douce d'abord, ensuite un peu amere : son odeur est pénétrante, & approche de celle du galbanum, mais elle est plus puante; elle s'étend facilement sous les dents sans se briser, & elle y devient plus blanche : jetée sur des charbons ardens, elle s'enflamme, & elle se dissout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude. On nous l'apporte d'Alexandrie en Egypte.

Pour l'usage on préfere le suc en larmes aux gros morceaux; il faut choisir celles qui sont grandes, pures, seches, qui ne sont point mêlées de sable, de terre ou autres choses étrangeres. On les purifie quand elles sont sales, en les faisant dissoudre dans du vinaigre; on les passe ensuite & on les épaissit.

Dioscoride dit que c'est la liqueur d'un arbre du genre de la férule, qui naît dans cette partie de la Lybie, qui est près du temple de Jupiter ammon. M. Geoffroy dit qu'elle découle comme du lait, ou d'elle-même, ou par l'incision que l'on fait à une plante ombellifere dont on n'a pas encore la description. Au reste, les graines que l'on trouve dans les morceaux de cette gomme, font bien voir qu'elle est le suc d'une plante ombellifere; car elle sont foliacées, semblables à celles de l'anet, mais plus grandes. L'auteur que nous venons de citer, ajoute que la plante qui les porte croît dans cette partie de l'Afrique qui est au couchant de l'Egypte, & qu'on appelle aujourd'hui *le royaume de Barca*.

Cette gomme donne dans l'analyse chymique par la distillation du phlegme limpide, roussâtre, odorant & un peu acide, du phlegme urineux, de l'huile limpide, jaunâtre, odorante, & une huile épaisse, roussâtre & brune.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au creuset pendant vingt heures, a laissé des cendres brunes dont on a tiré par lixiviation du sel alkali fixe.

D'où l'on voit que cette gomme est composée de beaucoup de soufre, soit grossier, soit subtil, mêlé avec un sel de tartre, un sel ammoniacal & un peu de terre.

Elle est apéritive, atténuante, détersive; elle amollit, digere, résout; elle excite les regles; elle fond les duretés & les tumeurs scrophuleuses.

On la donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un demi gros; elle fait un excellent emménagogue, & pour cet effet on l'emploie en pilules & en bols avec les préparations de mars & les fleurs de *sel ammoniac*.

Les préparations de la *gomme ammoniaque* sont les *pilules*, l'*emplâtre* & le *lait*.

Emplâtre de gomme ammoniaque : prenez de la *gomme ammoniaque* plus de six onces; de la cire jaune, de la résine, de chacune cinq onces; de l'emplâtre simple de mélilot, de l'onguent d'althéa, de l'huile d'iris, de la térébenthine de Venise, de chacun une once & demie; de la graisse d'oie, une once; du sel ammoniac, des racines de bryone, d'iris, de chacune demie once; du galbanum, du bdellium, de chacun deux gros; faites cuire le tout jusqu'à consistance de cérat : on doit employer bien de la précaution dans cette composition, *V.* EMPLATRE; on en fait peu d'usage.

Lait d'ammoniac : prenez de la gomme ammoniaque la plus pure, trois gros; faites-la dissoudre dans six onces d'eau d'hyssope : ce remede est bon dans l'asthme & la respiration gênée.

Pilules de gomme ammoniaque ; prenez de la gomme ammoniaque préparée avec le vinaigre de squille, deux onces; du meilleur aloès, une once & demie; de la myrrhe, du mastic, du benjoin, de chacun demie once; du safran de mars, du sel d'absinthe, de chacun deux gros; du sirop d'absinthe, une suffisante quantité pour en faire des pilules; elles sont un grand apéritif : on en peut user à la dose d'un demi gros par jour le matin & le soir. (*N*)

* AMMONITES, peuples descendus d'Ammon fils de Lot. Ils habitoient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu se servit d'eux pour punir les Israélites, & de Jephté pour les réprimer. Ce Naas qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambassadeurs de David, étoit leur roi. Il y avoit un autre peuple de ce nom, & qu'on appelloit aussi *Ammoniens*; il habitoit la Lybie, aux environs du temple de Jupiter ammon, où la superstition attiroit tous les peuples voisins, & faisoit germer l'abondance dans un pays environné de déserts arides & sablonneux, où il ne croissoit ni arbres ni plantes. L'Ammonie, proprement dite, n'étoit qu'un terrain

Digitized by Google

de cinquante ſtades d'étendue où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Ethiopie, les Arabes Troglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Naſſamoniens au ſeptentrion. Ces derniers ne ſubſiſtoient que du produit de leurs brigandages, & ſurtout de leurs pirateries ſur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vaſte ſolitude, au milieu d'un bocage impénétrable aux rayons du ſoleil. Les fontaines dont il étoit arroſé, y répandoient la fraicheur d'un printemps perpétuel. Une de ces fontaines, qu'on appeloit *eau du ſoleil*, étoit tiede au lever du ſoleil, elle ſe refroidiſſoit juſqu'à midi, enſuite elle ſe réchauffoit juſqu'au ſoir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit ſa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, ſous la forme d'un bélier depuis la tête juſqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuſes. Il rendoit ſes oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient ſuſpendues. Ce ſimulacre, porté par quatre-vingt prêtres, leur indiquoit par un mouvement de tête le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrônes & des vierges chantoient des cantiques ſacrés.

Les *Ammonites* habitoient ſous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays auſſi borné & entouré de déſerts ſablonneux, n'offroit aucune production propre à enrichir l'hiſtoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voiſins, qui regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y dépoſer leurs offrandes, avoit éteint leur induſtrie, & réprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richeſſes de l'agriculture. Leur temple étoit un tréſor plus ſûr que le produit de leur travail; & le ſecret de lire dans l'avenir, qu'ils ſe vantoient de poſſéder, étoit encore une nouvelle ſource d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur légiſlation, on n'en peut juger que par les uſages des peuples leurs voiſins; ainſi il eſt à préſumer qu'à l'exemple des Naſſamoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jetoient aucun voile ſur l'acte conjugal. L'épouſe, la premiere nuit de ſes noces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient aſſiſté à la cérémonie; & chacun lui faiſoit des préſens. Ses dons étoient ſa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été ſouvent aſſervis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'hiſtoire de leurs conquérans. (*T-N*)

AMNIOMANTIE, ſ. f. *divination ou préſage* qu'on tiroit de la coiffe ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant à ſa naiſſance.

Pour bien entendre ce terme, il faut ſavoir que dans le ventre de la mere le fœtus eſt enveloppé de trois membranes: l'une forte, que les Grecs appelloient χοριόν, & les Latins *ſecundinæ*: l'autre plus mince, appellée ἀμνιὸς, & la troiſieme plus mince encore, qu'on nommoit ἀμνίς: ces deux dernieres ſortent quelquefois avec le fœtus, & enveloppent la tête & le viſage de l'enfant. On dit que le fils de l'empereur Macrin fut ſurnommé *Diadumene*, parce qu'il vint au monde avec cette pellicule, qui formoit autour de ſa tête une eſpece de bandeau ou de *diadème*. Et dans l'ancienne Rome, les avocats achetoient fort cher ces ſortes de membranes qu'ils portoient ſur eux, imaginant qu'elle leur portoit bonheur, & leur procuroit gain de cauſe dans les procès dont ils étoient chargés. Les vieilles, dit Delrio, ſelon que cette pellicule eſt vermeille ou livide, préſagent la bonne ou mauvaiſe fortune des enfans, & il ajoute que Paul Jove, tout évêque qu'il étoit, n'a pas manqué d'obſerver dans l'éloge de Ferdinand d'Avalos, marquis de Peſcaire, que ce ſeigneur étoit venu au monde la tete ainſi enveloppée, & par conſéquent qu'il devoit être heureux. Ce préjugé ſubſiſte encore parmi le peuple, qui dit d'un homme à qui tout réuſſit, qu'il eſt *né coiffé*. C'eſt ce que les anciens entendoient par *aimniomantie*, compoſé de ἀμνίος, *coiffe* ou *membrane*, & μαντεῖα, *divination*. Delrio, *Diſq. mag. art. l. IV. quæſt. vij, ſ.* 1, *p.* 554. (*G*)

FIN de la premiere Partie du Tome II.

Digitized by Google

AMNIOS ou AMNION, *en Anatomie*, eſt la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui eſt la plus intérieure. Ce mot paroît venir du grec ἀμνὸς, *agneau*, comme qui diroit *peau d'agneau*. L'*amnios* eſt une membrane blanche, molle, mince & tranſparente, contigue au *chorion*, dans laquelle on ne voit preſque point de vaiſſeaux, ou bien il n'en paroît qu'un petit nombre. Elle fait partie de l'arriere-faix, & elle eſt placée ſous le chorion. *Voy.* ARRIERE-FAIX & CHORION.

Elle contient une liqueur claire, ſemblable à une gelée fine, que l'on croit ſervir à la nourriture du fœtus, parce qu'on en trouve toujours ſon eſtomac rempli. *Voyez* NUTRITION.

A la partie extérieure de l'*amnios* eſt ſituée la membrane allantoïde. Dans quelques ſujets, cette membrane & le chorion tiennent ſi étroitement enſemble, qu'ils paroiſſent n'être qu'une ſeule membrane. Ses vaiſſeaux ont la même origine que ceux du chorion. *Voy.* ALLANTOIDE.

Cette membrane a-t-elle de vraies glandes? Pluſieurs ont vu dans la ſurface interne de l'*amnios* de la vache, une grande quantité de petits corps blancs, ainſi que dans le cordon, & même des appendices fiſtuleuſes à la même ſurface interne de l'*amnios*, qui verſoient une liqueur par une infinité de pores. Il faut convenir que dans l'homme on n'a pas encore vu de glandes: on nie que cette membrane ait des vaiſſeaux ſanguins. On pourroit demander d'où vient la liqueur de cette membrane; la queſtion eſt difficile à décider. *Liſez* ce qu'en dit le docteur Haller. (*L*)

Cette membrane eſt eſſentielle à l'animal; elle ſe trouve dans les quadrupedes, dans les oiſeaux & dans les poiſſons. Dans les inſectes, l'enveloppe propre du fœtus eſt généralement plus dure que dans les autres animaux: elle eſt membraneuſe cependant dans la fourmi, l'abeille, &c. inſectes qui ont ſoin de leurs petits.

Elle eſt ſimple & tranſparente, mais avec un degré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force, & devient preſque cartilagineuſe, lorſqu'elle eſt devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaiſſeaux dans l'homme; dans le veau ils ſe laiſſent injecter aiſément; dans les oiſeaux ils ſont très-apparens ſans aucun ſecours de l'art; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain; ils naiſſoient de l'artere ombilicale.

L'*amnios* forme le réſervoir des eaux, dans leſquelles nage le fœtus. Elle eſt fermée par-tout & s'éleve pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa ſurface extérieure eſt liée par une cellulosité fine à la membrane moyenne. Elle ſe continue ſous le placenta, qui eſt placé au dehors de ſon enceinte.

Chacun des jumeaux a ſon *amnios* à part, & quand ils ſe trouvent dans un même *amnios*, ils ſont ſujets à ſe coller enſemble par quelque partie de leur corps, mais cela eſt fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverſes anatomiques & phyſiologiques.

Il y en a conſtamment dans les quadrupedes, les oiſeaux & les poiſſons. Sa proportion au fœtus eſt d'autant plus grande que le fœtus lui-même eſt plus proche de ſon origine. Elle a peſé une once, quand le fœtus ne peſoit que trois grains: on l'a évalué à 186 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix ſemaines. Sa proportion diminue enſuite, & quand l'enfant eſt prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que peſe le fœtus.

Cette liqueur, plus peſante que l'eau, eſt glaireuſe, un peu ſalée & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours; & dans les quadrupedes elle ſe caille avec les eſprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomenes que la partie lymphatique du ſang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus eſt très avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, ſans ceſſer d'être

Digitized by Google

glaireuſe, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne diſſeque guere ſans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* ſe trouve rarement coagulable.

On eſt en peine de ſa ſource. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle eſt plus copieuſe, lorſque l'embryon eſt extrêmement petit; elle ſe trouve dans les quadrupedes ovipares & dans les poiſſons qui n'ont point de vaiſſeaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mere: il eſt très-difficile d'aſſigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une queſtion plus importante, c'eſt ſon uſage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'eſt guere heureux quand les eaux ſe ſont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la groſſeſſe, en rempliſſant les membranes du fœtus d'une maniere uniforme, & en préſervant le fœtus d'une preſſion violente, ou déterminée contre une ſeule de ſes parties.

On a cru de tout temps qu'elle contribuoit à nourir le fœtus, on eſt revenu à des doutes: il paroît même que la pluralité des voix ne ſeroit pas favorable à ſa qualité nourriſſante.

On ne convient point qu'elle ſoit de la claſſe lymphatique; on la dit âcre, alkaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On aſſure que le fœtus ne ſauroit avaler au milieu des eaux & ſans le ſecours de la reſpiration. On a vu, dit-on, des fœtus ſans bouche bien nourris & même aſſez gras. La liqueur qu'on trouve ſouvent dans l'eſtomac du fœtus, n'eſt que de la mucoſité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raiſons ne nous paroiſſent cependant pas devoir prévaloir contre des expérience directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poiſſons à ſang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puiſſe nourrir le fœtus, puiſqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes eſt quelque temps ſans être attaché à l'uterus; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre reſſource. On a trouvé des fœtus ſans cordon, ou avec des vices au cordon qui ne lui laiſſoient aucun uſage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu pluſieurs fois dans les brebis. Le poulet enfermé dans ſon *amnios* ouvre ſouvent le bec, & paroît chercher de la nourriture: nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne ſont point inutiles: on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace, remplir ſans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œſophage & l'eſtomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empreſſe de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'eſtomac du fœtus, pourvu que la bouche ſoit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomene, l'eſtomac du poulet rempli d'un lait caillé, parfaitement ſemblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'eſt une liqueur rougeâtre, très-ſemblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'eſtomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le ſang. On a vu des excréments très-reconnoiſſables, & des poils dans l'eſtomac du même fœtus; l'homme adulte avale ſous l'eau, & l'on trouve ſouvent de l'eau dans l'eſtomac des noyés. Les poumons ne manquent preſque jamais d'en être remplis. Elle y eſt battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, ſi la liqueur de l'*amnios* paſſe dans ſon eſtomac, ſi d'ailleurs cette liqueur eſt lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, ſi le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers temps, & dans tous les temps dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puiſſe refuſer à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourriſſante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le ſang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'eſt plus évident dans le poulet. Il avale d'un coté la liqueur albumineuſe, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans ſon inteſtin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture

Digitized by Google

du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNISIADES *ou* AMNISIDES, f. f. nymphes de la ville d'Amnisies dans l'isle de Crete.

AMNISTIE, f. f. *sorte de pardon général* qu'un prince accorde à ses sujets par un traité ou par un édit; par lequel il déclare qu'il oblie tout le passé & le tient pour non avenu, & promet n'en faire aucune recherche. *Voyez* PARDON.

Ce mot est francisé du grec ἀμνηστία, *amnistie*, qui étoit le nom d'une loi semblable, que Thrasybule avoit faite après l'expulsion des trente tyrans d'Athenes. Andocides, orateur Athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont il y a une édition de 1575, nous donne dans son oraison *sur les mysteres*, une formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

L'*amnistie* est ordinairement la voie par où le prince se reconcilie avec son peuple après une révolte ou un soulévement général. Tel a été, par exemple, l'acte d'oubli que Charles II, roi d'Angleterre, a accordé lors de sa restauration. (*H*)

L'*amnistie* est aussi, *dans les troupes*, un pardon que le souverain accorde aux déserteurs, à condition de rejoindre leurs régimens. (*Q*)

AMNON, *Hist. sacrée*, fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam sa seconde femme, conçut un amour si passionné pour sa sœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de satisfaire sa passion en abusant de Thamar, malgré sa résistance. Après cette violence, son amour se changea en aversion, au point de ne pouvoir plus souffrir sa sœur, qu'il chassa honteusement de sa maison. David laissa ce crime impuni; mais Absalom, frere d'*Amnon*, l'ayant invité à un festin au bout de deux ans, le fit assassiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMODIATEUR, f. m. celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, f. f. bail à ferme d'une terre en grain ou en argent.

AMODIER *ou* ADMODIER, v. act. affermer une terre en grain ou en argent.

* AMOGABARE, f. m. nom d'une ancienne milice espagnole, fort renommée par sa bravoure. Il n'y a plus d'*amogabares* dans les troupes espagnoles; ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de braves gens.

AMOISE. *V.* MOISE, *terme de charpenterie.*

* AMOL, ville d'Asie au pays des Usbecs, sur le Gihun. *Long.* 82, *lat.* 39, 20.

AMOLAGO, f. m. *Hist. nat. Botaniq.*, espece de poivre long, commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, ou il fleurit dans la saison des pluies. Les Brames l'appellent *miriſſo*; les Portugais *pimento macho*; les Hollandois *peper het manneken*. Van-Rheede nous en a laissé une bonne figure sous son nom Malabare, *amolago*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VII. p.* 31, *pl. XVI.* M. Linné l'appelle *piper*, *malamiris*, *foliis ovatis acutiusculis*, *subtùs scabiis*, *nervis quinque subtùs elevatis*. *Syst. nat. edit.* 12, *p.* 68, *n°*, 3.

Cette plante ne s'éleve point en arbrisseau, mais elle grimpe, à la hauteur de quatre ou cinq pies, le long des arbres sans s'y entortiller, ses feuilles & ses branches s'appuyant seulement comme autant de cordes sur leurs branches. Ses tiges & branches sont cylindriques, nerveuses, comme articulées, vertes, lisses, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diametre. Ses feuilles y sont attachées alternativement, & comme articulées sur un pédicule demi-cylindrique strié en dessus, médiocrement long; elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, grasses, épaisses, d'un verd-noir, relevées en-dessous de trois nervures principales.

Du côté opposé aux feuilles, sort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'est-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diametre, couvert depuis le haut jusqu'au sixieme de sa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs sessiles, très-serrées, contiguës, composées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, ensuite noires, & un ovaire sphérique, terminé par un style court, & un stigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique, d'une

Digitized by Google

ligne de diametre, d'abord verte, enſuite rouge, à une loge qui ſe feche ſans s'ouvrir, & contient une graine ſphérique noirâtre.

Sa racine eſt fibreuſe & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a dans toutes ſes parties une odeur & une ſaveur de poivre, qui eſt âcre & aromatique dans ſon fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun; on n'en fait aucun uſage.

Remarque. On ne voit pas pourquoi M. Linné a ôté à cette eſpece de poivre ſon nom malabare & de pays *amolago*, ſous lequel elle eſt connue dans toute l'Inde, pour lui ſubſtituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'exiſte dans aucun livre de voyageurs & de naturaliſtes, & qu'il a ſans doute compoſé du nom malabare *amolago*, réuni au nom brame *miriſſo*. Quoi qu'il en ſoit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'eſpece de poivre du Bréſil que Margrave a décrit & figuré ſous ſon nom de pays *nbandu*, & que Plukenet a appellé *piper frutex americanus, ſpicâ longâ gracili*; *nbandu Braſilienſium*, *Piſonis*. Almageſte, *p.* 297. *pl. CCXV*, *fig.* 2; il devoit ſuffire de confronter la figure de ces deux eſpeces, pour ſe convaincre qu'elles étoient fort différentes, le *nbandu* étant un arbriſſeau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs eſt beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les perſonnes qui ſe laiſſent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent après cette confuſion & tant d'autres que préſente la botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire ſur ſon travail, ſurtout dans la partie qui regarde les plantes étrangeres qui occupent plus des trois quart de la botanique.

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones; mais je me ſuis aſſuré, par une diſſection faite ſur les eſpeces qui croiſſent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons; & ſes autres caracteres nous confirment qu'il appartient naturellement à la claſſe des blitons, où nous l'avons placé. *Voy.* nos *familles des plantes*, n°. 35, *page.* 262. (*M. Adanſon.*)

AMOLETTES *ou* AMELOTES, ſ. f. pl. *Mur.*, on appelle ainſi les trous quarrés où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevaux. Les *amelotes* doivent avoir de largeur la ſixieme partie de l'épaiſſeur du cabeſtan. (*L*)

AMOME, ſ. m. *amomum racemoſum*, eſt un fruit ſec, en grappe, membraneux, capſulaire, plein de graines, qui a été connu des anciens Grecs, ainſi qu'il eſt facile de s'en aſſurer par la comparaiſon qu'on en peut faire avec la deſcription de Dioſcoride. *Voy.* dans la *mat. méd.* de Geoffroy, les ſentimens des botaniſtes ſur l'*amome*. La grappe de l'*amome* eſt compoſée de dix ou douze follicules ou grains; ces grains ſont membraneux, fibreux, faciles à rompre & ſerrés les uns près des autres, ſans pédicule; ils naiſſent du même ſarment; ce ſarment eſt ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entaſſées, ſoit petites & diſpoſées en écailles à la partie où ce ſarment ne porte point de follicules, ſoit de ſix feuilles plus longues qui environnent chaque follicule, comme ſi elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles ſont de la longueur d'un demi-pouce; & les trois autres ſont un peu plus courtes: elles ſont toutes minces, fibreuſes, âcres, odorantes, ſouvent retirées à leur ſommet, rarement entieres, de ſorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'*amome*; ce qui vient, comme il eſt croyable, de ce qu'elles ſe froiſſent mutuellement, & ſe briſent à leur extrémité dans le tranſport. La groſſeur & la figure de ces grains d'*amome* eſt ſemblable à celle d'un grain de raiſin: ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces, & des nervures comme des lignes dans toute leur longueur: ils ont encore trois petits fillons, & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui rempliſſent l'intérieur des follicules, & qui ſont chacun ſéparés par une eloiſon membraneuſe. Chaque rang contient beaucoup de graines anguleuſes, enveloppées d'une membrane mince ſi étroitement, que ces trois rangs ne forment que trois graines oblongues. La couleur du bois & des grappes eſt la même: dans les unes elle eſt pâle, dans d'autres blanche ou

Digitized by Google

roussâtre ; mais dans les follicules blanches les graines sont ordinairement avortées, au lieu que dans les roussâtres elles sont plus solides & plus parfaites. Ces graines sont anguleuses, d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans : mais elles sont plus solides que celles du cardamome. Les grappes ont une odeur vive qui approche de celle de la lavande ordinaire, mais plus douce : séparées de leurs follicules, les graines ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui tient de celles du camphre.

L'*amomé* renferme beaucoup d'huile essentielle aromatique, subtile & volatile, qu'on en tire par la distillation après l'avoir fait macérer dans l'eau.

Il faut choisir le plus récent, le plus gros, assez pesant & rempli de grains bien nourris, de couleur purpurine, odorans, âcres au goût ; il en faut séparer la coque blanchâtre, qui n'est bonne à rien, afin d'avoir les grains purs & nets : on nous l'apporte des isles Philippines. Il incise, il digere, résiste au venin, chasse les vents, fortifie l'estomac ; il donne de l'appétit & de la vigueur, & provoque les mois aux femmes.

L'*amomum* ou *fium aromaticum*, *fion officinarum*, Tourn. *inst.* 308, est une semence chaude, seche, atténuante, bonne pour lever les obstructions, chasser le gravier des reins, & exciter l'urine & les regles ; elle passe pour alexipharmaque : on emploie quelquefois pour l'*amome* véritable, celui dont nous avons donné d'abord la description. (*N*)

* AMOMI, nom que les Hollandois donnent au poivre de la Jamaique, que nous appellons autrement *graine de girofle*.

Amomum Plinii, ou *solanum fruticosum*, *bacciferum*, *Jardinage*, est un arbrisseau dont le bois est brun, la feuille jaune, d'un verd noir, la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme des cerises. L'*amomum* garde ses feuilles & ses fruits dans la serre, & ne se dépouille qu'au printemps. On en a de l'espece par le moyen de sa graine. (*K*)

AMON, *Hist. sac.*, fils de Manassés & de Messalemeth, fut le XIVe roi de Juda. Il monta sur le trône à l'âge de 22 ans, se livra au culte des idoles, & fut assassiné au bout de deux ans de regne par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succéda.

AMONCELER, v. n. ou pass. *cheval qui amoncele* ou *qui s'amoncele* ; cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Ce terme n'est presque plus usité dans le manége. (*V*)

* AMONDE, riviere d'Ecosse dans la Lothiane ; elle se jette dans le golfe d'Edimbourg.

* AMONE *ou* L'AMONE, riviere d'Italie, qui a sa source au pied de l'Apennin, arrose une partie de la Romagne, & se jette dans le Pô près de Ravenne.

AMONT, *terme dont on se sert sur les rivieres* ; il marque la position d'une partie, ou d'un pont ou d'un bateau, relativement au cours de la riviere ; ainsi on dit de l'avant-bec d'une pile, le bec d'*amont*, & de l'arriere-bec, *le bec d'aval*. L'*amont* est opposé au cours de la riviere ; l'*aval* le regarde & le suit.

* AMORAVIS, nom que nos anciens romanciers donnent aux Sarrasins ou aux Maures d'Afrique. L'étymologie de ce nom ressemble à beaucoup d'autres, qu'on ne lit point sans se rappeller l'épigramme du chevalier d'Aceilly.

* AMORBACH, ville d'Allemagne dans la Franconie, sur la riviere de Mudlt.

AMORCE, subst. *en terme de pyrotechnie*, ou de *pyrobologie*, est de la poudre à tirer qu'on met dans le bassinet des armes à feu, à des fusées, à des petards, *&c.* On ne met l'*amorce* qu'après avoir chargé. Quelquefois l'*amorce* est de la poudre à canon pulvérisée & mise en pâte, comme aux fusées, pétards, serpenteaux, & autres pieces d'artifice ; quelquefois aussi comme pour les bombes, carcasses, grenades, *&c.* on ajoute sur quatre parties de poudre, une de soufre, & autant de salpêtre, pilés séparément, & alliés avec de l'huile.

Pour les canons de guerre, on a une verge de fer pointue pour percer la cartouche par la lumiere, & qu'on appelle *dégorgeoir*. *Voyez* DÉGORGEOIR.

On appelle aussi *amorce* une corde préparée pour faire tirer tout de suite, ou des boites, ou des petards, ou des fusées. Les meches soufrées qu'on attache aux

Digitized by Google

grenades & à des fauciſſes, avec leſquelles ont met le feu aux mines, ſe nomment auſſi *amorce*. (*M*)

AMORCE, ſe dit auſſi d'un appât dont on ſe ſert à la chaſſe ou à la pêche, pour prendre du gibier, des bêtes carnaſſieres, ou du poiſſon.

* AMORCER, v. a. c'eſt, chez les *charrons*, les *menuiſiers*, les *charpentiers*, & autres *ouvriers en bois*, commencer avec l'amorçoir un trou qu'on finit avec un autre inſtrument, ſelon la figure & l'uſage qu'on leur deſtine. Chez les *faiſeurs de peignes*, c'eſt faire la premiere coupûre des dents par le haut feuillet de l'eſtadon. *Voyez* PEIGNE & ESTADON.

AMORCER, *chez les ouvriers en fer*, c'eſt préparer deux morceaux de fer, quarrés ou d'autre forme, à être ſoudés enſemble, de maniere qu'après être ſoudés, ils n'aient tous deux que l'épaiſſeur de l'un ou de l'autre; pour cet effet, on les forge en talus, & on les applique l'un ſur l'autre; & pour que la ſoudure ſe faſſe proprement, & que par conſéquent il n'y ait point de craſſe ou fraiſier ſur les ſurfaces qui doivent être appliquées l'une contre l'autre, le forgeron a attention de tourner ces ſurfaces toujours du coté du fond du feu.

AMORÇOIR, ſ. m. *outil de Charron*. Cet outil eſt emmanché comme les tarieres & les efferets, & n'en differe que par le bout d'en-bas du fer qui eſt fort aigu, & qui eſt à demi reployé d'un coté, & demi reployé de l'autre: ces deux demis plis ſont tranchans; cet outil ſert aux charrons pour commencer à former les trous ou mortoiſes dans les moyeux & dans les jantes. Ce ſont les taillandiers qui font les *amorçoirs*.

* AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. *Longitude* 44, 15; *lat.* 36, 30.

* *AMORIUM*, ancienne ville de la grande Phrygie, aux confins de la Galatie, dans l'Aſie mineure.

AMOROSO, *Muſique*, *voyez* TENDREMENT, *Muſique*. (*S*)

* AMORRHEENS, ſ. m. pl. peuples deſcendus d'Amorrhée, fils de Chanaan; ils habitoient entre les torrens de Jabock & d'Arnon.

AMORTIR, v. a. *terme de boyaudier*, c'eſt faire tremper les boyaux dans le chaudron à meſure qu'ils ſont lavés, pour les amollir un peu & les diſpoſer à recevoir la préparation ſuivante, qui eſt le dégraiſſage. Il n'y a point de temps fixe pour faire tremper ces boyaux; quelquefois il ne faut qu'un jour pour les *amortir*, & quelquefois davantage; cela dépend communément de la chaleur & du temps qu'il fait. *Voyez* CORDES A BOYAU & DÉGRAISSAGE.

AMORTISSEMENT, ſ. m. *Juriſp.*, eſt une aliénation d'immeubles faite au profit de gens de main-morte, comme de couvens, confréries, corps de métiers, ou autres communautés. *Voyez* MAINMORTE. Ce mot à la lettre ſignifie la même choſe qu'*extinction*.

AMORTISSEMENT (*Lettres d'*), ſont des patentes royales contenant permiſſion en faveur d'une communauté d'acquérir un fonds; ce qu'elle ne pourroit faire ſans cela. Cette conceſſion ſe fait moyennant une ſomme qui eſt payée au roi & au ſeigneur, pour dédommager l'un & l'autre des profits qui reviendroient lors des mutations, leſquelles ne peuvent plus avoir lieu, lorſque le bien eſt poſſédé par une communauté, qui ne meurt pas.

Ce réglement a été fait à l'imitation de la loi *papiria*, par laquelle il étoit défendu de conſacrer aucun fonds à des uſages religieux, ſans le conſentement du peuple.

Ce fut S. Louis qui imagina cet expédient, ſur les plaintes que les eccléſiaſtiques de ſon temps porterent au pape contre les ſeigneurs qui prétendoient les troubler dans leurs acquiſitions, en conſéquence des loix du royaume qui défendoient aux gens d'égliſe de poſſéder des fonds. Il leur conſerva ceux qu'ils poſſédoient pour lors: mais pour réprimer leur avidité, il leur impoſa pour les acquiſitions qu'ils feroient à l'avenir, l'obligation de payer au domaine les droits d'*amortiſſement*, & aux ſeigneurs une indemnité. *Voyez* INDEMNITÉ. (*H*)

AMORTISSEMENT s'entend, *en Architecture*, de tout ouvrage de ſculpture iſolé qui termine quelques avant-corps, comme celui du château de Verſailles du coté de la cour de marbre; & celui du

Digitized by Google

palais Bourbon à Paris du coté de l'entrée; ou bien composé d'architecture & sculpture, comme celui qui couronne l'avant-corps du milieu du manége découvert du château de Chantilly. Ces *amortissemens* tiennent souvent lieu de fronton dans la décoration extérieure de nos bâtimens; mais il n'en faut pas user trop fréquemment, & craindre surtout d'abuser de la licence de les trop tourmenter, dans l'intention, disent la plupart de nos sculpteurs, de leur donner un air pittoresque: la sagesse des formes y doit présider; l'on doit rejetter absolument dans leur composition tous ornemens frivoles, qui ne forment que de petites parties, corrompent les masses; & qui vus d'en-bas ou d'une certaine distance, ne laissent appercevoir qu'un tout mal entendu, sans choix, & souvent sans convenance pour le sujet.

Il faut observer aussi que ces *amortissemens* soient en proportion avec l'architecture qui les reçoit, que leur forme générale soit pyramidale avec l'édifice, & éviter les idées capricieuses; car il semble depuis quelques années qu'on n'ose plus placer d'écussons qu'ils ne soient inclinés; abus qui fait peu d'honneur à la plupart des architectes de nos jours; par paresse ou par ignorance, ils abandonnent le soin de leur composition à des sculpteurs peu entendus, qui ne connoissant pas les principes de l'architecture naturelle, croient avoir imaginé un chef-d'œuvre, quand ils ont entassé des coquilles, des palmettes, des génies, des supports, *&c.* qui ne forment qu'un tout monstrueux, sans grace, sans art, & souvent sans beauté d'exécution.

Je ne crois pas pouvoir me dispenser de parler de ces abus, ni de recommander aux sculpteurs d'acquérir les principes de l'architecture, & aux jeunes architectes l'art du dessin, comme l'ame du goût; toutes ces frivolités n'ont pris le dessus que par l'ignorance de l'un & de l'autre. Le sculpteur se contente de sa main-d'œuvre; quelques architectes, d'un vain titre dont ils abusent. S'ils étoient instruits réciproquement de leur art, l'exécution en auroit plus de succès; car il ne faut pas douter que c'est dans cette partie principalement qu'il faut réunir la théorie & l'expérience. La sculpture dans un édifice étant étrangere à la solidité & à la commodité, elle ne peut trouver raisonnablement sa place que dans les édifices sacrés, dans les palais des rois, & dans les maisons des grands; alors il faut qu'elle soit traitée avec noblesse, avec prudence, & qu'elle paroisse si bien liée à l'architecture qui la reçoit, que l'une & l'autre concoure à donner un air de dignité aux monumens qu'il s'agit d'ériger. *Voyez* ce que j'en ai dit, & les exemples que j'en ai donnés dans le *II volume de ma décoration des édifices*, à Paris, chez Jombert.

On peut user de moins de sévérité pour les *amortissemens* destinés à la décoration des fêtes publiques, comme arcs de triomphe, décorations théatrales, feux d'artifices, *&c.* dont l'aspect est momentané, & s'exécute en peinture à fresque sur de la toile ou de la volige, où l'on peut préférer les formes ingénieuses, quoiqu'hasardées, le brillant & l'éclat, à la gravité des formes qu'exige un monument de pierre: aussi ai-je usé de ces licences dans l'arc de triomphe de la porte S. Martin, que je fis exécuter à Paris en 1745, à l'occasion du retour du roi de l'armée de Flandre, & à la décoration du théatre du collége de Louis le grand, exécutée en 1748. *(P)*

AMOS, *Hist. sacrée*, un des douze petits prophetes, étoit un pasteur de la ville de Thécué: il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II adoroit des veaux d'or, disant que la maison de ce prince seroit exterminée, & que tout son peuple seroit mené en captivité, s'il persistoit dans son idolâtrie. Amasias, prêtre des veaux d'or, fut choqué de la liberté d'*Amos*, l'accusa devant Jéroboam, le traitant de visionnaire & d'homme dangereux, propre à soulever le peuple contre son roi: ce qui obligea le prophete à sortir de Béthel, après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostitueroit au milieu de Samarie, & que ses fils & ses filles périroient par l'épée. Du reste, on ignore le temps & le genre de sa mort.

La bible fait mention d'un autre *Amos*, pere du prophete Esaïe; on en trouve un troisieme dans la généalogie de notre Sauveur, selon la chair, rapportée dans l'évangile selon saint Luc.

Digitized by Google

AMOSA, *Géogr.*, ancienne ville de Judée, dans la tribu de Benjamin : elle étoit dans une belle plaine, au nord-oueſt de Jéruſalem, & au ſud-eſt de Maſphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. *Longitude* 67, 55 ; *latitude* 81, 10. (*C. A.*)

AMOVIBLE, adj. *terme de droit*, & ſur-tout *de droit eccleſiaſtique*, ſignifie, qui peut être deſtitué de ſon emploi, dépoſſédé de ſon office, ou privé de ſon bénéfice, tels ſont des vicaires de paroiſſes, des grands-vicaires, qui ſont *amovibles* à la volonté du curé ou de l'évêque; ou des officiers clauſtraux, que le ſupérieur peut dépoſer quand bon lui ſemble. (*H*)

* AMOUQUE, ſ. m. c'eſt, en Indien, le nom des gouverneurs ou paſteurs des chrétiens de Saint-Thomé.

AMOUR : il entre ordinairement beaucoup de ſympathie dans l'*amour*, c'eſt-à-dire une inclination dont les ſens forment le nœud; mais quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en ſont pas toujours l'intérêt principal; il n'eſt pas impoſſible qu'il y ait un *amour* exempt de groſſiéreté.

Les mêmes paſſions ſont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par des endroits oppoſés. Je ſuppoſe que pluſieurs hommes s'attachent à la même femme; les uns l'aiment pour ſon eſprit, les autres pour ſa vertu, les autres pour ſes défauts, *&c.* & il ſe peut faire encore que tous l'aiment pour des choſes qu'elle n'a pas, comme lorſque l'on aime une femme légere que l'on croit ſolide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on ſe plaît à s'en figurer; ce n'eſt même que cette idée que l'on aime, ce n'eſt pas la femme légere. Ainſi l'objet des paſſions n'eſt pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit, mais la maniere dont on enviſage cet objet. Or j'ai dit qu'il étoit poſſible que l'on cherchât dans l'*amour* quelque choſe de plus pur que l'intérêt des ſens. Voici ce qui me fait le croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la meſſe, au ſermon, ne ſe décide pas toujours pour celle qui eſt la plus jolie, & qui même lui paroît telle: quelle eſt la raiſon de cela? C'eſt que chaque beauté exprime un caractere tout particulier, & celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'eſt donc le caractere qui nous détermine; c'eſt donc l'ame que nous cherchons: on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos ſens ne nous plaît que comme une image de ce qui ſe cache à leur vue : donc nous n'aimons les qualités ſenſibles que comme les organes de notre plaiſir, & avec ſubordination aux qualités inſenſibles dont elles ſont l'expreſſion : donc il eſt au moins vrai que l'ame eſt ce qui nous touche le plus. Or ce n'eſt pas aux ſens que l'ame eſt agréable, mais à l'eſprit; ainſi l'intérêt de l'eſprit devient l'intérêt principal, & ſi celui des ſens lui étoit oppoſé, nous le lui ſacrifierions. On n'a donc qu'à nous perſuader qu'il lui eſt vraiment oppoſé, qu'il eſt une tache pour l'ame; voilà l'*amour* pur.

Cet *amour* eſt cependant véritable, & on ne peut le confondre avec l'amitié; car dans l'amitié, c'eſt l'eſprit qui eſt l'organe du ſentiment : ici ce ſont les ſens. Et comme les idées qui viennent par les ſens, ſont infiniment plus puiſſantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inſpirent eſt paſſion. L'amitié ne va pas ſi loin; c'eſt pourtant ce que je ne voudrois pas décider; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi ſur ces importantes queſtions.

Il n'y a pas d'*amour* ſans eſtime, la raiſon en eſt claire. L'*amour* étant une complaiſance dans l'objet aimé, & les hommes ne pouvant ſe défendre de trouver un prix aux choſes qui leur plaiſent, leur cœur en groſſit le mérite; ce qui fait qu'ils ſe préferent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainſi non-ſeulement on s'eſtime avant tout, mais on eſtime encore toutes les choſes qu'on aime, comme la chaſſe, la muſique, les chevaux, *&c.* Et ceux qui mépriſent leurs propres paſſions, ne le font que par réflexion & par un effort de raiſon; car l'inſtinct les porte au contraire.

Par une ſuite naturelle du même principe, la haine rabaiſſe ceux qui en ſont l'objet, avec le même ſoin que l'*amour* les releve. Il eſt impoſſible aux hommes

Digitized by Google

de ſe perſuader que ce qui les bleſſe n'ait pas quelque grand défaut, c'eſt un jugement confus que l'eſprit porte en lui-même.

Et ſi la réflexion contrarie cet inſtinct (car il y a des qualités qu'on eſt convenu d'eſtimer, & d'autres de mépriſer), alors cette contradiction ne fait qu'irriter la paſſion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainſi elle dépouille ſon objet de ſes qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à ſon intérêt dominant; enſuite elle ſe livre témérairement & ſans ſcrupule à ſes préventions inſenſées.

Amour du Monde. Que de choſes ſont compriſes dans l'*amour du monde!* Le libertinage, le deſir de plaire, l'envie de dominer, *&c.* L'*amour* du ſenſible & du grand ne ſont nulle part ſi mêlés; je parle du *grand* meſuré à l'eſprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire: les petits talens, la pareſſe, le goût des plaiſirs, la gaieté, & la vanité, nous fixent aux petites choſes; mais en tous c'eſt le même inſtinct, & l'*amour du monde* renferme de vives ſemences de preſque toutes les paſſions.

Amour de la Gloire. La gloire nous donne ſur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, ſans doute, autant qu'aucune de nos ſenſations, & nous étourdit plus ſur nos miſeres qu'une vaine diſſipation: elle eſt donc réelle en tout ſens.

Ceux qui parlent de ſon néant véritable, ſoutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un ſeul homme. Le vuide des grandes paſſions eſt rempli par le grand nombre des petites: les contempteurs de la gloire ſe piquent de bien danſer, ou de quelque miſere encore plus baſſe. Ils ſont ſi aveugles, qu'ils ne ſentent pas que c'eſt la gloire qu'ils cherchent ſi curieuſement, & ſi vains qu'ils oſent la mettre dans les choſes les plus frivoles. La gloire, diſent-ils, n'eſt ni vertu ni mérite; ils raiſonnent bien en cela: elle n'en eſt que la récompenſe. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend ſouvent eſtimables, afin de nous faire eſtimer.

Tout eſt très-abject dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie: mais les choſes les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne eſt un grand arbre près du cerifier; ainſi ſont les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles ſont les inclinations & les vertus de ceux qui mépriſent la gloire! l'ont-ils méritée?

Amour des Sciences et des Lettres. La paſſion de la gloire & la paſſion des ſciences ſe reſſemblent dans leur principe; car elles viennent l'une & l'autre du ſentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit ſe former comme un nouvel être hors de nous; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds: ainſi la paſſion de la gloire veut nous agrandir au-dehors, & celle des ſciences au-dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'eſprit un peu pénétrant, ſans quelque paſſion pour les lettres. Les arts ſont conſacrés à peindre les traits de la belle nature; les arts & les ſciences embraſſent tout ce qu'il y a dans la penſée de noble ou d'utile; de ſorte qu'il ne reſte à ceux qui les rejetent, que ce qui eſt indigne d'être peint ou enſeigné. C'eſt très-fauſſement qu'ils prétendent s'arrêter à la poſſeſſion des mêmes choſes que les autres s'amuſent à conſidérer. Il n'eſt pas vrai qu'on poſſede ce qu'on diſcerne ſi mal, ni qu'on eſtime la réalité des choſes, quand on en mépriſe l'image: l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres, comme la religion & la vertu, c'eſt-à-dire, comme une choſe qu'ils ne veulent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Perſonne néanmoins n'ignore que les bons livres ſont l'eſſence des meilleurs eſprits, le précis de leurs connoiſſances, & le fruit de leurs longues veilles: l'étude d'une vie entiere s'y peut recueillir dans quelques heures; c'eſt un grand ſecours.

Deux inconvéniens ſont à craindre dans cette paſſion: le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il eſt probable que ceux qui s'attachent à des connoiſſances peu utiles, ne ſeroient pas propres aux autres; mais l'excès peut ſe corriger.

Si nous étions ſages, nous nous bor-

Digitized by Google

nerions à un petit nombre de connoiſſances, afin de les mieux poſſéder; nous tâcherions de nous les rendre familieres & de les réduire en pratique: la plus longue & la plus laborieuſe théorie n'éclaire qu'imparfaitement; un homme qui n'auroit jamais danſé, poſſéderoit inutilement les regles de la danſe; il en eſt de même des métiers d'eſprit.

Je dirai bien plus: rarement l'étude eſt utile, lorſqu'elle n'eſt pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas ſéparer ces deux choſes; l'une nous apprend à penſer, l'autre à agir; l'une à parler, l'autre à écrire; l'une à diſpoſer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'uſage du monde nous donne encore l'avantage de penſer naturellement, & l'habitude des ſciences, celui de penſer profondément.

Par une ſuite néceſſaire de ces vérités, ceux qui ſont privés de l'un & de l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foibleſſe de l'eſprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le ſein des villes floriſſantes, des eſprits aimables & bienfaits? Que fait-elle pour le laboureur préoccupé de ſes beſoins? Sans doute elle a ſes droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes; il les laiſſe loin les uns des autres dans la même diſtance où ils ſont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens: mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé?

AMOUR DU PROCHAIN. L'*amour du prochain* eſt de tous les ſentimens le plus juſte & le plus utile: il eſt auſſi néceſſaire dans la ſociété civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le chriſtianiſme pour la félicité éternelle.

AMOUR DES SEXES. L'*amour*, partout où il eſt, eſt toujours le maître. Il forme l'ame, le cœur & l'eſprit ſelon ce qu'il eſt. Il n'eſt ni petit ni grand, ſelon le cœur & l'eſprit qu'il occupe, mais ſelon ce qu'il eſt en lui-même; & il ſemble véritablement que l'*amour* eſt à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame eſt au corps de celui qu'elle anime.

Lorſque les amans ſe demandent une ſincérité réciproque pour ſavoir l'un & l'autre quand ils ceſſeront de s'aimer, c'eſt bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux aſſurés qu'on les aime, lorſqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'eſt jamais en liberté d'aimer ou de ceſſer d'aimer, l'amant ne peut ſe plaindre avec juſtice de l'inconſtance de ſa maîtreſſe, ni elle de la légéreté de ſon amant.

L'*amour*, auſſi-bien que le feu, ne peut ſubſiſter ſans un mouvement continuel, & il ceſſe de vivre dès qu'il ceſſe d'eſpérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une ſorte d'*amour*; mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'*amour* le deſir de la jouiſſance. Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement? interrogez les yeux de la perſonne qui vous tient dans ſes chaînes. Si ſa préſence intimide vos ſens & les contient dans une ſoumiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. Le véritable *amour* interdit même à la penſée toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée, s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit: mais ſi les attraits qui vous charment font plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame; ce n'eſt point de l'*amour*; c'eſt un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'*amour* ne fera jamais commettre des fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur.

Un amour vrai, ſans feinte & ſans caprice,
Eſt en effet le plus grand frein du vice;
Dans ſes liens qui ſait ſe retenir,
Eſt honnête homme, ou va le devenir.
L'Enfant prodigue, *Comédie.*

Quiconque eſt capable d'aimer, eſt vertueux: j'oſerois même dire que quiconque eſt vertueux eſt auſſi capable d'aimer; comme ce ſeroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en eſt auſſi un pour l'ame que d'être incapable d'*amour*.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'*amour*, il ne peut que les perfectionner; c'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoutumé en aimant à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie; on contracte

Digitized by Google

par-là l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer; de conformer son goût & ses inclinations aux lieux, aux temps, aux personnes: mais les mœurs ne sont pas également en sureté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles que les hommes grossiers confondent avec l'*amour*.

De tout ce que nous venons de dire, il s'enluit que le véritable *amour* est extrêmement rare. Il en est comme de l'apparition des esprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vus. *Maximes de la Rochefoucauld.*

AMOUR CONJUGAL. Les caractères de l'*amour conjugal* ne sont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet: un mari sait au juste s'il aime. Il a joui: or la jouissance est la pierre de touche de l'*amour*; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoit qu'on s'est mépris, je ne sais de remede à ce mal que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'*amour*: mais je n'ose même vous flatter que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long *amour*, dont la jouissance & le temps ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on se hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent troubler l'*amour* le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouse qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs: un prodigue au contraire méprise une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet *amour* en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse; aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux: mais s'il est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre *amour*. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant; ils savent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse; elle est le fruit de leurs égards, de leur complaisance, & du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là quand ils sont mariés? & si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés, quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être? Quoi! nous qui nous estimons tant, & presque toujours mal à propos, nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à voir des preuves de notre mérite, ou de celui que nous nous supposons, faut-il que, sans en devenir ni plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux & vains, dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être?

AMOUR PATERNEL. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'*amour paternel*: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct: or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tout accident, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces im-

Digitized by Google

portans devoirs. Le pere de ſon coté contribueroit à le former ; il étudieroit ſon goût, ſon humeur & ſes inclinations pour mettre à profit ſes talens : il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la diſcrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'inſtinct, en diſpoſe tout autrement. L'enfant eſt à peine né, qu'on le ſépare pour toujours de ſa mere ; elle eſt ou trop foible, ou trop délicate ; elle eſt d'un état trop honnête pour allaiter ſon propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le ſein maternel, pour porter aux mammelles de ſa rude marâtre deux ruiſſeaux de lait deſtinés déſormais pour ſa ſubſiſtance : la nature ne ſera point écoutée, ſes dons ſeront rejetés & mépriſés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la ſource de ce nectar bienfaiſant. L'enfant ſera livré à une mere empruntée & mercénaire, qui meſurera ſes ſoins au profit qu'elle en attend.

Quelle eſt la mere qui conſentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle ſauroit n'être pas le ſien ? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle ſera-t-il bien véritablement le ſien, lorſqu'après pluſieurs années, les pertes continuelles de ſubſtance que fait à chaque inſtant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau ? Ce lait qu'il a ſucé n'étoit point fait pour ſes organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui ſait ſi ſon tempérament robuſte & ſain dans l'origine n'en a point été altéré ? Qui ſait ſi cette transformation n'a point influé ſur ſon cœur ? l'ame & le corps ſont ſi dépendans l'un de l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, préciſément par cette raiſon, un lâche, un fourbe, un malfaiteur ? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il eſt tranſporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raiſon : cette comparaiſon eſt fondée ſur la nature & l'origine même de la royauté.

Le premier qui fut roi, fut un ſoldat heureux,

dit un de nos grands poëtes (*Mérope, tragédie de M. de Voltaire*) : mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable : tout autre que *Poliphonte* eût dit :

Le premier qui fut roi, régna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille ; la famille en ſe multipliant devint un peuple ; & conſéquemment le pere de famille devint un roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le ſceptre ſe perpétua ainſi dans la même maiſon, juſqu'à ce qu'un *ſoldat heureux* ou un ſujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un roi, & déterminer ainſi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celles d'un ſouverain : *aimer*, *gouverner*, *récompenſer & punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ſes enfans eſt un monſtre : un roi qui n'aime point ſes ſujets eſt un tyran. Le pere & le roi ſont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire eſt fondé ſur l'*amour*. La nature a fait les peres pour l'avantage des enfans : la ſociété a fait les rois pour la félicité des peuples : il faut donc néceſſairement un chef dans une famille, & dans un état : mais ſi ce chef eſt indifférent pour les membres, ils ne ſeront autre choſe à ſes yeux que des inſtrumens faits pour ſervir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou ſa famille ou ſon état, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiége principal de la vie & du ſentiment, la tête eſt toujours mal aſſiſe ſur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux

Digitized by Google

objets à remplir : l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété : l'autre d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence : c'est l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de *récompenser* & *punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts & ses représentans, mais ce n'est pas uniquement pour y tonner ; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

L'*amour paternel* ne differe pas de l'*amour propre*. Un enfant ne subsiste que par ses parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout ; ils n'ont rien qui leur soit si propre. Aussi un pere ne sépare point l'idée de son fils de la sienne, à moins que le fils n'affoiblisse cette idée de propriété par quelque contradiction ; mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET FRATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit sur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait sentir qu'ils sont des êtres à part, & ne peut pas leur inspirer de l'amour-propre, parce que la propriété ne sauroit être du coté de la dépendance. Cela est visible : c'est par cette raison que la tendresse des enfans n'est pas aussi vive que celle des peres ; mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles sont un garant, aux peres contre l'ingratitude des enfans, comme la nature est aux enfans un ôtage assuré contre l'abus des loix. Il étoit juste d'assurer à la vieillesse ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoissance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impose, il est dans la saine nature d'aimer ceux qui nous aiment & nous protegent, & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même : mais il suffit d'être homme pour être bon pere ; & si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis la sympathie ou le sang, & qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les peres, pourquoi la sympathie périt quand la soumission diminue, pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondemens si légers, *&c.*

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres ? Une fortune, un nom commun, même naissance & même éducation, quelquefois même caractere ; enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, & comme n'ayant qu'un seul être ; voilà ce qui fait que l'on s'aime, voilà l'*amour-propre* ; mais trouvez le moyen de séparer des freres d'intérêt, l'amitié lui survit à peine ; l'amour-propre qui en étoit le fond se porte vers d'autres objets.

AMOUR DE L'ESTIME. Il n'est pas facile de trouver la premiere & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus, en disant que nous desirons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché ; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire ; car bien que l'estime que nous acquérons nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, & nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius, Léonidas, Codrus, Curtius, *&c.* & par quel intérêt ces femmes indiennes qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles en dépit même des loix & des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point ?

Quelqu'un a dit sur ce sujet, que l'amour propre nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui

Digitized by Google

choque cette idée, comme le mépris & les injustices; & recherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous, confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point là la principale, ni même l'unique source de l'*amour de l'estime*; c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime; ou si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que des bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde; & qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangere, pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du Créateur. Car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation, pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société; il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'*amour de l'estime*, pour nous défendre des abaissemens de la volupté, & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables, qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire, si la raison de l'homme eût agi seule en lui, & indépendamment du sentiment; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête & même le lui faire préférer à l'agréable: mais parce que cette raison est partiale, & juge souvent en faveur du plaisir, attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît, il a plu à la sagesse du Créateur de nous donner pour juge de nos actions, non-seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE *& de nous-mêmes.* L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. *Aimer une chose*, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement, craindre sa privation, ses déchéances, *&c.*

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'*amour-propre* toutes sortes d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction, qu'on se met soi-même avant tout, jusques là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autre, le préfere à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroit que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre: au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons, nous paroit plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme, qui volontairement & de sang-froid meurt pour la gloire: la vie imaginaire qu'il achete au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'*amour-propre* & l'*amour de nous-mêmes*. Avec l'*amour de nous-mêmes*, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage, que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'*amour-propre* au contraire subordonne tout à ses commodités & à son bien-être; il est à lui-même son objet & sa fin; de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'*amour de nous-mêmes* nous donnent aux choses, l'*amour-propre* veut que les

Digitized by Google

choſes ſe donnent à nous, & ſe fait le centre de tout.

L'*amour de nous-mêmes* ne peut pécher qu'en excès ou en qualité : il faut que ſon déréglement conſiſte en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints enſemble.

L'*amour de nous-mêmes* ne péche point en excès : cela paroît de ce qu'il eſt permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'eſt-ce que s'aimer ſoi-même ? c'eſt deſirer ſon bien c'eſt craindre ſon mal, c'eſt rechercher ſon bonheur. Or j'avoue qu'il arrive ſouvent qu'on deſire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à ſon plaiſir, ou à ce qu'on regarde comme ſon bonheur, avec trop d'ardeur : mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui eſt dans l'objet de vos paſſions, & non pas de la trop grande meſure de l'*amour de nous-mêmes*. Ce qui le prouve, c'eſt que vous pouvez & vous devez même deſirer ſans bornes la ſouveraine félicité, craindre ſans bornes la ſouveraine miſere, & qu'il y auroit même du déréglement à n'avoir que des deſirs bornés pour un bien infini.

En effet, ſi l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une meſure limitée, le vuide de ſon cœur ne devroit pas être infini ; & ſi le vuide de ſon cœur ne devoit pas être infini, il s'enſuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la poſſeſſion de Dieu, mais pour la poſſeſſion d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'eſt plus légitime & plus juſte que cette inſatiable avidité, qui fait qu'après la poſſeſſion des avantages du monde, nous cherchons encore le ſouverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profeſſion particuliere de ſageſſe, avoit cru ne pas ſe tromper en le cherchant dans la vertu : mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu, coupable d'une belle & ſpirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins groſſiérement déçu ; il fut obligé de reconnoître ſon erreur en mourant, lorſqu'il s'écria : *O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un miſérable fantôme*, &c!

Cette inſatiable avidité du cœur de l'homme n'eſt donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes ſe trouvaſſent par-là diſpoſés à chercher Dieu. Or ce que dans l'idée métaphorique & figurée, nous appellons *un cœur qui a une capacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures*, ſignifie dans l'idée propre & littérale, une ame qui deſire naturellement un bien infini, & qui le deſire ſans bornes, qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il eſt néceſſaire que le vuide de notre cœur ne ſoit point rempli par les créatures, il eſt néceſſaire que nous deſirions infiniment, c'eſt-à-dire que nous nous aimions nous-mêmes ſans meſure. Car s'aimer, c'eſt déſirer ſon bonheur.

Je ſais bien que notre nature étant bornée, elle n'eſt pas capable, à parler exactement, de former des deſirs infinis en véhémence : mais ſi ces deſirs ne ſont pas infinis en ce ſens, ils le ſont en un autre ; car il eſt certain que notre ame deſire ſelon toute l'étendue de ſes forces ; que ſi le nombre des eſprits néceſſaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence des deſirs croîtroit auſſi à l'infini ; & qu'enfin ſi l'infinité n'eſt point dans l'acte, elle eſt dans la diſpoſition du cœur naturellement inſatiable.

Auſſi eſt-ce un grand égarement d'oppoſer l'*amour de nous-mêmes* à l'amour divin, quand celui-là eſt bien réglé : car qu'eſt-ce que s'aimer ſoi-même comme il faut ? c'eſt aimer Dieu ; & qu'eſt-ce qu'aimer Dieu ? c'eſt s'aimer ſoi-même comme il faut. L'amour de Dieu eſt le bon ſens de l'*amour de nous-mêmes* ; c'en eſt l'eſprit & la perfection. Quand l'*amour de nous-mêmes* ſe tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appellé *amour* ; il eſt plus dangereux que la chaîne la plus cruelle ; mais quand l'*amour de nous-mêmes* ſe tourne vers Dieu, il ſe confond avec l'amour divin.

J'ai inſinué dans ce que je viens de dire, que l'*amour de nous-mêmes* allume toutes nos autres affections, & eſt le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté ; une volonté ſe porte néceſ-

Digitized by Google

ſairement à l'objet qui lui convient : ce qui lui convient eſt un bien par rapport à elle, & par conſéquent ſon bien ; or aimant toujours ſon bien, par-là elle s'aime elle-même, & aime tout par rapport à elle-même ; car qu'eſt-ce que la *convenance* de l'objet auquel elle ſe porte, ſinon un rapport eſſentiel à elle ? Ainſi quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'eſt-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos deſirs, nos craintes, & nos eſpérances : mais quel eſt le principe de cette affection, ſi ce n'eſt l'*amour de nous-mêmes* ? Conſidérez bien toutes les ſources de nos amitiés ; & vous trouverez qu'elles ſe réduiſent à l'intérêt, la reconnoiſſance, la proximité, la ſympathie, & une convenance délicate entre la vertu & l'*amour de nous-mêmes*, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous ; & tout cela ſe réduit à l'*amour de nous-mêmes*.

La proximité tire de-là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfans, parce qu'ils ſont nos enfans ; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous ſeroient indifférens. Ce n'eſt donc pas eux que nous aimons, c'eſt la proximité qui nous lie avec eux. Il eſt vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfans : mais cette différence vient d'ailleurs. *Voyez* AMOUR PATERNEL & FILIAL. Au reſte, comme il y a proximité de ſang, proximité de profeſſion, proximité de pays, *&c.* il eſt certain auſſi que ces affections ſe diverſifient à cet égard en une infinité de manieres : mais il faut que la proximité ne ſoit point combattue par l'intérêt, car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous ; la proximité n'y va que par réflexion : ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre choſe, les circonſtances particulieres changent beaucoup la propoſition générale.

Non-ſeulement la proximité eſt une ſource d'amitié, mais encore nos affections varient ſelon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appellons *humanité : homo ſum, humani nihil à me alienum puto.*

La proximité de la nation inſpire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne ſe fait point ſentir à ceux qui habitent dans leurs pays, parce que cette proximité s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent ; mais elle devient ſenſible, quand deux ou trois perſonnes originaires d'un même pays ſe rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes qui a beſoin d'appui & de conſolation, & qui en trouve en la perſonne de ceux qu'un pareil intérêt & une ſemblable proximité doit mettre dans la même diſpoſition, ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité, ſi un plus fort motif pris de ſon intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profeſſion produit preſque toujours plus d'averſion que d'amitié, par la jalouſie qu'elle inſpire aux hommes les uns pour les autres : mais celle des conditions eſt preſque toujours accompagnée de bienveillance. On eſt ſurpris que les grands ſoient ſans compaſſion pour les hommes du commun ; c'eſt qu'ils les voient en éloignement, les conſidérant par les yeux de l'*amour-propre*. Ils ne les prennent nullement pour leur prochain ; ils ſont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voiſinage, eux dont l'eſprit & le cœur ne ſont occupés que de la diſtance qui les ſépare des autres hommes, & qui font de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ſes propres enfans, qu'il fait exécuter en ſa préſence, n'eſt pas ſi déſintéreſſée qu'elle paroît ; le plus grand des poëtes latins en découvre le motif en ces termes :

Vincet amor patriæ, laudumque immenſa cupido.

mais il n'a pas démêlé toutes les raiſons d'intérêt qui font l'inhumanité apparente de ce Romain. Brutus étoit comme les autres hommes, il s'aimoit lui-même plus que toutes choſes ; ſes enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle

Digitized by Google

ternelle excuſe les fautes, l'*amour-propre* les aggrave, quand il eſt directement bleſſé: ſans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même, que ſa patrie accepta le ſacrifice qu'il faiſoit à ſon *amour-propre*, & qu'il fut cruel par foibleſſe plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout ſur les ames, on ſe cherche dans l'objet de tous ſes attachemens; & comme il y a diverſes ſortes d'intérêts, on peut diſtinguer auſſi diverſes ſortes d'affections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les amitiés galantes: un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques: un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illuſtres: un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéreſſée, ne ſait ce qu'il dit. Il ſe trompe en ce qu'il ne connoît, généralement parlant, qu'une ſorte d'amitié intéreſſée, qui eſt celle de l'avarice; au lieu qu'il y a autant de ſortes d'affections intéreſſées, qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'eſt être criminel que d'être intéreſſé, ne conſidérant pas que c'eſt le déſintéreſſement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'aſſez grands biens pour ſatisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un amour d'intérêt, & perſonne ne devroit trouver mauvais que nous préferaſſions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre choſe.

La reconnoiſſance elle-même n'eſt pas plus exempte de ce principe de l'amour de nous-mêmes. Car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoiſſance? C'eſt que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la derniere a pour objet le bien paſſé. La reconnoiſſance n'eſt qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes, qui ſe ſent obligé; c'eſt en quelque ſorte l'élévation de l'intérêt: nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il eſt aimable, nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La ſympathie, qui eſt la quatrieme ſource que nous avons marquée de nos affections, eſt de deux ſortes. Il y a une ſympathie de corps & une ſympathie de l'ame: il faut chercher la cauſe de la premiere dans le tempérament, & celle de la ſeconde dans les ſecrets reſſorts qui font agir notre cœur. Il eſt même certain que ce que nous croyons être une ſympathie de tempérament, a quelquefois ſa ſource dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi penſez-vous que je hais cet homme à une premiere vue, quoiqu'il me ſoit inconnu? c'eſt qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offenſé; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine, ſans que j'y faſſe réflexion. Pourquoi au contraire aimé-je une perſonne inconnue, dès que je la vois, ſans m'informer ſi elle a du mérite ou ſi elle n'en a pas? c'eſt qu'elle a de la conformité ou avec moi ou avec mes enfans & avec mes amis, en un mot avec quelque perſonne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'*amour de nous-mêmes* à ces inclinations myſtérieuſes & cachées, qu'un de nos poëtes décrit de cette maniere:

Il eſt des nœuds ſecrets, il eſt des ſympathies,
Dont par les doux accords les ames aſſorties, &c.

Mais ſi après avoir parlé des ſympathies corporelles, nous entrons dans le détail des ſympathies ſpirituelles, nous connoîtrons qu'aimer les gens par ſympathie, n'eſt proprement que chérir la reſſemblance qu'ils ont avec nous, c'eſt avoir le plaiſir de nous aimer en leurs perſonnes. C'eſt un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous, ſans bleſſer la modeſtie. Nous n'aimons pas ſeulement ceux à qui la nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous reſſemblent par art & qui tâchent de nous imiter: ce n'eſt pas qu'il ne puiſſe arriver qu'on haïra ceux de qui l'on eſt mal imité: perſonne ne veut être ridicule: on aimeroit mieux être haïſſable; ainſi on ne veut jamais de bien aux copiés dont le ridicule réjaillit ſur l'original.

Mais ſur quels principes d'*amour-propre* peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne ſe ſoucient pas de reſſembler? car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu; les hommes l'eſtiment & la reſpectent.

Je réponds qu'il y a fort peu de perſonnes qui aient pour jamais renoncé à la

Digitized by Google

vertu, & qui ne s'imaginent que s'ils ne sont pas vertueux en un temps, ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'*amour de nous-mêmes*, comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes; & la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes; la libéralité se dépouille pour nous faire du bien: l'humilité ne nous dispute rien, elle cede à nos prétentions: la tempérance respecte notre honneur, & n'en veut point à nos plaisirs: la justice défend nos droits, & nous rend ce qui nous appartient: la valeur nous défend; la prudence nous conduit; la modération nous épargne; la charité nous fait du bien, *&c.*

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'est pas à moi qu'elles le font; je le veux: mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances, elles vous en feroient: mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé, qu'encore que vous n'attendiez ni secours ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrete considération? Elle naît, non de votre esprit, qui mépriſe souvent les qualités de cet homme, mais de l'*amour de nous-mêmes*, qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'*amour de vous-mêmes* entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus, à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous. Nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux & déréglés: au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux, ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil; elle est donc aimée d'un orgueilleux: la libéralité donne; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé: la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise, & me pardonnera-t-on bien ce paradoxe? si j'avance qu'il arrive souvent que les vices qui sont au dedans de nous, font l'amour que nous avons pour les vertus des autres?

Je vais bien plus avant, &, j'oserai dire que l'*amour de nous-mêmes* a beaucoup de part aux sentimens les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'amour divin; un amour d'intérêt, un amour de reconnoissance, & un amour de pure amitié: l'amour d'intérêt se confond avec l'*amour de nous-mêmes*; l'amour de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus; l'amour de pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt & de tout *amour de nous-mêmes*. Cependant si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres: car premiérement il est remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde; le second, c'est d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on le considere comme le souverain bien; le troisieme, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnoissance qui leur est dûe; & le dernier enfin, c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentimens dispose au second, le second au troisieme, le troisieme au quatrieme: or comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'*amour de nous-mêmes*, il s'ensuit que la pure amitié dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particuliérement ceux qui ont le plus de convenance avec nous: nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa

Digitized by Google

bénéficence que ſon immenſité ; d'où vient cela ? ſi ce n'eſt de ce que cette pure amitié, qui ſemble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire la force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fût exempte du principe de l'*amour de nous-mêmes*, cette pure amitié naîtroit néceſſairement de la perfection connue, & ne s'élèveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoiſſent les perfections de Dieu ſans les aimer, les hommes connoiſſent ces perfections avant leur converſion, & perſonne n'oſeroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de *pure amitié* ; il s'enſuit donc qu'il faut autre choſe que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ſes perfections infinies, mais nous ne ſaurions concevoir de l'affection pour elles. Il eſt bien certain que ſi nous pouvions refuſer à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre : & d'où vient cette néceſſité d'admirer Dieu ? C'eſt que cette admiration naît uniquement de la perfection connue : ſi donc vous concevez que la pure amitié a la même ſource, il s'enſuit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes néceſſairement, il s'enſuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes : or les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent ſe réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection ; à notre perfection, qui conſiſte principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre ; à notre bonheur, qui conſiſte uniquement dans la jouiſſance des plaiſirs, j'entends des ſolides plaiſirs, & capables de contenter un eſprit fait pour poſſéder le ſouverain bien.

2°. C'eſt dans la conformité avec l'ordre que conſiſte principalement la perfection de l'eſprit : car celui qui aime l'ordre plus que toutes choſes, a de la vertu ; celui qui obéit à l'ordre en toutes choſes, remplit ſes devoirs ; & celui-là mérite un bonheur ſolide, qui ſacrifie ſes plaiſirs à l'ordre.

3°. Chercher ſon bonheur, ce n'eſt point vertu, c'eſt néceſſité : car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux ; & la vertu eſt libre. L'*amour-propre*, à parler exactement, n'eſt point une qualité qu'on puiſſe augmenter ou diminuer. On ne peut ceſſer de s'aimer ; mais on peut ceſſer de ſe mal aimer. On peut, par le mouvement d'un *amour-propre* éclairé, d'un *amour-propre* ſoutenu par la foi & par l'eſpérance, & conduit par la charité, ſacrifier ſes plaiſirs préſens aux plaiſirs futurs, ſe rendre malheureux pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité ; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les juſtes veulent également être heureux ; ils courent également vers la ſource de la félicité : mais le juſte ne ſe laiſſe ni tromper ni corrompre par les apparences qui le flattent ; au lieu que le pécheur, aveuglé par ſes paſſions, oublie Dieu, ſes vengeances & ſes récompenſes, & emploie tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre *amour-propre* eſt donc le motif qui, ſecouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à notre bien, & nous ſoumet à la raiſon comme à notre loi, ou au modele de notre perfection : mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & ſincérement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la raiſon ; il ne faut pas deſirer que l'ordre s'accommode à nos volontés : cela n'eſt pas poſſible ; l'ordre eſt immuable & néceſſaire : il faut haïr ſes déſordres, & former ſur l'ordre tous les mouvemens de ſon cœur ; il faut même venger à ſes dépens l'honneur de l'ordre offenſé, ou du moins ſe ſoumettre humblement à la vengeance divine : car celui qui voudroit que Dieu ne punît point l'injuſtice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu ; & quoique par la force de ſon *amour-propre* éclairé, il s'abſtienne de voler & de s'enivrer, il n'eſt point juſte.

5°. De tout ceci il eſt manifeſte premiérement, qu'il faut éclairer ſon *amour-propre*, afin qu'il nous excite à la vertu : en ſecond lieu, qu'il ne faut jamais ſuivre uniquement le mouvement de l'a-

Digitized by Google

mour-propre : en troiſieme lieu, qu'en ſuivant l'ordre inviolablement, on travaille ſolidement à contenter ſon *amour-propre :* en un mot, que Dieu ſeul étant la cauſe de nos plaiſirs, nous devons nous ſoumettre à ſa loi, & travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à ſa perfection, d'acquérir & de conſerver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquérir par-là quelque force d'eſprit; il ne faut conſentir qu'à l'évidence, & conſerver ainſi la liberté de ſon ame; il faut étudier ſans ceſſe l'homme en général, & ſoi-même en particulier, pour ſe connoître parfaitement; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la ſuivre exactement, ſe comparer à l'ordre pour s'humilier & ſe mépriſer, ſe ſouvenir de la juſtice divine, pour la craindre & ſe réveiller. Le monde nous ſéduit par nos ſens; il nous trouble l'eſprit par notre imagination; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos paſſions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, ſi nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raiſon.

Ce n'eſt pas qu'il ſoit permis de ſe donner la mort, ni même de ruiner ſa ſanté: car notre corps n'eſt pas à nous; il eſt à Dieu, il eſt à l'Etat, à notre famille, à nos amis: nous devons le conſerver dans ſa force, ſelon l'uſage que nous ſommes obligés d'en faire; mais nous ne devons pas le conſerver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes: il faut l'expoſer pour le bien de l'Etat, & ne point craindre de l'affoiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu expoſer que les principes généraux ſur leſquels chacun eſt obligé de régler ſa conduite, pour arriver heureuſement au lieu de ſon repos & de ſes plaiſirs. (*X*)

* AMOUR ou CUPIDON, *Mythol.*, dieu du Paganiſme, dont on a raconté la naiſſance de cent manieres différentes, & qu'on a repréſenté ſous cent formes diverſes, qui lui conviennent preſque toutes également. L'*Amour* demande ſans ceſſe, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble, & ſemble être né du chaos, comme le prétend Héſiode: c'eſt un mélange de ſentimens ſublimes & de deſirs groſſiers; c'eſt ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faiſoit l'*Amour* fils du ciel & de la terre. Je crois que Simonide avoit en vue le compoſé de force & de foibleſſe qu'on remarque dans la conduite des amans, quand il penſa que l'*Amour* étoit fils de Vénus & de Mars. Il naquit, ſelon Alcmeon, de Flore & de Zéphyre, ſymboles de l'inconſtance & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau ſur les yeux, pour montrer combien il eſt aveugle; & d'autres un doigt ſur la bouche, pour marquer qu'il veut de la diſcrétion. On lui donne des ailes, ſymbole de légéreté; un arc, ſymbole de puiſſance; un flambeau allumé, ſymbole d'activité: dans quelques poëtes, c'eſt un dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes les vertus; ailleurs, c'eſt un dieu cruel, & pere de tous les vices: & en effet, l'*Amour* eſt tout cela, ſelon les ames qu'il domine. Il a même pluſieurs de ces caracteres ſucceſſivement dans la même ame: il y a des amans qui nous le montrent dans un inſtant fils du ciel, & dans un autre fils de l'enfer. L'*Amour* eſt quelquefois encore repréſenté tenant par les ailes un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire: cette allégorie eſt trop claire pour avoir beſoin d'explication.

AMOUR, *peindre avec amour*, c'eſt travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y ſoit négligé. (*R*)

AMOUR, a ſon acception *en fauconnerie:* on dit *voler d'amour*, des oiſeaux qu'on laiſſe voler en liberté, afin qu'ils ſoutiennent les chiens.

AMOUR DU PROCHAIN, ordre inſtitué par l'impératrice Elifabeth Chriſtine en 1708. Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommétées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnans; au centre ces mots, *amor proximi:* le ruban eſt rouge.

AMOUR (SAINT-), ville de France dans la Franche-Comté. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 30.

AMOUREUX, adj. muſcles amoureux, *amatorii muſculi, en Anatomie*, eſt le nom que l'on donne quelquefois aux muſcles de l'œil qui le font mouvoir obliquement, & lui font faire ce qu'on

Digitized by Google

appelle des *œillades*. *Voyez* ŒIL.

Lorsque l'abducteur & l'abaisseur agissent ensemble, ils donnent à l'œil ce mouvement oblique. *Voyez* DROIT. (*L*)

AMPAC, f. m. *Hist. nat. Botaniq.*, genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. AMPAC.

La premiere espece, appellée proprement *ampac* par les Malays, a été figurée très-bien, & dans presque tous les détails par Rumphe, sous le nom d'*ampacus latifoliis* dans son *Herbarium Amboinicum, vol. II, pag.* 186, *pl. LXI*. Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *fico hajate*; ceux de Leytimore *fiu huna fui humate*, comme qui diroit ordures pointes de l'ombilic, à cause de l'odeur désagréable de son écorce; ceux de Manipa l'appellent *fassea*; ceux d'Ouia & des trois isles Ulialles, *hyussi, assa & mattælan*.

C'est un arbrisseau assez rare à Amboine & dans les isles Utialles, mais plus commun dans la grand isle de Baleya où il croît proche de la mer, dans de petites forêts bien exposées au soleil & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze piés, & forme rarement un arbre. Son tronc est pour l'ordinaire courbe, sinueux & couché, d'un pié environ de diametre, sur cinq à six piés de hauteur, d'un bois tendre, blanc & spongieux, recouvert d'une écorce cendré-roux, fragile, succulente, facile à séparer. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, ailées, composées de trois folioles comme dans le pistachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, lisses dessus, velues & molles dessous, comme celles du cognassier, avec une grosse côte longitudinale, & huit à dix nervures transversales de chaque côté, portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent, tantôt alternativement, tantôt opposées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, rameuses depuis leur extrémité jusqu'au-dessous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées sur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule, on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur consiste en un calice à quatre feuilles caduques, en quatre pétales arrondis, quatre étamines courtes à antheres jaunes & un ovaire sphérique. Celui-ci, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, & contiennent chacune une graine semblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, lisse & luisante comme une perle. Ces capsules restent, pour l'ordinaire, ainsi ouvertes long-temps après avoir répandu leurs semences, & ressemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en Juin & fructifie peu de temps après; ses fleurs sont fans odeur. Il sort de son tronc, seulement autour des nœuds, dans les endroits exposés au soleil, & où l'écorce est fendue, une résine en petits grains, peu abondante, très-dure, transparente, qui lorsqu'elle est récente est d'un jaune citron, sans odeur ou d'une odeur désagréable, mais qui en vieillissant devient d'un jaune-safran, & mise sur les charbons, répand une odeur forte de styrax calamite, c'est-à-dire, du vrai storax, ou même de la laque. A la grande isle de Baleya cette résine coule plus abondamment, se durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plaît aux habitans des Moluques, & qui n'est pas aussi désagréable dans certains lieux que dans d'autres; par exemple, moins à Hitoe & aux trois isles Ulialles, qu'à Leytimore.

Usages. Cet arbre & sa résine ne sont d'aucun usage à Amboine; mais les habitans de Baleya emploient sa résine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans lesquels ils la font couler toute bouillante; ils la préferent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durcisse fort tard sur l'arbre, lorsqu'elle est une fois seche, elle est d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choses auxquelles elle s'unit. Ses feuilles sont déterfives, & on les emploie dans les bains. Son écorce passe pour avoir

Digitized by Google

lent cosmétique, dont les femmes préparent une sorte de pâte pour se rendre le teint plus clair & luisant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent son écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ses notes sur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une espece de sumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis florifera:* mais le genre de sumac vrai a toujours les feuilles alternes composées de cinq folioles pour le moins, son fruit en baie a une seule loge & une graine lenticulaire; d'où il est facile de voir que l'*ampac* n'en est pas une espece, mais qu'il forme un genre qui en est même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme espece. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la seconde espece d'*ampac* que Rumphe a dessinée sous le nom d'*ampacus angustifolia, vol. II, pag.* 188. *pl. LXII;* selon lui les Malays l'appellent *gendarussa bezaar*, parce qu'ils la regardent comme une espece de *gendarussa*, à cause de la conformité de son odeur. M. Burmann la désigne sous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera.*

Le giba ressemble pour l'essentiel à l'*ampac*, mais il en differe par les caracteres suivans: 1°. il est plus petit dans toutes ses parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à six pouces de diametre, qui s'élevent à la hauteur & sous la forme d'un sapin, de moyenne grandeur; 2°. son bois, quoique récemment coupé, est très-sec & plus dur, plus pesant, son écorce plus lisse, plus mince, d'un brun noir; 3°. ses feuilles sont plus étroites, longues de cinq à six pouces seulement, une fois un quart moins larges, lisses dessous comme dessus, sans aucun velouté & d'un vert noir; 4°. les fleurs sont une à deux fois plus nombreuses, à peu près au nombre de 150 à 200, & plus serrées sur chaque panicule; 5°. ses grains sont d'un noir très-obscur; 6°. il fleurit en février, c'est-à-dire, quatre mois plutôt; 7°. il se trouve particuliérement sur les montagnes d'Oma; 8°. ses qualités & ses usages sont pareillement un peu différens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainsi que son écorce; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur est si forte, qu'elle approche de celle du poisson appellé *cutana*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de réline; on en trouve seulement dans ses fentes quelques grains jaune de soufre & très-fragiles.

Usages. Son bois, beaucoup plus droit, plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & surtout dans les charpentes des toits, où il dure plus long-temps; car, lorsqu'il touche la terre il pourrit facilement. Les habitans de l'isle Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonubuha*; ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisieme espece.

Rumphe décrit une troisieme espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit, ses feuilles sont pareillement trois à trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces: les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbés en dessous, & cinq étamines blanches; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M. Adanson.*)

AMPAN ou EMPAN, s. m. *Comm.*, mesure étendue qui sert à mesurer les distances & les longueurs. *Voyez* PALME.

AMPARLIER, s. m. *Jurispr.*, vieux mot qui s'est dit autrefois pour *avocat*. On a dit aussi *avant-parlier* dans la même signification. Tous deux sont dérivés de

parler; fignifiant la même chofe. *(H)*

* AMPASA, petit pays d'Afrique, fur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1. 30.

* AMPASTELER, *en teinture*, c'eſt donner aux laines & aux draps, le bleu de paſtel. On dit auſſi *guéder*, parce que le guede & le paſtel ſont la même chofe. Quand le bleu fe donne avec le voude & l'indigo, cela n'empêche pas qu'on ne ſe ſerve du terme *empaſteler*. *Voy.* TEINTURE.

* AMPATRES, peuples de l'iſle de Madagaſcar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanaſſi.

* AMPECHONÉ, *ἀμπεχόνη*, *Hiſt. anc.* manteau léger que les femmes portoient ſur leur tunique. On peut voir dans les *antiquités expliquées* du P. Montfaucon, une figure d'Héſione avec cet ajuſtement. Son manteau eſt frangé par le bas. *Voy. Vol. III*, p. 35.

AMPELEIA, *Muſiq. des anc.* Ainſi ſe nommoit la ſeconde partie du nome *Pythien*, ſuivant *Strabon*. *V.* PYTHIEN, *Muſiq. des anc.* (*F. D. C.*)

AMPELAAS, ſ. m. *Hiſt. nat. Botan.*, eſpece de figuier, ainſi nommée par les Malays, & aſſez bien repréſentée par Rumphe ſous le nom de *foliüm volitorium*, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *p.* 128, *pl. LXIII*, parce que ſa feuille eſt ſi rude, qu'elle ſert à polir nombre d'ouvrages de menuiſerie. Les Malays l'appellent auſſi *daun goſſo*. Rumphe en diſtingue trois eſpeces; ſavoir: *Premiere eſpece.* AMPELAAS.

La premiere eſpece appellée proprement *ampelas*, eſt un arbriſſeau de douze à quinze pieds de hauteur dont le tronc eſt très-court, d'un pié au plus de diametre, & jette de tous côtés nombre de branches alternes, aſſez ſerrées, diſtantes d'un à deux pouces, mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées ſous un angle de trente degrés ou à peu près, d'une ligne environ de diametre, ſillonnées en travers, tuberculeuſes, couvertes de feuilles alternes, diſpoſées circulairement & près à près, à des diſtances de trois ou quatre lignes au plus; dont les ſupérieures ſont relevées ou écartées ſous un angle, qui n'a à peine quarante-cinq degrés d'ouverture, pendant que les inférieures ſont pendantes, ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoïde ou arrondie; mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ces feuilles ſont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à ſix pouces, une fois moins larges, épaiſſes, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une lime par le nombre & la dureté des denticules dont elles ſont couvertes, relevées en deſſus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de ſorte que l'un des côtés eſt un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées ſur un pédicule cylindrique, menu, aſſez court; peu après qu'on les a cueillies, elles ſont ſeches, dures & ſonnantes comme un cuir deſſéché: avant leur développement elles ſont roulées en cornet, de maniere que la derniere ou la plus antérieure enveloppe toutes les autres; mais elle eſt elle-même enveloppée par un ſtipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'oppoſé de ſon pédicule, & qui tombe au moment de ſon développement. C'eſt ce ſtipule qui après ſa chute laiſſe ſur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées: les tubercules qu'on voit ſur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachés les feuilles.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſort une petite figue, c'eſt-à-dire, en ſtyle de botanique, une enveloppe de fleurs ſphérique, qui dans ſa maturité égale ou ſurpaſſe très-peu la groſſeur de la groſeille, de trois lignes environ de diametre, liſſe, verd-obſcur, ſeche, inſipide, portée ſur un pédicule très-mince, à peu près de ſa longueur & pendante.

L'*ampelas* croît dans la plupart des iſles Moluques & des autres iſles de l'Inde, ſur-tout ſur les collines expoſées également aux grands vents & au ſoleil du midi, & l'on remarque que plus le terrein où il croît eſt dur, plus auſſi ſes feuilles ont d'épaiſſeur & de fermeté, ce qui eſt un grand avantage pour l'uſage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ſes feuilles coupées rendent un ſuc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois eſt aſſez dur.

Uſages. Ses feuilles ſont liſſes ſoules

parties dont on fasse usage. Les ébénistes, les ménuisiers & autres artisans qui s'occupent à polir le bois, font des provisions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages délicats & de prix, tels que des boîtes, des tablettes, des armoires, des sièges de bois precieux; ils les emploient aussi pour polir le corail noir, c'est-à-dire, l'antipathes, & ces feuilles conservent assez long-temps leur âpreté pour être d'un long usage.

Seconde espece. ITILAT.

L'itilat qui se nomme encore *ila-à-un* à Leytimore, est, selon Rumphe, une seconde espece d'*ampelaas* qui forme de même un arbrisseau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaisses, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre assez grand, mais dont le tronc ne passe pas un pié en diamètre. On en fait usage comme du premier. On ne se trouve que dans le pays de Luhu.

Troisieme espece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *wellat* à la troisieme espece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci differe des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente piés, dont le tronc d'un pié & demi à deux piés de diamètre est marqué d'anneaux. Ses feuilles sont plus minces, moins fermes, un peu sinueuses, moins rudes, moins propres à polir. Son bois est aussi plus tendre, & son écorce moins seche, plus succulente, moins caſſante.

On trouve rarement des fruits sur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, surtout sur la premiere espece qui est préférée aux deux dernieres. Celle-ci croit assez communément dans les mêmes lieux que la premiere.

Remarques. M. Burmann dans ses notes sur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregum* du Malabar, où on en connoit trois especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*; mais celles que nous venons de décrire different beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (*M. Adanſon.*)

AMPELITE, ſ. f. *ampelitis, pharmacitis*, *Hiſt. nat.*, terre noire & bitumineuſe, qui doit être regardée comme ſulphureuſe & inflammable. Pline l'a déſignée comme telle, en diſant qu'elle eſt très-reſſemblante au bitume, qu'elle ſe liquéfie dans l'huile, & qu'elle reſte de couleur noirâtre après avoir été brûlée. Dioſcoride aſſure que l'on trouve la terre qu'il appelle *ampelite*, aux environs de la ville aujourd'hui nommée *Seltuche* en Sourie; il la donne comme une terre d'un beau noir, qui ſe diviſe aſſez facilement, qui eſt également luiſante dans toutes ſes parties, & qui ſe diſſout promptement dans l'huile après avoir été broyée; celle qui eſt blanche n'eſt pas diſſoluble, c'eſt une mauvaiſe qualité pour cette terre, au rapport du même auteur. Mathiole conclut de toutes ces obſervations, que l'*ampelite* n'eſt pas fort différente du jais (*voyez* JAIS), ou du charbon de terre (*voyez* CHARBON DE TERRE). Le nom d'*ampelite* vient d'une propriété qu'a cette terre, qui eſt de faire mourir les vers qui ſe trouvent dans les vignes; c'eſt pourquoi on l'a nommée *terre de vigne*. On l'a auſſi appellée *pharmacitis*, parce qu'on lui attribue quelques propriétés médicinales; comme de guérir les ulceres des paupieres; on s'en eſt auſſi ſervi pour teindre en noir les cheveux & les ſourcils; on en a fait des dépilatoires. *Voyez Terra nuſci regii Dreſdenſis. D. Chriſt. Gottlieb Ludwig, Lipſiæ*, 1749, p. 72. *Voyez* TERRE. (*I*)

* AMPELUSIA, c'eſt un promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dans la province de Hasbar près de Tanger, vis à vis l'Andalouſie; c'eſt auſſi une ville & promontoire de Crete, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'eſt encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Caniſtro*.

* AMPHAXE ou AMPHAXIS, petite ville de Macédoine ſur le golfe que nous appellons *de Conteſſa*. Elle donnoit ſon nom à un petit pays qu'on nommoit l'*Amphaxite*.

* AMPHIARÉES, *Hiſt. anc.*, fêtes que les Oropiens célebroient à l'honneur du devin Amphiaraüs, qui avoit un oracle fameux dans le temple qu'ils lui éleverent. Ceux qui alloient conſulter l'oracle, immoloient un mouton, en étendoient la peau à terre & s'endormoient

Digitized by Google

dessus, attendant en songe l'inspiration du dieu.

AMPHIARTHROSE, s. f. *en Anatomie*, est une sorte d'articulation neutre ou moyenne, qui est distinguée de la *diarthrose* en ce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, & de la *synarthrose*, par la connexion. *V.* ARTICULATION, DIARTHROSE, &c. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *deux*, & d'ἄρθρωσις, *articulation*, l'*amphiarthrose* étant composée de deux autres sortes d'articulations; c'est pourquoi quelques-uns l'appellent aussi *diarthrose-synarthrodiale*.

Les pièces qui la composent n'ont pas chacune un cartilage propre & particulier comme dans la diarthrose; elles tiennent de part & d'autre à un même cartilage commun, qui étant plus ou moins souple, leur permet un mouvement de flexibilité. Telle est la connexion de la première côte avec le sternum, & celle des corps des vertèbres entr'eux. *Winslow. V.* VERTÈBRE, & *planches anatomiques*.

AMPHIBIE, s. pris adj. *Hist. nat.*, animal qui vit alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire, dans l'air & dans l'eau, comme le castor, le veau de mer, &c. L'homme & quantité d'autres animaux que l'on ne regarde pas comme *amphibies*, le sont cependant en quelque façon, puisqu'ils vivent dans l'eau tant qu'ils restent dans la matrice, & qu'ils respirent lorsqu'ils sont nés; mais ils ne peuvent plus dans la suite se passer d'air, fut-ce pendant quelques instans, comme il arrive aux plongeurs. Il est vrai qu'on a vu des gens qui pouvoient rester dans l'eau pendant un assez long-temps, peut-être que l'on y mettoit de jeunes animaux, on empêcheroit le trou ovale de se fermer, & que le sang pourroit circuler un moins pendant quelque temps sans le mouvement des poumons. *V.* TROU OVALE.

On a divisé les animaux en *terrestres*, *aquatiques*, & *amphibies*: mais on a trouvé cette méthode très-défectueuse, parce qu'on y sépare des espèces du même genre, & des genres de la même classe, & parce qu'on y réunit des espèces de différens genres & des genres de différentes classes, c'est-à-dire, parce que cette méthode n'est pas d'accord avec d'autres méthodes; mais cet inconvénient doit arriver dans toutes les méthodes arbitraires. *V.* MÉTHODE.

Gesner a fait un article des *amphibies* dans sa division des animaux, *ordre II des animaux d'eau-douce. part. v. Amphibies.* Le castor, la loutre, le rat d'eau, l'hippopotame, le crocodile, un grand lézard d'Amérique, le cordyle, la tortue d'eau, la grenouille, le crapaud d'eau, la salamandre d'eau appellée *tac ou tassot*, le serpent d'eau, &c. Gesner regardoit aussi comme *amphibies* les oiseaux qui cherchent leur nourriture dans l'eau. *Nomenclator aquatilium animantium*, p. 352, *& sibivantes*.

M. Linnæus fait une classe d'*amphibies* dans sa distribution des animaux. *Syst. nat. regn. anim. Sectio III.* Le premier ordre contient les *reptiles*, qui sont les tortues, le crapaud, la grenouille, le crocodile, le cordyle, le lézard, la salamandre, le caméléon, le scinc, &c. Le second ordre contient les *serpens*. *Voyez* ANIMAL. (*I*)

AMPHIBLESTROIDE, s. f. *en Anatomie*, est le nom d'une tunique ou membrane de l'œil, appellée plus ordinairement *rétine*. *V.* RÉTINE.

Ce mot est grec, ἀμφιβληστροειδὴς, composé d'ἀμφίβληστρον, *rets*, & de εἶδος, *forme*, parce que le tissu de cette membrane est en façon de rets: d'où les Latins l'appelloient aussi *retiformis*. *I.*)

AMPHIBOLOGIE, s. f. *terme de Grammaire, ambiguïté*. Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφὶ, préposition qui signifie *environ, autour*, & βάλλω, *jeter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole, discours*.

Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*, c'est-à-dire, qu'elle est équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire, de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus, lorsque ce prince l'alla consulter sur l'événement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains:

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

L'*amphibologie* de cette phrase consiste en ce que l'esprit peut ou regarder *te*

Digitized by Google

comme le terme de l'action de *vincere*, enſorte qu'alors ce ſera Pyrrhus qui ſera vaincu; ou bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui ſeront vaincus, & alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue françoiſe s'énonce communément dans un ordre qui ſemble prévenir toute *amphibologie*, cependant nous n'en avons que trop d'exemples, ſur-tout dans les tranſactions, les actes, les teſtamens, &c. nos *qui*, nos *que*, nos *il*, *ſon*, *ſa*, *ſe*, donnent auſſi ſort ſouvent lieu à l'*amphibologie*: celui qui compoſe s'entend, & par cela ſeul il croit qu'il ſera entendu: mais celui qui lit n'eſt pas dans la même diſpoſition d'eſprit; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phraſe que le ſens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne ſauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler & écrire que pour être entendu, & que la clarté eſt la première & la plus eſſentielle qualité du diſcours.

AMPHIBRAQUE, *Belles-Lettres*, eſt le nom d'un pié de vers dans la poéſie grecque & latine, qui conſiſte en trois ſyllabes, une longue entre deux breves. *V.* PIÉ & VERS.

Ce mot vient d'ἀμφί, *autour*, & de βραχύς, *bref*; comme qui diroit *pié bref à ſes deux extrémités*. On l'a appellé auſſi *janius* & *ſcolius*. Diom. *III*, *f.* 475.

Tels ſont ces mots *amare*, *abire*, *paterni*, Ὁ μῆνος, ἔδε. (*G*)

* AMPHIBRONCHES, ſ. f. pl. c'eſt le nom qu'on peut donner aux parties circonvoiſines des bronches; & qu'on applique, ſelon Harris, à celles qui environnent les glandes des gencives, & autres qui arroſent la gorge, la trachée-artere & l'œſophage. On dit auſſi *amphibranchies*.

* AMPHICLÉE, ancienne ville de la Phocide en Grece, dont les Amphictyons changerent le nom en celui d'*Ophyteia*.

AMPHICTYONS, ſ. m. pl. *Hiſt. anc.*, étoient des députés des différens peuples de la Grece, qui dans l'aſſemblée générale repréſentoient toute la nation. Ils avoient pleih pouvoir de propoſer, de réſoudre & d'arrêter tout ce qu'ils jugeoient utile & avantageux à la Grece.

Les *Amphictyons* étoient à peu près en Grece ce que ſont les états généraux dans les Provinces-unies, ou plutôt ce que l'on appelle en Allemagne, *la diete de l'Empire*. *V.* ETATS & DIETE.

Celui qui donna l'idée de ces aſſemblées, & qui en convoqua une le premier, fut *Amphictyon*, troiſieme roi d'Athenes, qui imagina ce moyen pour unir les Grecs plus étroitement entr'eux, & les rendre par-là la terreur des barbares leurs voiſins; & ſon nom demeura affecté à ce tribunal.

Il s'aſſembloit deux fois l'an dans le temple de Cérès, qui étoit bâti dans une vaſte plaine près du fleuve Aſopus.

Pauſanias, dans la liſte des dix nations qui envoient des députés à ces aſſemblées, ne parle que des Ioniens, des Dolopes, des Theſſaliens, des Œniades, des Magnéſiens, des Méliens, des Phthiens, des Dorjens, des Phocéens, & des Locriens: il n'y comprend pas les Achéens, les Eléens, les Argiens, les Meſſéniens & pluſieurs autres. Eſchyne donne auſſi une liſte des cités qui étoient admiſes dans ces aſſemblées, dans ſon oraiſon *de falſa legatione*.

Acriſius inſtitua un nouveau conſeil d'*amphictyons*, qui s'aſſembloient deux fois l'an dans le temple de Delphes. Les députés ſe nommoient indifféremment Ἀμφικτύονες, Πυλαγόραι, Ἱερομνήμονες, & leur aſſemblée Πυλαία.

Les Romains ne jugerent pas néceſſaire de ſupprimer ces aſſemblées des *amphictyons*. Strabon même aſſure que de ſon temps elles ſe tenoient encore. (*G*)

* AMPHIDÉE, ſ. f. c'eſt, ſelon quelques anatomiſtes, la partie ſupérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDROMIE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, étoit une fête chez les anciens, qui ſe célébroit le cinquieme jour après la naiſſance d'un enfant. *V.* FÊTE. (*G*)

AMPHIMACRE, ſ. m. *pié dans la poéſie ancienne, grecque & latine*, qui conſiſtoit en trois ſyllabes, une breve entre deux longues. Ce mot vient du grec ἀμφί, *autour*, & de μακρὸς, *long*; comme qui diroit *long à ſes deux extrémités*.

Tels ſont ces mots, *omnium*, *cuſtitas*, γράμματων, &c. Ce pié eſt auſſi appellé quelquefois *creticus* & *feſcennius*. Diom. *III*, *f.* 475. Quintil. *lib. IX*, *cap. iv.* (*G*)

AMPHIMALLE, ſ. m. *Hiſt. anc.*, habit velu des deux côtés, à l'uſage des Romains dans la ſaiſon froide. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

* AMPHINOME, nom qu'Homere donne à une des cinquante Néréides.

* AMPHIPHON, *Mythol.*, gâteaux qu'on faiſoit en l'honneur de Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux. C'eſt-là tout ce que nous en ſavons. Ceux qui écrivent, tombent dans une étrange contradiction; ils prétendent tous que leurs ouvrages paſſeront à la poſtérité; & la plupart d'entre eux parlent des choſes d'une maniere à n'être entendus que de leurs contemporains. Je ſais qu'il y a un grand nombre d'ouvrages où le bon goût ne permet pas les détails; & qu'il ne faut pas s'attendre qu'un poëte qui a occaſion d'employer le nom d'une arme ou d'un plumet, en faſſe la deſcription: mais tous les auteurs ne ſont pas dans ce cas. Ceux qui font des dictionnaires n'ont pas cette excuſe pour eux: au contraire, je penſe que ſi les dictionnaires étoient bien faits, ils ſerviroient de commentaire à tous les autres ouvrages; & que c'eſt-là qu'on trouveroit ces notes, ces éclairciſſemens qui enflent nos éditions, & au milieu deſquels le texte d'un auteur eſt comme étouffé. On a imaginé tant de dictionnaires, on en a tant exécuté; cependant il en reſte un à faire: ce ſeroit un dictionnaire où tous les paſſages obſcurs de nos bons auteurs ſeroient éclaircis. Il ne ſeroit peut-être pas inutile de marquer dans le même ouvrage les fautes de langue dans leſquelles ils ſont tombés. Ce travail nettoieroit nos éditions à venir de toute cette broderie marginale, qui leur eſt néceſſaire dans l'état où ſont les choſes, mais qui ne les en défigure pas moins. On conçoit bien que ce que je viens de dire des auteurs françois, s'étend auſſi aux auteurs grecs & latins.

AMPHIPOLES, ſ. m. pl. *Hiſt. anc.*, étoient des archontes, ou magiſtrats ſouverains de Syracuſe. *V.* ARCHONTE. Ils y furent établis par Timoléon, après qu'il en eut expulſé Denys le tyran. Ils gouvernerent Syracuſe pendant l'eſpace de 300 ans; & Diodore de Sicile nous aſſure qu'ils ſubſiſtoient encore de ſon temps. (*G*)

* *AMPHIPOLIS*, *Géogr.*, ville ancienne, ſituée ſur le fleuve Strymon, aux frontieres de Thrace & de Macédoine. Elle s'appella depuis *Chriſtopoli*; on dit qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chryſopoli*.

AMPHIPROSTYLE, *Archit.*, ce mot eſt formé de ces trois, ἀμφὶ, *autour*, πρὸ, *devant*, & στύλος, *colonne*. Il ſignifie un *double proſtyle* (*voyez* PROSTYLE), qui a deux faces pareilles, c'eſt-à-dire qui a un portail derriere, pareil à celui qui n'eſt que devant un proſtyle. Cette eſpece de temple a été particuliere aux païens. Les chrétiens n'ont jamais fait de portail au derriere de leurs égliſes. *V.* TEMPLE. (*P.*)

* AMPHIRO, nom d'une nymphe océanide.

AMPHISBÆNE, ſerpent qui peut ſe porter en avant & en arriere. *Voyez* DOUBLE-MARCHEUR. (*I*)

AMPHISCIENS, ſ. m. pl. *terme de Géographie & d'Aſtronomie*, ſe dit des peuples qui habitent la zone torride. *V.* ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & de σκία, *ombre*. On les a ainſi nommés, parce qu'ils ont leur ombre tantôt d'un coté, tantôt de l'autre, c'eſt-à-dire, dans une ſaiſon de l'année au ſeptentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphiſciens* ſont auſſi *Aſciens*. *Voyez* ASCIENS. (*O*)

AMPHISMILE, ſ. m. biſtouri tranchant des deux côtés, propre pour diſſéquer. Ce mot eſt compoſé d'ἀμφὶ, *autour*, & de σμίλη, *biſtouri* ou *lancette*. *Voyez* SCALPEL. (*Y*)

* AMPHITHEATRE, ſ. m. Ce terme eſt compoſé de ἀμφὶ & de θέατρον, *théatre*, & θέωτρε vient de θέαμαι, *regarder*, *contempler*: ainſi *amphithéatre* ſignifie proprement un lieu d'où les ſpectateurs rangés circulairement voient également bien; auſſi les Latins le nommoient-ils *viſcrium*. C'étoit un bâtiment ſpacieux, rond, plus ordinairement oval, dont l'eſpace du milieu étoit environné de ſiéges élevés les uns au-deſſus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Caſſiodore dit que ce bâtiment étoit fait de deux théatres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnoit quelquefois, & qui fut le premier nom des théatres, n'exprimoit que le dedans, ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la ſurface la plus petite, celle qui étoit au-deſſous du premier rang de gradins & du *podium*, s'appelloit l'*arene*, parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéatre*, on y répandoit du ſable: nous diſons

Digitized by Google

encore aujourd'hui *l'arène de Nîmes*, *les arenes de Tintiniac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de la chrysocolle; Néron ajouta à la chrysocolle du cinnabre broyé.

Dans les commencemens, les *amphithéatres* n'étoient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéatre* de Statilius Taurus fut brûlé & rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand & plus superbe, qui fut souvent brûlé & relevé: il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéatres* entiers ou à demi détruits qui subsistent, il n'y en a point de comparable au colysée. Il pouvoit contenir, dit Victor, quatre-vingt-sept mille spectateurs.

Le fond ou l'enceinte la plus basse étoit ovale. Autour de cette enceinte étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes qui devoient combattre; ces loges s'appelloient *harenæ*.

Au dessus des loges appellées *cavea*, dont les portes étoient prises dans un mur qui entouroit l'arène, & sur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelloit *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de balustrades. C'étoit la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle & des vestales, qui avoient aussi le privilége du *podium*. Quoiqu'il fut élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur n'auroit pas suffi pour garantir des éléphans, des lions, des léopards, des panthères & autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en étoit garni des rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournoient verticalement, sous l'effort des bêtes qui vouloient y monter: quelques-unes cependant franchirent ces obstacles; & ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout autour de l'arène, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au-dessus du *podium*: il y avoit deux sortes de gradins ou de siéges; les uns destinés pour s'asseoir, les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étoient circulaires; ceux qui servoient d'escalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéatre* de Vespasien ont un pié deux pouces de hauteur, & deux piés & demi de largeur. Ces gradins formoient les précinctions; & l'*amphithéatre* de Vespasien avoit quatre précinctions ou baudriers, *baltei*. Les avenues, que Macrobe appelloit *vomitoria*, font des portes au haut de chaque escalier, auxquelles on arrivoit par des voutes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions & les escaliers, s'appelloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium*; les chevaliers avoient les siéges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la première *précinction*; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie, d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. On tendoit des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencemens, dans la suite très-riches. Le grand diametre de l'*amphithéatre* étoit au plus petit, environ comme 4 à 3.

Outre l'*amphithéatre* de Statilius Taurus & celui de Vespasien, il y avoit encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier & du dernier que le nom de l'endroit où ils étoient, le champ de mars.

Il y avoit un *amphithéatre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitans travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître; un au pié du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Otriéble, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paroit avoir été fort grand, & c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la premiere enceinte est entiere. Chaque ville avoit le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens; & ces sortes d'édifices étoient si méprisés dans les siecles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition, qui en ait garanti quelques-uns.

Digitized by Google

Mais l'uſage des *amphithéatres* n'étoit pas borné à l'Italie; il y en avoit dans les Gaules; on en voit des reſtes à Fréjus & à Arles. Il en ſubſiſte un preſqu'entier à Nimes. Celui de Nimes eſt d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, ſans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des reſtes d'*amphithéatres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du colyſée, ou de l'*amphithéatre* de Veſpaſien.

Pline parle d'un *amphithéatre* briſé, dreſſé par Curion, qui tournoit ſur de gros pivots de fer; enſorte que du même *amphithéatre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théatres différens, ſur leſquels on repréſentoit des pieces toutes différentes.

C'eſt ſur l'arène des *amphithéatres* que ſe faiſoient les combats de gladiateurs (*V.* GLADIATEURS), & les combats des bêtes; elles combattoient ou contre d'autres de la même eſpece, ou contre des bêtes de différente eſpece, ou enfin contre des hommes. Les hommes expoſés aux bêtes étoient ou des criminels condamnés au ſupplice, ou des gens qui ſe louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par oſtentation d'adreſſe ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé abſous. C'étoit encore dans les *amphithéatres* que ſe faiſoient quelquefois les naumachies & autres jeux, qu'on trouvera décrits à leurs articles.

L'*amphithéatre* parmi nous, c'eſt la partie du fond d'une petite ſalle de ſpectacle, ronde ou quarrée, oppoſée au théatre, à ſa hauteur, & renfermant les banquettes paralleles, & placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un eſpace ou une allée vuide qui les traverſe depuis le haut de l'*amphithéatre* juſqu'en bas; les banquettes du fond ſont plus élevées que celles de devant d'environ un pié & demi, en ſuppoſant la profondeur de tout l'eſpace de dix-huit piés. Les premieres loges du fond ſont un peu plus élevées que l'*amphithéatre*; l'*amphithéatre* domine le parterre; l'orcheſtre qui eſt preſque de niveau avec le parterre, eſt dominé par le théatre; & le parterre qui touche l'orcheſtre, forme entre l'*amphithéatre* & le théatre, au-deſſous de l'un & de l'autre, un eſpace quarré profond, où ceux qui ſiffient ou applaudiſſent les pieces ſont debout.

AMPHITHÉATRE, *en Anatomie*, eſt un lieu où ſont des gradins, ou rangs de ſiéges élevés circulairement les uns au-deſſus des autres. Ces gradins ou ſiéges occupés par les étudians en anatomie, ne forment quelquefois que la demie circonférence; dans ce cas l'*amphithéatre* eſt en face du démonſtrateur: mais ſi les gradins regnent tout autour de la ſalle, le démonſtrateur en anatomie occupe le milieu de l'arene, & ſes éleves l'environnent, rangés comme dans un cône creux, tronqué & renverſé.

AMPHITHÉATRE, *terme de Fleuriſte*. Qu'on ait un jardin, grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou pluſieurs *amphithéatres*, ſoit pour l'agrément, ſoit pour l'utilité, en diverſes expoſitions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie, de même que du ſoleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaiſſe, ſelon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaiſon entre le coup d'œil que forment des plantes en fleur, qui ſe trouvent diſperſées dans un jardin, fuſſent-elles ſur une même file, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées ſur un *amphithéatre*. Des plantes fleuries en même temps, de forme & de couleurs différentes ſur quatre étages, préſentent un aſpect charmant, & encore plus, lorſqu'on a quelques centaines d'eſpeces d'œillets; auſſi-tôt que quelques-uns paſſent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaiſir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules ſur-tout, le plaiſir ſeroit très-léger, ſans un *amphithéatre*. Ces plantes & ces fleurs etant baſſes & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, ſi elles n'étoient pas aſſemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle eſt inconteſtable: il faut plus ou moins de ſoleil & de pluie; ce qu'on ne ſauroit ménager ſans un *amphithéatre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on deſire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri

Digitized by Google

de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la serre; on les laisse sur l'*amphithéatre*, exposées au soleil autant qu'il est possible, jusqu'à ce qu'on soit obligé de leur procurer un abri plus assuré. (+)

AMPHITHÉATRE DE GASON *ou* VERTUGADIN, *en Jardinage*, est une décoration de gason pour regulariser un coteau ou une montagne, qu'on n'a pas dessein de couper & de soutenir par des terrasses. On y pratique des estrades, des gradins & des plainpiés, qui vous montent insensiblement dans les parties les plus élevées. On orne ces *amphithéatres* de caisses, d'ifs, de pots, de vases de faïence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures & de fontaines. (*K*)

* AMPHITHOÉ, nom d'une des cinquante Néréides.

* AMPHITRITE, *Myth.*, fille de l'Océan & de Doris, qui consentit à épouser Neptune à la persuasion d'un dauphin, qui pour sa récompense fut placé parmi les astres. Spanheim dit qu'on la représentoit moitié femme & moitié poisson. Il y avoit aussi deux Néréides du même nom.

AMPHORA, *Astronom.*, ce nom qui est latin se donne quelquefois à la constellation du verseau. *Voyez* VERSEAU. (*O*)

AMPHORE, *amphora*, dans l'*Ecriture*, se prend souvent dans un sens appellatif, pour une cruche ou un vase à mettre des liqueurs: par exemple, vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau, *amphoram aquæ portans*. *Luc. xxij*, 10. Ailleurs il signifie une certaine mesure; ainsi il est dit dans Daniel, qu'on donnoit par jour au dieu Belus six amphores de vin, *vini amphoræ sex. cap. xv*, *v.* 2. mais l'*amphore* n'étoit pas une mesure hébraïque.

AMPHORE, s. f. *chez les Grecs & les Romains*, étoit un vaisseau de terre servant de mesure aux choses liquides. *V.* MESURE.

Elle est appellée dans Homere ἀμφιφορεὺς (en place de quoi on a dit aussi par syncope ἀμφώρεὺς) à cause des deux anses qui étoient pratiquées aux deux cotés de ce vaisseau pour le porter plus facilement; c'est la même chose que *quadrantal*. Voyez QUADRANTAL.

L'*amphore* étoit la vingtieme partie du *culeus*, & contenoit 88 septiers, qui pouvoient faire à peu près 36 pintes de Paris. Suétone parle d'un certain homme qui briguoit la questure, qui but une *amphore* de vin à un seul repas avec l'empereur Tibere.

Le P. Calmet prétend que l'*amphore* romaine contenoit deux urnes ou 48 septiers romains, ou quatre-vingt livres de douzes onces chacune; & que l'*amphore* attique contenoit trois urnes ou cent-vingt livres aussi de douze onces, qui n'en font que quatre-vingt-dix des nôtres, poids de marc.

Amphore se disoit aussi d'une mesure de choses seches, laquelle contenoit trois boisseaux, &c. On en conservoit le modele au capitole, pour empêcher le faux mesurage; elle étoit d'un pié cubique.

Amphore se dit chez les Vénitiens, d'une mesure de liquides beaucoup plus grande que l'*amphore* grecque ou romaine. Elle contient quatre bigots, soixante-seize mustachio, ou deux bottes ou muids. (*G*)

* AMPHORITES, espece de combat poétique, qui se faisoit dans l'isle d'Ægine. On y accordoit un bœuf, pour récompense, au poëte qui avoit le mieux célébré Bacchus en vers dithyrambiques.

AMPHOTIDES, s. f. plur. *Hist. anc.*, du grec ἀμφοτεις, *armes défensives*, en usage dans le pugilat; c'étoient certaines calottes à oreilles, faites d'airain, & doublées de quelque étoffe dont les athletes couvroient les parties de leur tête les plus exposées, pour amortir la violence des coups. (*G*)

* AMPHRYSE, riviere de Thessalie, dans la province nommée *Phthiotide*. Il y en a une autre du même nom en Phrygie dans l'Asie mineure; enfin c'est encore une ville de la Phocide, située sur le Parnasse.

* AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville, appellée *Empulum*; elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo*.

AMPLE, adj. *Maréchal.*, est une épithete qu'on donne au jarret d'un cheval. *V.* JARRET. (*V*)

AMPLIATIF, adj. *terme de chancellerie romaine*; il se dit des brefs ou indults qui ajoutent quelque chose aux concessions & priviléges contenus ès in-

Digitized by Google

dults & brefs antérieurs. *Voyez ci-dessous* AMPLIATION. (*H*)

AMPLIATION, f. f. *terme de chancellerie*, & singuliérement *de chancellerie romaine* : *un bref* ou *bulle d'ampliation*, eſt la même choſe qu'un *bref ampliatif*. V. *ci-deſſus* AMPLIATIF.

On appelloit autrefois *lettres d'ampliation*, des lettres qu'on obtenoit en petite chancellerie à l'effet d'articuler de nouveaux moyens omis dans des lettres de requête civile précédemment impétrées : mais l'uſage de ces lettres eſt à préſent abrogé ; & l'ordonnance de 1667 qui les a abrogées, a ordonné que ces moyens ſeroient articulés par une ſimple requête.

AMPLIATION, *en terme de finance*, eſt un double qu'on garde d'une quittance ou autre acte portant décharge, à l'effet de le produire au beſoin.

Ampliation, ſignifie encore *en termes de finance*, l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente ſur la ville, que le notaire fournit avec la groſſe en parchemin, & que le rentier remet au payeur avec ſa quittance pour recevoir.

AMPLIATIONS *de contrats*, *en termes de pratique*, ſont des copies de ces contrats, dont on dépoſe les groſſes ès mains d'un notaire, pour en délivrer des *ampliations* ou expéditions aux parties ou à des créanciers colloqués utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à ſa collocation dans l'ordre. (*H*)

AMPLIATION, *Antiq. Rom.*, plus amplement informé, remiſe d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remiſe, appellée en latin *comperendinatio*, en ce que la premiere étoit pour un jour certain, au gré du préteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & en ce que dans cette derniere, l'accuſé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remiſe, qui paroiſſent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accuſateur. On appelloit *ampliatus* celui dont la cauſe étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accuſé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude ſur le crime, ou ſur le genre de ſupplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas aſſez fortes pour le condamner ou pour l'abſoudre. (+)

AMPLIER, v. act. *terme de palais*, uſité dans quelques tribunaux, ſignifie *différer* & *mettre plus au large*. Ainſi, *amplier le terme d'un payement*, c'eſt donner du temps au débiteur ; *amplier un criminel*, c'eſt différer le jugement de ſon procès ; *amplier un priſonnier*, c'eſt lui rendre ſa priſon plus ſupportable, en lui donnant plus d'aiſance & de liberté. (*H*)

AMPLIFICATION, ſ. f. *en rhétorique*, forme que l'orateur donne à ſon diſcours, & qui conſiſte à faire paroître les choſes plus grandes ou moindres qu'elles ne le ſont en effet. *L'amplification* trouve ſa place dans toutes les parties du diſcours ; elle ſert à la preuve, à l'expoſition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, & à exciter leurs paſſions. Par elle l'orateur aggrave un crime, exagere une louange, étend une narration par le développement de ſes circonſtances, préſente une penſée ſous diverſes faces, & produit des emotions relatives à ſon ſujet. *V.* ORAISON & PASSION. Tel eſt ce vers de Virgile, où au lieu de dire ſimplement *Turnus meurt*, il amplifie ainſi ſon récit :

Aſt illi ſolvuntur frigore membra,
Vitaque cum gemitu fugit indignata ſub umbras. Æneid. XII.

La définition que nous avons donnée de *l'amplification*, eſt celle d'Iſocrate & même d'Ariſtote ; & à ne la conſidérer que dans ce ſens, elle ſeroit plutôt l'art d'un ſophiſte & d'un déclamateur que d'un véritable orateur. Auſſi Cicéron la définit-il une argumentation véhémente, une affirmation énergique qui perſuade en remuant les paſſions. Quintilien & les autres maîtres d'éloquence font de l'*amplification* l'ame du diſcours : Longin en parle comme d'un des principaux moyens qui contribue au ſublime, mais il blâme ceux qui la définiſſent un diſcours qui groſſit les objets, parce que ce caractere convient au ſublime & au pathétique, dont il diſtingue l'*amplification* en ce que le ſublime conſiſte uniquement dans l'élévation des ſentimens & des mots, & l'*amplification* dans la

Digitized by Google

multitude des uns & des autres. Le sublime peut se trouver dans une pensée unique, & l'*amplification* dépend du grand nombre. Ainsi ce mot de l'écriture, en parlant d'Alexandre, *siluit terra in conspectu ejus*, est un trait sublime; pourroit-on dire que c'est une *amplification*?

On met aussi cette différence entre l'*amplification* & la preuve, que celle-ci a pour objet d'éclaircir un point obscur ou controversé, & celle là de donner de la grandeur & de l'élévation aux objets: mais rien n'empêche qu'un tissu de raisonnemens ne soit en même temps preuve & *amplification*. Cette dernière est en général de deux sortes: l'une roule sur les choses, l'autre a pour objet les mots & les expressions.

La première peut s'exécuter de différentes manieres, 1°. par l'amas des définitions, comme lorsque Cicéron définit l'histoire, *testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, conscia vetustatis*. *V.* DÉFINITION.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonstances: Virgile en donne un exemple dans cette lamentation sur la mort de César, où il décrit tous les prodiges qui la précéderent ou la suivirent:

Vos quoque per lucos vulgo exaudita silentes
Ingens, & simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis; pecudesque locutæ,
Infandum, sistunt amnes, terræque dehiscunt,
Et mœstum illacbrymat templis ebur, æraque sudant.

3°. On amplifie encore une chose par le détail des causes & des effets: 4°. par l'énumération des conséquences: 5°. par les comparaisons, les similitudes, & les exemples, *voyez* COMPARAISON, &c. 6°. par des contrastes ou oppositions, & par les inductions qu'on en tire. Toutes ces belles descriptions des orages, des tempêtes, des combats singuliers, de la peste, de la famine, si fréquentes dans les poëtes, ne sont que des *amplifications* d'une pensée ou d'une action simple développée.

L'*amplification* par les mots se fait principalement en six manieres: 1°. par des métaphores: 2°. par des synonymes: 3°. par des hyperboles: 4°. par des périphrases: 5°. par des répétitions, auxquelles on peut ajouter la gradation: 6°. par des termes nobles & magnifiques. Ainsi au lieu de dire simplement, *nous sommes tous mortels*, Horace a dit:

Omnes eodem cogimur; omnium
Versatur urna serius ocyus
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impositura cymbæ. Od. lib. II.

On amplifie une pensée générale en la particularisant, en la développant, & une pensée particulière & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence jusqu'à son principe. Mais on doit prendre garde dans l'*amplification*, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet, défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin. Les plus grands orateurs ne se sont pas toujours eux-mêmes préservés de cet écueil; & Cicéron lui-même, dans un âge plus mûr, condamna cette longue amplification qu'il avoit faite sur le supplice des parricides dans son oraison pour Roscius d'Amérie, qui lui attira cependant de grands applaudissemens. Il impute au caractere bouillant de la jeunesse l'affectation qu'il eut alors de s'étendre avec complaisance sur des lieux communs qui n'alloient pas directement à la justification de sa partie. (*G*)

* AMPLISSIME, adj. superl. *amplissimus*, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les colléges quelques personnes constituées en dignité: on traite dans les exercices publics le recteur de l'université de Paris, d'*amplissime rector*.

AMPLITUDE *d'un arc de parabole, en Géom.*, est la ligne horizontale comprise entre le point d'où on suppose qu'un arc ou portion de parabole commence, & le point où cette portion se termine. Ce terme est principalement en usage dans le jet des bombes, & l'*amplitude de la parabole* s'appelle alors *amplitude du jet*. *V.* PARABOLE & PROJECTILE.

AMPLITUDE *d'un astre, en astronomie*, est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où cet astre se leve ou se couche en effet. *V.* HORIZON, LEVER, COUCHER, &c.

L'*amplitude* est de deux sortes, *ortive* ou *orientale*, & *occidentale* ou *occase*.

L'*amplitude orientale* ou *ortive*, est la distance

distance entre le point où se levé l'astre, & le point du véritable orient, qui est un des points d'intersection de l'équateur & de l'horizon. *Voyez* ORIENT.

L'*amplitude occidentale* ou *occase*; est la distance entre le point où l'astre se couche, & le point du vrai occident équinoxial. *Voyez* OCCIDENT.

L'*amplitude* orientale & l'occidentale s'appellent tantôt *septentrionale*, tantôt *méridionale*, selon qu'elles tombent dans la partie *septentrionale* ou *méridionale* de l'horizon.

Le complément de l'*amplitude* orientale ou occidentale au quart complet de l'horizon, s'appelle *azimuth*; cependant il faut remarquer, que comme il y a une infinité d'azimuths, il n'y en a qu'un seul qui soit véritablement le complément de l'*amplitude*, savoir l'azimuth qui répond au cercle vertical, passant par le point de l'horizon où l'astre se leve ou se couche. *Voyez* AZIMUTH & VERTICAL.

Pour trouver l'*amplitude* orientale du soleil, ou d'un autre astre, par le moyen du globe, *voyez* GLOBE.

Pour trouver l'*amplitude* du soleil par la trigonométrie, la latitude & la déclinaison du soleil données, il faut dire: comme le co-sinus de la latitude est au rayon, ainsi le sinus de la déclinaison est au sinus de l'*amplitude*. Il est facile de voir que comme la déclinaison du soleil change d'un jour à l'autre, l'*amplitude* change aussi, & que de plus elle est différente pour chaque latitude. C'est pourquoi les astronomes ont dressé des tables des *amplitudes* diurnes du soleil pour chaque jour & pour différentes latitudes, comme pour Paris, Londres, &c.

L'*amplitude* magnétique est un arc de cercle compris entre le point du lever ou du coucher du soleil, & le point est ou ouest du compas magnétique ou boussole; c'est-à-dire, la distance du point du lever ou du coucher du soleil au point est ou ouest du compas magnétique. *Voyez* BOUSSOLE, CERCLE, LEVER, COUCHER, &c.

Lorsque la boussole n'a point de déclinaison, c'est-à-dire, lorsqu'elle est directement tournée au pôle, il est visible que l'est ou l'ouest de la boussole répondent exactement à ceux du monde, & qu'ainsi l'*amplitude* magnétique est alors la même que l'*amplitude* astronomique. (*O*)

* AMPOULE, s. f. *Hist. anc.*, vase en usage chez les Romains, & sur-tout dans les bains, où ils étoient remplis de l'huile dont on se frottoit au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; & les vases qui contenoient l'huile dont on oignoit les catéchumenes & les malades, le saint chrême, & le vin du sacrifice, s'appelloient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une phiole qu'on conserve dans l'église de saint Rémi de Reims, & qu'on prétend avoir été apportée du ciel pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard, & par Aimoin. Grégoire de Tours & Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu; & il y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la sainte *ampoule*, qui faisoit remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étoient, selon Flavin, au nombre de quatre, savoir, les barons de Terrier, de Beleſtre, de Sonatre & de Louverey.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte *ampoule*, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de saint Rémi avec ses vêtemens pontificaux, tenant de sa main droite la sainte *ampoule*, & de la gauche sa crosse. (*G. D. L. T.*)

AMPOULÉ, adj. *Belles-Lettres.* Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expression figurée. On appelle un style, un vers, un discours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal-à-propos, où la parole excede la pensée, exagere le sentiment.

Il n'est point d'expression, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le style: mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde; & de la justesse de ce rapport, dépend la justesse de l'expression. Qu'une autre que Phedre pensât que son amour pût faire rougir

Digitized by Google

le ſoleil, ce ſeroit du ſtyle *ampoulé*. Mais après ces vers :

Noble & brillant auteur d'une illuſtre famille,
Toi, dont ma mere oſoit ſe vanter d'être fille,

il eſt tout ſimple & tout naturel que la fille de Paſiphaé ajoute :

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.

Il n'eſt pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, ſe repréſente ſon pere épouvanté du crime de ſa fille inceſtueuſe, & laiſſant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ſes mains.

Miſérable ! Et je vis ? & je ſoutiens la vue
De ce ſacré ſoleil dont je ſuis deſcendue ?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers eſt plein de mes aïeux.
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale :
Mais que dis-je ? Mon pere y tient l'urne fatale ;
Le ſort, dit-on, l'a miſe en ſes ſéveres mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah ! combien frémira ſon ombre épouvantée,
Lorſqu'il verra ſa fille, à ſes yeux préſentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers !
Que diras-tu, mon pere, à ce ſpectacle horrible ?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le feſtin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le ſoleil, il n'y a aucune exagération à ſuppoſer que Clitemneſtre pour un crime qui lui paroît ſemblable, diſe au ſoleil : *Recule ; ils t'ont appris ce funeſte chemin.* L'art d'élever naturellement le ſtyle à ce degré de force, conſiſte à y diſpoſer les eſprits, par des idées qui autoriſent la hardieſſe de l'expreſſion.

Le *moi* de la Médée de Corneille eſt ſublime, parce qu'il eſt dans la bouche d'une magicienne fameuſe ; ſans cela il ſeroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone, de dire :

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ce vers, dans la bouche d'Octave,

Je ſuis maître de moi comme de l'univers,

n'eſt qu'une expreſſion noble & ſimple.

De même, après ces vers,

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ſes proſcriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter :

Et comme autour de moi j'ai tous ſes vrais appuis,
Rome n'eſt plus dans Rome, elle eſt toute où je ſuis.

Le ſtyle *ampoulé* n'eſt donc jamais qu'un ſtyle élevé outre meſure.

On a dit, *des plaines de ſang, des montagnes de morts*, & lorſque ces expreſſions ont été placées, elles ont été juſtes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade ?

Et des fleuves François les eaux enſanglantées
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans ſon *Traité du Sublime*, cite comme une expreſſion *ampoulée*, *vomir contre le ciel* ; mais ſi on diſoit de Typhoé, qu'il a vomi contre le ciel

Les reſtes enflammés de ſa rage mourante,

l'expreſſion ſeroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adreſſe à ce lion, & lui dit :

Toi, ſon vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens : je te veux adorer.
S'il faut que ma déeſſe en ton ſang ſe confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus ſacré du monde.

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé* ; l'exagération en eſt riſible à force d'être extravagante.

Mais c'eſt une erreur de penſer que les degrés d'élévation du ſtyle ſoient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile ſe ſont élevés auſſi haut qu'aucun poëte dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Epicure : " ni ces " dieux, ni leurs foudres, ni le bruit

Digitized by Google

» menaçant du ciel en courroux ne pu-
» rent l'étonner. Son courage s'irrita
» contre les obſtacles. Impatient de bri-
» ſer l'étroite enceinte de la nature, ſon
» génie vainqueur s'élança au delà des
» bornes enflammées du monde, & par-
» courut à pas de géant les plaines de
» l'immenſité.

On ſait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de Céſar.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton: il a oſé dire du chêne:

Celui de qui la tête au ciel étoit voiſine,
Et dont les piés touchoient à l'empire des morts.

Le naturel & la vérité ſont de l'eſſence de tous les genres; il n'en eſt aucun qui n'admette le plus haut ſtyle, quand le ſujet l'éleve & le ſoutient; il n'en eſt aucun où de grands mots vuides de ſens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps giganteſque à de petites penſées, ne faſſent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *ſtyle ampoulé*.

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même, ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les ſentimens & les images, qu'autant que les ſujets qu'elles traitent en ſont plus ſuſceptibles, & que les perſonnages qu'elles emploient ſont ſuppoſés avoir plus de grandeur dans l'ame & d'élévation dans l'eſprit. (*M. Marmontel.*)

AMPOULETTE, ſ. f. *Art milit.* C'eſt ainſi qu'on nomme dans l'artillerie, le bois des fuſées, des bombes & grenades. *Voyez* FUSÉE. (*Q*)

AMPOULETTES, ſ. f. plur. *en terme de marine*, c'eſt l'horloge à ſable qu'on tient dans la chambre du vaiſſeau où eſt la bouſſole. *V.* SABLE & HORLOGE. (*Z*)

AMPULAT, ſ. m. *Hiſt. nat. Botaniq.*, plante de la famille des mauves, c'eſt-à-dire de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée ſur la corolle polypétale, mais dont les pétales ſont réunis enſemble par cette colonne des étamines. Rumphe en diſtingue trois eſpeces, qui croiſſent aux iſles d'Amboine.

Premiere eſpece. AMPULAT.

La premiere eſpece, appellée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & ſur les collines peu élevées, ſur-tout proche du rivage de la mer & des maiſons. Rumphe la déſigne ſous le nom de *lappago latifolia ferrata*, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI. page* 59, & en repréſente une feuille ſeulement *à la planche XXV, figure A.* Les habitans d'Amboine l'appellent *butta hurutta*, c'eſt-à-dire, *herbe viſqueuſe*.

C'eſt un arbriſſeau annuel de trois à quatre piés de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la groſſeur du doigt, à bois blanc, partagé dès ſon origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine ſous un angle de 20 degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce, verd-brun, aſſez rude, ſur-tout vers leurs extremités. Les feuilles ſont en petit nombre, rangées circulairement & à de grandes diſtances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes: les ſupérieures ſont figurées en cœur: les inférieures ſont auſſi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées groſſiérement & inégalement dans leur contour, hériſſées de poils rudes, vertes deſſus, grisâtres deſſous, relevées de trois nervures principales, portées ſur un pédicule cylindrique menu qui a preſque leur longueur, & qui eſt accompagné à ſon origine de deux ſtipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs ſortent ſolitairement de l'aiſſelle de chaque feuille, ſemblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diametre, portées ſur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles conſiſtent en deux calices, tous deux d'une ſeule piece à cinq diviſions, perſiſtans; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunies par une colonne qui porte 20 étamines, & qui eſt enfilée par un ovaire dont le ſtyle ſe partage à ſon ſommet en dix branches couronnées par autant de ſtigmates ſphériques purpurines. L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui ſe ſéparent ſous la forme de cinq capſules triangulaires, hériſſées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoïde, courbée comme un rein.

Digitized by Google

Sa racine eſt ligneuſe, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune ſaveur; ſon écorce eſt ſeulement très-mucilagineuſe comme la guimauve.

Uſage. La décoction de ſes racines ſe boit dans les accouchemens difficiles, ou bien on les mâche toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, ſont un vulnéraire déterſif & ſouverain appliqué ſur les bleſſures, qu'elles ſechent en peu de temps.

Seconde eſpece. PULAT.

La ſeconde eſpece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles ſont toutes en cœur ſans angles & velues, ſes fleurs plus petites, jaunes, diſpoſées en épi, & ſes fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure; il nous apprend ſeulement que les Malays l'appellent *pulat* & *pulot*, & les habitans de Java, *pulutton*.

Troiſieme eſpece. WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainſi nommée par les Nuſſalaviens, eſt encore une autre eſpece d'*ampulat*, qui n'a encore été découvert que dans l'iſle de Nuſſalave, où elle croît loin de la mer, ſur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure paſſable, ſous le nom de *lappago laciniata*, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page* 52, *planche XXV*, *figure* 2.

Cette eſpece differe des deux précédentes, en ce que ſes feuilles ſont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à peu près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ſes fleurs ſont plus petites, diſpoſées au nombre de cinq ou ſix, en une eſpece d'épi lâche au bout des branches, & que ſes fruits ſont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus groſſiers.

Uſages. On n'en fait d'autre uſage, ſinon de cueillir ſes fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, *&c.* que l'on varie à l'infini, en les grouppant diverſement au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Remarques. Il n'eſt pas douteux que ces trois plantes ne ſoient autant d'eſpeces d'*uren*; mais nous devons avertir qu'il ne faut pas les confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'uren, figuré dans l'*Hortus Malaburicus*, *volume X*, *planche II*, *page* 3, qui eſt une eſpece entiérement différente, non-ſeulement par ſon port & ſa maniere de croître, mais encore par la figure de ſes feuilles & par la diſpoſition de ſes fleurs. (*M. Adanſon.*)

* AMPURDAN, petit pays d'Eſpagne, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pié des Pyrénées.

* AMPURIAS, ville & port d'Eſpagne dans la Catalogne. *Long.* 20, 40; *lat.* 42.

AMPUTATION, ſ. f. *en chirurgie*, eſt l'opération de couper un membre ou autre partie du corps. Dans le cas de mortification on a ſouvent recours à l'*amputation*. *Voyez* MORTIFICATION, GANGRENE, SPHACELE. L'*amputation* d'un membre eſt une opération extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir employé tous les moyens poſſibles pour l'éviter. Elle eſt inévitable, lorſque la mortification s'eſt emparée d'une partie, au point qu'il n'y ait plus aucune eſpérance qu'elle ſe révivifie. Les fracas d'os conſidérables, par coups de fuſil, éclats de bombe & de grenade, & autres corps contondans, exigent l'*amputation*; de même que la carie des os, qui ronge & conſume leur ſubſtance, & les rend comme vermoulus.

Lorſque l'opération eſt réſolue ſur ſa néceſſité indiſpenſable, il faut déterminer l'endroit où elle ſe fera. On a établi avec raiſon qu'on ne couperoit du bras & de la cuiſſe que le moins qu'il ſeroit poſſible. On coupe la jambe quatre travers de doigt au deſſous de la tubéroſité antérieure du tibia; non-ſeulement pour la facilité de porter une jambe de bois après la guériſon, mais pour éviter de faire l'inciſion dans les tendons aponévrotiques des muſcles extérieurs de la jambe, & pour ne point ſcier l'os dans l'apophyſe, ce qui rend la cure longue & difficile par la grande ſurface d'os qui ſeroit alors découverte.

Quelques autres ſont d'avis qu'on doit ménager la jambe de même que l'extrémité ſupérieure; ils preſcrivent en conſéquence, que pour les maladies du pié, il faut conſerver la jambe juſqu'au deſſus des malléoles, & faire porter un pié artificiel. Solingen, fameux praticien de Hollande, en a inventé un (au rapport de Dionis), qu'il dit avoir tant de fer-

Digitized by Google

meté, qu'on peut marcher avec autant de facilité que ſi on avoit un pié naturel. Cette heureuſe invention ne nous ayant pas été tranſmiſe, nous ſommes dans le cas de douter de ſes avantages. *Voyez* JAMBE DE BOIS.

On peut extirper le bras dans ſon articulation ſupérieure, pour les malalies qui affectent la tête de l'humérus. On a donné à l'académie de chirurgie pluſieurs mémoires en projet ſur la méthode d'extirper la cuiſſe dans l'article : mais cette opération n'a pas encore eu lieu, & paroît abſolument impraticable : on coupe les doigts dans les articles : quelques praticiens préferent de les couper dans le corps de la phalange avec des tenailles inciſives.

Fabrice d'Aquapendente ne veut pas que l'on coupe un membre dans la partie ſaine, mais dans la partie gangrenée, deux travers de doigt au deſſous du lieu où finit la mortification. L'opération ſe fait ſans douleur; on cautériſe enſuite avec des fers rouges tout ce qui reſte atteint de pourriture. Cette maxime n'eſt point ſuivie, elle eſt très-défectueuſe; car il eſt impoſſible de cautériſer juſqu'à la partie ſaine excluſivement; mais ſi la cautériſation n'eſt pas exacte, ce qui reſtera de gangrené communiquera facilement la pourriture aux parties ſaines, ce qui rendra l'opération inutile. Si le feu agit ſur les parties ſaines, l'opération ſera fort douloureuſe; on perd par-là l'avantage qu'on ſe promettoit. Outre la cruauté d'une pareille opération, on ne ſeroit pas diſpenſé de la ligature des vaiſſeaux lors de la chute de l'eſcarre. Tous ces inconvéniens doivent faire rejeter cette opération, & ſemblent confirmer un axiôme reçu en chirurgie, que les *amputations* doivent ſe faire dans la partie ſaine. J'oſe cependant aſſurer que je me ſuis quelquefois fort bien trouvé de ſuivre une route moyenne entre ces deux préceptes. J'ai fait avec ſuccès pluſieurs *amputations* dans la partie attaquée d'inflammation, qui ſépare la partie ſaine de la gangrenée. Cette méthode eſt fondée ſur la raiſon & ſur l'expérience : lorſqu'on a emporté un membre, on doit tâcher de procurer la ſuppuration de la plaie, & on ſait que l'inflammation eſt un état antécédent néceſſaire à la ſuppuration; on doit donc l'obtenir plus facilement en coupant le membre dans une partie enflammée. On ſait auſſi qu'il ne ſe fait jamais de ſuppuration ſans fievre, & que la fievre eſt cauſée par l'inflammation : la fievre ſera donc plus violente, ſi l'on coupe le membre dans la partie ſaine, puiſque ſans calmer celle que produiſoit l'inflammation qui ſéparoit le ſain du gangrené, on en excite encore une nouvelle. (*V.* GANGRENE.) Lorſqu'on ſe détermine à faire l'*amputation* dans la partie enflammée, il faut avoir ſoin de débrider les membranes ou les aponévroſes; car par l'étranglement qu'elles cauſent, le moignon pourroit tomber en mortification, & on regarderoit alors ce que nous venons de dire comme un précepte meurtrier, malgré les avantages décrits, auxquels ſe joint celui de conſerver une plus grande partie du membre.

Avant que d'entreprendre l'opération, il faut diſpoſer toutes les choſes qui y ſont néceſſaires : le tourniquet, & tout ce qui en dépend, ſera rangé ſur un plat, avec les inſtrumens, qui conſiſtent en un grand couteau courbe pour l'inciſion circulaire des chairs (*Voyez* COUTEAU), un couteau droit pour couper les chairs qui entourent les os, une compreſſe fendue pour retrouſſer les chairs, une ſcie pour ſcier les os (*Voyez* SCIE), & des aiguilles enfilées pour faire la ligature des vaiſſeaux (*Voyez* AIGUILLE). Sur un autre plat ſeront diſpoſées les pieces de l'appareil, de façon qu'elles ſe préſentent les unes après les autres dans l'ordre où l'on doit les employer : ce ſont de la charpie brute, deux petites compreſſes quarrées larges d'un pouce, une compreſſe ronde de la grandeur du moignon, une en croix de Malte, trois compreſſes longuettes, & une bande d'une longueur convenable. Il eſt bon d'avoir toutes ces pieces doubles; en cas qu'on ſoit obligé de changer l'appareil; il faut en outre être muni de quelques boutons d'alun crud & d'alun en poudre.

Tout étant prêt, on peut faire l'opération; il faut d'abord mettre le malade dans une ſituation commode pour lui, autant qu'elle peut l'être dans cette circonſtance, & pour l'opérateur. Si l'on doit couper le bras ou la cuiſſe, le chirurgien ſe mettra extérieurement : & ſi c'eſt la jambe ou l'avant-bras, il ſe placera à

Digitized by Google

la partie interne, parce que dans cette situation il sciera plus facilement les os.

Les aides-chirurgiens doivent être placés selon les fonctions dont ils seront chargés pendant l'opération, où il y a trois conditions essentielles à remplir. Il faut d'abord se rendre maître du sang par le moyen du tourniquet (*V.* TOURNIQUET). Il faut en second lieu abattre le membre selon l'art; & en dernier lieu, il faut faire la ligature des vaisseaux, & appliquer l'appareil.

Pour abattre le membre, il faut le faire soutenir au dessus & au dessous du lieu où se doit faire la section. Lorsque le membre est fracturé en plusieurs pieces, il doit être sur une planche ou dans une espece de caisse; sans cette précaution, le moindre mouvement causeroit au malade des douleurs très-aiguës, aussi cruelles que l'opération. On peut mettre immédiatement au dessus du lieu où l'on va faire l'incision, une ligature circulaire un peu serrée; elle sert à affermir les chairs & diriger l'incision. Il faut avoir soin de retrousser la peau & les chairs avant l'application de cette ligature.

Le chirurgien, le genou droit en terre, & le bras droit passé sous le membre qu'il va amputer, reçoit de cette main le couteau courbe qu'un aide lui présente. Il en pose le tranchant sur le membre, de façon que la pointe soit du coté de la poitrine le plus inférieurement qu'il est possible. Il pince avec le doigt index & le pouce de la main gauche le dos du couteau vers sa pointe: il est inutile de poser fortement les quatre doigts de la main gauche sur le dos du couteau; car ce n'est point en appuyant que les instrumens tranchans sont capables de couper, mais en sciant, pour ainsi dire. Sur ce principe, qui est incontestable, on commencera l'incision circulaire en tirant le couteau inférieurement par l'action combinée des deux mains, & ensuite on coupera en glissant circulairement autour du membre; quand on en est à la partie supérieure, le chirurgien se releve, & il continue de couper en faisant ce mouvement, enforte qu'il acheve l'incision circulaire lorsqu'il est entiérement debout; avec l'attention de commencer le plus inférieurement que l'on peut, on n'est pas obligé de reporter plusieurs fois le couteau, & d'un seul tour on fait l'incision.

Quelques praticiens font l'incision circulaire en deux temps: ils coupent la peau & la graisse deux travers de doigt au dessous du lieu où ils se proposent de scier l'os; ils font ensuite retrousser & assujettir les parties coupées pour continuer à leur niveau l'incision jusqu'à l'os. L'avantage de cette méthode est d'éviter que l'os ne déborde les chairs; ce qui rendroit la cure fort longue, en mettant dans l'obligation de resciер la portion d'os qui fait éminence. Mais on pourroit sans rendre l'opération plus longue & plus douloureuse, obtenir cet avantage en inclinant le tranchant du couteau vers la partie supérieure du membre, le faisant entrer obliquement de bas en-haut dans les chairs. J'ai fait plusieurs fois cette opération de cette maniere: je laisse de cette premiere incision environ un pouce de chair autour de l'os, & je coupe encore obliquement avec un bistouri droit ce qui reste jusqu'au périoste exclusivement. Par cette méthode le bout de l'os est toujours caché dans les chairs, sans que le malade ait été obligé d'acheter cet avantage par un surcroît de douleurs; & je ménage le tranchant de mon instrument pour une autre opération. C'est une attention qu'il faut avoir, sur-tout dans les armées, où il faut beaucoup opérer avec le même instrument.

Dès que l'incision circulaire est faite, on prend le couteau droit pour couper les chairs qui restent autour de l'os, ou dans l'entre-deux à la jambe & à l'avant-bras. On a soin d'inciser le périoste; il est inutile de le ratisser vers la partie inférieure, comme on le fait communément; cela allonge l'opération sans produire aucun fruit. On retrousse les chairs avec la compresse fendue, & on reprend ensuite la scie que l'on appuie sur l'os légérement pour faire la premiere trace. On peut aller après à plus grands coups, mais toujours sans trop appuyer, de crainte d'engager les dents dans le corps de l'os. Quand on est sur la fin, il faut aller plus doucement pour ne point faire d'éclats. Celui qui soutient le membre doit avoir attention de ne pas le baisser, car il feroit éclater l'os; ni de le relever, car il serreroit la scie comme dans un étau, & rendroit l'opération plus difficile. Lorsqu'il y a deux os, il faut faire enforte de finir par le plus solide, de crainte d'occasionner

Digitized by Google

des tiraillemens & des dilacérations par la secousse de l'os le plus foible : ainsi à la jambe on fait les premieres impressions sur le péroné, on scie ensuite les os conjointement, & on finit par le tibia. A l'avant-bras on finit par le cubitus. L'aide qui soutient doit appuyer fortement le péroné contre le tibia, ou le *radius* contre le *cubitus*, lorsqu'on scie ces parties.

Lorsque l'*amputation* est faite, il faut se rendre maître du sang : pour cet effet, on lâche suffisamment le tourniquet, afin de découvrir les principaux vaisseaux, & en faire la ligature, qui est le moyen le plus sûr & sujet à moins d'inconvéniens que l'application des caustiques. *v.* CAUSTIQUE & HÉMORRHAGIE. Dès qu'on a apperçu le vaisseau, on resserre le tourniquet : pour faire la ligature, on prend une aiguille courbe enfilée de trois ou quatre brins de fil dont on forme un cordonnet plat en le cirant. On entre dans les chairs au-dessous & à coté de l'extrémité du vaisseau, en piquant assez profondément pour sortir au-dessus & à coté. On en fait autant du coté opposé, de façon que le vaisseau se trouve pris avec une suffisante quantité de chairs dans l'anse du fil entre les quatre points paralleles : on fait d'abord un double nœud, nommé communément *le nœud du chirurgien*, que l'on fixe par un second nœud simple : s'il y a plusieurs vaisseaux considérables, on en fait la ligature. L'hémorrhagie des vaisseaux musculaires s'arrête par l'application de la charpie & la compression ; on pourroit tremper la charpie qu'on applique immédiatement sur ces vaisseaux, dans l'esprit-de-vin ou dans celui de térébenthine, pour en fermer l'orifice, & donner lieu à la formation du caillot. On peut aussi appliquer pour produire cet effet, des boutons d'alun ou de la poudre de ce minéral.

On couvre ensuite tout le moignon de charpie seche & brute, parce qu'elle s'accommode plus exactement à toutes les inégalités de la plaie, que si elle étoit arrangée en plumasseaux : on pose de petites compresses quarrées vis-à-vis des vaisseaux : on contient le tout avec une compresse ronde ou quarrée dont on a abattu les angles, ce qui la rend octogone ; celle-ci doit être soutenue par une grande compresse en croix de Malthe, dont le plein sera de la grandeur du moignon & de la compresse octogone, & dont les quatre chefs s'arrangeront sur les parties antérieure, postérieure, & latérales du moignon ; on applique ensuite les trois longuettes, dont deux croisent le moignon, & la troisieme qu'on nomme *longuette circulaire* à cause de son usage, contient les deux autres en entourant le bord du moignon. On fait ensuite un bandage qu'on nomme *capeline*, qui consiste en circulaires sur le membre, & en renversés pour couvrir le moignon, lesquels renversés sont contenus par des tours circulaires qui terminent l'application de la bande. On peut se dispenser de ce bandage qui exige une bande de six aunes de long, ne faire que quelques circulaires pour contenir les compresses, & avoir un fond de bonnet de laine garni & armé de cordons, pour en coiffer, pour ainsi dire, le bout du membre.

Tout cela étant achevé, on peut lâcher le tourniquet, afin de soulager le malade ; ou même l'ôter entiérement, après avoir mis le malade au lit. Il doit y être couché le moignon un peu élevé, & un aide tenir ferme avec la main l'appareil pendant 12 ou 15 heures, crainte d'une hémorrhagie.

On peut lever l'appareil au bout de trois ou quatre jours, & panser la plaie avec un digestif convenable. On attend ordinairement trois ou quatre jours pour la levée de l'appareil, pour que la suppuration se détache : mais on peut humecter dès le second jour la charpie avec l'huile d'hypericum.

Il est parlé dans l'histoire de l'académie royale des sciences, *année* 1702, d'une méthode proposée à cette académie par M. Sabourin, chirurgien de Geneve, pour perfectionner l'opération de l'*amputation*. Tout le secret consiste à conserver un lambeau de la chair & de la peau qui descende un peu au-dessous de l'endroit où se doit faire la section, afin qu'il serve à recouvrir le moignon. L'avantage de cette méthode est qu'en moins de deux jours ce lambeau de chair se réunit avec les extrémités des vaisseaux coupés, & exempte par-là de les lier, ou d'appliquer les caustiques & les astringens ; méthodes qui sont toutes fort dangereuses, ou au moins fort incommodes. Ajoutez à cela que l'os ainsi recouvert ne s'exfolie point.

Digitized by Google

Cette opération, qui eſt préciſément la même que celle que Pierre Verduin, chirurgien d'Amſterdam, a imaginée & publiée en 1697, n'a pas eu tous les avantages que ſes partiſans s'en promettoient; perſonne ne la pratique : les perſonnes curieuſes d'en ſavoir plus au long le détail, peuvent en lire la deſcription dans le traité d'opérations de M. de Garengeot. Cette méthode a donné lieu à l'opération à deux lambeaux de M. Ravaton, chirurgien aide-major de l'hopital royal de Landau, décrite dans le traité des opérations de M. le Dran, auſſi bien que celle de M. Vermalle, chirurgien de l'électeur Palatin. Ces opérations, qui conſiſtent à fendre le moignon en deux endroits oppoſés, pour ſcier l'os de façon qu'il y ait un ou deux pouces de chair qui le recouvrent, ces opérations, dis-je, ſont plus douloureuſes que la méthode que nous avons décrite. On ſe propoſe d'éviter l'exfoliation de l'os, dont l'expectative ne rend pas l'opération ordinaire plus dangereuſe; car on attend avec patience ce qui ne fait courir aucun péril: enfin on veut guérir en peu de jours & éviter la ſuppuration. L'expérience démontre néanmoins que la ſuppuration ſauve plus de la moitié des malades. On fait que pluſieurs perſonnes ſont mortes après la guériſon parfaite d'une *amputation*, par l'abondance du ſang, qui ne leur étoit point néceſſaire, ayant alors moins de parties à nourrir. La ſuppuration peut empêcher cette formation ſurabondante des liqueurs, & les accidens ſubits qu'elle occaſionneroit, comme on le voit quelquefois dans les *amputations* de cuiſſe, où les malades ſont tourmentés de coliques violentes qui ne cedent qu'aux ſaignées, parce qu'elles ſont l'effet de l'engorgement des vaiſſeaux méſentériques produit par l'obſtacle que le ſang trouve à ſa circulation dans le membre amputé. Il y a cependant des obſervations qui dépoſent en faveur des opérations à lambeaux : mais je crois qu'on ne peut les pratiquer que pour les accidens de cauſe externe, & au bras par préférence.

M. le Dran, le pere, maître chirurgien de Paris, a fait le premier l'*amputation* du bras dans l'article. On n'applique pas le tourniquet pour faire cette opération. Il n'eſt pas plus néceſſaire de paſſer une aiguille de la partie antérieure à la poſtérieure du bras en côtoyant l'humerus, afin d'embraſſer avec un fil ciré les vaiſſeaux & les lier avec la peau pour empêcher l'hémorragie; la ſouſtraction de cette aiguille diminue la douleur. On fait une inciſion demi-circulaire à la partie moyenne du muſcle deltoïde juſqu'au périoſte excluſivement. On ſouleve ce lambeau en le diſſéquant, juſqu'à ce qu'on ait découvert la tête de l'humerus. On inciſe la capſule ligamenteuſe; & tandis qu'un aide luxe ſupérieurement le bras en faiſant ſortir la tête de l'os, l'opérateur coupe les chairs le long de l'humerus avec un biſtouri droit, & fait un lambeau triangulaire inférieurement. Il eſt le maître de lier les vaiſſeaux avant de les couper; il n'y auroit pas d'ailleurs grand inconvénient à ne les lier qu'après. Quelques chirurgiens prétendent même qu'il n'eſt point néceſſaire de faire la ligature des vaiſſeaux, parce qu'en retrouſſant le lambeau inférieur, on leur fait faire un pli qui arrête l'hémorrhagie. Le premier appareil conſiſte en charpie, compreſſe, & bandage contentif. (Y)

* AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 37.

AMRI, *Hiſt. des Juifs*, fut proclamé roi d'Iſraël par l'armée, après la mort d'Ela, aſſaſſiné par Zambri. Thebni, élu auſſi roi par une partie des grands & du peuple, lui diſputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout ſe réunit en faveur d'*Amri*, qui regna douze ans, ſe livrant à toutes ſortes d'iniquités & de ſuperſtitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMSDORFIENS, ſ. m. plur. *Théol.*, ſecte de proteſtans du xvje ſiecle, ainſi nommés de leur chef Nicolas Amſdorf, diſciple de Luther, qui le fit d'abord miniſtre de Magdebourg, & de ſa propre autorité évêque de Maümbourg. Ses ſectateurs étoient des confeſſionniſtes rigides, qui ſoutenoient que non-ſeulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuſes au ſalut; doctrine auſſi contraire au bon ſens qu'à l'écriture, & qui fut improuvée par les autres ſectateurs de Luther. (G)

* AMSTEL, *Géographie*, riviere de Hollande qui paſſe à Amſterdam, & qui ſe jette dans l'Y. On prétend que la

Digitized by Google

ville a pris ſon nom de la riviere.

* AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amſteland*, terre d'Amſtel, ou de la riviere d'Amſtel, ou de la ville d'Amſterdam, qu'on appelle auſſi *Amſteldam*; & en latin *Amſtelodamum*.

AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, capitale de tous les Pays-bas hollandois, de la Hollande ſeptentrionale & de l'Amſteland, au confluent des rivieres d'Amſtel & de l'Y. *Long.* 22, 39. *lat.* 52, 22, 45.

*AMSTERDAM (LA NOUVELLE), ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Pays-bas, ſur la riviere du nord.

*AMSTERDAM, isle de la mer glaciale, dans la partie ſeptentrionale du Spitzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois isles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres auſtrales inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagaſcar; l'autre dans la même mer, entre le Pérou & les isles de Salomon; & la troiſieme dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'isle de Formoſe.

* AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fiſe, ſur le golfe d'Edimbourg.

AMVALLIS, ſ. m. *Hiſt. nat. Botan.*, nom Brame d'une eſpece de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée ſous ce nom, & ſous celui de *bilimbi altera minor* dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. III, p.* 57, *pl. XLVII & XLVIII*. Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandois *ſurcnoop*, les Perſans *charamei*, ſelon Acoſta; M. Linné la déſigne ſous le nom d'*averrhoa acida*, *ramis nudis*, *fructificantibus*, *pomis ſubrotundis*. *Syſtema naturæ*, *édition in-*12, *p.* 315, *n.* 3.

L'*amvallis* eſt naturel dans tous les pays du Malabar & de Canara, où il ne forme qu'un arbriſſeau de huit à dix piés de hauteur; mais lorſqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde juſqu'en Perſe, il s'éleve à 15 ou 20 piés, ſoit qu'on le ſeme, ſoit qu'on le multiplie de boutures. Il eſt toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne ceſſe d'en porter continuellement depuis la premiere année qu'il a été ſemé, juſqu'à la cinquantieme. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & ſtérile appellé *ala-pouli*.

Son port repréſente en quelque ſorte celui d'un frêne, qui ſeroit pommé ou en tête arrondie de ſix à huit piés de diametre, formée de branches cylindriques, liſſes, vertes, épaiſſes, comme charnues, portées au ſommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de ſix à huit pouces de diametre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au-dedans. Ses feuilles ſont alternes, ailées ſur un rang, compoſées de cinq à ſix paires de folioles, terminées par une impaire, elliptiques, pointues à l'extrémité ſupérieure, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, attachées par intervalles d'un pouce environ par de petits pédicules cylindriques, ſur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même temps à chaque pouſſe, dès que les branches en produiſent de nouvelles.

C'eſt au moment de la chute des feuilles de la ſeve précédente, & à l'aiſſelle du lieu qu'elles occupoient, que l'on voit ſortir le long des branches nues, des grappes ſolitaires, longues de deux pouces environ, peu ramifiées, qui portent ſur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines, ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre, ſeſſiles, raſſemblées en huit à dix groupes. Chaque fleur conſiſte en huit à dix feuilles longues, pointues, dont quatre à cinq forment le calice, & les quatre à cinq autres, qui ſont alternes & plus longues, forment la corolle, & en huit à dix étamines correſpondantes, dont cinq oppoſées au calice ſont plus grandes: ce ſont les fleurs mâles.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un ovaire ſphérique de ſix à huit angles, couronné de ſix à huit ſtyles ou ſtigmates cylindriques. Cet ovaire en mûriſſant, devient une baie ſphéroïde, déprimée d'un pouce & demi de largeur, d'un tiers moins longue, verte, luiſante, tranſparente, creuſée d'un petit ombilic en deſſus, cannelée de cinq à ſix côtes arrondies, charnue comme la prune, recouverte d'une peau très-fine, très-adhérente à la chair, & contenant à ſon centre une eſpece de capſule cartilagineuſe, comparable à celle de la pomme ou de la ſagona, ſphéroïde de trois lignes

Digitized by Google

de diametre, à cinq ou six côtes arrondies, & autant de loges ; contenant chacune une graine anguleuse, une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* est purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un suc laiteux, quand on la coupe ; elle a une saveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable, & une saveur légérement acide, assez agréable.

Usages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices, on le sert sur toutes les tables ; on le conserve aussi confit au sucre, ou mariné dans le vinaigre & le sel, ou séché au four, pour s'en servir au besoin. Comme il est très-rafraîchissant, on le prescrit principalement dans les fievres continues, pour appaiser l'ardeur de la soif. Sa racine pilée, avec la graine de la moutarde & celle du cumin, est un vomitif qui lâche en même temps le ventre ; uni au contraire au fruit de la carambole, il arrête les cours de ventre immodérés. Le décoction de ses feuilles dans l'eau, s'ordonne comme sudorifique pour faire sortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour dissiper toutes sortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* soit different de la carambole & du bilimbi, on ne peut cependant douter qu'il ne soit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante, porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida* ; il sembleroit à l'entendre que cette espece est la plus acide des trois que l'on connoit, tandis qu'elle l'est réellement beaucoup moins que les autres : on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner à cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de son nom *amvallis*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde. (M. ADANSON.)

AMVETTI, s. m. *Hist. nat. Botaniq.*, plante du Malabar, figurée assez bien, aux fruits près, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page* 107, *planche LIV*. Les Brames l'appellent *anadaluqui*, les Portugais *querilhas macho*, & les Hollandois *hurz haver mannekeu*.

C'est un arbrisseau de quinze piés au plus de hauteur, de la forme d'un saule marseau ou d'un anona, à tronc de six à huit pouces de diametre, couvert d'une écorce cendrée, rouge au dedans, & divisé vers le milieu de sa hauteur en un petit nombre de branches longues, souples, vertes, cylindriques, couvertes de feuilles alternes, espacées d'un pouce & demi à deux pouces, & disposées sur un même plan, de sorte que le feuillage en paroît applati à peu près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, presque deux fois moins larges, épaisses, lisses, luisantes, à bords entiers, verd-noir en dessus, moins foncées en dessous, avec une côte longitudinale de six paires de nervures alternes, portées sur un pédicule très-court, demi-cylindrique, plat en dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles de la seve précédente, sortent quatre ou cinq épis en forme de chatons, sessiles, une fois plus courtes que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-serrées, d'un verd-jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule piece, ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un style assez long & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan & de Calicolan : il est toujours verd, fleurit & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasser les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *zuri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume V*,

Digitized by Google

page 108, comparant l'*amvetti* avec le kari-vetti & le pevetti, dit que ces derniers ſont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* eſt lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ſes capſules ou ſes graines, qui pour cet effet devroient donc reſſembler à celles du ſaule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reſte, en attendant cet éclairciſſement, qui ne peut pas occaſionner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voiſin du liquidambar & du ſaule dans la famille des châtaigniers. (*M. Adanſon.*)

AMULETTE, ſ. m. *Divinat.*, image ou figure qu'on porte pendue au cou ou ſur ſoi, comme un préſervatif contre les maladies & les enchantemens. Les Grecs appelloient ces ſortes de préſervatifs, περιάπτα, περιάμματα, ἀποτροπάια, ἀσαθέντα, φυλακτήρια. Les Latins leur donnoient les noms de *probra*, *ſervatoria*, *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appelloient auſſi *phylacteria*, phylacteres, & étoient dans cette perſuation, que les athletes qui en portoient, ou remportoient la victoire ſur leurs antagoniſtes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter ſur eux. *Ruſtici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien ſcholiaſte de Juvénal, *& paleſtris uti & phylacteriis, ut athletæ, ad vincendum; nam & nicetteria phylacteria ſunt quæ ob victoriam fiebant, & de collo pendentia geſtabantur.*

Les Juifs attribuoient auſſi les mêmes vertus à ces phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fauſſe interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'eſt-à-dire, de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nommoient encore *præſciſcini*, c'eſt-à-dire *préſervatifs contre la fuſcination*; & ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, & repréſentoient des figures obſcenes & autres. Les chrétiens n'ont pas été exempts de ces ſuperſtitions, puiſque ſaint Jean Chryſoſtome reproche à ceux de ſon temps de ſe ſervir de charmes, de ligatures, & de porter ſur eux des pieces d'or qui repréſentoient Alexandre le grand, & qu'on regardoit comme des préſervatifs. *Quid verò diceret aliquis de his qui carminibus & ligaturis utuntur, & de circumligantibus aureu Alexandri Macedonis numiſmata capiti vel pedibus?* Homil. 25, *ad pop. Antioch.* Ces pratiques avoient été condamnées par Conſtantin & par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu ſous Charlemagne, & ce prince les défend auſſi dans ſes capitulaires, *liv. VI, ch. lxxij.*

Delrio rapporte que dans cette armée de Reiſtres qui ſous le regne de Henri III paſſa en France, commandée par le baron de Dhona, & fut défaite par le duc de Guiſe à Vimori & à Auneau, preſque tous les ſoldats qui reſterent ſur le champ de bataille portoient des *amuletes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, & qu'on regarde comme des préſervatifs contre la colique ou d'autres maux. Delrio, *liv. I, chap. iv, queſt.* 4, *pag.* 53 *& ſuivantes.*

Les Arabes, auſſi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux taliſmans & aux *amulettes*. Les Négres les appellent des *gris-gris*: ces derniers ſont des paſſages de l'alcoran, écrits en petits caracteres ſur du papier ou du parchmin. Quelquefois au lieu de ces paſſages, les mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces ſortes d'*amulettes*, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achetent, ils s'imaginent toujours que ce n'eſt pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonſtance qui a empêché la vertu des *amulettes*. Ils ne ſe contentent pas d'en porter ſur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermées dans de petites bourſes de cuir: ils prétendent que cela les garantit de l'effet des jeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces amuletes *cerveluni*, & par-là on voit qu'ils ſont dans la même erreur, ſoit qu'ils aient apporté cette ſuperſtition de l'orient où ils trafi-

Digitized by Google

quent, soit qu'ils l'aient tirée des Espagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Maures ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques siecles. Le chevalier d'Arvieu, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques émirs lui firent présent dans ses voyages, avoient au cou de ces *amulettes*, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientôt les voir périr. *Voy.* TALISMAN. *Mem. du chevalier d'Arvieu, tom. III, page 247.*

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter de ces *amulettes* ou phylactères, sous peine de dégradation. Saint Chrysostome & Saint Jérome ont montré aussi beaucoup de zele contre cette pratique. *Hoc apud nos*, dit ce dernier, *superstitiosæ mulierculæ in parvulis evangeliis & in crucis ligno, & istiusmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, non juxtà scientiam, usque hodiè faciunt.* *Voyez* Kirch. *œdip. Ægypt.*

Les *amulettes* ont à présent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allegue comme des preuves qui constatent par le grand nombre d'émanations qui passent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier est poreux & facilement pénétrable. Il ajoute qu'il est persuadé que quelques-uns de ces médicamens ne sont pas sans effet; parce que lui-même ayant été sujet à un saignement de nez, après bien des remedes tentés inutilement, n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crâne humain appliquée sur la peau, autant qu'il faut seulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zwelfer à ce sujet-là apprit une circonstance très-particuliere du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochismes de crapauds, de la maniere que le prescrit Vanhelmont, trouva que non-seulement portés en guise d'*amulette*, ils le préservoient, lui, ses amis & ses domestiques, de la peste; mais même qu'appliqués sur le mal de ceux qui étoient déja pestiférés, ils les soulageoient considérablement, & en guérissoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui sortent même des *amulettes* froids, sont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en supposant quelqu'analogie entre les pores de la peau & la figure des corpuscules. M. Belline a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la possibilité de cette introduction des corpuscules des *amuletes* dans le corps humain, dans ses dernieres propositions *de febribus*. M. Wainwright & d'autres l'ont démontré aussi. *V.* EMANATION, PORE, PEAU, PESTE, *&c.*

On trouve des livres d'anciens médecins qui contiennent plusieurs descriptions de ces remedes, qui sont encore pratiqués aujourd'hui par des empyriques, des femmes, ou d'autres personnes crédules & superstitieuses. *(G)*

AMULI, s. m. *Hist. nat. Botan.*, genre de plante aquatique de la famille des personnées, c'est-à-dire, de celles qui ont la fleur monopétale irréguliere, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, & l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Premiere espece. AMULI.

La premiere espece croît au Sénégal dans les terres argilleuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom malabare *tsjudantsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII, planche XXXVI, page 71.*

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diametre, d'un verd blanchâtre, couverte du bas en haut de douze à quinze étages serrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, ailées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd-foncé dessus & plus clair en-dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur, portée sur un pédoncule cylindrique, menu, presqu'aussi long, d'un verd rougeâtre. Cette fleur, avant de s'ouvrir, for-

Digitized by Google

me un bonton cônique ; elle consiste en un calice à cinq feuilles, menues, oblongues ; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube long, partageé à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes ; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, toutes recouvertes & cachées par un duvet jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmates en lames ; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient dans chaque loge environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dysenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, la corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann s'éloignent encore plus de la vérité, lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'hottonia, en la nommant *hottonia Indica, pedunculis axillaribus unifloris. Burmann Thesaurus Zeylanic. pl. LV, fig.* 1. Linn. *Syst. nat. édition in-12, page* 152, *n°.* 3.

L'hottonia de Boerhaave est une plante à fleur réguliere, à cinq étamines égales, à capsules d'une loge, *&c.* & qui appartient essentiellement à la famille des anagallès, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septieme famille des personnées.

Seconde espece. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espece d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus, volume IX, page* 165, *planche LXXXV.* J. Commelin dans ses notes, l'appelle *alsine spuria, seu veronica Indica, flore cæruleo, chamædri folio.*

Elle croît pareillement dans les fables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse : ses tiges, au nombre de quatre à cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces ; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses ; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires sur chaque tige ; elles sont elliptiques, longues de six à sept lignes, presque deux fois moins larges, minces, lisses, relevées de nervures en dessous, pointues, & dentelées vers leur extrémité, & attachées sans aucun pédicule sur la tige qu'elles embrassent entiérement.

De l'aisselle des feuilles supérieures naissent opposées, comme elles, des fleurs bleues, solitaires, longues de trois à quatre lignes, portées sur un pédoncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux levres en cinq divisions, dont trois plus grandes. Son fruit est une capsule ovoïde, allongée, velue, à deux loges & deux valves.

Usages. L'annili n'a aucun goût. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appellée *éléphantiasis.* Son suc exprimé se boit avec le gingembre & le cumin dans les fievres pestilentielles : on s'en frotte aussi le corps avec le calamus, & l'huile de sesame dans les mêmes fievres. (*M. Adanson.*)

AMUR *ou* AMOER, riviere de la grande Tartarie en Asie ; elle a sa source près du lac Baycal, vers le 117e degré de longitude, & se jette dans l'Océan oriental au 55e degré de latitude septentrionale, & le 152e de longitude. Elle sépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin.

AMURER, v. act. *Mar.* C'est bander & roidir quatre cordages appellés *coüets*, qui tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la misene, pour maintenir la voile du coté où vient le vent. *Voyez* COUET & AMURES.

Amurer la grande voile, c'est mettre vers le vent le coin qu'on appelle *le point de la voile*, en l'amenant jusqu'à un trou fait dans le coté du vaisseau, & appellé *dogue d'amure.*

On dit la même chose des autres voiles, en les nommant en même temps par leurs noms.

Digitized by Google

L'on *amure* pour aller au plus près & vent largue.

Amurer tout bas, c'eſt mettre le point des voiles qu'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible, pour que le vaiſſeau ſe comporte bien, & qu'il aille mieux & au plus près du vent.

Amure, c'eſt le commandement qu'on fait pour faire *amurer*, quand on veut faire route près du vent. *Amure la grande voile, amure tout bas*; ſerre la civadiere & le perroquet de beaupré, & *amure* les coüets.

AMURES, ſ. f, pl. *Marine*, ce ſont des trous pratiqués dans le plat-bord du vaiſſeau, & dans la gorgere de ſon éperon. Il y a dix *amures*, quatre pour les coüets, & ſix pour les écoutes des pacſis & de la civadiere.

Les *amures des coüets de miſene* ſont à la gorgere de l'éperon. *Voy. les figures de marine, pl. I, & pl. IV, fig.* 1. *V.* ÉPERON.

Les *amures des coüets de la grande voile*, ſont à l'avant du grand mât dans le plat-bord, l'un à bas-bord, l'autre à ſtribord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amures. Voyez les figures, marine, pl. I.*

Les *amures des écoutes de la grande voile* ſont à ſtribord & à bas-bord de l'artimon.

Les *amures des écoutes de miſene* ſont à ſtribord & à bas-bord du grand mât.

Les *amures de la civadiere* ſont auprès des *amures* des écoutes de miſene.

Quoiqu'il y ait des *amures* pour les écoutes, on ne ſe ſert du verbe *amurer* que pour les coüets; car on dit *border l'écoute* & *haler l'écoute*.

Les *amures* ſervent pour aller à la bouline & ſerrer le vent. *Voyez* COUETS.

Amures d'une voile, ce ſont les manœuvres qui ſervent à l'*amurer*.

L'*amure d'artimon*, c'eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple.

On dit l'*amure à bas-bord*, l'*amure à ſtribord*, pour marquer qu'un vaiſſeau eſt *amuré* au coté droit ou au coté gauche.

Les *amures des voiles d'étai* ſont de ſimples cordes.

Dogue d'amure, c'eſt le trou pratiqué dans le coté du vaiſſeau à l'embelle. *Voy.* DOGUE D'AMURE. (*Z*)

* AMURQUE, ſ. f. c'eſt le nom que les apothicaires & droguiſtes donnent, ſoit au marc d'olives preſſurées, ſoit au dépôt même de l'huile.

AMUSANT, AMUSANTE, adj. *Beaux-arts.* La ſignification de ce terme eſt un peu vague. C'eſt le cas de la plupart des mots qui ſervent à exprimer certains genres d'objets agréables: pour lui donner un ſens précis, nous l'emploierons à déſigner les objets, & en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à ſa maniere, des ſentimens agréables, dont l'effet ſe borne au moment préſent ſans aucune vue ultérieure; en un mot des ouvrages qui ne peuvent ſervir qu'à faire paſſer agréablement le temps pendant lequel on s'en occope. C'eſt dans ce ſens, que ſuivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux-arts ſont des objets d'amuſement.

Mais l'artiſte qui à tous égards doit conſulter la nature, ſera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un diſcernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le déſagréable ſur les productions, a pour l'ordinaire des vues plus relevées, qui vont au-delà de la ſimple jouiſſance. Il faut convenir néanmoins que dans pluſieurs de ſes ouvrages, l'agréable ſemble ſe borner à un amuſement paſſager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue ſi rians, paroît n'avoir d'autre but que la paiſible jouiſſance du ſentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Auſſi ce ſentiment eſt-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on ſe promene uniquement dans la vue de reſſentir les agréables impreſſions d'un air de printemps, & de jouir des agrémens infiniment diverſifiés d'un payſage gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des ſcenes variées que la nature nous préſente dans la vie civile. L'homme le plus ſage ne ſe refuſera pas au plaiſir de la bonne compagnie, pour le ſimple amuſement, & ſans aucune vue de former des liaiſons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelque avantage au-delà du moment actuel.

Il n'eſt pas douteux par conſéquent que les beaux-arts ne puiſſent ſervir au même but, & que des ouvrages qui ne ſeront qu'*amuſans*, ne puiſſent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il eſt moins douteux encore que les beaux-arts ne ſe bornent pas au ſimple amuſement. Il eſt très-rare dans la nature que l'agréable ne vive pas à une

Digitized by Google

utilité plus relevée. L'*amusant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la sérénité de l'esprit, & la santé du corps.

Qu'on ne dispute donc pas aux beaux-arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature, & de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répete souvent à l'artiste qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur sur les objets, selon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets soient recherchés ou évités. C'est sur-tout ce qu'il doit faire dans les cas où la nature, qui ne regarde qu'au général, n'a pu y satisfaire. Il est rarement besoin que l'art excite aux opérations purement naturelles & animales. La nature y a suffisamment pourvu; mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques, qui varient dans tous les temps, & chez tous les peuples, par des circonstances accidentelles. C'est en cela qu'elle s'est reposée sur le secours des arts.

D'après ce principe, nous donnons des bornes convenables à l'utilité du simple *amusant*, sans l'exclure entiérement de l'empire des beaux-arts. Mais nous exigeons de l'artiste qui ne se proposera que d'amuser, qu'il le fasse en homme de goût, & qu'il se souvienne que ce sont des hommes, & non des enfans, que son ouvrage doit amuser. L'*amusant* peut être très-estimable, mais il peut aussi ne mériter que du mépris. Pour y réussir, il faut du goût & du jugement. De même qu'il est beaucoup plus aisé de construire une maison bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie, qu'il n'est facile d'arranger un petit édifice destiné simplement à réjouir la vue & à embellir des jardins, de même aussi dans les autres arts, il est moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but est déterminé avec précision, qu'un autre qui n'a que le but général de servir à l'amusement. L'esprit le plus borné peut raconter un fait important, de maniere à intéresser par son récit; mais il n'y a qu'un tour d'esprit fin & délicat qui puisse rendre agréable une conversation sur des sujets indifférens. Ce n'est donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande finesse de tact, & de beaucoup d'expérience acquise par le commerce des meilleurs esprits, qu'un artiste peut se promettre de réussir dans un ouvrage de pur agrément. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts de M. Sulzer.*)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. *Gramm. Synonymes, Divertir*, dans sa signification propre tirée du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuser* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaisir; & quand cette idée se trouve jointe, elle exprime un plaisir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est-là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour s'*amuser*; à la comédie pour se *divertir*: on dira d'une chose que l'on fait pour tuer le temps, cela n'est pas fort *divertissant*, mais cela m'*amuse*: on dira aussi, cette piece m'a assez *amusé*, mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant* dit plus qu'*amuser*; le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins eu certain degré de plaisir à le lire ou à le voir; mais quand on dira, je me suis mis à ma fenêtre pour m'*amuser*, je parsile pour m'*amuser*, cela signifie seulement pour me défennuyer, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux & pénétrant, & qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impression légere dans l'effet qu'il produit; on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuser dans un autre sens, signifie aussi *tromper*; on dit *amuser les ennemis*. Philippe, roi de Macédoine, disoit qu'on *amusoit* les hommes avec des sermens. (*O*)

* AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana.

* AMYCLES, ancienne ville du Péloponnese, bâtie par Amycle, roi de Sparte,

Digitized by Google

près du mont Taygete, où Apollon eut un temple qui le fit surnommer *Amycléen*.

AMYCLEEN, surnom d'Apollon. *V.* AMYCLES.

* AMYCLEUS, étoit un dieu particulier de la Grece, où il avoit un temple & des autels. Pausanias qui en a fait mention, ne nous apprend rien de plus. Ce sont quelques extravagances de moins sur le compte du genre humain.

AMYDON *ou* AMIDON, pâte faite de fleur de froment seche & qu'on délaie pour en faire de l'empois.

AMYDON, s. m. *Usage de la nature, Arts, blé & amyd.* Nous allons expliquer la maniere dont se fait l'*amydon*: nous en suivrons le détail dans toutes les circonstances; & la définition de l'*amydon*, par laquelle nous finirons, sera le résultat des opérations que nous aurons exposées.

Ayez du blé, ou des issues du blé, comme les recoupettes & les griots. Pour entendre ce que c'est que *recoupettes & griots*, il faut savoir que le blé moulu se belute, & que le beluteau se distribue en six portions: savoir, la fleur de la farine, la grosse farine, les griots, les recoupettes, les recoupes, & le son. On donne le son aux chevaux; on nourrit les vachès de recoupes; on fait du pain de la grosse farine & de la fleur de farine, & l'on tire l'*amydon* des griots & des recoupettes. Les amydonniers n'emploient le blé en nature que quand il est gâté. Il leur est défendu d'y consommer le bon blé; défense assez superflue. La raison de plus de perfection dans l'ouvrage, ne détermine presque jamais les ouvriers à faire bien à gros frais, ce qu'ils peuvent faire mal ou moins bien à vil prix.

Toute l'attention des amydonniers se réduit à choisir les issues des blés les plus gras. C'est de ces issues qu'ils font l'*amydon* fin, celui qu'on emploie en poudre à poudrer la tête, en dragées & autres compositions qui entrent dans le corps humain. Le blé gâté est moulu & employé, comme on verra dans la suite, à la confection de l'*amydon* commun, celui qui sert aux cartonniers, aux relieurs, aux afficheurs, *&c.* en un mot à tous les artifans qui dépensent beaucoup de colle.

Pourvoyez-vous donc de griots & de recoupettes, & même de blés gâtés: les boulangers vous fourniront les griots & recoupettes, que vous pourrez employer sur le champ. Il faudra faire moudre les blés gâtés.

L'eau est le principal instrument d'un amydonnier; mais sur-tout celle qui doit servir de levain & produire la fermentation. Si vous vous proposez de faire l'*amydon* dans un lieu où il n'y a point d'*amydonnier*, & que vous ne puissiez emprunter du levain, & obtenir par cet emprunt ce que l'on appelle des *eaux-fûres*, vous pouvez vous en procurer de l'une des trois manieres suivantes.

1°. Prenez deux livres du levain avec lequel le boulanger fait lever sa pâte; délayez ces deux livres de levain dans un seau d'eau chaude: au bout de deux jours l'eau sera sûre. Remuez cette eau; ajoutez un demi seau d'eau chaude; laissez reposer. Remuez encore & continuez la même manœuvre jusqu'à ce que vous ayez la quantité d'eau dont vous aurez besoin.

2°. Ou mettez dans un chauderon 4 pintes d'eau, 4 d'eau-de-vie, 2 livres d'alun de roche: faites bouillir le tout ensemble, & servez-vous en comme je vous le dirai dans la suite.

3°. Ou suivez le procédé qui vous sera indiqué à la troisieme manœuvre de l'amydonnier.

Ayez des tonneaux connus sous le nom de *demies queues de Bourgogne*; défoncez-les par un bout, & servez-vous-en de la maniere suivante.

Mettez un seau d'eau sûre empruntée d'un confrere, ou préparée comme nous l'avons dit ci-dessus, dans un de vos tonneaux; peut-être faudra-t-il de cette eau moins d'un seau. La quantité de levain varie: il en faut moins en été, plus en hiver, & il faut prendre garde, sur-tout dans cette derniere saison, que le levain ne gele.

Mettez de l'eau pure sur ce levain jusqu'au bondon; achevez de remplir les tonneaux de matiere, c'est-à-dire, de recoupettes & de griots, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu gros. Cette premiere opération s'appelle *mettre en trempe*.

Les statuts disent que les recoupes & recoupettes seront mises en trempe ou en levain pendant l'espace de trois semaines dans les eaux pures, nettes & claires

Digitized by Google

claires. Mais on ne les y laiſſe en été que pendant dix jours & pendant quinze en hiver : ce terme eſt plus court ou plus long, ſuivant la force du levain. Il n'y a guere que l'expérience qui puiſſe inſtruire là-deſſus. La matiere eſt en trempe dans les tonneaux.

Après que les matieres auront été ſuffiſamment en trempe ou en levain, elles ſeront précipitées, & il leur ſurnagera une eau qu'on appelle *eau graſſe*. Cette eau graſſe n'eſt autre choſe que les huiles des matieres que la fermentation a envoyées à la ſurface. On jette cette eau. Après que vous aurez jeté cette eau, ayez des ſas de toile de crin de 18 pouces de diametre ſur 18 pouces de hauteur ; prenez-en un ; poſez-le ſur un tonneau bien rincé ; puiſez trois ſeaux de matieres en trempe ; verſez le ſur le ſas, & lavez-les avec ſix ſeaux d'eau claire, en procédant de la maniere ſuivante. Verſez d'abord ſur les trois ſeaux de matiere en trempe miſe dans le ſas, deux ſeaux d'eau claire ; remuez le tout avec vos bras. Quand ces deux ſeaux d'eau claire ſeront paſſés, verſez deux autres ſeaux ſur le reſte de matiere contenue dans le ſas ; remuez derechef. Quand ces deux ſeaux ſeront paſſés, verſez les deux derniers ſeaux ſur le ſecond reſtant, & remuez pour la troiſieme fois. Cette ſeconde opération s'appelle *laver le ſon*. Il eſt enjoint par les ſtatuts aux maîtres amydonniers de bien *laver* ou *ſéparer* les ſons, & de veiller à ce que leurs ſas ſoient bons, & leurs eaux bien pures & bien nettes.

Vuidez dans un tonneau ce qui reſtera dans le ſas ; lavez bien ces réſidus avec de l'eau claire ; ces réſidus lavés ſerviront de nourriture aux beſtiaux. Continuez de paſſer de la matiere en trempe ſur le même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein.

Le lendemain de cette ſeconde opération (les ſtatuts diſent *trois jours après*) jetez l'eau qui a paſſé à travers le ſas avec la matiere en trempe : cette eau ſe nomme *eau ſure*. C'eſt le levain naturel des amydonniers, celui que je vous conſeillois d'emprunter d'eux, ſi vous en avez à votre portée. Il faut mettre de cette eau, quand on s'en ſert pour mettre en trempe, un ſeau ſur chaque tonneau de matiere en été, trois & quelquefois quatre ſeaux en hiver. Voilà le troiſieme levain dont j'avois promis de parler.

Enlevez cette *eau ſure* avec une ſébille de bois, juſqu'à ce que le blanc dépoſé au fond de chaque tonneau paroiſſe, rempliſſez enſuite vos tonneaux de nouvelle eau, en quantité ſuffiſante pour pouvoir avec une pelle de bois, battre, broyer & démêler l'*amydon* : enſuite rempliſſez vos tonneaux d'eau claire. Cette troiſieme manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amydon*. On voit que les amydonniers qui rafraîchiſſent le lendemain du *lavage des ſons*, ne ſuivent pas bien exactement leurs ſtatuts.

Deux jours après le rafraîchiſſement, jetez l'eau qui a ſervi à rafraîchir, juſqu'à ce que le premier blanc paroiſſe. Ce premier blanc ſe nomme par les artiſtes ou *gros* ou *noir*, ſuivant les différens endroits où l'*amydon* ſe fabrique : ce *gros* ou *noir* s'enleve de deſſus l'*amydon* ou ſecond blanc qui en eſt couvert. On ne le perd pas ; il fait le plus gros gain des amydonniers, qui en engraiſſent des cochons. Quand le *gros* ou *noir* eſt enlevé, on jette un ſeau d'eau claire ſur le réſidu de craſſe que le *gros* ou *noir* laiſſe ſur le ſecond blanc, ou ſur l'*amydon* qu'il couvroit. On rince bien la ſurface de cet *amydon* avec ce ſeau d'eau ; on a un tonneau vuide tout prêt à recevoir les rinçures : on les y met ; elles y dépoſent ; & ce dépôt des rinçures s'appelle *amydon commun*. Les amydonniers nomment cette 4e opération *rincer*.

Le rincer étant fait, on trouve au fond de chaque tonneau quatre pouces d'épaiſſeur ou environ d'*amydon*. Cette quantité varie ſelon la bonté des recoupettes & des griots qu'on a employés. Il eſt évident que les blés gâtés qu'on emploie en *amydon*, doivent donner davantage, tout étant employé : mais l'*amydon* qu'on en tire eſt toujours commun, & n'a jamais la blancheur de celui qui eſt fait de recoupettes & de griots de bon blé. On prend l'*amydon* qui eſt dans un tonneau, on le verſe dans un autre ; c'eſt-à-dire, pour parler préciſément, que de deux tonneaux d'*amydon* on n'en fait qu'un, où par conſéquent il ſe doit trouver neuf à dix pouces d'*amydon* de recoupettes & de griots. Cette cinquieme opération s'appelle *paſſer les blancs*.

Lorſque les blancs ſont paſſés d'un tonneau ſur un autre, on verſe deſſus une quantité ſuffiſante d'eau claire pour les battre, broyer & délayer; ce qui s'exécute avec une pelle de bois. Cette opération eſt la ſixieme, & s'appelle *démêler les blancs*.

Les blancs démêlés, on poſe un tamis de ſoie dont la figure eſt ovale, ſur un tonneau rincé & propre; on fait paſſer à travers ce tamis les blancs qu'on vient de démêler: on continue ce travail ſur un même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein. Les ſtatuts enjoignent de ſe ſervir d'eau bien claire *pour paſſer les blancs*.

Deux jours après que les blancs ont été démêlés & paſſés, on jette l'eau qui eſt dans le tonneau, & qui a traverſé le tamis de ſoie, juſqu'à ce qu'on ſoit au blanc. Il reſte ſur le blanc une eau de même couleur qui le couvre; verſez cette eau dans un grand pot de terre; jetez enſuite un ſeau d'eau claire ſur l'*amydon* même; rincez la ſurface avec cette eau; ajoutez cette rinçure à l'eau blanche: cette rinçure dépoſera; le dépôt ſera encore de l'*amydon* commun.

Après que l'*amydon* aura été bien rincé, levez-le du fond des tonneaux; mettez-le dans des paniers d'oſier, arrondis par les coins & garnis en dedans de toiles qui ne ſont point attachées aux paniers. Ces paniers ont un pié de large, dix-huit pouces de long ſur dix pouces de haut. Cette opération s'appelle *lever les blancs*.

Le lendemain du jour qu'on aura levé les blancs, vous ferez monter les paniers remplis d'*amydon* dans le grenier au haut de la maiſon. L'aire du plancher de ce grenier doit être de plâtre bien blanc & bien propre. On renverſera les paniers ſens-deſſus-deſſous ſur l'aire de plâtre; la toile n'étant point attachée aux paniers ſuivra l'*amydon*. On ôtera cette toile de deſſus le bloc d'*amydon* qui reſtera nu. On mettra ce bloc ſur le coté, ou le rompra avec les mains, ſans inſtrumens, en quatre parties, chaque quartier en quatre morceaux; c'eſt-à-dire que chaque panier donnera ſeize morceaux, ou environ ſoixante livres d'*amydon*. On laiſſe l'*amydon* ſur le plancher de plâtre juſqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui ſe pouvoit trouver dans l'*amydon*. L'opération précédente eſt la huitieme, & s'appelle *rompre l'amydon*.

Quand on s'apperçoit que l'*amydon rompu* eſt ſuffiſamment ſéché, & qu'il eſt reſté aſſez de temps ſur le plancher de plâtre du grenier pour pouvoir être manié, *on le met aux eſſuis*; c'eſt la neuvieme opération: elle conſiſte à l'expoſer proprement à l'air ſur des planches ſituées horizontalement aux fenêtres des amydonniers.

Lorſque l'*amydon* vous aura paru ſuffiſamment reſſuyé ſur les planches, vous prendrez les morceaux, vous les ratiſſerez de tout coté; ces ratiſſures paſſeront dans l'*amydon* commun; vous écraſerez les morceaux ratiſſés, & vous les porterez dans l'étuve, les répandant à la hauteur de trois pouces d'épaiſſeur, ſur des claies couvertes de toiles. Vous aurez ſoin de retourner l'*amydon* ſoir & matin: ſans cette précaution, ſans ce remuage dans l'étuve, de très-beau blanc qu'il eſt il deviendroit verd. Cette opération eſt la derniere, & s'appelle *mettre l'amydon à l'étuve*.

Les amydonniers qui n'ont point d'étuves, le ſervent du deſſus des fours des boulangers; ils les louent.

L'*amydon* au ſortir de l'étuve eſt ſec & vénal.

Qu'eſt-ce donc que l'*amydon*? c'eſt un ſédiment de blé gâté, ou de griots & recompettes de bon blé, dont on fait une eſpece de pâte blanche & friable, & qu'on prépare en ſuivant le procédé que nous venons d'expliquer.

Le *gros amydon* qu'on vend aux confiſeurs, aux chandeliers, aux teinturiers du grand teint, aux blanchiſſeurs de gaze, &c. doit reſter quarante-huit heures au four des amydonniers; & au ſortir du four, huit jours aux eſſuis: ce ſont les ſtatuts.

L'amydonnier ne pourra acheter des blés gâtés ſans la permiſſion accordée au marchand par le magiſtrat de les vendre.

L'*amydon* qui en proviendra ſera fabriqué avec la même précaution que l'*amydon fin*.

L'*amydon commun* & fin ne ſera vendu par les amydonniers qu'en grain, ſans qu'il leur ſoit permis, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de le réduire en poudre.

L'*amydon* ſert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu, &c. le meil-

Digitized by Google

leur eſt blanc, doux, tendre & friable. On dit que ſon nom latin *amylum* eſt dérivé de *ſine molâ factum*, parce que les anciens ne faiſoient point moudre le grain dont ils faiſoient l'*amydon*. On ſuit encore cette méthode dans quelques endroits de l'Allemagne; on le fait crever & on l'écraſe.

Outre l'*amydon* de froment, il y en a encore deux autres: l'un ſe fait avec la racine de l'*arum*, (*voyez* ARUM ou *pié de veau*, &c.) & l'autre avec *la pomme de terre & la truffe rouge*. Ce fut le ſieur de Vaudreuil qui l'inventa le premier, & qui obtint en 1716 le privilége excluſif, pour lui & pour ſa famille, de le fabriquer pendant 20 ans. L'académie jugea en 1739, que l'*amydon* de pommes de terre & de truffes rouges, propoſé par le ſieur de Ghiſe, faiſoit un empois plus épais que celui de l'*amydon* ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêloit pas auſſi bien; cependant qu'il ſeroit bon d'en permettre l'uſage, parce qu'il n'étoit point fait de grains, qu'il faut épargner dans les années de diſettes. *Voyez* EMPOIS.

L'AMYDON eſt d'uſage *en médecine*; il contient de l'huile & du ſel eſſentiel; il eſt pectoral; il épaiſſit & adoucit les ſérоſités âcres de la poitrine, arrête les crachemens de ſang. On le dit propre aux maladies des yeux; on l'emploie cuit avec du lait pour la diarrhée; on fait grand cas de ſa décoction priſe en lavement dans la diarrhée; & lorſque les ſelles ſont ſanglantes & les inteſtins fort relâchés, on fait cette décoction plus épaiſſe, & on y met ſur quatre onces une once d'eau-de-vie: mais ce remede eſt ſuſpect, lorſque le feu & la douleur de l'inflammation ſe joignent aux ſelles ſanguinolentes, *&c.* (*N*)

§ AMYDON, *Chymie.* MM. Beccaria & Keſſell-Meyer nous apprennent que l'*amydon* exiſte tout formé dans la nature, qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il eſt facile de l'en ſéparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes eſpeces de froment ſéparées du ſon, ſi l'on verſe de l'eau ſur cette pâte à différentes reprîſes, ou qu'en la maniant en tout ſens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvellée, comme pour la laver, juſqu'à ce que l'eau qui s'en écoule ſoit claire, il ne reſte alors qu'une ſubſtance molle, gluante, ſans odeur ni ſaveur, & abſolument inſoluble par l'eau. C'eſt à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuſe*; l'autre partie que l'eau détache dans la ſection & qui la rend laiteuſe par ſon mélange, a reçu le nom de *ſubſtance amylacée*. Cette derniere ſubſtance qu'on ſépare de l'autre par l'intermede de l'eau froide, abandonne l'eau qui s'en eſt chargée par la ſimple ſubſidence; elle blanchit & ſe dépouille de toute ſubſtance étrangere par des lotions réitérées; & lorſqu'elle eſt bien ſéchée, elle conſtitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon*.

La proportion de ces deux ſubſtances n'eſt pas la même dans toutes les eſpeces de grains. M. Keſſel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de ſubſtance glutineuſe ſur deux d'amylacée dans le meilleur froment (*triticum hybernum*). M. Thouvenel a trouvé parties à peu près égales des deux ſubſtances dans les blés du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de ſubſtance glutineuſe eſt relative à la bonté ou à la qualité nourriſſante des grains.

La ſéparation des deux ſubſtances eſt aiſée dans le bon blé ou la bonne farine; elle l'eſt moins, lorſque par vétuſté, par humidité ou par d'autres cauſes les grains ont été altérés. C'eſt ſur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains, qui pour s'aſſurer de la bonté du blé en écraſent quelques grains avec les dents, & après avoir emporté avec la ſalive toute la ſubſtance amylacée, ils étendent la partie glutineuſe qui eſt inſoluble, & jugent de la bonté du blé par la ténacité de cette partie on par ſon gluant. On connoît encore la pratique des braſſeurs de bierre, qui après avoir fait macérer le blé, en avoir fait développer le germe, & l'avoir enſuite torréfié ou deſſéché, le rendent entiérement ſoluble par l'eau, en détruiſant par cette manœuvre la partie glutineuſe. Le blé acquiert en ſon entier, par la germination, la qualité des corps doux ou ſucrés qu'on trouve ſi abondamment parmi les différens végétaux, & qu'on peut même conſidérer comme le moyen d'union des différentes ſubſtances de l'extrait végétal.

Digitized by Google

La substance amylacée est la seule dont la nature soit végétale ou qui présente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuse paroit au contraire se rapprocher singulièrement de la nature animale ou des sucs lymphatiques ou albumineux ; elle ne donne dans la digestion ou la fermentation aucun signe d'acidité, mais elle tend en peu de temps vers la dégénération alkalescente : elle se pourrit comme les cadavres des animaux ; elle fait effervescence avec les acides, & donne par la distillation une quantité aussi considérable d'esprit volatil & d'huile animale, qu'une pareille quantité de corne de cerf. Seroit-ce à cette partie qu'est dû le phosphore qu'on tire du blé ? Les inductions les plus raisonnables semblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuse avec les liquides albumineux, s'étend encore sur les effets produits par les différens menstrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux, les rendent miscibles à l'eau, & les changent en une espece de gelée absolument incoercible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuse de la farine, la changent en un corps muqueux entiérement soluble par l'eau. M. Kessel Meyer assure que cette espece de dernier mucilage artificiel, qui est différent selon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuse, se change en substance amylacée, de maniere que cette derniere substance de la farine ne differe de l'autre que par l'acide. Il est tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuse & cette espece de mucilage, la même différence qui se trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroit même qu'en considérant les différens momens de la végétation, on pourroit observer des instans où la substance du blé légérement laiteuse, acidule, sucrée ou émulsive, passe à l'état d'un mucus fade, concrescible & alkalescent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydonniers font subir dans leurs travaux à la substance amylacée, ne paroissent produire sur elle d'autre effet que de la séparer du son & de la substance glutineuse ; peut-être même une partie de cette derniere change-t-elle de nature pour se convertir en *amydon*.

On n'obtient par la distillation de l'*amydon*, que des produits salins & acides, & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce sa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vinescible, par l'odeur & la saveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conservé durant quelque temps ; il est certain que cette eau tourne vers l'acescence, mais il ne paroit pas que l'*amydon* dont la nature est terreuse, épaisse, qui ne contient presque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente singuliere vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puisse être susceptible de la fermentation vineuse. Il faudroit que l'*amydon* fût parfaitement soluble par l'eau, pour que cette fermentation pût s'exciter ; mais on sait qu'il s'en sépare par subsidence : & selon l'expérience de M. Thouvenel, l'*amydon* mêlé à de l'eau bouillante jusqu'à la consistance du moût, & exposé ensuite dans un lieu très-propre à favoriser la fermentation vineuse, n'a rien présenté qui en approchât.

Il est pourtant certain que la pulpe du grain ou la farine entiere sert à faire la bierre qui est une liqueur vineuse : quelle seroit donc la cause qui rendroit les deux substances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuse lorsqu'elles sont unies, quoiqu'elles n'eussent rien de vinescible prises séparément ? C'est un champ de nouvelles recherches que nous présentons aux chymistes.

Un autre sujet de recherches intéressantes consiste à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la substance amylacée ; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baumé en retira des fécules de racine de bryone, & il paroit qu'en général toutes les fécules farineuses des plantes en sont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M. Lafoisse, docteur en méd. de la faculté de Montpellier.*)

§ AMYDONNIER, s. m. artisan qui fabrique & vend l'amydon fait ou de recoupes de froment pur, ou de racines. *Voyez* AMYDON.

* AMYELES, anciennes ville d'Italie, dans le pays des Aruncïens, qu'on prétend être aujourd'hui *la terre de Labour* : elle donna son nom au golfe que nous appellons *de Gaëte*, & qui se nommoit *golfe d'Amycles*.

Digitized by Google

AMYGDALES, *en anatomie*, eſt le nom de deux glandes du goſier, appellées en latin *tonſillæ*. *Voy.* ŒSOPHAGE, GOSIER, *&c.*

Ces deux glandes ſont rougeâtres, de la figure à peu près d'une amande, d'où elles ont été appellées *amygdales*, du latin *amygdalæ*, qui ſignifie *amandes*. Elles occupent chacune l'interſtice des demi-arcades latérales de la cloiſon du palais, l'une à droite & l'autre à gauche de la baſe de la langue, & ſont recouvertes de la membrane commune du goſier.

Elles ont chacune une grande finuoſité ovale qui s'ouvre dans le goſier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits, qui verſent dans le goſier, dans le larynx, & dans l'œſophage, une liqueur muci'agineuſe & onctueuſe, pour humecter & lubrifier ces parties. *Voyez* LARYNX, *&c.*

Lorſque les muſcles des demi-arcades agiſſent, ils compriment les *amygdales*; & comme elles ſont fort ſujettes à s'enflammer, elles occaſionnent ſouvent ce qu'on appelle *mal de gorge*. *Voyez* ŒSOPHAGE, ENROUEMENT. (*L*)

LES AMYGDALES ſont ſujettes à différentes maladies; telles ſont l'inflammation, le skirrhe, le gonflement œdémateux, & enfin toutes les différentes eſpeces de tumeurs qui peuvent arriver aux glandes. Ces accidens produiſent l'angyne, ou l'eſquinancie fauſſe. *Voyez* ESQUINANCIE.

Remarquez cependant que les tumeurs des *amygdales* deviennent plus aiſément skirrheuſes que celles qui ſe forment dans les autres parties, à cauſe de l'épaiſſiſſement de l'humeur qui ſe ſépare dans ces glandes. L'air qui les frappe continuellement, eſt une cauſe occaſionnelle des concrétions lymphatiques qui y ſont fréquentes. On ſent bien qu'il eſt aiſé de prévenir ces concrétions dans les différentes eſpeces d'eſquinancie. Pour y parvenir, il faut entretenir la fluidité dans cette humeur, par les remedes inciſifs, atténuans, les béchiques expectorans, les emplâtres réſolutifs, & fondans, tels que le diachylon gommé & autres.

On ne doit employer le fer dans ces cas que dans un beſoin extrême & conſtaté par l'impoſſibilité de guérir autrement. Les cicatrices que produiſent les opérations ou les eſcarrotiques, cauſent un grand dérangement dans la déglutition & la reſpiration, outre qu'elles ſont diſgracieuſes pour les perſonnes qui les portent.

Si ces tumeurs ſont cauſées, comme il arrive d'ordinaire, par un virus écrouelleux, ſcorbutique, ou rachitique, il faut avant tout penſer à traiter ces cauſes générales.

On doit craindre avec juſte raiſon la gangrene qui attaque ſouvent ces parties. *Voyez* GANGRENE. (*N*)

AMYNTIQUES, adj. *terme de Pharmacie*, qualifie ce qu'on donne à des emplâtres défenſifs ou fortifians. *Voyez* EMPLASTRE. (*N*)

* AMYZON *ou* MEZO, ville ancienne de Carie, dans l'Aſie mieure.

A N

AN, ſ. m. *ou* ANNÉE, ſ. f. *Hiſt. & Aſtr.*, dans l'étendue ordinaire de ſa ſignification, eſt le cycle ou l'aſſemblage de pluſieurs mois, & communément de douze. *Voyez* CYCLE & MOIS.

D'autres définiſſent généralement l'*année*, une période ou eſpace de temps qui ſe meſure par la révolution de quelque corps céleſte dans ſon orbite. *Voyez* PÉRIODE.

Ainſi le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution eſt nommé *la grande année*. Cette *année* eſt de 25920 de nos *années* vulgaires; car on a remarqué que la ſection commune de l'écliptique & de l'équateur, n'eſt pas fixe & immobile dans le ciel étoilé; mais que les étoiles s'en éloignent en s'avançant peu à peu au-delà de cette ſection, d'environ 50 ſecondes par *an*. On a donc imaginé que toute la ſphere des étoiles fixes faiſoit une révolution périodique autour des poles de l'écliptique, & parcouroit 50 ſecondes en un *an*; ce qui fait 25920 ans pour la révolution entiere. On a appellé *grande année* ce long eſpace de temps, qui ſurpaſſe quatre à cinq fois celui que l'on compte vulgairement depuis le commencement du monde.

Les temps dans leſquels Jupiter, Saturne, le Soleil, la Lune, finiſſent leurs révolutions, & retournent au même point du zodiaque, ſont reſpectivement appellés *années de Jupiter, de Sa-*

Digitized by Google

turne ; années solaires, & années lunaires. V. SOLEIL, LUNE, PLANETE, &c.

L'*année proprement dite* eſt l'*année* ſolaire ou l'eſpace de temps dans lequel le ſoleil parcourt ou paroît parcourir les douze ſignes du zodiaque. *Voyez* ZODIAQUE & ECLIPTIQUE.

Suivant les obſervations de MM. Caſſini, Bianchini, de la Hire, l'*année* eſt de 365 jours 5 heures 49 min. & c'eſt-là la grandeur de l'*année* fixée par les auteurs du calendrier grégorien. Cette *année* eſt celle qu'on appelle l'*année aſtronomique* : quant à l'*année civile*, on la fait de 365 jours, excepté une *année* de quatre en quatre, qui eſt de 366 jours.

La viciſſitude des ſaiſons ſemble avoir donné occaſion à la premiere inſtitution de l'*année* ; les hommes portés naturellement à chercher la cauſe de cette viciſſitude, virent bientôt qu'elle étoit produite par les différentes ſituations du ſoleil par rapport à la terre, & ils convinrent de prendre pour l'*année* l'eſpace de temps que cet aſtre met à revenir dans la même ſituation, c'eſt-à-dire, au même point de ſon orbite. *Voy.* SAISON.

Ainſi comme ce fut principalement par rapport aux ſaiſons que l'*année* fut inſtituée, la principale attention qu'on eut, fut de faire en ſorte que les mêmes parties de l'*année* répondiſſent toujours aux mêmes ſaiſons, c'eſt-à-dire, que le commencement de l'*année* ſe trouvât toujours dans le temps que le ſoleil étoit au même point de ſon orbite.

Mais comme chaque peuple prit une voie différente pour arriver à ce but, ils ne choiſirent pas tous le même point du zodiaque pour fixer le commencement de l'*année*, & ils ne s'accorderent pas non plus ſur la durée de la révolution entiere. Quelques-unes de ces *années* étoient plus correctes que les autres, mais aucune n'étoit exacte, c'eſt-à-dire, qu'aucune ne marquoit parfaitement le temps préciſ de la révolution du ſoleil.

Ce ſont les Egyptiens, ſi on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'*année*, & qui l'ont faite de 360 jours, qu'ils ſéparerent en douze mois ; Mercure Triſmegiſte ajouta cinq jours à l'*année*, & la fit de 365 jours. Thalès, à ce qu'on prétend, la fit du même nombre de jours parmi les Grecs : mais il ne fut ſuivi en ce point que d'une partie de la Grece. Les Juifs, les Syriens, les Romains, les Perſes, les Ethiopiens, les Arabes, avoient chacun des *années* différentes. Toute cette diverſité eſt peu étonnante, ſi on fait attention à l'ignorance où l'on étoit pour lors de l'aſtronomie. Nous liſons même dans Diodore de Sicile, *livre I*, dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Pline, *livre VII*, *chap. xlviij*, que l'*année Egyptienne* étoit dans les premiers temps fort différente de celle que nous appellons aujourd'hui de ce nom.

L'*année ſolaire* eſt l'intervalle de temps dans lequel le ſoleil paroît décrire le zodiaque, ou celui dans lequel cet aſtre revient au point d'où il étoit parti. *Voy.* SOLEIL.

Ce temps, ſelon la meſure commune, eſt de 365 jours 5 heures 49 minutes. Cependant quelques aſtronomes le font plus ou moins grand de quelques ſecondes, & vont même juſqu'à une minute de différence. Kepler, par exemple, faiſoit l'*année* de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 ſecondes 39 tierces. Riccioli, de 365 jours 5 heures 48 min. Tycho, de 375 jours 5 heures 48 min. M. Euler a publié dans le premier tome *des mémoires françois de l'académie de Berlin*, *pag.* 37, une table par laquelle on voit combien les aſtronomes ſont peu d'accord ſur la grandeur de l'*année ſolaire*.

L'*année ſolaire*, comme nous l'avons déja obſervé, eſt diviſée en *année aſtronomique* & *année civile*.

L'*année aſtronomique* eſt celle qui eſt déterminée avec préciſion par les obſervations aſtronomiques : comme il eſt aſſez avantageux que cette *année* ait un commencement fixe, ſoit qu'on compte le temps en *années* écoulées depuis la naiſſance de J. C. ſoit qu'on le compte en *années* écoulées depuis le commencement de la période julienne, les aſtronomes ſont enfin convenus que le commencement de l'*année ſolaire* ſoit compté du midi qui précede le premier jour de janvier, c'eſt-à-dire, de maniere qu'à midi du premier janvier, on compte déja un jour complet ou 24 heures de temps écoulées.

On peut diſtinguer l'*année aſtronomique* en deux eſpeces ; l'une *ſydérale*, l'autre *tropique*.

L'*année ſydérale* qu'on appelle auſſi *anomaliſtique* ou *périodique*, eſt l'eſpace

Digitized by Google

ce temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre, ou, ce qui revient au même, le tems que la terre met à revenir au même point du zodiaque. Ce tems est de 365 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes.

L'*année tropique* est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne; on la nomme *année tropique*, parce qu'il faut que cet intervalle de temps s'écoule pour que chaque saison se rétablisse dans le même ordre qu'auparavant: cette *année* est de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes, & par conséquent elle est un peu plus courte que l'*année sidérale*. La raison de cela est que comme l'équinoxe, ou la section de l'écliptique & de l'équateur est rétrograde de 50 secondes par *an*, le soleil après qu'il est parti d'un des équinoxes, doit paroître rencontrer ce même équinoxe l'*année* suivante dans un point un peu en-deçà de celui où il l'a quitté; & par conséquent le soleil n'aura pas encore achevé sa révolution entière, lorsqu'il sera de retour aux mêmes points des équinoxes. *Voyez* ASTR.

L'*année civile* est celle que chaque nation a fixée pour calculer l'écoulement du temps; ce n'est autre chose que l'*année tropique*, dans laquelle on ne s'arrête qu'au nombre entier de jours, en laissant les fractions des heures & des minutes, afin que le calcul en soit plus commode.

Ainsi l'*année tropique* étant d'environ 365 jours 5 heures 49 minutes, l'*année civile* est seulement de 365 jours: mais de crainte que la correspondance avec le cours du soleil ne s'altérât au bout d'un certain temps, on a réglé que chaque quatrième *année* seroit de 366 jours, pour réparer la perte des fractions qu'on néglige les trois autres *années*.

De cette maniere l'*année civile* est subdivisée en *commune* & en *bissextile*.

L'*année civile commune* est celle qu'on a fixée à 365 jours; elle est composée de 7 mois de 31 jours; savoir, janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre; de quatre de 30 jours, avril, juin, septembre & novembre, & d'un de 28 jours, qui est février. Il y a apparence que cette distribution bizarre a été faite pour conserver, autant qu'il étoit possible, l'égalité entre les mois, & en même temps pour qu'ils fussent tous à peu-près de la grandeur des mois lunaires, dont les uns sont de 30 jours & les autres de 29. Une autre raison qui a pû y engager, c'est que le soleil met plus de temps à aller de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps; de sorte que du premier mars au premier septembre, il y a quatre jours de plus que du premier septembre au premier mars: mais quelque motif qu'on ait eu pour faire cette distribution, on peut en général supposer l'*année commune* de 5 mois de 31 jours, & de 7 mois de 30 jours.

L'*année bissextile* est composée de 366 jours, & elle a par conséquent un jour de plus que l'*année commune*; ce jour est appellé *jour intercalaire* ou *bissextile*.

L'addition de ce jour intercalaire, tous les quatre ans, a été faite par Jules-César, qui voulant que les saisons pussent toujours revenir dans le même temps de l'*année*, joignit à la quatrième *année* les six heures négligées dans chacune des *années* précédentes. Il plaça le jour entier formé par ces quatre fractions après le 24e de février, qui étoit le sixième des calendes de mars.

On comme ce jour ainsi répété étoit appellé en conséquence *bis sexto calendas*, l'*année* où ce jour étoit ajouté fut aussi appellée *bis sextus*, d'où est venu *bissextile*.

Le jour intercalaire n'est plus aujourd'hui regardé comme la répétition du 24 février, mais il est ajouté à la fin de ce mois, & en est le vingt-neuvieme. *Voy.* BISSEXTILE.

Il y a encore une autre réformation de l'*année civile*, établie par le pape Grégoire XIII. *Voyez* GRÉGORIEN.

L'*année lunaire* est composée de douze mois lunaires. *V.* LUNAIRE. Or il y a deux especes de mois lunaires; savoir, le *mois périodique*, qui est de 27 jours 7 heures 43 min. 5 sec, c'est à peu-près le temps que la lune emploie à faire sa révolution autour de la terre; & le *mois synodique*, qui est le temps que cette planete emploie à retourner vers le soleil à chaque conjonction; ce temps qui est l'intervalle de deux nouvelles lunes, est de 29 jours 12 heures 44 minutes 33 sec. *Voyez l'article* SYNODIQUE *la raison de la différence de ces deux mois.* Le mois synodique est le seul dont on se serve pour mesurer les *années* lunaires:

Digitized by Google

or comme ce mois eſt d'environ 29 jours & 12 heures, on a été obligé de ſuppoſer, pour la commodité du calcul, les mois lunaires civils de 30 & de 29 jours alternativement ; ainſi le mois ſynodique étant de deux eſpeces, aſtronomique & civil, il a fallu diſtinguer auſſi deux eſpeces d'*années lunaires*, l'une aſtronomique, l'autre civile. *Inſt. aſtr.*

L'*année aſtronomique lunaire* eſt compoſée de douze mois ſynodiques lunaires, & contient par conſéquent 354 jours 8 heures 48 min. 30 ſec. 12 tierces. *Voyez* SYNODIQUE.

L'*année lunaire civile* eſt ou commune, ou embolismique.

L'*année lunaire commune* eſt de douze mois lunaires, civils, c. à d. de 354 jours.

L'*année embolismique intercalaire* eſt de treize mois lunaires civils & de 384 jours. *V.* EMBOLISMIQUE. Voici la raiſon qui a fait inventer cette *année* : comme la différence entre l'*année lunaire civile* & l'*année tropique* eſt de 11 jours 5 heures 49 min. il faut, afin que la premiere puiſſe s'accorder avec la ſeconde, qu'il y ait 34 mois de 30 jours & 4 mois de 31 inſérés dans cent *années lunaires* : ce qui laiſſe encore en arriere un reſte de 4 heures 21 min. qui dans ſix ſiecles fait un peu plus d'un jour.

Juſqu'ici nous avons parlé des *années* & des mois, en les conſidérant aſtronomiquement ; examinons préſentement les différentes formes d'*années civiles* que les anciens ont imaginées, & celles que ſuivent aujourd'hui divers peuples de la terre. L'*ancienne année romaine* étoit l'*année lunaire*. Dans ſa premiere inſtitution par Romulus, elle étoit ſeulement compoſée de dix mois. Le premier, celui de mars, contenoit 31 jours ; le ſecond, celui d'avril, 30 ; 3°. mai, 31 ; 4°. juin, 30 ; 5°. quintilis ou juillet, 31 ; 6°. ſextilis ou août, 30 ; 7°. ſeptembre, 30 ; 8°. octobre, 31 ; 9°. novembre, 30 ; 10°. décembre, 30 : le tout faiſant 304 jours. Ainſi cette *année* ſe trouvoit moindre de 50 jours que l'*année lunaire* céleſte, & de 61 que l'*année ſolaire*.

De-là il réſultoit que le commencement de l'*année* de Romulus étoit vague, & ne répondoit à aucune ſaiſon fixe. Ce prince ſentant l'inconvénient d'une telle variation, voulut qu'on ajoutât à chaque *année* le nombre de jours néceſſaires, pour que le premier mois répondît toujours au même état du ciel : mais ces jours ajoutés ne furent point partagés en mois.

Numa Pompilius corrigea cette forme irréguliere de l'*année*, & fit deux mois de ces jours ſurnuméraires. Le premier fut le mois de janvier ; le ſecond celui de février. L'*année* fut ainſi compoſée par Numa de douze mois, 1°. janvier, 29 jours ; 2°. février, 28 ; 3°. mars, 31 ; 4°. avril, 29 ; 5°. mai, 31 ; 6°. juin, 29 ; 7°. juillet, 31 ; 8°. août, 29 ; 9°. ſeptembre, 29 ; 10°. octobre, 31 ; 11°. novembre, 29 ; 12°. décembre, 29 : le tout faiſant 355 jours. Ainſi cette *année* ſurpaſſoit l'*année civile lunaire* d'un jour ; & l'*année aſtronomique lunaire* de 15 heures 11 minutes 24 ſecondes : mais elle étoit plus courte que l'*année ſolaire* de 11 jours ; en ſorte que ſon commencement étoit encore vague par rapport à la ſituation du ſoleil.

Numa voulant que le ſolſtice d'hiver répondît au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de février de chaque ſeconde *année*, 23 à chaque quatrieme, 22 à chaque ſixieme, & 23 à chaque huitieme. Mais cette regle ne faiſoit point encore la compenſation néceſſaire : car comme l'*année* de Numa ſurpaſſoit d'un jour l'*année* grecque de 354 jours, l'erreur devint ſenſible au bout d'un certain temps, ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle maniere d'intercaler : au lieu d'ajouter vingt-trois jours à chaque huitieme *année*, on n'en ajouta que quinze ; & on chargea les grands pontifes de veiller au ſoin du calendrier. Mais les grands pontifes ne s'acquittant point de ce devoir, laiſſerent tout retomber dans la plus grande confuſion. Telle fut l'*année romaine* juſqu'au temps de la réformation de Jules-Céſar. *Voyez les articles* CALENDES, NONES & IDES, ſur la maniere de compter les jours du mois chez les Romains.

L'*année Julienne* eſt une *année ſolaire*, contenant communément 365 jours, mais qui de quatre ans en quatre ans, c'eſt-à-dire, dans les *années* biſſextiles, eſt de 366 jours.

Les mois de l'*année Julienne* étoient diſpoſés ainſi : 1°. janvier, 31 jours ; 2°. février, 28 ; 3°. mars, 31 ; 4°. avril, 30 ; 5°. mai, 31 ; 6°. juin, 30 ; 7°. juil-

Digitized by Google

et, 31 ; 8°. aout, 31 ; 9°. septembre, 30 ; 10°. octobre, 31 ; 11°. novembre, 30 ; 12°. décembre, 31 ; & dans toutes les *années bissextiles* le mois de février avoit comme à présent 29 jours. Suivant cet établissement de la grandeur astronomique de l'*année Julienne* étoit de 365 jours 6 heures ; & elle surpassoit par conséquent la *vraie année solaire* d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit un jour d'erreur. L'*année Romaine* étoit encore dans cet état d'imperfection, lorsque le pape Grégoire XIII y fit une réformation, dont nous parlerons un peu plus bas.

Jules-César, à qui l'on est redevable de la forme de l'*année Julienne*, avoit fait venir d'Egypte, Sosigènes, fameux mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'*année*, que pour en rétablir le commencement, qui avoit été entièrement dérangé de 67 jours, par la négligence des pontifes.

Afin donc de les remettre au solstice d'hiver, Sosigènes fut obligé de prolonger la premiere *année* jusqu'à quinze mois ou 445 jours ; & cette *année* s'appella en conséquence l'*année de confusion*, *annus confusionis*.

L'*année* établie par Jules-César a été suivie par toutes les nations chrétiennes jusqu'au milieu du seizieme siecle ; & continue même encore de l'être par l'Angleterre. Les astronomes & les chronologistes de cette nation comptent de la même maniere que le peuple, & cela sans aucun danger, parce qu'une erreur qui est connue n'en est plus une.

L'*année Grégorienne* n'est autre que l'*année Julienne* corrigée par cette regle, qu'au lieu que la derniere de chaque siecle étoit toujours bissextile, les dernieres *années* de trois siecles consécutifs doivent être communes, & la derniere du quatrieme siecle seulement est comptée pour bissextile.

La raison de cette correction, fut que l'*année Julienne* avoit été supposée de 365 jours 6 heures, au lieu que la véritable *année solaire* est de 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui fait 11 minutes de différence, comme nous l'avons déjà remarqué.

Or quoique cette erreur de 11 minutes qui se trouve dans l'*année Julienne* soit fort petite, cependant elle étoit devenue si considérable, en s'accumulant depuis le temps de Jules-César, qu'elle avoit monté à 10 jours, ce qui avoit considérablement dérangé l'équinoxe pour du temps du concile de Nicée, lorsqu'il fut question de fixer les termes du temps auquel on doit célébrer la pâque, l'équinoxe du printemps se trouvoit au 21 de mars. Mais cet équinoxe ayant continuellement anticipé, on s'est apperçu l'an 1582, lorsqu'on proposa de réformer le calendrier de Jules-César, que le soleil étoit déjà dans l'équateur dès le 11 mars, c'est-à-dire, 10 jours plutôt que du temps du concile de Nicée. Pour remédier à cet inconvénient, qui pouvoit aller encore plus loin, le pape Grégoire XIII fit venir les plus habiles astronomes de son temps, & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire, afin que l'équinoxe tombât au même jour que dans le temps du concile de Nicée ; & comme il s'étoit glissé une erreur de dix jours depuis ce temps-là, on retrancha ces dix jours de l'*année* 1582, dans laquelle on fit cette correction ; & au lieu du 5 d'octobre de cette *année*, on compta tout de suite le 15.

En France, l'Espagne, tous pays catholiques d'Allemagne & d'Italie, en un mot tous les pays qui sont sous l'obéissance du pape, reçurent cette réforme dès son origine ; mais les protestans la rejeterent d'abord.

En 1700 l'erreur des dix jours avoit augmenté encore & étoit devenue de onze ; c'est ce qui détermina les protestans d'Allemagne à accepter la réformation grégorienne, aussi-bien que les Danois & les Hollandois. Mais les peuples de la Grande-Bretagne & la plupart de ceux du nord de l'Europe, ont conservé jusqu'ici l'ancienne forme du calendrier julien. *V.* CALENDRIER, STYLE. *Just. astr.*

Au reste il ne faut pas croire que l'*année Grégorienne* soit parfaite ; car dans quatre siecles l'*année Julienne* avance de trois jours, une heure & 22 minutes. Or comme dans le calendrier Grégorien on ne compte que les trois jours, & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes, cette erreur ne monte qu'à 72 siecles produira un jour de mécompte.

L'*année Egyptienne*, appellée aussi l'*année de Nabonassar*, est l'*année solaire*

Digitized by Google

de 365 jours, divisée en douze mois de trente jours, auxquels sont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin : les noms de ces mois sont ceux-ci : 1°. *Thot*, 2°. *Paophi*, 3°. *Athyr*, 4°. *Chojac*, 5°. *Tybi*, 6°. *Mechir*, 7°. *Phamenoth*, 8°. *Pharmuthi*, 9°. *Pachon*, 10°. *Payni*, 11°. *Epiphi*, 12°. *Mesori* ; & de plus ἡμέραι ἐπαγόμεναι, ou les cinq jours intercalaires.

La connoissance de l'*année Egyptienne*, dont nous venons de parler, est de toute nécessité en astronomie, à cause que c'est celle suivant laquelle sont dressées les observations de Ptolomée dans son Almageste.

Les anciens Egyptiens, suivant Diodore de Sicile, *liv. I*, Plutarque dans la vie de Numa, Pline, *liv. VII, chap. xlviij*, mesuroient les *années* par les lunes de la lune. Dans le commencement une lunaison, c'est-à-dire un mois lunaire, faisoit l'*année* ; ensuite trois, puis quatre, à la maniere des Arcadiens. De-là les Egyptiens allerent à six ; ainsi que les peuples de l'Acarnanie. Enfin ils vinrent à faire l'*année* de 360 jours, ou de douze mois ; & Aseth, 3e. roi des Egyptiens, ajouta à la fin de l'*année* les cinq jours intercalaires. Cette brièveté des premieres *années* Egyptiennes, c'est ce qui fait, suivant les mêmes auteurs, que les Egyptiens supposoient le monde fi ancien, & que dans l'histoire de leurs rois, on en trouve qui ont vécu jusqu'à mille & douze cent ans. Quant à Hérodote, il garde un profond silence sur ce point ; il dit seulement que les *années* Egyptiennes étoient de douze mois, ainsi que nous l'avons déja remarqué. D'ailleurs l'écriture nous apprend que dès le temps du déluge l'*année* étoit composée de douze mois. Par conséquent Cham, & ses fils Misraïm, fondateur de la monarchie Egyptienne, n'ont dû avoir gardé cet usage, & il n'est pas probable que leurs descendans y aient dérogé. Ajoutez à cela que Plutarque ne parle sur cette matiere qu'avec une sorte d'incertitude, & qu'il n'avance le fait dont il s'agit que sur le rapport d'autrui. Pour Diodore de Sicile, il n'en parle que comme d'une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas le nom, & qui probablement avoient cru pouvoir concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en soit, le P. Kircher prétend qu'outre l'*année solaire*, quelques provinces d'Egypte avoient des *années lunaires*, & que dans les temps les plus reculés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une telle révolution de la lune pour une *année* ; que d'autres, trouvant cet intervalle trop court, faisoient l'*année* de deux mois, d'autres de trois, &c. *Oliv. Egypt. tom II, p. 253.*

Un auteur de ces derniers temps assure que Varron a attribué à toutes les nations ce que nous venons d'attribuer aux Egyptiens ; & il ajoute que Lactance le releve à ce sujet.

Nous ne savons pas sur quels endroits de Varron & de Lactance cet auteur se fonde ; tout ce que nous pouvons assurer, c'est que Lactance, *divin. Instit. lib. II, cap. xiij*, en parlant de l'opinion de Varron suppose qu'il parle seulement des Egyptiens.

Au reste saint Augustin, *de Civit. Dei, XII, cap. xiv*, fait voir que les *années* des patriarches rapportées dans l'écriture, sont les mêmes que les nôtres ; & qu'il n'est pas vrai, comme beaucoup de gens se le sont imaginés, que dix de ces *années* n'en valoient qu'une d'à présent.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'*année Egyptienne* de 365 jours étoit une *année* vague ; car comme elle différoit d'environ 6 heures de l'*année tropique*, il arrivoit en négligeant cet intervalle de 6 heures, que tous les 4 ans cette *année* vague anticipoit d'un jour sur la période solaire, & que par conséquent en quatre fois 365 ans, c'est-à-dire en 1460 ans, son commencement devoit répondre successivement aux différentes saisons de l'*année*.

Lorsque les Egyptiens furent subjugués par les Romains, ils reçurent l'*année Julienne*, mais avec quelque altération ; car ils retinrent leurs anciens noms avec les cinq ἡμέραι ἐπαγόμεναι, & ils placerent le jour intercalé tous les quatre ans entre le 28 & le 29 d'août.

Le commencement de leur *année* répondoit au 29 août de l'*année Julienne*. Leur *année* réformée de cette maniere, s'appelloit *annus Actiacus*, à cause qu'elle avoit été instituée après la bataille d'Actium.

Digitized by Google

L'*ancienne année Grecque* étoit lunaire. & compoſée de douze mois, qui étoient d'abord tous de 30 jours, & qui furent enſuite alternativement de 30 & de 29 jours ; les mois commençoient avec la premiere apparence de la nouvelle lune, & à chaque 3e, 5e, 8e, 11e, 14e, 16e, & 17e, *année* du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois emboliſmique de 30 jours, afin que les nouvelles & pleines lunes revinſſent aux mêmes termes ou ſaiſons de l'*année*. *V.* EMBOLISMIQUE.

Leur *année* commençoit à la premiere pleine lune d'après le ſolſtice d'été. L'ordre de leurs mois étoit celui-ci, 1°. Ἑκατομβαιὼν de 29 jours, 2°. Μεταγειτνιὼν 30 jours, 3°. Βοηδρομιὼν 29, 4°. Μαιμακτηριὼν 30, 5°. Πυανεψιὼν 29, 6°. Ποσιδεὼν 30, 7°. Γαμηλιὼν 29, 8°. Ανθεστηριὼν 30, 9°. Ἐλαφηβολιὼν 29, 10°. Μουνιχιὼν 30, 11°. Θαργηλιὼν 29, 12°. Σκιροφοριὼν 30.

Les Macédoniens avoient donné d'autres noms à leurs mois ; ainſi que les Syro-Macédoniens, les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, les Paphiens, les Bithyniens, *&c.*

L'*ancienne année Macédonienne* étoit une *année* lunaire, qui ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmacterion, ou quatrieme mois Attique : voici l'ordre, la durée, & les noms de ces mois : 1°. Δῖος 30 jours, 2°. Ἀπελλαῖος 29, 3°. Αὐδυναῖος 30, 4°. Περίτιος 2, 95°. Ὑπερβερεταῖος 30, 6°. Ξανθικὸς 30, 7°. Ἀρτεμίσιος 30, 8°. Δαίσιος 29, 9°. Πάνημος 30, 10°. Λῶος 29, 11°. Γορπιαῖος 30, 12°. Ὑπερβερεταῖος 29.

La *nouvelle année Macédonienne* eſt une *année* ſolaire, dont le commencement eſt fixé au premier janvier de l'*année* Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement.

Cette *année* étoit particuliérement nommée l'*année Attique* ; & le mois intermédiaire d'après *Poſideon*, ou le ſixieme mois, étoit appellé ποσιδεὼν β, ou dernier *Poſideon*.

L'*ancienne année Juive* étoit une *année* lunaire, compoſée ordinairement de 12 mois, alternativement de 30 & de 29 jours. On la faiſoit répondre à l'*année* ſolaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en inſérant un mois emboliſmique.

Voici les noms & ſa durée de ces mois : 1°. *Niſan* ou *Abib* 30 jours. 2°. *Jiar* ou *Zius* 29. 3°. *Sibau* ou *Sivan* 30. 4°. *Thamuz* ou *Tamuz* 29. 5°. *Ab* 30. 6°. *Elul* 29. 7°. *Tiſri* ou *Etahnim* 30. 8°. *Marcheſvam* ou *Bul* 29. 9°. *Cisleu* 30. 10°. *Thebethe* 29. 11°. *Sabat* ou *Schebeth* 30, 12°. *Adar* dans les *années* emboliſmiques 30, *Adar* dans les *années* communes étoit de 29.

L'*année Juive moderne* eſt pareillement une *année lunaire*, de 12 mois dans les *années* communes, & de 13 dans les *années* emboliſmiques, leſquelles ſont la, 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e, & 19e ou cycle de 19 ans. Le commencement de cette *année* eſt fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne.

Les noms des mois & leur durée ſont, 1°. *Tiſri* de 30 jours, 2°. *Marcheſvan* 29, 3°. *Cisleu* 30, 4°. *Thebeth* 29, 5°. *Schebeth* 30, 6°. *Adar* 29, 7°. *Veadar*, dans les *années* emboliſmiques, 30, 8°. *Niſan* 30, 9°. *Jiar* 29. 10°. *Sivan* 30, 11°. *Thamuz* 29, 12°. *Ab* 30, 13°. *Elul* 29. *Voyez* CALENDRIER.

L'*année Syrienne* eſt une *année* ſolaire, dont le commencement eſt fixé au commencement du mois d'octobre de l'*année* Julienne, & qui ne differe d'ailleurs de l'*année* Julienne que par le nom des mois, la durée étant la même. Les noms de ſes mois ſont, 1°. *Tisbrin* répondant au mois d'octobre & contenant 31 jours, 2°. le ſecond *Tisbrin* contenant ainſi que novembre 30 jours, 3°. *Canun* 31, 4°. le ſecond *Canun* 31, 5°. *Shubar* 28, 6°. *Adar* 31, 7°. *Niſan* 30, 8°. *Acyar* 31, 9°. *Haziram* 30, 10°. *Tamuz* 31, 11°. *Ab* 31, 12°. *Elul* 30.

L'*année Perſienne* eſt une *année* ſolaire de 365 jours, & compoſée de douze mois de 30 jours chacun, avec cinq jours intercalaires ajoutés à la fin. Voici le nom des mois de cette *année* : 1°. *Atrudjamech*, 2°. *Ardibaſchimeh*, 3°. *Cardimeh*, 4°. *Thirmeh*, 5°. *Merdedmed*, 6°. *Schabarirmeh*, 7°. *Meharimeh*, 8°. *Abedmeh*, 9°. *Adarmeh*, 10°. *Dimeh*, 11°. *Behemeh*, 12°. *Aſpirmeh*. Cette *année* eſt appellée *année Jezdegerdique*, pour la diſtinguer de l'*année ſolaire fixe*, appellée l'*année Gelaleenne*, que les Perſans ſuivent depuis l'*année* 1089.

Golius, dans ſes *notes ſur Alfergan*, pag. 27. *& ſuiv.* eſt entré dans un grand détail ſur la forme ancienne & nouvelle

de l'*année* Perſienne, laquelle a été ſuivie de la plupart des auteurs orientaux. Il nous apprend particuliérement, que ſous le ſultan Gelaluddaulé Melicxa, vers le milieu du onzieme ſiecle, on entreprit de corriger la grandeur de l'*année*, & d'établir une nouvelle époque; il fut donc réglé que de quatre ans en quatre ans, on ajouteroit un jour à l'*année* commune, laquelle ſeroit par conſéquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'*année* ſolaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations) on intercaleroit la cinquieme, & non pas la quatrieme *année*; d'où il paroit que ces peuples connoiſſoient déja fort exactement la grandeur de l'*année*, puiſque ſelon cette forme, l'*année* Perſienne ſeroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 ſecondes, ce qui differe à peine de l'*année Grégorienne*, que les Européens ou Occidentaux ſe ſont aviſés de rechercher plus de 500 ans après les Aſiatiques ou Orientaux. Or depuis la mort de Jezdagirde, le dernier des rois de Perſe, lequel fut tué par les Sarraſins, l'*année Perſienne* étoit de 365 jours, ſans qu'on ſe ſoucîât d'y admettre aucune intercalation; & il paroit que plus anciennement, après 120 *années* écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-ſenſiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'*année*, qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'*année* dont tous les auteurs qui ont écrit en arabe ou en perſan, ont fait uſage dans leurs tables aſtronomiques, eſt ſemblable aux années Egyptiennes, leſquelles ſont toutes égales, étant de 365 jours ſans intercalation. *Inſt. aſtr. de M. le Monnier.*

Au reſte l'*année Jezdegerdique*, comme on peut le remarquer, eſt la même choſe que l'*année Nabonaſſar*. Quant à l'*année Gelaleenne*, c'eſt peut-être la plus parfaite & la plus commode de toutes les *années* civiles, ainſi que nous venons de le dire: car, comme on trouve par le calcul, les ſolſtices & les équinoxes répondent conſtamment aux mêmes jours de cette *année*, qui s'accorde en tout point avec les mouvemens ſolaires; & c'eſt un avantage qu'elle a même, ſelon pluſieurs chronologiſtes, ſur l'*année* Grégorienne, parce que celle-ci, ſelon eux, n'a pas une intercalation auſſi commode.

L'année Arabe ou *Turque* eſt une *année lunaire*, compoſée de 12 mois, qui ſont alternativement de 30 & de 29 jours; quelquefois auſſi elle contient 13 mois, dont voici le nom & la durée, 1°. *Muharram*, de 30 jours; 2°. *Saphar*, 29; 3°. *Rabia*, 30; 4°. *Second Rabia*, 29; 5°. *Jomada*, 30; 6°. *Second Jamada*, 29; 7°. *Rajab*, 30; 8°. *Shabaan*, 29; 9°. *Samadan*, 30; 10°. *Shaval*, 29; 11°. *Dulkuadah*, 30; 12°. *Dulheggia*, 29, & de 30 dans les *années* embolifmiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 15e, 18e, 21e, 24e, 26e, 29e *année* d'un cycle de 29 ans.

L'*année Ethiopique* eſt une *année* ſolaire qui s'accorde parfaitement avec l'actiaque, excepté dans les noms des mois. Son commencement répond à celui de l'*année* Egyptienne, c'eſt-à-dire au 29e d'avril de l'*année* Julienne.

Les mois de cette *année* ſont, 1°. *Maſcarum*, 2°. *Tykympt*, 3°. *Hyder*, 4°. *Tyſhas*, 5°. *Tyr*, 6°. *Jacatil*, 7°. *Magabit*, 8°. *Miſiazia*, 9°. *Giribal*, 10°. *Syne*, 11°. *Hamle*, 12°. *Habaſe*, & il y a de plus cinq jours intercalaires.

L'*année Sabbatique*, chez les anciens Juifs, ſe diſent de chaque ſeptieme *année*. Durant cette *année* les Juifs laiſſoient toujours repoſer leurs terres.

Chaque ſeptieme *année ſabbatique*, c'eſt-à-dire chaque 49e *année*, étoit appellée l'*année de Jubilé*, & étoit célébrée avec une grande ſolemnité. *V.* JUBILÉ.

*Le jour de l'*AN, ou le jour auquel l'*année* commence, a toujours été très-différent chez les différentes nations.

Chez les Romains, le premier & le dernier jour de l'an étoient conſacrés à Janus; & c'eſt par cette raiſon qu'on le repréſentoit avec deux viſages.

C'eſt de ce peuple que vient la cérémonie qui paroit très-ancienne. Non-ſeulement les Romains ſe rendoient des viſites & ſe faiſoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour: mais ils ſe préſentoient auſſi des étrennes, *ſtrenæ*, & offroient aux dieux des vœux pour la conſervation les uns des autres. Lucien en parle comme d'une coutume très-ancienne, même de ſon temps, & il en rapporte l'origine à Numa.

Ovide fait alluſion à la même cérémo-

Digitized by Google

nie au commencement de ſes faſtes.

Poſtera lux oritur, linguiſque animiſque favete;
Nunc dicenda bono ſunt bona verba die.

Et Pline dit plus expreſſément, L. XXVIII, c. v. *primum anni incipientis diem lætis precationibus invicem fauſtum omiuantur.*

L'*année civile* ou *légale*, en Angleterre, commence le jour de l'annonciation, c'eſt-à-dire le 25 mars; quoique l'*année chronologique* commence le jour de la circonciſion, c'eſt-à-dire le premier jour de janvier, ainſi que l'*année* des autres nations de l'Europe. Guillaume le conquérant ayant été couronné le premier de janvier, donna occaſion aux Anglois de commencer à compter l'*année* de ce jour-là pour l'hiſtoire; mais pour toutes les affaires civiles, ils ont retenu leur ancienne maniere, qui étoit de commencer l'*année* le 25 mars.

Dans la partie de l'*année* qui eſt entre ces deux termes, on met ordinairement les deux dates à la fois, les deux derniers chiffres étant écrits l'un ſur l'autre à la maniere des fractions: par exemple, $\frac{172}{3}$ eſt la date pour tout le temps entre le premier janvier 1725 & le 25 mars de la même *année*. Depuis Guillaume le conquérant, les patentes des rois, les chartres, *&c.* ſont ordinairement datées de l'*année* du regne du roi.

L'égliſe d'Angleterre commence l'*année* au premier dimanche de l'avent. *Voyez* AVENT.

Les Juifs, ainſi que la plupart des autres nations de l'Orient, ont une *année* civile qui commence avec la nouvelle lune de ſeptembre, & une *année* eccléſiaſtique qui commence avec la nouvelle lune de mars.

Les François, ſous les rois de la race Merovingienne, commençoient l'*année* du jour de la revue des troupes, qui étoit le premier de mars; ſous les rois Carlovingiens, ils commencerent l'*année* le jour de noël; & ſous les Capétiens, le jour de pâques; de ſorte que le commencement de l'*année* varioit alors depuis le 22 mars, juſqu'au 25 avril. L'*année eccléſiaſtique* en France commence au premier dimanche de l'avent.

Quant à l'*année* civile, Charles IX ordonna en 1564, qu'on la feroit commencer à l'avenir au premier janvier.

Les Mahométans commencent l'*année* au moment où le ſoleil entre dans le bélier.

Les Perſans, dans le mois qui répond à notre mois de juin.

Les Chinois & la plupart des Indiens commencent leur *année* avec la premiere lune de mars. Les Brachmanes avec la nouvelle lune d'avril, auquel jour ils célebrent une fête appellée *Samvat ſaradi pauduga*, c'eſt-à-dire la fête du nouvel an.

Les Mexicains, ſuivant d'Acoſta, commençoient l'*année* le 23 de février, temps où la verdure commençoit à paroître. Leur *année* étoit compoſée de dix-huit mois de vingt jours chacun; ils employoient les cinq jours qui reſtoient après ces dix-huit mois, aux plaiſirs, ſans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au ſervice des temples. Alvarez rapporte la même choſe des Abyſſins, qui commençoient l'année le 26 d'août, & avoient cinq jours oiſifs à la fin de l'*année*, qui étoient nommés *pagomen*.

A Rome, il y a deux manieres de compter les *années*; l'une commence à la nativité de Notre Seigneur, & c'eſt celle que les notaires ſuivent, datant à *nativitate*; l'autre commence au 25 mars, jour de l'incarnation, & c'eſt de cette façon que ſont datées les bulles, *anno incarnationis*. Les Grecs commencent l'*année* le premier ſeptembre, & datent du commencement du monde.

Les *années* ſont encore diſtinguées, en égard aux époques d'où on les compte: lorſqu'on dit *ans de grace* ou *années de Notre-Seigneur*, on compte depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt. *Ans* ou *années* du monde, ſe dit en comptant depuis le commencement du monde: ces *années*, ſuivant Scaliger, ſont au nombre de 5676. On dit auſſi *ans de Rome, de l'égire de Nabonaſar*, &c. *V. l'article* EPOQUE. (*O*)

Année ſéculaire, c'eſt la même choſe qu'un *jubilé*. *Voyez* JUBILÉ. (*G*)

AN ET JOUR, *en Droit*, &c. eſt un temps qui détermine le droit d'une perſonne dans bien de cas, & qui quelquefois opere l'uſucapion, & quelquefois la preſcription. *V.* PRESCRIPTION, *&c.*

Par exemple, la poſſeſſion *an & jour* opere une fin de non-recevoir contre le propriétaire qui réclame des effets mobiliaires. Elle opere auſſi en faveur du poſſeſſeur qui a detenu pendant

Digitized by Google

ce temps un héritage, le droit de se faire maintenir en ladite possession, par la complainte, ou action de réintégrande. *Voyez* COMPLAINTE, RÉINTÉGRANDE. *Voyez le titre des prescriptions dans la coutume de Paris.*

L'an & jour, en matiere de retrait, est le temps accordé aux lignagers, pour retraire un héritage propre qui a été aliéné, & au-delà duquel le retrait n'est plus praticable. Ce temps court même contre les mineurs, sans espérance de restitution. *V.* LIGNAGER.

AN *de deuil. Voyez* DEUIL.

AN *de viduité. V.* VIDUITÉ *ou* DEUIL.

ANA, *Littérature.* On appelle ainsi des recueils, des pensées, des discours familiers, & quelques petits opuscules d'un homme de lettres, faits de son vivant par lui-même ou plus souvent après sa mort par ses amis. Tels sont le *Menagiana*, le *Boléana*, &c. & une infinité d'autres. On trouve dans les *mémoires de littérature* de M. l'abbé d'Artigny, *tome I*, un article curieux sur les livres en *ana*, auquel nous renvoyons : tout ce que nous croyons à propos d'observer, c'est que la plupart de ces ouvrages contiennent peu de bon, assez de médiocre, & beaucoup de mauvais ; que plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célebres à qui ils semblent consacrés, & dont ils nous dévoilent les petitesses, les puérilités, & les momens foibles ; qu'en un mot, selon l'expression de M. de Voltaire, on les doit, pour la plupart, à ces éditeurs qui vivent des sottises des morts.

ANA, *Pharm.*, caractere usité dans les *ordonnances de médecine*, qu'on écrit aussi par abréviation *aa* ; il désigne dans une recette ou dans une ordonnance, des parties égales d'ingrédiens, soit que ces ingrédiens soient liquides ou secs. *Voyez* A. Ainsi quelques auteurs ont dit *une proportion anatique*, pour signifier *raison* ou *proportion d'égalité. Voyez* ÉGALITÉ, RAISON, *&c.* (*N*)

* ANA, ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate. *Long.* 60, 20 ; *lat.* 33, 25.

* ANAB, *Géog. anc.*, montagne dans la tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville du même nom, entre Dabet & Istamo. *Voyez Jos. xj.*

* ANABAGATHA, *Géog. anc.*, ancienne ville d'Asie, sous le patriarchat d'Antioche. *V.* Aubert le Mire, *in Géog. eccles. not.*

* ANABAO, *Géog. mod.*, une des isles Moluques, au sud-ouest de Timor. *Anaba* & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal : celle qui est du coté méridional, & qui s'appelle *Cupag*, appartient à Timor ; celle qui est sur le coté septentrional est à *Anabao.*

ANABAPTISME, hérésie des anabaptistes. *voyez l'article suivant.*

ANABAPTISTES, s. m. plur. *Théol.*, secte d'hérétiques qui soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement.

Ce mot est composé d'ἀνὰ, *derechef*, & de βαπτίζω, ou de βάπτω, *baptiser*, *laver*, parce que l'usage des *anabaptistes* est de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance.

Les novatiens, les cataphryges, & les donatistes, dans les premiers siecles, ont été les prédécesseurs des nouveaux *anabaptistes*, avec lesquels cependant il ne faut pas confondre les évêques catholiques d'Asie & d'Afrique, qui dans le troisieme siecle soutinrent que le baptême des hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux de ces hérétiques qui rentroient dans le sein de l'église. *Voyez* REBAPTISANS.

Les Vaudois, les Albigeois, les Pétrobrusiens, & la plupart des sectes qui s'éleverent au xiij siecle, passent pour avoir adopté la même erreur : mais on ne leur a pas donné le nom d'*anabaptistes*, car il paroît d'ailleurs qu'ils ne croient pas le baptême fort nécessaire. *Voyez* ALBIGEOIS, *&c.*

Les *anabaptistes* proprement dits, sont une secte de protestans qui parut d'abord dans le xvij siecle en quelques contrées d'Allemagne, & particuliérement en Westphale, où ils commirent d'horribles excès. Ils enseignoient que le baptême donné aux enfans étoit nul & invalide, que c'étoit un crime que de prêter serment & de porter les armes, qu'un véritable chrétien ne sauroit être magistrat : ils inspiroient de la haine pour les

puissances & pour la noblesse ; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans, & promettoient un sort heureux à ceux qui s'attacheroient à eux pour exterminer les impies, c'est-à-dire, ceux qui s'opposoient à leurs sentimens.

On ne sait pas au juste quel fut l'auteur de cette secte : les uns en attribuent l'origine à Carlostad, d'autres à Zuingle. Cocalée dit que ce fut Balthasar Pacimontan, nommé par d'autres *Hubmeïr* ; & brûlé pour ses erreurs à Vienne en Autriche, l'an 1527. Meshovius, qui a écrit fort au long une histoire des *anabaptistes*, imprimée à Cologne en 1617, leur donne pour premier chef Pelargus, qui commença, dit-il, à ébaucher cette hérésie en 1522. Leur système paroît avoit été développé successivement en Allemagne par Hubmeir, Rodenstein, Carlostad, Westenberg, Didyme, More, Manfius, David, Hoffman, Kants ; & par plusieurs autres, soit en Hollande, soit en Angleterre.

L'opinion la plus commune est qu'elle doit son origine à Thomas Muncer de Zwicau, ville de Misnie, & à Nicolas Storch ou Pelargus de Stalberg, en Saxe, qui avoient été tous deux disciples de Luther, dont ils se séparerent ensuite, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite, qu'il n'avoit que préparé les voies à la réformation, & que pour parvenir à établir la véritable religion de Jesus-Christ, il falloit que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'écriture. *Ex revelationibus divinis judicandum esse, & ex bibliis, dicebat Muncerus.*

Sleidan est l'auteur qui détermine plus précisément l'origine des *anabaptistes*, dans ses commentaires historiques. Il observe que Luther avoit prêché avec tant de force pour ce qu'il appelloit *la liberté évangélique*, que les paysans de Souabe se liguerent ensemble, sous prétexte de défendre la doctrine évangélique & de secouer le joug de la servitude. *Obductâ causâ quasi doctrinam evangelii tueri & servitutem ab se profligare vellent.* Ils commirent de grands désordres : la noblesse, qu'ils se proposoient d'exterminer, prit les armes contre eux, & après en avoir tué un grand nombre, les obligea à poser les armes, excepté dans la Turinge, où Muncer, secondé de Pfiffer, homme hardi, avoit fixé le siége de son empire chimérique à Mulhausen. Luther leur écrivit plusieurs fois pour les engager à quitter les armes, mais toujours inutilement : ils retorquerent contre lui sa propre doctrine, soutenant que puisqu'ils avoient été rendus libres par le sang de Jesus-Christ, c'étoit déjà trop d'outrage au nom chrétien, qu'ils eussent été réputés esclaves par la noblesse ; & que s'ils prenoient les armes, c'étoit par ordre de Dieu. Telles étoient les suites du fanatisme où Luther lui-même avoit plongé l'Allemagne par la liberté de ses opinions. Il crut y remédier en publiant un livre dans lequel il invitoit les princes à prendre les armes contre ces séditieux qui abusoient ainsi de la parole de Dieu. Il est vrai que le comte de Mansfeld, soutenu par les princes & la noblesse d'Allemagne, défit & prit Muncer & Pfiffer, qui furent exécutés à Mulhausen : mais la secte ne fut que dissipée & non détruite ; & Luther, suivant son caractere inconstant, désavoua en quelque sorte son premier livre par un second, à la sollicitation de bien des gens de son parti, qui trouvoient sa premiere démarche dure, & même un peu cruelle.

Cependant les *anabaptistes* se multiplierent, & se trouverent assez puissans pour s'emparer de Munster en 1534, & y soutenir un siége sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui se fit déclarer leur roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 Juin 1535. Le prétendu roi, & son confident Knisperdollin, y périrent par les supplices ; & depuis cet échec la secte des *anabaptistes* n'a plus osé se montrer ouvertement en Allemagne.

Vers le même temps, Calvin écrivit contr'eux un traité qu'on trouve dans ses opuscules. Comme ils fondoient sur-tout leur doctrine sur cette parole de Jesus-Christ, Marc. xvj, v. 16. *quiconque croira & sera baptisé, sera sauvé*, & qu'il n'y a que les adultes qui soient capables d'avoir la foi actuelle ; ils en inféroient qu'il n'y a qu'eux non plus qui doivent recevoir le baptême, sur-tout n'y ayant aucun passage dans le nouveau testament où le baptême des enfans soit expressément ordonné : d'où ils tiroient cette conséquence, qu'on devoit le réitérer à ceux qui l'avoient reçu avant l'âge de raison.

Digitized by Google

Calvin & d'autres auteurs furent embarrassés de ce sophisme ; & pour s'en tirer, ils eurent recours à la tradition & à la pratique de la primitive église. Ils opposerent aux *anabaptistes* Origene, qui fait mention du baptême des enfans ; l'auteur des questions attribuées à S. Justin, qui en parle aussi ; un concile tenu en Afrique, qui au rapport de S. Cyprien, ordonnoit qu'on baptisât les enfans aussitôt qu'ils seroient nés ; la pratique du même saint docteur à ce sujet, les conciles d'Autun, de Mâcon, de Gironne, de Londres, de Vienne, *&c.* une foule de témoignages des peres, tels que S. Irenée, S. Jérome, S. Ambroise, S. Augustin, *&c.*

Ces autorités, toutes respectables & toutes fortes qu'elles soient, faisoient peu d'impression sur des esprits aheurtés à décider tout par les écritures, tels qu'étoient les *anabaptistes* : aussi les théologiens catholiques se sont-ils attachés à trouver dans le nouveau testament des textes capables de les terrasser, n'employant contr'eux les argumens de tradition que par surabondance de droit. En effet, les enfans sont jugés capables d'entrer dans le royaume des cieux, *Marc. ix, v. 14. Luc. xviij, v. 16*, & le Sauveur lui-même en fit approcher quelques-uns de lui & les bénit. Or ailleurs, *ch. iij, v. 5*, S. Jean assure que quiconque n'est pas baptisé, ne peut entrer dans le royaume de Dieu ; d'où il s'ensuit qu'on doit donner le baptême aux enfans.

Ce que répondent les *anabaptistes*, que les enfans dont parle Jesus-Christ étoient déja grands, puisqu'ils vinrent à lui, & conséquemment qu'ils étoient capables de produire un acte de foi, & manifestement une interprétation forcée du texte sacré, puisque dans S. Matthieu & dans S. Marc ils sont appellés *de jeunes enfans*, παιδία ; dans S. Luc, βρέφη, *de petits enfans* ; & que le même évangéliste dit expressément qu'ils furent *amenés* à Jesus-Christ : ils n'étoient donc pas en état d'y aller tous seuls.

Une autre preuve non moins forte contre les *anabaptistes*, c'est celle qui se tire de ces paroles de S. Paul aux Romains. *ch. v, v. 17* : " que si à cause du péché „ d'un seul, la mort a régné par ce seul „ homme, à plus forte raison ceux qui „ reçoivent l'abondance de la grace & „ du don de la justice, régneront-ils dans „ la vie par un seul homme qui est Jesus-„ Christ. „ Car si tous sont devenus criminels par un seul, les enfans sont donc criminels : & de même si tous sont justifiés par un seul, les enfans sont donc aussi justifiés par lui : or on ne sauroit être justifié sans la foi ; les enfans ont donc la foi nécessaire pour recevoir le baptême ; non pas une foi actuelle, telle qu'on l'exige dans les adultes, mais une foi suppléée par celle de l'église, de leurs peres & meres, de leurs parrains & marraines. C'est la doctrine de S. Augustin : *satis pie creditur credimus*, dit-il, lib. III, de liber. arb. c. xxiij, n°. 67, *prodesse parvulo eorum fidem à quibus consecrandus offertur* : & il ajoute ailleurs que cette imputation de foi est très-équitable, puisque ces enfans ayant péché par la volonté d'autrui, il est juste qu'ils soient aussi justifiés par la volonté d'autrui. *Accommodat illis mater Ecclesia aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum linguam ut fateantur, ut quoniam quod ægri sunt alio peccante prægravantur, alio pro eis confitente salventur.* Serm. 176, *de verbis Apostoli*.

A cette erreur capitale, les *anabaptistes* en ont ajouté plusieurs autres des Gnostiques & des anciens hérétiques : par exemple, quelques-uns ont nié la divinité de Jesus-Christ, & sa descente aux enfers ; d'autres ont soutenu que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du jugement, & que les peines de l'enfer n'étoient pas éternelles. Leurs enthousiastes prophétisoient que le jugement dernier approchoit, & en fixoient même le terme.

Les nouveaux *anabaptistes* se bornent aux trois principales opinions des anciens, n'attaquent point les puissances, du moins ouvertement, & ne se distinguent guere en Angleterre des autres sectes, que par une conduite de mœurs & un extérieur extrêmement simple & uni, en quoi ils ont beaucoup de conformité avec les Quakers. *V.* QUAKERS.

A mesure que les *anabaptistes* se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées soit du nom de leurs chefs, soit des opinions particulieres qu'elles ont entées sur le fyfême général de l'*anabaptisme*. On les a connus sous le nom de *Munceriens*,

Digitized by Google

viens, *Catharistes*, *Enthousiastes*, *Silentieux*, *Adamistes*, *Georgiens*, *Indépendans*, *Hutites*, *Melchiorites*, *Nudipedaliens*, *Memnonites*, *Bulchodiens*, *Augustiniens*, *Servetiens*, *Monasteriens* ou *Munsteriens*, *Libertins*, *Decretistiens*, *Semperorans*, *Polygamites*, *Ambroisiens*, *Clauculaires*, *Manifestaires*, *Bahulariens*, *Pacificateurs*, *Pastoricides*, *Sanguinaires*, &c. On peut principalement consulter sur cette hérésie Sleidan, Mesovius, *Hist. des Anabt* Spon, *ad an.* 1522 & 1523. Dupin, *Hist. du xvi siecle.*

ANABASIENS, s. m. pl. *Hist. anc.*, étoient des couriers qui voyageoient à cheval ou sur des chariots pour des messages d'importance. *Voyez* COURIER & POSTE. Ce mot vient du grec ἀναβαίνω, *monter.* (*G*)

* ANABASSES, s. m. *Com. & Drap.*, couvertures ou pagnes qui se font à Rouen & en Hollande. Elles ont trois quarts & demi de long sur trois quarts de large ; elles sont rayées bleu & blanc, & il y a environ un pouce d'intervalle entre chaque raie.

ANABIBAZON, s. m. *terme d'Astronomie* ; c'est le nom qu'on donne à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'est-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique pour passer de la latitude septentrionale à la méridionale. *Voyez* NŒUD. (*O*)

ANACA, s. m. *Hist. nat. Ornith.*, espece de perruche du Bresil, où on la nomme ainsi, selon Marcgrave qui en donne une courte description dans son *histoire du Bresil*, *p.* 207. M. Brisson la désigne sous le nom de *petite perruche brune du Bresil : psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè fuscorufescens, vertice saturatè castaneo, oculorum ambitu fusco, gutture cinereo, marginibus alarum sanguineis, macula in dorso, & rectricibus dilutè fuscis. . . . . Psittacula Brasiliensis fusca.* Ornithologie, *vol. IV*, *p.* 403.

L'*anaca* ne passe guere la grandeur de l'alouette commune huppée ; il est extrêmement élégant par la variété de ses couleurs. Son bec est brun ; ses piés sont cendrés & ses ongles noirâtres. Il a le sommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux brun, la gorge cendrée, le haut du cou, le dos, les côtes & les cuisses verds, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessus de la queue brun-roux ; la queue, qui est de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun-clair ; les épaules rouge de sang ; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrémité tire sur le bleu ou sur le verd de mer.

Ce joli oiseau se trouve non-seulement au Bresil, mais encore à la Guiane, où, selon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune.* (*M. Adanson.*)

* ANACALIPE *ou* ANACALIF, s. m. *Hist. nat.*, espece de polypede venimeux qu'on trouve à Madagascar entre l'écorce des vieux arbres, & dont la piqûre est aussi dangereuse que celle du scorpion.

ANACALYPTERIE, s. f. *Hist. anc.*, fête qui se célébroit chez les anciens le jour qu'il étoit permis à la nouvelle épouse d'ôter son voile, & de se laisser voir en public. *Voy.* FETE, MARIAGE, *&c.* Ce mot vient du grec ἀνακαλύπτειν, *découvrir.* (*G*)

ANACAMPTIQUE, adj. m. *Acoustique*, signifie la même chose que *réflechissant*, & se dit singulierement des échos qu'on dit être des sons réfléchis. *V.* RÉFLEXION, SON, ECHO.

Et par analogie quelques-uns appellent aussi *anacamptique*, la science qui a pour objet les rayons réfléchis, & qu'on appelle autrement *Catoptrique*. *Voy.* CATOPTRIQUE, PHONIQUE, *&c.* Ce mot est formé des mots grecs ἀνά, *rursùm*, derechef, & κάμπτω, *flecto*, je fléchis. (*O*)

ANACAMPTOS, *Musiq. des anc.*, terme de la musique grecque qui signifie une suite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave : c'est le contraire de l'enthia. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit aussi le nom d'*anacamptos*. *V.* MÉLOPÉE, *Musiq.* (*S*)

* ANACANDEF, s. m. *Hist. nat.*, serpent extrêmement petit qui se glisse dans le fondement, où il cause de grandes douleurs, & qu'on n'en déloge pas aisément. Les relations de l'isle de Madagascar, qui sont les seules qui en fassent mention, en parlent comme d'un animal dangereux.

* ANACANDRIANS, s. m. pl. *Hist. nat.*, c'est le nom que les habitans de l'isle de Madagascar donnent à ceux qui sont descendus d'un *Roandrida*, ou prince

blanc, qui a dérogé, ou pris une femme qui n'étoit ni de son rang ni de son état.

ANACARA, *Luth.*, sorte de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le bas-Empire. (*F. D. C.*)

* ANACARDE, s. m. *anacardium, Hist. nat.*, c'est un fruit, ou plutôt un noyau applati, de la forme du cœur d'un petit oiseau, noirâtre, brillant, long d'environ un pouce, se terminant par une pointe mousse, attaché à un pédicule ridé qui occupe toute la base. Il renferme sous une double enveloppe fort dure & qui est une espece d'écorce, un noyau blanchâtre, d'un goût doux comme l'amande ou la châtaigne. Entre la duplicature de cette enveloppe est un suc mielleux, âcre, & brûlant, placé dans les petits creux d'une certaine substance fongueuse ou diploé. Les anciens Grecs ne le connoissoient pas.

Il faut prendre l'*anacarde* récent, noir, pesant, contenant un noyau blanc & beaucoup de liqueur fluide. Le R. P. George Camelli, de la compagnie de Jesus, dans l'*index des plantes de l'isle de Luzone* que Jean Ray a fait imprimer, distingue trois especes d'*anacarde* : la premiere est la plus petite, appellée *ligas*; la seconde ou moyenne, est l'*anacarde* des boutiques; & la troisieme se nomme *cajou*, ou *acajou*.

Le ligas est un arbre sauvage de médiocre grandeur, qui vient sur les montagnes, & dont les jeunes pousses répandent quand on les casse une liqueur laiteuse, qui en tombant sur les mains ou sur le visage excite d'abord la démangeaison, & peu à peu l'enflure. Sa feuille est longue d'un empan & davantage; elle est d'un verd foncé & rude, & a peu de suc; sa fleur est petite, blanche, découpée en forme d'étoile, & disposée en grappe à l'extrémité des tiges. Son fruit est de la grosseur de celui de l'érable, & d'un rouge-safran; il a le goût acerbe comme la pomme sauvage; à son sommet est attaché un noyau noir, luisant, & plus long que les fruits; son amande mâchée picote & resserre un peu le gosier.

L'*anacarde moyen* est un grand arbre, beau & droit, haut de soixante & dix piés, épais de seize ou environ, qui aime le bord des fleuves, & qui jette au loin & en tous sens plusieurs branches de couleur cendrée : son bois est blanchâtre, & couvert d'une écorce cendrée; sa racine fibreuse, rougeâtre, garnie d'une écorce rousse, sans odeur, mucilagineuse, & d'une saveur un peu salée; sa feuille grande, quelquefois de trois coudées, longue, ovalaire, attachée aux rameaux par de petites queues, disposée à son extrémité en forme de rose, épaisse, nombreuse, rude, lisse, luisante, verte en dessus, un peu cendrée en dessous, insipide, & sans odeur : sa fleur petite, ramassée en grappe, blanchâtre, de bonne odeur, taillée en étoile, & portée sur de longs pédicules violets qui sortent du tronc. Elle est composée d'un calice verd, pointu, découpé en cinq quartiers, & de cinq pétales jaunes, ovales, pointus, & blanchâtres par leur bord. Entre ces pétales sont placées autant d'étamines blanchâtres, garnies de sommets partagés en deux & au milieu un petit style blanchâtre. Quand la fleur est passée, il lui succede un fruit allongé, plus petit qu'un œuf de poule, sans noyau, bon à manger, rougeâtre d'abord, ensuite de couleur pourpre foncé en dehors, jaunâtre d'abord en dedans, & bientôt après d'un bleu rougeâtre, d'une saveur acerbe, portant à son sommet un noyau en cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, enfin noirâtre. Cet arbre se trouve aux Indes orientales, au Malabar, & dans les isles Philippines.

Les Indiens en font cuire les tendres sommets pour les manger : les noyaux ou amandes sont bonnes aussi; elles ont le goût des pistaches & des châtaignes; on en ôte l'écorce en les mettant sous la cendre chaude.

Le même Camelli dit que la vertu caustique & dangereuse qu'on attribue au noyau, n'est que dans le suc mielleux qui remplit les petits creux de l'écorce. On frotte de ce suc les condylômes, & autres excroissances charnues, les écrouelles, les verrues, & les dartres vives qu'on veut déraciner. Ce suc mielleux est utile pour mondifier les ulceres des bestiaux; il consume les dents cariées : on l'emploie avec la chaux vive pour marquer les étoffes de soie, on fait de l'encre avec les fruits verds, pilés & mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

L'*acajou* est un fruit, ou plutôt un noyau qui a la figure d'un rein, la grosseur d'une châtaigne, l'écorce grise bru-

Digitized by Google

ne, épaiſſe d'une ligne, compoſée comme de deux membranes, & d'une certaine ſubſtance qui eſt entre les deux, fongueuſe, & comme un diploé, contenant dans ſes cellules un ſuc mielleux, rouſſâtre, âcre, & ſi mordicant, qu'en en frottant légérement la peau on y excite la ſenſation du feu.

Si quelqu'un mord imprudemment cette écorce, il ſouffrira une ardeur vive & brûlante à la langue & aux levres. L'amande qui eſt deſſous a auſſi la figure d'un rein; ſa ſubſtance eſt blanche; elle a la conſiſtance & le goût de l'amande douce; elle eſt revêtue d'une petite peau jaune qu'il en faut enlever.

L'arbre qui porte ce fruit ſe trouve aux isles de l'Amerique, au Breſil & aux Indes; il s'éleve plus ou moins haut, ſelon la différence du climat & du terroir. Au Breſil il égale la hauteur des hêtres; au Malabar & aux isles, il eſt médiocre: le P. Plumier en donne la deſcription ſuivante.

L'acajou eſt de la hauteur de notre pommier, fort branchu, fort touffu, & couvert d'une écorce ridée & cendrée: ſa feuille eſt arrondie, longue d'environ cinq pouces, large de trois, attachée à une queue courte, liſſe, ferme comme du parchemin, d'un vord gai en deſſus & en deſſous, avec une côte & des nervures paralleles; au ſommet des rameaux naiſſent pluſieurs pédicules chargés de petites fleurs rangées en paraſol, le calice découpé en cinq quartiers droits, pointus, & en forme de lance; la fleur eſt en entonnoir, compoſée de cinq pétales longs, pointus, rougeâtres, verdâtres, rabattus en dehors, & plus longs que le calice: les étamines ſont au nombre de dix, déliées, de la longueur des pétales, & garnies de petits ſommets; elles entourent le piſtil dont l'embryon eſt arrondi; le ſtyle eſt grêle, recourbé, de la longueur des pétales, & le ſtigmate qui le termine eſt pointu; le fruit eſt charnu & en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou du moins de cette groſſeur, couvert d'une écorce mince, liſſe, luiſante, tantôt pourpre, tantôt jaune, tantôt coloré de l'un & de l'autre; ſa ſubſtance intérieure eſt blanche, ſuculente, douce, mais un peu acerbe. Ce fruit tient à un pédicule long d'un peu plus d'un pouce, & porte à ſon ſommet un noyau: c'eſt ce noyau par lequel nous avons commencé la deſcription, & qu'on appelle ici *noix d'acajou*.

Le bois d'acajou coupé, & même ſans l'être, répand beaucoup de gomme rouſſâtre, tranſparente & ſolide; cette gomme imbibée d'eau ſe fond comme la gomme arabique, & tient lieu de la meilleure glu. On exprime du fruit un ſuc, qui fermenté devient vineux & enivre: il excite les urines; on en retire un eſprit ardent fort vif. Plus il eſt vieux, plus il enivre; on en fait du vinaigre; les Indiens préferent l'amande au fruit. Le ſuc mielleux teint le linge de couleur de fer; l'huile teint le linge en noir; le ſuc eſt bon pour le feu volage, les dartres, la gale, les vers, *&c.* Il enleve les taches de rouſſeur, mais il n'en faut pas uſer dans le temps des regles; alors il excite des éréſipeles. Les habitans du Breſil comptoient jadis leur âge avec ces noix; ils en ſerroient une tous les ans.

* ANACATHARSE, ſ. f. *Méd.*, vient de *ἀναϰάθαιρω*, *purger par le haut*. Blancard comprend ſous cette dénomination les émétiques, les ſternutatoires, les errhines, les maſticatoires, & les mercuriaux; cependant il ne ſignifie proprement que *purgation par le haut*, & n'a été appliqué chez les anciens qu'au ſoulagement des poumons par l'expectoration.

* ANACATHARTIQUES, adj. pl. épithete que l'on donne aux médicamens qui aident l'expectoration. *V.* EXPECTORATION.

* ANACEPHALÉOSE, ſ. f. *Bell. lettr., terme de rhétor.* C'eſt une récapitulation ou répétition courte & ſommaire des principaux chefs d'un diſcours.

Ce mot eſt formé de la prépoſition grecque *ἀνὰ*, *une ſeconde fois*, & *ϰεφαλὴ*, *tête, chef*.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition ſeche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact en termes différens, orné & varié de figures, dans un ſtyle vif. Elle peut ſe faire de différentes manieres, ſoit en rappellant ſimplement les raiſons qu'on a alleguées, ſoit en les comparant avec celles de l'adverſaire, dont ce parallele peut mieux faire ſentir la foibleſſe. Elle eſt neceſſaire, ſoit pour convaincre davantage les auditeurs, ſoit pour réunir comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déja entretenus, ſoit

Digitized by Google

enfin pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'y exciter. Cicéron excelloit particuliérement en ce genre. *Voyez* PÉRORAISON. *(G)*

* ANACHIMOUSSE, f. m. *Géogr.*, peuple de l'isle Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Manamboule.

* ANACHIS, f. m. *Myth.*, nom d'un des quatre dieux familiers que les Egyptiens croyoient attachés à la garde de chaque personne, dès le moment de sa naissance. Les trois autres étoient *Dymon*, *Tychès*, & *Eros:* ces quatre dieux se nommoient aussi *Dynanis*, *Tyché*, *Eros*, & *Ananché;* la Puissance, la Fortune, l'Amour, & la Nécessité.

S'il est vrai que les païens même aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même, n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auroient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La puissance est sujette à des injustices, la fortune à des caprices, l'amour à toutes sortes d'extravagances, & la nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin; & si on la prend pour *le destin*, c'est pis encore: car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente; nous passons notre vie à commander, à obéir, à desirer, & à poursuivre.

ANACHORETE, f. m. *Hist. mod.*, hermite ou personnage pieux qui vit seul dans quelque désert, pour vêtre à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. *V.* HERMITE. Ce mot vient du grec ἀναχωρέω, *se retirer dans une région écartée.*

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion, & une infinité d'autres. S. Paul l'hermite fut le premier *anachorete.*

Parmi les Grecs il y a un grand nombre d'*anachoretes*, la plupart religieux, qui ne se fondant pas de la vie laborieuse & des fatigues du monastere, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent, & ne se montrent plus au couvent qu'aux grandes solemnités. *V.* MOINE.

On les appelle aussi quelquefois *ascetes & solitaires. V.* ASCÉTIQUE, *&c.*

Les *anachoretes* de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grottes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des *anachoretes* dans l'Occident. Pierre Damien, qui a été de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente comme ce qu'il y a de plus parfait parmi les religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cénobites ou moines qui résident dans des monasteres. *V.* CÉNOBITE.

La plupart de ces *anachoretes* ne se retiroient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le couvent qui leur fournissoit leurs besoins. Le peuple en considération de leur piété, leur portoit quelquefois des sommes considérables d'argent qu'ils gardoient, & à leur mort ils le laissoient au monastere dont ils étoient cénobites. L'ordre de S. Benoit a eu beaucoup de ces *anachoretes;* ce qui étoit conforme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour vivre solitaires ou *anachoretes.* Les *anachoretes* ne subsistent plus aujourd'hui: mais les anciens ont enrichi leurs monasteres de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Acosta dans son *histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques. (G)*

ANACHRONISME, f. m. *terme usité en chronologie*, erreur dans la supputation des temps & dans la date des événemens, qu'on place plutôt qu'ils ne sont arrivés. Ce mot est composé de la préposition grecque ἀνὰ, *au-dessus, en arriere*, & de χρόνος, *temps.*

Tel est celui qu'a commis Virgile en faisant régner Didon en Afrique du tems d'Enée, quoique dans la vérité elle n'y soit venue que 300 ans après la prise de Troie.

L'erreur opposée, qui consiste à dater un événement d'un temps postérieur à celui auquel il est arrivé, s'appelle *parachronisme.* Mais dans l'usage ordinaire on ne fait guere cette distinction, & on emploie indifféremment *anachronisme* pour toute faute contre la chronologie.

ANACHUNDA, f. m. *Bot.*, espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus, vol. II, p. 65, pl. XXXV.* Les Brames

l'appellent *fada vaingani*. Jean Commelin écrit *anaschunda* au lieu d'*anachunda*.

C'eſt un arbriſſeau qui croît dans les ſables à la hauteur de quatre piés. Sa racine eſt fibreuſe & capillaire, d'abord blanche, enſuite jaune & rouſſâtre. Sa tige a juſqu'à trois pouces & demi de diamètre, & eſt garnie par-tout de branches alternes nombreuſes, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moelle, charnue, verte, & recouverte d'une écorce épaiſſe, velue, vert-clair, purpurine intérieurement & hériſſée par-tout d'épines nombreuſes, ſerrées, diſtantes d'un demi pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles ſont diſpoſées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges, ſinueuſes ou crénelées de chaque coté de trois à ſix angles d'un à deux pouces de profondeur, accompagnés quelquefois d'un angle plus petit; épaiſſes, velues, d'un velouté très-court, très-denſe, verd-obſcur en deſſus, plus clair en deſſous, relevées en deſſous d'une côte épaiſſe à 4 ou 6 nervures de chaque coté, purpurines, garnies en deſſus & en deſſous d'épines ſemblables à celles des tiges; & portées ſur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin, pareillement épineux.

Les fleurs ſortent raſſemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aiſſelles des feuilles, mais à leur oppoſé ou un peu au deſſous, le long des branches. Avant leur épanouiſſement, elles repréſentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui en s'ouvrant prend la forme d'une étoile blanche, d'un pouce & demi de diametre, portée ſur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur eſt compoſée d'un calice velu, épais, verd, à cinq diviſions triangulaires perſiſtantes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue, diviſée juſqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à antheres jaunes, longues, preſque feſſiles, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en deſſus de deux trous correſpondans à deux loges qui contiennent la pouſſiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'éleve un diſque jaune qui fait corps avec un ovaire ſphérique ſurmonté d'un ſtyle cylindrique, couronné par un ſtigmate hémiſphérique marqué en deſſus d'un ſillon. Cet ovaire en mûriſſant devient une baie ſphérique d'un bon pouce de diametre, d'abord verte, enſuite jaune, toute hériſſée de poils longs relevés, blanc-jaunâtres, accompagnée du calice qui y eſt étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, enſuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent beaucoup de ſemences orbiculaires jaune-rougeâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central, & replié de maniere qu'il ſemble former quatre à cinq loges, quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloiſon charnue, verticale, qui en s'attachant à ſes parois la diviſe en deux portions égales.

Uſage. La décoction de l'*anachunda* ſe boit comme un excellent ſtomachique dans les fievres qui naiſſent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppreſſions de poitrine. Sa racine pilée ſe donne dans le vin pour arrêter les vomiſſemens, & ſeule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ſes notes ſur l'*Hortus Malabaricus*, penſe que cette plante pourroit bien être la même que celle que Piſon décrit ſous le nom de *juripeba* dans ſon *hiſt. nat. du Breſil*, *l. IV*, *c.* 32. Mais il ſe trompe; le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit liſſe, les feuilles & ſes autres parties aſſez différentes pour la regarder comme une autre eſpece. (*M. Adanſon.*)

ANACLASTIQUE, ſ. f., *Optiq.* eſt la partie de l'optique qui a pour objet les réfractions. C'eſt la même choſe que ce qu'on appelle autrement *dioptrique*. *Voy.* DIOPTRIQUE.

Ce mot ſe prend auſſi adjectivement. *Point anaclaſtique*, eſt le point où un rayon de lumiere ſe rompt, c'eſt-à-dire le point où il rencontre la ſurface rompante. *Voyez* RÉFRACTION. Ce mot eſt formé des mots grecs ἀνὰ, *rursùm*, derechef, & κλάω, *frango*, je romps.

Courbes anaclaſtiques, eſt le nom que M. de Mairan a donné aux courbes apparentes que forme le fond d'un vaſe,

Digitized by Google

plein d'eau pour un œil placé dans l'air ; ou le plafond d'une chambre, pour un œil placé dans un baſſin plein d'eau au milieu de cette chambre ; ou la voûte du ciel, vue par réfraction à travers l'athmoſphere. M. de Mairan détermine ces courbes d'après un principe d'optique adopté par pluſieurs auteurs, & rejeté par d'autres ; mais qu'on peut ne prendre dans ſon mémoire que pour un principe purement géométrique ; auquel cas ſes recherches conſerveront tout le mérite qu'elles ont à cet égard. Barrow à la fin de ſon *Optique*, détermine ces mêmes courbes par un autre principe, *V.* APPARENT, *Mém. ac.* 1740 (*O*)

ANACLETÉRIE, ſ. f. *Hiſt. anc.*, fête ſolemnelle que célébroient les anciens, lorſque leurs rois ou leurs princes devenus majeurs, prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faiſoient la déclaration ſolemnelle à leur peuple. Ce mot eſt compoſé de la prépoſition grecque ἀνὰ, & de καλέω, *appeller*. (*G*)

ANACLÉTIQUE, adj. *Muſ. des anc.* Le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, ſuivant Maxime de Tyr. (*F. D. C.*)

* ANACOCK, ſ. m. *Hiſt. nat.*, dans Ray, *hiſt. plant.*, c'eſt le nom d'une eſpece de haricot de l'Amérique, que Jean Bauhin appelle *piſum Americanum aliud, magnum, bicolor, coccineum & nigrum ſimul, ſive faſtolus bicolor anacock dictus*, dont Gaſpard Bauhin donne la même deſcription ; & que Gerad & Parkinſon nomment *haricot* ou *fève d'Egypte*.

* ANA-COLUPPA, *Hiſt. nat.*, nom d'une plante dont il eſt fait mention dans l'*Hortus Malabaricus*, & qui eſt nommée *ranunculi facie indica ſpicata, corymbiferis affinis, floſculis tetrapetalis*. On dit que ſon ſuc mêlé avec le poivre ſoulage dans l'épilepſie, & qu'il eſt le ſeul remede connu contre la morſure du *cobra-capellia*. *V.* COBRA-CAPELLIA.

ANACOLUTHE, ſ. f. *Gramm.*, c'eſt une figure de mots qui eſt une eſpece d'ellipſe. Ce mot vient d' ἀνακόλουθος, adjectif, *non conſentaneus* : la racine de ce mot en fera entendre la ſignification. R. ἀκόλουθος, *comes*, compagnon ; enſuite on ajoute l'α privatif & un ν euphonique, pour éviter le bâillement entre les deux α ; par conſéquent l'adjectif *anacoluthe* ſignifie *qui n'eſt pas compagnon*, ou qui ne ſe trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il ſe trouvât. En voici un exemple tiré du ſecond livre de l'Enéide de Virgile, 330. Penthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Enée dans le temps du ſac de Troie, lui dit qu'Ilion n'eſt plus, que des milliers d'ennemis entrent par les portes ; en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycenes :

Portis alii bipatentibus adſunt,
Millia quot magnis nunquam venêre Mycenis.

On ne ſauroit faire la conſtruction ſans dire : *Alii adſunt tot quot nunquam venêre Mycenis* ; ainſi *tot* eſt l'*anacoluthe* ; c'eſt le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius ſur ce paſſage : *millia, ſubaudi tot, & eſt ἀνακόλουθον ; nam dixit quot cum non præmiſerit tot.*

Il en eſt de même de *tantùm* ſans *quantùm*, de *tumen* ſans *quanquam* ; ſouvent en françois au lieu de dire *il eſt là où vous allez, il eſt dans la ville où vous allez*, nous diſons ſimplement *il eſt où vous allez*.

Ainſi l'*anacoluthe* eſt une figure par laquelle on ſous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorſque l'ellipſe peut être aiſément ſuppléée, & qu'elle ne bleſſe point l'uſage. (*F*)

ANACONTI, ſ. m. *Hiſt. nat.*, arbre de l'iſle de Madagaſcar, dont la feuille reſſemble à celle du poirier, & dont le fruit eſt long, & donne un ſuc qui fait cailler le lait. Je n'ai que faire d'avertir que cette deſcription eſt très-incomplete, & qu'il y a là de l'ouvrage pour les botaniſtes.

* ANACOSTE, ſ. f. *Comm. Drap.*, étoffe de laine croiſée, très-rare, & fabriquée en maniere de ſerge ; elle a une aune de large, & vingt aunes ou environ font la piece. Il s'en fabrique à Beauvais, d'où elles paſſent en Eſpagne. Quant à la maniere de fabriquer l'*anacoſte*, *V.* DRAPERIE.

ANACRÉONTIQUE, adj. *Belles-Lettres*, terme conſacré en poéſie pour ſignifier ce qui a été inventé par *Anacréon*, ou compoſé dans le goût & le ſtyle de ce poëte.

Digitized by Google

Anacréon né à Théos, ville d'Ionie, florissoit vers l'an du monde 3512. Il se rendit célebre par la délicatesse de son esprit & par le tour aisé de la poésie, où, sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve partout des graces simples & naïves. Ses odes sont marquées à un coin de délicatesse, ou pour mieux dire de négligence aimable; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, & ne respirent que le plaisir & l'amusement: ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfanta sur le champ dans un coup de verve inspiré par l'amour & par la bonne chere, entre lesquels il partageoit sa vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caracteres du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre: car il differe entiérement & par le choix des sujets & par les nuances du style, de la hauteur & de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par Mlle Lefevre, connue depuis sous le nom de Mde. Dacier, & trois en vers. L'une est de Longepierre, l'autre de M. de la Fosse: elles passent pour plus fideles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légere, & qu'il l'a enchassée dans un roman assez ingénieux des aventures galantes & des plaisirs d'*Anacréon*. Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poète, telles que celle qui commence par ce vers, *O matre pulchrâ filia pulchrior*! & celle-ci, *Lydia, dic per omnes*, &c. & plusieurs autres dans le même goût. La conformité de caractere produisoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poètes françois, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques*, qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage léger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques*.

La plupart des odes d'*Anacréon* sont en vers de sept syllabes, ou de trois piés & demi, spondées ou iambes, & quelquefois anapestes: c'est pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette mesure *anacréontiques*. Nos poètes ont aussi employé pour cette ode les vers de sept & de huit syllabes, qui ont moins de noblesse, ou si l'on veut d'emphase, que les vers alexandrins, mais plus de douceur & de molesse. (*G*)

ANACROUSIS, *Musiq. des anc.*, c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pythien, suivant Strabon. *Voyez* PYTHIEN.

ANACTES, s. m. *Myth.*, nom commun à trois anciens dieux qu'on prétendoit nés dans Athenes, de Jupiter & de Proserpine. Ils s'appelloient *Tritopatreus*, *Eubulcus & Dionysius*. On leur donnoit aussi le nom de *Dioscures*. Ils avoient un temple qu'on nommoit l'*Anacée*; & l'on y célébroit une fête de même nom. *Voyez* dans le *dict. de Moreri*, toutes les conjectures des savans sur l'origine des *Anactes*.

Anactes étoit encore un nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre. Les rois étoient sur le trône, mais les *Anactes* gouvernoient. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte, & ils faisoient examiner les dénonciations des Gergines par les Promalanges. *V.* GERGINES & PROMALANGES. Les femmes des *Anactes* s'appelloient *anassses*, & celles qui les servoient *colacydes*.

* ANACTORIE, s. f. *Géogr. anc. & mod.*, c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre; les Athéniens la prirent, & y placerent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siege.

* ANACUIES, subst. m. *Géogr. mod.*, peuples de l'Amérique, dans le Bresil, vers la contrée que les Portugais possedent sous le nom de *capitainie de Seregippe*. Baudran.

ANADARA, sub. m. *Hist. nat. Conch.* coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noé*, à cause de leur forme, & qui ont la charniere de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pié comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les sables de l'embouchure du Niger, & il paroit qu'il est commun aux isles Moluques où les Malays l'appelles *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus*. Ma-

Digitized by Google

laicenſibus bia-anadara, dans ſon *Muſeum*, *pag.* 142, *a.* 8, *pl. XLIV*, *fig. j*; nous l'avons repréſenté ſous ce nom à la *pl. XVIII* de notre *hiſt. nat. des coquill. du Sénégal*, *p.* 148.

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités ſont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle porte ſur ſon extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroiſſent quelquefois diviſées en deux par la moitié, & traverſées par un grand nombre de petits filets extrémement fins.

Ses battans ſont marqués intérieurement ſur leurs bords d'un pareil nombre de ſillons & de cannelures, au-delà deſquelles on voit comme les veſtiges d'un grand nombre de ſillons très-fins qui s'étendent juſqu'à leur ſommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charniere.

Cette coquille eſt blanche tant au-dedans qu'au-dehors, & recouverte d'un périoſte aſſez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf, qui partant du pié de l'animal paſſe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laiſſent entr'eux; ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il eſt fort applati, d'une dureté ſemblable à celle de la corne dans l'endroit où il eſt attaché aux rochers, & s'amollit enſuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (*M. Adanſon.*)

ANADIPLOSE, ſ. f. *Gramm.*, ἀναδίπλωσις. R. ἀνά, *retro*, *re*, & διπλόω, *duplico*. C'eſt une figure qui ſe fait lorſqu'une propoſition recommence par le même mot par lequel la propoſition précédente finit. Par exemple :

Sit Tytyrus Orpheus,
Orpheus in ſylvis, &c. Virg. *écl. viij*, *v.* 55.

Et encore ;

Addit ſe ſocium, *timidiſque ſupervenit Ægle*,
Ægle Naïadum pulcherrima.
Virg. *écl. vj*, *v.* 20.

Il y a une autre figure qu'on appelle *épanadiploſe*, qui ſe fait, lorſque de deux propoſitions corrélatives, l'une commence & l'autre finit par le même mot.

Creſcit amor nummi quantum ipſa pecunia creſcit. Juvénal, *xiv*, *v.* 138.

Et Virgile, *au I liv. de l'Enéide*, *v.* 754.

Multa ſuper Priamo rogitans, *ſuper Hectore multa.* (*F*)

* ANADOLIHISSARI *ou* DENIHISSAR, ſubſt. m. *Géog. & Hiſt.*, nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Helleſpont ou des Dardanelles, qui eſt en Aſie. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANADROME, ſubſ. m. *en Médecine*, tranſport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux ſupérieures. Cet accident eſt d'un mauvais préſage, ſelon Hippocrate.

* ANADYOMENE, *Hiſt. de l'art*, *Antiq. Peint. Sculpt.* La Vénus *Anadyomene* eſt très-célébre dans l'antiquité. Auguſte, dit Pline, conſacra dans le temple de Céſar, ſon pere, un tableau d'Apelles, repréſentant Vénus, ſortant de la mer, à laquelle on donne le nom d'*Anadyomene*. *Venerem exeuntem è mari divus Auguſtus dicavit in delubro patris Cæſaris*, *quæ Anadyomene vocatur.* Plin. *l. XXXV*, *c.* 10. L'attitude ſous laquelle ce grand artiſte offrit cette déeſſe aux yeux des Grecs, étoit ſi convenable & ſi frappante, quoique de la plus grande ſimplicité, que toute la Grece s'accorde à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'eſt-à-dire, *eſſuyant ſes cheveux en ſortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée.* Perſonne n'ignore l'origine & la naiſſance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il oſa commettre ſur la perſonne de Saturne, ayant jeté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à ſon pere, alors, dit le poëte Héſiode dans ſa *Théogonie*, on vit flotter ſur la ſurface des eaux un amas d'écume blanche, qui produiſoit, & formoit dans ſon ſein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'iſle de Cythere; de-là, pouſſée par les flots, elle fut portée ſur la côte de l'iſle de Chypre, où cette maſſe flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte, on en vit ſortir une jeune déeſſe, dont l'éclat, la beauté & la majeſté étonnoient les regards. Dès le premier moment de ſa naiſſance, l'aimable déeſſe ſe préſente à l'aſſemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux : le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaiſirs ſuivoient ſes pas.

Apelles voulant peindre la naiſſance

Digitized by Google

de Vénus, saisit l'instant où du sein de l'écume entr'ouverte la déesse s'éleve sur la surface des eaux. Les vers grecs, que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité, mais ils l'ont rendu célebre. On trouve cinq épigrammes dans l'*anthologie*, dont cet ouvrage est le sujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Premiere épigramme. " Voyez Vénus sortant du sein des eaux qui viennent de lui donner le jour; c'est l'ouvrage du pinceau d'Apelles. Contemplez la déesse qui, de ses belles mains, a saisi sa chevelure toute mouillée: elle exprime de ses cheveux humides, l'écume blanche dont elle vient de naître. Minerve & Junon, avouant désormais leur défaite, diront elles-mêmes: charmante Vénus, nous ne vous disputerons plus le prix de la beauté. "

Seconde épigramme. " Apelles vit Cypris au moment de sa naissance, lorsqu'elle sortit toute nue du sein de la mer qui l'avoit enfantée. Le peintre offre à nos regards la déesse, telle qu'il la vit en ce moment, couverte d'écume, & l'exprimant de ses cheveux avec ses belles mains. "

Troisieme épigramme. " Lorsque Vénus toute mouillée de l'écume qui découle de ses cheveux, sortit nue du sein des flots, elle porta d'abord ses mains sur la chevelure qui couvroit ses belles joues, pour exprimer de ses cheveux humides l'eau écumante de la mer. La déesse montroit son sein à découvert, & tout ce qu'il est permis d'exposer à la vue. Mais si Vénus est aussi belle en effet qu'elle le paroît dans ce tableau, qu'à la vue de la déesse toute la fierté du courage de Mars s'étonne & se confonde! "

Quatrieme épigramme. " La mer venoit d'accoucher, & la reine de Paphos, qui sortoit de son sein par le pinceau d'Apelles, ouvroit en ce moment, pour la premiere fois, ses beaux yeux à la lumiere. Vous, dont les regards sont attirés par ce tableau, hâtez-vous de vous en éloigner, de peur que l'écume que la déesse exprime de ses cheveux humides, ne réjaillisse sur vous! Si Vénus, disputant la pomme, dévoila jamais aux yeux de Pâris tous les charmes qu'elle montre ici, c'est bien injustement que Pallas a ruiné de fond en comble la ville de Troie. "

La cinquieme épigramme est moins naturelle que celles-là, & nous nous dispenserons de la rapporter, parce que la satiété des choses agréables conduit aisément à la fadeur. Les quatre premieres suffisent pour faire voir combien la poésie s'est exercée sur ce sujet. On diroit que le tableau d'Apelles fût propose pour sujet d'un prix de poésie, & que les plus célebres poëtes grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomene*.

Les actions, & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper; & la satisfaction qu'elles procurent, n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractere.

La position, dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est à mon gré le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractere simple, noble & naif, il a exécuté son trait avec une si grande précision, il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur, qui travailla la figure de bronze antique, a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent: ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile, pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les

Digitized by Google

Grecs ne ſe ſont preſque jamais ſervi : ils étoient trop ſavans, & l'expérience leur avoit appris que la nature préſente elle-même ſes beautés, ſelon la grandeur & le reſſort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles eſt repréſentée dans le moment qu'elle paroît au jour ; elle eſt dans l'ignorance de ſes charmes, & ne témoigne aucune ſurpriſe ; elle n'a beſoin ni d'effort ni de mouvement. Déeſſe, & ſans paſſion, l'ingénuité l'accompagne, & la curioſité ne la peut animer ; mais ſon premier ſoin eſt de plaire, & de paroître à ſon avantage. Dès-lors elle eſt occupée de ſa parure naturelle ; elle arrange & diſpoſe ſes cheveux : le ſoin qu'elle apporte pour les eſſuyer, prouve qu'elle vient de ſortir de l'eau ; & tout ce qui rappelle une action précédente, eſt une preuve auſſi rare que conſtante du génie des artiſtes. Que de parties muettes & poſſibles, dans le même inſtant, faut-il réunir avec ſageſſe & convenance, pour les faire concourir à l'expreſſion d'un objet fixe & immuable, tel qu'il eſt pour la peinture ! Ainſi l'attitude qu'Apelles a préferée, eſt ſavante ſans le paroître, fine par une action convenable au ſexe & à l'âge, agréable, parce qu'elle eſt dans la nature, que l'œil le plus ſévere n'y peut remarquer la moindre affectation, & qu'enfin, ſous l'enveloppe la plus ſimple & la plus juſte, l'eſprit charmé n'a nul beſoin de ſous-entendre & de démêler, & qu'il peut y parvenir ſans le ſecours de la réflexion. Il réſulte de toutes celles que l'on peut faire, que plus on étudie les anciens, plus on eſt frappé du mérite & de la ſupériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'eſprit, les productions de cette heureuſe nation ſont les ſeules qui préſentent les exemples de la juſteſſe & de la ſimplicité : le deſir de montrer de l'eſprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'eſt introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'eſt affoibli. Le peu le progrès de nos connoiſſances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laiſſés.

Telles ſont les réflexions ſenſibles & judicieuſes de M. le comte de Caylus ſur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoiſſeur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire ſur la Vénus *anadyomene*, dont cet article eſt un extrait. Il eût été difficile d'y ſubſtituer quelque choſe d'auſſi bien penſé, d'auſſi finement ſenti.

Le Titien a oſé traiter le même ſujet : il a repréſenté Vénus eſſuyant ſes cheveux, ſeule & dans l'eau juſqu'au-deſſous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déeſſe étoit née, & dont l'ancien avoit heureuſement profité pour la vérité de l'hiſtoire, & pour faire une oppoſition avec les chairs, & les eaux calmes de la mer ; car elles doivent être auſſi attentives que le reſte de la nature à la naiſſance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux cotés de la déeſſe. Quoique ce tableau du Titien ſoit très-beau, il n'a point cette élégante préciſion de trait, jointe à cette vénuſté, que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie ſublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *anadyomene*, devenue ſi celebre, n'ait été traitée par des ſculpteurs grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & diſpoſée pour leur art, c'eſt-à-dire, qui auront néceſſairement ajouté les parties de la ronde boſſe, pour faire une ſtatue d'une figure peinte. M. le comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juſte, qu'il avoit vu pluſieurs pierres gravées, repréſentant la même figure. Le ſculpteur habile, frappé de la beauté de ſon modele, & touché de la ſimplicité de ſon action, ne s'eſt permis que les additions que la ſculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poſer la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées ; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit eſſentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la poſition des jambes, l'expreſſion du dos, & la richeſſe des belles formes qu'Apelles n'avoit point repréſentées. C'étoit l'unique moyen de rendre ſa figure plus approchante de la pureté de ſon original : elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante diſpoſition du bel antique.

Digitized by Google

ANADYR, *Géogr.*, riviere considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-oueſt au nord-oueſt, & ſon embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jeniſca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Ruſſes ont ſur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*C. A.*)

* ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, ſ. f. *Myth.*, déeſſe adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens, & les Perſes. Son culte défendoit de rien entreprendre que ſous ſes auſpices; c'eſt pourquoi dans les contrées voiſines de la Scythie, les aſſemblées importantes & les délibérations ſur les grandes affaires ſe faiſoient dans ſon temple. Les filles les plus belles & les mieux nées lui étoient conſacrées: la partie la plus eſſentielle de leur ſervice conſiſtoit à rendre heureux les hommes pieux qui venoient offrir des ſacrifices à la déeſſe. Cette proſtitution religieuſe, loin de les déshonorer, les rendoit au contraire plus conſidérées & plus expoſées aux propoſitions de mariage. L'eſtime qu'on faiſoit d'elles ſe meſuroit ſur l'attachement qu'elles avoient marqué pour ce culte plaiſant d'*Anétis*. La fête de cette divinité ſe célébroit tous les ans: dans ce jour on promenoit ſa ſtatue, & ſes dévots & dévotes redoubloient de ferveur. On tient que cette fête fut inſtituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perſe, remporta ſur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un ſtratagême ſi ſingulier, que je ne puis me diſpenſer d'en faire mention: ce prince feignit d'abandonner ſon camp & de s'enfuir; auſſi-tôt les Saces s'y précipiterent & ſe jeterent ſur le vin & les viandes que Cyrus y avoit laiſſés à deſſein. Cyrus revint ſur eux, les trouva ivres & épars, & les défit. On appelloit auſſi la fête d'*Anetis*, *la ſolemnité des Saces*. Pline dit que ſa ſtatue fut la premiere qu'on eût faite d'or, & qu'elle fut briſée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoroient une Diane ſous le nom d'*Anetis*, à ce que diſent Hérodote, Strabon & Pauſanias. Strab. *II*, 12, 15. Pauſ. *in Lacon.* Plin. *l. LIII, c. xiv.* Cœl. Rhodig. *l. XVIII, c. xxix.* Pluſieurs ſoldats s'enrichirent des morceaux de la ſtatue d'*Anetis*: on raconte qu'un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguſte dans ſa maiſon & de lui donner à ſouper. Eſt-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déeſſe, perdit la vue, l'uſage des membres, & mourut ſur le champ? Si cela étoit vrai, lui répondit le ſoldat, je n'aurois pas l'avantage de voir Auguſte chez moi; ce fut moi qui le premier frappai la ſtatue, & je m'en trouve bien; ſi je poſſede quelque choſe, j'en ai l'obligation à la bonne déeſſe, & c'eſt d'une de ſes jambes, ſeigneur, que vous ſoupez.

* ANAFE ou AFFA, *Géog. mod.*, ville de la province de Temeſne, au royaume de Fez en Afrique, ſur la côte de l'Océan atlantique. Alphonſe roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courſes que ſes habitans faiſoient ſur les chrétiens.

ANAGALLIDASTRUM, Hiſt. nat., genre de plante qui ne differe du *mouron*, qu'en ce que ſes feuilles ſont placées alternativement le long de la tige, & que ſes fleurs ſont découpées en quatre parties. Micheli, *nova plant. genera*. *Voyez* MOURON. (*I*)

ANAGALLIS, *Voyez* MOURON.

* ANAGARSKAIE, *Géog. mod.*, ville des Moſcovites de la grande Tartarie, dans la province de Dauria, à l'orient du lac Baycal; aux ſources de la riviere d'Amur. *Long.* 118; *lat. ſept.* 58. Wits, *carte de Tartarie*.

* ANAGHELOME, *Géogr. mod.*, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter ou d'Ultonie, comté de Dowane, ſur le Ban.

ANAGLYPHE, ſ. m. *Anat.*, d'ἀναγλύφω, *je grave*, nom qu'Hérophile donnoit à une portion du quatrieme ventricule du cerveau, & que les anatomiſtes modernes appellent *calamus ſcript. V. Calamus Scriptorius.* (*L*)

* ANAGNI ou AGNANI, *Geog. anc. & mod.* *Voyez* AGNANI.

* ANAGNOSTE, ſ. m. *Hiſt. anc.*, nom que les Romains donnoient à celui de leurs domeſtiques qui liſoit pendant le repas. Les hommes puiſſans avoient des *anagnoſtes*, & ces eſclaves furent en grand crédit ſous l'empereur Claude.

ANAGOGIE, ſ. f. *Théol.*, raviſſement ou élévation de l'ame vers les choſes céleſtes & éternelles, ou penſées & explications par leſquelles on éleve l'ame vers

Digitized by Google

ces choſes. *V.* EXTASE, *&c.* Ce mot eſt formé du grec ἀνὰ, *ſurſum*, en-haut, & d'ἀγωγὴ, *conduite*, du verbe ἄγω, *duco*, c'eſt-à-dire, mouvement qui conduit aux choſes d'en-haut, qui éleve l'ame à la contemplation des choſes divines. (*G*)

ANAGOGIES, *Myth.*, fêtes qui ſe célébroient par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano en Sicile, en l'honneur de Vénus, comme ſi elle fût partie pour aller en Lybie : on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

ANAGOGIQUE, adj. *tranſportant*, *Théol.*, c'eſt-à-dire tout ce qui éleve l'eſprit humain vers les choſes éternelles & divines, & particuliérement celles qui concernent la vie future. *V.* ANALOGIE. Ce nom, comme le précédent, eſt dérivé du grec, & eſt principalement employé en parlant de divers ſens de l'écriture. Le ſens anagogique eſt un ſens myſtique de quelque paſſage de l'écriture, qui regarde l'éternité ou la vie à venir. Ainſi le mot *Jéruſalem*, qui dans le ſens littéral ſignifie une *ville de Paleſtine*, la capitale de la Judée, pris dans un ſens *anagogique*, ſignifie la *patrie céleſte*, le *terme* où nous devons tendre. *Voyez* LITTÉRAL & SENS. (*G*)

* ANAGRAMME, ſ. f. *Belles-Lettres*, tranſpoſition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaiſon de ces mêmes lettres, d'où il réſulte un ſens avantageux ou déſavantageux à la perſonne à qui appartient ce nom. *V.* NOM.

Ce mot eſt formé du grec ἀνὰ, *en arriere*, & de γράμμα, *lettre*, c'eſt-à-dire lettre tranſpoſée ou priſe à rebours.

Ainſi l'*anagramme* de *logica* eſt *caligo*, celle de Lorraine, *alerion*, & l'on dit que c'eſt pour cela que la maiſon de Lorraine porte des alérions dans ſes armes. Calvin à la tête de ſes *inſtitutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui eſt l'*anagramme* de *Calvinus*, & le nom d'*Alcuin*, cet Anglois qui ſe rendit ſi célebre en France par ſa doctrine ſous le regne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent ſcrupuleuſement aux regles dans l'*anagramme*, prétendent qu'il n'eſt pas permis de changer une lettre en une autre, & n'en exceptent que la lettre aſpirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence, & croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *a*, *v* pour *w*, *ſ* pour *z*, *c* pour *k*, & réciproquement ; enfin qu'il eſt permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté, & l'on ſent qu'avec tous ces adouciſſemens, on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'eſt pas fort ancienne chez les modernes ; on prétend que Daurat poëte François du temps de Charles IX, en fut l'inventeur : mais comme on vient de le dire, Calvin l'avoit précédé à cet égard ; & l'on trouve dans Rabelais, qui écrivoit ſous François I & ſous Henri II, pluſieurs *anagrammes*. On croit auſſi que les anciens s'appliquoient peu à ces bagatelles ; cependant Lycophron qui vivoit du temps de Ptolomée Philadelphe, environ 280 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, avoit fait preuve de ſes talens à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolomée*, Πτολέμαιος, ces mots ἀπὸ μελίτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractere de ce prince ; & dans celui de la reine Arſinoé, Ἀρσινόη, ceux-ci ἰὸν ἡρεῖς, *violette de Junon*. Ces découvertes étoient bien dignes de l'auteur le plus obſcur & le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabaliſtes, parmi les Juifs, font auſſi uſage de l'*anagramme* : la troiſieme partie de leur art qu'ils appellent *themnra*, c'eſt-à-dire *changement*, n'eſt que l'art de faire des *anagrammes*, & de trouver par-là dans les noms des ſens cachés & myſtérieux ; ce qu'ils exécutent, en changeant, tranſportant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainſi de נח, qui ſont les lettres du nom de Noé, ils font חנ, qui ſignifie *grace* ; & dans משוח, *le Meſſie*, ils trouvent ces mots ושמח, *il ſe réjouira*.

Il y a deux manieres principales de faire des *anagrammes* : la premiere conſiſte à diviſer un ſimple mot en pluſieurs ; ainſi *ſuſtineamus* contient *ſus-tinea-mus*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *rébus* ou *logogriphe*. *V.* LOGOGRYPHE.

La ſeconde, eſt de changer l'ordre & la ſituation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora*, & *maro*. Pour trouver toutes les *anagrammes* que chaque nom peut admettre par algebre, *Voy.* COMBINAISON.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuſes & fort juſtes : mais elles ſont extrêmement rares ; telle eſt celle qu'on a miſe en réponſe à la que-

Digitized by Google

ſtion que fit Pilate à Jeſus-Chriſt, *Quid eſt veritas?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Eſt vir qui adeſt*, qui convenoit parfaitement à celui qui avoit dit de lui-même, *ego ſum via, veritas*, &c. Telle eſt encore celle qu'on a imaginée ſur le meurtrier de Henri III, *frere Jacques Clément*, & qui porte, *c'eſt l'enfer qui m'a créé.*

Outre les anciennes eſpeces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV*, faiſoient *vrai héros.*

On a encore une eſpece d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'eſt-à-dire, celles qui dans l'arithmétique romaine tenoient lieu de nombre, priſes enſemble ſelon leur valeur numérale, expriment quelque époque: tel eſt ce diſtique de Godard ſur la naiſſance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle ſe trouvoit en conjonction avec le cœur du lion.

EXorIens DeLphIn aqVILa CorDIſqVe LeonIs
CongreſſV gaLLas ſpe LætitIaqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuſcules raſſemblées forment en chiffre romain, *MDCXXXVIII*, ou 1638.

Cette pénible bagatelle n'eſt plus accueillie aujourd'hui: mais il faut convenir que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très jolies. Celle que nous allons rapporter ſemble mériter d'être conſervée. En voici l'occaſion. Le jeune Stanislas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ſes voyages, toute l'illuſtre maiſon des Leczinski ſe raſſembla à Liſſa pour le complimenter ſur ſon retour. Le célebre Jablonski, alors recteur du college de Liſſa, fit à cette occaſion un diſcours oratoire, qu'il fit ſuivre de divers ballets, exécutés par treize danſeurs, qui repréſentoient autant de jeunes héros. Chaque danſeur tenoit à la main un bouclier, ſur lequel étoit gravée en caracteres d'or l'une des treize lettres des deux mots: DOMUS LESCINIA, & à la fin de chaque ballet, les danſeurs ſe trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel: *Domus Leſcinia.*
Au ſecond, *Ades incolumis.*
Au troiſieme, *Omnis es lucida.*
Au quatrieme, *Mane ſidus loci.*
Au cinquieme, *Sis columna Dei.*
Et au dernier, *I, ſcande ſolium.*

Cette derniere *anagramme* eſt d'autant plus remarquable qu'elle fut une eſpece de prophétie. (*Cet article eſt tiré de la théorie des beaux-arts de M. Sulzer.*)

* ANAGROS, ſ. m. *Comm.*, meſure de grains en Eſpagne, qui tient un peu plus que la mine de Paris. Trente-ſix *anagros* font dix-neuf ſeptiers de Paris.

§ ANAGYRIS, *Botan.*, en François, *bois-puant*; en Anglois, *ſtinking-bean-trefoil*; en Allemand, *ſtinckbaum.*

Caractere générique. La fleur, qui eſt papilionacée, eſt compoſée d'un pavillon cordiforme qui dépaſſe beaucoup le calice, de deux ailes ovales & ſimples & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande ſilique oblongue, qui contient pluſieurs ſemences réniformes.

On ne connoît qu'une ſeule eſpece de ce genre, qui eſt de la claſſe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis, floribus lateralibus. Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391. *Stinking bean-trefoil.*

Cet arbriſſeau croît naturellement en Eſpagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix piés. Dans la France ſeptentrionale, ainſi qu'en Angleterre, il craint le froid; il faut le planter près d'un mur expoſé au midi, ou lui pratiquer dans un boſquet un bon abri entre des haies d'arbres toujours verds, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui reſſemblent à ceux du grand cytiſe.

Il ſe multiplie de ſemences & de marcottes. On doit le ſemer à la fin de mars dans des caiſſes emplies de bonne terre légere, enterrées dans une couche tempérée; ſi les graines ſont bonnes, les arbuſtes paroîtront au bout d'un mois; on leur fera paſſer les trois premiers hivers ſous des caiſſes à vitrage; mais le premier

Digitized by Google

printemps après la germination, on aura transplanté chaque arbuste dans un petit pot: ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui soit à l'abri des vents froids. Le troisième printemps, après la première transplantation, on plantera ces arbustes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcottes se font également vers les derniers jours de mars, & si on a soin de les arroser pendant la sécheresse, elles seront au printemps de l'année suivante suffisamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbuste perde ses feuilles, on séverera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mises dans des pots, & jusqu'à ce qu'elles soient plus robustes, ces pots seront placés l'hiver dans des caisses à vitrage. (*M. le Baron de Tschoudi.*)

* *ANAGYRUS, Géog. & Myth.*, bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu Erechthide. On dérive son nom, ou de l'*anagyris* plante, ou d'un *Anagyrus*, demi-dieu, qui avoit un temple dans cet endroit, & qu'il étoit dangereux d'offenser. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois sacré de son temple, *Anagyrus* s'en vengea en inspirant à la concubine du vieillard un amour violent pour son fils; que sur le refus que fit le jeune homme de prêter l'oreille aux sollicitations de la concubine, elle l'accusa auprès de son pere de l'avoir voulu forcer; & que le vieillard crédule oubliant son âge, celui de son fils, & le caractere de l'accusatrice, fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit bientôt après, désespéré d'avoir fait périr ce fils unique dont il reconnut l'innocence.

ANAHARATH, *Géogr. anc.*, ville de la tribu d'Issachar, dont il est fait mention dans *Josué*, *xix*, 19.

* ANAIDIA, f. f. *impudence, Myth.*, divinité qui eut des autels dans Athenes. On la désigna par une perdrix, qui passoit alors, apparemment sur quelque préjugé d'histoire naturelle, pour un oiseau fort impudent.

* ANALABE, f. m. *Hist. mod.*, partie de l'habillement des moines grecs. L'*analabe* étoit en Orient ce qu'est le scapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu d'une ouverture pour passer la tête, & s'ajustoit sur les épaules en forme de croix. *Analabe* vient de ἀνὰ, *dessus*, & de λαμβάνω, *je prends*.

ANALECTE, adj. *Littérat.*, mot grec usité pour une *collection* de petites pieces ou compositions. Le mot vient d'ἀναλεγω, *je ramasse*. Le P. Mabillon a donné sous le nom d'*analectes*, une collection de plusieurs manuscrits qui n'avoient point encore été imprimés. (*G*)

ANALEMME, f. m. *Astron.* L'*analemme* est un planisphere ou une projection orthographique de la sphere sur le plan du méridien, l'œil étant supposé à une distance infinie, & dans le point oriental ou occidental de l'horizon. *V.* PLANISPHERE, PROJECTION, SPHERE, *&c. Analemme* vient du verbe grec ἀναλαμβάνω, *résumer, reprendre*; d'où l'on a fait *analemma*.

On se sert de l'*analemme* comme d'un gnomon ou d'un astrolabe, dont une des parties seroit la même projection faite sur une plaque d'airain ou de bois, & l'autre un horizon mobile qu'on lui auroit adapté. *V.* ASTROLABE.

L'*analemme* donne le temps du lever & du coucher du soleil, la durée du plus long jour pour une latitude quelconque, & l'heure du jour.

L'instrument appellé *trigone des signes*, s'appelle aussi quelquefois *analemme*. *V.* TRIGONE DES SIGNES.

Cet instrument est fort utile à ceux qui tracent des cadrans solaires, pour marquer les signes du zodiaque, la longueur des jours, & généralement tout ce qui entre dans la construction des cadrans solaires. *Voy.* CADRAN. (*O*)

ANALEPSIE, f. f. *Médecine*, guérison recouvrement des forces de la premiere vigueur après une maladie. (*N*)

ANALEPTIQUES, adj. *Médecine*, remedes destinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues. Ce sont des médicamens de la classe de ceux que l'on nomme *fortifians & cordiaux*.

Ces remedes agissent par un principe subtil, volatil, huileux, & d'une odeur très-agréable; il s'insinue dans les petits vaisseaux absorbans des nerfs & des membranes. Leur vertu est fort limitée, car ils n'opèrent qu'après qu'on a détruit les causes morbifiques, & leur effet n'est point tel que le vulgaire se l'imagine, de ranimer ou de reproduire positivement les forces abattues & éteintes. Ces reme-

Digitized by Google

des ne ſont ſalutaires qu'autant qu'il ſe fait une converſion convenable des alimens ſolides & liquides en ſang & en liqueurs bien conditionnées, pour former un ſuc nourricier propre à réparer les pertes occaſionnées par les mouvemens du corps.

On ne doit point employer ces remedes dans les maladies aiguës, dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fievre, ou lorſque la maſſe du ſang & des liqueurs eſt remplie d'impuretés: mais on peut s'en ſervir utilement dans le déclin des maladies, dans la convaleſcence, lorſque les paſſions de l'ame & de longues veilles, les travaux & fatigues de l'eſprit & du corps, ou de grandes hémorrhagies, ont épuiſé les forces.

Il ne faut pas non plus donner ces remedes indifféremment: on doit uſer d'un grand ménagement dans leur adminiſtration, parce qu'ils paſſent promptement dans le ſang, & qu'ils en augmentent la quantité.

Les remedes *analeptiques* ſont parmi les végétaux, les fleurs de roſe, de citron, d'orange, de jaſmin, de muguet; les feuilles de méliſſe, d'origan, de marum; les fruits tels que les citrons, les oranges, les écorces de canelle, de caſcarille.

Parmi les animaux, les ſucs tirés des animaux, les gelées, les conſommés.

La décoction ou l'infuſion de chocolat dans l'eau, le lait, l'eau diſtillée du pain avec les écorces de citron, le bon vin vieux de Bourgogne, le véritable vin d'Eſpagne, ſont des remedes aſſurés pour réparer peu à peu les forces des convaleſcens.

Toutes les eaux ſpiritueuſes données par intervalle & à petite doſe, ſont bonnes dans le cas où il faut ranimer les forces ou épuiſées ou abbattues.

La thériaque, les confections d'hyacinthe & d'alkermès ſont d'excellens moyens pour réveiller le reſſort des fibres tombées dans l'atonie & le relâchement. (*N*)

ANALOGIE, ſ. f. *Log. & Gramm.*, terme abſtrait: ce mot eſt tout grec, ἀναλογία. Cicéron dit que puiſqu'il ſe ſert de ce mot en latin, il le traduira par *comparaiſon*, *rapport de reſſemblance* entre une choſe & une autre: Ἀναλογία, *latinè* (*audendum eſt enim, quoniam hæc primum à nobis novantur*) *comparatio proportio-ve dici poteſt.* Cic.

Analogie ſignifie donc la relation, le rapport ou la proportion que pluſieurs choſes ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur ſont propres. Ainſi le pié d'une montagne a quelque choſe d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce ſoient deux choſes très-différentes.

Il y a de l'*analogie* entre les êtres qui ont entre eux certains rapports de reſſemblance, par exemple, entre les animaux & les plantes: mais l'*analogie* eſt bien plus grande entre les eſpeces de certains animaux avec d'autres eſpeces. Il y a auſſi de l'*analogie* entre les métaux & les végétaux.

Les ſcholaſtiques définiſſent l'*analogie*, une reſſemblance jointe à quelque diverſité. Ils en diſtinguent ordinairement de trois ſortes; ſavoir une d'*inégalité*, où la raiſon de la dénomination commune eſt la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre; en ce ſens, *animal* eſt *analogue* à l'*homme* & à la *brute*: une d'*attribution*, où quoique la raiſon du nom commun ſoit la même, il ſe trouve une différence dans ſon habitude ou rapport; en ce ſens, *ſalutaire* eſt *analogue* tant à l'homme qu'à un *exercice du corps*: une enfin de *proportion*, où quoique les raiſons du nom commun different réellement, toutefois elles ont quelque proportion entr'elles; en ce ſens, les *ouies* des poiſſons ſont dites être *analogues* aux *poumons* dans les animaux terreſtres. Ainſi l'œil & l'entendement ſont dits avoir *analogie* ou rapport l'un à l'autre.

En matiere de langage, nous diſons que les mots nouveaux ſont formés par *analogie*, c'eſt-à-dire que des noms nouveaux ſont donnés à des choſes nouvelles, conformément aux noms déja établis d'autres choſes, qui ſont de même nature & de même eſpece. Les obſcurités qui ſe trouvent dans le langage, doivent ſurtout être éclaircies par le ſecours de l'*analogie*.

L'*analogie* eſt auſſi un des motifs de nos raiſonnemens; je veux dire qu'elle nous donne ſouvent lieu de faire certains raiſonnemens, qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne ſont fondés que ſur l'*analogie*. Par exemple, il y a dans le ciel une conſtellation qu'on appelle *lion*; l'*analogie* qu'il y a entre ce mot & le nom de l'animal qu'on nomme auſſi *lion*, a donné

Digitized by Google

lieu à quelques astrologues de s'imaginer que les enfans qui naissoient sous cette constellation étoient d'humeur martiale ; c'est une erreur.

On fait en physique des raisonnemens très-solides par *analogie*. Ce sont ceux qui sont fondés sur l'uniformité connue, qu'on observe dans les opérations de la nature ; & c'est par cette *analogie* que l'on détruit les erreurs populaires sur le phénix, le rémora, la pierre philosophale & autres.

Les préjugés dont on est imbu dans l'enfance, nous donnent souvent lieu de faire de fort mauvais raisonnemens par *analogie*.

Les raisonnemens par *analogie* peuvent servir à expliquer & à éclaircir certaines choses, mais non pas à les démontrer. Cependant une grande partie de notre philosophie n'a point d'autre fondement que l'*analogie*. Son utilité consiste en ce qu'elle nous épargne mille discussions inutiles, que nous serions obligés de répéter sur chaque corps en particulier. Il suffit que nous sachions que tout est gouverné par des loix générales & constantes, pour être fondés à croire que les corps qui nous paroissent semblables, ont les mêmes propriétés, que les fruits d'un même arbre ont le même goût, *&c.*

Une *analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, n'est pas une regle infaillible : elle n'est pas universellement vraie, elle ne l'est que *ut plurimùm* ; ainsi l'on en tire moins une pleine certitude ; qu'une grande probabilité. On voit bien en général qu'il est de la sagesse & de la bonté de Dieu de distinguer par des caracteres extérieurs les choses intérieurement différentes. Ces apparences sont destinées à nous servir d'étiquette pour suppléer à la foiblesse de nos sens, qui ne pénétrent pas jusqu'à l'intérieur des objets : mais quelquefois nous nous méprenons à ces étiquettes. Il y a des plantes vénimeuses qui ressemblent à des plantes très-salutaires. Quelquefois nous sommes surpris de l'effet imprévu d'une cause, d'où nous nous attendions à voir naître un effet tout opposé : c'est qu'alors d'autres causes imperceptibles s'étant jointes avec cette premiere à notre insu, en changent la détermination. Il arrive aussi que le fond des objets n'est pas toujours diversifié à proportion de la dissemblance extérieure. La regle de l'*analogie* n'est donc pas une regle de certitude, puisqu'elle a ses exceptions. Il suffit au dessein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ses exceptions soient rares, & d'une influence peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos sens jusqu'à l'intérieur des objets, l'*analogie* est pour nous ce qu'est le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus ni entendus. Ce sont-là deux moyens que le Créateur nous a laissés pour étendre nos connoissances. Détruisez-la forte du témoignage, combien de choses que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucune utilité ! Les seuls sens ne nous suffisent pas : car quel est l'homme du monde qui puisse examiner par lui-même toutes les choses qui sont nécessaires à la vie ? Par conséquent dans un nombre infini d'occasions, nous avons besoin de nous instruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos observations mutuelles. Ce qui prouve en passant, que le témoignage, quand il est revêtu de certaines conditions, est le plus souvent une marque de la vérité ; ainsi que l'*analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, en est le plus souvent une regle certaine. *Voyez l'article* CONNOISSANCE, où ces réflexions sont plus étendues.

En matiere de foi on ne doit point raisonner par *analogie* ; on doit se tenir précisément à ce qui est révélé, & regarder tout le reste comme des effets naturels du méchanisme universel dont nous ne connoissons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer qu'un furieux que je vois soit possédé du démon ; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Léda, de Sémélé, de Rhéa-Sylvia, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. En un mot, Dieu comme auteur de la nature, agit d'une maniere uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même maniere quand les circonstances seront les mêmes ; & lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois reconnoître ou que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité spéciale de la divine révélation

lation qui puiſſe me faire recourir à des cauſes ſur-naturelles. *V. le I chapitre de l'évangile de ſaint Matthieu, v.* 19 *&* 20, où il paroît que ſaint Joſeph garda la conduite dont nous parlons (*).

En grammaire, l'*analogie* eſt un rapport de reſſemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expreſſion, un tour, une phraſe, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'*analogie* entre le *B* & le *P*. Leur différence ne vient que de ce que les levres ſont moins ſerrées l'une contre l'autre dans la prononciation du *B*, & qu'on les ſerre davantage lorſqu'on veut prononcer *P*. Il y a auſſi de l'*analogie* entre le *B* & le *V*. Il n'y a point d'*analogie* entre notre *on dit* & le *dicitur* des Latins, ou *ſi dice* des Italiens: ce ſont-là des façons de parler propres & particulieres à chacune de ces langues. Mais il y a de l'*analogie* entre notre *on dit* & le *man ſagt* des Allemands: car notre *on* vient de *homo*, & *man ſagt* ſignifie l'*homme dit*; *man kan*, l'homme peut. L'*analogie* eſt d'un grand uſage en grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaiſon, le genre & les autres accidens des mots. (*F. & X.*)

ANALOGIE, ſubſt. f. *Bell. Let.*, ſans compter l'accord de la parole & de la penſée, qui eſt la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le ſtyle pluſieurs rapports à obſerver, leſquels peuvent être compris ſous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du ſtyle en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*; celui de la haute éloquence, celui de la poéſie héroique, & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore ſelon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le ſtyle peut être homogene ſans uniformité. C'eſt dans la variété des mouvemens & des images que conſiſte la variété du ſtyle. Les tons différens dont je parle, ſont à la langue ce que les divers modes ſont à la muſique: chaque mode a ſon ſyſtême de ſons analogues entr'eux; chaque ſtyle a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont pluſieurs ne conviennent qu'à lui. C'eſt dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer; & plus elle y conſerve de liberté, de vivacité & d'aiſance, plus, dans ces limites étroites, le ſtyle a de variété.

Le ton le plus aiſé à prendre & à ſoutenir, après celui du bas peuple, c'eſt le ton de la haute éloquence & de la haute poéſie, parce qu'il eſt donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend preſque plus des caprices de l'uſage. Un homme au fond de ſa province peut, en étudiant Racine, Fénélon & M. de Voltaire, ſe former au ſtyle héroique.

Le ton le plus difficile à ſaiſir & à obſerver avec juſteſſe, eſt celui du familier noble, parce qu'il eſt le plus ſujet de tous aux variations de la mode, que les couleurs en ſont auſſi délicates que changeantes, & que pour les appercevoir, il faut un ſentiment très-fin & habituellement exercé. C'eſt ſur quoi les gens du monde ſont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la ſagacité de leur eſprit ſemble appliquée à remarquer les expreſſions qui s'éloignent de leur uſage; ou plutôt, ſans étude & ſans intention, ils en ſont frappés, comme par inſtinct, & les bienſéances de ſtyle ont en eux des juges auſſi ſévères que les bienſéances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit, dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui ſe ſoit formé au milieu de cette ſociété choiſie qu'on appelle *le monde*.

C'eſt encore moins par la diverſité des tons, que par l'ingertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il eſt difficile d'obſerver en écrivant une parfaite *analogie* de ſtyle. Parler le langage ſimple de l'honnête bourgeois, ſans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler

(*) Lorſque les bêtes farouches reſpectoient les ſaints & dévoroient les bourreaux, étoit-ce une ſuite de l'ordre naturel? Si l'on admettoit les principes de l'auteur de cet article ſans reſtriction, ne pourroit-on pas, contre ſon intention, révoquer en doute les miracles même connus par la révélation?

le langage noble & familier de la cour & du monde, sans s'élever jusqu'au ton bourgeois; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui est propre, & conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le degré de noblesse ou de simplicité qui lui convient: voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polit, & que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, & leur cercle se retrécit. Le goût leur faisant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts & aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages mystiques; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde: c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république!

La même raison nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leur langue avoit-elle des tons aussi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle ils étoient soumis par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous semble bas dans les écrits des Grecs & des Latins; les nuances délicates nous échappent, les inégalités du style ont disparu dans l'éloignement. Nous sommes bien juges des choses, mais nous ne le sommes pas des mots; & ce n'est guere que sur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvénal.

Il y a de plus entre l'expression & la pensée, une autre espece d'*analogie*, & celle-ci est donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les sons par des sons, la viteſſe par la viteſſe, & la lenteur avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles sonores, des voyelles muettes, des sons graves, des sons aigus, & un mélange de ces sons plus lents ou plus rapides sur telle ou sur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin: *boatus*, *ululatus*, *fragor*, *frendere*, *fremitus*; en italien, *rimbombare*, *tremare*; en françois, *hurlement*, *gazouiller*, *mugir*.

C'est avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une succession de sons qui par une ressemblance physique imitent l'objet qu'ils expriment:

Olli inter sese magnâ vi brachia tollunt
In numerum....

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expression imitative sont rares, même dans les langues les plus poëtiques. On a mille fois cité une centaine de vers latins ou grecs, qui par le son & le mouvement, ressemblent à ce qu'ils expriment. Mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile!

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, est celle du style qui peint, non pas le bruit ou le mouvement, mais le caractere idéal ou sensible de son objet. Cette *analogie* consiste non-seulement dans l'harmonie, mais sur-tout dans le coloris. Alors le style n'est pas l'écho, mais l'image de la nature. Il est doux & lent dans la plainte, impétueux dans la colere, rompu dans la fureur. Il peint le trouble des esprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rursùs
Deficit. Infixum stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens cubitoque innixa levavit;
Ter revoluta toro est. Oculis errantibus alto
Quæsivit cælo lucem, ingemuit que repertâ.

Cette sorte d'*analogie* suppose un rapport naturel, & une étroite correspondance du sens de la vue avec celui de l'ouie, & de l'un & de l'autre avec le sens intime qui est l'organe des passions. Ce qui est doux à la vue, nous est rap-

Digitized by Google

pellé par des ſons doux à l'oreille, & ce qui eſt riant pour l'ame, nous eſt peint par des couleurs douces aux yeux. Il en eſt de même de tous les caracteres des objets ſenſibles; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du ſtyle peut en approcher plus ou moins; mais cette reſſemblance eſt vague, & par-là peut-être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle; car elle lui laiſſe plus de liberté de ſe peindre à elle-même ce que l'expreſſion lui rappelle: exercice doux & facile qu'elle ſe plaît à ſe donner.

L'*analogie* d'habitude eſt celle que des impreſſions répétés ont établie entre les ſignes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'eſt, comme nous l'avons dit, la premiere régie de l'art de parler & d'écrire, que l'expreſſion réponde à la penſée. Mais obſervons que cette liaiſon qui le plus ſouvent eſt commune à toute une filiation d'idées & de mots, eſt quelquefois auſſi particuliere & ſans ſuite, ſurtout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuſes*. On dit que le travail eſt *rude*, & on ne dit point la *rudeſſe* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau eſt *fleurie*. On dit le *myſtere* pour le *ſecret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poéſies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes myſtérieux*, pour dire *qui ſont l'aſyle du myſtere*. Quelquefois même un ſimple déplacement des mêmes mots change le ſens: *achever de ſe peindre*, & *s'achever de peindre*, ne ſignifient point la même choſe. L'*analogie* des mots entre eux n'eſt donc pas une raiſon de les appliquer à des idées analogues entr'elles: l'uſage n'eſt pas conſéquent.

Obſervons auſſi que la liaiſon établie entre les mots & les idées, eſt plus ou moins étroite, ſelon le degré d'habitude; & que de là dépend ſur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expreſſion.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans ſon expreſſion commune, en s'aſſociant avec des idées baſſes, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'eſt-à-dire, le mot d'habitude. De même lorſque par des idées acceſſoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de ſon expreſſion ſimple & habituelle, on a raiſon d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution.

Lorſqu'Egiſte parlant à Merope, veut lui donner de ſa naiſſance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere eſt un honnête villageois*; il lui dit:

Sous ces ruſtiques toits, mon pere vertueux
Fait le bien, fuit les loix, & ne craint que les dieux.

Lorſque Don Sanche d'Arragon, avec plus de hauteur & plus de fierté veut reconnoître ſans détour l'obſcurité de ſon origine, il dit avec franchiſe:

Je ſuis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font aſſez ſentir dans quelles circonſtances il eſt avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métaphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être ſuppléé, c'eſt dans les choſes de ſentiment, à cauſe de ſon énergie, c'eſt-à-dire, à cauſe de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impreſſion de ſon objet. Voyez cette exclamation de Boſſuet, qui fit une ſi forte impreſſion ſur ſon auditoire dans l'oraiſon funebre d'Henriette: *madame ſe meurt, madame eſt morte!*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la ſenſibilité nous rappellent de vives émotions, & occaſionnent des retours intéreſſans ſur nous-mêmes, ainſi, & par la même raiſon, notre premiere langue réveille en nous à tous momens des affections perſonnelles dont l'intérêt ſe réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de ſenſible, nous touche bien plus vivement, lorſque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonſtances à peu près ſemblables: *ah mon pere! ah mon fils!* ſont mille fois plus pathétiques pour moi qui ſuis François, que *heu pater! heu fili!* & l'expreſſion s'affoiblit encore ſi l'on traduit les noms de *fils* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le ſon n'eſt plus reſſemblant.

L'abbé Dubos explique l'affoibliſſement de la penſée ou du ſentiment exprimé dans une langue étrangere, par une eſpece de traduction qui le fait, dit-il, dans l'eſprit, comme lorſqu'un Fran-

Digitized by Google

gois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & se dit à lui-même *Dieu*, ensuite il pense à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expression, & par conséquent l'affoiblit.

Mais la véritable cause de cet affoiblissement, c'est que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, sans réflexion ni délai, n'est pas lié dans ma pensée avec les mêmes impressions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue; & que les émotions qui se renouvellent au son du mot qui les a produites, ne se réveillent pas de même au son d'un mot étranger, & si j'osois le dire, insolite à mon oreille & à mon ame. Ainsi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du coté de l'abondance & de la noblesse, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du coté de l'*analogie* & de la sensibilité.

Pour ce qui regarde le style métaphorique & l'*analogie* des images, soit avec la pensée, soit avec elles-mêmes, *voyez* IMAGES, *belles lettres*. (*M. Marmontel.*)

ANALOGIE, *en mathématique*, est la même chose que *proportion*, ou *égalité de rapport*. *V.* PROPORTION, RAPPORT, RAISON. (*O*)

ANALOGIE. On se sert de ce mot *en médecine* pour signifier la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, eu égard à leurs fonctions: elle donne de grandes vues dans les maladies, soit pour en expliquer la cause & l'action, soit pour déterminer les remedes qui y sont nécessaires. C'est à l'*analogie* que l'on doit l'utilité de la saignée dans différentes maladies inflammatoires & éruptoires; c'est par l'*analogie* que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chymiques tirées du mercure, de l'antimoine & du fer. (*N*)

ANALOGUE, adj. *Gram.*, *qui a de l'analogie*: par exemple, les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours ou phrases dont tous les mots à la vérité sont des mots françois, mais l'ensemble ou construction de ces mots n'est point *analogue* au tour, à la maniere de parler de ceux qui savent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phrases qui sont *analogues* au tour de leur langue naturelle, mais qui ne sont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. *V.* ce que dit Quintilien de l'*analogie*, *au chap. vj. l. I.*, *de ses Inst.* (*P*)

ANALYSE, *Ordre encyclop. Entend. Raison. Philosoph. ou Science*, *Science de la Nature*, *Mathém. pures*, *Arithm. littér. ou Algebre*, *Analyse*, est proprement la méthode de résoudre les problèmes mathématiques, en les réduisant à des équations. *Voy.* PROBLEME & EQUATION.

L'*analyse*, pour résoudre les problèmes, emploie le secours de l'algebre, ou calcul des grandeurs en général: aussi ces deux mots, *analyse*, *algebre*, sont souvent regardés comme synonymes.

L'*analyse* est l'instrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux siecles dans les mathématiques de si belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la maniere dont on doit employer l'art du raisonnement, donne à l'esprit une merveilleuse promptitude pour découvrir des choses inconnues au moyen d'un petit nombre de données; & en employant des signes abrégés & faciles pour exprimer les idées, elle présente à l'entendement des choses, qui autrement sembleroient être hors de la sphere. Par ce moyen les démonstrations géométriques peuvent être singuliérement abrégées: une longue suite d'argumens, où l'esprit ne pourroit sans le dernier effort d'attention découvrir la liaison des idées, est convertie en des signes sensibles, & les diverses opérations qui y sont requises sont effectuées par la combinaison de ces signes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités sont souvent exprimées par une seule ligne, au lieu que si on suivoit la maniere ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainsi par la seule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des sciences entieres, qui autrement pourroient à peine être apprises en plusieurs années. *V.* MATHÉMATIQUE, CONNOISSANCE, THEORÉME, ALGEBRE, *&c.*

L'*analyse* est divisée, par rapport à son objet, en *analyse des quantités finies*, &

Digitized by Google

analyſe des quantités infinies.

Analyſe des quantités finies, eſt ce que nous appellons autrement *arithmétique ſpécieuſe* ou *algebre*. *V.* ALGEBRE.

Analyſe des quantités infinies ou *des infinis*, appellée auſſi *la nouvelle analyſe*, eſt celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ſes principales branches eſt *la méthode des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *V.* FLUXION, INFINIMENT PETIT, & DIFFÉRENTIEL.

Le grand avantage des mathématiciens modernes ſur les anciens, vient principalement de l'uſage qu'ils font de l'*analyſe*.

Les anciens auteurs d'*analyſe* ſont nommés par Pappus, dans la préface de ſon ſeptieme livre des collections mathématiques; ſavoir Euclide, en ſes *Data* & *Porifmata*; Apollonius, *de Sectione Rationis*, & dans ſes *Coniques*; Ariſtæus, *de Locis ſolidis*; & Eratoſthenes, *de Mediis proportionalibus*. Mais les anciens auteurs d'*analyſe* étoient très-différens des modernes. *V.* ARITHMÉTIQUE.

L'algebre appartient principalement à ceux-ci: on en peut voir l'hiſtoire, avec ſes divers auteurs, ſous ALGEBRE.

Les principaux auteurs ſur l'*analyſe* des infinis, ſont Wallis, dans ſon *arithmet. des infinis*; Newton, dans ſon *Anal. per quantitatum ſeries, fluxiones & differentias*, & dans ſon excellent traité qui a pour titre *de quadrat. curvarum*: Leibnitz, *act. eruditor.* an. 1684: le marquis de l'Hopital, en ſon *anal. des infiniment petits*, 1696. Carré, en ſa *méthode pour la meſure des ſurfaces, la dimenſion des ſolides*, &c. *par l'application du calcul intégral*, 1700. G. Manfredi, dans ſon ouvrage *de conſtr. æquationum differentialium primi gradûs*, 1707. Nic. Mercator, dans ſa *Logarithmotechnia*, 1668. Cheyne, dans ſa *Meth. fluxionum inverſa*, 1703. Craig, *Meth. figurarum lineis rectis & curvis comprehenſarum, quadraturas determinandi*, 1685, & *de quadraturis figurarum curvilinearum & locis*, &c. 1693. Dav. Grégory, dans ſon *Exerc. geometrica, de dimenſione figurarum*, 1684. & Nieuwentijt, dans ſes *Conſider. circà analyſeos ad quantitates infinitè parvas applicatæ principia*, 1695.

L'*analyſe* démontrée du P. Reynau de l'oratoire, imprimée pour la premiere fois à Paris en 1708, en 2 volumes in-4°. eſt un livre auquel ceux qui veulent étudier cette ſcience, ne peuvent ſe diſpenſer d'avoir recours. Quoiqu'il s'y ſoit gliſſé quelques erreurs, c'eſt cependant juſqu'à préſent l'ouvrage le plus complet que nous ayons ſur l'*analyſe*. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile géometre nous donnât ſur cette matiere un traité encore plus exact & plus étendu à certains égards, & moins étendu à d'autres, que celui du P. Reynau. On pourroit abréger le premier volume, qui contient ſur la théorie des équations beaucoup de choſes aſſez inutiles, & augmenter ce qui concerne le calcul intégral, en ſe ſervant pour cela des différens ouvrages qui en ont été publiés, & des morceaux répandus dans les mémoires des académies des ſciences de Paris, de Berlin, de Londres & de Pétersbourg, dans les actes de Leipſic, dans les ouvrages de MM. Bernoulli, Euler, Maclaurin, *&c. V.* CALCUL INTÉGRAL.

Cet article *analyſe* eſt deſtiné au commun des lecteurs, & c'eſt pour cela que nous l'avons fait aſſez court: on trouvera à ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE un détail plus approfondi, & à APPLICATION, on traitera de celle de l'*analyſe* à la géométrie, L'*article* ALGEBRE contient l'hiſtoire de l'*analyſe*. (*O*)

ANALYSE, ſ. f. *Gramm.*, ce mot eſt grec, ἀνάλυσις, formé d'ἀνὰ *rurſùm*, & de λύω, *ſolvo*, je reſous. Il ſignifie, à proprement parler, la réſolution ou le développement d'un tout en ſes parties; ainſi on appelle *analyſe* d'un ouvrage, l'extrait de cet ouvrage, où l'on en développe les parties principales; *analyſe* d'un raiſonnement, l'examen qu'on fait d'un raiſonnement en le partageant en pluſieurs parties ou propoſitions, pour en découvrir plus facilement la vérité ou la fauſſeté. (*O*)

L'ANALYSE, ſ. f. *en Logique*, c'eſt ce qu'on appelle dans les écoles *la méthode qu'on ſuit pour découvrir la vérité*; on la nomme autrement *la méthode de révolution*. Par cette méthode, on paſſe du plus compoſé au plus ſimple; au lieu que dans la ſynthèſe, on va du plus ſimple au plus compoſé. Comme cette définition n'eſt pas des plus exactes, on nous permettra d'en ſubſtituer une autre. L'*analyſe* conſiſte à remonter à l'origine de nos idées,

Digitized by Google

à en développer la génération & à en faire différentes compositions ou décompositions pour les comparer par tous les cotés qui peuvent en montrer les rapports.

L'*analyse* ainsi définie, il est aisé de voir qu'elle est le vrai secret des découvertes. Elle a cet avantage sur la synthese, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, & toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues, & de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude & à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espece de calcul; c'est-à-dire, en composant & décomposant les notions pour les comparer, de la maniere la plus favorable aux découvertes qu'on en a vues. Ce n'est pas non plus par des définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes: mais c'est en expliquant la génération de chaque idée. Par ce détail, on voit qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'évidence à nos raisonnemens, & par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité, & dans la maniere même d'en instruire les autres; honneur qu'on fait ordinairement à la synthese. Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avançons.

Tous les philosophes, en général, conviennent qu'il faut dans l'exposition, comme dans la recherche de la vérité, commencer par les idées les plus simples & les plus faciles; mais ils ne s'accordent pas sur la notion qu'ils se forment de ces idées simples & faciles. Presque tous les philosophes, à la tête desquels on peut mettre Descartes, donnent ce nom à des idées innées, à des principes généraux & à des notions abstraites, qu'ils regardent comme la source de nos connoissances. De ce principe, il s'ensuit nécessairement qu'il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. D'autres en petit nombre, tels que Locke & Bacon, entendent par des idées simples, les premieres idées particulieres qui nous viennent par sensation & par réflexion; ce sont les matériaux de nos connoissances que nous combinons selon les circonstances, pour en former des idées complexes, dont l'*analyse* nous découvre les rapports. Il ne faut pas les confondre avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des philosophes; ce sont au contraire celles qui nous viennent immédiatement des sens, & à la faveur desquelles nous nous élevons ensuite par degrés à des idées plus simples ou plus composées. Je dis *plus composées*, parce que l'*analyse* ne consiste pas toujours, comme on se l'imagine communément, à passer du plus composé au plus simple.

Il me semble que si on saisissoit bien le progrès des vérités, il seroit inutile de chercher les raisonnemens pour les démontrer, & que ce seroit assez de les énoncer; car elles se suivroient dans un tel ordre, que ce que l'une ajouteroit à celle qui l'auroit immédiatement précédée, seroit trop simple pour avoir besoin de preuve; de la sorte on arriveroit aux plus compliquées, & l'on s'en assureroit mieux que par toute autre voie. On établiroit même une si grande subordination entre toutes les connoissances qu'on auroit acquises, qu'on pourroit à son gré aller des plus composées aux plus simples, ou des plus simples aux plus composées; à peine pourroit-on les oublier, ou du moins, si cela arrivoit, la liaison qui seroit entr'elles, faciliteroit les moyens de les retrouver.

Mais pour mieux faire sentir l'avantages de l'*analyse* sur la synthese, interrogeons la nature, & suivons l'ordre qu'elle indique elle-même dans l'exposition de la vérité. Si toutes nos connoissances viennent des sens, il est évident que c'est aux idées simples à préparer l'intelligence des notions abstraites. Est-il raisonnable de commencer par l'idée du possible pour venir à celle de l'existence, ou par l'idée du point pour passer à celle du solide? Il est évident que ce n'est pas là la marche naturelle de l'esprit humain: si les philosophes ont de la peine à reconnoître cette vérité, c'est parce qu'ils sont dans le préjugé des idées innées, ou parce qu'ils se laissent prévenir pour un usage que le temps paroît avoir consacré.

Les géometres mêmes, qui devroient mieux connoître les avantages de l'*analyse* que les autres philosophes, donnent souvent la préférence à la synthese; aussi quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature

Digitized by Google

différente, on ne leur trouve plus la même clarté, la même précision, ni la même étendue d'esprit.

Mais si l'*analyse* est la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, elle est aussi la méthode dont on doit se servir pour exposer les découvertes qu'on a faites. N'est-il pas singulier, que les philosophes, qui sentent combien l'*analyse* est utile pour faire de nouvelles découvertes dans la vérité, n'aient pas recours à ce même moyen pour la faire entrer plus facilement dans l'esprit des autres? Il semble que la meilleure maniere d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. En effet, par ce moyen, on ne paroîtroit pas tant démontrer des vérités déja découvertes, que faire chercher & trouver de nouvelles vérités. On ne convaincroit pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclaireroit; & en lui apprenant à faire des découvertes par lui-même, on lui présenteroit la vérité sous les jours les plus intéressans. Enfin, on le mettroit en état de se rendre raison de toutes ses démarches; il sauroit toujours où il est, d'où il vient, où il va: il pourroit donc juger par lui-même de la route que son guide lui traceroit, & en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verroit du danger à le suivre.

Mais pour faire ici une explication de l'*analyse* que je viens de proposer, supposons-nous dans le cas d'acquérir pour la premiere fois les notions élémentaires des mathématiques. Comment nous y prendrions-nous? Nous commencerions, sans doute, par nous faire l'idée de l'unité; & l'ajoutant plusieurs fois à elle-même, nous en formerions des collections que nous fixerions par des lignes; nous répéterions cette opération, & par ce moyen nous aurions bientôt sur les nombres autant d'idées complexes que nous souhaiterions d'en avoir. Nous réfléchirions ensuite sur la maniere dont elles se sont formées; nous en observerions les progrès, & nous apprendrions infailliblement les moyens de les décomposer. Dès-lors nous pourrions comparer les plus complexes avec les plus simples, & découvrir les propriétés des unes & des autres.

Dans cette méthode les opérations de l'esprit n'auroient pour objet que des idées simples ou des idées complexes que nous aurions formées, & dont nous connoîtrions parfaitement les générations: nous ne trouverions donc point d'obstacle à découvrir les premiers rapports des grandeurs. Ceux-là connus, nous verrions plus facilement ceux qui les suivent immédiatement; & qui ne manqueroient pas de nous en faire appercevoir d'autres; ainsi après avoir commencé par les plus simples, nous nous éleverions insensiblement aux plus composés, & nous nous ferions une suite de connoissances qui dépendroient si fort les unes des autres, qu'on ne pourroit arriver aux plus éloignées que par celles qui les auroient précédées.

Les autres sciences qui sont également à la portée de l'esprit humain, n'ont pour principes que des idées simples, qui nous viennent par sensation & par réflexion. Pour en acquérir les notions complexes, nous n'avons, comme dans les mathématiques, d'autres moyens que de réunir les idées simples en différentes collections: il y faut donc suivre le même ordre dans le progrès des idées, & apporter la même précaution dans le choix des signes.

En ne raisonnant ainsi que sur des idées simples, ou sur des idées complexes qui seront l'ouvrage de l'esprit, nous aurons deux avantages; le premier, c'est que connoissant la génération des idées sur lesquelles nous méditerons, nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes, comment nous y sommes venus, & comment nous pourrions retourner sur nos pas: le second, c'est que dans chaque matiere nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connoissances; car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées, & que par conséquent l'esprit ne pourra plus former de notions.

Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, & entre une idée simple & complexe. Par la méthode de l'*analyse*, on pourra éviter les erreurs où l'on tombe dans la recherche des unes & de autres.

Les idées simples ne peuvent donner lieu à aucune mépriſe. La cauſe de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque choſe qui lui appar-

Digitized by Google

tient, parce que nous n'en voyons pas toutes les parties; ou de ce que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas, parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point. Or nous ne pouvons rien retrancher d'une idée simple, puisque nous n'y distinguons point de parties; & nous n'y pouvons rien ajouter tant que nous la considérons comme simple, puisqu'elle perdroit sa simplicité.

Ce n'est que dans l'usage des notions complexes qu'on pourroit se tromper, soit en ajoutant, soit en retranchant quelque chose mal-à-propos! mais si nous les avons faites avec les précautions que je demande, il suffira pour éviter les mépriſes d'en reprendre la génération; car par ce moyen nous y verrons ce qu'elles renferment, & rien de plus ni de moins. Cela étant, quelques comparaiſons que nous faſſions des idées ſimples & des idées complexes, nous ne leur attribuerons jamais d'autres rapports que ceux qui leur appartiennent.

Les philoſophes ne font des raiſonnemens ſi obſcurs & ſi confus, que parce qu'ils ne ſoupçonnent pas qu'il y ait des idées qui ſoient l'ouvrage de l'eſprit, ou que s'ils le ſoupçonnent, ils ſont incapables d'en découvrir la génération. Prévenus que les idées ſont innées, ou que, telles qu'elles ſont, elles ont été bien faites, ils croient n'y devoir rien changer, & les prennent telles que le haſard les préſente. Comme on ne peut bien *analyſer* que les idées qu'on a ſoi-même formées avec ordre, leurs *analyſes*, ou plutôt leurs définitions, ſont preſque toujours défectueuſes; ils étendent ou reſtreignent mal-à-propos la ſignification de leurs termes; ils la changent ſans s'en appercevoir, ou même ils rapportent les mots à des notions vagues, & à des entités inintelligibles. Il faut donc ſe faire une nouvelle combinaiſon d'idées; commencer par les plus ſimples que les ſens tranſmettent; en former des notions complexes, qui en ſe combinant à leur tour en produiront d'autres, & ainſi de ſuite. Pourvu que nous conſacrions des noms diſtinctifs à chaque collection, cette méthode ne peut manquer de nous faire éviter l'erreur. *V.* SYNTHESE & AXIOME. *Voyez auſſi* LOGIQUE. (*X*)

ANALYSE, *Littér.*, d'un livre, d'un ouvrage; c'eſt un précis, un extrait fidele d'un ouvrage, tel qu'en donnent ou qu'en doivent donner les journaliſtes. L'art d'une *analyſe* impartiale conſiſte à bien ſaiſir le but de l'auteur, à expoſer ſes principes, ſes diviſions, le progrès de ſa marche, à écarter ce qui peut être étranger à ſon ſujet; & ſans lui dérober rien de ce qu'il a de bon ou d'excellent, ne pas diſſimuler ſes défauts. L'*analyſe* demande de la juſteſſe dans l'eſprit, pour ne pas prendre le change en appuyant ſur des acceſſoires, tandis qu'on néglige le principal. Les *analyſes* des *nouvelles de la République des Lettres* de M. Bayle, & aujourd'hui celles du *Journ. des ſavans*, ſont un modele d'impartialité: il ſeroit à ſouhaiter qu'on en pût dire autant de tous les journaux. Les plaidoyers des avocats généraux, lorſqu'ils donnent leurs concluſions, ſont des *analyſes*, dans leſquelles ils réſument les moyens des deux parties, expoſés & débattus auparavant par leurs avocats.

ANALYSE, *Littér.*, ſe dit encore d'une eſpece d'*index* ou table des principaux chefs ou articles d'un diſcours continu, diſpoſés dans leur ordre naturel & dans la liaiſon & la dépendance qu'ont entr'elles les matieres. Les *analyſes* contiennent plus de ſcience que les tables alphabétiques, mais ſont moins en uſage, parce qu'elles ſont moins faciles à comprendre. (*G*)

ANALYSE, eſt auſſi en uſage *dans la Chymie* pour diſſoudre un corps compoſé, ou en diviſer les différens principes. *V.* PRINCIPE DE COMPOSITION, CORPS, *&c.*

Analyſer des corps, ou les réſoudre en leurs parties compoſantes, eſt le principal objet de l'art chymique. *V.* CHIMIE. L'*analyſe* des corps eſt principalement effectuée par le moyen du feu. *V.* FEU.

Tous les corps, par le moyen d'une *analyſe* chymique, peuvent ſe réſoudre en eau, eſprit, huile, ſel, & terre, quoique tous les corps ne fourniſſent pas tous ces principes également, mais les uns plus, les autres moins, & en différentes proportions, ſelon les différens corps, ſelon les différens genres dont ils ſont. *Voyez* PRINCIPE.

L'*analyſe* des animaux & celle des végétaux eſt aiſée; celle des minéraux, &

Digitized by Google

en particulier des métaux & demi-métaux, eſt plus difficile. *V.* ANIMAL, VÉGÉTAL & MÉTAL.

Les différentes *analyſes* de plantes n'ont pas réuſſi par rapport à aucune découverte des propriétés & vertus des plantes analyſées. Les plantes les plus ſalutaires rendent par cette voie d'agir, à peu près les mêmes principes que les plus venimeuſes; la raiſon apparemment eſt, que l'action du feu dans la diſtillation change les plantes & leurs principes: c'eſt pourquoi au lieu de diſtillation, M. Bolduc a fait ſes *analyſes* par décoction ſeulement. *V. Mém. acad. roy. des ſcienc. an.* 1733, *p.* 139, *hiſt.* 63.

Quelques corps du genre des minéraux ſont formés de particules ſi menues & ſi fortement unies, que leurs corpuſcules ont beſoin de moins de chaleur pour les emporter que pour les diviſer en leurs principes; de ſorte que l'*analyſe* de tel corps eſt impraticable: c'eſt ce qui fait la difficulté d'*analyſer* le ſoufre, le mercure, *&c.*

La diſſection anatomique d'un animal eſt auſſi une eſpece d'*analyſe*. *V.* ANATOMIE.

Il eſt du devoir d'un bon citoyen de faire connoître aux autres, autant qu'il lui eſt poſſible, les erreurs qui peuvent les ſéduire. L'*analyſe*, qui eſt ſi difficile en chymie, eſt aujourd'hui fort commune par la crédulité des hommes & la charlatanerie de ceux qui en abuſent. Il eſt difficile de connoître par l'*analyſe* la compoſition & les propriétés des choſes; il faut être ſavant & expérimenté en chymie, pour ſéparer les principes qui compoſent les corps, & les avoir tels qu'ils y ſont naturellement, afin de pouvoir dire ce qu'ils ſont. Cependant on croit que tout homme de l'art, je veux dire tout homme qui tient à l'art de guérir, ſait faire des *analyſes*. On donne comme une choſe poſſible à tout homme du métier, à faire l'*analyſe* d'un remede ſecret ou d'une eau qu'on veut connoître; & on a la vanité de s'en charger, & le rapport qu'on en fait eſt une impoſture. Ces faiſeurs d'*analyſes* trouvoient toujours autrefois du nitre dans toutes les eaux, aujourd'hui c'eſt du ſel ſelenite & du ſel de Glauber: ils ſavent faire loucher de l'eau avec de la noix de galle; ils la diſtillent ou la font évaporer, & ne ſavent pas même connoître le réſidu de ces opérations, qui d'ailleurs ſont inſuffiſantes. L'*analyſe* des eaux eſt ce qu'il y a de plus difficile en chymie, comme les expériences ſur les fluides en phyſique, ſont en général les plus difficiles. Il faut pour pouvoir parler ſavamment des eaux & des principes qui les compoſent, être non-ſeulement verſé dans la chymie, mais même il faut y être très-habile. Pour connoître combien il eſt difficile d'*analyſer*, & pour apprendre comment il faut s'y prendre pour *analyſer* une eau minérale, il faut lire dans les mémoires de l'académie de 1726 l'*analyſe* des eaux de Paſſy; & dans les mémoires de 1746 l'*analyſe* de l'eau de Plombieres. (*M*)

L'article que l'on vient de lire nous a développé le ſens que les modernes donnent à ce mot. M. de Caſtillon va nous apprendre quelque choſe de la méthode des anciens.

L'*analyſe*, dit *Pappus* dans la préface du ſeptieme livre de ſes *collections mathém.* eſt la méthode de parvenir, par des conſéquences néceſſaires depuis ce qu'on cherche & qu'on regarde comme déja trouvé, à une concluſion qui fourniſſe la réponſe à la queſtion propoſée, c'eſt-à-dire, à une propoſition connue & miſe au nombre des principes.

Le but de l'*analyſe* eſt ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'eſt propoſé. Conſidérée ſous le premier point de vue, l'*analyſe* s'appelle *théorétique*; elle ſuppoſe certaine la propoſition douteuſe, & en tire des conſéquences juſqu'à ce qu'elle parvienne à une concluſion manifeſtement vraie ou manifeſtement fauſſe. Dans le premier cas, la propoſition priſe pour vraie, l'eſt réellement, & dans le ſecond cas elle eſt fauſſe. Sous la ſeconde face l'*analyſe* ſe nomme *problématique*; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette ſuppoſition des conſéquences, juſqu'à ce qu'elle parvienne à une concluſion évidemment poſſible & exécutable, ou certainement impoſſible; dans le premier cas, le problême eſt poſſible, dans le ſecond il eſt impoſſible; toujours il eſt réſolu, comme il eſt manifeſte.

Je me ſuis ſervi du mot *exécutable* pour rendre le mot grec des Grecs, parce que les anciens diſtinguoient, pour ce

qui concerne les problèmes, ce que nous savons & pouvons exécuter, de ce qui est possible en soi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainsi la trisection de l'angle est possible en elle-même; elle est possible géométriquement, c'est-à-dire, par la ligne droite & le cercle: la quadrature indéfinie du cercle est possible en elle même; mais nous ne la connoissons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement résolu, un problème qui étoit ramené à la trisection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle est possible; j'ai voulu dire que l'impossibilité de trouver un espace terminé par des droites & égal à la surface d'un segment de cercle quelconque, n'est pas démontrée. Au reste, je sais qu'il est démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombre la vraie raison du diametre à la circonférence. Ainsi je regarde comme impossible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-possible la quadrature *géométrique*: nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui ressemblât à notre calcul: ils pratiquoient leur *analyse* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient composé des livres qui contenoient la solution détaillée de quelques problèmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. Nous avons donné ci-dessus la note de ces livres. Ainsi l'on regardoit comme résolu un problème qui étoit réduit à celui de faire passer un cercle par deux points donnés, en sorte qu'ils touchât une droite donnée de position; parce que ce dernier problème étoit résolu dans le traité *de Tactionibus* d'Apollonius.

Il ne nous reste des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclide, & le traité *de sectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleuse sagacité du célebre Edmon Halley qui le traduisit de l'arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simson, professeur à Edimbourg, a fort bien restitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous se sont servis de l'algebre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. "Mais, dit Halley, autre chose est résoudre en quelque façon un problème, ce qu'ordinairement on peut exécuter de plusieurs manieres différentes; autre chose est le résoudre par la méthode la plus élégante, en faisant usage de l'*analyse* la plus courte & la plus claire, & de la synthese ou construction la plus convenable & la plus facile. C'est ce que les anciens ont fait, &c." *Verùm perpendendum est, aliud esse problema aliquatiter resolutum dare, quod modis variis pleruncque fieri potest, aliud methodo elegantissimâ id ipsum efficere, analysi brevissimâ & simul perspicuâ, synthesi concinnâ & minimè operosâ. Hoc veteres præstitisse, argumento est* Apollonii *liber, quem inpræsentiarum tibi fistimus.* (Halley, *præf. ad Apoll. de sect. rat. circà finem*).

Si nous en croyons cet homme illustre, qui certainement possédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens dispute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup sur elle par l'évidence & l'élégance de ses démonstrations. *Methodus hæc cum* algebra speciosa *facilitate contendit, evidentiâ verò & demonstrationum elegantiâ eam longè superare videtur.* (Halley: *loc. cit. pag.* 4.) Je ne vais pas si loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la physique & dans les mathématiques, sont uniquement dues à leurs calculs. Pour s'élever au dessus des connoissances ordinaires, les anciens devoient péniblement entasser raisonnement sur raisonnement, comme les géans entasserent montagne sur montagne pour escalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, se sont fait des ailes, avec lesquelles ils montent aisément aux plus sublimes régions auxquelles puisse s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de sagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoissance.

Les calculs ont deux avantages sur la méthode des anciens. Ils soulagent infiniment l'attention par les symboles qu'ils emploient; & ils ne demandent que la connoissance d'un petit nombre de théorèmes pour résoudre les problèmes les plus difficiles. Ils font pour les sciences

Digitized by Google

ce que les métaux sont pour le commerce ; ils représentent sans embarras & procurent sans peine les vraies richesses. Il me semble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, si l'on faisoit plus d'usage de quelques théorèmes que les anciens nous ont laissés. Tels sont sur-tout, à mon avis, ceux qui sont contenus dans le livre des *Data* d'Euclide. Il ne renferme que quatre-vingts-quinze théorèmes ; Pappus, dans sa préface, n'en compte que quatre-vingts-dix. De ces théorèmes, au moins quarante sont connus au moindre géomètre. Il suffiroit de charger sa mémoire de quarante ou quarante-cinq propositions de plus. Pour en voir l'utilité, considérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne sont pas géomètres.

Quand on commande, par exemple, une table à un menuisier, ce n'est pas assez de dire qu'on veut une table ; il faut fixer la matière, la figure, les dimensions. Quand on propose un problème à un géomètre, il faut déterminer certaines choses. Il ne suffit pas de dire qu'on veut un triangle, il faut déterminer ou la longueur de chaque côté de ce triangle, ou celle de deux côtés & la grandeur de l'angle que ces deux côtés forment, ou la longueur d'un côté, & la grandeur des deux angles qui sont sur ce côté, &c.

Dans cet exemple, les côtés & les angles, en général toutes les choses qui sont déterminées par celui qui propose le problème, s'appelle des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géomètres françois ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque chose qui est donnée de cette manière est nécessairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention ; par exemple, les trois côtés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la surface du triangle, la perpendiculaire tirée du sommet d'un angle sur le côté opposé, &c. sont aussi donnés. C'est ainsi qu'ayant prescrit au menuisier la sorte de bois & les dimensions de ma table, je lui ai aussi prescrit le poids. J'appelle *données en conséquence* les données de la seconde sorte, pour les distinguer de celles de la première.

Euclide réduisit sous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en géométrie, & fit voir les *données en conséquence* qui nécessairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'est ce que contient son livre des *Data*. Les propositions qu'on y trouve, servent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problème sont superflues, parce qu'elles sont nécessairement renfermées dans les autres ; 2°. les mêmes propositions sont utiles à résoudre plusieurs problèmes géométriques sans peine & sans calcul, & à simplifier le calcul nécessaire à la solution de nombre d'autres.

Cet article n'est fait que pour les commençans ; c'est pourquoi je donnerai un exemple simple & facile de la seconde utilité des *data* d'Euclide, en résolvant par une seule proposition de ce livre les problèmes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, de l'*arithmétique universelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette solution, je n'avois pas assez présens à l'esprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui se destinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à se le rendre familier.

La proposition dont je fais usage, est la 67e de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manières différentes. Voici la troisième avec un léger changement nécessaire pour faciliter la construction des problèmes. La proposition d'Euclide est :

Si un triangle a un angle donné, l'excès du quarré de la somme des deux côtés qui forment l'angle donné, sur le quarré de la base, est au triangle en raison donnée.

4. Dans le triangle *A B C* (*planche de géom. suppl. des planches, fig.* 2, 3, 4.) soit donné l'angle *A B C* ; prolongez le côté *A B*, que pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je suppose le plus grand des deux côtés qui forment l'angle donné ; & prenez *B D* égal à *B C* ; donc la droite *A D* est égale aux deux *C B*, *B A* ensemble. Du point *C* tirez sur la droite *A D* la perpendiculaire *C E*.

Avant d'entamer la démonstration, je remarquerai :

1°. Que pour cette proposition j'ai fait trois figures : la première pour l'angle *B* aigu ; la seconde pour l'angle *B* obtus ;

Digitized by Google

la troiſieme pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette propoſition importante.

2°. Que, comme cette propoſition ſe démontre par la comparaiſon des rectangles & des quarrés, je me ſers des ſignes algébriques. Dans ces cas, le raiſonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le ſecond s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre ſont démontrées dans le ſecond livre d'*Euclide*; & tout ce qu'on prouve par ce ſecond livre, eſt prouvé algébriquement, auſſi-bien quand on ſe ſert des mots que quand on ſe ſert de ſignes.

Démonſtration. On ſait que $\overline{AD}^2 = \overline{AB}^2 + 2\,AB \times BD + \overline{BD}^2 = \overline{AB}^2 + 2\,AB \times BC + \overline{BC}^2$, parce que l'on a fait BD égale à BC. On ſait auſſi que $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2\,AB \times BG$, où il faut prendre le ſigne + pour la *fig.* 1, dans laquelle l'angle ABC eſt aigu; & le ſigne — pour la *fig.* 2, dans laquelle langle ABC eſt obtus; donc $\overline{AD}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2\,AB(DB \pm BE)$, ou bien, $\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = 2\,AB \times ED$ mais $2\,AB \times ED : 2\,AB \times EC = DE : EC$, & $2\,AB \times EC$ eſt égal à quatre fois la ſurface du triangle ABC: donc l'excès du quarré de la ſomme des deux cotés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme coté $(\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = (AB + BC)^2 - \overline{AC}^2)$ eſt à la ſurface du triangle ABC, comme DE à la quatrieme partie de EC.

Cette raiſon eſt donnée lorſque l'angle ABC eſt donné; parce que, dans ce cas, l'angle ADC, qui en eſt la moitié, eſt auſſi donné; c'eſt pourquoi le triangle rectangle CED eſt donné d'eſpece, & la raiſon de DE à EC eſt donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'auſſi *l'excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des cotés qui forment l'angle donné, eſt un triangle en raiſon donnée.*

Prenez la partie BF égale au coté BC, & joignez la CF; donc AF eſt la différence des cotés AB, BC.

d'abord $\overline{AF}^2 + 2\,AB \times BF = \overline{AB}^2 + \overline{BF}^2 = \overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 + 2\,AB \times BE$; donc $\overline{CA}^2 - \overline{AF}^2 = 2\,AB(FB + BE) = 2\,AB \times EF$; mais $2\,AB \times EF : 2\,AB \times EC = FE : EC$, & l'angle BFC, moitié de l'angle donné CBD, eſt donné; donc le triangle FEC, rectangle en E, eſt donné d'eſpece; & la raiſon de FE à EC eſt donnée, auſſi-bien que celle de FE au quarré de EC; & la derniere eſt la même que celle de l'excès du quarré de la baſe du triangle ſur le quarré de la différence des deux cotés qui forment l'angle donné de $\overline{CA}^2 (AB - BC)^2$ à la ſurface du triangle; donc cette raiſon eſt donnée.

Cette démonſtration s'applique ſans peine à la *fig.* 3.

En termes trigonométriques, la premiere raiſon eſt celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon; & la ſeconde eſt celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que ſi CE repréſente le rayon, ED repréſente la cotangente de l'angle CDE, moitié de l'angle donné CBA; mais FE repréſente la cotangente de l'angle EFC, moitié de CBD, ſupplément l'angle donné.

Obſervez que l'angle DCF eſt droit, puiſque les angles CDF, DFC enſemble font un droit, étant la moitié des angles ABC, CBD, qui enſemble valent deux droits. Ou bien, parce que le demi-cercle décrit du centre B & de l'intervalle BD, paſſe par les points C & F, puiſque les droites BD, BC, BF ſont égales; donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès eſt au quadruple de la ſurface du triangle, comme DE à EC, que le ſecond excès eſt au quadruple de la même ſurface, comme FE à EC; & que DE eſt à EC comme CE à EF. Il en réſulte que le quadruple de la ſurface d'un triangle eſt moyen proportionnel entre l'excès du quarré de la ſomme de deux cotés ſur le quarré du troiſieme coté, & l'excès du quarré du troiſieme coté ſur le quarré de la différence des deux autres cotés. Nous montrerons dans la ſuite que ce corollaire renferme une propoſition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une maniere fort embarraſſée.

De cette propoſition réſulte auſſi que, ſi la raiſon de l'excès du quarré de la

Digitized by Google

somme des deux cotés d'un triangle sur le quarré du troiſieme coté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troiſieme coté ſur le quarré de la différence des deux cotés au même triangle eſt donnée, l'angle EDC, ou EFC, & par conſéquent l'angle ABC eſt donné.

C'eſt par cette propoſition qu'on réſout ſans peine les problèmes de Newton rendus généraux. Ils ſe réduiſent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmetre & la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le coté oppoſé. C'eſt le problème IV de l'*arithmétique univerſelle*.

2°. Un angle, le coté oppoſé à l'angle donné, & la ſomme des deux cotés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le coté oppoſé & donné. C'eſt le problème V.

3°. Un angle, la forme des cotés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le coté oppoſé. C'eſt le problème VI.

4°. Un angle, la ſomme des cotés qui le forment, & la ſomme de la baſe & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le coté oppoſé. C'eſt le problème VII.

5°. Un angle, la ſurface, & le périmetre. C'eſt le problème VIII.

6°. La baſe, la perpendiculaire élevée ſur la baſe, & la ſomme des deux cotés. C'eſt le problème IX.

7°. Un angle, la ſomme des cotés qui le forment, & le coté oppoſé. C'eſt le pr. X.

1°. Soit donc $AB + BC + CA = a$; $CE = b$, $AB = x$; donc $BC + CA = a - x$, (juſqu'ici comme Newton) ; $(BC + CA)^2 = a^2 - 2ax + x^2$; $(BC + CA)^2 - \overline{BA}^2 = a^2 - 2ax$; & $AB \times BC = bx$.

Mais, par la propoſition précédente, la raiſon de $a^2 - 2ax$ à $2bx$ eſt donnée. Soit donc $a^2 - 2ax : 2bx = x : b$; donc $a^2 - 2ax = 2ex$; $a^2 = 2ex + 2ax$; & $\frac{a^2}{2e + 2a} = x$.

2°. Soit $AC + CB + CE = a$, $AB = b$, $CE = x$; par conſéquent $AC + CB = a - x$, comme dans Newton. Mais $(AC + CB)^2 = a^2 - 2ax + x^2$, $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a^2 - 2ax + x^2 - b^2$, $AB \times CE = bx$; & par la propoſition précédente, $a^2 - 2ax + x^2 = b^2 : 2bx = e : b$; donc $a^2 - 2ax + x^2 - 2bx = 2ex$; & $a^2 - b^2 = 2ax + 2ex - x^2$.

Ces deux concluſions s'accordent avec celles de Newton, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit eſt $= b$ dans ces deux problèmes.

3°. Soit $AC + CB = a$, CEb, $AB = x$, comme Newton dans la ſeconde ſolution. Ici $(AC + CB)^2 = a^2$, $(AC + CB)^2 - \overline{B}^2 = a^2 = x^2$, $AB \times CE = bx$; & $a^2 - x : 2bx = c : b$; par conſéquent $a^2 - x^2 = 2ex$, comme Newton.

4°. Soit $AC + CB = a$, $AB + CE = b$, $AB = y$. Donc $(AC + CB)^2 - AB = a^2 - y^2$, $CE = b - y$, $CE \times AB = by - y^2$. Mais $a^2 - y^2 : 2by - 2y^2 = e : b$; donc $a^2 - y^2 = 2ey - \frac{2ey^2}{b}$.

Cette équation, quand l'angle eſt droit, & par conſéquent $e = b$, devient $a^2 = 2by - y^2$, équation que Newton auroit trouvée, ſi, au lieu d'exterminer y, il avoit exterminé x.

5°. Soit A l'angle donné, & $AC + CB + BA = a$, $AB \times CD = 2b^2$, $BC = y$; donc $BA + AC = a - y$, $(BA + AC)^2 = a^2 - 2ay + y^2$, $(BA + AC)^2 - BC^2 = a^2 - 2ay$, & $a^2 - 2ay : 4b^2 = e : b$; donc $a^2 - 2ay = 4be$.

6°. Soit $CE = u$, $AB = 2b$, $BC + CA = 2e$, $BC - CA = 2z$; donc $(BC + CA)^2 - AB^2 = 4c^2 - 4b^2$. La ſurface du triangle $= \frac{AB \times CE}{2} = ab$, $\overline{AB}^2 : (BC - CA)^2 = 4b^2 - 4z^2$. Mais par le théoréme, $4c^2 - 4b^2 : 4ab = 4ab : 4b^2 - z^2$; donc $\frac{a^2b^2}{c^2 - b^2} = b^2 - z^2$, & $z^2 = b^2 - \frac{a^2b^2}{c^2 - b^2}$, comme Newton.

7°. Enfin ſoit C l'angle donné $AC + CB = 2b$, $AB = a$, $CE = y$ $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = 4b^2 - a^2$, $AB \times CE = ay$; mais $4b^2 - a^2 : 2ay = f : a$; donc $4b^2 - a^2 = 2fy$.

Si dans ce dernier problème on avoit, comme Newton, cherché la différence des cotés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car ſoit B l'angle don-

Digitized by Google

né, CE la perpendiculaire sur AB, $BD = BC$; & $CA = a$, $AB + BC = 2b$, $AB - BC = 2x$. Il est clair que $(AB + BC)^2 - CA^2 = 4b^2 - a^2$; & $CA^2 - (AB - BC)^2 = a^2 - 4x^2$.

Or $4b^2 - a^2$ a quatre fois la surface du triangle en raison donnée de DE à EC, soit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la surface du triangle est à $a^2 - 4x^2$ comme m à n; donc $\frac{4b^2n - a^2n}{m} : a^2 - 4x^2 :: m : n$; & $\frac{4b^2n^2 - a^2n^2}{m^2} = a^2 - 4x^2$; par conséquent $x^2 = \frac{a^2(m^2 + n^2) - 4b^2n^2}{4m^2}$.

Newton a fait $CB : BE :: d : e$; & il a trouvé $x^2 = \frac{a^2d - 2b^2(d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente sont les mêmes. Car suivant notre auteur, $CB : BE :: d : e$; donc $\overline{CB}^2 : \overline{BE}^2 :: d^2 : e^2$, & $\overline{CB}^2 - \overline{BE}^2 (\overline{CE}^2) : \overline{BE}^2 :: d^2 - e^2 : e^2$, & aussi $\overline{CB}^2 + \overline{BE}^2 (\overline{DE}^2) : \overline{EB}^2 :: d + e : e$; & $\overline{BE}^2 : \overline{ED}^2 :: e^2 : (d + e)^2$; donc *ex æquo* $\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 :: d^2 - e^2 : (d + e)^2 :: d - e : d + e$.

Nous avons fait $CE : ED :: n : m$, c'est-à-dire, $\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 :: n^2 : m^2$; c'est pourquoi $d - e : d + e :: n^2 : m^2$; & *componendo*, $2e : d + e :: n^2 + m^2 : m^2$; ou $\frac{d - e}{2} :: \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d + e} = \frac{n^2 + m^2}{m^2}$.

Donc $\frac{a^2(m^2 + n^2)}{4m^2} = \frac{a^2d}{2d + 2e}$, & $-\frac{b^2n^2}{m^2} = -\frac{2b^2(d - e)}{d + e} = \frac{2b^2(d - e)}{2d - 2e}$, qui est précisément l'équation de Newton.

J'ai un peu étendu ces solutions en faveur des commençans, à qui cet article est destiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à résoudre les mêmes problèmes, en supposant données les différences au lieu des sommes, &c. Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorême fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la surface d'un triangle par les cotés. Voici la regle. Prenez la moitié du périmetre du triangle, ce sera la premiere quantité. De cette moitié de périmetre, ôtez successivement les trois cotés du triangle, vous aurez trois autres quantités, qui avec la premiere feront quatre quantités; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la surface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la surface d'un triangle est moyenne proportionnelle entre l'excès du quarré de la somme de deux cotés sur le quarré de la base, & entre l'excès du quarré de la base sur le quarré de la différence des cotés. Mais par la cinquieme proposition du *II livre* d'Euclide, la différence de deux quarrés est égale à un rectangle, dont un coté est la somme, & l'autre est la différence des cotés des quarrés: donc les deux cotés du premier excès sont l'un le périmetre du triangle, & l'autre l'excès de la somme de deux cotés sur la base; & les deux cotés de l'autre sont l'un la somme de la base & de la différence des deux cotés, & l'autre l'excès de la base sur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, &c. (*J. D. C.*)

ANALYSTE, s. m. *en Mathématique*, se dit d'une personne versée dans l'*analyse* mathématique. *Voyez* ANALYSE.

ANALYTIQUE, adj. *Math.*, qui appartient à l'*analyse*, ou qui est de la nature de l'*analyse*, ou qui se fait par la voie de l'*analyse*. *Voyez* ANALYSE. Ainsi l'on dit *équation analytique*, *démonstration analytique*, *recherches analytiques*, *table analytique*, *calcul analytique*, &c. *Voy.* MÉTHODE.

La *méthode analytique* est opposée à la *synthétique*. Dans la philosophie naturelle, aussi bien que dans les mathématiques, il faut commencer à applanir les difficultés par la *méthode analytique*, avant que d'en venir à la méthode synthétique. Or cette *analyse* consiste à faire des expériences & des observations, à en tirer des conséquences générales par la voie de l'induction, & ne point admettre d'objections contre ces conséquences, que celles qui naissent des expériences ou d'autres vérités constantes. Et quand même les raisonnemens qu'on fait sur les

Digitized by Google

expériences par la voie de l'induction, ne feroient pas des démonstrations des conséquences générales qu'on a tirées, c'eſt du moins la meilleure méthode de raiſonner ſur ces ſortes d'objets, le raiſonnement ſera d'autant plus fort que l'induction ſera plus générale. S'il ne ſe préſente point de phénomènes qui fourniſſent d'exception, on peut tirer la conſéquence générale. Par cette voye *analytique*, on peut proceder des ſubſtances compoſées à leurs élémens, des mouvemens aux forces qui les produiſent, & en général des effets à leurs cauſes, & des cauſes particulieres à de plus générales, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à celle qui eſt la plus grande de toutes. Voilà ce que c'eſt que la méthode *analytique*, dit M. Newton.

La méthode ſynthétique conſiſte à prendre comme principes les cauſes déja connues & conſtatées, à les faire ſervir à l'explication des phénomenes qui en proviennent, & à juſtifier cette explication par des preuves. *Voyez* SYNTHESE.

Méthode analytique, *en Géométrie*, eſt la méthode de réſoudre les problèmes, & de démontrer les théorêmes de géométrie, en y employant l'analyſe ou l'algebre. *Voyez* ALGEBRE, ANALYSE & APPLICATION.

Cette méthode eſt oppoſée à la méthode appellée *ſynthétique*, qui démontre les théorêmes, & réſout les problèmes ne ſe ſervant des lignes mêmes qui compoſent les figures, ſans repréſenter ces lignes par des noms algébriques. La méthode ſynthétique étoit celle des anciens, l'*analytique* eſt due aux modernes. *V. les articles cités ci-deſſus & SYNTHESE.* (*O*)

* ANAMALLU, ſ. m. *Hiſt. nat.*, arbriſſeau légumineux qui croît au Breſil; il a des épines dont les naturels du pays ſe ſervent pour ſe percer les oreilles. Pour cet effet ils en ôtent l'écorce. De plus, ils font avec les feuilles, bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il eſt gonflé par les vents ou par une lymphe extravaſée. On voit par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne deſcription. Conſultez l'*Hort. Malabar.*

* ANAMELECH, ſ. m. *Mythologie*, idole des Samaritains, repréſentée ſous la figure du faiſan, d'autres diſent du cheval, le ſymbole de Mars.

ANAMNETIQUES, adj. *Méd.*, médicamens propres à réparer ou à fortifier la memoire.

ANAMORPHOSE, ſ. f. *en perſpective & en peinture*, ſe dit d'une projection monſtrueuſe, ou d'une repréſentation défigurée de quelque image, qui eſt faite ſur un plan ou ſur une ſurface courbe, & qui néanmoins à un certain point de vue paroît réguliere & faite avec de juſtes proportions. *V.* PROJECTION. Ce mot eſt grec; il eſt compoſée d'*ἀνά, rurſùm*, derechef, & *μόρφωσις, formation*, qui vient de *μορφὴ, forme.*

Pour faire une *anamorphoſe*, ou une projection monſtrueuſe ſur un plan, tracez le quarré *ABCD*, *pl. de perſpect. fig.* 19, *n°.* 1. d'une grandeur à volonté, & ſubdiviſez-le en aréoles ou en petits quarrés. Dans ce quarré ou cette eſpece de réſeau, que l'on appelle *prototype craticulaire*, tracez au naturel l'image dont l'apparence doit être monſtrueuſe: tirez enſuite la ligne *ab* (*fig.* 19, *n°.* 2.) égale à *AB*, & diviſez-la dans le même nombre de parties égales que le coté du prototype *AB*: au point du milieu *E*, élevez la perpendiculaire *EV*, & menez *VS* perpendiculaire à *EV*, en faiſant la ligne *EV* d'autant plus longue, & la ligne *VS* d'autant plus courte, que vous avez deſſein d'avoir une image plus difforme. De chaque point de diviſion tirez au point *V* des lignes droites, & joignez les points *b*, *S*, par la ligne droite *b*, *S*: Par les points *c*, *e*, *f*, *g*, &c. tirez des lignes droites paralleles à *a b*: alors *a b c d* ſera l'eſpace où l'on doit tracer la projection monſtrueuſe; & c'eſt ce que l'on appelle l'*eſtype craticulaire.*

Enfin dans chaque aréole ou petit trapeze de l'eſpace *a b c d*, deſſinez ce que vous voyez tracé dans l'aréole correſpondante du quarré *ABCD*; par ce moyen vous aurez une image difforme, qui paroîtra néanmoins dans ſes juſtes proportions, ſi l'œil eſt placé de maniere qu'il en ſoit éloigné de la longueur *EV*, & élevé au-deſſus à la hauteur de *VS*.

Le ſpectacle ſera beaucoup plus agréable, ſi l'image défigurée ne repréſente pas un pur chaos, mais quelqu'autre apparence: ainſi l'on a vu une riviere avec des ſoldats, des chariots, &c. marchans ſur l'une de ſes rives, repréſentée avec

Digitized by Google

un tel artifice, que quand elle étoit regardée au point *S*, il sembloit que ce fut le vilage d'un satyre. Mais on ne peut donner facilement des regles pour cette partie, qui dépend principalement de l'industrie & de l'adresse de l'artiste.

On peut aussi faire méchaniquement une *anamorphose* de la maniere suivante : on percera de part en part le prototype à coups d'aiguille dans son contour, & dans plusieurs autres points ; ensuite on l'exposera à la lumiere d'une bougie ou d'une lampe, & on marquera bien exactement les endroits où tombent sur un plan, ou sur une surface courbe, les rayons qui passent à travers ces petits trous, car ils donneront les points correspondans de l'image difforme, par le moyen desquels on peut achever la déformation.

Faire une anamorphose sur la surface convexe d'un cône. Il paroit assez par le problême précédent, qu'il ne s'agit que de faire un ectype craticulaire sur la surface d'un cône qui paroisse égal au prototype craticulaire, l'œil étant placé à une distance convenable au-dessus du sommet du cône.

C'est pourquoi, soit la base *ABCD* du cône (*fig.* 20.) divisée par des diametres en un nombre quelconque de parties égales ; ou, ce qui revient au même, soit divisée la circonférence de cette base en tel nombre qu'on voudra de parties égales, & soient tirées par les points de division des lignes droites au centre. Soit aussi divisé un rayon en quelques parties égales ; par chaque point de division décrivez des cercles concentriques ; par ce moyen vous aurez tracé le prototype craticulaire *A*, le double du diametre *AB*, comme rayon ; décrivez le quart de cercle *EG* (*fig.* 21.) afin que l'arc *EG* soit égal à la circonférence entiere, & pliez ce quart de cercle, de maniere qu'il forme la surface d'un cône, dont la base soit le cercle *ABCD* ; divisez l'arc *EG* dans le même nombre de parties égales que le prototype craticulaire est divisé, & tirez des rayons de chacun des points de division ; prolongez *GF* en *I*, jusques à ce que *FI=FG* : du centre *I*, & du rayon *IF*, décrivez le quart de cercle *FKH* ; & du point *I* au point *E*, tirez la droite *IF* ; divisez l'arc *KF* dans le même nombre de parties égales que le rayon du prototype craticulaire ; & du centre *I* par chaque point de division, tirez des rayons qui rencontrent *EF* aux points 1, 2, 3, &c. enfin du centre *F*, & des rayons *F1*, *F2*, *F3*, décrivez des arcs concentriques. De cette maniere vous aurez l'ectype craticulaire, dont les aréoles paroîtront égales entr'elles.

Ainsi en transportant dans les aréoles de l'ectype craticulaire, ce qui est dessiné dans chaque aréole du prototype craticulaire, vous aurez une image monstrueuse qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est élevé au-dessus du sommet du cône, d'une quantité égale à la distance de ce sommet à la base.

Si l'on tire dans le prototype craticulaire les cordes des quarts de cercle, & dans l'ectype craticulaire, les cordes de chacun de ses quarts, toutes choses d'ailleurs restant les mêmes, on aura l'ectype craticulaire dans une pyramide quadrangulaire.

Il sera donc aisé de dessiner une image monstrueuse sur toute pyramide, dont la base est un polygone régulier quelconque.

Comme l'illusion est plus parfaite, quand on ne peut pas juger, par les objets contigus, de la distance des parties de l'image monstrueuse, il est mieux de ne regarder ces sortes d'images que par un petit trou.

On voit à Paris dans le cloître des minimes de la place royale, deux *anamorphoses* tracées sur deux des cotés du cloître ; l'une représente la Magdeleine ; l'autre S. Jean écrivant son évangile. Elles sont telles que quand on regarde directement, on ne voit qu'une espece de paysage, & que quand on les regarde d'un certain point de vue, elles représentent des figures humaines très-distinctes. Ces deux figures sont l'ouvrage du pere Niceron, minime, qui a fait sur ce même sujet un traité latin, intitulé, *Thaumaturgus opticus*, *Optique miraculeuse*, dans lequel il traite de plusieurs phénomenes curieux d'optique, & donne fort au long les méthodes de tracer ces sortes d'*anamorphoses* sur des surfaces quelconques. Le P. Emmanuel Maignan, minime, a aussi traité cette même matiere dans un ouvrage latin, intitulé, *Perspectiva horaria*, imprimé à Rome en 1648. *Voyez la proposition 77 de la catoptrique horaire de ce dernier ouvrage, page 438.*

Comme

Digitized by Google

Comme les miroirs cylindriques, cóniques & pyramidaux ont la propriété de rendre difformes les objets qu'on leur expose, & que par conséquent ils peuvent faire paroître naturels des objets difformes, on donne aussi dans l'optique des moyens de tracer sur le papier des objets difformes, qui étant vus par ces sortes de miroirs, paroissent de leur figure naturelle.

Par exemple, si on veut tracer une image difforme, qui paroisse de sa figure naturelle, étant vue dans un miroir cylindrique, on commencera (*figure* 14. *Perspect.*) par décrire un cercle *HBC* égal à la base du cylindre; ensuite supposant que *O* soit le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil, on tirera les tangentes *OC* & *OB*. On joindra les points d'attouchement *C* & *B* par la droite *CB*; on divisera cette ligne *CB* en tant de parties égales qu'on voudra, & par les points de division on tirera des lignes au point *O*; on supposera que les rayons *OH*, *OI*, se réfléchissent en *F* & en *G*; ensuite (*fig.* 15, *Persp.*) sur une droite indéfinie *MQ*, on élevera la perpendiculaire *MP* égale à la hauteur de l'œil; on fera *MQ* égale à *OH* de la *fig.* 14, & au point *Q* on élevera la perpendiculaire *QR* égale à *CB*, & divisée en autant de parties que *CB*; par les points de division on tirera des lignes au point *P*, qui étant prolongées jusqu'à la ligne *MN*, donneront les points *I*, *III*, &c. & les distances *QI*, *III*, *IIIII*; &c. qu'il faudra transporter dans la *fig.* 14. de *I* en *I*, de *I* en *II*, de *II* en *III*, &c. de cette maniere les points *F*, *G*, de la *fig.* 14, répondront au point *N* ou *IV* de la *fig.* 15. Par ces points *F*, *G*, & par le point *K* tel que *KH=IG*, on tracera un arc de cercle jusqu'en *S* & en *T*, c'est-à dire, jusqu'à la rencontre des tangentes *OS*, *OT*, & on fera de même pour les points *III*, *II*, &c. ensuite on dessinera une figure quelconque dans un quarré, dont les cotés soient égaux à *CB* ou *QR*, & soient divisés en autant de parties qu'on a divisé ces lignes; ensorte que le quarré dont il s'agit, soit partagé lui-même en autant de petits quarrés. On dessinera après cela dans la figure *SFGT* une image difforme, dont les parties soient situées dans les parties de cette figure, correspondantes aux parties du quarré. Cette image étant approchée d'un miroir cylindrique dont *HBC* soit la base, & l'œil étant élevé au-dessus du point *O* à une hauteur égale à *MP*, on verra dans le miroir cylindrique la figure naturelle qui avoit été tracée dans le petit quarré.

On a aussi des methodes assez semblables à la précédente pour tracer des images difformes, qui soient rétablies dans leur figure naturelle, par des miroirs cóniques ou pyramidaux. On peut voir une idée de ces méthodes dans la catoptrique de M. Wolf. Nous nous bornerons ici à ce qui regarde nos miroirs cylindriques, comme étant les plus communs. On trouve dans les actes de Leipsick de 1712, la description d'une machine *anamorphotique* de M. Jacques Léopold, par le moyen de laquelle on peut décrire méchaniquement & assez exactement des images difformes qui soient rétablies dans leur état naturel par des miroirs cylindriques ou cóniques.

On fait aussi dans la dioptrique des *anamorphoses*. Elles consistent en des figures difformes, qui sont tracées sur un papier, & qui paroissent dans leur état naturel, lorsqu'on les regarde à travers un verre polyhedre, c'est-à-dire, à plusieurs faces. Et voici de quelle maniere elles se font.

Sur une table horizontale *ABCD*, on éleve à angles droits (*fig.* 22, *Persp.*) une planche *AFED*; on pratique dans chacune de ces deux planches ou tables deux coulisses, telles que l'appui *BHC* puisse se mouvoir entre les coulisses de la table horizontale, & qu'on puisse faire couler un papier entre les coulisses de la planche verticale; on adapte à l'appui *BHC* un tuyau *IK*, garni en *I* d'un verre polyhedre, plan convexe, composé de 24 plans triangulaires disposés à peu-près suivant la courbure d'une parabole. Le tuyau est percé en *K* d'un petit trou, qui doit être un peu au-delà du foyer du verre; on éloigne l'appui *BHC* de la planche verticale, & on l'en éloigne d'autant plus que l'image difforme doit être plus grande.

On met au-devant du trou *K* une lampe; on marque avec du crayon les aréoles ou points lumineux que la lumiere forme sur la planche *ADEF*; & pour ne se point tromper en les marquant, il faut avoir soin de regarder

Digitized by Google

par le trou, ſi en effet ces aréoles ne forment qu'une ſeule image.

On tracera enſuite dans chacune de ces aréoles des parties d'un objet, qui étant vues par le trou *K*, ne paroîtront former qu'un ſeul tout; & on aura ſoin de regarder par le trou *K* en faiſant cette opération, pour voir ſi toutes ces parties forment en effet une ſeule image. A l'égard des eſpaces intermédiaires, on les remplira de tout ce qu'on voudra; & pour rendre le phénomene plus curieux, on aura ſoin même d'y tracer des choſes toutes différentes de celle qu'on doit voir par le trou; alors regardant par le trou *K*, on ne verra qu'une image diſtincte, fort différente de celle qui paroiſſoit ſur le papier à la vue ſimple.

On voit à Paris dans la bibliotheque des minimes de la place royale, deux *anamorphoſes* de cette eſpece; elles ſont l'ouvrage du P. Niceron, dont nous avons déja parlé: & on trouve auſſi dans le *t. IV. des mém. de l'acad. impér. de Petersbourg*, la deſcription d'une *anamorphoſe* ſemblable, faite par M. Lutman, membre de cette académie, en l'honneur de Pierre II, empereur de Ruſſie: cet auteur expoſe la méthode qu'il a ſuivie pour cela, & fait des remarques utiles ſur cette matiere. *V. la Catoptrique & la Dioptrique* de M. Wolf. *(O)*

§ ANAMULLU, ſ. m. *Hiſt. nat. bot.*, arbre toujours verd, commun à Tekenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la ſaiſon des pluies. Van-Rheede en a donné une figure paſſable ſous ſon nom malabare *anamullu*, dans ſon *Hort. Malabar. vol. VIII, pl. XL, p. 73.* Les Brames l'appellent *haſticanto*, les Portugais *fabas Turqueſca*, les Hollandois *maan boonen*; c'eſt par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'eſt un arbre de 25 à 30 piés de hauteur, de la forme à peu-près du robinia, c'eſt-à-dire du faux acacia; à racine ligneuſe, épaiſſe, répandant au loin ſes fibres, dont l'écorce eſt brun-clair. Son tronc a preſque un pié de diametre; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaiſſe, cendrée-verte, comme ſaupoudrée çà & là de chaux, & ſemée à des diſtances de trois à quatre pouces d'épines coniques, droites, raſſemblées au nombre de quatre à ſix en faiſceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous cotés du tronc, ſont menues, longues, vertes d'abord, enſuite noirâtres, & ſemées d'épines ſemblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles ſortent alternativement & à de grandes diſtances le long des jeunes branches, & même de leurs épines; elles ſont ailées ſur un rang, compoſées de quatre à cinq paires de folioles, quelquefois ſans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuſes, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaiſſes, liſſes, unies, veloutées finement, luiſantes, verd-brunes deſſus, plus clair deſſous; le pédicule commun qui les porte eſt cylindrique, long de cinq à ſix pouces.

De l'aiſſeille des feuilles, vers l'extrémité des branches, ſort une petite panicule de 80 à 100 fleurs blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées ſur un pédoncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur conſiſte en un calice court, diviſé juſqu'au milieu en deux levres, en une corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre, enfilé par l'ovaire qui devient par la ſuite un légume membraneux, applati, ſec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croiſſant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luiſante, & environnée d'un demi anneau de chair au point qui l'attache par un filet aſſez long à la partie ſupérieure du légume.

Qualités. La racine de l'*anamullu* a une odeur aromatique très-ſuave; ſes fleurs ont auſſi de l'odeur, mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût ſabacé ou du haricot.

Uſages. Cet arbre eſt ſi peu malfaiſant, que les Malabares emploient ſes épines, dépouillées de leur écorce, pour ſe percer les oreilles, comme nous fai-

Digitized by Google

sons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ses feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour dissiper l'enflure du ventre, soit qu'il soit rempli par des vents ou par une lymphe extravasée. Le charbon de son bois, pilé avec les feuilles du bétel, s'applique sur les ulcères & les exanthèmes pour les sécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*ananas*, sont sujettes à porter en-dessous, le long de leur côte mitoyenne, une à quatre petites galles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en vessie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, succulente, lisse, remplie par un ver blanchâtre, qui devient sans doute une mouche à quatre ailes & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbrisseau, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gleditsia*, par ses épines & ses feuilles, mais il en diffère beaucoup plus par ses fleurs & ses fruits, & doit former un genre particulier, voisin du moullava dans la premiere section de la famille des plantes légumineuses. (*M. Adanson.*)

* ANAN ou ANNAND, *Géog. mod.*, fleuve d'Ecosse, dans sa partie méridionale, province d'Anandal; il prend sa source près du Cluid, & se décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, appellé *Solfaifrith*. Baudrand.

ANANAS, *Hist. nat.*, genre de plante observé par le P. Plumier: sa fleur est monopétale, faite en forme d'entonnoir, divisée en trois parties, & posée sur les tubercules d'un embryon, qui devient dans la suite un fruit charnu, plein de suc, & fait comme une pomme de pin. Il renferme de petites semences faites en forme de rein, & couvertes d'une coiffe. Tournefort, *Institutiones rei herbariæ appendice. V.* PLANTE. (*I*)

* On en distingue six espèces, selon Miller, où l'on peut voir leurs descriptions. La premiere qu'il appelle *ananas aculeatus, fructu ovato, carne albida*, est, selon lui, la plus commune en Europe: mais il ajoute que l'*ananas aculeatus, fructu pyramidato, carne aurea*, qui est la seconde espece, est préférable à la premiere, parce que son fruit est plus gros & d'un meilleur goût, & que son suc est moins astringent. Cette espece pousse ordinairement de dessous son fruit six ou sept rejetons, ce qui la fait multiplier aisément, & peut la rendre, dit Miller, commune en peu d'années.

La cinquieme espece, *ananas aculeatus, fructu pyramidato, virescente, carne aurea*, est maintenant fort rare en Europe; elle passe pour la meilleure; en Amérique les curieux la cultivent préférable à toutes les autres: on la peut faire venir des Barbades ou du Montserrat.

La sixieme qu'on appelle en botanique *ananas, fructu ovato, ex luteo virescente, carne lutea*, est venue de la Jamaïque; elle n'est pas encore commune en Angleterre, dit Miller; ceux qui ont goûté de son fruit, assurent qu'il a beaucoup de saveur. Mais comme elle est tardive, elle s'accommode plus difficilement de notre climat. Son fruit est un mois de plus à mûrir que le fruit des autres.

J'ai ouï parler, continue le même botaniste, d'une autre espece d'*ananas*, dont la chair est jaune en dehors, & verte en dedans; mais je ne l'ai jamais vue.

L'*ananas*, fruit dont la saveur surpasse celle de tous les fruits qui nous sont connus, est produit par une plante, dont la feuille ressemble à celle de l'aloès, pour l'ordinaire dentelée comme elle, mais moins épaisse & moins pleine de suc.

Elle a été apportée des établissemens des Indes orientales dans ceux des Indes occidentales, où elle est devenue très-commune & d'un excellent *revenu*. Il n'y a pas long-temps qu'on la cultive en Europe & qu'on y donne du fruit. M. le Cour de Ley est le premier qui l'ait cultivée avec succès: après plusieurs tentatives inutiles, il a enfin trouvé un degré de chaleur propre à lui faire porter un fruit plus petit à la vérité qu'aux Indes occidentales, mais aussi bon, au jugement de personnes qui ont vécu long-temps dans l'une & l'autre contrée.

Le temps de la maturité des bons

Digitized by Google

ananas eſt depuis le commencement de juillet juſqu'au mois de ſeptembre. Ce fruit eſt mûr, lorſqu'il répand une odeur forte, & qu'il cede ſous le doigt: il ne conſerve ſon odeur ſur la plante que trois ou quatre jours; & quand on le veut manger parfait, il ne faut pas le garder plus de 24 heures après l'avoir cueilli. *Dict. de Miller.*

On tire par expreſſion de l'*ananas* un ſuc dont on fait un vin excellent, qui fortifie, arrête les naufées, réveille les eſprits, provoque les urines, mais dont les femmes enceintes doivent s'abſtenir. On confit les *ananas*, & cette confiture eſt bonne pour les perſonnes d'un tempérament foible. *Lemery.*

* ANANCE *ou* ANANCHÉ, *Myth.*, nom d'une des quatre divinités domeſtiques, gardiennes de chaque perſonne ſuivant les Egyptiens; les trois autres étoient *Dynamis*, *Tyche* & *Eros*. On s'apperçoit aiſément que ces divinités ſont *la force*, *la fortune*, *l'amour & la néceſſité*. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon*, *Tyche*, *Haros & Anachis*. *V.* ANACHIS.

* ANANDAL, *Géog. mod.*, province de l'Ecoſſe méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nithesdale à l'orient.

ANANEL, *Hiſt. Sacr.*, grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race ſacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la ſouveraine ſacrificature à Ariſtobule, beau-frere d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la ſollicitation d'Alexandra ſa belle-mere, & de Mariamne ſa femme; mais il le reprit un an après, lorſque le roi eut fait mourir Ariſtobule. Il ne la garda pas long-temps: Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jéſus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de diſpoſer à ſon gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, *Hiſt. Sacr.*, fils de Nébédéo, ſouverain ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à Joſeph de Camith: il étoit fort aimé des Juifs à cauſe de ſa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occaſion des différends qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananias* qu'on accuſoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de ſa conduite à l'empereur Claude. Il ſe juſtifia & revint abſous. Depuis ſon retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il ſut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit ſur ſon eſprit: il le dut en partie à ſes grandes richeſſes. Quelques-uns de ſes gens en abuſerent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que ſept ans de la ſouveraine ſacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Ismaël, fils de Phabé, l'an 60 de l'ere vulgaire.

ANANIAS, *Hiſt. des Juifs*, ſurnommé le *Saducéen*, eſt célebre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla ſolliciter auprès des Iduméens des ſecours en faveur des rébelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui par ſon éloquence perſuada à Metilius, capitaine des troupes Romaines, aſſiégé dans le palais royal de Jéruſalem, de ſe rendre avec ſes gens, à condition qu'on lui laiſſeroit la vie ſauve, à lui & à ſa troupe. Métilius fut la dupe de ſa confiance; lorſqu'il ſe fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de ſe faire Juif.

Il eſt encore fait mention dans l'écriture ſainte de quelques autres *Ananias* ou Ananie, moins célebres que ceux dont on vient de parler.

ANANISAPTA, *terme de magie*, eſpece de talisman ou de préſervatif contre la peſte & les autres maladies contagieuſes, qui conſiſte à porter ſur ſoi ce mot écrit *ananiſapta*.

Delrio le regarde comme un talisman magique, & fondé ſur un pacte avec le démon, & le met au nombre de ceux qu'on portoit comme des préſervatifs contre les fievres peſtilentielles, & qui étoient conçus en trois vers écrits d'une certaine maniere qu'il n'explique point, & dont il ne cite que celui-ci:

Ananiſchapta ferit mortem quæ lædere quærit.

Digitized by Google

Il en cherche l'origine dans le chaldéen ou l'hébreu חנני, *chonenî*, *miserere mei*, & שופט, *schophet*, par lesquels on implore la miséricorde d'un juge, mais non pas celle de Dieu. *Ana*, אנא, ajoute-t-il, dans les mysteres de la cabale, signifie *un esprit* où sont les notions innées, & auquel préside l'ange que les cabalistes appellent ענם, *ganim*, qui manifeste à l'homme la vérité; d'où vient le mot חכם, *hmag*, que d'autres prononcent *ana*, & qui signifie *idole*; d'où vient ענני, *anani*, divination, & *schaphat*, שפט, qui signifie que cette idole ou ce mauvais ange juge que la maladie naît de maléfice, & en indique le remede. Il dit encore que les cabalistes ont voulu mettre dans le mot *ananisapta*, autant de mots différens qu'il y a de lettres, & ainsi ce mot signifie A. *antidotum*, N. *Nazarni*, A. *auferat*, N. *necem*, I. *intoxicationis*, S. *sanctificet*, A. *alimenta*, P. *poculo*, T. *trinitas*, A. *alma*; qui signifient *que la mort de Jesus-Christ, qui a été injuste de la part des Juifs, frappe de la part de Dieu la mort*, c'est-à-dire *le démon*, &c. & il traite cette explication de rêverie: la sienne est un peu plus savante; c'est au lecteur à juger si elle est plus sensée. Delrio *disq. magic. l. III, part. II, quæst. 4, sect. viij*, p. 463 & 463. (*G*)

ANANTALI, s. m. *Hist. nat. bot.*, plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt sur les arbres comme une fausse parasite, tantôt dans les terres sablonneuses. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure sous son nom malabare *anantaly-maravara*, dans son *Hort. Malabar. v. XII, pl. VII*, p. 15; & Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, la désigne sous le nom de *orchis abortiva latifolia Malabarica, clitoridis flore luteo piloso*; *ibid.* p. 16. M. Linné l'appelle *epidendrum equitum, foliis caulinis ovatis, acutis, amplexicaulibus nervosis, scapis paniculatis. Syst. nat. edit. in-12, p. 596, n°. 9.*

D'un amas ou d'un grouppe de racines fibreuses, menues, blanches, dures, ligneuses, courbées diversement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élevent douze à quinze tiges cylindriques, hautes de trois à quatre piés, simples, sans ramifications, de quatre à cinq lignes de diametre, genouillées, onduleuses ou légérement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à substance intérieure rouge-sanguin, croisée de filets blancs, & remplie au centre par une moëlle verte, soutenue pareillement par de grosses fibres roussâtres. Ces tiges sont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles sont elliptiques, pointues, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, succulentes, entieres, striées longitudinalement, d'un verd-clair, comme sessiles, mais portées sur un pédicule membraneux deux fois plus court qu'elles, qui forme une gaîne cylindrique entiere, membraneuse, d'abord verte, ensuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reste même comme une seconde enveloppe après leur chute.

Les fleurs sortent immédiatement des racines comme les tiges, sous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre piés comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaînes, mais sans feuilles, de maniere qu'il semble qu'elles seroient tombées, & que chaque branche ou épi de la panicule sortiroit de chacune de ces gaînes: on voit deux ou trois semblables panicules sur chaque pié; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de dix à douze fleurs blanches, qui avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la base est gonflée d'un côté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme assez agréable; le pédoncule qui les soutient est verd-strié & égal à leur longueur.

Chaque fleur est composée de six feuilles posées sur l'ovaire, épaisses, fermes, dont trois extérieures, plus étroites, allongées, & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre à leur milieu, semblable à une nervure plus épaisse. Au centre de ces feuilles s'éleve un style ou stigmate très-court, creusé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuse, & qui porte sur son dos une étamine ou anthere sessile à deux loges qui contiennent la poussiere fécondante. L'ovaire est au dessous, fort menu, allongé, & devient par la suite une capsule ovoïde à

Digitized by Google

trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme hexagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires, membraneuses, extrêmement fines & peu sensibles.

L'anantuli est vivace par ses racines qui subsistent plusieurs années, pendant que ses tiges meurent tous les ans après avoir fleuri; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'espace de cinq mois sans sécher ni tomber, à peu-près comme feroient des feuilles, au point que si l'on en cueille la panicule lorsqu'elle n'est encore qu'en bouton, & qu'on la suspende dans un lieu sec, ces boutons grossissent, s'ouvrent, s'épanouissent, fleurissent & durent jusqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenue à ce point, n'a plus besoin de tirer aucune nourriture, aucune substance solide que de l'air seul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération dont tous les principes sont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante est sans saveur, sans odeur; ses fleurs seules ont une odeur très-désagréable.

Usages. Son suc, tiré par expression & donné aussi-tôt, dissipe la colique & les douleurs de toute espece du ventre, remue la bile & lâche le ventre.

Remarques. On voit par la description de l'*anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caracteres de l'ambokaly, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

ANANUS, *Hist. des Juifs*, fils de Seth, grand-prêtre des Juifs, appellé *Anne* dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ses fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'*Ananus*. Après sa déposition de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-pere de Caïphe, & ce fut chez lui que Jésus-Christ fut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au jardin des oliviers.

Ananus son fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juifs nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, fit lapider S. Jacques, frere, c'est-à-dire, parent de J. C. selon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impiétés: violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Joseph loue extrêmement la prudence de ce gouverneur: il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple; ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zele impétueux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus*.

ANAPARUA, *s. m. Hist. nat. botan.*, plante du Malabar, très-commune surtout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la saison des pluies. Les Brames l'appellent *benderli*; les Portugais *folhas da lanea*, les Hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné une figure passable, mais incomplete sous le nom malabare *anaparua*, dans son *hort. Malabar. v VII, p. 79, pl. XL.*

C'est une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ses feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuses du bas de la tige qui est couchée par terre, rondes, vertes, channues, de cinq à six lignes de diametre, & qui ont jusqu'à quatre à cinq piés de longueur. Ses branches sont en petit nombre, couvertes de feuilles espacées d'un à trois pouces, & disposées alternativement sur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille est comme composée de deux parties, dont la premiere, qui est la feuille proprement dite, représente un cœur allongé, ou un fer de lance pointu à son extrémité, qui s'accroche comme une vrille sur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, lisse, nerveux, porté sur un pédicule ailé en forme de cœur, une fois plus court, aussi nerveux, qui semble faire un étranglement avec elle, & former une seconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de sept à huit lignes, de moitié moins large, porté sur un pédicule de même longueur, au haut duquel est une enveloppe en forme d'écaille, hémisphérique, concave, d'un rouge obscur, qui renfermoit l'épi avant sa floraison, & qui l'accompagne

Digitized by Google

jusqu'à la maturité de ſes fruits. Cet épi ou cette tête ſe recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, enſuite vertes, compoſées chacune d'un calice ſeſſile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, d'un ovaire qui devient en mûriſſant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une ſeule graine en oſſelet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une ſaveur amere, aſtringente.

Uſages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fievres ardentes: ſes feuilles pilées s'emploient en cataplaſme ſur les tumeurs & ſur toutes les parties douloureuſes.

Remarques. L'*anapaqua* n'a jamais été claſſée par aucun botaniſte, il eſt néanmoins facile de voir par ſes caracteres, qu'elle eſt une eſpece du genre du *tapanava*, & qu'elle vient par conſéquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (*M. Adanſon.*)

* ANAPAUOMENE, ſ. f. *Hiſt. nat.* d'ἀναπαυομένη, qui ceſſe; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Moloſſie, province d'Epire, en Grece. Pline dit que l'eau en eſt ſi froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, & qu'elle les allume néanmoins, ſi on les en approche quand ils ſont éteints; qu'elle tarit ſur le midi; on l'a appellée par cette raiſon *anapauoméné*: qu'elle croît depuis midi juſqu'à minuit, & qu'elle recommence enſuite à diminuer, ſans qu'on puiſſe ſavoir quelle peut être la cauſe de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premieres & les dernieres merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a ſur la ſurface de la terre tant d'amas d'eaux ſujets à des abaiſſemens & à des élévations périodiques, que l'eſprit eſt diſpoſé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomene; mais la fontaine d'*anapauoméné* eſt peut-être la ſeule dont on ait jamais dit qu'elle éteignoit & allumoit les flambeaux qu'on en approchoit: on n'eſt ici ſecouru par aucun fait ſemblable.

* ANAPE, ſ. m. *Géog. & Myth.* aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuſe; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proſerpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ſes eaux ſe mêlerent à celles de l'Alphée, & elles coulerent enſemble dans la mer de Sicile. Ovide a décrit cette aventure dans ſes métamorphoſes; & il en fait auſſi mention dans ſes faſtes, à propos des jeux inſtitués à Rome, & célébrés en avril en l'honneur de Cérès.

ANAPERA, *Muſ. des anciens*, ſorte de rhythme pour les flûtes, qui nous eſt inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, ſ. m. *Littér.*, ſorte de pié dans la poëſie grecque & latine, qui conſiſte en deux breves & une longue. *V.* PIÉ.

Ce mot eſt dérivé d'ἀναπαίω, *frapper à contre ſens*; parce qu'en danſant lorſqu'on chantoit des vers de cette meſure, on frappoit la terre d'une maniere toute contraire à celle dont on battoit la meſure, pour des poëſies où dominoit le dactyle; auſſi les Grecs l'appelloient-ils anti-dactyle, ἀντιδάκτυλος. *Diom. III*, p. 474. *V.* DACTYLE.

En effet, l'*anapeſte* eſt comme l'oppoſé du dactyle; ces trois mots *ſapiens*, *legérunt*, χυρίους, ſont des *anapeſtes*. (*G*)

Les Grecs, dont l'oreille avoit une ſenſibilité ſi délicate pour le nombre, avoient réſervé l'*anapeſte* aux poëſies légeres, comme le dactyle aux poëmes héroïques: & en effet, quoique ces deux meſures ſoient égales, le dactyle frappé ſur la premiere ſyllabe, a plus de gravité dans ſa marche que l'*anapeſte* frappée ſur la derniere.

On a obſervé que la langue françoiſe a peu de dactyles & beaucoup d'*anapeſtes*. Lully ſemble être un des premiers qui s'en ſoit apperçu, & ſon récitatif a le plus ſouvent la marche de ce dactyle renverſé.

On n'en doit pas conclurre que nos vers héroïques où l'*anapeſte* domine, ne ſoient pas ſuſceptibles d'un caractere grave & majeſtueux; il ſuffit, pour le ralentir, d'y entremêler le ſpondée, & l'*anapeſte* alors aſſujetti par la gravité du ſpondée, n'eſt plus que coulant & rapide, & ceſſe d'être ſautillant. (*M. Marmontel.*)

* ANAPHE, ſ. f. *Géogr. & Myth.*, iſle de la mer Egée, qu'on dit s'être formée inſenſiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes. C'eſt du culte particulier qu'on y rendoit à Apollon, qu'il fut appellé *Anaphéen*.

Digitized by Google

* ANAPHONESE, f. f. l'exercice par le chant. Antille, Plutarque, Paul, Aëtius & Avicene dilent qu'une des propriétés de cet exercice, c'eſt de fortifier les organes qui ſervent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, & d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conſeillent aux perſonnes ſujettes à la cardialgie, aux vomiſſemens, à l'indigeſtion, aux dégoûts, & en général à toutes celles qui ſont ſurchargées d'humeurs. Hippocrate veut qu'on chante après le repas, mais ce n'eſt pas l'avis d'Arétée.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que l'action fréquente de l'inſpiration & de l'expiration dans le chant, peut nuire ou ſervir à la ſanté dans pluſieurs circonſtances, ſur leſquelles les acteurs de l'opera nous donneroient de meilleurs mémoires que la faculté de médecine.

ANAPHORE, ſ. f. *Gram.* ἀναφορὰ *de* ἀναφέρω, *iterùm fero, refero*; figure d'élocution qui ſe fait lorſqu'on recommence divers membres de période par le même mot: en voici un exemple tiré de l'ode d'Horace à la Fortune, liv. I. *Te pauper ambit ſollicità prece; te dominum æquoris, &c. Te Dacus aſper, te profugi Scythæ; te ſemper anteit ſæva neceſſitas; te ſpes & albo rara fides colit velata panno.* Et dans Virg., Ecl. 10, ℣. 42: *Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori. Hic nemus, hic ipſo tecum conſumerer ævo.* Cette figure eſt auſſi appellée *répétition.* (*F*)

* ANAPLEROSE, ſ. f. *Médecine*, l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplerose* à cette partie de la chirurgie qui s'occupe de la réproduction des parties qui peuvent ſe reproduire, & c'eſt delà qu'eſt venue l'épithete d'*anaplérotique*, que l'on donne aux remedes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulceres, & qui les diſpoſent à cicatriſer. *V. Part. ſuiv.*

ANAPLÉROTIQUES, adj. *terme de médecine*, qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulceres & les plaies, des chairs nouvelles qui les rempliſſent & réparent la perte de la ſubſtance, *V.* PLAIE & ULCERE.

Ce ſont des topiques qui aident à cicatriſer les plaies, tels que la farcocolle, certains baumes ou réſines diſſoutes dans l'eſprit-de-vin, comme le baume du commandeur. On les appelle auſſi *incarnatifs & ſarcotiques.*

Ces topiques agiſſent par leurs parties agglutinatives, lorſque les bords ou les ulceres d'une plaie faite dans les chairs ſont rapprochées. Si l'on applique deſſus des compreſſes trempées dans ces baumes, ils les conſolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties réſineuſes venant à s'appliquer immédiatement ſur la peau, tiennent à l'aide de la compreſſe les bords de la plaie en reſpect, l'empêchent de ſe déſunir, & par ce moyen donnent la faculté aux ſucs nourriciers de s'y porter & d'y faire corps.

Il eſt bon d'obſerver ici qu'on ne doit point uſer indifféremment de ces ſortes de topiques, ſoit naturels, ſoit factices; ils ne conviennent que pour les parties charnues; & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'eſprit-de-vin médiocrement rectifié, pour diſſoudre ces réſines. En effet, ſi l'eſprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens: le premier ſeroit de ne pas tirer des corps employés pour la confection de ce baume, toute la ſubſtance qu'on deſire; il ne ſuffit pas d'avoir ſeulement la réſineuſe, il faut qu'il agiſſe ſur la gommeuſe, pour répondre à l'intention de ceux qui en ſont les inventeurs; & le ſecond inconvénient, c'eſt qu'un eſprit-de-vin trop vif criſperoit & brûleroit les bords de la plaie; & au lieu d'en hâter la guériſon, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, ſoit factices, ſoit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raiſon ſeroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuſe, ſi les bleſſés avoient quelques tendons ou parties nerveuſes endommagées; car ces parties étant beaucoup plus ſenſibles & plus délicates, on courroit riſque d'eſtropier les bleſſés par la criſpation, l'inflammation & la ſuppuration qu'on cauſeroit à la plaie. (*N*)

* ANAPLISTE *ou* ANAPHLYSTE, *Géog. & Myth.*, ancienne ville maritime de la Grece, proche d'Athenes, vers le cap Colias. Elle étoit célebre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déeſſes Genethyllides. Il y en a qui croient que *Anaphlyſte* eſt aujourd'hui Aſope.

* ANAPODARI, *Géog.*, petite riviere

de Pisle de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jette dans la mer méridionale entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Mat. *Dict. géog.*

ANAPODOPHYLLON, *Hist. nat.*, genre de plante à fleurs, composée de plusieurs feuilles disposées en rose : il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit fait ordinairement en forme d'œuf, & qui n'a qu'une capsule : il est rempli de semences qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tourn., *inst. rei herb. V.* PLANTE. (*I*)

* ANAPUIA, *Géogr.*, province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts S. Pierre & la source de Buria.

*ANAQUITO, *Géog.*, contrée de l'Amérique au Perou dans la province de Quito.

* ANARCHIE, s. f. *Polit.*, c'est un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander & faire respecter les loix, & que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination & sans police. Ce mot est composé d'*α* privatif, & de *ἀρχὴ*, *commandement*.

On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANASARQUE, s. f. *Méd.*, espece d'hydropisie où la peau est bouffie & enflée, & cede à l'impression des doigts comme de la pâte. *V.* HYDROPISIE.

Cette hydropisie est dans les cellules de la graisse, qui communiquant les unes avec les autres, donnent passage à la sérosité épanchée dans leur cavité.

Cette bouffissure se guérit si on détruit la cause qui l'occasionne : les apéritifs, les fondans, les diurétiques chauds, sont excellens dans l'*anasarque*. *V.* ŒDÈME.

ANASCHORIGENAM, s. m. *Hist. nat. bot.*, espece d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Rheede, dans son *Hort. Malabaricus, vol. II, pl. XLI, p. 77.* Les Brames l'appellent *basty gasurculi*. Je l'ai rencontrée aussi au cap Manuel près de l'isle Gorée.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, de cinq piés de hauteur, dont la racine est fibreuse, tendre & blanchâtre. Sa tige est cylindrique de cinq à sept lignes de diametre, partagée en plusieurs branches alternes, striées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obscur, taché de verd-blanc ou de verd-clair, comme la peau du serpent *cobra capella*, & semée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles sont alternes, peu serrées, distantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à six pouces de diametre, terminées par une pointe allongée, bordées de chaque coté de quinze à dix-huit dents triangulaires, grossieres, inégales, verd-noires, hérissées de poils piquans, à trois côtes principales en dessous, blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & sillonnée en dessus, arrondi & verd-jaune en dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des pédoncules de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diametre, hérissées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles, verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, relevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne differe point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espece. VALLI-SCHORIGENAM. Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espece d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appellé *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brames l'appellent *pitta-gasurculi*. Elle ne differe presque de la premiere qu'en ce qu'elle grimpe & s'éleve plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (*M. Adanson.*)

ANASCHOVADI, s. m. *Hist. nat. bot.*,

Digitized by Google

plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs compo'ées, & dans la fection des conyfes. Van-Rheede en a donné une figure paſſable dans ſon *Hortus Malabar. vol. X, pl. VII, p.* 13, ſous ce nom malabare qui veut dire *pié-d'éléphant*; le nom *aſtipada* que lui donnent les Brames, ſignifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & delui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ſes feuilles en ont à peu près la figure. M. Linné la déſigne ſous le nom d'*elephantopus*, *ſcaber*, *foliis oblongis ſcabris. Syſt. nat. édit. in*-12, *page* 580, *n°.* 1.

C'eſt une herbe vivace, d'un pié au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins ſablonneux, humides & ombragés. Sa racine eſt un aſſemblage de douze à quinze fibres rameuſes, blanches, avec un filet au milieu, longues de ſix à ſept pouces, de deux à trois lignes de diametre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuſe, de deux lignes de diametre, traçante horizontalement, entourée d'anneaux velus qui indiquent la chute des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jetant à la diſtance de trois ou quatre pouces, lorſque la plante eſt en fleur, une jeune plante qui lorſqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, eſt compoſée de huit à dix feuilles rayonnantes ſur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque coté de douze à quinze crénelures épaiſſes, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudes, verd-noirâtres, avec une côte blanchâtre en deſſous, rapprochées en rayons ſans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige ſans feuilles, verd-brune, hériſſée, roide, haute de ſix à ſept pouces, du diametre de deux lignes, ramifiée vers ſon extrémité en huit à dix branches, ſurmontées chacune d'une tête de dix fleurs ſphéroïdes, de ſix à huit lignes de diametre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant pluſieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, enſuite blanc-jaunes, poſées ſur un réceptacle plat & nu ſans écailles. Chaque fleur eſt un fleuron hermaphrodite, porté ſur l'ovaire à long tube, diviſé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs antheres, & enfilé par un ſtyle ſimple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en ſoie, longues, dentées, qui l'accompagnent juſqu'à ſa maturité; alors il eſt ovoide, allongé, d'abord blanc, enſuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anaſchovadi* ſe propage non ſeulement de graines, mais encore par ſes tiges ou bourgeons, qui tracent ſous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur, même dans ſes fleurs, mais une ſaveur âcre mêlée d'amertume.

Uſages. C'eſt un vulnéraire aſtringent, dont la décoction ſe boit avec ſuccès dans les crachemens de ſang, & dans les dyſuries. Pilée & priſe avec le lait aigri, elle arrête les dyſenteries. (*M. Adanſon.*)

ANASTASE, ſ. f. *en médecine*, tranſport des humeurs qu'on a détournées d'une partie ſur une autre. (*N*)

* ANASTASIE *ou* ANASTASIOPLE, *Géogr.*, *Anaſtaſia* ou *Anaſtaſiopolis*, ville de la Méſopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Darat*, que l'empereur Anaſtaſe fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très-belle ville qu'il appella de ſon nom.

La Martiniere nomme quatre autres *Anaſtaſiople*, toutes villes épiſcopales, l'une dans la ſeconde Phrygie Pacatienne, la ſeconde dans la Carie, la troiſieme dans la Galatie premiere, & la quatrieme en Thrace dans la province du mont Ænus.

§ ANASTOMOSE, *Anat.*, les anciens donnoient un autre ſens à ce terme formé d'ἀνὰ, *per*, à travers, & στμα, *os*, bouche. Ils entendoient par *anaſtomoſe*, l'ouverture faite dans un vaiſſeau, par laquelle s'épanchoit le ſang, ſans que le vaiſſeau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phraſes des anciens, *anaſtomoſe* ſignifie l'*union de deux troncs de vaiſſeaux*, faite par quelque branche, par laquelle le ſang peut paſſer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux arteres, qui n'en font plus qu'une.

Les *anaſtomoſes* regnent dans toutes les claſſes des vaiſſeaux, dans les arteres,

Digitized by Google

dans les veines & les nerfs mêmes, qui, par pluſieurs de leurs qualités, reſſemblent aux vaiſſeaux. Il y a de grandes *anaſtomoſes*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *anaſtomoſes* ſe trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche ſeroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anaſtomoſes* des grandes veines ſont très-nombreuſes, ſur-tout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du coté droit au coté gauche; & la jugulaire externe avec la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les ſinus du cerveau preſque par-tout; les ſinus longitudinaux de la dure-mere ſont une arcade à chaque vertebre: les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émiſſaires de Santorini*; ce ſont des branches qui percent le crâne pour former cette *anaſtomoſe*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la poſtérieure ſe réuniſſent au pli du coude: les veines de la main forment des réſeaux: la ſaphene & pluſieurs branches de la crurale communiquent ſous la peau de l'extrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un coté dans la veine cave & de l'autre dans la rénale: les veines du baſſin ont de très-grandes *anaſtomoſes*; les vaiſſeaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines ſpermatiques: les veines du méſentere forment un triple rang d'anneaux entr'elles, depuis l'eſtomac juſqu'au rectum.

Les *anaſtomoſes* formées par deux troncs d'arteres qui ſe réuniſſent, ſont plus rares. Il y en a une ſeule de conſidérable, c'eſt le tronc qui ſe forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres ſpinales antérieures: & une autre moins connue, d'une artere qui paſſe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel eſt la ſeconde racine de l'aorte. Dans les animaux à ſang froid, les deux branches de l'aorte ſe réuniſſent dans le bas ventre.

Les *anaſtomoſes* médiocres ſont ſans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé conſtamment dans le corps humain que deux arteres voiſines ſe réuniſſent partout par des branches qui ſe rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muſcles, de la peau, & même des viſceres, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en eſt de même des veines. On a voulu excepter les vaiſſeaux du coté droit & du coté gauche; on a établi une eſpece de médiaſtin entre les vaiſſeaux des deux cotés. Mais les arteres de la face, des levres, du nez, celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du ſternum, celle du pénis, de l'utérus, de la veſſie, du diaphragme, de la langue, ont des *anaſtomoſes* très-nombreuſes entr'elles.

Pour les vaiſſeaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, ſans exceptions, des réſeaux nés de leurs petites branches qui ſe réuniſſent en mille manieres. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même dans les vaiſſeaux capillaires des viſceres. Ils paroiſſent être ſimples & ſans communication avec les vaiſſeaux les plus voiſins, dans la rate, dans les reins, dans la placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même choſe des vaiſſeaux des cellules des épiphyſes. Il eſt cependant bien ſûr, que les vaiſſeaux du cartilage des épiphyſes s'anaſtomoſent entr'eux; que les vaiſſeaux de la moëlle font la même choſe, & que tous les périoſtes étant membraneux, ont leurs réſeaux.

Les *anaſtomoſes* des arteres & des veines ſont capillaires, & nous ſerions difficiles à en admettre de plus groſſes. La conſéquence la plus naturelle en ſeroit, que le ſang de l'artere s'épanchant dans une veine moins réſiſtante, la gonfleroit exceſſivement, & y déchargeroit tout ſon ſang, dont rien n'enfleroit les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anaſtomoſe* contre nature d'une artere ouverte en même temps avec la veine, de maniere que le ſang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce déſordre eſt évité par la nature en n'admettant dans les veines, que le ſang des arteres capillaires, qui lui-même ne cauſe plus de pouls dans ſes vaiſſeaux. Ces *anaſtomoſes* ſont cependant

Digitized by Google

plus ou moins amples : nous en avons vu & Leuwenhoeck en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communiquante : il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entiérement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui avec les vaisseaux, compose les visceres. Le sang ne s'y épanche point; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulosité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le pénis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*. Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la secrétion. Les cercles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la secrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des secrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la vitesse du sang, & les grandes *anastomoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communiquantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrens de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la vitesse, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la vitesse originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes secrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des dessins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirés, ne sont sûrement que des veines. Ces dessins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certainement pour but de suppléer aux embarras, qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdroit immanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacele & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs: c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere : c'est le seul remede qu'on puisse opposer à une hémorrhagie toujours renaissante, qui deviendroit funeste, & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remede deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacele : le pouls disparoît effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du temps, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la récurrente radiale, la récurrente interosseuse & la récurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au dessus de la ligature. Le tor-

Digitized by Google

rent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables, qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale: d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne désespérons point de tirer des *anastomoses* que nous venons de nommer, assez de secours pour entretenir la vie dans le membre privé de son artere principale.

C'est apparemment le principal usage des *anastomoses*. Un autre qui est lié à celui-ci, c'est la facilité qu'elles donnent au sang de se décharger dans des situations & dans des circonstances dans lesquelles il ne peut pas suivre son courant naturel. C'est ainsi que dans les grands efforts, pendant que le sang est arrêté dans l'oreillette & dans le ventricule du cœur du côté droit, la veine-azigos a la facilité de se décharger dans la veine cave inférieure. Dans les veines du bras, dont la situation perpendiculaire pourroit causer un obstacle au retour du sang, les veines supérieures cutanées peuvent se soulager en versant leur sang dans les veines profondes soumises à l'action des muscles; car il est sûr que la gravitation affecte très-considérablement le mouvement du sang veineux. Dans la main, les arteres qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller leur sang dans celle de ces deux faces de la main qui est devenue l'inférieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anastomoses* pouvoient servir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui sans ce secours pourroit arrêter le mouvement du sang. Soit une artere conique, qui à la pointe de son cône s'ouvre dans une artere pareillement conique. Posez un amas de globules, un grumeau de sang dans la pointe commune des deux cônes, si l'artere continuoit à diminuer conjointement, la force du sang pousseroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artere. Le mouvement de ce sang congulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entiérement son artere: au lieu que l'impulsion du sang peut le repousser dans le cône élargi de l'artere, qui fait la seconde extrémité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la résistance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorsqu'il est rentré dans la partie la plus large de l'artere. (*H.D.G.*)

ANASTROPHE, s. f. *Gramm.*, ἀναστροφή, de ἀνὰ, qui répond à *per*, *in*, *inter* des Latins, & du verbe στρέφω, *verto*. Quintilien, au *chap. v. du I liv. de ses Inst. Or.* dit que l'*anastrophe* est un vice de construction dans lequel on tombe par des inversions contre l'usage, *vitium inversionis*. On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *Saxa per & scopulos*. III Géor. v. 276, & encore

. . . . *Furit immissis Vulcanus habenis*,
Transtra per & remos. Æn. V, v. 662.
& au L. I, v. 12. *Italiam contra*. On voit par ces exemples que l'*anastrophe* n'est pas toujours un vice, & qu'elle peut aussi passer pour une figure par laquelle un mot qui régulièrement est mis devant un autre, *per saxa*, *per transtra*, *contra Italiam*, *versus Italiam*, &c. est mis après. *Saxa per*, &c. (*F*)

ANATAJAN, ou l'isle de St. Joachim: l'une des isles Marianes ou des Larrons.

ANATE *ou* ATTOLE, s. f. *Hist. nat.*, sorte de teinture qui se prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. On la tire d'une fleur rouge qui croît sur des arbrisseaux de sept à huit piés de haut: on cueille cette fleur quand elle est dans sa force; on la jette dans des cuves ou des citernes; on l'y laisse pourrir: quand elle est pourrie, on l'agite, ou à bras, ou avec une machine telle que celle qu'on emploie dans les indigotteries. (*V.* INDIGO): on la réduit en une substance épaisse; on la laisse un peu sécher au soleil; on en forme ensuite des gâteaux ou des rouleaux. Les teinturiers préférent l'*anate* à l'indigo. On la tire de la baie d'Honduras.

ANATHEME, s. m. *Théol.*, du grec ἀνάθεμα, *chose mise à part, séparée, dévouée*. Ce nom est équivoque, & a été pris dans un sens odieux & dans un sens favorable. Dans le premier de ces deux

Digitized by Google

sens, *anathème* se prend principalement pour le retranchement & la perte entiere d'un homme séparé de la communion des fideles, ou du nombre des vivans, ou des privileges de la société; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque sorte anéanti.

Le mot hébreu חרם, *cherem*, qui répond au grec ἀνάθημα, signifie proprement *perdre*, *détruire*, *exterminer*, *dévouer*, *anathématiser*. Moyse veut qu'on dévoue à l'*anathème* les villes des Chananéens qui ne se rendront pas aux Israélites, & ceux qui adoreront les faux dieux. *Deut. VII*, 2, 26. *Ex. XXII*, 19. Quelquefois on dévouoit à l'*anathème* ceux qui n'avoient pas exécuté les ordres du prince ou de la république: ainsi le peuple Hébreu assemblé à Maspha dévoua à l'*anathème* quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévite. *Judic. xix & xxj.* Saul dévoua à l'*anathème* quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil dans la poursuite des Philistins. *I. Reg. xiv*, 24. Il paroît par l'exécution de tous ces dévouemens, qu'il s'agissoit de faire mourir tous ceux qui s'y trouvoient enveloppés. Quelquefois des personnes se dévouoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose.

De-là l'église chrétienne, dans ses décisions, a prononcé *anathème*, c'est-à-dire qu'elle a dévoué au malheur éternel ceux qui se révoltent contr'elle, ou qui combattent sa foi. Dans plusieurs conciles, tant généraux que particuliers, on a dit *anathème* aux hérétiques qui altéroient la pureté de la foi; & plusieurs autres ont conçu leurs décisions en cette forme: si quelqu'un dit ou soutient telle ou telle erreur, si quelqu'un nie tel ou tel dogme catholique, qu'il soit *anathème: si quis dixerit*, &c. *anathema sit; si quis negaverit*, &c. *anathema sit.*

Il y a deux especes d'*anathèmes*; les uns sont judiciaires, & les autres abjuratoires.

Les judiciaires ne peuvent être prononcés que par un concile, un pape, un évêque, ou quelqu'autre personne ayant juridiction à cet égard: ils different de la simple excommunication, en ce qu'elle n'interdit aux fideles que l'entrée de l'église ou la communion des fideles, & que l'*anathème* les retranche du corps des fideles, même de leur commerce, & les livre à satan. *V.* EXCOMMUNICATION.

L'*anathème* abjuratoire fait pour la ordinaire partie de l'abjuration d'un hérétique converti, parce qu'il est obligé d'anathématiser l'erreur à laquelle il renonce. *V.* ABJURATION.

Les critiques & les commentateurs sont partagés sur la maniere d'entendre ce que dit S. Paul, qu'il desiroit être *anathème* pour ses freres. *Rom. ix*, 3. Les uns expliquent ce mot par celui de *maudit*; les autres par celui de *séparé*.

Cependant comme le mot *anathème*, ἀνάθεμα, signifie en général *consacré*, *dévoué*, on le trouve pris en bonne part dans les anciens auteurs ecclésiastiques, c'est-à-dire, pour toutes les choses que la piété des fideles offroit dans les temples, & dont on faisoit d'une maniere particuliere, soit la décoration, soit au service de Dieu. Quelques grammairiens distinguent scrupuleusement entre ces deux mots grecs ἀνάθημα, & ἀνάθεμα, dont le premier, disent-ils, signifie les choses dévouées à périr, en signe de malédiction & d'exécration; & le second s'applique aux choses retirées de l'usage profane, pour être spécialement consacrées à Dieu: mais ils ne donnent aucune raison solide de cette distinction. D'ailleurs, les peres grecs emploient indifféremment ces deux termes dans le double sens dont il s'agit ici, sans y mettre la distinction qu'ont imaginée les grammairiens. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les anciens donnoient le nom d'*anathème* à toutes les offrandes, mais principalement à celles qu'on suspendoit aux piliers ou colonnes & aux voûtes des églises, comme des monumens de quelque grace ou faveur signalée qu'on avoit reçue du ciel. Bingham, *orig. eccléſ. t. III, c. VIII, ch. viij, §. 1.*

ANATOCISME, ſ. m. *Comm.*, contrat usuraire où l'on stipule un intérêt de l'intérêt même uni au principal.

Ce mot est originairement grec. Cicéron l'a employé en latin, & il a passé dans la plupart des autres langues: il vient de la prépoſition ἀνά, qui dans les mots composés signifie *répétition* ou *duplication*, & de τόκος, *usure*.

L'*anatocisme* est ce que nous appellons

vulgairement *l'intérêt de l'intérêt* ou *l'intérêt composé*. *V.* INTÉRÊT.

C'eſt la plus criminelle eſpece d'uſure; elle eſt ſévérement condamnée par les loix romaines, & par le droit commun de la plupart des nations; elle eſt contraire au droit naturel & divin; nulle autorité n'en peut accorder ni la diſpenſe ni l'abſolution, même à l'article de la mort, ſans la reſtitution, ou du moins la promeſſe de reſtituer, ſi on le peut, tout le bien acquis par ce crime également oppoſé à la juſtice & à la charité. *V.* USURE. (*H*)

* ANATOLIE, *voyez* NATOLIE.

* ANATOMIE, ſ. f. (*Ordre encycl. Entend. Raiſon, Philoſ. ou Science, Science de la nat. Phyſiq. générale, particul. Zoologie. Anat. ſimple & comparée.*) C'eſt l'art de diſſéquer ou de ſéparer adroitement les parties ſolides des animaux, pour en connoître la ſituation, la figure, les connexions, *&c.* Le terme *anatomie* vient de *ἀνατεμνω*, *je coupe*, *je diſſeque*. Il a différentes acceptions. S'il ſe prend, comme on vient de le dire, pour l'art de diſſéquer, il ſe prend auſſi pour le ſujet qu'on diſſéque ou qu'on a diſſéqué; & quelquefois même pour la repréſentation en plâtre, en cire, ou de quelqu'autre maniere, ſoit de la ſtructure entiere; ſoit de quelqu'une des parties d'un animal diſſéqué. Exemple: *Il y a au cabinet du roi de belles anatomies en cire.*

But de l'anatomie. Le but immédiat de l'*anatomie* priſe dans le premier ſens, ou conſidérée comme l'art de diſſéquer, c'eſt la connoiſſance des parties ſolides qui entrent dans la compoſition des corps des animaux. Le but éloigné, c'eſt l'avantage de pouvoir, à l'aide de cette connoiſſance, ſe conduire ſûrement dans le traitement des maladies, qui ſont l'objet de la médecine & de la chirurgie. Ce ſeroit ſans doute une contemplation très-belle par elle-même, & une recherche bien digne d'occuper ſeule un philoſophe, que celle de la figure, de la ſituation, des connexions des os, des cartilages, des membranes, des nerfs, des ligamens, des tendons, des vaiſſeaux artériels, veineux, lymphatiques, *&c.* Mais ſi on ne paſſoit de l'examen ſtérile des parties ſolides du corps à leur action ſur les parties fluides, ſur le chyle, ſur le ſang, le lait, la lymphe, la graiſſe, *&c.* & de-là à la conſervation & au rétabliſſement de la machine entiere; ce travail retomberoit dans le cas de beaucoup d'autres travaux, qui ſont un honneur infini à la pénétration de l'eſprit humain, & qui ſeront des monumens éternels de ſa patience, quoiqu'on n'en ait retiré aucune utilité réelle.

Avantage de l'anatomie. Lorſqu'on examine combien il eſt néceſſaire de connoître parfaitement le méchaniſme de l'ouvrage le plus ſimple; quand on eſt propoſé par état, ſoit à l'entretien, ſoit au rétabliſſement de cet ouvrage, s'il vient à ſe déranger, on n'imagine guere qu'il y ait eu & qu'il y ait encore deux ſentimens différens ſur l'importance de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine. Lorſqu'on s'eſt dit à ſoi-même, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui connoîtra le mieux une horloge ſera l'ouvrier le plus capable de la raccommoder, il ſemble qu'on ſoit forcé de conclure, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui entendra le mieux le corps humain, ſera le plus en état d'en écarter les maladies, & que le meilleur anatomiſte ſera certainement le meilleur médecin.

C'étoit auſſi l'avis de ceux d'entre les médecins qu'on appelloit *dogmatiques*. *Il faut*, diſoient-ils, *ouvrir des cadavres, parcourir les viſceres, fouiller dans les entrailles, étudier l'animal juſques dans ſes parties les plus inſenſibles*; & l'on ne peut trop louer le courage d'Hérophile & d'Eraſiſtrate, qui recevoient les malfaiteurs & qui les diſſéquoient tout vifs, & la ſageſſe des princes qui les leur abandonnoient, & qui ſacrifioient un petit nombre des méchans à la conſervation d'une multitude d'innocens de tout état, de tout âge, & dans tous les ſiecles à venir.

Que répondoient à cela des empyriques? Que les choſes ne ſont point dans un cadavre, ni même dans un homme vivant qu'on vient d'ouvrir, ce qu'elles ſont dans le corps ſain & entier; qu'il n'eſt guere poſſible de confondre ces deux états ſans s'expoſer à des ſuites fâcheuſes; que ſi les demies notions ſont toujours nuiſibles, c'eſt ſur-tout dans le cas préſent; que la recherche anatomique, quelque exacte & parfaite qu'on la ſuppoſe, ne pouvant jamais rien procurer d'évident ſur le tiſſu des ſolides, ſur la nature des fluides, ſur le jeu de la machine entiere, cette recherche ne manquera pas de devenir le fondement d'une multitude de ſyſtêmes,

Digitized by Google

d'autant plus dangereux, qu'ils auront tous quelque ombre de vraiſemblance; qu'il eſt ridicule de ſe livrer à une occupation déſagréable & pénible, qui ne conduit qu'à des ténebres, & de chercher par la diſſection des corps des lumieres qu'on n'en titera jamais; que c'eſt tomber dans une lourde faute que de comparer une machine animale à une autre machine; que, quelque compoſé que ſoit un ouvrage ſorti de la main de l'homme, on peut s'en promettre avec du temps & de la peine une entiere & parfaite connoiſſance; mais qu'il n'en eſt pas ainſi des ouvrages de la nature, & à plus forte raiſon du chef-d'œuvre de la Divinité, & qu'il faut, pour développer la formation d'un cheveu, plus de ſagacité qu'il n'y en a dans toutes les têtes des hommes enſemble. Celui, diſent-ils, qui ſur le battement du cœur & la pulſation des arteres, crut qu'il n'y avoit qu'à porter le ſcalpel ſur un de ſes ſemblables, & pénétrer d'un œil curieux dans l'intérieur de la machine pour en découvrir les reſſorts, forma de toutes les conjectures la plus naturelle en même temps & la plus trompeuſe: l'homme, vu au dedans, lui devint plus incompréhenſible que quand il n'en connoiſſoit que la ſuperficie; & ſes imitateurs dans les ſiecles à venir, mieux inſtruits ſur la configuration, la ſituation & la multitude des parties, n'en ont été par cette raiſon que plus incertains ſur l'économie générale du tout.

Celſe ſentit la force des raiſonnemens qu'on faiſoit de part & d'autre, & prit un parti moyen: il permit à l'anatomiſte d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes: il voulut qu'on attendît du temps & de la pratique les connoiſſances anatomiques que l'inſpection du cadavre ne pourroit donner; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Eraſiſtrate.

Me ſeroit-il permis d'expoſer ce que je penſe ſur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité*? Qu'eſt-ce que l'humanité, ſinon une diſpoſition habituelle du cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain? Cela ſuppoſé, qu'a d'inhumain la diſſection d'un méchant? Puiſque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on diſſéque, parce qu'il a tourné contre ſes ſemblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous l'Eraſiſtrate, qui ſurmontant ſa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumieres utiles? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & diſſéquer un méchant? l'appareil eſt le même de part & d'autre. Mais ce n'eſt pas dans l'appareil des actions, c'eſt dans leur objet, c'eſt dans leurs ſuites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus. Je ne voudrois être ni chirurgien, ni anatomiſte, mais c'eſt en moi puſillanimité; & je ſouhaiterois que ce fût l'uſage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profeſſion les criminels à diſſéquer, & qu'ils en euſſent le courage. De quelque maniere qu'on conſidere la mort d'un méchant, elle ſeroit bien autant utile à la ſociété au milieu d'un amphithéatre que ſur un échafaud; & ce ſupplice ſeroit tout au moins auſſi redoutable qu'un autre. Mais il y auroit un moyen de ménager le ſpectateur, l'anatomiſte & le patient: le ſpectateur & l'anatomiſte, en n'eſſayant ſur le patient que des opérations utiles, & dont les ſuites ne ſeroient pas évidemment funeſtes: le patient, en ne le confiant qu'aux hommes les plus éclairés, & en lui accordant la vie, s'il réchappoit de l'opération particuliere qu'on auroit tentée ſur lui. L'*anatomie*, la médecine & la chirurgie, ne trouveroient-elles pas auſſi leur avantage dans cette condition? & n'y auroit-il pas des occaſions où l'on auroit plus de lumieres à attendre des ſuites d'une opération, que de l'opération même? Quant aux criminels, il n'y en a guere qui ne préféraſſent une opération douloureuſe à une mort certaine; & qui, plutôt que d'être exécutés, ne ſe ſoumiſſent, ſoit à l'injection des liqueurs dans le ſang, ſoit à la tranſfuſion de ce fluide, & ne ſe laiſſaſſent ou amputer la cuiſſe dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les arteres mammaires & épigaſtriques, ou ſcier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un inteſtin dont on inſinueroit la partie ſupérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œſophage, ou lier les vaiſſeaux ſpermatiques, ſans y comprendre le nerf, ou eſſayer quelqu'autre opération ſur quelque viſcere.

Les avantages de ces eſſais ſuffiront pour ceux qui ſavent ſe contenter de raiſons;

Digitized by Google

fons; nous allons rapporter un fait historique pour les autres. " Au mois de janvier quatre cents soixante & quatorze, il advint, disent les chroniques de Louis XI, *page* 249, *édit. de* 1620, que ung franc archier de Meudon près Paris, estoit prisonnier ès prisons de Chastelet pour occasion de plusieurs larrecins qu'il avoit faits en divers lieux, & mesmement en l'église dudit Meudon; & pour lesdits cas & comme sacrilége, fut condempné à estre pendu & estranglé au gibet de Paris nommé *Montfaulcon*, dont il appella en la cour de parlement, où il fut mené pour discuter de son appel, par laquelle cour & par son arrest fut ledit franc archier déclaré avoir mal appellé, & bien jugé par le prevost de Paris, par devers lequel fut renvoyé pour exécuter sa sentence; & ce même jour fut remonstré au roi par les médecins & chirurgiens de ladicte ville, que plusieurs & diverses personnes étoient fort travaillez & molestez de la pierre, colique passion, & mala lie du costé, dont pareillement avoit été fort molesté ledit franc archier; & aussi des dictes maladies estoit lors fort malade Monsieur du Boccaige; & qu'il seroit fort requis de veoir les lieux ou les dictes maladies sont conerées dedens les corps humains, laquelle chose ne pouvoit mieux estre scenë que inciser le corps d'ung homme vivant, ce qui pouvoit bien estre fait en la personne d'icelui franc archier, que aussi bien étoit prest de souffrir mort; laquelle ouverture & incision fut faite au corps du dict franc archier, & dedens icelui pris & regardé les lieux des dictes maladies: & après qu'ils eurent été vûs, fut recousu, & ses entrailles remises dedens: & fut par l'ordonnance du roi fait très-bien penser, & tellement que dedens quinze jours après, il fut bien guéri, & ênt remission de ses cas sans despens, & si lui fut donné avecques ce argent. „ Dira-t-on qu'alors on étoit moins superstitieux & plus humain qu'aujourd'hui? Ce fut pour la premiere fois, depuis Celse, qu'on tenta l'opération de la taille, qui a sauvé dans la suite la vie à tant d'hommes.

Mais pour en revenir aux avantages de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine, il paroît que dans cette question chacun a pris le parti qui convenoit à ses lumieres anatomiques: ceux qui n'étoient ni grands *anatomistes*, ni par conséquent grands *physiologistes*, ont imaginé qu'on pouvoit très-bien se passer de ces deux titres, sans se départir de celui d'habile médecin. Stahl chymiste, paroît avoir été de ce nombre: les autres au contraire ont prétendu que ceux qui n'avoient pas suivi l'*anatomie* dans ses labyrinthes, n'étoient pas dignes d'entrer dans le sanctuaire de la médecine; & c'étoit le sentiment d'Hoffman auteur de la médecine systématique raisonnée; c'étoit aussi, à ce qu'il semble, celui de Freind; mais il ne vouloit ni systêmes ni hypotheses, dans les autres s'entend; car pour lui, il ne renonçoit point au droit d'en faire. Cet exemple prouve beaucoup en faveur des empyriques, qui prétendoient, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, que les connoissances anatomiques entraîneroient nécessairement dans des hypotheses: mais il n'ôte rien à la certitude des propositions qui suivent.

Premiere proposition. Le corps humain est une machine sujette aux loix de la mécanique, de la statique, de l'hydraulique & de l'optique; donc celui qui connoîtra le mieux la machine humaine, & qui ajoutera à cette connoissance celle des loix de la méchanique, sera plus en état de s'assurer par la pratique & les expériences, de la maniere dont ces loix s'y exécutent, & des moyens de les y rétablir quand elles s'y dérangent; donc l'*anatomie* est absolument nécessaire au médecin.

Seconde proposition. Le corps humain est une machine sujette à des dérangemens qu'on ne peut quelquefois arrêter qu'en divisant le tissu, & qu'en retranchant des parties. Il n'y a presqu'aucun endroit où cette division ne devienne nécessaire: on ampute les piés, les mains, les bras, les jambes, les cuisses, &c. & dans presque toutes les opérations, il y a des parties qu'il faut ménager, & qu'on ne peut offenser sans exposer le malade à périr. Donc l'*anatomie* est indispensable au chirurgien.

Troisieme proposition. Le corps est une partie de nous mêmes très-importante: si cette partie languit, l'autre s'en ressent. Le corps humain est une des plus belles machines qui soient sorties des mains du Créateur. La connoissance de soi-même suppose la connoissance de son corps; & la connoissance du corps hu-

Digitized by Google

pose celle d'un enchaînement si prodigieux de causes & d'effets, qu'aucun ne mene plus directement à la notion d'une intelligence toute sage & toute puissante; elle est, pour ainsi dire, le fondement de la théologie naturelle. Galien, dans *son livre de la formation du fœtus*, fait un crime aux philosophes de son temps de s'amuser à des conjectures hasardées sur la nature & la formation du monde, tandis qu'ils ignoroient les premiers élémens de la structure des corps animés. Donc la connoissance anatomique est requise dans un philosophe.

Quatrieme proposition. Les magistrats sont exposés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les causes d'une mort violente ou suspecte; c'est sur cette ouverture & les apparences qu'elle offrira, qu'ils appuieront leur jugement, & qu'ils prononceront que la personne morte a été empoisonnée, ou qu'elle est morte naturellement; qu'un enfant étoit mort avant que de naître, ou qu'il a été étouffé après sa naissance, &c. Combien de contestations portées à leurs tribunaux, où l'impuissance, la stérilité, le temps de l'accouchement, l'avortement, l'accouchement simulé ou dissimulé, &c. se trouvent compliqués! Ils sont obligés de s'en tenir aveuglément aux rapports des médecins & des chirurgiens. Ces rapports sont motivés à la vérité, mais qu'importe, si les motifs sont inintelligibles pour le magistrat? L'*anatomie* ne seroit donc pas tout-à-fait inutile à un magistrat.

Cinquieme proposition. Les peintres, les sculpteurs, devront à l'étude plus ou moins grande qu'ils auront faite de l'*anatomie*, le plus ou le moins de correction de leurs dessins. Les Raphaels, les Michel-Anges, les Rubens, &c. avoient étudié particuliérement l'*anatomie*. L'étude de la partie de l'*anatomie* qui est relative à ces arts, est donc nécessaire pour y exceller.

Sixieme proposition. Chacun a intérêt à connoître son corps; il n'y a personne que la structure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il est composé, ne puisse confirmer dans la croyance d'un Etre tout-puissant. A ce motif si important, il se joint un intérêt qui n'est pas à négliger, celui d'être éclairé sur les moyens de se bien porter, de prolonger sa vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les symptômes de sa maladie, quand on se porte mal; de discerner les charlatans; de juger, du moins en général, des remedes ordonnés, &c. Aulu-Gelle ne peut souffrir que des hommes libres, & dont l'éducation doit être conforme à leur état, ignorent rien de ce qui a rapport à l'économie du corps humain. La connoissance de l'*anatomie* importe donc à tout homme.

Histoire abrégée des progrès de l'anatomie. Est-il étonnant après cela qu'on fasse remonter l'origine de l'*anatomie* aux premiers âges du monde? Eusebe dit qu'on lisoit dans Manethon, qu'Athothis, dont la chronologie égyptienne fixoit le regne plusieurs siecles avant notre ere, avoit écrit des traités d'*anatomie*. Parcourez les livres saints, arrêtez-vous à la description allégorique que l'Ecclésiaste fait de la vieillesse: *memento Creatoris tui, dum juvenis es, &c.* & vous appercevrez dès ce temps des vestiges de systêmes physiologiques. Homere dit de la blessure qu'Enée reçut de Diomede, que les deux nerfs qui retiennent le fémur, s'étant rompus, l'os se brisa au dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur; ce poëte est dans d'autres occasions semblables si exact & si circonstancié, que quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ses ouvrages un corps d'*anatomie* assez étendu. Dès les premiers âges du monde, l'inspection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies, & les boucheries mêmes, aiderent à connoître la fabrique du corps animal. On est convaincu par les ouvrages d'Hippocrate, que l'*ostéologie* lui étoit parfaitement connue; & Pausanias nous dit qu'il fit fondre un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. On seroit tenté de croire qu'il avoit eu des notions de la circulation du sang & de la sécrétion des humeurs. Voici là-dessus un des passages les plus frappans. On lit dans Hippocrate: " que les veines sont répandues par tout le corps, qu'elles y portent le flux, l'esprit & le mouvement, & qu'elles sont toutes des branches d'une seule. " Remarquez que les anciens donnoient à tous les vaisseaux sanguins indistinctement, le nom de *veines*.

Démocrite cultiva l'*anatomie*; & lorf-

Digitized by Google

qu'Hippocrate fut appellé par les Abderitains, pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. Il avoit écrit sur la nature de l'homme & des chairs; mais nous n'avons pas son ouvrage.

Pythagore eut aussi des notions anatomiques; Empedocle, disciple de Pythagore, avoit formé un système sur la génération, la respiration, l'ouie, la chair, & les semences des plantes. Il attribuoit la génération des animaux à des parties de ces animaux mêmes, les unes contenues dans la semence du mâle, les autres dans la semence de la femelle. La réunion de ces parties formoit l'animal, & leur pente à se réunir occasionnoit l'appétit vénérien. Il comparoit l'oreille à un corps sonore que l'air vient frapper; la chair étoit, selon lui, un composé de quatre élémens; les ongles étoient une expansion des nerfs racornis par l'air & par le toucher; les os étoient de la terre & de l'eau condensées; les larmes & les sueurs, du sang atténué & fondu; les graines des plantes, des œufs qui tombent quand ils sont mûrs, & que la terre fait éclore; & il attribuoit la suspension des liqueurs dans les syphons, à la pesanteur de l'air.

Alcmeon, autre disciple de Pythagore, passe pour avoir anatomisé le premier des animaux. Ce qui nous reste de son *anatomie* ne valoit guere la peine d'être conservé; il prétendoit que les chevres respirent par les oreilles: ce que je pourrois ajouter de la physiologie n'en donneroit pas une grande opinion.

Ce qui nous reste d'Aristote ne nous permet pas de douter de ses progrès en *anatomie*. Un fait qui honore autant Alexandre qu'aucune de ses victoires, c'est d'avoir donné à Aristote huit cens talens, près de onze millions de notre monnoie (*) & d'avoir confié à ses ordres plusieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la science de la nature & des propriétés des animaux. Ces puissans secours n'étoient pas restés inutiles entre les mains du philosophe, s'il est vrai, comme je l'ai entendu dire à un habile anatomiste, que celui qui en dix ans de travail parviendroit à savoir ce qu'Aristote a renfermé dans ses deux petits volumes des animaux, auroit bien employé son temps.

Aristote disséqua des quadrupedes, des poissons, des oiseaux & des insectes. Selon ce philosophe, le cœur est le principe & la source des veines & du sang. Il sort du cœur deux veines; l'une du coté droit, qui est la plus grosse; l'autre du coté gauche: ces veines portent le sang dans toutes les parties du corps. Le cœur a trois ventricules dans le fœtus; ces ventricules communiquent avec le poumon, par deux grandes veines qui se distribuent dans toute sa substance. Le cœur est aussi l'organe des nerfs. Aristote confond, ainsi qu'Hippocrate, les nerfs, les ligamens & les tendons. Le cerveau n'est qu'une masse d'eau & de terre, mais il n'en est pas de même de la moëlle épiniere; il donne au foie, à la rate & aux reins la fonction de fontenir & de suspendre les vaisseaux. Les testicules ne sont que pour le mieux. Deux canaux viennent s'y rendre de l'aorte, & deux autres des reins; les derniers contiennent du sang; les premiers n'en contiennent point. Il sort de la tête de chaque testicule ou de l'une de leurs extrémités, un autre canal plus gros qui se recourbe & va en diminuant vers les deux autres canaux; ce canal recourbé est enveloppé d'une membrane & se termine à l'origine de la verge: il ne contient point de sang, mais une liqueur blanche. Il y a à l'endroit de la verge où il se termine, une ouverture par laquelle il aboutit dans la verge. Aristote se sert de cette exposition anatomique pour expliquer comment les eunuques ne peuvent engendrer. La conception se fait, selon lui, du mélange de la semence de l'homme avec le sang menstruel; il admet de la semence dans la femme; mais il la regarde comme un excrément. Il prend les testicules pour des poids semblables à ceux que les tisserans attachent à leurs

(*) Le dictionnaire de médecine, dont la partie historique de cet article est un extrait, fixe cette somme à 1900000 liv. cette somme est trop peu considérable vu le taux où l'argent est aujourd'hui; mais dans l'hypothese de onze millions, il faudroit que chaque talent eût valu plus de treize mille livres, & cette somme exorbitante ne peut être justifiée par le tarif de notre monnoie.

Digitized by Google

chaînes pour les tendre ; autant en font les testicules sur les canaux dont nous avons parlé.

Pour la nutrition, il dit que les alimens se préparent d'abord dans la bouche ; qu'ils sont portés par l'œsophage dans le ventre supérieur, & que les veines du méſentere abſorbent ce qu'il faut au corps, comme les fibres de la racine des plantes sucent l'humeur terreſtre qui nourrit l'arbre. On n'a pas dit mieux depuis. Il emploie l'épiploon & le foie à aider la coction des viandes par leur chaleur.

Voilà une eſquiſſe de l'*anatomie* & de la phyſiologie d'Ariſtote. J'ajouterai qu'il a fait mention des inteſtins *jejunum*, *colon*, *cæcum*, *& rectum* ; qu'il connoiſſoit mieux ces parties qu'Hippocrate ne les avoit connues ; & que le reſte de ſa phyſiologie prouve au moins l'attention qu'il a apportée pour parvenir à la connoiſſance de l'économie animale.

Dioclès de Cariſte, qui vécut peu après Ariſtote ſous le regne d'Antigonus, paſſe pour avoir écrit le premier de l'art de diſſéquer : mais c'eſt une erreur. On avoit long-temps avant lui des planches ou repréſentations anatomiques. Ariſtote renvoie à ces planches ou repréſentations, dans toutes les occaſions où les deſcriptions anatomiques devroient être expliquées ; *& hæc anatomica deſcriptio*, dit-il, *ex iconibus petenda eſt*.

Cet art long-temps renfermé dans quelques familles, & connu d'un petit nombre de ſavans, fut ſoigneuſement étudié par Hérophile & par Eraſiſtrate. On croit qu'Hérophile naquit à Carthage, & qu'il vécut ſous Ptolomée Soter ; Galien dit de lui, que ce fut un homme conſommé dans la médecine & dans l'*anatomie*, qu'il avoit étudié dans Alexandrie. La nevrologie étoit alors un pays inconnu ; Hérophile y fit les premieres découvertes. Un certain Eudeme, médecin, partage avec lui l'honneur d'avoir découvert & démontré les nerfs proprement dits. Hérophile en diſtinguoit de trois ſortes : les uns ſervoient aux ſenſations, & étoient miniſtres de la volonté ; ils tiroient leur origine en partie du cerveau, dont ils étoient comme des germes ; & en partie de la moëlle allongée. Les autres venoient des os, & alloient ſe terminer à des os. Les troiſiemes partoient des muſcles & ſe rendoient à des muſcles, d'où l'on voit que le terme *nerf* étoit encore commun aux *nerfs*, aux *ligamens* & aux *tendons*. Il logeoit l'ame dans les ventricules du cœur ; il diſoit que les nerfs optiques avoient une cavité ſenſible, ce qui leur étoit particulier ; & il les appelloit par cette raiſon, *pores optiques*. Il avoit remarqué que certaines veines du méſentere étoient deſtinées à nourrir les inteſtins, & n'alloient point à la veine-porte, mais à de certains corps glanduleux. Il nomma le premier inteſtin *dodecadactylon*, qui a douze pouces de long. Et parce que le vaiſſeau qui paſſe du ventricule droit du cœur dans le poumon, qu'il prenoit pour une veine, avoit la tunique épaiſſe comme une artere, il le nomma *veine artérieuſe* ; par la même raiſon, il donna le nom d'*artere-veineuſe* à celui qui va du poumon dans le ventricule gauche : il appella *cloiſon* les ſéparations des ventricules du cœur. Il fit les noms de *rétine* & d'*arachnoïde* que portent les tuniques de l'œil auxquelles il les donna ; celui de *preſſoir* qui eſt reſté à l'endroit du cerveau où s'uniſſent les ſinus de la dure-mere ; celui de *glandulæ paraſtatæ* à celles qui ſont ſituées à la racine de la verge : il les diſtingua par l'épithete de *glanduleuſes*, de celles qu'il appella *variqueuſes* & qu'il plaçoit à l'extrémité des vaiſſeaux qui apportent la ſemence des testicules.

Sur ce qui précede on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier anatomiſte de ſon temps. Si l'on conſidere de plus qu'une ſcience ou un art ne commence à être ſcience ou art, que quand les connoiſſances acquiſes donnent lieu de lui faire une langue ; on ſera tenté de croire que ce ne fut guere que ſous Hérophile que l'*anatomie* devint un art.

Eraſiſtrate paſſe pour contemporain d'Hérophile ; il ſe fit auſſi un nom célebre par ſes connoiſſances anatomiques. On croit qu'Hérophile & Eraſiſtrate oſerent les premiers ouvrir des corps humains, autoriſés par les Antiochus & les Ptolémées, princes ſavans, & par conſéquent protecteurs de ceux qui l'étoient. La principale découverte d'Eraſiſtrate eſt celle de *certains vaiſſeaux blancs*, qu'il apperçut dans le méſentere des chevreaux qui tettent ; il reconnut dans ſa vieilleſſe que tous les nerfs partent du

Digitized by Google

cerveau. Il décrivit fort exactement les membranes qui sont aux orifices du cœur, que nous nommons *rannles*, & que ses disciples appellent *tricuspidales*. Ce n'est pas ici le lieu de faire mention de sa physiologie; il savoit que l'urine se sépare dans les reins, & il redressa Platon sur l'usage de la trachée-artere, par laquelle ce philosophe & d'autres croyoient que la boisson alloit rafraîchir les poumons.

Après Hérophile & Erasistrate, ces deux fondateurs de l'art *anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous est parvenu que la réputation de grands anatomistes dont ils ont joui. On voit à plusieurs traits épars dans les ouvrages de Celse, qu'il s'étoit occupé de l'*anatomie*. On en peut dire autant de Pline le naturaliste, aussi-bien que de son neveu.

Aretée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Selon Aretée, le cœur est le siége de l'ame: les poumons ne peuvent jamais être par eux-mêmes susceptibles de douleur. La pulsation de l'artere est la cause du mouvement progressif du sang. Aretée fait partir les veines du foie: il y fait engendrer la bile. L'estomac est la source de la peine & du plaisir; le colon contribue à la coction des alimens. Il y a aux intestins & à l'estomac deux tuniques couchées obliquement l'une sur l'autre: les reins sont des corps glanduleux. Le reste de sa physiologie est fondé sur les connoissances anatomiques qu'on avoit avant lui. C'étoit un système composé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile & Erasistrate: on a dit de lui qu'il n'avoit embrassé aveuglément aucun parti, qu'il n'étoit admirateur enthousiaste de personne, & qu'il *étoit pour la vérité contre toute autorité*.

Rufus l'éphésien, qui vécut sous les empereurs Nerva & Trajan, est le premier anatomiste célebre qui se présente après Aretée; on infere de quelques endroits des livres qui nous restent de lui, que les *nerfs* qu'on a depuis appellés *récurrens*, étoient récemment découverts, & qu'il avoit apperçu dans la matrice quelques vaisseaux, dont ses prédécesseurs n'avoient pas fait mention.

Galien succéda à Rufus. On ne voit pas que l'*anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate, ni depuis ces deux derniers jusqu'à Galien. On s'occupa dans tous les temps qui précédèrent ces deux anatomistes, depuis Hippocrate, & dans ceux qui les suivirent jusqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût disséquer pour augmenter le fonds des connoissances anatomiques, à combiner ces connoissances, & à former des conjectures physiologiques. Plus on suit attentivement l'histoire des sciences & des arts, plus on est disposé à croire que les hommes font très-tarement des expériences & des systêmes en même tems. Lorsque les esprits sont tournés vers les connoissances expérimentales, on cesse de raisonner; & alternativement, quand on commence à raisonner, les expériences restent suspendues.

Mais on apperçoit évidemment ici l'obstacle qui arrêta les dissections anatomiques. Dans les tems qui suivirent ceux d'Hérophile & d'Erasistrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres chez les Romains; la religion & les loix civiles faisoient respecter les corps morts sous les peines les plus séveres; les anatomistes en furent réduits à des hasards inopinés; il leur fallut trouver ou des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs exposés. Les enfans abandonnés en naissant furent leur plus grande ressource, & ce fut dans les ouvrages des anatomistes, sur les grands chemins, sur les enfans exposés, sur les animaux, & sur-tout sur les singes, que Galien s'instruisit en *anatomie*. Il nous a laissé deux ouvrages qui l'ont immortalisé; l'un est intitulé *administrations anatomiques*; & l'autre *de l'usage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant, il composoit un hymne à l'honneur de celui qui nous a faits; & j'estime, ajoute-t il, que la solide piété ne consiste pas tant à sacrifier à Dieu une centaine de taureaux, qu'à annoncer aux hommes sa sagesse & sa toute-puissance. On voit, en parcourant ces ouvrages, que Galien possédoit toutes les découvertes anatomiques des siecles qui l'avoient précédé, & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres sur l'*anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occasions & non d'activité. Trompé par la ressemblance extérieure de l'homme avec le singe, il a souvent attribué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à

Digitized by Google

celui-là; c'eſt du reſte le ſeul reproche qu'on lui faſſe.

Soranus, contemporain de Galien, anatomiſa la matrice: Théophile Protoſpatarius écrivit de la ſtructure du corps humain; dans une analyſe des traités anatomiques de Galien, il dit que la premiere paire de nerfs qui partent des premiers ventricules du cerveau, s'étend aux narines; qu'il y a deux muſcles employés pour fermer les paupieres, & un ſeul pour les ouvrir; que la ſubſtance de la langue eſt muſculeuſe; qu'il y a un ligament fort qui embraſſe les vertebres, & que cela eſt commun à toutes les autres articulations. Oribaſe, *ſinge* de Galien, ne nous a rien laiſſé qu'on ne trouve dans les ouvrages de ſon modele, ſi l'on en excepte la deſcription des *glandes ſalivaires*. Théophile écrivit de l'*anatomie* ſous l'empereur Héraclius.

Nemeſius, évêque d'Emiſſa en Phénicie, diſoit ſur la fin du quatrieme ſiecle, que la bile n'exiſtoit pas dans le corps pour elle-même, mais pour la digeſtion, l'éjection des excrémens, & d'autres uſages; idée dont Sylvius de le Boë ſe vantoit long-temps après.

Suivirent les temps d'ignorance & de barbarie, pendant leſquels l'*anatomie* éprouva le ſort des autres ſciences & des autres arts. Il s'écoula des ſiecles ſans qu'il parût aucun anatomiſte; & l'on eſt preſqu'obligé de ſauter depuis Nemeſius d'Emiſſa, juſqu'à Mundinus de Milan, ſans être arrêté dans cet interval'e de plus de neuf cents ans, par une ſeule découverte de quelqu'importance.

Mundinus tenta de perfectionner l'*anatomie*: il diſſéqua beaucoup; il écrivit: mais au jugement de Douglas & de Freind il écrivit peu de choſes nouvelles; il avança que les teſticules des femmes ſont pleins de cavités & de caroncules glanduleuſes, & qu'il s'y engendre une humidité aſſez ſemblable à de la ſalive, d'où naît le plaiſir de la femme, qui la répand dans l'acte vénérien; que la matrice eſt diſtribuée en ſept oellules; que ſon orifice reſſemble à un bec de tanche; & qu'il y a à l'orifice du vagin une membrane qu'il appelle *velamentum*: auroit-il voulu déſigner l'hymen? Une réflexion qui nous eſt ſuggérée par ce mélange de choſes fauſſes & vraies, c'eſt qu'il ſemble que les yeux avec leſquels les auteurs ont vu certaines choſes, ne ſont pas les mêmes yeux que ceux avec leſquels ils en ont obſervé d'autres.

Mais je n'aurois jamais fini, ſi j'inſiſtois ſur tous les anatomiſtes des ſiecles où je vais entrer. Cet art, qu'on avoit ſi long-temps négligé, fut tout-à-coup repris avec enthouſiaſme. Les différentes parties des cadavres humains ſuffirent à peine à la multitude des obſervateurs: de-là vint que les mêmes découvertes ſe firent ſouvent en même temps dans des lieux fort éloignés, & par pluſieurs anatomiſtes à la fois, & qu'on eſt très-incertain à qui il faut les attribuer. J'avertis donc ici que je ne prétends dépouiller perſonne de ce qui lui appartient, & qu'on me trouvera tout diſpoſé à reſtituer à un auteur ce que je lui aurai ôté, au premier titre de propriété qui me ſera produit en ſa faveur. Après cette proteſtation, qui m'a paru néceſſaire, je vais pourſuivre avec rapidité l'hiſtoire de l'*anatomie*, n'inſiſtant ſur les découvertes que lorſqu'elles le mériteront par leur importance, & me conformant à l'ordre chronologique de la premiere édition de leurs principaux ouvrages.

Jean de Concorriggio, Milanois, anatomiſa en 1420, & ſes œuvres furent publiées à Veniſe en 1515: Véſale en 1514, André Véſale, natif de Bruxelles, dont le mérite anatomique excita la jalouſie des premiers hommes de ſon temps, & qui donna à ſes ouvrages tant de ſolidité qu'ils ont réſiſté à toutes leurs attaques.

On pourroit diſtribuer l'hiſtoire générale de l'*anatomie* en cinq parties: la premiere comprendroit depuis la création juſqu'à Hippocrate; la ſeconde, depuis Hippocrate juſqu'à Hérophile & Eraſiſtrate; la troiſieme, depuis Hérophile & Eraſiſtrate juſqu'à Galien; la quatrieme, depuis Galien juſqu'à Véſale; & la cinquieme, depuis Véſale juſqu'à nous

Véſale découvrit le ligament ſuſpenſeur du pénis, & rectifia un grand nombre de notions auxquelles on étoit attaché de ſon temps, & qu'il eut le courage d'attaquer, malgré l'autorité de Galien dont elles étoient appuyées.

Achillinus de Bologne parut en 1521: on lui attribue la découverte du marteau & de l'enclume, deux petits os de l'oreille interne. Dans la même année, Berenger de Carpi, qui guérit le premier le

Digitized by Google

mal vénérien par les frictions mercurielles, & découvrit l'appendix du cœcum, les caroncules des reins, ce qu'il appelloit *corps glanduleux*, & la ligne blanche, qu'il nomme *ligne centrale*. En 1524, Jason Desprez: Alexander Benedictus de Verone, en 1527: en 1530, Nicolas Massa, qui nous a laissé une description très-exacte de la cloison du scrotum; & dans la même année, Michel Servet, Espagnol, homme d'un génie peu commun, qui entrevit la circulation du sang, ainsi qu'il paroît par des passages tirés d'ouvrages qui ont été funestes à l'auteur, & dont les titres ne promettent rien de semblable: l'un est *de Trinitatis erroribus*; & l'autre, *Christianismi restitutio*. Volcher Coyter, en 1534; il naquit à Groningue, & fit les premieres observations sur l'incubation des œufs, travail que Parisanus continua long-temps après: en 1536, Guinterus d'Andernach, qui nomma *pancreas* le corps glanduleux de ce nom, & découvrit la complication de la veine & de l'artere spermatique: en 1537, Louis Bonnaccioli, qui découvrit les nymphes & le clitoris, comme des parties distinctes: Vassée de Catalogne, en 1540: Jean Fernel, d'Amiens, en 1542: Charles Etienne, de la faculté de Paris, & Thomas Vicary, de Londres, en 1545: en 1548, Arantius, & Thomas Gemini, qui pensa voler à Vésale ses planches anatomiques, dont il n'étoit que le graveur: en 1551, Jacques Sylvius, qui apperçut le premier les valvules placées à l'orifice de la veine azygos, de la jugulaire, de la brachiale, de la crurale, & au tronc de la veine cave qui part du foie, le muscle de la cuisse appellé le *quarré*, l'origine du muscle droit, *&c.* en 1552, André Lacuna: en 1556, Jean Valverda, qui mérite une place parmi les anatomistes, moins par ses découvertes que par son application à l'*anatomie*; il eut l'honneur de faire passer cet art d'Italie en Espagne; honneur stérile, car il n'y fructifia pas. Réal Colomb, de Crémone, en 1558; en 1661, Ambroise Paré, qui n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût été grand anatomiste; & Gabriel Fallope, qui a donné son nom à une les dépendances de la matrice, qu'on prétend avoir été connue d'Hérophile & de Rufus d'Ephese.

En 1563, Barthelemi Eustachi, dont les planches anatomiques sont si celebres, qui décrivit le premier avec exactitude le canal thorachique, apperçut la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur, & découvrit le troisieme os de l'oreille interne, & les glandes appellées *renes succincturiati*, reins succincturiaux.

En 1565, Botal, dont le passage du sang dans le fœtus de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche, porte le nom: en 1573, Jules Jassolin, auteur d'une excellente ostéologie, extrêmement rare. Dans la même année, Constantius Varole, de Bologne, qui fit la découverte de la valvule du colon, divisa le cerveau en trois parties, apperçut des glandes dans le plexus choroïde, & appella de son nom le plexus transversal du cerveau *le pont de Varole*: en 1574, Jean-Baptiste Carcanus, Milanois, qui donna le nom de trou oval au passage que Botal avoit découvert: en 1578, Jean Banister; Felix Platerus, de Bâle, en 1583. Dans la même année, Salomon Albert, qui disputa à Varole la découverte du colon: en 1586, Archange Piccolomini, Ferrarois, qui divisa la substance du cerveau en médullaire & en cendrée, & fit autres découvertes: en 1588, Gaspard Bauhin, de la même ville, qui ne fut pas moins grand anatomiste qu'habile botaniste: en 1593, André du Laurent, & André Cæsalpin qui pressentit la circulation du sang, mais d'une maniere si obscure qu'on ne songea à lui faire honneur de cette découverte que quand on en connut toute la certitude & toute l'importance, & qu'il ne fut plus question que de l'ôter à celui qui l'avoit faite: en 1597, Jean Postius, né à Germesheim: en 1600, Fabricius *ab Aquapendente*, (*) ainsi appellé d'une petite ville du Milanez où il naquit; il fut disciple de Fallope, à qui il succéda en 1565 dans une chaire d'*anatomie*: il remarqua les valvules des veines, parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie, & tenta de réduire en système les phénomenes de la génération.

En 1603, Philippe Ingrassias, Sicilien, qui décrivit exactement l'os ethmoïde, &

(*) Aquapendente n'est pas dans le Milanez; c'est une petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, dans la province du patrimoine.

découvrit l'étrier de l'oreille ; en 1664, Horſtius & Cabrole ; en 1605, Graſeccius ; en 1607, Riolan, l'habile & jaloux Riolan, qui conteſta plus de découvertes encore qu'il n'en fit : il remarqua les appendices graiſſeuſes du colon, nomma les canaux hépatiques & cyſtiques du foie, & s'apperçut du pli du canal choledoque.

Parurent en 1611 ; Vidus Vidius, & Gaſpard Bartholin, qui s'arrogea la découverte des vaiſſeaux lymphatiques ; en 1615, Gaſpard Hoffman & Paaw ; en 1617, Grégoire Horſtius ; Fabricius Bartholet, en 1619 ; dans la même année, Pierre Lauremberg, Glandorp, grand chirurgien, Jean Remmelin, & Hoffman, qui a travaillé juſqu'en 1864 ; en 1622, Aſellius de Crémone, qui découvrit les veines lactées ; Richard Baniſter, dans la même année ; en 1623, Æmilius Pariſanus, qui a fait le ſecond des expériences ſur l'incubation des œufs ; en 1624, Melchior Sebiziüs ; Adrien Spigelius, en 1626 ; Loüis Septale, en 1628 ; dans la même année, Alexander Maſſarius, qui a travaillé juſqu'en 1634 ; & l'immortel Harvey, qui fit la découverte de la circulation du ſang : découverte qui bannit de la phyſiologie la *chaleur innée*, l'*eſprit vital*, l'*humide radical*, &c.

En 1640, Beslèr, qui a écrit ſur les parties de la génération de la femme ; en 1641, Thomas Bartholin, Wesling ; & Wirſung, qui nous a appris que le pancréas avoit un conduit ; en 1642, Jean Bont ; Schneider, qui a traité de la fabrique du nez, de la membrane pituitaire, &c. en 1643 ; Rubbek, en 1650, qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaiſſeaux lymphatiques : en 1651, Highmore & Antoine Deuſing : en 1652, Molinettus ; Dominique de Marchettis ; Warthon, qui découvrit les glandes ſalivaires inférieures ; & Pecquet, qui découvrit le canal thorachique, & annonça le réſervoir qui porte ſon nom : réſervoir beaucoup plus remarquable dans les animaux que dans l'homme, où il n'a pas une forme & une capacité bien dégidées.

En 1653, Lyſer, qui a éclairci la méthode de diſſéquer ; en 1654, Jean Chriſtophe Volckammer, Gliſſon & Henſterhuis ; Rolfenck ; en 1656 Henri Sigiſmond Schilling, en 1658 ; en 1659 ; Vigier & Charleton ; Van-Horne, en 1660 ; en 1661, Stenon, qui découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs ; en 1664, Willis qui perfectionna l'*anatomie* des nerfs & celle du cerveau ; en 1665, Jean Théophile Bonnet, qui recueillit ce que la plupart des anatomiſtes avoient compoſé ; & rendit un ſervice aux artiſtes, en mettant à leur portée des traités qui étoient devenus fort rares ; en 1666 ; Meibom ; Needham, qui a écrit ſur la formation du fœtus, en 1667 ; en 1668 ; Graaf, qui inventa la ſeringue à injecter, & qui fut l'auteur du ſyſtème des œufs dans les femelles vivipares, ſyſtème engendré par l'analogie ; & violemment attaqué par l'expérience.

En 1669, Jean Mayow, Hoboken, qui a bien écrit des enveloppes du fœtus ; & Lower, dont on a un excellent traité ſur le cœur ; Kerckringius, en 1670 ; en 1672 ; Drelincourt, Diemerbroeck, & Swammerdam, qui s'eſt attaché aux parties de la génération ; en 1674, Gerard Blaſius ; qu'on peut conſulter ſur l'*anatomie* comparée ; en 1675, Briggs ; qui décrivit l'œil & appriſ à le diſſéquer ; en 1680, Borelli, qui tenta d'aſſujettir au calcul les mouvemens des animaux, effort qui, s'il n'a pas été fort utile au progrès de la médecine & de l'*anatomie* ; a du moins fait beaucoup d'honneur à ſon auteur, & en général à l'eſprit humain. Dans la même année, Verdi, & Rivin qui a des prétentions ſur la découverte de quelques conduits ſalivaires.

En 1681, Grew & Dupré ; Stockammer, en 1682 ; en 1683, Bellini, & Duverney qui expoſa la ſtructure de l'oreille dans un traité dont on fait encore aujourd'hui très-grand cas ; Brown ; & Shelhammer qui a étudié l'oreille, en 1684 ; en 1685, Brunner ; qui a examiné les glandes ; Bidlbo & Wieuſſens, qui a travaillé utilement ſur les nerfs ; en 1686 ; Leal Lealis, Jean Bohn, Ent, & Malpighi, non moins grand phyſicien qu'habile anatomiſte, obſervateur en tout genre, & le premier preſque qui eût aſſez bien vû, pour compter ſur ſes obſervations ; Muralto, en 1688 : Haverds, dont on a un ouvrage ſur la moëlle des os, en 1691 ; en 1692, Nuck, qui, ayant obſervé avec plus d'attention que ſes prédéceſſeurs, la ſtructure & la deſtination des vaiſſeaux lymphatiques, les compara à

Digitized by Google

des syphons, qui pompent d'un coté le fluide, & le dépofent de l'autre dans la maſſe du ſang ; en 1693, Verheyen, qui fit dans ſa jeuneſſe tant d'obſervations ſur la ſemence.

En 1694, Gibbon & Cowper, qui découvrit les glandes de l'urethre, qui porte ſon nom ; Dionis & Ridley, qui a bien connu le cerveau, en 1695 ; en 1696, Leuwenhoeck dont on a une infinité d'obſervations microſcopiques ; Poſthius, en 1697 ; en 1701, Paſchioni, Berger & Fantonus ; Valſalva, en 1704 ; Francus de Franckenau, en 1705 ; en 1706, Morgagni, dont on a des choſes nouvelles ſur la langue, le pharynx, l'épiglotte, les glandes ſebacées, l'utérus, le vagin, les mamelles, *&c.* en 1707, Dracke, Keil, & Douglas, qui a fait voir que quoique le conduit de la glande parotide fût coupée, on pouvoit, quand l'extrémité coupée étoit encore aſſez proche, la ramener dans la bouche & guérir la plaie.

En 1709, Liſter ; Hovius, qui a écrit ſur les humeurs des yeux, en 1710 ; Goeliche, en 1713 ; Lancifi, qui s'eſt particuliérement illuſtré par la publication des tables d'Euſtachi, en 1714 ; en 1719, Heiſter, chirurgien & médecin ſi célebre ; en 1721, Ruiſch, qui pouſſa l'art des injections ſi loin, art dont la perfection a confirmé tant de découvertes anciennes, & occaſionné celle de tant de vérités inconnues ; en 1724, Santorini ; en 1726, Bernard Siegfried Albinus, qui a une connoiſſance ſi étendue de tout le corps anatomique, & qui s'eſt fait une ſi grande réputation par ſes tables & par l'édition qu'il a donnée de celles d'Euſtachi ; en 1727, Haller, ſavant en *anatomie* & en phyſiologie ; le célebre Monro, en 1730 ; Nichols, en 1733 ; Caſſebohm, qui a bien connu l'oreille, en 1734 ; enfin Boerhaave, l'Eſculape de notre ſiecle, celui de tous les médecins qui a le mieux appliqué l'*anatomie* & la phyſiologie à la théorie & à la pratique ; & tant d'autres parmi les anciens & les modernes, tels que Caſſerius, Bourdon, Palfin, Lieutaud, Cant, *&c.* à qui leurs ouvrages feront plus d'honneur que mes éloges, & qui par cette raiſon ne devroient point être offenſés de mon oubli.

Mais je ſerois impardonnable, & l'on pourroit m'accuſer de manquer à ce que je dois à nos académies, ſi je ne faiſois mention de notre Winslow, qui vit encore, & dont le traité paſſe pour le meilleur qu'on ait ſur les parties ſolides ; notre Morand, ſi connu par ſes lumieres & ſes opérations ; notre Bertin, qui a ſi bien expliqué les reins ; notre Senac, à qui le traité ſur le cœur, qu'il nous a donné récemment, aſſurera dans les ſiecles à venir la réputation de grand phyſicien & de grand anatomiſte ; notre Ferrein, un des hommes qui entend le mieux l'économie animale, & dont les découvertes ſur la formation de la voix & des ſons n'en ſont devenues que plus certaines pour avoir été conteſtées ; & les auteurs de l'hiſtoire naturelle, dont le ſecond volume eſt plein de vues & de découvertes ſur l'*anatomie* & la phyſiologie.

L'*anatomie* paroît être née en Egypte, empire qui fut la mere des arts. L'attachement que la nation avoit pour les décédés, y introduiſit de très-bonne heure l'embaumement. Quelque groſſiere qu'on ſuppoſe cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres, & à en tirer les entrailles. Le ſquelette paroît être né en Egypte ; on y a ſculpté dans la plus haute antiquité des ſquelettes de différens métaux ; on en a trouvé avec les momies ; & on avoit communément dans les familles, de ces ſquelettes dont les articulations mobiles ſervoient de pantin aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, & cette coutume ſubſiſtoit en Egypte au commencement du ſiecle paſſé. C'étoient de véritables ſquelettes, & non pas des repréſentations d'un homme exténué par la maladie ; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces ſquelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des ſquelettes qu'on y démontroit ; c'étoient les ſeuls au monde qui ſerviſſent à l'inſtruction de la jeuneſſe.

La Grece connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangere à pluſieurs ſiecles avant Hippocrate. On trouve dans Pauſanias la premiere diſſection légale. Ariſtodeme voulut immoler ſa fille pour ſatisfaire à un oracle. Un amant au déſeſpoir, imagina pour ſauver ſa maîtreſſe, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puiſque la fille d'Ariſtodeme étoit groſſe. Le pere rempli d'un patriotiſme farouche, ouvrit les flancs de ſa fille, & venges ſon

Digitized by Google

innocence des calomnies de son amant. Parthenius rapporte un fait à peu près semblable dans ſes *Erotiques*.

Ce furent les philoſophes qui mirent dans l'*anatomie* des détails, & qui y conſacrerent des travaux ſuivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne. Démocrite diſſéqua ſoigneuſement le caméléon. Il nous eſt cependant reſté de ces philoſophes beaucoup plus d'hypotheſes que de faits anatomiques.

Les deſcendans d'Eſculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*anatomie*. Elle s'y conſervoit par tradition ſelon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit aſſez que l'*anatomie* étoit très-familiere aux Aſclépiades, & qu'ils poſſédoient dans leur famille l'oſtéologie & la myologie à un degré digne de nos éloges. En effet, on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite ſur le deltoïde d'un homme & non d'un animal. Une expérience anatomique ſuppoſe des vues, des recherches & des connoiſſances; on ne parvient guere à connoître une vérité détaillée, ſans connoître en même tems les vérités du même rang qui l'avoiſinent, & qui font un tout avec elle. On ne ſait pas une démonſtration d'Euclide ſans connoître celles qui la précedent,

Ariſtote cite Diogene d'Apollonie & Syennefis de Chypre, anatomiſtes qui ont donné la plus ancienne angyologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Ariſtote lui-même tient un rang conſidérable entre les anatomiſtes. C'eſt lui qui le premier a donné des figures d'*anatomie*. C'eſt lui encore qui le premier a donné l'*anatomie* comparée. Sa ſagacité lui a fait remarquer avec préciſion, ce qu'il y avoit de commun dans la ſtructure de pluſieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des regles qui ſont foudées ſur un grand nombre de faits. Telle eſt la regle que tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents inciſives ont quatre eſtomacs. Il n'a pais ignoré l'*anatomie* humaine. Il a très-ſouvent fait la comparaiſon des viſceres des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomique d'Ariſtote. Il mérité d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ſes écrits ne doivent pas déroger à notre reconnoiſſance.

Les fragmens qui nous ſont reſtés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroit être le premier anatomiſte, à qui le corps humain ait été familier. Eraſiſtrate partage avec lui la découverte des vaiſſeaux lactées; mais il a beaucoup plus cultivé la phyſiologie que l'*anatomie*.

On doit beaucoup à Galien, quoiqu'il ait noyé ſous un ſtyle aſiatique bien d'excellentes choſes. Il fut le dernier des anatomiſtes: l'art périt avec lui, & pendant douce cents ans on n'apprit cet art que dans ſes livres. Son adreſſe à faire des expériences paſſe tout ce qu'on pouvoit eſpérer de ſon âge; il en a fait ſur des animaux vivans, qu'aucun moderne n'a ſu vérifier: c'eſt le fort de Galien, on ne l'y a pas ſurpaſſé.

Pour l'*anatomie*, il l'a tirée des animaux. Si jamais il a diſſéqué des corps humains, ce n'eſt que bien rarement & fort en paſſant. Il n'a pas laiſſé de faire beaucoup de découvertes: il eſt le ſeul des anciens qui ait laiſſé à la poſtérité un ſyſtême complet de l'art. Véſale, tout en le réfutant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvrira bien des morceaux utiles; mais il faut être en garde & contre l'hypotheſe & contre l'*anatomie* comparée.

Douze cents ans après Galien, on recommença à diſſéquer. Tous ces ſiecles ſont perdus pour l'*anatomie*. L'empereur Frédéric II rappella un art ſalutaire, ſans lequel la médecine ne ſeroit que conjecture. Il ordonna que toutes les années il ſe feroit en Sicile la diſſection d'un corps humain: il fit traduire Galien; mais ce légiſlateur ne put pas créer des talens contraires au goût du ſiecle. Toutes les ſciences étoient entre les mains des eccléſiaſtiques qui n'étoient pas faits pour diſſéquer; elles n'étoient que lecture ou que ſubtilité: on avoit perdu de vue la nature, & il fallut pluſieurs ſiecles pour y rappeller les hommes.

Jacques Berenger de Carpi, le même qui introduiſit le mercure dans la cure des maladies vénériennes, fut l'inſtaurateur de l'*anatomie*. Il diſſéqua des corps humains, & l'on répéta contre lui la même calomnie, qui avoit noirci la réputa-

Digitized by Google

tion d'Hérophile, On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques, dans un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare; il fit dessiner quelques muscles; il décrit exactement bien des choses nouvelles; il écouta la nature, & se permit d'y voir ce que les livres disoient mal.

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crâne, ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins, il sépara le premier les deux cartilages arytænoides: il observa que sous la seconde vertebre des lombes, la moëlle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le dire; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfragable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers temps, & qu'on a voulu traiter de fable: c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu, que faisoient des cardinaux réguliérement du temps de Berenger.

Berenger fut le précurseur de Vésale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait: mais les muscules les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans; Vésale a connu cet art, avec lequel Winslow a de nos jours rappellé la véritable situation & les liaisons de chaque partie. Ses dessins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vésale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien: il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'*anatomie*; mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siecle où elle pouvoit tout; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siecle & du siecle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vésale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zélé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célebre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon; il vit des valvules dans les veines, dans le temps que Vésale refusoit de les admettre; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'*anatomie* beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vésale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vésale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vésale, mais originales; ses nerfs sont préférables à celles de ce grand homme, & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Rachalbute, en Sicilie, fut le premier médecin de cette isle, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à peu près dans le même temps que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne, & n'ignora point la véritable origine de l'artere ophthalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on sait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Digitized by Google

Realdo Colombo de Crémone fut le diſciple & le ſucceſſeur de Veſale. S'il ne fut pas le premier des anatomiſtes de ſon ſiecle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui conſulterent la nature. Il fit des expériences ſur des animaux vivans; il vit le cerveau s'élever & s'abaiſſer; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérite d'être lu pour pluſieurs obſervations particulieres dont il a enrichi ſon ouvrage: mais l'on doit conſerver une juſte méfiance ſur quelques faits haſardés qu'il s'eſt permis.

Gabriel Falloppia (Fallope) de Modene, eſt un des maîtres de l'art, & il a ſuppléé preſque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Véſale. D'autant plus digne d'eſtime, qu'il mourut à 39 ans; il a ſuivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modeſtie ſans exemple. Son nom s'eſt conſervé avec les trompes de l'uterus & avec une partie de l'organe de l'ouie, dont Fallope avoit perfectionné l'hiſtoire. Ses *Obſervations anatomiques* ſont un ouvrage unique qu'aucun autre n'a effacé.

Barthelemi Euſtachio de St Séverin, médecin romain, n'avoit pas l'aimable caractere de Fallope; il étoit dur: ſon ſtyle & ſes jugemens ſe reſſentent de ſon caractere; il protégeoit un peu trop les anciens; mais pour la parfaite connoiſſance de l'*anatomie*, il ſurpaſſa tous ceux qui l'avoient précédé, & ſi jamais il a été ſurpaſſé, ce n'eſt que de nos jours. Nous ne ſavons pas même, ſi dans un ſiecle auſſi éclairé il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'*anatomie*, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait apperçu une certaine inconſtance dans le détail de la ſtructure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la ſtructure que la nature ſuit avec préférence. Ses petits ouvrages ſur les reins, la veine azigos, l'organe de l'ouie, &c. ſont autant de chef-d'œuvres, tiſſus de vérités nouvelles ſans aucun mélange d'erreur. Il fit ſur l'uretere la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capſules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Veſale), le canal thorachique, la ſtructure intérieure des reins. Il pouſſa l'angyologie à une perfection qui n'a pas été ſurpaſſée; dans les veines ſur-tout, il a laiſſé des deſſins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anaſtomoſes de ces vaiſſeaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en eſt reſté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premieres qui aient été gravées en cuivre ſur l'*anatomie*, ſont remplies de recherches exactes, & de faits nouveaux. Les nerfs ſur-tout & les vaiſſeaux ſont exprimés dans leur ſituation naturelle, avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules Céſar Arantius, diſciple de Véſale, n'a laiſſé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'hiſtoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'utérus ſpongieux (dans les animaux il eſt entiérement muſculeux): il nie la communication entre les vaiſſeaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans ſes obſervations, les ventricules antérieurs du cerveau ſont expoſés avec exactitude, & les piés de l'hippocampe, pluſieurs muſcles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, pluſieurs autres objets y ſont mieux décrits que dans les anatomiſtes qui ont écrit avant notre auteur.

Volcherhoſter de Groningue vécut longtemps en Italie, & fut le diſciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna pluſieurs petits traités & fit deſſiner nombre de ſquelettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes obſervations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroiſſent ici pour la premiere fois: il y a des détails ſur le mouvement du cœur & ſur l'*anatomie* comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enſeigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choſes nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Céſalpin n'a pas été anatomiſte, mais ſon génie lui a fait découvrir ce qui eſt reſté inconnu à bien des anatomiſtes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient

Digitized by Google

connue, la circulation du sang par le poumon : mais il y a ajouté des idées, quoique exposées trop brièvement, sur la grande circulation.

Jean-Baptiste Canani est un des premiers anatomistes, qui aient parlé des valvules. Il a laissé des planches d'*anatomie*, qui sont d'une extrême rareté, qui représentent les muscles du bras.

Jean-Baptiste Carcanus, élève de Fallope, a corrigé les erreurs de son maître sur la direction du sang qui passe par le conduit artériel, & sur la glande lachrymale.

Constance Varole a donné une nouvelle maniere de démontrer le cerveau, en commençant par la base ; il y a découvert la membrane arachnoïde, le pont qui porte son nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Eustachio les ait faites, mais les planches d'Eustachio n'étoient pas connues, quand Varole écrivoit. Dans l'*anatomie* posthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le muscle de l'étrier.

Salomon Alberti, professeur de Wittemberg, a des prétentions sur quelques découvertes ; il a donné la premiere figure de la valvule du colon ; il a fait dessiner le premier quelques valvules veineuses ; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Disciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par son ouvrage sur les parties génitales de la femme ; il a cependant rejeté l'hymen, il y a substitué des caroncules qui n'en sont que les débris, & donné des figures d'embryon très-suspectes. Le livre au reste est bien écrit.

Ulisse Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomiste : il se procura des recueils immenses de raretés, & laissa assez de manuscrits pour en former une douzaine de gros ouvrages posthumes. Il y a de *l'anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a sur-tout plusieurs dissections d'oiseaux faites chez Aldrovande par Cortelius, par Coiter : on y trouve aussi une suite d'observations sur le poulet.

Jérome Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier ses ouvrages ; il en a donné cependant un nombre considérable. Le plus intéressant contient l'histoire des valvules veineuses, & plusieurs dessins faits sur le corps humain. Généralement Fabrice différoit beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuisoit guere son sujet. La suite d'embryons & de fœtus de plusieurs quadrupedes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réussi sur la théorie des muscles, à laquelle on n'avoit pas touché, & sur laquelle il a donné de très-bonnes idées.

Jules Casserius, son disciple, a moins écrit : mais il a mieux réussi dans les dessins, & il a répandu dans ses ouvrages un certain nombre de découvertes intéressantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien représentée, les muscles supérieurs & postérieurs de l'oreille exprimés par des figures, un indice du conduit de Steno, une *anatomie* comparée assez suivie du larynx & de l'oreille, des figures entiérement neuves des muscles du dos, dont quelques-uns paroissent ici pour la premiere fois, plusieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il a plus dans ses figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de savoir à la connoissance de l'*anatomie* ; mais son humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de ses contemporains. Il décrivit le premier quelques muscles, & il perfectionna les descriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences sur les animaux vivans, & laissa plusieurs observations intéressantes. Il s'opposa aux plus belles découvertes de son siecle, à la circulation du sang, au canal thoracique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le savoir de Riolan, mais sa *semaine anatomique* est pleine de bonnes choses. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de son temps ; la véritable origine du coracoïdien, l'insertion du muscle stylopharingien dans le cartilage thyroïde, plusieurs ligamens, les muscles interosseux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaise

Digitized by Google

cause en soutenant le squelette fabuleux attribué à Teutobocchus.

Sanctorius Sanctorinus, professeur à Padoue, sans être anatomiste, travailla utilement pour la physiologie. Il travailla sur les idées vagues des anciens, & réduisit la transpiration insensible au poids & à la mesure; il donna beaucoup de dignité à cette secrétion, & en fit dépendre en grande partie la santé. Il auroit mieux fait cependant de nous exposer en détail les mesures qu'il avoit prises, pour fixer le poids de la transpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans ses précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, est excessive, la proportion de la transpiration à l'urine est trop grande & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulsiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de se servir du thermometre pour mesurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, professeur à Padoue, a décrit les réservoirs placés au-dessus de l'urethre & a mêlé plusieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiste Cortesius, professeur à Messine, a donné dans ses *Mélanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures grossieres, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort professeur à Padoue, a donné un corps d'*anatomie* très-bien écrit, & une description du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaisseaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte son nom, n'est pas sa découverte. On a accompagné son ouvrage des planches de Casserius.

Gaspard Asselli découvrit les vaisseaux lactées, en faisant des recherches sur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une assez bonne description avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduisoit ces vaisseaux au foie, en confondant avec les vaisseaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viscere.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné Charles I, sentit vivement les suites funestes des malheurs de son maître. On le pilla & on détruisit la plus grande partie de ses manuscrits. Les trois dissertations sur la circulation du sang étoient heureusement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontroit incontestablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le sang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le sang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens sur lesquels Harvey s'appuyoit. Il vécut assez pour voir sa vérité adaptée presqu'universellement, & la postérité lui a élevé des statues. L'envie fit des efforts impuissans pour déprimer sa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne sont pas anatomistes, se sont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences constatent la vérité de sa doctrine. La plus grande partie du second ouvrage est perdue, & sur-tout un grand nombre d'observations sur les insectes. Ce qui nous en reste est excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enseigné le premier que tous les animaux naissent d'un œuf, c'est-à-dire, d'une enveloppe membraneuse; car il n'a pas ignoré que les œufs des quadrupedes sont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme, sont remplies de très-bonnes observations, & tout l'ouvrage est semé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *anatomie* comparée. Quelques courtes que soient les dissections, il y a bien du nouveau, les glandes des intestins, un vaisseau qui sort des capsules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipathia*, il attribue un poumon aux poissons, il n'admet pas que leur sang soit froid. Il a décrit les petits osselets des poissons, que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la dissection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans sa collection, dont le principal ouvrage est celui de Franc. Hernandez. Il y donne une très-bonne description anatomique d'un veau monstrueux: il y a proposé ses propres expériences sur le mouvement du cœur & de la bile, sur le poulet, sur le caméléon, sur la tortue. C'est assurément une des meilleures produc-

Digitized by Google

tions de ce siecle.

Michel Rupert-Besler, de Nuremberg, a donné la dissection de l'utérus dans l'état de grossesse, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la fosse ovale.

Jean Walæus, professeur de Leyde, est un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du sang. Ses deux épitres sur le chyle & sur le sang, sont des chef-d'œuvres.

François Sylvius de le Boë, célebre praticien, & chef d'une secte, a réparé le mal que ses hypotheses ont fait à l'art, par quelques observations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laissé son nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très-bonne heure les vaisseaux de la lymphe dont il a déterminé le cours par ses expériences, & établi les classes des glandes.

Jean Vèlling de Minde sur le Véser, professeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaisseaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a observé les progrès de la formation du poulet, & donné la dissection du crocodile, de la vipere & de l'hyenne. Il a fait dessiner l'apophyse antérieure du marteau, & donné plusieurs figures pour le cerveau pour l'osséogénie. Il a vu le premier les vaisseaux lactées dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague, médecin, littérateur, voyageur & anatomiste, a tenu dans son temps une des premieres places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans sa jeunesse, & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaisseaux lymphatiques, & il est certainement un des premiers qui les ait vus. Il est probable qu'il en a pris l'idée dans les épitres posthumes de Vesling que lui-même a mises au jour, & qu'il a suivi les indices de cet habile anatomiste. Il a d'ailleurs beaucoup écrit, & sur les vaisseaux & sur la fonction du foie, adoptée par les anciens, & que la découverte a fait abandonner. Il y a plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ses histoires & son journal (*acta hafniensia*) *cista medica*. Ses lettres sont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaisseaux lactées & lymphatiques & aux visceres: les autres parties de l'*anatomie* y sont négligées.

Nicolas Tulp, médecin & bourguemestre d'Amsterdam, fut recommandable par son avoir, son expérience & sa fermeté patriotique. Ses observations sont remplies de dissertations utiles: il y a des monstres & des événemens rares. Pour la valvule du colon, elle n'est sûrement pas de Tulp, quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans sa *mantisse anatomique*, l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille: il a défendu la circulation du sang & les droits de Harvey.

Michel Lyser a servi de protecteur à Bartholin; il mourut jeune & laissa une méthode de préparer les parties du corps humain, qui est le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors, & l'on ne conservoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider, professeur de Wittemberg, a écrit sur l'os ethmoïde & sur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien, & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'existent que dans le squelette, & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous cotés. Il donna une description détaillée de la membrane pituitaire, qui n'étoit pas inconnue, mais dans laquelle il établit le premier le siége de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduisoient les particules odorantes au cerveau: il est diffus à force d'érudition.

J. George Wirsung, natif de Baviere, éleve de Vesling, fut assassiné à la porte de sa maison: il avoit découvert le conduit pancréatique & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman, d'Altorf, qui logeoit chez lui, prétendit avoir fait la même découverte; il institua même une fête annuelle pour en perpétuer le souvenir.

J. Baptiste de Helmont, chymiste, s'opposa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs; refusa à la chaleur le

Digitized by Google

pouvoir de digérer la nourriture, l'attribua à un acide vital, établit dans chaque viscere un ferment, & admit un archée, espece d'être mitoyen entre l'ame & le corps, pour diriger les fonctions de l'animal. Il mérite d'être lu pour les faits détachés, & souvent uniques, dont ses ouvrages sont remplis; il réussit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enseigna à Rome; il donna l'*anatomie* du caméléon, & des observations utiles.

Jean Van Horne, professeur à Leide, aima l'*anatomie* avec ardeur, & y consacra beaucoup de travail & de dépense; il laissa des dessins de muscles d'une grande beauté; il encouragea Swammerdan, & donna une assez bonne figure du canal thorachique. On a de lui l'*anatomie* d'un monstre, & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome, que ce jeune anatomiste publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore sur le corps auquel il a donné le nom, & on y enseigna que les prétendus testicules des quadrupedes femelles sont des véritables ovaires. Dans quelques observations que Schrader a données au jour, Van Horne rejette le *processus du péritoine*: il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanaël Highmore, anglois, donna un abrégé anatomique: ses planches sont imitées de Vésale, & il est bien loin d'être l'inventeur du sinus maxillaire, mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du testicule, car Highmore n'osa pas prononcer sur sa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronées abrégerent les jours. Avec sa découverte du conduit thorachique, dessiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences sur le mouvement du cœur, la circulation du sang & la respiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas-ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il avoit méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ses découvertes. Son *abrégé anatomique* est rempli cependant de très-bonnes choses, prises du corps humain, que Marchetti a disséqué bien plus fréquemment que ses contemporains, occupés généralement à disséquer des animaux. Ses observations sont nombreuses; il a vu les artères bronchiales; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons; il a vu l'artere hépatique que la méséntérique produit constamment, mais qui est des plus considérables dans quelques sujets.

Olaüs Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la noblesse de ce royaume, s'illustra dans sa jeunesse & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaisseaux lymphatiques. Nous nous sommes assurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a suivis dans toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes observations; il abandonna l'*anatomie* de très-bonne heure, & s'illustra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité sur les mamelles, dont il a connu les vaisseaux galactophores, les conduits du mamelon, &c.

François Glisson, professeur de Cambridge, homme profond: son traité du foie a de l'utilité. Glisson a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de sa sécrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine porte; il a trop appuyé sur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & sur les intestins, il a parlé fort au long de l'irritabilité; il en a étendu l'empire jusqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement péristaltique, & séparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une description fort détaillée & très-exacte d'un monstre à deux corps, dont la tête paroissoit être née de la confusion des deux têtes.

Thomas Warthon, médecin anglois, a le premier donné un traité complet des glandes; il a renouvellé le conduit salivaire placé à côté du frein de la langue, qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de son siecle, qui laissa le plus de vérités utiles à la postérité. Son

traité

traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau; il y fuit très-bien les branches de la carotide; il rejeta le réseau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage sur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-considérable d'expériences faites dans l'animal vivant, sur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'estomac, les intestins, sur les glandes de l'intestin, & sur tous les organes des premieres voies.

Thomas Willis, professeur à Oxford, un peu adonné aux hypotheses, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laisse pas que de se trouver des choses nouvelles, quoique les cadavres humains fussent rares encore, & que ceux des animaux aient trop servi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau dénombrement des nerfs; le centre demi-circulaire, les sillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés, ont été ou découverts par Willis, ou du moins mieux décrits. Dans le traité *de animâ brutorum*, il ajouta un filet de moëlle provenant des éminences inférieures, & inféré dans les couches optiques. Les descriptions & les figures de la *pharmacie raisonnée* ne méritent pas la même confiance.

Gerard Blasius, anatomiste d'Amsterdam, un peu trop collecteur, ne négligea par les dissections, & sur-tout celle des animaux. Son *anatomie* de la moëlle de l'épine est très-bonne, quoique copiée d'après les animaux. On y trouve la membrane arachnoïde, le ligament dentelé, la substance corticale intérieure. Dans ses autres ouvrages, il parle de l'apophyse antérieure du marteau: il soutient les processus du péritoine. Son *anatomie* du singe n'est pas mauvaise; celle du chien est très-détaillée. Il s'est arrogé le conduit salivaire de Stenon, son élève & son commensal, mais ses prétentions n'ont pas été écoutées du public.

Marcel Malpighi, professeur de Bologne, qui est mort premier médecin du pape, a fait époque en *anatomie*: il s'est beaucoup attaché à découvrir les parties les plus fines du corps animal, la structure sur-tout des glandes & la formation du poulet. Il s'est servi de l'injection, de la macération & du microscope: ses découvertes furent extrêmement accueillies dans leur temps; la postérité y a mis la juste valeur. Il a trop étendu l'universalité des glandes: à ses yeux tous les visceres en étoient composés; il a cependant donné une très-bonne description des glandes simples. L'*anatomie* de la langue est vraie par rapport aux animaux; il y a bien des choses à corriger avant que de l'appliquer à l'homme. Il a bien vu une partie des choses dans le poulet, & il a employé le premier le microscope; il y a cependant des erreurs considérables, & le bulbe de l'aorte y est pris pour le ventricule gauche. Il a découvert le corps réticulaire (ou muqueux) de la peau; il y a placé le siége de la couleur noire des negres; il a découvert les glandes & les mamelons de la peau. Il a fait des expériences utiles sur les animaux vivans; il a parlé le premier des globules du sang, & en a vu le premier la circulation. Il a enrichi la description des corps jaunes; ses doutes sur les œufs des quadrupedes sont fondés. Il a travaillé utilement sur la structure des os, des dents, des cornes & des ongles: il faut lire Malpighi pour s'instruire, mais avec une juste défiance.

J. Alphonse Borelli, son ami & le compagnon d'une partie de ses travaux, s'est attaché à une partie négligée de la physiologie. Il a calculé la force des muscles en y appliquant la géométrie. Son ouvrage est malheureusement posthume; il y a répandu bien des hypotheses & des expériences intéressantes.

Nicolas, fils de Stenon, qu'on nomme ordinairement Stenon lui-même, fut un des plus heureux anatomistes d'un siecle fécond en découvertes; il s'illustra de bonne heure par l'*anatomie* des animaux. Il étudioit encore en médecine, quand il découvrit le conduit salival qui a conservé son nom; il y ajouta les conduits lacrymaux, vus dans l'homme & dans les animaux. Il fut le premier qui tenta de développer la structure musculaire du cœur. Il fit des expériences sur les vaisseaux lymphatiques, & découvrit la véritable direction de leur humeur. Il donna de très-bonnes observations sur les poissons, ouvrit de nouvelles idées sur l'*anatomie* du cerveau, & observa avec soin la formation des oiseaux & des quadrupedes, le mouvement du cœur. Il fut le premier, ou du moins le second, qui

Digitized by Google

donna le nom d'*ovaire* aux testicules de la femme : dans les derniers de ses ouvrages il se livra trop aux hypotheses.

Olaüs Borch, qui se fit appeller *Borrichius*, aimoit préférablement la chymie ; il ne négligea cependant pas l'*anatomie*. Il réfuta avec succès Bilsius, & fut le premier qui remarqua que le canal thorachique s'ouvre en descendant. Il injecta ; il fit passer de l'air des arteres dans les vaisseaux lymphatiques. Il donna l'*anatomie* de l'aigle & du lion, & insista un peu trop sur les erreurs d'Aristote, qu'un mérite supérieur auroit dû excuser à ses yeux.

Antoine Everard, de Middelbourg en Zélande. Il donna l'*anatomie* d'un monstre, & travailla sur l'épigenese & sur la formation du fœtus dans le lapin.

On a de Boyle de très-bonnes observations sur la respiration ; il parla le premier de l'injection qui se fait avec le plâtre, & fit plusieurs expériences sur les animaux vivans. L'analyse du sang, qu'il donna dans un grand détail, tient à la physiologie.

Laurent Bellini, Toscan, professeur de Pise & médecin du grand-duc, eut quelque chose de singulier dans son style & sa maniere de traiter les matieres : il s'attachoit trop à faire valoir ce qu'il trouvoit de surprenant dans les manœuvres de la nature. Ce qu'il a dit sur les reins n'étoit pas nouveau, & il n'est pas allé plus loin qu'Eustachio ; il ne travailloit même que sur l'animal. Il enseigna même, comme Borelli, le veritable usage des muscles intercostaux. Il introduisit une théorie sur les fievres, qui fut généralement reçue au commencement de ce siecle ; il crut avoir démontré que le sang coule dans les parties libres du système vasculaire avec d'autant plus de viteſſe, que la quantité des vaisseaux obstrués étoit plus grande. Il donna sur la saignée un theoreme, qu'on a adopté presque généralement ; il y dit que la viteſſe du sang est accélérée par la saignée dans l'artere, qui se porte au même membre dont une veine a été ouverte. Ses *discorsi d'anatomia* ne doivent pas être regardés comme un ouvrage sérieux.

Charles Drelincourt, professeur de Leyde, & fils d'un célebre ministre françois, joignit le savoir à l'exercice du scalpel. Ses traités sur la génération sont généralement plus épigrammatiques que remplis de faits ; mais dans le petit ouvrage des *Préludes*, on trouve plusieurs découvertes ou nouvelles, ou peu répandues encore, comme les glandes de l'épiglotte, les ventricules du larynx, les deux lobes de la grande pituitaire, la valvule du cervelet, les cinq cartilages du nez. Mais ce qui doit rendre le nom de *Drelincourt* cher à la postérité, ce sont les expériences faites sur des chiens vivans : elles sont très-instructives, & faites avec grand soin. On a encore de lui plusieurs dissections d'animaux, recueillies par Blasius.

Nicolas Hobokin, professeur à Harderwick, a donné deux ouvrages sur l'arriere-faix de l'homme & du veau. Le dernier de ces ouvrages est bon, & l'autre est écrit d'après la nature.

François Redi d'Arezzo, médecin, grand homme de cour, poète & bel-esprit. Dans ses écrits sur l'histoire naturelle, estimés pour l'élégance du style & pour les choses mêmes, il a éclairé plusieurs points de l'*anatomie* comparée. Il a fait voir que le poison des viperes n'est pas un poison, quand il passe par les premieres voies. Il a découvert les parens de plusieurs insectes, qu'on croyoit naître de la pourriture ; mais il a manqué ceux des galles. Il a fait des recherches sur la force engourdissante de la torpille, sur l'*anatomie* de plusieurs insectes & animaux aquatiques. Il a marqué la constance avec laquelle la tortue se passe de la respiration, & survit même à la perte de sa tête. Il a donné plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Regner de Graaf, Hollandois, éleve de Sylvius de le Boë, mort dans un âge peu avancé. Il doit sa réputation aux deux ouvrages sur les parties génitales. Quoique les corps humains fussent rares encore, & qu'à la maniere de son siecle, de Graaf n'ait fait dessiner que des parties du corps déplacées, ces ouvrages ont également beaucoup de mérite. Les planches sont belles. L'auteur est des premiers qui ait injecté ; il a vu les vaisseaux qui sortent du testicule pour former l'épididyme ; il n'a pas ignoré le trigone de la vessie, ni plusieurs autres découvertes des modernes. Il a donné de bonnes observations sur les corps jaunes & sur la formation du fœtus du lapin.

Henri Meibom s'est fait un nom par la

Digitized by Google

découverte des glandes sébacées des papilles, dessinées par Casserius, mais méconnues par son interprete.

Nous nommons Robert Hooke à cause de l'expérience célebre qu'on lui attribue, quoiqu'elle soit de Vésale, & dans laquelle on conserve la vie de l'animal en soufflant son poumon. Il y a de la physiologie dans ses ouvrages posthumes, & des morceaux anatomiques dans ses dessins faits avec le secours du microscope.

Fréderic Ruysch, apothicaire, & ensuite médecin & célebre anatomiste. Cet homme industrieux injectoit avec beaucoup d'adresse, & séchoit & conservoit ses préparations avec une propreté particuliere à sa nation. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, & les cadavres lui furent fournis avec abondance dans une grande ville dont il étoit l'anatomiste titré. Son premier ouvrage fut le meilleur de tous; il vécut soixante-cinq ans après l'avoir fait imprimer. Il y démontra les valvules des vaisseaux lymphatiques, & acheva de ruiner l'hypothese de Bils. Dans les observations il donna l'*anatomie* du pénis & la formation de son gland par le corps caverneux de l'urethre. Dans le catalogue de ses raretés, il décrivit la tunique cellulaire des intestins, la forme du colon & du *cæcum*; dans le fœtus, l'artere bronchiale & ses anastomoses, les trois ligamens du colon. Dans une vingtaine d'épitres on trouve quantité de belles injections & des figures du cerveau, des intestins, de l'œil. Il réfuta les glandes de Malpighi, & y substitua des grains formés par les extrémités pulpeuses des arteres. Dans les *douze trésors* Ruysch donne un catalogue de ses raretés anatomiques avec de très-belles figures. On y trouve une suite d'embryons humains, la structure des reins, du placenta. Il rejette le corps réticulaire de la langue; il a cru voir la liqueur fécondante dans l'utérus de la femme. Dans les *adversaires* on trouve encore de belles planches & de bonnes observations, & les fibres musculeuses de l'utérus, que Ruysch croyoit suffire à l'expulsion du placenta. Il reuſſit mieux dans les planches que dans les descriptions; il y manque le détail & une certaine lumiere, que le génie sait allumer & que le travail seul ne produit pas.

J. Henri Pauli, neveu de Bartholin, réfuta avec succès les erreurs de Bils.

Jean Swammerdam s'appliqua aux découvertes les plus difficiles, & s'y obstina avec une patience & une adresse qui l'assuroit du succès. Sa *these inaugurale*, faite pour défendre une erreur, est pleine de découvertes & de faits intéressans. Dans le *prodrome*, qu'il partagea avec J. Van Horne, il donna les premiers fruits de l'injection d'une matiere solide, que Ruysch apprit de lui, & perfectionna. Il rétablit l'hymen contre de Graaf, découvrit la nature vasculaire des ligamens ronds, *&c.* Mais son grand ouvrage sur les insectes, sauvé de l'oubli par la générosité de Boerhaave, surpasse en subtilité tout ce qui parut depuis lui, si l'on excepte l'ouvrage de Lyonnet. Ce sont plusieurs morceaux remplis de l'*anatomie* la plus fine & la plus vraie. Swammerdam trouva des moyens faciles de découvrir dans la chrysalide le papillon, & d'en voir la sortie. Son ouvrage sur les abeilles est unique, & son *anatomie* de l'œil des insectes de la plus grande finesse. Il a donné sur les grenouilles des expériences très-lumineuses, *&c.*

Les mémoires pour servir à l'histoire des animaux ont été commencés par Perrault, & continués par du Verney, de la Hire & Méry. C'est ce que nous avons de plus complet pour l'*anatomie* comparée depuis Aristote. Les académiciens se sont attachés préférablement à de certaines parties de l'animal, & ne sont pas descendus dans de grands détails; mais ils ont donné des estampes magnifiques & plusieurs morceaux très-utiles, comme sur la respiration des oiseaux. L'*anatomie* de l'éléphant est excellente, & des découvertes très-intéressantes sont répandues dans tout l'ouvrage. On y trouve le lapis de la choroïde, les glandes prostatiques inférieures, la structure du cœur de la tortue, *&c.*

Claude Perrault, médecin, architecte & dessinateur habile, eut beaucoup de part au livre que nous venons d'annoncer. Il donna dans la suite des essais de physiologie; on y trouve un traité du bruit, avec des figures originales, mais qui ne sont pas bien exactes. La méchanique des animaux est fondée sur l'*anatomie* comparée. Perrault y proposa la même hypothese sur l'ame, qui fit dans la suite le fonds du système de Stahl. Il attribua à l'ame les mouvemens vitaux, le

Digitized by Google

gouvernement des maladies, des erreurs même dans ce gouvernement. Il défendit les germes des animaux répandus dans l'univers.

Le *collegium anatomicum* d'Amſterdam a pour principaux auteurs Blaſius & Swammerdam. C'eſt un petit ouvrage original, où il y a beaucoup de neuf.

L'ouvrage ſur la génération, de Gautier Needham eſt très-bon, quoique fondé principalement ſur l'*anatomie* comparée, comme preſque tous les ouvrages de ce ſiecle. Il y a un mémoire intéreſſant de ſa main dans les *tranſactions philoſophiques*. Il a fait paſſer des liqueurs des canaux de la bile dans les vaiſſeaux lymphatiques.

Richard Lower, médecin du roi d'Angleterre, acquit beaucoup de réputation par ſon traité du cœur. L'*anatomie* y tient trop de celle des animaux; mais il y a de bonnes expériences faites ſur des bêtes vivantes; & un morceau ſur le cerveau & ſur le mouvement du ſang veineux.

Jean Bohn fut chymiſte & praticien. Son corps de phyſiologie a cependant du mérite; l'auteur y donne un tableau aſſez précis des opinions & des découvertes de ſon ſiecle; il en juge avec candeur & preſque avec un peu de ſcepticiſme: il y mêle pluſieurs expériences originales.

Théodore Kerkring, homme ſingulier, ſujet à de fortes paſſions, accuſé de grands crimes, & convaincu d'avoir profité de l'induſtrie de Ruyſch, a donné une ſuite de fœtus & de ſquelettes plus que douteuſe pour les dates; il a donné encore des obſervations, où il y a beaucoup de bon, avec quelques paradoxes. Il uſa beaucoup de parties du corps animal ſéchées & conſervées. Ces préparations lui ont fait donner pour nouveau, ce qui n'eſt que l'effet de la préparation.

François Bayle fut plus phyſicien qu'anatomiſte: il écrivit cependant une phyſiologie, à laquelle il applique les mathématiques. Il renouvella l'opinion de Galien ſur l'action des muſcles intercoſtaux internes.

Martin Liſter, médecin de la reine Anne, amateur de l'hiſtoire naturelle & des coquillages, a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie*. C'eſt à lui que l'on doit l'expérience de la couleur de l'indigo, vue dans le chyle, après qu'on a forcé l'animal d'avaler de l'eau teinte en bleu. Il eſt vrai que cette expérience réuſſit mieux à Muſgrave qu'à Liſter lui-même. Cet auteur a donné l'*anatomie* de pluſieurs animaux de la claſſe des teſtacées: il a donné des diſſertations entieres ſur les humeurs, ſur la reſpiration, ſur l'hypotheſe de Leuwenhoeck, qu'il réfute.

Gaſpard Bartholin, fils de Thomas, écrivit pluſieurs petits ouvrages dans ſa jeuneſſe. Drelincourt réclama ce que Gaſpard avoit donné ſur le diaphragme, petit ouvrage, dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites ſur des animaux vivans, & qui regardent le mouvement du cœur, du chyle, de la lymphe, & les injections. Les proſtates des femmes, attribuées à cet auteur, ſont plutôt des ſinus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit ſalivaire ſublingual.

J. Conrad Brunner, annobli ſous le nom de V. Brunn, *baron de Hamerſtein*, gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin, fut une des meilleures têtes de ce ſiecle. Il parut de bonne heure en lice & fit des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut ſe paſſer du pancréas, & que la liqueur que cette glande fournit, n'eſt pas eſſentielle à la vie. Il découvrit dans la ſuite les glandes du duodenum, & le ſinus circulaire de la glande pituitaire, & donna un ouvrage ſur la digeſtion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel, dont les deſcendans jouent un grand rôle dans le corps de la nobleſſe de Suede, fut un homme d'un génie fin, qui ſe refuſoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius fondée ſur l'acidité du ſuc pancréatique. Il écrivit ſur les purgatifs & donna de bonnes obſervations ſur les premieres voies. Ses obſervations ſont pleines de bonnes choſes.

Antoine Van Leuwenhoeck s'appliquoit à polir des verres; il ſe ſervit de ſes propres microſcopes pour examiner la ſtructure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans ſavoir aucune langue, & ſans avoir jamais lu la moindre choſe, il fut ſe faire un nom célebre par des découvertes & même par des hypotheſes. Sans être abſolument l'inventeur des globules du ſang, il fut cependant le premier qui ſuivit cette découverte, & qui la préſenta dans un grand détail. Il

Digitized by Google

vit le ſang circuler des arteres dans les veines, & il remarqua pluſieurs circonſtances intéreſſantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit, d'après Hamme, les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle : tout peu lettré qu'il étoit, il donna de l'importance à ces animaux, les enviſagea comme les embryons de chaque eſpece, & ne laiſſa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires, qui avec la fibre compoſent le muſcle, & les filets qui compoſent la fibre. Il a connu pluſieurs eſpeces de polypes. On lit utilement ſes ouvrages, parce qu'ils peignent la nature ; mais il faut apporter une ſaine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un aſſez bon ouvrage ſur les animaux quadrupedes à ſang-froid.

Les obſervations de Juſte Schrader, recueillies en Hollande d'après Van Horne, Sylvius, Swammerdam & Ruyſch, ſont remplies de faits utiles.

Joſeph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomiſtes de ce ſiecle, & nous trouvons dans ſes ouvrages poſthumes le canevas de preſque tout ce que l'ouvrage de Winslow a de particulier : il a vu le premier une infinité de choſes, & juſqu'à l'artere centrale du cryſtallin. Il a donné un nombre conſidérable de petites obſervations détachées : mais le ſeul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'eſt le traité de l'ouie, dont les planches ſont très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier ; il a approfondi la ſtructure de la lame ſpirale. Il a laiſſé quantité d'obſervations ſur l'*anatomie* comparée. Dans une controverſe fort animée avec Mery, il défendit la bonne cauſe, mais ſans avantage. Il a diſſéqué avec exactitude deux fœtus réunis par les baſſins & a défendu le ſyſtême des monſtres originaux. Ses ouvrages poſthumes ſont pleins des meilleures choſes, & contiennent un cours entier d'*anatomie*. Il y décrit le ganglion ophtalmique, & le cornet ſphénoïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon qu'un tiſſu cellulaire, & prévint Helvétius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogaſtrique, les trois ligamens du colon, & les proſtates inférieures. Il a fait des recherches exactes ſur la valvule d'Euſtachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de ſes découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéreſſantes encore, ſi dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'*anatomie*, il n'avoit eu un malheureux penchant pour ſauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhouſe ne donna à l'*anatomie* qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage ſur les glandes des inteſtins, qu'il ſuivit le premier en détail, & ſur l'eſtomac des oiſeaux granivores. Il donna encore un aſſez grand ouvrage ſur les inſtrumens de la rumination. On a de lui pluſieurs morceaux détachés ſur l'*anatomie* comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomiſte, un peu trop ami des ſyſtêmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité ſur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la communication des deux rampes du limaçon, & l'a fait deſſiner en entier, mais à nu. Il travailla beaucoup ſur la circulation du ſang dans le fœtus. Il ſe convainquit que l'artere pulmonaire y eſt plus grande que l'aorte ; & en partant de ce principe, il crut devoir renverſer la direction qu'Harvey avoit donnée au ſang qui traverſe le trou ovale : il l'a fait repaſſer de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte ; cette hypotheſe, après avoir été le ſujet de bien des conteſtations, a été entiérement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & a travaillé ſur pluſieurs ſujets d'*anatomie* & de phyſiologie. Il eſt quelquefois dans l'erreur, mais il eſt toujours original.

Auguſte Quirin Rivinus, médecin & botaniſte, n'a donné ſur l'*anatomie* qu'une theſe ; mais il y décrit l'autre variété du conduit ſublingual, & les conduits par leſquels cette glande s'ouvre en pluſieurs endroits ſous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé ſur la tranſpiration ; mais nous n'avons qu'un fragment de ſes expériences. Il a donné deux mémoires importans ſur la voix & ſur ſes organes. Il trouve la cauſe des ſons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Digitized by Google

Etienne Lorenzini a donné une très-bonne *anatomie* de la torpille, dont il a décrit les muscles & réfuté la vertu stuporifique. Il y a ajouté plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Edouard Tyson a beaucoup travaillé sur l'*anatomie* comparée. Il a donné un excellent ouvrage sur l'*anatomie* des pygmées (de l'homme des bois), qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'*anatomie* du serpent à sonnettes, du cochon tayassou, du dauphin, du fariguoja, du ver rond, du tœnia, & du ver à hydatides, singulier animal, dont les physiciens modernes ont vérifié l'existence.

Amé Bourdon, médecin à Cambray, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude; l'exposition qu'il y ajoute n'est pas sans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nommé entre les anatomistes, à cause de sa *dissertation sur les différens accidens de la vue*, pleine de bonnes vues & de réflexions nouvelles. Il a defendu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir distinctement un objet à différentes distances.

Nehémie Grew a donné un traité extrêmement original sur les premieres voies, sur la différente structure de l'estomac & des intestins dans chaque classe d'animaux. Il y a des morceaux intéressans dans son catalogue des raretés de la société royale.

J. Jacques Hardes de Bâle. Son *Anat. de l'escargot*, son *Rec. d'observations*, ses *Lettres à Peyer*, sont remplis de morceaux d'*anatomie* comparée, & d'expériences faites sur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particulière de quelques quadrupedes.

Denis Papin a donné dans son *Tr. sur l'amollissement des os*, des expériences sur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon, médecin d'Amsterdam, a fait imprimer dans les *Nouv. de la répub des lettres*, 1686, est rempli de nouvelles découvertes sur les yeux des poissons. Il y a découvert la membrane vasculeuse placée entre la sclérotique & la choroïde, le muscle de la ruyschienne, les fibres de la rétine, ses deux lames.

Philippe Jacques Hartman, professeur à Königsberg, a donné sur la connoissance anatomique des anciens des dissertations très-savantes. On a de lui un grand nombre d'observations détachées sur l'*anatomie* comparée & sur celle de l'homme. C'est Hartman qui a formé les objections les plus solides contre le système des œufs des quadrupedes.

Joseph Zambeccari a fait des expériences assez difficiles sur des animaux vivans. Il leur enlevoit la rate, la vésicule du fiel, le cœcum, le pancréas, ou faisoit ecouler l'humeur aqueuse. Ces animaux revenoient ordinairement des pertes qu'il venoient de faire, & l'œil se rétablissoit.

Philippe Bonanni a donné des observations microscopiques, & a défendu la génération équivoque, plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'est pas tant le cours d'*anatomie* de Pierre Dionis, chirurgien de Paris, que nous annonçons, qu'une piece détachée sur une double matrice, ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume des Noues, chirurgien françois, mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727, montrant ses *anatomies en cire*, invention par laquelle des personnes délicates peuvent se procurer une legere idée de l'*anatomie*. Il a découvert les hydatides du col de la matrice, qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ses lettres, il a réduit à sa juste valeur un enfant auquel on trouvoit la ressemblance d'un lion.

Antoine Nuck, professeur de Leyde, disséquoit avec dextérité, & se servoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *anatomie* complete des vaisseaux lymphatiques, mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire & les sources de l'humeur aqueuse: ces découvertes ne se sont pas confirmées. Il y a dans son *Anat. des glandes lymphatiques*, & dans son *Adinographie*, de bonnes choses & des expériences utiles, comme celle que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la vessie, celle qu'il a faite pour prouver la résorption des liqueurs fines; la marche du fœtus depuis l'ovaire, &c.

Digitized by Google

Michel Bernard Valentini, professeur de Giesse, auteur de plusieurs grands recueils, en a donné un sur l'*anatomie* comparée, auquel il a joint un manuscrit de Rav, où il y a des détails inconnus dans ces temps-là sur l'angyologie, sur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *anatomie* de la matrice.

George Ernest Stahl, premier médecin du feu roi de Prusse. La chymie fut son étude favorite: il écrivit cependant sur la physiologie qu'il réduisit aux mouvemens & aux secrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault, aboli la distinction entre les mouvemens animaux & naturels, déclaré la matiere incapable de produire de mouvement par elle-même, & cherché dans l'ame & dans son attention pour la conservation de son corps, la source de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie, mais il étoit obscur & critique; il n'aimoit pas l'*anatomie*, il en croyoit le détail inutile: il faisoit cependant beaucoup de cas des anastomoses entre les vaisseaux de la matrice & du méſentere, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde de Middelbourg. On a de lui une centurie d'observations, où il y a de bonnes choses. L'auteur a cassé les jambes à des grenouilles & a suivi la reproduction de l'os. Il s'est servi du même secours pour observer la circulation du sang dans les grenouilles. Ses expériences sur la saignée sont faites par les mêmes moyens, & opposées à l'hypothese de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna sur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a disputées. Il aima les hypotheses & les controverses littéraires.

Raimond Vieussens, médecin d'un hopital, se livra, aussi-bien que Chirac son ennemi, aux hypotheses, mais il disséqua avec beaucoup d'assiduité & d'adresse. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il est fait d'après l'homme; avant Vieussens on s'étoit trop servi des animaux. Cet ouvrage est d'ailleurs très-bon; les nerfs sont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne représenter que des squelettes des nerfs, sans les muscles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes aussi dans l'ouvrage sur le cerveau. Les sinus pierreux de la dure-mere y sont rétablis, après un oubli presque complet de cent trente ans; les corps olivaires & pyramidaux y sont séparés; plusieurs faisceaux médullaires & petits vaisseaux du crâne découverts. On y trouve des expériences sur le mouvement du cœur, *&c.* Vieussens écrivit ensuite sur la structure des visceres qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la cellulosité pour des petits vaisseaux, & s'approcha assez de l'opinion de Ruysch qui ne reconnut que des vaisseaux dans les visceres. Il connut la membrane interne de l'utérus que Hunter a nommée *adventitia*; il crut avoir vu la communication des vaisseaux du placenta avec ceux de la mere. Vieussens a découvert l'acide du sang qu'on lui disputa, mais que la postérité a confirmé. Le *Traité du cœur* contient un grand détail sur les arteres & sur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaisseaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La description de l'oreille a de la ressemblance avec celle que Méry avoit donnée. Vieussens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Vasalva. Le *Tr. des liqueurs* est rempli d'analyses du sang & de la lymphe. Il y a des observations sur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaisseaux de l'uvée, son cercle vasculeux.

Godefroi Bidloo, chirurgien-médecin professeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'assiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artistes, mais négligées par l'anatomiste. Il y en a cependant de bonnes, & même des muscles peu connus. Il revendiqua, avec raison, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna aussi des recherches sur les yeux des animaux, & sur des objets physiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immense d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes observations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue

Digitized by Google

(annoncé par Schrader), l'apophyse antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Buffiere, chirurgien françois, réfugié à Londres, écrivit avec succès contre l'hypothese de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Transf. phil.*, la description d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cause de l'élégance avec laquelle sa physiologie (*de natura humana*) est écrite. Il y défend par-tout la structure vasculaire des visceres contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wirtemberg, a donné plusieurs theses originales sur l'*anatomie* & une très-bonne dissertation sur l'administration des vaisseaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique est composé, y sont détaillés. Zeller avoit fait des expériences sur des chevaux vivans.

Jean-Baptiste Caldesi, d'Arezzo, a donné un excellent traité sur l'*anatomie* des tortues. L'*anatomie* même de la tortue est très-curieuse; le flux & reflux du sang de l'oreillette & de la veine-cave, l'opiniâtreté de la vie de l'animal, ses glandes & ses conduits salivaires, bien d'autres détails méritent notre attention; mais Caldesi donne beaucoup plus que son titre ne promet; on y trouve sur-tout de bonnes observations sur les condpits de la bile de différens animaux.

Warner Chrouet, médecin de Liege, a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles sources de l'humeur aqueuse ne sont que des vaisseaux sanguins. Il a entrevu la membrane papillaire, & donné l'analyse chymique des humeurs de l'œil.

Les observations de Joseph Courtial ont leur mérite.

Fréderic Hofman fut chymiste & praticien. Il disséqua cependant quelquefois, & donna une physiologie. On y trouve l'expérience des vaisseaux lymphatiques remplis par le canal déférent, l'analyse de la bile, *&c.* Un petit traité sur l'hypothese de Stahl, qu'il publia dans sa vieillesse, est très-bien écrit.

Il faut citer J. Jérôme Buragli comme le critique perpétuel de Malpighi; il n'a pas toujours tort, & il est bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des observations qui sont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches sur les os, sur les différentes especes de lame, sur le suc osseux, & sur l'amollissement des os: ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choses dans les observations de Savard, des fœtus difformes, une prétendue hermaphrodite, les parties du coté droit transportées au coté gauche, *&c.*

Daniel Tauvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raisonnement. Il a bien remarqué que la valvule est assez grande pour fermer le trou ovale: il en a vu les cordons; il décrit le corps de la tortue. Dans sa physiologie, il s'est livré aux hypotheses.

Clopton Havers a travaillé utilement sur les os, malgré le peu de critique qu'il a apporté à ses hypotheses. Il a traité fort au long des glandes articulaires; cette recherche n'est cependant pas épuisée. Il a parlé du périoste, du cartilage, des vaisseaux, des os, *&c.*

Alexis Littre, éleve de Méry, a fourni à l'académie un nombre considérable de mémoires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiprostate, les glandes sébacées du gland, le sinus circulaire de la selle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire, un autre dans la trompe; la trompe appliquée à l'ovaire; il a décrit la luette & le voile du palais; il a donné des expériences sur les noyés; il a pensé avoir vu les glandes du foie, des reins, les pores par lesquels le sang suinte dans les regles.

L'excellent ouvrage de J. Conrard Amman sur la parole ne doit pas être passé sous silence. Il a mieux développé que tout autre le méchanisme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque temps un auteur classique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en dessinateur & en graveur, quoiqu'il ait quelquefois peu connu la structure particuliere de l'homme, Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*anatomie* particulieres sur le nez, les sinus de la pituite, l'os la-

Digitized by Google

crum, quelques muſcles des côtes. Dans ſon ſupplément il y a pluſieurs bonnes expériences ſur des animaux vivans, ſur des brebis pleines. Verheyen y réfute auſſi fort au long l'hypotheſe de Méry.

Herman Boerhaave, un des plus grands médecins de ſon ſiecle, homme d'une modeſtie & d'une candeur qui peut ſervir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiſte, mais il avoit vu diſſéquer, & lu les meilleurs livres, il avoit beaucoup manié les préparations de Ruyſch, & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célebre phyſiologie qui a été le manuel univerſel de toute l'Europe, & que les phyſiologiſtes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y ſuit Véſale, Ruyſch & Cowper; il réfute l'acide du ſuc pancréatique de la ſalive; il s'oppoſe au ſyſtême des fermens. Il a inſiſté ſur les vaiſſeaux des rangs inférieurs, ſur l'erreur du lieu, ſur le deſſéchement des vaiſſeaux dans la vieilleſſe, ſur la nature vaſculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier, il a traité dans un grand détail des glandes ſimples, & a tâché de défendre le ſyſtême de Malpighi. Ce ſeroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands ſervices qu'il a rendus à l'art, & nous voyons avec peine des jeunes gens inſulter au plus digne mortel qui ait excellé en médecine.

Archibald Pitcairn, de la ſecte des iatromathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des diſſertations dont le mérite n'eſt pas égal. Il a mal appliqué un phénomene de Borelli, pour donner à l'eſtomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a ſolidement réfuté le ſyſtême des pores figurés & des fermens: il eſt le premier qui ait nié par de bonnes raiſons l'admiſſion de l'air élaſtique dans le ſang.

François Poupart, de l'académie des ſciences. Pluſieurs mémoires qu'il y a fournis, traitent des inſectes, & quelquefois de la phyſiologie. Il a donné une énumération aſſez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complete*.

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Tr. ſur les accouchemens*, une *Prélection anatomique*, *avec des diſſections de fœtus & de quelques femmes groſſes*. Il a écrit encore ſur la cauſe qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ſes expériences, qu'aucun degré de putridité ne peut faire nager celui d'un fœtus qui eſt mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien anglois, a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie*. On a de lui une *Myologie*, ſuperbement réimprimée après ſa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muſcles, & iſolés, & réunis pour former un membre, ou répandus ſur toute la circonférence du corps. De ces planches poſthumes, il y en a de très-belles, elles ſont deſſinées de la main de l'auteur; les os cependant auxquels ces muſcles ſont attachées, ne ſont pas aſſez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiſte. Il a renouvellé ou corrigé bien des particularités, & des muſcles entiers; rempli les vaiſſeaux lymphatiques par arteres, & repréſenté ces vaiſſeaux dans le pénis. Il corrigea les caracteres des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques; il y décrit le *ſplenius colli* d'Albinus, le trachelomaſtoïdien, &c. il y ajouta un ſupplément dont les planches ſont à lui: il y repréſenta le canal thoracique ſans citerne, les conduits des glandes ſublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des proſtates inférieures, auxquelles il a laiſſé ſon nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans ſa réponſe à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que ſon libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Tranſactions Philoſophiques*, il a donné pluſieurs ſquelettes de vaiſſeaux: il y a remarqué que les arteres du poumon ſont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du ſang, & donné une bonne *anatomie* de l'opoſſum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut enſuite profeſſeur en *anatomie* à Leyde. Sa conduite ſe reſſentit de ſa mauvaiſe éducation, mais il diſſéqua avec beaucoup de propreté. Sa theſe ſur les dents eſt fort bonne; la branche du nerf maxillaire ſupérieur qui ſe rend à l'interoſtal, y paroît pour la premiere fois. Il a réfuté la deſcription de la cloiſon du ſcrotum, donnée par Ruyſch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'aca-

Digitized by Google

démie de Leyde, eſt très-riche, & contient beaucoup de ſquelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphithéatre* de Valentini, ne ſont pas ſans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont ſuivi, la véritable ſtructure de l'articulation de la mâchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyſe antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches deſſinées par Cowper, dont les contours ne ſont pas aſſez exprimés. Ce n'eſt pas une *anatomie* bien complete, mais il y a beaucoup de choſes, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit deſſiner le premier le ſinus circulaire: il connut le plexus placé ſur la glande pinéale, & découvrit pluſieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau ſe ſoutenir, & même devenir plus ſenſible après que la dure-mere avoit été inciſée. Dans ſes obſervations, il remarque que le trou ovale eſt plus ouvert dans le fœtus le moins avancé; il décrit les cordes de ſa valvule: il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de phyſiologie; il y réfuta des hypotheſes qui régnoient de ſon temps. Dans ſon *traité des écoulemens*, il donna une planche deſſinée par le Blond, & gravée en couleurs, où les ſinus muqueux de l'urethre ſont exprimés.

George Baglivi, de Raguſe, médecin romain: il écrivit ſur la phyſiologie, & même ſur l'*anatomie*. Il haſarda une hypotheſe ſur les mouvemens de la dure-mere, produits par ſa propre ſtructure: il étendit l'influence de ces mouvement ſur toute la machine animale; il la fonda un peu à la hâte ſur les mémoires de Pacchioni. En *anatomie*, il a donné les analyſes de la bile, de la ſalive; des expériences ſur la circulation du ſang, imitées de celles de Malpighi; une deſcription du cœur de la tortue, &c.

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au ſexe & à d'autres circonſtances du ſujet.

Antoine Valiſnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & profeſſeur de Padoue, a beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire naturelle. L'*anatomie* & la phyſiologie ont profité des recherches qu'il a faites, pour découvrir les véritables parens de tous les inſectes: il a réuſſi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'*anatomie* de l'autruche, & celle du caméléon ſont honneur à leur auteur: dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté: il a cherché dans les différentes paſſions la cauſe des changemens de couleur du caméléon, & a donné le méchaniſme par lequel ſes paſſions operent. Nous avons encore de Valiſnieri une collection conſidérable de monſtres, entre leſquels il y en a qu'on a diſſéqués avec beaucoup de ſoin. Un autre ouvrage conſidérable de notre auteur, c'eſt ſon traité de la génération de l'homme: il y combat avec beaucoup d'eſprit l'hypotheſe de Leuwenhoeck; il trouve bien des difficultés à celle des ovariſtes, & conclut à un œuf inviſible, beaucoup plus petit que les véſicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choſes répandues dans tous les ouvrages de Valiſnieri.

M. Sylveſtre, médecin François établi à Londres, eſt le plus dangereux ennemi de l'hypotheſe de Méry; il a bien vu que c'eſt au grand diametre du conduit artériel, qu'il faut attribuer la petiteſſe de l'aorte.

Jacques Keil eſt un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches phyſiologiques; il eſt le premier qui pour faciliter les calculs ſe ſoit ſervi des logarithmes. Il s'aidoit de Cowper pour injecter les vaiſſeaux, & en meſuroit enſuite les lumieres. Malgré le nom impoſant de géometre, preſque tout ce que Keil a donné n'eſt qu'hypotheſe: tel que ſon ſyſtême ſur la ſécrétion, ſur le ralentiſſement prodigieux de la viteſſe du ſang, ſur la force preſque nulle qu'il aſſigne au cœur, ſur le mouvement muſculaire: il a fait des obſervations de ſtatique animale, fort différentes de celle de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de ſolidité du ſyſtême de Pacchioni; il a donné un abrégé d'*anatomie*, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une ſeconde édition, & ne retint que l'abdomen

dans la troisieme. Il y a beaucoup d'*anatomie* comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choses, dont une partie vient de Méry, dont Fantoni avoit été le disciple. Il est entré sur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes sébacées, & aux autres petites glandes: il a pris la défense de Malpighi contre l'hypothese vasculaire.

J. Marie Lancisi, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'*anatomie* en découvrant les œuvres d'Eustachio & en les publiant. Il a écrit lui-même sur le cœur, sur le mouvement du sang, sur les ganglions, sur la veine azygos & sur les anévrismes. Mais comme il étoit obligé de se servir de mains étrangeres pour les dissections, on ne peut pas y prendre une entiere confiance. Il a donné des observations sur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, sur la structure des cheveux des recherches que Chirac s'est attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiste, a laissé une relation d'un fœtus tité, à ce qu'il se persuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, professeur de Rome: il a mis en réputation de petites glandes que l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le sinus de la faulx: il les croyoit destinées à filtrer une lymphe nécessaire pour la conservation des meninges. Il a travaillé d'ailleurs sur les fibres de la dure-mere, & sur-tout de la faulx: il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement musculaire qui en comprimant alternativement le cerveau fit équilibre avec le mouvement du cœur. Ces hypotheses n'ont pas réussi; Pacchioni lui-même en a senti la foiblesse.

Louis Lémery, de l'académie, a donné plusieurs mémoires sur les monstres, dans lesquels il défend une structure originairement monstrueuse. Il a décrit un fœtus qui paroit avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre; il a écrit sur le trou ovale, contre le sentiment de Winslow.

On ne sauroit passer sous silence l'anthropographie de Jacques Drake, médecin qui s'est trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propose quelques hypotheses peu soutenables, est orné d'un nombre de belles estampes de la façon de Cowper; il y a sur-tout un squelette d'arteres, qui jusqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de temps en temps à Paris & à Leyde: il y ramassoit les nouvelles découvertes, & il en a composé son *anatomie* qu'on a souvent refondue en France. Il a donné une bonne dissection d'un monstre, & une description des os, avec quelques estampes assez bien faites. Dans les premieres éditions, Palfyn décrivoit l'articulation de la mâchoire selon les principes de Rau; cela est changé dans les dernieres éditions.

Jean Salzman, professeur de Strasbourg, n'a donné que des theses; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la description du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter: une autre, dans laquelle il fait l'histoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muscles manquoit absolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faisons un plaisir de rappeller le petit traité de ce digne homme, sur les yeux des insectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un seul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné sur les yeux une these, sur laquelle il est difficile d'asseoir un jugement; il est sûr que Hovius a bien vu les vaisseaux longs de la sclérotique, le cercle artériel de l'uvée, la structure des procès ciliaires; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaisseaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célebre oculiste, a donné plusieurs mémoires, mais sur-tout un ouvrage entiérement original sur la formation du poulet; il a bien vu quelques choses très-intéressantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, &c.

Antoine Marie Vasalva, professeur de Padoue, anatomiste & chirurgien: il a donné sur l'oreille un ouvrage qui peut servir de supplément à celui de Duvernei. Si d'un côté Vasalva a omis des choses connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muscles de l'oreille externe,

Digitized by Google

une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas, comme des prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales; un anneau musculaire modérateur du nerf optique; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siecle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mém. physiol. sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, *&c.*

On a de J. Sigismond Honninger, ou de son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mésentere.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une myologie comparée, très-abrégée & très-bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches de Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a fu détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une maniere entiérement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes. Il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'uterus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'*anatomie* dans les *transactions philosophiques*.

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérité d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers *adversaires* sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, *&c.* Les cinq *adversaires* suivans contiennent la critique du théâtre anatomique compilé par Manget, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'urethre, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cœcum, le colon, sa valvule & ses ligamens. Deux autres épitres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Vasalva est enrichie de dix-huit épitres de Morgagni, sur l'organe de l'ouie, le cœcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le système de la force motrice de la dure-mere; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquieme paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques; il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum: il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruysch, il savoit disséquer, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geoffroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevis-

Digitized by Google

ſes, qu'on appelle des *yeux*, & ſur le renouvellement annuel de l'eſtomac dans cet animal.

Antoine Fetchaud de Réaumur, recommandable par la douceur de ſon caractere, & par ſes utiles travaux ſur les inſectes, a fourni bien des matériaux dont la phyſiologie a profité. Il a donné en 1712, la réproduction des jambes de l'écreviſſe; & en 1714, le muſcle ſtupéfacteur de la torpille: il a décrit en 1718, la mue de l'écreviſſe. Il a beaucoup écrit ſur les teſtacées. Le mémoire ſur la digeſtion des animaux carnivores & granivores eſt excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaſte ouvrage ſur l'hiſtoire des inſectes, dont nous ne poſſédons qu'une partie, & dans ſon art de faire éclore les œufs.

Patrice Blair a donné l'oſtéologie, & une partie de l'*anatomie* de l'éléphant.

François Petit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la premiere traite du cerveau, dans lequel M. P. a ſouteru la caſſation des fibres. Il y parle encore du ſinus ophthalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mamillaires, du ventricule du ſeptum lucidum: dans la ſeconde, il réfute par des expériences l'hypotheſe qui place le ſiége des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'eſt point dérangé par l'irritation du nerf intercoſtal. M. Petit a donné un nombre de mémoires ſur les yeux, remplis de détails, & exacts ſur la meſure des différentes parties de l'œil, ſur la petiteſſe extrême de la chambre poſtérieure, ſur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le cryſtallin, ſur les vaiſſeaux de la cornée, ſur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*anatomie* de deux fœtus monſtrueux, celle de la carpe, & un mémoire ſur l'origine du nerf intercoſtal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Aſtruc, homme ſavant & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les fermens, & le ſyſtême de la diſſolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pitcairn trouvoit dans la contraction muſculaire. Dans un de ſes derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les arteres vermiculaires de cet organe.

Jacques Winslow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Boſſuet, académicien, & célebre anatomiſte. Il a rendu en général de très-bons ſervices à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur ſituation & dans leur liaiſon naturelle, & en faiſant flotter dans de l'eau les membranes & les villoſités des viſceres. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ſes muſcles, à ſes nerfs & à ſes vaiſſeaux; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne ſoit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne ſait pas pourquoi, le fœtus & l'arriere-faix; l'oſtéologie eſt fraîche & preſqu'entiérement neuve. Winslow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duverney, les monſtres originaux: il a cherché à concilier les opinions de Méry & de Harvey: il a découvert pluſieurs actions muſculaires compoſées ou ſimples, inconnues avant lui. Nous ne ſaurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomiſtes à lire & à relire les ouvrages de Winslow. J. Baptiſte Bianchi a donné pluſieurs ouvrages ſur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un ſphincter; il a cru avoir découvert de nouveaux muſcles de l'urethre & de la veſſie: il a donné une hiſtoire du foie, avec des planches, dans leſquelles il a fait deſſiner des réſeaux de nerfs & de vaiſſeaux lymphatiques: il y a décrit des vaiſſeaux biliaires hépatiqueſtiques: il a écrit ſur les monſtres & ſur la génération & a donné pluſieurs figures peu vraiſemblables d'embryons humains. Vers la fin de ſes jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences, par leſquelles on a prouvé l'inſenſibilité de pluſieurs membranes, ſans y oppoſer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à ſon avantage.

Il y a dans l'hiſtoire du Danube par Marſigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Guillaume Cheſelden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La derniere n'a pas conſervé une ſeule figure de la premiere. Il y a de bonnes choſes, pluſieurs ſquelettes de vaiſſeaux, des os aſſez bien exprimés, des particularités ſur

Digitized by Google

les muſcles, &c. Son oſtéographie eſt un ſuperbe ouvrage, & très-pittoreſque.

Auguſtin Frederic Walther, profeſſeur de Leipſick. Son ſtyle eſt obſcur, & les planches généralement aſſez mal deſſinées. Il a travaillé cependant ſur les muſcles les plus difficiles, ſur les ligamens du pié, peu connus encore, ſur la langue & des prétendus conduits ſalivaires qu'il a réfutés, ſur les inteſtins, ſur pluſieurs vaiſſeaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulieres dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné pluſieurs mémoires ſur l'arriere-faix: il a découvert la ſubſtance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Mery, ſur la circulation du ſang dans le fœtus.

Chriſtophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'hiſtoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait deſſiner des planches oſtéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangere. Il a donné un grand nombre de figures & d'obſervations utiles ſur les vaiſſeaux particuliers du fœtus: différens journaux ont été enrichis de ſes obſervations. Il a travaillé ſur les arteres communiquantes du bras, ſur l'utérus, ſur les vaiſſeaux du fœtus; il a donné une ſuite entiere d'embryons humains; il a diſſéqué des monſtres, &c.

L'*hématologie* de M. Schwenke mérite d'être nommée: il y a des analyſes du ſang, une obſervation ſur le ligament rond du fémur, &c.

Benoît Stehelin, élève de Vaillant, a peu écrit, il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide; il a vu les vaiſſeaux lymphatiques de l'utérus de la femme: il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios eſt reçue dans l'eſtomac du fœtus. Ses planches ſur la génération du poulet ont paſſé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Pruſſe, a donné pluſieurs mémoires ſur l'*anatomie* & ſur la phyſiologie, ſur l'analyſe du ſang, ſur la ſtructure d'un cyclope, ſur la force de l'imagination de la mere, & ſur le méchaniſme par lequel cette force produit ſes effets.

Edouard-Pierre Wium a donné une deſcription & une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a taché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ſes diſſertations; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement conſidérable dans la figure de l'œil étoit néceſſaire pour voir diſtinctement à différentes diſtances: il trouvoit ce changement dans la convexité de la cornée, augmentée par un cercle muſculeux ſuppoſé.

J. Claude-Adrien Helvétius, de l'académie, donna l'*anatomie* du poumon ſimplifiée; il n'admet dans ce viſcere qu'une cellulosité, qu'il croit être fermée du coté des intervalles des lobes, avec leſquels elle ne communique point. Il défend la condenſation du ſang dans le poumon; dans un autre mémoire, il décrit l'eſtomac de l'homme à peu près comme Winslow: il donne auſſi la deſcription des quatre eſtomacs des animaux qui ruminent. Dans un troiſieme mémoire, il décrit les inteſtins, leur cellulosité, & la nature ſpongieuſe des floccons de la tunique villeuſe. Dans ſon *Economie animale*, il a parlé des vaiſſeaux d'un rang inférieur; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites véſicules: oublions ſa controverſe avec J. Beſſe.

Sauveur Morand, célebre chirurgien, & de l'académie, a donné pluſieurs mémoires phyſiologiques & anatomiques ſur les os du nez, ſur l'origine des hydatides, ſur les glandes odoriferes de la civette, ſur un mouton monſtrueux, ſur une carpe androgyne, ſur l'*anatomie* de la langue, ſur les ventricules du cerveau, ſur un veau & un faon monſtrueux, ſur l'hermaphrodite Drouard.

J. Erneſt Wreden, chirurgien de Hanovre; ſes *tables artériologiques* ne ſont point ſans mérite; ſes deſcriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la récurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de foſſiles, un peu ſingulier & amateur des hypotheſes, a donné avec l'*hiſtoire de l'artere*, une ſuite d'expériences ſur le mouvement du cœur qui ne ceſſe point, lorſqu'on arrache cet organe; il a ſuivi cette obſervation dans différens genres d'animaux. Le cerveau détruit dans les

animaux à sang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du sang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukkley; il a imité les planches de Vésale: il a fait marcher les artères de ce viscere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'élephant mérite plus de créance.

Bernard Sigefroi Albinus, né en Allemagne, professeur en *anatomie* à Leyde, fut sans contredit un des plus grands maitres de l'art: il s'appliqua de très-bonne heure à la dissection, se proposa de donner des planches des muscles, imagina différens moyens de déterminer plus précisément leurs attaches, les fit définer par les plus grands maitres, & surpassa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna aussi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques dissertations particulieres & huit livres d'observations académiques. Comme il réussissoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la structure des ongles, les dents des enfans, l'organe osseux de l'ouie, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaisseaux du corps vitré (dans la baleine), & plusieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches sur la peau & les ongles des negres, sur les vaisseaux des différentes tuniques des intestins, sur le canal thorachique, sur l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzig, a donné un *abrégé d'anatomie*, qu'on a traduit en plusieurs langues; une description d'un monstre, très-bien faite; des variétés du canal thorachique & de l'azygos; la dissection du castor, du phoca, du marsouin; des remarques sur les noyés, & plusieurs autres observations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit sur les reins & sur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques observations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Venise, de la secte iatromathématique, fut un des défenseurs les plus sages de cette secte. Il a donné sur les sécrétions une premiere partie qu'il n'a pas continuée; il y refute plusieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la respiration, de la force du souffle, de la structure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condensation du sang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bernouilli sur le mouvement des muscles.

Arent Cani, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce sont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'estomac rempli d'air, &c. Albinus révendique la planche du conduit thorachique.

Chrétien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une these, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de son frere aîné, la maniere de remplir d'air la seconde cellulaire des intestins, & de détruire en même temps la tunique nerveuse. Il n'a pas connu la troisieme cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal est sans doute son traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la physiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la structure musculaire de cet organe; il a trouvé dans l'irritabilité la cause du mouvement du cœur, & a donné une nouvelle explication de la cause qui lui fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches sur l'*anatomie* & la mesure des arteres, sur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on assigne aux veines du poumon; contre le rafraichissement du sang, contre les vaisseaux du moindre rang de Boerhaave, contre la division des globules, contre les calculs sur la force du cœur, &c. Il y a un grand nombre d'excellentes choses dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une seconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le style polémique dont on s'est plaint.

L'autre ouvrage, ce sont les mémoires physiologiques, dont Senac a orné l'*anatomie* de Heister, dont la seconde édition est plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions boerhaaviennes, mais y en a aussi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé sur le dia-

Digitized by Google

phragme, sur la respiration, sur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres sur la saignée, publiées sous le nom de Morisson, dans lesquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulsion comme peu de chose, & l'on y nie que la saignée du bras accélere le torrent du sang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoy de Montbeliard, mort professeur à Pétersbourg, fut un homme de grande assiduité, & ne manqua pas d'adresse dans les préparations: il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna plusieurs mémoires dans les commentaires de Pétersbourg, & presque tous sont intéressans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaisseaux lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un élephant, auquel il attribue des glandes. Dans un troisieme, il décrit le pénis & le réseau nerveux qui enveloppe les veines. Il a disséqué avec exactitude trois fœtus monstrueux. La dissection des hérissons, les capsules rénales, l'estomac, le thymus, sont les sujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, professeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu, & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches musculaires, la structure des os sont très-bien traités. Dans les dernieres éditions il y a des mémoires sur la névrologie & sur les voies lactées. L'essai sur l'*anatomie* comparée est anonyme, mais généralement attribué à Monro: il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choses sur les usages des parties du corps animal. On a encore de Monro plusieurs mémoires publiés dans ceux de la société d'Edimbourg; notre auteur y réfute la qualité nourrissante de l'amnios; il entre dans un grand détail sur le muscle digastrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, sur le duodenum, sur les injections, &c.

François-Joseph Hunauld, de l'académie, & professeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires sur l'*anatomie*, sur les muscles lombricaux, les os du crâne, la maniere dont ils se soutiennent les uns les autres, les futures, sur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus sémilunaire au cœur; sur le méchanisme avec lequel se forment quelques variétés, sur la structure du singe. Dans sa these *de ancyclosi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simson a écrit sur l'utérus, sur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, sur le placenta. Ses ouvrages sont plus physiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croissant Garengeot, chirurgien de Paris. Il a donné une splanchnologie, avec des estampes faites d'après l'original: c'est l'*anatomie* de Winslow qu'il enseigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine; il combat Ofrai sur l'espace cellulaire du médiastin.

J. Christophe Bohlius, le dernier disciple de Ruysch, a donné une très-bonne these sur les conduits du chyle, avec une planche très-bien faite. Il a défendu dans une brochure, l'insensibilité des tendons & de la dure mere.

Etienne Hales, ministre de Teddington, excellent homme & très-bon physicien. Son hæmastatique est un des meilleurs ouvrages qu'on ait sur la physiologie: elle est toute en expériences. Il recevoit le sang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des sauts; il parvint à estimer la vraie force que le cœur exerce sur le sang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de viteſſe que le sang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé sur la respiration, sur la cause de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la résorption, qui se fait par les veines mésentériques.

George Everhard Hamberger, professeur de Jena, de la secte iatroméchanique. Il a laissé une physiologie complete, une dissertation sur les secrétions, une autre sur la saignée, une troisieme sur la respiration: c'est la derniere qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller. Hamberger se permit vis-à-vis de lui des expressions dignes d'un autre siecle. M. de Haller y répondit, en omettant entiérement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie; mais il ne varioit pas assez ses expériences

Digitized by Google

périences, & il ne regardoit les objets que d'un coté. Son cœur se prévenoit en faveurs de ses découvertes, & s'irritoit des oppositions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques Auguste Blondel mérite notre reconnoissance, parce qu'il s'est élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere les vices cutanés & les monstruosités du fœtus. Plus on a vérifié ces monstres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des passions d'une autre ame, & plus on se convaine de la solidité des raisons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suisse, fut pendant dix-sept ans professeur à Göttingue, & se retira dans sa patrie, en refusant la place de chancelier de cette université, qu'il avoit servie dès sa naissance. Il a beaucoup écrit sur l'*anatomie* & sur la physiologie; il a fait un très-grand nombre d'expériences sur des animaux vivans, & disséqué un nombre considérable de cadavres humains: nous ne parlerons que de ses principaux ouvrages. *Thèse* contre le nouveau conduit salivaire, que M. Coschwitz croyoit avoir découvert, sur le diaphragme, avec une planche, où les plans tendineux de l'aponevrose sont exprimés, sur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le sentiment de Duverney & les monstres originaux. Il a écrit plusieurs dissertations sur le même sujet, dans lesquelles il donne plusieurs dissections de monstres, & les a réunis à la fin dans un seul ouvrage Il a écrit encore sur la valvule d'Eustachio, sur les vaisseaux du cœur, de la valvule du colon, & sur la comparaison de cette partie dans l'intestin frais & dans l'intestin soufflé & séché, de l'épiploon, avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques; le plus grand nombre représente les arteres du corps humain. Elle ne sont pas toutes égales, quoique toutes faites d'après nature; celle de la cœliaque & de la tibiale postérieure ont moins réussi. Il est entré au reste dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres, sur lesquelles on n'avoit presque que l'abregé de Winslow, sur les organes de la liqueur fécondante, sur la structure des véficules séminales composées de petits intestins aveugles, sur le réseau vasculaire du testicule, & sur les vaisseaux déférens. Expériences sur la respiration, pour démontrer que les muscles intercostaux internes élevent également les côtes comme les externes, & qu'il n'y a point d'espace rempli d'air entre la plevre & les poumons; sur les hermaphrodites, que M. de Haller croit être ordinairement des hommes, dont l'uretre est fendue sous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne conservent leur mouvement, que parce qu'elles sont irritées par le sang, & que les cavités du coté gauche ne le font pas. Mémoire sur les parties sensibles & irritables; ce mémoire a fait époque, & a attiré à son auteur bien des ennemis & bien des apologistes. Il réduit l'irritabilité à la seule fibre musculaire, & ne trouve de sentiment qu'aux nerfs; il le refuse à la dure-mere, à la plevre, aux tendons, au périoste, *&c.* Mémoire sur le mouvement du sang fondé sur des expériences faites principalement sur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulsion; le sang est accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine; causes du mouvement du sang différentes du cœur, *&c.* Deux mémoires sur la formation du poulet, fondés sur un grand nombre d'expériences; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plusieurs jours aprés le ventricule gauche; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne font que des rapprochemens des parties; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire, développemens du fœtus, *&c.* Mémoire sur la formation des os, leur structure & leurs accroissemens, vaisseaux droits, hémisphere vasculeux, vaisseaux qui entrent dans l'apophyse, qui sortent du noyau. Le périoste n'est pas le moule de l'os; l'os s'accroît & se forme par la pulsation des arteres. Mémoire sur le cerveau des animaux, & surtout des poissons. Mémoire sur les yeux des animaux; vaisseaux du corps vitré & du cryſtallin; trois lames de la rétine; la choroïde incapable d'être le siége de la vue. Mémoire sur le système de M. de Buffon; commentaires sur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que les leçons sont bien de ce grand homme, & que les notes seules sont de

l'éditeur. Elémens de la phyſiologie, & abrégé de ces élémens. Il nous eſt impoſſible d'entrer dans un détail ſur un livre de cette longueur. Bibliotheque anatomique.

Fréderic Schreiber de Königsberg, profeſſeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une phyſiologie, dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphyſicien. Il a traduit & augmenté la myologie de Douglas, il a donné des mémoires ſur les futures, les os triangulaires, *&c.*

Nicolas Roſen de Roſenſtein, premier médecin de Suede, a donné un abrégé d'*anatomie* & quelques theſes, entre leſquelles il y en a une ſur le vomiſſement, fondée ſur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'*anatomie* & de phyſiologie, dans lequel il y a des hypotheſes fort ſingulieres; quelques mémoires, entr'autres ſur une écreviſſe hermaphrodite; un traité ſtahlien ſur l'ame.

Joſias Weitbrecht, profeſſeur à Pétersbourg. On a de lui un ouvrage ſur les ligamens. Il partage ſur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Pluſieurs mémoires académiques ſur la veſſie, ſur la maniere de diſcerner les os du coté droit d'avec ceux du coté gauche, ſur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de ſang partie du cœur, ſur les muſcles du viſage, des theſes ſur la ſtructure & les fibres muſculaires de l'utérus, la contraction de la prunelle, les apophyſes mamillaires, *&c.* Il a ſuivi dans tous ſes ouvrages ſes propres diſſections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le ſiége de l'ame dans le corps calleux, ſur des expériences trop peu nombreuſes, ſource ordinaire des hypotheſes & des erreurs. Il a donné la diſſection d'un animal muſqué de l'eſpece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire ſur le mouvement des muſcles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'uſage de la bile, & a donné un mémoire ſingulier de la formation du cœur conſtruit uniquement ſur une hypotheſe.

Jacques Théodore Klein, ſecrétaire de la ville de Dantzig, homme curieux & qui a traité preſques toutes les claſſes des animaux, a donné l'*anatomie* de pluſieurs poiſſons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette claſſe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux teſtacées ſe forme avec l'animal même.

J. Fréderic Caſſebohm, profeſſeur à Halle, excellent anatomiſte. On n'a que peu d'écrits de ſa main, & il eſt mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné ſur l'organe de l'ouie eſt excellent, & de la derniere exactitude: il eſt entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la diſſection des muſcles & des viſceres, qui n'eſt pas ſans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du pape, a donné deux mémoires ſur les premieres racines des vaiſſeaux du chyle: il a vu l'eau paſſer de l'inteſtin dans les vaiſſeaux, ſur les glandes ſimples du rectum.

Dominique Guſman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des diſſertations ſur les corps jaunes, ſur les glandes ſimples & compoſées des inteſtins, ſur les conduits hépaticyſtiques qu'il admet, ſur les inteſtins & les cellules, ſur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le ſyſtême glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célebre chirurgien a fait des obſervations ſur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit, & ſur les conduits de larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé ſur le cal qui remplace l'os, ſur la gelée dont ce cal eſt formé, ſur la quantité de bile produite dans un tems donné, ſur l'*anatomie* d'un monſtre.

Job Baſter, Zelandois, a beaucoup travaillé ſur les animaux de mer, ſur les coquillages, ſur les polypiers, qu'il regarde bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a donné un mémoire ſur la génération des animaux.

L'oſtéologie & la myologie de Jean Bajet ont le mérite d'être copiées ſur la nature.

Bryan Robinſon, médecin de l'état en

Digitized by Google

Irlande, iatroméchanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un système de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entiere ou gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine, *&c.* Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens: sur la grandeur du cœur & sur celle du foie: le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

Cesar Verdier a donné dans son abrégé à peu près la même *anatomie* de Winslow.

L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épitres de Joseph Pozzi sont remplies de faits particuliers.

Antoine Ferrein, de l'académie, professeur en *anatomie*, de Paris, a donné plusieurs mémoires d'*anatomie* & de physiologie. Il a faits des expériences sur la production de la voix, & substitué au différent diametre de la glotte les degrés de tension dans ses ligamens. Il a cru avoir découvert les vaisseaux blancs dont les viscères sont composés. Il a travaillé sur les reins, dont il rejette les glandes, & dont les conduits urinaires sont, selon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu sur le muscle digastrique une controverse avec Winslow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joseph Lieutaud, de l'académie, professeur en *anatomie*, & ensuite médecin des enfans de France, a beaucoup disséqué & écrit un ouvrage important sur notre art. Ses essais d'*anatomie* ne sont point un abrégé de Winslow; ils sont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects, sur bien des parties du corps humain, comme sur les arteres du bassin, sur la division de la partie supérieure des ventricules du cœur, dont une embeasure reçoit l'orellette, & l'autre s'ouvre dans son artere. Il a découvert, à peu près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique: mais celui-ci est entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire sur la vessie urinaire, il appuie sur son trigone & sa luette. Il a traité du vomissement, qu'il attribue essentiellement à l'estomac & accidentellement aux forces de la respiration.

Pierre Lyonnet a donné plusieurs observations utiles sur la testaceostéologie de Lesser, & une *Anatomie* complete de la chenille du saule: ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait encore en *anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Porterfield a donné un ouvrage considérable sur les yeux, dont la partie physiologique est la plus originale.

George Martine, outre plusieurs mémoires physiologiques & mathématiques, a écrit sur les animaux semblables & sur la chaleur animale, & un commentaire sur les tables d'Eustachio; ce dernier ouvrage est fait avec soin; Martine a lu tous les auteurs contemporains, & a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur: il a ajouté plusieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyses du sang & de l'urine, faites sur l'homme en santé & sur l'homme dans différens périodes de la fievre, pour découvrir le changement que la fievre produit dans ces humeurs. Il a écrit sur le mouvement musculaire & sur la structure du muscle, sa théorie n'est point mauvaise: il a attribué la contraction des muscles à un esprit éthéré qui excite & augmente la force contractive des élemens solides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, professeur à Cassel, éleve de M. de Haller. Ses mémoires sur la moëlle de l'épine, sur ses nerfs, sur le plis du vagin & l'hymen, sont très-bons: il en a écrit d'autres sur l'origine du nerf intercostal, sur le trou ovale, sur les monstres, sur quelques variétés des muscles, *&c.*

Chrétien Gottlieb Buttner, professeur de Königsberg, a donné deux descriptions de fœtus monstrueux, très-finies, & un recueil d'observations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denis, éleve de Rau, & chirurgien. Il y a plusieurs bonnes observations dans son *Traité des accouchemens*, & plusieurs remarques sur la force con-

Digitized by Google

tractive de l'utérus, le placenta, le cordon, &c.

J. Erneſt Hebenſreit, profeſſeur en *anatomie* à Leipſick, a donné un bon nombres de theſes anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques deſcriptions de monſtres, & des recherches ſur les hermaphrodites.

Juſt. Godefroi Gunz, profeſſeur en *anatomie* à Leipſick, & enſuite premier médecin du roi de Pologne, homme ſavant & appliqué, mais cenſeur ſévere des ouvrages d'autrui, a donné pluſieurs theſes d'*anatomie*, dans leſquelles il y a généralement ou des opinions ou des obſervations nouvelles. Il a écrit ſur la reſpiration, ſur l'artere maxillaire, ſur le mouvement du ſang dans la dure-mere, ſur le foie, ſur l'articulation de la mâchoire inférieure, ſur l'utérus, ſur les hernies & les parties qui en ſont le ſiége, ſur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage ſur le tranſpiration : ce ſont des tables dreſſées par M. Rye, ſur ſa propre expérience. Elles different conſidérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné ſur l'uterus dans l'état de groſſeſſe, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la phyſique appliquée aux beſoins de l'homme : il a donné pluſieurs mémoires ſur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces : il ſuppoſe que le périoſte forme une premiere lame oſſeuſe qui eſt bientôt recouverte d'une ſeconde, & d'une troiſieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur paſſe dans les os ; d'autres expériences ſur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, profeſſeur à Halle, a donné pluſieurs bonnes theſes d'*anatomie*. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans leſquelles il repréſente un monſtre, l'uterus, l'œnf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Raauw, neveu de Boerhaave, profeſſeur à Pétersbourg, grand anatomiſte, mais ſourd, a donné trois excellens ouvrages d'*anatomie*, & quelques mémoires. Tout le monde eſtime ſon *Tr. de la perſp. Hippocratique* ; il y a une infinité de détails anatomiques originaux ; ſur le fuintement des matieres fines, injectées au travers des membranes, ſur la ſtructure des membranes & leur tiſſu extérieur, ſur la ſtructure de la peau, &c. Dans un autre ouvrage ſur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes choſes ſur la ſtructure des muſcles, ſur l'effet des bleſſures du cerveau & des méninges : il a donné d'amples deſcriptions de deux monſtres, & il a défendu les monſtres accidentels. Dans un mémoire ſur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très conſidérable, traite de la fibre, de la glu dont elle eſt compoſée, du tiſſu cellulaire, &c.

François Boiſſier de Sauvages, profeſſeur de Montpellier, iatromathématicien, mais de la ſecte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raiſonnement. Nous ne pouvons accuſer que ſes principaux ouvrages. Théorie de la fievre ; M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aiſément que ſon mouvement ne peut pas naître des nerfs, dont la liqueur eſt elle-même miſe en mouvement par le cœur : on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'oppoſa au théorême de Bellini qui admet l'accélération dans les vaiſſeaux libres, quand une partie des vaiſſeaux eſt bouchée par l'obſtruction. Théorie de l'inflammation, le cœur eſt mis en mouvement par l'ame & non pas par le ſtimulus ; la dilatation des arteres dans le pouls, &c. Notes ſur l'hæmaſtatique de Hales, expériences ſur la contraction des arteres, ſur l'adhéſion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, &c. Théorie du pouls & de la circulation : M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourciſſent l'artere coupée. Le muſcle ſe contracte bien plus que le calcul ne le permet. La ſomme des lumieres de tous les petits vaiſſeaux eſt décuple de la lumiere de l'aorte. Diſſertation ſur la maniere dont l'air agit ſur le corps humain : le poumon eſt regardé comme un réſervoir dans lequel le ſang peut être diverti. Elémens de phyſiologie : il y a bien des expériences & bien des hypotheſes dans cet ouvrage qui eſt un précis. De la puiſſance de l'ame ſur le cœur : M. de Sauvages l'admet entiere. Pluſieurs diſſertations ſur les yeux ; un mémoire ſur

Digitized by Google

la cauſe du pouls ; un autre ſur l'action des muſcles intercoſtaux extermes, un autre ſur la force vitale de l'ame, *&c.*

Claude Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, phyſicien & anatomiſte. Il a beaucoup écrit : ſes ouvrages ſont mêlés d'hypotheſes & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'eſt le traité ſur l'oreille, dont les planches ſont bonnes. Cependant M. le Cat ne ſut pas trouver les deux communications du nerf ptérigoïdien avec l'intercoſtal & le nerf dur. Le traité des ſens eſt enrichi de pluſieurs phénomenes optiques & de la découverte de la membrane qui tapiſſe la face intérieure de la ſclérotique. Deux écrits ſur les nerfs & les muſcles, pleins d'hypotheſes. M. le Cat place le ſentiment dans les meninges : il voudroit ſoutenir la communication de la dure-mere ſur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raiſonnemens contre l'inſenſibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties inſenſibles. Les mémoires ſur la couleur noire des negres, & ſur la cauſe de l'évacuation périodique, ſont entiérement fondés ſur des hypotheſes.

David Corneille de Courcelles a donné deux ouvrages ſur les muſcles ; dans le premier, il donne les figures des muſcles du pié ; dans le ſecond, les muſcles du viſage ſont deſſinés avec beaucoup de propreté : & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne ſont point à mépriſer.

Jean Nathanael Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomiſtes qui a réuſſi le mieux dans les injections ; tout ce qu'il a écrit eſt bon, mais ſur-tout ſon mémoire ſur la ſtructure des floccons qui compoſent la tunique interne des inteſtins : de très-belles planches repréſentent le réſeau vaſculaire, les petites glandes, & la bulle chyleuſe, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourriciere eſt reſorbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, ſon ſecret pour mouler en argent les vaiſſeaux des viſceres, & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre de petits animaux ſous le microſcope ; il a laiſſé un aſſortiment précieux de préparations anatomiques.

Joſeph Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomiſtes, par les expériences qu'il a faites ſur les animaux en vie ; il a nié le mouvement périſtaltique, il a cherché dans l'air & dans la chaleur la cauſe principale du mouvement du ſang. Il eſt affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur ſur le chemin qui mene à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences ſur le polype : il a écrit des obſervations microſcopiques, dont une partie regarde la circulation du ſang, & d'autres ſujets phyſiologiques.

J. C. Wilde a donné des obſervations anatomiques dans les mémoires de Pétersbourg.

Clifton Wintringham, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre conſidérable d'expériences ſur les meſures & les forces de différentes arteres ou veines du corps animal, & il en a déduit des conſéquences très-importantes pour la phyſiologie. Les veines généralement réſiſtent mieux à la dilatation que les arteres, & les petites arteres ſont plus fortes que les troncs. Les arteres du baſſin ſont plus foibles que les arteres voiſines, & les veines y ſont plus fortes, *&c.*

Benjamin Hoadley, médecin, bel eſprit, auteur d'une piece de théatre eſtimée, a donné ſur la reſpiration un mémoire dans lequel il défend une hypotheſe erronée, mais qui renferme des expériences curieuſes.

Pierre Demours a donné pluſieurs mémoires ſur l'œil, ſur les fibres de l'iris, ſur une membrane nouvelle de l'humeur aqueuſe ; il a donné auſſi deux mémoires ſur l'accouplement des ſalamandres & des crapauds.

La theſe de Fréderic Liebegott Pitſchel, ſur la glande articulaire, eſt bonne & contient des obſervations intéreſſantes ſur les glandes de Havers.

Joſeph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Valachie, établi depuis à Rennes, a donné pluſieurs ouvrages d'*anatomie* & de phyſiologie : ſon oſtéologie eſt très-bonne & très-complete ; il s'eſt oppoſé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, ſur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets ſphénoïdiens, les fibres de l'eſtomac du cheval, très-ſemblables

Digitized by Google

à celles de l'eſtomac de l'homme ; les fibres de celui-ci ; les vaiſſeaux que la veine ombilicale donne au foie ; les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des eſprits animaux, & de la circulation particuliere du foie.

Jacques Parſons, médecin de Londres, a écrit ſur les voies urinaires, ſur la génération, ſur les hermaphrodites, ſur le mouvement muſculaire, ſur la phyſionomie produite par l'action fréquente des muſcles qui ſert de caractere à certaines paſſions : il y a de lui pluſieurs mémoires dans les Tranſ. phil., qui roulent généralement ſur l'*anatomie* comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomiſte & médecin : ſon édition de l'*Anatomie* de Palfyn eſt en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires ſur la maniere de rappeller les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, *&c.* Il eſt entré avec M. Bouvart dans une controverſe anatomique qui dure encore. M. Petit eſt pour la latitude dans le terme de l'accouchement ; il a donné à cette occaſion une théorie nouvelle de la cauſe de l'accouchement, entiérement neuve.

Philippe Conrad Fabricius, profeſſeur à Helmſtadt, homme philoſophique entiérement livré aux études : il a donné un abrégé ſur l'adminiſtration anatomique, & pluſieurs bonnes theſes ſur l'*anatomie*.

J. Daniel Schlicting, médecin à Amſterdam, a donné une deſcription des organes de la génération, mais ſur-tout un memoire ſur le mouvement du cerveau qui dépend de la reſpiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure : on a de lui pluſieurs mémoires anatomiques & phyſiologiques.

François David Hériſſant, de l'académie ; ſes mémoires ſur la formation des os, des dents & des coquilles ſont intéreſſans ; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vaſculaire en même temps) des os, ſubſiſte même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en diſſolvant la terre dont il eſt recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'eſtomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célebre médecin, a écrit ſur les glandes, ſur le tiſſu cellulaire, ſur le pouls : il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles ſont comprimées, mais par un effet de leur irritation. Il a admis une force contractive puiſſante dans le tiſſu cellulaire, & a aſſigné à chaque viſcere un pouls caractériſtique.

Caſimir Chriſtophe Schmidel, médecin du corps du margrave d'Anſpach, a écrit ſur l'origine du nerf intercoſtal (qu'il dérive en partie d'une celluloſité ſortie des membranes de la carotide) ; ſur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre ; ſur quelques anaſtomoſes des arteres ; ſur les vaiſſeaux lymphatiques du foie.

Fréderic Guillaume Henſing, profeſſeur à Gieſſen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theſes utiles ſur le périteoine, l'épiploon, le colon & les apophyſes.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des obſervations anatomiques nombreuſes & intéreſſantes, ſur les ſinus du cerveau, ſur les parties génitales de la femme, ſur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, ſur les enveloppes du teſticule, ſur la valvule d'Euſtachio, ſur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les Tranſactions philoſophiques, contiennent des tables très-exactes ſur la tranſpiration inſenſible, dreſſées ſur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline méridionale.

Charles Bonnet, de Geneve, philoſophe, a donné dans ſon *inſectologie*, des expériences très-intéreſſantes ſur la fécondité des pucerons, ſans aucun mélange du mâle ; ſur la réparation des parties dans différentes eſpeces de vers. Ses *conſidérations ſur les corps organiſés*, & la *palingénéſie*, contiennent un ſyſtême ſur la génération, ſur les polypes & ſur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomenes par des germes préformés, & qui ſe développent. L'*Eſſai analitique ſur les facultés de l'ame*, eſt une théorie méchanique ſur la formation des idées, leur aſſociation, la volonté, *&c.* Il a donné des mémoires

Digitized by Google

académiques sur la respiration des chenilles, sur le tœnia, sur quelques parties nouvellement découvertes dans les insectes.

Turberville Needham, ex-jésuite, a donné plusieurs ouvrages sur les organes spermatiques du calmar, sur les petits animaux qui naissent dans les infusions, & sur la chaîne qui lie le système animal au végétal. Il admet un passage imperceptible de l'un de ces systèmes à l'autre, & se persuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ses forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomistes du siecle. Une controverse l'a porté à donner un mémoire sur la marche du testicule dans le fœtus : il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la cellulosité par laquelle le testicule descend pour se rendre au scrotum, est formée par un étranglement qui survient à la descente du testicule. M. Hunter ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines; il assigne cette fonction uniquement aux vaisseaux lymphatiques. Il soutient, d'après ses propres recherches la nature insensible des tendons, des ligamens, &c. M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage sur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le placenta, & que nous appelions *chorion*, est selon lui une membrane surnuméraire produite par la tunique intérieure de l'utérus: il est à souhaiter que cet ouvrage soit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon, de l'académie; il a donné dans ses mémoires plusieurs dissertations physiologiques sur les couleurs accidentelles, sur le strabisme, sur les corps jaunes. Dans la grande histoire naturelle, dont treize tomes roulent sur les quadrupedes, le second est destiné au mystere de la génération, M. de Buffon reconnoit, & dans la liqueur fécondante du mâle, & dans la liqueur du corps jaune, des particules organiques vivantes, détachées de toutes les parties de l'animal, sur lesquelles elles se font moulées par un secret de la nature. Ces particules s'unissent en commençant par celles qui dérivent des parties génitales; de leur union résulte un nouvel animal. On trouve aussi dans ce tome une ostéogénie, un traité sur la nutrition, l'accroissement, la durée de la vie, les tables mortuaires, &c. Dans le IIIe tome, M. de Buffon traite des sens, & sur-tout de la vue, de la couleur des negres, &c. Ce que M. de Buffon donne sur les animaux, appartient à leur partie physique. Dans le XIIe tome il établit que plusieurs especes d'animaux ont disparu entiérement; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle, & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIIIe tome, M. de Buffon reprend ses moules intérieurs, & les deux puissances formatrices, l'élasticité & l'attraction.

M. d'Aubenton, de l'académie, s'est associé à M. de Buffon pour son histoire de la nature : les dissections des quadrupedes sont de lui; elles sont accompagnées des squelettes & des mesures des parties principales, sur lesquelles l'attention de l'auteur s'est fixée, comme les visceres, le diaphragme, les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies*, & on y trouve plusieurs animaux dont *l'anatomie* nous manquoit encore. La description du cabinet du roi est entiérement de M. d'Aubenton; on y trouve des monstres, des maladies, de *l'anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires sur l'hypomanès, les os du manmoulh, le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure, de Montpellier: on a de lui trois mémoires anatomiques ou physiologiques. Le premier sur les changemens que la respiration produit dans le mouvement du sang du cerveau. Les expériences sont les mêmes en général que celles de M. de Haller, mais moins détaillées; la théorie en est un peu différente. M. Lamure donne à ses expériences une date plus ancienne; mais celles de M. de Haller ont paru les premieres, & sont plus nombreuses. M. Lamure a donné, & même réimprimé là-dessus un mémoire polémique que ses amis pourroient souhaiter qu'il eût supprimé. Il a donné un autre mémoire sur le mouvement du sang & le pouls, dans lequel il rejette la dilatation de l'artere; un troisieme sur la coëne du

Digitized by Google

ſang: dans une theſe, il a donné une hypotheſe ſur la ſécrétion animale.

Joſeph Marie de la Sône, de l'académie, premier médecin de la reine: on a de lui quelques mémoires phyſiologiques ſur les capſules rénales; ſur la ſtructure des os; ſur la formation des dents; ſur la ſtructure de la rate & ſur celle des arteres.

Abraham Trembley, de Geneve, a découvert les polypes d'eau douce, après quelques indications légeres qu'en avoit données Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait ſur ces animaux un nombre conſidérable d'expériences très-fines & très-lumineuſes. Le monde apprit par le ſuccès de ſes expériences, qu'il y a des animaux qui, comme les plantes, pouſſent des bourgeons dont ſe forment de nouveaux animaux; qu'on peut même par des inciſions forcer ces animaux de ſe multiplier, & que l'art en fait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné pluſieurs autres mémoires ſur différentes eſpeces de polypes, dont pluſieurs ſe diviſent & ſe partagent en deux animaux, & dont d'autres eſpeces ont un tronc commun avec pluſieurs têtes, gouvernées par des volontés différentes & oppoſées.

Jacques Gautier a imprimé, à la maniere de le Blond, un nombre conſidérable de planches anatomiques, inégalement bonnes, dont il y en a cependant où les veines & les nerfs ſont repréſentées avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiſte, & la bonté du deſſin dépendoit du chirurgien qui diſſéquoit pour lui. Il ne faut cependant pas ſe livrer aux ſingulieres idées de Gautier ſur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eiſenman, profeſſeur de Strasbourg, a donné une diſſection d'une matrice double, avec de très-belles planches.

Richard Brokleshv a confirmé par des expériences l'inſenſibilité du périoſte & des tendons.

J. Joſeph Sue, chirurgien, a orné la traduction de l'oſtéologie de Monro, de très-belles planches deſſinées par une dame. Il a donné une anthropotomie & un abrégé d'*anatomie*: on a de lui de bons mémoires ſur les fibres muſculeuſes de la matrice, ſur les meſures du fœtus de différens âges, &c.

Pierre Camper, profeſſeur de Groningue, a donné pluſieurs ouvrages intéreſſans. Il y a deux tomes de deſſins anatomiques du bras & du baſſin, qui ſont de ſa main. Il rejette l'irritabilité des arteres, & attribue à la piquûre des nerfs les accidens qui ſurviennent à la ſaignée, & que l'on met ſur le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore *l'anatomie* de l'eſtomac des animaux ruminans, celle des organes de l'ouie du cachalot, du cerveau de pluſieurs poiſſons, des organes de la génération du pipa, & de la deſcente graduelle du teſticule dans le ſcrotum.

Auguſte-Jean Roeſel, peintre, a travaillé avec ſuccès ſur les inſectes & ſur les grenouilles: il a donné *l'anatomie* de pluſieurs de ces animaux, & des écreviſſes, & l'hiſtoire naturelle des polypes. Ses planches ſont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de *Guèr*) ſénateur du royaume de Suede, a donné de très-bonnes obſervations ſur les inſectes, ſur *l'anatomie* des chenilles & des papillons, ſur leurs fonctions animales, ſur le volvox ou protée, ſur une ſcolopendre qui perd deux piés dans ſa ſeconde métamorphoſe, &c.

M. Arlet a donné un mémoire utile ſur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Fréderic Meckel de Wezlar, profeſſeur en *anatomie* à Berlin, un des meilleurs anatomiſtes du ſiecle, n'a donné que peu d'ouvrages imprimés, la pratique ayant trop pris de ſon temps. Dans ſa theſe inugurale, il a donné une excellente deſcription du nerf de la cinquieme paire, avec une planche parfaite. Il a donné une deſcription très-complete de ce nerf, & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne, & qui vont, non à la dure-mere, mais au nerf intercoſtal, & à la branche dure de la ſeptieme paire. Il a donné encore une deſcription très-complete de la ſeptieme paire, & il auroit continué d'enrichir la nevrologie, s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artiſtes aſſez exacts pour exécuter les deſſins de ſes préparations. Dans un autre mémoire, il a donné des obſervations intéreſſantes ſur les vaiſſeaux lymphatiques, ſur la ſtructure des glandes conglobées, ſur les cauſes qui rendent l'oreillette & le ventricule

Digitized by Google

gauche plus étroits que les mêmes cavités du coté droit; sur la couleur noire des negres, dont on trouve une teinte dans le cerveau; sur le desséchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin, chirurgien. Ses *adversaires sur le cerveau*, ne sont pas sans des observations & des dessins originaux. Il y a de bonnes choses dans son *anthropotomie* & dans son *ostéographie*.

Jean Bonhomme, chirurgien d'Avignon. Les figures de sa céphalotomie sont extrêmement roides, & ne paroissent pas toutes être dessinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnauld, chirurgien François établi à Londres, a écrit sur les hermaphrodites, & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-Charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables, des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi, chirurgien de Turin, homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses, & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux, &c. Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean-Daniel Meyer, peintre de Nuremberg, a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux, quelques monstres, & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi, médecin de Paris, a donné sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouie des quadrupedes à sang-froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamschatka & delà en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'isle de Beering, trompa l'ennui d'une isle inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer*. Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des expériences anatomiques, &c. L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gœttingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du cryſtallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa these inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'ame dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mere ne les accompagne pas. Il a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mere & des tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulieres.

J. George Rœderer de Strasbourg, professeur de Gœttingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa these sur le fœtus; un mémoire sur les moles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mere sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralytique; un autre sur *l'anatomie* d'un ours; un livre sur l'utérus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; *l'anatomie*

Digitized by Google

des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs theses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur *l'anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Ecosse, homme de génie & praticien, défendit le système de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, &c. mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Leipsick, mort jeune, avoit donné des theses entiérement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie, accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'utérus, la route que suit l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles.

J. Jacques-Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouart. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné *l'anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomistes à cause d'un ouvrage intéressant, & de plusieurs mémoires qu'il a donnés sur les polypiers, & sur l'animal qui fert de moëlle animée à un grand nombre de plantes de la classe des corallines.

Gualther V. Dœveren, professeur à Groningue, a écrit sur les vers des intestins & sur plusieurs monstres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait pendant ses études des expériences sur les parties tendineuses, & il y avoit trouvé du sentiment. Il les fit publier long-temps après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais causé de convulsions. Il pense de l'irritabilité comme l'auteur des dernieres expériences sur cette puissance animale.

Jacques-Chrétien Schæffer, ministre à Ratisbonne, physicien. Il a donné *l'anatomie* de plusieurs insectes, & surtout d'une puce d'eau à écaille, des observations sur plusieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani sur les limaçons, & les a trouvées justes.

Plusieurs theses intéressantes furent publiées vers ce temps-là à Gœttingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf sur les expériences faites pour expliquer l'influence de la respiration, sur le mouvement du cerveau. Pierre Castell sur l'insensibilité de plusieurs parties du corps animal J. Jacques Rhades sur le fer qu'on retire du sang. B. Asche sur le premier nerf de l'épine du dos. David-Christophe Schobinger sur le tissu cellulaire. Pierre Detlef sur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'existence du suc osseux.

Les theses de M. Evers sur les noyés, de M. de Brunn sur les ligatures des nerfs, & sur-tout celle de J. Christophe Kuhleman, méritent d'être citées. La derniere contient des expériences faites avec beaucoup de soin & de peine sur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une véficulaire de l'ovaire se gonfle dans la conception, & se remplit d'une carnosité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & successeur de l'anatomiste du même nom, a donné deux theses remarquables sur le testicule qu'il a injecté. Il a confirmé les observations de M. de Haller, & les a suivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaisseaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit sur les vaisseaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaisseaux résorbans, & non pas comme des branches fines des arteres rouges.

Urbain Tosetti, des écoles pies de Rome, a fait avec soin un grand

Digitized by Google

nombre d'expériences sur l'insensibilité des tendons, de la dure-mere & de plusieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épitres.

Cæsario Pozzi, professeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requises, des expériences nombreuses sur le même sujet. Les résultats ont été pour l'insensibilité de ces parties. Dans une épitre à M. Jekio, il a traité des globules du sang vus au microscope, & en a confirmé la figure sphérique.

Martin-Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait avec succès des expériences microscopiques. Il a donné deux mémoires sur les animaux spermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'est élevé contre les molécules organiques. Il a donné des observations sur les globules du sang, les nerfs, différens polypes.

Marc-Antoine-Léopold Caldani, premier professeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de succès sur *l'anatomie* & sur la physiologie. Dans quatre epitres & dans deux ouvrages, il a exposé de nombreuses expériences sur la sensibilité & sur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le système de M. de Haller, & n'a laissé aucun lieu à une réplique raisonnable.

Charles-Nicolas Jenty, chirurgien françois établi à Londres, a donné des planches d'*anatomie* d'une grandeur au dessus du commun: il en a dessiné les parties sous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertebres pour dessiner la face postérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'*anatomie*.

Les observations que M. Adanson a faites sur les animaux contenus dans des coquillages, méritent d'être lues.

J. Amadé Walter, anatomiste de Berlin, a fait une ostéologie pleine de bonnes observations, & sur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna, de Turin, a défendu l'irritabilité, & a donné, dans un mémoire, des preuves de l'influence que l'air exerce sur la couleur du sang.

Toussaint Bordenave, professeur en chirurgie de Paris, a défendu le suc osseux contre le système du périoste, & l'insensibilité du tendon.

Antoine de Haen, célebre particien & professeur à Vienne, a été dans des sentimens contraires, & a beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'insensibilité des tendons & des membranes. Il y a beaucoup de recherches physiologiques dans ses observations cliniques, sur la chaleur du sang, la coëne, les nouveaux pouls critiques, le passage ouvert des clysteres jusqu'à l'estomac, &c.

Laurent Claussen a donné une bonne these sur le duodenum.

Robert Ramsay, professeur à Edimbourg, a fait, en présence de M. Whytt, des expériences qui confirment l'insensibilité des tendons.

J. Baptiste Gaber, de Turin, a donné deux excellens mémoires sur l'effet de la putridité, sur le développement de l'alkali volatil & sur sa prompte diffipation, sur la coëne, &c.

M. Fougeroux, neveu de M. Duhamel, a pris parti pour son illustre oncle, & a défendu la formation des os par des feuillets offifiés du périoste.

Charles-Frédéric Wolf, professeur à Pétersbourg, a écrit sur la génération & sur la formation des animaux. Ses observations ont été faites sur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expansive & une force résistante forment les vaisseaux & le fœtus même, sans le secours du cœur & avant que le cœur soit formé lui-même: que le cœur & les intestins commencent par être des surfaces planes, qui se ferment dans la suite: que le pere n'est nécessaire pour la génération, qu'à cause de la force nourrissante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George-Christiern Reschel a donné des theses utiles sur la circulation du sang vue au microscope, sur la formation des os, sur la séparation des épiphyses.

Balthasar-Adam Stier, sur une nouvelle membrane de l'œil. C'est la lame intérieure de la choroïde, qu'il sépare de la ruyschienne.

Simon-Pierre Pallas, s'est attaché à *l'anatomie* comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné jusqu'ici est tiré de la nature même.

Digitized by Google

Felix Fontana, professeur de Pise, a donné plusieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de plusieurs faits nouveaux & de loix observées avec soin. Il a remarqué les causes de l'erreur de Langhi & des autres antagonistes de l'insensibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeste de la vipere. Il a confirmé les globules de sang contre des observations mal-faites, & a travaillé avec succès sur l'epididyme; il a fait voir que l'iris se contracte sans être irritable.

J. Frédéric Lobstein, professeur en *anatomie* de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent disséqteur, qui a débuté par une très-bonne these sur le nerf accessoire.

Antoine Martin a donné, dans les mémoires de l'académie de Suede, des expériences instructives sur les variations de la chaleur animale sous différentes circonstances; sur l'énorme degré de chaleur dans lequel l'homme peut respirer; sur les dilatations & les retrécissemens de la poitrine qui naissent des passions, des alimens & d'autres causes peu connues.

Dominique (Cotunnius) de Naples, anatomiste dont on espere beaucoup. On en a des observations des plus fines sur l'oreille interne, sur l'humeur du vestibule, sur les canaux par lesquels M. Cotunni présume qu'elle rentre dans le sang; sur la structure du nerf, la gaine cellulaire, l'humeur dont elle est abreuvée; sur les glandes, dans lesquelles réside le poison variolique, &c.

Jos. Thadée Klinkosch, de Prague, a donné des dissections de monstres fort exactes.

Charles-Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguste Wrisberg. Tous ses ouvrages sont bons, & il y a beaucoup de travail dans ses écrits sur les petits animaux, sur l'embryon, &c.

Henri-Palmatius Leveling. Bonne these sur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, du périoste.

Lazare Spallanzani, professeur à Pavie a donné trois ouvrages distingués. Le premier sur les animaux microscopiques, dans lequel il a fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement se glisser de l'erreur dans cette expérience. Ce sont de véritables animaux, & les vermisseaux spermatiques ont constamment une peau. La matiere végétale ne produit pas des animaux. Ses observations sur le mouvement du sang vu au microscope dans la salamandre d'eau, sont très-exactes, & peuvent servir à détromper le lecteur sur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la sphéricité des globules, leur simplicité, &c. L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux se séparer dans le limaçon, & des membres entiers avec des os nombreux renaître dans la salamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'est qu'un précis, on espere beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Formin a rendu à l'histoire du crapaud, *pipa*, sa simplicité naturelle. La femelle a sur son dos des tubercules propres à nourrir & à faire éclore ses petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend sur son dos.

*M. La Fosse, le fils, sans contredit le plus habile hippiatre de ce siecle, & peut-être le plus savant qui ait existé jusqu'à ce jour, a donné un cours d'hippiatrique, où *l'anatomie* du cheval est traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même sur plusieurs sujets qu'il a disséqués. Il nous a fourni *l'article* HIPPIATRIQUE.

Rappellons ici *l'Essai sur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'*anatomie* de la premiere paire de nerfs de J. Daniel Mezger est exacte.

Guillaume Hewson a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différens mémoires imprimés entre les *Transactions philosophiques*. Il a découvert les vaisseaux lactées & lymphatiques, & le conduit thorachique, toujours double dans les oiseaux, dans les quadrupedes à sang froid, & dans les poissons. On n'avoit jusqu'ici connu ces vaisseaux que dans les quadrupedes à sang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poumon & gêne la respiration.

La these d'Adolphe-Julien Bose sur la cornée: & celle de J. Michel Roederer,

Digitized by Google

ſur la bile & ſur la valvule du colon ſon très-bonnes.

M. Deſcemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuſe, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit ſur l'œil, & a donné des mémoires intéreſſans ſur la maniere dont ſe fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes ſe réparent.

Nous eſpérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à deſſein ceux qui ne ſont pas originaux, & qui ne ſont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (*H. D. G.*)

Voilà les hommes utiles auxquels nous ſommes redevables des progrès étonnans de l'*anatomie*. Si nous n'ignorons plus quelles ſont les voies étroites qu'ont à ſuivre les liqueurs qui ſe ſéparent de nos alimens; ſi nous ſommes en état d'établir des regles ſur la diete; ſi nous pouvons rendre raiſon du retour difficile de la lymphe; ſi nous ſavons comment par des obſtructions cauſées dans les vaiſſeaux qui la portent, ces vaiſſeaux ſont diſtendus ou relâchés, & comment il s'enſuit une hydropiſie plus ou moins conſidérable, ſuivant que ces vaiſſeaux ſont plus ou moins pros; ſi nous nous ſommes aſſurés des propriétés de l'humeur pancréatique, & ſi nous avons vû diſparoître le triumvirat & toutes les viſions de Vanhelmont, de Sylvius de le Boé ſur la fermentation néceſſaire à la digeſtion; ſi nous avons vu ceſſer les ſuites fâcheuſes des bleſſures du conduit de la parotide; ſi nos humeurs ſont débarraſſées de ces millions d'animalcules dont elles fourmilloient; ſi le réſervoir de la ſemence de la femme nous eſt enfin connu; ſi l'homogénéité de cette ſemence, de celle de l'homme & d'une infinité d'extraits de ſubſtances animales & végétales, eſt conſtatée: ſi tant d'imaginations bizarres ſur la génération viennent enfin de diſparoître, *&c.* c'eſt aux découvertes des anatomiſtes dont nous venons de parler, que nous en avons l'obligation.

Ces découvertes ſont donc de la derniere importance. La moindre en apparence peut avoir des ſuites ſurprenantes. C'eſt ce preſſentiment qui occaſionna ſans doute entre les anatomiſtes des conteſtations ſi vives ſur la ramification d'une veine ou d'une artere, ſur l'origine ou l'inſertion d'un muſcle, & ſur d'autres objets dont la recherche ne paroît pas fort eſſentielle au premier coup d'œil.

Une conſéquence de ce qui précede, c'eſt qu'il n'y a rien à négliger en *anatomie*, & que plus l'art des diſſections s'eſt perfectionné, plus l'art de guérir eſt devenu lumineux. Par quel penchant un paradoxe ſemble-t-on cependant mettre en queſtion, ſi les connoiſſances d'*anatomie* ſubtiles & recherchées ne ſont pas ſuperflues? eſt-ce ſincérement qu'on ferme les yeux ſur les avantages de la connoiſſance de la diſtribution des plus petits canaux des arteres & des veines, & de la communication de ces vaiſſeaux les uns avec les autres? n'eſt-ce pas l'injection qu'on y fait qui a completé la démonſtration de la circulation du ſang? Un homme ſans étendue d'eſprit & ſans vues lit un recueil d'obſervations microſcopiques, & du haut de ſon tribunal, il traite l'auteur d'homme inutile, & l'ouvrage de bagatelle. Mais que dira ce juge de nos productions, quand il verra ces obſervations qu'il a tant mépriſées, devenir le fondement d'un édifice immenſe? Il changera de ton; il fera l'éloge du ſecond ouvrage, & il ne s'appercevra ſeulement pas qu'il eſt en contradiction, & qu'il éleve aujourd'hui ce qu'il déprimoit hier.

Les palettes & la ſpirale ſont les parties les plus déliées d'une montre, mais n'en ſont pas les moins importantes. Aſſurons-nous des découvertes: mais gardons-nous de rien prononcer ſur leurs ſuites, ſi nous ne voulons pas nous expoſer *à faire un mauvais rôle*. Sans la connoiſſance de l'*anatomie* déliée, combien de cures qu'on n'eût oſé tenter! Valſalva raconte qu'une dame ſe luxa une des cornes de l'os hyoïde, & que la ſuite de cet accident fut de l'empêcher d'avaler. Le grand anatomiſte ſoupçonna tout d'un

Digitized by Google

coup cette luxation & la réduisit. Il y a donc des occasions où la connoissance des parties les plus petites devient nécessaire. Mais de quelle importance ne seroit-il pas de découvrir, si l'air porté dans le poumon suit cette voie pour se mêler au sang; si la substance corticale du cerveau n'est que la continuation des vaisseaux qui se distribuent à ce viscere; si ces vaisseaux portent immédiatement le suc nerveux dans les fibres médullaires; quelle est la structure & l'usage de la rate; celle des reins succinctoriaux, celle du thymus, *&c?*

Contestera-t-on à Boerhave que si nous étions mieux instruits sur les parties solides, & si la nature des humeurs nous étoit bien développée, les loix méchaniques nous démontreroient que ces effets inconnus de l'économie animale qui attirent toute notre admiration, peuvent se déduire des principes les plus simples? Quoi donc, n'est-il pas constant que dans la nature où Dieu ne fait rien en vain, la moindre configuration a sa raison; que tout se tient par des dépendances réciproques, & que nous n'avons rien de mieux à faire que de pousser aussi loin que nous le pourrons, l'étude de la chaîne imperceptible qui unit les parties de la machine animale, & qui en fait un tout; en un mot, que plus nous aurons d'observations, plus nous serons voisins du but que l'*anatomie*, la physiologie, la médecine & la chirurgie doivent se proposer conjointement?

Mais puisque l'étude de l'*anatomie*, même la plus déliée, a des usages si étendus, puisqu'elle offre un si grand nombre de découvertes importantes à tenter, comment se fait-il qu'elle soit négligée, & qu'elle languisse, pour ainsi dire? Je le demande aux maîtres dans l'art de guérir, & je serois bien satisfait d'entendre là-dessus leurs réponses.

Nous avons défini l'*anatomie*; nous en avons démontré l'utilité dans toutes les conditions; nous avons exposé ses progrès le plus rapidement qu'il nous a été possible, pour ne pas tomber dans des répétitions, en nous étendant ici sur ce qui doit former ailleurs des articles séparés. Nous avons indiqué des découvertes à faire. Nous allons passer aux distributions différentes de l'*anatomie*.

On divise l'*anatomie*, relativement au sujet dont l'anatomiste s'occupe, en *humaine* & en *comparée*. L'*anatomie humaine*, qui est absolument & proprement appellée *anatomie*, a pour objet, ou, si l'on aime mieux, pour sujet le corps humain. C'est l'art que plusieurs appellent *anthropologie*.

L'*anatomie comparée* est cette branche de l'*anatomie* qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, considérées relativement à leur structure particuliere, & à la forme qui convient le mieux avec leur façon de vivre & de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, dans l'*anatomie comparée des estomacs*, on observe que les animaux qui ont de fréquentes occasions de se nourrir, ont l'estomac très-petit, en comparaison de certains animaux, qui évités par les autres animaux qu'ils devorent, se trouvent souvent dans la nécessité de jeûner, & à qui il semble que par cette raison la nature ait donné un estomac capable de contenir de la nourriture pour long-tems. *V.* ESTOMAC & RUMINATION.

Dans l'*anatomie comparée*, on examine les brutes & même les végétaux, afin de parvenir, par la comparaison de ce qui s'y passe avec ce qui se passe en nous, à une plus parfaite connoissance du corps humain. C'est la méthode qu'Aristote a suivie. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la structure à celle de l'homme. Mais qu'on se propose ce but ou non, l'examen qu'on fera des parties des brutes par la dissection, s'appellera toujours *anatomie comparée*.

Si l'on fait attention à la multitude infinie d'animaux différens qui couvrent la surface de la terre, & au petit nombre de ceux qu'on a disséqués, on trouvera l'*anatomie comparée* bien imparfaite.

Le sujet de l'*anatomie* ou le corps, se divise en parties organiques, & en parties non organiques; en parties similaires, & en parties dissimilaires, spermatiques, *&c. V.* ORGANIQUE, SIMILAIRE, SPERMATIQUE.

La division la plus ordinaire est celle qu'on fait en parties *solides*, & en parties *fluides*, ou en parties *qui contiennent*, & en parties *qui sont contenues*. *V.* SOLIDE, FLUIDE.

Les parties solides sont les *os*, les *nerfs*,

Digitized by Google

les *muſcles*, les *arteres*, les *veines* les *cartilages*, les *ligamens*, les *membranes* &c.

Les parties fluides ſont le *chyle*, le *ſang*, le *lait*, la *graiſſe*, la *lymphe*, &c. *V.* OS, NERF, MUSCLE, ARTERE, VEINE, &c. CHYLE, SANG, LAIT, &c.

Quant à l'art d'*anatomiſer*, *voy.* ANATOMIQUE. *V.* DISSECTION, DISSEQUER.

Il ne nous reſte plus pour achever cet article, & offrir en même temps au lecteur un traité d'*anatomie* auſſi complet qu'il puiſſe le deſirer, que d'ajouter ici l'explication de nos planches. Cette explication formant proprement l'*anatomie*, ſeroit trop étendue pour pouvoir être placée vis-à-vis de nos *figures*; & nous ne lui trouverons aucun lieu plus convenable que celui-ci. Ces *planches* ont été deſſinées, les unes d'après nature, les autres d'après les anatomiſtes les plus célebres. Elles ſont au nombre de vingt, & contiennent plus de deux cents figures.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1, *de* Véſale, *repréſente le ſquelete vu en devant.*

a l'os du Front, ou le coronal. *b* la ſuture coronale. *c* le pariétal gauche. *d* la ſuture écailleuſe. *e f g* l'os temporal. *f* l'apophyſe maſtoïde. *e* l'apophyſe zygomatique. *h* les grandes ailes de l'os ſphénoïde, ou l'apophyſe temporale. *i i* les os de la pommette. *k* la face des grandes ailes qui ſe voit dans les foſſes orbitaires. *l* l'os planum. *m* l'os unguis. *n* l'apophyſe montante de l'os maxillaire. *o* les os du nez. *p* la cloiſon du nez. *q q* les os maxillaires. *r r* la mâchoire inférieure. *s* le trou ſourcillier. *t* le trou orbitaire inférieur. *u* la cinquieme. *x* la ſixieme vertebre du cou. *y* le trou de leur apophyſe tranſverſe. *z* le trou mentonnier. 1 2 3 le ſternum. 1 la piece ſupérieure qui reſte toujours ſéparée de celle qui ſuit. 2 la partie moyenne, qui dans l'adulte n'eſt compoſée que d'une ſeule piece, & de cinq à ſix dans les jeunes ſujets. 3 le cartilage xiphoïde. 4 les clavicules. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, les vraies côtes. 12, 13, &c. les fauſſes. 15, 16, 17, 18, les cartilages qui uniſſent les vraies côtes au ſternum. 19 la derniere vertebre du dos. 20, 21, les cinq vertebres des lombes. *b*, *α* leurs apophyſes tranſverſes, 22 22, l'os ſacrum. *τ τ*, les trous de l'os ſacrum. 23 l'omoplate. 24 l'os du bras ou l'humerus. 25 le rayon ou radius. 26 l'os du coude ou le cubitus. 27 le carpe. 28 le métacarpe. 29 les doigts qui ſont compoſés chacun de trois os nommés *phalanges*. 30, 31, 32, les os innominés ou les os des hanches. 30 l'os ileum. 31 l'os pubis. 32 l'os iſchion. 33 le trou ovalaire. 34 le fémur. *α* ſa tête. *β* ſon cou. A le grand trochanter. *ε* le petit trochanter. *π* le condyle interne. *λ* le condyle externe. 35 la rotule. 36 le tibia. *γ* le condyle externe. *δ* le condyle interne. *μ* l'empreinte ligamenteuſe où s'attache le ligament de la rotule. *Φ* la cheville ou le malléole interne. 37 le péroné. *ϖ* la malléole externe. 38 la tarſe. + l'aſtragal. ‡ la calcaneum. ‡‡ le naviculaire. ††† les trois cunéiformes. 39 le métatarſe. 40 les doigts qui ſont compoſés chacun de trois os nommés *phalanges*.

Figure 2, *repréſente la tête du ſquelette, vue dans ſa partie inférieure.*

A B B a o I I M L l'occipital. *A* le trou occipital. *B*, *B*, les condyles de cet os. *a*, *a*, les trous condyloïdiens poſtérieurs. *M* l'épine. 1, 1, les tubéroſités qui s'obſervent à coté de cette épine. *L* la tubéroſité occipitale. *N N* la ſuture lambdoïde. 22 le pariétal. *C D E G c d e f g* 33 l'os temporal. *C* l'apophyſe maſtoïde. *D* l'apophyſe ſtyloïde. *E* l'apophyſe zygomatique. *G* l'apophyſe tranſverſe. *e* la rainure maſtoïdienne dans laquelle s'attache le digaſtrique. *d* le conduit de la carotide. *e* l'extrémité du rocher. *f* la foſſe articulaire. *g* le trou auditif externe. 33 une partie de la foſſe temporale. *O O* la ſuture zygomatique. *F P* 5 l'os de la pommette. *F* l'apophyſe zygomatique de cet os, qui avec celle de l'os des tempes *E* forme l'arcade zygomatique. *E F P* ſuture formée par l'articulation de l'os de la pommette avec l'os maxillaire. 5 une parti de la foſſe zygomatique. *b H I K V X* 4 l'os ſphénoïde. *H*, *I*, *K*; les apophyſes ptérigoïdes. *V*, *X*, 4, les grandes ailes. *H* l'aile externe. *I* l'aile interne. *K* le petit chrochet qui s'obſerve à l'extrémité de l'aile interne. *b* la foſſe ptérigoïdienne. 4 le trou oval, *X* le trou épineux. *V* la fente ſphéno-maxillaire. *Q R S i k l* 77 le palais, ou les foſſes palatines. 77 les os du palais. *l*, *l*, les os maxillaires. *R R* articulation de ces os avec les os du palais. *S* articulation des

os du palais entr'eux. *Q* articulation des os maxillaires entr'eux. *i*, *i*, les trous palatins, ou trous guſtatifs poſtérieurs. *K* le trou inciſif, ou trou guſtatif antérieur. 8 la partie poſtérieure des cornets inférieurs du nez. 9 la partie poſtérieure des cornets inférieurs de l'os ethmoïde. 10 l'os vomer. *T* articulation de cet os avec l'os ſphénoïde. *m* articulation de cet os avec les os du palais. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, les dents. 11, 12, 13, 14, 15, les dents molaires. 16 la canine. 17 & 18, les deux inciſives.

Les Figures 3, 4, 5 *repréſentent des ſquelettes de fœtus de différens âges.*

PLANCHE II.

Figure 1; *de Véſale. Elle repréſente le ſquelette vu de coté.*

a A B le coronal. *B* la ſuture coronale, *A* la tubéroſité ſourciliere. *a* le trou ſourcilier. *C* le pariétal. *D* l'empreinte muſculaire du temporal. *E* la ſuture écailleuſe. *F* la proportion écailleuſe de l'os des tempes. G l'occipital. *H* le trou maſtoïdien poſtérieur. *I* l'apophyſe maſtoïde. *K* le trou auditif externe. *L* l'apophyſe zygomatique de l'os des tempes. *M* l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette. *L M* l'arcade zygomatique. *N* l'os de la pommette. *O* l'apophyſe orbitaire de l'os de la pommette. *P* la foſſe zygomatique. *Q* la foſſe temporale. *R* l'orbite. *S* l'apophyſe montante de l'os maxillaire. *T* les os du nez. *V* la foſſe maxillaire. *S V* l'os maxillaire. *X* le condyle de la mâchoire inférieure. *Y* l'apophyſe coronoïde. *Z* le trou mentonnier. *b* l'entrée des foſſes naſales. *c* le métacarpe. *d* les doigts. *e* le ſecond rang des os du carpe. *f* le troiſieme rang des os du carpe. *g* le cubitus. *h* le radius. *i* la tête du radius. *k* l'olécrane. *l* l'apophyſe coronoïde du cubitus. *m* le condyle externe de l'humerus. *n* ſon condyle interne. *o* la marque de l'endroit où la tête de l'humerus eſt ſéparée de cet os dans le fœtus. *p* la tête de l'humerus. *q r s t u x y z* l'omoplate. *q* la foſſe ſous-épineuſe. *r* la foſſe ſus-épineuſe. *s* l'acromium. *t* l'apophyſe coracoïde. *u* l'angle poſtérieur ſupérieur. *x s* l'épine de l'omoplate. *y* l'angle poſtérieur inférieur. *z* le col de l'omoplate. 1 la clavicule. 2, 3, 4, 5, 6, 7, les différentes pieces du ſternum dans les jeunes ſujets. 8, 9, les deux pieces dont le cartilage xiphoïde eſt quelquefois compoſé. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, & 21, les cartilages des côtes. *t t* endroits où ces cartilages ſont unis avec les côtes. 22, 23 & 33, les côtes. 34 la premiere vertebre du cou. 35, 36, 37, les vertebres du cou. 38 l'apophyſe épineuſe. 39 les apophyſes tranſverſes. 40 intervalle entre deux vertebres pour le paſſage des nerfs, 41, 41, 41, *&c.* les cinq vertebres lombaires. 42 les os des îles. 43 une partie de l'os ſacrum. 44 le coccyx. 45 le fémur. 46 l'os iſchion. 47 l'os pubis. 48 la tête du fémur. 49 ſon cou. 50 le grand trochanter. 51 le condyle externe du fémur. 52 le condyle interne. + la rotule. 53, 54, 55 le tibia. 54 la tubéroſité où s'attache le ligament de la rotule. 55 le malléole interne. 56 le péroné. 57 le malléole externe. 58 l'aſtragal. 59 le calcaneum. 60 le cuboïde. 61 le naviculaire. 62 le moyen cunéiforme. 63 le petit cunéiforme. 43 le grand cunéiforme. 65 le métacarpe. 66 les doigts.

Figure 2, *repréſente la baſe du crâne.*

a b c c le coronal. *a* l'épine du coronal coupé. *b* les ſinus frontaux. *c*, *c*, les foſſes antérieures de la baſe du crâne. *e e f f* l'os ethmoïde. *d* l'apophyſe criſta-galli. *e*, *e*, *f*, *f*, les trous qui percent de chaque coté la lame. *e f g h i k l m n o* l'os ſphénoïde. *g* la foſſe pituitaire. *h*, *h*, les petites ailes de l'os ſphénoïde. *i* les apophyſes clinoïdes antérieures. *l*, *l*, les apophyſes clinoïdes poſtérieures. *m* la fente ſphénoïdale. *n* le trou oval. *o* le trou épineux. *m*, *n*, *o*, les grandes ailes. *p q* le rocher. *p* le trou déchiré antérieur. *q* l'angle poſtérieur ſupérieur du rocher. *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, les foſſes moyennes de la baſe du crâne. *r* le trou auditif. *f* le trou déchiré poſtérieur. *t*, *t*, *t*, les ſinus latéraux. *u* la fin du ſinus longitudinal. *x* le grand trou occipital. *f*, *u*, les foſſes poſtérieures inférieures du coronal.

Figure 3, *repréſente les dents dans leur entier.*

1, 2, les inciſives. 3 les canines. 4, 5, 6, 7, 8, les molaires. 9 9 9 le collet de la dent. 10 10 la couronne de la dent.

Figure 4, *de* CLOPTON HAVERS.

A A A A la partie antérieure du genou, ſéparée des autres. *a*, *a*, *a*, les grandes glandes muqueuſes. *b b b b* la membrane capſulaire. *c* la rotule.

Figure 5, *du même. Un petit ſac de moelle qui eſt compoſée de petites véſicules.*

Figure

Digitized by Google

Figure 6, du même. Glande muqueuſe tirée du ſinus de la partie inférieure de l'humerus.

PLANCHE III.

Figure 1, de VÉSALE. *Elle repréſente le ſquelette vu en arriere.*

1, 1, les pariétaux. 2 la ſuture ſagittale. 3 6 le temporal. 3 la foſſe temporale. 6 la foſſe zygomatique. 4 4 la ſuture lambdoïde. 5 l'occipital. 7 l'arcade zygomatique. 8 9 10 la mâchoire inférieure. 8 ſon condyle. 9 l'apophyſe coronoide. 10 le trou mentonnier. + la tubéroſité occipitale. 11, 11, 11, & 12, les ſept vertebres du cou. 13, 14, *&c.* 24 les douze vertebres du dos. 25, & 29, les cinq vertebres des lombes. 80, 30, *&c.* les apophyſes tranſverſes. 31, 31, les apophyſes épineuſes. 32 l'articulation des apophyſes tranſverſes des vertebres du dos avec les côtes. 33 34 l'angle des côtes. 35 36 & 39 l'omoplate. 35 la foſſe ſous-épineuſe. 36 & 37 l'épine de l'omoplate. 36 l'apophyſe acromion. 38 la foſſe ſus-épineuſe. 39 l'angle antérieur de l'omoplate, qui reçoit dans la cavité glénoide la tête de l'humerus. 40 41 42 & 44 l'humerus. 40 la tête de l'humerus. 41 empreinte muſculaire, ou le deltoide. 42 le condyle interne. 43 la poulie de cet os qui eſt reçue dans la partie ſupérieure du cubitus. 44 petite foſſette poſtérieure qui reçoit l'extrémité de l'olécrane. 48 49 & 57 l'os des iſles. 52 48 51 la crête. 49 l'échancrure ſciatique. 50 l'épine poſtérieure ſupérieure. 51 l'épine poſtérieure inférieure. 52 l'épine antérieure ſupérieure. 53 l'épine antérieure inférieure. 54 la tubéroſité de l'iſchion. 55 & 61 le femur. 55 la tête du fémur. 56 le grand trochanter. 57 le petit trochanter. 58 & 59 la ligne âpre. 60 le condyle externe. 61 le condyle interne. 62 le cartilage intermédiaire de l'articulation. 63 64 66 67 le tibia. 63 le condyle externe. 64 le condyle interne. 67 le malléole interne. 65 68 le péroné. 68 le malléole interne. 69 l'aſtragal. 70 le calcaneum. 71 le cuboïde. 72 le moyen cunéiforme. 73 le petit cunéiforme. 74 le métatarſe. 75 les doigts. 76 le ſcaphoide. 77 le grand os cunéiforme, *&c.* comme dans la figure premiere de la planche premiere & ſeconde.

Figures 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8. repréſentent différens degrés d'oſſification de l'os pariétal, par où l'on voit comment les intervalles entre les fibres oſſeuſes ſe ſont remplis par degrés.

PLANCHE IV.

Figure premiere d'Albinus.

a a les muſcles frontaux. *b* une partie de l'aponévroſe qui recouvre le muſcle temporal. *d* une partie du muſcle occipital gauche. *c* le muſcle ſupérieur de l'oreille. *d* le muſcle antérieur de l'oreille. *e e* l'orbiculaire des paupieres. *f* le tendon de ce muſcle. *g* le muſcle ſourcillier. *h h* les pyramidaux du nez. *i* l'oblique deſcendant du nez. *k* une partie du myrtiforme. *l l* le grand inciſif. *m* le petit zygomatique. *n* le grand zygomatique. *o* le canin. *p p* le maſſeter. *q* le triangulaire de la levre inférieure. *r* le quarré de la levre inférieure. *ſſ* l'orbiculaire des levres. *u u* le peaullier. *x x* le ſterno-maſtoïdien. *y y* le clino-maſtoïdien. *z* le ſterno-hyoïdien. *A* le ſterno-thyroidien. *B* la trachée-artere. *C D* le trapeze. *E* le deltoide. *F* le grand pectoral. *G H I N* le biceps. *G* la courte tête. *N* la longue. *H* ſon aponévroſe coupée. *I* ſon tendon. *K* le long extenſeur. *L* le court extenſeur. *M M* le brachial interne. *O* le coraco brachial. *P* le long ſupinateur. *Q* le rond pronateur. *R* le radial interne. *S* le long palmaire. *T* l'aponévroſe palmaire. *V V* le ſublime. *X* le fléchiſſeur du pouce. *Y* les extenſeurs du pouce. 1 le thenar. 2 le court palmaire. 3 l'hypothenar. 4 ligamens qui retiennent les tendons des fléchiſſeurs des doigts. 5 le ſublime ou le perforé. 6 le profond ou le perforant. 7 le meſo-thenar. 8 8 le radial externe. 9 9 le long extenſeur du pouce. 10 le court. 11 l'extenſeur des doigts. 13 le muſcle adducteur du pouce. 14 l'interoſſeux du doigt index. 15 le ligament annulaire externe. *θ* le grand dorſal. 16, 16, 16, les digitations du grand dentelé. 17 17 le muſcle droit du bas-ventre qui paroît à travers l'aponévroſe du grand oblique. 18 18 le grand oblique. 19 le ligament de Fallope. + l'anneau. 20 le teſticule dans les enveloppes ſur leſquelles le muſcle crémaſter s'étend. 21 l'aponévroſe du faſcia-lata. 22 le faſcia-lata. 23 le couturier. 24 l'iliaque. 25 le pſoas. 26 le pectiné. 27 le triceps ſupérieur. 28 grêle interne. 29 le droit antérieur. ▽ le triceps inférieur. 30 le vaſte externe. 31 le vaſte interne. 32 le tendon du couturier. 33 le tendon du grêle

Digitized by Google

interne. 34 le cartilage inter-articulaire. 35 le ligament de la rotule. 36 le jambier antérieur. 37 l'extenſeur commun. 38 le fléchiſſeur des doigts. 39 le fléchiſſeur du pouce. 40 le jambier poſtérieur. 41 ligament qui retient les fléchiſſeurs du pié. 42 les jumeaux. 43 le ſolaire. 44, 45, les ligamens qui retiennent les extenſeurs du pié & des doigts. 46 le court extenſeur des doigts. 47 le thenar.

Figure 2, d'*Albinus*.

A le ligament tranſverſal du carpe. *a* partie de ce ligament attachée à l'os piſiforme. *b* la partie attachée à l'os naviculaire. *B* canal par lequel paſſe le tendon du radial interne. *c* abducteur du petit doigt. *d* ſon origine de l'os piſiforme. *e* ſon attache au ligament du carpe. *D* le court fléchiſſeur du petit doigt. *F* ſon origine du ligament du carpe. *g* tendon qui lui eſt commun avec l'abducteur du petit doigt. *E E* adducteur de l'os du métacarpe du petit doigt qui eſt ici recouvert par le court fléchiſſeur *E*, & par l'abducteur *C*. *F* le court abducteur du pouce. *h* ſon origine du ligament du carpe. *i* partie de l'extrémité du tendon inſérée au premier os du pouce. *k* portion tendineuſe qui s'unit aux extenſeurs & au court fléchiſſeur du pouce. *G* l'oppoſant du pouce. *H* le tendon du court extenſeur coupé. *I* tendon commun des extenſeurs du pouce, qui s'étendent juſqu'au dernier os du pouce. *K L* le court fléchiſſeur du pouce. *K m* ſa premiere queue. *L m* ſa ſeconde queue. *l* ſa troiſieme queue. *I* partie qui naît du ligament du carpe. *m* extrémité tendineuſe de la premiere queue qui s'inſere au premier os du pouce; c'eſt une partie de celui qui s'inſere à l'os ſeſamoïde, & qui ſe trouve au-deſſous de cette extrémité tendineuſe. *n o* extrémité tendineuſe de la derniere portion. *n* la partie inſérée à l'os ſeſamoïde. *o* la partie qui s'inſere au premier os du pouce. *M* adducteur du pouce couvert en partie par le court fléchiſſeur *L*, en partie par l'interoſſeux poſtérieur *Q* du doigt du milieu. *p* une partie de la portion qui vient de l'os du métacarpe qui ſoutient le doigt du milieu. *Q* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu, couvert par l'interoſſeux *p* & le fléchiſſeur *L*. *r* ſon tendon par lequel il s'unit au tendon de l'extenſeur commun des doigts. *R* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu couvert par l'adducteur *M*. *S* l'interoſſeux poſtérieur du doigt index couvert par l'adducteur *M*. *s* ſon tendon par lequel il s'inſere au troiſieme os, après s'être uni au tendon de l'extenſeur commun du doigt index. *T* l'interoſſeux antérieur de l'index couvert par l'adducteur *M* & l'abducteur *N*. *V* abducteur de l'index couvert par l'abducteur *M*. *t* l'extrémité de ſon tendon, par laquelle *u* il s'inſere au premier os du doigt index. *W* le tendon du premier vermiculaire, qui s'unit avec le tendon commun des extenſeurs de l'index, & de-là s'inſere au troiſieme os. *X* tendon du ſecond vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *R* avec lequel il forme *Y* le tendon commun qui ſe rend au troiſieme os, après s'être uni avec le tendon de l'extenſeur commun. *Z* tendon du troiſieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *p*, d'où Γ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur commun, va s'inſérer au troiſieme os. Δ tendon du quatrieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *N*, d'où Θ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur propre du petit doigt, va s'inférer enſuite au troiſieme os. Λ ligament par lequel le tendon des fléchiſſeurs, c'eſt-à-dire, le ſublime & le profond, ſont couverts. α α α α ſon attache à chaque bord du premier os. ΞΞ tendon du profond coupé au commencement de chaque doigt, où il eſt au-deſſous du tendon Π du ſublime. β β β certaine marque de diviſion. γ l'extrémité du tendon inférée au troiſieme os. Π le tendon du ſublime, coupé & couvert par le ligament. Λ. Σ Φ les deux portions dans leſquelles le ſublime ſe diviſe, couvertes par les ligameus Λ & Ψ Ψ le ligament par lequel le tendon du profond & l'extrémité du tendon du ſublime eſt couverte juſqu'à la partie moyenne du ſecond doigt. δ δ ligament attaché au bord de chaque os.

Figure 3, *de Courcelles*.

A 1 *a* 2 la grande aponévroſe de la plante du pié. *A* 1 ſon principe. *A* 2, 3, 4, ſes limites autour de la plante du pié; *A* 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, ſes diviſions en portions; *B* 1, 2, 3, petite aponévroſe de la plante du pié. *B* 1 ſon commencement. *B* 3 ſon extrémité. *C* 1, 2, 3, 4,

Digitized by Google

les trous pour le passage des vaisseaux. *D* quelle de la grande aponévrose. *E* fibres tendineuses courbes. *F* le tendon d'Achille. *G* le commencement de l'abducteur du plus petit doigt du pié. *H* fibres de la petite aponévrose qui recouvrent le tubercule de l'os du métatarse, ou cinquieme doigt. *I* l'abducteur du pouce couvert en grande partie par la grande aponévrose. *K* 1 2 3 le ligament latéral interne. *K* 1 2 la partie ouverte de ce ligament. *L* les vaisseaux qui passent par ce ligament. *M* le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* le tendon du jambier postérieur. *O* le tendon du jambier antérieur. *P* l'astragal. *Q* 1 2 3 lambeau de peau. *R* élévations graisseuses qui recouvrent les extrémités de la grande aponévrose. *S* 1 2 3 4 5 le pouce & les doigts. *T* une partie du court fléchisseur du pouce.

PLANCHE V, D'ALBINUS.

Figure 1.

a a les muscles occipitaux. *c* le releveur de l'oreille. *d* le frontal. *e* une partie de l'aponévrose qui recouvre le temporal. *f* l'orbiculaire des paupieres. *F* le muscle antérieur de l'oreille. *g* le zygomatique. *h* le masseter. *i* le thyro-mastoïdien. *k* le splénius. *l l l* le trapeze. *m* le petit complexus. *n n* le deltoïde. *o* le sous-épineux. *p* le rhomboïde. *q* le petit rond. *r* le grand rond. *s* le long extenseur. *t t* le court extenseur. *u* le brachial externe. *x* le brachial interne. *y* le long supinateur. *z z* le radial externe. 1 l'anconée. 2 3 l'extenseur commun des doigts. 4 4 4 le long extenseur du pouce. 5 le court extenseur. 6 le cubital interne. 7 l'extenseur du petit doigt. 8 le cubital externe. 9 le ligament annulaire externe. 10 ligament particulier qui retient le tendon de l'extenseur du petit doigt. 11 le tendon de l'extenseur commun. 12 les tendons des interosseux. X l'union des tendons des extenseurs. 13 le grand dorsal. 14 le grand oblique du bas-ventre. 15 le moyen fessier recouvert de l'aponévrose du fascia-lata. 16 le grand fessier. 17 le vaste externe recouvert du fascia-lata. 18, 19 le biceps. 18 la longue tête. 19 la courte. 20, 22 le demi-membraneux. 21 le demi-nerveux. 23 le triceps inférieur. 24 le grêle interne. 25 le vaste interne. 26 le plantaire. 27 les deux jumeaux. 28 le solaire. 29 le long fléchisseur du pouce. 30 le court péronier. 31 le péronier antérieur. 32 ligament qui retient les tendons de l'extenseur des doigts. 33 ligamens qui retiennent les tendons des péroniers. 34 le grand parathenar ou l'abducteur du petit doigt.

Figure 2.

A l'interosseux antérieur du petit doigt, *a b* son origine de l'os du métacarpe du petit doigt, *c* l'extrémité de son tendon. *B* l'interosseux postérieur du doigt annulaire couvert en partie par l'interosseux *A*. *d e* son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *f* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'inférer au troisieme os. *D C* l'intérosseux postérieur du doigt du milieu. *C* portion de ce muscle qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *D e* autre portion qui vient de celui du doigt du milieu. *g h* son origine de l'os mitoyen du métacarpe. *i* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'inférer au troisieme os. *E F* l'interosseux antérieur du doigt du milieu. *E* une partie qui sort de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *K l* son origine. *F* partie qui provient de l'os du métacarpe du doigt index. *n* son extrémité tendineuse. *G* interosseux antérieur de l'index. *n o* son origine de l'os du métacarpe du doigt index. *p* son extrémité tendineuse, *q* inférée au premier os du métacarpe. *H* tendon du second vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *E F* avec lequel il forme *L* le tendon commun qui s'unit au tendon de l'extenseur propre du petit doigt, & va s'inférer au troisieme os. *M* tendon du sublime coupé. *r* quelque marque de division. *N*, *O* les deux portions dans lesquelles le tendon du sublime se fend. *p* une partie qui s'en détache, & par laquelle ils sont unis. *Q R* extrémité des queues au-delà de cette partie, par laquelle elles sont unies. *S S* partie par laquelle elles touchent le tendon du profond qui est à côté. *t u* l'extrémité de ces queues inférées au second os. 1 l'os pisiforme, 2 le cuboïde. 3 une partie de l'os cuboïde articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 4 son bord recouvert d'un cartilage. 5 l'os lunaire. 6 son bord recouvert d'un cartilage. 7 sa face articulée avec le radius, & recouverte d'un

Digitized by Google

cartilage. 8 l'os naviculaire. 9 ſon bord recouvert d'un cartilage. 10 ſon extrémité articulée avec le radius, & recouvert d'un cartilage. 11 ſon bord recouvert d'un cartilage. 12 le trapeze. 13 ſon bord revêtu d'un cartilage. 14 ſon ſinus par lequel paſſe le tendon du radical externe. 15, 16 ſes bords revêtus de cartilages. 17 le trapézoide. 17 & 18 ſes bords revêtus de cartilages. 20 le grand. 21 ſa tête revêtue d'une croûte cartilagineuſe. 22 ſon bord revêtu de cartilages. 23 l'os cunéiforme. 24 ſon bord revêtu de cartilages. 25 l'apophyſe enſiforme. 26 26 ſa face revêtue d'un cartilage, & articulée avec le cuboide & le lunaire. 27 ſon bord revêtu d'un cartilage. 28 l'os du métacarpe du petit doigt. 29, 30 ſes bords revêtus de cartilages. 31 ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 32 petit os ſeſamoide qui ſe trouve quelquefois. 33 l'os du métacarpe du petit doigt. 34, 35, 39, ſes bords revêtus de cartilages. 37 la tête inférieure revêtue de cartilages. 38 38 l'os du métacarpe du milieu. 39, 40, 41, ſes bords revêtus de cartilages. 42 ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 43 l'os du métacarpe de l'index. 44, 45, ſes bords revêtus de cartilages. 46 46 ſon extrémité inférieure revêtue de cartilages. 47 l'os ſeſamoide qui s'obſerve dans quelques ſujets. 48, 48, les ſecondes phalanges. 49, 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, *&c.* leurs éminences inégales. 51, *&c.* leurs extrémités inférieures revêtues de cartilages & articulées avec les ſecondes phalanges. 52, 52, les troiſiemes phalanges. 53, *&c.* leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54. *&c.* leurs éminences inégales. 55 leurs extrémités inférieures articulées avec la troiſieme phalange & revêtues de cartilages. 56, 56, *&c.* les troiſiemes phalanges. 57 leurs bords revêtus de cartilages. 58, *&c.* leurs éminences inégales. 59 leurs extrémités inférieures inégales en dedans. 60 l'os du métacarpe du pouce. 61 ſon bord revêtu de cartilages. 62 63 une partie de ſon extrémité inférieure revêtue de cartilages diſtingués en deux faces, qui reçoivent les os ſeſamoides. 64 65 les os ſeſamoides. 66 le premier os du pouce. 67 ſon bord revêtu de cartilages. 68 une partie de l'extrémité inférieure de ce même os revêtue de cartilages, & articulée avec le dernier os. 69 le dernier os du pouce. 70 ſon bord revêtu de cartilages. 71 ſon extrémité inégale. 72 l'os ſeſamoide qui s'obſerve rarement.

PLANCH VI.

Figure 1, *d'Albinus.*

F l'adducteur de l'index. *α* ſon origine de l'os du métacarpe du pouce. Δ l'interoſſeux antérieur, couvert en partie par l'abducteur. *F β γ* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. Θ Λ l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu. Θ ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt index. *δε* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. Λ portion inférée à l'os du métacarpe du doigt du milieu. *ζ η* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *β β* l'union des têtes de ce muſcle. *ι* extrémité commune charnue. *κ* le tendon dans lequel il ſe termine. Ξ Π l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu. Ξ ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *λ ν* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. Π ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *ν ζ* ſon origine de cet os du métacarpe. *ο* union des têtes. *μ* extrémité commune charnue. *S* tendon qui s'unit au tendon de l'extenſeur commun; & s'infere au troiſieme os. Σ Φ l'interoſſeux poſtérieur au doigt annulaire. Σ ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *ζ ς* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. Φ tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *σ υ* ſon origine de cet os du métacarpe. *Φ* union des têtes. *χ* extrémité commune charnue. *ψ* le dernier tendon. *ψ* abducteur de l'os du métacarpe du quatrieme doigt, lequel s'inſere à cet os, & eſt recouvert par l'abducteur du petit doigt Ω. abducteur du petit doigt de la main. *ω* extrémité tendineuſe qui s'unit au tendon de l'extenſeur propre du petit doigt. *a* l'interoſſeux antérieur du petit doigt couvert par l'interoſſeux Σ Φ. *b* ſon tendon qui s'unit au tendon du quatrieme vermiculaire. *c* l'interoſſeux antérieur du doigt annulaire couvert par l'interoſſeux Ξ Π. *d* ſon tendon qui s'unit au tendon du troiſieme vermiculaire. *e* l'interoſſeux poſtérieur de l'index couvert par l'interoſſeux Θ Λ. *f* ſon tendon qui s'unit au tendon commun de l'extenſeur de l'index, & s'infere au troiſieme os. *g* l'apo-

Digitized by Google

névrose de l'abducteur de l'index qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index. *b* le tendon de l'extenseur commun des doigts qui se rend au doigt index. *i* le tendon coupé de l'indicateur. *k* le tendon commun de l'indicateur & de l'extenseur commun. *l l* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au doigt du milieu. *m n o* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au troisieme doigt, & qui avant que d'arriver à ce doigt est composé des deux *m n*. *p p* le tendon de l'extenseur propre du petit doigt. *q*, *q*, *q*, *q*, les aponévroses produits par les tendons des extenseurs des doigts qui environnent leur articulation avec les os du métacarpe auxquels ils s'attachent. *r* l'aponévrose qui fournit le premier vermiculaire au tendon commun des extenseurs de l'index. *f*, *f*, *f*, les aponévroses qui fourniſſent les tendons des interosseux *e* Ξ Π. Σ Φ, celles qui s'uniſſent aux tendons des extenseurs; & se terminent sur leur dos, & sont continues par la partie supérieure aux aponevroses *q*, *q*, *q*, *t*, *t*, les aponévroses semblables, produites par les tendons des interosseux Θ, Δ, *c*, *a*, & des vermiculaires. *u* tendon du premier vermiculaire, lequel s'unit avec le tendon commun de l'extenseur de l'index. *v*, *v*, *v*, les tendons des interosseux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, unis avec les tendons des extenseurs *k*, *l o*, *w*, *w*, *w*, les tendons communs des interosseux & des vermiculaires unis avec les tendons des extenseurs. *x* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, uni avec le tendon *p*. *y*, *y*, *y*, *y*, extrémités des tendons des extenseurs *z*, *z*, *z*, *z*, qui se rendent aux secondes phalanges. *A* le tendon du premier vermiculaire, fortifié par une portion *k* qu'il reçoit du tendon commun des extenseurs de l'index, & qui se porte au troisieme os. *B*, *B*, *B*, les tendons des interosseux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs *k*, *l*, *o*, qui se portent au troisieme doigt. *C*, *C*, les tendons des interosseux Θ Λ, *c*, *a*, communs avec les vermiculaires, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs, *l*, *o*, *p*, & qui se portent à la troisieme phalange. *D* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, qui reçoit une portion de l'extenseur *p*, & se porte à la troisieme phalange. *E*, *E*, *E*, *E*, les extrémités communes formées de l'union des tendons, *A B* de l'index, *C B* du doigt du milieu, *C B* du troisieme doigt, *C D* du quatrieme, & *F F F F* inséré aux troisiemes phalanges. *G* le tendon coupé du petit extenseur du pouce. *H* le tendon coupé du grand extenseur du pouce. *J*. le tendon commun du grand & du petit extenseur du pouce, *K* qui se rend à la derniere phalange du pouce. *L* l'aponévrose qui environne la capsule de l'articulation du pouce avec le métacarpe. *M* l'aponévrose que le tendon commun des extenseurs de l'index reçoit de la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, laquelle est continue à l'aponévrose *L N*. la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, couverte par l'abducteur Γ, & par l'abducteur Θ. *O P* l'extrémité de l'abducteur du pouce, couvert par l'abducteur Γ. *P* son extrémité tendineuse inférée au premier os du pouce. 1 l'os naviculaire. 2 son éminence unie par le cubitus, & revêtue d'un cartilage mince. 3 l'éminence par laquelle il est articulé avec le trapeze & le trapezoide, couvert d'une croûte cartilagineuse mince. 4, 5, ses bords revêtus d'une croûte cartilagineuse mince. 6 le lunaire. 7 son éminence reçue dans l'extrémité du radius, & recouverte d'un cartilage mince. 8, 9, 10, ses bords enduits d'un cartilage. 11 le cuboïde. 12 sa surface articulée avec le radius, & revêtue d'un cartilage poli. 13, 18, ses bords revêtus d'un cartilage poli. 15 sa face par laquelle il est articulé avec le cunéiforme, & laquelle est recouverte d'un cartilage mince. 16 le pisiforme. 17 l'os cunéiforme. 18 sa partie articulée avec le cuboïde & le lunaire, & revêtue d'un cartilage poli. 19, 20 ses bords revêtus d'un cartilage poli. 21 le grand. 22 sa tête recouverte d'un cartilage, & articulée avec le lunaire & le naviculaire. 23, 24, 25, ses bords revêtus de cartilages. 26 le trapézoide. 27, 28, 29 ses bords revêtus de cartilages. 30 le trapeze. 31, 32 ses bords revêtus de cartilages. 33 l'os du métacarpe du pouce. 84 son bord revêtu de cartilage. 35 le premier os du pouce. 36 la face de sa tête inférieure revêtue de cartilages. 37 le dernier os du pouce. 38 son bord revêtu de cartilages. 39 son extrémité émi-

Digitized by Google

nente & inégale. 40, 40, 40, les os du métacarpe de la main. 41, 42, &c. 49, leurs bords revétus de cartilages. 50, 50, &c. les premieres phalanges des doigts. 51, 51, &c. leurs parties articulées avec la ſeconde phalange, & revétue d'un cartilage. 42. 52, &c. les ſecondes phalanges. 51, 53, leurs bords revetus de cartilages. 54, 54, leur partie articulée avec la troiſieme phalange, & revétue d'un cartilage. 55, &c. les troiſiemes phalanges. 56, &c. leurs bords revétus d'un cartilage. 57, &c. leurs extrémités inégales.

Figure 2, de Courcelles.

A une portion de la petite aponévroſe de la plante du pié, qui marque le lieu de ſon inſertion. *B* l'adducteur du petit doigt en ſon inſertion. *C* l'abducteur du pouce avec ſon double tendon. *D* 1, 2, le fléchiſſeur court du petit doigt diviſé en deux ventres. *E* 1, 2, l'origine de l'abducteur du petit doigt attaché à l'une & l'autre tubéroſité du calcaneum; on voit le muſcle même ſéparé en *B*. *F* l'origine de l'abducteur du pouce. *G* 1, 2, le tendon du long péronier. *H* 1, 2, 3, les extrémités des tendons du fléchiſſeur court des doigts coupés. *J* le premier tendon coupé. *K* 1, 2, 3, le reſte des autres tendons. *L* l'extrémité du tendon tibial poſtérieur attaché au premier os cunéiforme. *M* 1, 2, 3, 4, 5, les quatre queues du tendon du long fléchiſſeur des doigts, dont la premiere, 4, 5, eſt coupée tranſverſalement. *M* 6 le tendon du fléchiſſeur long des doigts, plus large dans l'endroit où il ſe ſépare en 4 parties. *M* 7 le tendon du long fléchiſſeur des doigts. *N* une autre tête qui ſe joint au tendon du perforant. *O* portion tendineuſe remarquable qui vient du tendon du fléchiſſeur long du pouce, & qui s'étend ſur celui du perforant. *P* portion tendineuſe beaucoup plus petite, & qui provient des mêmes tendons. *Q* portion tendineuſe qui vient du tendon du perforant, & qui s'inſere dans celui du fléchiſſeur long du pouce. *R* petit muſcle qui ſe termine en *O*. *S* une partie du tranſverſal du pié, qui paroit entre les queues du perforant. *T* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *V* l'interoſſeux externe du troiſieme doigt après le pouce. *U W* les deux ventres extérieurs du fléchiſſeur court du pouce. *X* 1, 2, le ventre interne du même muſcle. *Y* une partie de l'adducteur du pouce. *Z* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *a* 1 2 la gaine ouverte pour le tendon du fléchiſſeur long du pouce. *b* 1 2 la gaine que forme le ligament latéral interne, ouverte pour le paſſage du tendon du fléchiſſeur long des doigts. *c* apophyſe dans la baſe du cinquieme os du métacarpe, *d* tendon du long fléchiſſeur du pouce.

Figure 3, du même.

A le fléchiſſeur court du petit doigt ſéparé de ſon origine. *B* l'extrémité du tendon de l'abducteur du pouce. *C* le tendon du court péronier. *D* le tendon du long péronier. *E* l'origine d'un petit muſcle. *F* l'extrémité du tendon du jambier poſtérieur. *G* le fléchiſſeur long du pouce. *H* rameau conſidérable qui vient du tendon du fléchiſſeur long du pouce, & s'unit à celui du perforant. *J* le petit rameau qui s'unit au tendon, dont nous avons déja fait mention. *K* portion du tendon du fléchiſſeur long des doigts, qui s'unit à celui du pouce. *L* petit muſcle coupé tranſverſalement dans ſon principe *E*. *M* l'autre tête qui s'unit au tendon du fléchiſſeur long des doigts. *N* ſon principe qui s'attache au petit tubercule du calcaneum. *O* 1 tendon commun du perforant coupé. *O* 2, 3, 4, 5, 6, les quatre queues dans leſquelles ils ſe diviſent, dont la premiere 2 3 eſt coupée en travers. *P* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *Q* 1, 2, les dernieres queues du tendon du fléchiſſeur court des doigts. *R* le muſcle tranſverſe du pié. *S* 1, juſqu'à 6, le court fléchiſſeur du pouce. *S* 1, 2, 3, ſes trois ventres. *S* 4 6 ſa double origine. *S* 5 continuation de la membrane qui forme les gaines des fléchiſſeurs longs. *T* 1 juſqu'à quatre, l'adducteur du pouce. *T* 1, 2, 3, les trois ventres de l'adducteur du pouce. *T* 4 ſon origine du calcaneum, & le grand ligament même du calcaneum. *V* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *U* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du troiſieme doigt après le pouce. *W* l'interoſſeux interne ou inférieur du troiſieme doigt. *X* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du ſecond doigt. *Y* l'interoſſeux interne ou inférieur du ſecond doigt. *Z* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du premier doigt. *a* la gaine ouverte & produite par le ligament latéral interne du fléchiſſeur

Digitized by Google

long des doigts. *b* la gaine qui vient du même ligament, par laquelle paſſe le tendon du fléchiſſeur long du pouce, & qui eſt auſſi ouverte.

Figure 4, du même.

A la grande aponévroſe renverſée. *B* 1, 2, 3, les trois portions charnues de la même aponévroſe. *C* la petite aponévroſe renverſée. *D* 1 portion charnue antérieure de la petite aponévroſe en ſituation, & recouverte par une aponévroſe mince, & tranſparente dans cet endroit. *E* 1, 2, 3, le fléchiſſeur court des doigts du pié, qui a trois ventres preſque ſéparés juſqu'à ſon origine. *F* 1, 2, 3, les trois tendons du même muſcle qui appartiennent aux trois premiers doigts. *G* une partie de l'abducteur du pouce. *H* le tendon de l'adducteur du petit doigt. *H* 1, 2, ſes deux ventres diviſés juſqu'à leur origine. *J* 1 2 le fléchiſſeur court du petit doigt, avec les 2 portions dans leſquelles il ſe diviſe. *K* une partie du fléchiſſeur court du pouce. *L* extrémité de la grande aponévroſe, ou quatrieme portion en corps entier. *N* l'autre tête qui s'unit au tendon du long fléchiſſeur des doigts, ou la maſſe charnue de la plante du pié. *O* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les quatre tendons du long fléchiſſeur des doigts du pié. *P* 1, 2, 3, les gaines ou les ligamens qui couvrent les tendons du long & court fléchiſſeur des doigts. *Q* la graine qui recouvre le tendon du perforant & l'extrémité du perforé. *R* la gaine qui recouvre le tendon du perforé. *S* 1 2 la même gaine que *P* 1 2 3 ouverte. *T* 1 1 la même gaine que *Q* coupée. *V*. 1. 2. la même gaine que *R* ouverte. *U* 1 2 3 la gaine du pouce diviſée en trois parties, pour recouvrir le tendon du long fléchiſſeur du pouce. *W* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *X* le tendon du fléchiſſeur long du pouce. *Y* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *Z* 1 2 l'interoſſeux externe ou ſupérieur du troiſieme doigt après le pouce. *a* montre l'endroit du gros tubercule du calcaneum, d'où naît la grande aponévroſe plantaire; & *b*, celui d'où naît la petite aponévroſe.

PLANCHE VII.

Figure premiere de Haller; elle repréſente le diaphragme.

A le cartilage xyphoide. *B* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les cartilages des ſept côtes inférieures. *C* 1, 2, 3, les trois vertebres ſupérieures des lombes. *D* le tronc de l'aorte coupé. *E* l'orifice de l'artere céliaque. *F* la méſentérique ſupérieure. *G G* les arteres rénales. *H* la veine cave coupée dans ſon orifice. *I* l'œſophage. *K* le muſcle pſoas. *L* le quarré des lombes. *N N* le nerf intercoſtal. *O O* le nerf *ſplanchique*, ou le rameau principal du nerf intercoſtal, lequel forme les ganglions ſemilunaires. *P*. la derniere paire dorſale qui ſort au-deſſous de la douzieme vertebre du dos. *Q Q* une partie des veines phréniques. *R* l'arc intérieur ou la limite de la chair *o*, à laquelle le péritoine eſt adhérent; il ſe termine par des fibres ligamenteuſes ou tendineuſes, qui viennent de l'apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre des lombes; elle donne paſſage au pſoas. *S* ligament fort continu aux fibres tendineuſes du muſcle tranſverſal de l'abdomen; il vient en s'uniſſant avec l'arc *R* de l'apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre des lombes, ſe termine à la pointe de la douzieme côte, & il eſt conſtant que la partie interne de ce ligament donne paſſage au quarré. *TVXΥZΤΔΘΛΞΩ* tendon du diaphragme. *TTT* le principal tiſſu des fibres tendineuſes, qui unit les chairs oppoſées; les appendices avec les fibres qui viennent du ſternum, & ces mêmes appendices avec des fibres qui viennent des côtes. *V* le péritoine eſt fortifié dans cet endroit par des fibres tendineuſes éclatantes, en commençant au ligament *S*, & on les ſépare ſouvent difficilement des chairs qui viennent du ligament. *X* fibres tendineuſes qui cotoient les bords de l'aile gauche: elles viennent du trouſſeau que le ligament *R* envoie, & elles ſe terminent à la partie ſupérieure de l'œſophage dans la principale couche. *T V*, gros trouſſeau de fibres creuſes en général en forme de lune, dont les cornes ſe terminent dans les muſcles intercoſtaux; la partie courbe eſt couverte par l'œſophage & par la veine cave; les fibres des chairs moyennes s'élevent ſur ce trouſſeau. *ZZ*. différens entrelacemens de fibres. Ω fibres tranſverſes. Γ le faiſceau antérieur de la veine cave, tendineux, fort, placé devant l'orifice de cette veine preſque tranſverſe; il ſort en partie du grand paquet Δ, & en partie de fibres du pa-

Digitized by Google

quet gauche Δ. Δ faiſceau gauche de la veine cave qui ſort en partie des chairs moyennes, & en partie des fibres recourbées du faiſceau poſtérieur. Θ faiſceau poſtérieur de la veine cave, qui s'obſerve conſtamment large, continue au tiſſu principal de l'aile droite, & qui dégénere en partie dans le faiſceau Δ; en partie au-deſſus de ce faiſceau, en ſe prolongeant dans les fibres charnues moyennes. Δ faiſceau droit de la veine cave. Ξ ce trou s'obſerve ſouvent pour l'artere phrénique, quand elle perce la couche inférieure du tendon, & ſe porte en cette couche, & la couche ſupérieure. *a a a*, les chairs qui viennent des côtes. *b b*, les chairs qui viennent du ligament *S*, qui montent preſque droites, & ſoutiennent le rein & la capſule rénale. *c c* les chairs qui proviennent de l'arc intérieur. *R d e f g b m* Π le pilier droit du diaphragme. *d* l'appendice latéral externe. *e* le ſecond appendice. *f* une autre portion du ſecond appendice. *g* le tendon commun des deux portions *e* & *f b* l'appendice intérieure dont une partie s'unit avec la portion *g*, & forme le tendon *m*, & en partie forme la colonne tendineuſe *k*, qui en s'uniſſant à celle du coté gauche *l* s'unit au tendon *l*, & s'inſere dans la troiſieme vertebre vers Π. *o* appendice intérieure. *p* appendice moyenne. *q* appendice extérieure. *r* chair qui provient du ligament *R*, & répond à *b*. *ſ* chair du ligament *S*, qui répond à *b*. *t u w x* croix ou décuſſation des appendices intérieures au-deſſous de l'œſophage. *t* la cuiſſe droite & ſupérieure qui deſcend à droite, *u* la ſeconde cuiſſe droite qui s'en va à droite & en bas. *w* la troiſieme cuiſſe plus grande, qui va de gauche à droite. *x x* la quatrieme cuiſſe plus grande, qui va de droite à gauche. *y* la colonne droite de l'œſophage. *z* la gauche. *α β* l'accroiſſement des colonnes au-deſſous de l'œſophage. *α* la colonne droite antérieure. *β* la gauche poſtérieure.

Figure 2, de M. Duverney, repréſente le pharynx vu poſtérieurement.

A le muſcle œſophagien. *B* le crico-pharyngien. *C* le thyro-pharyngien. *D* le cephalo-pharyngien. *E* portion des condyles de l'occipital. *F* commencement de la moëlle épiniere. *G G* une partie de la dure-mere, qui recouvre le cervelet. *H* la trompe d'Euſtachi. *I* le périſtaphylin interne. *K* le ptérigo-pharyngien. *I* le mylo-pharyngien. *M* le gloſſo-pharyngien. *N* le ſtylo-pharyngien. *O* le ſtylo-hyoidien. *P*. l'apophyſe ſtyloide. *Q* le digaſtrique. *R* le ptérigoidien interne. *S* l'oreille. *T* les os du crâne. *V* la trachée-artere.

Figure 3, de M. Duverney; elle repréſente le larynx vu antérieurement.

1 1 2 2 l'os hyoide. 1 1 la baſe. 2 2 l'extrémité des grandes cornes. 33 ligament qui unit des grandes cornes de l'os hyoide avec les grandes cornes 4 4 du cartilage thyroide. 4 4 5 5 le cartilage thyroide. 4 4 ſes grandes cornes. 6 6 ligament qui unit le cartilage thyroide avec l'os thyroide. 7 7 7 7 la glande thyroide. 8 8 le cartilage cricoide. 9, 9, 9, 9, les cartilages de la trachée-artere. 10. le ſterno-thyroidien. 11 l'adeno-thyroidien. 12 12 le crico-thyroidien. 13 13 l'hyo-thyroidien.

Figure 4, d'Euſtachi; elle repréſente le larynx vu poſtérieurement.

a la partie concave de l'épiglotte. *b b* la face interne du cartilage thyroide. *l l* les grandes cornes. *i i* les petites cornes. *c c* le ſommet des cartilages arythénoide. *d d e* le cartilage cricoide. *d d* ſes deux petites éminences. *f f f f* l'aryténoidien tranſverſe. *g g* l'aryténoidien oblique gauche. *h h* l'aryténoidien oblique droit.

Figure 5, d'Euſtachi, repréſente le larynx ouvert, & vu ſur le coté.

A B B B la face interne du cartilage thyroide. *A* la partie gauche, *B B B* la droite. *C D* l'épiglotte. *C* la face convexe. *D* la face concave. *E* portion membraneuſe de la partie latérale du larynx. *F F* le ſommet des cartilages aryténoides. *G G* l'aryténoidien tranſverſe. *H* l'aryténoidien oblique droit *a* inſeré au cartilage aryténoide gauche. *I K* l'aryténoidien oblique gauche *a* qui vient de l'aryténoide gauche. *K* le thyro-aryténoidien gauche *a a*, qui vient du cartilage thyroide *b*, & s'inſere à l'aryténoide gauche. *L* le crico-aryténoidien latéral gauche *a a* qui vient du cartilage cricoide, & *b* s'inſere à la baſe de l'aryténoide gauche. *M* partie de la baſe du cartilage aryténoide gauche. *N* le crico-aryténoidien gauche *a a* la premiere origine du cartilage cricoide, *b* ſon inſertion à la baſe de l'aryténoide gauche. *O* le cartilage cricoide. *P P Q Q R* la trachée-artere. *P P P*, les trois pre-

Digitized by Google

miers anneaux cartilagineux, *Q Q* les eſpaces mitoyens entre ces anneaux, *R* la partie poſtérieure de la trachée-artere, toute membraneuſe.

PLANCHE VIII.

Figure premiere de Drake.

1 l'aorte ou la grande artere coupée dans ſon origine, à l'orifice du ventricule gauche du cœur. *A* les trois valvules demi-circulaires de l'aorte, comme elles paroiſſent, lorſqu'elles empêchent le ſang de retourner dans le ventricule gauche pendant ſa diaſtole. 22 le tronc des arteres coronaires du cœur, ſortant du commencement de l'aorte. 3 le ligament artériel, qui n'eſt pas exactement repréſenté. 4, 4, les arteres ſous-clavieres ſortant de la grande artere, dont les arteres axillaires, & celles des bras 23 23 ſont une continuation. 55 les deux arteres carotides, dont la droite ſort de la ſous-claviere, & la gauche de l'aorte. 66 les deux arteres vertébrales, ſortant de la ſous-claviere, elles paſſent par les apophyſes tranſverſales des vertebres du cou, d'où elles entrent dans le crâne par le grand tron occipital. 77 les arteres qui conduiſent le ſang dans la partie inférieure de la face, la langue, les muſcles adjacens & les glandes. 88 les troncs des arteres temporales, ſortant des carotides, & donnant des rameaux aux glandes parotides & aux 99 muſcles voiſins, au péricrâne & au-devant de la tête. 10 10, troncs qui envoient le ſang dans la cavité du nez, & particuliérement aux glandes de ſa membrane muqueuſe. 11 11 les arteres occipitales, dont les troncs paſſent ſur les apophyſes maſtoides, & ſe diſtribuent à la partie poſtérieure du péricrâne où elles s'anaſtomoſent avec les branches des arteres temporales. 12 12 arteres qui portent le ſang au pharynx, à la luette & à ſes muſcles. *B B* petite portion de la baſe du crâne, percée par l'artere de la dure-mere, qui eſt ici repréſentée avec une portion de la dure-mere. 13 13 contour que font les arteres carotides avant que de ſe rendre au cerveau par la baſe du crâne. 14 14 partie des arteres carotides qui paſſent de chaque coté de la ſelle ſphénoide, où elles fourniſſent pluſieurs petits rameaux qui ſervent à former le *rete mirabile*, qui eſt beaucoup plus apparent dans les quadrupedes que dans l'homme. (*Nota.* Les arteres du cervelet ſont confondues avec celles du prétendu *rete mirabile.*) *C* la glande pituitaire hors de la ſelle ſphénoide, placée entre les 2 troncs tortueux des arteres carotides 14, 14. *D D* arteres ophthalmiques ſortant des carotides avant qu'elles s'inſinuent dans la pie-mere. 15 contours que font les arteres vertébrales en paſſant par les apophyſes tranſverſes de la premiere vertebre du cou, vers le grand trou de l'occipital. On a averti plus d'une fois que les cavités de ces arteres ſont beaucoup plus larges dans l'endroit où elles ſe replient, que leurs troncs inférieurs, ce qui ſert à diminuer l'impétuoſité du ſang conjointement avec leur contour. Dans les quadrupedes, les angles des inflexions ou des contours des arteres du cerveau, ſont plus aigus, & ſervent par conſéquent à diminuer davantage l'impétuoſité du ſang qui s'y porte avec force, à cauſe de la poſition horizontale de leurs troncs. 16 les deux troncs de l'artere vertébrale, qui paſſent ſur la moelle allongée. 17 les rameaux par leſquels les arteres carotides cervicales communiquent. 18, 18, les ramifications des arteres au-dedans du crâne, dont les troncs les plus grands ſont ſitués entre les lobes du cerveau & dans ſes circonvallations. Les veines du cerveau partent des extrémités de ces arteres. Leurs troncs ont une poſition fort différente de celle des arteres; car celles-ci pénetrent dans le cerveau par ſa baſe, & ſe diſtribuent de la maniere qu'on l'a dit ci-deſſus, au lieu que les troncs des veines s'étendent ſur la ſurface du cerveau, & déchargent le ſang dans le ſinus longitudal. Ces veines n'accompagnent par les arteres à leur entrée, de même que dans les autres parties, comme le font les arteres & les veines de la dure-mere, qui paſſent enſemble par le même trou dans la baſe du crâne. *B B. E E* les arteres du cervelet. 19, 19, les arteres du larynx des glandes thyroidiennes, des muſcles & des parties contiguës qui ſortent des arteres ſous-clavieres. 20 20, autres arteres qui ont leur origine auprès des premieres 19, 19, & qui conduiſent le ſang dans les muſcles du cou & de l'omoplate. 21, 21, les mammaires qui ſortent des arteres ſous-clavieres, & deſcendent in-

Digitized by Google

térieurement ſous les cartilages des vraies côtes, à un demi-pouce environ de diſtance de chaque coté du ſternum; quelques-uns de leurs rameaux paſſent par les muſcles pectoral & intercoſtal, & donnent du ſang aux mamelles où ils ſe joignent avec quelques rameaux des arteres intercoſtales, avec leſquelles ils s'anaſtomoſent. Ces arteres mammaires s'uniſſent encore avec les grandes branches des épigaſtriques 57, 57, ce qui augmente le mouvement du ſang dans les tégumens du bas-ventre. *Nota.* On peut à la faveur de cette anaſtomoſe expliquer le rapport qui ſe trouve entre la matrice & les mamelles, & les affections ſympathiques de ces deux parties. Les extrémités des arteres lombaires & intercoſtales s'anaſtomoſent avec elles, & même que les précédentes. 22, 22, les arteres des muſcles du bras, & quelques-unes de ceux de l'omoplate. 23 23 partie du grand tronc de l'artere du bras, que l'on s'expoſe à bleſſer en ouvrant la veine baſilique, ou la plus interne des trois veines de l'avant-bras. 24 24 diviſion de l'artere brachiale, au-deſſous de la courbure du coude. 25 25 branche de communication d'une artere qui ſort du tronc de l'artere brachiale au-deſſus de ſa courbure, dans le repli de l'avant-bras, qui s'anaſtomoſe un peu plus bas avec les arteres de l'avant-bras. On trouve dans quelques ſujets, au lieu de cette branche, pluſieurs autres petits rameaux qui en tiennent lieu, au moyen de ces rameaux qui communiquent de la partie ſupérieure de l'artere brachiale, avec celle de l'avant-bras: le cours du ſang n'eſt point interrompu, quoique le tronc 23 ſoit fortement ſerré; ce que l'on fait en liant cette artere lorſqu'elle eſt bleſſée dans le cas d'un anévriſme:, il eſt néceſſaire de lier le tronc de l'artere au-deſſus & au-deſſous de l'endroit où elle eſt bleſſée, de peur que le ſang, qui paſſe dans ce tronc inférieur par les rameaux de communication, ne ſe faſſe un paſſage par l'ouverture de l'artere en rétrogradant. 26 artere extérieure de l'avant-bras, qui forme le pouls auprès du carpe, artere radiale. 27, 27, arteres des mains & des doigts. 28 28 tronc deſcendant de la grande artere, ou de l'aorte. 29 artere bronchiale ſortant de l'une des arteres intercoſtales: elle ſort quelquefois immédiatement du tronc deſcendant de l'aorte, & quelquefois de l'artere intercoſtale ſupérieure, qui ſort de la ſous-claviere. Ces arteres bronchiales s'anaſtomoſent avec l'artere pulmonaire. *Vid. Ruyſch, epiſt. anaſtom. 6. figure c. c. c.* 30 petite artere ſortant de la partie inférieure de l'aorte deſcendante, pour ſe rendre à l'œſophage. Ruyſch fait mention d'arteres qui ſortent de l'intercoſtale ſupérieure, & qui aboutiſſent à l'œſophage. 31, 31, arteres intercoſtales de chaque coté de l'aorte deſcendante. 32 tronc de l'artere céliaque, d'où ſortent, 33, 33, 33, les arteres hépatiques, *&c.* 34 l'artere ciſtique dans la véſicule du fiel. 35 l'artere coronaire ſtomachique inférieure. 36 la pilorique. 37 l'épiploïque droite, gauche & moyenne, ſortant de la coronaire. 38 ramification de l'artere coronaire qui embraſſe le fond de l'eſtomac. 39 artere coronaire ſupérieure du ventricule. 40, 40, arteres phréniques, ou les deux arteres du diaphragme: celle du coté gauche ſort du tronc de la grande artere, & de la droite de la céliaque. 41 le tronc de l'artere ſplénique ſortant de la céliaque, & formant un contour, 42 deux petites arteres qui aboutiſſent à la partie ſupérieure du duonenum, & du pancréas; les autres arteres de ce dernier ſortent de l'artere ſplénique à meſure qu'elle paſſe dans la rate. 43 tronc de l'artere meſentérique ſupérieure, tourné vers le coté droit. 44, 44, rameaux de l'artere méſentérique ſupérieure, ſéparés des petits inteſtins. On peut obſerver ici les différentes anaſtomoſes que les rameaux de cette artere forment dans le méſentere avant que de ſe rendre aux inteſtins. 45 l'artere méſentérique inférieure, ſortant de la grande artere. 46, 46, 46, anaſtomoſes remarquables des arteres méſentériques. 47, 47, rameaux de l'artere méſentérique inférieure, paſſant dans l'inteſtin colon. 48 ceux du rectum. 49. 49, les arteres émulgentes des reins. 50 les arteres vertébrales des lombes. 51, 51, arteres ſpermatiques qui deſcendent aux teſticules, & qui ſont ſi petites qu'elles échappent à la vûe, à moins qu'on ne les injecte. 52 l'artere ſacrée. 53, 53, les arteres iliaques. 54, 54, les rameaux iliaques externes. 55, 55, iliaques internes qui ſont beaucoup

Digitized by Google

plus grands dans le fœtus, que dans les adultes, à cauſe de leur union avec les deux arteres ombilicales. 56, 56, les deux arteres ombilicales coupées; celle du coté droit eſt telle qu'on la trouve dans le fœtus, & celle du coté gauche ſemblable à celle qu'on découvre dans les adultes. 57 les arteres épigaſtriques qui montent ſous les muſcles droits de l'abdomen, & s'anaſtomoſent avec les mammaires, comme on l'a remarqué ci-deſſus. 58, 58, rameaux des arteres iliaques externes, qui paſſent entre les deux muſcles obliques du bas ventre. 59, 59, rameaux des arteres iliaques internes, qui conduiſent le ſang aux muſcles extenteurs & obturateurs des cuiſſes. 60, 60, tronc des arteres qui aboutiſſent au pénis. 61, 61, arteres de la veſſie urinaire. 62, 62, arteres internes des parties naturelles, qui forment avec celles du pénis, qu'on voit ici repréſentées, les arteres hypogaſtriques chez les femmes. Les arteres externes des parties naturelles naiſſent de la partie ſupérieure de l'artere crurale, qui eſt immédiatement au-deſſous des épigaſtriques. 63 le pénis enflé & deſſeché. 64 le gland du pénis. 65 la partie ſupérieure ou dos du pénis, retranchée du corps du pénis, afin de pouvoir découvrir les corps caverneux. 66 les corps caverneux du pénis, ſéparés des os pubis, enflés & deſſechés. 67 les deux arteres du pénis, comme elles paroiſſent après qu'on les a injectées avec de la cire ſur chaque corps caverneux du pénis. 68 la cloiſon qui ſepare les corps caverneux. 69 les crurales. 70, 70, les arteres qui paſſent dans les muſcles des cuiſſes & de la jambe. 71 partie de l'artere crurale qui paſſe dans le jarret. 72 les trois grands troncs des arteres de la jambe. 73 les arteres du pié avec leurs rameaux, qui communiquent de leur tronc ſupérieur à leur tronc inférieur, auſſi bien que leur communication à l'extrémité de chaque orteil, qui eſt la même que celle des doigts.

Figure 2, *ramifications de la veine-porte dans le foie. Fig* 3, *membranes de la trachée-artere ſéparées les unes des autres. Fig.* 4, *tronc d'une groſſe veine diſſéqué. Fig.* 5, *une partie de l'aorte tournée de dedans en dehors. Fig.* 6, *vaiſſeaux lymphatiques. Fig* 7, *ramifications de la veine-cave dans le foie. Fig.* 8, *de* Ruyſch, *parties des arteres diſtribuée dans le placenta. Fig.* 9, *l'artere pulmonaire. Fig.* 10, *tronc de la veine pulmonaire.*

Fig. 2, *a* partie de la veine-porte qui entre dans le foie; *c* la veine ombilicale, qui dans l'adulte forme une eſpece de ligament; *d* le canal veineux qui dégénere auſſi en ligament; *e* l'extrémité des veines capillaires qui ſe terminent dans le foie; *f* l'extrémité des veines qui viennent des inteſtins & pour former le tronc de la veine-porte. *Fig.* 3, *a a* la membrane glanduleuſe; *b b* la vaſculeuſe; *c* la membrane interne. *Fig.* 4, *a a* la membrane externe ou la nerveuſe; *b b* la vaſculeuſe; *c c* la glanduleuſe; *d d* la muſculaire. *Fig* 5, *a a* la membrane interne ou la nerveuſe; *b b* la muſculaire; *c c* la glanduleuſe; *d* la membrane externe ou la vaſculeuſe.

PLANCHE X.

Figure premiere, des tranſactions philoſophiques. Elle repréſente les troncs de la veine-cave avec leurs branches diſſéquées dans un corps adulte.

A A l'orifice de la veine-cave, comme elle paroît lorſqu'elle eſt ſéparée de l'oreille droite du cœur, *a* l'orifice de la veine coronaire du cœur. *B A* le tronc ſupérieur ou deſcendant de la veine-cave; *C C A* le tronc inférieur ou aſcendant, ainſi nommés du mouvement du ſang dans ces troncs, qui eſt contraire à leur poſition. *D D* les veines ſous-clavieres. † la partie de la veine ſous-clavière gauche qui reçoit le canal thorachique. *b* la veine azygos, dont les branches aboutiſſent aux cotés, *&c.* *c* les veines ſupérieures intercoſtales. *d d*, les veines mammaires internes. *E, E*, les branches iliaques droites & gauches. *F F*, les veines jugulaires internes. *G G*, les jugulaires externes. *H, H*, les veines qui ramenent le ſang de la mâchoire inférieure & de ſes muſcles. *I, I*, les troncs des jugulaires internes coupés à la baſe du cerveau. *f* les veines du thym & du médiaſtin. *g, g*, les veines des glandes thyroïdales. *h* la veine ſacrée. *i* la branche iliaque interne. *k* l'externe. *K, K*, les veines occipitales. *L* la veine droite axillaire. *M* la céphalique. *N* la baſilique. *O* la veine médiane. *P* le tronc des veines du foie. *Q* la veine phrénique du coté gauche. *R* la veine phrénique droi-

Digitized by Google

te. *r* grande veine de la glande rénale gauche & des parties adjacentes. *S* la veine émulgente gauche. *T* la veine émulgente droite, qui eſt dans ce ſujet beaucoup plus baſſe que la gauche contre l'ordinaire. *U*, *U*, les deux veines ſpermatiques. *X*, *X*, deux branches qui communiquent du tronc aſcendant de la veine-cave à la veine azygos, par le moyen deſquelles le vent paſſe dans le tronc deſcendant de la cave, lorſqu'on ſouffle dans l'aſcendante aux points *A P C*, quoique le tronc aux points *A P* & *C* ſoit fortement attaché au chalumeau. * branche non commune entre le tronc le plus bas de la veine-cave, & la veine émulgente gauche. *Y* veine qui ramene le ſang des muſcles du bas-ventre à la branche iliaque externe. *Z* la veine épigaſtrique du coté droit. *ll* la veine ſaphene. *m* la veine crurale.

Fig. 2, *les troncs de la veine-porte diſſéqués & développés.*

A A A les branches de la veine-porte ſéparées du foie. *a* la veine ombilicale. *B* la branche ſplénique. *C*, *C*, les branches méſentériques continuées depuis les inteſtins. *b* le tronc de la veine pancréatique, qui reçoit les branches qui viennent du duodenum. *c c* la veine gaſtrique coronaire droite ſupérieure, *D* la veine coronaire ſupérieure de l'eſtomac du coté gauche. *E* la veine coronaire inférieure de l'eſtomac du coté droit, *&c.* *F* la même veine coronaire du coté gauche hors leur ſituation naturelle; les deux dernieres ſont une continuation de celles-là. 1. la veine épiploïque ſupérieure droite, & 2 la gauche, avec 3 ſa médiane. *G* la veine appellée *vas breve* *d* la veine du duodenum. *H* la veine hémorrhoïdale qui vient du rectum & de l'anus; elle ſe décharge dans ce ſujet dans la branche méſentérique gauche: mais dans d'autres ſujets (ſur-tout en préparant ces veines) j'ai trouvé que le tronc des veines hémorrhoïdales aboutiſſoit au rameau ſplénique.

Figure 3. D'HUBER, *repréſente la moëlle épiniere à gauche.*

A la partie antérieure de la premiere vertebre du cou élevée un peu obliquement en-haut. *a* apophyſe oblique ſupérieure de cette vertebre. *b* ſon apophyſe tranſverſe. *B B* une partie de la dure-mere qui enveloppe la moëlle épiniere. *C C* l'intervalle qui reſte entre cette moëlle & la cavité des vertebres qui la renferme. 1, 2, 3, *&c.* 30 les nerfs de la moëlle épiniere du coté gauche avec leur ganglion. *d* rameau de la premiere paire. *e* ſecond rameau de cette premiere paire; elle repréſente à droite. *A* eſpace occupé par le lobe renverſé du cervelet, & par ſon appendice vermiforme *B* figuré en paſſant. *C C* portion de rocher & de l'os occipital recouverte de la dure-mere. *D* une partie de la moëlle allongée, à laquelle la moëlle épiniere eſt continue. *a* ligne blanche médullaire qui s'éleve du ſillon du quatrieme ventricule pour ſe joindre à la ſeptieme paire. *b* le quatrieme ventricule. *c c* ſa rainure longitudinale continue au *calamus ſcriptorius*. *d* les deux éminences de la moëlle épiniere qui la termine. *e e* ligament de la pie-mere qui s'étend au milieu de la queue de cheval. *f* le ganglion de la vingtieme paire des nerfs. *g* ganglion de la trentieme paire. *F* la dure-mere renverſée de deſſus la moëlle épiniere. *G* le nerf de la ſeptieme paire. *h h* la huitieme paire. *j j* l'acceſſoire de la huitieme paire. *K*, *K*, filets de communication des nerfs cervicaux entr'eux. *M* les corps pyramidaux poſtérieurs. *N* les corps olivaires poſtérieurs. *O* l'artere vertébrale. *L L* le ligament denticulaire, qui ſépare les filets qui partent de la partie antérieure de l'épine, de ceux qui partent de la poſtérieure. *m*, *m*, filamens qui partent de la partie antérieure de l'épine pour s'unir avec ceux qui partent de la poſtérieure. *nn* l'endroit où les filamens nerveux commencent à concourir & à former la baſe de la queue de cheval. *o* endroit où la moëlle épiniere ne fournit plus de filets nerveux. *p* origine des filets nerveux qui forment la queue de cheval *q* la queue de cheval. 1 *D* juſqu'à 1 2 *D* les nerfs dorſaux. 1 *L* juſqu'à 5 *L* les nerfs lombaires. 1 *S* juſqu'à 5 *S* les nerfs ſacrés. 1 *C* juſqu'à 8 *C* les nerfs cervicaux.

Figure 4, D'HUBER, *repréſente une portion de la moëlle épiniere de la partie ſupérieure du dos, & conſidérée en devant.*

A ligament de la pie-mere qui ſépare la portion droite de la moëlle épiniere, de la gauche. *B B* éminences qui ont la figure d'un ver à ſoie. *C*, *C*, les filets nerveux qui partent de la partie antérieure de la moëlle épiniere. *D* coupe

Digitized by Google

horizontale de la moëlle épiniere. *E* substance blanche qui environne. *F* la substance cendrée.

PLANCHE XI.

Figure 1, *de* VIEUSSENS.

A le tronc de la cinquieme paire. *B* la grosse branche antérieure de la cinquieme paire. *C* la grosse branche postérieure de la cinquieme paire. *D* le tronc de la sixieme paire. *a a* le tronc du nerf intercostal. *E* le tronc de la huitieme paire. *b* le nerf spinal, l'accessoire de la huitieme paire, qui à sa sortie du crâne est environnée avec la huitieme paire par une membrane commune; d'où il lui paroît uni: mais peu après il s'en sépare en *ooo*. *c* la neuvieme paire. *d* filets de la neuvieme paire qui se jettent dans les glandes de la partie postérieure des mâchoires, *e* la dixieme paire. *f* rameau de la cinquieme paire, lequel va à la langue, excepté les rameaux *g*, *g*, *g*, qui se distribuent aux glandes maxillaires. *h* le filet de la portion dure du nerf auditif, lequel se joint au rameau *f* de la cinquieme paire, & se distribue avec lui à la langue. *i* la premiere paire des nerfs cervicaux. *k* filets de la premiere paire cervicale qui s'unit au rameau *f* de la cinquieme paire, & se distribue avec lui à la langue. *l* petit rameau de la premiere paire cervicale, dont un filet *m* s'insere dans la seconde paire cervicale, & le filet *n* se jette dans les muscles obliques de la tête. *o* rameau de communication entre la huitieme paire & la portion dure du nerf auditif. *p* rameau de la huitieme paire dont un filet *q* s'unit au plexus ganglioforme cervical, supérieur du nerf intercostal, & se jette ensuite dans le muscle long du cou; le filet *r* se distribue à quelques muscles du larynx, du pharynx & de l'os hyoïde. *f* filet du rameau *p*, un peu plus gros qu'il n'est naturellement, & qui s'unit au nerf récurrent. *F F* le cartilage thyroïde. *G G* la trachée-artere, coupée transversalement un peu au dessus des poumons. *H* le plexus ganglioforme cervical de la neuvieme paire, auquel la premiere paire cervicale jette un filet. *t* rameau de la huitieme paire, dont les filets coupés *u u* s'unissent avec la seconde paire cervicale, & se distribuent aux muscles scalene, mastoidien, coraco hyoidien, sterno-thyriodien, *&c.* *I* plexus ganglioforme thorachique de la huitieme paire. *x* nerf recurrent droit. *y* rameau de la huitieme paire du coté gauche, qui jette le nerf récurrent, & outre cela le rameau *z* au plexus cardiaque, le filet 2 au cœur & à l'oreillette gauche. 3 filet du nerf 2 qui se distribue antérieurement au cœur du coté gauche. 4 autre filet qui se distribue à l'oreillette gauche. 5 rameau de la huitieme paire du coté droit, qui jette le filet 6 aux membranes de l'aorte. 7, 7, rameaux coupés du nerf 5, qui se distribuent aux lobes du poumon. 8 filet du nerf 5 qui s'unit au plexus cardiaque supérieur. 9 tronc du rameau 5, dont le rameau 10 se jette à la partie droite du péricarde qui recouvre postérieurement le cœur; le rameau 11 environne en forme d'anneau la veine-cave descendante, où elle s'ouvre dans la partie supérieure de l'oreillette droite du cœur, aprés avoir jeté les rameaux 12, 12, 12, à cette oreillette. 13, 13, rameaux de la huitieme paire, dont les filets qui sont représentés coupés, s'entrelacent ensemble pour former les plexus pulmonaires. 14 filet de la huitieme paire droite qui se distribue à l'oreillette droite. 15, 15, 15 rameaux du nerf gauche de la huitieme paire, qui se distribuent en partie aux membranes de l'œsophage, & en partie au cœur. 16, 16, deux petits plexus ganglioformes, qui s'observent quelquefois dans le nerf gauche de la huitieme paire. 17 division du nerf gauche de la huitieme paire en trois rameaux qui se réunissent ensuite pour former un même tronc. 18, 18, nerfs de la huitieme paire qui s'élevent de la région postérieure du cœur, & communiquent ensemble au moyen du rameau 19. 20, 20, filets de la huitieme paire qui se distribuent à l'orifice supérieur de l'estomac. 21, 21, trois petits rameaux qui communiquent ensemble & qui après avoir jeté les filets 22, 22, 22, *&c.* à la partie supérieure & postérieure de l'estomac, autour du pylore, se joignent à quelques filets du plexus ganglioforme semi-lunaire, & forment avec eux le plexus hépatique 60, 60. 23 petit rameau de la huitieme paire, dont les filets se distribuent à la partie supérieure & antérieure de l'estomac, si on en excepte le filet 24 qui se jette en partie au pylore, en partie au pancréas, & en partie aux conduits biliaires. 25 tronc de la huitieme

Digitized by Google

paire du coté gauche, un peu plus petit qu'il n'eſt naturellement, qui ſe diviſe au-deſſous du diaphragme en pluſieurs rameaux, en s'uniſſant aux filets 26 qui proviennent du plexus ſemi-lunaire, forment avec ces filets le plexus ſtomachique, & ſe terminent dans le plexus méſentérique. 27 rameaux de la huitieme paire gauche, que nous avons appellé *rameau intérieur*, & qui ſe diſtribue à la partie inférieure de l'eſtomac, ſi on en excepte les filets 28, 28, qui ſe diſtribuent au pylore. K partie antérieure du cœur dépouillée du péricarde & des vaiſſeaux ſanguins. L l'oreillette droite. M l'oreillette gauche. N la veine-cave deſcendante coupée le long de l'oreillette droite. O la veine-cave aſcendante coupée un peu au-deſſus du diaphragme. P l'artere pulmonaire coupée vers ſon origine. Q Q le tronc de l'aorte diviſé en deux parties qui ſont repréſentées un peu éloignées l'une de l'autre, pour faire paroître le plexus cardiaque ſupérieur placé entre l'aorte & la trachée-artere. R rameau droit du tronc de l'aorte aſcendante. S origine de la carotide droite coupée. T origine de l'artere vertébrale droite coupée. V artere axillaire droite coupée. X rameau gauche du tronc aſcendant de l'aorte, qui ſe diviſe d'abord en deux petits rameaux, dont l'intérieur & le plus petit Y, forme la carotide gauche; l'extérieur plus gros ſe termine dans l'artere vertébrale gauche Z, & dans l'artere axillaire gauche, *&c.* + tronc deſcendant de l'aorte coupée. ♌ plexus ganglioforme cervical ſupérieur du nerf intercoſtal. Δ filet qui s'éleve du plexus ganglioforme ſupérieur du nerf intercoſtal, qui au moyen des deux rameaux 29, 29, communique avec le nerf gauche de la huitieme paire, & qui ſe portant en-bas ſe diſtribue à la partie antérieure du péricarde. 30 filet Δ coupé à la baſe du cœur. 31, 31, 31, filets du nerf intercoſtal, qui ſe jettent dans le muſcle long du cou & dans le ſcalene. 32 rameau du nerf intercoſtal qui s'inſere dans le plexus ganglioforme thorachique. 33 filet du nerf intercoſtal qui environne la veine jugulaire externe, & ſe termine dans les membranes voiſines. Δ plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercoſtal. 34 rameau du plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercoſtal droit, qui ſe porte en-bas, perce le péricarde, & après l'avoir percé & avoir reçu un filet du plexus cardiaque ſupérieur, jette le filet 35 aux membranes de l'aorte; enfin après avoir paſſé par-deſſus le tronc de l'artere pulmonaire, il ſe diviſe 36, 36, 36, *&c.* & ſe diſtribue à la partie antérieure du cœur. 37 plexus ganglioforme thorachique du nerf intercoſtal. 38 filet provenant de la partie inférieure du plexus ganglioforme qui s'unit à la huitieme paire du coté droit. 39, 39, deux rameaux provenans de la partie inférieure du plexus ganglioforme thorachique du nerf intercoſtal gauche, dont le ſupérieur jette trois filets, dont deux ſupérieurs 40, 40, coupés, ſe diſtribuent à l'œſophage & à la trachée-artere, le troiſieme 42 s'unit à la huitieme paire gauche: le rameau inférieur 39 jette à l'œſophage le filet 41 ici coupé; enfin les deux rameaux 39, 39, après avoir jeté les filets ci-deſſus, ſe portent vers la partie moyenne de la poitrine, & lorſqu'ils ſont parvenus vers la partie poſtérieure de l'aorte, ils ſe diviſent en pluſieurs rameaux qui communiquent tous enſemble, & forment en s'uniſſant à quelques filets de la huitieme paire, le grand plexus 43, 43 plexus cardiaque ſupérieur, plus conſidérable que l'inférieur. 44, 44, 44, 44, filets provenans des parties latérales du plexus cardiaque ſupérieur, qui ſe diſtribuent aux parties internes des lobes du poumon, & aux glandes qui ſont placées à la partie ſupérieure de ces lobes derriere la trachée-artere. 45, 45, filets du plexus cardiaque ſupérieur, qui ſont repréſentés coupés comme les filets 44, 44, *&c.* & qui ſe diſtribuent au péricarde. * petit nerf du coté droit du plexus cardiaque ſupérieur qui s'unit au rameau 34, & ſe diſtribue avec lui à la partie antérieure du cœur. 46 filet provenant du coté gauche du plexus cardiaque ſupérieur qui s'unit au filet 2 du rameau 4. 47, 47, filets du nerf cardiaque ſupérieur, qui ſe diſtribuent aux membranes de l'aorte. 48, rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque ſupérieur, qui ſe diſtribuent à la partie poſtérieure du péricarde & du cœur. 49, deux rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque ſupérieur qui s'uniſſent enſemble, jettent le filet 50 aux membranes de l'aorte, for-

Digitized by Google

ment le plexus cardiaque inférieur 51, & enfin lient par leur extrémité 52 l'artère pulmonaire, & ſe contournent autour d'elle en forme d'anneau. 53 petit rameau du plexus cardiaque qui ſe diſtribue à l'oreillette gauche du cœur, & s'unit au rameau 4 du nerf 2. 54, 54, filets provenaus du coté droit du nerf intercoſtal, & qui ſe diſtribuent dans les membranes des vertebres du dos. 55, 55, 55, les filets qui ſortent du coté droit du nerf intercoſtal, & ſe terminent de part & d'autre dans le plexus ganglioforme ſemi-lunaire 57, 56, 56, 56, filets du nerf intercoſtal qui ſe terminent avec les filets 54, 54, dans les membranes qui tapiſſent les vertebres du dos. 57 plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal. 58 petit rameau du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui s'élevant en-haut ſe termine en partie dans la ſubſtance charnue du diaphragme, & en partie dans le centre nerveux de ce muſcle. 59, 59, filets de la partie ſupérieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe diſtribuent aux vaiſſeaux cholidoques, au pylore, à l'inteſtin duodenum, & au pancréas; les trois ſupérieurs s'uniſſant enſemble, ſe terminent dans le plexus hépatique. 60 60 plexus hépatique produit par le nerf intercoſtal droit, & par le nerf de la huitieme paire. 61, 61, filets de la partie inférieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe terminent dans les plexus méſenteriques. 62, 62, filets qui ſe répandent ſur les membranes qui revétent les vertebres. 63 plexus ſtomachique formé par quelques fibres du nerf droit de la huitieme paire & par d'autres, qui proviennent du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche. 64 rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche, qui ſe réfléchiſſent en haut en communiquant enſemble, forment un plexus nerveux lunaire. 65, 65. filet du plexus ſtomachique, qui ſe terminent dans les plexus méſentériques. 66, 66, 66, filets qui ſe terminent dans les membranes couchées ſur les vertebres. 67 rameau du coté interne du nerf intercoſtal, qui *forme le* plexus rénal droit du coté *droit*, & ſe termine du coté gauche dans le plexus ſemi-lunaire. 68 filet du rameau droit 67, qui ſe termine dans les membranes du rein droit. 69 tronc du rameau droit 67, qui s'uniſſant aux filets inférieurs des nerfs 55, 55, *&c.* du coté droit, forme avec eux une eſpece de réſeau, & enfin le plexus rénal droit 70 70, 70 70 le plexus rénal droit. 71 filets inférieurs des nerfs 55, 55, *&c.* du coté droit, qui ſe terminent dans les membranes du rein droit, excepté des filets 72, 72, qui ſe terminent avec d'autres rameaux voiſins 72, 72, dans les membranes du rein. 73 deux filets du rameau gauche 67, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent le rein droit. 74 74 le plexus rénal gauche, formé par trois rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire ganche. 75 petit rameau du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche, qui ſe diſtribue dans les membranes du rein gauche, excepté les filets 76, 76, 76, qui ſe terminent avec quelques rameaux voiſins dans les membranes du rein gauche. 77 77 le plexus méſentérique ſupérieur. 78 78 le plexus méſentérique moyen. 79 79 le plexus méſentérique inférieur. 80, 80, filets ſupérieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent les vertebres lombaires inférieures. 81, 81, *&c.* les filets inférieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe terminent dans les membranes des vertebres de l'os ſacrum, de l'inteſtin rectum, de la veſſie, dans les ovaires, & à la matrice. 82, 82, *&c.* plexus ganglioforme orgéiforme du nerf intercoſtal dans la cavité du bas-ventre. 83, 83, *&c.* filets du nerf intercoſtal qui s'uniſſent aux p'exus méſentériques. 84, 84, filets du nerf intercoſtal qui ſe diſtribuent avec les filets 85, 85, *&c.* & 87, 87, *&c.* aux ureteres, à l'inteſtin rectum, aux releveurs de l'anus, aux ovaires, à la matrice, à la veſſie, à ſon ſphincter, aux véſicules ſemi-lunaires, aux proſtates, & au ſphincter de l'anus. 86 rameau au moyen duquel les nerfs intercoſtaux communiquent enſemble vers l'extrémité de l'os ſacrum. 88, 88, *&c.* plexus ganglioformes des nerfs vertébraux, qui ne s'obſervent point dans la premiere, dans la vingt-huitieme, la vingt-neuvieme & la trentieme paire de ces nerfs. 89, 89, *&c.* rameaux que les nerfs des vertebres

Digitized by Google

fourniſſent vers les eſpaces qui ſont entre elles au nerf intercoſtal. 90 nerf coupé. 91, 91, &c. rameaux du nerf intercoſtal aux nerfs dorſaux droits. 92 gros rameau du nerf intercoſtal qui s'unit au premier nerf ſacré, & ſe termine avec lui dans le nerf crural poſtérieur. 93, 93, &c. filets des nerfs vertébraux. 94 nerf diaphragmatique qui vient de la quatrieme paire des nerfs cervicaux. 95 filet du nerf diaphragmatique qui ſe diſtribue aux muſcles du cou, c'eſt-à-dire au tranſverſe & à l'épineux. 96 filet de la ſixieme paire cervicale qui s'unit au nerf diaphragmatique. 97 filet du nerf diaphragmatique qui s'unit à un filet de la ſeconde paire dorſale, & enſuite au nerf intercoſtal. 98 le nerf diaphragmatique coupé. 99 diſtribution des nerfs brachiaux. 100 nerf coupé compoſé de deux filets, l'un de la ſixieme, l'autre de la ſeptieme paire cervicale. 101 la gaine commune des nerfs brachiaux ouverte. 102 le rein un peu plus élevé du coté gauche que du droit. 103 production conſidérable de la paire lombaire inférieure qui s'unit à la premiere ſacrée, & aide à former le nerf crural poſtérieur. 104, 104, &c. les cinq nerfs de l'os ſacrum. 105 le nerf crural poſtérieur coupé.

Figure 2, d'EUSTACHI.

AA BB le cerveau vu par la partie inférieure. AA les lobes antérieurs, BB les lobes moyens. CC le cervelet; D, D, les extrémités des apophyſes tranſverſes de l'atlas; E, E, les bords relevés des cavités de l'atlas, qui recouvrent & ſoutiennent les condyles de l'occipital; F. F, les cuiſſes ou pédoneules du cervelet, qui s'avancent pour former la protubérance annulaire; G, G, les corps pyramidaux; H, H, les corps olivaires; I I I la protubérance annulaire; K, K, les cuiſſes de la moelle allongée; L ſinus entre la protubérance annulaire, les cuiſſes de la moelle allongée, & les éminences orbiculaires; M les éminences orbiculaires; N corps cendré placé dans l'angle poſtérieur de la continuité des nerfs optiques entre les cuiſſes de la moelle allongée. C'eſt dans ce corps que ſe trouve l'orifice inférieur du 3e ventricule du cerveau, & d'où provient l'entonnoir; O, O, les procès mamillaires, ou la premiere paire de nerfs; P, P. les nerfs optiques; Q leur continuité; R, R, ces nerfs avant leur union; SS la troiſieme paire de nerfs ou les moteurs, qui viennent de la partie antérieure de la protubérance annulaire; TT la quatrieme paire de nerfs, nommés les *pathétiques*; VV la cinquieme paire de nerfs venant des parties latérales de la protubérance annulaire; W, X, Y, ſes trois branches; W la premiere, X la ſeconde, Y la troiſieme; Z, la ſixieme paire des nerfs, qui vient de la partie antérieure des éminences olivaires & pyramidales; *a a* la portion dure de la ſeptieme paire de nerfs, qui ſort de la partie antérieure du coté extérieur des corps olivaires; *b b* la portion molle qui vient des parties latérales des corps olivaires; *c c* paroit être le limaçon dans lequel la portion molle ſe diſtribue; *d d* la huitieme paire des nerfs qui vient de la partie latérale & poſtérieure des corps olivaires; *e e* les nerfs récurrens de l'épine qui ſe joignent à la 8e paire, ou l'acceſſoire de Willis; *f f* les troncs de la huitieme paire réunis avec les nerfs récurrens; *g g* les nerfs récurrens lorſqu'ils ont quitté la huitieme paire; *h* un rameau de l'acceſſoire qui ſe diſtribue au muſcle clinomaſtoïdien & au ſterno-maſtoïdien; *i* un autre rameau qui s'unit avec la troiſieme paire cervicale; *k* la fin de ce nerf qui ſe perd dans le trapeze; *l, l, l*, les troncs de la huitieme paire de nerfs, *m*, *m*, les rameaux de la huitieme paire qui vont à la langue, ſur-tout à ſa racine & à la partie voiſine du pharynx, &c. *n*, *n*, les rameaux de la huitieme paire qui ſe diſtribuent à la partie ſupérieure du larynx, dans lequel ils s'inſinuent entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde où le rameau *o* s'unit avec le récurrent de la huitieme paire; *p* le récurrent droit de la huitieme paire, qui vient de deux endroits de la huitieme paire; *q* le récurrent droit joint avec le nerf intercoſtal droit; *r* le récurrent gauche qui ſort de même de la huitieme paire par deux principes, mais un peu plus bas que le droit; *ſ* le nerf par le moyen duquel le cardiaque gauche eſt uni avec le récurrent gauche; *t* les ramifications des nerfs récurrens dans le larynx, & qui ſe diſtribuent à la glande thyroïde, au pharynx, aux crico-aryténoidiens poſtérieurs, aux aryténoïdiens, aux thyro-aryténoidiens; *u w x* le nerf cardiaque droit, qui vient *w* du nerf récurrent droit, & *x* de la huitieme

Digitized by Google

tieme paire ; γ γ le nerf cardiaque gauche, qui vient z du nerf gauche de la huitieme paire, & α α du nerf intercostal gauche, comme il le semble par la figure ; δ nerf de communication entre les cardiaques ; γ les ramifications des nerfs cardiaques, qui se distribuent dans le cœur ; δδδ les nerfs du poumon qui viennent de la huitieme paire du cerveau ; ε ζ, ε ζ, division de la huitieme paire en deux rameaux, qui se réunissent ensuite, & forment ainsi une petite isle, dont la droite est plus grande que la gauche ; η, η, η, rameaux au moyen desquels les troncs de la huitieme paire sont unis ensemble devant & derriere l'estomac ; θ rameaux du tronc gauche de la huitieme paire qui parcourt la partie supérieure de l'estomac jusqu'au pylore ; ι tronc gauche de la huitieme paire, lequel se distribue à la portion gauche de l'estomac ; κ rameaux du tronc droit de la huitieme paire, lesquels se distribuent à la partie postérieure de l'estomac ; λ rameau du tronc droit de la huitieme paire, lequel répond au rameau θ du tronc gauche, qui parcourant le même espace, jette des filets à la partie postérieure de l'estomac ; μ le tronc droit descendant derriere l'estomac & qui s'unit ensuite ν avec le nerf intercostal gauche ; ξ origine du nerf intercostal, où il est uni avec la sixieme paire ; ο π, ο π, les deux rameaux dans lesquels les troncs des nerfs intercostaux se divisent, & qui se réunissent ensuite d'où il arrive qu'ils forment un intervalle par lequel passe la carotide interne, & qui est renfermé avec cette artere dans le conduit du rocher par lequel cette artere entre dans le crâne, ρ, ρ, les troncs des nerfs intercostaux ; σ, σ, les ganglions cervicaux supérieurs des intercostaux ; τ, τ, τ, τ, τ, τ, τ, les troncs des nerfs intercostaux qui se portent le long de l'épine par le cou, par la poitrine, par le bas-ventre & par le bassin ; υ, υ, &c. les ganglions des nerfs intercostaux ; Φ, Φ, Φ, &c. rameaux par lesquels les nerfs intercostaux sont unis avec les nerfs de l'épine ; χχχχ l'extrémité des nerfs intercostaux, unie avec la premiere & la seconde paire sacrée ; ψ, ψ, ψ, ψ, rameaux des nerfs intercostaux qui unis ensemble, forment des rameaux considérables ω, ω, ω, qui se portent le long du corps des vertebres du dos, passent à travers le diaphragme, se mêlent & s'uniſſent ensuite Γ, Γ l'un & l'autre avec le nerf droit de la huitieme paire Δ & le droit avec le gauche ; Θ, Θ, rameaux des nerfs intercostaux, lesquels s'uniſſent aux rameaux des troncs ω. ω. Les nerfs des reins, des capsules atrabilaires, du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, proviennent des troncs ω, ω, des nerfs intercostaux de la huitieme paire, de leurs rameaux & de leur union ; Λ, Λ, Λ, Λ, rameaux au foie dont la plupart se distribuent au duodenum ; Ξ Ξ, nerf gastro-épiploïque droit, qui va à droite le long du fond de l'estomac, où l'épiploon lui est adhérent : il jette des rameaux Π Π Π à l'estomac, Σ Σ Σ à l'épiploon ; ν ν ν nerf au rein droit & à la capsule atrabilaire droite ; Φ Φ paroiſſent être des rameaux à la rate ; Ψ nerf gastro-épiploïque gauche, qui se jette sur la portion gauche du fond de l'estomac où l'épiploon est attaché, & jette à l'estomac des rameaux Ω Ω, 1, 1, &c. à l'épiploon ; 2, 2, 2, paroiſſent être des rameaux au rein gauche & à la capsule atrabilaire ; 3, 3, 3, 3, rameaux qui se rendent aux testicules, de compagnie avec les arteres spermatiques ; 4, 4, 4, &c. paroiſſent être des rameaux qui se jettent dans le méſentere & aux intestins ; 5, 5, 5, &c. rameaux qui s'uniſſent ensemble çà & là le long des corps des vertebres, des lombes, & de l'os sacrum, & se jettent au fond du bassin, où ils s'uniſſent 6 avec la 3e paire sacrée, & 7 avec la 4e partie ; 8, 8, 8, &c. rameaux que les rameaux 5, 5, reçoivent des troncs des intercostaux : 9, 9, 9, &c. paroiſſent être des rameaux au mesocolon, & à la partie gauche du colon ; 10, 10, 10, &c. la neuvieme paire appellée *nerfs linguaux*, & qui sort de la partie latérale des corps pyramidaux ; 11 rameaux de la neuvieme paire, qui se distribuent au digastrique, à l'hyo-glosse, au génio-glosse, à la langue, &c. 11 12, gros rameau de la neuvieme paire qui se porte le long du cou, & se distribue au sterno-thyroïdien, au coraco-hyoïdien, au sterno-hyoïdien, &c. 13, rameau d'union de la seconde paire cervicale avec le rameau 12 de l'intercostal ; 14, 14, &c. nerfs cervicaux ; 14, 14, les seconds ; 15, 15, les troiſiemes ; 16, 16, les quatriemes ; 17, 17, les cinquiemes ; 18, 18, les ſixiemes ; 19, 19, les septiemes ; 20, 20, les huitiemes ; 21, ra-

meaux d'union entre la ſeconde & la troiſieme paire cervicale ; 22, 22, rameaux d'union entre la troiſieme & la quatrieme paire cervicale ; 23 rameau de la quatrieme paire cervicale qui ſe joint au récurrent de l'épine ; 24 25 24 25 origine des nerfs diaphragmatiques ; 24 de la quatrieme paire cervicale, 25 de la cinquieme paire ; 26, 26, nerfs diaphragmatiques dont le droit deſcend plus directement, parce qu'il n'en eſt point empêché par le cœur ; le gauche deſcend obliquement, à cauſe de la ſituation oblique du cœur du coté gauche ; 27, 27, rameaux des nerfs diaphragmatiques dans le diaphragme ; 28 28, union des quatre paires des nerfs cervicaux inférieurs, & de la premiere dorſale, qui forment les nerfs du bras ; 29, 30, 31, 32, 33, 34, & 39, les nerfs dorſaux ; 40 & 44, les nerfs lombaires ; 45 & 48, les nerfs ſacrés ; 50, 51, les nerfs 50 50, qui proviennent des dernieres paires lombaires 51 51 de la quatrieme paire, qui unis enſemble ſe joignent aux premieres paires ſacrées 3 du coté droit, 2 du coté gauche, pour former les nerfs ſciatiques ; 52, 52, les nerfs ſciatiques.

PLANCHE XII.

Figure premiere de Haller, repréſente les arteres de la face.

A le tronc commun de la carotide ; *B* la veine jugulaire commune ; *C* la carotide interne ; *D* la carotide externe ; *E* l'artere thyroïdienne ſupérieure ; *F* l'artere linguale, couverte par les veines & par le cératogloſſe ; *G* l'origine de l'artere labiale pareillement couverte ; *r r* les rameaux ptérigoïdiens ; Θ un rameau au dos de la langue ; *H* le tronc de la carotide externe dans la parotide ; *I* l'artere occipitale couverte par la parotide & par les muſcles ; *K* l'artere pharyngée cachée ; *L* rameau ſuperficiel de l'artere labiale ; *M* l'artere ſous-mentonniere ; *N* les rameaux ſuperficiels de la labiale ; *O* l'artere muſculaire de la levre inferieure ; *p* anaſtomoſe avec la maxillaire interne ; *q* la maxillaire inférieure couverte par les muſcles, & qui ſort par un trou ; *R* les rameaux de cette artere qui ſe jettent au quarré & à la levre inférieure ; *S* anaſtomoſe avec la ſous-mentonniere ; *T* anaſtomoſes avec la coronaire de la levre inférieure ; *V* les rameaux de l'artere labiale inférieure anaſtomoſés avec la coronaire labiale inférieure *Y* la coronaire de la levre inférieure ; *Z* un de ſes rameaux au maſſeter & au buccinateur ; *a* un rameau à la peau ; *b* au triangulaire & à l'angle des levres ; *c* un rameau de la carotide externe à la parotide ; *d* la tranſverſale de la face qui ſort de la temporale ; *e* rameau à la temporale & à l'orbiculaire de la paupiere, *f* rameau alvéolaire qui accompagne le buccinateur, & qui eſt à peine apparent ; *g* rameau au zygomatique, à la partie ſupérieure de la parotide, à l'orbiculaire inférieur, à la peau ; *h* rameaux au buccinateur ; *i* à l'angle des levres ; *k*, *k*, la coronaire labiale ſupérieure ; *l* la naſale latérale qui en part ; *m* ſon anaſtomoſe avec l'ophthalmique ; *n* une autre naſale dont deux rameaux ; *o* une autre à la cloiſon des narines ; *p* la coronaire de la levre ſupérieure du coté droit, & l'anaſtomoſe avec la gauche ; *q* rameau au muſcle zygomatique, & vers l'arcade zygomatique ; *t* le profond, qui s'anaſtomoſe d'un coté avec un compagnon du buccinateur, & de l'autre avec le ſous-orbitaire ; *u* cette anaſtomoſe ; *x* la place du tronc ſous-orbitaire couvert par les muſcles ; *y* les anaſtomoſes de ce rameau ſous-orbitaire avec le rameau temporal ; *z* anaſtomoſe ſous-orbitaire avec la coronaire labiale ; 1, rameau qui ſe jette au fond du nez ; 2 anaſtomoſe avec l'ophthalmique ; 3 autre anaſtomoſe ; γ rameau inférieur qui ſe diſtribue au releveur commun, & qui communique avec le rameau *f* ; 4 le rameau deſcendant de l'ophthalmique du releveur ; 5 un autre aux ailes du nez ; 6 tronc de l'*opthalmique* qui ſort de l'orbite, 7 rameau à la paupiere inférieure ; 8 à la ſupérieure, au corrugateur, *&c.* 9 à l'eſpace qui eſt entre les deux ſourcils ; 10 cutanée ; 11 le dorſal du nez ; 12 anaſtomoſes de la coronaire avec les naſales ; Δ l'*artere auriculaire poſtérieure* : 13 rameau de la temporale au maſſeter & à la parotide ; 14 la temporale la plus profonde ; 15 la temporale ; 16 l'*auriculaire antérieure* ; 17 la *temporale interne* ; 18 19, ſes anaſtomoſes avec les rameaux de l'ophthalmique ; 20 les rameaux qui vont au front, aux temples, au ſinciput ; 22 la temporale externe ; 23 l'auriculaire ſupérieure ; 24 les arteres ſincipitales ; 25 anaſtomoſes avec l'occipitale ; 26 la veine *faciale* ;

Digitized by Google

27 la veine temporale ; 28 la veine faciale qui monte dans la face ; 29 les veines frontales ; A la veine ophthalmique ; 30 le conduit de Stenon ; 31 le conduit de la glande acceſſoire ; 32 la glande maxillaire ; 33 la glande parotide ; 34 la compagne de la parotide ; 35 le muſcle maſſeter ; 36 le triangulaire ; 37 le quarré ; 38 l'orbiculaire inférieur ; 39 l'orbiculaire ſupérieur ; 40 la naſale de la levre ſupérieure ; 41 le buccinateur ; 42 le zygomatique ; 43 le releveur commun des levres ; 44 le releveur commun de la levre ſupérieure & de l'aile du nez ; 45 l'orbiculaire de la paupiere ; 46 le frontal ; 47 le temporal ; 48 le maſtoïdien ; 49 coupe de la trachee-artere ; 50 la moëlle épiniere ; 51, 52 le vrai milieu de chaque levre.

Figure 2 de Haller, repréſente une partie de la diſtribution de la carotide externe.

A le bord inférieur du cartilage thyroïde ; *B* le bord ſupérieur ; *C* l'os hyoïde ; *D* la glande de Warthon, ou la glande maxillaire ; *E* la glande ſublinguale ; *F* extrémité de la mâchoire inférieure, dont une des branches a été emportée ; *G* l'aile externe de l'apophyſe ptérigoïde ; *H* la partie antérieure de l'arcade zygomatique rompue ; *I* la partie interne ; *K* le conduit auditif ; *L* l'apophyſe maſtoïde ; *M* le trou par où paſſe la troiſieme branche de la cinquieme paire ; *N* le trou de l'artere épineuſe ; *O* la place de l'apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre ; Ω l'apophyſe ſtyloïde ; *P* le muſcle ſterno-thyroïdien ; *Q* le coraco-hyoïdien ; *R*, *R*, les ſterno-hyoïdiens ; *S* le mylo-hyoïdien indiqué en paſſant ; *T* une partie du baſioglosſe, dont la plus grande partie a été détruite ; *V* la partie du pharynx qui deſcend du crochet de l'apophyſe ptérigoïde ; *X* le muſcle ſtylo-goſſe ; *Y* le ſtylo-pharyngien ; *Z* le périſtaphylin externe ; *a* le périſtaphylin interne ; *b* l'oblique ſupérieur de la tête ; *c* l'oblique inférieur ; Δ le releveur de l'omoplate ; *d* le complexus ; *e* le nerf de la huitieme paire ; *f f* l'artere vertébrale, qui paroît d'abord à nu entre le grand droit & les obliques, & enſuite entre l'oblique inférieur & le releveur de l'omoplate ; *g* un rameau qui ſe diſtribue aux muſcles obliques, au grand droit, au complexus, au petit droit ; *h* le tronc commun de la carotide ; *i i* la carotide interne, qui eſt ici un peu fléchie ; *l*, la carotide externe ; *m* l'artere thyroïdienne ſupérieure ; *n* le rameau qui ſe diſtribue aux muſcles hyo-thyroïdien, cératogloſſe, ſterno-hyoïdien ; *o* un rameau qui ſe jette dans les muſcles ſterno-hyoïdiens ; *p* rameau qui deſcend vers le coraco-hyoïdien le long de la peau ; Π rameau qui va au cricothyroïdien & à la glande thyroïde ; *q* rameau de l'artere pharyngée ; *r* un rameau ſuperficiel à la glande parotide ; *ſ* le premier rameau qui va au pharynx, & qui ſe diviſe en haut & en bas ; *t* rameau à la huitieme paire de nerfs, au ganglion intercoſtal, au ſcalene, au muſcle droit interne, & au long du cou ; *u* le ſecond rameau qui ſe diſtribue au pharynx ; * endroit où on remarque dans différens ſujets un rameau qui accompagne la jugulaire ; *w* rameau qui ſe jette au droit interne à la partie ſupérieure du pharynx ; *x x* rameau qui ſe jette à la partie poſtérieure du pharynx & qui deſcend ; *y* rameau ſuperficiel de la carotide externe ; *z* l'artere *linguale* ; α rameau qui ſe jette au cérato-gloſſe ; β le tronc profond de la linguale ou la *ranine* ; γ rameau ſuperficiel ou la *ſublinguale* ; δ os mylo-hyoïdien ; ε l'artere *labiale* ; ζ ſon rameau *palatin* ; κ un grand rameau à la glande maxillaire ; Θ un rameau aux amygdales ; Λ un rameau ptérigoïdien ; θ un rameau à la glande ſublinguale & au mylohyoïdien, ou l'*artere ſous-mentonniere* : Ξ le rameau qui nourrit la mâchoire inférieure ; ϰ les rameaux de la palatine qui ſe jettent aux muſcles du palais ; λ le profond du palais ; Σ le tronc labial qui ſe jette à la face ; μ l'artere *occipitale* ; ν l'artere *ſtylo-maſtoïdienne* ; ο l'*auriculaire poſtérieure* ; ξ les rameaux de l'artere ſphénique qui ſe diſtribuent au ſphénius ; π le rameau *meningé poſtérieur* ; ρ un rameau au complexus ; τ le coude de la carotide où elle commence à prendre le nom de maxillaire interne ; υ l'artere *temporale* ; Φ l'artere *meningée* ; χ *la maxillaire inférieure* ; ψ *la temporale profonde extérieure* ; ω la maxillaire interne qui cotoie la racine de l'apophyſe ptérigoïde ; 1 l'artere *temporale profonde interne* ; 2 l'artere alvéolaire ; 3 *la naſale* & *la palatine* deſcendante, qui ſont obſcurément apparentes dans la fente ſphéno-maxillaire.

Figure 3 de RUYSCH, *le procès ciliaire vu au microscope.*

A la partie tendineuse du procès ciliaire; *B* la partie musculeuse; *C* fibres circulaires du petit cercle plus sensibles qu'elles ne sont naturellement.

Figure 4 *du même; le globe de l'œil & des nerfs qui s'y rendent.*

A les nerfs oculaires; *BB* les artérioles disperſées ſur la ſclérotique; *C* la ſclérotique; *D* l'uvée; *E* la pupille.

Figure 5 *du même; la langue vue dans ſa partie inférieure.*

A tégument membraneux de la langue; *BB* les arteres ſublinguales.

Figure 6 *du même; la choroïde dans ſes vaiſſeaux.*

A les nerfs dont les dernieres ramifications ſe perdent dans le ligament ciliaire; *B* l'iris ou le lien du ligament ciliaire où ces rameaux ſe terminent; *C* la production de ces rameaux vers le ligament ciliaire; *E* l'uvée.

Figure 7 de COWPER; *les muſcles de l'œil preſque dans leur ſituation naturelle.*

A la ſclérotique; *B* portion ſupérieure de la partie oſſeuſe de l'orbite, ſur laquelle on obſerve le petit anneau cartilagineux; *a a* le nerf optique; *C* portion inférieure de l'angle externe de l'orbite, où s'inſere le muſcle oblique inférieur; *D* grand oblique; *E* le ſuperbe; *F* l'abducteur; *G* l'abaiſſeur; *H* l'adducteur; *I* le petit oblique.

Figure 8 de BIDLOO; *la paupiere ſupérieure avec ſes glandes & ſes poils vue à la loupe.*

AA la peau éloignée; *BB* la glande ſupérieure; *CC* les petites glandes deſquelles elle eſt compoſée; *DD* les conduits de cette glande; *EE* d'autres petites glandes ſemées ſur ces conduits; *FF* le tarſe; *GG* les membranes qui l'environnent; *HH* les poils courbés enhaut; *I* la glande lacrymale; *KK* coupe des os du nez; *L* conduit de cette glande vers le nez; *M* d'autres conduits de cette glande vers la paupiere.

Figure 9 de RUYSCH; *la choroïde & ſes arteres.*

A les arteres ciliaires; *C* face antérieure du ligament ciliaire; *D* cercle de l'iris, ou face antérieure des procès ciliaires; *E* la pupille.

Figure 10 *du même.*

A portion poſtérieure de la ſclérotique; *B* la rétine dont toutes les arteres ne ſont pas remplies.

Figure 11 *du même, repréſentant l'humeur vitrée & la cryſtalline.*

A l'humeur vitrée; *B* le cryſtallin; *C* les procès ciliaires couverts d'une humeur noire; *D* les artérioles de la membrane de Ruyſch; *E* portion du nerf optique; *F* portion de la ſclérotique.

Figure 12 *du même.*

A la lame extérieure de la ſclérotique; *B* la lame intérieure; *C* enveloppe intérieure qu'on dit provenir de la piemere.

Figure 13 *du même.*

15 les artérioles de l'iris vues au microſcope; *A* le grand cercle artériel de l'iris; *B* le petit.

Figure 14 D'HEISTER; *la langue vue dans ſa face ſupérieure.*

AAAA la ſurface ſupérieure de la langue dans laquelle ſe voient par-tout des papilles en forme de tête & d'autres pyramidales; *B* un morceau de l'enveloppe extérieure ſéparé du reſte & renverſé; on y voit un grand nombre de papilles nerveuſes adhérentes à ſa face interne; *CC* la ſeconde enveloppe de la langue ou *le corps réticulaire de Malpighi*, par les trous duquel les papilles nerveuſes paſſent de la troiſieme membrane vers la premiere; *O*, *le corps réticulaire* ſéparé de la troiſieme enveloppe de la langue, & renverſé pour y faire voir les petits trous diſpoſés en forme de réſeau; *EE* la membrane, ou *le corps papillaire nerveux*, dans lequel ſe voient les papilles nerveuſes; *FF les glandes linguales*, & les papilles, qui paroiſſent bien plus groſſes que les antérieures; *G* trou qui s'obſerve quelquefois à la partie poſtérieure de la langue.

PLANCHE XIII, DE L'OREILLE.

Figure 1 de DUVERNEY; *elle repréſente la diſtribution de la portion dure dans les différentes parties de la face.*

A le tronc de la portion dure à ſa ſortie du crâne, par le trou ſitué entre les apophyſes ſtyloïde & maſtoïde; *BB* le gros rameau que cette portion jette à l'oreille externe; *CC* le rameau inférieur qui ſe diſtribue au menton, aux muſcles ſitués ſur la mâchoire, & aux tégumens; *D* le rameau ſupérieur qui en forme de patte d'oie ſe diviſe en pluſieurs rameaux. 1, 2, 3, 4, 5, les cinq

Digitized by Google

rameaux de cette branche, qui se distribuent aux muscles des tempes du front & des paupieres ; 6 rameau de cette branche, qui se jette au milieu des joues, & qui en se joignant à une branche de la cinquieme paire 7, devient plus gros ; 8 le dernier rameau de cette division, qui jette des filets au buccinateur.

Figure 2 d'après nature ; elle représente l'os des tempes en situation, & vu à sa partie latérale externe.

AAA partie de cet os qui forme la fosse temporale ; *B* l'apophyse zygomatique ; *C* l'apophyse transverse ; *D* l'apophyse mastoide ; *E* l'angle lambdoide ; *F* le trou stylo-mastoidien ; *G* le trou auditif externe.

Figure 3 d'après nature, représente l'os des tempes, vu dans sa partie inférieure.

A la portion écailleuse qui forme la fosse temporale ; *BCDEFG* le rocher ; *B* sa pointe ; *BCD* son angle antérieur ; *D* l'orifice de la trompe d'Eustachi ; *E* l'angle postérieur inférieur ; *F* la fosse jugulaire ; *G* le conduit de la carotide ; *H* l'apophyse styloide ; *I* le trou stylo-mastoidien ; *K* l'aphyse mastoide ; *L* la rainure mastoidienne ; *M* l'angle lambdoide ; *NNO* la fosse articulaire ; *O* sa fêlure ; *P* le trou auditif externe ; *Q* l'apophyse transverse ; *R* l'apophyse zygomatique.

Figure 4 d'après nature, représente l'os des tempes, vu par sa face latérale interne.

AA partie de cet os qui forme la future écailleuse ; *BB* face interne de la portion écailleuse ; *DDEE* le rocher ; *D* sa face supérieure ; *EE* sa face postérieure ; *F* le trou auditif interne ; *GH* son angle postérieur supérieur ; *H* sa pointe ; *II* son angle postérieur inférieur ; *K* la fosse jugulaire ; *IL* la gouttiere du sinus latéral.

Figure 5 d'après nature, représente les canaux demi-circulaires & le limaçon.

A le limaçon ; *B* les canaux demi-circulaires ; *C* la fenêtre ovale ; *D* la fenêtre ronde.

Figure 6 de VALSALVA ; *elle représente les canaux demi-circulaires, le limaçon, les osselets de l'oreille, &c. en situation.*

a l'extrémité de l'aqueduc de Fallope ; *b* portion des parois du sinus mastoidien ; *c* muscle de la petite apophyse du marteau ; *d* muscle de la grande apophyse du marteau ; *e* le coté antérieur de la trompe d'Eustachi, où s'insere ce muscle ; *ff* le péristaphylin externe ; *g* muscle de l'étrier ; 1 le grand canal demi-circulaire ; 2 le moyen canal ; 3 le plus petit ; 4 le vestibule ; 5 le canal de limaçon ; 6 la portion molle du nerf auditif, qui se distribue au limaçon & aux canaux demi-circulaires.

Figure 7 de RUYSCH ; *elle représente les osselets de l'ouie, dans leur état naturel & recouverts de leur périoste.*

N°. 1, *ces os sont représentés beaucoup plus grands qu'ils ne le sont naturellement.*

A le marteau ; *B* l'enclume ; *C* l'étrier ; *D* l'orbiculaire.

N°. 2, *représente ces os dans leur grandeur naturelle dans les adultes.*

N°. 3, *représente ces mêmes os tels qu'ils s'observent dans le fœtus.*

Figure 8 de VALSALVA, *représente la distribution de la portion molle dans les canaux demi-circulaires.*

Figure 9 & 10 de BIDLOO, *représentent la peau & l'épiderme vus au microscope.*

a a, &c. les papilles ; *b b* les différentes vésicules situées entre ces papilles ; *d d* les vaisseaux de la sueur ; *e e &c.* les cheveux qui s'élevent des vaisseaux de la sueur.

Figure 10, représente l'épiderme.

a a les pores de la sueur ; *b b, &c.* les sillons sur lesquels ces troncs sont rangés.

Figures 11 & 12 d'après RUYSCH, *représentent la cloison des narines couverte de la membrane pituitaire, garnie de ses vaisseaux & de ses glandes muqueuses.*

A cette cloison couverte de vaisseaux ; *B* cette cloison garnie de sinus muqueux.

PLANCHE XIV.

Figure premiere de Haller.

A la tente du cervelet ; *B* le sinus longitudinal de la dure-mere, qui se divise en deux parties de son extrémité postérieure ; *C* le sinus droit divisé en deux parties, dont l'une dégorge dans le sinus latéral droit, & l'autre dans le sinus latéral gauche ; *D* vestiges de la faulx du cerveau ; *E E* les grandes veines de la tente ; *A F* insertion des veines du cerveau dans les sinus latéraux ; *G* orifice du sinus occipital postérieur ; *H H* les sinus *occipitaux postérieurs*, le droit & le gauche ; *I I* la faulx du cervelet ; *K K* les grands sinus transverses ; *L L* les fosses jugulaires ;

Digitized by Google

M M les sinus *pétreux inférieurs* qui s'ouvrent dans ces fosses ; *N N* les sinus *pétreux supérieurs* ; *O O* veine du cervelet qui débouche dans ces sinus ; *P P* sinus *occipitaux antérieurs inférieurs* ; *Q Q* leur canal de décharge qui sort avec la neuvieme paire ; *R R* le sinus *occipital antérieur & supérieur* ; *S S* la communication avec les sinus caverneux & le circulaire ; *T* l'orifice du sinus pétreux supérieur, par lequel il s'ouvre dans le sinus caverneux ; *V V* les *sinus caverneux* ; *X X* le *sinus transverse de la fosse pituitaire* ; *Y Y* le sinus *circulaire* de Ridley ; *Z Z* insertion des veines antérieures du cerveau dans les sinus caverneux ; *a a* la principale artere de la dure-mere ; *b b* la veine qui l'accompagne ; *c* endroit du crâne où elle y entre par un trou particulier ; *d d* les arteres *carotides internes* dans le sinus caverneux, coupées dans l'endroit où elles entrent dans le cerveau ; *e e* artériole qu'elle jette dans ce sinus au nerf de la cinquieme paire ; *f f* endroit où la carotide interne produit l'*artere ophtalmique* ; *g g* les apophyses clinoïdes postérieures ; *h* l'apophyse crista galli ; *i i* les sinus frontaux ; *k k* nerf de la cinquieme paire qui se distribue à la dure-mere ; *l* troisieme branche de la cinquieme paire ; *m* la seconde branche ; *n* la premiere branche ou l'*ophtalmique* ; *o* la quatrieme paire de nerfs ; *p* la troisieme paire ; *q* cloison qui sépare la cinquieme de la sixieme ; *r* la sixieme paire ; *s* origine du nerf intercostal ; *t t* entrée de la septieme paire dans la dure-mere ; *u u* premieres racines de la huitieme paire ; *x x* secondes racines de la huitieme paire ; *yy* la neuvieme paire ; 2 trou de la moelle épiniere.

Dans l'œil droit, la partie supérieure de l'orbite détruite.

1, 1 l'artere *ophtalmique* ; 2, 2 son rameau extérieur, qui accompagne le nerf du même nom ; 3, 3 rameau intérieur qui se distribue aux narines ; 4, 4 rameaux à la sclérotique, dont quelques-uns se rendent à l'uvée ; 5, 5 vestiges des muscles releveurs de la paupiere & de l'œil ; 6 l'extrémité du releveur de la paupiere ; 7 la glande *lacrymale* ; 8 le nerf *optique* ; 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, comme dans l'œil du coté opposé.

Dans l'œil gauche.

9 la poulie ; 10 le muscle grand oblique ; 11 le releveur de l'œil ; 12 le muscle interne de l'œil, ou l'*adducteur* ; 13 l'abducteur coupé ; 14 le rameau supérieur de la troisieme paire, lequel se distribue aux releveurs de l'œil & de la paupiere ; 15 le reste du tronc ; 16 rameau de ce nerf à l'oblique inférieur ; 17 rameau au droit inférieur de l'œil ; 18 rameau au droit interne ; 19 rameau au *ganglion* ophthalmique ; 20 rameau supérieur de la premiere branche de la cinquieme paire ; 21 filet extérieur de la premiere branche de la cinquieme paire ; 24 petits rameaux qui se portent à la face par les trous de l'os de la pommette ; 25 rameaux à la glande lacrymale ; 26 rameaux inférieurs de la douzieme branche de la cinquieme paire ; 27 filet de ce rameau au *ganglion* ; 28 petit rameau aux narines ; 29 petit tronc qui s'éleve en devant ; 30 le ganglion *ophthalmique* ; 31 les petits nerfs *ciliaires* 7, 8, comme dans l'œil droit.

Figure seconde de Ridley.

AA les lobes antérieurs du cerveau ; *BB* les lobes postériems ; *CC*, le cervelet ; *DD* les sinus latéraux ; *EE* les arteres vertébrales ; *F* les sinus vertébraux ; *GGG* la dure-mere séparée du coté droit de la moëlle épiniere ; 1, 2, 3, 4, *&c.* les dix paires de nerfs du cerveau, avec sept autres de la moëlle épinieré ; *a* trou qui aboutit à la tige pituitaire ; *b b* les deux éminences orbiculaires ; *c c* les deux troncs de l'artere carotide interne ; *d d* leur communication avec la vertébrale ; *e e* branches de la basilaire, qui forment le plexus choroïde ; *f* plusieurs petites branches de la carotide interne ; *g* l'artere basilaire, composée de deux troncs ; *h h* des arteres vertébrales ; *i i i* l'artere épinieré ; *k* petite branche d'une artere qui traverse la neuvieme paire ; *l l* les jambes de la moëlle allongée ; *m m* la protubérance annulaire, ou pont de Varole ; *n* les corps pyramidaux ; *o* les corps olivaires ; *p* la branche antérieure de la carotide interne ; *q q* petites branches qui vont au plexus choroïde, *r r r r* branches d'arteres dispersées sur la protubérance annulaire ; *ss* partie des pédoncules du cerveau ; ** nerf accessoire.

Digitized by Google

PLANCHE XV.

Les figures de cette planche ſont tirées des *adverſaria anatomica* de TARIN: elles repréſentent les cavités du cerveau & du cervelet.

Figure 1. *On voit dans cette figure les deux portions antérieure & poſtérieure de la tête: elle eſt coupée à ſix lignes au-deſſus des ſourcils, de la partie antérieure vers la partie moyenne; & de la partie poſtérieure, ou de l'occiput, vers la même partie moyenne; de maniere cependant que ces deux coupes forment dans l'endroit de leur concours un angle plus ou moins obtus, pour y découvrir en entier* les ventricules ſupérieurs *du cerveau, & les* ſinus poſtérieurs *de ces ventricules.*

Voici ce que ces deux portions ont de commun.

A A coupe des tégumens; *B C* coupe des os; *B* de leur écorce; *C* de leur ſubſtance ſpongieuſe; *D E F G H* coupe de la dure-mere; *D E F G* de la faulx, *D F* du ſinus longitudinal ſupérieur; *J I K L M N O*, *&c.* coupe du cerveau; *J J* de la ſubſtance corticale; *I I* de la ſubſtance médullaire, diſtinguée des autres parties par tous les petits points rouges par leſquels on a voulu repréſenter les gouttes de ſang qui s'écoulent des veines coupées dans cet endroit; *L L* coupe du bord poſtérieur du corps calleux; *M* de la cloiſon tranſparente; *N* de la colonne antérieure de la voûte; *O* des parties latérales du bord poſtérieur du corps calleux, P P des colonnes poſtérieures de la voûte. * extrémité poſtérieure des cornes de bélier. Q Q R R coupe des ventricules antérieurs du cerveau, R R des parois des ſinus poſtérieurs.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe qui repréſente la face.

S S les CORPS *cannelés* parſemés de veines. TV COUCHES *des nerfs optiques*, couvertes en partie du plexus choroïde. V V ÉMINENCES *ovalaires* des couches; ces éminences ne s'obſervent pas toujours. U U *nouveaux* FREINS tranſparens comme de la corne, qui retiennent le tronc des veines qui viennent des corps cannelés & des couches des nerfs optiques, ſe décharger dans ce tronc ſitué dans l'angle formé par la rencontre des couches & des corps cannelés: ces freins s'étendent de part & d'autre de la partie antérieure des couches, le long de l'angle dont nous venons de parler, vers leur partie poſtérieure ſous ces couches, juſqu'à la partie antérieure de la fente des ſinus antérieurs des ventricules du cerveau, & ſe terminent de la partie poſtérieure de ces couches ſous ces couches mêmes, par une ſubſtance médullaire ſemblable à celle qui couvre les nerfs optiques: ces freins pouſſent quelquefois un ou deux rameaux aux éminences ovalaires des couches. X X un de ces rameaux. *Z a b c* le PLEXUS *choroïde* dans la ſituation naturelle. *a* les rameaux qui ſe dégorgent dans les branches *b*, leſquelles par leur concours forment la VEINE de *Galien*. *c d* ÉMINENCE des ſinus poſtérieurs des ventricules ſupérieurs du cerveau: ces éminences ne s'obſervent pas toujours. *d e* ORIFICE qui conduit dans les ſinus dans leſquels s'étendent les piliers poſtérieurs de la voûte, les cornes de belier & le plexus choroïde.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe oppoſée.

f g h i j, *&c.* face inférieure du corps calleux, ou la paroi ſupérieure des ventricules latéraux du cerveau & des ſinus poſtérieurs de ces ventricules. *f f* la partie de ce corps qui couvre les corps cannelés. *g g* la paroi ſupérieure de ſinus poſtérieurs. *h h* les VEINES qui s'étendent le long de la paroi de ces ventricules. *i i* les CANNELURES formées par la courbure de cette paroi. *j j* la CLOISON *tranſparente*. *k* la partie inférieure du bord poſtérieur du corps calleux. *l* les parties de la voûte contiguës poſtérieurement à la paroi ſupérieure des ventricules, & antérieurement à la partie poſtérieure de la cloiſon tranſparente. *m* partie antérieure arrondie des colonnes médullaires qui forment la voûte, & qui ſont un peu adhérentes dans cet endroit. *n o* la partie poſtérieure de ces colonnes qui va toujours en s'aminciſſant, & qui eſt adhéreute en *n* au corps calleux, & ſe termine en tranchant en *o*. *p* ESPACE *triangulaire iſocele* compris entre le bord poſtérieur du corps calleux & les colonnes poſtérieures de la voûte, nommé la LYRE, entrecoupée de filets de la partie antérieure à la partie poſtérieure, & d'une partie latérale vers l'autre.

Figure 2. *Cette figure repréſente la partie*

moyenne de la coupe de la figure premiere, qui repréſente la face; le plexus choroïde en a été enlevé; la coupe O P *du bord poſtérieur du corps calleux, &c. a été éloignée pour découvrir la partie ſupérieure du cervelet.*

H partie antérieure & ſupérieure du cervelet. J. COMMISSURE *poſtérieure* du cerveau. I la GLANDE *pinéale*. K les COLONNES *médullaires* qui lient cette glande aux couches des nerfs optiques, & l'appliquent à la commiſſure poſtérieure du cerveau. L les NATES. M coupe de la cloiſon tranſparente. NN coupe du pilier antérieur de la voûte. SS les CORPS *cannelés*. TV les COUCHES *des nerfs optiques*. V les EMINENCES *arrondies* des couches. UU *nouveaux* FREINS dont nous avons parlé dans la figure premiere. XYZ FENTE qui ſépare les couches, & qui conduit dans le troiſieme ventricule. X la VULVE. Y l'ANUS. Z la FENTE continue à la vulve & à l'anus; en ouvrant cette fente on découvre le troiſieme ventricule.

Figure 3. *Cette figure eſt preſque la même que la précédente, ſinon qu'elle repréſente le troiſieme ventricule.*

H JI, &c. U comme dans la figure précédente, ſi ce n'eſt que les colonnes K paroiſſent s'étendre le long du bord ſupérieur & intérieur des couches, & que les eminences VV n'ont point été repréſentées. *a b c d* le *troiſieme* VENTRICULE. *a* la COMMISSURE *antérieure* du cerveau. *b b* la partie de ce ventricule nommée l'*entonnoir*. *c c* les EMINENCES *orbiculaires* d'où s'élevent les colonnes NN. *d* CONDUIT qui du troiſieme ventricule s'étend dans le quatrieme. *d d* FENTE continue à l'entonnoir & à ce conduit. *e e* ENDROIT où les couches ſont quelquefois adhérentes enſ'elles.

Figure 4. *Cette figure fait voir la tête coupée, de maniere qu'on découvre les ſinus antérieurs des ventricules latéraux du cerveau & les cornes du bélier.*

A A coupe des tégumens. BCDE* coupe des os, C des ſinus frontaux, D de la cloiſon de ces ſinus, E de l'épine du coronal, * de l'apophyſe de l'os ethmoïde. F *trous olfactifs*. GG foſſes antérieures de la baſe du crâne, couvertes de la dure-mere. HH *trous optiques*. II *nerfs optiques* qui ſe rendent à l'œil par ce trou. J union de ces nerfs. K concours de ces nerfs de la partie poſtérieure vers l'antérieure. 2 coupe des carotides internes. LL coupe de la dure-mere. MM coupe de la ſubſtance corticale du cerveau. NN coupe de la ſubſtance médullaire du cerveau. OP coupe des ſinus des ventricules du cerveau. O des ſinus antérieurs, P des poſtérieurs. Q coupe des couches des nerfs optiques, bordées de la ſubſtance médullaire, dont ces couches ſont couvertes. R une partie & le fond de l'entonnoir. S *orifice antérieur* du conduit ouvert du troiſieme ventricule dans le quatrieme. T la *commiſſure poſtérieure* du cerveau. U les *nates*. *h i k l m n o p* comme dans la coupe oppoſée de la figure premiere, ſi ce n'eſt que le corps calleux a été ſéparé des parties latérales antérieures auxquelles il eſt continu, & renverſé de devant en arriere, pour faire voir que les *cornes de bélier* VW ne ſont pas un prolongement du corps calleux. V extrémité poſtérieure de ces cornes voiſines du bout poſtérieur du corps calleux. W leur extrémité antérieure cannelée & voiſine X X des *apophyſes clinoïdes poſtérieures*. Y Y *filamens médullaires*, obliques de devant en dehors, & de derriere en devant, unis enſemble pour couvrir les cornes. ZZ prolongement pyramidal des piliers poſtérieurs de la voûte: ce prolongement borde le bord interne des cornes. *a b* le *Plexus choroïde*. *a* partie de ce plexus renverſée de devant en arriere, & repréſentée en *z z*, (figure premiere). *b b* partie de ce plexus qui couvre les cornes, repréſentée dans ſa ſituation naturelle. *c c* partie latérale externe des ſinus antérieurs des ventricules antérieurs du cerveau. *d e* R comme dans la coupe de la figure premiere. *f f* bord interne & inférieur du lobe moyen du cerveau. *g g Fente* qui ſe trouve entre ce bord & la moëlle allongée, & par laquelle les arteres du plexus choroïde ſe rendent à ce plexus.

Figure 5. *On voit dans cette figure une coupe verticale de la tête, de droite à gauche, le long de la partie poſtérieure des oreilles & le cervelet coupé, de maniere qu'on puiſſe y découvrir le quatrieme ventricule. Ce qui ſuit eſt commun aux deux coupes.*

A A coupe des tégumens & des chairs.

Digitized by Google

B C D coupe des os, C de la future fagittale, D du trou oval. E F G H I coupe de la dure-mere, F G de la faulx, G du finus longitudinal, H I de la tente, I des finus latéraux. J K L coupe du cerveau, J de la fubſtance corticale, K de la fubſtance médullaire, L coupe des finus des ventricules antérieurs du cerveau dans l'eſpace triangulaire commun à ces finus. * orifice des finus poſtérieurs M N. O coupe du cervelet, M. de la fubſtance corticale, N de la fubſtance médullaire, O des parois du quatrieme ventricule. P parties latérales inférieurs du cervelet, ſéparées par la petite faulx de la dure-mere.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe qui repréſente les oreilles. Q bord poſterieur des cornes du bélier. R plexus choroïde qui couvre la partie poſtérieure des cornes. S bord poſtérieur du corps calleux. T les *Natès*, U les *Teſtès*, V la *Glande pinéale*, dans leur ſituation naturelle. W colonne médullaire d'où ſort X, l'origine de la quatrieme paire de nerfs. Y la face poſtérieure de la grande valvule du cerveau. *a b c d e f g* paroi antérieure du quatrieme ventricule ouverte. *a* la partie inférieure du conduit formée par la grande valvule & les colonnes médullaires du cervelet. *b c petite Fente* qui diviſe cette paroi. *d d d d les quatre petites Foſſes*. *e f* portion de la ſeptieme paire de nerfs qui ſort du quatrieme ventricule. *e* ſa ſortie de ce quatrieme ventricule dans l'angle formé par le concours de la partie inférieure & antérieure du cervelet, & la poſtérieure de la moëlle allongée. *g e* le *bec de plume* à écrire, dont les bords *g g* ſont quelquefois crenelés. *b* coupe de la moëlle épiniere. *Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe oppoſée.* *i* eſpace triangulaire, qui réſulte du concours de la partie inférieure, poſtérieure & antérieure de la faulx, avec la partie moyenne & antérieure de la tente. *i* extrémité ſupérieure de l'éminence vermiculaire, ſituée ſur la valvule Y. *k* parties latérales internes du cervelet correſpondantes à ces extrémités. *l* extrémité inférieure de l'éminence vermiculaire oppoſée à la paroi *a b c d f*. *m* la partie poſtérieure du quatrieme ventricule.

PLANCHE XVI.

Figure premiere de Haller ; elle repréſente les arteres de la partie antérieure & interne de la poitrine.

A le foie repréſenté en paſſant. B la portion droite du diaphragme. C quelques parties des muſcles de l'abdomen. D le péricarde, à travers lequel le cœur paroit çà & là. E l'oreillette droite circonſcrite par des points. F la pointe du cœur. G la veine-cave inférieure. H la veine pulmonaire droite. I la veine-cave inférieure. K ſa continuation dans la jugulaire droite. L la jugulaire gauche. M une partie de l'aorte. N la ligne dans laquelle le péricarde ſe termine dans la veine-cave. O la ligne par laquelle il eſt adhérent à l'aorte. P la partie droite du thymus. Q la gauche. R la lame gauche du médiaſtin unie avec le péricarde. S la trachée-artere. T l'œſophage. V la glande thyroide. X la veine jugulaire interne droite. Y la veine thyroidienne ſupérieure. Z le nerf droit de la huitieme paire. *a* tronc commun de l'artere ſous-claviere & de la carotide droite. *b* la ſous-claviere-droite. *c* la carotide droite. *d* la veine mammaire droite. *e* l'artere mammaire droite. *f* rameau péricardio-diaphragmatique de la mammaire droite. *g* rameau qui ſe diſtribue au péricarde & aux glandes placées ſous la veine-cave. *h* rameau qui accompagne le nerf diaphragmatique. *i* rameau ſuperficiel qui ſe diſtribue aux poumons. *k* d'autres au péricarde, *l* rameau de l'artere diaphragmatique droite. *n* anaſtomoſe de l'une & l'autre artériole qui accompagne ce nerf. *o* rameau de l'artere diaphragmatique au diaphragme. *p* anaſtomoſe de la mammaire avec les rameaux de la diaphragmatique. *q* l'artere thymique droite. *r* l'artere péricardine poſtérieure ſupérieure. *ſ* l'artere thymique gauche poſtérieure. *t* la veine thymique droite. *u* rameau des arteres mammaires, qui ſort du thorax. *x* diviſion de la mammaire interne. *y* rameau externe, ou l'épigaſtrique. *z* rameau qui ſe diſtribue aux tégumens extérieurs de la poitrine. 1 rameau abdominal, ou l'épigaſtrique intérieur. 2 l'extérieure, ou la muſculo-phrénique. 3 rameau intéricur de la mammaire, ou la phrénico-péricardine. 4 rameau au médiaſtin. 5 petit rameau au péricarde. 6 petit tronc qui ſe porte au diaphragme. 7 les arteres coronaires antérieures figurées en paſſant. 8 la vei-

Digitized by Google

ne thyroïdienne inférieure droite. 9 la veine thyroïdienne inférieure gauche. 10 rameau qui ſe diſtribue à la trachée-artere. 11 un autre à l'œſophage. 12 un autre à la corne droite du thymus. 13 la carotide gauche. 14 la ſous-clavière gauche. 15 les deux rameaux de la thyroïdienne inférieure. 16 la vertébrale gauche. 17 la mammaire. 18 un de ſes rameaux au médiaſtin, qui accompagne le nerf diaphragmatique. 19 rameau thymique gauche. 20 diviſion de la mammaire gauche. 21 rameau phrénique ou péricardin gauche. 22 rameau épigaſtrique. 23 la veine ſous-clavière gauche. 24 la jugulaire gauche. 25 la mammaire gauche. 26 rameau thymique gauche. 27 rameau ſuperficiel. 28 la veine bronchiale gauche. 29 rameau thymique. 30 rameau médiaſtin. 31 rameau bronchial. 32 la veine thyroïde moyenne gauche.

Figure 2, de Haller, repréſente l'aorte inclinée ſur la gauche, afin qu'on puiſſe mieux voir les arteres bronchiales du même coté.

A B C le poumon droit. A le lobe inférieur. B le ſupérieur. C le moyen. D E le poumon gauche. D. le lobe inférieur. E le lobe ſupérieur. F F l'œſophage. G G G l'aorte. H H H les rameaux quelle jette en dedans le basventre figurés en paſſant. J l'arc de l'aorte. K le tronc de la ſous-clavière & de la carotide droite. L la ſous-clavière droite. M. la carotide droite, N la gauche. O la ſous-clavière gauche. P. le péricarde recouvert poſtérieurement de la pleyre. Q Q le médiaſtin poſtérieur. R la veine-cave. S l'azygos. T rameau intercoſtal ſupérieur. U U 1 2 3 veines intercoſtales. X diviſion de l'azygos. Y tronc droit, Z le gauche. A la trachée artere. Σ la bronche droite. *a* veine bronchiale gauche. *b* tronc qui s'infere au-delà de l'aorte dans les eſpaces intercoſtaux. *c* rameau à l'œſophage, *d* à la trachée-artere, *e* enſuite à l'œſophage, *f* au même, *g* dans les tuniques de l'aorte. *h* l'artere péricardine poſtérieure ſupérieure, qui vient de la ſous-clavière gauche, & qui ſe diſtribue à l'œſophage & à la trachée-artere; *i* la même qui vient de la ſous-clavière droite, & ſe diſtribue au tronc de l'aorte & à la trachée-artere. *k* les arteres broncho-œſophagiennes qui viennent de l'aorte. ⊙ l'artere & la veine œſophagienne qui viennent de la bronchiale droite. *l* l'artere bronchiale droite. *m* intercoſtale ſupérieure, qui en ſort & ſe porte vers l'intervalle de la ſeconde & de la troiſieme côte. *n n* les bronchiales qui ſe diſtribuent aux poumons. *o* une partie de la bronchiale gauche. *p p p* les arteres intercoſtales. *q* les trois petites œſophagiennes, qui viennent de l'aorte. *r* l'autre artere œſophagienne. *ſ* veine de l'azygos à l'aorte. *t* veine bronchiale droite de l'azygos. *u* d'autres petites arteres œſophagiennes. *x* rameau de l'artere *r. y z* la plus grande artere œſophagienne. 1 l'artere œſophagienne. 2 une autre veine. 3 une troiſieme. 4 une quatrieme.

Figure 3, de Nuck, repréſente une partie de la mamelle.

A A une partie de la mamelle. B B la peau coupée. C C C la partie glanduleuſe de la mamelle. *d d d d* racines capillaires des tuyaux laiteux. *e, e, e, e, e*, trois de leurs troncs. *f f* anaſtomoſe de ces troncs entr'eux. *g* la papille percée de pluſieurs trous.

Fig. 4, de Bidloo, repréſente les véſicules d'un rameau bronchial.

A rameau bronchial ſéparé de ſon tronc. B B ſes petits rameaux. C C les véſicules qui terminent ces rameaux. D véſicules éſparées de différentes figures qui ſont recouvertes de vaiſſeaux ſanguins, & d'autres vaiſſeaux qui s'entrelacent les uns avec les autres.

PLANCHE XVII DE SENAC.

Figure premiere. Cette figure repréſente la face convexe du cœur, mais il a été forcé par la cire dont il a été rempli; on ne pouvoit faire voir autrement la figure naturelle des ſacs; l'injection n'a pas conſervé la proportion exacte des vaiſſeaux; ils ont été diverſement forcés.

L'aorte *c*, par exemple, paroît moins groſſe que l'artere pulmonaire. La veine-cave ſupérieure B a été trop dilatée, les proportions manquent de même dans les arteres coronaires; à meſure que les ventricules ont été dilatés, ces arteres ſe ſont allongées: à leurs extrémités, de même que dans leur cours, elles ſont marquées par des points; ce ſont ces points qui les diſtinguent des veines. A l'oreillette droite remplie de cire, il ne paroit aucune dentelure, quoiqu'il y en

Digitized by Google

ait quelque trace dans l'état naturel. B la veine-cave ſupérieure, qui eſt continue avec l'appendice à ſa partie poſtérieure. C l'aorte qui vient de derriere l'artere pulmonaire, & ſe courbe en montant. D l'artere pulmonaire. E l'oreillette gauche qui eſt plus élevée que la droite. F la veine pulmonaire antérieure. II les valvules de l'artere pulmonaire qui avoient été pouſſées dans les ſinus par l'injection, & qui paroiſſoient au-dehors. *g* branche antérieure de l'artere pulmonaire gauche. *h* artere coronaire droite. *ii* veines innominées, qui débouchent dans l'oreillette par leur tronc. *kk* la veine qui accompagne l'artere. L la branche antérieure de l'artere coronaire qui paſſe à la partie poſtérieure par la pointe du cœur. *mmmmmm* arteres qui rampent ſur les oreillettes & les grands vaiſſeaux. Il n'eſt pas douteux qu'il n'y ait des variations dans les vaiſſeaux coronaires, il eſt peu de ſujets où l'on trouve ces vaiſſeaux exactement les mêmes; mais c'eſt dans les branches que ſe préſentent les variations. Les troncs en général ſont peu différens, les principales diviſions ſont auſſi moins variables; mais on ne finiroit jamais ſi l'on vouloit marquer toutes les différences, qui ſont très-fréquentes dans les vaiſſeaux. Il faut cependant obſerver ces différences pour établir ce qui eſt le plus général; elles peuvent d'ailleurs nous découvrir quelque uſage particulier, ou quelque vue de la nature.

Figure ſeconde. Cette figure repréſente la face applatie du cœur, & les oreillettes remplies, les ventricules & les vaiſſeaux coronaires ſont auſſi remplis; le ſinus de la veine coronaire a été forcé par l'injection.

A oreillette ou ſac gauche dont la ſurface ſupérieure eſt toujours oblique. B le ſac droit qui eſt plus court que le ſac gauche. C la veine pulmonaire gauche & poſtérieure. DD le ſinus coronaire qui a été trop dilaté par la cire. E la veine pulmonaire droite, poſtérieure du ſac gauche. F la veine-cave inférieure qui avoit été liée, & dont l'orifice paroît plus petit que dans l'état naturel. GGG adoſſemens des ſacs qui ſont liés par un plan extérieur des fibres communes à l'un & à l'autre. H embouchure du ſinus coronaire dans l'oreillette droite. I veine innominée avec les branches *oooo*. L artere coronaire qui vient de l'autre face du cœur. *aaaaaaa* branches des arteres coronaires ſur la ſurface du cœur. *bbb* veine qui marche le long de la cloiſon. *ccc* ſeconde veine qui n'a qu'une artere qui l'accompagne. *dd* deux autres veines. *eee* branche où ſe réunit la veine. *ffff* extrémités artérielles qui marchent tranſverſalement. *gg* branches veineuſes ſur leſquelles paſſe une branche artérielle *a*, en forme d'anneau. *hhhh* veines qui ſe répandent ſur les ſacs. *iiiiii* arteres qui rampent ſur les ſacs. *oooo* branches de la veine innominée *i*. On voit dans cette figure ſi les arteres coronaires par leurs extrémités ſe joignent & forment un anneau, comme Ruyſch le prétend, & elles ſont ici fort éloignées.

Figure troiſieme. On a repréſenté dans cette figure les fibres muſculaires du cœur & leurs concours; pour cela on a durci un cœur par la coction, on a auparavant rempli ſes cavités de charpie.

A l'artere pulmonaire qui paroît relevée à la racine, parce que le ventricule droit eſt rempli. B l'aorte. C la pointe du ventricule gauche, avec ſes fibres en tourbillon: mais ce tourbillon ne peut pas être bien repréſenté ici, à cauſe de la petiteſſe de la pointe reſſerrée par la coction; c'eſt une eſpece d'étoile avec des rayons courbes qui ſortent du centre, ou qui s'y rendent. D la pointe du ventricule droit; elle eſt en général moins longue que la pointe du ventricule gauche. E le ventricule droit vu par ſa face convexe ou ſupérieure. F le ventricule gauche, vu de même. *ggg* le ſillon qui termine ou unit les deux ventricules: les fibres externes s'élevent ici en petites boſſes près du ſillon, parce que les ventricules ſont remplis, & que la cloiſon n'a pas prêté autant que les fibres. C'eſt pour cela qu'on ne voit pas bien la continuité apparente de celles du ventricule droit avec celles du ventricule gauche: mais cette continuité n'eſt pas douteuſe, on n'a qu'à enlever de petites lames, on verra qu'elles partent du bord du ventricule droit pour s'étendre ſur le gauche. *hhh* le côté du ventricule gauche; c'eſt ſur ce côté que ſont les fibres droites, ou approchantes des droites, lorſqu'il y en a dans le cœur; ces fibres forment une couche ſi mince, qu'on les emporte facilement

Digitized by Google

en élevant la membrane qui les couvre.

Figure quatrieme. Cette figure repréſente la face applatie ou inférieure du cœur.

A A les fibres qui ſont à la racine des oreillettes. B la cloiſon des oreillettes. C le ventricule gauche. D le ventricule droit. *e* la pointe du ventricule gauche. *f* la pointe du ventricule droit. *g g g* le ſillon qui termine les deux ventricules.

Figure 5. On a repréſenté dans cette figure l'intérieur du ventricule gauche; pour cela on a fait une ſection par l'aorte, & on l'a pouſſée le long de la cloiſon; il n'y a que cette ſection qui puiſſe montrer la grande valvule, & laiſſer les piliers dans leur entier.

A la grande valvule mitrale qui ſurpaſſe de beaucoup celle qui eſt cachée deſſous. B ſciſſure qu'on a été obligé de faire pour étendre le ventricule, & l'y montrer. C autre ſciſſure qui a été néceſſaire pour la même raiſon. D troiſieme ſciſſure qu'on a faite à la pointe. E eſpace liſſe & poli, qui eſt ſous l'aorte. F *g*, *f* G, piliers d'où partent les fibres tendineuſes, dont on a repréſenté l'entrée dans la valvule. *a a a* bande ou cordon tendineux, auquel la valvule eſt attachée. *b b b* filamens tendineux qui rampent dans la valvule, & qui vont joindre ceux qui viennent de la racine de cette valvule. *d d d d* racine des piliers, & les colonnes avec leurs aires. On voit au bas des piliers les colonnes, les faiſceaux, les filamens, les aires, les foſſettes dont le ventricule eſt couvert; il n'y a rien ſur cette ſurface qui ne ſoit repréſenté d'après nature, juſqu'aux parties les plus petites.

Figure 6. On a repréſenté dans les figures précédentes tout ce qui eſt ſous l'aorte, les valvules ſigmoïdes & leurs ſtructures, le cordon auquel ſont attachées les valvules auriculaires; la façon dont ſe terminent les colonnes à ce cordon; comme ce cœur avoit été dans l'eau alumineuſe, le tiſſu avoit été reſſerré.

A A eſpace liſſe & poli, qui eſt ſous l'aorte. B pilier avec ſes filets tendineux qui vont au reſte de la valvule *f*, qui a été déchirée. C autre pilier avec quelques filets tendineux qui va à un reſte *g* de la valvule. D D D, ce qui manque ici a été repréſenté dans la précédente figure. *a a a* valvules ſigmoïdes avec leurs tubercules; on a omis les ſinus. *b b b* cordon qui eſt ſous ces valvules: il eſt un peu plus large dans l'état naturel, & plus proche du fond des valvules. *c*, *c*, *c*, *c*, *c*, colonnes, faiſceaux, filamens & foſſettes. *d d d d* cordon des valvules mitrales. *e e e e* inſertion des fibres des colonnes ſous ce cordon. *i*, *h*, embouchures des arteres coronaires.

Figure 7. Cette figure repréſente la ſtructure des valvules ſigmoïdes.

a le tubercule. *b* boſſe ou ſecond tubercule, qui eſt deſſous. *c*, *d*, les angles que forment les cornes; toutes les fibres qu'on voit dans cette figure ſont muſculaires. *e*, *f*, arteres coronaires.

Figure 8. Cette figure repréſente une valvule ſigmoïde priſe d'un autre ſujet.

a tubercule. *b*, *c*, les cornes.

PLANCHE XVIII.

Figure 1, de Haller, repréſentant quelque partie du bas-ventre.

A B le lobe droit du foie ineliné à droite. L le lobe gauche. Δ le lobe de Spigélius. C la véſicule du fiel. D le rein droit. E l'eſtomac élevé en-haut. F l'œſophage. Θ une portion de l'épiploon gaſtro-colique. G le pylore. H la portion deſcendante du duodenum. J une autre portion tranſverſe du duodenum. K ſa partie gauche & l'origine du méſentere. L le rein gauche. M la rate dans ſa ſituation naturelle. N la face antérieure du pancréas. O la face poſtérieure du pancréas. P l'artere méſentérique qui paſſe derriere le duodenum & devant le pancréas. Q l'artere colique moyenne. R le tronc de la cœliaque. S l'artere coronaire ſupérieure. Φ Φ les rameaux méſentériques de la veine-porte. T la veine-porte pouſſée un peu ſur la gauche. U rameau droit de l'artere cœliaque. X ſon tronc hépatique. Y la duodénale. Z l'artere gaſtro-épiploique droite, qui cotoie la grande courbure de l'eſtomac. *a a* les deux arteres pyloriques inférieures. *b* la grande artere pancréatico-duodénale qui cotoie la partie cave de la courbure. *c* les rameaux qu'elle jette au duodenum. Y au pancréas; ſes anaſtomoſes avec les petites pyloriques. *d* la pancréatique. *e* l'inſertion de l'artere de la ſplénique dans la pancréatico-duodénale. *c f* rameau d'une branche de la méſentérique qui s'ouvre dans cette même artere *d*. *g* lieu de l'inſertion de la premiere duodénale. *b* l'artere ſplénique. *i* les rameaux pancréatiques. *k* les ra-

Digitized by Google

meaux gaſtriques poſtérieurs. *l*, *l*, *l*, les rameaux ſpléniques. *m* l'artere gaſtro-épiploique gauche. *n* ſes anaſtomoſes avec la droite. *o o* les vaiſſeaux courts.

Figure ſeconde, de HALLER; *repréſente les reins, &c.*

A le rein droit. B le rein gauche. C la capſule droite. D la capſule gauche. E une de ſes parties un peu élevée pour voir les vaiſſeaux poſtérieurs. F grand ſillon de la capſule. G le même dans la capſule droite. H H les appendices du diaphragme. J J le centre tendineux du diaphragme. K K les portions du diaphragme qui ſortent des côtes. L ligament ſuſpenſoire du foie. M trou de la veine-cave N, & de l'œſophage. O le pſoas gauche. P l'uretere du même coté. R l'inteſtin rectum repréſenté en paſſant. Q l'uretere droit. S S une partie de la graiſſe rénale. T l'aorte. U la veine-cave à ſa ſortie du foie. X l'artere phrénique. Y rameau droit. Z rameau capſulaire antérieur. *a* les poſtérieurs. *b* rameau au diaphragme. *c* rameaux des mammaires qui paroiſſent un peu dans l'étendue du diaphragme. *d* rameau droit de l'appendice. *e* anaſtomoſe des arteres diaphragmatiques. *f* rameau gauche de la phrénique. *g*, *g*, les capſulaires antérieures de la diaphragmatique. *h* l'œſophagienne. *i*, *i*, rameaux à l'un & à l'autre tendon. *k k* à l'appendice. Γ rameau qui perce le diaphragme pour aller au thorax. Θ anaſtomoſe ou arc des vaiſſeaux droit & gauche dans le tendon. *l* rameau au ligament ſuſpenſoire. Λ veine phrénique droite. Ξ la gauche. *m* l'artere céliaque. *n* la méſenterique ſupérieure. *o* l'appendicale droite qui vient de l'aorte. *p* la premiere capſulaire gauche poſtérieure. *q* l'appendicale qui vient de l'aorte. Σ la capſulaire poſtérieure droite. *r* la ſeconde capſulaire poſtérieure gauche. *s* la capſulaire antérieure gauche. *t* l'artere rénale gauche. *u* rameau adipeux qui vient du tronc. *w* l'artere rénale droite. Φ l'artere capſulaire droite antérieure de la rénale. Ψ la veine qui l'accompagne. *x*, *x*, les arteres aux glandes lombaires. *y* l'artere adipeuſe droite de la rénale. *z* l'artere ſpermatique droite. 2 l'adipeuſe qui en ſort. 2 l'uretérique ſupérieure de l'aorte. 3 le grand rameau adipeux inférieur. 4 le rameau qui va aux teſticules. 5 la ſpermatique gauche. 6 les adipeuſes qui en ſortent. 8 rameaux aux teſticules. 9 l'adipeuſe poſtérieure qui vient de la capſulaire. 10 l'artere méſentérique inférieure. 11, 11, les iliaques communes. 12, 12, les externes. 13, 13, les internes. 14, 14, les épigaſtriques. 15 l'artere ſacrée. 16 l'uretérique gauche. 17 l'uretérique droite inférieure. 18 la veine ſacrée. 19 la veine capſulaire droite. 20 la veine rénale gauche. 21 la capſulaire gauche de la rénale. 22 l'adipeuſe de la même. 23 la ſpermatique de la même. 24 la premiere rénale droite. 25 la ſeconde. 26 la ſpermatique qui en ſort, 28 & de la veine-cave. 29 le ſommet de la veſſie. 30 l'ouraque. 31 les arteres ombilicales.

Figure 3, *du même, repréſente les inteſtins en ſituation.*

A A la partie inférieure du foie élevé en devant. B B la véſicule du fiel. C la veine ombilicale. D le petit lobe de Spigélius. E E l'eſtomac. G le pylore. K K l'épiploon gaſtro-colique. O O limite dans le colon, de laquelle provient l'épiploon gaſtro-colique & le colique. Q Q le petit épiploon. S S partie du méſocolon. T T différentes parties du colon. U ſecond coude du duodenum preſque tranſverſe. X troiſieme coude du duodenum qui reçoit le canal cholidoque. Y ligament ou membrane qui va de la véſicule au colon. Z *a* ligament hépatico-rénal Z limite gauche de ce ligament. *a* ſa limite droite. *b b* le rein droit couvert par le péritoine. *c* l'orifice de Winslow par lequel on ſouffle le petit épiploon. *d d* le colon avec les appendices graiſſeux. *e*, *e*, les inteſtins grêles. *f f* la partie du pancréas qui s'inſinue dans les courbures du duodenum.

PLANCHE XIX.

Figure 1, *de* KULM.

a b c d 2 le pancréas. *a*, *a*, *a*, *a*, les grains glanduleux du pancréas. *b*, *b*, *b*, *b*, les petits conduits qui de ces grains ſe rendent dans le conduit commun. *d* 2 *fe* le commencement du duodenum. *e* l'orifice commun du conduit pancréatique & du canal cholidoque dans cet inteſtin. *f f* l'inteſtin ouvert pour voir cet orifice. *g* le pylore. *h* l'eſtomac. *i* l'orifice cardiaque. *k* le foie. *l* la véſicule du fiel. *m* le conduit ciſtique. *n* le conduit hépatique. *o* le canal cholidoque. 1 1 les vaiſſeaux courts. 2 2 3 la rate. 3 l'artere ſplénique. 4 l'épiploon. 5 le diaphragme. 6 le rein.

Digitized by Google

Figure 2, *de* REVERHOLT, *représente la partie concave du foie.*

A A la face interne du foie. *B* le petit lobe du foie. *C* la tiſſure du foie. *D* la veine ombilicale. *E* l'artere hépatique. *F* ſon rameau qui produit la ciſtique. *G* la veine-porte. *H* les nerfs hépatiques. *I* la veine-cave. *K* la véſicule du fiel. *L* le conduit ciſtique. *m* le conduit hépatique. *n* le canal choledoque. *o* glandule ciſtique. *p* groſſe glande placée ſur la veine-porte, ou ſur le conduit ciſtique. *q* vaiſſeaux lymphatiques de la véſicule. *r*, *r*, *r*, vaiſſeaux lymphatiques qui proviennent de la partie concave du foie.

Figure 3. *du même, repréſente la face convexe du foie.*

A A A, une partie du ſternum avec ſes cartilages. *B* l'appendice xyphoïde. *C C* le foie. *D* la véſicule du fiel. *E* la veine ombilicale. *F* ligament ſuſpenſoire du foie. *g g g* vaiſſeaux lymphatiques du côté droit. *h h* ces vaiſſeaux coupés, où ils s'uniſſent en perçant le diaphragme. *i i* vaiſſeaux lymphatiques provenans de la partie gauche du foie.

Figure 4, *de* BIDLOO, *repréſente la rate dépouillée de ſes membranes.*

A l'artere, *B* la veine, l'une & l'autre remplies de cire. *a b* ramifications de l'artere & de la veine. *C*, *C*, veſtiges de la capſule. *D* prolongemens & plexus de nerfs. *E* petites fibres qui partent de la membrane propre de la rate. *F* veſtiges des cellules rompues. *G* capillaires des vaiſſeaux lymphatiques.

Figure 5, *de* RUYSCH, *repréſente une portion de l'inteſtin jejunum renverſé.*

A fauſſes glandes miliaires ſituées dans les rides, ou environnées de brides. *B* ces glandes ſans être environnées de brides.

Figure 7, *de* PEYER.

A A l'extrémité de l'iléon ouverte & dilatée de maniere qu'on le voie en dedans. *C C* la valvule de Bauhin. *D D* portion du colon coupée. *E*, *E*, *e*, *e*, *e*, glandes ſolitaires. *F F* l'inteſtin cœcum entier. *G G* le même renverſé pour voir les glandes.

Figure 7, D'HEISTER, *repréſente les veines lactées.*

A A A, une partie de l'inteſtin jejunum. *B B B* un grand nombre de racines des veines lactées. *C C C C* leur diſtribution dans le méſentere. *DDDD* les glandes des plus conſidérables du méſentere.

PLANCHE. XX.

Figure 1, *de* NUCK.

A le rein droit. B. l'artere émulgente. *C* diſtribution des nerfs dans ce rein. *D* la veine émulgente. *E E* les vaiſſeaux lymphatiques. *F* l'uretere. *G* le baſſinet dilaté. *H* retréciſſement de l'uretere. *I* une pierre qui s'eſt trouvée dans la partie dilatée. *G K* les vaiſſeaux ſanguins de l'urethre.

Figure 2 & 3, *de* BERTIN, *repréſentant le rein coupé en deux.*

Figure 2.

B B les papilles rénales, *C C* les glandes ſituées entre ces papilles.

Figure 3.

A A diſtribution des arteres dans le rein, leſquelles ſont continuées aux tuyaux qui compoſent *B B* les papilles.

Figure 4, *de* RUYSCH, *repréſente la moitié du rein coupé de maniere qu'on y puiſſe voir la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins.*

A la face extérieure du rein, dans laquelle les vaiſſeaux ſe diſtribuent en ſerpentant. *B* la face interne du rein, dans laquelle on voit les vaiſſeaux ſanguins remplis de cire ſe diſtribuer de la même maniere que ci-deſſus. *C* les papilles rénales. *D* le baſſinet. E la cavité du baſſinet, dans laquelle les papilles ſéparent l'urine.

Figure 5, *de* DUVERNEY, *chirurgien.*

A la veſſie ſur laquelle on obſerve les fibres longitudinales & tranſverſes de ſa membrane muſculaire. *B* l'ouraque. *C* coupe de la veſſie. *D* paroi intérieure de la veſſie. *E* le verumontanum, où on obſerve les orifices des véſicules ſéminaires. *F* les orifices des glandes proſtates qui s'obſervent ſur les parties latérales du verumontanum. *G* les parois intérieures de l'urethre. H les glandes proſtates. *I* origine des corps caverneux. *K* le muſcle iſchio-caverneux. *M* coupe du muſcle bulbo-caverneux. *N* les glandes de Cowper. *O* le conduit de ces glandes. *P* l'orifice de ces conduits dans l'urethre. *Q* coupe du tiſſu ſpongieux de l'uretre. *R* la foſſe naviculaire. *S* coupe du tiſſu ſpongieux des corps caverneux. *T* le gland. *V* orifice des ſinus muqueux de l'urethre. *X* coupe du tiſſu ſpongieux du gland continu au tiſſu ſpongieux de l'urethre. *Y*, l'orifice du gland.

Digitized by Google

PLANCHE XXI.

Figure 1, de RUYSCH, *représente la verge dépouillée de la peau, desséchée après l'avoir embaumée, & vue dans sa partie inférieure.*

A superficie du tissu cellulaire dépouillée de l'enveloppe extérieure, épaisse & nerveuse; ce tissu cellulaire prend le nom de *membrane adipeuse* lorsqu'il est rempli de graisse. *B* le corps spongieux d'un coté. *C* le conduit urinaire. *D* la surface interne de l'enveloppe épaisse & nerveuse, dépouillée du tissu cellulaire. *F* le gland, sur la surperficie duquel on ne voit aucune papille, parce qu'elles ont disparu en séchant. *G* épaisseur du tissu cellulaire après l'avoir gonflé. *H* tête du tissu cellulaire. *I* la cloison qui s'observe entre les deux corps caverneux.

Figure 2, d'HEISTER, *représente la verge vue par sa même face supérieure, dont les veines & la substance caverneuse on été remplies de mercure.*

A le tronc de la veine de la verge, par laquelle le mercure a été introduit après avoir détruit la valvule de cette veine. *BB* division de cette veine en deux branches principales vers la partie moyenne de la verge. *C C* la distribution de ces branches en plusieurs rameaux, sur-tout proche la couronne du gland. *DD* distribution merveilleuse des petits rameaux sur le gland. *eee* certains vaisseaux plus petits, plus grands & très-gros, qui se distribuent dans différens endroits. *F* la fin de l'urethre par où sort l'urine. *G* le cordon avec lequel la verge a été liée après qu'on y a eu introduit le mercure. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 3, d'HEISTER, *représente la partie inférieure de la même verge.*

A le petit frein de la verge couvert d'une infinité de petits vaisseaux. *B B* la couronne & le cou de la verge rempli d'un grand nombre de vaisseaux. *C C* toute la partie inferieure du gland couverte, comme la supérieure, de petits vaisseaux très-fins & tortueux. *E E* les deux corps caverneux de la verge, entre lesquels l'urethre est située & environnée d'un nombre prodigeux de vaisseaux qui communiquent & s'entrelacent de diverses maniere. *F* la fin de l'urethre. *G* cordon avec lequel on a lié la verge. *H* la partie posterieure de la verge coupée.

Figure 4, de MORGAGNI, *représente la verge vue dans la partie inférieure, & le canal de l'urethre coupé*, &c.

A A le corps spongieux de l'urethre coupé dans sa longueur pour voir sa cavité. *D* le plus grand des petits canaux de l'urethre ouvert & étendu; on voit aussi tout le long du canal un grand nombre d'orifices de pareils canaux. *E* ligament suspensoire de la verge. *F F* la membrane qui recouvre la verge, & qui est continue à ce ligament. *g* une partie de cette membrane séparée de la surface des corps caverneux & tirée en bas. *H* partie du prépuce tirée en arriere, où l'on voit *I* le frein & quelques glandes sur le frein même. *K* la couronne du gland & ses glandes sépacées.

Figure 5, de GRAAF.

A les vaisseaux spermatiques coupés transversalement. *B* ces mêmes vaisseaux repréfentés confusement. *C* distribution de l'artere spermatique dans le testicule. *D D* distribution de la veine spermatique sur les parties latérales du testicule. *E* la tunique albuginée. *F* une partie de la tunique vaginale emportée. *G* la plus grosse partie de l'épididyme. *H* partie moyenne de l'épididyme. *I* la plus petite partie de l'épididyme. *K* la fin de l'épidyme, ou le commencement du canal déférent. *I* le canal coupé.

Figure 6, *du même.*

A l'artere spermatique. *B* division de cette artere en deux rameaux. *C C* distribution du gros rameau au testicule. *D D* distribution du petit rameau au testicule. *E* la plus grosse partie de l'épididyme adhérente au testicule. *F* l'épididyme renversé pour y découvrir la distribution de l'artere. *G* la fin de l'épididyme. *H* une portion du canal déférent.

Figure 7, *du même.*

Cette figure & la suivante représentent la communication des véficules séminaires avec le canal déférent, telle qu'on la découvre dans le corps humain.

AA partie épaisse & étroite des canaux déférens. *BB* parties des canaux déférens moins épaisse & plus large. *CC* extrémité retrécie de canaux déférens, laquelle s'ouvre par un orifice étroit dans les véficules. *DD* col membraneux des véficules séparé en deux parties, de sorte que la semence de l'une de ces véficules ne peut passer dans l'autre, que lorsqu'elle

Digitized by Google

eſt parvenue dans l'urethre. *EE* les véſicules gonflées d'air pour y découvrir tous leurs contours. *F F* vaiſſeaux qui ſe rendent aux véſicules ſéminaires. *G G* membranes qui retiennent les véſicules ſéminaires & les vaiſſeaux déférens dans leur ſituation. *H H* vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent ſur les parties latérales des canaux déférens, & qui les embraſſent par leurs ramifications.

Figure 8, *du même.*

A B C D E F G H comme ci-deſſus. *I* le verumontanum. *K* ouverture des conduits des proſtates dans l'urethre. *L* coupe des proſtates. *M* l'urethre ouverte.

Figure 9, D'HEISTER, *repréſente le teſticule.*

A la membrane albuginée ſéparée pour découvrir. *B B* les vaiſſeaux ſéminaires du teſticule fins comme des cheveux, deſquels tout le teſticule paroit compoſé.

PLANCHE XXII.

Figure, I. DE HALLER.

A la matrice. *B* ſon épaiſſeur. *C* ſon col ouvert de coté. *D* éminence formée par ſon orifice. *E* les valvules de ſon col, qui ſe ſont trouvées dans ce cadavre plus confuſes qu'elles ne ſont d'ordinaire. *F* les œufs de Naboth. *G* le ligament rond. *H* la trompe du coté droit. *I* ſes franges. *K* l'ovaire en ſituation. *L L* différens petits œufs entiers & diſſéqués. *M* les vaiſſeaux des grandes ailes. *N* l'ovaire gauche couvert de cicatrices. *O* une portion du péritoine dont les vaiſſeaux ſont des branches des vaiſſeaux ſpermatiques. *P* l'artere ſpermatique. *Q* le tronc de la veine. *R* les petites veines. *S* le corps pampiniforme. *T* les vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à l'ovaire. *V* autres vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la matrice. *X* la trompe gauche vaſculeuſe. *Y* le ligament large. *Z* les franges de la trompe vaſculeuſe. *a a* les ureteres. *b* les branches d'arteres des hypogaſtriques qui ſe diſtribuent à la matrice. *c* plexus formé par les arteres du vagin, & celles de la matrice. *d* la veſſie renverſée. *e* le vagin. *f* la partie poſtérieure, dans laquelle les rides légeres qui ſe remarquent ſont preſque tranſverſes. *g* taches qui ſe remarquent fort ſouvent dans le vagin. *h i* troncs des rides du vagin. *h* tronc antérieur de ces rides. *i* autre tronc poſtérieur & plus petit. *k* partie couverte de papilles très-ſerrés. *l* partie formée par les valvules. *m* rides intermédiaires tranſverſes. *nn* contours des parties externes de la génération. *o* embouchure de l'urethre. *p* les grandes lacunes utérines. *q* les valcules ſupérieures. *r* leurs ſinus ſupérieurs. *s* leurs ſinus inférieurs. *t t* les grandes lacunes des ſinus ſupérieurs. *u u* les lacunes des ſinus inférieurs. *x x* les glandes ſébacées qui ſe trouvent là. *y* le clitoris. *z* ſon prépuce. *α* ligne creuſe qui répond au milieu du corps du clitoris. & les lacunes qui ſe remarquent dans cette ligne. *γ* les laounes qui ſont ſur les cotés de cette ligne. *δ* les nymphes. *ε ε* les glandes des nymphes.

Figure 2, DE HALLER.

A A A la matrice ouverte poſtérieurement. *B B* les ovaires & les trompes. *C C* le vagin ouvert par la partie antérieure. Γ ſa membrane interne, nerveuſe & ridée, Δ ſa chair extérieure fibreuſe. *D* le petit cercle de l'hymen diſſéqué. *E* l'orifice de la matrice crénelé & rude. *F* la cloiſon de la matrice compoſé de trois ſommets. *G* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *H* la poſtérieure. *I* les petites valvules du col de la matrice. *K* la partie valvuleuſe du vagin voiſine de la matrice. *L* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *M* la colonne poſtérieure & la plus petite. *N* la caroncule intermédiaire. *O* la partie proche l'hymen, compoſée de valvules circulaires.

Figure 3, de KULM.

a le trou oval. *b* le conduit artériel. *C* la partie de la tête appellée *la fontanelle*. *f* le thymus. *g g* les poumons. *h* les vaiſſeaux ombilicaux. *i* le foie. *A* le placenta. *B* les membranes du fœtus. *m* le chorion. *n* l'amnios. *C* le cordon ombilical. *o o* les arteres ombilicales. *p* la veine ombilicale. *q* l'ouraque.

Figure 4, DE HUBER; *elle repréſente l'hymen d'une fille, quelques ſemaines après la naiſſance.*

A A les grandes lévres. *B B* le clitoris. *a* l'orifice de l'urethre. *bb* les deux ventricules du véſtibule. *c* l'hymen rond, & qui environne tout autour l'orifice du vagin. *dd* les petits ſinus de l'hymen prolongés juſqu'au concours de la lame ſupérieure avec l'inférieure. *e* la cavité du vagin toute couverte de rides.

Figure

Digitized by Google

Figure 5, DE HUBER ; *elle représente un hymen contre nature, dans lequel s'observe une colonne charnue qui divise l'entrée du vagin en deux segmens inégaux, d'après le cadavre d'une fille âgée de 7 ans.*

E l'hymen. *c* la colonne de l'hymen. *C* le clitoris. *D* son prépuce. *A A* les grandes levres. *B B* les nymphes. *a* l'orifice de l'urethre. *b* les deux ventricules du vestibule. *d d* les deux lacunes qui conduisent aux prostates de Bartholin.

Figure 6, du même ; elle représente les parties externes de la génération d'une fille de quatorze ans.

A A, B B, C, D, E, comme dans la figure précédente. F contours du bord charnu *d d*. G la fosse naviculaire. H entrée du vagin renfermée entre l'hymen & l'orifice de l'urethre ; le reste de l'espace compris entre le clitoris, les nymphes & cette entrée, s'appelle *le vestibule du vagin*. I le périnée. K l'anus. *a*, *b*, *c*, les parties placées dans le vestibule. *a* l'orifice de l'urethre. *b*, *b*, les deux ventricules. *c*, *c*, les deux orifices ou lacunes situées dans la partie supérieure du vestibule. *d*, *d*, les bords charnus saillans de la fente la plus étroite. (*L*)

ANATOMIE DES PLANTES, *Jardin.*, c'est la recherche de leur structure intérieure. On ne peut mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a dit l'auteur de la *théorie* & de la *pratique du Jardinage* IIIe partie, *page* 176, *édit.* 1747.

" Tout ce qui a vie a besoin de respiration, & l'on ne peut douter que les plantes ne respirent aussi bien que les animaux ; elles ont comme eux tous les organes nécessaires à la vie, des veines, des fibres, dont les unes portent la nourriture dans toutes les parties les plus élevées, tandis que les autres rapportent cette nourriture vers les racines : d'autres enfin, comme des trachées & des poumons, respirent l'air sans cesse, & reçoivent les influences du soleil. Cet air est si nécessaire à leur accroissement, qu'en mettant une goutte d'huile à l'extrémité de leurs racines, elle bouche l'entrée de l'air dans les fibres & les canaux, & fait mourir cette partie des racines que l'on a trempée dans l'huile. Par la chaleur qui se trouve dans la terre, le mouvement de la seve est plus ou moins accéléré, l'air est plus ou moins raréfié : ainsi il est poussé facilement jusqu'en haut, il y fait sa fonction, & y montre sa force.

Y a-t-il rien de plus admirable que le méchanisme des plantes ? on y trouve des creusets & des moules différens pour former l'écorce, le bois, les épines, les poils, la moëlle, le coton, les feuilles, les fleurs, les fruits & les graines. Ce sont les sucs de la terre, qui passant & se filtrant à travers la peau de la graine, y reçoivent les qualités nécessaires au suc nourricier qui entre dans les plantes, & qui s'y diversifie par le moyen des fermens en mille manieres différentes. La chaleur du soleil & la fermentation de la terre perfectionnent ensuite l'ouvrage : enfin, les plantes sont composées de petits canaux séparés & produits dans la terre ; ces petits canaux se ramassant peu à peu en paquets, ils se rassemblent sous un même cylindre & forment un tronc qui à l'une de ses extrémités produit des racines, & à l'autre pousse des branches : & petit à petit ayant subdivisé les paquets les plus grands en plus petits, acheve sa figure par l'extension de ses feuilles. (*K*)

* Cette *anatomie* n'est pas moins digne de l'étude du philosophe, & ne montre pas moins la sagesse du Créateur, que l'*anatomie* des animaux. En effet, combien de merveilles n'offre-t-elle pas dans les ouvrages de Malpighi, du docteur Grew, & dans la statique des végétaux ? Il ne paroît pas que les anciens aient fait de ce coté quelques progrès considérables, & il n'en faut pas être étonné : l'organisation d'une plante est un arrangement de filets si déliés, de corpuscules si minces, de vaisseaux si étroits, de pores si serrés, que les modernes n'auroient pas été fort loin sans le secours du microscope. Mais *voy.* ce que cet instrument & la réflexion leur ont appris sur l'*anatomie* des plantes, *aux articles* PLANTE, ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, HERBE, GRAINE, RACINE, TIGE, BOURGEON, BRANCHE, FEUILLE, FLEUR, FRUIT, *&c. V.* ANIMAL.

ANATOMIQUE, adj. de tout genre, *tout ce qui appartient à l'anatomie.* C'est dans ce sens qu'on dit, *observations anatomiques*, *préparations anatomiques*, *&c. V.* ANATOMIE.

Pour conserver les parties préparées, il faut les exposer à l'air, jusqu'à ce que

toute leur humidité soit dissipée, & alors elles deviendront seches, dures, & ne seront plus exposées à se corrompre ; ou bien il faut les plonger dans quelque liqueur propre à les conserver.

Il faut principalement, lorsque les parties préparées sont grosses & épaisses, & que le temps est chaud, empêcher les mouches d'en approcher & d'y déposer leurs œufs, qui transformés en vers les détruiroient. Il faut aussi avoir soin qu'elles ne soient point attaquées des souris, des rats, & des autres insectes : pour cela il faut, avant que de mettre la piece sécher, la tremper dans une dissolution de sublimé corrosif, faite avec de l'esprit-de-vin, & pendant qu'elle seche, il faut la mouiller de tems en tems avec la même liqueur. On peut par ce moyen, & sans craindre aucun inconvénient, faire dessécher, même dans l'été, des cadavres disséqués de sujets assez grands.

Lorsque la préparation est seche, elle est encore exposée à se réduire en poudre, à devenir cassante, à se gercer & à avoir une surface inégale ; c'est pourquoi il est nécessaire de la couvrir par-tout d'un vernis épais, dont on mettra autant de couches qu'il faudra pour qu'elle soit luisante, & il faut toujours la préserver de la poussiere & de l'humidité.

Les préparations séches sont fort utiles en plusieurs cas : mais il y en a aussi beaucoup d'autres où il est nécessaire que les préparations *anatomiques* soient flexibles & plus approchantes de l'état naturel que ne le sont ces premieres. La difficulté a été jusqu'à présent de trouver une liqueur qui puisse les conserver dans cet état approchant du naturel : les liqueurs aqueuses n'empêchent pas la pourriture, & elles dissolvent les parties les plus dures du corps : les liqueurs spiritueuses préviennent la corruption, mais elles réduisent les parties en mucilage : les esprits ardens les racornissent, en changent la couleur, & détruisent la couleur rouge des vaisseaux injectés ; l'esprit de térébenthine, outre qu'il a l'inconvénient des liqueurs spiritueuses, a encore celui de devenir épais & visqueux.

Mais sans s'arrêter plus long-temps sur le défaut des liqueurs qu'on peut employer, celle dont on se trouve le mieux est quelque esprit ardent, rectifié, n'importe qu'il soit tiré du vin ou des grains ; qui soit toujours limpide ; qui n'ait aucune couleur jaune, & auquel on ajoute une petite quantité d'acide minéral, tel que celui de vitriol ou de nitre : l'une & l'autre de ces liqueurs résistent à la pourriture, & les défauts qu'elles ont chacune séparément, se trouvent corrigés par leur mélange.

Lorsque ces deux liquides sont mêlés dans la proportion requise, la liqueur qui en résulte ne change rien à la couleur ni à la consistance des parties, excepté celles où il se trouve des liqueurs séreuses ou visqueuses, auxquelles elle donne presqu'autant de consistance qu'en donneroit l'eau bouillante : le cerveau, celui même des enfans nouveaux-nés, acquiert tant de fermeté dans cette liqueur, qu'on peut le manier avec liberté.

Le cristallin & l'humeur vitrée de l'œil y acquierent aussi plus de consistance, mais ils en sortent blancs & opaques : elle coagule l'humeur que filtrent les glandes sébacées, la mucosité & la liqueur spermatique : elle ne produit aucun changement sur les liqueurs aqueuses & lymphatiques, comme l'humeur aqueuse de l'œil, la sérosité lymphatique du péricarde & de l'amnios : elle augmente la couleur rouge des injections, de maniere que les vaisseaux qui ne paroissent pas d'abord, deviennent très-sensibles, lorsque la partie y a été plongée pendant quelque temps.

La quantité de liqueur acide qu'il faut ajouter à l'esprit ardent, doit varier selon la nature de la partie qu'on veut conserver, & selon l'intention de l'anatomiste. Si on veut donner de la consistance au cerveau, aux humeurs de l'œil, &c. il faut une plus grande quantité de la liqueur acide : par exemple, il faudra deux gros d'esprit de nitre pour une livre d'esprit-de-vin rectifié. Lorsqu'on veut seulement conserver les parties, il suffira d'y en mettre 40 ou 50 gouttes, ou même moins, sur-tout s'il y a des os dans la partie préparée ; si on en mettoit une trop grande quantité, les os deviendroient d'abord flexibles, & ensuite ils se dissoudroient.

Lorsqu'on a plongé quelque partie dans cette liqueur, il faut avoir une attention particuliere qu'elle en soit toujours couverte : autrement ce qui se trouve hors du fluide perd sa couleur, &

Digitized by Google

certaines parties se durcissent, tandis que d'autres se dissolvent. Pour prévenir donc, autant qu'il est possible, l'évaporation de la liqueur, & pour empêcher la communication de l'air, qui fait que la liqueur spiritueuse se charge d'une teinture, il faut boucher exactement l'ouverture de la bouteille avec un bouchon de verre ou de liége enduit de cire, mettre par-dessus une feuille de plomb, de la vessie, ou une membrane injectée; par ce moyen la liqueur se conservera un temps considérable, sans aucune diminution sensible. Quand on a mis assez de liqueur pour atteindre à peu près le haut de la préparation, il faut pour la couvrir entiérement ajouter de l'esprit-de-vin sans acide, de peur que ce dernier ne s'échappe.

Lorsque la liqueur spiritueuse devient trop colorée, il faut la verser, & mettre sur les préparations une nouvelle liqueur moins chargée d'acide que la premiere: ou conservera cette ancienne liqueur dans une bouteille bien bouchée, & on s'en servira pour laver les préparations nouvelles, & les dépouiller de leurs sucs naturels, attention toujours nécessaire, avant que de mettre quelque partie que ce soit dans la liqueur balsamique; & toutes les fois qu'on renouvelle cette liqueur, il faut laver les préparations dans une petite quantité de la liqueur spiritueuse limpide, afin d'en enlever tout ce qui pourroit y rester de la liqueur ancienne & colorée; ou bien il faut faire une nouvelle préparation. Les liqueurs qui ne sont plus propres à servir dans des vaisseaux de verre transparens, peuvent être encore d'usage pour conserver dans des vaisseaux de terre ou de verre commun certaines parties, qu'il faut tirer hors de la liqueur pour les préparer.

Il est bon d'être instruit qu'il faut éviter autant que cela se peut, de tremper les doigts dans cette liqueur acidule, ou de manier les préparations qui en seront imprégnées, parce qu'elle rend la peau si rude pendant quelque temps, que les doigts en deviennent incapables d'aucune dissection fine; ce qu'il y a de meilleur pour remédier à cette sécheresse de la peau, est de se laver les mains dans de l'eau à laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance.

Ceci est tiré d'un essai sur la maniere de préparer, &c. par M. Alexandre Monro, de la société d'Edimbourg. (*L*)

ANATOMISER, v. a. *faire l'anatomie*, *anatomiser un corps*. *V.* ANATOMIE. (*L*)

ANATOMISTE, s. m. c'est ainsi qu'on nomme celui qui sait disséquer, & donner de toutes les différentes parties des cadavres, une description telle que les spectateurs puissent se former une idée juste de la figure, de la position, de la communication, de la structure, de l'action & de l'usage, &c. de ces différentes parties. (*L*)

* ANATORIA, *Géog.* petite ville de Grece, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA.

ANATRAN, s. m. *Chymie*, *sel de verre*. Le sel de verre est une matiere graveleuse qui s'éleve en écume sur le verre fondu. Ce sel de verre est d'un grand usage dans les essais des mines. Je crois qu'*anatran* vient par corruption de langage d'*ammonitrum*, dont parle Pline, qui veut dire *sel nitre mêlé de cendres*: il dit que c'étoit le sel des plantes brûlées avec lequel on faisoit le verre.

L'*anatran* artificiel ou plus composé, se fait avec dix parties de nitre, quatre parties de chaux vive, trois parties de sel commun, deux parties d'alun de roche, & deux parties de vitriol.

Quelques-uns ont nommé *anatran* les concrétions pierreuses & cristallines qui se forment contre les murs & contre les voûtes dans certains lieux souterains, lesquelles concrétions sont nommées *stalactites*. *Voyez* STALACTITE. (*M*)

ANAVINGA, s. m. *Hist. nat. bot.* arbre du Malabar, assez bien figuré sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. IV*, *pl. XLIX*, *pag.* 101. Les Brames l'appellent *talana*, les Portugais *bringicla falsa d'arbore*, les Hollandois *grannaat pruymen*; dans quelques endroits de l'Inde, il est connu sous le nom d'*ainetha*.

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt piés environ, dont le tronc droit & élevé de sept à huit piés a environ deux piés de diametre, & est couronné de branches alternes, longues, médiocrement épaisses, peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en est blanc, dense, solide, couvert

Digitized by Google

d'une écorce cendrée, liſſe, qui eſt rouſſe dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement le long des jeunes branches, à des diſtances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité ſupérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, dentelées légérement dans leur contour, épaiſſes, liſſes, luiſantes, d'un verd noir en deſſus, plus clair en deſſous, relevées d'une côte principale, avec ſix à huit nervures de chaque coté, & portées ſur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en deſſus, avec lequel elles ſont comme articulées ſur les branches.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois ſolitaires, quelquefois réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées ſur un pédunçule à peu près de même longueur. Chaque feuille conſiſte en un calice de quatre feuilles pointues, perſiſtantes; une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à demi épanouis; en ſix étamines courtes à ſommets rouges, & un ovaire ſphérique placé au centre, & terminé par un ſtyle ſimple verd-jaune. L'ovaire, en grandiſſant, devient une baie ſphérique de la groſſeur d'une ceriſe, verte, liſſe, à peau très-fine, comme marquée de quatre à ſix ſillons, recouvrant une chair verte, ſucculente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, preſque une fois moins larges, diſperſés çà & là dans ſa ſubſtance & attachés à ſes parois.

L'*anavinga* eſt toujours verd, & fleurit une fois tous les ans; ſes fruits mûriſſent vers le mois d'août. Il croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar, ſurtout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs ſeulement ſont ſans odeur. Ses feuilles & ſes autres parties rendent une odeur déſagréable, & ont une ſaveur amère, ainſi que ſes fruits.

Uſages. La décoction de ſes feuilles s'emploie dans les bains pour diſſiper les douleurs des articulations. Le ſuc exprimé de ſes feuilles eſt un puiſſant ſudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarques. Cet arbre doit être placé dans la famille des ciſtes, à coté du caopia. (*M. Adanſon.*)

ANAXANDRE, *Hiſt. de Lacédémone*, roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractere & par éducation. Les inſtitutions de Licurgue qu'il obſervoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ſes voiſins. Les peuples nouvellement ſubjugués furent traités en eſclaves, & la dureté de ſon gouvernement fut la cauſe de la ſeconde guerre contre les Meſſéniens; ces peuples épuiſés par la rapacité des exacteurs, ſe ſouvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trembler ſes maîtres. *Anaxandre* inſtruit de ce ſoulevement, regardoit ce feu comme une foible etincelle, il marcha contre eux moins pour les combattre que pour les punir: mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en eſclaves étoient des hommes qui ſavoient mourir. Une ſanglante défaite qu'il eſſuya, mit Sparte ſur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voiſins envoyerent conſulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne ſeroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête.* Cette réponſe humilia leur fierté; mais trop ſuperſtitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtreſſe, ils s'abaiſſerent à demander aux Athéniens un général; on leur envoya Tyrtée, poëte de profeſſion qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon ſens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui déféra le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réſerva toutes les fonctions. Les deux partis livrerent un combat où la fortune ſe déclara pour les Meſſéniens. Tyrtée fit des vers qui conſolerent les vaincus, & qui, dit-on, releverent leur courage. Les Spartiates embraſés par ſon feu poëtique, engagerent un nouveau combat & remporterent une victoire complete. *Anaxandre* ſut profiter de ſes avantages: il mena ſon armée contre Ira où les Meſſéniens avoient raſſemblé toutes leurs forces; ils ſoutinrent un ſiége d'onze ans. *Anaxandre*, moins rebuté qu'aigri de leur réſiſtance, frappa les murs & s'introduiſit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuſe ſce-

pe de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foiblesse, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir: ceux qui survécurent à cette action meurtrière furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on sait d'*Anaxandre* (*T-n.*)

ANAXANDRIDE, *Hist. de Lacédém.* roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. Ce fut sous son regne que les Lacedémoniens fatigués du loisir de la paix, chercherent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils consulterent, répondit qu'*ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée.* Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fonds qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il fut cru, parce qu'on désiroit qu'il dit vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination: cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride.* Ce prince avoit épousé une femme qui ne lui donnoit point de postérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députerent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. *Anaxandride* répondit qu'*il ne pouvoit consentir à un divorce qui semeroit l'amertume sur le reste de sa vie.* Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposerent d'en prendre une seconde & de faire taire la loi qui n'autorisoit point cette double union; il y consentit avec peine, & il eut de cette seconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui regna après lui. Sa premiere épouse, qui pendant si long-temps avoit été stérile, lui donna dans la suite trois fils; savoir, Dorieus, Léonida & Cléombrote. *Anaxandride* est plus célebre par ce monument de la tendresse conjugale que par les actions qui illustrent les rois: il vivoit du temps de Crésus, roi de Lydie, (*T-n.*)

ANAXIDAME, *Hist. de Lacédém.*, fut le collegue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroit que ce prince occupé de l'administration civile, fut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son regne. Il eut pour successeur son fils Archidame qui transmit son trône à son fils Argesiclès, princes pacifiques qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'histoire n'entre dans aucun détail sur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à consacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes; il est à présumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la destinée des femmes, dont les plus honnêtes sont celles dont on ne dit mot. (*T-n.*)

* ANAZARBE sur le Pyrame, *Géog. anc. & mod.*, ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*; puis *Anazarbe*; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acsarai*, *Aceserai*, *Ainzurba.* Elle s'appelle aussi *Diocésarée*, *Cæsarée Auguste*, & *Justiniapolis.* Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms.

* ANAZE, s. m. *Hist. nat.*, arbre qui croît à Madagascar. Il diminue en grosseur à mesure qu'il s'éleve, ce qui lui donne la forme d'une pyramide ou d'un cône. Son fruit est rempli d'une moelle blanche qui a la saveur du tartre.

ANAZETA, *Géog.*, ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit différente; car il arrive souvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *b* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit souvent un nom de ville, en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *b* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *b.* La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs appriſſent aſſez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. (*C. A.*)

* ANAZZO *ou* TORRE-D'ANAZZO,

Digitized by Google

Géog. mod., ville de la province de Bari au royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*.

* ANBAR, *Géog. mod.*, ville de la province de Chaldée ou Irac Arabique, ſur l'Euphrate. Elle s'eſt appellée *Haſchemiah*.

ANBLATUM, *Hiſt. nat.*, genre de plante à fleur monopétale, anomale, tubulée, & faite en forme de maſque. On y voit deux levres, qui pour l'ordinaire ne ſont point découpées. Il s'éleve du fond du calice un piſtil qui eſt attaché à la partie poſtérieure de la fleur, comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit renfermé le plus ſouvent dans le calice de la fleur. Ce fruit ſe ſépare en deux parties, & il eſt rempli de ſemences ordinairement arrondies. Tournefort, *inſt. rei herb. vorol.* Voyez PLANTE. (*I*)

* ANCA *ou* ANCA MEGAREB; nom que les Arabes donnent à un oiſeau d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'ils prétendent qu'il pond des œufs gros comme des montagnes; qu'il enleve des éléphans, comme l'épervier des moineaux; que ſes ailes, quand il vole, font le fracas d'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans; qu'il s'accouple à cinq cent ans; qu'un jour qu'il enlevoit une nouvelle mariée avec ſes bracelets & tous ſes atours de noces, le prophete Handala le maudit, & que Dieu ayant égard à l'imprécation du fils de Saphuane, relégua l'épouvantable oiſeau raviſſeur dans une iſle inacceſſible, où il ſe nourrit d'éléphans, de rhinocéros, de buffles, de tigres & d'autres animaux féroces.

* ANCAMARES *ou* ANTAMARES. *Géog. mod.* peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui ſe perd dans la riviere des Amazones.

ANCAON SERADE, *Géog. mod.*, chaîne de montagnes dans le Beira, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Sera d'Eſtrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivieres Moddego & Zezere. Elles paroiſſent détachées d'une autre qui commence près de Lamego, & s'étend depuis Porto juſqu'à Coimbre, ſans qu'il y ait dans tout cet eſpace plus de trois lieues ou environ de plaines.

ANCARANO, *Géog. mod.*, petite ville de l'état eccléſiaſtique dans la marche d'Ancone

ANCASTER *ou* ANCASTRE, *Géog.*, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'eſt l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. (*C. A.*)

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCÉE, *Hiſt. Grecq.*, roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, & ſelon d'autres, de Neptune d'Aſtipalée. On le compte au nombre des Argonautes; & Pauſanias rapporte qu'ayant ſuivi Méléagre à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut d'une bleſſure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune & d'Aſtipalée, ajoutent que ce prince n'eut de paſſion que pour l'agriculture, & qu'ayant maltraité un de ſes eſclaves pour avoir négligé ſes vignes, celui-ci lui dit: *qu'il s'y intéreſſoit à tort, que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient. Ancée* frappé de cette prédiction, attendoit avec une impatience mêlée de crainte, l'inſtant de la vendange: alors prenant une coupe pleine de vin, *vois-tu*, dit-il à l'eſclave, *l'accompliſſement de ta prophétie?* Mais ce dernier lui répondit, *que la coupe n'étoit pas encore à ſa bouche*. Effectivement, un ſanglier qui ravageoit ſes vignobles, s'étant préſenté, il laiſſa échapper la coupe, & pourſuivit le ſanglier qui ſe jeta ſur lui & le tua. Il y a ſans doute du fabuleux dans ce récit; au reſte, le lecteur pourra le rejeter où l'admettre. Pluſieurs prétendent qu'il faut diſtinguer *Ancée*, fils de Lycurgue, d'avec le fils de Neptune & d'Aſtipalée. Pauſ. *lib. VIII*, Aulug. *Noct. attic. lib. XIII*, *chap.* 16. Hom. *& alii.* (*T.*)

ANCENIS, *Géogr.*, petite ville de France en Bretagne, à ſix lieues eſt de Nantes & à dix d'Angers. Elle eſt ſur la Loire, dans une ſituation très-agréable & dans un pays fertile. C'eſt l'ancienne *Ancenisium*, capitale des Annites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui eſt aujourd'hui ruiné. *Long.* 16, 28; *lat.* 47, 22. (*C. A.*)

Digitized by Google

ANCÊTRES, *s. m. pl. Hist. & Gram.* se dit des personnes de qui l'on descend en droite ligne, le pere & la mere non compris. Ce mot dérive du latin *antecessor*, & par syncope *ancessor*, qui va devant.

En droit on distingue *ancêtres* & *prédécesseurs*. Le premier de ces deux noms convient à certaines personnes dans l'ordre naturel; on dit *un homme & ses ancêtres*: le second a directement rapport à l'ordre politique ou de la société, nous disons *un évêque & ses prédécesseurs*. On dit également *un prince & ses prédécesseurs*, pour signifier les rois qui ont régné avant lui: mais on ne dit *un roi & ses ancêtres*, à moins que quand il est descendu par le sang de ses prédécesseurs.

Dans l'usage on met cette différence entre les *peres* & les *ancêtres*, que ce dernier ne se dit que des peres d'une personne qualifiée. Il seroit ridicule qu'un artisan dit, *mes ancêtres ont fait le même métier que moi*. (*G. & H.*)

ANCETTE DE BOULINES *ou* COBES DE BOULINES, *Mar.*, c'est ainsi que l'on nomme les bouts de corde qui sont attachés à la relingue de la voile, dont le plus long n'excede pas un pié & demi, leur usage est d'y passer d'autres cordes qu'on appelle *pattes de boulines*. *V.* BOULINE & RELINGUE. (*Z*)

ANCHARIE, *s. f. Myth.* déesse que le peuple d'Asculum dans la Pouille adoroit.

ANCHE, *s. m.* c'est le conduit quarré par lequel la farine passe dans la huche du moulin. *Voy.* MOULIN À FARINE.

ANCHE, *s. f. en Lutherie*, petite machine de canne, de léton, de bois, ou de toute autre matiere, d'une ou de plusieurs parties, qu'on adapte à des instrumens à vent, & qui les fait résoner, en portant une ligne d'air contre la surface du tuyau, que cette ligne d'air rase en vibrant comme une corde, dont le poids de l'athmosphere feroit le poids tendant, & qui auroit la longueur du tuyau. *V.* INSTRUMENT DE MUSIQUE. Ce qui fera résoner un instrument à vent, & ne formera pas avec lui un tout, pourra s'appeller *anche*. Sans l'*anche*, la colonne d'air qui remplit l'instrument seroit poussée toute entiere à la fois, & il n'y auroit point de son produit. Les *anches* d'orgue sont des pieces de cuivre de la forme d'un cylindre concave, qui seroit coupé en deux par un plan qui passeroit par son axe. La partie inférieure de l'*anche* est relevée, enforte que quand elle est appliquée sur un plan, le passage à l'air soit entiérement fermé de ce coté. On les forme sur l'étampoir, *V.* ÉTAMPOIR. Aux trompettes dont les *anches* sont la bouche, la partie supérieure de l'*anche* entre dans la noix. *Voyez* NOIX. On la recouvre ensuite d'une piece de léton flexible & élastique, qu'on appelle *languette*, & on affermit le tout au moyen d'un coin, dans le corps de la noix, dont il acheve de remplir l'ouverture. Les *anches* doivent suivre la proportion du diapason.

Quant aux autres sortes d'*anches*, *voyez les instrumens auxquels elles appartiennent. Voyez* BASSON, HAUTBOIS, *&c.*

ANCHE, adj. *Blason, courbé*: il se dit seulement d'un cimeterre courbé.

Tournier. S. Victoret à Marseille, de gueules à l'écusson d'or chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars *anchés* d'or, les poignées vers le chef. (*V*)

* ANCHEDIVE *ou* ANGADIVE, *Géog. mod.*, petite isle de l'Océan indien, sur la côte du royaume de Décan, non loin de Goa, vers le midi.

ANCHIALE, *Anchialum*, *Théol.* terme célebre parmi les critiques qui ont écrit sur ce qui concerne les Hébreux ou les Juifs. On le trouve dans cette épigramme de Martial, *lib. XI, ep. xcv.*

Ecce negas, juraque mihi per templa Tonantis:
Non credo; jura, verpa, per Anchialum.

c'est-à-dire, *pour nier ou pour affirmer, tu attestes les temples de Jupiter: je ne t'en crois pas; jures, circoncis, par Anchiale.*

On demande qui est cet *Anchiale*, si c'est le nom du vrai dieu ou d'un faux dieu, & pourquoi l'on demandoit aux Juifs, de la bonne foi desquels on se défioit, de jurer par *Anchiale*.

Il est certain, dit le P. Calmet, que le jurement le plus ordinaire des Juifs est, *vive le Seigneur*: ce serment se trouve en plusieurs endroits des livres saints, comme dans les *Juges*, *viij*, 19. dans le *livre de Ruth*, *c. iij*, *v.* 13. dans le *premier livre de Rois*, *c. xiv*, *v.* 45. Le Sci-

Digitized by Google

gneur lui-même, quand il fait un ſerment, n'ayant perſonne plus grand que lui par qui il puiſſe jurer, il jure par ſa propre vie: *vivo ego, dicit Dominus.* Or en hébreu ce ſerment, *vive le Seigneur*, peut ſe prononcer ainſi, *Hacgai-Elion; par la vie du très-haut*, ou *Ana-chi-eloa: ab que le Seigneur vive*, ou ſimplement *Ha chi-el, par la vie de Dieu*, la terminaiſon latine *um*, qui eſt à la fin d'*Anchialum*, ne faiſant rien à la choſe, non plus que la lettre *n*, que le poète y a miſe, parce que dans la prononciation, en diſant *buchiel* ou *al*, il ſemble qu'on prononce, *banchi al*. Suivant cette explication, l'*Anchialum* de Martial ſignifieroit qu'il exige de ce Juif, qu'*il lui jure par le nom ou la vie du Seigneur.*

Quelques-uns ont cru qu'on faiſoit jurer les Juifs par une ſtatue de Sardanapale, érigée dans la ville d'Anchiale en Cilicie: mais cette conjecture n'eſt fondée ſur rien.

D'autres tirent *anchialum* du grec ἀγχίαλος, qui ſignifie *qui eſt proche du rivage*, comme ſi le Juif juroit par le dieu qu'on adore ſur les rivages; parce qu'en effet les Juifs hors de Jéruſalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prieres ſur le bord des eaux. Enfin d'autres ont cru que c'eſt parce qu'il juroit par le temple du Seigneur *beciaiah*, & l'on ſait que les Juifs juroient quelquefois par le temple: mais toutes ces explications paroiſſent peu naturelles.

Un ancien exemplaire manuſcrit, qui appartenoit à M. de Thou, porte: *jura, Verpe, per ancharium; jures, Juif, par l'âne.* Or les païens, & ſur-tout les poëtes, ſe plaiſoient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient un âne, ou la tête d'un âne; voici ce qu'en dit Petrone:

Judæus licèt & porcinum numen adoret,
Et Cilli ſummas advocet auriculas.

On peut voir ce qu'en dit Tacite, *Hiſtor. liv. V.* & les raiſons ou le fondement de cette fauſſe imputation, ſous l'article *anonycliter.* Ce dernier ſens eſt beaucoup plus ſimple, & eſt très-relatif aux idées que s'étoient formées les païens de la religion des Juifs. *Dict. de la Bible.* (*G*)

* ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace ſur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio*.

* ANCHIFLURE, ſ. f. c'eſt, *en Tonnellerie*, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'endroit où cette douve eſt couverte par le cerceau. On la découvre par le bruit que le vin fait en s'échappant; & on y remédie en écartant le cerceau, en perçant un plus grand trou avec la vrille à l'endroit même de l'*anchiſlure*, & en y pouſſant un foſſet, qu'on coupe à ras de la douve, afin de pouvoir replacer le cerceau.

ANCHISE, *Hiſt. Grec.*, pere d'Enée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'hiſtoire nous a conſervé peu de détails ſur la vie de ce prince, & le peu qui nous en reſte, eſt altéré par la fable. On le fait fils de Capys & de la nymphe Nais. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appellé *Enée*. C'eſt cet Enée ſi fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la priſe de Troye, *Anchiſe* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ſes dieux & ſes tréſors. Enée ſecondé d'Aſcagne ſon fils, favoriſa ſe retraite; & c'eſt ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'Enée l'avoit ſauvé des flammes en le portant ſur ſes épaules. *Anchiſe* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré ſur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiſcrétement révélées. Ceci ſert ſeulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. *V.* Denis d'Halycarnaſſe, Tite-Live, Virgile, Homere. (*T-n.*)

ANCHOIA, ſ. m. *Hiſt. nat, eneraſicholus*, poiſſon de mer que l'on a mis au nombre des aphyes; il eſt de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus long: ce poiſſon eſt ſans écailles, ſa bouche eſt grande, l'extrémité des mâchoires eſt pointue; elles n'ont aucunes dents, mais elles ſont faites en forme de ſcie; les oules ſont petites & doubles, le cœur eſt long & pointu, le foie rouge & tacheté, le ventre eſt fort mou & ſe corrompt promptement; on y trouve une grande quantité d'œufs rouges. Ce poiſſon eſt charnu, & il n'a point d'arêtes,

Digitized by Google

excepté l'épine du dos, qui eſt fort menue. On ſale les *anchois*, après leur avoir ôté la tête & les entrailles. *Rondelet. Voyez* POISSON. (*I*)

* La pêche la plus abondante des *anchois* ſe fait en hiver ſur les côtes de Catalogne & de Provence, depuis le commencement de décembre juſqu'à la mi-mars; on en prend encore en mai, juin, juillet, temps où ils paſſent le détroit de Gibraltar pour ſe retirer dans la Méditerranée. On en trouve auſſi à l'oueſt d'Angleterre & du pays des Galles. Ils ont cela du commun avec les ſardines, qu'ils nagent en troupe, fort ſerrés, & que la lumiere eſt un attrait pour eux. Auſſi les pêcheurs ne manquent pas de leur préſenter cet appât. Ils allument des flambeaux dans leurs nacelles ou chaloupes pendant la nuit; les *anchois* accourent à l'inſtant, & ſe jettent en nombre prodigieux dans les filets qui leur ſont tendus. Quand une pêche eſt finie, on leur coupe la tête, on leur ôte le fil & les boyaux, on les ſale, & on les met en baril.

Les *anchois* frais peuvent ſe manger frits ou rôtis, mais ils ſont meilleurs & d'un plus grand uſage ſalés. Comme ils n'ont point d'autres arêtes que l'épine du dos, qui eſt mince & déliée, elle ne bleſſe point, & n'empêche pas qu'on ne les mange entiers.

Cette excellente ſauce que les Grecs & les Latins nommoient *garum*, & à laquelle ils donnoient l'épithete de *très-précieuſe*, n'étoit autre choſe que des *anchois* confits, fondus, & liquéfiés dans leur ſaumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arêtes. Cela ſe faiſoit ordinairement en expoſant au ſoleil le vaiſſeau qui les contenoit; ou bien quand ils en vouloient avoir plus promptement, ils mettoient dans un plat des *anchois* ſans les laver, avec du vinaigre & du perſil, & expoſoient enſuite le plat ſur la braiſe bien allumée, remuoient le tout juſqu'à ce que les *anchois* fuſſent fondus; & ils nommoient cette ſauce *acetogarum*. On ſe ſervoit du *garum* & de l'*acetogarum* pour aſſaiſonner d'autres poiſſons, & quelquefois même la viande.

La chair des *anchois*, ou cette ſauce que l'on en fait, excite l'appétit, aide la digeſtion, atténue les humeurs craſſes, & fortifie l'eſtomac. Aldrovande prétend même qu'elle eſt bonne pour la fievre; mais un ſavant médecin de notre ſiecle dit qu'il en faut uſer ſobrement, parce qu'elle échauffe, raréfie les humeurs, & les rend âcres & picotantes.

ANCHORA, *Géog.*, nom d'une petite ville du Péloponneſe, que les anciens ont nommée *Aſine* & quelquefois *Faneromini*. Elle étoit ſituée près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

* ANCHUE, ſ. f. terme en uſage dans les *manufactures en laine* d'Amiens. C'eſt ce qu'on appelle dans les autres manufactures *la trame*. *Voy.* TRAME.

ANCHYLOSE, ſ. f. *Chir.*, on nomme ainſi l'union de deux os articulés & ſoudés enſemble par le ſuc oſſeux, ou une autre matiere, de façon qu'ils ne faſſent plus qu'une piece. Cette ſoudure contre nature empêche le mouvement de la jonction; la maladie que nous venons de définir ſe nomme *anchyloſe vraie*, pour la diſtinguer d'une autre que l'on nomme *fauſſe*. Cette derniere peut être occaſionnée par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la ſynovie, & autres maladies, qui empêchent le mouvement des articulations, & qui ſouvent dégénerent en vraies *anchyloſes*, lorſque la ſoudure devient exacte, & qu'il n'y a plus aucun mouvement.

Les fractures dans les articles donnent lieu à cette maladie par l'épanchement des ſucs oſſeux néceſſaires pour la formation du cal. L'*anchyloſe* ſurvient aux luxations non réduites par l'épaiſſiſſement de la ſynovie dans les cavités des articles, & aux fractures, lorſque dans les panſemens on n'a pas ſoin de donner du mouvement aux parties. Les contuſions des os, des cartilages & des ligamens ſont des accidens aſſez communs dans les luxations; ils occaſionnent facilement l'*anchyloſe*, lorſqu'on ne remédie pas au gonflement de ces parties par les ſaignées, le régime convenable, & les fomentations émollientes & réſolutives: les entorſes peuvent par les mêmes raiſons être des cauſes de l'*anchyloſe*.

Le prognoſtic eſt différent, ſuivant les différences de la maladie: une *anchyloſe* qui vient d'une luxation non réduite eſt plus facile à guérir, lorſqu'on peut replacer l'os, qu'une autre qui ſurvient après la réduction; les *anchyloſes* anciennes

Digitized by Google

présentent plus de difficultés que les récentes. Pour réussir dans le traitement de chacune d'elles, il faut bien connoître les causes qui y ont donné lieu. Tout ce qui vient d'être dit a rapport aux *anchyloses* que nous avons nommées *fausses*; car les vraies où il y a impossibilité absolue de mouvoir les os sont incurables; l'on ne peut y employer qu'un traitement palliatif pour appaiser les accidens qui les accompagnent.

La cure de l'*anchylose* consiste à donner du mouvement aux parties qui ont de la disposition à se souder; voici comme on la prévient dans les fractures & luxations: s'il s'agit de l'épaississement de la synovie, les douches d'eau chaude données de fort haut sont d'un grand secours; on peut faire fondre dans l'eau du sel ammoniac, du sel fixe de tartre, ou du sel marin pour la rendre plus efficace. On a souvent délayé par ces secours l'amas de synovie qui s'étoit fait dans les articles; & l'on a ensuite réduit des luxations qui étoient anciennes. Les eaux de Bourbon, de Barèges, &c. sont fort utiles; elles ramollissent les muscles, & liquéfient l'humeur synoviale, dans les inflammations & gonflemens des cartilages & des ligamens. On prévient l'*anchylose* par de fréquentes saignées, les cataplasmes & fomentations anodynes, un régime humectant: quand les douleurs sont passées, on associe les résolutifs aux anodyns; on passe ensuite à l'usage des résolutifs seuls. Lorsque la douleur & le gonflement sont passés, on commence de mouvoir doucement les parties sans rien forcer, pour ne point attirer une nouvelle fluxion qui pourroit être plus fâcheuse que la première. Il faut bien faire attention dans ces tentatives de mouvement, de ne donner que celui que la construction de l'articulation permet: ainsi on ne remuera en rond que les articulations par genou; on étendra & fléchira seulement les articulations par charniere, se gardant bien de porter ces mouvemens au-delà des bornes prescrites dans l'état naturel.

Si les dispositions à *anchyloses* dépendoient d'un virus vénérien, scorbutique, &c. qui dépravât l'humeur synoviale, il faudroit d'abord détruire la cause en la combattant par les remèdes appropriés. L'excellent traité des maladies des os, de M. Petit, donnera des notions plus étendues sur cette matière. (Y)

ANCHYLOPS, *f. f. terme de chirurgie*, abcès ou amas de matiere entre le grand angle de l'œil & le nez. Quand l'abcès est percé, ce n'est plus un *anchylops*; on le nomme alors *ægilops*. *Voyez* ÆGILOPS.

Cette maladie donne souvent lieu à la fistule lacrymale, parce que la matiere qui s'est formée dans cette tumeur peut perforer le réservoir des larmes, en même temps qu'elle use & ulcere la peau. On peut prévenir cet accident, en faisant à propos l'ouverture de la tumeur lorsqu'elle est en maturité; cette maladie ne différant point des abcès ordinaires. *V.* ABCÈS. (Y)

ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE, *Gram.*, ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y a long-temps déja que l'usage en est passé; elle est *antique*, quand il y a long-temps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux*; *nouveau* à *ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à l'homme; l'*ancienneté* à la famille; l'*antiquité* aux monumens: la *vieillesse* est décrépite; l'*ancienneté* immémoriale, & l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, & donne de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affoiblit les témoignages, & donne du prix aux monumens. *Voy. les Syn. françois.*

ANCIENS *dans l'hist. des Juifs*, c'étoit les personnes les plus respectables par l'âge, l'expérience & la vertu. On les trouve appellés dans l'Exode tantôt *seniores*, & tantôt *principes synagogæ*; ce fut Moyse qui les établit par l'ordre de Dieu pour l'aider, dans le gouvernement du peuple d'Israël; & il est dit que Moyse les fit assembler, & leur exposa ce que le Seigneur lui avoit commandé. Longtemps après, ceux qui tenoient le premier rang dans les synagogues s'appellerent *zekenim*, anciens, à l'imitation des 70 *anciens* que Moyse établit pour être juges du Sanhédrin. *V.* SANHÉDRIN.

Celui qui présidoit prenoit plus particuliérement le nom d'*uncien*, parce qu'il étoit comme le doyen des *anciens*, *decanus seniorum*. Dans les assemblées des

Digitized by Google

premiers chrétiens, ceux qui tenoient le premier rang prenoient auſſi le nom de *presbyteri*, qui à la lettre ſignifie *anciens*. Ainſi la ſeconde épître de ſaint Jean qui dans le grec commence par ces mots πρεσβύτερος Ἐκλεκτῇ, & la troiſieme par ceux-ci πρεσβύτερος Γαΐῳ, ſont rendus ainſi par la vulgate, *ſenior Electæ*, *ſenior Gaio*. Il faut pourtant mettre cette différence entre les *anciens* des Juifs & ceux des chrétiens, que les premiers n'avoient qu'une députation extérieure & de police ſeulement, dépendante du choix du légiſlateur; au lieu que les autres ont toujours eu en vertu de leur ordination un caractere inhérent, & comme parlent les ſcholaſtiques, indélébile; ce qu'on prouve par le ch. xiv des Actes des Apôtres, v. 22, où la vulgate dit: *cum conſtituiſſent illis par ſingulas eccleſias preſbyteros*. Le grec rend le verbe *conſtituiſſent* par χειροτονήσαντες, c'eſt-à-dire, *cum manum impoſitione conſecraſſent*. *Voy.* EVÊQUE & PRÊTRE.

Le préſident ou évêque prenoit la qualité d'*ancien*; c'eſt ainſi que S. Pierre dans ſa *premiere épître*, *ch. v*, *verſet* 5, s'adreſſant aux *anciens*, leur dit, *ſeniores*, πρεσβυτέρους, *qui in vobis ſunt*, *obſecro conſenior*, πρεσβύτερος, ce qui a donné lieu de confondre la qualité d'évêque avec celle de prêtre à ceux qui ont conteſté la ſupériorité des évêques. *Voyez* EPISCOPAT.

Par la même raiſon les aſſemblées des miniſtres de l'égliſe, dans les temps de ſa naiſſance, étoient appellées *preſbyterii* ou *presbyterium*, conſeil des *anciens*. L'évêque y préſidoit en qualité de premier *ancien*, & étoit aſſis au milieu des autres *anciens*: ceux-ci, c'eſt-à-dire les prêtres, avoient à leurs cotés leurs chaires de juges; c'eſt pourquoi ils ſont appellés par les peres *aſſeſſores epiſcoporum*. Il ne s'exécutoit rien de conſidérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette aſſemblée où l'évêque étoit le chef du corps des prêtres ou *anciens*, parce qu'alors la juriſdiction épiſcopale ne s'exerçoit pas par l'évêque ſeul, mais par l'évêque aſſiſté des *anciens*, dont il étoit le préſident. *Voyez* EVÊQUE.

ANCIEN eſt encore un titre fort reſpecté chez les proteſtans. C'eſt ainſi qu'ils appellent les officiers, qui conjointement avec leurs paſteurs ou miniſtres, compoſent leurs conſiſtoires ou aſſemblées pour veiller à la religion & à l'obſervation de la diſcipline; on choiſit les *anciens* d'entre le peuple, & on pratique quelques cérémonies à leur réception. Lorſque les calviniſtes étoient tolérés en France, le nombre de ces *anciens* étoit fixé, & il leur étoit défendu par un édit de Louis XIV, en 1680, de ſouffrir aucun catholique romain dans leurs préches.

En Ecoſſe il y a dans chaque paroiſſe un nombre illimité de ces *anciens*, qui ne paſſe pourtant pas ordinairement celui de douze: le gouvernement presbytérien dominant principalement dans ce royaume. *Voyez* PRESBYTÉRIEN.

Chamberlayne fait mention d'un *ancien régulateur* choiſi dans chaque paroiſſe par le conſiſtoire, & dont le choix eſt enſuite confirmé par les habitans, après une information exacte & ſcrupuleuſe de ſes vie & mœurs. Il ajoute que le miniſtre l'ordonne, & que ſes fonctions ſont à vie; qu'elles conſiſtent à aider le miniſtre dans l'inſpection qu'il a ſur les mœurs, dans ſes viſites, catéchiſmes, prieres pour les malades, monitions particulieres, & à l'adminiſtration de la cène. Tout cela paroît d'autant moins fondé, que toutes ces fonctions ſont les mêmes que celles des *ſimples anciens* dans les égliſes presbytériennes: quant aux *anciens régulateurs*, on n'y connoit rien de ſemblable, ſi ce n'eſt dans les aſſemblées générales, où ces *anciens régulateurs* font l'office de députés ou de repréſentans des égliſes. *Voyez* SYNODE, &c. (*G*)

ANCIENNE ASTRONOMIE, ſe dit quelquefois de l'aſtronomie des *anciens*, qui ſuivant le ſyſtême de Ptolomée mettoient la terre au centre du monde, & faiſoient tourner le ſoleil autour d'elle; & quelquefois de l'aſtronomie de Copernic même, qui en plaçant le ſoleil au centre de l'orbite terreſtre, ou dans quelque point au dedans de cet orbite, faiſoit décrire aux planetes des cercles autour du ſoleil, & non des ellipſes qu'elles décrivent en effet. *V.* ASTRONOMIE. *Voy. auſſi* PLANETE, COPERNIC, ORBITE, &c.

ANCIENNE GÉOMÉTRIE peut s'entendre auſſi de deux manieres, ou de la géométrie des *anciens*, juſqu'à Deſcartes, dans laquelle on ne faiſoit aucun uſage du calcul analytique, ou de la géometrie

Digitized by Google

depuis Descartes jusqu'à l'invention des calculs différentiel & intégral. *Voy.* ALGEBRE, DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, & GÉOMÉTRIE. *(O)*

ANCIENS, s. m. pl. *Bell. let.* Il se dit particuliérement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault intitulés *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens*. " N'est-il pas vrai, dit-il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde „ ?

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele*. Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du temps. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux modernes d'*être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du coté des connoissances progressives, comme la physique, l'astronomie, les méchaniques: la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé; les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, feront des richesses acquises; & quoique pour passer d'un siecle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des temps, assez de rayons de lumiere, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de goût, la succession n'est pas la même. La raison & la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, l'imagination & le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siecles, les circonstances qui développent ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini: un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila & sous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que sous Alexandre & sous Auguste?

Il y a plus: après deux mille ans, la vérité ensevelie se retrouve dans sa pureté comme l'or, & pour la découvrir il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le système du monde, comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de sciences, après dix siecles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées?

Mais quand le flambeau du génie est éteint; quand le goût, ce sentiment si délicat, s'est dépravé; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantasques, ou absurdes & monstrueuses; quand toute la masse des esprits est corrompue dans un siecle, & depuis des siecles: quels lents efforts ne faut-il pas à la raison & au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour discerner parmi les exemples de l'antiquité ceux qu'il est bon de suivre & ceux que l'on doit éviter?

Perrault, ses partisans & ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute; aux uns c'est le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues sur les anciens & les modernes*, op-

Digitized by Google

poſer ſérieuſement Mezerai à Tite-Live & à Thucydide, ſans daigner parler de Xénophon, de Salluſte, ni de Tacite; de voir oppoſer l'avocat Le Maitre à Cicéron & à Démoſthene; Chapelain, Deſmarets, Le Moine, Scudéri à Homere & à Virgile; de voir déprimer l'Iliade & l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle; de voir donner aux romans de l'Aſtrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir *aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poëtes*, & d'offrir *une infinité de beautés nouvelles*, notamment *plus d'invention & plus d'eſprit que les poëmes d'Homere*; de voir préférer les poéſies de Voiture, de Sarazin, de Benſerade, *pour leur galanterie fine, délicate, ſpirituelle*, à celles de Tibulle, de Properce & d'Ovide, *&c.*?

Il n'eſt pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallele ſi étrange ait ému la bile aux adulateurs de l'antiquité; mais auſſi dans quel autre excès ne ſont-ils pas tombés eux-mêmes? Une ſi bonne cauſe avoit-elle beſoin d'être ſoutenue par des injures? étoit-ce à la groſſiéreté pédanteſque à venger le goût? Leur mauvaiſe foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par ſyſtême ne convenoit jamais des torts de ſes amis. On lui en demanda la raiſon: *ſi j'avouois*, dit-il, *que mon ami eſt borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injuſtice à craindre; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner priſe ſur eux & préſenter un coté foible? Avoit-on beſoin de leur aveu pour ſavoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes? On ſait bien que l'inégalité eſt le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homere ne fiſſent pas oublier ſes défauts? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat; que des comparaiſons prolongées au-delà de la ſimilitude, choquoient le bon ſens & le goût; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais ſans nobleſſe & ſans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée; que le langage des héros d'Homere étoit ſouvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les temps; que ſi Homere a voulu ſe jouer de ſes dieux en les repréſentant railleurs, coleres, emportés, capricieux, il a eu tort; que s'il les a peint de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'eſt que pardonnable de n'avoir pas été plus philoſophe que ſon ſiecle, & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules ſonges? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit on pas à louer en lui la poéſie au plus haut degré, le coloris & l'harmonie; la hardieſſe du deſſein & la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, ſoit dans l'invention de ſes caracteres, ſoit dans la compoſition de ſes groupes; la véhémence de ſes récits & la chaleur de ſes peintures; la grandeur même de ſon génie dans l'uſage du merveilleux; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer & de tout aggrandir, cet art créateur & fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les ſiecles, & tant donné à peindre, après lui, & à la plume & au pinceau?

Après avoir avoué que dans l'Énéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur & de véhémence; que les paſſions s'y mêloient trop rarement & laiſſoient de trop grands intervalles vuides; que tous les caracteres, excepté Didon, étoient foiblement deſſinés; que celui d'Enée ſur-tout n'avoit ni force, ni grandeur; que les ſix derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, *&c.* n'avoit-on pas à dire que les ſix premiers étoient une imitation merveilleuſement embellie & ennoblie de l'Odyſſée? que jamais la mélodie des vers, l'élégance du ſtyle, la poéſie des détails, l'éloquence du ſentiment, le goût exquis dans les choix des peintures n'avoient été à un ſi haut point dans aucun poëte du monde?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théatrale, l'économie du plan, l'oppoſition des caracteres, la peinture des paſſions, l'art d'approfondir le cœur, d'en développer les replis; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes grecs, & ſur-tout leur force tragique?

Après avoir mis très-loin au deſſous de Moliere, Ariſtophane, Plaute & Térence, ne leur eût-on pas laiſſé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur

art celui qui les a surpassés ? Et si la Fontaine a porté dans la fable le génie de la poésie, si par le charme du pinceau, & par cette illusion si douce que nous fait sa naïveté, il a passé de très-loin Esope & Phedre ses modeles, n'ont-ils pas comme lui, le mérite essentiel à l'apologue, le naturel, la grace & la simplicité ?

Quel avantage du coté d'Ovide, de Tibulle & de Properce, sur la froide galanterie du bel-esprit de Rambouillet, sur les Voiture, les Benserade, les Sarazin, *&c.* ? Quel avantage que celui d'Horace sur Boileau, son foible & froid copiste ! Quelle philosophie dans l'un, quelle abondance de pensées ! & dans l'autre quelle stérilité dans les sujets les plus riches ! combien de profondeur dans ses vues, & d'imagination dans ses plans !

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pas vû du premier coup d'œil l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre ? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homere jusqu'à Tacite, au nouveau regne des lettres, depuis le Dante jusqu'à Despréaux, on embrassoit mille ans d'un coté, & tout au plus quatre cents ans de l'autre ? Et que pouvoit-on comparer ?

Les orateurs ? Mais Rome & Athenes avoient des tribunes ; les droits des nations, leur salut, les intérêts de la patrie & de la liberté, la grande cause du bien public & quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme, & le sort d'un état, celui des nations dépendoit de son éloquence. Qu'a de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats ? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent ? Étoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthenes ? Y a-t-il d'éloquence sans passion ? Et ne sait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge ? *V.* BARREAU.

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire ; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les discordes publiques, les mouvemens du sang & de la nature, le fanatisme de la patrie & de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les historiens ? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos temps de ténebres, de barbarie & de servitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or ? D'un côté, le tableau des républiques les plus florissantes, des plus superbes monarchies, des plus merveilleuses conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoient sous les yeux de l'historien. De l'autre, qu'avoit-elle à peindre ? Des incursions, des brigandages, des esclaves & des tyrans. Exceptez-en quelques regnes, & dites-moi ce qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucydide, les Xénophon ? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne, l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractere, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie ? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se feroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus ?

Les poëtes ? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité ? Ce sont les siecles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siecle de Louis XIV, & l'on a de plus du coté des modernes, qui ? Pope, Addisson, Métastase, nombre de poëtes françois estimés & dignes de l'être ; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix anciens des plus admirés.

Cette réflexion nous ramene aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallele qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un coté mille ans écoulés, seulement depuis Homere jus-

Digitized by Google

qu'à Tacite, & de l'autre coté tout au plus un ou deux siecles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi siecle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors: voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années, qu'on attende encore quelques siecles, & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps; & combien, du coté de la poésie, comme de l'éloquence & de l'histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens*? *Voyez* l'article POÉSIE.

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallele de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entiere ou presque toute entiere à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modele. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas arrivé encore. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or, c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légeres que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une & l'autre perspective; ne pas juger d'Athenes d'après Pompeïa; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'il n'avoit pas été à peu près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aétion, en auroient-ils imposé aux juges de Praxitele & de Phidias? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs, & son ascendant sur les loix? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du coté des modernes, & l'Italie eut été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école françoise? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée; il voulut la justifier, & fit un livre, où avec de l'esprit il s'efforçoit d'avoir raison: moyen presqu'assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déja trop foible, en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le grand; & s'il appelle à son secours Malherbe, Racan & Corneille, sur-tout l'Arioste & le Tasse, c'est qu'il s'oublie, & perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ses adversaires & les amis de ses ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine, Despréaux, Moliere, la Fontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens*, que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchise de les louer autant qu'ils méritoient de l'être; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris. (*M. Marmontel.*)

ANCIENS, ANTIQUITÉ, *Beaux-arts.* Lorsqu'en traitant des beaux arts on parle des *anciens* ou de *l'antiquité*, on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans, & ce sont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût, par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté

Digitized by Google

les arts à un degré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des modernes. C'est ce qui occasionna en France la dispute si vive & si connue sur la prééminence entre les *anciens* & les modernes, dispute qui pendant quelques années fut poussée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage, *Parallele des anciens & des modernes*, que les modernes ont égalé & même surpassé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *anciens*, telles que la nature de cet ouvrage le permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'éloquence & à la poésie, renvoyant à l'*art.* ANTIQUE pour ce qui concerne les arts de la peinture & de la sculpture.

Les regles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siecles, puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut présenter. C'est à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit nécessairement faire attention, lorsqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poésie peut être parfaitement beau, & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes passe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on risque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement persan d'après la mode des Européens; il faut nécessairement avoir sous les yeux la forme persane; c'est elle seule qui peut servir de regle dans le jugement qu'on voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on suit aujourd'hui, quoique l'essence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne sont pas de simple amusement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir sous une forme accommodée au goût du siecle.

Le but des poètes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jeter pour quelques heures les spectateurs dans une agréable agitation de sentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les passions, & de s'attirer une considération ou d'autres avantages personnels, ce qui est le but ordinaire des poètes modernes. Cette différence dans les vues a dû nécessairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, soit en poésie, soit en prose, qui n'ait été dans sa premiere origine introduit à l'usage de la religion ou de la politique. C'est d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le secours de ce fil, on s'égareroit, & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injustes sur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs modernes qui désapprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroissent peu naturels! Mais s'ils faisoient réflexion que les chants solemnels de ces chœurs étoient la partie la plus essentielle des premieres tragédies, & que l'action n'étoit qu'un accessoire (*V.* CHŒUR, EPISODE), ils reconnoîtroient que les poètes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont su les incorporer à l'action avec beaucoup de sagesse & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la maniere la plus judicieuse, au but principal de l'auteur, & qui par conséquent tiennent à la perfection de l'ouvrage; & l'on ne sauroit nier néanmoins que de pareils traits défigureroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on lise par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrieme scene du premier acte, on trouvera froide & choquante la maniere dont le soldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une personne peu instruite sera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burlesque. Mais quand on se rappellera l'obligation que la politique imposoit aux poètes

Digitized by Google

poëtes Athéniens, d'inſpirer à chaque occaſion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette ſcene paroîtra excellente. Le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'eſprit deſpotique d'un tyran peut induire ſes eſclaves.

Il ne ſuffit pas, en liſant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de ſubordonner tout le reſte; il faut encore avoir conſtamment ſous les yeux leurs mœurs, leurs loix & leurs uſages; ſans cela il n'eſt pas poſſible d'en juger ſainement. Si l'on ne conſidere pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & ſur-tout à la courſe des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans ſon *Electre* une ſi longue deſcription d'une pareille courſe à l'occaſion du récit fabuleux de la mort d'Oreſte. Cependant c'eſt ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ſes ſpectateurs.

Au ſiecle d'Homere, l'uſage n'étoit pas encore introduit dans la ſociété de parler contre ſes ſentimens; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politeſſe*. Chacun s'énonçoit naturellement & ſans détour; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adouciſſement; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût ſans aigreur. Ce n'eſt donc pas ſur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des converſations de cette eſpece, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de ſon temps n'exiſtoit pas encore?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poëte, ſes perſonnages obſervent une gravité ſinguliere dans la ſimple converſation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une eſpece de ſolemnité. Le moindre rapport, le plus petit meſſage qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat. (V. *Iliade*, *l. IV*, *v.* 204 *& ſuivans.*) Mais cette maniere eſt préciſément dans les mœurs de ces temps-là. Le poëte, en ne la ſuivant pas, auroit manqué à la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce ſont donc des beautés bien réelles; lorſqu'on penſera que chez les *anciens* certaines choſes qui ſeroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix, on ne prendra plus Homere & ſon Achille pour deux enfans, comme on eſt tenté de le faire, quand on lit de quelle maniere Minerve tâche de conſoler Achille ſur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire ſentir la néceſſité de conſulter les mœurs des *anciens*, pour juger ſainement de leurs ouvrages, c'eſt le diſcours que Neſtor tient aux Grecs dans le ſecond livre de l'Iliade, pour les diſſuader de lever le ſiége de Troye: „ je n'eſpere pas, dit ce vénérable vieillard à ſes ſoldats, qu'aucun de vous retourne chez ſoi, avant d'avoir couché avec la femme d'un Troyen." Ce ſeroit aujourd'hui le motif le plus infâme qu'un général pût employer en pareille circonſtance; & c'eſt pourtant au plus vieux & au plus ſage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De ſon temps, & dans des temps bien poſtérieurs encore, c'étoit un uſage généralement établi, que les habitans d'une ville conquiſe par les armes devenoient les eſclaves de leurs vainqueurs; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faiſant partie du butin; que chacun d'eux s'en choiſiſſoit une ou pluſieurs, pour en faire ſa concubine, & que les aſſiégés devoient toujours s'attendre à un pareil ſort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvé établies. On en peut dire autant de cet autre paſſage d'Homere, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif Adraſte qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adraſte de ſa propre main. Un poëte qui de nos jours ſeroit agir de cette maniere le général d'une armée, ſeroit très-blâmable ſans doute, mais c'eſt que dans notre ſiecle une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces conſidérations, qui ſont indiſpenſables pour juger ſainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement juſtice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de ſoutenir que tous leurs ouvrages ſoient ſans défaut; mais ce qui nous ſemble décidé, c'eſt qu'en

Digitized by Google

général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes ; qu'à cet égard leurs ouvrages sont de beaucoup préférables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus essentielle ; qu'ils ont servi plus efficacement à former des esprits mâles ; qu'ils ont moins obscurci la belle solidité par des ornemens accessoires, & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* semblent aussi beaucoup plus propres que ceux des derniers siecles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves soldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur maniere de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même sont un objet de spéculation. Ils agissoient, nous nous bornons à penser. Ils étoient tout sentiment, nous tout esprit.

C'est donc avec grande raison qu'on recommande la lecture assidue des *anciens*. Il est impossible qu'en se familiarisant bien avec eux, le goût & la maniere de penser n'en reçoivent pas une touche plus belle & plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amusement de l'esprit : ils ne poussoient pas les sentimens au-delà du point où ils sont utiles. Ces sentimens outrés, au moyen desquels des auteurs modernes ont cherché à se faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux siecles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement consacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit son but déterminé ; ce but dirigeoit les sentimens de l'artiste, & l'animoit de ce feu sans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but ; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoient sans cesse sous leurs yeux, ils ne pouvoient guere s'égarer. Dans la premiere éducation on accoutumoit déjà les jeunes gens à se considérer comme des membres de l'état. Ainsi leurs idées se tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune Grec commençoit à travailler, son premier essai étoit déja pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caracteres qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation rétrécit la maniere de penser de la jeunesse. Ce n'est pas la raison, c'est l'usage qu'on lui prescrit de consulter. Il n'est permis de parler ou d'agir qu'avec la circonspection la plus timide, & après s'être bien assuré de ne déplaire à personne. Nos jeunes gens ne se considerent que comme membre d'une famille, savoir plaire aux chefs de leur maison, se faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'est en quoi l'on fait consister leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit sévere en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renversons cet ordre ; aussi n'apperçoit-on que trop cet esprit puérile & rétréci dans les écrits de nos poëtes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au-delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produisent souvent que du médiocre, c'est que l'élévation manque à leurs sentimens ; c'est en grandeur de sentiment, & non en force de génie que les *anciens* l'emportent sur nous, comme Quintilien l'observoit déja de son temps. *Nec enim nos tarditatis natura damnavit, sed dicendi mutavimus genus, & ultrà nobis quam opportebat indulsimus. Ità non tam ingenio illi nos superarunt, quàm proposito.* (*Instit. liv. II, c. 5.*)

A peine pouvons-nous nous faire une idée assez relevée de la grande maniere de penser des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur esprit ; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penser.

Mais, d'un autre coté, c'est pousser la vénération pour eux au-de-là de ses justes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modele. Ce seroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes sont adaptées à leurs mœurs & à leur siecle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'esprit même & dans

Digitized by Google

le contenu de l'ouvrage des hommes dignes d'être nos maîtres. Homere & Offian ſont, quant à l'eſſentiel, des chantres d'un même genre, mais ils different totalement entr'eux, quant aux acceſſoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux ſera donc notre guide à ce dernier égard? Ce ne ſera ni l'un ni l'autre. La forme eſt accidentelle; on l'abandonne à notre choix; il ſuffit qu'elle ne répugne pas au ſujet, & que ce ſujet ſoit grand. Il y a des auteurs modernes ſi prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peu s'en faut qu'ils n'établiſſent pour regle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureuſement que l'Enéide n'en a que douze, ſans cela la regle auroit été vraiſemblablement introduite. (*Cet article eſt tiré de la théorie générale des beaux arts de M. Sulzer.*)

ANCHRE, *Mar.*, *V.* ANCRE.

ANCHRE, ſ. f. *Commerce*, eſt une meſure pour les choſes liquides, fort en uſage dans la ville d'Amſterdam. L'*anchre* eſt le quart de l'aume, & tient deux ſteckuns, chaque ſteckun 16 mangles, & la mangle eſt égale à deux pintes de Paris. *V.* PINTE. (*G*)

ANCILE, ſ. m. *en antiquités*, eſpece de boucliers de bronze que les anciens prétendoient avoir été envoyés du ciel à Numa Pompilius; ils ajoutoient que l'on avoit entendu en même temps une voix qui promettoit à Rome l'empire du monde, tant qu'elle conſerveroit ce préſent. *Voyez* PALLADIUM.

Les auteurs ſont partagés ſur l'étymologie & ſur l'orthographe de ce mot. Camerarius & Muret le prétendent grec, & le font venir d'ἄγκυλος, *courbé*; auſſi écrivent-ils *ancyle*, *ancylia*, toujours avec un *y*: nous liſons certainement dans Plutarque ἀγκύλια. Juba dans ſon hiſtoire, ſoutient que ce mot eſt originairement grec. Mais on ne peut concilier cette orthographe avec les manuſcrits & les médailles, où ce mot ſe trouve écrit avec un *i* ſimple; Varron le fait venir de *ancilia ab anciſu*, & ſuppoſe que ce nom fut donné à une eſpece de boucliers *échancrés* ou *dentelés* à la maniere des *peltæ* de Thrace.

Plutarque même dit que telle étoit la figure de l'*ancile*; mais il differe de Varron, en ce qu'il prétend que les petits boucliers des Thraces n'avoient point cette figure, & qu'ils étoient ronds: Ovide paroît en avoir eu la même idée; ſuivant ce poëte, la rondeur de ce bouclier le fit nommer *ancile*, c'eſt-à-dire, *anciſum*, de *am*, & *cædo*, également coupé en rond.

Plutarque lui trouve encore d'autres étymologies; par exemple, il dérive *ancile* de ἀγκὼν, parce que l'on portoit ce bouclier au coude. Quoiqu'il n'en fût tombé qu'un des nues, on en conſervoit douze à ce titre; Numa par l'avis, diſoit-on, de la nymphe Egérie, ayant ordonné à Veturius Mamurius d'en fabriquer onze autres parfaitement ſemblables au premier, afin que ſi quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût jamais ſavoir lequel des douze étoit le véritable *ancile*.

Ces *anciles* étoient conſervés dans le temple de Mars, & la garde en étoit confiée à douze prêtres nommés *Saliens*, établis pour vaquer à ce miniſtere. *Voyez* SALIEN.

On les portoit chaque année dans le mois de mars en proceſſion autour de Rome; & le troiſieme jour de ce mois, on les remettoit à leur place. (*G*)

* ANCLAM, *Géog. mod.*, ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de la Poméranie, ſur la Péne. *Long.* 31, 55; *lat.* 54.

§ ANCOBER, *Géogr.*, petit royaume d'Afrique, ſur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au ſud, dans une eſpace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte ſon nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette riviere ſont plantés de beaux grands arbres, habités par une multitude d'oiſeaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. Ils ajoutent de plus qu'il y a des femmes qui ne ſe marient jamais, tout exprès pour ſe dévouer à une proſtitution publique; & qu'on les inſtalle dans cette vocation par des cérémonies infâmes. (*C. A.*)

* ANCOLIE, ſ. f. *Hiſt. nat.*, *aquilegia*, genre de plante à fleur anomale, compoſée ordinairement de pluſieurs feuilles inégales, dont quelques-unes ſont plates, & les autres ſont faites en forme de capuchon; elles ſont toutes entremêlées alternativement: il s'éleve

Digitized by Google

du milieu de la fleur un piſtil entouré d'étamines, qui devient dans la ſuite un fruit compoſé de pluſieurs gaines membraneuſes, diſpoſées en maniere de tête, & remplies de ſemences faites en forme d'œuf applati. Tournefort, *Inſt. rei herb. V.* PLANTE. (*I*)

ANCOLIE, *Méd.*, *aquilegia ſylveſtris*, C. B. La ſemence en eſt apéritive, vulnéraire, déterſive; elle leve les obſtructions du foie, de la rate; elle excite les mois & l'urine, réſiſte à la pourriture; on l'emploie en potions & en gargariſmes, pour les ulceres de la gorge, pour la corruption des gencives, dans le ſcorbut: rien ne peut diſſiper ſon odeur, lorſqu'elle s'eſt attachée aux mortiers où on la pile.

Elle entre dans pluſieurs préparations; on en fait des pilules pour la jauniſſe avec le ſafran de mars & le tartre vitriolé mêlés enſemble à parties égales, enveloppés dans la confection hamec. La doſe de ces pilules eſt d'un gros. (*N*)

ANCON, ἀγκών, mot, comme on voit, purement grec, uſité en anatomie, pour ſignifier la courbure du bras en-dehors, ou la pointe du coude ſur laquelle on s'appuie. *V.* CUBITUS. On l'appelle autrement *olécrane*. *V.* OLÉCRANE. (*L*)

* ANCONE (LA MARCHE D'), *Géogr. mod.*, province d'Italie, dans l'état eccléſiaſique, dont la capitale eſt *Ancone*. *Long.* 50, 26,-31, 40; *lat.* 42; 37--43, 34.

* ANCONE, *Géogr. mod.*, capitale de *la Marche d'Ancone*, ſur la mer. *Long.* 31, 15; *lat.* 43, 36.

ANCONÉ, adj. pris ſub. *Anat.*, épithete de quatre muſcles qui vont s'attacher à l'apophyſe *ancon*, autrement dite l'*olécrane*. *V.* OLÉCRANE. *Voy. Pl. V, d'Anat. n°.* 1.

Trois de ces muſcles s'uniſſent ſi intimement enſemble, qu'ils forment un vrai muſcle triceps.

Le grand *anconé* ou long *extenſeur* eſt attaché ſupérieurement à la partie ſupérieure de la côté inférieure de l'omoplate, & à ſon col. De-là il va ſe terminer en s'uniſſant intimement avec l'*anconé* externe & interne, par un tendon large qui s'attache en forme d'aponévroſe à l'olécrane.

L'*anconé externe*, ou *court extenſeur*, prend ſes attaches au-deſſous de la tête de l'humerus, & ſe termine en s'attachant tout le long de la partie latérale externe de l'humerus, en s'uniſſant intimement avec le grand *anconé*, à la partie latérale externe de l'olécrane.

L'*anconé* interne ou *brachial externe* eſt attaché ſupérieurement au-deſſous du grand long, le long du ligament de la ligne ſaillante qui répond au condyle interne, le long de la partie moyenne & inférieure du grand *anconé*, & va ſe terminer à la partie latérale interne de l'olécrane.

Le petit *anconé* eſt attaché à la partie inférieure du condyle externe de l'humerus, & ſe termine le long de la partie latérale externe poſtérieure & ſupérieure du cubitus, à coté de l'olécrane. (*L*)

ANCRAGE *ou* ANCHRAGE, ſub. m. *Marine*; c'eſt un lieu ou eſpace en mer propre à jeter l'ancre d'un navire, & dans lequel on trouve la quantité de braſſes d'eau ſuffiſante, & où on peut mouiller en ſûreté. Le meilleur fond pour l'*ancrage* eſt de la forte argille, ou du ſable ferme; & le meilleur mouillage eſt celui où on eſt le plus à l'abri du vent & de la marée. *V.* MOUILLAGE.

ANCRAGE, *droit d'ancrage*, *Marine*. C'eſt un droit que l'on paye en certains ports, ſoit au roi ou à l'amiral, pour avoir la permiſſion d'y mouiller.

En France, le fonds de tous les ports & havres étant au roi, il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit de jeter l'ancre dans aucun port ſans payer ce droit à des officiers, qui par lettres patentes ont la commiſſion de le percevoir. (*Z*)

ANCRES (*fabrique des*). L'ancre eſt un inſtrument de fer à double crochet, qu'on jette dans le fond de la mer ou des rivieres pour arrêter ou fixer les vaiſſeaux ſur la ſuperficie de l'eau dans les endroits où on le juge à propos.

Elle eſt compoſée de pluſieurs parties, ſavoir d'un anneau, que l'on nomme ordinairement *arganeau* ou *organeau*, qu'on entortille de petites cordes qu'on nomme *boudinure* ou *emboudinure*, & qui ſert pour y attacher un cable; de la *verge*, autrement *vergue* ou tige droite, dont l'extrémité eſt percée d'un trou proportionné à l'anneau; de la *croiſée* ou *croſſe*, qui eſt ſoudée au bout de la verge, & dont chaque moitié de croiſée eſt appellée *bras*

Digitized by Google

ou *branche* ; de deux *pates*, qui sont des especes de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite & l'autre à gauche, à peu près semblables à des hameçons.

Toutes ces parties sont soudées ou jointes ensemble, en telle sorte qu'elles ne font qu'une seule & même piece très-forte & très-solide, qui a presque la figure d'une arbalête ; il n'y a que l'anneau qui soit mobile, étant passé dans un trou à l'extrémité de la verge, du coté du jas.

Le *jas* qu'on nomme aussi l'aissieu ou le jouet de l'ancre, est un assemblage de deux pieces de bois de même proportion & figure, jointes ensemble par des chevilles de fer au-dessous du trou de la verge ; en sorte que le bout de la verge passe au travers du jas où il se trouve comme encastré, ainsi que les tenons ou bras de la croisée de l'ancre. Ce jas empêche que l'ancre ne se couche de plat sur le sable, & fait que l'une des pattes s'enfonce dans le terrein solide qui se trouve au fond de la mer, afin d'arrêter le vaisseau par le moyen du cable attaché d'un bout à l'anneau, & qui de l'autre va se joindre au vaisseau où il est amarré : on fait ordinairement le jas de la même longueur que la verge ; & quand il est au fond de l'eau, il se trouve toujours couché sur le sable, en sorte que l'ancre a l'une de ses pattes enfoncée dans la terre, & l'autre est au-dessus qui ne fait aucune fonction.

On ne peut point douter que l'invention des ancres ne soit très-ancienne, & n'ait suivi de près, si elle n'a accompagné la témérité du premier navigateur. Apollonius de Rhodes, Etienne de Byzance, parlent des ancres de pierre dont les anciens se servoient comme le font aujourd'hui les habitans de l'isle de Ceylan. Dans quelques endroits des Indes, les ancres sont des especes de machines de bois chargées de pierres ; & on prétend que les vaisseaux arrêtés par cette espece d'ancre demeurent plus fermes que ceux qui sont sur une ancre de fer, ou sur une simple pierre.

On a fait des ancres à une, deux, trois & quatre dents ou pattes ; les premieres ne sont plus d'usage ; la troisieme & la quatrieme espece sont sujettes à bien des inconvéniens : on se sert de l'expression de *stalinguer le cable*, lorsqu'on l'ajuste dans l'anneau.

Quoique toutes les ancres soient faites de la même maniere, on les divise en quatre classes : la plus grande, qu'on nomme *ancre maîtresse*, ne sert jamais que dans les gros temps, & dans le danger évident où le navire tomberoit en côte, c'est-à-dire, que poussé par les vents ou les courans, il iroit échouer & se briser sur la côte ; celle qu'on nomme la *seconde ancre* sert à tenir le bâtiment en rade ; la troisieme est l'ancre *d'affourché* ou *d'affourche* ; on la mouille après en avoir jeté une autre à la partie opposée, pour affourcher le vaisseau, l'empêcher de tourner sur son cable, de s'éloigner, de se tourmenter, & de chasser sur son ancre : la quatrieme s'appelle *l'ancre de toue* ; on s'en sert pour haler le navire & le faire avancer avec le cabestan ou virevau, lorsqu'il s'agit d'entrer dans un havre ou d'en sortir, de changer de place dans les rades, & de rappeller le vaisseau à la mer lorsque le vent le jette à la côte.

L'*ancre à demeure* est une très-grosse ancre, qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour fixer & tourner les vaisseaux.

L'*ancre de veille* est celle qu'on tient toute prête à être mouillée.

L'*ancre du large* est celle qui est mouillée vers la mer, lorsqu'il y en a une autre qui est mouillée vers la terre, & qu'on nomme *ancre de terre*.

Lorsque deux ancres sont mouillées à l'opposite l'une de l'autre, on les nomme *ancre de flot & de jusant* ; la premiere est pour tenir contre le flux, & la seconde contre le reflux de la mer : les cables dont on se sert dans cette occasion s'appellent *henspères*.

Pour indiquer les endroits où sont les ancres, on met un *orin* ou grosse corde accollée aux deux bras de l'ancre, & qui aboutit à un gros liege, ou à un barril qui flotte sur l'eau.

Lorsqu'on a connu par la sonde que l'endroit sur lequel on doit mouiller l'ancre est un fond sablonneux ou de mauvaise tenue, on met des planches à ses pattes, ce qu'on appelle *vailler l'ancre*, afin que le fer ne creuse & n'élargisse trop le sable.

On dit que les vaisseaux *chassent sur leurs ancres*, lorsque par la violence des coups de mer, ou parce que les fonds ne sont pas bons, ils labourent & s'éloignent du lieu où l'on a mouillé.

Ceux qui entreprennent d'envoyer des vaisseaux en armement, ne sauroient trop s'attacher à la bonté des ancres, parce que la vie de l'équipage y est intéressée, & que la conservation des navires & des marchandises en dépend. Ils ne sauroient être trop attentifs à ce que le fer qu'on emploie pour les fabriquer ne soit ni trop doux ni trop aigre, les deux extrémités étant également dangereuses, parce que le trop d'aigreur le fait casser, & le trop de douceur le rend pliant & le fausse. C'est pourquoi ceux qui veulent avoir de bonnes ancres font faire un alliage de fer d'Espagne, qui est doux, avec le fer de Suede, qui est aigre, & leur donnent ainsi le degré de bonté convenable.

L'ancre dont nous venons de donner la description & d'indiquer les usages, est un assemblage de barres plattes & pyramidales, arrangées les unes sur les autres, & forgées ensemble de façon qu'elles aient plus de diametre & moins de longueur que la piece qu'on veut forger, parce qu'elles s'étendent & diminuent d'épaisseur en les forgeant.

Toutes ces barres liées ensemble avec des liens de fer soudés, qu'on fait entrer par le petit bout du paquet, & qu'on chasse ensuite à grands coups, reçoivent plus d'épaisseur à mesure qu'elles s'éloignent du centre, afin que le feu agisse davantage sur elles.

Quand on a percé la croûte de charbon qui enveloppe le paquet, on connoit qu'il est assez chaud & propre à être soudé lorsqu'il paroît net & blanc. Alors, à l'aide de la potence & de la chaine qui embrasse le paquet, on le porte aisément sous le martinet, & on le soude en quatre ou cinq coups qu'on lui donne: c'est ce qu'on appelle *forger la verge de l'ancre.* On fait ensuite le trou par où doit passer l'organeau; on coupe le ringard; on forme le quarré & les tenons; on perce le trou qui doit recevoir la croisée; on procede enfin à forger la croisée & les pattes qu'on fait avec des barres de fer forgées comme ci-dessus, & applaties dans leurs extrémités.

Lorsqu'on a encollé l'ancre, c'est-à-dire après qu'on a soudé la croisée à la verge, on la réchauffe & on travaille à souder la *balevre*, c'est-à-dire, à frapper avec un marteau & réparer les inégalités qui restent nécessairement à l'endroit où s'est fait l'encollage.

Quoique la machine qui meut le martinet soit la chose la plus importante d'un attelier où l'on fait les ancres, nous n'en faisons pas la description, parce qu'elle nous entraîneroit dans un trop long détail. Nous renvoyons les curieux aux planches de marine qui les instruiront beaucoup mieux.

Quelque bien faites que soient les ancres, il y auroit de l'imprudence à s'en servir avant de les avoir éprouvées, soit en les élevant en haut au moyen d'une grue, & les laissant tomber sur un tas de vieux fer; soit en attachant les bras de l'ancre à un pieux enfoncé dans la terre, & en passant dans l'organeau une corde que l'on tire jusqu'à la casser, par le moyen d'un cabestan. Lorsque l'ancre a résisté à ces diverses épreuves, elle est censée bonne.

On fait des ancres de toutes grosseurs & longueurs, mais toujours proportionnées aux efforts qu'elles ont à soutenir. On abat en rond tous leurs angles pour rendre plus doux le frottement contre les cables & les rochers. Les ancres d'un grand vaisseau sont moins fortes à proportion que celles d'un petit, parce qu'en supposant que les deux vaisseaux ont dans l'eau une égale étendue de bois relative à leur grandeur, on a expérimenté que la mer, qui déploie une égale force contre un petit vaisseau & contre un grand, donne lieu à l'eau d'agir également sur une étendue égale; ce qui fait qu'on supplée par le poids de l'ancre à la légereté d'un petit vaisseau qui n'a pas la même force que le grand pour résister à la violence de l'eau.

La longueur d'une ancre de six mille livres pesant doit être à peu près de quinze piés, & sa grosseur de dix pouces. On doit toujours proportionner le poids des ancres à la force de l'équipage & à la grandeur du vaisseau.

On forgeoit autrefois les ancres à force de bras dans tous les ports du royaume; aujourd'hui on les forge au martinet, & c'est de la meilleure façon, parce qu'un marteau pesant huit cents livres doit mieux souder qu'un marteau pesant quinze ou seize livres. On se sert de charbon de terre par préférence à celui de bois, parce qu'il donne plus de chaleur,

Digitized by Google

& qu'elle pénetre davantage dans une masse aussi considérable.

La courbure des bras de l'ancre est encore quelque chose de très-essentiel : on réserve quelquefois cette opération pour la derniere ; elle se fait sans le secours du marteau. On attache avec des cordes la verge de l'ancre contre un pieu : on allume du feu sous la patte qu'on doit recourber : la matiere devient molle au point que deux ou trois hommes recourbent les bras en tirant une corde qui est attachée à cette patte, & qu'on fait passer sur une poulie qu'on a arrêté contre la forge. On tâche de leur donner la courbure d'un arc de cercle de cinquante ou soixante degrés.

Les ancres pour les vaisseaux du roi se fabriquent dans l'arsenal de Cosne sur la riviere de Loire.

Dans les villes où il y a maîtrise, le droit de fabriquer des ancres pour les particuliers appartient aux *Taillandiers*.

ANCRE, *en Serrurerie*, c'est une barre de fer qui a la forme d'une S, ou d'une Y, ou d'un T, ou toute autre figure coudée & en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher les écartemens des murs, la poussée des voûtes, ou entretenir les tuyaux des cheminées qui s'élevent beaucoup.

* ANCRE ou ENCRE, *Géog. mod.*, petite ville de France en Picardie, sur une petite riviere du même nom. *Long.* 20, 15 ; *latit.* 49, 59.

ANCRE, adj. se dit *dans le blason*, des croix & des sautoirs qui se divisent en deux ; cela vient de ce qu'ils ressemblent à une *ancre* par la maniere dont ils sont tournés. *Il porte d'or au sautoir ancré d'azur.* (*V*)

* Broglio, originaire de Piémont, d'or au sautoir *ancré* d'azur. Cette maison s'est établie en France, où ceux de ce nom servent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur pere, mort au service du roi, lorsqu'il avoit un brevet de maréchal de France.

ANCRER, jeter l'ancre, mouiller l'ancre, ou simplement mouiller, donner fond, mettre ou avoir le vaisseau sur le fer, laisser tomber l'ancre *marine* : tous ces termes signifient la même chose, c'est-à-dire, arrêter le vaisseau par l'effet de l'ancre. (*Z*)

ANCRURE, s. f. défaut du drap, qui naît de ce que le drap n'étant pas bien également tendu partout lorsqu'on le tond, il s'y forme quelques plis insensibles, que la force venant à rencontrer, rase de plus près que les autres endroits de l'étoffe ou du drap ; de sorte que dans ces endroits on apperçoit quelquefois le fond ou la corde. Il est donc de la derniere importance que l'étoffe soit bien également tendue sur la table ou sur le coussin à tondre ; car l'*ancrure* est irréparable : on a beau peigner les places ancrées, on pallie le défaut ; mais c'est encore aux dépens du corps qu'on acheve d'affoiblir, en détachant des poils qui lui appartiennent, & qui n'étoient pas destinés à couvrir la corde. *V.* DRAPERIE, où toutes les opérations de la fabrique des draps sont expliquées.

* ANCUAH, *Géog. mod*, ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Egypte & de la Thebaïde.

* ANCUD, *Géogr. mod.*, l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'isle de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'isles dont elle est parsemée.

ANCUD est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'*Ancud*, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud.

* *ANCULI & ANCULÆ*, *Myth.*, dieux & déesses que les esclaves adoroient & invoquoient dans les miseres de la servitude.

ANCUS MARTIUS, *Hist. Romaine*, quatrieme roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaisant, comme Numa Pompilius dont il étoit petit-fils. On le soupçonna d'avoir avancé les jours de Hostilius son prédécesseur pour régner en sa place, mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa fortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se fût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modele Numa ; son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hostilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux

Digitized by Google

de ſes voiſins, que d'immoler une hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoiſſoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un ſyſtême pacifique, fit d'un peuple de ſoldats autant de citoyens. Les inſtitutions de Numa preſque oubliées pendant le regne orageux d'Hoſtilius, reprirent leur vigueur; & pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de ſe diſpenſer de les obſerver, il les fit graver ſur des feuilles de chêne qu'il fit afficher dans les places publiques, ce qui ſemble contredire les monumens hiſtoriques, qui tous atteſtent que l'art d'écrire & de lire étoit alors abſolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, ſon exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilierent l'affection du vulgaire, admirateur enthouſiaſte des grands qui ſe rapprochent de lui par leurs foibleſſes: les Latins s'imaginerent qu'un prince dévot devoit être ſans talent & ſans courage. Ces peuples humiliés par Hoſtilius, crurent que c'étoit l'occaſion de rentrer dans les droits de leur ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à preſider aux cérémonies religieuſes, paroiſſoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois ſans talent n'ont beſoin que de diſcernement dans le choix de leurs agens. La gloire des ſubalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, ſans capacité pour la guerre, donna ſa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de ſa cavalerie, & qui fut l'inſtrument de ſes victoires; *Ancus* ſe mit à la tête d'une armée compoſée de ces vieux ſoldats, accoutumés à défier les périls & la mort ſous Hoſtilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la premiere ſecouſſe décidoit du ſuccès. Toute la ſcience militaire ſe bornoit dans le choix des campemens & dans les moyens de trouver des ſubſiſtances. Le courage impétueux du ſoldat faiſoit le reſte. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Pioriens & les Fidenates furent aſſiégés & contraints de ſe rendre à la diſcrétion du vainqueur; tous les Latins furent paſſés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même deſtinée; les Volſques courageux, mais ſans diſcipline & ſans ſubordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit oppoſée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeances ſur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loiſir de la paix à conſtruire des monumens utiles. Ce fut ſous ſon regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit conſtruire ſur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes ſur les bords du fleuve, pour réprimer les incurſions des Etruſques. Ce fut lui qui jeta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui ſous le nom d'*Oſtie*, devint le magaſin des richeſſes des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proſcrivit tout culte étranger. La religion introduite dans l'état, étoit l'ouvrage de ſon aïeul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de tranſmettre à ſes deſcendans. (*T-n*)

* ANCY-LE-FRANC, *Géogr. mod.*, petite ville de France dans la Champagne, ſur la riviere d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux.

* ANCYRE, aujourd'hui ANGURI ou ANGOURI, *v.* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA.

ANCYROIDE *ἀγκυροειδὴς*. Quelques anatomiſtes ſe ſervent de ce mot pour déſigner une éminence de l'omoplate en forme de bec: on l'appelle auſſi *coracoïde*. *V.* CORACOÏDE & OMOPLATE. (*I*)

* ANCZAKRICH, *Géog. anad.*, fleuve de la Podolie, qui ſe jette dans la mer Noire proche d'Oczacow.

ANDABATE, ſ. m. *Hiſt. anc.*, ſorte de gladiateurs qui combattoient les yeux fermés, ſoit qu'ils les euſſent couverts d'un bandeau, ſoit qu'ils portaſſent une armure de tête qui ſe rabattoit ſur leur viſage. Quelques auteurs dérivent ce mot du grec *ἀναβαίνω*, en latin *aſcenſor*,

parce que les gladiateurs dont il s'agit combattoient à cheval, ou montés sur un char. (*G*)

* D'autres aiment mieux faire venir ce mot d'*ἀντα*, *contra*, & *βαίνω*, *gradior*, je marche.

* ANDAGAILAS, f. m. *Géog. mod.*, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa.

ANDAILLOTS, *v.* DAILLOTS.

* ANDAIN ou ONDAIN, f. m. *Agriculture*, étendue de pré en longueur sur la largeur de ce qu'un faucheur peut abattre d'herbe d'un coup de faulx. Ainsi on dit, *il y a trente andains sur la largeur de ce pré.* Les meûniers prétendent avoir le droit de faucher un *andain* tout le long du biez de leurs moulins.

* ANDALOUSIE, f. f. *Géog. mod.*, grande province d'Espagne partagée en deux par le Guadalquivir; Séville en est la capitale. *Long.* 11, 16; *latit.* 36, 38.

L'*Andalousie* est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute d'Espagne.

* ANDALOUSIE (LA NOUVELLE), contrée de l'Amérique méridionale en Terre-ferme.

* ANDAMANS (ISLE DES) *Géog.*, isle de l'Inde, dans le golfe de Bengale.

* ANDANAGAR, *Géog. mod.*, ville de l'ancien royaume de Decan, pays possédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

* ANDANTE, adj. pris subst. *terme de musique.* Ce mot écrit à la tête d'un air désigne, *du lent au vite*; c'est le second des quatre principaux degrés de mouvemens établis dans la musique italienne. *Andante* est un participe italien qui signifie *allant*, *qui va*; il caractérise un mouvement modéré, qui n'est ni lent ni vite, & qui répond à peu près à celui que nous exprimons en françois par ces mots, *sans lenteur.* *Voyez* MOUVEMENT.

Le diminutif *andantino* indique un peu plus de gaieté dans la mesure; ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *allegretto* signifiant tout le contraire. *Voyez* ALLEGRO. (*S*)

* ANDARGE, *Géog. mod.*, riviere de France qui a sa source dans les vallées d'Unslan, & se joint près de Verneil à l'Arron.

* ANDATE, f. f. *Myth.*, déesse de la victoire, que les anciens peuples de la grande Bretagne honoroient d'un culte particulier.

ANDEB ou AINTAB, *Géogr.*, ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la riviere de Selchur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasses comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiochia ad Taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche.

* ANDELLE, *Géogr. mod.*, riviere de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin Normand, & se jette dans la Seine à quatre lieues au-dessus de Rouen.

ANDELLE (BOIS D'), *Commerce.* Ce bois arrive à Paris au port Saint-Nicolas ou du Louvre: il est presque tout charme, & commode pour la chambre, parce qu'il s'allume facilement, & fait un feu clair. Il n'a que deux piés & demi. *Voyez* ANNEAU.

* ANDELY, *Géog. mod.*, petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin privé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long.* 19, *latit.* 49, 20. C'est la patrie du fameux le Poussin, si célebre dans l'école de peinture françoise.

* ANDEOL (SAINT) *Géogr. mod.*, petite ville de France, dans le Vivarès. *Long.* 22, 20; *lat.* 44, 24.

* ANDERNACH, *Géog. mod.*, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25, *lat.* 50, 27.

* ANDES (LES), *Géogr.* Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appellées les *Andes*, est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cents milles d'Allemagne, le quinzieme au degré, traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le sommet de ces

Digitized by Google

montagnes est si élevé, que l'on prétend que les oiseaux sont fatigués pour en gagner la cime : on n'y a encore pu découvrir qu'un seul passage, encore est-il bien difficile. Plusieurs sont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs sommets cachés dans les nues. Il y en a même qui s'élèvent au dessus de la moyenne région de l'air. On a vu des Espagnols mourir subitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant passer de Nicaragua au Pérou, à cause du froid qui les faisissant tout à coup, les rendoit aussi immobiles que des statues; effet qui semble n'avoir d'autre cause que le défaut d'un air propre à la respiration. On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulphureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un temps serein, jeter beaucoup de fumée.

* ANDEVOLLO (CAMPO D'), *Géog. mod.* petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal & de l'Estramadure Espagnole.

* ANDIATOROQUE, *Géogr. mod.* lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre.

* ANDILLY, LA BLANCHE D'ANDILLY, s. f. *Jardinage*, espece de pêche qui foisonne beaucoup; elle est grosse, ronde, un peu plate, point rouge dedans, & assez agréable au goût, si on ne lui laisse pas le temps de devenir pâteuse, ce qui lui arrive quand elle est trop mûre.

ANDIMALLERI, s. m. *Hist. nat. bot.* espece de jalap, dont Van-Rheede adonné une figure passable sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *pl. LXXV*, *page 149*. Les brames l'appellent *cudrava*. M. Linné la désigne sous le nom de *mirabilis jalapa*, *floribus congestis terminalibus erectis*, dans son *Systema naturæ*, *edit. 12*, *p. 368*, *n°. 3*. Elle croît dans les terres sablonneuses du Malabar, où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace, charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où sortent cinq à six tiges nouvelles, verd-clair, charnues, semées de quelques poils rares, divisées en plusieurs branches alternes, & qui forment ensemble un buisson ovoide très-dense, de trois piés de hauteur, sur deux environ de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, de maniere que l'une des deux est plus petite que l'autre; elles sont figurées en cœur pointu par l'extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, assez épaisses, d'un verd-noir, molles, entieres, traversées en dessus par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat en dessus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs sont jaunes, rassemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au sommet des branches, où elles sont attachées, sessiles sans aucun pédoncule, à l'aisselle d'autant de feuilles pareillement sessiles & épanouies horizontalement en forme de rose. Leur structure est peu ordinaire. Elles consistent d'abord en deux calices persistans, dont l'extérieur est herbacé verd, ovoide, d'une seule piece divisée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur est coriace, assez dur, ovoide, entier, sans découpures, & percé, seulement à son sommet, d'une petite ouverture par où passent les étamines & le style de l'ovaire. C'est sur les bords de ce calice intérieur que la corolle est implantée, sans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reste pour accompagner & envelopper l'ovaire jusqu'à sa parfaite maturité; caractere qui joint à quelques autres particularités, qui seront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique sa substance soit coriace, & devienne même très-épaisse & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une seule piece, très-menu, long de deux pouces, évasé à son extrémité supérieure en un pavillon horizontal d'un pouce un quart de diametre, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq découpures triangulaires ondées sur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, sortent non pas de la corolle, mais d'une membrane assez courte qui est placée entre le calice intérieur & l'ovaire : en touchant l'un &

Digitized by Google

l'autre sans leur être attaché : elles sont jaunes, aussi hautes que la corolle, & surmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur passe, comme les étamines, au travers de son collet, son style qui égale les étamines est terminé par un stigmate hémisphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûrissant devient un pepin ovoïde, blanc, couvert d'une seule membrane jaune, très-fine, mais enveloppé du calice intérieur qui en se fermant en dessus, est devenu coriace comme une capsule sphéroïde noire, ridée, de six lignes de diametre, relevée de cinq angles ou côtes, par lesquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui sont alternes avec les cinq divisions du calice extérieur.

Qualités. On sait que les fleurs de l'*andinallerie* restent fermées le jour & ne s'ouvrent que le soir après le coucher du soleil.

Usages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On distingue trois especes d'*andinalleri* aux Indes. La seconde a les fleurs pourpre foncé ; la troisieme les a blanches avec des anthere jaunes & le stigmate rouge ; & il ne faut pas confondre comme ont fait quelques auteurs, ces especes avec les variétés qui donnent des fleurs rouges, plus ou moins foncées, marbrées ou fouettées de blanc.

Il est essentiel d'avertir ici que M. Linné s'est trompé en disant que la fleur de cette plante est portée sur le fruit, & que l'ovaire est renfermé dans un nectaire ; ces deux assertions sont également contraires à la vérité : la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'est la chose impossible, puisque ; comme on a vu, elle est portée sur les bords d'un calice intérieur coriace, qui est si enflé par les étamines, lesquelles partent du fond du réceptacle entre ce calice & l'ovaire, & séparent par conséquent l'un de l'autre ; en second lieu, l'ovaire n'est point renfermé dans un nectaire, puisque la membrane des étamines, qui seule pourroit prendre ce nom, s'oblitere & disparoit dès que la fleur est passée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante ; non seulement parce qu'il est adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à plusieurs autres plantes. (*M. Adanson.*)

* ANDIRA *ou* ANGELYN, G. Pison. *Hist. nat. bot.*, est un arbre du Bresil dont le bois est dur & propre pour les bâtimens ; son écorce est cendrée, & sa feuille semblable à celle du laurier, mais plus petite. Il pousse des boutons noirâtres d'où sortent beaucoup de fleurs ramassées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la grosseur d'un œuf, vert d'abord, mais noircissant peu-à-peu, ayant comme une future à un de ses cotés, & d'un goût très-amer. Son écorce est dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant sur l'amer avec quelque astriction.

On pulvérise le noyau, & l'on fait prendre de la poudre pour les vers : mais il faut que la dose soit au dessous d'un scrupule, autrement elle tourneroit en poison.

L'écorce, le bois & le fruit, sont amers comme de l'aloès ; & c'est en quoi il diffère d'un autre *andira* semblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qui la insipide. Les bêtes sauvages mangent de son fruit, & elles s'en engraissent. *Lerier.*

ANDIRA - GUACU, *Hist. nat.*, chauve-souris de la grosseur de nos pigeons ; elles ont une excroissance sur le nez, de qui les fait appeller *chauve-souris cornues* ; des ailes cendrées longues d'un demi-pié, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts au pié armés d'ongles crochus. Elles poursuivent les animaux, & les sucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui se glissent dans les lits, & percent les veines des piés ; la fiente & le cœur de l'*andira* passent pour un poison.

* ANDIRINE, *Mythol.*, surnom de Cybele qui avoit un temple dans la ville d'Anders.

* ANDJURI, s. m. *Hist. nat. bot.*, arbre des isles Moluques, dont Rumphe a publié une figure assez bonne, quoique incomplette, sous le nom de *carbonaria*, *herbarii Amboinensis vol. III.* de son *Herbarium Amboinense pag. 52, pl. XXIX.* Les Malayes l'appellent *anjumma* ; de-là vient *bois de charbon* ; & les Macassares *mikuru*, ce qui est le nom que nous avons adopté en

comme plus court, plus simple & plus facile à prononcer.

C'est un arbre haut de soixante piés, dont la cime est conique, épaisse, à branches menues & pendantes. Son tronc est droit, haut de quinze à vingt piés, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à sept piés de diametre, couvert d'une écorce épaisse, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, souvent cachée sous une mucosité verte; il est partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-serrées, menues, écartées sous un angle de quinze à vingt degrés, & couvertes d'une écorce lisse & noirâtre. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des jeunes branches; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, lisses, verd-obscur, entieres, relevées en dessous d'une côte qui a six à sept nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court.

De l'extrémité de chaque branche sortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, composés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes sont mâles ou stériles, sur un pié, & les autres femelles, qui sont attachées sur leur moitié supérieure, sans aucun pédoncule. Chaque fleur consiste en un calice verd à cinq feuilles, persistantes, réfléchies en dessous en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc sale, qui forment au centre une cavité sans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'est un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûrissant, devient un fruit charnu, ovoide, verd, épais, semblable à une olive, à une loge, qui contient un osselet dur & épais, dans lequel est renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet roussâtre.

Il ne mûrit ainsi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui sembleroit indiquer que les fleurs supérieures seroient mâles ou des hermaphrodites stériles; néanmoins Rhumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croissent abondamment dans les isles d'Amboine & de Celebe; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines sablonneuses; au lieu que le mâle se plaît plus volontiers sur les montagnes pierreuses, abondantes en argille rougeâtre, dans les lieux découverts & exposés aux grands vents, comme l'arbre appellé *damman*: il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* est sans saveur & tendre, lorsqu'elle est encore récente & fraîche, mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois est roux tant qu'il est humide; mais en séchant, il prend une couleur jaune de miel. Sa substance est dure, solide comme de la corne, & composée de fibres grossieres; de sorte qu'il est aussi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme aussi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par-là plus de précautions pour ne pas s'blesser pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aisément, même sans être bien sec; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un sel subtil. Exposé au soleil encore verd, il se fend aisément.

Usages. Son bois est d'un usage journalier chez les forgerons Macassares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conserve long-temps le feu sans se consumer. Ils y mêlent aussi du bois de Salev, qui est un arbrisseau dont le charbon est fort dur, quoique petit; mais nos forgerons Européens en font peu de cas, parce que comme il est brûlé en plein air, & non pas étouffé, il ne résiste pas à l'action des soufflets & se consume trop vite. Au reste les orfévres Macassares le préferent à tous les autres pour fondre leur or en petites masses; & comme ils n'ont pas l'usage des creusets, ils choisissent le charbon fait de son écorce, qui, quoique léger, est cependant assez solide pour leur permettre d'y creuser une petite fosse, dans laquelle ils mettent leur or, qui, au moyen du feu dont ils le recouvrent, s'y fond avant que l'écorce qui sert de creuset, soit rompue ou consumée. L'usage général que les Macassares font de ce bois, lui a valu le nom de *bois à charbon*, comme il a été dit; mais ces peuples l'employoient encore à beaucoup d'autres usages à cause de sa solidité; ils en font des pilons de mortiers, des

Digitized by Google

bâtons de défenſe, des javelots ou des zagayes pour lancer à la main, & qui n'ont pas beſoin d'être armés de fer, parce que lancés contre leurs ennemis, la bleſſure en eſt beaucoup plus dangereuſe, lorſque pénétrant juſqu'aux os, la pointe vient à s'y briſer & former des éclats.

Ce bois eſt encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens, qui durent très-long-tems, pourvu qu'on les endurciſſe à la fumée avant que de les enfoncer en terre; car lorſqu'on les emploie encore humides, ils ſont ſujets à ſe fendre au ſoleil & à ſe pourrir enſuite. Comme il eſt trop peſant, le peuple, qui n'a pas le moyen de le faire tranſporter du haut des montagnes, ne l'emploie guere dans les bâtimens; de ſorte qu'il n'y a que les gens aiſés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur ſervice, qui en faſſent uſage. Les princes Macaſſares, par air de grandeur, ornent l'entrée de leurs palais d'une paliſſade en forme de colonades de poutres brutes, tirées du cœur de l'*andjuri*, & qui ont juſqu'à ſix ou ſept piés de diametre. Pour cet effet, ils envoient leurs enfans à la tête du peuple qui va aux montagnes pour débiter ces groſſes poutres; ceux qui refuſent de marcher, ſont punis de mort. Quelque nombreux que ſoit le peuple qu'on emploie à ce travail, il ſera toujours étonnant d'apprendre que des gens auſſi ſtupides & auſſi bornés, aient pu rouler & tranſporter du haut des montagnes & à de grandes diſtances, des blocs auſſi énormes, auſſi peſans, à force de bras & ſans le ſecours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres eſpeces d'*andjuri*, dont nous allons donner la deſcription d'après lui.

Deuxieme eſpece. HANET. La ſeconde eſpece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine, dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit ſous le nom de *carbonaria altera latifolia*, ſans en donner aucune figure, à la p. 53 de ſon *III volume*.

Cet arbre croît dans les roches ſur le rivage. Son tronc eſt petit, ſinueux, couvert d'une écorce liſſe, ſemblable à celle du *cofaſſu*. Ses feuilles ſont oppoſées en croix, longues de ſix à huit pouces, arrondies, obtuſes au bout antérieur, rudes & comme ondées ſur leurs bords, verd de mer ou glauques en-deſſous, à côte rouſſe.

Ses fleurs ſont en panicules menues, compoſées de quatre feuilles au calice, & de quatre pétales blanc-pâles, à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur ſuccede eſt cônoïde, ou figuré en cœur d'oiſeau, bleu-noir comme une prune, à chair molle, contenant un oſſelet comme celui de l'olive, ſtrié en long, & tiſſu par intervalles de petites veines violettes tranſverſales. On trouve ſouvent ces noyaux pendans ainſi à l'arbre, quoique leur chair extérieure ſe ſoit pourrie.

Qualités. L'hanet eſt amer dans toutes ſes parties. Il fleurit en mai. Son écorce eſt très-ſeche & fragile; ſon bois blanc-jaune, plus blanc que celui du buis, d'une couleur égale, ſolide, peſant, dur, d'un grain très-fin, uni, marqué par intervalles de veines croiſées, comme dans un camelot: dans certains individus il eſt brun-rouge.

Uſages. Il ne ſe fend pas aiſément, & quelque poli qu'on lui donne, il n'eſt point égal ni liſſe; il a toujours des veines plus élevées.

Troiſieme eſpece. HAAN. Rumphe donne le nom de *carbonaria altera anguſtifolia* à une troiſieme eſpece d'*andjuri*, que les Macaſſares appellent *haan*, & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en Décembre. Il croît dans les petites forêts expoſées au midi, dans les lieux ſecs & chauds des montagnes d'Amboine. Il differe de l'hanet, en ce que ſes feuilles ſont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à ſept pouces, d'un verd plus gai, diſpoſées moins régulièrement en croix & à nervures blanches oppoſées. L'écorce des branches eſt brune & liſſe.

Ses fleurs reſſemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles ſont à quatre pétales, mais diſpoſées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appellé *goſſali*, qui eſt une eſpece de jambo.

Qualités. Son bois eſt comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Uſages. Son écorce eſt ſeche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfévres Macaſſares la préferent pour faire des creuſets à fondre leur or.

Digitized by Google

Quatrieme eſpece. ULIT-HELAWAN. Les habitans d'Hitoe, dans l'iſle d'Amboine, appellent la quatrieme eſpece d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *ulihelawan*, & ceux de Leytimore *uri-helawan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cauſe de ſon uſage.

Celle-ci n'eſt qu'un arbriſſeau qui croît ſeulement ſur les rivages eſcarpés de la côte d'Hitoe. Son tronc eſt court & courbe, ſes feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs ſont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouiſſent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois eſt jaune, ſec, dur, ſolide, ſans veines.

Uſages. Son écorce ſert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec ſon bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des ſolives, à cauſe de ſa ſolidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des ciſtes; & il y auroit aſſez de caracteres différentiels pour former des trois dernieres eſpeces un autre genre très-voiſin du calaba dans le même famille. Ces plantes, aſſez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été claſſées avant nous. (*M. Adanſon.*)

* ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, *Géogr. mod.*, ville de la province de Tranſoxane de la dépendance de celle de *Farganah*. *Farganah* eſt donc le nom d'une ville ou d'une province. Quelques-uns veulent que *Andokan* ou *Farganah* ſoit auſſi *Akhſchiket*.

* ANDONVILLE, *Géogr. mod.*, ville de France, généralité de Paris, élection d'Eſtampes.

* ANDORIA (LAC D') LAGO SALSO, *Géog. mod.*, lac du royaume de Naples dans la Capitanate, entre les rivieres Candaloro & Coropello, proche le golfe de Veniſe & la ville de Manfredonia.

§ ANDOVER, *Géogr.*, ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues ſud-eſt, de Londres. Elle eſt grande, bien bâtie & floriſſante par les détails de ſon commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'eſt aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weybill*, que ſe tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long.* 16, 15. *lat.* 51, 10. (*C. A.*)

ANDOUILLE, ſ. f. c'eſt, *chez les chair-cuitiers*, un hachis de fraiſe de veau, de panne, de chair de pore, entonné dans un boyau avec des épices, de fines herbes, & autres aſſaiſonnemens propres à rendre ces viandes de haut goût.

Andouilles de cochon. Prenez de gros boyaux de cochon, coupez-en le gros bout, faites-les tremper un jour ou deux, lavez-les, faites-les blanchir dans de l'eau où vous aurez mis de l'oignon & du vin blanc, jetez-les dans d'autre eau fraiche, coupez les boyaux de la longueur dont vous voulez les *andouilles*; prenez du ventre de cochon, ôtez-en le gras, coupez-en des liſieres de la longueur des boyaux; fourrez de ces liſieres dans les boyaux le plus que vous pourrez, & vos *andouilles* ſeront faites.

Vous les ferez cuire dans un pot bien bouché ſur un feu modéré; quand elles commenceront à rendre leur ſuc, vous y jetterez un peu d'eau, de l'oignon, du clou de girofle, deux verres de vin blanc, du ſel, du poivre, & les laiſſerez achever de cuire dans cette ſauce.

Andouilles de veau. Les *andouilles* de veau ſont plus délicates. On en fait de deux ſortes; de fraiſe de veau cuite & fourrée dans le boyau de cochon, ou de la même fraiſe fourrée dans le boyau de mouton. Dans l'un & l'autre cas, on prépare les boyaux comme ci-deſſus; on ajoute ſeulement à la fraiſe de veau tous les ingrédiens capables d'en relever le goût.

* ANDOUILLES *de tabac*: prenez des feuilles de tabac prêtes à torquer; choiſiſſez les plus larges & les plus belles; étendez-les ſur une table bien unie; mettez ſur ces feuilles celles qui ſeront moins grandes; roulez-les les unes ſur les autres, & vous aurez une *andouille de tabac*. Cette *andouille* ſervira d'ame à d'autres feuilles qu'on étendra deſſus, ſi on veut la rendre plus groſſe. Quand l'*andouille* aura pris la groſſeur & le poids que vous voudrez qu'elle ait, prenez un linge imbibé d'eau de mer, ou de quelqu'autre liqueur; que ce linge ſoit fort & gros; enveloppez-en fortement l'*andouille*; liez ce linge par les deux bouts; enſuite en commençant par un des bouts liés, & finiſſant par l'autre, ficellez-le

Digitized by Google

ferme, de maniere que les tours se touchent tous. Laissez l'*andouille* ficellée jusqu'à ce que vous présumiez que les feuilles s'attachant les unes aux autres, le tout ait pris de la consistance. Alors ôtez la corde & le linge, & coupez l'*andouille* par les deux bouts pour connoître la qualité du tabac. Les plus fortes *andouilles* ne pesent pas dix livres, & les plus foibles n'en pesent pas moins de cinq.

ANDOUILLERS, *s. m. pl. terme de Vénerie*; ce sont les chevilles ou premiers cors qui sortent des perches ou du marrain du cerf, du daim & du chevreuil. Les *sur-andouillers* sont les seconds cors. *V.* CORS.

* ANDRAGIRI *ou* GUDAVIRI, *Géog. mod.*, royaume & ville dans l'isle de Sumatra en Asie, presque sous la ligne équinoxiale.

ANDRAMIT *ou* ADRAMIT, *ou* ANDRAMITI, *Géog.*, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est sur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne son nom, & vis-à vis l'isle de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont*. *Long.* 45, 5; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

ANDRANADORE, *Hist. de Syracuse*, gendre d'Hiéron, aspira après lui à la tyrannie de Syracuse. Le sénat lui envoya des députés pour l'engager à se désister de ses prétentions; mais sollicité par sa femme, il persista à regarder la souveraineté comme son héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ses tyrans; *Andranodore*, avec sa femme & ses enfans, fut immolé à la liberté publique. Ce sang ne fut point encore suffisant pour appaiser la rage des Syracusains; ils se transporterent à la maison d'Héraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des assassins levé sur elle, s'écrie: *Frappez, je meurs sans regret, si vous me promettez d'épargner mes filles, dont l'enfance est un témoignage de leur innocence.* Ces barbares insensibles à ses larmes, frappent sans remords ces innocentes victimes, dont le sang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hiéron fut ensevelie dans ce carnage. (*T-n.*)

* ANDRE, *Géog. mod.*, petite riviere de France en Bretagne, qui se jette à Nantes dans la Loire.

* ANDRÉ, ville de Phrygie dans l'Asie mineure.

* ANDRÉ (SAINT-) *Géog. mod.*, petite ville de France dans le bas Languedoc, dioceſe de Lodeve.

* ANDRÉ DE BEAULIEU (SAINT-), *Géogr. mod.*, petite ville de France en Touraine, élection de Loches.

* ANDRÉ (PORT-SAINT-) *Géogr.*, bourg d'Eſpagne, frontiere de Biſcaye ſur une péninſule. *Long.* 13, 25; *lat.* 43, 25.

ANDRÉ, *Hiſt. mod.*, chevaliers de S. *André* ou du *Chardon*. *V.* CHARDON.

Croix S. André eſt une eſpece de coquarde que les Ecoſſois portent à leur chapeau le jour de la fête de ce ſaint. Elle eſt compoſée de rubans bleus & de blancs qui ſe traverſent en croix ou en ſautoir; ils portent cette coquarde pour honorer la mémoire du crucifiement de *S. André*, qui eſt le patron de l'Ecoſſe. *V.* CROIX & SAUTOIR. (*G*)

§ ANDRÉ (SAINT-), *Géogr.*, petite ville d'Ecoſſe dans le Stratherne, ſur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-conſidérable & la métropole de l'Ecoſſe. Sa cathédrale étoit la plus belle égliſes des trois royaumes; ſes autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & ſon port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, faiſoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui ſa cathédrale eſt un monceau de ruines, ſes bâtimens publics dépériſſent, & à peine connoît-on l'entrée de ſon port. Cependant elle eſt encore aſſez peuplée, & il lui reſte ſon univerſité, compoſée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long.* 15, 15; *lat.* 56, 45. (*C. A.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de ſaint*) en Ruſſie, inſtitué par le czar Pierre le grand, au retour de ſes voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre eſt une croix de ſaint *André*; au centre ſur un eſpace ovale ſe trouvent ſur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui ſignifient *le czar Pierre le conſervateur de la Ruſſie*. Sur l'angle ſupérieur de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés ſur le coté aux flancs; celui en pointe renverſé, ayant ſur l'eſtomac un petit écuſſon de *gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel*, qui ſont les ar-

Digitized by Google

nés de l'empire de Russie : le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

ANDREAS (SAINT-), *Géogr. mod.*, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, sur la rivière de Levant. *Long.* 32, *lat.* 46, 50.

* ANDREJOF, *Géog. mod.*, ville située proche du Boryſthene, entre la Moſcovie & la Pologne.

ANDRENE, *Géogr.*, ville de l'Arabie déſerte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'eſt pas fort conſidérable ; mais ſes environs ſont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A.*)

* ANDRES, *Géogr.*, bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androſia*.

* ANDRIA, *Géogr. mod.*, ville aſſez conſidérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long.* 34, 3 ; *lat.* 41, 15.

* ANDRINOPLE, *Géog. mod.*, ville célèbre de la Turquie en Europe dans la Romanie, ſur la rivière de Mariſa. *Long.* 44, 15 ; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville ſur les empereurs Grecs en 1362 ; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman juſqu'à la priſe de Conſtantinople en 1453.

§ ANDRO, *Géogr.*, iſle de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'eſt l'une des Cyclades, connue chez les anciens ſous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Laſia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydruſſa*. Elle eſt à l'oueſt de Smirne, & au ſud-eſt de Négrepont, dont elle n'eſt éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun ; le plus conſidérable eſt le bourg d'Arna, où réſident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'eſt un pays très-fertile, arroſé d'une multitude de petits ruiſſeaux, & couvert d'orangers, de mûriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbuſtes, qui en rendent le ſéjour délicieux. Le vin, les grains & ſur-tout l'orge y abondent. Il y a auſſi des huiles, mais ce qui fait ſon revenu principal, c'eſt une eſpece de ſoie qui eſt propre à faire la tapiſſerie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'iſle ; ce ſont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes, & des piédeſtaux couverts d'inſcriptions, qui font conjecturer que cette ville a été une des plus conſidérables de la Grece. *Long.* 42, 40 ; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ANDROGENIES, ſ. f. pl. *Myth.*, fêtes inſtituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athenes allarmé de ſes liaiſons avec les Pallantides, fit aſſaſſiner. Minos vengea la mort de ſon fils, & contraignit les Athéniens à en rappeller la mémoire par les fêtes appellées *Androgénies*.

* ANDROGYNES, hommes de la fable qui avoient les deux ſexes, deux têtes, quatre bras, & deux piés. Le terme *androgyne* eſt compoſé des deux mots grecs ἀνὴρ, au génitif ἀνδρὸς, *mâle*, & de γύνη, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un coté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainſi compoſé de deux corps que Dieu ne fit que ſéparer. *Voy. Manaſſ. Ben. Iſrael, Maimonid. op. Heideg. Hiſt. Patriarch. tom. I*, p. 128.

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux ſexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordinaire qui le rendit inſolent. L'*androgyne* réſolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire : mais fâché de faire périr en même tems le genre humain, il ſe contenta d'affoiblir l'*androgyne*, en le ſéparant en deux moities. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre la peau, afin que toute leur ſurface en fût couverte. Apollon obéit & la noua au nombril. Si cette moitié ſe révolte, elle ſera encore ſous-diviſée par une ſection qui ne lui laiſſera qu'une des parties qu'elle a doubles ; & ce quart d'homme ſera anéanti, s'il perſiſte dans ſa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du paſſage de Moyſe, où cet hiſtorien de la naiſſance du monde dit, qu'Eve étoit l'os des os & la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en ſoit la fable de Platon a été très-ingénieuſement employée par un de nos poëtes

Digitized by Google

tes que ſes malheurs ont rendu preſque auſſi célebre que ſes vers. Il attribue avec le philoſophe ancien, le penchant qui entraine un des ſexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour ſe rejoindre, & l'inconſtance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer ſa ſemblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons ſur le champ pour cette moitié, avec laquelle nous n'euſſions fait qu'un tout, ſans l'inſolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'eſt elle :
Mais à l'épreuve, hélas, ce ne l'eſt point!

* ANDROGYNES, *Géog. anc.*, anciens peuples d'Afrique dont Ariſtote & Pline ont fait mention. Ils avoient, à ce qu'on dit, les deux ſexes, la mamelle droite de l'homme & la mamelle gauche de la femme.

ANDROGYNE, ſubſt. pris adject. Les *aſtrologues* donnent ce nom à celles des planetes qui ſont tantôt chaudes & tantôt froides. Mercure, par exemple, eſt cenſé ſec & chaud proche du ſoleil, mais humide & froid proche de la lune. *Voyez* ASPECT, *voy. auſſi* INFLUENCE.

ANDROGYNE, ſ. m. *Hiſt. natur.*, ἀνδρόγυνος. C'eſt le nom qu'on donne aux animaux qui, par une configuration monſtrueuſe des parties qui ſervent à la génération, paroiſſent réunir en eux les deux ſexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de médecine décrivent ce défaut de conformation : *Eſt viciosa genitalium conformatio, præter legitimum pudendum, alterius etiam ſexûs pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentiæ, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxtà perinæum, aliàs in medio ſcroto pudendum muliebre piloſum apparet; aliàs verò, quæ tertia differentia eſt, per idipſum quod in medio ſcroto pudendi formam habet, urina emittitur. In mulieribus autem ſuprà pudendum, juxtà pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibuſdam extantibus corporibus, uno tanquam cole, duobus autem veluti teſticulis : ſed ferè fit ut ex duobus pudendis alterum iners ſit & invalidum, nec niſi variſſimè utrumque ad venerem idoneum habetur; pluribus etiam utrumque imperfectum eſt, ut nec maris nec fœminæ opus exercere poſſit.* Il paroit, par la comparaiſon de tout ce qui a été obſervé à leur égard, par des naturaliſtes dignes de foi, qu'il n'eſt point de parfait *androgyne*, c'eſt-à-dire, d'animal qui par une configuration contre nature, ait réellement les deux ſexes, & ſoit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle pour la génération ; l'irrégularité conſiſtant preſque toujours dans quelque ſuperfluité ajoutée à l'un des deux ſexes, qui lui donne les apparences de l'autre, ſans lui en donner la réalité ; & preſque toujours c'eſt le ſexe féminin qui eſt le vrai ſexe de l'*androgyne*. Comme cette monſtruoſité ne détruit point chez les humains le caractere de l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des priviléges naturels à tout citoyen ; & cette défectuoſité n'étant pas plus contagieuſe que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyne*, qui y feroit ſervir le ſexe dominant chez lui. Si par ſa configuration défectueuſe, l'*androgyne* eſt ſtérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, ſi ſon conjoint ne demande pas par cette raiſon le divorce, qu'on n'a le droit de rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défectuoſité connue ou inconnue eſt la cauſe. Il n'y a que les abus licencieux de l'un ou de l'autre des ſexes, qui puiſſent être ſoumis à l'animadverſion de la police. *V.* HERMAPHRODITE. (*G. M.*)

ANDROIDE, ſ. m. *Méchan.* automate ayant figure humaine & qui, par le moyen de certains reſſorts, *&c.* bien diſpoſés, agit & fait d'autres fonctions extérieurement ſemblables à celles de l'homme. *V.* AUTOMATE. Ce mot eſt compoſé du grec ἀνηρ, génitif ἀνδρός, *homme*, & de εἶδος, *forme*.

Albert le grand avoit, dit-on, fait un *androïde*. Nous en avons vu un à Paris en 1738, dans le *Flûteur automate* de M. Vaucanſon, aujourd'hui de l'académie royale des ſciences.

L'auteur publia cette année 1738, un mémoire approuvé avec éloge par la même académie : il y fait la deſcription de ſon *Flûteur*, que tout Paris a été voir en foule. Nous inférerons ici la plus grande partie de ce mémoire, qui nous a paru digne d'être conſervé.

Digitized by Google

La figure eſt de cinq piés & demi de hauteur environ, aſſiſe ſur un bout de roche, placée ſur un piédeſtal quarré, de quatre piés & demi de haut ſur trois piés & demi de large.

A la face antérieure du piédeſtal (le panneau étant ouvert) on voit à la droite un mouvement, qui à la faveur de pluſieurs roues, fait tourner en deſſous un axe d'acier de de deux piés ſix pouces de long, coudé en ſix endroits dans ſa longueur par égale diſtance, mais en ſens différens. A chaque coude ſont attachés des cordons qui aboutiſſent à l'extrémité des panneaux ſupérieurs de ſix ſoufflets de deux piés & demi de long ſur ſix pouces de large, rangés dans le fond du piédeſtal, où leur panneau inférieur eſt attaché à demeure; de ſorte que l'axe tournant, les ſix ſoufflets ſe hauſſent & s'abaiſſent ſucceſſivement les uns après les autres.

A la face poſtérieure, au-deſſus de chaque ſoufflet, eſt une double poulie, dont les diametres ſont inégaux, ſavoir, l'un de trois pouces, & l'autre d'un pouce & demi; & cela pour donner plus de levée aux ſoufflets, parce que les cordons qui y ſont attachés vont ſe rouler ſur le plus grand diametre de la poulie, & ceux qui ſont attachés à l'axe qui les tire ſe roulent ſur le petit.

Sur le grand diametre de trois de ces poulies du coté droit, ſe roulent auſſi trois cordons, qui par le moyen de pluſieurs petites poulies, aboutiſſent aux panneaux ſupérieurs de trois ſoufflets placés ſur le haut du bâti, à la face antérieure & ſupérieure.

La tenſion qui ſe fait à chaque cordon, lorſqu'il commence à tirer le panneau du ſoufflet où il eſt attaché, fait mouvoir un levier placé au-deſſus, entre l'axe & les doubles poulies, dans la région moyenne & inférieure du bâti. Ce levier, par différens renvois, aboutit à la ſoupape qui ſe trouve au-deſſous du panneau inférieur de chaque ſoufflet, & la ſoutient levée, afin que l'air y entre ſans aucune réſiſtance, tandis que le panneau ſupérieur en s'élevant en augmente la capacité. Par ce moyen, outre la force que l'on gagne, on évite le bruit que fait ordinairement cette ſoupape, cauſé par le tremblement que l'air occaſionne en entrant dans le ſoufflet: ainſi les neuf ſoufflets ſont mûs ſans ſecouſſe, ſans bruit, & avec peu de force.

Les neuf ſoufflets communiquent leur vent dans trois tuyaux différens & ſéparés. Chaque tuyau reçoit celui de trois ſoufflets; les trois qui ſont dans le bas du bâti à droite par la face antérieure, communiquent leur vent à un tuyau qui regne en devant ſur le montant du bâti du même coté, & ces trois-là ſont chargés d'un poids de quatre livres: les trois qui ſont à gauche dans le même rang, donnent leur vent dans un ſemblable tuyau, qui regne parellement ſur le montant du bâti du même coté, & ne ſont chargés chacun que d'un poids de deux livres: les trois qui ſont ſur la partie ſupérieure du bâti, donnent auſſi leur vent à un tuyau qui regne horizontalement ſous eux & en devant; ceux-ci ne ſont chargés que du poids de leur ſimple panneau.

Ces tuyaux par différens coudes, aboutiſſent à trois petits réſervoirs placés dans la poitrine de la figure. Là par leur réunion ils en forment un ſeul, qui montant par le goſier, vient par ſon élargiſſement former dans la bouche une cavité, terminée par deux eſpeces de petites levres qui poſent ſur le trou de la flûte; ces levres donnent plus ou moins d'ouverture, & ont un mouvement particulier pour s'avancer & ſe reculer. En dedans de cette cavité eſt une petite languette mobile, qui par ſon jeu peut ouvrir & fermer au vent le paſſage que lui laiſſent les levres de la figure.

Voilà par quel moyen le vent a été conduit juſqu'à la flûte. Voici ceux qui ont ſervi à le modifier.

A la face antérieure du bâti à gauche, eſt un autre mouvement, qui à la faveur de ſon rouage, fait tourner un cylindre de deux piés & demi de long ſur ſoixante-quatre pouces de circonférence. Ce cylindre eſt diviſé en quinze parties égales d'un pouce & demi de diſtance. A la face poſtérieure & ſupérieure du bâti eſt un clavier traînant ſur le cylindre, compoſé de quinze leviers très-mobiles, dont les extrémités du coté du dedans ſont armées d'un petit bec d'acier, qui répond à chaque diviſion du cylindre. A l'autre extrémité de ces leviers ſont attachés des fils & chaînes d'acier, qui répondent aux trois différens réſervoirs de vent, aux

Digitized by Google

doigts, aux levres & à la langue de la figure. Ceux qui répondent aux différens réservoirs de vent sont au nombre de trois, & leurs chaînes montent perpendiculairement derriere le dos de la figure jusques dans la poitrine où ils sont placés, & aboutissent à une soupape particuliere à chaque réservoir: cette soupape étant ouverte, laisse passer le vent dans le tuyau de communication qui monte, comme on l'a déja dit, par le gosier dans la bouche. Les leviers qui répondent aux doigts sont au nombre de sept, & leurs chaînes montent aussi perpendiculairement jusqu'aux épaules, & là se coudent pour s'insérer dans l'avant-bras jusqu'au coude, où elles se plient encore pour aller le long du bras jusqu'au poignet; elles y sont terminées chacune par une charniere qui se joint à un tendon qui forme le bout du levier contenu dans la main, imitant l'os que les anatomistes appellent *l'os du métacarpe*, & qui, comme lui, forme une charniere avec l'os de la premiere phalange, de façon que la chaine étant tirée, le doigt puisse se lever. Quatre de ces chaînes s'insérent dans le bras droit, pour faire mouvoir les quatre doigts de cette main, & trois dans le bras gauche pour trois doigts, n'y ayant que trois trous qui répondent à cette main. Chaque bout de doigt est garni de peau, pour imiter la mollesse du doigt naturel, afin de pouvoir boucher le trou exactement. Les leviers du clavier qui répondent au mouvement de la bouche sont au nombre de quatre: les fils d'acier qui y sont attachés forment des renvois, pour parvenir dans le milieu du rocher en dedans; & là ils tiennent à des chaînes qui montent perpendiculairement & parallélement à l'épine du dos dans le corps de la figure; & qui passant par le cou, viennent dans la bouche s'attacher aux parties, qui font faire quatre différens mouvemens aux levres intérieures: l'un fait ouvrir ces levres pour donner une plus grande issue au vent; l'autre la diminue en les rapprochant; le troisieme les fait retirer en arriere; & le quatrieme les fait avancer sur le bord du trou.

Il ne reste plus sur le clavier qu'un levier, où est pareillement attachée une chaine qui monte ainsi que les autres, & vient aboutir à la languette qui se trouve dans la cavité de la bouche derriere les levres, pour emboucher le trou, comme on l'a dit ci-dessus.

Ces quinze leviers répondent aux quinze divisions du cylindre par les bouts où sont attachés les becs d'acier, & à un pouce & demi de distance les uns des autres. Le cylindre venant à tourner, les lames de cuivre placées sur ses lignes divisées, rencontrent les becs d'acier & les soutiennent levés plus ou moins longtemps, suivant que les lames sont plus ou moins longues: & comme l'extrémité de tous ces becs forme entr'eux une ligne droite, parallele à l'axe du cylindre, coupant à angle droit toutes les lignes de division, toutes les fois qu'on placera à chaque ligne une lame, & que toutes leurs extrémités formeront entr'elles une ligne également droite, & parallele à celle qui forment les becs des leviers, chaque extrémité de lame (le cylindre retournant) touchera & soulevera dans le même instant chaque bout de levier; & l'autre extrémité des lames formant également une ligne droite, chacune laissera échapper son levier dans le même temps. On conçoit aisément par-là comment tous les leviers peuvent agir & concourir tous à la fois à une même opération, s'il est nécessaire. Quand il n'est besoin de faire agir que quelques leviers, on ne place des lames qu'aux divisions où répondent ceux qu'on veut faire mouvoir: on en détermine même le temps en les plaçant plus ou moins éloignées de la ligne qui forment les becs: on fait cesser aussi leur action plus tôt ou plus tard, en les mettant plus ou moins longues.

L'extrémité de l'axe du cylindre du côté droit est terminée par une vis sans fin à simples filets, distans entr'eux d'une ligne & demie, & au nombre de douze; ce qui comprend en tout l'espace d'un pouce & demi de longueur, égal à celui des divisions du cylindre.

Au-dessus de cette vis est une piece de cuivre immobile, solidement attachée au bâti, à laquelle tient un pivot d'acier d'une ligne environ de diametre, qui tombe dans une cannelure de la vis & lui sert d'écrou, de façon que le cylindre est obligé en tournant de suivre la même direction que les filets de la vis contenus par le pivot d'acier qui est fixe. Ainsi chaque point du cylindre décrit continuellement en tournant une ligne spira-

Digitized by Google

le, & fera par conſéquent un mouvement progreſſif de droite à gauche.

C'eſt par ce moyen que chaque diviſion du cylindre, déterminée d'abord ſous chaque bout de levier, changera de point à chaque tour qu'il fera, puiſqu'il s'en éloignera d'une ligne & demie, qui eſt la diſtance qu'ont les filets de la vis entr'eux.

Les bouts des leviers attachés au clavier reſtant donc immobiles, & les points du cylindre auxquels ils répondent d'abord, s'éloignant à chaque inſtant de la perpendiculaire, en formant une ligne ſpirale, qui par le mouvement progreſſif du cylindre eſt toujours dirigée au même point, c'eſt-à-dire, à chaque bout de levier, il s'enſuit que chaque bout de levier trouve à chaque inſtant des points nouveaux ſur les lames du cylindre qui ne ſe répetent jamais, puiſquelles forment entr'elles des lignes ſpirales qui forment douze tours ſur le cylindre, avant que le premier point de diviſion vienne ſous un autre levier, que celui ſous lequel il a été déterminé en premier lieu.

C'eſt dans cet eſpace d'un pouce & demi qu'on place toutes les lames, qui forment elles-mêmes les lignes ſpirales, pour faire agir le levier ſous qui elles doivent toujours paſſer pendant les douze tours que fait le cylindre. A meſure qu'une ligne change pour ſon levier, toutes les autres changent pour le leur: ainſi chaque levier a douze lignes de lames de 64 pouces de diametre qui paſſent ſous lui, & qui font entr'elles une ligne de 768 pouces de long. C'eſt ſur cette ligne que ſont placées toutes les lames ſuffiſantes pour l'action du levier durant tout le jeu.

Il ne reſte plus qu'à faire voir comment tous ces différens mouvemens ont ſervi à produire l'effet qu'on s'eſt propoſé dans cet automate, en les comparant avec ceux d'une perſonne vivante.

Eſt-il queſtion de lui faire tirer du ſon de ſa flûte, & de former le premier ton, qui eſt le *ré* d'en-bas? On commence d'abord à diſpoſer l'embouchure; pour cet effet, on place ſur le cylindre une lame deſſous le levier qui répond aux parties de la bouche, ſervant à augmenter l'ouverture que font les levres. Secondement, on place une lame ſous le levier qui ſert à faire reculer ces mêmes levres. Troiſiemement, on place une lame ſous le levier qui ouvre la ſoupape du réſervoir du vent qui vient des petits ſoufflets qui ne ſont point chargés. On place en dernier lieu une lame ſous le levier qui fais mouvoir la languette pour donner le coup de langue; de façon que ces lames venant à toucher dans le même temps les quatre leviers qui ſervent à produire les ſuſdites opérations, la flûte ſonnera le *ré* d'en-bas.

Par l'action du levier qui ſert à augmenter l'ouverture des levres, on imite l'action de l'homme vivant, qui eſt obligé de l'augmenter dans les tons bas. Par le levier qui ſert à faire reculer les levres, on imite l'action de l'homme, qui les éloigne du trou de la flûte en la tournant en dehors. Par le levier qui donne le vent provenant des ſoufflets qui ne ſont chargés que de leur ſimple panneau, on imite le vent foible, que l'homme donne alors, vent qui n'eſt pareillement pouſſé hors de ſon réſervoir que par une légere compreſſion des muſcles de la poitrine. Par le levier qui ſert à faire mouvoir la languette, en débouchant le trou que forment les levres pour laiſſer paſſer le vent, on imite le mouvement que fait auſſi la langue de l'homme, en ſe retirant du trou pour donner paſſage au vent, & par ce moyen lui faire articuler une telle note. Il réſultera donc de ces quatre opérations différentes, qu'en donnant un vent foible, & le faiſant paſſer par une iſſue large dans toute la grandeur du trou de la flûte, ſon retour produira des vibrations lentes, qui ſeront obligées de ſe continuer dans toutes les particules du corps de la flûte, puiſque tous les trous ſe trouveront bouchés, & par conſéquent la flûte donnera un ton bas; c'eſt ce qui ſe trouve confirmé par l'expérience.

Veut-on lui faire donner le ton au-deſſus, ſavoir le *mi?* aux quatre premieres opérations pour le *ré* on en ajoute une cinquieme; on place une lame ſous le levier, qui fait lever le troiſieme doigt de la main droite pour déboucher le ſixieme trou de la flûte, & on fait approcher tant ſoit peu les levres du trou de la flûte en baiſſant un peu la lame du cylindre qui tenoit le levier élevé pour la premiere note, ſavoir le *ré*: ainſi donnant plutôt aux vibrations une iſſue, en débouchant le premier trou au bout, la flûte doit ſon-

Digitized by Google

nes un ton au-dessus, ce qui est aussi confirmé par l'expérience.

Toutes ces opérations se continuent à peu près les mêmes dans les tons de la premiere octave, où le même vent suffit pour les former tous; c'est la différente ouverture des trous, par la levée des doigts, qui les caractérise: on est seulement obligé de placer sur le cylindre des lames sous les leviers, qui doivent lever les doigts pour former tel ou tel ton.

Pour avoir les tons de la seconde octave, il faut changer l'embouchure de situation, c'est-à-dire, placer une lame dessous le levier, qui contribue à faire avancer les levres au-delà du diametre du trou de la flûte, & imiter par-là l'action de l'homme vivant, qui en pareil cas tourne la flûte un peu en dedans. Secondement il faut placer une lame sous le levier qui, en faisant rapprocher les deux levres, diminue leur ouverture; opération que fait pareillement l'homme quand il force les levres pour donner une moindre issue au vent. Troisiémement, il faut placer une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape du réservoir, qui contient le vent provenant des soufflets chargés du poids de deux livres; vent qui se trouve poussé avec plus de force, & semblable à celui que l'homme vivant pousse par une plus forte compression des muscles pectoraux. De plus, on place des lames sous les leviers nécessaires pour faire lever les doigts qu'il faut. Il s'enfuivra de toutes ces différentes opérations, qu'un vent envoyé avec plus de force, & passant par une issue plus petite, redoublera de viteſſe & produira par conséquent les vibrations doubles; & ce sera l'*octave*.

A mesure qu'on monte dans les tons supérieurs de cette seconde octave, il faut de plus en plus serrer les levres, pour que le vent dans un même temps augmente de viteſſe.

Dans les tons de la troiſieme octave, les mêmes leviers qui vont à la bouche agiſſent comme dans ceux de la seconde, avec cette différence que les lames sont un peu plus élevées, ce qui fait que les levres vont tout-à-fait sur le bord du trou de la flûte, & que le trou qu'elles forment devient extrêmement petit. On ajoute seulement une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape, pour donner le vent qui vient des soufflets les plus chargés, savoir du poids de quatre livres, par conséquent le vent pouſſé avec une plus forte compreſſion, & trouvant une iſſue encore plus petite, augmentera de viteſſe en raiſon triple: on aura donc *la triple octave*.

Il se trouve des tons dans toutes ces différentes octaves plus difficiles à rendre les uns que les autres; on est pour lors obligé de les ajuſter, en plaçant les levres sur une plus grande & plus petite corde du trou de la flûte, en donnant un vent plus ou moins fort, ce que fait l'homme dans les mêmes tons où il est obligé de ménager son vent & de tourner la flûte plus ou moins en dedans ou en dehors.

On conçoit facilement que toutes les lames placées sur le cylindre sont plus ou moins longues, suivant le temps que doit avoir chaque note, & suivant la différente ſituation où doivent se trouver les doigts pour les former; ce qu'on ne détaillera point ici pour ne point donner à cet article trop d'étendue. On fera remarquer seulement que dans les enflemens de son il a fallu, pendant le temps de la même note, ſubſtituer imperceptiblement un vent foible à un vent fort, & à un plus fort un plus foible, & varier conjointement les mouvemens des levres, c'est-à-dire, les mettre dans leur ſituation propre pour chaque vent.

Lorſqu'il a fallu faire le doux, c'est-à-dire imiter un écho, on a été obligé de faire avancer les levres sur le bord du trou de la flûte, & envoyer un vent ſuffiſant pour former un tel ton, mais dont le retour par une iſſue aussi petite qu'est celle de son entrée dans la flûte, ne peut frapper qu'une petite quantité d'air extérieur; ce qui produit, comme on l'a dit ci-deſſus, ce qu'on appelle *écho*.

Les différens airs de lenteur & de mouvement ont été meſurés sur le cylindre par le moyen d'un levier, dont une extrémité armée d'une pointe pouvoit, lorſqu'on frappoit deſſus, marquer ce même cylindre. A l'autre bras du levier étoit un reſſort qui faiſoit promptement relever la pointe. On lâchoit le mouvement qui faiſoit tourner le cylindre avec une viteſſe déterminée pour tous les airs: dans le même temps une perſonne jouoit sur la flûte l'air qu'on vouloit meſurer; un

Digitized by Google

autre battoit la mesure sur le bout du levier qui pointoit le cylindre, & la distance qui se trouvoit entre les points étoit la vraie mesure des airs qu'on vouloit noter ; on subdivisoit ensuite les intervalles en autant de parties que la mesure avoit de temps. (*O*)

* Combien de finesses dans tout ce détail ! Que de délicatesse dans toutes les parties de ce méchanisme ! Si cet article, au lieu d'etre l'exposition d'une machine executée, étoit le projet d'une machine à faire, combien de gens ne le traiteroient-ils pas de chimere ? Quant à moi, il me semble qu'il faut avoir bien de la pénétration & un grand fond de méchanique pour concevoir la possibilité du mouvement des levres de l'automate, de la ponctuation du cylindre, & d'une infinité d'autres particularités de cette description. Si quelqu'un nous propose donc jamais une machine moins compliquée, telle que seroit celle d'un harmonometre, ou d'un cylindre divisé par des lignes droites & des cercles dont les intervalles marqueroient les mesures, & percé sur ces intervalles de petits trous dans lesquels on pourroit inférer des pointes mobiles, qui s'appliquant à discrétion sur telles touches d'un clavier que l'on voudroit, exécuteroit telle piece de musique qu'on désireroit, à une ou plusieurs parties ; alors gardons-nous bien d'accuser cette machine d'etre impossible, & celui qui la propose d'ignorer la musique ; nous risquerions de nous tromper lourdement sur l'un & sur l'autre cas.

ANDROLEPSIE, s. f. *Hist. anc.*, mot formé d'ἀνὴρ, *homme*, & de λαμβάνω, *je prends*. Lorsqu'un Athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, si la ville refusoit de livrer le coupable, il étoit permis de saisir trois de ses citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. C'est ce que les Grecs appelloient *androlepsie*, & les Romains *clarigatio*. Ce mot signifie aussi dans quelques auteurs *du représailles*. *Voy.* REPRÉSAILLES. (*G*)

ANDROMAQUE, *Hist. anc. Myth.*, si connue par l'excellent drame du célebre Racine, naquit l'an du monde 2820, 1104 ans avant notre ere : elle étoit fille d'Aétion, roi de Thebes en Cilicie ; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector, dont la défaite entraîna la ruine de la fameuse Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs, suivit le sort des dames troyennes, & échut en partage à Pyrrhus, qui touché des vertus de son illustre captive, l'épousa dans la suite. Après la mort de Pyrrhus, elle passa entre les bras d'Hélene, frere d'Hector son premier époux. Elle fut mere d'Astyanax, que les Grecs par une précaution barbare précipiterent du haut d'une tour. *Paus. Hom. Virg.* (*T-n.*)

ANDROMEDE, *Astronom.*, constellation boréale, située au nord des poissons & du bélier, on l'appelle quelquefois en latin, *Lerfea*, *mulier catenata*, *virgo devota* : les Arabes peignent à la place un phoca, ou veau marin, enchaîné avec l'un des poissons. On rapporte cette constellation à l'histoire d'*Andromede*, que son pere Cephée fut obligé de sacrifier à un monstre marin, pour garantir son royaume de la peste, & qui fut délivrée par Persée. Cette constellation contient 63 étoiles dans le grand catalogue britannique : les plus remarquables sont α à la tête d'*Andromede*. Cette étoile est commune aussi à la constellation de Pégase, elle est appellée *umbilicus Pegasi*. La seconde est l'étoile β à la ceinture d'*Andromede*, appellée *mirach* ou *mizar* ; la troisieme γ est sur le pié austral d'*Andromede* : elle s'appelle *alamak*, quelquefois *albames*. (*M. de la Lande.*)

* ANDROPHONOS, *Myth.*, nom qui fut donné à Vénus après que Laïs eut été tuée dans son temple à coups d'aiguille par la jeunesse Theſſalienne.

ANDROSACE, s. fém. *androsace*, *Hist. nat. bot.*, herbe à fleur d'une seule feuille, semblable en quelque maniere à une soucoupe, & découpée ; le pistil perce le fond de cette fleur, & devient dans la suite un fruit rond & enveloppé en partie par le calice ; ce fruit s'ouvre par le haut, & il est rempli de plusieurs semences attachées au placenta. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

ANDROSÆMUM, *Bot.*, en françois *toute-saine*, en anglois *S. Johnswort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androsæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre : les pétales ne débordent pas les segmens du calice : le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair féconde une capsule à trois placenta, entre lesquelles

Digitized by Google

il se trouve une infinité de graines très-menues.

Especes. Androsæmum ligneux à fruits en baie, & à odeur de bouc : *Androsæmum lignosum, fructu bacchato, odore hirci, hort. columb. hypericum floribus triginis, staminibus corollâ longioribus, colle fruticoso ancipiti. Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnswort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces : ses tiges sont boiseuses, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine : *l'androsæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq piés, dans les terres qui ont beaucoup de fond : ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées : ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches, elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbuste doit donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance : cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses : elle se recueille en octobre & se seme en mars : une couche tempérée en hâtera les progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver sous des caisses à vitrage ; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi : le printemps suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux piés, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbuste de graine : en les enlevant, on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androsæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (*M. le baron de Tschoudi.*)

* ANDROSEN ou ARDROSEN, *Géog. mod.*, petite ville d'Ecosse, sur la mer & dans la province de Cuningham.

ANDROTOMIE ou bien ANDRATOMIE, sub. f. anatomie ou dissection des corps humains. *Voy.* DISSECTION. On la dénomme ainsi pour la distinguer de la *Zootomie*, qui est la dissection des animaux. *Voyez* ZOOTOMIE.

L'*anatomie* est le genre, & comprend toutes les sortes de dissections, soit d'hommes, de brutes, ou de plantes. L'*Androtomie* & la *Zootomie* en sont des especes. (*L*)

* ANDUXAR, *Géog. mod.*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 17 ; *lat.* 37, 45.

* ANDUZARD, s. m. *Agricult.*, bêche dont on se fert dans le Languedoc pour cultiver les terres où croit le pastel, & dont les réglemens sur le commerce permettent l'usage.

* ANDUZE, *Géog. mod.*, ville de France dans le bas Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4 ; *lat.* 43, 39.

ANE ou ASNE, *asinus Hist. nat.*, animal quadrupede, bien connu par plusieurs défauts & par plusieurs bonnes qualités ; de sorte qu'il n'y a aucun animal qui soit plus dédaigné & plus employé. Il est du genre des solipedes, c'est-à-dire, qu'il a la corne du pié d'un seule piece. Il est plus petit que le cheval ; il a les oreilles plus longues & plus larges, les levres plus épaisses, la tête plus grosse à proportion du reste du corps, & la queue plus longue : mais elle n'est garnie de poil qu'à l'extrémité, & sa crinière n'est pas si grande que celle du cheval. Les *ânes* sont de plusieurs couleurs : la plupart sont gris de souris ; il y en a de gris argenté, de gris marqué de taches obscures ; il y en a de blancs, de bruns, de roux, &c. Ils ont des bandes noires sur le cou & sur les jambes ; il y a deux autres bandes qui se croisent sur le garot ; l'une suit la colonne vertébrale dans toute son étendue ; & l'autre passe sur les épaules. Il y a des *ânes* noirs. Les flancs de cet animal sont blancs ; son poil est dur & roide. Il a six dents incisives ; à deux ans & demi il perd les premieres : les canines ne sont guere plus longues que les incisives, & en sont éloignées comme dans les chevaux ; de sorte que les *ânes* ont aussi des barres. L'*âne* a le membre plus grand à proportion du corps que tout autre quadrupede ; il a aussi une très-grande ardeur pour l'accouplement : mais il est peu fécond ; on choisit le printemps pour faire saillir les *ânesses*, surtout le mois de mai, & l'été est encore plus favorable à leur fécondation. Comme leur terme arrive dans le douzieme mois, elles mettent bas l'année suivante

Digitized by Google

dans la même saison où elles ont été fécondées; le printemps & l'été sont aussi plus favorables pour l'*ânon*; *car* le froid est plus contraire à ces animaux qu'aux autres bêtes de nos climats. Les *ânes* peuvent s'accoupler à deux ans & demi: mais il y en a bien peu qui soient féconds à cet âge; il faut qu'ils aient trois ans pour être bons étalons, & qu'ils n'en aient pas plus de dix. On croit que les meilleurs sont de couleur grise tirant sur le brun ou le noir; qu'ils doivent être gros & grands: il faut qu'ils portent bien la tête, qu'ils aient le cou long, les flancs élevés, la croupe plate, la queue courte, &c. & sur-tout que les parties essentielles à l'opération à laquelle on les destine, soient grosses, charnues & robustes. Si la femelle n'a pas été fécondée avant que de perdre ses dernieres dents, elle est stérile pour toute sa vie, dit Aristote. Il y a des *ânesses* qui sont en chaleur chaque mois de l'année: mais on a remarqué qu'elles sont moins fécondes que les autres. Aussitôt que la femelle a été saillie, on la fouette, & on la fait courir pour empêcher qu'elle ne rende la liqueur séminale qu'elle a reçue; elle ne porte ordinairement qu'un petit à la fois, il est très-rare qu'elle ait deux jumeaux. Sept jours après qu'elle a mis bas, elle s'accouple de nouveau avec le mâle; elle est féconde pendant toute sa vie. On ne doit pas la faire travailler pendant le temps qu'elle porte; & au contraire, le travail rend les mâles plus propres à l'accouplement. L'*âne* s'accouple avec la jument, & le cheval avec *l'ânesse*; les mulets viennent de ces accouplemens, & sur-tout de celui de *l'âne* avec la jument. On choisit pour servir d'étalons les plus grands *ânes* & les plus vigoureux, ceux qui ont le plus gros membre, comme sont les *ânes* de Mirebalais; il y en a eu qui ont valu dans quelques provinces ou royaumes jusqu'à douze & quinze cents livres. *V.* MULET. L'*âne* s'accouple aussi avec la vache, & l'*ânesse* avec le taureau, & ils produisent les jumarts. *Voyez* JUMARTS.

L'*âne* est fort aisé à nourrir; les plus mauvais pâturages sont bons pour cet animal; il cherche les chardons; les feuillages des buissons & des saules lui suffiroient. On lui fait manger des brins de farment. La paille l'engraisse, il mange le chaume. Le foin est un aliment de choix, du son de farine détrempé dans l'eau, est pour *l'âne* un aliment très-nourrissant; l'avoine répare ses forces lorsqu'elles sont épuisées; & on dit que plus il boit d'eau, plus il engraisse. On a remarqué qu'il plonge bien peu les levres dans l'eau lorsqu'il boit, & qu'il supporte long-temps la soif. Il y en a qui font quelquefois deux jours sans boire. Cet animal a l'ouie très-fine: il prend quelquefois une figure hideuse en relevant ses levres, & en mettant ses dents à découvert; ce qui lui arrive lorsque quelque chose le blesse dans son harnois, & lorsqu'il leve la tête pour éventer une *ânesse* qu'il sent de loin, & bien d'autres fois sans que l'on puisse deviner ce qui le détermine à faire cette figure, que l'on donne pour le symbole de l'ironie. La voix de l'*âne* est effrayante; elle est extrêmement forte, dure, élevée, & très-désagréable à l'oreille; & lorsqu'il se met à braire, il continue pendant un temps assez considérable, & il recommence à plusieurs reprises.

Les *ânes* craignent le froid, aussi y en a-t-il peu, ou point de tout, en Angleterre, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Hollande, & dans tous les pays septentrionaux; & il s'en trouve au contraire beaucoup en Italie, en France, en Allemagne, en Grece, où on a vanté les *ânes* d'Arcadie comme les meilleurs.

L'*âne* est un animal stupide, lent & paresseux; & cependant on convient généralement qu'il est courageux, dur au travail & patient: mais ordinairement on ne le peut faire marcher qu'à force de coups; sa peau est si dure qu'il n'est sensible qu'au bâton, & souvent on est obligé de le frapper à grands coups redoublés. Cependant l'*âne* est un des animaux les plus utiles: c'est une bête de somme qui porte de grands fardeaux à proportion de sa grosseur, sur-tout lorsqu'on le charge sur les reins; cette partie étant plus forte que le dos. Il sert de monture: son allure est assez douce & assez prompte: mais il est peu docile, & on ne le manie qu'avec peine. C'est aussi une bête de trait, on lui fait trainer de petites charrettes, & il tire la charrue dans les terres qui ne sont pas trop fortes. Que de services on peut tirer d'un animal qui coûte si peu à nourrir! Aussi est-il la ressource des gens de la campagne, qui ne peuvent pas acheter un che-

Digitized by Google

val & le nourrir. L'*âne* les soulage dans tous leurs travaux ; il est employé à tout, pour semer, pour recueillir & pour porter les denrées au marché. Le lait d'*ânesse* a de grandes propriétés dans la médecine ; on le préfere dans certains cas au lait de chevre & au lait de vache. On doit commencer à faire travailler les *ânes* à trois ans ; ils sont très-forts jusqu'à dix ou douze, même jusqu'à quatorze & quinze ; ils vivent environ trente ans, & même plus. On croit que la vie de la femelle est plus longue que celle du mâle : mais il est rare que cet animal aille au bout de sa carriere naturelle, la plupart meurent beaucoup plutôt, excédés de fatigues & de travaux. La peau sert à faire des cribles, des tambours : celle qui recouvre le dos, peut servir à faire des souliers. *Voy. Arist. anim. lib. VI, cap. xxiij. Alld. de quad. solip. lib. I, cap. ij, Voy.* QUADRUPEDE.

ANE SAUVAGE, *onager. Hist. nat.* Les anciens ont fait de l'*âne sauvage* une espece différente de celle de l'*âne domestique*, & ils lui ont donné un nom différent. M. Ray dit expressément qu'il n'auroit pas cru qu'il y eût d'autre différence entre l'*âne sauvage* & l'*âne domestique*, que celle qui se trouve ordinairement entre deux animaux de la même espece, dont l'un est sauvage & l'autre domestique, si Belon & Rauwolf qui ont vu l'*âne sauvage*, n'en avoient fait une espece particuliere. Rauwolf dit que les *ânes sauvages* sont fréquens en Syrie, que leurs peaux sont très-fortes, & qu'on les prépare de façon que leur surface extérieure est parsemée de petits tubercules à peu près comme une fraise ; on s'en sert pour faire des fourreaux d'épée, des gaines de couteaux, &c. c'est ce qu'on appelle du *chagrin. Synop. method. quad. pag.* 62. *Voy.* CHAGRIN. Les descriptions que nous avons de l'*âne sauvage* sont si imparfaites, qu'on ne sait pas trop quel est cet animal. Il y a grande apparence qu'on l'a souvent confondu avec le zebre, qui est en effet assez ressemblant à l'*âne. Voy.* ZEBRE. (*I*)

ANE MARIN, *asinus marinus.* On a donné ce nom au polype de mer. *Voyez* POLYPE DE MER. (*I*)

ANE, s. m. C'est en terme de *tabletier-cornetier*, un outil sur lequel on évuide les dents d'un peigne. *V.* EVUIDER. L'*âne* est une espece de tenailles placées sur un établi posé en forme de prié-dieu, sur un montant qui sert de banc, sur lequel l'ouvrier se met à cheval. A la mâchoire supérieure de l'*âne* est une corde qui descend jusqu'à la hauteur du pié de l'ouvrier, qui lâche ou serre cette corde avec son pié, selon qu'il en est besoin pour les différentes façons qu'il donne au peigne. L'*âne* est aussi à l'usage des ouvriers en marqueterie.

ANÉANTISEMENT, s. m. *Métaph.* l'action de réduire une chose à rien, de détruire absolument son existence. *Voy.* SUBSTANCE, EXISTENCE.

L'*anéantissement* est opposé à la *création* : *anéantir* est réduire quelque chose au néant ; & *créer* est du néant faire quelque chose. Tout *anéantissement* est nécessairement sur-naturel & métaphysique. Les corps n'admettent point naturellement une destruction totale, quoiqu'ils soient susceptibles d'altérations & de changemens. *Voy.* CORPS, ALTÉRATION, CORRUPTION.

Quelques philosophes objectent contre cette notion de l'*anéantissement*, qu'elle suppose un acte pour l'opération ; au lieu que l'*anéantissement*, disent-ils, doit être une conséquence inévitable de la pure inaction de Dieu sur la créature ; c'est-à-dire, de la cessation de l'action par laquelle il l'a créée ; car la conservation d'une chose n'en étant que la pure création continuée, ainsi que tout le monde en convient, il est évident qu'elle doit cesser d'être dès l'instant que Dieu cesse de la créer. (*X*)

* ANECDOTES, s. f. pl. *Hist. anc. & mod.* ; nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la premiere fois au public, composé d'α privatif avec un ν pour la douceur de la prononciation, & d'ἐκδοτος qui vient lui-même d'ἐκ & de δίδωμι, *dare*. Ainsi *anecdotes* veut dire *choses non publiées*. Ce mot est en usage dans la littérature pour signifier des histoires secretes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des princes, & dans les mysteres de leur politique.

Cicéron dans la xvij^e^ de ses épîtres à Atticus, *liv. XIV*, s'est servi de ce mot *anecdote*. Procope a intitulé *anecdotes* un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'empereur Justinien, & Théodore épouse de ce prince. Il paroît

Digitized by Google

que de tous les anciens, cet auteur eſt le ſeul qui ſe ſoit donné une pareille licence; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le ſien. Varillas parmi les modernes a publié de prétendues *anecdotes de la maiſon de Florence* ou *de Médicis*, & a ſemé dans pluſieurs autres de ſes ouvrages differens traits d'imagination qu'il a donnés comme *anecdotes*, & qui n'ont pas peu contribué à décréditer ſes livres.

Mais outre ces hiſtoires ſecretes prétendues vraies, la plupart du temps fauſſes ou du moins ſuſpectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit de quelque genre qu'il ſoit, qui n'a pas encore été publié. C'eſt dans ce ſens que M. Muratori, en faiſant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliothèques, leur a donné le titre d'*anecdotes grecques*. Dom Martene a pareillement publié un *tréſor d'anecdotes* en cinq vol. *in-fol.* (*G*)

ANÉE ou ASNÉE, ſ. f. *Commerce*, meſure de grains en uſage dans quelques provinces de France, particuliérement dans le Lyonnois & dans le Mâconnois.

Ce n'eſt pas néanmoins une meſure effective, telle que peut être à Paris le minot, mais un aſſemblage d'un certain nombre d'autres meſures.

A Lyon *l'année* eſt compoſée de ſix bichets, qui ſont un ſeptier & trois boiſſeaux de Paris. A Mâcon *l'année* eſt de vingt meſures, qui reviennent à un ſeptier huit boiſſeaux de Paris.

Une *année* & un bichet rendent à Marſeille ſept livadieres. Cent *années* font cent trente-une charges un quart; & une *année* y donne une charge, un quart & un ſeize. Savary, *Diction. de com. Voy.* auſſi dans le même auteur l'évaluation qu'il donne d'un certain nombre de bichets, & autres meſures de différentes villes de Bourgogne avec les *années* de Lyon.

ANÉE ſe dit encore à Lyon d'une certaine quantité de vin, qui fait la charge qu'un âne peut porter en un ſeul voyage. Cette *année* eſt fixée à quatre-vingts pots. *Voyez* POT. (*G*)

* ANEGADA, *Géog. mod.*, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, une des Antilles, ſituée dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient.

* ANEGRAS, ſ. m. *Comm.* meſure de grains dont on ſe ſert à Séville & à Cadix. Quatre *anegras* font un cahis, quatre cahis font le fanega, & 50 fanegas font le laſt d'Amſterdam. (*G*)

* ANEMABO, *Géogr. mod.*, village d'Afrique ſur la côte de Guinée, où les Anglois ont un fort.

ANEMIUS-FURNUS, du mot grec ἄνεμος, *vent*. On appelle ainſi *en chymie* un fourneau à vent, pour fondre les métaux, avec un feu d'une extrême ardeur. *Voy.* FOURNEAU. (*M*)

ANEMOMETRE, ſ. m. *Phyſiq.*, machine qui ſert à eſtimer la force du vent. *V.* VENT. Ce mot eſt compoſé de ἄνεμος, *vent*, & de μέτρον, *meſure*. Il y a des *anémometres* de différentes façons.

On trouve dans les *Tranſactions philoſophiques* la deſcription d'un *anémometre*, qui conſiſte en une plaque mobile ſur le limbe gradué d'un quart de cercle. Le vent eſt ſuppoſé ſouffler perpendiculairement contre cette plaque mobile, & ſa force eſt indiquée par le nombre des degrés qu'il lui fait parcourir.

On trouve dans le *cours de mathématique* de M. Wolf, la conſtruction d'un autre *anémometre*, qui ſe meut par le moyen des ailes A, B, C, D, *planc. de pneumat. fig.* 17. Ces ailes ſont aſſez reſſemblantes à celles d'un moulin à vent. En tournant, elles font mouvoir le rayon K M, de ſorte que le corps L placé dans une rainure qu'on a pratiquée dans ce rayon s'éloigne de plus en plus du centre du mouvement, & conſéquemment agit à chaque inſtant ſur ce rayon; & par ſon moyen ſur l'axe auquel il eſt attaché, avec une force qui va toujours en croiſſant; car le bras de levier auquel ce corps eſt appliqué, s'allonge juſqu'à ce que le mouvement des ailes ſoit arrêté: alors le poids fait équilibre avec la force du vent; & cette force eſt marquée par une aiguille M N fixée ſur l'axe, & faiſant un angle droit avec le rayon K M, laquelle tourne par ſon extrémité N ſur un quart de cercle diviſé en parties égales. La force eſt d'autant plus grande ou plus petite, que l'aiguille marque un plus grand ou plus petit nombre de ces parties égales, ſoit en deſcendant, ſoit en montant. Cette machine ne paroît pas fort exacte.

M. d'Ons-en-Bray a donné la deſcription d'un *anémometre* de ſon invention,

Digitized by Google

qu'il prétend marquer de lui-même sur un papier, non-seulement les vents différens qui ont soufflé pendant vingt-quatre heures, avec les heures auxquelles ils ont commencé & cessé de régner, mais encore les forces ou viteſſes de ces vents. *V. mém. de l'acad. des ſciences, an.* 1734, *page* 169. *Voy.* un plus long détail à *l'article* VENT. *(O)*

ANEMONE, ſ. f. *Hiſt. nat. bot.*, genre de plante dont les fleurs ſont compoſées de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe : il s'élève du milieu de la fleur un piſtil, qui devient dans la ſuite un fruit oblong, à l'axe duquel ſont attachées pluſieurs ſemences, qui ſont enveloppées chacune par une eſpece cotonneuſe pour l'ordinaire. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que la tige eſt entourée de petites feuilles qui ſont ordinairement au nombre de trois. Tournefort. *Inſt. rei herb. Voy.* PLANTE. *(I)*

On diſtingue des *anemones nuancées*, de *bleuâtres*, de *panachées*, à *peluche*, de *doubles* & de *ſimples*. Celles à peluches ont des *béquillons*, qui ſont de petites feuilles pointues qui garniſſent le dedans de la fleur. L'*anemone* demande un terre légere, pareille à celle des tulipes & des jonquilles, peu fumée, à moins que ce ne ſoit de terreau de feuilles bien conſommées; elle veut être ſeule, & demande peu d'eau; elle fleurit ordinairement au printemps, & on la met en terre en ſeptembre, avec la précaution de l'en tirer ſi-tôt que la fleur eſt paſſée, & que la fanne jaunit. On la laiſſe eſſorer, & on la ſerre dans des boîtes placées dans des endroits aérés. Sa graine, qui s'appelle *bourré*, ne peut être ſemée qu'en la mêlant avec de la terre, pour la mieux détacher.

Son oignon s'appelle *patte* ou *griffe*: on détache les oignons avec la main, comme les cayeux, & on les conſerve dans des paniers juſqu'au temps propre à les replanter, qui eſt en ſeptembre ou en octobre; alors on les ſaupoudre de terreau, & dans les fortes gelées on les couvre de paillaſſons ou de grandes litieres.

L'anthonne eſt plus ſûre à élever de cayeux que de graine. *(K)*

L'ANEMONE, *Méd.*, eſt déterſive, apéritive, incitive, vulnéraire, déſiccative. Elle entre dans les errhines, ou dans les collyres pour les ulceres aux yeux. On la dit bonne pour les douleurs de tête & les inflammations, dans les maladies de l'utérus, pour provoquer les régles & le lait: ſi on en mâche la racine, elle attire la ſalive, & maintient les dents ſaines.

ANEMOSCOPE, ſ. m. *Phyſiq.* Ce mot compoſé d'*ἄνεμος*, *vent*, & de *σκοπέω*, *je conſidere*, eſt quelquefois uſité pour déſigner une machine qui aide à prédire les changemens du vent. *Voy.* VENT & ANÉMOMÉTRE.

On a prétendu que des hygroſcopes faits des boyaux d'un chat, &c. ſe trouvoient en effet de très-bons *anémoſcopes*, pour annoncer d'avance les variations du vent: mais ce fait mériteroit d'être vérifié. *Voy.* HYGROSCOPE.

L'*anémoſcope* en uſage parmi les anciens paroit, ſuivant la deſcription qu'en donne *Vitruve*, avoir plus ſervi à montrer de quel coté venoit le vent, qu'à faire prévoir d'où il viendroit.

Otto de Guericke donne le nom d'*anémoſcope* à une machine de ſon invention, pour indiquer d'avance les changemens de temps. *Voy.* TEMPS.

C'étoit un petit homme de bois, qui s'élevoit & retomboit dans un tube de verre, ſelon que l'athmoſphere étoit plus ou moins peſante.

M. Lomiers a montré que cet *anémoſcope* n'étoit qu'une application du baromètre ordinaire. *Voyez* BAROMETRE. *Voy. auſſi merc. gal.* 1683. *Act. erud.* 1684. *pag.* 26. *(O)*

ANES, ſ. m. pl., *Aſtron.*, ſont deux étoiles de la conſtellation du cancer ou de l'écreviſſe, marquées par les lettres *γ* & *δ* dans les catalogues, & qui ſont de quatrieme & de cinquieme grandeur; on voit entre ces deux étoiles un amas appellé l'étable (*præſepe*), & que l'on nomme plus communément la *nébuleuſe du cancer*. Ces deux ânes repréſentent, ſuivant les poëtes, ceux qui dans la guerre de Jupiter contre les géans, contribuerent à la victoire, ou par leurs cris, ou parce qu'ils ſervirent à Vulcain & aux Satyres qui venoient au ſecours de Jupiter. Quoi qu'il en ſoit, ce nom eſt ancien, car il ſe trouve dans *l'almageſte* de Ptolomée. *(M. de la Lande.)*

ANET, ſ. m., *Hiſt. nat. bot. anetum*, genre de plante à fleurs en roſe, diſpo-

Digitized by Google

fées en forme de parasol, & composées de plusieurs feuilles posées sur un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences ovales, plates, cannelées & entourées d'une bordure. M. Morison & M. Ray ajoutent au caracteres de ce genre, que les feuilles sont semblables à celles du fenouil. Tournefort, *Inst. rei herb. Voy.* PLANTE. (*I*)

* On le cultive dans les jardins: & il arrive souvent que quand ou l'a semé une fois, il reparoit tous les ans, par le moyen de sa graine qui retombe.

L'odeur qu'il répand est un peu forte; cependant elle est agréable & suave.

La graine, les sommités, & les feuilles sont d'usage.

Les sommités fleuries donnent dans l'analyse du phlegme limpide, odorant & acide; une liqueur limpide, encore odorante & acide; une liqueur roussâtre, soit acide, soit falée; une liqueur brune, urineuse, avec beaucoup de sel volatil urineux; une huile essentielle, fluide, jaunâtre ou brune, épaisse comme de la graisse.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbere, a donné des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali.

D'où l'on voit que cette plante a beaucoup de sel ammoniac & d'huile, soit subtile, soit grossiere.

On place *l'anet* parmi les remedes carminatifs, ou qui divisent & incisent. Il aide la digestion; il guérit le hoquet; il excite les urines & ses regles; il augmente le lait aux nourrices: quelques-uns lui attribuent la vertu anodyne.

Le préparations *d'anet* que l'on conserve dans les boutiques, sont *l'eau distillée*, *l'huile essentielle*, & *l'huile préparée par infusion*.

L'effet de l'huile est d'amollir & de relâcher: on prend la semence, les sommités & les graines *d'anet*, qu'on emploie dans les cataplasmes & les fomentations résolutives: les graines & les fleurs entrent dans les lavemens carminatifs.

ANETIQUE, *Méd.*, est synonyme à *parégorique* ou *calmant*; épithete que l'on peut donner aux remedes propres à produire cet effet. (*N*)

ANEVRYSME, s. m. *Chirurg.*, qui vient du grec ἀνευρύνω, *dilater*, d'où l'on a fait ἀνεύρυσμος, *anévrysme*. C'est une tumeur contre nature, faite de sang, par la dilatation ou par l'ouverture d'une artere; ces deux causes font distinguer deux especes *d'anevrysme*, *le vrai & le faux*.

L'*anevrysme vrai* est formé par la dilatation de l'artere: les signes qui le caractérisent sont une tumeur circonscrite, sans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade: dès qu'on comprime cette tumeur, elle disparoit en totalité ou en partie, parce que par cette pression on fait couler le sang de la poche anevrysmale dans le corps de l'artere qui lui est continu.

Les causes de *l'anévrysme vrai* sont internes ou externes: on met au nombre des causes internes la foiblesse des tuniques de l'artere, qui ne peuvent résister à l'effort & à l'impétuosité du sang. Un ulcere qui auroit corrodé en partie les tuniques de l'artere, pourroit donner lieu à un *anévrysme* dont la base seroit étroite, parce que l'expansion des membranes n'auroit lieu que dans un seul point du tube artériel. On dit que le sang qui se trouve dans cette espece *d'anévrysme*, rentre avec un fiflement assez sensible, lorsqu'on comprime la tumeur; ce qui n'arrive point lorsque tout le corps de l'artere participe à la dilatation.

M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littre, rapportée dans *l'hist. de l'acad. voy. des scien. an.* 1712; il s'agit d'un *anévrysme* à l'aorte, dont M. Littre attribue la cause au trop petit diametre des arteres sous-clavieres & axillaires.

Les causes externes de *l'anévrysme vrai* sont les coups, les chutes, les extensions violentes des membres: la compression que cause une exostose, une luxation ou une fracture, qui n'ont point été réduites, ou la présence d'une tumeur humorale, sont aussi des causes extérieures *d'anévrysme*; parce qu'en diminuant le diametre de l'artere, elles l'obligent à se dilater supérieurement. Il ne faut pas croire que toutes ces causes externes produisent un *anévrysme*, parce qu'elles affoiblissent le ressort de l'artere, & la rendent incapable d'of-

Digitized by Google

frir assez de résistance aux impulsions du sang ; car on sait par expérience qu'il y a des tumeurs anévrysmales dont le battement est plus fort que dans le reste de l'artere : cette force pulsative s'accorde peu avec l'affoiblissement du ressort de ce vaisseau dans le point où il est dilaté.

L'*anévrysme vrai* est plus ou moins dangereux selon son volume, & suivant la partie où il est situé. Les *anévrysmes* des gros vaisseaux de toutes les arteres de l'intérieur du corps sont très-fâcheux, parce qu'on ne peut y apporter aucun remede, & qu'ils se terminent presque tous, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Les *anévrysmes* des extrémités qui attaquent les troncs des vaisseaux sont un peu moins fâcheux, uniquement par leur situation ; ceux qui n'affectent que les ramifications des arteres sont curables, parce qu'il n'y a aucun obstacle à la guérison radicale.

L'*anévrysme faux* se fait par un épanchement de sang, en conséquence de l'ouverture d'une artere. Les causes de cette maladie paroissent devoir être toujours extérieures, comme un coup d'épée, de lancette, *&c.* elle peut cependant venir de cause interne, par l'ulcération de l'artere à l'occasion d'un virus vérolique, scorbutique, & autres ; ou par la crevasse d'un *anévrysme vrai* : ce dernier cas est assez rare, parce qu'on a remarqué que les tuniques de l'artere augmentent en épaisseur à mesure qu'elles se dilatent.

Dans l'*anévrysme faux*, le sang qui sort de l'artere s'épanche dans le tissu graisseux en le dilacérant : cette effusion s'étend non-seulement sous la peau, mais aussi dans l'interstice des muscles. On a vu le sang d'une artere ouverte au pli du coude, s'insinuer jusques dans la membrane graisseuse qui est sous les muscles grand dorsal & grand pectoral, après avoir tendu excessivement tout le bras.

Les signes de l'*anévrisme faux* sont une ou plusieurs tumeurs dures, inégales, douloureuses, & qui augmentent de jour en jour : la peau est tendue & marbrée de différentes couleurs, selon que le sang épanché en est plus ou moins près. Les auteurs ajoutent à ces signes le battement profond de l'artere : mais j'ai vu, reconnu & opéré des *anévrismes faux*, sans avoir pu m'appercevoir de cette pulsation.

L'*anévrysme faux* par effusion ne peut guere se guérir que par la ligature de l'artere ; alors, si la blessure est à un tronc principal, le malade perdra le membre, parce que les parties inférieures privées de nourriture par la ligature du vaisseau qui la leur fournissoit, tomberont en mortification, & il faudra faire l'amputation du membre. *V.* AMPUTATION.

La cure des *anévrysmes* est différente suivant leur espece : les *anévrysmes* des capacités ne sont point susceptibles de guérison radicale : pour empêcher leur augmentation, & prévenir leurs crevasses, qui feroient périr les malades, il faut faire observer un régime humectant & adoucissant, défendre les travaux & les exercices peu modérés, & faire saigner de temps en temps, relativement aux forces du malade, pour diminuer la pléthore, & empêcher par-là la colonne du sang de faire effort contre les parois de la poche anévrysmale.

Les *anévrysmes* des extrémités formés par la dilatation d'une artere, ne peuvent être guéris que par l'opération : on essayeroit en vain la compression de la tumeur, comme un moyen palliatif. On a imaginé des bandages faits sur le modele des brayers pour les hernies, & on fait observer qu'il faut que les pelotes soient creuses, pour s'opposer simplement à l'accroissement de la tumeur, sans oblitérer le vaisseau. Ainsi dans les *anévrysmes* commençans, les tumeurs qui sont oblongues demanderoient des pelotes creusées en gouttieres ; c'est ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *ponton*. Mr. l'abbé Bourdelot, premier médecin de M. le prince, est l'inventeur de ces bandages, à l'occasion d'un *anévrysme* qui lui survint après avoir été saigné ; nous parlerons de cette espece d'*anévrysme consécutif*. Nous remarquerons ici que l'application d'un bandage ne convient point pour la cure même palliative d'un *anévrysme* par dilatation, parce qu'en comprimant la tumeur d'un *coté*, elle croîtroit de l'autre.

L'opération est l'unique ressource pour les *anévrysmes vrais* des extrémités :

Digitized by Google

mais elle n'eſt pratiquable que dans le cas de la dilatation d'une ramification, & non dans celle d'un tronc. Pour ſavoir ſi l'*anévriſme* affecte une branche ou un tronc, il faut comprimer l'artere immédiatement au-deſſus de la poche anévryſmale, après avoir intercepté le cours du ſang par la partie dilatée : il faut être attentif à obſerver ſi la chaleur & la vie ſe conſervent dans les parties inférieures, car c'eſt un ſigne que le ſang paſſe par des branches collatérales : ainſi en continuant cette compreſſion, les branches de communication ſe dilateront peu à peu, & deviendront en état de ſuppléer l'artere principale, dont l'opération abolit l'uſage. Si cette compreſſion préparatoire prive les parties inférieures de l'abord du ſang néceſſaire à leur entretien, il faut la ceſſer promptement, ſe contenter des moyens palliatifs indiqués pour les *anévriſmes* des capacités; puiſque l'opération n'auroit aucun ſuccès, & qu'elle ſeroit ſuivie de la mortification du membre.

Pour opérer l'*anévryſme vrai*, il faut y avoir préparé le malade par des remedes généraux, & après avoir diſpoſé l'appareil convenable, qui conſiſte en aiguilles enfilées de fil ciré, en charpie, compreſſes & bandes, on fait mettre le malade en ſituation : il peut être dans ſon lit, ou aſſis dans ſon fauteuil. Il faut faire aſſujettir le membre par des aides-chirurgiens : on applique enſuite le tourniquet au-deſſus de la tumeur. (*V.* TOURNIQUET.) L'opérateur pince la peau tranſverſalement ſur la tumeur avec les pouces & les doigts index de chaque main : il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite; il reçoit de cette main un biſtouri droit qu'on lui préſente, & avec lequel il incife tout le pli de la peau : il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion longitudinale qu'il a faite, & il la continue juſqu'au-de-là de la poche, au moyen du biſtouri droit dont la pointe eſt conduite par la cannelure de cette ſonde : on en fait autant à l'angle ſupérieur de l'inciſion. Si la tumeur ou poche anévryſmale eſt recouverte d'une aponévroſe, comme au pli du bras par celle du muſcle biceps, il faut faire fléchir l'avant-bras pour inciſer cette partie, & le débrider ſupérieurement & inférieurement comme on a fait la peau. Lorſque la maladie eſt bien découverte, on paſſe une aiguille enfilée d'un fil ciré ſous le corps de l'artere au-deſſus de ſa dilatation, évitant d'y comprendre le nerf, dont la ligature exciteroit des convulſions, *&c.* Il y a une aiguille particuliere pour cette opération. Au défaut de cette aiguille, on peut ſe ſervir du talon d'une aiguille courbe ordinaire. On a obſervé, lorſqu'on s'eſt ſervi de la compreſſion préparatoire dont j'ai parlé, que l'artere contracte adhérence avec les parties ſubjacentes, & qu'alors il n'eſt pas poſſible de ſe ſervir d'une aiguille à pointe obtuſe. Quelque praticiens dans ce cas embraſſent beaucoup de chairs avec une aiguille bien pointue, & tranchantes ſur les cotés; & il mettent par-là le nerf à l'abri des accidens que produit la conſtriction trop exacte de ce genre de vaiſſeaux. On pourroit néanmoins ſe ſervir d'une aiguille forte courbe & bien tranchante, & paſſer immédiatement ſous l'artere, ſans lier le nerf, qui n'y eſt jamais collé exactement. D'ailleurs, l'obſervation a démontré que la dilatation de l'artere éloignoit aſſez le nerf, & lui faiſoit faire un angle dans lequel la ligature pouvoit paſſer : ainſi avec un peu d'attention, on ne riſquera pas de le comprendre dans la ligature, ou de le piquer avec l'aiguille pointue & tranchante. On fait une ſeconde ligature au-deſſous de la poche, car le ſang des arteres collatérales pourroit rétrograder, parce qu'il trouveroit moins de réſiſtance vers cet endroit. (*Voyez ces ligatures, pl. XXII, fig.* 5) On ouvre enſuite la poche, on la vuide de tout le ſang qui y eſt contenu, & on retranche avec le biſtouri les levres de la plaie de la poche, & de celle des tégumens, ſi on juge qu'elles puiſſent embarraſſer dans les panſemens, comme cela arrive toujours, pour peu que la tumeur ait de volume.

L'appareil conſiſte à remplir la plaie de charpie ſeche, qu'on contient avec les compreſſes & quelques tours de bande. Il ne faut pas beaucoup ſerrer le bandage : mais on peut laiſſer le tourniquet médiocrement ſerré, en ſuppoſant qu'on ſe ſoit ſervi de celui de M. Petit; afin de modérer l'action du ſang contre la ligature ſupérieure. Les panſemens ne

Digitized by Google

différent point de ceux de l'*anévrysme faux* dont nous allons parler.

L'opération de l'*anévrysme faux* diffère de celle qui convient à l'*anévrysme vrai*. Il est pas possible d'appliquer le tourniquet lorsque le bras est fort gonflé, & que ce gonflement s'étend jusqu'à l'aisselle : souvent il n'est pas nécessaire de s'en servir, quoiqu'on doive toujours l'avoir prêt au besoin, parce que l'épanchement du sang peut être interrompu par la présence d'un caillot qui sera formé dans l'ouverture de l'artere. J'ai eu occasion de faire cette opération à une personne qui avoit reçu un coup d'épée, qui avoit pénétré obliquement depuis la partie inférieure de l'avant-bras jusqu'au pli du coude. Après avoir ouvert deux tumeurs dans leurs parties les plus saillantes, & avoir ôté les caillots du mieux qu'il me fut possible, je panfai les plaies avec de la charpie seche, des compresses, & un bandage contentif : je ne pus découvrir le point de l'artere ouverte que le quatrieme jour, lorsque la suppuration eut entraîné le caillot qui s'opposoit à la sortie du sang. J'appliquai alors le tourniquet, & fis la ligature de l'artere : le malade guérit en peu de temps.

Si l'application du tourniquet est possible il faut le mettre en place : on incise ensuite les tumeurs dans toute leur étendue : on ôte le plus exactement qu'on peut les caillots de sang qu'elles renferment, & si l'artere donne du sang, on fait serrer le tourniquet : on essuie bien le fond de la plaie, pour voir positivement le point d'où il sort : on resserre ensuite le tourniquet : on passe alors par-dessous l'artere l'aiguille plate de M. Petit, qui porte deux brins de fil ciré, dont l'un sert à faire la ligature au-dessus de la plaie du vaisseau, & l'autre au-dessous : on fait relâcher le tourniquet, & si la ligature est bien faite, on panse le malade tout simplement comme il vient d'être dit.

La cure consiste à faire suppurer la plaie, à la mondifier, déterger & cicatriser comme les ulceres. *V.* ULCERE. Les ligatures tombent pendant la suppuration, non en se pourrissant, mais en serrant peu à peu les parties qui étoient comprises dans l'anse qu'elles formoient.

Lorsqu'on a fait la ligature d'une artere, il faut, s'il y a lieu de craindre que ce ne soit un tronc principal, couvrir tout le membre de compresses, qu'on arrosera souvent d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin camphré, pour donner du ressort aux vaisseaux, & résoudre le sang coagulé. Il ne faut pas se décider trop légérement pour l'amputation, à la vue d'un gonflement accompagné du froid de la partie ; il faut au contraire faire des saignées, appliquer des cataplasmes, & fomenter le membre avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'ai vu faire l'opération de l'*anévrysme* au bras ; le pouls fut plus de quinze jours à se faire sentir : on croyoit de jour en jour qu'on seroit obligé de faire l'amputation le lendemain : enfin par des soins méthodiques les choses changerent de face, le malade guérit parfaitement.

M. Foubert reconnoît une autre espece d'*anévrysme faux*, que celle dont on vient de parler ; il la nomme *anévrysme enkistés* : cette seconde espece d'*anévrysme faux* présente tous les signes de l'*anévrysme vrai*, ou par dilatation, quoiqu'elle soit formée par la sortie du sang hors de l'artere. Cet *anévrysme* est ordinairement la suite d'une saignée au bras, où l'artere a été ouverte. Le chirurgien ayant reconnu à la couleur du sang & à l'impétuosité avec laquelle il sort, qu'il a ouvert l'artere, doit en laisser sortir une quantité suffisante pour faire une grande & copieuse saignée. Pendant que le sang coule, il doit mâcher du papier, & faire préparer des bandes & plusieurs compresses graduées. Il arrête facilement le sang, en comprimant l'artere au-dessus de la saignée. Il réunit ensuite la plaie en resserrant la peau, afin d'arrêter l'écoulement du sang de la veine, dont la sortie accompagne fort souvent celle du sang artériel. Le chirurgien pose sur l'ouverture le tampon de papier qu'il a mâché & exprimé ; ce tampon doit être au moins de la grosseur d'une aveline : on pose sur ce papier trois ou quatre compresses graduées, depuis la largeur d'une piece de vingt-quatre sous, jusqu'à celle d'un écu de six livres ; par ce moyen l'ouverture de l'artere se trouve exactement comprimée pendant que les parties voisines ne le sont que légérement. On contient ces compresses graduées avec une bande pareille à celle dont on se sert pour les saignées

Digitized by Google

du pié, c'eſt-à-dire, une fois plus longue que celle dont on ſe ſert ordinairement pour la ſaignée du bras. Il ne faut ſerrer ce bandage que médiocrement, de crainte d'occaſionner le gonflement de la main & de l'avant-bras: un chirurgien appuiera enſuite ſes doigts ſur les compreſſes pendant quelques heures, en obſervant que la compreſſion qu'il fait ne porte que ſur le point où l'artere a été piquée. Lorſque le chirurgien ceſſera de comprimer, il faut ſubſtituer à ſes doigts un bandage d'acier, dont la pelote bien garnie porte ſur l'appareil, & appuie préciſément ſur le lieu de l'ouverture. (*V. les figures* 2 *&* 3, *pl. XXII, qui repréſentent ces eſpeces de bandages.*) Ce bandage ne gêne en aucun façon le retour du ſang, parce qu'il reçoit ſon point d'appui de la partie oppoſée à la pelote, & que tous les autres points de la circonférence du membre ſont exempts de compreſſion. On peut lever cet appareil au bout de ſept à huit jours, ſans craindre la ſortie du ſang: on examine ſi la compreſſion immédiate du papier ſur la peau n'y a pas produit une contuſion qui pourroit être ſuivie d'ulcération, afin d'y remédier. Si les choſes ſont en bon état, on remet un nouveau tampon de papier mâché, un peu moins gros qu'à la premiere fois; on applique des compreſſes graduées, qu'on aſſujettit par des tours de bande un peu moins ſerrés qu'au premier appareil; ſi l'on a remarqué quelque contuſion, on remettra le bandage d'acier ſur le tout, & on fera obſerver au malade le repos du bras, qu'il aura ſoin de ne pas tirer de l'écharpe où il ſera mis: à huit jours de-là on pourra renouveller l'appareil, qui pourra être ſerré plus légérement. Ce traitement doit être continué 25 à 30 jours: à chaque levée d'appareil, le chirurgien examinera avec attention s'il ne s'eſt point fait de tumeur; il s'attacheroit alors à faire ſa compreſſion ſur le point tuméfié: mais on ne doit point être dans cet embarras, ſi l'on a ſuivi exactement ce qui vient d'être preſcrit.

Si ces moyens ſont négligés, ou qu'on ne les ait pas continués aſſez de temps, il ſurvient une tumeur *anévryſmale*, parce que l'impulſion du ſang chaſſe le caillot qui bouchoit l'ouverture de l'artere. Il ſe forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu à peu, & qui acquiert plus ou moins de volume ſelon l'ancienneté de ſa formation, & la quantité du ſang extravaſé. Cette tumeur eſt ronde, circonſcrite, ſans changement de couleur à la peau; elle eſt ſuſceptible d'une diminution preſque totale, lorſqu'on la comprime: enfin elle a tous les ſignes de l'*anévriſme vrai*, quoiqu'elle ſoit cauſée par l'extravaſion du ſang. Voici comme cela arrive: lorſqu'on a arrêté le ſang d'une artere, & qu'on a réuni la plaie ſur laquelle on a fait une compreſſion ſuffiſante, la peau, la graiſſe, l'aponévroſe du muſcle biceps, & la capſule de l'artere, ſe cicatriſent parfaitement: mais l'inciſion du corps de l'artere ne ſe réunit point. Les fibres qui entrent dans ſa ſtructure ſe retirent en tous ſens par leur vertu élaſtique, & laiſſent une ouverture ronde dans laquelle il ſe forme un caillot. Si l'on continuoit aſſez long-temps la compreſſion, pour procurer une induration parfaite du caillot, on guériroit radicalement le malade: mais ſi l'on permet l'exercice du bras, avant que le caillot ait acquis aſſez de ſolidité pour cimenter l'adhérence de la capſule & de l'aponévroſe, il s'échappera du trou. Le ſang s'inſinuera alors dans l'ouverture, les impulſions réitérées décolleront les parties qui avoiſinent la circonférence de l'ouverture de l'artere, & ce décollement produit la tumeur anévryſmale, qui rentre lorſqu'on la comprime, parce que le ſang fluide repaſſe dans l'artere. Cette tumeur en groſſiſſant & devenant plus ancienne, forme de couches ſanguines, qui ſe durciſſent conſidérablement; raiſon pour laquelle M. Foubert la nomme *anévryſme enkiſté*, ou *capſulaire*.

Cette théorie eſt fondée ſur un grand nombre de faits par les opérations d'*anévryſmes* de cette eſpece, que ce célebre chirurgien a eu occaſion de pratiquer, & par les obſervations qu'il a faites, en diſſéquant les bras des perſonnes mortes, & qui avoient été guéries de ſemblables accidens par le moyen de la compreſſion. En ouvrant dans ces diſſections l'artere poſtérieurement à l'endroit malade, il a trouvé un trou rond bouché exactement par un caillot de ſang fort ſolide, & diſſéquant avec attention la face extérieure de l'artere, il a trouvé à l'endroit du trou un ganglion formé par le caillot, en ſorte que l'artere, la capſule & l'aponévroſe

Digitized by Google

névrose tenoient ensemble par une cicatrice commune. Dans les opérations qu'il a faites, il a trouvé une poche plus ou moins solide, selon l'ancienneté de la maladie. Cette poche lui a paru formée extérieurement par l'aponévrose, ensuite de plusieurs couches sanguines, dont les extérieures avoient plus de consistance que les internes, sans doute parce que l'étoffe en étoit plus frappée, soumise depuis plus de temps à l'action impulsive du sang, & la résistance des parties circonvoisines. Après avoir évacué tout ce qui s'est trouvé de fluide dans ces sortes de poches, M. Foubert a vu que le tube artériel étoit dépouillé dans toute l'étendue de la tumeur, & qu'il y avoit vers le milieu un trou rond par lequel le sang étoit sorti, ce qu'il a vérifié en lâchant le tourniquet pour en laisser sortir un jet de sang.

Il y a environ 13 ou 14 ans que M. Foubert a communiqué à l'académie royale de chirurgie, les faits qui sont le fondement de la doctrine qu'on vient d'exposer; de nouvelles observations, confirmatives des premieres, lui ont fourni une méthode curative de cette maladie, qui est relative à ses différens temps. Lorsque la tumeur est petite & nouvelle, il la guérit toujours par la compression prescrite ci-dessus: mais si la tumeur est ancienne, l'opération est absolument nécessaire pour guérir la maladie. L'opération n'est point urgente, comme dans l'*anévrysme faux* par inondation. On peut attendre sans danger que l'*anévrysme enkisté* ait acquis un certain volume, l'opération en deviendra plus facile. Avant de se déterminer à l'opération, il faut s'assurer du succès, en comprimant assez fortement la tumeur pour intercepter le cours du sang dans l'artere; car si la compression exacte ôtoit à l'avant-bras le sang nécessaire pour sa nourriture, on doit être persuadé que c'est le tronc de l'artere qui a été ouverte, & qu'il n'y a point de branches collatérales capables de distribuer les liqueurs nourricieres à l'avant-bras & à la main; dans ce cas, M. Foubert ne fait point l'opération. Si au contraire l'avant-bras prend nourriture, & que le principe vital y subsiste malgré la compression de la tumeur, on doit faire l'opération, puisqu'on a toute la certitude de succès qu'on peut avoir.

A l'égard de l'opération, le malade étant assis sur une chaise d'une hauteur convenable, donne son bras que des aides doivent soutenir: le chirurgien applique le tourniquet (*voyez* TOURNIQUET); il ouvre les tégumens, selon l'usage ordinaire, & après avoir découvert la tumeur, il l'incise dans toute son étendue, en pénétrant jusqu'au sang fluide, comme s'il ouvroit un abcès: il ôte ce sang & les couches sanguines qui forment le kiste, autant qu'il lui est possible; & ayant découvert l'artere, & apperçu son ouverture, il passe une aiguille bien courbe, bien pointue & tranchante, de dessous en dessus, c'est-à-dire que l'aiguille doit pénétrer sous l'artere par le coté de ce vaisseau qui regarde le condyle interne de l'humerus, & immédiatement dessous l'artere, en sorte que sa pointe embrasse ensuite une assez bonne portion du kiste & des parties qui l'avoisinent, pour rendre la ligature plus solide. M. Foubert a observé que par cette méthode de faire la ligature, on évitoit sûrement le nerf, qu'on lieroit si on la faisoit différemment. Une seule ligature posée supérieurement à quelques lignes du trou de l'artere, lui a souvent suffi; il conseille néanmoins d'en faire une au-dessous.

Ces deux ligatures arrêtées selon l'usage ordinaire, il remplit la plaie de charpie seche, qu'il soutient avec des compresses longuettes & un bandage contentif, observant de ne pas trop le serrer, de crainte de porter obstacle à la distribution des liqueurs; & il observe avec soin ce qui se passe à l'avant-bras, qui doit être couvert de compresses, & qu'on doit fomenter avec de l'eau-de-vie chaude.

Les pansemens consistent à renouveller les compresses & le bandage quarante-huit heures après l'opération; on attend la chute de la charpie & des ligatures, qui viennent ordinairement ensemble dix à douze jours après l'opération. Dans tout cet intervalle la matiere coule aisément à coté de la charpie. Lorsque les ligatures sont tombées, M. Foubert remplit la plaie d'un bourdonnet mollet, qui a été roulé dans la colophone en poudre, & il termine ainsi la cure en très-peu de temps.

Le parallele des différentes opinions qu'on a eues sur la formation des *anévrysmes*, doit être naturellement une suite de ce que je viens d'écrire sur cette mala-

die ; ce seroit la matiere de plusieurs réflexions importantes, qui ne sont point de nature à entrer dans un dictionnaire : j'espere qu'on me pardonnera d'avoir transgressé les bornes prescrites, en faveur de l'utilité qui peut en revenir.

M. Foubert à qui j'ai communiqué ce que je viens de dire sur l'*anévrysme enkisté*, pour ne lui point attribuer des sentimens contraires aux siens, m'a fait part d'une remarque importante sur l'opération de l'*anévrysme faux* par inondation. Il a observé que les cellules graisseuses engorgées par le sang épaché, causoient fréquemment à la partie un gonflement considérable, accompagné d'œdématie, par la gêne que le sang trouve à son retour en conséquence de la compression des vaisseaux qui y servent. Cette œdématie empêche qu'on ne distingue les tumeurs particulieres qu'on observe quelquefois dans cette maladie. La consistance du sang épanché, dont on est obligé de séparer les caillots avec le tranchant du bistouri, a fait voir à M. Foubert, qu'on pourroit ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la division est la cause de la maladie à laquelle on se propose de remédier. Dans cette vue, il a la précaution de porter une sonde cannelée dans les caillots, & de n'en soulever qu'une très-petite surface, afin d'inciser sûrement, en coulant le dos & la pointe du bistouri dans la gouttiere de la sonde. Il observe même dans ces sections successives de les diriger de haut en bas, de crainte, en opérant dans un sens contraire, de couper les aisselles de quelques ramifications. On ne peut trop insister sur de telles remarques ; ce sont des conseils précieux, puisqu'ils ont l'observation & l'expérience pour principe ; M. Foubert ayant eu plusieurs occasions de pratiquer cette opération dans l'hopital de la charité, où il vient d'exercer la chirurgie aux yeux du public pendant dix ans, tant en qualité de chirurgien en chef que de substitut. (*Y*)

* ANEWOLONDANE, *Géog. mod.*, petite isle de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn. Mart. *Dict. géogr.*

ANFRACTUOSITÉ, f. f. venant du latin *anfractus*, qui a la même signification, se dit d'un chemin inégal, raboteux, tortueux, rempli d'éminences & de cavités (*O*)

ANFRACTUOSITÉ, f. f. *en Anatomie*, se dit des différentes cavités ou sillons profonds formées par les bourrelets du cerveau dans sa surface, & qui ressemblent fort à des circonvolutions d'intestins. La premiere s'insinue dans ces *anfractuosités*, & en tapisse de part & d'autre les parois. *V.* PIE-MERE. (*L*)

ANGALA, f. m. *Hist. nat. Ornith.* espece de grimpereau commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angula-diam*. Klein l'a appellé *falcinellus omnicolor Zelanicus. Avi. pag.* 107, *n°.* 8. M. Brisson donne une bonne figure du mâle & de la femelle sous le nom de *grimpereau-verd* de Madagascar : *Certhia supernè viridi-aurea, infernè splendidè nigra (mas), fordidè albu nigro maculata (fœmina) ; fasciolâ utrinquè rostrum inter & oculum splendidè nigrâ, taniâ transversâ in summo pectore violaceâ ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis.... Certhia Madagascarienfis viridis. Ornith. vol. III, pa.* 641, *n°.* 19, *pl. XXXIII ; fig.* 4, le mâle ; *fig.* 5, la femelle.

L'*angala* égale presque la grosseur du becquefigue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaisseur vers les épaules ; là longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur, sa queue un pouce & demi ; son pié huit lignes ; le plus long de ses doigts, avec son ongle, six lignes & demie ; ses ailes deux pouces & demi. Lorsqu'elles sont étendues, elles ont huit pouces de vol ; & pliées, elles atteignent presque jusques aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci est courte, tronquée, comme arrondie & composée de douze plumes à peu près égales.

La couleur du mâle n'est pas la même que celle de la femelle. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les cotés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des ailes, d'un beau noir de velours & une bande du même noir au devant des yeux. La queue & les ailes sont pareillement noires, mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou,

Digitized by Google

le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & des ailes ſont d'un verd-doré très-luiſant. Le bas du cou eſt ſéparé du noir velouté de la poitrine par une bande tranſverſale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend ſur les couvertures moyennes des ailes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle eſt un peu plus petite, & que ſa poitrine & la partie inférieure de ſon corps, au lieu d'être d'un noir velouté, eſt d'un blanc ſale varié de taches noires, & que le noir de ſes ailes & de ſa queue n'eſt pas auſſi foncé.

Mœurs. Cet oiſeau fait ſon nid ſur les arbres entre les branches deſquels il eſt placé horizontalement. Sa forme eſt hémiſphérique, concave, à peu près comme celle des nids du ſerin ou du pinçon, & il eſt compoſé preſqu'entiérement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à ſix œufs : il eſt ſujet à en être chaſſé par une ſorte d'araignée auſſi groſſe que lui, qui ſuce le ſang de ſes petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la *fig.* ſous le nom de *avis Ceylanica omnicolor*, *vol. I*, *pag.* 110, *pl. LXIX*, *n°.* 5, n'eſt pas le même que l'*angala*, comme l'a penſé M. Briſſon ; il eſt beaucoup plus grand & plus varié dans ſes couleurs. Nous ſommes pareillement portés à croire que celui que M. Briſſon a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'eſt qu'un jeune de la même eſpece qui n'a pas encore paſſé par ſa premiere mue ; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'eſpeces d'oiſeaux de ce genre, fort approchans de l'*angala*, qui ſe trouvent au Sénégal, & dont les femelles ſont parfaitement ſemblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oiſeaux ſont jeunes, ont dans leurs couleurs beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur premiere mue. (*M. Adanſon.*)

* ANGAMALA, *Géog. mod.*, ville des Indes orientales, au Malabar ſur la riviere d'Aicota.

ANGAR, ſ. m. *terme d'architecture*, de l'allemand *hangen*, un appentis ; c'eſt un lieu couvert d'un demi comble qui eſt adoſſé contre un mur, & porté ſur des piliers de bois ou de pierre d'eſpace en eſpace, pour ſervir de remiſe dans une baſſe-cour, de magaſin, d'atteliers d'ouvriers, & de bûcher dans les couvens ou hopitaux. *V.* BUCHER. (*P*)

* ANGASMAYO, *Géog. mod.*, riviere de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Pompejan, aux confins du Pérou.

ANGE, ſ. m. *Théol.*, ſubſtance ſpirituelle, intelligente, la premiere en dignité entre les créatures. *V.* ESPRIT, SUBSTANCE. (*)

Ce mot eſt formé du grec ἄγγελος, qui ſignifie *meſſager* ou *envoyé* ; & c'eſt, diſent les théologiens, une dénomination non de nature, mais d'office, priſe du miniſtere qu'exercent les *anges*, & qui conſiſte à porter les ordres de Dieu, ou à annoncer aux hommes ſes volontés. C'eſt l'idée qu'en donne ſaint Paul. *Hebr.* ch. j, verſ. 14. *Nonne omnes angeli ſunt adminiſtratorii ſpiritus in miniſterium miſſi propter eos qui hæreditatem capient ſalutis ?* C'eſt par la même raiſon que ce nom eſt quelquefois donné aux hommes dans l'écriture, comme aux prêtres dans le prophete Malachie, *ch. xj*, & par ſaint Matthieu à ſaint Jean-Baptiſte ; *ch. xj*, *verſ.* 10. Jeſus-Chriſt lui-même, ſelon les Septante, eſt appellé dans Iſaïe, *ch. xj*, *verſ.* 6, l'*ange du grand conſeil* ; *nom* (Tertull. *lib. de carn. Chriſti*, *ch. iv.*) *qui déclare ſon miniſtere & non pas ſa nature.* Le mot hébreu employé dans les écritures, pour exprimer *ange*, ſignifie à la lettre un *miniſtre*, *un député*, & n'eſt par conſéquent qu'un nom d'office. Cependant l'uſage à prévalu d'attacher à ce terme l'idée d'une nature incorporelle, intelligente, ſupérieure à l'ame de l'homme, mais créée, & inférieure à Dieu.

Toutes les religions ont admis l'exiſtence des *anges*, quoique la raiſon naturelle ne la démontre pas. Les Juifs l'admettoient, fondés ſur la révélation, ſi l'on en excepte les Sadducéens ; cependant tous ceux de cette ſecte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains & les Ca-

(*) Croire que les *anges* ſont créés, d'une nature ſpirituelle, non dans le ſens des anciens philoſophes, mais d'une nature ſimple & entiérement dénuée de matiere, c'eſt la doctrine univerſelle de l'égliſe.

Digitized by Google

raïtes, comme il paroît par Abufaid, auteur d'une verſion arabe du Pentateuque, & par le commentaire d'Aaron, Juif Caraïte, ſur le même livre, ouvrages qui ſe trouvent dans les manuſcrits de la bibliotheque du roi. *Voyez* SADDUCÉENS & CARAITES.

Les chrétiens ont embraſſé la même doctrine : mais les anciens peres ont été partagés ſur la nature des *anges* ; les uns, tels que Tertullien, Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* leur ayant donné des corps, quoique très-ſubtils ; & les autres, comme ſaint Baſile, ſaint Athanaſe, ſaint Cyrille, ſaint Grégorie de Nyſſe, ſaint Chryſoſtome, *&c.* les ayant regardés comme des êtres purement ſpirituels. C'eſt le ſentiment de toute l'égliſe.

Les auteurs eccléſiaſtiques diviſent les *anges* en trois *hiérarchies*, & chaque hiérarchie en trois *ordres*. La premiere hiérarchie eſt des *ſéraphins*, des *chérubins* & des *thrônes*. La ſeconde comprend les *dominations*, les *vertus*, les *puiſſances* ; & la derniere eſt compoſée des *principautés*, des *archanges*, & des *anges V.* HIÉRARCHIE, SÉRAPHIN, CHÉRUBIN, *&c.*

Ange s'entend donc particuliérement d'un eſprit du neuvieme & dernier ordre du chœur céleſte, & eſt devenu un nom commun à tous ces eſprits bienheureux. Les chrétiens croient que tous les *anges* ayant été créés ſaints & parfaits, pluſieurs ſont déchus de cet état par leur orgueil ; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils ſont bienheureux pour toûjours : on nomme ceux-ci les *bons anges*, ou ſimplement les *anges* ; & l'on ſait que Dieu a donné à chacun de nous un *ange gardien*. Les autres ſont appellés les *mauvais anges*, ou les *diables* & les *démons* ; chez les Juifs on les nommoit *ſatans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes, & les pouſſent au mal. *V.* GARDIEN, DÉMON, DIABLE, SATAN.

Les théologiens ont agité différentes queſtions plus curieuſes qu'utiles ſur le nombre, l'ordre, les facultés & la nature des *anges*, qui ne peuvent être décidées ni par l'écriture ni par la tradition.

Dans l'Apocalypſe le titre d'*ange* eſt donné aux paſteurs de pluſieurs égliſes ; ainſi l'évêque d'Epheſe y eſt appellé l'*ange de l'égliſe d'Epheſe* ; l'évêque de Smyrne, l'*ange de l'égliſe de Smyrne*, & c. M. du Cange remarque qu'on a auſſi donné autrefois le nom d'*ange* à quelques papes & à quelques évêques à cauſe de leur éminente ſainteté.

Les philoſophes païens, & entre autres les platoniciens & les poëtes, ont admis des natures ſpirituelles, mitoyennes entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils les appelloient *démons* ou *génies*, & en admettoient de bons & de mauvais. Saint Cyprien en parle au long dans ſon traité *de la vanité des idoles*, & quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance, *Inſtit. lib. I, chap. xv*, alleguent les énergumenes & les opérations de la magie, comme autant de preuves de leur exiſtence. Saint Thomas l'appuie ſur d'autres conſidérations, qu'on peut voir dans ſon ouvrage *contra gentes*, *lib. II, ch. xlvj. V.* DÉMON, GÉNIE, ORACLE, MAGIE, ENERGUMENE, *&c.*

L'Acoran fait ſouvent mention des bons & des mauvais *anges*, que les muſulmans diviſent en différentes claſſes, & auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que ſur la terre. Ils attribuent particuliérement un très-grand pouvoir à l'*ange Gabriel*, comme de deſcendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre & de renverſer une montagne du coup d'une ſeule plume de ſon aîle. Ils diſent que l'*ange Aſrael* eſt prépoſé à ſaiſir les ames de ceux qui meurent. Ils en repréſentent un autre qu'ils nomment *Etraphil*, ſe tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries ſur ceux qu'ils appellent *Munkir* & *Nekir*. *V.* MUNKIR & NEKIR. *V. auſſi* ALCORAN, MAHOMÉTISME, *&c.* (*G*)

ANGE, ſ. f. *Hiſt. nat.*, poiſſon de mer appellé en latin *ſquatina*. Il eſt cartilagineux & plat ; il devient quelquefois auſſi grand qu'un homme ; ſon corps eſt étroit, ſa peau eſt aſſez dure & aſſez rude pour polir le bois & l'ivoire. Le deſſus du corps de ce poiſſon eſt brun & de couleur cendrée, le deſſous eſt blanc &

Digitized by Google

liſſe ; la bouche eſt grande, les mâchoires ſont arrondies par le bout, la langue eſt pointue & terminée par un tubercule charnu. Ce poiſſon a les dents petites, fort pointues, & rangées autrement que dans les autres poiſſons ; elles ſont diſpoſées en pluſieurs rangs qui ſont à quelque diſtance les uns des autres : dans chaque rang les dents ſe touchent de ſi près, qu'on croiroit qu'il n'y en auroit qu'une ſeule : mais il eſt aiſé de les ſéparer avec la pointe d'un couteau. Il y a dans l'intérieur de la mâchoire inférieure un endroit dégarni de dents, qui eſt occupé par la langue ; tout le reſte eſt hériſſé de dents, la mâchoire ſupérieure l'eſt en entier, ſans excepter l'endroit qui ſe rencontre ſur la langue. Toutes ces dents ſont recourbées en arriere ; le bout de la mâchoire ſupérieure n'eſt pas recouvert de peau ; il y a deux barbillons qui y pendent ; les yeux ſont petits, placés ſur la tête, & diſpoſés pour voir de coté. Il ſe trouve derriere les yeux des trous comme dans les raies ; les ouies ſont ſur les cotés. Ce poiſſon a deux nageoires de chaque coté ; la premiere eſt auprès de la tête, & l'autre eſt à l'endroit où le corps ſe retrécit ; il y en a deux petites ſur la queue qui eſt terminée par une autre nageoire. Il y a des aiguillons ſur le milieu du dos, & d'autres autour des yeux. L'*ange* fait des petits deux fois l'an, & il en a ſept ou huit à chaque fois. Ce poiſſon ſe tient caché dans le ſable, & ſe nourrit de petits poiſſon qu'il attire avec ſes barbillons ; ſa chair eſt dure & d'aſſez mauvais goût. Rondelet. *V.* POISSON. (*I*)

On emploie ſes œufs deſſechés pour arrêter le dévoiement ; on prépare avec ſa peau un ſavon ou *ſmegma* pour le pſora & la galé ; les cendres ſervent contre l'alopécie & les achores. (*N*)

ANGE : on appelle *boulets à l'ange*, dans l'*artillerie*, des boulets enchaînés. Ce ſont deux boulets ou plutôt deux demi boulets attachés enſemble par une chaine ; leur uſage eſt d'abattre les vergues & les mats, & de couper les manœuvres, ou les autres cordages d'un vaiſſeau. (*Q*)

ANGE I (*Iſaac*) *Hiſt. du bas empire*, après l'extinction de la famille des Comnenes, fut appellé au trône de Conſtantinople par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppreſſion du dernier des Comnenes. Pluſieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en ſouverains. *Ange* les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Fréderic, empereur d'Allemagne, ayant porté ſes armes dans la Syrie, en reçut de puiſſans ſecours. Les croiſés, ſous ſon regne, n'eurent point à ſe plaindre de la perfidie des Grecs. Iſaac avoit un frere qui gémiſſoit dans la captivité des Turcs. Il épuiſa tous ſes tréſors pour le racheter. Un ſi rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frere dénaturé n'uſa de ſa liberté que pour détrôner ſon bienfaiteur. *Ange*, qui n'avoit à ſe reprocher que ſa piété fraternelle, fut jeté dans une ſale priſon, après qu'on lui eut crévé les yeux. Il n'en ſortit que par la tendreſſe de ſon fils, qui ſollicita toutes les puiſſances chrétiennes en faveur de ſon pere infortuné. Il ne jouit qu'un inſtant du plaiſir de ſa délivrance : à peine eut-il reſpiré un air nouveau qu'il en fut ſuffoqué. Il avoit regné 16 ans.

ANGE II (*Alexis*), ſouillé d'un fratricide, uſurpa le pouvoir ſouverain en 1200. Il ne ſe crut point poſſeſſeur paiſible du trône, tant que ſon neveu pouvoit venger la mort de ſon pere. Il arma des aſſaſſins pour lui ôter la vie. Le jeune prince inſtruit du péril, ſe réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Conſtantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne ſauva ſa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

ANGE III, ou ANGE *le jeune*, fut inſtruit à l'école de l'adverſité. Il porta le nom d'*Alexis*, comme ſon oncle, mais il n'eut aucun de ſes vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de ſon pere, s'il ne ſe fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un aſyle, & lui fournirent des troupes pour remonter ſur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce ſervice ; il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient eſſuyées ſous le regne de Manuel. *Ange* ſoutenu de ſi puiſſans alliés, équippe une flotte & fait voile pour Conſtantinople. L'uſurpateur trop inégal en forces prévint par la fuite le châtiment de ſes crimes. Le premier uſage qu'*Ange* fit de ſon pouvoir, fut

Digitized by Google

de rendre la liberté à son pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier sujet. Mais le vieillard épuisé par les ennuis & les horreurs de sa prison, mourut aussi-tôt qu'il eut recouvré sa liberté. Le jeune Alexis, placé sur le trône, fut fidele à remplir les promesses faites à ses libérateurs. Il reconnut la supériorité du pontife de Rome sur le patriarche de Constantinople. Cette soumission fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur église sur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler ses sujets pour payer aux François & aux Vénitiens les sommes stipulées par le traité. Mirsiphlus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour se frayer un chemin à l'empire. Ce sujet infidele fit trancher la tête à son bienfaiteur, dont il s'appropria les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirsiphlus assiégé dans Constantinople, profite de l'obscurité de la nuit pour se sauver avec sa femme, ses enfans & ses concubines. Il est découvert dans le Péloponnese, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtiment de ses crimes. Les Grecs restés sans pouvoir & sans chef, reconnoissent les François & les Vénitiens pour maitres. Ce partage du pouvoir ne subsista pas long-temps. Les François resterent seuls possesseurs de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta sur le trône de la Grece. (*T-n.*)

* ANGE (SAINT-), *Géogr. moder.*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38; lat. 41, 43.

Il y a en Italie deux autres villes du même nom; l'une dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples, l'autre dans les terres du pape & le duché d'Urbin.

Il y a encore deux châteaux appellés *château-Saint Ange*; l'un à Rome qui n'est pas fort, l'autre à Malthe qui passe pour imprenable.

* ANGEIOGRAPHIE, s. f. *Comm.*, d'ἀγγεῖον, *vase*, & de γράφω, *j'écris.* C'est la description des poids, des mesures, des vaisseaux & des instrumens propres à l'agriculture.

ANGEIOLOGIE, s. f. *Anat.*, ἀγγειολογια, d'ἀγγειον, *vaisseau.* C'est la partie de l'anatomie qui donne la description des arteres & des veines. *V.* ARTERE & VEINE. (*L*)

ANGEL, s. m. *Hist. nat.*, oiseau dont le bec & les piés sont noirs, & dont les plumes sont d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune roussâtre; il ressemble au reste beaucoup à la perdrix, & il est de la même grosseur; sa chair est fibreuse & fort dure.

On ne peut pas le préparer ni le manger, sans en ôter la peau. Les oiseaux de cette espece vont en troupe; on leur a donné le nom d'*angel*, *angelus*, à Montpellier. *Rondelet* rapporte cet oiseau à l'*æna* des anciens; & Aldrovande prétend que c'est l'*alchata* ou le *filacotona* des Arabes. Aldr. *Orn. lib. XV, cap. viij. V.* OISEAU. (*I*)

ANGÉLIQUE, adj. chose qui appartient ou participe à la nature des anges; ainsi l'on dit d'un homme édifiant, que dans un corps mortel il mene une vie *angélique.* Saint Thomas d'Aquin est surnommé par excellence le *Docteur angélique.* Les catholiques romains appellent l'*Ave Maria* la *Salutation angélique*, ou simplement le *pardon* ou l'*angelus. Voyez Ave.* (*G*)

ANGÉLIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profession d'une vie plus parfaite, sont appellés *moines du grand & angélique habit*; les autres qu'on nomme du *petit habit*, sont d'un rang inférieur & ne menent pas une vie si parfaite. Léo Allat. *de consens. eccl. orient. & occid. lib. III, cap. viij.* (*G*)

ANGÉLIQUE (VÉTEMENT *ou* HABIT), *angelica vestis*; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïques mettoient un peu avant leur mort, afin de participer aux prieres des moines.

On appelloit cet habit *angélique*, parce qu'on regardoit les moines comme des *anges*, dont les prieres aidoient au salut de l'ame. De là vient que dans leurs anciens livres, *monachus ad succurrendum*, signifie celui qui s'étoit revêtu de l'habit

Digitized by Google

angélique à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité sur-tout ont soin aux approches de la mort de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de St. Dominique ou de St. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. (*G*)

ANGÉLIQUE, s. f. *angelica*, *Botan.*, genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol. Les feuilles de la fleur sont posées sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences oblongues, un peu plus grosses que celles du persil, convexes & cannelées d'un coté, & plates de l'autre. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont ailées & divisées en des parties assez larges. Tourn. *Instit. rei herb.* Voyez PLANTE. (*I*)

ANGÉLIQUE, *Méd.* Des quatre especes d'*angélique* énoncées par Dale, celle de Bohême est la meilleure. C'est l'*angelica officin.* *angelica sativa*, C. B. *imperatoria sativa*, Tourn. *Inst.* 317. La racine de cette plante est grosse, noirâtre en dehors, blanche en dedans; toute la plante a une odeur aromatique tirant sur le musc: on la cultive aussi dans ce pays-ci. Son nom lui vient des grandes vertus qu'on lui a remarquées; on la choisit grosse, brune, entiere, non vermoulue, d'une odeur suave tirant sur l'amer; son analyse donne une huile exaltée & beaucoup de sel volatil.

Elle est cordiale, stomachale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnéraire: elle résiste au venin; on l'emploie pour la peste, pour les fievres malignes, pour la morsure d'un chien enragé, pour le scorbut. C'est un grand diaphorétique; on l'emploie dans les maladies de la matrice, aussi-bien que dans les affections hystériques; elle est diurétique & bonne pour exciter les lochies.

La racine, la tige, les feuilles, & la graine de la plante sont d'usage: mais la racine l'emporte en vertus sur les autres parties.

On fait de l'*angélique* nombre de préparations & de compositions. La pharmacopée de Paris emploie l'*angélique* de Boheme de différentes façons; elle fait une eau distillée des feuilles & des fleurs; elle en retire aussi des semences & de la racine desséchée: elle fait une conserve & un extrait de sa racine; elle fait entrer sa racine dans les eaux composées, thériacale, anti-épileptique, prophylactique, de mélisse composée, générale, impériale, dans les deux especes d'orviétan dont elle donne la composition, dans le baume oppdeltoch, dans celui du commandeur; elle emploie la racine, les feuilles & les semences dans l'emplâtre diabotanum, dans l'esprit carminatif de Sylvius; les feuilles seules ont place dans l'eau de lait alexitere; & l'extrait est un des ingrédiens de la thériaque céleste.

L'eau distillée d'*angélique* est un diaphorétique estimé dans la goutte; & l'esprit tiré de la racine au moyen de l'esprit-de-vin est chargé des parties huileuses de cette racine; & pris à la dose d'une demie once, il est bon contre les catarrhes. L'extrait de cette racine fait avec l'esprit-de-vin tartarisé, se mêle dans les pilules béchiques & dans les eaux spiritueuses; on en peut donner depuis un scrupule jusqu'à une demie dragme: il agit comme aromatique, *&c.*

Le baume d'*angélique* de Sennert est ainsi prescrit dans la pharmacopée d'Ausbourg: Prenez d'extrait d'*angélique* une once, de manne en larme deux gros; mettez-les sur un petit feu, y ajoutant une dragme & demie d'huile d'*angélique*. Ce baume a les vertus cordiales & alexipharmaques qu'on attribue à l'*angélique*.

Les peuples de l'Islande & de la Laponie se nourrissent des tiges d'*angelique*, sans en être incommodés, au rapport de Bauhin & de Linnæus. (*N*)

* Prenez demie once d'*angélique*, autant de canelle, le quart d'une once de girofle, autant de mastic, de coriandre, & d'anis vert, demie once de bois de cedre; concassez le tout dans un mortier; mettez ensuite infuser dans une quantité suffisante d'eau-de-vie, pendant vingt-quatre heures: distillez au bain-marie; ayez de l'eau-de-vie nouvelle; mettez sur cette eau-de-vie l'essence obtenue par la distillation; ajoutez de l'ambre, du musc, & de la civette, & vous aurez l'eau d'*angélique*.

Otez les feuilles, pelez les tiges que vous choisirez fraiches & grosses; coupez-les d'une longueur convenable; jetez-les dans l'eau fraiche, passez-les de cette eau dans une autre que vous ferez bouillir à

Digitized by Google

gros bouillons : c'eſt ainſi que l'*angélique* ſe blanchit ; on s'apperçoit que les cardons ſont aſſez blancs, quand, ils s'écraſent entre les doigts. Tirez-les de cette eau ; paſſez-les à l'eau fraiche ; laiſſez-les égoutter : mettez-les bien égouttés dans une poële de ſucre clarifié ; qu'ils y prennent pluſieurs bouillons : écumez-les pendant qu'ils bouillent ; & quand ils auront aſſez bouilli, & qu'ils auront été aſſez écumés, mettez le tout dans une terrine. Le lendemain ſéparez ce ſirop ; faites-le cuire, puis le répandez ſur les cardons : quelques jours après, ſéparez encore le ſirop que les cardons auront dépoſé ; faites-le cuire à la petite perle, & le répandez derechef ſur les cardons. Séparez une troiſieme fois le reſtant du ſirop ; faites-le cuire à la groſſe perle ; ajoutez-y du ſucre ; dépoſez-y vos cardons, & faites-les bouillir ; cela fait, tirez-les, étendez-les ſur des ardoiſes ; ſaupoudrez-les de beaucoup de ſucre, & faites-les ſécher à l'étuve.

ANGÉLIQUE, en grec ἀγγελικὴ, *Hiſt. anc.*, c'étoit une danſe fort en uſage parmi les anciens Grecs dans leurs fêtes. *V.* DANSE. Elle étoit ainſi appellée du grec ἄγγελος, *nuntius*, meſſager, parce que, ſuivant Pollux, les danſeurs étoient vêtus en meſſagers. (*G*)

ANGÉLIQUE, *terme de lutherie*, ſorte de guitarre qui a 10 touches, & 17 cordes accordées de ſuite, ſelon l'ordre des degrés diatoniques du clavecin. La dix-ſeptieme corde eſt à l'uniſſon du huitieme pié, ou du *c-ſol-ut* des baſſes du clavecin ; & la chanterelle ou premiere eſt à l'uniſſon du *mi* du clavecin qui précede la clé de *g re ſol*. Cet inſtrument eſt de la claſſe de ceux qu'on appelle *inſtrument à pincer*, comme le luth, la guitarre. *&c.* dont il differe peu par ſa figure. *V.* GUITARRE.

ANGÉLIQUES, ſ. m. pl. *Hiſt. mod.*, ancien ordre de chevaliers inſtitués en 1191 par Iſaac Ange Flavius Commene, empereur de Conſtantinople. *V.* CHEVALIER & ORDRE.

On les diviſoit en trois claſſes, mais toutes ſous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appellés *torquati*, à cauſe d'un collier qu'ils portoient, ils étoient au nombre de cinquante : les ſeconds s'appelloient *Champions de juſtice*, c'étoient des eccléſiaſtiques ; le reſte étoit appellé *Chevaliers ſervans*. (*G*)

ANGELITES, ſ. m. pl. *Théol.*, hérétiques ainſi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Angelius* ou *Angelius*, où ils s'aſſembloient. Ils ſuivoient les erreurs de Sabellius. *V.* Nicéphore, *liv. XVIII*, *chap. xlix*, & Prateole, au mot *Angelites* : mais ces auteurs ne ſont pas de fort bons garans. (*G*)

ANGELOS (LA PUEBLA DE LOS), *Géogr.*, ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne ; au milieu de la province de Tlaſcala, & au ſud-eſt de Mexico, dont elle n'eſt éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville eſt bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-ſain & très-fertile. Il y a un évêché ſuffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illuſtre Jean de Palafox, ſi connu par les traverſes que les jéſuites lui ſuſciterent. (*C. A.*)

* ANGELOS (LA PUEBLA DE LOS), *Géog. mod.*, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le Mexique. *Long.* 277 *i lat.* 19, 30.

ANGELOT, ſ. m. *Comm.*, eſpece de monnoie qui étoit en uſage en France vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin ; il y en a eu de divers poids & de diverſes valeurs. Ces pieces de monnoie portoient l'image de St. Michel, tenant une épée à la main droite, à la gauche l'écuſſon de Franche chargé de trois fleurs de lis, & ayant à ſes piés un ſerpent ou dragon. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres avec la figure d'un ange qui portoit les écus de France & d'Angleterre, & qu'on croit avoir été frappés ſous le regne de Henri VI roi d'Angleterre, lorſque ce prince étoit maître de Paris. Ces derniers *angelots* ne valoient que quinze ſous : on ſent aſſez que ces pieces de monnoie tiroient leur nom de l'*ange*, dont elles portoient l'empreinte. (*G*)

* L'ANGELOT, monnoie d'or d'Angleterre, eſt fort rare ici ; ſon poids eſt de quatre deniers, & ſon titre de vingt-trois carats & vingt-cinq trente-deuxiemes ; il vaut quinze livres cinq ſous trois deniers.

L'*angelot*, monnoie d'argent, eſt au titre de dix deniers vingt-un grains ; il vaut quatorze ſous cinq deniers de France.

Digitized by Google

ANGELOT DE BRAY, s. m. *Econ. rust.*, petit fromage gras, dreſſé dans des éclifſes en cœur ou quarré qui lui donnent cette forme. Il s'appelle *angelot de Bray*, parce qu'il ſe fait dans le pays de Bray. *V.* FROMAGE.

ANGELUS, ſ. m. *Théol.*, priere que récitent les catholiques romains, & ſurtout en France, où l'uſage en fut établi par Louis XI, qui ordonna qu'à cet effet on ſonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi, & le ſoir, pour avertir de réciter cette priere en l'honneur de la Ste. Vierge.

Elle eſt compoſée de trois verſets, d'autant d'*Ave Maria*, & d'un *oremus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verſet commence par ces mots: *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, &c. (*G*)

ANGEMME, ſ. f. *terme de blaſon*, fleur imaginaire, qui a ſix feuilles ſemblables à celles de la quinte-feuille, ſi ce n'eſt qu'elles ſont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs croient que ce ſont des roſes d'ornement, faites de rubans, de broderies ou de perles. Ce mot vient de l'italien *ingemmare*, orner de pierreries: on dit auſſi *angene* & *angenin*. (*V*)

ANGERBOURG, *Géogr. mod.*, petite ville de Pruſſe dans le Bartenland, avec un château, ſur la riviere d'Angerap.

* ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, *Géog. mod.*, province de Suede, & l'une de celles qu'on appelle *Nodelles* au midi de la Laponie.

* ANGERMANLAND-LAPMARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoiſe.

* ANGERMANN-FLOTT, grande riviere de Suede, qui a ſa ſource dans la Laponie, traverſe l'Angermanie, & ſe jette dans le golfe de Bothnie.

* ANGERMOND, *Géog. mod.*, petite ville de Brandebourg, ſur la Welſe. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, ſur la mer Baltique.

* ANGERONALES, *Myth.*, fêtes inſtituées en l'honneur d'*Angerone*, la déeſſe de la peine & du ſilence. Elles ſe célébroient le 21 décembre.

ANGERONE, ſ. f. *Myth.*, *V.* AGERONIA.

§ ANGERS, *Géogr. mod.*, ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues oueſt de Tours, & à dix-huit lieues nord-eſt de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum & Andegavum*. Elle eſt ſituée un peu au deſſus de l'endroit où le Loir & la Sarte entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne paſſe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui eſt à l'occident, s'étend dans la plaine, & l'autre, qui eſt à l'orient, s'éleve ſur le penchant d'une colline. Les rues y ſont aſſez belles, mais les maiſons n'y ſont pas en général bien bâties; le ſeul avantage qu'elles ont, c'eſt d'être preſque toutes couvertes d'ardoiſes, & cet avantage leur vient de pluſieurs carrieres abondantes qui ſont autour d'*Angers*. On compte environ trente-mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un préſidial, une cour des monnoies, un bureau des ſels, un bureau de maréchauſſée, une ſalle de ſpectacle, & un évêché ſuffragant de Tours; mais ce qui l'honore, & l'embellit davantage, c'eſt ſon univerſité qui eſt célebre & très-ancienne, une académie de belles-lettres, une académie pour le manége: & la gloire d'avoir vu naître dans ſes murs l'immortel Jean Bodin, auteur de l'*Heptapolhiron de abditis rerum ſublimium arcanis*, & d'une *République* en ſix volumes. Le diocèſe d'*Angers* comprend 669 paroiſſes; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*C. A.*)

* ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géog.* Ce petit quartier du Milanez eſt ſitué au pié des Alpes: il a les Suiſſes & les Valaiſans au ſeptentrion, la vallée d'Aoſte au couchant, le Navarrois au midi, & le lac de Côme au levant. C'eſt de la ville d'*Anghiera* ſa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire ſon nom. La ville d'*Anghiera* eſt bien peuplée, bien marchande & ſituée dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle eſt directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en eſt ſéparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ſes murs: ce qui prouve que les lacs, ainſi que les mers, gagnent inſenſiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laiſſent à découvert les rivages du coté de l'occident. La Martiniere aſſure que l'empereur Vinceſlas érigea

Digitized by Google

cette ville en comté en 1397 en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe : les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera*, on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célebre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Arône, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Ofcella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGHIVE, *Hist. nat.*, arbre de l'isle de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine. Mauvaise description; car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'isle que l'*anghive* qui portât un fruit rouge d'une saveur agréable.

* ANGIMI, *Géog. mod.*, petite ville de la province de Canem, au pays des Negres, proche la Nubie.

ANGINE, *V.* ESQUINANCIE.

ANGIOLOGIE, *V.* ANGEIOLOGIE.

ANGLE, *s. m. Géom.*, c'est l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans, ou trois plans qui se rencontrent: tel est l'*angle B A C*, *tab. de Géom. fig.* 91, formé par les lignes *A B*, *A C*, qui se rencontrent au point *A*. Les lignes *A B*, *A C*, sont appellées les *jambes* ou les *cotés de l'angle*; & le point d'intersection *A* en est le sommet. *V.* COTÉS & SOMMET. Lorsque l'*angle* est formé par trois plans, on le nomme *angle solide*.

Les *angles* se marquent quelquefois par une seule lettre, comme *A*, que l'on met au sommet ou point angulaire, & quelquefois par trois lettres, dont celle du milieu marque la pointe ou sommet de l'*angle* comme *B A C*.

La mesure d'un *angle*, par laquelle on exprime sa quantité, est un arc tel que *D E*, décrit du sommet *A* entre les cotés *A C*, *A B*, avec un rayon pris à volonté. *V.* ARC & MESURE.

D'où il s'ensuit que les *angles* se distinguent par le rapport de leurs arcs à la circonférence du cercle entier. *V.* CERCLE & CIRCONFÉRENCE. Ainsi l'on dit qu'un *angle* est d'autant de degrés qu'en contient l'arc *D E*, qui le mesure. *Voyez* DEGRÉ.

Puisque les arcs semblables *A B*, *DE*, *figure* 87, ont le même rapport à leurs circonférences respectives, & que les circonférences contiennent chacune le même nombre de degrés, il s'ensuit que les arcs *AB*, *DE*, qui sont les mesures des deux *angles A C B*, *D C E*, contiennent un nombre égal de degrés: c'est pourquoi les *angles* eux-mêmes sont aussi égaux; & comme la quantité d'un *angle* s'estime par le rapport de son arc à la circonférence, il n'importe avec quel rayon cet arc est décrit; car les mesures d'*angles* égaux sont toujours ou des arcs égaux, ou des arcs semblables.

Donc la quantité d'un *angle* demeure toujours la même, soit que l'on prolonge les cotés, soit qu'on les raccourcisse. Ainsi dans les figures semblables, les *angles* homologues ou correspondans sont égaux. *V.* SEMBLABLE, FIGURE, *&c.*

L'art de prendre la valeur des *angles* est une opération d'un grand usage & d'une grande étendue dans l'arpentage, la navigation, la géographie, l'astronomie, *&c. V.* HAUTEUR, ARPENTAGE.

Les instrumens qui servent principalement à cette opération sont les *quarts de cercle*, les *théodolites*, ou *planchettes rondes*, les *graphométres*, *&c. V.* CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, GRAPHOMETRE, *&c.*

Les *angles* dont il faut déterminer la mesure ou la quantité, sont sur le papier ou sur le terrein. 1°. Quand ils sont sur le papier, il n'y a qu'à appliquer le centre d'un rapporteur sur le sommet de l'angle *O*, (*Table d'Arpent. fig.* 29.) de maniere que le rayon *O B* soit couché sur l'un des cotés de cet *angle*; alors le degré que coupera l'autre coté *O P* sur l'arc du rapporteur, donnera la quantité de l'*angle* proposé. *V.* RAPPORTEUR. On peut aussi déterminer la grandeur d'un *angle* par le moyen de la ligne des cordes. *V.* CORDE & COMPAS DE PROPORTION.

2°. Quand il s'agit de prendre des *angles* sur le terrein, il faut placer un graphomette ou un demi-cercle, (*fig.* 16.) de telle sorte que le rayon *C G* de l'instrument réponde bien exactement à l'un des cotés de l'*angle*, & que le centre *C*

Digitized by Google

soit verticalement au dessus du sommet: on parvient à la premiere de ces opérations, en observant par les pinnules *EG*, quelque objet remarquable, placé à l'extrémité ou sur l'un des points du coté de l'*angle*; & à la seconde, en laissant tomber un plomb du centre de l'instrument. Ensuite on fait aller & venir l'alidade jusqu'à ce que l'on apperçoive par ses pinnules quelque marque placée sur l'un des points de l'autre coté de l'*angle*: & alors le degré que l'alidade coupe sur le limbe de l'instrument, fait connoître la quantité de l'*angle* que l'on se proposoit de mesurer. *V.* DEMI-CERCLE.

L'on peut voir aux articles CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, BOUSSOLE, &c. comment l'on prend des *angles* avec ces instrumens.

Que l'on consulte aussi les articles LEVER UN PLAN & RAPPORTER, pour savoir la maniere de tracer un *angle* sur le papier, quand sa grandeur est donnée.

Pour couper en deux parties égales un *angle* donné, tel que *HIK* (*Table de géométrie*, *fig.* 92.) du centre *I* avec un rayon quelconque, décrivez un arc *LMI*. Des points *L*, *M*, & d'une ouverture plus grande que la distance *LM*, tracez deux arcs qui s'entre-coupent au point *N*; si vous tirez alors la ligne droite *IN*, vous aurez l'*angle HIN* égal à l'*angle NIK*.

Pour couper un *angle* en trois parties égales, *v.* le mot TRISECTION.

Les *angles* sont de différentes especes, & ont différens noms. Quand on les considere par rapport à leurs cotés, on les divise en *rectilignes*, en *curvilignes* & *mixtes*.

L'*angle rectilligne* est celui dont les cotés sont tous deux des lignes droites; tel est l'*angle BAC*, (*Table de Géo. fig.* 91.) *V.* RECTILIGNE.

L'*angle curviligne* est celui dont les deux cotés sont des lignes courbes. *V.* COURBE & CURVILIGNE.

L'*angle mixte* ou *mixtiligne* est celui dont un des cotés est une ligne droite, & l'autre une courbe.

Par rapport à la grandeur des *angles*, on les distingue encore en *droits*, *aigus*, *obtus*, & *obliques*.

L'*angle droit* est forme par une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre; ou bien c'est celui qui est mesuré par un arc de 90 degrés: tel est l'*angle KLM*, (*fig.* 93.) *V.* PERPENDICULAIRE.

La mesure d'un *angle droit* est donc un quart de cercle, & par conséquent tous les *angles droits* sont égaux entr'eux. *V.* CERCLE.

L'*angle aigu* est plus petit qu'un *angle droit*, c'est-à-dire qu'il est mesuré par un arc moindre que l'arc de 90 degrés: tel est l'*angle AEC*, (*fig.* 86.) *V.* AIGU.

L'*angle obtus* est plus grand que l'*angle droit*, c'est-à-dire, que sa mesure excede 90 degrés, comme l'*angle AED*, (*fig.* 86.) *V.* OBTUS.

L'*angle oblique* est un nom commun aux *angles* obtus & aigu. *V.* OBLIQUE.

Par rapport à la situation des *angles* l'un à l'égard de l'autre, on les divise en *contigus*, *adjacens*, *verticaux*, *alternes*, & *opposés*.

Les *angles contigus* sont ceux qui ont le même sommet & un coté commun: tels sont les *angles FGH*, *HGI*, (*fig.* 94.) *V.* CONTIGU.

L'*angle adjacent*, ou autrement l'*angle de suite*, est celui qui est formé par le prolongement de l'un des cotés d'un autre *angle*: tel est l'*angle AEC*, (*fig.* 86.) formé par le prolongement du coté *ED* de l'*angle AED* jusqu'au point *C*. *V.* ADJACENT.

Deux *angles* quelconques adjacens *x*, *y*, ou un nombre quelconque d'*angles* faits au même point *E* sur la même ligne droite *CD*, sont pris ensemble égaux à deux *angles* droits, & par conséquent à 180°. Il suit delà que l'un des deux *angles* contigus étant donné, l'autre est aussi nécessairement donné, étant complément du premier à 180°. *V.* COMPLÉMENT.

Ainsi on mesurera un *angle* inaccessible sur le terrein, en déterminant l'*angle* accessible adjacent; & soustrayant ce dernier de 180°, le reste est l'*angle* cherché.

De plus, tous les *angles x*, *y*, *o E*, &c. faits autour d'un point *E* donné, sont pris ensemble, égaux à quatre *angles* droits; ainsi ils font 360°.

Les *angles verticaux* sont ceux dont les cotés sont des prolongemens l'un de l'autre: tels sont les *angles o*, *x*, (*fig.* 86.) *V.* VERTICAL. Si une ligne droite *AB* coupe une autre ligne droite *CD* au point *E*, les *angles verticaux*, *o*, ainsi que *y*, *E*, sont égaux.

Digitized by Google

Il suit delà que si l'on propose de déterminer sur le terrein un *angle* inaccessible x, si son vertical est accessible, on pourra prendre ce dernier en la place de l'autre. Les *angles verticaux* s'appellent plus communément *opposés au sommet*.

Pour les *angles alternes*, *v.* ALTERNE, & *la fig.* 36, où les *angles* x, y, sont *alternes*.

Les *angles alternes* y, x, sont égaux. *V.* OPPOSÉ.

Pour savoir aussi ce que c'est que les *angles opposés*, *v.* OPPOSÉ & *la fig.* 36, où les *angles* u, y, sont *opposés*, ainsi que les *angles* z, y.

Les *angles extérieurs* sont ceux qui sont au dehors d'une figure rectiligne quelconque, & qui sont formés par le prolongement des cotés de cette figure.

Tous les *angles* extérieurs d'une figure quelconque, pris ensemble, sont égaux à quatre *angles* droits, & l'*angle* extérieur d'un triangle est égal aux deux intérieurs opposés, ainsi qu'il est démontré par Euclide, *liv. I, prop.* 32.

Les *angles intérieurs* sont les *angles* formés par les cotés d'une figure rectiligne quelconque.

La somme de tous les *angles* intérieurs d'une figure quelconque rectiligne, est égale à deux fois autant d'*angles* droits que la figure a de cotés, moins quatre *angles* droits; ce qui se démontre aisément par la prop. 32 du liv. I. d'Euclide.

On démontre que l'*angle* externe est égal à l'*angle* interne opposé, & que les deux *angles* internes opposés sont égaux à deux droits dans les lignes paralleles.

L'*angle à la circonférence* est un *angle* dont le sommet & les cotés se terminent à la circonférence d'un cercle; tel est l'*angle* EFG, (*fig.* 95.) *V.* CIRCONFÉRENCE.

L'*angle dans le segment* est le même que l'*angle à la circonférence*. *V.* SEGMENT.

Il est démontré par Euclide, que tous les *angles* dans le même segment sont égaux entr'eux, c'est-à-dire, qu'un *angle* quelconque EHG est égal à un autre *angle* quelconque EFG dans le même segment EFG.

L'*angle à la circonférence* ou *dans le segment*, est compris entre deux cordes EF, FD, & il s'appuie sur l'arc EBD. *V.* CORDE, &c.

La mesure d'un *angle* qui a son sommet au dehors de la circonférence (*fig.* 96), est la différence qu'il y a entre la moitié de l'arc concave IM sur lequel il s'appuie, & la moitié de l'arc convexe NO, intercepté entre les cotés de cet *angle*.

L'*angle dans un demi cercle* est un *angle* dans un segment de cercle, dont le diametre fait la base. *V.* SEGMENT.

Euclide a démontré que l'*angle dans un demi cercle* est droit; qu'il est plus petit qu'un droit dans un segment plus grand qu'un demi cercle; & plus grand qu'un droit dans un segment plus petit qu'un demi cercle.

En effet, puisqu'un *angle* dans un demi cercle s'appuie sur un demi cercle, sa mesure est un quart de cercle, & il est par conséquent un *angle* droit.

L'*angle au centre* est un *angle* dont le sommet est au centre d'un cercle, & dont les cotés sont terminés à la circonférence: tel est l'*angle* CAB (*fig.* 95.) *V.* CENTRE.

L'*angle au centre* est compris entre deux rayons, & sa mesure est l'arc BC. *V.* RAYON.

Euclide démontre que l'*angle* BAC, au centre est double de l'*angle* BDC, appuyé sur le même arc BC; ainsi la moitié de l'arc BC est la mesure de l'*angle à la circonférence*.

On voit encore que deux ou plusieurs *angles* $HLIHMI$ (*fig.* 97.) appuyés sur le même arc ou sur des arcs égaux, sont égaux.

L'*angle hors du centre* HKL est celui, dont le sommet K n'est point au centre, mais dont les cotés $HKLK$, sont terminés à la circonférence. La mesure de cet *angle* est la moitié des arcs HL, IM, sur lesquels s'appuient cet *angle* & son vertical ou opposé au sommet.

L'*angle de contact* ou *de contingence* est formé par l'arc d'un cercle & par une tangente: tel est l'*angle* HLM (*fig.* 43.) *V.* CONTACT & CONTINGENCE.

Euclide a prouvé que l'*angle* de contact, dans un cercle, est plus petit qu'un *angle* rectiligne quelconque: mais il ne s'enfuit pas pour cela que l'*angle* de contact n'ait aucune quantité, ainsi que Peletarius, Wallis, & quelques autres l'ont pensé. *V. l'Alg. de Wallis*, *p.* 71, 105. M. Isaac Newton démontre que si la courbe AF (*fig.* 97, n°. 3.) est une pa-

Digitized by Google

rabole cubique, où l'ordonnée DF soit en raison sous-triple de l'abscisse AD, l'*angle* de contact BAF formé par la tangente AB, ou sommet de la courbe & par la courbe même, est infiniment plus petit que l'*angle* de contact BAC, formé par la tangente & la circonférence du cercle; & que si l'on décrit d'autres paraboles d'un plus haut degré, qui aient le même sommet & le même axe, & dont les abscisses AD soient comme les ordonnées DF^4, DF^5, DF^6, &c. l'on aura une suite d'*angles* de contingence qui décroîtront à l'infini, dont chacun est infiniment plus petit que celui qui le précede immédiatement. *V.* INFINI & CONTINGENCE.

L'*angle du segment* est formé par une corde & une tangente au point de contact: tel est l'*angle* LMH, (*fig.* 43.) *V.* SEGMENT.

Il est démontré par Euclide que l'*angle* MLH est égal à un *angle* quelconque MaL, situé dans le segment alterne MaL.

Quant aux effets, aux propriétés, aux rapports, &c. d'*angle*, qui résultent de leur combinaison dans différentes figures, *v.* TRIANGLE, QUARRÉ, PARALLÉLOGRAMME, FIGURE, &c.

Il y a des *angles égaux*, des *angles semblables*. *V.* ÉGAL, SEMBLABLE.

On divise encore les *angles* en *angles plans*, *sphériques*, & *solides*.

Les *angles plans* sont ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent; on les définit ordinairement par l'inclinaison de deux lignes qui se rencontrent en un point sur un plan. *V.* PLAN.

L'*angle sphérique* est formé par la rencontre des plans de deux grands cercles de la sphere. *V.* CERCLE & SPHERE.

La mesure d'un *angle* sphérique est l'arc d'un grand cercle de la sphere, intercepté entre les deux plans, dont la rencontre forme cet *angle*, & coupant à *angles* droits ces deux mêmes plans. Pour les propriétés des *angles* sphériques, *v.* SPHÉRIQUE.

L'*angle solide* est l'inclinaison mutuelle de plus de deux plans, ou d'*angles* plans, qui se rencontrent en un point, & qui ne sont pas dans un seul & même plan. Quant à la mesure, aux propriétés, &c. des *angles* solides, *v.* SOLIDES.

On trouve encore chez quelques géometres d'autres especes d'*angles* moins usités, tels que l'*angle cornu*, *angulus cornutus*, qui est fait par une ligne droite tangente ou sécante, & par la circonférence d'un cercle.

L'*angle lunulaire*, *angulus lunularis*, qui est formé par l'intersection de deux lignes courbes; l'une concave, & l'autre convexe. *V.* LUNULE.

L'*angle pélécoïdal*, *angulus pelecoïdes*, a la forme d'une *hache*. *V.* PÉLÉCOIDE.

Angle, en trigonométrie. *V.* TRIANGLE & TRIGONOMÉTRIE. (*E*)

Quant aux *sinus*, aux *tangentes* & aux *sécantes* d'*angles* *V.* SINUS, TANGENTES & SÉCANTES.

Il y a, en méchanique l'*angle de direction*, qui est compris entre les lignes de direction de deux forces conspirantes, *V.* DIRECTION.

L'*angle d'élévation* est compris entre la ligne de direction d'un projectile, & une ligne horizontale; tel est l'*angle* RAB (*Table de méchaniq. fig.* 47.) compris entre la ligne de direction du projectile AR & la ligne horizontale AB. *V.* ÉLÉVATION & PROJECTILE.

Angle d'incidence. *V.* INCIDENCE.

Angles de réflexion & de réfraction. *V.* RÉFLEXION & RÉFRACTION.

Dans l'optique, l'*angle visuel* ou *optique* est formé par les deux rayons tirés des deux extrémités d'un objet au centre de la prunelle, comme l'*angle* ABC, (*tab. d'Optiq. fig.* 69.) compris entre les rayons AB, BC. *V.* VISUEL.

L'*angle d'intervalle* ou *de distance* de deux lieux, est l'*angle* formé par les deux lignes tirées de l'œil à ces deux endroits.

En astronomie, *angle de commutation*. *V.* COMMUTATION.

L'*angle d'élongation* ou l'*angle de la terre*. *V.* ELONGATION.

Angle parallactique, que l'on appelle aussi *parallaxe*, est l'*angle* fait au centre d'une étoile S par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre TB, (*tab. astron. fig.* 27.) & l'autre de sa surface, EB.

Ou, ce qui revient au même, l'*angle parallactique*, est la différence des *angles* CEA & BTA, qui déterminent les distances de l'étoile S au zénith de deux observateurs, dont l'un seroit placé en E, & l'autre au centre de la terre. *Voyez* PARALLAXE.

Digitized by Google

Les sinus des *angles* parallactiques *A L T* & *A S T*, (*tab. astron. fig.* 30.) aux mêmes, ou à d'égales distances du zénith, sont en raison réciproque des distances des étoiles au centre de la terre *T L* & *T S*; & les sinus des *angles* parallactiques *A S T*. *A M T*, de deux étoiles *S*, *M*, ou de la même étoile à la même distance du centre *T*, & à différentes distances du zénith *Z*, sont entr'eux, comme les sinus des *angles Z T S*, *Z T M*, qui marquent la distance de l'étoile au zénith.

Angle de la position du soleil, est l'*angle* formé par l'intersection du méridien avec un arc d'un azimut, ou de quelqu'autre grand cercle qui passe par le soleil. Cet *angle* est donc proprement l'*angle* formé par le méridien & par le vertical où se trouve le soleil; & l'on voit aisément que cet *angle* change à chaque instant, puisque le soleil se trouve à chaque instant dans un nouveau vertical. *V.* AZIMUTH, MÉRIDIEN & VERTICAL.

Angle du demi diametre apparent du soleil dans sa moindre distance de la terre. C'est l'*angle* sous lequel nous voyons le demi diametre du soleil, lorsque cet astre est le plus près de nous, & que par conséquent il nous paroit plus grand. M. Bouillaud trouva par deux observations, qu'il étoit de 16 min. 45 sec. Il trouva le demi diametre de la lune de 16 min. 54 sec. & dans une éclipse de lune, il trouva le demi diametre de l'ombre de la terre de 44 minutes 9 secondes.

L'*angle au soleil* est l'*angle R S P* (*tab. d'astron. fig.* 26.) sous lequel on verroit du soleil la distance d'une planete *P* à l'écliptique *P R*. *V.* INCLINAISON.

Angle de l'est. *V.* NONAGÉSIME.

Angle d'obliquité de l'écliptique. *V.* OBLIQUITÉ & ECLIPTIQUE.

L'*angle* de l'inclinaison de l'axe de la terre à l'axe de l'écliptique, est de 23^{d} $30'$, & demeure inaltérablement le même dans tous les points de l'orbite annuel de la terre. Par le moyen de cette inclinaison, les habitans de la terre qui vivent au-delà du 45^{d} de latitude reçoivent plus de chaleur du soleil dans le cours d'une année entiere & ceux qui vivent en-deçà des 45^{d} en reçoivent moins, que si la terre faisoit constamment ses révolutions dans le plan de l'équateur. *V.* CHALEUR, &c.

L'*angle de longitude* est l'*angle* que fait avec le méridien, au pole de l'écliptique, le cercle de longitude d'une étoile. *V.* LONGITUDE.

L'*angle d'ascension droite* est celui que fait avec le méridien, au pole du monde, le cercle d'ascension droite d'une étoile. *V.* ASCENSION DROITE.

* Les *angles* en astrologie signifient certaines maisons d'une figure céleste: ainsi l'horoscope de la premiere maison est appellé l'*angle de l'orient*. *V.* MAISON, HOROSCOPE, &c.

ANGLE D'AZIMUT, *Astron.*, dans le calcul des éclipses du soleil, est l'*angle* formé au centre du soleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du soleil & de la lune; cet angle dépend en effet de la différence d'azimut entre les deux astres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE *de communication*, c'est la différence entre la longitude d'une planete vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la difference entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'*angle* formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coincidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallactique*, dans l'usage de l'astronomie, se dit de l'*angle* formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'*angle* parallactique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le Xe *livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'astronomie moderne, est l'*angle* formé au centre du

Digitized by Google

soleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaison & le cercle de latitude: cet *angle* dépend en effet de la position de l'astre par rapport aux pôles de l'écliptique & de l'équateur. La maniere de le calculer pour le soleil, consiste à dire: le rayon est à la tangente de l'obliquité de l'écliptique $23^d\ 28'$ comme le cosinus de la longitude du soleil est à la tangente de l'*angle* de position. Pour les étoiles il faut dire: le cosinus de la latitude de l'étoile est au cosinus de l'ascension droite comme le sinus de l'obliquité de l'écliptique est au sinus de l'*angle* de position. J'ai donné dans la *Connoissance des mouvemens célestes* pour 1766, une table générale de l'*angle* de position, & dans le IVe *liv.* de mon *Astronomie*, une table particuliere pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M. de la Lande.*)

On dit en navigation l'*angle de rhumb*, ou l'*angle loxodromique*. *V.* RHUME & LOXODROMIE.

L'*angle de muraille* ou *d'un mur*, en architecture, est la pointe, le coin ou l'encoignure, où les deux cotés ou faces d'un mur viennent se rencontrer. *V.* MURAILLES, COIN, &c. (*O*)

Les *angles d'un bataillon*, en terme de tactique, sont les soldats qui terminent les rangs & les files. *V.* BATAILLON.

On dit que les *angles* d'un bataillon sont *mousses* ou *émoussés*, quand on en ôte les soldats des quatre *angles*; de maniere qu'après cela le bataillon quarré a la forme d'un octogone. Cette disposition étoit fort commune chez les anciens; mais elle n'est plus d'usage aujourd'hui.

En *Fortification*, on appelle *angle du centre du bastion*, celui qui est formé par deux demies-gorges, ou, ce qui est la même chose, par le prolongement de deux courtines dans le bastion. *V.* BASTION.

Angle diminué, c'est l'*angle* formé par le coté du polygone & la face du bastion: tel est l'*angle D C H*, *pl. I*, *de l'art milit. fig.* 1. Dans la fortification réguliere cet *angle* est égal au *flanquant intérieur C F E*.

Angle de l'épaule, est l'*angle* formé de la face & du flanc. *Voyez* EPAULE, BASTION, FACE & FLANC.

Angle du flanc, c'est celui qui est formé de la courtine & du flanc. Cet *angle* ne doit jamais être aigu, comme le faisoit Errard, ni droit comme le pensoient la plupart des anciens ingénieurs, mais un peu obtus. Mallet le fixe à 100 degrés: c'est à peu près l'ouverture des *angles* du flanc du maréchal de Vauban. *V.* BASTION.

Angle flanquant, est celui qui est formé vis-à-vis de la courtine par le concours des deux lignes de défense: tel est l'*angle C R H*, *pl. I*, *de l'art milit. fig.* 1.

On nomme quelquefois cet *angle*, *angle flanquant extérieur*; & alors on donne le nom de *flanquant intérieur* à l'*angle C F E*, formé de la ligne de défense *C F*, & de la courtine *F E*.

On l'appelle encore l'*angle de la tenaille*, parce qu'il forme le front que faisoit autrefois la tenaille. *V.* TENAILLE.

Angle flanquant intérieur, c'est celui qui est formé par la courtine & la ligne de défense. *V. ci-dessus.*

Angle flanqué, c'est l'*angle* formé par les deux faces du bastion, lesquelles forment par leur concours la pointe du bastion. Cet *angle* ne doit jamais être au dessous de 60 degrés. *Voyez* BASTION, TENAILLE.

Angle mort, c'est un *angle* rentrant, qui n'est point flanqué ou défendu.

L'épaisseur du parapet ne permettant point au soldat de découvrir le pié du mur, ou du revêtement du rempart, il arrive que lorsque deux cotés de l'enceinte forment un *angle* rentrant, il se trouve un espace vers le sommet de cet *angle*, qui n'est absolument vu d'aucun endroit de l'enceinte, & qui est d'autant plus grand que le rempart est plus élevé & le parapet plus épais. Les tenailles simples & doubles qu'on construisoit autrefois au-delà du fossé, avoient des *angles* de cette espece. C'est ce qui les a fait abandonner. On ne les emploie aujourd'hui que dans des retranchemens, qui ayant peu d'élévation & un parapet moins épais que celui des places, mettent le soldat à portée par-là d'en flanquer ou défendre toutes les parties.

Angle rentrant, est un *angle* dont la pointe ou le sommet est vers la place & les cotés en-dehors, ou vers la campagne. *Voyez angle mort.*

Angle saillant, c'est celui dont la pointe ou le sommet se présente à la campagne, les cotés étant tirés du coté de la ville.

Angle de la tenaille, c'est ainsi qu'on ap-

Digitized by Google

pelle quelquefois, dans la *fortification*, l'*angle* flanquant. *Voyez Angle flanquant.* (*Q*)

ANGLE *en anatomie*, se dit de différentes parties qui forment un *angle* solide ou linéaire. C'eſt dans ce ſens que l'on diſtingue dans les os pariétaux qui ont la figure d'un quarré, quatre *angles*; dans l'omoplate qui a la figure d'un triangle, trois *angles*. Dans les yeux, les bords de la paupiere, tant ſupérieure qu'inférieure, étant conſidérés comme deux lignes qui ſe rencontrent, d'un coté aux parties latérales du nez, & de l'autre du coté oppoſé, on a donné à ces points de rencontre le nom d'*angles* ou *canthus*. *V.* PARIÉTAL, OMOPLATE, &c.

ANGLE, *en terme d'écriture*, eſt le coin intérieur du bec d'une plume. Il y en a de deux ſortes: l'*angle* du coté des doigts eſt ordinairement plus petit que celui du coté du pouce, parce qu'il ne produit que des parties délicates, des *déliés* & des *liaiſons*; au lieu que l'*angle* du pouce produit des *pleins* de pluſieurs figures.

* ANGLES CORRESPONDANS DES MONTAGNES, *Hiſt. nat.*, obſervation fort importante pour la théorie de la terre. M. Bourguet avoit obſervé que les montagnes ont des directions ſuivies & *correſpondantes* entr'elles; en ſorte que les *angles ſaillans* d'une montagne ſe trouvent toujours oppoſés aux *angles rentrans* de la montagne voiſine qui en eſt ſéparée par un vallon ou par une profondeur. M. de Buffon donne une raiſon palpable de ce fait ſingulier qui ſe trouve par-tout, & que l'on peut obſerver dans tous les pays du monde; voici comment il l'explique dans le premier volume de l'*Hiſt. nat. & part.* avec la *deſcr. du cab. du roi*: on voit, dit-il, en jetant les yeux ſur les ruiſſeaux, ſur les rivieres, & toutes les eaux courantes, que les bords qui les contiennent forment toujours des *angles* alternativement oppoſés; de ſorte que quand un fleuve fait un coude, l'un des bords du fleuve forme d'un coté une avance ou un *angle* rentrant dans les terres, & l'autre bord forme au contraire une pente ou un *angle* ſaillant hors des terres, & que dans toutes les ſinuoſités de leurs cours cette *correſpondance des angles* alternativement oppoſés ſe trouve toujours. Elle eſt en effet fondée ſur les loix du mouvement des eaux, & l'égalité de l'action des fluides; & il nous ſeroit facile de démontrer la cauſe de cet effet; mais il nous ſuffit ici qu'il ſoit général & univerſellement reconnu, & que tout le monde puiſſe s'aſſurer par ſes yeux, que toutes les fois que le bord d'une riviere fait une avance dans les terres, qui ſe ſuppoſe à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite: dès-lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves, ou des eaux courantes ſujettes aux mêmes loix que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours pluſieurs ſinuoſités, dont les avances ou les *angles* ſeront rentrans d'un coté, & ſaillans de l'autre coté; & comme les bords de ces courans ſont les collines & les montagnes qui ſe trouvent au-deſſous ou au-deſſus de la ſurface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque au bord des fleuves; ainſi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le ſédiment des eaux, aient pris par le mouvement des courans cette figure réguliere, & que tous les *angles* en ſoient alternativement oppoſés: elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer: elles ont donc pris néceſſairement une figure & des directions ſemblables à celles des bords des fleuves de la terre; & par conſéquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un *angle rentrant*, le bord à main droite aura formé un *angle ſaillant*, comme nous l'obſervons dans toutes les collines oppoſées.

Au reſte tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point: cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui eſt entre les deux éminences qui lui ſervent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent ſur la terre, & ils y produiſent des effets ſemblables: ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre leſquelles ils coulent une figure réguliere, & dont les *angles* ſont *correſpondans*. Ce ſont, en un mot, ces courans qui ont creuſé nos vallées, figuré nos montagnes, & donné à la ſurface de notre terre, lorſqu'elle étoit couverte

des

des eaux de la mer, la forme qu'elle conſerve aujourd'hui.

Si quelqu'un doutoit de cette *correſpondance* des *angles* des montagnes, j'oſerois, dit M. de Buffon, en appeller aux yeux de tous les hommes, ſur-tout lorſqu'il auront lu ce qui vient d'être dit. Je demande ſeulement qu'on examine en voyageant la poſition des collines oppoſées, & les avances qu'elles font dans les vallons, on ſe convaincra par ſes yeux que le vallon étoit le lit, & les collines les bords des courans; car les cotés oppoſés des collines ſe correſpondent exactement, comme les deux bords d'un fleuve. Dès que les collines à droite du vallon font une avance, les collines à gauche du vallon font une gorge. Les collines à très-peu près ont auſſi la même élévation, & il eſt très-rare de voir une grande inégalité de hauteur dans deux collines oppoſées & ſéparées par un vallon. *Hiſt. nat. p.* 451 *&* 156, *tome I. V.* VALLON, RIVIERE, COURANT, MER, TERRE, *&c.* (*I*)

ANGLE, adj. *terme de Blaſon*; il ſe dit de la croix & du ſautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui ſont mouvantes de leurs angles. La croix de Malthe des chevaliers François eſt *anglée* de quatre fleurs-de-lis; celle de la maiſon de Lambert en Savoie eſt *anglée* de rayons, & celle des Machiavelli de Florence eſt *anglée* de quatre clous.

Machiavelli à Florence, d'argent à la croix d'azur *anglée* de quatre clous de même. (*V*)

* ANGLEN, *Géog. mod.*, petite contrée du duché de Sleſwick, entre la ville de Sleſwick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique.

ANGLER, v. n. *en terme d'orfévre en tuiautere*, c'eſt former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, à l'aide du marteau & d'un ciſelet gravé en creux de la même maniere que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même maniere que la moulure en creux. *V.* CISELER & MOULURE.

* ANGLESEY, *Géog. mod.*, iſle de la grande Bretagne, annexe de la province de Galles, dans la mer d'Irlande, preſque vis-à-vis Dublin. *Long.* 12, 13; *lat.* 53, 54. (*)

ANGLET, ſ. m. *terme d'architecture*; c'eſt une petite cavité fouillée en angle droit, comme ſont celles qui ſéparent les boſſages ou pierres de refend: on dit *refend coupé en anglet.* (*P*)

* ANGLETERRE, royaume d'Europe, borné au nord par l'Ecoſſe, dont il eſt ſéparé par les rivieres de Solvay & de Tuwed, environné de tous les autres cotés par la mer. Ses rivieres principales ſont la Tamiſe, le Humberg, la Trente, l'Ouſe, le Medway, & la Saverne. Elle ſe diviſe en cinquante-deux provinces: Pembrock, Carmarden, Glamorgan, Breknok, Radnor, Cardigan, Montgomery, Merioneth, Carnarvan, Dambigh, Flinth, iſle d'Angleſey, Norfolck, Suffolck, Cambridge, Harfort, Midleſex, Eſſex, Cheſter, Darby, Stafford, Warwick, Shrop, Worceſter, Hereford, Montmouth, Gloceſter, Oxford, Buccingham, Bedfort, Huntington, Northampton, Rutland, Leiceſter, Nottingham, Lincoln, Kent, Suſſex, Surrey, Southampton, Barck, Wilt, Dorſet, Sommerſet, Devon, Cornouailles, Northumberland, Cumberland, Weſtmorland, Durham, Yorck, Lancaſtre, l'iſle de Man. Londres eſt la capitale. *Longit.* 12. 19.; *latitude* 50, 56.

Il ne manque à l'*Angleterre* que l'olive & le raiſin: elle a des grains, des pâturages, des fruits, des métaux, des minéraux, des beſtiaux, de très-belles laines, des manufactures au dedans, des colonies au dehors, des ports commodes ſur ſes côtes, de riches comptoirs au loin. Elle n'a commencé à jouïr pleinement de tous ces avantages que ſous le regne d'Eliſabeth, fille de Henri VIII. Ses principales marchandiſes, y compris celles de l'Ecoſſe & de l'Irlande, ſont les laines & l'étain; les autres ſont la couperoſe, le fer, le plomb, le charbon, l'alun, le vitriol, les chairs ſalées, les cuirs verds, l'alquifou, l'amydon, les ardoiſes, les bœufs, les vaches, les ouvrages en laine & ſoie; des

(*) Sa capitale eſt Beaumarish. Elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amiante, & d'autres d'où l'on tire de très-bonnes meules de moulin. Cette iſle a un député au parlement.

Digitized by Google

verres, des chapeaux, des dentelles, des chevaux, de l'ivoire, de la quincaillerie; des ouvrages en acier, fer & cuivre; de la litharge, de la calamine, *&c.* voilà ce qui eſt de ſon crû. Mais que ne lui vient-il pas de ſes colonies, & des magaſins qu'elle a dans preſque toutes les contrées du nord? On verra ailleurs ce qu'elle tire des Indes orientales. Elles commerce ſur la Méditerranée, aux Echelles du levant, & preſque que par-tout elle a des compagnies de commerce. Elle abonde en vaiſſeaux, & preſque tous ſont ſans ceſſe occupés; qu'on juge donc de la richeſſe des retours.

* ANGLETERRE (LA NOUVELLE), province de l'Amérique ſeptentrionale, près du Canada & de la mer Septentrionale. *Lat.* 41, 45.

Jean Varazan, Florentin, la découvrit, en prit poſſeſſion pour François I en 1524, & les Anglois y porterent des habitans en 1607 & 1608. Cette premiere tentative ne réuſſit pas, & ce ne fut qu'en 1721 que cette contrée fut appellée *la nouvelle Angleterre*, *New-England*: il en vient des fourrures, caſtors & orignaux, des mâtures, des fromens, des farines, du biſcuit, des grains, des légumes, des viandes ſalées, du poiſſon, de la morue verte & ſeche, du maquereau ſalé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, & même de l'ambre. Ce ſont les ſauvages qui fourniſſent les pelleteries; on leur donne en échange du plomb, de la poudre, & des armes à feu.

ANGLICISME, ſ. m. *Gramm.*, idiotiſme Anglois, c'eſt-à-dire, façon de parler propre à la langue Angloiſe: par exemple, ſi l'on diſoit en françois *fouetter dans les bonnes mœurs*. whip in to good manners, au lieu de dire, *fouetter afin de rendre meilleur*, ce ſeroit un *angliciſme*, c'eſt-à-dire que la phraſe ſeroit exprimée ſuivant le tour, le génie, & l'uſage de la langue angloiſe. Ce qu'on dit ici de l'*angliciſme*, ſe dit auſſi de toute autre langue; car on dit un *gallicisme*, un *latiniſme*, un *helléniſme*, pour dire une phraſe exprimée ſuivant le tour françois, latin, grec. On dit auſſi un *arabiſme*, c'eſt-à-dire, une façon de parler particuliere à l'Arabe. (F)

ANGLOIR, ſ. m. outil dont les facteurs de claveçins & autres ſe ſervent pour prendre toutes ſortes d'angles, & les rapporter ſur les pieces de bois qu'ils travaillent.

* ANGLOIS (L') *terme de fleuriſte*, narciſſe à godet jaune & égal partout, avec la fleur plus grande que celle du narciſſe de Narbonne, quoique petite. *Voyez* NARCISSE.

ANGLOISE, ſ. f. *Muſique*, on donne le nom d'*angloiſe*, aux airs de contredanſes angloiſes, & aux contredanſes mêmes. On fait les *angloiſes* en toutes ſortes de meſures: le mouvement en eſt vif; & quand il n'y a que le mot *angloiſe* à la tête d'un piece, il eſt toujours *preſto*. (*F. D. C.*)

* ANGLONA, *Géog. anc.* ville ancienne d'Italie dans la Lucanie: il n'en reſte plus qu'un égliſe & un château ſitués dans la Baſilicate, au royaume de Naples.

* ANGLO-SAXONS, ſ. m. pl. *Hiſt. anc. & Géog.* peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'iſle Britanique: les naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom d'*Anglois*.

* ANGLURE, *Géogr. mod.*, petite ville de France en Champagne, ſur l'Aube.

* ANGOBERT, ſ. m. *Jardin.*, ſorte de poirier & de poire qui a la chair douce & ferme, qui eſt groſſe & bonne à cuire, & qui dure fort avant dans l'hiver: elle eſt longue & colorée d'un coté, aſſez ſemblable au beurré. Le bois de l'*angobert* tire beaucoup auſſi ſur le bois de l'arbre qui porte le beurré.

ANGOISSE, *Beaux-arts*, c'eſt le plus haut degré de la crainte, & par conſéquent une paſſion très-importante, relativement au but des arts. Comme elle n'eſt ni ſi ſubite ni ſi paſſagere que la terreur, qu'elle peut durer long-temps, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de paſſion dont l'effet ſoit auſſi permanent; c'eſt par conſéquent le moyen le plus ſûr d'inſpirer une averſion invincible pour l'objet qui aura jeté l'eſprit dans cette cruelle ſituation.

Le poëte tragique eſt de tous les artiſtes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoiſſe*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au dedans de l'ame

Digitized by Google

& au dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illusion, jusqu'à un très-haut degré. Il est rare que les arts du dessin s'élevent à un assez haut degré de perfection, pour produire sur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphael y pourroit-il attendre.

M. Klopstok, dans sa *Messiade*, a su traiter cette passion avec la plus grande vérité. La description de l'*angoisse* d'Abadonna, & celle du traître Judas, est de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui sont très-beaux. Le dixieme chant de ce poème contient entr'autres une scene de l'invention la plus heureuse. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à son réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Eschyle, dans la tragédie des *Eumenides*, a donné un modele de l'*angoisse* portée au plus haut degré; & parmi les tragiques modernes, Shakespear a si admirablement exprimé cette passion en divers endroits de ses pieces, qu'il n'est guere possible de le surpasser. En général, un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une passion de cette force; elle n'est réservée qu'aux grands maîtres. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. Sulzer.*)

ANGOISSE, *s. f. Médec.*, sentiment de suffocation, de palpitation & de triste; accident d'un très-mauvais présage, lorsqu'il arrive au commencement des fievres aiguës. (*N*)

ANGORA *ou* ANGADOXA (*isles d'*) *Géogr.* isles d'Afrique, dans le canal de Mozambique, & au sud de Mozambique, à seize dégrés, vingt minutes de latitude, sud: elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces isles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-oeust, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal font grande attention à ces parages. (*C. A.*)

ANGOL *ou* VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, *Géog.*, ville de l'Amérique méridionale dans le Chili: elle est sur un bras de la riviere de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'oueſt de Sierra Nevada, l'une des Cordilieres; cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307; *lat.* 40, 50. (*C. A.*)

*ANGOLA, *Géog. mod.*, royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivieres de Dande & de Coanza. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs negres: les Portugais sont puissans dans le continent, & ils en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'il n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les negres des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, de dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des quincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation si malsaine, qu'ils y releguent leurs criminels. *V.* BENGUELA.

§ ANGOLAM, *s. m. Hist. nat. botan.* grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, sous ce nom qui est malabare, au *vol. IV.* de son *Hortus Malabaricus*, pag. 39, *pl. XVII.* Les Malabares l'appellent encore *alangi*; les Brames *acolam*: les Portugais *espinho-santo*; les Hollandois *keisenvrengde*. M. Linné le désigne sous le nom de *decumaria barbara* dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *pag.* 726, *n°.* 1.

Il est commun dans les terreins sabloneux & pierreux des montagnes de Mangatti & autres lieux de la côte du Malabar où il vit très-long-temps, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant sa cime jusqu'à cent piés de hauteur, sous la forme d'un pyramide pointue & d'un aspect noble & gracieux en même temps.

Sa racine est tendre, comme fongueuse, rousse, couverte d'une écorce jaunâtre; son tronc qui a jusqu'à douze piés de diametre, sur trente à quarante piés de hauteur, est garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine conique, forte & épaisse, couverte d'une écorce verte, lisse, qui lorsqu'elles sont vieilles devient grise, cendrée, pointillée de blanc comme sur

Digitized by Google

le tronc ; leur bois eſt blanc & extrémement dur.

Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & près à près le long des branches, à des diſtances d'un pouce environ, & ſur un même plan, de maniere qu'il en réſulte un feuillage applati ; elles ſont elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celle du laurier, mais molles, plus épaiſſes, longues de quatre à ſix pouces, quatre fois moins larges, entieres, quoiqu'un peu ondées ſur leurs bord, d'un verd-clair en deſſus, rembruni en deſſous, relevées d'une côte blanche, longitudinale à ſix ou neuf nervures alternes de chaque coté, & portées ſur un pédicule demi-cylindrique aſſez court.

Les fleurs ſortent communement ſolitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aiſſelle de chaque feuille, elles ſont hermaphrodites, blanches, longues de ſept à huit lignes, & portées ſur un pédicule preſque une fois plus court. Chacune d'elles conſiſte en un calice à dix dents, porté ſur l'ovaire ainſi que la corolle ; celle-ci eſt auſſi compoſée de dix pétales menus, cinq à ſix fois plus longs que larges, recourbés en deſſous en arc & caducs. Dix étamines, égales à peu près à la corolle, & alternes avec ſes pétales, ſortent du ſommet de l'ovaire en s'écartant ſous un angle de 30 degré ou environ : leurs antheres ſont rouges, fort allongées, & font corps avec les filets qui ſont blancs. Le ſtyle de l'ovaire eſt égale aux étamines, & terminé par un ſtygmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui eſt ſous la fleur ne paroît, dans le temps de la floraiſon, que comme une petite ſphere d'une à deux lignes de diametre ; mais il groſſit enſuite & devient une écorce ſphérique, couronnée des dix denticules de ſon calice, de neuf lignes de diametre, purpurine, épaiſſe, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laiſſant voir une chair ſucculente qui renferme deux ou trois amandes orbiculaires, c'eſt-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, liſſe & blanche entérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une ſaveur amere & une odeur aromatique.

Uſages. Cet arbre eſt chez les peuples Malabares le ſymbole de la royauté, autant à cauſe de la majeſté avec laquelle il s'éleve au-deſſus des autres arbres, qu'à cauſe de la couronne que porte ſon fruit. La chair de ce fruit eſt ſi douce & ſi agréable, qu'on le mange comme un mets délicieux. Le ſuc tiré par expreſſion de ſa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieuſes, & diſſipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, paſſe pour être un contrepoiſon aſſuré des morſures des ſerpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* eſt, comme l'on peut juger par ces divers caracteres, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'eſt-à-dire, des plantes qui ont une fleur complete, polypétale, poſée ſur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *familles des plantes*, *page* 85. Nous lui avons conſervé ſon nom de pays *angolam*, & nous ſommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphoſé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui eſt très-barbare, & auſſi peu naturel que ſa méthode ſexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célebre botaniſte jette ſur le ſexe de cette plante, en diſant qu'elle pourroit bien être dioique, c'eſt-à-dire, avoir des fleurs mâles ſur un pié, & des femelles ſur un autre pié ; M. Linné n'auroit point jetté ſi légérement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque conſidération à la remarque que nous avons faite en 1750, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, ou s'il eût cherché à la rapporter à ſa famille naturelle ; mais c'eſt ce que ne permet, ni à lui, ni à perſonne, ſon ſyſtême qui ſemble fait pour diſſocier les êtres les plus reſſemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports ; témoin le préſent *angolam* qu'il réunit dans la même claſſe avec l'*aſarum* ou cabaret, le pourpier, la ſalicaire, *&c.* toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des

Digitized by Google

étamines qu'il suppose de douze, quoiqu'il ne passe pas dix dans l'*augolam*, & qu'il varie dans la plupart des especes des plantes citées ci-dessus. Quel fond faire après cela sur une pareille méthode? (*M. Adanson.*)

* ANGOT, *Géog. moderne*, royaume ou province d'Afrique dans l'Abyssinie.

* ANGOULÊME, *Géog. mod.* ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pié de laquelle coule la Charante. *Long.* 17ᵈ 48′ 47″; *lat.* 45ᵈ 30′ 3″.

ANGOUMOIS (L'), province de France bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limousin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'*Angoumois* & le Limousin ne forment qu'une même généralité: l'*Angoumois* donne des blés, des vins & des fruits; le Limousin au contraire est froid & stérile, sans blé ni vin: le seigle, l'orge & les châtaignes, sont la nourriture & le pain. On fait dans l'une & l'autre contrée beaucoup de papier: on fait à Limoges des revêches; à Angoulême, des serges & des étamines; à St. Jean d'Angely, des étamines & des draps; des draps & des serges à Nerac; des serges à la Rochefoucault, des draps à la Santereune; à Cognac, des étamines & des eaux-de-vie; de gros draps à S. Léonard; à Brive & à Tulle, des revêches. Le safran de l'*Angoumois* ne vaut pas celui du Gâtinois: il s'en débite cependant beaucoup aux peuples du nord. Les Limousins, contraints par la stérilité de leur pays de se répandre dans les autres provinces, y travaillent pendant les belles saisons, & reportent ensuite pendant l'hiver dans le sein de leur famille ce qu'ils ont gagné.

* ANGOURE DE LIN, *V.* CUSCUTE.

* ANGOURY *ou* ANGORA, *Géog. anc. & mod.*, ville d'Asie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre*. *Long.* 50, 25; *lat.* 39, 30. Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoient.

Ces chevres sont peu différentes des chevres ordinaires: mais leur poil est blanc; roussâtre, fin, lustré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très-considérable.

* ANGRA, *Géog. mod.*, ville maritime, capitale de l'isle de Tercere & des autres Açores, dans l'Amérique septentrionale. *Long.* 556; *lat.* 39.

ANGREC, s. m. *Hist. nat. botaniq.*, plante parasite qui croît communément aux isles Moluques sur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra* & *fulha lacre*; les habitans de Balaya *angrec kringsing*, c'est-à-dire, *fleur peinte*; ceux de Ternate *saja negawa* & *saja laki*, c'est-à-dire, *fleur de princesse*; ceux des Moluques *bonga boki* & *bonga putri*, qui veut dire, *fleur des dames de distinction*, à cause de son usage. Rumphe lui a donné le nom d'*angræcum scriptum*, *seu helleborine moluca*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Herbar. Amboinicum*, *vol. VI*, *pag.* 95, *pl. XLII.* M. Linné la désigne sous le nom de *epidendrum scriptum*, *foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemosis maculatis*, dans la nouvelle édition de son *Syst. nat.*, imprimé en 1767, *page* 596.

C'est une herbe vivace, qui comme les fougeres fausses parasites, croît sur les arbres, particulierement dans les aisselles de leurs grosses branches, dans l'écore desquelles elle fiche nombre de racines menues, blanches & fibreuses, dont une partie s'éleve en dehors sous la forme de petits cônes, pointus, blancs, rassemblés en un faisceau sphérique, d'un pié environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines sortent trois à quatre bourgeons en forme de gaines ou de bourses coniques striées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une substance herbacée & succulente, de chacune desquelles il sort un faisceau de quatre à cinq feuilles assez semblables à celles du vératre, *veratrum*, c'est-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pié & au-delà, trois à quatre fois moins larges, épaisses, fermes, relevées en dessous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en dessus un sillon, un peu retrécies à leur origine où elles s'embrassent de maniere que l'extérieure semble envelopper toutes les autres. La gaine ou bourse, d'où sortent les feuilles, s'épaissit d'abord après la chute des feuilles

Digitized by Google

puis se seche & ne présente plus qu'une substance fongueuse & fibreuse, dans laquelle les fourmis se rassemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faisceau de feuilles sort extérieurement à l'un de ses côtés un épi cylindrique, long de quatre à cinq piés, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en dessus, garni depuis son extrémité jusqu'aux deux tiers de sa longueur vers le bas d'une trentaine de fleurs assez écartées, portées comme celles de la jacinthe sur un péduncule égal à leur longueur, accompagnées sans doute chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en fasse aucune mention, ni dans sa description, ni dans sa figure. Chaque fleur est portée sur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoide, long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui en s'épanouissant a plus de deux pouces de diametre: elle est composée de six feuilles elliptiques, dont cinq assez égales, ondées sur leurs bords, sont deux fois plus longues que larges; la sixieme est une fois plus courte, creusée en soucoupe, ondée & crénelée sur ses bords, d'un jaune pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui brunissent ensuite: les cinq autres feuilles sont aussi colorées diversement; les trois extérieures sont d'un verd-jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de sept à huit taches purpurines d'apord & qui brunissent avec le temps. Le style part du centre de la fleur sous la forme d'une masse courbée en demi-cercle, comme uni à son origine à celle de la sixieme feuille, au milieu de laquelle il semble vouloir cacher sa tête qui est creusé en dessous d'un stigmate en fossette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuse. Le dos voûté, ou le dessus de ce style, porte une seule étamine, dont le filet est uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne distingue que son anthere qui est à deux loges, dont chacune s'ouvre sur le devant sur un sillon longitudinal, & répand sa poussiere qui est composée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui est au-dessous de la fleur, ne paroit pas d'abord différent de son péduncule, mais par la suite il grossit & devient une capsule ovoide, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à six côtes ou six angles, dont trois sont plus saillans, fillonnés & couronnés de deux pointes à leur sommet; les trois autres sont moins apparens sans fillons, & correspondent à autant de loges, d'où en s'ouvrant en six panneaux, deux sur chaque face, ils laissent sortir les graines qui sont plates, bordées d'une membrane, & semblables à une poussiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement Parmi ces graines on trouve quelquefois des grains entiérement aqueux, sphériques, de la grosseur d'un grain de vesce ou de cajan.

Culture. Ce sont ces derniers grains que Rumphe croit les seuls capables de multiplier cette plante, comme font, selon lui, des grains semblables, quoique beaucoup plus gros, qui se rencontrent dans les figues. L'*angrec* ne vit que sur les grosses branches des arbres, sur-tout du cocotier, du nanari & du manglier, soit qu'ils croissent dans les forêts, sur les montagnes ou sur le rivage. Dans les isles orientales des Moluques, on le transplante aisément en enlevant doucement ses racines, & les attachant sur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue; il y implante peu après ses racines, & produit tous les ans ses fleurs, mais elles ne prennent pas un aussi beau jaune que celles qui croissent dans les forêts. Les piés que l'on transplante dans la terre seulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre sur laquelle croit l'*angrec* & qu'on la mette en terre, celui-ci est en vigueur & fleurit tant que la branche subsiste, & périt avec elle. Les Malays font dans l'opinion que cette planté est semée ainsi sur les arbres par une espece de grimpereau qu'ils appellent *cacopit*, qui en mange les graines, & ensuite les rend avec ses excrémens sur les arbres où elles levent & croissent; mais, si l'on en croit Rumphe, cet oiseau ne vit que du suc mielleux de ses fleurs, & n'avale point ses graines; elles sont portées par les vents fur différens arbres, où les excrémens de divers oiseaux tombant dessus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainsi dire, & les font germer.

Qualités. L'*angrec* n'a aucune odeur, même dans ses fleurs; mais lorsqu'on le froisse entre les doigts ou qu'on en ex-

Digitized by Google

prime le suc, il rend comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur désagréable d'eau croupie.

Usages. Dans l'isle de Ternate les dames, sur-tout les princesses du sang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays, & *hoki* aux Moluques, se font tellement approprié l'usage de cette plante, qu'elles se croiroient déshonorés si des femmes du commun, & encore plus des domestiques ou des esclaves, s'avisoient de parer leur tête de ses fleurs; de sorte que les femmes, les sœurs ou les filles des rois se sont réservé seules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'*angrec* pour les attacher dans leurs cheveux, persuadées que la nature elle-même en ne faisant croître cette plante que sur des lieux élevés, leur démontre que ses fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une basse condition, & c'est de-là que leur est venu le nom de *bonga putri* ou *bonga hoki*, qui veut dire *fleur de princesse*. Les Malays qui habitent les autres isles Moluques, emploient aussi l'*angrec* pour décorer leurs appartemens; à cet effet, ils séparent de sa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conservent ainsi pendant huit jours en fleur, lorsqu'ils ont attention de la cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres usage que ceux de simple agrément. La moëlle herbacée de la gaine de ses bourgeons dépouillée de sa peau, pilée dans l'eau salée avec un peu de curcuma, s'applique avec succès sur les panaris, qui disparoissent en peu de temps, ou qui se guérissent sans accidens, lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moelle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplasme sur le ventre, y excite d'abord une légere démangeaison, mais c'est un excellent vermicide qui débarrasse peu après les intestins de toutes les humeurs malignes qui les rempliſſent. On mâche ses bulbes ou bourgeons jusqu'à ce qu'il s'ensuive une forte salivation pour dissiper les aphtes de la bouche. Quoique leur saveur soit fade & rafraîchissante en apparence, on les mêle avec les autres mets pour les faire manger à ceux qui ont la dysenterie. Les habitans d'Amboine préparent avec ses graines qui ressemblent à une farine jaune, une espece de filtre qu'ils prétendent si puissant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperdument & de suivre jusqu'à la mort un homme qui auroit eu le secret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a observé deux autres especes ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde espece. Le cocotier produit encore une sorte d'*angrec* que quelques-uns regardent comme une espece, parce qu'en effet elle differe assez de la premiere. Elle croît communément sur le coté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de cônes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la masse feroit la charge d'un homme. Les gaines ou bourses de ses bourgeons sont comme dans l'*angrec* commun, mais lisses, sans articulations; ses feuilles ont treize à seize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & sont, par conséquent, plus larges à proportion, mais plus épaisses, sans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu sur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte ses fleurs en épi, a jusqu'à cinq piés & demi de longueur; elle est cylindrique, ferme, presque ligneuse, de la grosseur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ses fleurs sont jaunes, peintes de caracteres bruns, qui pour l'ordinaire, ne forment que des taches assez groſſieres, quoique quelquefois on y distingue assez bien les trois lettres, A, I, O; cette espece fleurit en novembre.

Troisieme espece. La troisieme espece croît plus communément sur les grosses branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce succulente. Ses feuilles sont plus grandes que dans les deux especes précédentes; elles ont vingt-sept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une seule nervure longitudinale. Ses fleurs sont au nombre de cinquante à cinquante-deux sur chaque épi: leurs taches représentent moins des caracteres hébreux que des lettres latines; de sorte que l'on peut, en rangeant plusieurs de leurs feuilles par ordre, en composer différens noms.

Digitized by Google

Culture. On remarque que les branches de mangier qui sont ainsi couvertes de l'*angrec*, ne produisent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la description que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il differe de la vanille par ses feuilles qui sont radicales, par ses fleurs disposées en épi, & par ses fruits qui ne sont nullement charnus; d'où il suit que cette plante ne devoit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*épidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

* ANGRIVARIENS, f. m. pl. *Géog. & Hist. anc.*, anciens peuples de Germanie, de la nation des Istevons, & voisins des Chamaves. Les uns les placent dans le pays où sont aujourd'hui les évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck; d'autres dans la Westphalie, ou dans un coin de l'Over-Yssel, ou dans les comtés de Bentheim & de Tecklembourg, ou sur les bords de la Sala, aujourd'hui l'Yssel. On dit qu'ils se mêlerent avec les Francs.

ANGROIS, f. m. c'est le nom, qu'on donne dans plusieurs boutiques d'ouvriers, & même de fabriques où l'on use de marteaux, comme dans celles d'ardoise, aux petits coins qui servent à ferrer & à affermir le manche d'un marteau avec le marteau même, & qu'on infere pour cet effet, ou dans le bout du manche même, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau, tant en dessus qu'en dessous.

* ANGSANA, *Hist. nat. bot.*, arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'incision qu'on y fait une liqueur qui se condense en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme est astringente, & qu'elle est très-bonne pour les aphthes.

ANGUICHURE, f. f. *Chasse*; c'est l'écharpe où est attaché le cor ou la trompe de chasse.

* ANGUILLARA, *Géog. mod.*, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre.

ANGUILLE, *anguilla*, *Hist. nat.*, poisson fort allongé, en forme de serpent, glissant, sans écailles, revêtu d'une peau dont on le dépouille aisément; les ouïes des *anguilles* sont petites, & recouvertes d'une peau; c'est pourquoi elles s'étouffent dans les eaux troubles, & elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau; elles se meuvent en contournant leur corps; car elles ont seulement au lieu de nageoires une sorte de rebord ou de pli dans la peau, qui commence au milieu du dos par dessus, & par dessous à l'ouverture par où sortent les excrémens, & qui se continue de part & d'autre jusqu'à l'extrémité du corps. On a cru que les *anguilles* naissoient de la pourriture; ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que le conduit de la matrice dans les femelles, & de la semence dans les mâles, sont peu apparens & couverts de graisse, de même que les œufs; on ne les apperçoit pas aisément. Rondelet avoue qu'il en a vu frayer, quoiqu'il soit encore prévenu pour l'ancien préjugé par rapport à certaines *anguilles*. Ces poissons vivent dans l'eau douce & claire; l'eau trouble leur est nuisible, & même mortelle; ainsi il faut que l'eau des étangs où l'on veut avoir des *anguilles* soit pure. Ce poisson vit dans l'eau douce & dans l'eau salée; il faut choisir le temps où l'eau des rivieres est trouble, après les pluies, ou la troubler exprès, pour pêcher l'*anguille*. Elle ne s'éleve pas au-dessus de l'eau comme les autres poissons. Il y en a dans le Gange qui ont 30 piés de longueur. La chair de l'*anguille* est visqueuse & fort nourrissante: celles de la mer sont les meilleures. On sale la chair de ce poisson pour la conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, ou pour corriger par le sel la mauvaise qualité qui lui vient de sa viscosité. On donne en Languedoc le nom de *murgaignon* à l'*anguille* mâle; elle a la tête plus courte, plus grosse & plus large que la femelle, que l'on appelle *anguille fine*. Rondelet. *V.* POISSON. (*I*)

L'*anguille* se pêche ou aux hameçons dormans, ou à l'épinette, ou à la fouine, ou à la nasse: à l'*hameçon dormant*, en attachant de deux piés en deux piés de distance, des ficelles sur une corde fixée par un bout à un pieu au bord d'une riviere: ces ficelles doivent être armées par le bout d'un hameçon long d'un pouce, & l'hameçon doit être amorcé soit avec des achées, soit avec des chatouilles, ou autrement: attachez un plomb au bout de la corde, & lancez dans la ri-

Digitized by Google

viere ce plomb, le plus loin que vous pourrez. Choisissez pour cette pêche un endroit où il n'y ait point d'herbes, ni autre chose à quoi votre ligne dormante puisse s'embarrasser.

A l'*épinette*, en substituant des épines à ces hameçons: ces épines sont liées par le milieu avec la ficelle, & amorcées comme les hameçons.

A *la fouine*, en se pourvoyant d'un instrument emmanché par une douille dans une perche forte & légere, longue de 15 à 18 piés. Le reste de l'instrument est en trident, dont chaque dent a environ neuf pouces de longueur. Les deux dents des extrémités sont recourbées; celle du milieu est pointue; toutes trois sont dentées, & tennes si serrées par un lien de fer que l'*anguille* la plus petite ne puisse passer entr'elles. On tient cet instrument, & on le fiche fortement dans les endroits où l'on croit qu'il y a des *anguilles*: s'il s'en rencontre sous le coup, il ne leur est pas possible de s'échapper; elles restent dans la fouine.

A *la nasse*, en faisant à une des vannes d'un moulin à eau un trou, & y appliquant bien exactement le filet appellé *nasse*. *Voy.* NASSE.

ANGUILLE DE SABLE, *anguilla de arena*, poisson de l'Océan septentrional qui est fort fréquent sur les côtes d'Angleterre, où il est connu sous le nom de *sandilz*; on l'appelle *anguille de sable*, parce qu'il est fort allongé, & qu'il se cache sous le sable. Il a la tête mince & ronde, les mâchoires allongées & pointues, la bouche petite; il n'est pas plus gros que le pouce, & n'a que la longueur d'une palme; son dos est bleu, & le ventre de couleur argentine; il a une nageoire sur le milieu du dos, & une autre auprès de la queue; deux de chaque coté sous le ventre, & une autre au-delà de l'anus. Aldrovande, *de piscibus*, *lib. X*, *c. xlix.* *Voyez* POISSON. (*I*)

ANGUILLE, s. f. animalcule que l'on ne découvre qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, telles que le vinaigre, l'infusion de la poussiere noire du blé gâté par la nielle, *&c.* dans la colle de farine, *&c.* On a donné à ces animalcules le nom d'*anguille*, parce qu'ils ressemblent à cet animal par la forme de leur corps qui paroit fort mince & fort allongé. Les *anguilles* de la colle de farine sont les plus singulieres; on a observé qu'elles sont vivipares. M. Sherwood & M. Needham, de la société royale de Londres, ont fait sortir du corps de ces petites *anguilles* d'autres *anguilles* vivantes; la multiplication d'une seule est allée jusqu'à cent six. *Nouv. observ. microf.* par M. Needham. *pag.* 180. *Voyez* MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (*I*)

ANGUILLE, s. f. c'est ainsi qu'on appelle les bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des moulins à foulon, lorsque les foulons ne sont pas assez attentifs à les faire frapper comme il faut. *Voyez* FOULON, FOULER, & *sur-tout l'article* DRAPERIE.

* ANGUILLE (L'), *Géog. mod.*, isle de l'Amérique, une des Antilles angloises.

ANGUILLERES, ANGUILLES, ANGUILLÉES, *Lumieres*, *Vitonnieres*, *Bitonnieres*, s. fém. pl. *Marine*. Ce sont des entailles faites dans les varangues, dont le fond du vaisseau est composé; elles servent à faire couler l'eau qui est dans le vaisseau depuis la proue jusqu'aux pompes; ce qui forme une espece d'égoût qu'il faut nettoyer; & pour le faire, on passe une corde tout du long, que l'on fait aller & venir pour débarrasser & entraîner les ordures qui s'y amassent. (*Z*)

ANGUINA, *Hist. nat. bot.*, genre de plante qui ne differe de la *pomme de merveille*, que parce que ses fleurs sont garnies de filamens très-fins, & que le fruit ne s'ouvre pas de lui-même. Micheli, *Nova plant. genera.* *Voyez* POMME DE MERVEILLE. (*I*)

ANGUINÉE, adj. f. *terme de géométrie*; c'est le nom que M. Newton donne dans son énumération des lignes du troisieme ordre, aux hyperboles de cet ordre, qui ayant des points d'inflexion, coupent leur asymptote, & s'étendent vers des cotés opposés. *V.* ASYMPTOTE, INFLEXION. Telle est la courbe *DIIGAFIC*, (*fig.* 40. *Anal.* n°. 2.) qui coupe son asymptote *D A B* en *A*, & qui ayant en *H* & en *I* des points d'inflexion, s'étend vers des cotés opposés; savoir, à la gauche de *A D* en en-haut, & à la droite de *A B* en en-bas.

Cette courbe s'appelle *anguinée* du mot *anguis*, serpent, parce qu'elle paroit serpenter autour de son asymptote. *Voyez* SERPENTEMENT.

ANGULAIRE, adj. m. *Géom.*, se dit

de tout ce qui a des angles, ou ce qui a rapport aux angles. *V.* ANGLE.

La distance fait disparoître les angles des polygones ; l'œil appercevant le corps de l'objet, lorsqu'il n'apperçoit plus les inégalités que les angles faisoient sur sa surface, on croit que cette surface est unie, & le corps de l'objet paroît rond. *Voyez* VISION.

Mouvement angulaire. C'est le mouvement d'un corps qui décrit un angle, ou qui se meut circulairement autour d'un point. Ainsi les planetes ont un *mouvement angulaire* autour du soleil. Le *mouvement angulaire* d'un corps est d'autant plus grand, que ce corps décrit dans un temps donné un plus grand angle. Deux points mobiles *A*, *F*, *fig.* 8. *Méchan.* dont l'un décrit l'arc *A B*, & l'autre l'arc *F H* dans le même temps, ont le même *mouvement angulaire*, quoique le mouvement réel du point *A* soit beaucoup plus grand que le mouvement réel du point *F*; car l'espace *A B* est beaucoup plus grand que *F G*.

Le *mouvement angulaire* se dit aussi d'une espece de mouvement composé d'un mouvement rectiligne, & d'un mouvement circulaire, *&c.*

Tel est le mouvement d'une roue de carrosse, ou d'une autre voiture. *Voyez* ROUE D'ARISTOTE. (*O*)

ANGULAIRE, adj. *en anatomie*, se dit de quelques parties relatives à d'autres qui ont la figure d'un angle.

Les quatre apophyses *angulaires* du coronal, sont ainsi appellées, parce qu'elles répondent aux angles des yeux. *V.* CORONAL & ŒIL.

Le muscle *angulaire* de l'omoplate s'appelle ainsi, parce qu'il s'attache à l'angle postérieur supérieur de l'omoplate : on le nomme aussi le *releveur*. *V.* OMOPLATE & RELEVEUR.

L'artere *angulaire* ou maxillaire inférieure répond à l'angle de la mâchoire inférieure. *Voy.* MAXILLAIRE & MACHOIRE. (*L*)

ANGURI, s. m. *Hist. nat. botan.*, nom Malays d'une espece d'abutilon dont Rumphe nous a laissé une assez bonne figure, quoiqu'incomplete, sous le nom de *abutilon hirsutum domesticum*, dans son *Herbar. Amboinicum*, *vol. IV*, *p.* 29, *pl. X.* Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'est-à-dire, *fleur-du-soir*, & les habitans de Ternate *tobba-tobo*.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine est longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuse que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, est d'un bois blanc, fragile & léger, & se ramifie, dès son origine, en plusieurs branches assez écartées, longues, cylindriques, velues, c'est-à-dire, hérissées de poils longs, écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles sont alternes, assez écartées, taillées en cœur échancré d'un sixieme à son origine, très-pointues à leur extrémité, longues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque coté, verd-jaune dans leur jeunesse, plus foncées dans leur vieillesse, molles, velues, visqueuses, à trois nervures de chaque coté de la côte principale, portées sur un pédicule cylindrique de leur longueur, hérissé de poils comme les branches, & accompagné à son origine de deux stipules qui tombent peu de temps après leur épanouissement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un péduncule, presqu'égal à leur pédicule, cylindrique & hérissé comme lui, qui porte une seule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diametre, composée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondés, qui sortent d'un calice simple d'une seule piece, découpé jusqu'à son milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, sont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traversé par le style de l'ovaire qui se fourche en quinze à seize styles, couronné par autant de stigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule hémisphérique, tronquée ou déprimée en dessus, assez semblable à un trépan, d'abord verd-pâle, ensuite brune enfumée, marquée de quinze à seize cannelures correspondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capsules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois semences taillées en reins, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il est si rare de trouver des

Digitized by Google

graines mûres sur cette plante, qu'on est obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui sortent de sa souche, & de les repiquer dans un terrein frais & herbeux. Elle est commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans des jardins à Amboine, où elle se reproduit du pié, sa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a dans toutes ses parties, même dans ses fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froisse. Ses fleurs cueillies prennent, comme lorsqu'elles se fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les temps sereins, c'est communément à deux ou trois heures du soir, & elles ne restent ainsi guere plus d'une heure, après quoi ses pétales se recourbent en-dedans, & restent ainsi jusqu'au coucher du soleil où elles se ferment entiérement, comme subitement, pour ne plus s'ouvrir.

Usages. Cette plante sert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplasmes, pour adoucir, calmer & dissiper les douleurs. La poudre de ses graines se boit à la dose d'un demi gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ses graines est si soporative, que ceux qui en prennent cette dose, ne peuvent être réveillés de leur sommeil qu'avec le secours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette espece, il ne faut que consulter les descriptions & les figures de ces deux plantes pour s'apperçevoir qu'elles sont d'especes différentes. M. Linné désigne celle-ci par le nom de *sida asiatica*, *foliis cordatis indivisis, stipulis reflexis*, *pedunculis longioribus*, *capsulis multiloculatibus hirsutis*, *calice brevioribus*, dans la derniere edition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1766, *page* 418. Mais indépendamment de la confusion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, sa description renferme plusieurs erreurs: d'abord le sida des anciens Grecs étoit le grenadier; ainsi on ne peut pas raisonnablement transporter ce nom à une espece d'abutilon, & encore moins à une espece qui a déja un nom: en second lieu, il n'est pas vrai que la capsule de l'*anguri* soit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de la moitié. (*M. Adanson.*)

* ANGUS, *Géogr. mod.*, province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale.

* ANGUSTICLAVE, s. m. *Hist. anc.*, c'étoit une partie ajoutée à la tunique des chevaliers romains; la plupart des antiquaires disent qu'elle consistoit en une piece de pourpre qu'on inséroit dans la tunique, qu'elle avoit la figure de la tête d'un clou, & que quand cette piece étoit petite, on l'appelloit *angusticlave*: mais Rubenius prétend avec raison, contre eux tous, que l'*angusticlave* n'étoit pas rond comme la tête d'un clou, mais qu'il imitoit le clou même; & que c'étoit une bande de pourpre oblongue, tissue dans la toge & d'autres vêtemens; & il ne manque pas d'autorités sur lesquelles il appuie son sentiment. Les sénateurs & les plus qualifiés d'entre les chevaliers, portoient le *laticlave*; ceux qui étoient d'un état inférieur ou de moindre naissance, prenoient l'*angusticlave*: on les appelloit *angusticlavii*; le pere de Suétone fut *angusticlave*. Cet historien le dit lui-même à la fin de la vie d'Othon. *Voy. Antiq. expl. t. III.*

* ANHALT, *Géogr. mod.*, principauté d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

ANHELER, v. neut. Dans les *Verreries*, c'est entretenir le feu dans une chaleur convenable: mais quand la journée est finie, ou que les pots sont vuides, on n'*anhele* plus; on laisse mourir le feu, & les marchandises se refroidissent peu à peu.

ANHERAGE *ou* ANERAGE, s. m. *terme de riviere* usité dans la Bourgogne, pour signifier *le pour boire*, ou les arrhes que l'on donne aux ouvriers que l'on emploie à la conduite des trains. Cela arrive quelquefois pour les vins.

* ANHIMA, *Hist. nat.*, oiseau aquatique & de proie, on le trouve au Bresil: il est plus grand que le cygne; il a la tête de la grosseur de celle du coq, le bec noir & recourbé vers le bout; les yeux de couleur d'or, avec un cercle noir, la prunelle noire; sur le haut de la tête une cor-

Digitized by Google

ne de la groſſeur d'une groſſe corde à violon, longue de deux doigts, recourbée par le bout, ronde, blanche comme l'os, & entourée de petites plumes courtes, noires & blanches; le cou long de ſept doigts; le corps d'un pié & demi; les ailes grandes & de différentes couleurs; la queue longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie; les piés, quatre doigts armés d'ongles; la voix forte, & criant *vibu*, *vibu*. Il n'eſt jamais ſeul, la femelle l'accompagne toujours; & quand l'un des deux meurt, l'autre le ſuit de près. C'eſt la femelle qu'on vient de décrire; le mâle eſt une fois auſſi gros; il fait ſon nid avec de la boue, en forme de four, dans les tronc des arbres & à terre.

On attribue à ſa corne pluſieurs propriétés médicinales: on dit qu'infuſée pendant une nuit dans du vin, ce vin ſera bon pour les venins, les ſuffocations de matrice, & provoquera l'accouchement. Lemery. *Traité des drogues.*

ANHINGA, ſ. m. *Hiſt. nat. Orn.* genre d'oiſeau aquatique de la famille des cormorans, c'eſt-à-dire, de ceux dont les jambes ſont entiérement emplumées, & les doigts au nombre de quatre, réunis enſemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une aſſez mauvaiſe figure dans ſon *Hiſt. nat. du Breſil. pag.* 228, qui a été copiée par Jonſton. *Avi. p.* 149, *pl.* 60. Moerhing lui donne le nom de *ptinx*, *avium*, *p.* 63; & Klein celui de *planeus Braſilienſis anhinga vocatus. Avi. p.* 245, *n°.* 8. M. Briſſon l'appelle *anhinga ſuperne nigricans, maculis albidis varia, infernè albo-argentea; capite & collo ſuperiore griſeo-rufeſcentibus; gutture & collo inferiore griſeis, urrhopygio rectricibuſque ſplendidè nigris..... Anhinga. Ornithol. vol. VI, p.* 496.

Il eſt commun au Breſil & à Cayenne, où, ſelon Barrere, il eſt appellé *plongeon ordinaire*. *Anhinga* eſt le nom que les Topinambous du Breſil lui donnent. Sa grandeur eſt à peu près celle du canard domeſtique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces; juſqu'aux bouts des ongles vingt-ſept pouces. La longueur de ſon bec depuis la pointe juſqu'aux coins de ſa bouche, eſt de deux pouces & demi; celle de ſa queue, ſept pouces & demi, de ſon pié un pouce & un quart, de ſon doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête eſt menue & allongée, ainſi que ſon cou qui eſt long d'un pié. Ses ailes, lorſqu'elles ſont pliées, atteignent juſqu'au milieu de la longueur de ſa queue, & étendues, elles ont trois piés un pouce de vol.

La forme de ſon bec eſt cônique, très-allongée, comparable à celle du bec du héron, mais beaucoup plus menu à proportion & extrêmement aiguë: chaque demi bec eſt dentelé ſur ſes cotés dans ſa moitié ſupérieure de dents extrêmement fines tournées en arriere. Sa queue eſt large, arrondie, compoſée de douze plumes, dont les extérieures ſont tant ſoit peu plus courtes.

Ses yeux ſont noirs, avec un iris jaune d'or; ſon bec gris, excepté vers ſon origine qui eſt un peu jaunâtre. Ses piés & ſes doigts, avec leur membrane, ſont d'un gris tirant ſur le jaune obſcur; ſes ongles ſont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le deſſus du cou ſont très-étroites, d'un jaune griſâtre, douces au toucher comme un velours; celles du deſſous du cou ſont griſes. La poitrine, le ventre, les cuiſſes & les jambes ſont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos eſt noir, ainſi que les ailes & la queue qui eſt luiſante avec l'extrémité griſe. Le commencement du dos & les ailes, ſont couverts de plumes étroites, brunes, qui portent à leur milieu une tache oblongue d'un blanc-jaunâtre; celles qui bordent ces plumes ſont blanches d'un coté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon ſur les rivieres d'eau douce, où il fait avec beaucoup d'âpreté la chaſſe aux poiſſons, dont il ſe nourrit: dès qu'il en apperçoit quelqu'un, il replie ſon cou ſur lui-même à la façon des ſerpens, puis il darde ſon bec qui le perce & le retire comme avec un hameçon au moyen des dents dont il eſt armé; il s'en débarraſſe enſuite & les prend avec ſes piés pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'eſt pas meilleure que celle du goéland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiſeau approche beaucoup de celui du Sénégal, il en differe aſſez par ſes couleurs & par la longueur de ſon cou, pour en être diſtingué comme une eſpece différente. Nous avons cru devoir réformer d'après la deſcription même de Marcgrave, qui

Digitized by Google

est assez précieuse, les dimensions de plusieurs parties que M Brisson paroît n'avoir pas saisies dans le sens de cet auteur, qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur d'un pouce, comme M. Brisson l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur : ce qui donne des dimensions peu naturelles, & par là une conformation tout-à-fait singuliere à ces animaux du Brésil. (*M. Adanson.*)

* ANHOLT, *Géogr. mod.*, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Cleves, sur l'ancien Yssel.

ANI, s. m. *Hist. nat. Ornith.*, oiseau de la famille des coucous ou des perroquets, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme le perroquet, quatre doigts, dont deux devant & deux derriere. Les habitans du Brésil l'appellent *ani*, selon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans son *Hist. nat. du Brésil*, *p.* 193, laquelle a été copiée par Jonston, dans son *Hist. nat. des oiseaux*, *p.* 132, *pl. LVII.* Sloane en a publié une figure un peu meilleure, sous le nom de *monedula tota nigra, major, garrula, mandibulâ superiore arcuatâ*, à la *p.* 298, *pl. CCLVI*, *n°.* 1 de son *Hist. nat. de la Jamaïque.* Fernandez, qui l'a observé au Mexique, l'appelle du nom mexicain *cacalototl*, *seu avis corrina. Hist. nov. Hispan. p.* 50, *ch.* 132. Catesby en a donné depuis une figure assez bonne, mais coloriée négligemment sous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane à la *pl. III.* de l'*appendix* de son *Hist. nat. de la Caroline.* C'est le *crotophagus ater, rostro breviori compresso superne arcuato cultrato* de Browne, dans son *Histoire naturelle of Jamaïca*, *p.* 474. Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun*, selon du Tertre, *Hist. des Antilles*, *vol. II*, *p.* 260. Enfin M. Brisson en a fait graver une assez bonne figure sous le nom de *bout de petun : crotophagus nigro-violaceus, oris pennarum obscurè viridibus, capri puri colore variantibus; remigibus rectricibusque nigro violaceis..... crotophagus. Ornith. vol. IV*, *p.* 177, *pl. XVIII*, *fig.* 1.

L'*ani* a à peu près le port, la figure & le maintien du coucou ordinaire, qu'il égale assez bien en grosseur. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de treize pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaisseur de dessus en dessous. Sa queue sept pouces, son pié un pouce & demi, le doigt antérieur le plus long, qui est l'extérieur avec son ongle, quatorze lignes; & l'extérieur des doigts de derriere, qui est aussi le plus long, douze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent guere qu'au tiers de la longueur de sa queue; & lorsqu'elles s'étendent, elles ont jusqu'à quinze pouces de vol.

La forme de son bec est fort singuliere, & comparable en quelque sorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il est court, triangulaire, extrêmement comprimé par les cotés qui sont applatis, droit & arrondi en dessous, arqué & aigu ou tranchant en dessus; de sorte qu'il est presqu'aussi épais ou profond que long, & deux à trois fois moins large. Son demi-bec supérieur a le bout un peu arqué & légérement crochu ou courbé en bas, & il est une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ses cotés, à son origine, vers le milieu de sa profondeur, sont placées les narines, qui ressemblent à deux petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles sont nues & à découvert, mais entourées de plumes figurées en poil roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & sont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue est arrondie, composée de dix plumes, dont les deux intérieures ou mitoyennes sont les plus longues; leurs collatérales diminuent par degrés, de maniere que les deux extérieures sont d'un huitieme plus courtes.

Tout son corps est couvert de plumes, d'un noir tirant sur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du dessus & du dessous des ailes, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd d'airain; plus apparente sur la tête, le cou & la partie supérieure du dos. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été observé jusqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chau-

Digitized by Google

de, depuis le Mexique jusqu'au Bresil, & on le trouvera vraisemblablement jusqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pôle austral. Son cri ordinaire est fort monotone; il semble prononcer les six lettres *yiiiiy* d'un ton uniforme, en élevant seulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous disent que ces oiseaux font de très-grands nids dans les buissons, & qu'ils pondent & couvent ensemble jusqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait, qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien se faire que les voyageurs, par cette expression, eussent voulu seulement faire entendre que ces animaux vivent comme par famille dans les buissons où ils nichent fort près à près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans son nid. L'*ani* ne se mange point. (*M. Adanson.*)

§ ANI *ou* ANIKAGAE, *Géog.*, ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le beglierbeg d'Erzerum. Ses murs sont arrosés d'une riviere, qui descend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am.* Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moyse de Chéronée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perses se font la guerre, les environs d'*Ani* sont assez ordinairement le premier théâtre de leurs hostilités. Ce qui donne lieu à cette circonstance, c'est qu'*Ani* est entre Erivan & Erzerum qui sont les deux principales villes frontieres d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*C. A.*)

ANIAN, *Géogr.*, nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géogr. réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'*Anian* dont on ne sait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frere Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cents cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude, avec cette note: "on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers „„ & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrées de longitude; il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voy.* les *Mém. & observ. géogr.*, par M. Engel, à Lausanne, 1765; les *Voy. & Découv. faites par les Russes*, traduit de Muller, 1766, deux volumes; les *Considér. géograph.*, par M. Buache; les *Mém. de l'Acad. des sciences pour* 1754. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béring*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. (*M. de la Lande.*)

* ANIANE, *ou* SAINT-BENOIST D'ANIANE, *Géogr. mod.*, petite ville de France dans le bas Languedoc, diocese de Montpellier, aux piés des montagnes, près de l'Arre. *Long.* 21, 22; *latit.* 53, 45.

ANIEN, *ou* ANIAN-FU, *Géogr. mod.*, ville de la Chine, dans la province de Chuquami.

ANJENGO, *Géogr.*, petite ville d'Asie sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*C. A.*)

* ANIGRIDES, *Myth.*, nymphes qui habitoient les bords du fleuve *Anigrus* au Péloponnese. Quand on avoit des taches à la peau, on entroit dans la grotte des *Anigrides*, on les invoquoit, on faisoit quelques sacrifices, on frottoit la partie malade, on passoit l'*Anigrus* à la nage, & l'on guérissoit ou l'on ne guérissoit pas, sans que les *Anigrides* en fussent moins révérées, ni la grotte moins fréquentée.

* ANIGRUS, *ou* ANIGRE, *Géogr. & Myth.*, fleuve d'Elide, dans le Péloponnese, où les Centaures blessés par

Digitized by Google

Hercule allerent laver leurs bleſſures, ce qui rendit ſes eaux ameres & déſagréables, de douces qu'elles étoient auparavant.

§ ANILLE, ſ. ſém. *terme de blaſon*, meuble de l'écu, en forme de deux croiſſans, l'un tourné a dextre, l'autre à ſeneſtre, proche l'un de l'autre, joints par deux liſtels ; de ſorte qu'il ſe trouve un vuide quarré au centre.

L'*anille* eſt ainſi nommée d'un fer qui ſervoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vauclerois de Courmas, de la Ville-aux-Bois, en Champagne, *d'argent à l'anille de ſable.*

D'Artigoity, en la même province, *d'azur à l'anille d'argent.*

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, *argent à trois anilles de ſable.* (*G. D. L. T.*)

* ANIMACHA *ou* ANIMACA, *Géog. mod.*, riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a ſa ſource dans celui de Calicut, & ſe décharge dans l'Océan aux environs de Cranganor.

ANIMADVERSION, ſ. f. *Littér.*, ſignifie quelquefois *correction*, quelquefois des *remarques* ou des *obſervations* faites ſur un livre, *&c.* & quelquefois une ſérieuſe conſidération ou reflexion ſur quelque ſujet que ce ſoit, par forme de critique.

Ce mot eſt formé du latin *animadvertere*, remarquer, compoſé, d'*animus*, l'entendement, & *adverto*, je tourne *à* ou *vers* ; parce qu'un obſervateur ou critique eſt cenſé avoir appliqué particuliérement ſes méditations, ou pour ainſi dire, les yeux de ſon eſprit, ſur les matieres qu'il examine. Au reſte, ce terme eſt plus latin que françois, & purement conſacré à la littérature ou philologie. Nous avons beaucoup d'ouvrages ſous le titre d'*animadverſiones* : mais on les appelle en françois, *obſervations*, *remarques*, *réflexions*, *&c.*

ANIMADVERSION, ſ. f. *en ſtyle de palais*, ſignifie *réprimande* ou *correction.* (*H*)

* ANIMAL, ſ. m. (*Ordre encyclopédique, Entendement, Raiſon, Philoſophie ou ſcience, Science de la nature, Zoologie, Animal.*) Qu'eſt-ce que l'*animal* ? *Voilà une de ces queſtions dont on eſt d'autant plus embarraſſé, qu'on a plus de philoſophie & plus de connoiſſance de l'hiſtoire naturelle. Si l'on parcourt toutes les propriétés connues de l'animal, on n'en trouvera aucune qui ne manque à quelque être auquel on eſt forcé de donner le nom d'animal, ou qui n'appartienne à un autre auquel on ne peut accorder ce nom. D'ailleurs, s'il eſt vrai, comme on n'en peut guere douter, que l'univers eſt une ſeule & unique machine, où tout eſt lié, & où les êtres s'élevent au-deſſus ou s'abaiſſent au-deſſous les uns des autres par des degrés imperceptibles, en ſorte qu'il n'y ait aucun vuide dans la chaîne, & que le ruban coloré du célebre Pere Caſtel, jéſuite, où de nuance en nuance on paſſe du blanc au noir ſans s'en appercevoir, ſoit une image véritable des progrès de la nature, il nous ſera bien difficile de fixer les deux limites entre leſquelles l'animalité, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, commence & finit. Une définition de l'animal ſera trop générale, ou ne ſera pas aſſez étendue, embraſſera des êtres qu'il faudroit peut-être exclure, & en exclura d'autres qu'elle devroit embraſſer. Plus on examine la nature, plus on ſe convainc que pour l'exprimer exactement, il faudroit preſqu'autant de dénominations différentes qu'il y a d'individus, & que c'eſt le beſoin ſeul qui a inventé les noms généraux, puiſque ces noms généraux ſont plus ou moins étendus, ont du ſens, ou ſont vuides de ſens, ſelon qu'on fait plus ou moins de progrès dans l'étude de la nature. Cependant qu'eſt-ce que l'animal ? C'eſt, dit M. de Buffon*, Hiſt. nat. gén. & part. *la matiere vivante & organiſée qui ſent, agit, ſe meut, ſe nourrit & ſe reproduit. Conſéquemment, le végétal eſt la matiere vivante & organiſée qui ſe nourrit & ſe reproduit, mais qui ne ſent, n'agit, ni ne ſe meut. Et le minéral, la matiere morte & brute qui ne ſent, n'agit, ni ne ſe meut, ne ſe nourrit, ni ne ſe reproduit. D'où il s'enſuit encore, que le ſentiment eſt le principal degré différentiel de l'animal. Mais eſt-il bien conſtant qu'il n'y a point d'animaux, ſans ce que nous appellent le ſentiment, ou plutôt, ſi nous en croyons les Carteſiens, y a-t-il d'autres animaux que nous qui aient du ſentiment ? Les bêtes, diſent-ils, en donnent les ſignes, mais l'homme ſeul a la choſe. D'ailleurs, l'homme lui-même ne perd-il pas quelquefois le ſentiment, ſans ceſſe

Digitized by Google

de vivre ou d'être un animal? Alors le pouls bat, la circulation du sang s'exécute, toutes les fonctions animales se font; mais l'homme ne sent *ni lui-même, ni les autres êtres: qu'est-ce alors que l'homme? Si dans cet état, il est toujours un* animal, *qui nous a dit qu'il n'y en a pas de cette espece, sur le passage du végétal le plus parfait à l'animal le plus stupide? Qui nous a dit que ce passage n'étoit pas rempli d'êtres plus ou moins léthargiques, plus ou moins profondément assoupis; en sorte que la seule différence qu'il y auroit entre cette classe & la classe des autres animaux, tels que nous, est qu'ils dorment & que nous veillons, que nous sommes des animaux qui sentent, & qu'ils sont des animaux qui ne sentent pas? Qu'est-ce donc que l'animal?*

Ecoutons M. de Buffon s'expliquer plus au long là-dessus. Le mot *animal*, dit-il, *Hist. nat. tome II*, *page* 260, dans l'acception où nous le prenons ordinairement, représente une idée générale, formée des idées particulieres qu'on s'est faites de quelques animaux particuliers. Toutes les idées générales renferment des idées différentes, qui approchent ou different plus ou moins les unes des autres; & par conséquent aucune idée générale ne peut être exacte ni précise. L'idée générale que nous nous sommes formée de l'*animal*, sera, si vous voulez, prise principalement de l'idée particuliere du *chien*, du *cheval*, & d'autres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui semblent se mouvoir & se déterminer suivant cette volonté, qui sont composées de chair & de sang, qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous joignons donc ensemble une grande quantité d'idées particulieres, lorsque nous nous formons l'idée générale que nous exprimons par le mot *animal*; & l'on doit observer que dans le grand nombre de ces idées particulieres, il n'y en a pas une qui constitue l'essence de l'idée générale. Car il y a, de l'aveu de tout le monde, des animaux qui paroissent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif; il y en a qui n'ont ni chair ni sang, & qui ne paroissent être qu'une glaise congelée; il y en a qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent: enfin il y en a qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible: il y a en qui n'ont point de sexes, d'autres qui les ont tous deux; & il ne reste de général à l'*animal* que ce qui lui est commun avec le végétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire. C'est donc du tout ensemble qu'est composée l'idée générale: & ce tout étant composé de parties différentes, il y a nécessairement entre ces parties des degrés & des nuances. Un insecte, dans ce sens, est quelque chose de moins *animal* qu'un chien; une huître est encore moins *animal* qu'un insecte; une ortie de mer, ou un polype d'eau douce, l'est encore moins qu'une huître, & comme la nature va par nuances insensibles, nous devons trouver des animaux qui sont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype. Nos idées générales ne sont que des méthodes artificielles, que nous nous sommes formées pour rassembler une grande quantité d'objets dans le même point de vue; & elles ont, comme les méthodes artificielles, le défaut de ne pouvoir jamais tout comprendre: elles sont de même opposées à la marche de la nature, qui se fait uniformément, insensiblement & toujours particuliérement; en sorte que c'est pour vouloir comprendre un trop grand nombre d'idées particulieres dans un seul mot, que nous n'avons plus une idée claire de ce que ce mot signifie; parce que ce mot étant reçu, on s'imagine que ce mot est une ligne qu'on peut tirer entre les productions de la nature, que tout ce qui est au dessus de cette ligne est en effet *animal*, & que tout ce qui est au-dessous ne peut être que *végétal*, autre mot aussi général que le premier, qu'on emploie de même, comme une ligne de séparation entre les corps organisés & les corps bruts. Mais ces lignes de séparation n'existent point dans la nature: il y a des êtres qui ne sont ni animaux, ni végétaux, ni minéraux, & qu'on tenteroit vainement de rapporter aux uns & aux autres. Par exemple, lorsque M. Trembley, cet auteur célebre de la découverte des animaux qui se multiplient par chacune de leurs parties détachées, coupées, ou séparées, observa pour la premiere

Digitized by Google

mière fois le polype de la lentille d'eau, combien employa-t-il de temps pour reconnoître si ce polype étoit un *animal* ou une *plante !* combien n'eut-il pas sur cela de doutes & d'incertitudes ! c'eſt qu'en effet le polype de la lentille n'eſt peut-être ni l'un ni l'autre ; & que tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'il approche un peu plus de l'*animal* que du *végétal* ; & comme on veut abſolument que tout être vivant ſoit un *animal* ou une plante, on croiroit n'avoir pas bien connu un être organiſé, ſi on ne le rapportoit pas à l'un ou l'autre de ces noms généraux, tandis qu'il doit y avoir & qu'il y a en effet une grande quantité d'êtres *organiſés* qui ne ſont ni l'un ni l'autre. Les corps mouvans que l'on trouve dans les liqueurs ſéminales, dans la chair infuſée des animaux, dans les graines & les autres parties infuſées des plantes, ſont de cette eſpece ; on ne peut pas dire que ce ſoient des animaux ; on ne peut pas dire que ce ſoient des végétaux, & aſſurément on dira encore moins que ce ſont des minéraux.

On peut donc aſſurer ſans crainte de trop avancer, que la grande diviſion des productions de la nature en animaux, *végétaux* & *minéraux*, ne contient pas tous les êtres matériels : il exiſte, comme on vient de le voir, des corps organiſés qui ne ſont pas compris dans cette diviſion. Nous avons dit que la marche de la nature ſe fait par des degrés nuancés, & ſouvent imperceptibles ; auſſi paſſe-t-elle par nuances inſenſibles de l'*animal* au *végétal :* mais du végétal au minéral le paſſage eſt bruſque, & cette loi de n'y aller que par des nuances paroit ſe démentir. Cela a fait ſoupçonner à M. de Buffon, qu'en examinant de près la nature, on viendroit à découvrir des êtres intermédiaires, des corps organiſés, qui ſans avoir, par exemple, la puiſſance de ſe reproduire comme les animaux & les végétaux, auroient cependant une eſpece de vie & de mouvement : d'autres êtres qui ſans être des animaux ou des végétaux, pourroient bien entrer dans la conſtitution des uns & des autres ; & enfin, d'autres êtres qui ne ſeroient que le premier aſſemblage des molécules organiques. *V.* MOLÉCULES ORGANIQUES.

Mais ſans nous arrêter davantage à la définition de l'animal, qui eſt, comme on voit dès-à-préſent, fort imparfaite, & dont l'imperfection s'appercevra dans la ſuite des ſiecles beaucoup davantage, voyons quelles lumieres on peut tirer de la comparaiſon des animaux & des végétaux. Nous n'aurions preſque pas beſoin d'avertir qu'à l'exception de quelques réflexions miſes en italique, que nous avons oſé diſperſer dans la ſuite de cet article, il eſt tout entier de l'hiſtoire naturelle générale & particuliere : le ton & les choſes l'indiqueront aſſez.

Dans la foule d'objets que nous préſente ce vaſte globe, (dit M. de Buffon, *page* 1.) dans le nombre infini des différentes productions dont ſa ſurface eſt couverte & peuplée, les *animaux* tiennent le premier rang, tant par la conformité qu'ils ont avec nous, que par la ſupériorité que nous leur connoiſſons ſur les êtres végétaux ou inanimés. Les *animaux* ont par leurs ſens, par leur forme, par leur mouvement, beaucoup plus de rapports avec les choſes qui les environnent, que n'en ont les végétaux. *Mais il ne faut point perdre de vue que le nombre de ces rapports varie à l'infini, qu'il eſt moindre dans le polype que dans l'huître, dans l'huître moindre que dans le ſinge ;* & les végétaux par leur développement, par leur figure, par leur accroiſſement & par leurs différentes parties, ont auſſi un plus grand nombre de rapports avec les objets extérieurs, que n'en ont les minéraux ou les pierres, qui n'ont aucune ſorte de vie ou de mouvement. *Obſervez encore que rien n'empêche que ces rapports ne varient auſſi, & que le nombre n'en ſoit plus ou moins grand, en ſorte qu'on peut dire qu'il y a des minéraux moins morts que d'autres.* Cependant c'eſt par ce plus grand nombre de rapports que l'*animal* eſt réellement au-deſſus du végétal, & le végétal au-deſſus du minéral. Nous-mêmes, à ne conſidérer que la partie matérielle de notre être, nous ne ſommes au-deſſus des *animaux* que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donne la langue & la main, la langue ſur-tout. Une langue ſuppoſe une ſuite de penſées, & c'eſt par cette raiſon que les *animaux* n'ont aucune langue. Quand même on voudroit leur accorder quelque choſe de ſemblable à nos premieres appréhenſions, & à nos ſenſations groſſieres & les plus machina-

Digitized by Google

les, il paroît certain qu'ils ſont incapables de former cette aſſociation d'idées, qui ſeule peut produire la réflexion, dans laquelle cependant conſiſte l'eſſence de la penſée. C'eſt parce qu'ils ne peuvent joindre enſemble aucune idée, qu'ils ne penſent ni ne parlent; c'eſt par la même raiſon qu'ils n'inventent & ne perfectionnent rien. S'ils étoient doués de la puiſſance de réfléchir, même au plus petit degré, ils feroient capables de quelque eſpece de progrès; ils acquerroient plus d'induſtrie; les caſtors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art & de ſolidité que ne bâtiſſoient les premiers caſtors; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite: car ſi on ſuppoſe que cette cellule eſt auſſi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet inſecte plus d'eſprit que nous n'en avons; on lui accorde une intelligence ſupérieure à la nôtre, par laquelle il appercevroit tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter ſon ouvrage, tandis que nous-mêmes nous ne voyons jamais clairement ce point, & qu'il nous faut beaucoup de réflexions, de temps & d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts. Mais d'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux? Pourquoi chaque eſpece ne fait-elle jamais que la même choſe, de la même façon? pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne ſont que des réſultats méchaniques & purement matériels? Car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumiere qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, ſi l'on ne voyoit pas de la perfection, dans leurs ouvrages; chaque individu de la même eſpece feroit quelque choſe d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu. Mais non; tous travaillent ſur le même modele; l'ordre de leurs actions eſt tracé dans l'eſpece entiere, il n'appartient point à l'individu; & ſi l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on ſeroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque eſpece, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame ſeroit donc néceſſairement diviſible, par conſéquent elle ſeroit matérielle & fort différente de la nôtre. Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diverſité & de variété dans nos productions & dans nos ouvrages? Pourquoi l'imitation ſervile nous coûte-t-elle plus qu'un nouveau deſſein? C'eſt parce que notre ame eſt à nous, qu'elle eſt indépendante de celle d'un autre, & que nous n'avons rien de commun avec notre eſpece que la matiere de notre corps: mais quelque différence qu'il y ait entre nous & les animaux, on ne peut nier que nous leur tenions de fort près par les dernieres de nos facultés.

On peut donc dire que quoique les ouvrages du Créateur ſoient en eux-mêmes tous également parfaits, l'*animal* eſt, ſelon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet, & que l'homme en eſt le chef-d'œuvre.

En effet, pour commencer par l'*animal* qui eſt ici notre objet principal, avant que de paſſer à l'*homme*, que de reſſorts, que de forces, que de machines & de mouvemens ſont renfermés dans cette petite partie de matiere qui compoſe le corps d'un *animal!* Que de rapports, que d'harmonie, que de correſpondance entre les parties! Combien de combinaiſons, d'arrangemens, de cauſes, d'effets, de principes, qui tous concourent au même but, & que nous ne connoiſſons que par des réſultats ſi difficiles à comprendre, qu'ils n'ont ceſſé d'être des merveilles que par l'habitude que nous avons priſe de n'y point réfléchir!

Cependant quelqu'admirable que cet ouvrage nous paroiſſe, ce n'eſt pas dans l'individu qu'eſt la plus grande merveille, c'eſt dans la ſucceſſion, dans le renouvellement & dans la durée des eſpeces que la nature paroît tout-à-fait inconcevable, *ou plutôt, en remontant plus haut, dans l'ordre inſtitué entre les parties du tout, par une ſageſſe infinie & par une main toute-puiſſante; car cet ordre une fois inſtitué, les effets quelque ſurprenans qu'ils ſoient, ſont des ſuites néceſſaires & ſimples des loix du mouvement. La machine eſt faite, & les heures ſe marquent ſous l'œil de l'horloger. Mais entre les ſuites du méchaniſme, il faut convenir que cette faculté de produire ſon ſemblable qui réſide dans les animaux & dans les végétaux, cette eſpece d'unité toujours ſubſiſtante & qui paroît éternelle, cette vertu procréatrice qui s'exerce perpétuellement ſans ſe détruire jamais, eſt pour nous, quand nous*

Digitized by Google

la conſidérons en elle-même, & ſans aucun rapport à l'ordre inſtitué par le Tout puiſſant, un myſtere dont il ſemble qu'il ne nous eſt pas permis de ſonder la profondeur.

La matiere inanimée, cette pierre, cette argille qui eſt ſous nos piés, a bien quelques propriétés : ſon exiſtence ſeule en ſuppoſe un très-grand nombre ; & la matiere la moins organiſée ne laiſſe pas que d'avoir, en vertu de ſon exiſtence, une infinité de rapports avec toutes les autres parties de l'univers. Nous ne dirons pas, avec quelques philoſophes, que la matiere, ſous quelque forme qu'elle ſoit, connoît ſon exiſtence & ſes facultés relatives : cette opinion tient à une queſtion de métaphyſique, qu'on peut voir diſcutée *à l'article* AME. Il nous ſuffira de faire ſentir que n'ayant pas nous-mêmes la connoiſſance de tous les rapports que nous pouvons avoir avec tous les objets extérieurs, nous ne devons pas douter que la matiere inanimée n'ait infiniment moins de cette connoiſſance, & que d'ailleurs nos ſenſations ne reſſemblant en aucune façon aux objets qui les cauſent, nous devons conclure par analogie que la matiere inanimée n'a ni ſentiment ni ſenſation ni conſcience d'exiſtence, & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce ſeroit lui donner celles de penſer, d'agir & de ſentir, à peu près dans le même ordre & de la même façon que nous penſons, agiſſons & ſentons, ce qui répugne autant à la raiſon qu'à la religion. *Mais une conſidération qui s'accorde avec l'une & l'autre, & qui nous eſt ſuggerée par le ſpectacle de la nature dans les individus, c'eſt que l'état de cette faculté de penſer, d'agir, de ſentir, réſide dans quelques hommes dans un degré éminent, dans un degré moins éminent en d'autres hommes, va en s'affoibliſſant à meſure qu'on ſuit la chaîne des êtres en deſcendant, & s'éteint apparemment dans quelque point de la chaîne très-éloigné, placé entre le regne animal & le regne végétal, point dont nous approcherons de plus en plus par les obſervations, mais qui nous échappera à jamais ; les expériences reſteront toujours en deça, & les ſyſtêmes iront toujours au-delà, l'expérience marchant pié à pié, & l'eſprit de ſyſtême allant toujours par ſauts & par bonds.*

Nous dirons donc qu'étant formés de terre & compoſés de pouſſiere, nous avons en effet avec la terre & la pouſſiere des rapports communs, qui nous lient à la matiere en général ; tels ſont l'étendue, l'impénétrabilité, la peſanteur, &c. Mais comme nous n'appercevons pas ces rapports purement matériels, comme ils ne font aucune impreſſion au dedans de nous-mêmes, comme ils ſubſiſtent ſans notre participation, & qu'après la mort ou avant la vie ils exiſtent & ne nous affectent point du tout, on ne peut pas dire qu'ils faſſent partie de notre être : c'eſt donc l'organiſation, la vie, l'ame, qui fait proprement notre exiſtence. La matiere conſidérée ſous ce point de vue, en eſt moins le ſujet que l'acceſſoire ; c'eſt une enveloppe étrangere dont l'union nous eſt inconnue & la préſence viſible ; & cet ordre de penſées qui conſtitue notre être, en eſt peut-être tout-à-fait indépendant. *Il me ſemble que l'hiſtorien de la nature accorde ici aux métaphyſiciens bien plus qu'ils n'oſeroient lui demander. Quelle que ſoit la maniere dont nous penſerons quand notre ame ſera débarraſſée de ſon enveloppe & ſortira de l'état de chryſalide, il eſt conſtant que cette coque mépriſable dans laquelle elle reſte détenue pour un temps, influe prodigieuſement ſur l'ordre de penſées qui conſtitue ſon être ; & malgré les ſuites quelquefois très-fâcheuſes de cette influence, elle n'en montre pas moins évidemment la ſageſſe de la providence, qui ſe ſert de cet aiguillon pour nous rappeller ſans ceſſe à la conſervation de nous-mêmes & de notre eſpece.*

Nous exiſtons donc ſans ſavoir comment, & nous penſons ſans ſavoir pourquoi. *Cette propoſition me paroît évidente, mais on peut obſerver quant à la ſeconde partie, que l'ame eſt ſujette à une ſorte d'inertie, en conſéquence de laquelle elle reſteroit perpétuellement appliquée à la même penſée, peut-être à la même idée, ſi elle n'en étoit tirée par quelque choſe d'extérieur à elle qui l'avertit, ſans toutefois prévaloir ſur ſa liberté. C'eſt par cette derniere faculté qu'elle s'arrête ou qu'elle paſſe légérement d'une contemplation à une autre. Lorſque l'exercice de cette faculté ceſſe, elle reſte fixée ſur la même contemplation ; & tel eſt peut-être l'état de celui qui s'endort, de celui même qui dort, & de celui qui médite très-profondément.*

Digitized by Google

S'il arrive à ce dernier de parcourir ſucceſſivement différens objets, ce n'eſt point par un acte de ſa volonté que cette ſucceſſion s'exécute, c'eſt la liaiſon des objets même qui l'entraîne; & je ne connois rien d'auſſi machinal que l'homme abſorbé dans une méditation profonde, ſi ce n'eſt l'homme plongé dans un profond ſommeil.

Mais quoi qu'il en ſoit de notre maniere d'être ou de ſentir; quoi qu'il en ſoit de la vérité ou de la fauſſeté, de l'apparence ou de la réalité de nos ſenſations, les réſultats de ces mêmes ſenſations n'en ſont pas moins certains par rapport à nous. Cet ordre d'idées, cette ſuite de penſées qui exiſte au-dedans de nous-mêmes, quoique fort différente des objets qui la cauſent, ne laiſſe pas d'être l'affection la plus réelle de notre individu, & de nous donner des relations avec les objets extérieurs, que nous pouvons regarder comme des rapports réels, puiſqu'ils ſont invariables, & toujours les mêmes relativement à nous. Ainſi nous ne devons pas douter que les différences ou les reſſemblances que nous appercevons entre les objets, ne ſoient des différences & des reſſemblances certaines & réelles dans l'ordre de notre exiſtence par rapport à ces mêmes objets. Nous pouvons donc nous donner le premier rang dans la nature. Nous devons enſuite donner la ſeconde place aux animaux; la troiſieme aux végétaux, & enfin la derniere aux minéraux. Car quoique nous ne diſtinguions pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre animalité ſeule, de celles que nous avons en vertu de la ſpiritualité de notre ame, ou plutôt de la ſupériorité de notre entendement ſur celui des bêtes, nous ne pouvons guere douter que les animaux étant doués comme nous des mêmes ſens, poſſédant les mêmes principes de vie & de mouvement, & faiſant une infinité d'actions ſemblables aux nôtres, ils n'aient avec les objets extérieurs des rapports du même ordre que les nôtres, & que par conſéquent nous ne leur reſſemblions à bien des égards. Nous différons beaucoup des végétaux, cependant nous leur reſſemblons plus qu'ils ne reſſemblent aux minéraux; & cela, parce qu'ils ont une eſpece de forme vivante, une organiſation animée, ſemblable en quelque façon à la nôtre; au lieu que les minéraux n'ont aucun organe.

Pour faire donc l'hiſtoire de l'*animal*, il faut d'abord reconnoître avec exactitude l'ordre général des rapports qui lui ſont propres, & diſtinguer enſuite les rapports qui lui ſont communs avec les végétaux & les minéraux. L'*animal* n'a de commun avec le minéral que les qualités de la matiere priſe généralement; ſa ſubſtance a les mêmes propriétés virtuelles; elle eſt étendue, peſante, impénétrable, comme tout le reſte de la matiere: mais ſon économie eſt toute différente. Le minéral n'eſt qu'une matiere brute, inſenſible, n'agiſſant que par la contrainte des loix de la méchanique, n'obéiſſant qu'à la force généralement répandue dans l'univers, ſans organiſation, ſans puiſſance, dénuée de toutes facultés, même de celle de ſe reproduire; ſubſtance informe, faite pour être foulée aux piés par les hommes & les animaux, laquelle malgré le nom de *métal précieux*, n'en eſt pas moins mépriſée par le ſage, & ne peut avoir qu'une valeur arbitraire, toujours ſubordonnée à la volonté, & toujours dépendante de la convention des hommes. L'*animal* réunit toutes les puiſſances de la nature; les ſources qui l'animent lui ſont propres & particulieres; il veut, il agit, il ſe détermine, il opere, il communique par ſes ſens avec les objets les plus éloignés: ſon individu eſt un centre où tout ſe rapporte; un point où l'univers entier ſe réfléchit; un monde en raccourci. Voilà les rapports qui lui ſont propres: ceux qui lui ſont communs avec les végétaux, ſont les facultés de croître, de ſe développer, de ſe reproduire, de ſe multiplier. *On conçoit bien que toutes ces vérités s'obſcurciſſent ſur les limites des regnes, & qu'on auroit bien de la peine à les appercevoir diſtinctement ſur le paſſage du minéral au végétal, & du végétal à l'animal. Il faut donc dans ce qui précede & ce qui ſuit, inſtituer la comparaiſon entre un animal, un végétal, & un minéral bien décidé, ſi l'on ne veut s'expoſer à tourner à l'infini dans un labyrinthe dont on ne ſortiroit jamais.*

L'obſervateur eſt forcé de paſſer d'un individu à un autre: mais l'hiſtorien de la nature eſt contraint de l'embraſſer par grandes maſſes; & ces maſſes il les coupe dans les

Digitized by Google

endroits de la chaîne où les nuances lui paroiſſoient trancher le plus vivement ; & il ſe garde bien d'imaginer que ces diviſions ſoient l'ouvrage de la nature.

La différence la plus apparente entre les animaux & les végétaux, paroît être cette faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu, dont les animaux ſont doués, & qui n'eſt pas donnée aux végétaux. Il eſt vrai que nous ne connoiſſons aucun végétal qui ait le mouvement progreſſif; mais nous voyons pluſieurs eſpeces d'animaux, comme les huitres, les galle-inſectes, *&c.* auxquelles ce mouvement paroît avoir été refuſé. Cette différence n'eſt donc pas générale & néceſſaire.

Une différence plus eſſentielle pourroit ſe tirer de la faculté de *ſentir*, qu'on ne peut guere refuſer aux animaux, & dont il ſemble que les végétaux ſoient privés. Mais ce mot *ſentir* renferme un ſi grand nombre d'idées, qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyſe: car ſi par *ſentir* nous entendons ſeulement faire une action de mouvement à l'occaſion d'un choc ou d'une réſiſtance, nous trouverons que la plante appellée *ſenſitive* eſt capable de cette eſpece de ſentiment comme les animaux. Si au contraire on veut que *ſentir* ſignifie *appercevoir* & comparer des perceptions, nous ne ſommes pas ſûrs que les animaux aient cette eſpece de ſentiment; & ſi nous accordons quelque choſe de ſemblable aux chiens, aux éléphans, *&c.* dont les actions ſemblent avoir les mêmes cauſes que les nôtres, nous le refuſerons à une infinité d'eſpeces d'animaux, & ſur-tout à ceux qui nous paroiſſent être immobiles & ſans action. Si on vouloit que les huitres, par exemple, euſſent du ſentiment comme les chiens, mais à un degré fort inférieur, pourquoi n'accorderoit-on pas aux végétaux ce même ſentiment dans un degré encore au-deſſous ? Cette différence entre les animaux & les végétaux n'eſt pas générale; elle n'eſt pas même bien décidée. *Mais n'y a-t-il que ces deux manieres de ſentir, ou ſe mouvoir à l'occaſion d'un choc ou d'une réſiſtance, ou appercevoir & comparer des perceptions ? il me ſemble que ce qui s'appelle en moi ſentiment de plaiſir, de douleur, &c. ſentiment de mon exiſtence, &c. n'eſt ni mouvement, ni perception & comparaiſon de perceptions. Il me ſemble qu'il en eſt du ſentiment pris dans ce troiſieme ſens comme de la penſée, qu'on ne peut comparer à rien, parce qu'elle ne reſſemble à rien, & qu'il pourroit bien y avoir quelque choſe de ce ſentiment dans les animaux.*

Une troiſieme différence pourroit être dans la maniere de ſe nourrir. Les animaux par le moyen de quelques organes extérieurs, ſaiſiſſent les choſes qui leur conviennent, vont chercher leur pâture, choiſiſſent leurs alimens, les plantes au contraire paroiſſent être réduites à recevoir la nourriture que la terre veut bien leur fournir. Il ſemble que cette nourriture ſoit toujours la même; aucune diverſité dans la maniere de ſe la procurer; aucun choix dans l'eſpece; l'humidité de la terre eſt leur ſeul aliment. Cependant ſi l'on fait attention à l'organiſation & à l'action des racines & des feuilles, on reconnoîtra bientôt que ce ſont là les organes extérieurs dont les végétaux ſe ſervent pour pomper la nourriture; on verra que les racines ſe détournent d'un obſtacle ou d'une veine de mauvais terrein pour aller chercher la bonne terre; que même ces racines ſe diviſent, ſe multiplient, & vont juſqu'à changer de forme, pour procurer de la nourriture à la plante. La différence entre les animaux & les végétaux ne peut donc pas s'établir ſur la maniere dont ils ſe nourriſſent. *Cela peut être d'autant plus, que cet air de ſpontanéité qui nous frappe dans les animaux qui ſe meuvent, ſoit quand ils cherchent leur proie ou dans d'autres occaſions, & que nous ne voyons point dans les végétaux, eſt peut-être un préjugé, une illuſion de nos ſens trompés par la variété des mouvemens animaux, mouvemens qui ſeroient cent fois encore plus variés qu'ils n'en ſeroient pas pour cela plus libres. Mais pourquoi, me demandera-t-on, ces mouvemens ſont-ils ſi variés dans les animaux, & ſi uniformes dans les végétaux ? c'eſt, ce me ſemble, parce que les végétaux ne ſont mûs que par la réſiſtance ou le choc; au lieu que les animaux ayant des yeux, des oreilles, & tous les organes de la ſenſation comme nous, & ces organes pouvant être affectés enſemble ou ſéparément, toute cette combinaiſon de réſiſtance ou de choc, quand il n'y auroit que cela & que l'animal ſeroit purement paſſif, doit l'agiter*

Digitized by Google

d'une infinité de diverſes manieres ; en ſorte que nous ne pouvons plus remarquer d'uniformité dans ſon action. De-là il arrive que nous diſons que la pierre tombe néceſſairement, & que le chien appellé vient librement ; que nous ne nous plaignons point d'une tuile qui nous caſſe un bras, & que nous nous emportons contre un chien qui nous mord la jambe, quoique toute la différence qu'il y ait peut-être entre la tuile & le chien, c'eſt que toutes les tuiles tombent de même, & qu'un chien ne ſe meut pas deux fois dans ſa vie préciſément de la même maniere. Nous n'avons d'autre idée de la néceſſité, *que celle qui nous vient de la permanence & de l'uniformité de l'événement.*

Cet examen nous conduit à reconnoître évidemment qu'il n'y a aucune différence abſolument eſſentielle & générale entre les animaux & les végétaux : mais que la nature deſcend par degrés & par nuances imperceptibles, d'un *animal*, qui nous paroît le plus parfait, à celui qui l'eſt le moins, & de celui-ci au végétal. Le polype d'eau douce ſera, ſi l'on veut, le dernier des animaux, & la premiere des plantes.

Après avoir examiné les différences, ſi nous cherchons les reſſemblances des animaux & des végétaux, nous en trouverons d'abord une qui eſt très-générale & très-eſſentielle ; c'eſt la faculté commune à tous deux de ſe reproduire, faculté qui ſuppoſe plus d'analogie & de choſes ſemblables que nous ne pouvons l'imaginer, & qui doit nous faire croire que, pour la nature, les animaux & les végétaux ſont des êtres à-peu-près du même ordre.

Une ſeconde reſſemblance peut ſe tirer du développement de leurs parties, propriété qui leur eſt commune ; car les végétaux ont auſſi-bien que les animaux la faculté de croître, & ſi la maniere dont ils ſe développent eſt différente, elle ne l'eſt pas totalement ni eſſentiellement, puiſqu'il y a dans les animaux des parties très-conſidérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, *&c.* dont le développement eſt une vraie végétation, & que dans les premiers temps de la formation le fœtus végete plutôt qu'il ne vit.

Une troiſieme reſſemblance, c'eſt qu'il y a des animaux qui ſe reproduiſent comme les plantes, & par les mêmes moyens la multiplication des pucerons, qui ſe fait ſans accouplement, eſt ſemblable à celle des plantes par les graines ; & celle des polypes, qui ſe fait en les coupant, reſſemble à la multiplication des arbres par boutures.

On peut donc aſſurer avec plus de fondement encore, que les animaux & les végétaux ſont des êtres du même ordre, & que la nature ſemble avoir paſſé des uns aux autres par des nuances inſenſibles, puiſqu'ils ont entr'eux des reſſemblances eſſentielles & générales, & qu'ils n'ont aucune différence qu'on puiſſe regarder comme telle.

Si nous comparons maintenant les animaux aux végétaux par d'autres faces, par exemple, par le nombre, par le lieu, par la grandeur, par la force, *&c.* nous en tirerons de nouvelles inductions.

Le nombre des eſpeces d'animaux eſt beaucoup plus grand que celui des eſpeces de plantes ; car dans le ſeul genre des inſectes, il y a peut-être un plus grand nombre d'eſpeces dont la plupart échappent à nos yeux, qu'il n'y a d'eſpeces de plantes viſibles ſur la ſurface de la terre. Les animaux même ſe reſſemblent en général beaucoup moins que les plantes, & c'eſt cette reſſemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnoître & de les ranger ; c'eſt là ce qui a donné naiſſance aux méthodes de botanique, auxquelles on a par cette raiſon beaucoup plus travaillé qu'à celles de la zoologie, parce que les animaux ayant en effet entr'eux des différences bien plus ſenſibles que n'en ont les plantes entr'elles, ils ſont plus aiſés à reconnoître & à diſtinguer, plus faciles à nommer & à décrire.

D'ailleurs il y a encore un avantage pour reconnoître les eſpeces d'animaux, & pour les diſtinguer les unes des autres : c'eſt qu'on doit regarder comme la même eſpece celle qui au moyen de la copulation ſe perpétue & conſerve la ſimilitude de cette eſpece, & comme des eſpeces différentes celles qui par les mêmes moyens ne peuvent rien produire enſemble ; de ſorte qu'un renard ſera une eſpece différente d'un chien, ſi en effet par la copulation d'un mâle & d'une femelle de ces deux eſpeces il ne réſulte

Digitized by Google

rien ; & quand même il réſulteroit un *animal* mi-parti, une eſpece de mulet, comme ce mulet ne produiroit rien, cela ſuffiroit pour établir que le renard & le chien ne ſeroient pas de la même eſpece, puiſque nous avons ſuppoſé que pour conſtituer une eſpece, il falloit une production continue, perpétuelle, invariable, ſemblable en un mot à celles des autres animaux. Dans les plantes on n'a pas le même avantage ; car quoiqu'on ait prétendu y reconnoître des ſexes & qu'on ait établi des diviſions de genres par les parties de la fécondation, comme cela n'eſt ni auſſi certain ni auſſi apparent que dans les animaux, & que d'ailleurs la production des plantes ſe fait de pluſieurs autres façons où les ſexes n'ont aucune part & où les parties de la fécondation ne ſont pas néceſſaires, on n'a pu employer avec ſuccès cette idée, & ce n'eſt que ſur une analogie mal entendue qu'on a prétendu que cette méthode ſexuelle devoit nous faire diſtinguer toutes les eſpeces différentes de plantes.

Le nombre des eſpeces d'animaux eſt donc plus grand que celui des eſpeces de plantes : mais il n'en eſt pas de même du nombre d'individus dans chaque eſpece : comme dans les plantes le nombre d'individus eſt beaucoup plus grand dans le petit que dans le grand, l'eſpece des mouches eſt peut-être cent millions de fois plus nombreuſe que celle de l'éléphant ; de même, il y a en général beaucoup plus d'herbes que d'arbres, plus de chiendent que de chênes. Mais ſi l'on compare la quantité d'individus des animaux & des plantes, eſpece à eſpece, on verra que chaque eſpece de plante eſt plus abondante que chaque eſpece d'*animal*. Par exemple, les quadrupedes ne produiſent qu'un petit nombre de petits, & dans des intervalles aſſez conſidérables. Les arbres au contraire produiſent tous les ans une grande quantité d'arbres de leur eſpece.

M. de Buffon s'objecte lui-même que ſa comparaiſon n'eſt pas exacte, & que pour la rendre telle, il faudroit pouvoir comparer la quantité de graines que produit un arbre, avec la quantité de germes que peut contenir la ſemence d'un *animal* ; & que peut-être on trouveroit alors que les animaux ſont encore plus abondans en germes que les végétaux. Mais il répond que ſi l'on fait attention qu'il eſt poſſible en ramaſſant avec ſoin toutes les graines d'un arbre, par exemple, d'un orme, en les ſemant, d'avoir une centaine de milliers de petits ormes de la production d'une ſeule année, on avouera néceſſairement que quand on prendroit le même ſoin pour fournir à un cheval toutes les jumens qu'il pourroit faillir en un an, les réſultats ſeroient fort différens dans la production de *l'animal* & dans celle du végétal. Je n'examine donc pas (dit M. de Buffon) la quantité des germes, premièrement parce que dans les animaux nous ne la connoiſſons pas, & en ſecond lieu parce que dans les végétaux il y a peut-être de même des germes féminaux, & que la graine n'eſt point un germe, mais une production auſſi parfaite que l'eſt le fœtus d'un *animal*, à laquelle, comme celui-ci, il ne manque qu'un plus grand développement.

M. de Buffon s'objecte encore la prodigieuſe multiplication de certaines eſpeces d'inſectes, comme celle des abeilles dont chaque femelle produit trente à quarante mille mouches : mais il répond qu'il parle du général des animaux comparé au général des plantes, & que d'ailleurs cet exemple des abeilles, qui peut-être eſt celui de la plus grande multiplication que nous connoiſſions dans les animaux, ne fait pas une preuve ; car de trente ou quarante mille mouches que la mere abeille produit, il n'y en a qu'un très-petit nombre de femelles, quinze cents ou deux mille mâles, & tout le reſte ne ſont que des mulets ou plutôt des mouches neutres, ſans ſexe, & incapables de produire.

Il faut avouer que dans les inſectes, les poiſſons, les coquillages, il y a des eſpeces qui paroiſſent être extrêmement abondantes : les huitres, les harengs, les puces, les hannetons, &c. ſont peut-être en auſſi grand nombre que les mouſſes & les autres plantes les plus communes : mais à tout prendre on remarquera aiſément que la plus grande partie des eſpeces d'animaux eſt moins abondante en individus que les eſpeces de plantes ; & de plus on obſervera qu'en comparant la multiplication des eſpeces de plantes entr'elles, il n'y a pas des différences auſſi grandes dans le nombre des individus, que dans

Digitized by Google

les espèces d'animaux, dont les uns engendrent un nombre prodigieux de petits, & d'autres n'en produisent qu'un très-petit nombre; au lieu que dans les plantes le nombre des productions est toujours fort grand dans toutes les espèces.

Il paroît par tout ce qui précede, que les espèces les plus viles, les plus abjectes, les plus petites à nos yeux, sont les plus abondantes en individus, tant dans les animaux que dans les plantes. A mesure que les espèces d'animaux nous paroissent plus parfaites, nous les voyons réduites à un moindre nombre d'individus. Pourroit-on croire que de certaines formes de corps, comme celle des quadrupedes & des oiseaux, de certains organes pour la perfection du sentiment, coûteroient plus à la nature que la production du vivant & de l'organisé, qui nous paroît si difficile à concevoir? *Non, cela ne se peut croire. Pour satisfaire, s'il est possible, au phénomene proposé, il faut remonter jusqu'à l'ordre primitif des choses, & le supposer tel que la production des grands animaux eût été aussi abondante que celle des insectes. On voit au premier coup d'œil que cette espece monstrueuse eût bientôt englouti les autres, se fût dévorée elle-même, eût couvert seule la surface de la terre, & que bientôt il n'y eût eu sur le continent que des insectes, des oiseaux & des éléphans, & dans les eaux, que les baleines & les poissons qui par leur petitesse auroient échappé à la voracité des baleines; ordre de choses qui certainement n'eût pas été comparable à celui qui existe. La Providence semble donc ici avoir fait les choses pour le mieux.*

Mais passons maintenant, avec M. de Buffon, à la comparaison des animaux & des végétaux pour le lieu, la grandeur, & la forme. La terre est le seul lieu où les végétaux puissent subsister: le plus grand nombre s'éleve au-dessus de la surface du terrein, & y est attaché par des racines qui le pénetrent à une petite profondeur. Quelques-uns, comme les truffes, sont entiérement couverts de terre: quelques autres, en petit nombre, croissent sous les eaux: mais tous ont besoin pour exister d'être placés à la surface de la terre. Les animaux au contraire sont plus généralement répandus; les uns habitent la surface, les autres l'intérieur de la terre: ceux-ci vivent au fond des mers; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air, dans l'intérieur des plantes, dans le corps de l'homme & des autres animaux; dans les liqueurs: on en trouve jusques dans les pierres, les dails. *Voyez* DAILS.

Par l'usage du microscope, on prétend avoir découvert un grand nombre de nouvelles espèces d'animaux fort différentes entr'elles. Il peut paroître singulier qu'à peine on ait pu reconnoître une ou deux espèces de plantes nouvelles par le secours de cet instrument. La petite mousse produite par la moisissure est peut-être la seule plante microscopique dont on ait parlé. On pourroit donc croire que la nature s'est refusée à produire de très-petites plantes, tandis qu'elle s'est livrée avec profusion à faire naître des animalcules: mais on pourroit se tromper en adoptant cette opinion sans examen; & l'erreur pourroit bien venir en effet de ce que les plantes se ressemblant beaucoup plus que les animaux, il est plus difficile de les reconnoître & d'en distinguer les espèces; en sorte que cette moisissure, que nous ne prenons que pour une mousse infiniment petite, pourroit être une espece de bois ou de jardin qui seroit peuplé d'un grand nombre de plantes très-différentes, mais dont les différentes échappent à nos yeux.

Il est vrai qu'en comparant la grandeur des animaux & des plantes, elle paroîtra assez inégale; car il y a beaucoup plus loin de la grosseur d'une baleine à celle d'un de ces prétendus animaux microscopiques, que du chêne le plus élevé à la mousse dont nous parlions tout-à-l'heure; & quoique la grandeur ne soit qu'un attribut purement relatif, il est cependant utile de considérer les termes extrêmes où la nature semble s'être bornée. Le grand paroît être assez égal dans les animaux & dans les plantes; une grosse baleine & un gros arbre sont d'un volume qui n'est pas fort inégal; tandis qu'en petit on a cru voir des animaux dont un millier réunis n'égaleroient pas en volume la petite plante de la moisissure.

Au reste, la différence la plus générale & la plus sensible entre les animaux & les végétaux est celle de la forme;

Digitized by Google

celle des animaux, quoique variée à l'infini, ne ressemble point à celle des plantes; & quoique les polypes, qui se reproduisent comme les plantes, puissent être regardés comme faisant nuance entre les animaux & les végétaux, non-seulement par la façon de se reproduire, mais encore par la forme extérieure, on peut cependant dire que la figure de quelque animal que ce soit est assez différente de la forme extérieure d'une plante pour qu'il soit difficile de s'y tromper. Les animaux peuvent à la vérité faire des ouvrages qui ressemblent à des plantes ou à des fleurs: mais jamais les plantes ne produiront rien de semblable à un *animal*; ces insectes admirables qui produisent & travaillent le corail, n'auroient pas été méconnus & pris pour des fleurs, si par un préjugé mal fondé, on n'eût pas regardé le corail comme une plante. Ainsi les erreurs où l'on pourroit tomber en comparant la forme des plantes à celle des animaux, ne porteront jamais que sur un petit nombre de sujets qui font la nuance entre les deux, & plus on fera d'observations, plus on se convaincra qu'entre les animaux & les végétaux la Créateur n'a pas mis de terme fixe; que ces deux genres d'êtres organisés ont beaucoup plus de propriétés communes que de différences réelles; que la production de *l'animal* ne coûte pas plus, & peût-être moins à la nature, que celle du végétal; qu'en général la production des êtres organisés ne lui coûte rien; & qu'enfin le vivant & l'animé, au lieu d'être un degré métaphysique des êtres, est une propriété physique de la matiere.

Après nous être tirées, à l'aide de la profonde métaphysique & des grandes idées de M. de Buffon, de la premiere partie d'un article très-important & très-difficile, nous allons passer à la seconde partie, que nous devons à M. d'Aubenton, son illustre collegue, dans l'ouvrage de *l'hist. natur. génér. & particuliere.*

Les animaux, dit M d'Aubenton, tiennent la premiere place dans la division générale de l'histoire naturelle. On a distribué tous les objets que cette science comprend, en trois classes que l'on appelle *regnes*; le premier est le regne *animal*; nous avons mis les animaux dans ce rang, parce qu'ils ont plus de rapport avec nous que les végétaux, qui sont renfermés dans le second regne; & les minéraux en ayant encore moins, sont dans le troisieme. Dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, on trouve cependant le regne minéral le premier, & le regne *animal* le dernier. Les auteurs ont cru devoir commencer par les objets les plus simples, qui sont les minéraux, & s'élever ensuite comme par degrés en parcourant le regne végétal pour arriver aux objets les plus composés, qui sont les animaux.

Les anciens ont divisé les animaux en deux classes; la premiere comprend ceux qui ont du sang, & la seconde ceux qui n'ont point de sang. Cette méthode étoit connue du temps d'Aristote, & peut-être long-temps avant ce grand philosophe; & elle a été adoptée presque généralement jusqu'à présent. On objecte contre cette division, que tous les animaux ont du sang, puisqu'ils ont tous une liqueur qui entretient la vie, en circulant dans tout le corps; que l'essence du sang ne consiste pas dans sa couleur rouge, &c. ces objections ne peuvent rien contre la méthode dont il s'agit. Que tous les animaux aient du sang, ou qu'il n'y en ait qu'une partie, que le nom de sang convienne ou à non la liqueur qui circule dans le corps de ceux-ci, il suffit que cette liqueur ne soit pas rouge pour qu'elle soit différente du sang des autres animaux, au moins par la couleur; cette différence est donc un moyen de les distinguer les uns des autres, & fait un caractere pour chacune de ces classes; mais il y une autre objection à laquelle on ne peut répondre. Parmi les animaux que l'on dit n'avoir point de sang, ou au moins n'avoir point de sang rouge, il s'en trouve qui ont du sang, & du sang bien rouge; ce sont les vers de terre. Voilà un fait qui met la méthode en défaut: cependant elle peut encore être meilleure que bien d'autres.

La premiere classe qui est celle des animaux qui ont du sang, est sous-divisée en deux autres, dont l'une comprend les animaux qui ont un poumon pour organe de la respiration, & l'autre ceux qui n'ont que des ouies.

Le cœur des animaux qui ont un poumon, a deux ventricules, ou n'a qu'un

Digitized by Google

ſeul ventricule; ceux dont le cœur a deux ventricules, ſont vivipares, *voy.* VIVIPARE; ou ovipares, *v.* OVIPARE. Les vivipares ſont terreſtres ou aquatiques; les premiers ſont les quadrupedes vivipares. *V.* QUADRUPEDES. Les aquatiques ſont les poiſſons cétacées. *Voyez* POISSON. Les ovipares dont le cœur a deux ventricules, ſont les oiſeaux.

Les animaux dont le cœur n'a qu'un ventricule, ſont les quadrupedes ovipares & les ſerpens. *V.* QUADRUPEDE, SERPENT.

Les animaux qui ont des ouies, ſont tous les poiſſons, à l'exception des cétacées. *Voyez* POISSON.

On diſtingue les animaux qui n'ont point de ſang en grands & en petits.

Les grands ſont diviſés en trois ſortes: 1°. les animaux mous qui ont une ſubſtance molle à l'extérieur, & une autre ſubſtance dure à l'intérieur, comme le polype, la ſeiche, le calemar. *V.* POLYPE, SEICHE, CALEMAR. 2°. Les cruſtacées. *V.* CRUSTACÉES. 3°. Les teſtacées. *Voy.* TESTACÉES.

Les petits animaux qui n'ont point de ſang, ſont les inſectes. *Voy.* INSECTE. *Ray. Synop. anim. quad.*

On a fait d'autres diſtributions des animaux qui ſont moins compliquées; on les a diviſés en quadrupedes, oiſeaux, poiſſons, & inſectes. Les ſerpens ſont compris avec les quadrupedes, parce qu'on a cru qu'ils n'étoient pas fort différens des léſards, quoiqu'ils n'euſſent point de piés. Une des principales objections que l'on ait faites contre cette méthode, eſt qu'on rapporte au même genre des vivipares & des ovipares.

On a auſſi diviſé les animaux en terreſtres, aquatiques, & amphibies: mais on s'eſt récrié contre cette diſtribution, parce qu'on met des animaux vivipares dans des claſſes différentes, & qu'il ſe trouve des vivipares & des ovipares dans une même claſſe, les inſectes terreſtres étant dans une claſſe, & les inſectes d'eau dans une autre, &c.

On peut s'aſſurer par un examen détaillé, qu'il y a quantité d'autres exceptions aux regles établies par ces méthodes: mais après ce que nous avons dit ci-devant, on ne doit pas s'attendre à avoir une méthode arbitraire qui ſoit parfaitement conforme à la nature; ainſi il n'eſt queſtion que de choiſir celles qui ſont le moins défectueuſes, parce qu'elles le ſont toutes plus ou moins. *V.* MÉTHODE.

Les animaux prennent de l'accroiſſement, ont de la vie, & ſont doués de ſentiment: par cette définition M. Linnæus les diſtingue des végétaux qui croiſſent & vivent ſans avoir de ſentiment; & des minéraux qui croiſſent ſans vie ni ſentiment. Le même auteur diviſe les animaux en ſix claſſes: la premiere comprend les quadrupedes; la ſeconde, les oiſeaux; la troiſieme, les amphibies; la quatrieme, les poiſſons; la cinquieme, les inſectes; & la ſixieme, les vers. *Syſt. nat. Voy.* QUADRUPEDE, OISEAU, AMPHIBIE, INSECTE, VER. (*J.*)

§ ANIMAL, *Ordre encyclopéd. &c.* Les choſes les plus ſimples en apparence ſont ſouvent les plus difficiles. Rien n'eſt plus commun que les animaux, on en connoît un nombre prodigieux; il paroît très-aiſé d'abſtraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les ſépare des plantes, en un mot de définir ce que c'eſt qu'un *animal*.

On a cru, & aſſez généralement d'après Ariſtote, que l'*animal* eſt un être ſentant; l'irritabilité a été ſubſtituée au ſentiment par d'autres phyſiologiſtes. Un grand homme diſtinguoit *l'animal* de la plante, parce que ſes racines ſont au-dedans de lui-même.

Nous ſerions aſſez portés à regarder le ſentiment comme le caractere eſſentiel de *l'animal*; mais il faudroit avoir un caractere ſenſible du ſentiment lui-même.

L'homme qui conſidere un être & qui cherche à décider s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, ſe décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être; car le ſentiment lui-même ne peut donner au-dehors d'autre ſigne qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* ſe meut; car les habitans des coquillages immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faiſons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* eſt irritable, & que touché avec une force proportionnée à ſa ſenſibilité, il ſe contracte, & donne quelque marque de ſentiment en tâchant de ſe ſouſtraire à ce qui cauſe ſa ſenſation. Peut-être y a-t-il des exceptions; car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinſectes, même pen-

Digitized by Google

dant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naiſſent dans des matieres corrompues, paſſent un temps conſidérable ſans donner une marque de vie; mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne ſommes pas.

Il y a des plantes, & en aſſez grand nombre, qui touchées ſe contractent & ſe meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuſes plantes ſenſitives des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux*. Ne citons pas la plante de l'Amérique ſeptentrionale, qui ſe ferme quand une mouche la touche, & qui l'écraſe & la poignarde par ſes piquans. Un nombre très-conſidérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le ſiége eſt dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles ſe redreſſent, rompent les petits réſervoirs de pouſſiere, & la répandent. Ce mouvement eſt très-vigoureux dans pluſieurs plantes à pétales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans pluſieurs eſpeces de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoit dans un grand nombre de fleurs de la claſſe des artichaux.

L'*animal*, nous dira-t-on, ſe meut de lui-même, & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* ſimples, à la gelée vivante, qui anime les éponges, elle ſe contracte; c'eſt le ſeul ſigne de vie qu'elle puiſſe donner: mais pluſieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, ſe ſecouent, & font voler une pouſſiere fécondante, & cette décharge ſe répete pluſieurs fois ſous les yeux de l'obſervateur. Les particules ſpermatiques du prêle ſautent avec vigueur; quatre piés qu'elles ont, ſe courbent & s'élevent, & danſent ſur le verre. Les ſphæriæ ont des filets renfermés dans une coque; cette coque tombe, les filets s'épanouiſſent, ſe déploient; enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des eſpeces de conferva qu'un mouvement oſcillatoire agite. Le carpobole jette une eſpece de petite bombe qui décrit ſa parabole. En un mot, il y a pluſieurs plantes qui produiſent des mouvemens vifs & réitérés, ſans qu'il y paroiſſe une cauſe irritante.

Pour la nourriture cette loi ne regarde que les grands *animaux*. Il eſt vrai que l'inteſtin eſt une partie beaucoup plus eſſentielle que le cœur même; il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop ſimples pour en avoir; on ne convient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même glu animale qui vivifie les éponges, eſt bien certainement dépourvue d'inteſtins, & ne peut être nourrie que par ſa ſurface, ſemblable en tout aux végétaux.

Pour diſtinguer donc l'*animal* de la plante, il ne ſuffit pas d'une obſervation ni d'un coup d'œil; il faut ſuivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes ſont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une ſeule direction, qu'ils durent moins, & que le repos eſt l'état dominant des végétables.

Dans les *animaux* le mouvement eſt preſque toujours auſſi conſtant que la vie; leurs organes moteurs ne s'épuiſent pas, les contractions & les oſcillations des *animaux* les plus ſimples ſe renouvellent très-fréquemment. Si le gallinſecte eſt immobile, ce n'eſt que dans le dernier période de ſa vie; il a été jeune, & il a changé de placé avant de ſe fixer; il a ſucé la plante qu'il habite, il a joui du plaiſir, & s'eſt accouplé. Si quelques anguilles microſcopiques, ou ſi les *animaux* à roue paſſent un temps conſidérable ſans mouvement, c'eſt qu'ils ſe trouvent hors de leur élément, & que l'eau néceſſaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus ſimples; car pour les *animaux* des infuſions, pour les vers ſpermatiques eux mêmes, leur mouvement porte le caractere évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vîte, ils ralentiſſent leur courſe, ils prennent une direction nouvelle, & même oppoſée, ils évitent la rencontre de leurs ſemblables. Pluſieurs d'entre les plus ſimples de ces animalcules, ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une maniere particuliere à chaque eſpece, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui eſt leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux claſſes ſont difficiles à ſaiſir; mais l'obſervation attentive ſaura diſtinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matiere végétale exaltée ou portée à un

Digitized by Google

certain degré de pourriture, acquéroit du mouvement & paſſoit dans le regne animal ; que cette même matiere ralentie ou abaiſſée, redeſcendoit dans la claſſe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoſes.

L'hypotheſe dont nous parlons, eſt fondée ſur des faits que de très-bons obſervateurs conteſtent. Des globules qui ſortent des végétaux diſſous par la pourriture, ne ſont, ſelon M. Ellis, hiſtorien de tant de polypes, que des fruits d'un mucor que des *animaux* microſcopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ébranlent dans l'eau; mais rien n'empêche que dans ces infuſions il n'y ait en même tems une végétation & une production d'*animaux* microſcopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Ces animalcules ſont de la claſſe ſimple des protées, des volvox de différentes eſpeces, des polypes. Ces deux productions peuvent ſe rencontrer enſemble, parce qu'elles naiſſent des mêmes cauſes. Un certain degré de putridité eſt favorable & au champignon qui végete ſur la matiere putride, & à la mouche qui ſe repaît du champignon.

Nous ne ſaurions regarder comme des plantes, de petits êtres qui nagent, qui ſe rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres auſſi ſimples, nous ne ſaurions imaginer des ſignes plus expreſſifs de la nature animale. (*H. D. G.*)

ANIMAL, ſ. m, ANIMAUX, au pl. *terme de Blaſon.* On comprend ſous ce mot, non-ſeulement les quadrupedes, mais même les volatiles, les poiſſons & les reptiles ; on en voit de toutes les eſpeces dans les armoiries ; ils ont chacun leur poſition & des termes qui leur ſont propres.

Le *lion* eſt toujours de profil, ne montrant qu'un œil, le bout de ſa queue tourné vers le dos ; ſon attitude eſt d'être rampant ; on ne l'exprime point, parce que c'eſt ſa poſition naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant, alors on le nomme *lion léopardé.*

Le *léopard* eſt ſouvent paſſant & a la tête de front, de ſorte qu'il montre les deux yeux en telle attitude qu'il ſoit, ce qui le diſtingue du *lion* ; quand il eſt rampant, on le nomme *léopard lionné.*

Le *taureau* rampant eſt dit *furieux.*

Le *bœuf* & la *vache* ſont ordinairement repréſentés paſſans.

Le *mouton* & la *brebis* paſſans ou paiſſans.

Le *cheval* qui ſe promene ſans harnois, eſt dit *guai* ; s'il eſt levé, *cabré* ; lorſqu'il a tous ſes harnois, on dit qu'il eſt *bardé*, *houſſé* & *caparaçonné.*

Le *bouc*, la *chevre*, la *licorne* & les autres *animaux* ſauvages levés, ſont dits *ſaillans.*

Le *chat* levé eſt dit *effarouché*, mais lorſqu'il leve le derriere plus haut que la tête, on le dit *hériſſonné.*

Le *loup* levé ou rampant, eſt nommé *raviſſant.*

Voyez *l'aigle*, les autres oiſeaux, le *dauphin* & les poiſſons. Tous ces *animaux* & autres ſe trouvent expliqués dans un plus grand détail à leur article particulier, en l'ordre alphabétique.

Le mot *animal* vient du latin *anima*, qui a vie, qui eſt animé. (*G. D. L. T.*)

ANIMALCULE, *animalculum*, petit animal. On déſigne le plus ſouvent par ce mot, des animaux ſi petits, qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microſcope. Depuis l'invention de cet inſtrument, on a apperçu de petits animaux dont on n'avoit jamais eu aucune connoiſſance ; on a vu des corps mouvans dans pluſieurs liqueurs différentes, & principalement dans les ſemences des animaux, & dans les infuſions des graines & des plantes. Hartſoeker & Leuwenhoeck ont été les premiers auteurs de ces découvertes ; & ils ont aſſuré que ces corps mouvans étoient de vrais animaux ; quantité d'autres obſervateurs ont ſuivi les mêmes recherches, & ont trouvé de nouveaux corps mouvans. Tous ont cru que c'étoit de vrais animaux ; de-là ſont venus différens ſyſtêmes ſur la génération, les vers ſpermatiques des mâles, les œufs des femelles, &c. Enfin M. de Buffon a détruit ce faux préjugé ; il a prouvé par des expériences inconteſtables, dans *le ſecond volume de l'hiſt. nat. génér. & part. avec la deſcript. du cabinet du roi*, que les corps mouvans que l'on découvre avec le microſcope dans la ſemence des mâles, ne ſont pas de vrais animaux, mais ſeulement des molécules organiques, vivan-

Digitized by Google

tes, & propres à composer un nouveau corps organisé d'une nature semblable à celui dont elles sont extraites. M. de Buffon a trouvé ces corps mouvans dans la semence des femelles comme dans celle des mâles ; & il fait voir que les corps mouvans qu'il a observés au microscope dans les infusions des germes des plantes, comme dans la semence des animaux, sont aussi des molécules organiques des végétaux. *V.* PARTIES ORGANIQUES, GÉNÉRATION, SEMENCE.

M. de Buffon avoit communiqué à M. Needham, de la société royale de Londres, ses découvertes sur la semence des animaux, & sur les infusions des germes des plantes, avant la publication des premiers volumes de l'*Hist. génér. & part.* &c. J'ai été témoin moi-même, comme M. Needham, des premieres expériences qui furent faites au jardin du roi par M. de Buffon, avec un microscope que M. Needham avoit apporté de Londres. Ce fut après avoir vu les premieres expériences sur les infusions des germes des plantes, que M. Needham conçut le dessein de suivre ces expériences sur les végétaux : il communiqua ce projet en ma présence à M. de Buffon, comme à l'auteur de la decouverte dont il alloit suivre les détails. M. Needham fit en conséquence quantité d'observations, & il s'est beaucoup occupé de la découverte de M. de Buffon. On a déja vu paroître un ouvrage de M. Needham sur cette matiere, *Nouv. Obs. microscopiques*, 1750; & l'auteur a promis de donner au public le détail de toutes les observations qu'il a faites sur ce sujet; M. Needham m'en a communiqué quelques-unes dont j'ai été très-satisfait.

On a vu quantité de ces *animalcules* ou de ces petits corps mouvans sur différentes matieres ; par exemple, on a apperçu sur de petits grains de sable passés au tamis, un *animalcule* qui a un grand nombre de piés, & le dos blanc & couvert d'écailles. On a trouvé de petits animaux ressemblans à des tortues dans la liqueur des pustules de la galle. *V.* GALLE. On a vu dans l'eau commune exposée pendant quelque tems à l'air, quantité de petits corps mouvans de différentes grosseurs & de différentes figures, dont la plupart sont ronds ou ovales. Leuwenhoeck estime que mille millions des corps mouvans que l'on découvre dans l'eau commune, ne sont pas si gros qu'un grain de sable ordinaire. *V.* SEMENCE. MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (*I*)

ANIMALISTES, s. m. pl. secte de physiciens qui enseignent que les embryons sont non-seulement tout formés, mais déja très-vivans dans la semence du pere, qui les lance à millions dans la matrice, & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui est destiné à être vivifié.

Cette opinion doit sa naissance à Hartsoeker Hollandois, dont les yeux jeunes encore apperçurent à l'aide du microscope cette prétendue graine d'animaux dans la semence des mâles seulement de toutes les especes.

La difficulté qu'il y a d'expliquer comment, si le fœtus n'est autre chose que le ver qu'on voit nager dans la semence du mâle, il peut se faire que ce fœtus ressemble quelquefois à la femelle : la multitude innombrable de ces vers qui ne paroît pas s'accorder avec l'économie de la nature : la façon dont on veut qu'ils soient de pere en fils contenus les uns dans les autres à l'infini : leur figure, leur prétendu ouvrage : tout est contre eux, & s'il se trouve des animaux dans la semence, ils y sont comme quantité d'autres que le microscope a fait découvrir dans mille endroits.

M. Joblot a découvert au microscope un nombre prodigieux d'animaux singuliers dans les infusions de foin, de paille, de blé, de fené, de poivre, de sauge, de melon, de fenouil, de framboise, de thé, d'anémone royale.

M. de Malezieu a vu au microscope des animaux vingt-sept millions de fois plus petits qu'une mite.

M. Leuwenhoeck dit qu'il en a trouvé dans un chabot plus que la terre ne peut porter d'hommes.

M. Paulin veut dans une dissertation qui parut en 1703. que tout soit plein de vers imperceptibles à la simple vue, & d'œufs de vers, mais qui n'écloisent point partout. (*L*)

* Il peut y avoir sans doute des animaux dans les liqueurs, mais ce qu'on prend pour des animaux en est-il toujours ? *V.* ANIMALCULE.

ANIMALITÉ, s. f. *Hist. nat. Zoologie.*

Digitized by Google

L'*animalité* eſt ce qui conſtitue l'animal, mais qu'eſt-cette choſe qui conſtitue l'animal? quel eſt le caractere diſtinctif de l'*animalité?* Recherche importante dans le ſyſtême des êtres naturels; queſtion plus difficile à réſoudre que ne penſent les phyſiciens, qui ſe formant une idée de l'animal d'après des idées particulieres priſes de quelques individus, prennent pour le caractere eſſentiel de l'*animalité* ce qui n'en eſt qu'une variation.

La forme, la maniere de ſe nourrir, de croître, de multiplier, la faculté locomotive, le ſentiment, voilà d'où l'on prétend tirer le caractere diſtinctif de l'*animalité.* Mais on prouve d'une maniere ſenſible que toute cela eſt inſuffiſant pour le but que l'on ſe propoſe; & cette recherche nous mene à une impoſſibilité manifeſte d'exclure raiſonnablement aucun être naturel de la claſſe des animaux. Ainſi le philoſophe qui étudie la nature ſent ſes idées s'aggrandir à meſure qu'il contemple plus attentivement ſa marche & la gradation de ſes productions, & bien-tôt il ne voit plus qu'un ſeul ſyſtême immenſe, où il croyoit appercevoir d'abord pluſieurs petits ſyſtêmes partiaux.

Il n'y a point de forme particuliere affectée à l'animal; il n'y a point de forme particuliere exclue de l'*animalité.* C'eſt ce qu'indique la variété infinie des formes animales: ſuivez la métamorphoſe du prototype depuis l'huitre juſqu'à la baleine, depuis le polype juſqu'à l'éléphant, juſqu'à l'homme. Non-ſeulement la nature peut animaliſer la matiere, ſous telle forme qu'il lui plaît, ſans exception, mais elle peut encore faire paſſer un même individu par pluſieurs formes ſucceſſives qui paroiſſent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la ſeconde eſt engendrée par la premiere, comme elle engendre la troiſieme. C'eſt le phénomene que nous offre la métamorphoſe des inſectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, eſt la transformation des poiſſons en grenouilles. On voit un petit poiſſon, eſpece de têtard, pouſſer ſucceſſivement des pattes, perdre ſa queue, & changer ſa forme de poiſſon en celle d'une grenouille. Ce changement eſt ſur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon eſt un petit poiſſon d'une figure ſi déterminée, qu'on ne ſoupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un paſſage à une autre forme: c'eſt un corps ramaſſé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés juſques vers la tête (*fig.* 9); du reſte aucune apparence de pattes, qui puiſſe indiquer que ce ſoit une grenouille déguiſée. Bientôt l'embryon prend des piés, la queue diſparoît, & le poiſſon eſt une grenouille parfaite (*fig.* 14.) Ce ne pas là la fin de cette ſcene changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique, ſe changent derechef en poiſſons. Des qu'elles ſont parvenues à leur groſſeur, il leur pouſſe une queue au bas de l'épine du dos, & à meſure qu'elle croît leurs pattes s'effacent, la tête change de forme, & le naturaliſte témoin de ce phénomene voyant un poiſſon parfait, garni de nageoires, eſt forcé de convenir que l'*animalité* eſt indépendante des formes. *V.* GRENOUILLE.

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, ſont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume de mer, une tige branchue, une gouſſe aſſez ſemblable à celle qui contient la graine de pavots, portée ſur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, ſont des êtres dont l'*animalité* eſt conſtatée, & qui pourtant s'éloignent aſſez des formes animales ordinaires, pour qu'il ſoit aiſé de les confondre avec les formes végétales. Le polype à bouquet reſſemble plus à une fleur qu'à toute autre choſe. Auſſi Marſigli a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une méprîſe qui portoit uniquement ſur l'apparence extérieure, & Trembley a douté quelque temps de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que l'*animalité* ſe cache ſouvent ſous les formes qui ſemblent lui convenir le moins, lorſqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires, mais que dans le vrai toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune, en un mot, que toutes les formes naturelles ſont animales, & qu'il n'eſt pas poſſible d'admettre la différence des formes pour un diſtinctif ſuffiſant entre les animaux & les végétaux. *Voyez* CHAMPIGNON *marin*, HOLOTHURIE, PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE *à tige déliée*

Digitized by Google

& au corps ovale, MOUCHE VÉGÉTALE. *& l'article* POLYPE.

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous paſſons à celui des formes animales intérieures, c'eſt-à-dire, de la ſtructure organique des animaux, nous nous convaincrons également qu'il n'y a point d'organiſation particuliere affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organiſation exclue de l'*animalité*. Combien la ſtructure organique d'une bulbe polypeuſe, de la galinſecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloigne-t-elle pas de l'organiſation des autres animaux que nous connoiſſons ? Il y a certainement plus de diſtance à cet égard de l'huitre à l'homme, que du polype à une mouſſe. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux ; ces organes ne ſont donc pas eſſentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de ſemblable ni d'analogue : l'*animalité* n'eſt donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut ſe paſſer des uns & des autres. La nature peut donc animaliſer la matiere ſur un plan tout différent de ce que nous en ſavons ou pouvons imaginer ; le cœur & le ſang que ce double muſcle diſtribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moëlle allongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, ſont des appartenances propres de certaines eſpeces animales, mais ils ne conſtituent point l'*animalité* : auſſi en deſcendant l'échelle univerſelle des êtres, avant que d'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en ſont pas moins des animaux. Le polype eſt un animal dont la ſtructure organique ne reſſemble en rien à celle des autres animaux ; il peut de même y voir un autre animal dont la ſtructure ne reſſemble ni à celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels, & cette variation de machines animales, peut être portée juſqu'à une progreſſion à laquelle il ne nous eſt pas permis d'aſſigner des bornes.

La nutrition des animaux ſe fait de tant de manieres, avec tant & ſi peu d'organes, avec des organes ſi diſſemblables, qu'elle n'offre rien d'aſſez conſtant, ni d'aſſez uniforme, pour en tirer un caractere diſtinctif. L'homme commence à ſe nourrir à la maniere des plantes. De quelque maniere que l'animal ſe nourriſſe, que ce ſoit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des ſuçoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores diſtribués ſur toute ſa ſurface extérieure, cela eſt fort indifférent à ſon *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins compoſés, qui ſont au-dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les diſpoſer à l'aſſimilation. Sûrement cette préparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, ſelon la qualité des alimens, & l'organiſation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digeſtifs ne conſtitue point l'*animalité*, & il peut y avoir une économie animale ſi ſimple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaiſſeaux chymiques & les menſtrues néceſſaires à une *animalité* plus compoſée. On peut donc dire que toutes les manieres de ſe nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroiſſement, il eſt le même dans tous les êtres : ils paſſent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matiere de leur nourriture.

Il y a peut-être un peu plus de difficulté au ſujet de la génération, mais c'eſt uniquement pour le peuple & non pour le philoſophe, pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les foſſiles s'accoupler, & non pour le philoſophe qui ſait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermiſſeaux multiplier ſans copulation, même ſans aucune communication des deux ſexes, des inſectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir ſur un tronc animal, le polype jeter des graines, & pouſſer des rejettons ; qui a reconnu le ſexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur ſemence ſur les fleurons femelles, c'eſt-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux ; pour le philoſophe, qui ayant étudié la nature des foſſiles, leur orga-

Digitized by Google

nisation semblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébene & le gayac, leur forme constante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinssent de semence, d'un germe où de tels êtres organiques fussent ébauchés en petit; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jetoient leur graine ou semence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences sexuelles, ainsi qu'il y a plusieurs animaux & végétaux dans ce cas; qui a vu une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vu croitre & se nourrir comme les autres animaux. Ces observations ne laissent plus aucun lieu de douter que la génération ne soit à peu près uniforme dans tous les êtres; la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la maniere de se reproduire, à quelque point qu'elle soit portée, peut au plus varier l'*animalité*: mais elle l'étendra, au lieu de la restreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive est un secours accidentel donné à quelques êtres, pour satisfaire leurs besoins, sur-tout le besoin de se nourrir, & que par conséquent ils ont reçu selon la mesure & l'exigence de leurs besoins. Ceux à qui elle n'est pas nécessaire, en sont privés, sans changer pour cela de nature. Car comme un animal qui dort, & qui pendant que le sommeil enchaine ses piés necesse pas d'être animal quoique privé de la faculté de se mouvoir pour tout le tems de son sommeil, de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité*, que l'état de mouvement ou la négation du repos.

Il n'est pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la classe des animaux. Les uns & les autres sont des êtres organiques, doués de la triple faculté de se nourrir, de croître & d'engendrer, propriété qui seules constituent l'*animalité*, & qu'un œil philosophe apperçoit aisément dans tous les êtres. Les plantes sont des animaux sédentaires ou enracinés, destinés par la nature à passer leur vie sur le point de la surface du globe où elles naissent. Nous avons une infinité de savans ouvrages sur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroissement, leur génération, leur respiration, leur transpiration, leur état de veille, leur sommeil, leurs maladies, leurs productions monstrueuses, & tous ces ouvrages constatent l'*animalité* des plantes. Celle des fossiles n'est pas aussi sensible, parce qu'ils sont plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de raport avec les nôtres. A une si grande distance, nous sommes moins en état de saisir les traits d'une *animalité* si différente de toute autre economie animale. Mais nos organes ne sont pas la mesure des forces de la nature; il y a de la vie & de l'activité au-delà de la portée de nos sens. Nous savons que les pierres & les métaux se nourrissent, croissent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoissons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. *V. le livre intitulé* DE LA NATURE, *tom. IV. Traité de l'animalité, & l'art.* RÉGNE. *Hist. nat. dans ce dictionnaire.*»

ANIMATION, *Méd. lég.* On désigne par cette expression, le moment où l'ame s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le sein de la mere. Il importeroit peu au progès des connoissances utiles & positives d'entrer dans une discussion aussi vaine & aussi obscure: il nous suffit que le fœtus formé dans le sein de sa mere, soit capable de nutrition & d'accroissement dans tous les temps lorsqu'il est sain, bien formé, & la mere bien constituée. Mais la société & la religion imposent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux salutaires du baptême, & la dignité du sacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi sur une masse qu'on suppoſeroit informe & purement matérielle.

Cette considération a paru suffire aux écrivains, pour autoriser une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours pensé dans l'église que les ames raisonnables n'existoient point avant la création des corps; il est indubitable (dit M. Cangiamila) que l'ame est créée pour chaque corps pendant qu'il est encore dans le sein de sa mere. Mais dans quel temps précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'ame raisonnable

Digitized by Google

raisonnable n'existoit point avant la naissance ; c'étoit l'opinion de Platon & d'Asclépiade, de Protagoras & de plusieurs stoïciens : l'enfant, disoient-ils, reçoit l'ame par infusion au moment de sa naissance & lorsqu'il commence à respirer.

Aristote a fixé l'*animation* au quarantieme jour pour les garçons ; le vulgaire la fixe au quatre-vingt-dixieme pour les filles. St. Augustin, & tous les théologiens, d'après St. Thomas, ont adopté le sentiment d'Aristote, qui a eu le plus grand crédit dans l'école jusqu'en 1640. Il est certain que l'embryon a du mouvement dès les premiers jours de la conception. Aristote ne l'ignoroit pas ; mais il distinguoit la vie végétative & la raisonnable, qui selon lui, se succédoient ; en sorte que le fœtus devoit d'abord être considéré comme plante, & ensuite comme animal avant de passer à la condition d'homme. Toutes les universités, excepté celle de Coïmbre (ajoute le même M. Cangiamila) ont rejeté l'opinion d'Aristote sur cette succession d'ames.

Plusieurs n'admettent l'*animation* que quand les principaux membres sont formés. Zacchias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. St. Basile ne vouloit pas qu'on admit de distinction entre le fœtus animé & inanimé, parce qu'il pensoit que l'ame étoit créée au moment de la conception. On a poussé encore plus loin le vague des prétentions & des conjectures ; les observations de Leuwenhoeck & d'Hartsoecker sur les animalcules spermatiques, ont fait imaginer que le moment de la conception n'étoit point le terme de cette *animation*. Kaw-Boerhaave accorde la vie & toutes ses prérogatives, à celui des animalcules qui a le bonheur de s'insinuer dans les ovaires & de féconder un œuf ; il suppose même dans les animaux une diversité de sexe, & en déduit la possibilité d'une fécondation intérieure & primitive dans les animalcules femelles : il ose citer sérieusement un fœtus femelle, dans les ovaires duquel on trouva un fœtus bien formé. A Retzgendorf, près Hambourg, en 1672, une femme mit au monde une fille ; son accouchement fut laborieux. Cette petite fille huit jours après sa naissance, jeta tout à coup de hauts cris, & parut agitée de convulsions extraordinaires : on la débarrasse de ses langes, mais quelle fut la surprise des spectateurs ! ils virent une petite fille que celle-ci venoit de mettre au monde, elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva aussi l'arriere faix, &c. on la baptisa & le lendemain elle mourut avec sa petite mere. (*Bartholin, Deusing.*) C'est ici sans doute qu'on est effrayé du honteux délire qu'enfante l'absurde crédulité des prétendus physiciens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bacon sur les bornes de votre carriere ! *Homo naturæ minister & interpres, tantùm facit & intelligit, quantùm de ordine naturæ opere vel mente observaverit, nec amplius scit aut potest.* Il est utile de présenter quelquefois de pareils exemples ; ils font sentir l'extrême besoin de cette philosophie qui fait apprécier. Bartholin & Deusingius crurent fermement, & leur témoignage a entraîné ce servile troupeau de compilateurs qui jure sur les autorités.

Les profondes ténébres qui enveloppent encore le mystere de la génération, ne permettent pas d'affurer s'il existe quelque chose de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la conception. Est-ce par la fécondation d'un œuf préexistant & organisé, est-ce par des formes ou substances plastiques, est-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puissance, que s'opere la génération du nouvel être après le coït ? Seroit-ce par le concours & la réunion de différentes molécules organiques déja vivantes ?.... Toutes ces suppositions, toutes ces possibilités se lient à la question de l'*animation*. On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour si petit qu'il soit, est la même force qui doit le mouvoir dans tous les tems. On est comme forcé d'admettre l'existence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon soit végétative ou pensante : on fait qu'avec le tems & le secours des développemens des parties, cette masse organique presque brute deviendra, si rien ne s'y oppose

d'ailleurs, un être raisonnable & doué d'intelligence. On est donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorsque, par des moyens violens & médités, on met obstacle aux développemens d'un germe. On est criminel envers la religion, lorsqu'on la frustre de l'espoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que sur une masse informe; & le degré de l'attentat semble proportionné au degré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. *Voyez* AVORTEMENT, *Méd. lég.*

La difformité du germe, son organisation peu avancée, n'excuse point le crime en son entier. *V.* MONSTRES, ACCOUCHEMENS MONSTRUEUX, *Méd. lég.*

On voit par ce détail qu'à parler religieusement, on ne peut se dispenser de condamner la coutume de jeter dans les ordures la petite masse abortive, quelque peu avancée que soit le terme de la fausse couche; souvent le fœtus vit, & par cette inattention on le laisse périr sans baptême. (*Art. de M. La Fosse, docteur en médecine.*)

* ANIMÉ (*gomme*) d'Orient & d'Ethiopie; *Hist. nat. mat. méd*, c'est une résine transparente, en gros morceaux de différentes couleurs, tantôt blancs, tantôt roussâtres ou bruns, & semblables en quelque façon à la myrrhe, qui répand une odeur agréable quand on la brûle. Il est rare d'en trouver dans les boutiques: on lui substitue celle d'Occident.

L'*animé* occidentale, ou la résine de Courbaril, est blanche, tire un peu sur la couleur de l'encens, est transparente, plus huileuse que la résine copal, moins luisante que l'orientale, d'une odeur suave: elle vient de la nouvelle Espagne, du Bresil, & des isles de l'Amérique. Elle découle d'un arbre qui s'appelle *jetaiba*, qu'on met au rang des plus grands de l'Amérique & des plus utiles, parce que son bois est propre à toutes sortes d'ouvrages. Il est dur, solide, rougeâtre, d'une écorce épaisse, raboteuse, ridée, & de couleur de châtaigne. Ses branches s'étendent de tous cotés au long & au large; elles sont partagées en plusieurs rameaux, & garnies d'un très-grand nombre de feuilles, fort semblables à celles du laurier, mais plus solides, plates, au nombre de six, attachées deux à deux à chaque queue, de sorte qu'elle représente fort bien la marque d'un pié de chevre. Elles sont pointues à leur sommet, arrondies à leur base, & un peu courbées du coté qu'elles se regardent: elles sont un peu acerbes au goût, d'un verd gai & un peu foncé; luisantes & percées d'une infinité de petits trous comme le millepertuis, ou plutôt transparentes, quand on les regarde à la lumiere. Les fleurs sont au sommet des petites branches, en papillon, tirant sur le pourpre, ramassées en pyramide; leur pistil se change en un fruit ou gousse longue d'environ un pié, large de deux pouces, obtuse aux deux bouts; un peu applatie sur les cotés, & marquée de deux côtes rondes sur le dos. Cette gousse ne s'ouvre point d'elle-même comme les autres, elle reste entiere; elle est composée d'une écorce épaisse, dure comme la châtaigne & de même couleur, de sorte qu'elle paroît vernissée, quoiqu'elle soit un peu raboteuse. Sa cavité intérieure est remplie de petites fibres réunies comme par paquets, & parsemées de farine jaunâtre, seche, douce, & agréable au goût. Entre ces fibres sont comprises quatre ou cinq graines semblables aux osselets de pignon, mais quatre fois plus grandes. Elles sont composées d'une petite peau, comme la châtaigne, mince, polie, & d'un brun-clair, tenant fortement à la chair.

Cet arbre est commun aux isles de l'Amérique; les negres recueillent avec soin son fruit en mai & en juin: ils aiment la farine contenue dans les fruits. Il rend une larme que nous avons décrite sous le nom d'*animé*, mais que les Brasiliens appellent *jetaicica*.

La meilleure gomme *animé* (*Médecine*) doit être blanche, seche, friable, de bonne odeur, & se consumer facilement quand on la jette sur les charbons allumés; elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elle est propre pour discuter, pour amollir, pour résoudre les tumeurs indolentes, pour la migraine, pour fortifier le cerveau; on en applique dessus la tête, & on en parfume les bonnets: on s'en sert aussi dans les plaies pour déterger & cicatriser.

Elle est bonne dans les affections froi-

Digitized by Google

des, douloureuſes, rhumatiſmales, œdémateuſes de la tête, des nerfs, & des articulations; la paralyſie, les contractions, les relâchemens, les contuſions: elle entre dans les emplâtres & les cérats qui ſervent dans ces maladies. (*N*)

ANIMÉ, adj. *en phyſique & en méchanique*; on dit qu'un corps eſt *animé* par une force accélératrice, lorſqu'il eſt pouſſé par cette force, & qu'en vertu de cette impulſion il ſe meut ou tend à ſe mouvoir. *Voyez* ACCÉLÉRATRICE, ACTION. (*O*)

ANIMÉ, *en terme de blaſon*, ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui montre un deſir de combattre. On le dit même de ſa tête ſeule, & c'eſt lorſque l'œil eſt de différent émail. Il porte d'or au cheval de ſable, *animé* de gueules. (+)

ANIMELLES, *Cuiſine*, on appelle ainſi les teſticules du bélier qui font un mets très-nourriſſant & très-fortifiant. On les ſert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre ou huit; on en ôte la peau: on met deſſus un peu de ſel pilé & de farine: on les fait frire juſqu'à ce qu'elles ſoient croquantes.

2°. On fait une pâte avec de la farine détrempée de bierre ou de vin, dans laquelle on met un demi verre d'huile avec du ſel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & enſuite on les remet frire, on les garnit de perſil frit pour ſervir.

3°. Enfin, on les fait mariner avec oignon, perſil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les ſert garnies de perſil frit. (+)

ANIMER *un cheval*, *Ménage*, c'eſt le réveiller, quand il ralentit ſes mouvemens au manege, au moyen du bruit de la langue ou du ſifflement de la gaule. (*V*)

ANIMOVISTES, ſ. m. pl. branche des oviſtes; ce ſont des animaliſtes réformés, qui forcés de reconnoître des œufs, regardent les ovaires comme des hotelleries, dont chaque œuf eſt un appartement où vient, en paſſant du néant à l'être, loger un animal ſpermatique ſans aucune ſuite, s'il eſt femelle, mais traînant après lui de pere en fils, s'il eſt mâle, toute ſa poſtérité. Leuwenhoeck eſt l'auteur de cette réforme. *V.* ANIMALCULE, ŒUF. (*L*)

*ANINGA-IBA, *Hiſt nat. bot.*, arbre du Breſil qui croît dans l'eau, s'éleve à la hauteur de cinq ou ſix piés, ne pouſſe qu'une ſeule tige fort caſſante, diviſée par nœuds & cendrée comme celle du coudrier, & porte à ſon extrémité des feuilles larges, épaiſſes, liſſes, à peu près ſemblables à celles du nénuphar ou de la fagittale, & traverſées d'une côte ſaillante d'où partent des fibres tranſverſales; chaque feuille eſt ſoutenue par un pédicule plein de ſuc & d'environ un pié de long. D'entre les aiſſelles des feuilles ſort une fleur grande, concave, compoſée d'une ſeule feuille d'un jaune pâle, avec un piſtil jaune dans le milieu, à laquelle ſuccede un chaton qui ſe change en un fruit de la figure & de la groſſeur d'un œuf d'autruche, verd & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert en mûriſſant une ſaveur farineuſe. On s'en nourrit dans les temps fâcheux: mais l'excès en eſt dangereux, cette pulpe étant preſqu'auſſi froide & auſſi venteuſe que le champignon de la mauvaiſe eſpece; elle peut ſuffoquer. On employe le bois à pluſieurs uſages; comme il eſt léger & compacte, les negres en font des bateaux à trois planches aſſemblées.

L'autre eſpece d'*aninga* croît dans les mêmes endroits & prend la même hauteur que la précédente; mais ſa tige a pluſieurs branches, épaiſſes, liſſes, rougeâtres, & ſemblables à celles du platane; il en ſort des feuilles grandes, oblongues, & parſemées de nervures. Elle ne pouſſe qu'une ſeule fleur blanche, qui ſe change en un fruit ſingulier, d'abord verd, puis cendré jaune, enſuite oblong, épais, compacte, & grenu. Les naturels du pays le mangent au défaut d'autre nourriture.

Les deux eſpeces ont la racine bulbeuſe; on en tire une huile par expreſſion, qu'on ſubſtitue à celle de nénuphar & de caprier. On fait cuire la racine dans de l'urine; & la décoction employée en fomentation appaiſe les douleurs de la goutte récente ou invétérée. *Hiſt. plat.* Ray.

*ANINGA PERI, plante de la nature des précédentes, qui croît dans les bois & porte une fleur blanche, à laquelle ſuccedent de petites grappes ſemblables aux

Digitized by Google

baies de sureau, mais noirâtres. Ses feuilles sont cotoneuses, ovales, d'un verd sale, agréables, à la vue, douces au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, & parsemées de nervures épaisses.

On dit que broyes ou pulvérisées, on peut les employer avec succès contre les ulceres récens ou invétérés. *Ray.*

ANIO, *Géogr.*, petite riviere connue aujourd'hui sous le nom de *Teveron*, a sa source au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abruzze, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Cascata, à une distance presqu'égale de Rome & de Castro-Giubileo; on prétend qu'elle tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. (*T-n.*)

* ANJOU, *Géog.*, province & duché de France, borné au septentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine. Nous parlerons de ses carrieres à l'article ARDOISE.

Le commerce de cette province consiste en vins, lins, chanvres, ardoises, mines de fer & de charbon, blanchisseries de cire & de toile, affineries de sucre & de salpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisieres sont principalement aux environs d'Angers. *Voy.* ARDOISE. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Coursson, de Saint-Georges, *&c.* Les forges, fourneaux, fonderies, *&c.* sont à Château-la Caillere & à Paonné: les verreries à Chenu: les raffineries de sucre à Angers & Saumur: le salpêtre dans cette derniere ville, de même que les blanchisseries; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers; elles sont de laine sur soie; on y fabrique des raz, des camelots, & autres serges; des droguets & des étamines à Lude; des croisés à Château-Gontier; des serges tremieres & des droguets à la Fleche, Etauge, Doue, *&c.* les toiles particuliérement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet: les unes viennent à Saint-Malo & passent chez l'étranger: les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou restent dans le Poitou. Les toiles appellées *platilles* se font à Cholet.

* ANJOUAN *ou* AMIVAN, *V.* AMJUAM.

* ANIRAN, s. m. c'est, selon la superstition des mages, l'ange ou le génie qui préside aux noces & à tous les troisiemes jours des mois, qui portent son nom & lui sont consacrés. La fête de l'*aniran* se célébroit autrefois avec pompe, mais le mahométisme l'a abolie: il n'y a plus que les fideles adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *parsis*, qui sanctifient ce jour secrétement & dans quelques endroits seulement.

ANIS, *anisum*, *Hist. nat. bot.*, plante qui doit être rapportée au genre du persil. *Voyez* PERSIL. (*I*)

* Sa racine est menue, annuelle, fibrée, blanche: ses feuilles inférieures sont arrondies, d'un verd gai, longues d'un pouce & plus, partagées en trois, crénelées, lisses; celles qui sont plus haut sont très-découpées: sa tige est branchue, cannelée, & creuse: ses fleurs sont petites, blanches, en rose, disposées en parasol, & composées de cinq pétales échancrés, le calice se change en un fruit oblong, ovoïde, formé de deux semences menues, convexes & cannelées, d'un verd grisâtre, d'une odeur & d'une saveur douce, très-suave, mêlée d'une acrimonie agréable. On seme beaucoup d'*anis* en France, sur-tout dans la Touraine.

L'analyse de la plante entiere & récente, sans la racine, a donné un flegme limpide & odorant, sans aucune marque d'acide; une liqueur limpide-acide, qui ne se faisoit pas appercevoir d'abord, mais qui s'est ensuite manifestée, & qui est devenue enfin un fort acide; très-peu d'huile essentielle: ce qui est resté dans l'alembic desséché & distillé à la cornue, a donné une liqueur soit acide, soit alkaline, remplie de sel nitreux, & une huile soit subtile & essentielle, soit épaisse & comme de la graisse.

La masse noire calcinée au feu de reverbere pendant six heures, a donné des cendres noires qui ont laissé par la lixiviation un sel fixe purement alkali.

La semence contient beaucoup plus d'huile essentielle que les autres parties. Cette huile est verdâtre, odorante, &

Digitized by Google

agréable au goût : on l'obtient par expreſſion & par diſtillation. Il faut pour l'uſage de la médecine choiſir la ſemence d'*anis* la plus groſſe, la mieux nourrie, la plus nette, récemment ſéchée, d'une odeur agréable, & d'un goût doux un peu piquant : elle contient beaucoup d'huile exaltée & de ſel volatil ; elle eſt cordiale, ſtomachale, pectorale, carminative, digeſtive ; elle excite le lait aux nourrices, & appaiſe les coliques.

On l'appelle *anis-verd*, pour la diſtinguer de l'*anis-dragée*.

La ſemence d'*anis* entre dans le roſſeli de ſix graines, l'eau générale, l'eſprit carminatif de Sylvius, le ſirop compoſé de vélar, d'armoiſe, de roſes pâles purgatif, dans les clyſteres carminatifs, l'électuaire de l'herbe aux puces, la confection hamec, la thériaque, le mithridate, l'électuaire lénitif, le catholicon, dans les poudres diatragacanthe, cordiale & hydragogue, & dans les pilules d'agaric.

L'huile d'*anis* eſt un des ingrédiens des tablettes émétiques & du baume de ſoufre anifé.

ANISÉ, adj. *Pharm.*, vin anifé eſt un vin artificiel, que l'on fait avec dix pintes de miel, trente pintes de vin d'Aſcalon ville maritime de Syrie, & cinq onces d'*anis* Oribade.

Ce vin eſt carminatif, légérement diurétique, antielmantique. On en peut faire un pareil avec le meilleur vin blanc de notre pays. (*N*)

* ANITIS, *voyez* ANÆTIS.

ANKER, ſ. m. *Commerce*, meſure des liquides, dont on ſe ſert à Amſterdam. L'*anker* eſt la quatrieme partie de l'aem & contient deux ſtekans : chaque ſtekan fait ſeize mingles ou mingelles ; chaque mingle eſt de deux pintes de Paris ; en ſorte que l'*anker* contient ſoixante & quatre pintes de cette derniere meſure. (*G*)

* ANNA, ſ. m. *Myth.*, déeſſe qui préſidoit aux années ; & à laquelle on ſacrifioit dans le mois de mars. C'eſt, ſelon quelques-uns, la lune ; ſelon d'autres, c'eſt ou Thémis, ou Io, ou une des Atlantides.

* ANNA, *Géog. mod.*, ville de l'Arabie déſerte, ſur l'Euphrate ; d'autres diſent de Méſopotamie, ſur l'une & l'autre rive du même fleuve ; la partie opulente d'*Anna* eſt du coté de l'Arabie.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Miſnie, ſur la riviere de Schop.

* ANNACH, *Géog. mod.*, ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Dowhe.

* ANNACIOUS *ou* ANNACIUGI(LES) ſ. m. pl. *Géog. mod.*, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil.

ANNAIRE, *annaria lex*, *Hiſt. anc.*, loi annaire ou annale, que les Romains avoient priſe des Athéniens, & qui régloit l'âge requis pour parvenir aux charges de la république, dix-huit ans, par exemple, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le conſulat. (*G*)

ANNALES, ſ. f. *Hiſt. en général*, rapport hiſtorique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. *Voyez* AN. La différence qui ſe trouve entre les *annales* & l'*hiſtoire*, eſt un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns diſent que l'hiſtoire eſt proprement un récit des choſes que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même aſſiſté ; ils ſe fondent pour cela ſur l'étymologie du mot *hiſtoire* qui ſignifie en grec *la connoiſſance des choſes préſentes* ; & dans le vrai ἱστορεῖν ſignifie *voir* : au contraire, diſent-ils, les *annales* rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais. *Voyez* HISTOIRE.

Tacite lui même paroît avoir été de ce ſentiment, puiſqu'il intitule *annales* toute la premiere partie de ſon hiſtoire des ſiecles paſſés ; au lieu que deſcendant au temps même où il vivoit, il change ce titre, & donne à ſon livre le nom d'*hiſtoire*.

Aulugelle eſt d'un autre avis : il ſoutient que l'*hiſtoire* & les *annales* different comme le genre & l'eſpece ; que l'hiſtoire eſt le genre, & ſuppoſe une narration & récit des choſes paſſées ; que les *annales* ſont l'eſpece, & ſont auſſi le récit des choſes paſſées, mais avec cette différence, qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Aſello : ſuivant cet écrivain, les *annales* ſont une relation toute nue de ce qui ſe paſſe chaque année, au lieu que l'hiſtoire nous apprend non-ſeulement les faits, mais encore leurs cauſes, leurs motifs & leurs ſources. L'annaliſte n'a rien autre

Digitized by Google

chose à faire que l'exposition des événemens, tels qu'ils sont en eux-mêmes: l'historien au contraire a de plus à raisonner sur ces événémens & leurs circonstances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec étendue sur les conséquences. Cicéron paroit avoir été de ce dernier sentiment, lorsqu'il dit des annalistes: *unam dicendi laudem putant esse brevitatem, non exornatores rerum, sed tantùm narratores.* Il ajoute qu'originairement l'histoire n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, de conserver la mémoire des événemens: le souverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit passé l'année précédente, & l'exposoit en un tableau, dans la maison, où chacun le pouvoit lire à son gré. C'étoit ce qu'ils appelloient *annales maximi*, & l'usage en fut conservé jusqu'à l'an 620 de la fondation de Rome. *V.* FASTES.

Plusieurs autres écrivains, à l'imitation du Pontife, s'en tinrent à cette maniere simple de raconter les choses sans commentaires, & furent pour cela même appellés *annalistes*. Tels furent Caton, Pison, Fabius Pictor, Antipater, *&c.*

Les *annales* de Grotius sont un livre bien écrit, & qui contient de fort bonnes choses. Il a moins de particularités, mais plus de profondeur que Strada; & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin. *Lett. choif.* 120.

Lucas Holstenius, chanoine de S. Jean de Latran, disoit du ton le plus positif à Naudé, qu'il étoit en état de montrer 8000 fausletés dans les *annales de Baronius*, & de les prouver par manuscrits contenus dans la bibliotheque du Vatican dont il avoit soin. Patin, *Lett. choif.* 165. *(G)*

ANNAMALEC, *Hist. de l'idol.*, & ADRAMELEC, étoient les idoles que révéroient les Assyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorsque ce culte impie eut été proscrit, les Sepharvhites, tribu constamment attachée aux anciennes superstitions, conserverent la coutume de jeter leurs enfans dans le feu, en l'honneur de leurs idoles; & la voix des prêtres plus impérieuse que le cri de la nature, fit servir la religion à ces atrocités. *Annamalec* étoit représenté sous la forme d'un cheval, d'un faisan ou d'une caille; & *Adramelec* sous celle d'une mule ou d'un paon: au reste le culte de ces idoles ne s'étendit point au-delà des limites de l'Assyrie. *(T-n.)*

* ANNAN, *Géog. mod.*, ville, château & riviere de l'Ecosse méridionale, province d'Annandale. *Long.* 14; *lat.* 55. 10.

* ANNA-PERENNA, *Myth.*, bonne payfanne qui apporta quelques gâteaux au peuple romain, dans le temps qu'il se retira sur le mont Aventin. La reconnoissance du peuple en fit une déesse, que Varron met au nombre de celles de la campagne, entre Palès & Cérès. Sa fête se célébroit sur les bords du Tibre: pendant cette fête, on se livroit à la joie la plus vive, on bûvoit largement, on dansoit, & les jeunes filles chantoient sans conséquence des vers fort libres. On dit de la nouvelle déesse, qu'à sa réception dans le ciel, Mars qui étoit amoureux de Minerve, la pria de le servir dans ses amours; qu'*Anna-Perenna*, à qui le dieu n'étoit pas indifférent, proposa ses conditions, & se chargea de la commission; mais que n'ayant pu réussir, & ne voulant pas perdre la récompense qui lui étoit promise, elle feignit à Mars que Minerve consentoit à l'épouser; qu'elle se couvrit d'un habit de la déesse, & qu'elle se trouva au rendez-vous inutilement; Mars reconnut *Anna-Perenna* sous les habits de *Minerve*.

ANNATE, *s. f. Hist. mod. Théol.*, revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le xij^e^ siecle des évêques & des abbés, qui par un privilége ou par une coutume particuliere recevoient les *annates* des bénéfices vacans, dépendans de leur diocese ou de leur abbaye. Etienne, abbé de Sainte-Génevieve, & depuis évêque de Tournai, se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Reims, que l'évêque de Soissons s'étoit réservé l'*annate* d'un bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plusieurs autres semblables, il paroit que les papes avoient accordé le droit d'*annate* à différens collateurs, avant que de se l'attribuer à eux-mêmes. L'époque de son origine n'est pas bien certaine. Quelques-

Digitized by Google

uns la rapportent à Boniface IX, d'autres à Jean XXII, & d'autres à Clément V; mais M. de Marca, *lib. V. de concord. c. x & xj*, observe que du temps d'Alexandre IV, il s'étoit élevé de grandes disputes au sujet des *annates*, & par conséquent qu'elles étoient dès-lors en usage.

Clément V, les établit en Angleterre. Jean XXII, se réserva les *annates* de tous les bénéfices qui vaqueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'église catholique, à la réserve des évêchés & des abbayes. Ses successeurs établirent ce droit pour toujours, & y obligerent les évêques & les abbés. Platine dit que ce fut Boniface IX, qui pendant le schisme d'Avignon introduisit cette coutume, mais qu'il n'imposa pour *annate* que la moitié de la premiere année du revenu. Thierry de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la simonie, dont Boniface IX ne se faisoit pas grand scrupule. Le jurisconsulte Dumoulin & le docteur de Launoy ont soutenu en conséquence que les *annates* étoient simoniaques. Cependant Gerson & le cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les *annates*, par l'exemple des réserves, des pensions, des décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des *annates*, c'est qu'on ne les paye point pour les provisions, qui s'expédient toujours *gratis*, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les canonistes, de *subsidium charitativum*, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette matiere *Fagnan*, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avouer cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI, en condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, défendit de payer les *annates*, & les taxes qu'on appelloit *menus services*, *minuta servitia*. Dans le même temps ce prince fit condamner par arrêt du parlement les exactions de l'anti-pape Benoît de Luna, sur-tout par rapport aux *annates*.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des *annates*; les François demandoient qu'on les abolit, & l'assemblerent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape futur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particuliere: les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécise; car Martin V, qui fut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1417, Charles VI renouvella son édit contre les *annates*: mais les Anglois s'étant rendus maîtres de la France, le duc de Bedfort, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le concile de Bâle décida par le décret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les *annates*, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajouta que les évêques assemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du pape, des officiers & des cardinaux, à condition que si cette proposition n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'*annates*, non point avant la concession des bulles, mais après la premiere année de la jouissance. Dans le décret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzieme, le même concile semble abolir les *annates*: mais il approuve qu'on donne au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutefois fixer sur quels fonds il le prendra. L'assemblée de Bourges en 1438, à laquelle assista le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Bâle contre les *annates*, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome, mais sans tirer à conséquence. Charles VII avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les états assemblés à Tours en 1493, présenterent à Charles VIII une requête pour l'abolition des *annates*; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatique-sanction y fut observée. Mais elles furent rétablies par le concordat pour les évêchés & les abbayes, comme

Digitized by Google

le remarque M. de Marca, *lib. VI, de concord. cap. xj. n°. 12;* car les autres bénéfices sont tous censés au-dessous de la valeur de vingt quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'*annate*. Malgré cette derniere disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II, dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX, en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des *annates*, que la faculté de théologie de Paris avoit déclarées simoniaques. Ce décret de la faculté ne condamnoit comme telles que les *annates* exigées pour les provisions sans le consentement du roi & du clergé, & non celles qui se payent maintenant sous le titre de *subvention*, suivant la disposition du concile de Bâle.

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry jouissoit autrefois des *annates* de tous les bénéfices de son diocese, par un privilége du pape, comme rapporte Matthieu Paris dans son *histoire d'Angleterre* sur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit *Matthieu de Weſtminſter*, ou pendant trois ans, selon *Walſingham*. Les *annates* furent depuis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII qui les abolit.

Par le concordat fait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on régla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes payeroient l'*annate*; que les autres bénéfices n'y seroient jujets, que quand le revenu seroit de vingt-quatre florins d'or. Charles V fit des efforts inutiles pour abolir les *annates* en Allemagne; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, fut révoqué par l'édit de Chartres en 1562.

Paul II fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on payeroit les *annates* de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit, qui seroient unis à quelque communauté. Ses successeurs confirmerent ce réglement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénéfice dans la même année, on ne paye qu'une seule *annate*: ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré collége. *Voy. ce canoniſte, Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca*, &c. Thomassin, *Diſcipline de l'égl. part. IV. liv. IV. chap. xxxv & xxxvj.* Fleury, *Inſtit. au Droit eccléſ. tom. I, part. XVII, chap. xxiv, pag.* 424.

ANNE, *Hiſt. ſacrée*, mere de Samuel; ANNE, femme de Tobie l'ancien; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans St. Luc; ANNE, femme de St. Joachim, & mere de la sainte Vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* ANNE, *Hiſt. d'Angleterre*, fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante par les soins de Charles II. Elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui. Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritiere, la regardant comme la seule personne digne de tenir après lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés que la nation l'appella au trône d'une voix unanime: soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlboroug illustrerent son regne. Le commerce & la marine angloise fleurirent: l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrecht, *Anne* se montra l'arbitre suprême de l'Europe; c'est là l'époque brillante de son regne. La disgrace de Marlboroug, quel qu'en fût le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine; le parlement de 1714 oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswick, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeller à sa

Digitized by Google

cour le prince électoral : ſon refus ſembla augmenter & juſtifier les ſoupçons ; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de ſon frere à prix ; depuis ce moment accablée de chagrin, elle languit juſqu'au 13 du mois d'août de la même année, qu'elle mourut, digne de régner ſur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

ANNEAU, ſ. m. *Hiſt. anc. & mod.*, petit corps circulaire que l'on met au doigt, ſoit pour ſervir d'ornement, ſoit pour quelque cérémonie.

L'*anneau* des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux : on le regarde comme le gage du mariage ſpirituel que l'évêque a contracté avec ſon égliſe.

L'*anneau* des évêques eſt d'un uſage fort ancien. Le quatrieme concile de Tolede, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamné par un concile, & qu'enſuite un ſecond concile aura déclaré innocent, ſera rétabli dans ſa dignité, en lui rendant l'*anneau*, le bâton épiſcopal ou la croſſe, *&c.*

L'uſage de l'*anneau* a paſſé des évêques aux cardinaux, qui doivent payer une certaine ſomme *pro jure annuli cardinalitii. V.* CARDINAL.

Origine des anneaux. Pline, *liv. XXXVII, chap. j*, obſerve que l'on ignore entiérement qui eſt celui qui a le premier inventé ou porté l'*anneau*, & qu'on doit regarder comme une fable l'hiſtoire de Prométhée & celle de Midas. Les premiers peuples parmi leſquels nous trouvons l'uſage de l'*anneau* établi, ſont les Hébreux, *Gen. xxxviij* ; dans cet endroit il eſt dit que Judas, fils de Jacob, donna à Thamar ſon *anneau* pour gage de ſa promeſſe : mais il y a apparence que l'*anneau* étoit en uſage dans le même temps chez les Egyptiens, puiſque nous liſons, *Gen. xlj.* que le roi Pharaon mit un *anneau* au doigt de Joſeph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des Rois, *chap. xxj*, Jezabel ſcellé de l'*anneau* du roi l'ordre qu'elle envoie de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perſes & Grecs, ſe ſervoient auſſi de l'*anneau*, comme il paroit par différens paſſages de l'écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre ſcella de ſon propre ſceau les lettres qu'il écrivit en Europe, & qu'il ſcella de l'*anneau* de Darius celles qu'il écrivit en Aſie.

Les Perſans prétendent que Guiamſchild quatrieme roi de leur premiere race, eſt le premier qui ſe ſoit ſervi de l'*anneau*, pour en ſigner ſes lettres & ſes autres actes. Les Grecs, ſelon Pline, ne connoiſſoient point l'*anneau* du temps de la guerre de Troie ; la raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'Homere n'en fait point mention : mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit enſemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins ſe ſervoient de l'*anneau* dès le temps de Romulus : il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grecs. Des Sabins elle paſſa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de temps auparavant. Pline ne ſauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier : ce qui eſt certain, c'eſt que les ſtatues de Numa & de Servius Tullius étoient les premieres où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gaulois & Bretons ſe ſervoient auſſi de l'*anneau*. *V.* SCEAU.

Matiere des anneaux. Quelques-uns étoient d'un ſeul & unique métal ; d'autres étoient de pluſieurs métaux mêlés, ou de deux métaux diſtingués : car le fer & l'argent des *anneaux* étoient ſouvent dorés, ou au moins l'or étoit renfermé dans le fer, comme il paroit par un paſſage d'Artemidore, *liv. II, ch. v.* Les Romains ſe contenterent long-temps d'*anneaux* de fer ; & Pline a aſſure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, dans ſon troiſieme conſulat, l'an de Rome 650. Quelquefois l'*anneau* étoit de fer, & le ſceau d'or ; quelquefois il étoit creux, & quelquefois ſolide ; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie : dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette derniere eſpece étoient appellées *gemmæ ectypæ*, & les premieres, *gemmæ ſculpturâ prominente.*

La maniere de porter l'*anneau* étoit fort différente ſelon les différens peuples : il paroît par le *ch. xxij de Jérémie*, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les *anneaux* de pierres

Digitized by Google

précieuſes; & lorſque la gravure ſe faiſoit encore ſur le métal même, chacun portoit l'*anneau* à ſa fantaiſie, au doigt & à la main qu'il lui plaiſoit. Quand on commença à enchâſſer des pierres dans les *anneaux*, on ne les porta plus qu'à la main gauche, & on ſe rendoit ridicule quand on les mettoit à la main droite.

Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrieme doigt de la main, enſuite au ſecond ou index, puis au petit doigt, & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs porterent toujours l'*anneau* au quatrieme doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, *lib. X.* La raiſon que cet auteur en donne eſt priſe dans l'anatomie: c'eſt, ſelon lui, que ce doigt a un petit nerf qui va droit au cœur, ce qui fait qu'il étoit regardé comme le plus conſidérable des cinq doigts, à cauſe de ſa communication avec une ſi noble partie. Pline dit que les anciens Bretons portoient l'*anneau* au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un ſeul *anneau*; puis un à chaque doigt: Martial, *liv. XI*, *épig. lx*; enfin un à chaque jointure de chaque doigt. *Voyez* Ariſtophane, *in Nub.* Peu à peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des *anneaux* pour chaque ſemaine. Juvenal, *ſat. vij*, parle d'*anneaux* ſemeſtres, *annuli ſemeſtres:* on eut auſſi des *anneaux* d'hiver & des *anneaux* d'été. Lampride remarque, *chap. xxxij*, que perſonne ne porta là-deſſus le luxe auſſi loin qu'Héliogabale, qui ne mit jamais deux fois le même *anneau*, non plus que les mêmes ſouliers.

On a auſſi porté les *anneaux* au nez comme des pendans d'oreilles. Bartholin a fait un traité exprès, *de annulis narium*, des *anneaux* des narines. St. Auguſtin nous apprend que c'étoit l'uſage parmi les Mores de les porter ainſi; & Pietro della Valle fait la même remarque au ſujet des Orientaux modernes.

On peut dire qu'il n'y a point de partie du corps où on n'ait porté l'*anneau*. Différens voyageurs nous aſſurent que dans les Indes orientales, les naturels du pays portent des *anneaux* au nez, aux levres, aux joues, & au menton. Selon Ramnuſio, les dames de Narſingua dans le levant, & ſelon Diodore, *liv. III*, les dames d'Ethiopie avoient coutume d'orner leurs levres d'*anneaux* de fer.

A l'égard des oreilles, c'eſt encore une choſe ordinaire partout que de voir des hommes & des femmes y porter des *anneaux*. *Voyez* PENDANT.

Les Indiens, particuliérement les Guzarates, ont porté des *anneaux* aux piés. Lorſque Pierre Alvarez eut ſa premiere audience du roi Calicut, il le trouva tout couvert de pierres enchâſſées dans des *anneaux*: il avoit à ſes deux mains des bracelets, & des *anneaux* à ſes doigts; il en avoit juſqu'aux piés & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi de Pégu, qui portoit à chaque orteil, ou gros doigt du pié, une pierre enchâſſée dans un *anneau*.

Uſage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes ſortes d'*anneaux:* la premiere ſervoit à diſtinguer les conditions & les qualités. Pline aſſure que d'abord il n'étoit pas permis aux ſénateurs de porter un *anneau* d'or, à moins qu'ils n'euſſent été ambaſſadeurs dans quelque cour étrangere; qu'il ne leur étoit pas même permis de porter en public l'*anneau* d'or, excepté dans les cérémonies publiques; le reſte du temps ils portoient un *anneau* de fer: ceux qui avoient eu les honneurs du triomphe étoient aſſujettis à la même loi.

Peu à peu les ſénateurs & les chevaliers eurent la permiſſion de porter preſque toujours l'*anneau* d'or: mais Acron, *ſur la Sat. vij*, *liv. II*, d'*Horace*, remarque qu'il étoit néceſſaire pour cela que l'*anneau* d'or leur eût été donné par le préteur.

Dans la ſuite l'*anneau* d'or devint une marque diſtinctive des chevaliers: le peuple portoit des *anneaux* d'argent & les eſclaves des *anneaux* de fer: cependant l'*anneau* d'or étoit quelquefois permis au peuple, & Severe accorda à ſes ſoldats la liberté de le porter; Auguſte donna la même permiſſion aux affranchis. Néron fit à la vérité dans la ſuite un réglement contraire: mais on ceſſa bien-tôt de l'obſerver.

Les *anneaux* de la ſeconde eſpece étoient ceux qu'on appelloit *annuli ſponſalitii*, *anneaux d'épouſailles* ou *de noces*. Quelques auteurs font remonter l'origine de cet uſage juſqu'aux Hébreux: ils

Digitized by Google

ſe fondent ſur un paſſage de l'exode, *xxxv*, 22. Léon de Modene cependant ſoutient que les anciens Hébreux ne ſe ſont jamais ſervis d'*anneau nuptial*. Selden, dans ſon *uxor hebraïca*, *lev. I*, *chap. xiv*, remarque qu'à la vérité ils donnoient un *anneau* dans la cérémonie de mariage; mais que cet *anneau* ne faiſoit que tenir lieu d'une piece de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains faiſoient la même choſe; & c'eſt d'eux que les chrétiens ont pris cet uſage, qui eſt fort ancien parmi eux, comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies, où nous trouvons la maniere de bénir l'*anneau nuptial*. *Voyez* MARIAGE.

Les *anneaux* de la troiſieme eſpece étoient deſtinés à ſervir de ſceaux: on appelloit *cerographi*, ou *chirographi*, ſur leſquels *voyez* SCEAU.

Richard, évêque de Salisbury, dans ſes *conſtitutions*, *ann.* 1217, défend de mettre au doigt des femmes des *anneaux* de jonc, ou d'autre matiere ſemblable, pour venir plus aiſément à bout de les débaucher; & il inſinue en même temps la raiſon de cette défenſe, ſavoir, qu'il y avoit des filles aſſez ſimples pour croire que l'*anneau* ainſi donné par jeu étoit un véritable *anneau nuptial*.

De Breville, dans ſes *antiquités de Paris*, dit que c'étoit autrefois une coutume de ſe ſervir d'*anneau* de jonc dans le mariage, lorſqu'on avoit eu commerce enſemble auparavant. *V.* CONCUBINE.

Les anciens Germains portoient un *anneau* de fer pour marque d'eſclavage, juſqu'à ce qu'ils euſſent tué un ennemi de la nation. Et dans le temps que les inveſtitures avoient lieu en Allemagne, l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des évêques, leur mettoit au doigt l'*anneau paſtoral*. Dans l'égliſe romaine il a été défendu par des conciles aux eccléſiaſtiques de porter des *anneaux*, à moins qu'ils ne fuſſent conſtitués en dignité, comme évêques ou abbés. (*G*).

ANNEAU, ſ. m. *terme d'aſtronomie*: l'*anneau* de ſaturne eſt un cercle mince & lumineux qui entoure le corps de cette planete, ſans cependant y toucher. *Voyez* SATURNE.

La découverte de cet *anneau* eſt due à M. Huyghens: cet aſtronome, après pluſieurs obſervations, apperçut deux points lumineux ou anſes, qui paroiſſoient ſortir du corps de Saturne en droite ligne.

Enſuite ayant revu pluſieurs fois différemment le même phénomene, il en conclut que Saturne étoit entouré d'un *anneau* permanent: en conſéquence il mit au jour *ſon nouveau ſyſtême de Saturne* en 1659.

Le plan de l'*anneau* eſt incliné au plan de l'écliptique, ſous un angle de 23^{d} 32$'$. Il paroît quelquefois ovale; & ſelon Campani, ſon grand diametre eſt double du petit. *Voyez* PLANTE.

Cet *anneau* lumineux eſt partout également éloigné de la ſurface de ſaturne, & ſe ſoutient à une aſſez grande diſtance comme une voûte, chaque partie peſant vers le centre de la planete. Son diametre eſt un peu plus du double du diametre de ſaturne; & quoique l'épaiſſeur de cette bande circulaire ſoit fort mince, ſa largeur ou profondeur eſt néanmoins ſi conſidérable, qu'elle égale à très-peu près la moitié de la diſtance de la ſuperficie extérieure de l'*anneau* à la ſurface de ſaturne. Au reſte cet *anneau* ſe ſoutient toujours de la même maniere, renfermant un grand vuide tout autour, entre ſa ſurface concave & la ſurface extérieure du globe de ſaturne. Le plan de cet *anneau* ne paroît pas différer bien ſenſiblement du plan de l'orbite du quatrieme ſatellite de ſaturne. Quant à l'uſage dont peut être un *anneau* ſi extraordinaire, c'eſt ce que nous ne ſavons pas bien préciſément; & même il eſt probable qu'on l'ignorera encore long-temps; car nous ne voyons rien de ſemblable ni d'analogue à ce phénomene, en parcourant tout ce que l'on a obſervé de plus merveilleux dans la nature. M. de Maupertuis, dans ſon livre *de la figure des aſtres*, a expliqué d'une maniere ingénieuſe la formation de l'*anneau* de ſaturne: il ſuppoſe que la matiere de l'*anneau* étoit originairement fluide, & peſoit à la fois vers deux centres, ſavoir, vers le centre de ſaturne, & vers un autre placé dans l'intérieur de l'*anneau*; & il fait voir que ſaturne a dû avoir un *anneau* en vertu de cette double tendance. (*O*)

Digitized by Google

Les phénomenes que nous préſente l'*anneau* de ſaturne, ſont très ſinguliers : on le voit communément ſous une figure ovale ; mais la largeur de cette ellipſe qui dans certains temps eſt la moitié de ſa longueur, diminue peu à peu, l'anneau ne paroît preſque plus qu'une ligne droite, & enfin il diſparoît entiérement, & ſaturne paroît tout rond comme les autres planetes. Cette phaſe ronde arrive tous les quinze ans, & elle a eu lieu en 1773, ſaturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois cauſes qui occaſionnent cette phaſe ronde : lorſque ſaturne eſt vers le vingtieme degré de la vierge & des poiſſons, le plan de ſon *anneau* qui eſt toujours parallele à lui-même, mais incliné ſur l'orbite, ſe trouve dirigé vers le centre du ſoleil, & ne reçoit de lumiere que ſur ſon épaiſſeur qui n'eſt pas aſſez conſidérable pour être apperçue de ſi loin ; ſaturne alors paroît rond & ſans *anneau*. Huyghens le vit ainſi en 1655 (*Syſt. Saturn.*) M. Maraldi obſerva auſſi cette phaſe ronde, depuis le 14 octobre juſqu'au premier février 1715 (*Mém. acad.* 1714, *pag.* 71 ; 1715, *page* 12 ; 1716, *page* 172.) Dans certains cas, on diſtingue une bande obſcure qui traverſe ſaturne par le milieu, & qui eſt formée par l'ombre de l'*anneau* ſur ſon diſque, (*Mémoir. acad.* 1714, *page* 376.)

Il ſuffit que le ſoleil ſoit élevé ſur le plan de l'*anneau* de 8', pour qu'il paroiſſe éclairé ; auſſi cet *anneau* ne diſparoît faute de lumiere, que pendant un mois, c'eſt-à-dire, quinze jours avant & après le paſſage de ſaturne par le point du ciel qui eſt à 5s 20° ou 11s 20° de longitude.

L'*anneau* de ſaturne diſparoît encore, lorſque le plan de cet *anneau* paſſe par notre œil, étant dirigé vers la terre ; nous ne voyons alors que ſon épaiſſeur qui eſt trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumiere, pour qu'on puiſſe l'appercevoir. M. Heinſius penſe qu'il faut que la terre ſoit élevée de 30' ou d'un demi-degré ſur le plan de l'*anneau*, pour qu'on puiſſe l'appercevoir avec un téleſcope de deux piés, ou avec une bonne lunette de quinze piés ; mais je crois qu'on peut l'appercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troiſieme cauſe qui peut faire diſparoître pour nous l'*anneau* de ſaturne, c'eſt lorſque ſon plan paſſe entre nous & le ſoleil ; car alors ſa ſurface éclairée n'eſt point tournée vers nous : tant que ſaturne eſt entre 11s 20° & 5s 20° de longitude, le ſoleil éclaire la ſurface méridionale de l'*anneau* ; ſi la terre eſt alors élevée ſur la ſurface ſeptentrionale, elle ne peut voir la lumiere de l'*anneau*, & ce ſera un des temps de la phaſe ronde ; ainſi l'on peut voir diſparoître les anſes deux fois dans la même année, & les voir reparoître deux fois, comme on l'a véritablement obſervé. (*Mém. acad.* 1716.)

Soit *L M A* (*fig.* 4, *pl. d'aſtr. ſuppl. des pl.*,) le globe de ſaturne, ſur lequel on imaginera trois cercles pour repréſenter l'écliptique, l'orbite de ſaturne & le cercle de l'*anneau*. La ligne *N M* repréſente l'orbite que le ſoleil paroît décrire en trente ans autour de ſaturne ; cette orbite eſt exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes viteſſes que l'orbite de ſaturne vue du ſoleil. Le cercle *A T O S L* repréſente la trace du plan de l'*anneau* ſur la ſurface de ſaturne ; enfin, le cercle *N O I* repréſente un plan qui paſſe par le centre de ſaturne parallélement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terreſtre ; ce plan *N O I* prolongé dans l'immenſité de ſa ſphere céleſte, paſſe ſur les mêmes étoiles & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbe terreſtre également prolongé. L'arc *N O I* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallele au plan de l'écliptique, faiſant en *N* un angle de 2° 30' 20'' qui eſt l'inclinaiſon de l'orbite de ſaturne, à 3s 21° 31' de longitude pour 1750, comptée ſur l'écliptique *N O I*. Suppoſons le nœud *S* de l'*anneau* & de l'orbite de ſaturne, à 5s 20° 8' pour l'année 1744, avec M. Heinſius, & le nœud *N* de ſaturne à 3s 21° 55', la diſtance *S N* ſera de 58° 13' ; ſi l'on connoît l'angle *S*, inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne, que les obſervations donnent de 30°, on pourra réſoudre le triangle *N S O*. L'on trouvera *N O* = 54° 41' 30'' qui ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O* 5s 16° 36' 30'' ; c'eſt ce que MM. Maral-

Digitized by Google

di & Heinſius appellent *la longitude du nœud de l'anneau ſur l'écliptique.* Mais quoique le cercle *N O I* repréſente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le ſoleil décrive ce cercle réellement; c'eſt ſeulement un cercle parallele dont les pôles étant prolongés dans l'immenſité de la ſphere étoilée, répondent aux mêmes points que les pôles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on ſuppoſe la terre en *T*, avec une latitude *T E*, égale à celle de ſaturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de ſix lignes de la longitude géocentrique de ſaturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'obſerve de la terre, l'arc *T E* & l'angle *T O E* nous feront trouver *O E*, & par conſéquent la longitude du nœud *O* ſur l'écliptique. Dans la diſparition de l'*anneau*, obſervée au mois d'octobre 1714, le lieu de ſaturne dans l'écliptique, oppoſé au point *E*, étoit de 5s 19° 15′, vu de la terre, ſuivant M. Maraldi. La latitude ſeptentrionale *T E* de la terre, égale à celle de ſaturne, étoit 1° 51′; d'où l'on conclut le coté *E O* = 3° 3′, & la longitude du nœud *O* 5s 16° 12′. Ces déterminations donnent auſſi un moyen de trouver le nœud *S* de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne; car dans le triangle *S O N*, ſuppoſant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la diſtance *O N* du nœud *N* de l'orbite au nœud *O* de l'*anneau* ſur l'écliptique, auſſi connue, on trouve *S N*, qui ajouté à la longitude du nœud *N* de l'orbite de ſaturne, donne celle du nœud *S* de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne.

Dans la détermination du nœud du l'*anneau*, on ſuppoſe connue ſon inclinaiſon, parce qu'une petite incertitude ſur l'inclinaiſon n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Paſſons actuellement à la recherche de cette inclinaiſon: lorſque ſaturne eſt le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre eſt la plus élevée au deſſus du plan de l'*anneau*, il nous paroît ſous la forme d'une ellipſe, dont le petit axe eſt la moitié du grand, du moins en réduiſant les obſervations au centre du ſoleil; ainſi, en ſuppoſant l'*anneau* abſolument circulaire, il faut que ſon inclinaiſon ſoit de 30° ſur le plan de l'orbite de ſaturne, pour paroître ſous cette forme; par là il eſt aiſé de ſavoir quelle doit être l'inclinaiſon de cet anneau ſur le plan de l'écliptique; car dans le triangle *N O S* on connoit l'angle *N*, la diſtance *N S* des nœuds & l'angle *S*, on aura facilement l'angle *O* qui eſt de 31° 20′; mais nous n'obſervons jamais l'*anneau* d'une ſi grande ouverture, à cauſe de la latitude de ſaturne.

Il eſt aiſé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un temps donné, car elle ne dépend que de l'élévation de la terre ſur le plan de cet *anneau*. Soit *B* le lieu de la terre oppoſé à la longitude géocentrique de ſaturne; *B F* la latitude de la terre vue de ſaturne, égale à la latitude de ſaturne vue de la terre, mais de dénomination contraire; *O F* la différence entre la longitude de la terre vue de ſaturne, & celle du nœud de l'*anneau* ſur l'écliptique; dans le triangle *F B O*, l'on cherchera *B O*, & l'angle *O*; la ſomme de la différence de *B O F* & de l'angle *S O F*, inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'écliptique de 31° 23′, donnera l'angle *S O B* ou *G O B*; dans le triangle *B O G*, l'on connoît l'hypothenuſe *O B*, & l'angle *B O S*; l'on cherchera *BG* qui eſt la latitude de la terre, par rapport à l'*anneau*, vue de ſaturne, ou l'élévation de la terre au-deſſus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élévation de notre œil ſur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*anneau* ou le rapport des axes de ſon ellipſe apparente pour un temps quelconque; car le grand axe eſt toujours au petit, comme le rayon eſt au ſinus de l'élévation ou de l'obliquité.

L'élévation du ſoleil au-deſſus du plan de l'*anneau* eſt plus aiſée à calculer. Suppoſons le ſoleil en *C* ſur l'orbite qu'il paroît décrire autour de ſaturne, l'arc *C D* perpendiculaire ſur l'*anneau L S A*; *C D* eſt la latitude du ſoleil par rapport à l'*anneau*, qui ſe trouve en diſant: le ſinus total eſt au ſinus de la diſtance héliocentrique *C S* de ſaturne au nœud *S* de l'*anneau*, meſurée ſur l'orbite de ſaturne *M C S N*, comme le ſinus de l'angle *S* 31° 20′ eſt au ſinus de *C D* qui eſt l'inclinaiſon du rayon ſolaire ſur le plan de l'*anneau*, ou l'élévation du ſoleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les temps où l'angle de cette inclinaiſon eſt aſſez petit, pour que le ſoleil ne

Digitized by Google

puiſſe plus éclairer ſenſiblement une des ſurfaces de l'*anneau*, & nous le rendre viſible. On peut auſſi par les mêmes principes réduire les obſervations qu'on en fait ſur la terre, à celles qui auroient lieu pour un obſervateur ſitué dans le ſoleil, & trouver l'inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne qui eſt de 30°, tandis qu'elle eſt de 31° 20′ ſur l'écliptique.

L'*anneau* de ſaturne eſt une eſpece de couronne plate, fort mince, mais compriſe entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ 42″ de diametre, tandis que le globe de ſaturne en a 18, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont entr'eux comme 7 eſt à 3, le cercle intérieur a 30″ de diametre; ainſi la largeur de la couronne eſt de 6″ tout autour, de même que l'eſpace vuide compris entre ſaturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles ſont de 9″, 15″ & 21″, réduits aux moyennes diſtances de ſaturne à la terre ou au ſoleil, car il y a un dixieme de différence, ſuivant les divers temps de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaiſſeur des anſes eſt diviſée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumiere continue ſans interruption; la partie extérieure paroît diviſée par *anneaux* concentriques, ſuivant M. Short. L'*anneau* de ſaturne paroît n'être pas exactement plan; car M. Maraldi obſerva qu'une des anſes diſparoiſſoit avant l'autre, & M. Heinſius aſſure que le 29 novembre 1743, l'anſe orientale étoit plus courte que l'autre; ce qui ſemble annoncer qu'il y a un peu de courbure dans l'*anneau*.

J'ai dit que l'*anneau* eſt comme un plan ou un corps très-mince; en effet, quand il eſt dirigé vers nous & que ſon plan paſſe par notre œil, nous ne diſtinguons rien; nous le perdons de vue, parce qu'il n'y a pour lors que ſon épaiſſeur qui ſe préſente à nous & elle eſt trop petite pour être diſtinguée; il eſt vrai qu'alors on voit l'ombre de l'*anneau* ſur le diſque de ſaturne, parce que le ſoleil l'éclaire obliquement & qu'il y a par conſéquent une ombre plus large que celle de l'épaiſſeur de l'*anneau*; mais quand l'*anneau* eſt dirigé vers le ſoleil & que ſon épaiſſeur ſeule eſt éclairée, il diſparoît également; ce qui prouve que cette épaiſſeur eſt fort petite, c'eſt-à-dire, inſenſible pour nous; car elle pourroit être de trois à quatre cents lieues, ſans que nous puſſions la diſtinguer, le diametre reel de l'*anneau* étant de 67518 lieues, & un quart de ſeconde étant inſenſible ſur une planete auſſi peu éclairée.

ANNEAU SOLAIRE *ou* HORAIRE, eſt une eſpece de petit cadran portatif, qui conſiſte en un *anneau* ou cercle de cuivre d'environ deux pouces de diametre, & d'un tiers de pouce de largeur. *Voyez* CADRAN.

Dans un endroit du contour de l'*anneau* il y a un trou, par lequel on fait paſſer un rayon du ſoleil, qui fait une petite marque lumineuſe à la circonférence concave du demi-cercle oppoſé; & le point ſur lequel tombe cette petite marque, donne l'heure du jour que l'on cherche.

Mais cet inſtrument n'eſt bon que dans le temps de l'équinoxe; pour qu'il puiſſe ſervir tout le long de l'année, il faut que le trou puiſſe changer de place, & que les lignes du zodiaque ou les jours du mois ſoient marqués ſur la convexité de l'*anneau*; au moyen de quoi le cadran peut donner l'heure pour tel jour de l'année qu'on veut.

Pour s'en ſervir, il ne faut que mettre le trou ſur le jour du mois ou ſur le degré du zodiaque que le ſoleil occupe, enſuite ſuſpendre le cadran à l'ordinaire vis-à-vis du ſoleil; le rayon qui paſſera par le trou, marquera l'heure ſur le point où il tombera.

ANNEAU ASTRONOMIQUE *ou* UNIVERSEL, eſt un *anneau* ſolaire qui ſert à trouver l'heure du jour en quelqu'endroit que ce ſoit de la terre, au lieu que l'uſage de celui dont nous venons de parler eſt borné à une certaine latitude. Sa forme eſt repréſentée dans les *pl. de Gnomonique*, *fig.* 22. *Voy. auſſi* CADRAN.

Cet inſtrument ſe fait de différentes grandeurs; il y en a depuis deux pouces de diametre juſqu'à ſix: il conſiſte en deux *anneaux* ou cercles minces, qui ſont larges & épais à proportion de la grandeur de l'inſtrument. L'*anneau* extérieur *A* repréſente le méridien du lieu où l'on eſt; il contient deux diviſions de 90 chacune, diametralement oppoſées, & qui ſervent, l'une pour l'hémiſphere boréal, l'autre pour l'hémiſphere

Digitized by Google

auſtral. L'*anneau* intérieur repréſente l'équateur, & tourne exactement en dedans du premier par le moyen de deux pivots qui ſont dans chaque *anneau* à l'heure de 12. A travers les deux cercles eſt une petite regle ou lame mince avec un curſeur marqué *C*, qui peut gliſſer le long du milieu de la regle. Dans ce curſeur eſt un petit trou pour laiſſer paſſer les rayons du ſoleil.

On regarde l'axe de la regle comme l'axe du monde, & ſes extrémités comme les deux pôles. D'un coté ſont les ſignes du zodiaque, de l'autre les jours du mois: ſur le méridien eſt une piece qui peut gliſſer, & à laquelle on attache un petit pendant qui porte un *anneau* pour tenir l'inſtrument.

Uſage de cet inſtrument. Mettez la ligne *A* marquée ſur le milieu du pendant, au degré de latitude du lieu, par exemple, 48^{d} 50′ pour Paris; mettez la ligne qui traverſe le trou du curſeur au degré du ſigne, ou au jour du mois; ouvrez enſuite l'inſtrument, de ſorte que les deux *anneaux* faſſent un angle droit entre eux, & ſuſpendez le par le pendant *H*, de maniere que l'axe de la regle qui repréſente celui de l'inſtrument puiſſe être parallele à l'axe du monde; enſuite tournez le coté plat de la regle vers le ſoleil, juſqu'à ce que le rayon qui paſſera par le petit trou tombe exactement ſur la ligne circulaire qui eſt tracée au milieu de la circonférence concave de l'*anneau* intérieur: le rayon ſolaire marquera l'heure qu'il eſt ſur cette circonférence concave.

Il faut remarquer que l'heure de 12 ou de midi n'eſt point donnée par le cadran, par la raiſon que le cercle extérieur étant dans le plan du méridien, il empêche les rayons du ſoleil de tomber ſur le cercle intérieur: le cadran ne donnera point non plus l'heure quand le ſoleil ſera dans l'équateur, parce qu'alors ſes rayons ſeront paralleles au plan du cercle intérieur.

Il y a encore une autre eſpece d'*anneau aſtronomique*, conſtruit à peu près ſur les mêmes principes que ce dernier, excepté qu'au lieu de deux cercles, il en a trois: il a quelques avantages ſur celui-ci en ce qu'il donne l'heure de midi, & qu'il marque lorſque le ſoleil eſt dans l'équateur; il eſt même un peu plus juſte. Au reſte on ne ſe ſert preſque plus de ces inſtrumens, l'uſage des montres ayant rendu inutiles tous ces cadrans qui ne donnent pas l'heure avec une certaine juſteſſe.

Anneau aſtronomique eſt encore le nom d'un inſtrument dont on ſe ſert en mer pour prendre la hauteur du ſoleil: c'eſt une eſpece de zône ou de cercle de métal. *Voy. la Pl. de navig. fig.* 1. Dans cette zône il y a un trou *C*, qui la traverſe parallelement à ſon plan; ce trou eſt éloigné de 54 degrés du ſuſpenſoire *B*; & il eſt le centre d'un quart de cercle *D E*, dont un des rayons terminant *C E*, eſt parallele au diametre vertical, & l'autre *C D* eſt horizontal & perpendiculaire à ce même diametre *B H*. Pour diviſer l'arc *F G* de cet *anneau* en 90^{d}, on décrit ſur un plan un cercle *F G C* égal à la zône intérieure de l'*anneau*: du point *C*, pris à 45^{d} du point *B*, comme centre, & d'un rayon pris à volonté, on décrit un quart de cercle *P Q R*, dont le rayon terminant *P C* eſt perpendiculaire au diametre *BD*, & l'autre *C R* lui eſt parallele; on diviſe enſuite ce quart de cercle en degrés, & on tire par le centre *C*, & par tous les points de diviſion du quart de cercle, des rayons qui coupent la circonférence *FD G*, en autant de points qui répondront à des degrés de ce quart de cercle. Ces diviſions ou degrés pris & tranſportés reſpectivement dans l'*anneau* aſtronomique depuis *F* juſqu'en *G*, le diviſeront parfaitement.

Pour obſerver la hauteur du ſoleil avec cet inſtrument, il le faut ſuſpendre par la boucle *B*, & le tourner vers le ſoleil *A*, de ſorte que ſon rayon paſſe par le trou *C*; il marquera au fond de l'*anneau* de *F* en *I*, les degrés de la hauteur du ſoleil entre le rayon horizontal *C F*, & le rayon de l'aſtre *C I*, & la partie *I H G* marquera ſa diſtance au zénith, déterminée par le rayon *C I* de l'aſtre, & le rayon vertical *C G*.

Les obſervations faites avec l'*anneau* aſtronomique ſont plus exactes qu'avec l'aſtrolabe, parce qu'à proportion de ſa grandeur les degrés de l'*anneau* ſont plus grands. *Voyez* ASTROLABE. (*T*)

ANNEAU *du Pêcheur*, *Hiſt. eccléſ.*, c'eſt le ſceau dont le pape ſcelle tous les

Digitized by Google

brefs apoſtoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a uſé le premier pour ſceller ſes brefs apoſtoliques, & que les papes s'en ſervent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 400 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau a l'image de S. Pierre.

Auſſi-tôt que le pape a rendu l'eſprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient accompagné des clercs de chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape: il l'appelle trois fois par ſon nom de baptême, & fait dreſſer un acte ſur ſa mort par les protonotaires apoſtoliques. Là-deſſus il prend du maître de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre; & ce ſceau ceſſe juſqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

ANNEAU *de Samothrace*, *Hiſt. anc.*, *annuli Samothracii ferrei*; c'étoient des eſpeces de taliſmans que la ſuperſtition avoit inventés, & que l'impoſture accréditoit: on gravoit ſur ces *anneaux* des caracteres magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains temps, ou de petites pierres trouvées ſous de certaines conſtellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* ſe croyoient à l'abri de toutes ſortes de revers, & aſſurés du ſuccès de tout ce qu'ils entreprenoient; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette iſle s'appliquoient particuliérement à étudier les ſecrets de la nature. (*L*)

ANNEAU, *en anatomie*, nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. *Voy.* CORDON SPERMATIQUE, *&c.*

L'inteſtin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans cet *anneau* & forment des deſcentes ou hernies inguinales. *Voyez* HERNIE, *&c.* (*L*)

* ANNEAU, *Agriculture*, c'eſt un ſarment, ainſi appellé de la maniere dont il eſt contourné; on le paſſe ſous un ſep lorſqu'on le provigne. *Voyez* SEP.

* ANNEAU, *Meſure de bois*, c'eſt un cercle de fer qui a ſix piés & demi de circonférence, que l'on nomme auſſi *moule*, & dont le patron prototype eſt à l'hôtel-de-ville. C'eſt ſur ce patron que tous ceux dont on ſe ſert ſont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis, plus douze bûches, doivent faire la charge d'une charette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux juſqu'à ſoixante-deux bûches, qui ſont nommées par cette raiſon *bois de compte*. Toutes les bûches qui ſont au-deſſus de dix-ſept à dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde: mais il y a encore tant d'inégalités entre les plus groſſes, que ſouvent ce nombre ne ſe trouve pas complet. Il y en a quelquefois de ſi groſſes, ſur-tout dans le bois qui vient de Montargis, que les quarante-ſept ou quarante-huit bûches rempliſſent les trois *anneaux*, & ſont la voie. *Voyez* VOIE.

Le bois qui vient par la riviere d'Andelle, & qui en porte le nom, n'ayant que deux piés & demi de longueur, quand il s'en rencontre d'aſſez gros pour être de moule ou de compte, on en donne quatre *anneaux* & ſeize bûches pour la voie. *Voyez* ANDELLE.

ANNEAU, *Mar.*, c'eſt un cercle de fer ou d'autre matiere ſolide, dont on ſe ſert pour attacher les vaiſſeaux. Il y a dans tous les ports & ſur tous les quais, des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (*Z*)

ANNEAU, *en ſerrurerie*, c'eſt un morceau de fer rond ou quarré, diſpoſé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume, mais dont les deux extrémités ſont ſoudées enſemble. On s'en ſert pour attacher des bateaux, ſuſpendre des rideaux, *&c.*

Anneau de clé; on appelle dans une clé l'*anneau*, la partie de la clé que l'on tient à la main, & qui aide à la mouvoir commodément dans la ſerrure; ſa forme eſt communément en cœur ou ovale.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens deſſins; pour cet effet, on commence par le forger plein & rond: mais on n'orne ainſi que les clés des ſerrures de conſéquence. *Voyez* CLÉ.

ANNEAU, *chez les bourreliers*, eſt un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau*.

ANNEAUX, ſ. m. pl. ce ſont *dans les manufactures*

Digitized by Google

manufactures en soie, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on passe dans les cordes du rame. *V.* RAME, MÉTIER DE VELOURS CISELÉ, SEMPLE.

ANNEAUX *de vergues*, *Marine*, ce sont de petits *anneaux* de fer que l'on met deux ensemble dans de petites crampes, qu'on enfonce de distance en distance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces *anneaux* sert à tenir les garcettes qui servent à plier les voiles; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en passe le bout dans l'autre *anneau*.

Anneaux de chaloupes; ce sont de grosses boucles de fer sur le plus haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de sabords; ce sont de certaines boucles de fer médiocrement grosses, dont on se sert pour fermer, laisir ou amarrer les mantelets des sabords.

Anneaux ou boucles d'écoutilles. Il y a des *anneaux* de fer sur les tillacs près les écoutilles, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros-temps: il y en a aussi pour les canons par derriere, & ils servent à les mettre aux sabords, ou à les haler en dedans.

ANNEAUX D'ÉTAI. *V.* DAILLOTS.

ANNEAUX *de corde*; c'est ce qui sert à faire un nœud coulant. (*Z*)

§ ANNECY, *Géogr.*, ville du duché de Savoie dans le Genevois, à sept lieues sud de Geneve, & à cinq nord-ouest de Chambery. Elle est sur la riviere de Sier, au bord du lac qui porte son nom. La ville est assez grande & assez commode; il y a un château, plusieurs églises, quelques couvens & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'est depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve, qui furent chassés de cette ville protestante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur, il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges: on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long.* 27, 40; *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

* ANNEDOTS, s. m. pl. *Myth.*, divinités des Chaldéens, faites à l'imitation des anges bons ou mauvais.

ANNEE, s. f. *Voyez* AN.

§ ANNELET, s. f. m. *annellus*, terme *de Blason*, petit anneau qui meuble l'écu; les *annelets* sont souvent en nombre, & représentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* sont des marques de juridiction, de grandeur & de noblesse.

Ce mot vient du latin *annellus*, anneau.

Longpérier de Corval, diocese de Rouen; *d'azur à trois annelets d'or.*

De Coetmen en Bretagne; *de gueules à neuf annelets d'argent.*

Vieuxpont de Fatouville, diocese de Seez; *d'argent à dix annelets de gueules*, 3, 3, 3, & 1. (*G. D. L. T.*)

ANNELET, *en passementerie*, petit anneau d'émail ou de verre d'une ligne ou environ de diamètre, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or & d'argent de s'écorcher lors de leur passage. *V.* NAVETTE & SABOT.

ANNELETS, *terme d'Architecture*: ce sont de petits listels ou filets, comme il y en a trois au chapiteau dorique du théatre de Marcellus dans Vignole. On les nomme aussi *armilles* du latin *armillæ*, un *bracelet*. (*P.*)

ANNEXE, f. f. c'est *en droit civil* ou *canonique*, un accessoire, une dépendance ou appartenance, soit d'un héritage ou d'un bénéfice, en conséquence de l'union qui en a été faite audit bénéfice ou héritage. C'est en ce sens qu'on dit que le prieuré de S. Eloi est une *annexe* de l'archevêché de Paris; que les *annexes* qu'un testateur a faites de son vivant à l'héritage qu'il legue, sont censées comprises dans le legs.

ANNEXE (DROIT D') est le droit exclusif que prétend le parlement de Provence d'enregistrer les bulles, brefs, & autres écrits semblables qui viennent de Rome ou de la légation d'Avignon. (*H*)

ANNEXÉ, adj. *en Droit*, & même dans le langage ordinaire, se dit d'une chose moins considérable, jointe & unie à une plus grande. Ainsi disons-nous, une telle ferme, un tel patronage est *annexé* à tel fief, tel manoir, &c. Charles VIII, en l'année 1486, annexa la Provence à son royaume. *V.* ANNEXE. (*H*)

ANNIBAL, fils d'*Amilcar*, le plus implacable ennemi des Romains, jura à son pere une haine éternelle contre Rome. A l'âge de neuf ans, il commença son ap-

Digitized by Google

prentiſſage militaire en Eſpagne. Il ſe forma en joignant les fatigues du ſoldat aux études du général. Dès l'âge de 26 ans, il commanda l'armée des Carthaginois, qui lui avoient confié leur vengeance. *Annibal* paſſa d'Eſpagne en Italie, franchit les Pirenées, parvint au Rhône, & du bord de ce fleuve s'avança en dix jours, juſqu'au pied des Alpes. Le paſſage de ces montagnes lui cauſa des fatigues incroyables & lui fit un nom immortel. La neige, les glaces, les rochers, les précipices ſembloient le rendre impoſſible. Enfin, après neuf jours de marche à travers des vallées & des montagnes, *Annibal* ſe vit au ſommet des Alpes. Cinq autres jours ſuffirent pour traverſer la partie qui regardoit l'Italie. Il entra dans la plaine, & la revue qu'il fit alors de ſes troupes, lui apprit que ſon armée de 50 mille hommes de pied & de neuf mille chevaux, étoit réduite à 20 mille hommes & à ſix mille chevaux. Le général Carthaginois, malgré ſes pertes, prit d'abord Turin, défit le conſul *Cornelius Scipion* ſur le bord du Téſin, & quelque temps après *Sempronius*, près de la riviere de Trebie. Cette bataille fut meurtriere. Les vaincus y perdirent 26 mille hommes, & les vainqueurs accablés du froid le plus rigoureux, n'eurent pas la force de ſe réjouir de leur victoire. A cela près tout réuſſiſſoit à *Annibal*. L'année d'après il vainquit *Cneius Flaminius* près du lac de Thraſymene. Le général Romain reſta mort ſur le champ de bataille, quinze mille ennemis périrent, ſix mille furent faits priſonniers; & *Annibal* ne ſachant que faire de tant de captifs, renvoya ſans rançon les Latins, & ne garda que les Romains. La république affligée de tant de pertes chercha à les réparer, en éliſant pour dictateur *Q. Fabius Maximus*. Ce grand capitaine, qui acquit le ſurnom de Temporiſeur, ne s'appliqua qu'à obſerver les mouvemens d'*Annibal*, à lui cacher les ſiens, & à le fatiguer par des marches multipliées, plutôt qu'à s'expoſer à en venir à un combat déſavantageux. *Fabius Maximus*, que ſes ruſes & ſes délais auroient dû faire aimer des Romains, ne s'attira que des plaintes. On partagea l'autorité du commandement entre lui & *Minutius Félix*, qui ſe laiſſa envelopper par le général Carthaginois, & qui auroit péri, ſans le ſecours de ſon collegue. Le temps de la dictature de *Fabius* étant expiré, *Terentius Varro* & *Paul Emile* eurent le conſulat & le commandement des armées. L'un & l'autre furent vaincus à la bataille de Cannes, 216 ans avant J. C. 40 mille hommes de pied, & 2700 de cavalerie reſterent ſur la place. On dit qu'*Annibal* envoya à Carthage trois boiſſeaux d'anneaux de 6530 chevaliers qui périrent dans ce combat. *Annibal* auroit dû peut-être profiter des avantages que lui offroient ſes victoires, & marcher droit à Rome; mais il aima mieux paſſer l'hiver à Capoue; & les délices de cette ville cauſerent autant de maux à ſes ſoldats, que ſes armes avoient cauſé de terreur aux généraux Romains. En vain *Annibal* marcha du coté de Rome pour l'aſſiéger, les Romains en furent ſi peu touchés, qu'ils vendirent la terre où *Annibal* campoit. La pluie, les orages & la grêle l'obligerent de décamper, ſans avoir eu le temps, pour ainſi dire, de voir les murailles de Rome. Le conſul *Marcellus* en vint enſuite aux mains en trois différens combats; mais il n'y eut rien de déciſif; & comme il en préſentoit un quatrieme, *Annibal* ſe retira en diſant: *que faire avec un homme qui ne peut ni vaincre ni être vaincu?* Cependant *Aſdrubal*, frere d'*Annibal*, s'avançoit en Italie pour ſecourir ſon frere; mais *Claude Neron* lui ayant livré bataille, tailla ſon armée en pieces, & le tua lui-même. *Néron* rentré dans ſon camp, fit jeter à l'entrée de celui d'*Annibal* la tête d'*Aſdrubal*. Le Carthaginois en la voyant dit, qu'il ne doutoit plus que le coup mortel n'eut été porté à ſa patrie. Carthage preſſée de tous les cotés, ſongea à rappeller *Annibal*. Dès que ce héros fut arrivé en Afrique, il penſa qu'il valoit mieux donner la paix à ſon pays, que de lui laiſſer continuer une guerre ruineuſe. Il y eut une entrevue entre lui & *Scipion*; mais le général Romain n'ayant voulu entrer en aucune négociation qu'auparavant le ſénat de Carthage n'eût fait des réparations à celui de Rome, ils ne purent convenir de rien. On en vint encore à une bataille; *Annibal* la perdit, après avoir combattu avec autant d'ardeur que dans ſes premieres victoires; 40 mille Carthaginois furent tués ou faits priſonniers. Cette journée

Digitized by Google

de Zama fut un nouveau motif pour les Carthaginois de demander la paix. *Annibal* honteux d'être témoin de l'opprobre de sa patrie, se réfugia d'abord chez *Antiochus* roi de Syrie, ensuite chez *Prusias* roi de Bithynie, & ne se croyant pas en sureté dans ces deux cours amies des Romains, il avala un poison subtil qu'il portoit depuis long-temps, dans le chaton de sa bague, l'an 183 avant J. C. âgé de 64 ans. *Délivrons*, dit-il, *les Romains de la terreur que je leur inspire : ils eurent autrefois la générosité d'avertir Pyrrhus de se précautionner contre un traître qui le vouloit empoisonner, & ils ont aujourd'hui la bassesse de solliciter Prusias à me faire périr.* Rome perdit un ennemi, & Carthage un défenseur. Un courage mêlé de sagesse, une fermeté que rien ne troubloit, une connoissance parfaite de l'art militaire, une attention scrupuleuse à observer tout, une activité sans égale, ont mis *Annibal* dans le premier rang des grands généraux de tous les siecles. Il cultiva les lettres au milieu du tumulte des armes. Plusieurs écrivains, en lui reprochant de n'avoir pas mené son armée victorieuse à Rome après la bataille de Cannes, répetent ce mot de *Mabarbal* capitaine Carthaginois : *Annibal, vous savez vaincre ; mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Un auteur plus judicieux dit, qu'on ne devroit pas prononcer si légérement contre un si grand capitaine. Rome jalouse, Rome inquiéte, ajoute-t-il, fait bien comprendre quel homme étoit *Annibal*.

* ANNIBI (LAC D') *Géogr. mod.*, lac de la grande Tartarie aux piés des montagnes & dans la contrée du même nom au nord de Kitar. Ni ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. *Mat. Géog.*

ANNIHILATION, s. f. *ou* ANÉANTISSEMENT, *Commerce*, est usité dans un sens moral en Angleterre ; & l'on dit : *le capital de la mer du Sud est réduit à la moitié ; si l'on n'y prend bien garde, les malversations des facteurs produiront infailliblement bientôt une autre* annihilation *sur tout le dividende.* (*G*)

ANNILLE, s. f. c'est proprement un fer de moulin ; & on l'a nommé ainsi, parce qu'on le met comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. *Ces annilles* étant souvent faites en forme de croix ancrée, on a nommé ces sortes de croix *annilles* dans le blason. (*V*)

ANNION (BÉNÉFICE D') ancien terme de *Droit françois*, se disoit de lettres royaux qui accordoient à un débiteur le délai d'une année pour la vente de ses meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fussent vendus à vil prix. *V.* REPIT, LETTRES D'ETAT, & QUINQUENELLE. (*H*)

ANNIVERSAIRE, s. m. *Théol.*, mot composé d'*annus*, année, & de *verto*, je tourne. C'est proprement le retour annuel de quelque jour digne de remarque, anciennement appellé un *jour d'an* ou *jour de souvenir*. *V.* JOUR.

ANNIVERSAIRES ; *les Jours anniversaires* chez nos ancêtres étoient les jours où les martyres des Saints étoient annuellement célébrés dans l'église, comme aussi les jours où à chaque fin d'année l'usage étoit de prier pour les ames de ses amis trépassés.

Anniversaria dies ideò repetitur defunctis, quoniam nescimus qualiter habeatur eorum causa in alia vita. C'étoit la raison qu'en donnoit Alcuin dans son livre *de officiis divinis*. *V.* NATALIS.

Dans ce dernier sens l'*anniversaire* est le jour où d'année en année on rappelle la mémoire d'un défunt en priant pour le repos de son ame. Quelques auteurs en rapportent la premiere origine au pape Anaclet, & depuis à Felix I. qui instituerent des *anniversaires* pour honorer avec solemnité la mémoire des martyrs. Dans la suite plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des *anniversaires*, & laisserent des fonds tant pour l'entretien des églises que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là de l'argent & des vivres. Le pain & le vin qu'on porte encore aujourd'hui à l'offrande dans ces *anniversaires*, peuvent être des traces de ces distributions. On nomme encore les anniversaires, *obit & services*. *V.* OBIT, SERVICE. (*G*)

ANNOBON, *Géogr. mod.*, isle d'Afrique sur la côte de Guinée. *Long.* 24 ; *lat. mérid.* 1. 50.

ANNOMINATION, s. f. *figure de Rhétorique* ; c'est une allusion qui roule sur les noms, un jeu de mots. Elle est ordi-

Digitized by Google

nairement froide & puérile : on ne laisse pas que d'en trouver quelques-unes dans Cicéron ; elles n'en sont pas meilleures. *V.* Allusion. (*G*)

* ANNONAY, *Géogr. mod.*, petite ville dans le haut Vivarais, sur la Deume. *Long.* 22, 22 ; *lat.* 45, 15.

ANNONCIADE, *Hist. mod.*, nom commun à plusieurs ordres ; les uns religieux, les autres militaires, institués avec une vue, un rapport à l'Annonciation. *V.* Ordre & Annonciation.

Le premier ordre religieux de cette espece fut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la Vierge. *V.* Servites.

Le second fut fondé à Bourges par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La regle de ces religieuses est établie sur douze articles, qui regardent douze vertus de la sainte Vierge, & approuvée par Jules II & Léon X.

Le troisieme, qu'on appelle des *Annonciades célestes*, fut fondé vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Genes, nommée *Marie-Victoire Fornaro*, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le saint Siege, & il y en a quelques maisons en France. Leur regle est beaucoup plus austere que celles des *Annonciades* fondées par la reine Jeanne. (*G*)

Annonciade, s. f. *Hist. mod.*, société fondée à Rome, dans l'église de Notre-Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Torrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & legs qu'on y a faits, que tous les ans le 25 Mars, fête de l'annonciation de la sainte Vierge, elle donne des dots de 60 écus Romains chacune à plus de 400 filles, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse de Rome, distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent sur la tête. L'abbé Piazza, *Ritratto di Roma moderna*. (*G*)

§ Annonciade (*l'ordre militaire de l'*) fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occasion d'une dame qui présenta à ce prince un brasselet de ses cheveux, treſſés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lacs-d'amour*.

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 22 septembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T. qui signifient *frappez, entrez, rompez tout*.

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi sous le nom de l'ordre du *lacs-d'amour* ; mais qu'Amedée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son aïeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) seroient les grands-maitres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, est chargé des lettres F. E. R. T. qui signifient *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, par son courage il a conquis l'île de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrasins le siege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maison de Savoie, qui descendue de la maison de Saxe en portoit les armes, qui sont *fascé d'or & de sable au cruncelin de sinople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis *de Rhodes*, & à présent *de Malte*, qui sont *de gueules à la croix d'argent*.

Amédé VIII, premier duc de Savoie, élu pape sous le nom de *Felix V*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fut dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & fit mettre au bout du collier une vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de roses d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier que les chevaliers

Digitized by Google

portent les jours de fêtes solemnelles, eſt du poids de deux cents cinquante écus d'or ; c'eſt une chaine faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roſes ; au bas eſt attachée une médaille, ſur laquelle ſe trouve l'image de la Vierge, & autour ſont les paroles de la ſalutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & eſt du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade* dans l'hermitage de Camaldoli, ſur la montagne de Turin.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, eſt le dix-neuvieme grand-maître de l'ordre de l'*Annonciade*. (*G. D. L. T.*)

ANNONCIATION, ſ. f. *Théol.*, eſt la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la ſainte Vierge, qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'opération du St. Eſprit. *Voyez* INCARNATION, SALUTATION, *Ave*.

Ce mot eſt compoſé de la prépoſition Latine *ad*, & du verbe *nuntiare*, annoncer, déclarer une choſe à quelqu'un. Les Grecs l'appellent εὐαγγελισμος, *bonne nouvelle*, & χαιρετισμος, *ſalutation*.

ANNONCIATION eſt auſſi le nom d'une fête que l'on célebre dans l'égliſe Romaine, communément le 25 de Mars, en mémoire de l'incarnaton du Verbe : auſſi eſt-elle appellée la fête de l'*Annonciation & de l'Incarnation du Verbe divin*, en mémoire de ces deux myſteres qui n'en ſont proprement qu'un. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cauſe du mois où elle tombe.

Il paroit que cette fête eſt de très-ancienne inſtitution dans l'égliſe latine ; parmi les ſermons de St. Auguſtin, qui mourut en 430, nous en avons deux ſur l'*Annonciation* ; ſavoir, le 17e & le 18e *de ſanctis*. Le ſacramentaire du pape Gelaſe I, montre que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496 ; mais l'égliſe grecque en a des monumens d'un temps encore plus reculé. Procius qui mourut en 446, S. Jean Chryſoſtome en 407, & S. Grégoire Thaumaturge en 295, ont dans leurs ouvrages des diſcours ſur le même myſtere. Rivet, Perkins, & quelques autres écrivains proteſtans, ont à la vérité revoqué en doute l'authenticité des deux homélies de ce dernier pere ſur ce ſujet : mais Voſſius les admet, & prouve qu'elles ſont véritablement de ce ſaint docteur.

Ajoutons que quelques auteurs penſent que cette fête dans ſon origine fut d'abord célebrée en mémoire de l'Incarnation du Verbe, & que l'uſage d'y joindre le nom de la ſainte Vierge eſt d'une date bien moins ancienne.

Il en eſt de même du 25 de Mars, où elle eſt fixée. Cet uſage a varié ; car pluſieurs égliſes d'orient célebrent cette fête dans un autre temps que celles d'occident ; & parmi celles-ci, quelques-unes l'ont célébrée dans le mois de Décembre, avant la fête de Noël. Le xe concile de Tolede tenu en 656, avoit ordonné de la ſolemniſer le 18 de Décembre, à cauſe que le 25 de Mars tombe aſſez ſouvent dans la ſemaine ſainte, qui eſt plutôt un temps de pénitence que de joie. On la remit cependant au 25 de Mars, où les Grecs la célebrent maintenant, comme les Latins, à la charge de la remettre après la quinzaine de Pâques, ſi elle tombe dans la ſemaine-ſainte. On dit que l'égliſe du Puy-en-Vélay a le privilege de la ſolemniſer cette ſemaine, même le vendredi ſaint. L'égliſe de Milan & les égliſes d'Eſpagne la mettent au dimanche devant Noël, mais ces dernieres la célebrent encore en carême. Enfin les Syriens l'appellent *Buſcaracha*, c'eſt-à-dire, *information*, *perquiſition*, & la fixent dans leur calendrier au premier jour de Décembre ; & les Arméniens, afin qu'elle n'arrive pas au carême, la ſolemniſent le 5 de Janvier.

Les Juifs donnent auſſi le nom d'*Annonciation* à une partie de la cérémonie de leur pâque, celle où ils expoſent l'origine & l'occaſion de cette ſolemnité ; expoſition qu'ils appellent *haggada*, qui ſignifie *annonciation* (*G*).

* ANNOT, *Géog. mod.*, petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 22, 30 ; *lat.* 44, 4.

ANNOTATION, ſ. f. *Littérat.*, en latin *adnotatio*, compoſé de *ad* & de *nota*, commentaire ſuccinct, remarque ſur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelque paſſage, ou d'en tirer des con-

Digitized by Google

noissances. *Voyez* COMMENTAIRE & NOTE.

Il arrive quelquefois que les *annotations* sont fort étendues sur les endroits clairs d'un texte, & glissent sur les obscurités : de-là tant d'*annotations* & de commentaires inutiles, ou qu'on pourroit réduire à très-peu de feuilles intéressantes.

Les critiques du dernier siecle ont fait de savantes *annotations* sur les écritures & les auteurs classiques, &c. (*G*)

ANNOTATION *de biens*, *terme de Palais*, est une saisie provisoire qui se fait des biens d'un criminel absent, à l'effet de les confisquer au profit du roi, en cas qu'il persiste jusqu'au bout dans sa contumace. *V. l'Ordonnance criminelle*, *titre xvij.* (*H*)

ANNOTATION, se dit en *Médecine*, du commencement d'un paroxysme fiévreux, lorsque le malade frissonne, bâille, s'étend, & est assoupi, &c. *Galien.*

Il y en a une autre qui est propre aux fievres hectiques, qui arrive lorsque le malade, une heure ou deux après avoir mangé, fait augmenter la chaleur, & que son pouls devient plus agité qu'auparavant, mais sans frisson & sans aucun des symptômes dont nous avons parlé. On l'appelle *epiſemeſia.* (*N*)

ANNOTINE, adj. f. *Pâque annotine. Théol.*, c'est ainsi qu'on appelloit l'anniversaire du baptême, ou la fête qu'on célebroit tous les ans en mémoire de son baptême ; ou, selon d'autres, le bout-de-l'an dans lequel on avoit été baptisé. Tous ceux qui avoient reçu le baptême dans la même année, s'assembloient, dit-on, au bout de cette année, & célebroient l'anniversaire de leur régénération spirituelle. On est incertain sur le jour de cette cérémonie.

ANNUEL, adj. *Astronomie*, c'est ce qui revient tous les ans, ou ce qui s'achève avec l'année. *V.* AN.

C'est en ce sens qu'on dit *une fête annuelle*, & cette épithete prise à la rigueur, pourroit convenir à toutes les fêtes, puisqu'elles reviennent toutes au bout de chaque année ; cependant on a donné ce nom aux quatre principales fêtes de l'année, pour les distinguer des autres ; ces quatre fêtes sont Pâques, la Pentecôte, Noël, & l'Assomption.

On dit aussi un office *annuel*, une commission *annuelle*, une rente *annuelle*, un revenu *annuel*, &c. *V.* ANNIVERSAIRE.

Quant au mouvement *annuel* de la terre, *v.* TERRE.

L'épithete *annuelle* se donne aussi quelquefois au revenu ou à l'honoraire d'une charge, d'un poste, d'un bénéfice, &c. *V.* POSTE, BÉNÉFICE, PRÉBENDE.

Argument annuel de la longitude, *v.* ARGUMENT.

Epacles annuelles, *v.* EPACTE.

Equation annuelle du moyen mouvement du soleil & de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, c'est l'angle qu'il faut ajouter au moyen mouvement du soleil, de la lune, des nœuds & de l'apogée de la lune, pour avoir le lieu du soleil, des nœuds & de l'apogée. Lorsque le mouvement vrai differe le plus qu'il est possible du mouvement moyen, l'équation *annuelle* est alors la plus grande qu'il est possible, parce que l'angle qu'il faut ajouter ou retrancher est le plus grand. *V.* EQUATION, LUNE, &c.

L'*équation annuelle* du mouvement moyen du soleil, dépend de l'excentricité de l'orbite de la terre ; or cette excentricité est de $16\frac{1}{4}$ parties, dont la moyenne distance du soleil & de la terre en contient 1000 : c'est pour cela que l'*équation annuelle* a été appellée par quelques-uns l'*équation du centre*. Lorsqu'elle est la plus grande possible, elle est de $1^d\,56'\,20''$, selon Flamsteed, & selon M. le Monnier, de $1^d\,55'\,25''$.

La plus grande *équation annuelle* du moyen mouvement de la lune, est de $21'\,40''$; celle de son apogée est de 20°, & celle de ses nœuds, de $9'\,30''$. *V.* NŒUDS, &c.

Ces quatre *équations annuelles* sont toujours proportionnelles : lorsque l'une des quatre est la plus grande possible, il en est de même des trois autres, & réciproquement.

D'où il s'ensuit que l'*équation annuelle* du centre (du soleil) étant donnée, on a les trois autres équations correspondantes : ainsi, ayant une table de l'*équation* du centre du soleil, on aura facilement les équations correspondantes du moyen mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune. *V.* LUNE. (*O*)

ANNUEL (*Droit*), *terme de finance*, est un droit que payent tous les ans au roi

Digitized by Google

ceux qui tiennent de lui des charges vénales; au moyen de quoi elles sont conservées & transmises à leurs héritiers après eux. Il n'est point dû de droit *annuel* pour les charges de la maison du roi, mais aussi ne passent-elles point aux héritiers.

Le droit *annuel* est la même chose que la paulette. *V.* PAULETTE. (*H*)

ANNUELLE, adj. *Bot.*, parmi les plantes bulbeuses ou ligamenteuses, on appelle *annuelles* celles qui ne durent que l'année, ou que l'on seme tous les ans, ou dont on replante les cayeux. (*K*)

ANNUELLES (*Offrandes*), *Théol.*, ce sont celles que faisoient anciennement les parens des personnes décédées, le jour anniversaire de leur mort. *V.* OFFRANDE, OBIT, INFERIÆ, *&c.*

On appelloit ce jour *un jour d'an*, &c. & l'on y célebroit la messe avec une grande solemnité. (*G*)

ANNUITÉ, *f. f. Comm. & Math.*, se dit d'une rente qui n'est payée que pendant un certain nombre d'années; de sorte qu'au bout de ce temps, le débiteur se trouve avoir acquitté son emprunt avec les intérêts, en donnant tous les ans une même somme.

Les *annuités* sont extrêmement avantageuses au commerce dans les pays où elles sont en usage; le débiteur trouve dans cette maniere d'emprunter, la facilité de s'acquitter insensiblement & sans le gêner; si le créancier a des dettes à payer avant l'échéance des *annuités*, & il s'en sert comme de l'argent en déduisant les intérêts à proportion du temps qu'il y a à attendre jusqu'à l'échéance.

Les *annuités* sont fort en usage en Angleterre, & l'état s'en sert très-avantageusement lorsqu'il a des emprunts considérables à faire; peut-être un jour nous en servirons-nous en France. Les coupons de la loterie royale de 1744 étoient des *annuités*, dont chaque coupon perdant après le tirage de la loterie, doit produire 65 livres par an, pendant dix ans, au bout desquels le billet sera remboursé.

M. de Parcieux, des académies royales des sciences de Paris & de Berlin, a inséré à la fin de son essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, imprimé à Paris en 1746, une table fort utile par laquelle on voit la somme que l'on doit prêter pour recevoir 100 livres à la fin de chaque année, de maniere qu'on soit remboursé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra jusqu'à cent ans; c'est-à-dire, la valeur des *annuités* qui rapporteroient 100 livres pendant un certain nombre d'années. Voici une partie de cette table, qui peut être très-commode dans le calcul des *annuités*.

Table des sommes qu'on doit prêter pour recevoir 100 *l. à la fin de chaque année, de maniere qu'on soit remboursé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra, jusqu'à* 100 *ans.*

Les intérêts comptés sur le pié du den. 20

Ans.	Liv.	sous	den.	Ans.	Liv.	sous	den.	Ans.	Liv.	sous	den.	Ans.	Liv.	sous	den.
1	95	4	9	26	1437	10	1	51	1833	17	3	76	1950	18	1
2	185	18	10	27	1464	5	9	52	1841	15	6	77	1953	4	10
3	272	6	6	28	1489	15	11	53	1849	6	1	78	1955	9	4
4	354	11	11	29	1514	1	10	54	1856	9	7	79	1957	11	8
5	432	19	0	30	1537	4	6	55	1863	6	3	80	1959	12	0
6	507	11	5	31	1559	5	3	56	1869	16	4	81	1961	10	5
7	578	12	9	32	1580	5	0	57	1876	0	4	82	1963	7	0
8	646	6	5	33	1600	4	8	58	1881	18	4	83	1965	1	11
9	710	15	8	34	1619	5	5	59	1887	10	9	84	1966	15	1
10	772	3	5	35	1637	7	11	60	1892	17	10	85	1968	6	9
11	830	12	9	36	1654	13	3	61	1897	19	9	86	1969	16	10
12	886	6	5	37	1671	2	1	62	1902	16	10	87	1971	5	6
13	939	7	1	38	1686	15	4	63	1907	9	4	88	1972	12	10
14	989	17	2	39	1710	13	7	64	1911	17	5	89	1973	18	10
15	1037	19	3	40	1715	17	8	65	1916	1	4	90	1975	3	7
16	1083	15	5	41	1729	8	2	66	1920	1	3	91	1976	7	2
17	1127	8	0	42	1745	5	10	67	1923	17	4	92	1977	9	8
18	1168	19	0	43	1754	11	3	68	1927	9	9	93	1978	11	1
19	1208	10	6	44	1766	5	0	69	1930	19	8	94	1979	11	5
20	1246	4	3	45	1777	7	6	70	1934	4	6	95	1980	10	10
21	1282	2	1	46	1787	19	6	71	1937	7	1	96	1981	9	4
22	1316	5	10	47	1798	1	5	72	1940	6	9	97	1982	6	11
23	1348	16	11	48	1807	13	8	73	1943	3	6	98	1983	3	8
24	1379	17	0	49	1816	16	10	74	1945	17	7	99	1985	19	8
25	1409	7	8	50	1825	11	2	75	1948	9	11	100	1984	14	10

Si l'on veut savoir la méthode sur laquelle cette table eſt formée, la voici. Suppoſons qu'on emprunte une ſomme, que j'appelle a, & que les intérêts étant comptés ſur le pié du denier 20, ou en général du denier $\frac{1}{m}$, rende chaque année une ſomme b, & voyons ce qui en arrivera.

En prendre lieu, puiſque les intérêts ſont comptés ſur le pié du denier $\frac{1}{m}$, il s'enſuit que celui qui a emprunté la ſomme a, devra à la fin de la premiere année, cette ſomme, plus le denier $\frac{1}{m}$ de cette ſomme, c'eſt-à-dire, qu'il devra $a + \frac{a}{m}$ ou $a \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$. Or, par la ſuppoſition, il rend à la fin de la premiere année la ſomme b; donc, au commencement de la ſeconde année, il n'emprunte plus réellement que la ſomme $a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$.

A la fin de la ſeconde année il devra donc $\left[a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b\right] \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$ ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$; &, comme à la fin de cette ſeconde année, il rend encore b, il s'enſuit qu'au commencement de la troiſieme année, il n'emprunte plus que $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$.

A la fin de la troiſieme année il devra donc $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^3 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$, dont il faut encore retrancher b, pour ſavoir ce qu'il emprunte réellement au commencement de la quatrieme année.

Digitized by Google

Donc ce qu'il doit réellement à la fin de la neuvieme année, sera, $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2} - b$.

D'où il s'ensuit que si le paiement doit se faire en un nombre n d'années, il n'y a qu'à faire la quantité précédente égale à zéro; puisqu'au bout de ce temps, par la supposition, le débiteur se sera entiérement acquitté, & qu'ainsi sa dette sera nulle, ou zéro, à la fin de la neuvieme année.

Or dans cette derniere quantité tous les termes qui sont multipliés par b, forment une progression géométrique, dont $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ est le premier terme, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ le second, & 1 le dernier. D'où il s'ensuit (*v.* PROGRESSION) que la somme de cette progression est $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{2n-2} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$, c'est-à-dire, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n} - 1$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right) - 1$.

Ainsi, par cette équation générale, $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b \times \frac{\left[\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1\right]}{\frac{m+1}{m} - 1} = 0$ ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n+1} - a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^n + b = 0$, on peut trouver,

1°. La somme a, qu'il faut prêter pour recevoir la somme b chaque année, pendant un nombre d'années n, les intérêts étant comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$; c'est-à-dire, qu'on trouvera a, en supposant que b, n, $\frac{1}{m}$, soient données.

2°. On trouvera de même b, en supposant que a, n, $\frac{1}{m}$ soient données.

3°. Si a, b, n, sont données, on peut trouver $\frac{1}{m}$; mais le calcul est plus difficile, parce que dans les deux cas précédens l'équation n'étoit que du premier degré, au lieu que dans celui-ci l'équation qu'il faut résoudre est d'un degré d'autant plus élevé que n est plus grand. *V.* EQUATION.

4°. Enfin, si a, b, & $\frac{1}{m}$ sont données, on peut trouver n. Mais le problême est encore plus difficile, l'inconnue n se trouvant ici en exposant. On peut néanmoins résoudre ce problême par tâtonnement: mais je ne connois point de méthode directe pour y parvenir. Quand je dis qu'il n'y a point de méthode directe pour résoudre ce problême, je parle seulement en général de tous ceux où l'inconnue se trouve en exposant, & où l'équation a plusieurs termes: mais il y a des cas particuliers où l'on peut en venir à bout par les logarithmes. Par exemple, dans ce cas on écrira ainsi l'équation $b = \left(\frac{m+m}{1}\right) \times \left(b + a - a\left[\frac{m+1}{m}\right]\right)$; d'où l'on tire $\log. b = \log. n + \log. \frac{m+1}{m} + \log. \left(b + a - a\left[\frac{m+1}{m}\right]\right)$; on aura donc $\log. n$, & par conséquent n, dès qu'on connoîtra a, b, $\frac{1}{m}$. *V.* EQUATION, INTÉRÊT, *&c.*

M. de Parcieux, dans l'ouvrage que nous venons de citer, donne une table beaucoup plus étendue, & l'applique au calcul de la loterie royale de 1744.

Nous terminerons cet article par la table suivante, qui y a rapport, & qui est encore tirée de M. de Parcieux.

Distribution d'un emprunt de 6000000 livres, divisé en 12000 actions ou billets de 500 liv. chacun, pour acquitter intérêt & capital en dix ans, en payant tous les ans la même somme ou à-peu-près, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des actions ou billets.

ANS.	Actions existantes pendant chaque année.	Intérêts dus à la fin de chaque année.	Actions qu'on rembourse tous les ans.	Prix des actions qu'on remb. tous les ans.	Total de chaque année.
	On compte les intérêts sur le pié du dernier 20.				
		Livres.		*Livres.*	
1	12000	300000	954	477000	777000
2	11046	276150	1002	501000	777150
3	10044	251100	1052	526000	777100
4	8992	224800	1104	552000	776800
5	7888	197200	1160	580000	777200
6	6728	168200	1218	609000	777200
7	5510	137750	1279	639500	777250
8	4231	105775	1342	671000	776775
9	2889	72225	1410	705000	777225
10	1479	36975	1479	739500	776475

Voici l'explication & l'usage de cette table.

Supposons qu'une compagnie de négocians, ou si l'on veut, l'Etat, veuille emprunter 6000000 livres en 12000 actions de 500 livres chacune, dont on paye l'intérêt au denier 20; cette compagnie rendra donc 300000 livres chaque année, savoir 25 livres pour chaque billet. Supposons outre cela que cette compagnie se propose de rembourser chaque année une partie des billets, il est évident qu'elle devra donner chaque année plus de 300000 livres. Supposons enfin qu'elle veuille donner chaque année à-peu-près la même somme, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des billets, en sorte que tout soit remboursé au bout de dix ans; on demande combien il faudra rembourser de billets par an.

On trouve d'abord, par la première table ci-dessus, que si l'on veut rembourser 6000000 livres en dix ans, en dix payemens égaux sur le pié du denier 20, il faut 777000 livres par an; ainsi comme les intérêts de 6000000 livres au bout d'un an sont 300000 livres, il s'ensuit qu'il reste 477000 livres qui servent à rembourser 954 billets. Le débiteur ne doit donc plus que 11046 billets, dont les intérêts dûs à la fin de la seconde année sont 276150 livres, qui étant ôtées des 777000 liv. que le débiteur paye à la fin de chaque année, reste 500850 livres qui fourniſſent presque dequoi rembourser 1002 billets, *&c.* Pour les rembourser exactement, il faut 777150 livres, au lieu de 777000.

Par ce moyen on peut faire l'emprunt par classes. La premiere sera de 954 billets remboursables à la fin de la premiere année, le débiteur payant 777000 livres; 1002 à la fin de la seconde, le débiteur payant 777150 livres; 1052 pour être remboursés à la fin de la troiſieme année, le débiteur payant 777100 livres, *&c.* ainſi de suite.

Cette sorte d'emprunt pourroit être commode & avantageuse en certaines occasions, tant pour le débiteur que pour le créancier. *Voyez* l'ouvrage cité, *pag.* 32, *& suiv.*

§ ANNUITÉ, *Algebre. Problème concernant les annuités.* Soit *a* une somme prêtée, *n* le denier auquel est prêtée cette somme, *m* l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, *k* le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair.

1°. Que la premiere année étant échue & payée, la dette n'est plus que $a(1+n) - m$;

2°. Qu'à la fin de la seconde année la

dette est $a(1+n)^2 - m(1+n) - m$;

3°. Qu'à la fin de la troisieme année la dette est $a(1+n)^3 - m(1+n)^2 - m(1+n) - m$; & ainsi de suite.

D'où il s'ensuit qu'à la fin de k^e année, la dette est $a(1+k)^n - m(1+k)^{n-1} - m(1+k)^{n-1} \ldots m$; or cette quantité doit être $= o$, donc $m = a(1+n)^k$ divisé par $(1+n)^{k-1} \ldots + 1 = a(1+n)^k$ divisé par la somme d'une progression géométrique, dont 1 est le premier terme, k le nombre des termes, & $1+n$ le second terme, ce qui donne $a(1+n)^k$ divisé par $\frac{(1+n)^{k-1}}{n} = \frac{an(1+n)^k}{(1+n)^{k-1}}$

Le dénominateur de cette fraction est $kn + n^2 \cdot \frac{(k-1.k)}{2} + n^3 \times (k.k-1.k-2.)$ &c. & lorsque k est très-petit $kn - \frac{kn^2}{2} + \frac{2.kn^3}{2.3}$ &c. Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an(1+n)k}{k(1-n^2+n^3 \&c.)} =$ en supposant $k = o$, $\frac{an}{o} = \infty$ ce qui donne une très-fausse valeur de m, puisqu'il est évident que lorsque $k = o$, on a $m = o$.

La solution de cette difficulté, c'est que lorsque k est une fraction, la formule des annuités $a(1+n)^k - m(1+n)^{k-1} \ldots m$, n'est plus la même que lorsque k est un nombre entier, & devient même très-fautive.

Si l'on fait le paiement par demi-années, $m = \frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, & si $k = 2'$, ou aura $m = \frac{an(1+n)}{n} = a(1+n)$ qui est la somme qu'on doit payer au bout d'un an; mais on remarquera que deux fois la valeur de m, c'est-à-dire $\frac{2an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, n'est pas $=$ (en faisant $k = 1$) à la somme $a(1+n)$. (O)

ANNULAIRE, adj. *éclipse annulaire*, *Astron.* On appelle ainsi une éclipse de soleil dans laquelle la lune paroissant plus petite que le soleil, n'en couvre que le milieu, enforte que la lumiere du soleil déborde tout autour de la lune; telle a été l'éclipse du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire* en Espagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir sur la grande carte qui fut publiée par madame le Paure, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diametre de la lune est de 29′ 25″ dans son apogée, & de 33′ 34″ dans son périgée; le diametre du soleil est de 31′ 31″ dans son apogée, & de 32′ 36″ dans son périgée: d'où il est aisé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipses, où le diametre de la lune ne suffira pas pour couvrir celui du soleil; dans les tables de 59 éclipses visibles à Paris, que M. du Vaucel a données, & qui s'étendent depuis 1769 jusqu'en 1900, il n'y en a aucune de totale; mais il y en a une *annulaire*, annoncée pour le 8 octobre 1847. *Mém. présentés à l'académie de Paris tome V. page* 575. Les éclipses de 1737, & 1748, ont été *annulaires* en Ecosse, & M. le Monnier s'y transporta pour observer celle de 1748, & pour pouvoir mesurer le diametre de la lune, lorsqu'il paroîtroit en entier sur le soleil. Indépendamment des phénomenes optiques, auxquels ces observations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertissement de M. Delisle sur l'éclipse de 1748, cette observation a servi à prouver, que le diametre de la lune ne paroît pas plus petit lorsqu'il est sur le soleil, que lorsque la lune est pleine & lumineuse. (*M. de la Lande.*)

ANNULAIRE, *Anatomie*, épithete que l'on donne à plusieurs parties du corps, qui ont de la ressemblance avec un anneau. *Voyez* ANNEAU.

Le cartilage *annulaire* est le second cartilage du larynx; il est rond, & il entoure le larynx de toutes parts; on l'appelle aussi *cricoïde*. *V.* LARYNX & CRICOÏDE.

Le ligament *annulaire* est un ligament du carpe ou poignet. *V.* LIGAMENT.

Son usage est de restraindre les tendons des différens muscles de la main & des doigts, afin d'empêcher qu'ils ne se dérangent quand ils agissent. *V.* CARPE, MAIN, DOIGT, &c.

Digitized by Google

Le ligament du tarse eſt auſſi nommé *annulaire*. *V.* TARSE. Ajoutez que le ſphincter, muſcle de l'anus, eſt auſſi nommé *annulaire*, à cauſe de ſa figure. *V.* SPHINCTER. (*L*)

§ ANNULAIRES (*ligamens*), *Anatomie*. Il ſera bon de démontrer la ſtructure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connue.

Preſque tous les muſcles longs ſont aſſujettis par des plans de fibres attachées aux os voiſins, & dont la direction eſt à angles droits, avec les fibres de ces muſcles. Sans parler des aponévroſes qui renferment les muſcles droits du bas-ventre, & les grands muſcles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans preſque toute l'étendue du corps. Un plan très-reconnoiſſable regne le long du dos, & ſe continue d'un dentelé à l'autre: des aponévroſes contiennent les muſcles de l'omoplate, de l'humerus, les muſcles de l'avant-bras, antérieurement & poſtérieurement ceux du fémur, du tibia. La partie ſupérieure de ces aponévroſes eſt mince dans le tibia & dans le bras; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les paſſages des tendons ſur les os mêmes, la nature a donné plus de force à ces fibres ligamenteuſes; elles naiſſent d'un bord ſaillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de maniere qu'il ne ſauroit abandonner l'os ſur lequel il paſſe, ni quitter la courbure que ce ligament lui preſcrit. Alors, on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les iſole en détachant l'aponévroſe, dès qu'elle a perdu de ſa dureté & de ſa force. Les tendons qui paſſent ſous les malléoles du coté interne & du coté externe, les tendons extenſeurs du pié & des orteils qui paſſent ſur le tarſe, les extenſeurs des doigts & de la main, les fléchiſſeurs, ont de ces armilles; & le long des doigts, les deux fléchiſſeurs, ſont enfermés dans des gaines très-fortes, qui s'aminciſſent ſur les articulations. Ces mêmes ligamens ſont enduits d'une humeur glaireuſe, & ils renferment ſouvent de petits pelotons de graiſſe & des glandes articulaires deſtinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon ſur les os. Ce frottement eſt très-conſidérable, il endurcit les tendons dans l'homme adulte; ſouvent même une partie du tendon y devient calleuſe, cartilagineuſe & oſſeuſe comme dans le tendon du grand péronier. O y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à ſa gaîne. (*H. D. G.*)

ANNULAIRE (*protubérance*), *voy.* PROTUBÉRANCE. (*L*)

ANNULAIRE, épithete que l'on donne au quatrieme doigt, parce que c'eſt celui que l'on orne d'une bague ou d'un anneau. *V.* DOIGT. (*L*)

ANNULAIRES (*voûtes*), *coupe des pierres*; ce ſont celles dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie; telles ſont les voûtes ſur noyau, & dont le plan eſt circulaire ou elliptique. La *fig.* 1 de la *coupe des pierres* repréſente une voûte *annulaire* en perſpective, & dont le plan eſt circulaire.

On doit conſiderer ces voûtes, comme des voûtes cylindriques dont l'axe ſeroit courbé circulairement: les joints de lits des claveaux étant prolongés, doivent paſſer par l'axe, & les joints ſont des portions de ſurfaces coniques. Les joints de tête doivent être perpendiculaires à l'axe, & en liaiſon entr'eux comme doivent l'être ceux de toute bonne eſpece de maçonnerie. *V.* LIAISON. (*D*)

ANNULLATION, ſ. f. *terme de palais*, eſt la même choſe que caſſation ou reſciſion.

ANNULLER, v. act. *Juriſp.*, c'eſt caſſer, révoquer un ſtatut ou réglement, un acte, procédure, ou autre choſe de cette nature. *V.* CASSATION, RESCISION, RÉVOCATION, *&c.*

C'eſt une regle en Angleterre, qu'un acte du parlement ne peut être révoqué dans la même ſeſſion où il a été arrêté. *V.* PARLEMENT. Un teſtament ou autre acte ne peut être annullé quant à quelques diſpoſitions, & avoir ſon exécution quant aux autres. Sur l'*oppoſition à fin d'annuller*, *v.* OPPOSITION. (*H*)

ANNULLER, v. act. caſſer un acte, le rendre de nulle valeur. En fait de *commerce*, on *annulle* un billet, une lettre de change, un marché, une obligation, *&c.*

ANNULLER, *terme de teneur de livres*. *Annuller* en fait de parties doubles, ſi-

Digitized by Google

gnifie *rendre un article nul, le mettre en état de n'être compté pour rien.*

Pour *annuller* un article qui a été mal porté, soit sur le journal, soit sur le grand livre, il faut mettre à la marge à coté de l'article un ou plusieurs o; ou bien, comme font quelques-uns, le mot *vanas*, terme corrompu du latin, qui signifie *vain* ou *nul*. (*G*)

* ANNUS, sub. m. *Hist. nat. bot.*, racine péruvienne de la longueur & de la grosseur du pouce, amere au goût. Les Indiens la mangent cuite, & pensent qu'elle rend impuissant ou stérile.

ANOBLISSEMENT, s. m. *Juris.*, faveur du prince, qui donne à un roturier le titre de noble. Je dis *faveur du prince*, parce qu'il n'y a que le roi en France qui ait le pouvoir de faire des nobles; comme il n'y a que l'empereur qui le puisse en Allemagne. Or le roi donne la noblesse, ou en conférant le titre de chevalier, ou par des lettres d'*anoblissement*, ou par des provisions d'offices qui donnent la noblesse, comme de conseillers au parlement, de secrétaires du roi, & de quelques autres. *V.* NOBLESSE. (*H*)

ANODYN, *V.* CALMANT.

ANOLIS, s. m. *Hist. nat.*, lézard fort commun aux Antilles de l'Amérique; il a sept ou huit pouces de longueur, y compris la queue, qui est beaucoup plus longue que le corps: il n'est pas, à beaucoup près, si gros que le petit doigt; sa tête est plus longue que celle de nos lézards ordinaires. Sa peau est jaunâtre, & il est marqué de raies bleues, vertes, grises qui s'étendent depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue. Les *anolis* se cachent dans la terre; ils restent pendant la nuit dans leurs trous, ou ils font un bruit plus aigu & plus incommode que celui des cigales; pendant le jour on les voit autour des cases; ils courent continuellement pour chercher leur nourriture. On mange cet animal, & on le trouve fort tendre & fort facile à digérer. *Histoire naturelle & morale des Antilles, &c. Nouveaux voyages aux isles de l'Amérique, &c.*

Les *anolis* qui sont décrits par le P. du Tertre, dans son *Hist. nat. des Antilles*, paroissent différens des précédens, puisqu'ils ont jusqu'à un pié & demi de longueur, & que leur grosseur approche quelquefois de celle du bras; ils ont le ventre de couleur grise cendrée, le dos tanné tirant sur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête marquetée comme les autres lézards; les mâchoires font un peu effilées. Ils ne sortent de la terre que pendant la grande chaleur du jour, & alors ils rongent les os & les arêtes des poissons qu'on a jetés hors des maisons; ils se nourrissent aussi quelquefois d'herbes, sur-tout de celles des potagers: si l'on en tue quelqu'un, les autres le mettent en pieces & le mangent. *Tome II. pag.* 312 (*I*)

ANOMAL, adj. *terme de grammaire*; il se dit des verbes qui ne sont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaison; par exemple, le paradigme ou modele de la troisieme conjugaison latine, c'est *lego*: on dit *lego*, *legis*, *legit*; ainsi on devroit dire, *fero*, *feris*, *ferit*; cependant on dit *fero*, *fers*, *fert*; donc *fero* est un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνώμαλος, *inégal*, *irrégulier*, *qui n'est pas semblable*. Ἀνώμαλος est formé d'ὁμαλός, qui veut dire *égal*, *semblable*, en ajoutant l'α privatif, & le ν pour éviter le bâillement.

Au reste, il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux*: les défectifs sont ceux qui manquent de quelque temps, de quelque mode ou de quelque personne; & les *anomaux* sont seulement ceux qui ne suivent pas la conjugaison commune: ainsi *opartet* est un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal*; car il suit la regle dans les temps & dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* & des défectifs, aussi bien que des inflexions de mots qui ne suivent pas les regles communes. Les langues se sont formées par un usage conduit par le sentiment, & non par une méthode éclairée & raisonnée: la grammaire n'est venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, sub. f. *terme de grammaire*; c'est le nom abstrait formé d'*anomal*. *Anomalie* signifie irrégularité dans la conjugaison des verbes, comme *fero*, *fers*, *fert*, & en françois *aller*, &c. (*F*)

ANOMALIE, *anomalia*, I. f. *Astron.*,

L'anomalie eſt, en aſtronomie, la diſtance angulaire du lieu réel au moyen d'une planete à l'aphélie ou à l'apogée; c'eſt-à-dire, c'eſt l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne, à l'extrémité de laquelle la planete eſt réellement, ou eſt ſuppoſée être. *V.* PLANETE, APHÉLIE, & APOGÉE.

Ce mot *anomalie*, qui eſt purement grec, ſignifie proprement *irrégularité*; auſſi ſert-il à déſigner le mouvement des planetes qui, comme l'on ſait, n'eſt pas uniforme. *L'anomalie* eſt, pour ainſi dire, la loi des irrégularités de ce mouvement. Kepler diſtingue trois *anomalies*; la *moyenne*, l'*excentrique*, & la *vraie*.

L'*anomalie ſimple* ou *moyenne*, eſt, dans l'aſtronomie ancienne, la diſtance du lieu moyen d'une planete à l'apogée. *V.* LIEU.

Dans l'aſtronomie nouvelle, c'eſt le temps employé par une planete pour paſſer de ſon aphélie *A*, au point ou lieu *I* de ſon orbite. *Pl. d'Aſtron. fig.* 1. Or l'aire elliptique *A S I* étant proportionnelle au temps employé par la planete à parcourir l'arc *A I*, cette aire peut repréſenter l'*anomalie moyenne*; de même que l'aire *S K A*, formée par la ligne *S K*, & la droite *L K* qui paſſe par le lieu de la planete, qui eſt perpendiculaire à la ligne des apſides, & qui eſt prolongée juſqu'à ce qu'elle coupe le cercle *D A*; car cette derniere aire eſt toujours proportionnelle à l'aire *S I A*, comme Gregori l'a démontré, *liv. III. Elem. d'Aſtron. Phyſiq. Math. & Tranſ. philoſ. n°.* 447. *pag.* 218.

L'*anomalie excentrique* ou *du centre* eſt, dans l'aſtronomie nouvelle, l'arc du cercle excentrique *A K fig.* 1. compris entre l'aphélie *A*, & une droite *K L* qui paſſe par le centre *I* de la planete, & qui eſt perpendiculaire à la ligne des apſides *A P*. On donne auſſi le nom d'*anomalie excentrique* à l'angle *A S K*. *V.* EXCENTRIQUE.

L'*anomalie vraie*, ou, comme diſent les auteurs latins, *anomalia æquata*, l'*anomalie égalée*, eſt l'angle au centre ou au ſoleil *A S I*, ſous lequel on voit la diſtance *A I* d'une planete à l'aphélie, c'eſt-à-dire, l'angle du ſommet de l'aire proportionnelle au temps employé par la planete à paſſer de l'aphélie *A* à ſon lieu. Cet angle eſt différent de l'*anomalie moyenne*, n'étant pas proportionnel au ſecteur *A S I*.

La difficulté de trouver l'*anomalie vraie* de la planete, a fait chercher aux aſtronomes une méthode indirecte pour renverſer la queſtion; on procede par de fauſſes poſitions; on ſuppoſe que l'*anomalie vraie* ſoit connue, & l'on cherche l'*anomalie* moyenne qui lui répond. Si cette *anomalie* moyenne ſe trouve la même que celle qui étoit connue, on eſt aſſuré que l'*anomalie vraie* que l'on a ſuppoſée, étoit exacte: ſi l'*anomalie* moyenne ſe trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a ſuppoſée, & l'on a bientôt reconnu quelle eſt celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie* moyenne qui eſt donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie* moyenne rigoureuſement & exactement, lorſqu'on connoit l'*anomalie vraie*. Voici les deux regles: 1°. la racine quarrée de la diſtance périhélie eſt à la racine quarrée de la diſtance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* eſt à la tangente de l'*anomalie* excentrique: 2°. La différence entre l'*anomalie* excentrique & l'*anomalie* moyenne eſt égale au produit de l'excentricité, par le ſinus de l'*anomalie* excentrique. Il eſt néceſſaire, pour cette derniere regle, que l'excentricité ſoit exprimée en ſecondes, ce qui eſt facile, en donnant au demi-axe 20264 ſecondes & 8 dixiemes.

Le rayon vecteur, ou la diſtance d'une planete ou ſoleil, lorſqu'on connoit l'*anomalie vraie* & l'*anomalie* excentrique, ſe trouve par le moyen de cette proportion: le ſinus de l'*anomalie vraie* eſt au ſinus de l'*anomalie* excentrique, comme la moitié du petit axe eſt au rayon vecteur. Toutes ces regles dépendent de diverſes propriétés des ſections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonſtration à notre *aſtronomie*, *tom. II*, *art.* 1240. (*M. de la Lande.*)

L'*anomalie moyenne*, auſſi bien que l'*anomalie vraie* de la planete, ſe comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais ſi on veut compter depuis le commencement du ſigne du bélier, alors ce nom d'*anomalie* ſe change en celui de

Digitized by Google

mouvement de la planete en longitude; lequel eſt auſſi de deux ſortes; ſavoir, 1°. le moyen mouvement tel qu'il paroîtroit véritablement ſi l'œil, étant au centre d'une orbite circulaire, voyoit décrire à la planete cette même orbite d'un mouvement toujours égal & uniforme: 2°. le mouvement vrai, qui eſt celui que l'on obſerve dans la planete, l'œil étant placé au foyer de ſon orbite elliptique; il eſt ſucceſſivement accéléré ou retardé, ſelon les différentes diſtances de la planete au ſoleil.

L'*anomalie vraie* étant donnée, il eſt facile de trouver l'*anomalie moyenne*; car l'angle au ſoleil ASI étant donné, c'eſt un problème aſſez ſimple que de déterminer par le calcul la valeur du ſecteur ASI, qui repréſente l'*anomalie moyenne*.

Mais il y a plus de difficulté à trouver l'*anomalie vraie*, l'*anomalie moyenne* étant donnée; c'eſt-à-dire, à déterminer la valeur de l'angle ASI, quand on connoît le ſecteur ASI; ou ce qui revient au même, à trouver l'angle ASI que parcourt la planete dans un temps donné, depuis l'inſtant où elle a paſſé par l'aphélie.

Les méthodes géométriques de Wallis & de Newton, qui ont réſolu ce problème par la cycloïde alongée, ne ſont pas commodes pour les calculs: il en eſt de même de celle par les ſéries; elle eſt trop pénible. L'approximation a donc été dans ce cas l'unique reſſource des aſtronomes. Ward, dans ſon aſtronomie géométrique, prend l'angle ALI au foyer où le ſoleil n'eſt point, pour l'*anomalie moyenne*; ce qui en effet en approche beaucoup, lorſque l'orbite de la planete n'eſt pas fort excentrique: dans ce cas on réſout ſans peine le problème: mais on ne peut ſe ſervir de cette méthode que pour des orbites très-peu excentriques.

Cependant Newton a trouvé un moyen d'appliquer à des orbites aſſez excentriques l'hypotheſe de Ward; & il aſſure que ſa correction faite, & le problème réſolu à ſa maniere, l'erreur ſera à peine d'une ſeconde.

Voici cette méthode, qui eſt expliquée à la fin de la ſect. vj. du I. liv. *des Principes*, & qui a été commentée par les peres le Sueur & Jaquier.

Soient AO, OB, OD, *fig.* 66. *Pl. Aſtron.*, les demi-axes de l'ellipſe, L ſon parametre, & D la différence entre la moitié du petit axe OD, & la moitié $\frac{1}{3}L$ du parametre: on cherchera d'abord un angle Y, dont le ſinus ſoit au rayon, comme le rectangle de D par $AO+OD$, eſt au quarré de AB; enſuite on cherchera un angle Z, dont le ſinus ſoit au rayon comme deux fois le rectangle de D & de la diſtance des foyers SH, eſt à trois fois le quarré de AO: après cela on prendra un angle T, proportionnel au temps que la planete a employé à décrire l'arc BP; un angle V qui ſoit à l'angle T, comme le ſinus de deux fois l'angle T eſt au rayon; & un angle X qui ſoit à l'angle T comme le cube du ſinus de l'angle T eſt au cube du rayon. On prendra l'angle BHP égal à $T+X+V$, ſi l'angle T eſt moindre qu'un droit; ou à $T+X-V$, ſi l'angle T eſt plus grand qu'un droit, & moindre que deux droits; & ayant mené SP qui paſſe par le foyer S & par le point P où l'ellipſe eſt coupée par la ligne HP, on aura l'aire BSP, à très-peu-près proportionnelle au temps.

Mais une des plus élégantes méthodes qui ayent été données pour réſoudre ce problème, eſt celle que M. Hermann a expoſée dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, page 146.

Il remarque d'abord avec tous les géomètres & les aſtronomes, que la difficulté ſe réduit à trouver dans le cercle AND, (*Pl. Aſtron. fig.* 67.) l'angle AED, qui répond au ſecteur donné AFB: or faiſant le ſecteur CAM égal au ſecteur AEB, & joignant ME, puis tirant CN paralelle à EM, & joignant enſuite EN, il trouve que l'angle AEN eſt à très-peu-près l'*anomalie vraie*, & que dans l'orbite de la terre l'erreur ne va pas à quatre quintes. Il donne enſuite un moyen de corriger l'erreur, en prenant l'angle BEN égal à une certaine quantité qu'il détermine; ce qui donne le lieu B, ou l'angle BEA, qui repréſente encore plus exactement l'*anomalie vraie*.

§ ANOMALISTIQUE, adj. *Aſtron.* ſe dit de la révolution d'une planete, par rapport à ſon apſide, ſoit apogée,

Digitized by Google

soit aphélie, ou du retour au même point de son ellipse. Si les orbites des planetes étoient fixes, & qu'elles répondissent toujours aux mêmes étoiles, la révolution *anomaliſtique* seroit égale à la révolution ſyderale; mais toutes les planetes ont un mouvement progreſſif dans leurs apſides; ainſi il faut plus de temps pour atteindre l'aphélie qui s'eſt avancée dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du ſoleil, par rapport aux équinoxes eſt de 365 j. 5h 48′ 45″, l'année ſydérale, ou le retour aux étoiles eſt de 365 j. 6h 9′ 11″, enfin la révolution *anomaliſtique* eſt 365 j. 6h 15′ 20″, parce que l'apogée du ſoleil avance chaque année de 65″ ½ par rapport aux équinoxes, & le ſoleil ne peut atteindre ſon apogée qu'après avoir parcouru les 65″ ½ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une révolution *anomaliſtique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un ſiecle, moins le mouvement de ſon aphélie, eſt à la durée d'un ſiecle, ou 3155760000″ comme 360° ſont à la durée de la révolution *anomaliſtique*. (*M. de la Lande.*)

ANOMÉENS *ou* DISSEMBLABLES, adj. pris ſubſt. *Théolog.*, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique, nom qu'on donna dans le IV. ſiecle aux purs ariens, parce qu'ils enſeignoient que Dieu le fils étoit diſſemblable, ἀνόμοιον, à ſon pere, en eſſence & dans tout le reſte.

Ils eurent encore différens noms, comme d'*aétiens*, d'*eunomiens*, &c. qu'on leur donna à cauſe d'Aétius & d'Eunomius leurs chefs. Ils étoient oppoſés aux ſemi-ariens, qui nioient à la vérité la conſubſtantialité du verbe, c'eſt-à-dire, l'unité de nature du verbe avec le pere, mais non pas toute reſſemblance. *V.* ARIEN, SEMI-ARIEN.

Ces variations firent que ces hérétiques ne s'attaquerent pas moins vivement entr'eux qu'ils avoient attaqué les catholiques; car les ſémi-ariens condamnerent les *anoméens* dans le concile de Séleucie, & les *anoméens* à leur tour, condamnerent les ſémi-ariens dans les conciles de Conſtantinople & d'Antioche, en effaçant le mot ὁμοίους, de la formule de Rimini & de celle d'Antioche, & proteſtant que le verbe avoit non-ſeulement une différente ſubſtance, mais encore une volonté différente de celle du pere. *V. Homoouſios.* Socrate *liv. II.* Sozomene, *liv. IV.* Théodoret, *liv. IV.* (*G*)

ANONA, *Hiſt. nat.*, fruit qu'on trouve à Malaque aux Indes: l'arbre qui le porte eſt petit, & ne paſſe pas pour l'ordinaire douze à quinze piés. L'écorce en eſt blanchâtre en-dehors, rouge endedans, & aſſez raboteuſe; la feuille petite, épaiſſe, & d'un verd pâle; la fleur compoſée de trois feuilles longues, triangulaires & ſpongieuſes, qui fermées forment une pyramide triangulaire. L'odeur en eſt agréable. Le fruit eſt conique, fort gros par la baſe où eſt attaché le pédicule qui eſt ligneux, de la groſſeur du petit doigt, & de la couleur du bois de l'arbre, ſe diviſant en pluſieurs filamens blancs qui traverſent la ſubſtance du fruit. Lorſque le fruit eſt mûr, la peau en eſt rouge, d'une aſſez belle couleur, liſſe & mince, comme l'ordinaire des fruits des Indes, qui l'ont fort épaiſſe, à cauſe de la grande chaleur. Le dedans eſt rempli d'une ſubſtance fort molle & fort blanche qu'on tire avec une cuiller; elle eſt ſucrée & d'un aſſez bon goût: il y a dans le milieu pluſieurs petits grains noirs, ſemblablables à ceux qu'on trouve dans les poires, renfermés dans de longues capſules dont le tiſſu eſt fort fin, & qui vont aboutir aux fibres qui ſont dans le milieu du fruit de haut en bas. Lorſque le fruit eſt dans ſa derniere maturité, il tombe par morceaux à terre, ſe détachant de la queue & des longs filamens qui y ſont joints, leſquels demeurent à l'arbre.

Cet arbre, ainſi que le goyavier décrit dans l'*Hortus Malabaricus*, pourroit paſſer pour un poirier des Indes. *Deſcript. de quelques arbres du Malaque* par le P. Beze, *de la Compagnie de Jeſus. Mém. de l'acad. tom. IV.*

* ANONE, *Géogr. mod.*, fort d'Italie au duché de Milan, ſur le Tanaro. *Long.* 26; *lat.* 44, 40.

ANONNER, v. n. *Muſique*, c'eſt déchifrer avec peine & en héſitant la muſique que l'on a ſous les yeux. (*S*)

ANONYME,

ANONYME, adj. *terme de littérature*, formé du grec ἀνώνυμος, qui lui-même eſt dérivé d'ἀ privatif, & d'ὄνομα ou ὄνυμα, *nom*. Ainſi *anonyme* ſignifie qui n'a point de nom, ou dont le nom n'eſt pas connu. *Voyez* NOM.

On donne cette épithète à tous les ouvrages qui paroiſſent ſans nom d'auteur, ou dont les auteurs ſont inconnus.

Cecker, conſeiller de la chambre impériale de Spire, & Placcus de Hambourg, ont donné des catalogues d'ouvrages *anonymes*. Bure, Goth, Struvius, ont traité des ſavans qui ſe ſont occupés à déterrer les noms des auteurs dont les ouvrages ſont *anonymes*.

„ Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les uns ſuppriment leurs noms, pour éviter la peine ou la confuſion d'avoir mal écrit, ou d'avoir mal choiſi un ſujet; les autres, pour éviter la récompenſe ou la louange qui pourroit leur revenir de leur travail: ceux-ci par la crainte de s'expoſer au public, & de faire trop parler d'eux; ceux-là par un mouvement de pure humilité, pour tâcher de ſe rendre utiles au public ſans en être connus: d'autres enfin par une indifférence & un mépris de cette vaine réputation qu'on acquiert en écrivant, parce qu'ils conſiderent comme une baſſeſſe & comme une eſpece de déshonneur (il falloit plutôt dire comme un ſot orgueil) de paſſer pour auteurs, de même qu'en ont uſé quelquefois des princes, en publiant leurs propres ouvrages ſous le nom de leurs domeſtiques. „ *Jugem. des Savans, tom. I.*

Il réſulte ordinairement deux préjugés de la précaution que les auteurs prennent de ne pas le nommer: une eſtime exceſſive, ou un mépris mal fondé pour des ouvrages ſans nom d'auteur: parce qu'un nom pour certaines gens eſt un préjugé qui leur fait adopter tout ſans examen; & que pour d'autres, un livre *anonyme* eſt toujours un ouvrage intéreſſant, quoique réellement il ſoit foible ou dangereux.

Ce n'eſt que dans ce dernier cas qu'on peut condamner les auteurs *anonymes*: tout écrivain qui par timidité, modeſtie, ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de ſon ouvrage, ne peut être que louable. Ce n'étoit pas la vertu favorite de ces philoſophes dont Cicéron a dit: *Illi ipſi philoſophi qui de contemnanda gloria ſcribunt, etiam libris ſuis nomen ſuum inſcribunt.* Pro. Arch. Poet. (*G*)

ANONYME, adj. M. Boyle a introduit ce terme en *Chymie*. Trouvant par l'expérience qu'on pouvoit ſéparer du tartre & de pluſieurs bois, un eſprit qui différe par un grand nombre de qualités des eſprits vineux, acides & urineux; & n'ayant pû en découvrir tout-à-fait la nature, il l'appella *eſprit anonyme*, & dans d'autres endroits *eſprit neutre* ou *adiaphore*, de tartre, de bois, *&c.* (*M*)

* *ANONYMOS*, *Hiſt. nat. bot.* Il y a pluſieurs plantes de ce nom: celle qu'on appelle *anonymos ribeſii foliis*, eſt une eſpece d'arbriſſeau qui nous vient de Virginie & du Canada; il a la feuille du groſeiller, & des fleurs à cinq pétales, blanchâtres, diſpoſées en ombelle à l'extrémité des tiges, & portées ſur de petits pédicules oblongs: le calice à cinq feuilles; le calice eſt remplacé par deux & quelquefois trois ſiliques, ſemblables à celles de la conſoude, mais ſans ſemence dans nos climats.

L'*anonymos frutex braſilianus, flore keiri*, a l'écorce cendrée, les feuilles alternativement oppoſées, pointues, dentelées par les bords, d'un verd brillant, & traverſées de nervures obliques; la fleur en épi a l'extrémité des branches d'une belle couleur de chair, & jauniſſant à meſure qu'elle tend à s'ouvrir: elle a cinq pétales, & chaque pétale eſt ſur une feuille pointue, d'un verd pâle. On lui remarque beaucoup d'étamines, & l'odeur de la violette jaune. *Ray.*

L'*anonymos flore coluthi, Cluſii*, &c. croît en Allemagne. Il y a encore deux ſortes d'*anonymos braſiliana*.

ANORDIE, ſ. f. *Marine*. On appelle ainſi des tempêtes de vent de nord qui s'élevent dans certains temps dans le golfe du Mexique, & ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne. (*Z*)

ANOREXIE, ſ. f. *Med.*, averſion pour les alimens, occaſionnée ou par un dérangement d'eſtomac, ou par une ſurabondance d'humeurs.

Le relâchement des fibres de l'eſtomac dans les pertes, dans la groſſeſſe commençante, dans la ſuppreſſion des regles, dans les pâles couleurs, produit l'*anorexie* & le dégoût; la tenſion de l'eſtomac,

Digitized by Google

sa phlogose dans la fievre ardente, dans l'inflammation de ce viscere, dans l'affection hypochondriaque, occasionnent le même symptôme.

La surabondance des humeurs, la saburre épaisse & visqueuse, alkaline & empyreumatique, qui s'attache aux parois de ce viscere, sont la cause de l'*anorexie*.

Les remedes de l'*anorexie* dépendent de sa cause: en la détruisant, on parvient à la cure de ce symptôme. (*N*)

* ANOTH, *Géog. mod.*, île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent *de Sully*, & que nous appellons *les Sorlingues*.

* ANOUT ou ANHOLT, île de Danemark dans le Catégat, aux environs de la Zelande.

* ANPADORE ou ANOPADARI ou ARPADORE, riviere de Candie, que les anciens appelloient *Cataractus*.

* ANSA, *Géog. mod.*, petite riviere d'Italie dans le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jette dans la mer Adriatique; les Latins l'appelloient *Alsa*.

ANSE, s. f. *en Géographie*, espece de golfe où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux sortes d'*anse*; on donnece nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages sont courbés en arc; cette sorte d'*anse* s'appelle *sinus latior*: l'autre sorte d'*anse* est un enfoncement de mer qui est entre des promontoires, & qui est plus petite que ce qu'on appelle *golfe* & *baie*. Cette seconde espece d'*anse* se nomme *sinus angustior*. Quelques géographes écrivent *ance*. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*O*)

ANSE *de panier*, en coupe de pierre. *V.* BERCEAU & CINTRE.

ANSE, *en terme de Vannier*, c'est une espece de cercle d'osier que les Vanniers attachent aux bords des paniers, afin qu'on puisse les porter plus commodément.

* ANSE, *Géog. mod.*, ancienne ville de France dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45, 55.

* ANSE *de sainte Catherine*, *Géog. mod.*, baie de la nouvelle France au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint Laurent. Il y a encore dans la nouvelle France, l'ANSE *verte*, l'ANSE *aux lamproies*, l'ANSE *noire*, l'ANSE *du diamant*, & l'ANSE *des salines*.

ANSES, s. pl. f. *en Astronomie*; ce sont les parties sensiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qu'on apperçoit lorsque cet anneau commence à s'ouvrir, c'est à-dire lorsque sa partie antérieure & sa partie postérieure commencent à se distinguer à la vûe: elles ont la forme de deux *anses* attachées à cette planete. *V.* SATURNE & ANNEAU. (*O*)

ANSES DE PANIER, *en Serrurerie*, ce sont des morceaux d'ornemens en rouleaux qui forment l'*anse de panier*, & qui en ont pris le nom. *V.* SERRURERIE.

ANSES, *en terme de Fondeur de cloches*, ce sont les parties par lesquelles on suspend la cloche au mouton: elles sont au nombre de six. Elles se réunissent toutes par en-haut au point qui est l'*anse* du milieu ou la septieme, & ne font avec la cloche qu'une seule & même piece. *V.* FONTE DES CLOCHES.

* ANSEATIQUES. *V.* HANSE.

ANSER, v. act. *en terme de Boisselier*, c'est garnir une piece quelconque d'une verge de fer courbée en cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de l'ouvrage.

ANSETTE, s. f. *en terme de Metteur en œuvre*, est une attache dans laquelle on passe le ruban d'une croix, *&c.* Cette attache est composée d'une branche d'or ou d'argent, plus ou moins large, pliée quarrément à chacune de ses extrémités, qu'on soude sur la principale piece.

ANSETTES. *Voyez* ANCETTES.

* ANSIANACTES, s. m. pl. *Géogr. mod.*, peuples d'Afrique dans l'île de Madagascar, vers l'île de Sainte-Marie.

* ANSICO, *Géogr. mod.*, royaume d'Afrique sous la ligne. On lit dans le dictionnaire géographique de M. Vosgien, que les habitans s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs peres, meres, freres & sœurs, aussi-tôt qu'ils sont morts; & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être servis à la table du *grand Macoco*, c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il

Digitized by Google

sous la ligne un royaume appellé *Anfico* ? les habitans d'*Anfico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco* ? Ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier ; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur & tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon ; c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des avantures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vû que ce qu'on voit sans aller si loin ; & sur ce principe, j'oserois presque assûrer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour, ce seroit environ soixante & treize mille par an ; quel mangeur d'hommes ! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas, non plus que ses autres sujets. Si toutefois le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bucher d'un mari qu'elles détestoient, si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide, si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pû prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiment présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales ?

ANSJELI, s. m. *Hist. nat. Bot.*, grand arbre du Malabar, dont Van-Reede a fait graver une bonne figure, mais incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. III. pag.* 25, *pl. XXXII.* Les Brames l'appellent *puta pomoussou* ; les Portugais, *angeli* ; les Hollandois, *anjeli* ; Zanoni, *angelina arbor*.

Cet arbre croît par-tout dans les terres sablonneuses & pierreuses du Malabar, sur-tout dans les forêts de Kalicolan, où il porte du fruit pendant plus de cent ans, tous les ans vers le mois de décembre.

Sa racine est épaisse, blanche, fibreuse, couverte d'une écorce épaisse, blanche, à peau rougeâtre & écailleuse.

Il s'éleve jusqu'à la hauteur de 110 à 120 piés, ayant une cime arrondie en pomme formée de branches épaisses, cylindriques, brunes, velues, rudes, comme noueuses, portées sur un tronc droit, de 78 à 80 piés de longueur, sur 12 à 16 pies de diametre, dont le bois est solide, très-dur, roux au centre, à aubier blanc, recouvert d'une écorce blanche au dedans, cendrée, rude & comme écailleuse au-dehors.

Les jeunes branches portent seules des feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement, assez serrées, distantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes piés, ces feuilles sont découpées ou fendues en trois lobes, comme dans le jaca ou le sassafras ; mais lorsque l'arbre est fait, elles sont de forme elliptique, obtuses, comme arrondies, comparables à celles du figuier de Bengale, longues de 7 à 8 pouces, de moitié moins larges, épaisses, verd-noires dessus, plus claires dessous, couvertes de poils épais, rudes, courts, en crochets qui s'attachent aux mains, relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque coté, en dessous. & portées sur un pédicule cylindrique assez court. Avant leur développement, elles sont roulées en demi-cylindre, & enveloppées par une stipule très-ample, très-velue, d'un verd brun, qui est opposée à leur pédicule, comme dans le ricin & le figuier, en embrassant tout le tour de la branche qu'elle quitte en s'ouvrant, & sur laquelle elle laisse un sillon circulaire qui lui donne sa rudesse.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur la même branche, de maniere que les femelles sortent solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles inférieures, sous la forme d'une tête ovoïde, longue d'une pouce, une fois moins large, toute hérissée de petites pointes vertes, portées sur un pedoncule cylindrique, velu, brun, sans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne soupçonne les

Digitized by Google

petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle, qui environneroient pluſieurs ovaires dont chaque tête ſeroit formée. Les fleur mâles ſortent auſſi ſolitairement de l'aiſſelle de chacune de ſes feuilles ſupérieures, raſſemblées au nombre de 300 ou 500, ſous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans; cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la groſſeur du doigt, porté ſur un pédoncule quatre fois plus court que lui, hériſſé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point en grandiſſant; elle devient ſeulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement ſemblable à celui du jaka, c'eſt-à-dire, ſemblable à une écorce épaiſſe, couverte de cinq à ſix milles pointes cóniques, d'abord vertes, enſuite jaunâtres, comme dans le ſtrammium. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorſqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaiſſeur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capſules charnues, épaiſſes, ovoïdes, longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, diſpoſées ſur 8 rangées circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de ſix à ſept lignes de diametre, qui ſemble être le prolongement du pédoncule de la fleur. Chaque capſule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, tranſparent, ovoïde, pointu par un bout, long de ſix lignes, moins de large de moitié, à trois angles fillonnés, qui contient une amande pleine, ſolide, blanc de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de *l'ansjeli* coupées rendent un ſuc laiteux: ſes racines répandent une odeur déſagréable, au lieu que les enveloppes ou capſules charnues de ſes graines, en rendent une fort gracieuſe. Son écorce & ſes feuilles ont une ſaveur auſtere. Les enveloppes charnues de ſes graines ont une ſaveur aigrelette, mais douce & vineuſe, & les amandes ont le goût de la châtaigne.

Uſages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes ſont recherchées, & ſe mangent comme celle du jaka, mais lorſqu'on le mange en trop grande quantité, ou trop avidement, ſans les mâcher ſuffiſamment, elles procurent une diarrhée que l'on appaiſe facilement, en buvant la décoction de ſes racines & de ſon écorce, dont la vertu eſt très-aſtringente.

Ses feuilles amorties ſur le feu, ou par la chaleur du ſoleil, s'appliquent avec ſuccès ſur les membres roidis auxquels elles rendent leur premiere ſouplesſe. Ces mêmes feuilles pulvériſées & réduites en onguent blanc avec peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles diſſipent auſſi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des teſticules, ſoit qu'elle ſoit occaſionnée par contuſion, ou qu'elle ſoit due à quelqu'autre cauſe. L'huile tirée de ſes amandes par expreſſion & au moyen du feu, priſe intérieurement, ou appliquée extérieurement, aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire ſoit de l'ail cuit & pilé, ſoit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplaſme ſur les hémorroïdes, dont elle calme ſouverainement les douleurs.

Son bois ſert dans nombre d'ouvrages de menuiſerie; on en fait de grandes planches pour des coffres & pour les vaiſſeaux. C'eſt de ſon tronc creuſé que les Indiens font ces longues pirogues appellées *manjons & tonas*, dont quelques-unes ont juſqu'à 80 piés de longueur, ſur 9 piés de largeur; mais ce bois, quoique dur, eſt ſujet aux vers & à la pourriture, ſur-tout dans les eaux douces des rivieres. Lorſque les chatons des fleurs mâles ſont ſecs, les enfans les allument pour s'éclairer en guiſes de chandelles.

Remarques. Il n'eſt pas douteux que *l'ansjeli* ſoit une eſpece de jaka, & par ſa ſtructure ſemblable & par l'uſage que l'on fait de ſes fruits. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Bréſil que Piſon appella *angelina*; ce ſont des plantes abſolument différentes. (*M. Adanſon.*)

ANSJELI-MARAVARA, ſ. m. *Hiſt. nat. bot.*, plante paraſite du Malabar, très-bien gravée dans preſque tous ſes détails par Van-Rheede dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *p.* 1, *pl. I.* Son nom exprime très-bien ſa nature; car les

Digitized by Google

Malabares appellent du nom général *maravara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vara* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir: ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites: c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponoſſoukili*, répond très-bien à celui des Malabares, car *kili* est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croitre que sur l'ecorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & *ponoſſou* est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appellé *epidendrum retuſum*, *foliis radicalibus lineari-bus*, *apice bifariam retuſis*, *floribus race-moſis maculatis*, dans la derniere édition de son *Syſt. nat.* imprimé en 1767, *page* 596, *n°.* 3.

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux piés & demi à trois piés. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches, cylindriques, longues de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diametre, ligneuses, dures, ondées, tortueuses, peu ramifiées, mais couvertes & comme velues par une quantité de petites fibres par lesquelles elles s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées de deux cotés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en-dessous, creusées en-dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées, de sorte que leur largeur est à peu-près égale par-tout, & formant par leur partie inférieure une gaine entiere autour de la tige qui après leur chute, paroît comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diametre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au-dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes, blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diametre porté sur un pédoncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixieme forme une espece de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au-dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixieme feuille en bourse, s'éleve le style du pistil: il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui feroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matiere mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espece de crête blanche, aux deux cotés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au-dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du pédoncule: mais par la suite, il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rousse & brune, à neuf côtes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce épaisse, blanche au dedans, avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois especes de placenta blancs, comme cotonneux ou laineux, attachés aux trois angles qui restent comme autant de côtes, pendant que les trois panneaux intermédiaires tombent. C'est dans cette laine que sont attachées les graines semblables à une poussiere fine, formée de petites lentilles roussâtres, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mousse & une saveur aqueuse dans toutes ses parties; ses fleurs seules répandent une odeur très-gracieuse. Il est vivace, & fleurit deux fois l'an, savoir au commencement & à la fin de la

Digitized by Google

saiſon des pluies, c'eſt-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent pluſieurs mois, & les épis qu'on en ſépare pour les conſerver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois ſans ſe ſécher.

Uſages. Les Indiens ne font aucun uſage de ſes fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monſtre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en ſervent dans pluſieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulſions ſpaſmodiques des enfans. Sa poudre ſe boit dans l'eau de ſucre pour fortifier le cerveau & diſſiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fievres dont elles ſont les avant-coureurs. La leſſive de ſes cendres ſe boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplaſme ſur le nombril pour procurer les regles, les urines, & faire ſortir le gravier des reins de ceux qui ſont attaqués de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel ſe donne dans l'aſthme & la phtiſie. Le ſuc viſqueux exprimé de ſes feuilles & de ſes tiges, s'applique ſur les tempes & ſur les arteres des mains pour appaiſer l'ardeur de la fievre.

Remarques. L'*anſjeli-amaravara* n'eſt donc pas une eſpece de vanille, comme l'a penſé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retuſum*; il approche bien autrement du *calceolus* ou ſabot, dont il ſeroit une eſpece, ſi ſes feuilles, au lieu d'être radicales & diſpoſées en éventail, étoient diſpoſées circulairement le long d'une tige. (*M. Adanſon.*)

* ANSLO ou CHRISTIANA, *Géogr. mod.*, ville de Norwege, dans la préfecture d'Agerhus, ſur la baie d'Anslo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24.

* ANSPACH ou OHNSBACH, *Géog. mod.*, ville & château d'Allemagne dans la Franconie, capitale de la ſouveraineté d'Anſpach, ſur la riviere de même nom. *Long.* 28, *lat.* 49, 14.

ANSPECT, ſ. m. *Marine.* Les matelots appellent ainſi un levier.

ANSPESSADE ou LANSPESSADE, ſ. m. *Art milit.*, eſpece d'officier ſubalterne dans l'infanterie au-deſſous des caporaux, & néanmoins au-deſſus des ſimples ſentinelles. *Voyez* CAPORAL, &c.

Ce mot eſt formé de l'italien *lancia ſpezzata*, lance briſée, parce qu'ils étoient en leur origine des gendarmes congédiés, qui ſollicitérent faute de ſubſiſtance un rang de quelques diſtinction dans l'infanterie: ils ſont ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie.

Les *anſpeſſades* ſont ceux que les commiſſaires des revûes nomment d'ordinaire dans leurs regiſtres *appointés*, à cauſe qu'ils ont plus de paye que les ſimples ſoldats. *Voyez* APPOINTÉ. (*Q*)

* ANSTRUTTER, *Géog. mod.*, deux villes d'Ecoſſe, ſéparées par une petite riviere proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 25, 10; *lat* 10.

ANTAGONISME, *dans l'Economie animale*, c'eſt l'action d'un muſcle dans un ſens oppoſé à celle d'un autre muſcle ſon antagoniſte. *V.* ANTAGONISTE.

Les animaux qui marchent la tête baiſſée, ont le triangulaire du ſternum inſéré à quelques côtes: il en abaiſſe les cartilages dont il aide le reſſort & *l'antagoniſme*. (*L*)

ANTAGONISTE, ſ. m. chez les anciens ſignifioit un *ennemi* ſous les armes & en bataille.

Ce mot vient du grec ἀνταγωνιστης, compoſé d'ἀντὶ, *contre*, & d'ἀγωνίζομαι, *je combats*.

Aujourd'hui ce terme eſt moins en uſage pour ſignifier un des tenans dans des combats qui ſe vuident par les armes, que pour exprimer l'un ou l'autre contendant dans des diſputes littéraires ou des jeux d'exercice: il eſt quelquefois abſolu & quelquefois rélatif. Ainſi un répondant qui ſe tient ſur la défenſive & qui tâche de réſoudre les objections qu'on lui propoſe, a des *antagoniſtes*: mais on ne peut pas dire qu'il ſoit *l'antagoniſte* des perſonnes qui diſputent contre lui. Au contraire, deux partis qui ſoutiennent des opinions oppoſées & qui ſe propoſent l'un à l'autre des difficultés, ſont réciproquement *antagoniſtes*. Ainſi les newtoniens ſont les *antagoniſtes* des cartéſiens, & ceux-ci ſont à leur tour les *antagoniſtes* des newtoniens. (*G*)

ANTAGONISTES, *Anat.*, épithete des muſcles qui ont des fonctions oppoſées. *V.* MUSCLE. Tels ſont en tous membres le fléchiſſeur & l'extenſeur,

Digitized by Google

dont l'un raccourcit le membres & l'autre l'étend. *Voyez* FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Nous avons quelques muſcles ſolitaires & ſans aucun *antagoniſte*, comme le cœur, &c. *Voy.* COEUR, &c. (*L*)

* ANTALIUM, ſ. m. *Hiſt. nat.*, coquille marine en forme de tuyau cannelé en-dehors; on l'appelle *dactyle*. *Voyez* DACTYLE.

* ANTAMBA, ſ. m. *Hiſt. nat.*, animal féroce qu'on trouve à Madagaſcar: il habite les montagnes, d'où il ne deſcend que pour dévorer les hommes & les animaux. Il a la forme du léopard & la groſſeur du mâtin.

ANTANACLASE, ſ. f. figure de rhétorique, qui conſiſte à répéter un mot dans une ſignification différente & quelquefois douteuſe, comme, *laiſſez les morts enterrer leurs morts*. *V.* RÉPÉTITION.

Ce mot vient du grec ἀντὶ & ἀνακλασις, *repercuſſio*, parce que la même expreſſion frappe deux fois l'oreille. (*G*)

ANTANAGOGE, ſ. f. figure de rhétorique, qui conſiſte ou à rétorquer une raiſon contre celui qui s'en ſert, ou à ſe débarraſſer d'une accuſation, en la faiſant retomber ſur celui même qui l'a formée, ou en lui imputant quelqu'autre crime; c'eſt ce qu'on appelle autrement *récrimination*. *V.* RÉCRIMINATION.

Ce mot eſt formé du grec ἀντὶ, *contre*, & ἀναγωγὴ, *réjailliſſement*, c'eſt-à-dire, preuve ou accuſation qu'on fait rejaillir contre celui qui la propoſe ou qui l'intente. (*G*)

* ANTANAIRE, adj. ſe dit, *en Fauconnerie*, du pennage d'un faucon, qui n'ayant pas mué a celui de l'année précédente; ce mot vient d'*antan*, *année précédente*.

ANTARADE, *Géogr. anc. & mod.*, ville de Phénicie, depuis Tortoſe, puis Conſtancie, aujourd'hui Tortoſe.

ANTARCTIQUE, adj. m. *Aſtron. & Géogr. Pole antarctique*, ou *pole méridional*, eſt l'extrémité méridionale de l'axe de la terre, & un des points ſur leſquels la terre tourne. *V.* POLE, ARCTIQUE, &c. Ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ, *contra*, vis-à-vis, & de ἄρκτος, *urſo*, ourſe. *Voy.* OURSE.

Les étoiles du pole *antarctique* ne paroiſſent jamais ſur notre horizon. Ainſi à Paris dont la latitude eſt de 48 degrés 50 minutes, on ne voit jamais aucune des étoiles qui ſont éloignées du pole *antarctique* de moins de 48 degrés 50 minutes: car ces étoiles demeurent toujours au-deſſous de l'horizon de Paris. *Voyez* ETOILE, HORIZON, &c.

Cercle *antarctique*, ou cercle polaire *antarctique*; c'eſt un des petits cercles de la ſphere; il eſt parallele à l'équateur; & éloigné du pole méridional de 23 degrés 30 minutes. *Voy.* CERCLE.

L'épithete d'*antarctique* lui vient de ſon oppoſition à un autre cercle, qui eſt auſſi parallele à l'équateur & à la diſtance de 23 degrés 30 minutes de pole ſeptentrional. On l'appelle *cercle arctique polaire*. *V.* ARCTIQUE. La partie de la ſurface du globe terreſtre, compriſe entre le pole *antarctique* & le cercle polaire *artarctique*, eſt appellée *zone glacée méridionale*. *Voy.* ZONE. (*O*)

ANTARÈS, *en Aſtronom.* eſt le cœur du ſcorpion, étoile de la premiere grandeur, du nombre de celles qui forment la conſtellation du ſcorpion. *V.* SCORPION. (*O*)

* ANTASTOVAIS, ANTOQUES & ANTATOQUES, ſ. m. pl. *Géog. mod.*, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck.

* ANTAVARES, ſ. m. pl. *Géog. mod.* peuples de l'iſle de Madagaſcar dans la partie méridionale, entre les Matatanes au midi, & les Vohits-Manes au ſeptentrion: ils ſont arrofés par le Mananzar.

* ANTE, *Géog. mod.*, ville & port d'Afrique dans la Guinée, à trois lieues du cap des trois Pointes, vers Moure.

C'eſt auſſi le nom d'une petite riviere de Normandie, qui a ſa ſource au-deſſus de Falaiſe, & qui ſe jette dans la Dive.

ANTÉCÉDENT, adj. *antecedens*, qui précede, qui marche devant; du latin *ante*, devant, & *incedere*, marcher.

Ce terme eſt uſité en *théologie*, où l'on dit decret *antécédent*, volonté *antécédente*.

Decret *antécédent* eſt celui qui en précede un autre, ou quelqu'action de la créature, ou la préviſion même de cette action. *Voy.* DECRET.

Les théologiens ſont partagés pour ſavoir ſi la prédeſtination à la gloire eſt

Digitized by Google

un decret *antécédent*, ou subséquent à la prévision de la foi & des mérites de ceux qui sont appellés. C'est une opinion qu'on agite librement pour & contre dans les écoles catholiques, & toutes deux sont fondées sur des autorités & des raisons très-fortes.

Volonté *antécédente* dans un sens général, est celle qui précede quelqu'autre volonté, desir ou prévision.

Dans un sens plus restraint, la volonté *antécédente* en Dieu est celle qui se propose un objet, par exemple, le salut de tous les hommes, mais prévision faite de leurs mérites ou démérites.

On dispute beaucoup dans les écoles sur la nature de cette volonté: les uns prétendent que ce n'est qu'une volonté de signe, une volonté métaphorique, inefficace, un simple desir qui n'a jamais d'effet. Les autres au contraire soutiennent que c'est une volonté de bon plaisir volonté sincere & réelle, qui n'est privée de son effet que par la faute des hommes qui usent mal des moyens que Dieu leur prépare, leur offre ou leur accorde pour opérer leur salut. *V.* VOLONTÉ, SALUT.

Il est bon de remarquer que ce terme *antécédent* n'est appliqué à Dieu que rélativement à l'ordre de la nature, & non pas à celui de la succession En effet Dieu, conséquemment à ses perfections infinies, voit & prévoit en même temps & sans diversité dans la maniere, tant l'objet de sa prévision, que les circonstances inséparables de cet objet. De même il veut en même temps tout ce qu'il veut, sans succession & sans inconstance: ce qui n'empêche pas que Dieu ne puisse vouloir ceci à l'occasion de cela ou qu'il ne puisse avoir un desir à cause de telle prévision. C'est ce que les théologiens appellent *ordre* ou *priorité de nature*, *prioritas naturæ*, par opposition à *l'ordre* ou *à la priorité du temps*, *prioritas temporis*. (*G*)

ANTÉCÉDENT, se dit *en gramm.* du mot qui précede le rélatif. Par exemple, *Deus quem adoramus est omnipotens*; *Deus* est *l'antécédent*, c'est le mot qui précede *quem*. (*F*)

ANTÉCÉDENT, *en logique*: on appelle *antécédent* la proposition dont on infere une autre. *V.* ENTHYMEME. Et l'on appelle *conséquent* la proposition qu'on infere de l'*antécédent*. (*X*)

ANTÉCÉDENT *d'un rapport*, en *mathématique*, est le premier des deux termes qui composent ce rapport. Ainsi dans le rapport de 4 à 3, le premier terme 4 est *l'antécédent*. *V.* RAPPORT & CONSEQUENT. En général, dans le rapport de *a* à *b*, *a* est *l'antécédent*. (*O*)

ANTECEDENTIA, *terme d'astron.* On dit en astronomie qu'une planete se meut *in antecedentia*, lorsqu'elle paroit aller vers l'occident contre l'ordre des signes, comme du taurean dans le bélier. *V.* PLANETE, SIGNE, &c. Au contraire lorsqu'elle se meut du coté de l'orient en suivant l'ordre des signes; comme du belier dans le taureau, on dit qu'elle se meut *in consequentia*. (*O*)

ANTÉCESSEURS, s. m. pl. *Hist. mod.* nom dont ont honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque science, du mot latin *antecedere*. Justinien l'appliqua particulierement aux jurisconsultes chargés d'enseigner le droit; & dans les universités de France, les professeurs en droit prennent le titre *d'antecesseurs* en latin dans les theses & dans les affiches. (*G*)

ANTECHRIST, s. m. *Théol.*, ce terme est formé de la prépositon grecque ἀντὶ, *contra*. & de Χριστὸς, *Christus*. Il signifie en général un ennemi de Jesus-Christ, un homme qui nie que Jesus-Christ soit venu, & qu'il soit le messie promis. C'est la notion qu'en donne l'apôtre S. Jean dans sa premiere épitre, *c. ij.* En ce sens, on peut dire des Juifs & des infideles que ce sont des *antechrists*.

Par *antechrist* on entend plus ordinairement un tyran impie & cruel à l'excès, qui doit regner sur la terre lorsque le monde touchera à sa fin. Les persécutions qu'il exercera contre les élus, seront la derniere & la plus terrible épreuve qu'ils auront à subir. Jesus-Christ même a prédit qu'ils y eussent succombé, si le temps n'en eût été abrégé en leur faveur. C'est par ce fléau que Dieu annoncera le jugement dernier & la vengeance qu'il doit prendre des méchans.

L'Ecriture & les peres parlent de *l'antechrist*, comme d'un seul homme auquel à la vérité ils donnent un grand nombre de précurseurs. Suivant S. Irénée, S. Am-

Digitized by Google

broiſe ; S. Auguſtin, & preſque tous les autres peres, l'*antechriſt* doit être, non un homme engendré par un démon, comme l'a prétendu S. Jérome, ni un démon revêtu d'une chair apparente & phantaſtique, moins encore un démon incarné, comme l'ont imaginé d'autres, qui ont penſé que pour perdre les hommes, le démon devoit imiter tout ce que Jeſus-Chriſt a fait pour les ſauver ; mais un homme de la même nature, conçu par la même voie que tous les autres, & qui ne différera d'eux que par une malice & une impiété plus dignes d'un démon que d'un homme. Il en eſt qui croyent qu'il doit naître d'un Juif & d'une Juive de la tribu de Dan ; qu'il déploiera tous ſes artifices & ſa cruauté contre l'égliſe & l'évangile, s'élevera contre Dieu même, ſe fera bâtir un palais ſur la montagne d'Apadno, rétablira la ville & le temple de Jéruſalem, & là ſe fera adorer, publiant qu'il eſt le vrai Dieu & le meſſie attendu des Juifs ; ſécondé par la puiſſance du démon, il étonnera & entraînera les peuples dans la ſéduction par des preſtiges capables d'ébranler même les élus.

Sa naiſſance ſera précédée de ſignes extraordinaires, tant au ciel que ſur la terre. Son regne ne durera que trois ans & demi : mais il ſera ſignalé par des cruautés inouïes. Enoch & Elie viendront le combattre, & ce tyran les fera mettre à mort dans l'endroit même où Jeſus-Chriſt fut crucifié. Leurs corps ſeront expoſés dans les rues de Jéruſalem, ſans que perſonne oſe en approcher, ni leur donner la ſépulture : mais trois jours & demi après, l'eſprit de vie envoyé de Dieu entrera dans ces cadavres, Elie & Enoch reſſuſciteront & ſeront enlevés au ciel dans une nuée. Enfin le Chriſt ne pouvant plus ſouffrir la perverſité de ſon ennemi, le tuera du ſouffle de ſa bouche, & le perdra par l'éclat de ſa puiſſance.

Tel eſt le tableau que l'Ecriture & les peres nous ont tracé de l'*antechriſt*. Il ſuffit d'y jeter les yeux pour ſentir combien un grand nombre d'écrivains proteſtans ſe ſont écartés de la vérité & du bon ſens, en appliquant au pape & à l'égliſe romaine tout ce que l'Ecriture, & ſur-tout l'apocalypſe, dit de l'*antechriſt*. L'abſurdité de cette idée n'a pas empêché que les proteſtans du dernier ſiecle ne l'ayent adoptée comme un article de foi. Dans leur XVII. ſynode national, tenu à Gap en 1603, ils affecterent même de publier que Clément VIII, qui décéda quelque temps après, étoit mort de chagrin de cette déciſion : mais ce pontife, auſſi-bien que le roi Henri IV, qu'ils avoient déclaré en plein ſynode race de l'*antechriſt*, n'oppoſerent à leurs excès que la modération, le mépris & le ſilence.

Quoique le ſavant Grotius & le docteur Hammond ſe fuſſent attachés à détruire ces réveries, on a vu ſur la fin du ſiecle dernier Joſeph Mede en Angleterre & le miniſtre Jurieu en Hollande, les préſenter ſous une nouvelle forme, qui ne leur a pas accréditées davantage. Décriés dans leur propre ſecte, ces écrivains ont trouvé parmi les catholiques des adverſaires qui ont démontré tout le fanatiſme de leurs prophéties & de leurs explications de l'apocalypſe, par leſquelles ils s'efforçoient de montrer que l'*antechriſt* devoit paroître & ſortir de l'égliſe romaine vers l'an 1710. On peut conſulter ſur cette matiere l'*Hiſtoire des Variations*, par M. Boſſuet, *tome II*, *liv. xiij*, depuis l'article 11 juſqu'à la fin du même livre.

Grotius a prétendu que Caligula avoit été l'*antechriſt* : mais ce ſentiment ne s'accorde pas avec ce que l'Ecriture & les peres nous apprennent de la venue de l'*antechriſt* à la fin du monde.

Il ſeroit inutile de s'arrêter ſur les différens noms que divers auteurs, tant anciens que modernes, ont donnés à l'*antechriſt*, fondés ſur un paſſage du XIII chap. de l'apocalypſe, où il eſt dit, que les lettres du nom de la bête, c'eſt-à-dire de l'*antechriſt*, expriment le nombre de 666 : car les lettres qui expriment ce nombre étant ſuſceptibles d'une multitude de combinaiſons différentes, & ces diverſes combinaiſons formant autant de noms différens, il paroît difficile, pour ne pas dire impoſſible, qu'on ait réuſſi à trouver la véritable. Quoi-qu'il en ſoit, on peut voir dans la bibliotheque de Sixte de Sienne, *liv. II*, une partie de ces noms, dont le plus probable paroît être celui qu'ont imaginé S. Irenée & S. Hippolyte ; ſavoir τειταν, mot grec qui ſignifie *géant*, & qui eſt compoſé de ſix

Digitized by Google

lettres dont la valeur numérale équivant à 666.

On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célebre du neuvieme ſiecle, un traité ſur la vie & les mœurs de l'*antechriſt*. Nous n'en citerons qu'un endroit ſingulier : c'eſt celui où l'auteur, après avoir prouvé, par S. Paul, que la ruine totale de l'empire romain, qu'il ſuppoſe être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*antechriſt*, conclut de la ſorte : " Ce terme fatal pour l'empire romain n'eſt pas encorre arrivé. Il eſt vrai que nous le voyons aujourd'hui extrêmement diminué, &, pour ainſi dire détruit dans ſa plus grande étendue : mais il eſt certain que ſon éclat ne ſera jamais entiérement éclipſé : parce que tandis que les rois de France, qui en doivent occuper le trône, ſubſiſteront, ils en ſeront toujours le ferme appui. „ *Hoc tempus nondum advenit ; quia licet Romanum imperium videamus ex maxima parte deſtructum, tamen quandiu Francorum reges duraverint qui Romanum imperium tenere debent, Romani imperii dignitas ex toto non peribit, quia in regibus ſuis ſtabit.* Et rapportant enſuite le ſentiment de quelques docteurs de bon ſens, il ajoute : " Quelques-uns de nos docteurs aſſurent que ce ſera un roi de France qui à la fin du monde dominera ſur tout l'empire Romain. Ce roi ſera le dernier & le plus grand qui ait jamais porté le ſceptre. Après le regne le plus brillant & le plus heureux, il ira à Jéruſalem dépoſer ſon ſceptre & ſa couronne ſur la montagne des oliviers ; le moment d'après, l'empire Romain finira pour toujours, & ſoudain s'accomplira l'oracle de l'apôtre ſur la venue de l'*antechriſt*. „ *Quidam doctores noſtri dicunt quod unus de regibus Francorum imperium Romanum ex integro tenebit, qui in noviſſimo tempore erit, & ipſe erit maximus & omnium regum ultimus, qui poſtquam regnum ſuum feliciter gubernaverit, ad ultimum Jeroſolymam veniet, & in monte Oliveti ſceptrum & coronam ſuam deponet. Hic erit finis & conſummatio Romanorum Chriſtianorumque regnorum ; ſtatim ſecundum prædictam ſententiam apoſtoli Pauli antichriſtum dicunt futurum.* Si la derniere prédiction de ces docteurs n'eſt pas plus exactement accomplie que la premiere de Raban-Maur, elles ſeront fauſſes de tout point.

Malvenda, théologien eſpagnol, a donné un long & ſavant ouvrage ſur l'*antechriſt*. Son traité eſt diviſé en 13 livres. Il expoſe dans le premier les différentes opinions des peres touchant l'*antechriſt*. Il détermine, dans le ſecond, le temps auquel il doit paroître, & prouve que tous ceux qui ont aſſuré que la venue de l'*antechriſt* étoit proche, ont ſuppoſé en même temps que la fin du monde n'étoit pas éloignée. Le troiſieme eſt une diſſertation ſur l'origine de l'*antechriſt*, & ſur la nation dont il doit être. L'auteur prétend qu'il ſera Juif & de la tribu de Dan, & il ſe fonde ſur l'autorité des peres, & ſur le *verſ.* 17, *du chap. xlix*, *de la Geneſe*, où Jacob mourant dit à ſes fils : *Dan eſt un ſerpent dans le chemin, & un céraſte dans le ſentier ;* & ſur le *chap. viij*, *verſ.* 16 *de Jérémie*, où il eſt dit que les armées de Dieu dévoreront la terre ; & encore ſur le *chap. vij*, *de l'Apocalyp.* où S. Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. Il traite dans le quatrieme & le cinquieme, des caracteres de l'*antechriſt*. Il parle dans le ſixieme de ſon regne & de ſes guerres ; dans le ſeptieme, de ſes vices ; dans le huitieme, de ſa doctrine & de ſes miracles ; dans le neuvieme, de ſes perſécutions ; & dans le reſte de l'ouvrage, de la venue d'Enoch & d'Elie, de la converſion des Juifs, du regne de Jeſus-Chriſt, & de la mort de l'*antechriſt*, qui arrivera après un regne de trois ans & demi. *V.* MILLENAIRES. (*G*)

ANTECIENS, *Antoeci*, adj. pl. m. du grec ἀντί, *contre*, & d'οἰκέω, *j'habite*. On appelle, en géographie, *antéciens*, les peuples placés ſous le même méridien, & à la même diſtance de l'équateur : les uns vers le nord, & les autres vers le midi. *V.* TERRE. De-là il s'enſuit que les *antéciens* ont la même longitude & la même latitude, & qu'il n'y a que la dénomination de latitude *ſeptentrionale* ou *méridionale* qui les diſtingue. *V.* LATITUDE.

Ils ſont ſous la même circonférence du méridien, mais ſur des paralelles placés de différens cotés de l'équateur.

Digitized by Google

Les habitans du Peloponnese sont à-peu-près *antéciens* aux habitans du cap de Bonne-espérance.

On confond assez fréquemment les *antéciens* avec les *antisciens*. *Voy.* ANTISCIENS.

Les *antéciens* ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes : lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour pour l'hyver.

D'où il s'ensuit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. *Voyez* JOUR, HEURE, SAISON, *&c.*

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se levent jamais pour les uns, ne se couchent pas pour les autres. *V.* ANTIPODES. (*O*)

ANTÉDILUVIENNE (*Philosophie*), ou état de la philosophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme qui fut formé à l'image & ressemblance de Dieu : mais, comme si la terre n'étoit pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, & la vont chercher jusques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée sur ce que nous dit l'écriture de la nature & de la sagesse des Anges. Il est naturel de penser qu'étant d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connoissances plus parfaites des choses, & qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savans ont poussé les choses plus loin ; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'étoit servi de leur ministère pour créer ce monde, & former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avoient puisées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu & les hommes, jugerent à propos de le remplir de génies & de démons : mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon, *Hist. des Oracles*, de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu & ces génies, ou ces démons mêmes ? car de Dieu à quelque creature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vuide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendoit ; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avoit imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'auroit que quelques dégrés de perfection par dessus la premiere des créatures ; mais il est visible que comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entr'elles disparoissent dès qu'on les compare avec Dieu : ce qui les éleve les unes au-dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons Anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques, pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges ? Leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances ; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine & subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques peres de l'église, qui imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits reprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient pû charmer, & avec lesquels ils avoient eu

Digitized by Google

commerce, pluſieurs ſecrets de la nature, comme la métallurgie, la vertu des ſimples, la puiſſance des enchantemens, & l'art de lire dans le ciel la deſtinée des hommes.

Je ne m'amuſerai point à prouver ici combien ſont pitoyables tous ces raiſonnemens, par leſquels on prétend démontrer que les anges & les diables ſont des philoſophes, & même de grands philoſophes. Laiſſons cette philoſophie des habitans du ciel & du ténare ; elle eſt trop au-deſſus de nous : parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui eſt de notre reſſort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philoſophe ? c'eſt une choſe dont bien des perſonnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant ſa chute fut orné non-ſeulement de toutes les qualités & de toutes les connoiſſances qui perfectionnent l'eſprit, mais même qu'après ſa chute il conſerva quelques reſtes de ſes premiéres connoiſſances. Le ſouvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours préſent à ſon eſprit, alluma dans ſon cœur un deſir violent de rétablir en lui les connoiſſances que le péché lui avoit enlevées, & de diſſiper les ténebres qui les lui voiloient. C'eſt pour y ſatisfaire, qu'il s'attacha toute ſa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoiſſances les plus ſublimes ; il y a même tout lieu de penſer qu'il n'aura pas laiſſé ignorer à ſes enfans la plupart de ſes découvertes, puiſqu'il a vécu ſi long-tems avec eux. Tels ſont à-peu-près les raiſonnemens du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs Juifs, ſi leurs fables méritoient quelque attention de notre part. Voici encore quelques raiſonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philoſophe & même philoſophe du premier ordre. S'il n'avoit été phyſicien, comment auroit-il pu impoſer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroiſſent à bien des perſonnes exprimer leur nature ? Euſebe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'eſt pas poſſible de douter qu'il ne les ait ſues ; car autrement, comment auroit-il pu ſe faire des habits de peaux de bêtes, ſe conſtruire une maiſon, obſerver le mouvement des aſtres, & régler l'année ſur la courſe du ſoleil ? Enfin, ce qui met le comble à toutes ces preuves en faveur de la philoſophie d'Adam, c'eſt qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les ſublimes connoiſſances qu'un travail infatigable lui avoit acquiſes. Il eſt vrai que les livres qu'on lui attribue ſont apocryphes ou perdus ; mais cela n'y fait rien, on ne les aura ſuppoſés à Adam, que parce que la tradition avoit conſervé les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aiſé que de réfuter toutes ces raiſons : 1°. ce que l'on dit de la ſageſſe d'Adam avant ſa chute, n'a aucune analogie avec la philoſophie dans le ſens que nous la prenons ; car elle conſiſtoit cette ſageſſe dans la connoiſſance de Dieu, de ſoi-même, & ſur-tout dans la connoiſſance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il eſt bien vrai qu'Adam a eu cette ſorte de ſageſſe : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philoſophie que produiſent la curioſité & l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne ſe perfectionne que par le conflit des opinions ? La ſageſſe avec laquelle Adam fut créé, eſt cette ſageſſe divine, qui eſt le fruit de la grace, & que Dieu verſe dans les ames les plus ſimples. Cette ſageſſe eſt ſans doute la véritable philoſophie : mais elle eſt fort différente de celle que l'eſprit enfante, & à l'accroiſſement de laquelle tous les ſiecles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philoſophie, que devient celle qu'on lui attribue après ſa chute, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la premiere ? Comment veut-on qu'Adam, que ſon péché ſuivoit par-tout, qui n'étoit occupé que du ſoin de fléchir ſon Dieu, & de repouſſer les miſeres qui l'environnoient, eût l'eſprit aſſez tranquille pour ſe livrer aux ſtériles ſpéculations d'une vaine philoſophie ? Il a donné des noms aux animaux ; eſt-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés ? Il raiſonnoit avec Eve notre grand'mere commune, & avec ſes enfans ; en conclurez-vous

Digitized by Google

pour cela qu'il fût la dialectique ? Avec ce beau raisonnement on transformeroit tous les hommes en dialecticiens. Il s'eſt bâti une miſérable cabane ; il a gouverné prudemment ſa famille , il l'a inſtruite de ſes devoirs , & lui a enſeigné le culte de la religion : ſont-ce donc là des raiſons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte , politique, théologien,

Enfin , comment peut-on ſoutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes , long-temps même après le déluge , ſe ſervir encore d'une écriture hiéroglyphique , laquelle eſt de toutes les écritures la plus imparfaite , & le premier effort que les hommes ont fait pour ſe communiquer réciproquement leurs conceptions groſſieres. On voit par-là combien eſt ſujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & ſavant auteur de l'hiſtoire critique de la philoſophie touchant ſon origine & ſes commencemens : " Elle eſt née , ſi on l'en croit , avec le monde ; & contre l'ordinaire des productions humaines, ſon berceau n'a rien qui la dépare , ni qui l'aviliſſe. Au travers des foibleſſes & des bégayemens de l'enfance , on lui trouve des traits forts & hardis , une ſorte de perfection. En effet , les hommes ont de tout temps penſé , réfléchi , médité ; de tout temps auſſi ce ſpectacle pompeux , magnifique , que préſente l'univers, ſpectacle d'autant plus intéreſſant qu'il eſt étudié avec plus de ſoin , a frappé leur curioſité. „

Mais , répondra-t-on , ſi l'admiration eſt la mere de la philoſophie , comme nous le dit cet auteur , elle n'eſt donc pas née avec le monde , puiſqu'il a fallu que les hommes , avant que d'avoir la philoſophie , aient commencé par admirer. Or , pour cela il falloit du temps , il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes euſſent aſſez de temps pour exercer leur eſprit ſur des ſyſtêmes philoſophiques , eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément ? On ne penſe à ſatisfaire les beſoins de l'eſprit qu'après que l'on a ſatisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penſer à la philoſophie. " Les miracles de la nature ſont expoſés à nos yeux long-temps avant que nous ayons aſſez de raiſon pour en être éclairés. Si nous arrivions dans le monde avec cette raiſon que nous portâmes dans la ſalle de l'opéra la premiere fois que nous y entrâmes , & ſi la toile ſe levoit bruſquement, frappés de la grandeur , de la magnificence , & du jeu des décorations , nous n'aurions pas la force de nous refuſer à la connoiſſance des grandes vérités qui y ſont liées : mais qui s'aviſe de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans ? Entre les hommes , les uns occupés de leurs beſoins n'ont guere eu le temps de ſe livrer à des ſpéculations métaphyſiques ; le lever de l'aſtre du jours les appelloit au travail ; la plus belle nuit , la nuit la plus touchante , étoit muette pour eux , ou ne leur diſoit autre choſe , ſinon qu'il étoit l'heure du repos ; les autres moins occupés, & n'ont jamais eu occaſion d'interroger la nature , ou n'ont pas eu l'eſprit d'entendre ſa réponſe. Le génie philoſophique dont la ſagacité ſecouant le joug de l'habitude , s'étonna le premier des prodiges qui l'environnoient , deſcendit en lui-même , ſe demanda & ſe rendit raiſon de ce qu'il voyoit , a dû ſe faire attendre long-temps , & a pu mourir ſans avoir accrédité ſes opinions. „ *Eſſai ſur le mérite & la vertu , pag. 92.*

Si Adam n'a point eu la philoſophie, il n'y point d'inconvénient à la refuſer à ſes enfans Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puiſſe voir dans Caïn le fondateur d'une ſecte de philoſophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premieres ſemences de l'épicuréiſme , & qu'il ait été athée. La raiſon qu'Hornius en donne eſt tout-à-fait ſinguliere. Caïn étoit , ſelon lui , philoſophe, mais philoſophe impie & athée , parce qu'il aimoit l'amuſement & les plaiſirs , & que ſes enfans n'avoient que trop bien ſuivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on eſt philoſophe épicurien , parce qu'on écoute la voix de ſes plaiſirs , & qu'on cherche dans un athéiſme pratique l'impunité de ſes crimes , les jardins d'Epicure ne ſuffiroient pas à recevoir tant de philoſophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, & des inſtrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre , ne prouve nulle-

Digitized by Google

ment qu'il fût philosophe ; car ce que la nécessité & l'expérience, les premieres institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frere Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premieres traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la philosophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Josephe faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquis les enfans de Seth avant le déluge, dit qu'ils éleverent deux colonnes pour y inscrire ces connoissances, & les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre, & on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations & aux incendies dont l'univers étoit menace ; Josephe ajoute que celle de brique subsistoit encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Josephe, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposoit surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matiere d'art & de science ; c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge ? & puis on ne conçoit pas pourquoi Moyse qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le fer & l'airain, &c. ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'astronomie, de l'écriture dont il passe pour être l'inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois & en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcain ayent été de grands philosophes, l'un pour avoir inventé la musique, & l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer & l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été les inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la philosophie ? Ne fait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société ? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque, après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, & qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth, que dans celle de Caïn ; on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connoissance du vrai Dieu & le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent de choses sérieuses & solides, comme de l'agriculture & de la garde des troupeaux : mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencemens de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge. *Voyez* PHILOSOPHIE.

* ANTÉDONE, *Géogr. mod.*, petite ville de Grec, dans l'Achaie ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Ortelius pense qu'*Antedone* est *Talandi* même.

* ANTENALE, s. f. *Hist. nat.*, ciseau de mer qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance. Il a sur les plumes du duvet très-fin ; Vicquefort dit qu'on se sert de ce duvet contre l'indigestion & les foiblesses d'estomac.

ANTENNE, *antenna*, s. f. *Hist. nat.* Plusieurs insectes ont sur la tête des especes de cornes, auxquelles on a donné ce nom. Les *antennes* sont mobiles sur leurs bases, & se plient en différens sens, au moyen de plusieurs articulations. Elles sont différentes les unes des autres, par la forme, la consistance, la longueur, la grosseur, &c. Il y a de la différence entre les *antennes* d'un papillon de nuit, & celles d'un papillon de jour. Les *antennes* du hanneton ne ressemblent pas à celles du capricorne, &c. Ces différences ont fourni des caracteres pour distinguer plusieurs genres d'insectes. *V.*

Digitized by Google

INSECTE. (*I*)

ANTENNE, *Marine*, mot des Levantins, pour signifier *une vergue*. *Voyez* VERGUE. (*Z*)

ANTÉOCCUPATION, *Eloquence*, figure de rhétorique, qui consiste à s'exprimer de maniere que la personne qu'on instruit de quelque fait, paroisse en être déja convaincue. Cette maniere de s'exprimer séduit souvent sans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en sert ainsi, en parlant d'un hypocrite :

Il paroit si dévot, que même d'assez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Desmarets.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe,
Il n'est point de Joli que ce fourbe n'attrape.
„ *Tu sais bien cependant qu'il est plein de fierté,*
„ *Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté.* (+)

ANTÉPÉNULTIEME, *Gramm.*, ce mot se prend substantivement; on sous-entend *syllabe*. Un mot qui est composé de plusieurs syllabes, a une derniere syllabe, une *pénultieme*, *penè ultima*, c'est-à-dire, presque la derniere, & une *antépénultieme*; ensorte que, comme la pénultieme précede la derniere, l'*antépénultieme* précede la pénultieme, *ante penè ultimam*. Ainsi dans *amaveram*, *ram* est la derniere, *ve* la pénultieme, & *ma* l'*antépénultieme*.

En grec on met l'accent aigu sur la derniere syllabe, Θεὸς, *Dieu*; sur la pénultieme, λόγος, *discours*; & sur l'*antépénultieme*, ἄνθρωπος, *homme* : on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultieme*.

En latin, lorsqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, si la pénultieme syllabe d'un mot doit être prononcée breve, on met l'accent aigu sur l'*antépénultieme*, quoique cette *antépénultieme* soit breve : *Dóminus*. (*F*)

ANTÉPRÉDICAMENS, s. m. pl. on appelle ainsi, *en logique*, certaines questions préliminaires qui éclaircissent & facilitent la doctrine des prédicamens & des catégories. Ces questions concernent l'univocité, l'équivocité des termes, &c. On les appelle *antéprédicamens*, parce qu'Aristote les a placés avant les prédicamens, pour pouvoir traiter la matiere des prédicamens sans aucune interruption. (*X*)

ANTEQUERA, *Géogr.*, ville d'Espagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une ouest de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appellée *la haute*, & l'autre *la basse*. La premiere est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Les rues & les maisons y sont très propres; ce qui est fort rare en Espagne. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville est sise, une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrieres de plâtre; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravelle. *Long.* 13, 45; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

§ ANTEQUERA, *Géogr. mod.*, ville de la nouvelle Espagne en Amérique, province de Guaxaca.

ANTER *ou* ENTER un pilot, *sur les rivieres*, c'est le joindre bout-à-bout avec un autre qui est trop court. *Voy.* PILOT.

ANTÉRIEUR, adj. *en Anatomie*, se dit de toutes les parties qui sont tournées vers le plan vertical, que l'on conçoit passer sur la face, sur la poitrine, le bas-ventre, &c. & perpendiculaire au plan qui divise le corps en deux parties égales & symmétriques. (*L*).

ANTÉRIEUR, *en style de Palais*, se dit, en quelques occasions, pour *plus ancien*. Ainsi l'on dit d'un acte, qu'il est *antérieur* en date à un autre; d'un créancier, qu'il est *antérieur* en hypotheque à un autre créancier. (*H*)

ANTERIEUREMENT, adv. ANTERIORITÉ, s. fém. *termes de Palais*, que l'explication du mot ci-dessus fait assez comprendre. *Voyez* ANTÉRIEUR.

* ANTEROS, *ou* LE CONTRE-AMOUR, subst. m. *Myth.*, fils de Vénus & de Mars. On dit que Vénus se plaignant à Thémis de ce que l'Amour ref-

toit toujours enfant, Thémis lui répondit: *& il reſtera tel, tant que vous n'aurez pas d'autre fils.* Sur cette réponſe, la déeſſe galante écouta le dieu de la guerre; le *Contre-Amour* naquit, & le premier fils de Vénus devint grand. Ils ont l'un & l'autre des ailes; un carquois & des fleches. On les a groupés pluſieurs fois: on les voit dans un bas relief ancien, ſe diſputant une branche de palmier. Pauſanias parle d'une ſtatue de l'*Anteros*, où ce dieu tenoit deux coqs ſur ſon ſein, par leſquels ce dieu tâchoit de ſe faire béqueter la tête. Il jouit des honneurs divins: les Athéniens lui éleverent des autels. Cupidon fut le dieu de l'amour; *Anteros*, le dieu du retour.

* ANTEROSTA & POSTROSTA, *Mythologie, autrement* ANTEVERTA *ou* ANTEVORTA, & POSTVERTA *ou* POSTVORTA. La premiere de ces déeſſes, appellée auſſi *Porrima*, *Proſa*, *Prorſa*, ſavoit le paſſé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja reſſentis. La ſeconde prédiſoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévénir les maux qui pouvoient leur arriver: on l'invoquoit auſſi pour les accouchemens.

ANTERS, ſ. f. du latin *ante*, *terme d'Architecture*: c'eſt, ſelon Vitruve, les pilaſtres d'encoignure que les anciens affectoient de mettre aux extrémités de leurs temples, & ce que nos architectes appellent *pilaſtres*. *Voyez* PILASTRE. (*P*)

ANTESSA *ou* ANTISSA, *Géogr. anc. & mod.*, ville de l'iſle de Lesbos, ou même, ſelon quelques-uns, iſle ſéparée de Lesbos par un canal.

ANTESTATURE, ſ. f. *terme de Génie*, petit retranchement fait de paliſſades ou de ſacs de terre, établis à la hâte pour diſputer le reſte du terrein à l'ennemi. *V.* RETRANCHEMENT. Ce terme n'eſt plus guere d'uſage actuellement. (*Q*)

* ANTHAB, *Géogr. anc. & mod.*, ville de la Caramanie dans l'Aſie mineure, qu'on appelle aujourd'hui *Antiochetia*.

* ANTHAKIA, *voyez* ANTIOCHE.

ANTHEE, *Myth.*, roi de Lybie, que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne ſoixante-quatre coudées de hauteur, arrêtoit tous les paſſans dans les ſables de la Lybie, où il ſe mettoit en embuſcade: il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous du ſeul poids de ſa vaſte corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte: Hercule accepta le défi, & le jetta trois fois à terre à demi-mort; mais dès qu'*Anthée* touchoit la terre ſa mere, il reprenoit ſes forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant apperçu, & l'ayant ſaiſi de nouveau, le ſerra ſi fortement en l'air, & le tint ſi long-temps en cette poſture, qu'il expira. Cet *Anthée* étoit un marchand établi dans la Lybye, qui étoit ſi puiſſant, qu'il n'étoit pas poſſible de l'y forcer. Hercule l'attira adroitement ſur mer, & lui avant coupé les paſſages de la terre, où il alloit ſe rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, ſur le détroit de Gibraltar, où il fut enterre. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des oſſemens d'une grandeur extraordinaire. (×)

* ANTHELIENS, ſ. m. pl. *Myth.*, dieux réverés par les Athéniens. Leurs ſtatues étoient placées aux portes, & expoſées à l'air: c'eſt de-là qu'ils ont été nommés *dieux Antheliens*.

ANTHELIX, *en terme d'Anatomie*, eſt le circuit intérieur de l'oreille externe, ainſi nommé par oppoſition au circuit extérieur appellé *hélix*. *Voyez* HELIX, OREILLE, *&c.* (*L*)

ANTHELMINTIQUES, *Mat. Med.* On donne ce nom aux remedes qu'on employe dans les malades vermineuſes, ou contre les vers de différente eſpece qui viennent dans le corps humain, & principalement contre les vers des premieres voies. Ils ſont internes ou externes; les remedes internes ſont les plantes ameres, âcres ou aromatiques, l'aloès, les gommes réſines en général, les balſamiques, les préparations mercurielles, les différens ſels, les eſprits volatils, *&c.* Les externes ſont des cataplaſmes faits avec la plupart de ces ſubſtances, des linimens, des embrocations, *&c. Anthelmintique*, de ἀντὶ, *contre*, & ἕλμινς, *ver*. (*M. la Foſſe.*)

ANTHEMIS, *Hiſt. nat.*, genre de plante à fleur radiée, dont le diſque eſt compoſé

composé de plusieurs fleurons, & la couronne, de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont renfermés dans un calice écailleux. Les embryons deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gonttiere. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que ses feuilles sont découpées. Micheli, *nov. plant. gener. V.* PLANTE. (*I*)

* ANTHEMISE, *Géog. mod.*, grand pays de Perse, dont Eutrope fait mention & qui n'est pas l'*Anthémusie*.

ANTHEMIUS, *Hist. de l'empire d'Occid.*, empereur Romain, applanit par ses vertus tous les obstacles qu'une naissance obscure opposoit à son élévation. Après que Sévere eut été empoisonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer, qui s'étoit souillé du sang de son maître pour envahir son héritage, fut pendant cet intervalle revêtu de tout le pouvoir, sans oser prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir usurpé; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse; mais il voulut que le maître qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jeta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien; il n'avoit que des parens obscurs, & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainsi qu'*Anthemius*, sans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne plus capable de faire sortir l'état de la confusion où il étoit plongé. Les loix étoient sans force & sans vigueur; les provinces étoient gouvernées par des tyrans, qui sous le nom des empereurs épuisoient les peuples par leurs exactions & les humilioient par leur orgueil. *Anthemius*, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses; mais il étoit né dans un siecle où il falloit plus de roideur dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préferés dans la distribution des dignités; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit redevable de sa fortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en piéces; Marcellinus, qui la commandoit, fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinerent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigots qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée, qui aima mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (*T-n.*)

ANTHERE, médicament ainsi nommé à cause de sa couleur vive & rougeâtre; il est composé de myrrhe, de sandarac, d'alun, de racine de souchet, de safran, & de feuilles de roses rouges, dont on faisoit des poudres, des onguens ou des collyres, selon les indications: mais ni le nom, ni les compositions ne sont plus d'usage. (*N*)

ANTHESPHORIES, f. f. pl. en grec, ἀνθεσφόρια, *terme d'antiquité*, fête que l'on celébroit dans la Sicile, en l'honneur de Proserpine. *V.* FETE.

Ce mot dérive du grec ἄνθος, *fleur*, & de φέρω, *je porte*, à cause que Proserpine cueilloit des fleurs dans les champs, lorsque Pluton l'enleva. Cependant Festus n'attribue point cette fête à Proserpine: mais il dit qu'elle fut ainsi dé-

Digitized by Google

nommée, à cauſe du blé que l'on apportoit au temple dans ce jour-là.

Antheſphorie ſemble être la même choſe que le *floriſertum* des Latins, qui a beaucoup de rapport au *harveſt-home* des Anglois, qui ſignifie, *le logis de la moiſſon*. (*G*)

ANTHIAS, *Hiſt. nat.*, genre de poiſſon de mer, dont Rondelet diſtingue quatre eſpeces. La premiere eſt appellée *barbier*. *V.* BARBIER. La ſeconde porte le nom de *capelan*, *V.* CAPELAN.

La troiſieme eſpece eſt celle qu'*Oppian* appelle *anthîus*, le noir de ſang; on ne doit point rapporter cette couleur au ſang de ce poiſſon; c'eſt le corps qui eſt d'une couleur violette obſcure. Cet *anthias* eſt alongé; ſes dents ſont pointues, & s'engrenent les unes entre les autres; il a des levres; ſes yeux ſont ronds, & de couleur rouge mêlée de pourpre; l'anus eſt grand; il en ſort un boyau coloré de verd & de rouge; la queue eſt groſſe. Ce poiſſon vit dans les rochers: ſa chair eſt tendre, ſeche, & nourriſſante.

La quatrieme eſpece d'*anthias* eſt celle qu'*Oppian* appelle ἰωπὸς parce qu'il a bonne vue; ou ἀυλωπὸς, parce que ſes yeux ſont entourés d'un ſourcil rond & noir, qui fait paroître les yeux enfoncés dans la tête. *Rondelet*. *V.* POISSON.

ANTHIRRINUM, *Jardinage*, *ou* MUFFLE DE LION, eſt une plante de la grande eſpece, qui pouſſe pluſieurs tiges. Ses feuilles oblongues reſſemblent à celles du giroflier jaune: ſes fleurs, qui viennent à la ſommité de ſes tiges, ſont un épi aſſez long, en forme de tuyau, de couleur de chair, repréſentant par un bout le mouffle d'un veau ou d'un lion: ſes graines ſont noires, & très-menues.

On ſeme le *muffle de lion* en ſeptembre & octobre, & on le replante en avril: cependant étant vivace, il ſe multiplie auſſi de racines. On jouit de la fleur pendant l'été. Il vient aiſément par-tout, même dans les terres ſablonneuſes. (*K*)

ANTHISTERIES *ou* ANTHESTERIES, ſ. f. pl. *Hiſt. anc. & Myth.*, fêtes que les Athéniens célébroient vers le printems du mois appellé *anthiſterion*, du mot grec ἄνθος, parce qu'alors la terre eſt couverte de fleurs. Pendant cette fête, que quelques-uns croient avoir été conſacrée à Bacchus, les maîtres faiſoient grande chere à leurs eſclaves, comme les Romains dans leurs ſaturnales. On penſe auſſi que toutes les fêtes de Bacchus, ſurnommé *anthius* ou *fleuriſſant*, étoient nommées en général, *anthiſtéries*, quoique diverſifiées par d'autres titres particuliers, tels que *pithægia*, *chytra*, *&c.*

Quelques-uns penſent que ce nom vient du mont *Antherion*, où s'en faiſoit la ſolemnité; que ces fêtes duroient trois jours, le 11, le 12 & le 13 de chaque mois; & chacun avoit un nom différent, pris des cérémonies ou des occupations qui rempliſſoient chaque journée. La premiere s'appelloit πιθοιγία, c'eſt-à-dire l'*ouverture des vaiſſeaux*, parce qu'on y mettoit le vin en perce & qu'on le goutoit. Le ſecond jour ſe nommoit χόη, *congii*, d'une meſure contenant environ le poids de 20 livres; on buvoit ce jour-là le vin préparé la veille. Quant au troiſieme, on l'appelloit χύτρα, *chanderons*, à cauſe que ce jour-là on faiſoit bouillir toutes ſortes de légumes, auxquels il n'étoit pas permis de toucher, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. (*G*)

* *ANTHIUS ou* FLEURI, *Myth.*, ſurnom qu'on donna à Bacchus, dans Athenes & à Patras en Achaïe, parce que ſes ſtatues étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHOCEROS, *Hiſt. nat.*, genre de plante à fleur monopétale, reſſemblante à une corne qui s'ouvre juſqu'au centre en deux parties; il y a dans le milieu un filament ou une étamine chargée de pouſſiere. Cette fleur eſt ſtérile: elle ſort d'un calice, ou plutôt d'une graine tubulée. Les fruits ſont des capſules que l'on trouve, tantôt ſur des eſpeces qui ont des fleurs, tantôt ſur d'autres qui n'en ont point; elles ſe partagent en pluſieurs rayons à leur ouverture; chacune de ces capſules contient une, deux, ou trois ſemences, & quelquefois quatre. *Nova plant. gener. &c.* par Micheli. *V.* PLANTE. (*I*)

ANTHOLOGE, ſ. m., *Théologie*, du grec ἀνθολόγιον, ce que nous rendrions en latin par *florilegium*, recueil de fleurs.

C'eſt un recueil des principaux offices qui ſont en uſage dans l'égliſe grecque. Il renferme les offices propres des fêtes

Digitized by Google

de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de quelques Saints; de plus, des offices communs pour les prophetes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, &c. Léon Allatius, dans sa premiere dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs, en parle, mais avec peu d'éloge. Ce n'étoit d'abord qu'un livret, que l'avidité ou la fantaisie de ceux qui l'ont augmenté, a beaucoup grossi; mais qui à quelques nouveautés près, ne contient rien qui ne se trouve dans les ménées, & dans les autres livres ecclésiastiques des Grecs.

Outre cet *anthologe*, qui est à l'usage des églises grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, sous le titre de *nouvel anthologe* ou *florilege*, imprimé à Rome en 1598. C'est un abrégé du premier, une espece de breviaire raccourci, & commode dans les voyages pour les prêtres & les moines grecs, qui ne peuvent porter le premier, attendu son extrême grosseur: mais il est encore moins que celui-ci du goût d'Allatius, qui accuse l'abréviateur de plusieurs altérations & infidélités considérables. Allat. *de libr. eccl. Græc.* M. Simon, *Sup. aux cérém. des Juifs.*

ANTHOLOGIE, s. f. *Litt.*, se prend en particulier pour un recueil des épigrammes de divers auteurs Grecs. (*G*)

Il y a une *anthologie* imprimée, mais qui n'est pas à beaucoup près si complete que l'*anthologie* manuscrite de Guyet, copiée sur celle de Saumaise, & qui après avoir appartenu à Ménage, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliotheque du roi. M. Boivin, dans la notice qu'il en a donnée, *tom. II. des mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, *pag.* 264, dit qu'elle contient plus de 700 épigrammes, qui forment environ trois mille vers. Elle est divisée en cinq livres ou parties, dont la premiere & la seconde sont composées d'épigrammes excessivement licentieuses. La troisieme a pour titre, ἐπιγράμματα ἀναθηματικά; c'est ainsi qu'on nommoit les épigrammes qui servoient d'inscriptions aux offrandes que l'on faisoit aux dieux. La quatrieme contient des inscriptions des tombeaux, ce que nous appellons *épitaphes*. La cinqieme comprend des épigrammes sur divers sujets, dont quelques-uns sont inventés à plaisir; l'auteur du recueil les nomme, ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικά, *épigrammes d'ostentation*, où le poète ne cherche qu'à faire paroître son esprit. Au reste, la plupart de ces épigrammes approchent plus de nos madrigaux, ou du style des inscriptions antiques, que de la maniere de Martial, & de nos épigrammatistes latins. *V.* EPIGRAMME.

Méléagre, natif de Gadare, ville de Syrie, qui vivoit sous Séleucus VI, dernier roi de Syrie, est le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes grecques, qu'il nomma *anthologie*, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus *fleuri* parmi les épigrammes de quarante-six poètes anciens, il regarda son recueil comme un *bouquet de fleurs*, & attribua une fleur à chacun de ces poètes, *le lis* à Anytes, *la rose* à Sapho, &c. Après lui, Philippe de Thessalonique fit du temps de l'empereur Auguste un second recueil tiré seulement de quatorze poètes. Agathias en fit encore un troisieme environ 500 ans après, sous Justinien. Enfin Planude, moine de Constantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrieme qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées par ordre alphabétique. C'est l'*anthologie* telle que nous l'avons aujourd'hui imprimée, qui contient plusieurs belles épigrammes fort sensées & fort spirituelles: mais elles ne font pas le plus grand nombre. Rollin, *Hist. anc. tom. XII.* (*G*)

ANTHRACOSE, s. f. *terme de chirurg.*, *Anthrax* ou *charbon des paupieres*, est une tumeur d'un rouge livide, qui cause une tension considérable aux paupieres & aux parties voisines, accompagnée de fievre, de douleur, de pulsation. Cette tumeur est accompagnée de dureté & d'une si grande chaleur, qu'il s'y forme une croûte noire, une vraie escarre, comme si le feu y eût passé. L'érésipele de la face & la tuméfaction des glandes parotides sont souvent des accidens de cette maladie.

On attribue la cause de l'anthrax des paupieres à un sang grossier, brûlé, & dépouillé de son véhicule. Il n'arrive guere qu'en été aux pauvres gens de la campagne, mal nourris, & continuel-

Digitized by Google

lement exposés à des travaux fatigunans & aux injures de la saison. On a observé que cette maladie étoit plus commune quand les sécheresses sont très-grandes, & qu'elle affectoit particulierement les personnes qui passent les jours entiers à scier les blés.

La cure de cette maladie ne demande point de délai : dès qu'on s'apperçoit de la formation de la pustule, il faut saigner la malade, lui donner des lavemens rafraîchissans, & lui faire boire des émulsions. On applique dans le commencement sur la partie malade des compresses trempées dans de l'eau de sureau, dans laquelle on fait fondre un peu de nitre.

Si l'inflammation ne s'appaise pas & que l'escarre se forme, on l'incise avec une lancette, & on lave avec une lotion faite avec l'onguent égyptiac dissous dans le vin & l'eau-de-vie. Si la tumeur est considérable, on scarifie les parties tuméfiées à la circonférence de l'escarre, & l'on applique des cataplasmes émolliens & résolutifs. Ces secours sécondés de la saignée, qui est le spécifique de toutes les maladies inflammatoires, bornent les progrès de l'escarre dont on prévient la chute avec des onguens digestifs : on travaille ensuite à monder & cicatrifer l'ulcere. *V.* ULCERE. Il faut avoir soin dans les panſemens de cet ulcere de tenir la peau étendue, pour que la cicatrice ne fronce pas la paupiere & ne cause point de difformité. Le chirurgien doit aussi prendre toutes les mesures convenables pour que l'œil ne soit point éraillé; ce qui est assez difficile, lorsque l'escarre a été grande, & qu'elle s'est formée près du bord de la paupiere. (*Y*)

ANTHRAX *ou* CHARBON, *Voyez* CHARBON, ULCERE.

ANTHROPOGRAPHIE, s. f. *en anatomie*, c'est la description de l'homme. Ce mot est composé du grec ἄνθρωπος, *homme*, & γράφω, *j'écris*.

Jean Riolan le fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, & très-célebre professeur en anatomie, nous a donné un grand ouvrage *in-fol.* sous le titre de *Antropographia* (& *opera omnia.*), imprimé à Paris en 1649.

Voici l'éloge que le grand Boerhaave en fait : on peut s'en reposer, dit-il, sur ses descriptions; il avoit disséqué 150 cadavres avant de donner son ouvrage; & comme il remarqua que ses disciples avoient beaucoup de peine à retenir les noms des muscles suivant l'ordre de Vésale, il donna à ces muscles des noms tirés de leur fonction & de leur attache : quiconque se propose de professer l'anatomie, ne doit pas avoir honte de le prendre pour modele; car son livre renferme toutes les connoissances qui constituent un anatomiste savant, comprenant tout ce qu'on avoit découvert sur ces matieres avant lui.

Kerkring nous a donné un ouvrage *in-4°.* sous le même titre, & qui fut imprimé à Amsterdam en 1671.

Cowper a aussi intitulé *Anthopography* un ouvrage imprimé à Londres en 1697, *in-fol.* il a été réimprimé à Leyde en 1737, *V.* ANATOMIE. (*L*)

ANTHROPOLOGIE, s. f. *Théol.*, maniere de s'exprimer, par laquelle les écrivains sacrés attribuent à Dieu des parties, des actions ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & se proportionner à la foiblesse de notre intelligence : ainsi il est dit dans la Genese, que Dieu *appella Adam*, qu'*il se repentit d'avoir créé l'homme*; dans les Pseaumes l'univers est appellé *l'ouvrage des mains de Dieu :* il est encore dit que *ses yeux sont ouverts & veillent sur l'indigent.*

Par toutes ces expressions & d'autres semblables qui se rencontrent fréquemment dans l'Ecriture, l'Esprit saint a seulement voulu nous faire entendre les choses ou les effets que Dieu opere comme s'il avoit des mains, des yeux, &c. sans que cela préjudicie à la simplicité de son être. *V.* SIMPLICITÉ. (*G*)

ANTHROPOLOGIE, *dans l'économie animale*; c'est un traité de l'homme. Ce mot vient du grec ἄνθρωπος, homme, & de λόγος, *traité.*

Teichmeyer nous a donné un traité de l'économie animale, qu'il a intitulé *Anthropologia*, in-4°. imprimé à Genes en 1739.

Drake nous a aussi laissé une *Anthropologie* en anglois, in-8°. 3 vol. imprimée à Londres en 1707 & 1727. *V.* ANTHROPOGRAPHIE. (*L*).

ANTHROPOMANTIE, s. f. divina-

Digitized by Google

tion qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit.

Ce mot est grec & formé de deux autres ; savoir, ἄνθρωπος, *homme*, & μαντεία *divination*.

L'empereur Héliogabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrene & Théodoret racontent de Julien l'apostat, que dans ses sacrifices nocturnes, & dans des opérations de magie, il faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter leurs entrailles ; & ils ajoutent que lorsqu'il eut pris la route de Perse, dans l'expédition même où il périt, étant à Carres en Mésopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de son impiété, il scella les portes, & y posa une garde qui ne devoit être levée qu'à son retour. Ceux qui entrerent dans le temple, sous le regne de Jovien son successeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert. Julien ayant voulu chercher dans son foie quel seroit le succès de la guerre. *Vie de l'empereur Julien, par M. l'abbé de la Bletterie, II. part. liv. V. pag.* 333 *&* 334.

Les Scythes avoient aussi cette barbare coutume, que les Tartares ont reçue d'eux, si l'on en croit Cromer, *Hist. de Polog. liv. VIII.* & Strabon la rapporte aussi des anciens habitans de la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal. Delrio regarde comme une branche de l'*anthropomantie*, le fanatisme des Hébreux qui sacrifioient leurs enfans à Moloch, dans la vallée de Tophet. *Disquisit. magic. lib. IV. cap. ij. quæst. 7. 1. pag.* 554. (*G*)

ANTHROPOMORPHITE, s. f. *Théol.*, des mots grecs ἄνθρωπος, *homme* & μορφή, *forme. Anthropomorphite*, en général, est celui qui attribue à Dieu la figure de l'homme. *V.* DIEU, *&c.*

Les *anthropomorphites* sont d'anciens hérétiques, qui prenant à la lettre tout ce que Dieu dit de lui-même dans les écritures, prétendoient qu'il avoit réellement des piés, des mains, *&c.* en conséquence ils croyoient que les patriarches avoient vu Dieu dans sa propre substance divine, avec les yeux du corps.

Ils se fondoient sur ce qu'il est dit dans la Genese, que Dieu fit l'homme à son image & à sa ressemblance. Les orthodoxes disoient au contraire, que Dieu est un être immatériel, & qui n'a aucune forme corporelle. Les *anthropomorphites* leur avoient donné le nom d'*origénistes*, par la raison, ajoutoient-ils, que leurs adversaires tenoient d'Origene la méthode d'allégorier toutes les expressions de l'Ecriture qui ne favorisoient pas leur sentiment.

Saint Epiphane appelle les *anthropomorphites*, *audiens* ou *odiens*, d'*Audius* qu'on croit avoir été le chef de la secte. *Audius* étoit à-peu-près le contemporain d'Arius. Il vécut dans la Mésopotamie.

Saint Augustin leur donne le nom de *Vadiens*, *Vadiani*.

Tertullien semble avoir donné dans l'erreur des *anthropomorphites* ; on l'en disculpe : mais il n'est pas tout-à-fait aussi facile de le laver du reproche qu'on lui fait d'avoir cru que l'ame avoit une figure corporelle ; erreur dont on attribue l'origine à quelques prophétesses de la secte de Montanus. (*G*)

ANTHROPOPATHIE, s. f. *Théol.*, d'ἄνθρωπος, *homme*, & πάθος, *passion* ; c'est une figure, une expression, un discours dans lequel on attribue à Dieu quelque passion qui ne convient proprement qu'à l'homme. *Voyez* DIEU, PASSION, *&c.*

On confond souvent les termes *anthropopathie* & *anthropologie* ; cependant, à parler strictement, l'une doit être considérée comme le genre, & l'autre comme l'espece ; c'est par l'anthropologie qu'on attribue à Dieu une chose, quelle qu'elle soit, qui ne convient qu'à l'homme ; au lieu qu'*anthropopathie* ne se dit que dans le cas où l'on prête à Dieu des passions, des sensations, des affections humaines, *&c. V.* ANTHROPOLOGIE. (*G*)

ANTHROPOPHAGES, s. m. *Hist. anc. & mod.* d'ἄνθρωπος, *homme*, & φαγω, *je mange*.

Les *anthropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine. *V.* ANTHROPOPHAGIE.

Les Cyclopes, les Lestrigons & Scylla, sont traités par Homere d'*anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*. Ce poète dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, & les faisoient périr.

Digitized by Google

Ces endroits de ſes ouvrages, ainſi qu'un grand nombre d'autres, ſont fondés ſur les mœurs des temps antérieurs au ſien. Orphée fait en pluſieurs occaſions la même peinture des mêmes ſiecles. *C'eſt dans ces temps*, dit-il, *que les hommes ſe dévoroient les uns les autres comme des bêtes féroces, & qu'ils ſe gorgeoient de leur propre chair.*

On apperçoit, long-tems après ces ſiecles, chez les nations les plus policées, des veſtiges de cette barbarie, à laquelle il eſt vraiſemblable qu'il faut rapporter l'origine des ſacrifices humains. *V.* SACRIFICE.

Les payens accuſoient les premiers chrétiens d'*anthropophagie*; ils permettent, diſoient-ils, le crime d'Œdipe, & ils renouvellent la ſcene de Thyeſte. Il paroît, par les ouvrages de Tatien, par le chapitre huitieme de l'apologie des chrétiens de Tertullien, & par le IVe livre de la Providence, par Salvien, que ce fut la célébration ſecrete de nos myſteres qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoutoient les payens, un enfant, & ils en mangent la chair; accuſations qui n'étoient fondées que ſur les notions vagues qu'ils avoient priſes de l'euchariſtie & de la communion, ſur les diſcours de gens mal inſtruits. *Voyez* EUCHARISTIE, COMMUNION, AUTEL, *&c.* (*G*)

ANTHROPOPHAGIE, ſ. f. *Hiſt. anc. & mod.*, c'eſt l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. *Voyez* ANTHROPOPHAGES.

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare, juſqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *anthropophages*. Pline parle des Scythes & des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, Juvenal des Egyptiens, comme de peuples accoutumés à cet horrible mêts. *V.* Pline, *hiſt. nat. liv. IV, c. xij*; *liv. VI, c. XVII, XXX*; *liv. VII, c. ij.* Solin, *Polit. c. xxxiij.* Nous liſons dans Tite-Live qu'Annibal faiſoit manger à ſes ſoldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'uſage de vivre de chair humaine ſubſiſte encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, & dans des contrées ſauvages de l'Amérique.

Il me ſemble que l'*anthropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un ſiecle. Avant que les hommes euſſent été adoucis par la naiſſance des arts, & civiliſés par l'impoſition des loix, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée eſt le premier qui fit ſentir aux hommes l'inhumanité de cet uſage, & qu'il parvint à l'abolir. C'eſt ce qui a fait imaginer aux poëtes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres & les lions de leur férocité naturelle.

Sylveſtres homines ſacer interpreſque deorum
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus,
Dictus ab hoc lenire tigres rabidoſque leones. Horat.

Quelques médecins ſe ſont ridiculement imaginés avoir découvert le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur âcre, atrabileuſe, qui logée dans les membranes du ventricule, produit par l'irritation qu'elle cauſe, cette horrible voracité qu'ils aſſurent avoir remarquée dans pluſieurs malades; ils ſe fervent de ces obſervations pour appuyer leur ſentiment. Un auteur a mis en queſtion, ſi l'*anthropophagie* étoit contraire ou conforme à la nature. (*G*)

ANTHROPOSOMATOLOGIE, ſ. f. *terme d'anatomie*, qui ſignifie, *deſcription du corps humain*, ou *de ſa ſtructure*.

Ce mot eſt compoſé du grec ἄνθρωπος, *homme*, σῶμα, *corps*, & λόγος, *traité*; c'eſt-à-dire, *traité du corps de l'homme*. *Voyez* ANATOMIE.

ANTHYLLE, *Botanique*, en latin *anthyllis*, en anglois *ladies finger*.

Caractere générique. La fleur eſt papilionacée; elle a un long pavillon, qui ſe plie & ſe renverſe par-delà le calice; la nacelle eſt courte, comprimée, & de la même longueur que les deux ailes; au centre eſt ſitué un embryon alongé, qui devient enſuite une petite ſilique arrondie, renfermée dans le calice: elle contient une ou deux ſemences.

Eſpeces. I. *Anthylle*, arbriſſeau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs raſſemblées en bouquets.

Anthyllis fruticoſa, foliis pinnatis, æqualibus, floribus capitatis, Hort. Cliff. 371.

Digitized by Google

Jupiter's beard or silver bush. C'eſt la barbe de Jupiter argentée.

2. *Anthylle*, arbriſſeau à feuilles ternées, inégales, à fleurs latérales, pourvues de calices velus.

Anthyllis fruticoſa, foliis ternatis inæqualibus, calicibus lanatis lateralibus. Linn. *ſp. pl.* 720.

Stoary cytiſus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuſe, épineuſe, à feuilles ſimples.

Anthyllis fruticoſa, ſpinoſa, foliis ſimplicibus. Linn. *ſp. pl.* 720.

Prickly broom with duckmeat leaves and bluish purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthyllis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus, Hort. Upſal. 221.

Five leav'd wundword.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs raſſemblées en deux bouquets.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. *ſp. pl.* 719.

Low wundword with a ſcarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs raſſemblées en un ſeul bouquet.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis ſimplicibus. Mill.

Ruſtick wundwort. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis æqualibus, capitulo terminali. Linn. *ſp. pl.*

Purple milck vetch.

8. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à bouquets ſolitaires.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis ſolitariis. Linn. *ſp. pl.* 719.

Herbaceous wundword.

La premiere eſpece s'appelle auſſi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cauſe du duvet argenté qui couvre ſes feuilles & qui rend cet arbriſſeau très-ſingulier, mais néanmoins fort agréable : elle s'éleve à dix ou douze piés ; ſes fleurs raſſemblées en bouquets ou en têtes, ſont d'un jaune éclatant, & naiſſent à l'extrémité des branches. Elle ſe multiplie de boutures & de graines. Les boutures ſe font pendant tout l'été, & demandent d'être ombragées & arroſées convenablement. La graine ſe ſeme en automne dans des caiſſes qui doivent paſſer l'hiver ſous des chaſſis à vitrage, & qu'on enterre au printems dans une couche tempérée ; lorſque les arbuſtes ſeront aſſez forts, on les tranſplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de ſerre : on peut riſquer d'en planter deux ou trois piés contre un mur expoſé au midi, ils pourront y ſubſiſter quelque tems.

La deuxieme eſpece donne des fleurs blanches ; c'eſt un petit arbriſſeau qui n'atteint guere qu'à deux piés : elle veut être traitée & multipliée de même que l'eſpece précédente.

L'*anthylle*, *n°.* 3, nous vient d'Eſpagne & du Portugal, & reſſemble au genet ; elle parvient à la hauteur de neuf ou dix piés ; ſes feuilles ſont rondes & ſolitaires : elle peut à l'air libre braver les hivers doux : on ne la multiplie que par la ſemence.

L'eſpece *n°.* 4, eſt du nombre des plantes annuelles : on en connoit la culture.

La cinquieme eſpece croît en Eſpagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'île de Man : c'eſt une plante biennale.

Le *n°.* 6. vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & ſe cultive rarement dans les jardins.

La ſeptieme eſt une plante vivace, à branches traînantes ; elle pouſſe, à l'extrémité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines : elle habite les montagnes d'Italie & du midi de la France : elle ſe multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être ſemées en automne. Lorſque ces *anthylles* ſont une fois placées dans le lieu de leur deſtination, elles n'exigent plus aucuns ſoins particuliers.

La huitieme eſpece reſſemble à la ſixieme, mais ſes feuilles ſont velues, & les fleurs naiſſent ſur le coté des branches : elle ſe reproduit par ſes ſemences comme la précédente. (*M. le Baron de Tſchoudi.*)

Boerhaave paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi de ce terme dans ſa *Methodus diſcendi artem medicam*, que M. Haller doit faire réimprimer au premier jour avec un commentaire. (*L*)

Digitized by Google

ANTI, *Grammaire*, prépoſition inſéparable qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots ; cette prépoſition vient quelquefois de la prépoſition latine *ante*, avant, & alors elle ſignifie ce qui eſt avant, comme *anti-chambre*, *anti-cabinet*; *anticiper*, faire une choſe avant le temps; *antidate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, *&c.*

Souvent auſſi *anti* vient de la prépoſition grecque ἀντὶ, *contre*, qui marque ordinairement oppoſition ou alternative; elle marque oppoſition dans *antipodes*, peuples qui marchant ſur la ſurface du globe terreſtre ont les piés oppoſés aux nôtres ; & de même *antidote*, contre-poiſon, d'ἀντὶ, contre, & δίδωμι, *donner*, remede donné contre le poiſon ; & de même *antipathie*, *antipape*, &c.

Quelquefois, quand le mot qui ſuit *anti*, commence par une voyelle, il ſe fait une éliſion de l'*i*, ainſi l'on dit le pole *antarctique* & non *anti-arctique*. C'eſt le pole qui eſt oppoſé au pole arctique, qui eſt vis-à-vis : quelquefois auſſi l'*i* ne s'élide point, *hexaples*, *anti-hexaples*.

Les livres de controverſe & ceux de diſputes littéraires portent ſouvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé l'*anti-Baillet*. On a fait auſſi un *anti-Menagiana*. Ciceron, à la priere de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique ; Céſar écrivit deux livres contre Caton, & les intitula *anti-Catones*. Ciceron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *uſus eſt nimis impudenter Cæſar contra Catonem meum. Ad. Treb. Topica*, *cap. xxv.* Il ne faut pas confondre ce livre de Ciceron avec celui qui eſt intitulé *Cato-major*. Le livre de Ciceron à la louange de Caton, & les *anti-Catons* de Céſar, n'ont point paſſé à la poſtérité.

Patin fait mention d'un chartatan de ſon ſiecle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques* & des *anti-cométiques*, c'eſt-à-dire, des remedes contre les prétendues influences des éclipſes, & contre celles des cometes. *Lett. chap. cccxliv.* (*F*)

ANTIADES ; terme uſité par quelques anatomiſtes, pour ſignifier les glandules ou glandes plus ordinairement appellées *amygdales*. *Voyez* AMYGDALES. (*L*)

ANTI-ADIAPHORISTES, ſ. m. *Théolog.*, c'eſt-à-dire oppoſés aux adiaphoriſtes ou indifférens. *V.* ADIAPHORISTE.

Ce mot eſt compoſé du grec ἀντὶ, *contra*, contre, & d'ἀδιάφορος, *indifférent*. C'eſt le titre qu'on donna dans le xvj ſiecle à une ſecte de luthériens rigides, qui refuſoient de reconnoître la juriſdiction des évêques, & qui improuvoient pluſieurs cérémonies de l'égliſe obſervées par les luthériens mitigés. *V.* LUTHÉRIENS. (*G*)

ANTI-APHRODISIAQUES, *Mad.*, *méd.*, ſont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énerver l'action des aphrodiſiaques, *voyez* APHRODISIAQUES, ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'eſt pas clair que les ſubſtances regardées vulgairement comme telles, le ſoient avec fondement ; le nimphea, les ſemences froides, le nitre, le camphre, paroiſſent infiniment au-deſſous des purgations réitérées & des hypnotiques. Leur effet eſt d'ailleurs rélatif à tant de circonſtances, & leur activité ſi foible, que le préjugé paroît la principale ſource de leur réputation. (*M. la Foſſe.*)

ANTI-APOPLECTIQUE, *Méd.*, épithete que l'on donne à tout remede capable de prévenir ou de guérir l'apoplexie.

Le baume *anti-apoplectique* eſt compoſé des drogues ſuivantes, qui ſont des amers, des aromatiques, & des huiles eſſentielles. Prenez des huiles diſtillées de cloux de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de ſauge, de bois de roſe, d'abſinthe, de chacune douze gouttes ; d'ambre gris, ſix grains ; de bitume de Judée, deux gros ; d'huile de muſcade par expreſſion, une once ; de baume du Pérou, une quantité ſuffiſante, pour former du tout un baume d'une conſiſtance molle.

Ce baume échauffe & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes ; il opere ſur les membres paralyſés, en les en frotant ; il a été en grande réputation, il a fait place à des compoſitions moins efficaces, que la mode a miſes en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de la tête & des nerfs, dans les ſtupeurs, dans l'apoplexie, la léthargie, le carus, &

Digitized by Google

autres maladies foporeuſes ; on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes juſqu'à ſix. *Pharmacop. de Quincy.*

Ce remede doit être adminiſtré avec ſageſſe ; il eſt meilleur que les amulettes & les ſachets de nos charlatans, qui ſervent plutôt à altérer la bourſe, qu'à déranger l'humeur de l'apoplexie. *V.* APOPLEXIE. *(N)*

ANTI-ARTHRITIQUE. *Voyez* GOUTTE.

ANTI-BACCHIQUE, adj. *Littérat.*, dans l'ancienne poéſie, pié de trois ſyllabes, dont les deux premieres ſont longues, & la troiſieme breve ; tels ſont les mots *cántārĕ*, *virtutĕ*, Ἐλλάνες ; on l'appelle ainſi, parce qu'il eſt contraire au bacchius, dont la premiere ſyllabe eſt breve, & les deux autres longues. *Voyez* BACCHIUS. Parmi les anciens, ce pié ſe nommoit auſſi *palim-bachius & ſaturnius* ; quelques-uns l'appelloient *proponticus & theſſaleus. Diom. III. p.* 475. *(G)*

* ANTIBES, *Géog. mod.*, ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'oppoſite de Nice, ſur la Méditerranée. *Long.* 24ᵈ, 58′, 33″, *lat.* 43ᵈ, 34′, 50″.

ANTI-CABINET, ſ. m. *Architecture*, piece entre le ſalon & le cabinet, appellée communément *ſalle d'aſſemblée. Voy.* SALLE D'ASSEMBLÉE. *(P)*

ANTI-CACOCHYMIQUE, *Mat. méd.*, c'eſt le nom qu'on donne aux remedes dont on ſe ſert pour combattre les différentes eſpeces de cacochymie ou de dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles ſi ſouvent répeté, eſt devenu un jargon néceſſaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'eſt accoutumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs acides ou alkaleſcentes. Ces expreſſions, ſi vuides de ſens & de vérité, rendues reſpectables par le temps & par l'habitude, ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus inconteſtable que les idées qu'elles rappelloient, & comme un premier pas en entraîne un ſecond, on a ſubtiliſé ſur les anciennes diſtinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer auſſi des remedes contre tant de cauſes de maux ; rien de plus facile, la cauſe étant bien connue, que de lui oppoſer un remede approprié. La cacochymie ſalée, âcre, eſt corrigée par les mucilagineux, les adouciſſans ; la cacochymie bilieuſe par les abſorbans, les délayans ; la cacochymie acide par les abſorbans, les alkalins ; la cacochymie muqueuſe, par les réſolutifs ; la cacochymie putride ou vapide par les balſamiques, *&c. (Art. de M. la Foſſe, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)*

ANTI-CANCEREUX, *voyez* CANCER.

* ANTICASIUS, *Géogr.*, montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Caſius & *Anticaſius* ſont au midi de Séleucie.

ANTI-CHAMBRE, ſ. f. *Architecture* appellée par Vitruve *antithalamus*, eſt le nom que l'on donne à la ſeconde piece d'un appartement au rez-de-chauſſée, quand il y a un veſtibule qui la précede ; dans un hôtel, cette piece donne entrée à une deuxieme *anti-chambre*, ou ſalle d'aſſemblée, où ſe tiennent les hommes au-deſſus du commun, venus de dehors pour parler au maître : les premieres *anti-chambres* étant deſtinés pour la livrée, rarement fait-on uſage des cheminées dans ces premieres *anti-chambres* ; on ſe contente d'y mettre des poêles au-devant, qui garantiſſent toutes les pieces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes deſtinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées *B* dans le plan de la *Planche XI. d'Architecture. Voy. auſſi* POELE.

Ces pieces doivent être décorées avec ſimplicité, ſans glaces ni tableaux de prix, à moins que par néceſſité elles ne ſervent de ſalle à manger ; auquel cas à l'heure des repas les domeſtiques ſe retirent dans le veſtibule. *(P)*

ANTICHRESE, ſ. f. *en Droit*, convention où l'emprunteur engage ou céde ſes héritages, ſes poſſeſſions & ſes revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'uſure y fût prohibée ; on l'appelloit en France *mort-gage*, pour la diſtinguer d'un ſimple engagement, ou les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelle *vif-gage. Voyez* GAGE & HYPOTHEQUE. *(H)*

ANTICHTONES, adj. pl. maſc. *en*

Digitized by Google

Géogr., ſont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement oppoſées.

Ce mot eſt compoſé de ἀντὶ, *contra*, & de χθὼν, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce ſens, le mot *antichtones* eſt ſynonyme à *antipodes*, dont on ſe ſert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* déſigne encore, dans les anciens auteurs, des peuples qui habitent différens hémiſpheres. En ce ſens les *antichtones* différent des *antéciens* & des *antipodes*.

Les anciens conſidéroient la terre comme diviſée par l'équateur en deux hémiſpheres, l'un ſeptentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémiſpheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*O*)

ANTICIPANT, adj. *terme de Médecine*, attribué au paroxyſme d'une maladie qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent; ainſi, ſi une fievre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour ſuivant à deux, on dit que l'accès eſt *anticipant*; cela arrive dans les fievres ſubintrantes. *Voyez* FIEVRE, SUBINTRANT. (*N*)

ANTICIPATION, *Muſiq.* Comme en rhétorique on appelle *anticipation* lorſqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire, de même en muſique on appelle *anticipation*, lorſque le compoſiteur fait entendre une note ou un accord avant le temps.

L'*anticipation* eſt de pluſieurs ſortes.

1°. L'*anticipation de la note*, lorſqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit ſuivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compoſiteur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* ſe faſſe diatoniquement & non par ſaut: lorſque la note anticipée fait conſonance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par ſaut à volonté. L'*anticipation* de la note ſe pratique dans le deſſus & dans la baſſe.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorſque dans l'accompagnement on frappe un accord ſur la pauſe ou ſur la note qui précede celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper ſur la note même. L'*anticipation de l'accord* ſur une note a lieu, lorſque la baſſe-continue eſt figurée, ou lorſqu'elle a des notes ſyncopées. *&c.*

3°. Quelques muſiciens appellent *anticipation de tranſition*, ce que nous rangeons parmi les ellipſes. *Voyez* ELLIPSE (*Muſiq.*)

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du ſauvement des diſſonances*, c'eſt-à-dire, que le ton ſur lequel la diſſonance doit ſe ſauver, ſe trouve dans une partie en même temps que la diſſonance eſt dans une autre, & reſte pendant que la diſſonance deſcend pour ſe ſauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du ſauvement de la diſſonance que ſur les accords de neuvieme & ſur leurs dérivés, & on y obſerve les précautions ſuivantes.

1°. La note ou ton même ſur lequel doit ſe ſauver la diſſonance, doit toujours reſter vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie inſtrumentale, ou dans une autre octave: par exemple, dans l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme, l'*ut* du deſſus ſur lequel ſe ſauve la diſſonance *re*, ne ſe frappe qu'après le *re*, & c'eſt l'*ut* à l'octave au-deſſous qui a fait l'*anticipation*. Lorſque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties inſtrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même ſur laquelle ſe ſauve la diſſonance, parce que la partie diſſonante peut toujours deſcendre ſur la note qui forme le ſauvement; mais jamais cela ne peut avoir lieu ſur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* ſe font ſur les diſſonances qui ſe ſauvent en deſcendant d'un ton; celles qui deſcendent d'un ſémi-ton majeur, ſont moins ſupportables, parce que dans ce cas la diſſonance & la note anticipée ſont entr'elles une neuvieme mineure, qui par ſa nature diſſonne plus que la majeure. Enfin, ſi la diſſonance ſe ſauve ſur un dieſe ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du ſauvement eſt impraticable, non-ſeulement à cauſe de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précedent, mais encore parce qu'il eſt défendu de doubler les dieſes ou béquarres accidentels. Une raiſon enco-

Digitized by Google

re plus forte, & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'eſt qu'on donneroit une impreſſion trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc ſe ſervir de cette derniere *anticipation*, pour une expreſſion dure, & pour paſſer en même temps dans un autre mode ſans revenir enſuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du fauvement de la diſſonance dérivant des accords de neuvieme, il faut y obſerver les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme: par exemple, la baſſe-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* NEUVIEME, (*Muſiq.*) De même on doit arriver en montant à toute note de baſſe-continue ſur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, *&c.*

Les accords de neuvieme ſur leſquels on ſe ſert de l'*anticipation*, ſont ordinairement: 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, ſixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite ſixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, ſeptieme & tierce.

De l'*anticipation* du fauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renverſement: 1°. celui de la ſeptieme en mettant la tierce au grave. 2°. l'*anticipation* du fauvement de la quinte traitée comme diſſonance. (*Voyez* QUINTE, *Muſiq.*) en mettant la quinte au grave.

De l'*anticipation* du fauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, ſixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du fauvement de la quarte, dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme.

De celle du fauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite ſixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du fauvement de la ſixte dans l'accord de ſeptieme & ſixte. *Voyez fig.* 3 & 4 *planche IV. de Muſique.*

Enfin l'*anticipation* du fauvement de la neuvieme, accompagnée de ſeptieme & tierce, nous fournit celle du fauvement de la tierce traitée comme diſſonance dans l'accord de petite ſixte majeure, en portant la ſeptieme au grave. *Voyez fig.* 5 & 6, *planche IV, de Muſique.*

Il eſt à remarquer que dans le renverſement de cette derniere *anticipation*, il ſe trouve un *la* faiſant la ſixte de la baſſe *ut*, & un *ſol* faiſant la ſixte de la baſſe *ſi*, qui ne ſe trouvent point dans les accords primitifs; ce qui provient de ce que ce *la* & ce *ſol* appartiennent réellement aux accords primitifs, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renverſement, pour éviter des quintes de ſuite, car cette modulation revient au fond à celle qui eſt marquée *fig.* 10, *planche IV. de Muſique.*

ANTICIPATION, ſ. fém. l'action de prévenir ou de prendre les devans, ſoit avec une perſonne, ſoit dans une affaire, ou d'agir avant le temps.

Anticiper un payement, eſt le faire avant ſon échéance: par exemple on dit, *une telle dette n'étoit pas encore échue, il anticipoit le temps du payement.*

ANTICIPATION *au Palais*, eſt l'aſſignation que donne un intimé à l'appellant, à l'effet de faire juger l'appel par lui interjeté quand il néglige de le faire. On prend pour cet effet des lettres à la chancellerie, qui s'appellent *lettres d'anticipation.* Et dans les procédures qui ſont faites en conſéquence, l'intimé s'appelle *anticipant*, & l'appellant *anticipé. Voyez* APPELLANT & INTIMÉ.

ANTICIPATION, *en Philoſophie*, *voy.* PRÉNOTION. (*H*)

ANTICIPER, v. n. *Muſique*, c'eſt faire ou pratiquer une anticipation. (*F. D. C.*)

ANTICIPER un payement, *en terme de Commerce*, c'eſt le prématurer, & le faire avant ſon échéance. *Voyez* ANTICIPATION.

ANTI-CŒUR, ſ. m. *Voyez* AVANT-CŒUR.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE. *V.* APPELLANT & JANSÉNISTE.

* ANTI-COSTI, *voyez* ISLE DE L'ASSOMPTION.

* ANTICYRE, *Géogr. anc. & mod.*, iſle où croiſſoit l'hellebore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accuſoient de folie, *naviget Anticyram.*

ANTI-DACTYLE, ſ. m. *Belles-lettres*, nom donné par quelques-uns à une

Digitized by Google

forte de pié en poéſie, c'eſt-à-dire, à un dactyle renverſé, ou à un pié conſiſtant de deux ſyllabes breves ſuivies d'une longue. *Voyez* DACTYLE. (*G*)

ANTI-DATE, ſ. f. *Juriſprud.*, eſt une date fauſſe antérieure à la vraie date d'un écrit, d'un acte, d'un titre, ou choſe ſemblable. *Voyez* DATE.

Elle eſt moins importante, & par cette raiſon moins puniſſable dans les actes ſous ſignature privée, qui par eux-mêmes n'ont pas de date certaine, que dans les contrats ou obligations paſſées par devant notaire, parce que ces actes-ci emportent hypotheque, ce que ne font pas les ſimples écrits chirographaires. *Voy.* CHIROGRAPHE. (*H*)

ANTI-DATÉ, adject. daté antérieurement & fauſſement. Ainſi l'on dit: cette lettre eſt *anti-datée*: l'ordre qui eſt au dos de cette lettre de change a été *anti-daté*. (*G*)

ANTI-DATER, v. act. *Comm.*, mettre une date antérieure, dater d'un jour qui précede celui qu'on devoit mettre.

Autrefois on étoit dans l'uſage de laiſſer les ordres en blanc au dos des lettres de change, c'eſt-à-dire, qu'on ne mettoit ſimplement que ſa ſignature, & il étoit facile de les *anti dater*, ce qui pouvoit produire de très-grands abus, particuliérement de la part de ceux qui faiſoient des faillites. En effet, ceux qui tomboient dans ce malheur, & qui avoient des lettres tirées à double uſance, ou payables en payement de Lyon, dont l'ordre étoit en blanc, pouvoient les *anti-dater*, & ainſi les faire recevoir ſous des noms empruntés, ou les donner en payement à des créanciers qu'ils vouloient favoriſer au préjudice des autres, ſans qu'on pût en demander le rapport à la maſſe; parce que la date de leurs ordres paroiſſant fort antérieure à leurs faillites, on ne pouvoit alléguer qu'ils les euſſent négociées dans le temps qui avoiſinoit leur faillite. *Voyez* FAILLITE.

Le réglement pour le commerce en 1673, a pourvu à ce qu'on ne pût *anti-dater* ſi facilement les ordres, en ordonnant, *art.* 23, *du tit. V*, que les ſignatures de lettres de change ne ſerviront que d'endoſſement & non d'ordre, ſi l'ordre n'eſt daté, & ne contient le nom de celui qui aura payé la valeur en argent, marchandiſes, ou autrement, & par *l'art.* 26, *du même titre*, que l'on ne pourra *anti-dater* les ordres à peine de faux. (*G*)

ANTI-DICOMARIANITES, *Théol.* Les *Anti-dicomarianites* ſont d'anciens hérétiques qui ont prétendu que la Ste. Vierge n'avoit pas continué de vivre dans l'état de virginité: mais au contraire qu'elle avoit eu pluſieurs enfans de Joſeph ſon époux, après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. *Voyez* VIERGE.

On les appelles *anti-dicamorites*, *anti-dicomarites*, *anti-diacomarianites*, & quelquefois *anti-marianites* & *antimariens*. Leur opinion étoit fondée ſur des paſſages de l'écriture, où Jéſus-Chriſt fait mention de ſes freres & de ſes ſœurs; & ſur un paſſage de S. Matthieu, où il eſt dit que Joſeph ne connut point Marie, juſqu'à ce qu'elle eut mis au monde notre Sauveur. *V.* FRERE.

Les *anti-dicomarianites* étoient des ſectateurs d'Helvidius & de Jovinien, qui parurent à Rome ſur la fin du quatrieme ſiecle. (*G*)

ANTIDOTAIRE, ſ. m. *Médecine*, livre dans lequel ſont décrits les antidotes, ou lieu où l'on les compoſe; c'eſt le même que *diſpenſaire*. Telles ſont toutes les pharmacopées, où l'on trouve un grand nombre d'antidotes de tout genre. *Voyez* PHARMACOPÉE.

ANTIDOTE, ſ. m. *Médec.*, d'ἀντὶ, *contre*, & δίδωμι, *donner*. Ce nom ſe donne à tous les remedes propres à chaſſer le venin des maladies, ſoit qu'il provienne de la piquûre d'animaux vénimeux, de la contagion de l'air, ou de la putréfaction des humeurs. Hippocrate & les anciens donnoient ce nom à tous les médicamens en général. *V.* ALEXIPHARMAQUES, THÉRIAQUE. (*N*)

ANTI-DYSENTERIQUES, ſ. m. pl. *Médecine*, remede contre la dyſenterie: tels ſont l'ipécacuanha, la rhubarbe, le rapontic, le corail préparé, le ſuccin, le bol d'Arménie, la terre ſigillée, la terre douce de vitriol, le riz, la gelée de corne de cerf, la teinture de roſes de Provins, la grande confoude, la conſerve de cynorrhodon, le ſirop magiſtral, cathartique, aſtringent, le laudanum, le diaſcordium, le diacode, le ſirop de Karabé, *&c.* (+)

ANTIENNE, ſ. f. *Hiſt. eccléſ.*, en la-

Digitized by Google

tin, *antiphona*, du grec ἀντὶ, *contre*, & φωνὴ, *voix*, *son*.

Les *antiennes* ont été ainſi nommées, parce que dans l'origine on chantoit à deux chœurs, qui ſe répondoient alternativement; & l'on comprenoit ſous ce titre les hymnes & les pſeaumes que l'on chantoit dans l'égliſe. S. Ignace, diſciple des apôtres, a été, ſelon Socrate, l'auteur de cette maniere de chanter parmi les Grecs, & S. Ambroiſe l'a introduite chez les Latins. Théodoret en attribue l'origine à Diodore & à Flavien.

Quoi qu'il en ſoit, on comprenoit ſous ce titre tout ce qui ſe chantoit dans l'égliſe par deux chœurs alternativement. Aujourd'hui la ſignification de ce terme eſt reſtrainte à certains paſſages courts tirés de l'Ecriture, qui conviennent au myſtere, à la vie, ou à la dignité du Saint dont on célebre la fête, & qui, ſoit dans le chant, ſoit dans la récitation de l'office, précédent les pſeaumes & les cantiques. Le nombre des *antiennes* varie ſuivant la ſolemnité plus ou moins grande des offices. Les matines des grandes fêtes ont neuf *antiennes* propres; les laudes & les vêpres, chacune cinq *antiennes* propres; chacune des heures canoniales a une des *antiennes* des laudes, excepté la quatrieme. Les cantiques *Benedictus* & *Magnificat* ont auſſi leurs *antiennes* propres auſſi bien que le *Nunc dimitis*; & les trois pſeaumes de complies n'ont qu'une *antienne* propre. Dans d'autres offices moins ſolemnels, comme les ſémidoubles, le nombre des *antiennes* eſt trois à matines, une pour chaque nocturne, cinq à laudes, & celle du *Benedictus*, une priſe de celles des laudes pour chacune des heures canoniales, ſix à vêpres, y compris celle du *Magnificat*, une à complies pour les pſeaumes, & une pour le cantique *Nunc dimittis*. L'intonation de l'*antienne* doit toujours regler celle du pſeaume. Les premiers mots de l'*antienne* ſont adreſſés par un choriſte à quelque perſonne du clergé, qui la répete; c'eſt ce qui s'appelle *impoſer* & *entoner* une *antienne*. Dans l'office romain, après l'impoſition de l'*antienne*, le chœur pourſuit, & la chante toute entiere, avant le pſeaume; & quand le pſeaume eſt fini, le chœur reprend l'*antienne*(*). Dans d'autres égliſes, après l'impoſition de l'*antienne*, le choriſte commence le pſeaume, & ce n'eſt qu'après le pſeaume que tout le chœur chante l'*antienne*.

On donne auſſi le nom d'*antienne* à quelques prieres particulieres, que l'égliſe romaine chante en l'honneur de la Ste. Vierge, & qui ſont ſuivies d'un verſet & d'une oraiſon, telles que le *Salve regina*, *Regina cœli*, &c. *V.* VERSET, ORAISON, OREMUS. (*G*)

* ANTIFELLO, *Géogr.*, ville ancienne de Lycie ſur la Méditerranée, aux environs de Patave.

* ANTIGOA, *Géogr. mod.* isle de l'Amérique ſeptentrionale, & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES.

ANTIGONE, *Hiſt. poét.*, étoit fille d'Œdipe & de Jocaſte, & ſœur de Polinyce. Créon, ſon oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux freres ennemis, défendit expreſſément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinyce, qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *Antigone*, ſa ſœur, étant ſortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit déſobéi à ſes ordres; & pour s'en aſſurer, il le fit déterrer, ordonnant à ſes gardes de veiller auprès. On ſurprit la nuit ſuivante la princeſſe qui venoit pleurer le malheur de ſon frere, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'enſevelit toute vive: mais elle prévint une mort ſi funeſte en s'étranglant. Le prince Hémon, ſon amant, fils du roi, ſe tua de déſeſpoir. Cet événement fait le ſujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françoiſes, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Aſſezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*: Hémon, qui étoit amoureux de la princeſſe, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone*

(*) L'on chante l'antienne en entier avant les pſeaumes, à matines, à laudes & à vêpres ſeulement, dans les offices doubles. *Voyez Thomaſſin, dans ſa préface à l'ancien antiphonaire Romain.*

Digitized by Google

en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, *Géogr.*, isle du Bosphore de Thrace.

* ANTIGONIE, *Géogr. anc. & mod.*, ville d'Epire, auparavant dans la Chaonie; c'est aujourd'hui *Gustro argiro.*

* § ANTIGONIE *ou* ANTIGONÉE, *Géogr.*, ville de la Macédoine. Cette ancienne ville se nomme aujourd'hui *Antigoca.* Voy. le *Dictionn. Géogr.* de la Martiniere.

ANTIGONIE, isle des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe.*

* ANTIGONIES *Hist. anc. & Myth.* Plutarque qui fait mention de ces fêtes, ne nous apprend ni comment elles se célébroient, ni quel étoit l'*Antigonus* en l'honneur de qui elles furent instituées.

ANTIGONUS, se distingua parmi les généraux d'*Alexandre le Grand.* Après la mort de ce héros, il remporta une victoire sur *Eumene* qu'il fit mourir. Il défit *Ptolomée Lagus*, bâtit *Antigonie* & fut tué dans un combat contre *Cassander*, *Seleucus* & *Lysimachus* qui s'étoient unis, pour opposer une digue à ses desseins ambitieux. Il s'étoit fait couronner roi d'Asie & auroit voulu l'être de tout l'univers. Sa défaite arriva l'an 301 avant Jesus-Christ à l'âge de 80 ans. Comme on étoit surpris que dans sa vieillesse il eût acquis plus de douceur dans le caractere, il répondit: *qu'il vouloit conserver par la douceur ce qu'il avoit acquis par la force.* Il disoit communément *que la royauté est une honnête servitude*; ce qui revient à la belle pensée d'un roi philosophe de ce siecle: *que les rois ne sont que les premiers domestiques de leurs sujets. Antigonus* ajoutoit: *que si l'on savoit ce que pese une couronne, on craindroit de la mettre sur sa tête.* Cette sentence ne s'accorde pas trop avec son ambition. On raconte encore qu'un poëte lui ayant donné le titre de Dieu, il répondit sechement *mon valet de chambre sait bien le contraire.*

ANTIGONUS GONATAS, fils de Démétrius, également célebre par son courage & ses malheurs, fut surnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son pere, qui avoit fait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il signala les premiers jours de son regne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale, que par ses talens militaires. Son pere retenu à la cour de Séleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens: ne me comptez plus au nombre des vivans, n'ayez plus d'égard à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon sceau; c'est à mon fils que vous devez l'obéissance, il est votre roi, puisque je suis captif. *Antigonus*, véritablement touché du malheur de son pere, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins suspects d'une profonde affliction: insensible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il écrivit à Séleucus en ces termes: " je vous offre tout ce qui me reste de l'héritage de mes peres; & si pour vous en assurer la possession vous avez besoin de ma tête, vous pouvez en disposer; ce sacrifice n'aura rien de pénible pour moi, si vous rendez la liberté à mon pere. „ Ses prieres furent stériles; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domestiques, il eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire, qui après l'avoir vaincu, le dépouilla de ses états, & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant, pour assurer le fruit de sa victoire, vouloit l'avoir en sa puissance; il le poursuivit de contrée en contrée, & l'assiégea dans Argos, où un mur s'écroulant sous les coups des machines de guerre, l'écrasa sous ses débris. Après sa mort, *Antigonus* rentra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce fut sous son regne que les Gaulois répandus dans l'Asie, offrirent aux rois de l'orient l'alternative, ou de leur payer d'onéreux tributs, ou de s'exposer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne se couvrit point de la honte d'être leur tributaire, & il se prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de son refus, inonderent bientôt ses frontieres. Leurs prêtres, après avoir consulté les entrailles des victimes, leur prédirent que cette guerre leur seroit funeste, mais ils se flatterent de fléchir les dieux

Digitized by Google

par le ſacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher ; & ſaiſis d'un fanatiſme impie, ils égorgerent ſur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leurs remords ; & lorſqu'ils furent en préſence de l'ennemi, ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur réligieuſe : ils paſſerent des tranſports de l'ivreſſe dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grece des invaſions des barbares ; & quand *Antigonus* eſpéroit en recueillir le fruit, il vit ſes frontieres dévaſtées par Alexandre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus, ſon pere, pour ſatisfaire ſon ambition. Les deux partis en viennent aux mains, & *Gonatas* abandonné de ſon armée, eſt vaincu & fait priſonnier. La Macédoine paſſa ſous la domination d'Alexandre, qui à ſon tour fut vaincu & dépouillé de ſes états par Démétrius, fils d'*Antigonus*. Ce prince regna quarante-quatre ans dans la Grece, & trente-quatre dans la Macédoine : il mourut âgé de quatre-vingt ans. Sa poſtérité regna dans la Macédoine juſqu'à Perſée qui en fut le dernier roi ; & alors ce royaume fut réduit en province romaine.

ANTIGONUS, fils d'Ariſtobule, implora la protection de Pacorus, roi des Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cents femmes, s'il vouloit l'aider à monter ſur le trône de Judée. Le roi barbare, ſéduit par l'éclat de cette promeſſe, ſe tranſporte à Jéruſalem, en proie aux factions dont l'une favoriſoit Hircan & Phaſelus, & l'autre ſoutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville, ils ſe ſaiſirent d'Hircan & de Phaſelus qui furent jetés dans les fers. Phaſelus inſtruit du ſort cruel qui l'attendoit, prévint ſon arrêt en ſe donnant la mort. Hérode, ſon frere, ſauva ſa vie par la fuite. *Antigonus*, arbitre des deſtinées d'Hircan, daigna le laiſſer vivre, mais il eut la barbare précaution de lui mutiler les oreilles avec ſes dents, pour le rendre incapable des fonctions du ſacerdoce. La loi judaïque excluoit du miniſtere ſacré tout homme mutilé ; *Antigonus* ſe crut alors paiſible poſſeſſeur du ſceptre & de l'encenſoir ; mais Hérode, qui s'étoit refugié à Rome, en obtint du ſecours pour ſe rendre maître de Jéruſalem ; il ſe ſaiſit d'*Antigonus* qu'il envoya à Antoine pour le punir. Ce Romain charmé d'avoir en ſa puiſſance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté de Rome par la défaite de Craſſus, condamna ſon captif à expirer ſous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. (*T-n.*)

* ANTIGORIUM, ſ. m. nom que les fayenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la fayence. *Voyez* FAYENCE.

ANTI-HECTIQUE *de la Poterie*, eſt vulgairement appellé *anti-hectique de Poterius* ou *de Potier*, *Chymie med.*, parce qu'on a confondu *Michel Potier*, médecin allemand, avec *Pierre de la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remede, qui eſt bon ſur-tout contre l'hétilie, c'eſt ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain : il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial, & il ſe ſervoit d'eau de pluie pour laver ſon *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre le régule martial d'antimoine ; placer le creuſet dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorſque le régule ſera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin ; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, enſuite on retirera le creuſet du feu, & on verſera dans un mortier chauffé.

Lorſque ce régule jovial ſera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien ſec ; enſuite on mettra dans un creuſet rougi entre les charbons ardens une petite cuillerée de ce mélange environ un gros. Il ſe fera une détonation qu'on laiſſera paſſer entiérement, attendant que la matiere paroiſſe fondue dans le creuſet, pour y mettre une nouvelle cuillerée du mélange.

Tout étant employé, on laiſſera la matiere en fuſion pendant environ un quart d'heure ; enſuite on la retirera du feu, & on la verſera dans l'eau bouillante. On laiſſera tremper quelques heures, enſuite on agitera le tout, & on verſera par inclination l'eau blanche ; ce qu'on réitérera juſqu'à ce que l'eau ne blanchiſſe

Digitized by Google

plus, & qu'il ne reſte que des grumeaux au fond. Enfin, on laiſſera toutes ces lotions ſans y toucher; il ſe dépoſera au fond une poudre grife. On verſera l'eau claire qui ſurnage, & on reverſera de nouvelle eau ſur la poudre pour la deſſaler entiérement; enſuite on la fera ſécher; ce ſera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faiſoit l'auteur. Il faut ſeulement avoir ſoin de choiſir le régule martial fort beau; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie; de ſorte que ſouvent, pour conſerver cette couleur, on ne décompoſe pas aſſez l'étain. Celui que faiſoit l'auteur avoit d'abord une couleur griſe cendrée; enſuite il le calcinoit à un feu de réverbere, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre: le feu de réverbere peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuſet.

L'*anti-hectique* de la Poterie eſt une eſpece de diaphorétique minéral; & il en a auſſi les vertus: il eſt même à préférer au diaphorétique ordinaire, lorſqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foibleſſe de poitrine. *Voyez* DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ÉTAIN.

La Poterie donnoit ſon *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obſtruction, pour le ſcorbut, les écrouelles, & ſur-tout pour l'hétiſie.

La méthode dont il ſe ſervoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains; & il faiſoit augmenter chacun des jours ſuivans d'un ou de deux grains; de ſorte qu'il en faiſoit prendre juſqu'à quarante, & quelquefois juſqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que dans les maladies longues, dans leſquelles il eſt néceſſaire de faire un long uſage des remedes pour guérir, c'eſt une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite doſe, l'augmentant de jour en jour juſqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il eſt bon de diminuer, comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remede eſt ſans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, ſelon les différentes maladies: on ne doit pas traiter des maladies longues qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On eſt long-temps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un temps proportionné à celui qu'elle a été à ſe former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne paſſent; & cependant preſque tout le monde fait l'injuſtice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guériſſent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à ſe former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent preſque toujours de les encourager à faire conſtamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermiſſent point leur confiance en la médecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues ſe forment d'abord ſans qu'on s'en apperçoive, leur guériſon eſt de même inſenſible; de ſorte que le malade ſe fatigue de prendre des remedes, ne croyant pas en recevoir de ſoulagement; & le medecin s'ennuie de s'entendre dire, que tout ce qu'on fait ſuivant ſes conſeils eſt inutile: le malade & le médecin ſe dégoûtent l'un de l'autre, & ils ſe ſéparent. C'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériroient, ſi le malade n'étoit pas impatient, & lepublic injuſte. *Voyez* CHIMIE MÉDICINALE. (*M*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES, *Voyez* RAGE.

ANTI-HYDROPIQUES, ſ. m. pl. & adj., *Méd.*, remedes contre l'hydropiſie.

Digitized by Google

fie. Tels ſont le jalap & ſa réſine, le méchoacan, le gomme-gutte, le ſuc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'eſprit de ſel, &c.

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES, ſ. m. pl. & adj., *Méd.*, on dit auſſi *anthypochondriaques*, remedes contre la maladie hypochondriaque. Tels ſont l'ellebore noir, la ſcolopendre, l'hépatique, les capillaires, le ſafran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs du ſel ammoniac chalibées, le ſel fédatif, &c. (+)

ANTI-HYSTÉRIQUES, ſ. m. pl. & adj., *Méd.*, on dit auſſi *anthyſtériques*, du grec ἀντὶ, *contre*, & ὑστέρα *l'uterus*, remedes contre la paſſion hyſtérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hyſtériques*, ſans y joindre la prépoſition *anti*. Tels ſont le caſtoreum, le camphre, l'aſſa-fœtida, l'huile de ſuccin, &c. (+)

* ANTILIBAN, ſ. m., *Géog. mod.*, chaine de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il eſt habité aujourd'hui par des ſémi-chrétiens appellés *les Druſes*. Le Jourdain a ſa ſource dans ces montagnes.

* ANTILLES, *Géog. mod.*, isles de l'Amérique diſpoſées en forme d'arc entre la Floride & l'embouchure de l'Orénoque. Chriſtophe Colomb les découvrit en 1492; elles ſont au nombre de huit principales. Les grandes ſont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. *Long.* 316, 10-319; *lat.* 11, 40-16, 40.

ANTI-LOGARITHME, *Mathémat.*, ſe dit quelquefois du complément du logarithme d'un ſinus, d'une tangente, d'une ſécante; c'eſt-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du ſinus total, c'eſt-à-dire, du ſinus de 90 degrés. *Voy.* LOGARITHME & COMPLEMENT. (O)

ANTILOGIE, ſ. f. *Littérat.*, en grec ἀντιλογία, *diſcours contraire*; contradiction qui ſe trouve entre deux expreſſions ou deux paſſages du même auteur. *Voy.* CONTRADICTION.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'eſt-à-dire, des textes qui ſemblent ſe contredire naturellement, mais qu'il explique & concilie dans ſes commentaires ſur la Bible. Dom Magri, religieux Maltois de l'oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage: mais il n'a fait, pour ainſi dire, que répéter ce que l'on trouve dans les principaux commentateurs. *Voyez* ANTINOMIE. (O)

ANTILOIMIQUE, *Mat. méd.*, de ἀντὶ, *contre*, & λοιμὸς, *peſte*; nom qu'on donne aux préſervatifs de la peſte ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE. (+)

ANTILOPE, *Hiſt. nat.*, animal quadrupede, mieux connu ſous le nom de *gazelle*. *Voy.* GAZELLE. (I)

ANTI-LUTHERIENS, ou SACRAMENTAIRES ſubſt. m. pl. *Théologie*, hérétiques du xvj, ſiecle, qui ayant rompu de communion avec l'égliſe à l'imitation de Luther, n'ont cependant pas ſuivi ſes opinions, & ont formé d'autres ſectes, tels que les *Calviniſtes*, les *Zwingliens*, &c. *Voy.* CALVINISTES, ZWINGLIENS, SACRAMENTAIRES. (G)

* *ANTIMACHIE*, ſ. f. *Hiſt. anc. & Myth.*, fête qu'on célébroit dans l'isle de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la maniere des femmes. Pour rendre raiſon & de l'inſtitution de la fête & de l'habillement du prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grece après la priſe de Troie, le tempête écarta ſix navires qu'il avoit; que celui qui le portoit échoua à l'isle de Cos, où il prit terre ſans armes & ſans bagage; qu'il pria un berger nommé *Antagoras* de lui donner un belier; que le berger qui étoit fort vigoureux lui propoſa de lutter, lui promettant le belier s'il demeuroit vainqueur; qu'Hercule accepta la condition; que quand ils en furent aux mains, les Méropes ſe mirent du coté d'Antagoras, & les Grecs qui ſe trouveront préſens, du coté d'Hercule: qu'il s'en ſuivit un combat très-vif; que Hercule accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il ſe déguiſa en femme pour échapper à ceux qui le pourſuivoient; qu'ayant dans la ſuite vaincu les Méropes, il épouſa Alciope, portant au jour des noces une robe ornée de fleurs; & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le prêtre de l'isle de Cos, en habit de fem-

Digitized by Google

me, offroit un sacrifice au lieu du combat, où les fiancés, aussi en habit de femme, embrassoient leurs fiancées. *V. Ant. expl. sap. page* 10 *tome II.*

ANTIMENSE, s. f. *Hist. ecclésiast.*, est une sorte de nappe consacrée, dont on use en certaines occasions dans l'église grecque, en des lieux où il ne se trouve point d'autel convenable. *Voyez* AUTEL.

Le P. Goar observe, qu'eu égard au peu d'églises consacrées qu'avoient les Grecs, & à la difficulté du transport des autels consacrés, l'église a fait, durant des siecles entiers, usage de certaines étoffes consacrées, ou de linges appellés *antimensia*, pour suppléer à ce défaut. (*G*)

ANTIMETATHESE, s. f., figure de rhétorique qui consiste à répéter les mêmes mots, mais dans un sens opposé, comme dans cette pensée: *non ut edam vivo, sed ut vivam edo*; je ne vis point pour manger, mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole & antimétalepse.* (*G*)

* ANTIMILO, *Géog. mod.*, isle de l'Archipel, au nord de Milo & à l'entrée du havre.

ANTIMOINE, s. m., *Hist. nat. & Chym.*, c'est un mineral métallique, solide, friable, assez pesant, qu'on trouve enfermé dans une pierre dure, blanchâtre & brillante, qu'on appelle *gangue.* On en sépare *l'antimoine* par la fusion; après cette premiere préparation, on le nomme *antimoine crud.* Dans cet état il a une couleur de plomb; c'est pourquoi les alchymistes l'ont nommé *le plomb des philosophes*, *le plomb des sages*, parce qu'ils ont prétendu que les sages devoient chercher le remede universel, & le secret de l'or dans *l'antimoine.*

Il y a différentes sortes d'*antimoine* natif; on en trouve qui a l'apparence du plomb ou de fer poli: mais il est friable, & il est mêlé avec une pierre blanche ou cristalline. On en voit qui est composé de petits filets brillans, disposés régulièrement ou mêlés sans ordre; c'est ce que Pline nomme *antimoine mâle*; & il donne le nom d'*antimoine femelle* à celui qui est composé de lames brillantes. Il y a de *l'antimoine* natif qui n'est qu'un amas de petits filets de couleur de plomb, tenans à une pierre blanche & tendre: il se fond au feu aussi facilement que du soufre, aussi en contient-il beaucoup; on en trouve dans le comté de Sainte-Flore proche Massa, ville de la Campagne de Rome. L'*antimoine* est aussi marqué quelquefois de taches jaunâtres ou rougeâtres; il y en a de cette sorte dans les mines de Hongrie.

Le plus souvent *l'antimoine* est en mine, c'est-à-dire, qu'il est mêlé avec des matieres étrangeres; & on croit que c'est pour cette raison, qu'on lui a donné le nom d'*antimoine*, comme n'étant presque jamais seul: en effet, il est toujours mêlé avec des matieres métalliques ou avec des métaux. On donne une autre étymologie du mot *antimoine:* on a prétendu qu'il avoit été funeste à plusieurs moines, confreres de Basile Valentin, qui leur en avoit fait prendre comme remede: & que c'étoit par cette raison qu'on lui avoit donné le nom d'*antimoine*, comme qui voudroit dire, *contraire aux moines.*

On trouve presque par-tout des mines d'*antimoine*; il y en a en plusieurs endroits d'Allemagne, comme en Hongrie: nous en avons plusieurs en France. Il y en a une bonne mine à Pégu; une autre près de Langeac & de Brioude; une autre au village de Pradot, paroisse d'Aly, qui donne un *antimoine* fort sulphureux; elle a été ouverte en 1746 & 1747: un autre filon d'*antimoine* au village de Montel dans la même paroisse en Auvergne. On a trouvé d'autres mines de ce même mineral à Manet, près Montbrun en Angoumois. Il y a de *l'antimoine* dans les mines de pierre couvise ou pierre couverte d'Auriac, de Cascatel, dans le vallon nommé *le champ des mines*; & à Malbois, dans le comté d'Alais, en Languedoc; à Giromagny & au Puy; dans la haute Alsace; en Poitou & en Bretagne, &c. On ne voit point, chez les marchands, d'*antimoine* qui n'ait été séparé de la mine par une premiere fusion. Pour tirer ce minéral de sa mine, on la casse en morceaux, & on la met ensuite dans un vaisseau dont le fond est percé de plusieurs trous; on couvre le vaisseau, & on lute exactement le couvercle: on met le feu sur ce couvercle; la chaleur fait fondre *l'antimoine*, qui coule par les

Digitized by Google

trous dont on vient de parler, dans un récipient qui eſt au-deſſous, où il ſe moule en maſſe pyramidale. C'eſt *l'antimoine fondu*, que l'on doit diſtinguer de *l'antimoine natif*, c'eſt-à-dire, de *l'antimoine* qui n'a pas paſſé au feu. Le meilleur *antimoine* eſt celui qui eſt le plus brillant par une quantité de filets luiſans comme le fer poli, & en même temps le plus dur & le plus peſant. Il ne faut pas croire que *l'antimoine* de Hongrie ſoit meilleur que celui de France pour l'uſage de la médecine. Geoffroy, *Mat. med. tom. I.*

L'*antimoine* eſt compoſé d'une ſubſtance métallique qu'on nomme *régule*, & d'une partie ſulphureuſe qui forme environ le tiers de ſa maſſe. Cette partie ſulphureuſe de *l'antimoine* eſt de la nature du ſoufre minéral; elle eſt compoſée du ſuperflu de ſon principe huileux, de *l'antimoine*, & du ſuperflu de ſon principe ſalin, qui eſt vitriolique; ce ſoufre eſt différent du principe huileux, qui concourt à la compoſition de la partie réguline.

Le mercure a de grands rapports avec cette matiere réguline: la terre de *l'antimoine* eſt extrêmement légere, comme eſt celle du mercure. Le ſoufre s'unit également au mercure & au régule *d'antimoine* crud, comme une eſpece de cinabre, compoſé de la partie métallique de *l'antimoine*, unie au ſoufre commun; de même que le cinabre proprement dit eſt le mercure uni au ſoufre, avec lequel il forme des aiguilles. L'*antimoine* a encore ceci de commun avec le mercure, que l'eſprit de ſel a autant de rapport avec le régule *d'antimoine*, qu'avec le mercure.

Pluſieurs chymiſtes regardent la partie métallique de *l'antimoine* comme un mercure fixé par une vapeur arſénicale. Mais peut-on retirer du mercure du régule *d'antimoine*? quelques-uns ont dit que ce mercure, qui faiſoit partie de *l'antimoine*, étoit la production de l'opération que l'on fait pour l'en tirer; d'autres ont aſſuré que ce mercure étoit contenu dans l'intérieur de *l'antimoine*.

Quoiqu'on tire du mercure du régule *d'antimoine*, il eſt difficile de mêler du régule *d'antimoine* avec du mercure; il faut obſerver à cette occaſion que *l'antimoine* crud ne peut que très-difficilement ſe mêler au régule, qui ſe joint facilement au ſoufre.

Quelques chymiſtes ont penſé que ſi l'on pouvoit unir enſemble le mercure & *l'antimoine*, ce ſeroit un moyen de découvrir de nouvelles propriétés dans ces deux minéraux.

Pluſieurs ſe vantent d'avoir tiré du mercure de *l'antimoine*: mais aucun ne dit qu'il les ait joints enſemble; quoiqu'il y en ait, du nombre deſquels eſt Becker, qui ont cherché à purifier le mercure par le moyen de *l'antimoine*.

L'*antimoine* contient beaucoup de ſoufre: cependant il eſt très-difficile de l'unir au mercure, qui ſe lie ſi aiſément au ſoufre; parce que le ſoufre s'attache encore plutôt à *l'antimoine*, qu'au mercure même. On ſait que le régule *d'antimoine* eſt un des plus forts moyens qu'on puiſſe employer pour retirer le mercure du cinabre; & c'eſt ſuivant ce principe que pour faire le cinabre *d'antimoine*, on enleve premierement la partie réguline de *l'antimoine*, pour que ſon ſoufre ait la liberté de ſe joindre au mercure.

Cependant dans la vue d'unir enſembles ces deux matieres, qui ſont d'une ſi grande importance en chymie, M. Malouin a fait pluſieurs expériences; & après avoir tenté inutilement différens moyens difficiles & compliqués, il a réuſſi par d'autres qui ſont plus naturels & plus ſimples, dont il a rendu compte dans un mémoire qu'il donna à l'académie royale des ſciences en l'année 1740. *Voyez* ETHIOPS ANTIMONIAL.

Si l'on verſe de l'eau-forte ſur de *l'antimoine* en poudre groſſiere, & que pendant la diſſolution qui réſultera de ce mélange, on y ajoute de l'eau froide, il ſurnagera auſſi-tôt après la diſſolution une matiere graſſe qui vient de *l'antimoine*, & que M. Malouin dit, dans ſon mémoire ſur l'union du mercure & de *l'antimoine*, avoit détachée de *l'antimoine* par le moyen du mercure.

On peut tirer par la diſtillation de *l'antimoine*, faite par une cornue, une liqueur acide, comme on peut en tirer du ſoufre de la même façon; & c'eſt cette liqueur qu'on peut tirer auſſi de *l'antimoine*, que quelques chymiſtes ont nom-

Digitized by Google

mée *vinaigre des philosophes* : il y a d'autres préparations de vinaigre d'*antimoine*; le plus recommandé est celui de Basile Valentin.

Il y en a qui appellent *mercure d'antimoine*, le mercure tiré du cinabre d'*antimoine*, mêlé avec la chaux ou le fer, quoique le mercure ne puisse être dit que mercure révivifié du cinabre d'*antimoine*.

Au reste, on trouve dans bien des livres de chymie différens procédés pour faire du mercure avec de *l'antimoine* : mais le succès ne répond pas aux promesses des auteurs; de sorte que *Rolfinkius*, & l'auteur incrédule qui a pris le nom d'*Udence Udenis*, mettent ce mercure tiré de *l'antimoine* au nombre des non-êtres, c'est-à-dire, des choses qui ne sont point. Cependant Becker & Lancelot ont soutenu ce fait. Le procédé qu'en donne Lancelot, dans son ouvrage qui a pour titre *Epistola ad curiosos*, est fidele; & quiconque voudra le suivre exactement, trouvera l'opération embarrassante, mais vraie, suivant la pharmacopée de Brandebourg.

L'*antimoine* a causé de grandes contestations en médecine. La nature de ce minéral n'étant point encore assez connue, la faculté fit en 1566 un decret pour en défendre l'usage, & le parlement confirma ce décret. Paumier de Caen, grand chymiste & célébre médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au decret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut dégradé en 1609. Cependant *l'antimoine* fut depuis inséré dans le livre des médicamens, composé par ordre de la faculté en 1637; & enfin, en 1666, l'expérience ayant fait connoître les bons effets de *l'antimoine* dans plusieurs maladies, la faculté en permit l'usage un siecle après l'avoir défendu: le parlement autorisa de même ce décret.

Quoique dans tous les temps, plusieurs personnes ayent cherché à rendre *l'antimoine* suspect de poison, cependant l'efficacité de ses préparations a prévalu contre leurs efforts.

Ces préventions ont sur-tout fait appréhender long-temps de le donner crud. Kunkel est un des premiers qui ait osé le faire. L'usage intérieur de *l'antimoine* crud est cité dans Kunkel, *Laborator. chymic.* p. 432. Kunkel dit qu'en 1674 il étoit malade d'un violent rhumatisme : il étoit alors à Wirtemberg, & il consulta sur son état Sennert, grand médecin d'Allemagne, qui lui dit, qu'à l'occasion d'une douleur violente & opiniâtre, comme étoit celle dont Kunkel se plaignoit, un médecin Italien avoit donné avec succès, à Vienne, *l'antimoine*, mais qu'il ne savoit pas la préparation qu'on devoit faire pour corriger *l'antimoine* de poison. Kunkel, qui étoit plus chymiste que Sennert, pensoit que *l'antimoine* ne tenoit point du poison; & il se souvint que Basile Valentin le recommandoit pour engraisser les cochons; il savoit qu'on le donnoit aux chevaux. Il se détermina à en faire usage, & il le prit pendant sept jours, commençant par cinq grains, & finissant par trente-cinq; ensuite il se reposa trois jours : cela le fit transpirer & uriner: le dixieme jour, étant dégoûté de la conserve de rose, dans laquelle il prenoit *l'antimoine* crud porphyrisé, il en fit faire des tablettes avec l'écorce confite citron & de la canelle, il entroit dans chaque tablette vingt-cinq grains d'*antimoine*; il en prenoit chaque jour une tablette divisée en trois parties, dont il prenoit une le matin, une autre à midi, & la troisieme le soir, & il se trouva par ce moyen parfaitement guéri au bout d'un mois.

Kunkel dit qu'en 1679, il en prit avec succès pour une fievre quarte. Il le recommande pour les maladies qui sont accompagnées de paralysie; pour les fievres longues qui viennent de mauvaises humeurs, soit que ces fievres soient intermittentes, soit qu'elles soient continues; pour les douleurs de goutte; pour les enfans noués; pour les fleurs blanches. Le médecin y joint d'autres remedes, selon les vues qu'il peut avoir pour la guérison du malade.

L'*antimoine* crud entre dans la composition de l'antidote de Nicolas Myreptus. Il y a dans la pharmacopée de Brandebourg des tablettes antimoniales, sous le nom de *Morsuli restaurantes Kunkelii*. Dans chaque gros de ces tablettes il y a cinq grains d'*antimoine*. Epiphane Ferdinand, *hist.* 17, dit que *l'an-*

Digitized by Google

timoine crud eſt le véritable remede des véroles invéterées.

Preſque tous les chymiſtes, & Paracelſe lui-même, diſent que les vapeurs de *l'antimoine* ſont nuiſibles à la ſanté: pour moi, je penſe qu'elles ne ſont point empoiſonnantes; j'ai beaucoup travaillé ſur *l'antimoine*, ſans jamais en reſſentir d'incommodité. On ne doit craindre les vapeurs de *l'antimoine*, que comme on craint les vapeurs du ſoufre; & aſſurément on ne doit pas fuir les vapeurs du ſoufre comme les vapeurs arſénicales. M. Lémery, qui a beaucoup travaillé ſur *l'antimoine*, n'en jamais été incommodé.

M. Leſmant de Rouen, dit qu'on accuſe mal-à-propos *l'antimoine* de donner des vapeurs nuiſibles; que jamais il n'en a ſouffert la moindre incommodité, quoiqu'il en ait brûlé une prodigieuſe quantité; que les vapeurs de *l'antimoine* n'affectent la poitrine, que comme le ſoufre commun l'affecte; & il ajoute qu'un homme incommodé d'aſthme venoit continuellement chez lui, pour prendre & manger cette eſpece de farine blanche qui ſe forme, lorſqu'on prépare le verre d'*antimoine*, & que cet homme s'en trouvoit bien.

La plupart des médecins attribuent une vertu arſénicale à *l'antimoine*; c'eſt à cette qualité qu'ils rapportent la propriété qu'a l'*antimoine* de faire vomir: d'autres, avec M. Mender, nient cette qualité arſénicale dans *l'antimoine*; & ils fondent leur ſentiment ſur ce que le ſel de tartre diſſout entierement l'arſenic, & ne peut diſſoudre le régule d'*antimoine*. Le diaphorétique minéral n'a rien de corroſif, il n'a rien qu'on puiſſe ſoupçonner d'être arſénical: cependant, en établiſſant cet *antimoine* diaphorétique, on lui redonne toutes les qualités de *l'antimoine* qu'on attribue à ſa propriété arſénicale; propriété qui n'étoit pas dans les matieres qu'on employe pour rétablir *l'antimoine*.

Mais on peut répondre à cela, que ſi le ſel de tartre ne diſſout pas le régule d'*antimoine*, ou du moins ſa partie arſénicale, c'eſt qu'elle eſt intimement unie, & comme enveloppée dans la partie métallique ou réguline propre de *l'antimoine*, que le ſel de tartre ne peut diſſoudre.

Pour ce qui eſt du diaphorétique minéral, il eſt vrai que la matiere graſſe qu'on employe pour le rétablir en régule, ne contient point de matiere arſénicale: mais il y a lieu de croire que dans le diaphorétique minéral ſe trouvent tous les principes de *l'antimoine*; que *l'antimoine* calciné eſt dans un état à n'être pas vomitif, comme *l'antimoine* crud n'eſt pas ordinairement vomitif, quoique *l'antimoine* crud contienne tout ce qui eſt extrêmement vomitif dans le régule d'*antimoine*.

Du temps de Dioſcoride, on attribuoit à *l'antimoine* la vertu de reſſerrer les conduits du corps, de conſumer les excroiſſances des chairs, de nettoyer les ulceres des yeux; c'eſt peut-être pour cette vertu-ci qu'on le nomme *platyophthalmon*. Enfin on lui attribuoit les mêmes propriétés qu'au plomb brûlé. Dioſcoride dit que *l'antimoine* mis ſur les brûlures avec de la graiſſe fraîche, empêche qu'elles ne s'élevent en veſſie; que *l'antimoine* mêlé avec de la cire & un peu de céruſe, cicatriſe les ulcérations qui ont croûté. L'huile glaciale d'*antimoine* étoit connue au temps de Mathiole, qui en parle; & il paroît par ce qu'il dit en même temps, qu'il avoit une préparation particuliere d'huile d'*antimoine*, de laquelle il uſoit, dit-il, heureuſement pour les ulceres malins & caverneux.

L'émail jaune de la fayance ſe fait avec de *l'antimoine*, la ſuie, le plomb calciné, le ſel & le ſable. M. Malouin a trouvé que *l'antimoine* crud, fondu avec le verre, donne au verre une couleur de grenat.

La compoſition pour faire les caracteres de l'imprimerie, eſt de deux onces de régule d'*antimoine* avec une livre de plomb.

Les anciens, pour relever la beauté du viſage & donner plus de vivacité au teint, formoient les ſourcils en arcs parfaits, & les teignoient en noir: ils ajoutoient aux paupieres la teinture, pour donner aux yeux plus de brillant. Cet artifice étoit en uſage chez les Hébreux. Jézabel épouſe d'Achab, & mere de Joram, roi d'Iſraël, ayant appris l'arrivée

Digitized by Google

de Jehu dans Jezrael, s'orna les yeux avec *l'antimoine*. *Reg. IX.* 30. Cette drogue, dit M. Rollin dans son *Hiſtoire ancienne*, rétreciſſoit les paupieres, & faiſoit paroître les yeux plus grands, ce qui étoit regardé pour lors comme une beauté. Plin. *liv. XXXIII. chap. vſ.* De-là vient cette épithete qu'Homere donne ſi ſouvent aux déeſſes mêmes, Βοῶπις πρίν, *Junon aux yeux de bœuf*, c'eſt-à-dire, *aux grands yeux*.

L'alchymiſte Philalete appelle *l'antimoine* ſon aimant, l'acier des philoſophes, le ſerpent qui dévora les compagnons de Cadmus, le centre caché qui abonde en ſel. *Voyez Currus triumph.* Baſile Valentin; *traité ſur l'antimoine de* Sala, de Lemery & de Mender; *traité de chymie de* Malouin.

Il faut choiſir *l'antimoine* qui a les plus longues aiguilles & les plus brillantes; le meilleur *antimoine* a une couleur bleue tirant ſur le rougeâtre, ce qu'on appelle *couleur gorge de pigeon*.

L'*antimoine* eſt facile à fondre au feu; & lorſqu'il eſt en fuſion, il eſt fluide. Si l'on fait un feu moins fort qu'il ne faut pour le fondre, il ſe calcine; d'abord le ſoufre ſuperflu ſe diſſipe, & ce qui reſte en poudre étant fondu, donne le régule d'*antimoine*. *Voyez* RÉGULE D'ANTIMOINE. Si l'on continue de le laiſſer expoſé au feu, le principe huileux de la partie métallique de *l'antimoine*, qui eſt ſon régule, ſe diſſipe auſſi, & il reſte en une eſpece de cendre, qui fondue fait le verre d'*antimoine*. *Voy.* CHAUX D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE.

On peut ſéparer la partie réguline de *l'antimoine* de ſa partie ſulphureuſe, par le moyen de l'eau régale, qui en diſſout la métallique, & laiſſe le ſoufre qui y étoit mêlé.

Quoique la partie métallique de *l'antimoine* ait naturellement une grande liaiſon avec le ſoufre minéral, cependant celle qu'y ont les autres métaux eſt encore plus grande: de ſorte que ſi l'on fond *l'antimoine* avec quelque métal que ce ſoit, à l'exception de l'or & de l'argent, le ſoufre de *l'antimoine* quittera ſa partie réguline pour s'attacher au métal ou aux métaux avec leſquels on l'aura fondu, & la partie réguline reſtera ſeule. On ſe ſert ordinairement de ce moyen pour le régule d'*antimoine*; on l'appelle *régule martial*, ſi pour le faire on a employé le fer; *régule jovial*, ſi l'on a employé l'étain; *régule de Venus*, ſi c'eſt le cuivre, &c. On peut auſſi ſe ſervir de ſels alkalis, ou qui s'alkaliſent dans l'opération, pour abſorber le ſoufre minéral, & en ſéparer le régule; c'eſt ce qu'on nomme *régule ordinaire*.

Il ne faut pas croire que ces matieres enlevent ſimplement le ſoufre minéral qui eſt dans *l'antimoine*: elles s'attachent auſſi, quoique moins facilement, à la partie métallique; c'eſt pourquoi il y a toujours dans les ſcories qui ſe forment dans cette opération, du régule plus ou moins, & le régule prend une partie du métal qu'on a employé pour le ſéparer du ſoufre ſuperflu.

Outre ces régules, la chaux & le verre d'*antimoine*, on prépare communément avec ce minéral *l'antimoine* diaphorétique ou le diaphorétique minéral, le ſoufre doré d'*antimoine*, le kermès minéral, la foie d'*antimoine*, le ſafran des métaux, le beurre d'*antimoine*, le béſoard minéral, la poudre d'algaroth ou le mercure de vie, le cinabre d'*antimoine*, l'éthiops antimonial, le vin émétique, le tartre émétique.

On voit, par tout ce que nous avons dit, que *l'antimoine* crud contient beaucoup de ſoufre de la nature du ſoufre commun; c'eſt vraiſemblablement par cette partie ſur-tout qu'il eſt bon dans les maladies de la peau, & dans certaines maladies de poitrine, comme eſt l'aſthme.

Lorſqu'on fait uſage de *l'antimoine* crud, il faut s'abſtenir de tout ce qui eſt aigre, autrement on auroit des naufées & des défaillances. M. Malouin a fait l'expérience que le vin blanc diſſout *l'antimoine*, & quoique *l'antimoine*, dans ſon état naturel, ſoit plutôt bien-faiſant que mal faiſant, cependant il eſt pernicieux lorſqu'il eſt diſſous: il a cela de commun avec le plomb, qui eſt ami des chairs tant qu'il eſt dans ſon état naturel, & qui eſt fort mauvais lorſqu'il eſt diſſous. Ayant mis du vin blanc en digeſtion ſur de *l'antimoine* crud en poudre, ce vin prit un goût cuivreux & de rouille de fer: M. Malouin en ayant

Digitized by Google

goûté, trouva que le peu qu'il en avala l'incommoda fort; ce qui lui ôta l'eſpérance qu'il avoit de trouver, pour la guériſon de certaines maladies longues, une teinture d'*antimoine* crud faite par le vin. Il ſe propoſe d'éprouver ſi l'on ne peut point faire un baume d'*antimoine* aniſé, ou thérébentiné, ou autre, comme l'on fait un baume de ſoufre aniſé, *&c.*

Ces obſervations conduiſent à ne pas donner l'*antimoine* crud à ceux qui ont des aigres dans l'eſtomac & dans les humeurs, qu'on n'ait auparavant adouci & pourgé ces humeurs: ſouvent il eſt à-propos de joindre à l'*antimoine* crud des abſorbans, ou des alkalis, comme la nacre de perle, le corail, les yeux d'écreviſſes, la craie de Briançon, les coquilles de moules nettoyées & porphyriſées.

Il ſe trouve des occaſions où il eſt utile de joindre l'*antimoine* crud au ſafran de Mars, comme pour les perſonnes du ſexe qui ont le ſang gâté, & qui n'ont point leurs regles; on leur donne, par exemple, huit grains de ſafran de Mars prépare à la roſée, mêlés avec quatre grains d'*antimoine* crud réduit en poudre fine: les médecins varient les doſes & les proportions de ces deux remedes, ſelon les circonſtances.

On fait un grand uſage de l'*antimoine* crud dans les tiſanes, comme dans celles de Callac, de Vinache, *&c.* On met ordinairement dans ces tiſanes une once d'*antimoine* pour chaque pinte d'eau; on le caſſe auparavant en morceaux, & on le met dans un linge, qu'on lie avec un fil, pour en faire un noüet; le même noüet ſert toujours pour refaire la tiſane.

Lorſqu'on met de l'*antimoine* dans les tiſanes, il ne faut pas y faire bouillir de vin, comme on fait quelquefois, pour les employer dans des cas de paralyſie, à la ſuite d'apoplexies ſéreuſes. *V. la Chymie médicinale*, chez d'Houry à Paris. (*M*)

* ANTIMOINE (*verre d'*) Réduiſez en poudre l'*antimoine*; mettez-le dans un plat de terre non verniſſé, ſur un feu modéré, mais capable de faire fumer l'*antimoine* ſans le mettre en fuſion. Si votre feu eſt fort, & que vous n'ayez pas ſoin de remuer ſans ceſſe la poudre d'un & d'autre coté, une partie s'amollira, s'amaſſera & ſe grumelera: ſi vous vous appercevez que la matiere ſoit ainſi grumelée, ôtez-la de deſſus le feu; mettez les grumeaux dans un mortier & les réduiſez en poudre; remettez enſuite la poudre ſur le feu; achevez la calcination avec plus de précaution. La calcination ſera faite quand la poudre ne fumera plus, qu'elle ne donnera aucune odeur & qu'elle ſera blanchâtre: alors jetez-la dans un creuſet entre des charbons ardens; couvrez le creuſet; faites un feu violent pendant environ une demi-heure, en ſouffiant, afin que la matiere entre plus promptement dans une parfaite fuſion. Pour vous aſſurer de la fuſion, plongez-y une verge de fer; ſi vous ne trouvez aucune réſiſtance vers le fond du creuſet, & qu'ayant retiré la verge vous voyiez que la matiere file au bout, & qu'y étant réfroidie, elle ſoit tranſparente, retirez auſſi-tôt le creuſet du feu; verſez la matiere fondue ſur un marbre chauffé ou dans une baſſine plate de cuivre; laiſſez-la refroidir, & vous aurez ce qu'on appelle *verre d'antimoine*.

Ce verre eſt caſſant, ſans goût, ſans odeur, tranſparent, d'une couleur jaune tirant ſur le rouge, c'eſt-à-dire, de couleur hyacinthe.

Le fer rétablit en régule l'*antimoine* calciné. Si on remue long-temps, avec une verge de fer, la chaux d'*antimoine* fondue, on trouvera au bout de la verge de petits globules de régule.

L'*antimoine* calciné perce les creuſets par le fond; un creuſet ne peut donc ſervir pluſieurs fois à faire le *verre d'antimoine*.

On fait encore du *verre d'antimoine* avec le régule, en le calcinant de la même maniere. M. Stahl dit même que celui de régule eſt plus pur que celui d'*antimoine* crud.

Si l'on veut que le *verre d'antimoine* ſoit tranſparent, il faut, auſſi-tôt que l'*antimoine* eſt calciné, le mettre dans un creuſet pour le fondre; il faut même choiſir un temps ſerein, ou, quand on le fond, y jeter un peu de ſoufre ou de nitre.

Il y en a qui, quand le verre eſt obſcur le broyent, le calcinent & le refondent. D'autres en tirent la teinture par l'eſprit de verd-de-gris, & après l'a-

Digitized by Google

voir fait sécher, le refondent.

Plus le *verre d'antimoine* est blanc, moins il est émétique. On fait de ce *verre*, des tablettes & des pastilles vomitives & purgatives.

Le moclique ou le remede contre les coliques de plombier & de peintre, est fait de *verre d'antimoine* & de sucre en poudre, mêlés, dont on fait une pâte en humectant le mélange. *V.* REMEDE DE LA CHARITÉ.

Le *verre d'antimoine* est plus ou moins émétique, selon qu'il est plus ou moins broyé. On le donne depuis un grain jusqu'à cinq. *V.* CHIMIE MÉDICINALE.

* ANTIMOINE (*Foie d'*). Prenez parties égales d'*antimoine* crud & de nitre, le tout en poudre & mêlé ensemble. Mettez ce tout dans un mortier chauffé, & couvert d'une terrine percée par son fond; introduisez dans le mortier, par cette ouverture, un charbon ardent, il se fera dans l'instant une grande détonation; cette détonation passée, & les vaisseaux refroidis, retirez la matiere, séparez les scories de la partie luisante & rougeâtre. Cette partie luisante & rougeâtre sera le *foie d'antimoine*.

Ou, mettez parties égales d'*antimoine* & de nitre en poudre, dans un creuset rougi entre des charbons ardens; couvrez le creuset; laissez au feu la matiere jusqu'à ce qu'elle soit dans une parfaite fusion; versez-la ensuite dans un mortier chauffé. Observez que, dans cette opération, il ne faut pas employer un salpêtre raffiné, mais de la premiere cuite.

On obtient encore le *foie d'antimoine* avec de l'alkali & de l'*antimoine* crud, qu'on fond ensemble, comme pour le foie de soufre.

On donne le *foie d'antimoine* depuis un grain jusqu'à six. Plus on met de nitre, quand on le fait, moins il est émétique. Observez en général, quand vous le ferez, de couvrir le vaisseau & de retenir les scories, parce que plus il se formera de scories, plus le *foie* sera beau. Il est appellé *foie*, à cause de sa couleur.

* ANTIMOINE, *Verre d'antimoine ciré.* Prenez un gros de cire jaune dans une cuiller de fer; faites-la fondre; ajoutez-y ensuite une once d'*antimoine* en poudre fine, le verre se fondra aisément avec la cire; remuez continuellement, jusqu'à ce que le mélange ait une couleur de tabac; retirez alors du feu; ce remede sera bon pour les dysenteries, dans lesquelles on peut employer l'émétique.

Pour obtenir le safran des métaux, mettez en poudre le foie d'*antimoine*, laissez-le deux ou trois jours exposé à l'air, dans un lieu humide, puis versez de l'eau chaude dessus, remuez; laissez reposer; renversez l'eau claire; lavez ainsi plusieurs fois la poudre qui tombe au fond de l'eau: quand elle sera toute desalée, laissez-la secher; dans cet état ce sera une poussiere jaune safranée, qu'on a nommée, à cause de sa couleur, *safran des métaux*.

Si vous retirez le sel des eaux dans lesquelles vous avez lavé le safran des métaux, ce sel sera un nitre antimonial, que quelques-uns appellent *anodyn minéral*, qu'on peut employer dans les fievres ardentes & dans les inflammations.

Outre ce sel, la lessive du safran des métaux contient encore le véritable foie d'*antimoine*, ou la partie sulphureuse de l'*antimoine*, qui jointe à la partie du nitre alkalifé, forme un foie de soufre qui tient en dissolution une partie du régule de l'*antimoine*; & cette partie réguline de l'*antimoine* devient dissoluble dans l'eau, par le foie de soufre, qui est capable de dissoudre si parfaitement les métaux, l'or même, que par ce moyen ils se fondent dans l'eau, & peuvent ensuite passer avec elle par le filtre.

Ainsi ce que l'eau ne dissout pas lorsqu'on lave le safran des métaux, est une partie de l'*antimoine* qui n'est dissoute que superficiellement par la partie du nitre alkalifé, qui n'est point alliée au soufre pour faire le foie. *V.* CHIM. MÉD.

On tire une espece de kermès minéral de la lessive du safran des métaux; pour cet effet, versez-y du vinaigre ou de l'esprit de nitre, & il se précipitera une poudre rouge orangée, semblable à ce qu'on nomme *soufre d'antimoine*.

Le safran des métaux est émétique; Ruland en faisoit son eau-benite, en prenant une once de safran des métaux qu'il faisoit infuser dans une pinte d'eau de

Digitized by Google

chardon benit, & une demi-once d'eau de canelle. Cette liqueur eſt émétique, ſudorifique & cordiale.

Régule médicinal; prenez cinq onces de bon *antimoine* crud, quatre onces de ſel commun, une once de tartre, le tout en poudre fine: mêlez; jetez peu à-peu ce mélange par cuillerées, dans un creuſet rougi entre les charbons ardens: attendez, pour jeter une ſeconde cuillerée, que la précédente ſoit fondue. Quand tout le mélange ſera fondu, augmentez le feu, afin que la fuſion ſoit comme l'eau: laiſſez-la un quart d'heure dans cet état; retirez le creuſet du feu, & laiſſez-le refroidir ſans y toucher; caſſez le creuſet, vous trouverez au fond le *régule* & les ſcories deſſus: ſéparez le *régule* des ſcories, il ſera luiſant & noir comme de la poix, & quand il eſt pulvériſé, il eſt rougeâtre.

Si l'on fait l'opération dans un vaiſſeau de terre, le *régule*, au lieu d'être noir, reſſemblera parfaitement à la mine rouge d'argent la plus parfaite, & ſera plus facile à triturer que s'il avoit été fait au creuſet.

Le *régule* ſe diſtingue du *foie*, en ce qu'il ne s'humecte pas à l'air, & que la poudre en eſt rouge.

* ANTIMOINE (*Régule ſimple d'*). Prenez une livre d'*antimoine* crud, douze onces de tartre, & ſix onces de nitre, le tout en poudre: mêlez & laiſſez ſecher; prenez-en une cuillerée, que vous jetterez dans un creuſet rougi entre des charbons; couvrez le creuſet, il ſe fera une détonation: la détonation paſſée, vous ajouterez une autre cuillerée; & ainſi de ſuite, après quoi vous augmenterez le feu; & quand la matiere ſera bien fondue, vous la verſerez dans un mortier, que vous aurez chauffé & graiſſé en-dedans: vous frapperez avec des pincettes les cotés du mortier, pendant que la matiere y réfroidira, pour que la partie réguline ſe débarraſſe des ſcories, & qu'elle tombe au fond. Quand le tout ſera refroidi, ſéparez le régule des ſcories: vous pulvériſerez le régule; vous le ferez réfroidir dans un autre creuſet; vous y jetterez un peu de ſalpêtre; vous renverſerez votre matiere fondue dans le mortier; vous l'y laiſſerez réfroidir, & vous aurez *le régule ſimple d'antimoine*.

On fait des gobelets de ce régule, mais il faut pour cela un régule bien pur. On en fait une boule, qu'on appelle *boule des breques*. Il ſert auſſi à compoſer des balles, qu'on nomme *pilules perpétuelles*.

On verſe le ſoir un demi-verre de vin dans les gobelets, & on boit ce vin le lendemain matin. On met la boule dans un petit verre de vin, qu'on prend le matin; ces vins purgent par haut & par bas. Les pilules perpétuelles ſont pernicieuſes.

* ANTIMOINE (*Régule martial d'*). Mettez quatre onces de petits clous de fer dans un creuſet que vous placerez au milieu d'un fourneau à fondre; couvrez le creuſet, & l'entourez de charbon.

Quand les clous ſeront rouges & commenceront à blanchir, ajoutez neuf onces d'*antimoine* concaſſé; recouvrez le creuſet; remettez deſſus du charbon; donnez quelques coups de ſoufflet, afin que l'*antimoine* & les clous fondent: alors jetez, en trois petites cuillerées, une once de nitre peſée après l'avoir purifié & ſéché; recouvrez le creuſet après la projection de chaque cuillerée. Lorſque la matiere ſera en une fonte fluide comme l'eau, verſez-la dans un mortier ou dans un cône chauffé & graiſſé; frappez contre les cotés du cône, afin de faciliter la chûte du régule; laiſſez réfroidir; ſéparez les ſcories du régule; pulvériſez le régule; refondez-le; quand il ſera en fuſion, ajoutez un gros de ſalpêtre pur & ſec pour chaque once de régule; réitérez encore deux fois la fuſion, ſéparant toujours le regule des ſcories, & le mettant dans une fuſion parfaite, ſurtout la derniere fois. Il faut que les ſcories ne paroiſſent plus jaunes à la derniere fuſion; c'eſt une marque que le régule ne contient plus ſenſiblement de fer.

Les premieres ſcories du *régule martial* étant miſes en poudre groſſiere, expoſées à l'air dans un lieu humide & à l'ombre, & réduites ainſi en une pouſſiere fine, ſont lavées dans pluſieurs eaux; ſi l'on verſe ces leſſives ſur un filtre, le ſafran reſtera ſur ce filtre, & il faudra le faire ſécher; on le mêlera enſuite avec trois fois autant de nitre; on en fera la projection par cuillerées dans un creuſet rougi au feu; on le lavera

Digitized by Google

pour en ôter toute la falure, & l'on aura le safran de mars antimonial de Stahl.

Le *régule martial* entre dans la compoſition du régule des métaux dont on ſe ſert pour faire le *lilium*.

Zanichelli ſe ſervoit auſſi du *régule martial* pour faire ſes fleurs d'*antimoine* argentines. Pour cet effet, il mettoit du *régule martial* dans le fond d'un creuſet; il ajoutoit un couvercle qui entroit en partie dans le creuſet. Ce couvercle étoit percé au milieu; il couvroit ce cercle d'un autre proportionné à l'ouverture du creuſet; il en lutoit les jointures; il mettoit le régule en fuſion par le feu, qu'il faiſoit autour du creuſet; il s'élevoit par ce moyen des fleurs blanches comme des branches d'arbre.

Mais il eſt plus facile de prendre une demi-livre d'éthiops antimonial, fait avec un quarteron de mercure & autant d'*antimoine* crud broyés enſemble; d'ajouter à l'éthiops deux onces de limaille de fer; de mettre le tout dans une cornue de verre lutée dont les deux tiers reſtent vuides; de donner tout-à-coup un feu du ſecond degré ſous la cornue, & d'élever & augmenter le feu pendant cinq heures; au bout de ce temps l'opération ſera faite. Si on caſſe la cornue par le cou, on y trouvera des eſpeces de cryſtaux d'une grande blancheur qui ſont la *neige d'antimoine*. Ce procédé eſt de M. Malouin; en cherchant autre choſe, il trouva que pour avoir cette neige, il ne s'agiſſoit que de mettre deux parties d'*antimoine* crud, & une partie de limaille de fer dans une cornue à feu nud.

Régule de Venus. Prenez trois onces de cuivre de roſette en petits morceaux; mettez-les dans un creuſet, que vous placerez dans un fourneau à vent au milieu des charbons ardens; couvrez ce creuſet; ajoutez du charbon dans le fourneau juſques par-deſſus le creuſet: quand le cuivre ſera prêt à fondre, ajoutez trois onces de régule martial d'*antimoine* caſſé en petits morceaux, recouvrez le creuſet; quand la matiere ſera dans une fuſion parfaite, écartez les charbons, découvrez le creuſet, retirez-le du feu, enſuite verſez dans un mortier chauffé & graiſſé; vous aurez par ce moyen un régule de couleur purpurine qu'on nomme *régule de Venus*.

Régule jovial. Prenez parties égales d'étain & de régule martial de la premiere fuſion, l'étain coupé en limaille & le régule concaſſé: mettez d'abord le régule dans le creuſet; & quand il ſera fondu, ajoutez-y l'étain, & remuez avec une verge de fer. Quand tout ſera en fuſion, verſez dans le mortier, & laiſſez réfroidir: vous aurez le *régule jovial*, qui eſt de couleur d'ardoiſe.

Régule des métaux. Mêlez enſemble parties égales de régule de Vénus & de régule jovial en poudre: mettez le mélange dans un creuſet entre les charbons ardens; couvrez le creuſet, & ajoutez-y encore du charbon: quand vous jugerez que la matiere ſera fondue, vous découvrirez le creuſet & vous la fonderez avec une verge de fer. Si vous la trouvez fondue, verſez-la dans un mortier, & vous aurez le *régule des métaux*.

Si vous prenez parties égales de cuivre, de fer, d'*antimoine* & d'étain, vous aurez le *régule violet*.

Ceux qui diſent que le régule des métaux doit être compoſé de cinq métaux, comptent le zinc pour le cinquieme.

Voyez à l'article LILIUM, cette préparation d'*antimoine*.

Voyez auſſi à l'article KERMÉS, cette autre préparation d'*antimoine*.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, *voyez* DIAPHORÉTIQUE MINERAL.

* ANTIMOINE (*Teinture d'*.), Prenez une partie d'*antimoine crud*, deux parties d'alkali du tartre, le tout en poudre, & mêlez enſemble: mettez le mélange dans un creuſet, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens: couvrez le creuſet, laiſſez le tout en fonte pendant une heure; conduiſez le feu doucement d'abord; verſez la matiere fondue dans une poële ou dans un chauderon de fer, chauffé; quand la matiere commencera à réfroidir, caſſez-la en petits morceaux plats, que vous mettrez dans un matras; verſez de l'eſprit-de-vin deſſus à la hauteur d'environ deux doigts: ajuſtez au matras un vaiſſeau de rencontre; vous laiſſerez en digeſtion juſqu'à ce que l'eſprit-de-vin ſoit bien teint, ce qui ſe fait ordinairement en vingt-quatre heures: verſez

Digitized by Google

enſuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel eſprit-de-vin ſur ce qui reſte dans le matras, pour en tirer encore de la teinture : on mêlera ces teintures & on les filtrera.

Pour s'aſſurer que la teinture eſt d'*antimoine*, il y faut laiſſer tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élevera une mauvaiſe odeur, & il ſe précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs ; auſſi réuſſit-elle dans les cas de langueur, pour le ſcorbut, & dans les ſuites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes juſqu'à douze, dans deux ou trois cuillerées de thé, de bouillon, ou autre liqueur, & on y revient pluſieurs fois par jour

* ANTIMOINE (*Soufre doré d'*.), Prenez les ſcories du régule ordinaire d'*antimoine*, ou faites fondre une partie d'*antimoine* crud, avec deux parties de l'alkali du tartre ; expoſez-les à un air humide pendant un jour ou deux : faites bouillir à grande eau pendant une demi-heure les ſcories, ou l'*antimoine* diviſé par les alkalis, ou le reſtant de la teinture d'*antimoine* ; car ce reſtant peut auſſi ſervir dans cette occaſion. Filtrez cette décoction ; laiſſez-y tomber quelques gouttes de vinaigre en différens endroits ; il ſe fera un précipité en une eſpece de caillé. Verſez le tout dans un entonnoir garni d'un filtre, & rejettez ce premier précipité. Prenez la liqueur qui aura coulé au travers du filtre, & verſez-y comme la premiere fois du vinaigre ; vous aurez un ſecond précipité que vous ſéparerez par un nouveau filtre : réiterez cette opération juſqu'à quatre fois : verſez pluſieurs fois de l'eau ſur ce qui reſtera dans le filtre pour le deſſaler : enfin faites ſécher cette poudre, & vous aurez ce qu'on appelle *le ſoufre doré d'antimoine*.

Le *ſoufre d'antimoine* des premieres précipitations eſt jaune brun ; celui des précipitations ſuivantes eſt jaune rouge, il devient enfin doré ; & celui des dernieres eſt jaune clair.

Il y a, comme on voit, pluſieurs *ſoufres dorés d'antimoine* : mais ils ſont tous en grande réputation ; ils paſſent pour une panacée, ou un remede univerſel dans preſque toutes les maladies. Mais leur vertu a toujours paru ſuſpecte à pluſieurs médecins, à cauſe des parties régulines que ces remedes contiennent : car ils font vomir fort ſouvent ; d'autres fois ils purgent par bas, tandis que dans d'autres cas ils pouſſent ſeulement par la peau, ou ne produiſent aucune évacuation ſenſible.

Le *ſoufre doré* s'ordonne le plus ſouvent mêlé avec l'huile d'amandes douces, ou dans quelque conſerve, telle que celle de violette, de fleurs de bourrache ou d'aunée, en forme de bol. Sans entrer dans le détail empyrique de ſes vertus, il ſuffit de ſavoir qu'elles dépendent de ſes facultés : or celles-ci ſont les mêmes que celles de l'*hepar ſulphuris*, chargé de quelque ſubſtance métallique. Le ſoufre diviſé par les alkalis eſt apéritif, atténuant, fondant, expectorant, déſopilatif, tonique, & fortifiant. Il peut diviſer les humeurs viſqueuſes, ténaces & glutineuſes : & par conſéquent il peut lever les obſtructions des viſceres du bas-ventre, telles que celles du foie, de la rate, de la matrice, & du poumon ; ainſi il ſera un excellent remede dans les pâles couleurs & dans la ſuppreſſion des regles.

Le *ſoufre doré* eſt donc emménagogue, hépatique, méſenterique, béchique, fébrifuge, céphalique, diaphorétique, & alexipharmaque. Mais comme il peut être chargé de quelques parties régulines, il devient émétique, ſur-tout ſi l'eſtomac ſe trouve gorgé d'acides : il peut les évacuer, ſon action devenant plus énergique : ſi d'ailleurs il eſt donné à grande doſe, il ſe développera davantage ; & les circonſtances tirées de ſa partie réguline, & des acides nichés dans les premieres voies, ne feront que contribuer à le rendre de plus en plus émétique.

On peut dans cette intention l'ordonner à quatre grains dans une potion huileuſe, à deſſein de faire vomir dans une fievre violente. Dans un engorgement du poumon, on le donne par cuillerée ; & il fait de grands effets. Donné à moindre doſe, depuis un grain ou demi-grain juſqu'à deux, & de même en portion & par cuillerée, il eſt bon pour détacher les humeurs lentes, les diviſer, & provoquer les ſueurs & la tranſpiration.

Digitized by Google

C'eſt pour cela qu'il eſt ſi efficace dans les maladies du poûmon, dans la ſuppreſſion des crachats & de la morve, & delà dans tous les rhumes de cerveau, de la gorge & de la poitrine.

Auſſi la plupart des grands praticiens, accoutumés à l'employer dans les cas les plus difficiles & les plus ordinaires, ne ſe font pas de peine de le regarder comme un remede univerſel.

Le kermès mineral ou *ſoufre doré*, fait par l'ébullition, ſe donne avec ſuccès dans les maladies qui ſont ſoupçonnées de malignité. C'eſt ainſi que dans la petite vérole, la rougeole, la fievre miliaire, & autres de cette nature, dans les inflammations des viſceres avec malignité, on l'ordonne comme alexipharmaque, en le mêlant avec les autres remedes béſoardiques, les terreux & les abſorbans, comme les yeux d'écreviſſe, les coraux, les perles, les coquilles d'œufs, les confections thériacales & alexiteres.

L'illuſtre M. Geoffroy s'en eſt ſervi avec ſuccès dans les fievres intermittentes des enfans, en l'aſſociant avèc le ſel fébrifuge de Silvius, le ſel d'abſynthe, ou le tartre vitriolé.

Schröder dit qu'il l'a employé avec ſuccès dans l'âcrimoine de la ſérosité & de la lymphe lacrymale, pour guérir la chaſſie, les ophthalmies; de même que pour adoucir des douleurs ſcorbutiques, & arrêter des fluxions ſur les poumons, qui mettoient les malades dans un danger éminent.

Hoffman, & de grands particiens après lui, l'ont employé dans toutes les maladies chroniques des viſceres, en le mêlant avec d'autres remedes: c'eſt ainſi que joint au nitre, il devient un excellent ſpécifique dans l'hydropiſie.

Veut-on guérir l'épilepſie & les maladies ſpaſmodiques? le *ſoufre doré*, joint au cinabre, agit comme un remede calmant.

Veut-on attaquer le ſcorbut? on peut marier le *ſoufre doré* avec les ſels neutres, avec les anti-ſcorbutiques.

Veut-on arrêter des pertes ou des dévoiemens? joignez le *ſoufre doré* avec les abſorbans; enveloppez le tout dans la confection hyacinte, & vous aurez un remede aſſuré dans ces maladies.

Ce médicament convient même dans les maladies imflammatoires de la poitrine & du poumon, & dans tous les cas où le ſang épais engorge les vaiſſeaux; mais il faut d'abord adminiſtrer les remedes généraux.

Juncker le regarde comme un préſervatif aſſuré contre le catarrhe ſuffoquant, & contre d'autres maladies où la ſérosité & la mucoſité ſurabondanre tendroient à détruire le reſſort des viſceres & de la poitrine: auſſi ſon action s'eſt-elle terminée dans ces cas par des évacuations ſenſibles, telles que le vomiſſement, les ſelles, la ſueur, & la tranſpiration; quoique ſouvent il ait agi ſans exciter aucune évacuation bien marquée.

L'uſage indiſcret du *ſoufre doré d'antimoine*, ou du kermès, cauſe de grands déſordres: il nuit beaucoup aux péthoriques, à tous ceux qui ont le ſang âcre & enflammé; comme auſſi aux phthiſiques, aux gens délicats, & attaqués de vieilles obſtructions, & à tous ceux qui ſont menacés de rupture de vaiſſeaux, de crachement de ſang, & d'autres maladies du poumon. On ne doit point l'employer d'abord dans tous ces cas; il faut auparavant ſonder le terrein, & recourir aux remedes généraux; qui ſont la ſaignée, la purgation réiterée, les lavemens, les tiſanes ou boiſſons délayantes & adouciſſantes, ou antiphlogiſtiques.

Enfin, comme ce remede n'eſt pas toujours de même main, & que tous ne le travaillent pas comme il faut, c'eſt au médecin à bien connoître celui qu'il emploie, & à ſavoir ſes effets; par exemple, s'il excite le vomiſſement ou non, s'il eſt fort chargé de régule ou non. Tous les remedes antimoniaux demandent à cet égard la même précaution.

D'ailleurs, quelle que fût la préparation, elle ſeroit toujours à craindre dans pluſieurs cas, ainſi que l'expérience l'apprend tous les jours: de-là vient que de grands praticiens redoutent encore ce remede comme un poiſon, & ne veulent point l'employer qu'ils ne ſe ſoient bien aſſurés de l'état du poumon, du pouls, des forces, du tempérament du malade; & d'ailleurs, ils ſavent recourir aux

Digitized by Google

correctifs de ce remede, lorſqu'il a trop fatigué la malade ; ils ont ſoin d'employer les huileux, les opiatiques, les adouciſſans, & autres remedes capables de brider l'action trop violente de ce ſtimulant. (*N*)

* ANTIMOINE (*beurre ou huile glaciale d'*). Prenez une partie de régule d'*antimoine*, deux parties de ſublimé corroſif, le tout réduit en poudre & mêlé enſemble ; chargez en une cornue juſqu'à la moitié ; que cette cornue ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de ſable ; ajuſtez-y un récipient ; lutez les jointures, & donnez un feu modéré : il diſtillera une matiere épaiſſe, qui eſt *le beurre d'antimoine*. Il prend enſuite une conſiſtance huileuſe & comme glacée ; ce qui lui a fait donner le nom d'*huile glaciale d'antimoine*.

Cette huile eſt quelquefois ſi épaiſſe qu'elle ne coule point, & s'amaſſe dans le cou de la cornue : alors il en faut approcher un charbon. Si on laiſſe le mélange de ſublimé & de régule expoſé à l'air avant que de diſtiller, on aura un beurre plus liquide.

Quand on appercevra des vapeurs rouges, il faudra déluter les jointures du récipient, & augmenter le feu. Il paſſera des vapeurs qui ſe congéleront dans l'eau qu'on aura miſe dans le ſecond récipient : ce ſera du mercure coulant revivifié du ſublimé corroſif.

Si on réitere la diſtillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair, & l'on a ce que l'on appelle *le beurre d'antimoine rectifié*. Plus il eſt rectifié, plus il eſt clair.

Il eſt d'une nature très-ignée & corroſive, au point d'être un poiſon lorſqu'on l'avale : on s'en ſert à l'extérieur comme d'un cauſtique, afin d'arrêter le progrès des gangrenes, des caries, des cancers, &c. *Voyez* CAUSTIQUE.

Digéré avec trois fois ſon poids de très-fine poudre, il fait la teinture de pourpre *antimoine*, ſecret infiniment eſtimé par M. Boyle, comme un ſouverain vomitif.

Le même *beurre* ſe précipite, au moyen de l'eau chaude, en poudre blanche, peſante, ou chaux appellée *mercurius vitæ*, & *poudre d'algaroth*, qui eſt cenſé un violent émétique. *V.* ALGAROTH.

Du *beurre d'antimoine* ſe prépare auſſi le béſoard minéral, en diſſolvant le *beurre* corrigé avec l'eſprit de nitre : enſuite ſéchant la matiere diſſoute, appliquant encore de l'eſprit de nitre, & le réiterant une troiſieme fois, la poudre blanche qui demeure enfin entretenue preſque rouge environ demi-heure, eſt le *bezoardicum minerale*. *V.* BESOARD.

* ANTIMOINE (*Cinabre d'*) : prenez trois parties de ſublimé corroſif, & deux d'*antimoine* crud, le tout réduit en poudre & mêlé, mettez le mélange dans une cornue dont la moitié reſte vuide ; & après y avoir ajuſté un récipient, donnez un feu doux d'abord, qui fera diſtiller *le beurre d'antimoine*. Quand vous appercevrez les vapeurs rouges, délutez, & changez de récipient : pouſſez le feu deſſus & deſſous la cornue, juſqu'à ce quelle rougiſſe, dans l'intervalle de trois heures : laiſſez enſuite éteindre le feu, & refroidir les vaiſſeaux. Cela fait, vous trouverez le *cinabre d'antimoine* ſublimé à la partie ſupérieure de la cornue vers ſon cou, mettez ce *cinabre* ſur un feu de ſable en digeſtion, il deviendra plus rouge & plus parfait.

Si vous faites fondre du *beurre d'antimoine* en l'approchant du feu, & que vous le verſiez dans l'eau chaude, il s'y diſſoudra, l'eau ſe troublera & blanchira ; enſuite il ſe précipitera une eſpece de pouſſiere blanche : décantez la liqueur, lavez la pouſſiere qui reſte au fond dans pluſieurs eaux ; faites-la ſécher, & vous aurez la *poudre d'algeroth*, & ſelon d'autres, d'*algaroth*. C'eſt Victor Algerot médecin de Vérone, qui eſt l'auteur de cette poudre, qu'on appelle auſſi *mercure de vie & poudre angélique*. Elle purge violemment ; & l'on peut y recourir quand les autres émétiques ont été employés ſans effet. Sa doſe eſt depuis un grain juſqu'à huit dans les maladies ſoporeuſes, l'apoplexie, l'épilepſie, &c. *V.* à BESOARD MINERAL cette préparation d'*antimoine*.

* ANTIMOINE (*Fleur d'*) : eſt un *antimoine* pulvériſé & ſublimé dans un aludel ; ſes parties volatiles s'attachent au pot à ſublimer. *Voyez* FLEUR & SUBLIMATION.

Digitized by Google

C'eſt de plus un puiſſant vomitif, d'une ſinguliere efficacité dans les cas de manie, & le grand remede à qui pluſieurs ſont redevables de leur grande réputation.

On fait une autre ſorte de *fleur de régule d'antimoine* avec le ſel antimonial ſublimé comme devant; ce qui fait un remede tant ſoit peu plus doux que le précédent. Van-Helmont nous donne auſſi une préparation de *fleurs d'antimoine purgatives*. *V.* DIAPHORÉTIQUE MINERAL.

ANTIMOINE (*Fleurs de régule martial d'*). Ces fleurs ſont ſudorifiques & diaphorétiques; on en fait uſage dans les fievres malignes & éruptoires, & toutes les fois qu'il eſt beſoin de pouſſer par la peau. On les ordonne auſſi dans les fievres intermittentes, peu de temps avant l'accès. La doſe eſt de dix grains.

Mais ſouvent ce remede excite le vomiſſement, & n'eſt pas ſi ſûr qu'on le penſe. (*N*)

ANTIMOINE (*Fleurs fixes d'*) ou *purgatif de Van-Helmont*. Prenez dix-huit-grains d'*antimoine* diaphorétique, ſeize grains de réſine de ſcammonée, ſept grains de crême de tartre; faites du tout une poudre menue.

Cette poudre ſe prend ſans la mêler avec aucun acide; & ſi elle faiſoit trop d'effet, on modéreroit ſon action par le moyen d'un acide. On doit la donner avant l'accès des fievres intermittentes, & ménager ſi bien le temps, que ſon opération finiſſe un inſtant avant le tems où l'accès a coûtume de venir. Elle guérit toujours la fievre quarte, ſi l'on en croit Van-Helmont, avant la quatrieme priſe, & toutes les fievres intermittentes & continues. Mais ſes effets ne ſont pas ſi ſurprenans que ce chymiſte l'a fait accroire. (*N*)

* ANTIMOINE (*la céruſe ou chaux d'*) eſt le régule diſtillé avec de l'eſprit de nitre dans un fourneau de ſable: ce qui demeure après que toutes les fumées ſont épuiſées, eſt une poudre blanche, qui étant doucement lavée, eſt la céruſe que l'on cherche. Elle eſt diaphorétique, & pluſieurs la mettent ſur le même pié que le béſoard minéral.

* ANTIMOINE REVIVIFIÉ, *antimonium reſuſcitatum*, ſe prépare avec des fleurs d'*antimoine*, & le ſel ammoniac digeré en vinaigre diſtillé, enſuite exhalé, & le demeurant adouci par l'ablution: il eſt émétique, quelquefois ſudorifique, & bon dans le cas de manie.

Toutes ces préparations d'*antimoine*, quelqu'âpre qu'il ſoit tout ſeul, peuvent néanmoins être gouvernées de ſorte qu'elles n'opérent que peu ou inſenſiblement. L'effet n'en ſera apperçu que quand elles auront paſſé dans les plus petits vaiſſeaux; & c'eſt alors quelles ont la vertu de combattre la goutte, la vérole & les écrouelles, &c. *V.* PURGATIF.

ANTIMOINE (*Magiſtere d'*) Le *magiſtere* ou *précipité d'antimoine* fait par l'eſprit de nitre, étant bien édulcoré par pluſieurs effuſions d'eaux bouillantes, purge & fait vomir comme le kermès, à la doſe de trois ou quatre grains; & le même *magiſtere* fait avec l'eau régale ordinaire, étant de même bien lavé, purge par les ſelles à la même doſe; & donné à la doſe d'un grain, il agit comme diaphorétique. Ce remede a été donné avec ſuccès dans les hopitaux à de petits enfans attaqués de maladies d'obſtruction & de fievre; ils en ont été ſoulagés & guéris en prenant ce remede à la doſe d'un grain, & le répétant ſelon le beſoin.

Le kermès mineral eſt un vrai *magiſtere d'antimoine*, ou une précipitation de ſoufre doré; & le kermès bien rectifié, n'eſt pas différent de l'*antimoine* diſſous par un alkali quelconque, dont on aura eu ſoin de ſéparer la partie réguline. *V.* KERMÈS MINERAL.

ANTIMOINE *en poudre & en tablettes*: Prenez de l'*antimoine* de Hongrie, marqué de belles aiguilles, & brillant; diviſez-le ſur le porphyre, lavez-le pluſieurs fois & faites-le ſécher enſuite dans une étuve; porphyriſez de nouveau cette poudre, & mêlez-la avec autant de ſucre, juſqu'à ce qu'on n'apperçoive plus de brillant.

Cette pouvre eſt vantée depuis long-temps comme un ſpécifique excellent dans pluſieurs maladies du poumon, & ſur-tout dans l'aſthme: c'eſt un fondant excellent.

Kunkel s'en eſt ſervi avec ſuccès par le conſeil de Sennert, comme on l'a dit ci-deſſus.

Digitized by Google

Cette poudre ſe réduit en *tablettes* avec le ſucre roſat ; & ces tablettes ſont connues dans quelques villes d'Allemagne ſous le nom de *tablettes de Kunkel*, ſurtout à Francfort & à Nuremberg.

Ces *tablettes* ſont bonnes pour le rachitis & la nouûre des enfans, pour l'obſtruction des glandes & dans les fleurs blanches. On fera bien de les joindre avec des alkalis fixes, & d'interdire aux malades les acides pendant leur uſage.

Il y a un grand nombre d'autres préparations d'*antimoine*, dont il ſera fait mention à leurs articles particuliers. (*N*)

ANTI-MONARCHIQUE, adj. *Hiſt. & politiq.*, ce qui s'oppoſe ou réſiſte à la monarchie ou au gouvernement royal. *V.* MONARCHIE.

Anti-monarchique eſt fréquemment uſité dans le même ſens que *républicain*. *V.* RÉPUBLIQUE. (*G*)

ANTIMONIAUX, *en médecine*, préparations d'antimoine, ou médicamens dont l'antimoine eſt la baſe ou le principal ingrédient. *V.* ANTIMOINE.

Les *antimoniaux* ſont principalement d'une nature émétique, quoiqu'ils ſe puiſſent préparer de ſorte qu'ils deviennent, ſoit cathartiques, ſoit diaphorétiques, ou même ſeulement altératifs. *V.* ÉMÉTIQUE, CATHARTIQUE, ANTIMOINE, &c.

Le docteur Quincy nous aſſure qu'il n'eſt point dans la pharmacie de remede qui leur ſoit comparable dans les affections maniaques ; nul émétique ou cathartique d'aucune autre eſpece n'étant aſſez fort pour de telles maladies, ſi ce n'eſt en doſe outrée, qui pourroit être dangereuſe. *V.* MANIE.

On dit qu'une taſſe *antimoniale*, faite ſoit de verre d'antimoine ou d'antimoine préparé avec du ſalpetre, quoiqu'elle ſoit par elle-même une ſubſtance difficile à diſſoudre, donne une forte qualité cathartique ou émétique à toute liqueur qu'on y verſe, ſans qu'il en réſulte la moindre diminution du poids de la taſſe même. (*N*)

* ANTINOE, ANTINO, ANTINOPOLIS, *Géog. anc.* ville d'Egypte dans la Thébaïde. Il n'en reſte pas même des ruines, qu'on rencontreroit ſur les bords du Nil. Elle s'eſt appellée *Andrianopolis*, *Beſanteonus*, & même ſelon quelques-uns *Beſa*.

ANTINOMIE, ſ. f. *antinomia*, du grec ἀντὶ, *contre* & νόμος, *loi* ; contradiction entre deux loix ou deux articles de la même loi. *V.* LOI.

Antinomie, ſignifie quelquefois une *oppoſition* à toute loi.

C'eſt en ce ſens qu'on a appellé *antinomiens*, & quelquefois *anomiens*, une ſecte d'enthouſiaſtes qui prétendoient que la liberté évangélique les diſpenſoit de ſe ſoumettre aux loix civiles. Tels ont été en Allemagne ces anabaptiſtes qui prirent les armes contre les princes & la nobleſſe. *V.* ANABAPTISTES.

On a auſſi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant inſuffiſante pour le ſalut, on ne devoit point avoir égard à ſes motifs : comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la réligion, & que la loi de l'Evangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de la nature. (*G*)

ANTINOUS, *en aſtronomie*, eſt une conſtellation de l'hémiſphere boréal, qui avance auſſi en partie dans l'hémiſphere auſtral : elle eſt contiguë à la conſtellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même conſtellation. *V.* AIGLE & CONSTELLATION.

Antinoüs eſt compoſé de quelques étoiles informes. *V.* ETOILE.

ANTIO ou ANZIO (CAP D') *Géogr.*, pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat eccléſiaſtique, entre le port d'Oſtie & le golfe de Gaette. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port aſſez commode. Ce cap tire ſon nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *V.* ANTIUM.

* ANTIOCHE, *ou* ANTAKIA, *Géograph. anc. & mod.*, ville ancienne & célebre de Syrie ; il n'en reſte preſque plus que des ruines. *Long.* 55, 10 ; *lat.* 36, 20.

ANTIOCHE, ville d'Aſie, dans la Piſidie, jadis conſidérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

ANTIOCHE, ſur le Méandre, ville de Carie, en Aſie mineure, aujourd'hui Tachiali.

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie : elle porte encore aujourd'hui le même nom.

Digitized by Google

ANTIOCHE *ou* MYGDONIE. *Voyez* NISIBE.

ANTIOCHE (*Pertuis d'*) détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, & la côte méridionale de l'île de Ré.

*ANTIOCHETTA, *Géog. mod.* ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42.

ANTIOCHIA, *Géogr.*, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Pompayan.

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER, *Hist. de Syrie.* Ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre, dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui le premier prit le titre de *roi* au lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui regna après lui. Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à tirer vengeance de Ptolomée Céraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus, où étoit le siege de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée, dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrâsa l'Asie; & *Antiochus* par-tout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoit acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares, étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essaim de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom

Digitized by Google

surnom de *Soter*, qui signifie *libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus* exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes, savoir Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Célene. Ce monarque, chargé d'années & de gloire, mourut à Ephese après un regne de vingt-ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smyrne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Vénus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre femme, dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots, *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ayeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne conteſta pas aux Séleucides une origine céleſte.

ANTIOCHUS II, fils d'Antiochus Soter & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Miléſiens, qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trône, il tourna ſes armes contre Byzance, mais les ſecours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défenſe; & il ſe borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuiſſance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de ſon pere, renouvella la guerre commencée contre Ptolomée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint funeſte. Ptolomée lui donna ſa fille en mariage, & cette union formée par la politique ſuſpendit leurs haines ſans les éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rebellions toujours punies & toujours renaiſſantes. Arſace, iſſu des anciens rois de Perſe, ſe révolta contre Agathocle, qu'*Antiochus* en avoit fait gouverneur. Les peuples, pleins de reſpect pour le ſang de leurs anciens maîtres, ſe rangerent en foule ſous ſes drapeaux. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ere des Séleucides. Dans le même temps, Théodote fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut ſuivi de preſque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs, chaſſés de ces provinces où ils avoient des établiſſemens, n'eurent d'autres reſſources que dans leur courage. Ils formerent une armée qui pénetra juſqu'aux extrémités de l'Inde, & qui conquit des pays ignorés par Alexandre. *Antiochus* ayant appris la mort de Ptolomée dont il avoit épouſé la ſœur, rappella auprès de lui Laodice, ſa premiere épouſe. Cette princeſſe, moins ſenſible au plaiſir de ſon rappel, qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconſtance, égorgea ſon mari pour aſſurer le trône à ſon fils. Ce fut ainſi que périt *Antiochus*, après un regne de quinze ans. Quoiqu'ennemi d'Eléazar, pontife des Juifs, il n'étendit point ſa haine ſur eux; il les fit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de l'Ionie, & il leur permit de vivre ſelon leurs loix, leurs uſages & leurs rites ſacrés, ou plutôt il leur confirma ces privileges, qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ere des Séleucides. Les habitans de Smyrne lui décernerent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ſes bienfaits. On n'a point gravé le ſurnom de dieu ſur ſes médailles, & on ne le diſtingue des autres princes de ſon nom, qu'à ſon nez court & recourbé.

ANTIOCHUS III, fut de ſon vivant ſurnommé le *grand*, & ce titre lui a été confirmé par la poſtérité, qui ſeule a droit de le déférer aux rois. Il étoit fils de Séleucus ſecond & de Laodice. Il

ſuccéda à ſon frere Séleucus III, qui ne fit que paroître ſur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rebellion ; chaque province fourniſſoit un ambitieux qui aſpiroit au pouvoir ſouverain. C'étoit ſur-tout dans les pays ſitués au-delà du mont Taurus, que l'eſprit de révolte étoit le plus répandu. *Antiochus* eut ſes propres ſujets à conquérir ; & ce fut ceux qu'il honora de ſa confiance, qui furent ſes plus dangereux ennemis. Deux freres, l'un nommé *Molon* & l'autre *Alexandre*, avoient obtenu les gouvernemens de la Perſe & de la Médie ; dès qu'ils furent armés du pouvoir, ils s'en ſervirent pour ſe rendre indépendans d'un prince dont ils mépriſoient la jeuneſſe. *Antiochus* inſtruit de leur révolte, envoya contr'eux Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir des ſujets à combattre, il ſe mit à la tête d'une autre armée pour faire la conquête de la Célé-Syrie, dont Théodate, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en poſſeſſion. Le monarque Syrien fut reçu dans Tyr & Ptolémaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ſes proſpérités par l'inondation du Nil, qui ſervit de barriere à l'Egypte. Il ſe retira à Séleucie, ſur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui fut offerte par Ptolomée, & qui lui étoit néceſſaire pour réunir toutes ſes forces contre ſes ſujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pieces. Zénate, qui leur fut ſubſtitué dans le commandement, eſſuya d'humilians revers, qui laiſſerent Molon maître de pluſieurs provinces. *Antiochus* ſentit alors la néceſſité de ſe montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa préſence impoſante pénétra de reſpect les ſoldats de Molon, qui paſſerent dans ſon camp, & ce chef ſe vit abandonné. Le monarque, vainqueur ſans effuſion de ſang, tourna ſes armes contre pluſieurs peuples barbares qui faiſoient des invaſions dans ſes états. Ses premiers coups tomberent ſur Artabazane, vieillard décrépit, dont l'empire ſubſiſtoit depuis pluſieurs ſiecles, & dont Alexandre avoit dédaigné la conquête. Ce prince trop foible pour réſiſter aux forces de l'Aſie, ſouſcrivit à toutes les conditions qui lui furent preſcrites.

Tandis qu'*Antiochus* étoit occupé à cette guerre, Achéus, ſon parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces ſituées au-delà du Taurus, s'en fit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. *Antiochus* différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'artiſan de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions ſur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie ; & comme il n'appuyoient leur demande ſur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût en aſſurer la poſſeſſion. *Antiochus* ſe mit à la tête de ſon armée ; les Egyptiens l'attendirent dans une chaine de montagnes du Liban. Ce fut-là que s'engagea une ſcene meurtriere, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra dans le même jour ſur mer un ſecond combat, dont le ſuccès fut indécis. Les Egyptiens vaincus ſur terre, choiſirent une poſition ſi avantageuſe, que le vainqueur ne put profiter de ſes avantages. La campagne ſuivante fut mémorable par la bataille de Gaza. *Antiochus* vaincu, abandonna ſes conquêtes, & ſe retira dans ſes états avec les débris de ſon armée, qu'il employa contre Achéus. Ce rebelle, vivement pourſuivi, ſe réfugia dans Sardes, ville extrêmement fortifiée, d'où il ſe flattoit de défier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à *Antiochus*. Les droits du ſang ne purent le ſouſtraire au ſupplice ; ſes membres furent mutilés, & ſa tête fut attachée à une croix pour ſervir d'exemple à ceux qui auroient la tentation de l'imiter.

Antiochus eut une nouvelle guerre à ſoutenir contre Arſace, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva alors un ennemi véritablement digne de lui. Arſace montra tant de grandeur & de capacité, qu'*Antiochus* aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la néceſſité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marcherent contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur ; & quoiqu'*Antiochus* la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi

Digitized by Google

formidable. Rebuté de combattre ſans fruit, il laiſſa Euthydeme poſſeſſeur de ſes uſurpations. Cette ceſſion lui parut avantageuſe, parce qu'elle mettoit une barriere entre ſes états & les Scythes Nomades qui, ſans ceſſe, infeſtoient ſes frontieres. Ce prince, incapable de ſoutenir le repos, ne ſe plaiſoit que dans le tumulte des armes ; & quand le calme regnoit dans ſes états, il portoit la tempête chez ſes voiſins. L'Egypte affoiblie par ſes diviſions, excita ſon ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une ſi riche proie. *Antiochus* entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe, qui s'étoit avancé dans la Cherſonefe de Thrace en impoſoit à l'Egypte. Les Romains, flattés du titre de protecteurs des peuples & d'arbitres des rois, écouterent les plaintes des habitans d'Alexandrie, qui craignant de tomber ſous une domination étrangere, implorerent leur aſſiſtance. Le ſénat envoya des ambaſſadeurs aux deux monarques, pour leur offrir l'alternative ou de les avoir pour ennemis, ou de mettre bas les armes. *Antiochus* affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en ſecret ſa fierté. Il s'éloigna de l'Egypte avec ſon armée, qu'il conduiſit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le ſénat lui envoya un ambaſſadeur pour lui ſignifier qu'ayant beſoin des troupes & de la flotte d'Attale, il eût à s'abſtenir de toute hoſtilité contre ce prince ; & cet ordre fut exécuté ſans réplique. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Ptolomée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. *Antiochus* arma pour les reprendre. Les Egyptiens furent défaits ſur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richeſſes furent la proie du ſoldat. *Antiochus* ambitionnoit de rendre à ſon empire l'éclat qu'il avoit jeté ſous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces ſituées au-delà du Taurus : mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ſes forces vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna ſa fille en mariage à Ptolomée dont il déſiroit ſe faire un allié. Cette princeſſe devenue reine d'Egypte, en embraſſa les intérêts. Ce fut elle qui ſollicita les Romains à faire la guerre à ſon pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir ſous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur eſclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui ſeul pouvoit défendre, fut le joindre à Epheſe pour l'affermir dans le deſſein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence ; il propoſa de tranſporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le ſeul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaiſſeaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux, qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conſeils furent écoutés & ne furent point ſuivis. Les courtiſans, jaloux de la faveur de cet illuſtre fugitif, le calomnierent dans l'eſprit du monarque ; & le plus grand général de ſon ſiecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ſes conſeils, fut vaincu près des Thermopyles par Aſſyrius, qui le força d'abandonner la Grece & de ſe retirer en Aſie. Sa puiſſance ébranlée par ce premier coup, pencha vers ſa ruine par une nouvelle défaite ; &, après une guerre où il avoit été l'agreſſeur, il accepta une paix honteuſe, qui lui enleva la domination de toutes les provinces ſituées au-delà du Taurus. Il fallut encore ſe ſoumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuiſa ſes tréſors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elémaïde. Ce ſacrilege ne reſta point impuni ; les barbares, indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le ſurprirent & l'aſſaſſinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un feſtin par ſes courtiſans. Ce prince laiſſa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité juſqu'à la profuſion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit, qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque choſe de contraire à la loi, aſſurant qu'il ne vouloit regner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Perſique, au confluent du Ty-

Digitized by Google

gre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par ſa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que ſa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'hiſtorien Mneſoptoleme fut ſon plus cher favori. Quiconque fait de grandes choſes aime ceux qui les tranſmettent à la poſtérité. Dans les différens périodes de ſa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans ſa jeuneſſe capable de tout exécuter, mais appeſanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince ſont extrêmement rares. Il y eſt repréſenté ſous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il regna trente-ſept ans, & mourut dans la 126e année de l'ere des Séleucides. Il laiſſa neuf enfans, cinq princes & quatre princeſſes.

Ce prince ſe ſervoit d'une thériaque contre toute ſorte de poiſons; la compoſition en étoit écrite ſur une pierre à l'entrée du temple d'Eſculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; treſle, un gros, deux grains & demi; ſemence d'anet, de fenouil, d'anis, de poivrette, d'ache, de chacun ſeize gros & quinze grains; farines d'ers, douze gros & trente grains: pulvériſez ces drogues, paſſez-les par le tamis, & faites-en des trochiſques de demi-gros, avec de bon vin: la doſe eſt d'un demi gros dans un quart de pinte de vin. Pline, *lib. XX, cap.* 24. (*X*)

ANTIOCHUS IV joignit au ſurnom de *dieu* celui d'*Epiphane* ou *illuſtre*. Les Romains, après la défaite de ſon pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages ſe faiſoit tous les trois ans; Démétrius, fils du roi Séleucus ſon frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois ſi magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été aſſaſſiné par Héliodore, qui avoit cru par un meurtre ſe frayer un chemin au trone de Syrie. Attale & Eumene, ſes deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent enſemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils diſſiperent les partiſans. Ce fut par le conſeil de ſes deux freres qu'il envahit la puiſſance ſuprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ſes penchans; il ſortoit de ſon palais avec quelques compagnons de ſes débauches, & ſans décence dans ſes mœurs, il donnoit au public le ſpectacle ſcandaleux de l'ivreſſe & de l'intempérance. Quelquefois il ſe montroit ſans ſuite, vêtu d'une robe d'or, & portant ſur ſa tête une couronne du même métal; & prodigue ſans être liberal, il jetoit l'argent à la populace, en diſant: *cet argent appartient à celui qui pourra le ramaſſer.* Il ſe rendoit quelquefois dans la place publique, où, vêtu à la romaine, il arrêtoit les paſſans, dont il ſollicitoit à prix d'argent les ſuffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple; & lorſqu'il avoit été nommé, il ſe plaçoit ſur une chaiſe d'ivoire pour rendre la juſtice. C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majeſté du trône. Il faiſoit paroître la même extravagance dans la diſtribution des charges & des honneurs: & plus ſon choix étoit ſcandaleux & biſarre, plus il lui ſembloit jouir de ſon pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la ſouveraine ſacrificature des Juifs, Onias, reſpectable par ſa ſcience & ſes mœurs, pour en revétir Jaſon, flettri par l'excès de ſes impiétés. Ce prêtre ſacrilege introduiſit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jéruſalem; quelques Juifs apoſtats qui lui étoient dévoués, & qui jouiſſoient du droit de bourgeoiſie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes ſommes d'argent, pour fournir aux dépenſes des ſacrifices qu'on offroit à Hercule. La circonciſion fut défendue, afin que les Juifs, dans leur nudité, reſſemblaſſent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur ſingularité.

Quoiqu'*Antiochus* fût biſarre dans ſes goûts, & ſans frein dans ſes penchans, il n'étoit pas ſans élévation dans l'eſ-

Digitized by Google

prit; mais s'il eut des talens, il n'en montra fouvent que l'abus. La Paleſtine & la Célé-Syrie étoient depuis long-temps une ſemence de guerre entre l'Egypte & la Syrie; Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que, dans le partage de la ſucceſſion d'Alexandre, ces provinces avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouiſſoient que par droit de conquête. *Antiochus*, informé des préparatifs de Ptolomée, le prévint par ſa célérité. Son armée, nombreuſe en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action ſanglante entre Peluze & le mont Caſſius; la victoire ſe déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu leve une nouvelle armée, qui eſſuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs, acharnés au carnage, auroient exterminé juſqu'au dernier des Egyptiens, ſi *Antiochus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent ſa clémence & ſes bienfaits; on ignore ſi Philometor fût pris dans le combat, ou ſi, ſe défiant de ſes ſujets, il ſe réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus*, charmé d'avoir ſon neveu en ſa puiſſance, écouta la loix de la nature; il l'admit à ſa table, & prenant le titre modeſte de ſon tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les Alexandrins proclamerent roi ſon jeune frere, connu ſous le nom de *Ptolomée Evergete*, & plus célebre encore ſous celui de *Phiſcon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* ſe répandit dans la Judée. L'impie Jaſon, trompé par cette fauſſe nouvelle, fit ſoulever les Juifs par l'eſpoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'aſſemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jéruſalem ſe ſouſtrait à leur fureur, en ſe retirant dans la citadelle. *Antiochus*, irrité de la joie que les Juifs avoient témoignée de ſa mort, marche contre Jéruſalem, trop foible pour lui réſiſter. Cette ville fut abandonnée au pillage; le ſoldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, maſſacra juſqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans; quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'eſclavage. Le temple ſaint devint le lieu de l'abomination, l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vaſes qui ſervoient aux ſacrifices, furent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des Juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte, dont Phiſcon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir ſon neveu injuſtement dépoſé. Les Alexandrins, battus ſur mer, implorerent l'aſſiſtance des Romains, qui envoyerent trois ambaſſadeurs pour regler le deſtin de l'Egypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au ſiege d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius, qui étoit un des trois ambaſſadeurs & ſon ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embraſſer; mais le fier Romain recula, & lui dit: *avant de recevoir vos politeſſes & de m'avouer votre ami, je veux ſavoir ſi vous êtes celui de Rome. Voici le décret du ſénat que je vous préſente, prenez & liſez. Antiochus* demanda quelques jours pour préparer ſa réponſe: l'inflexible Popilius traça un cercle ſur le ſable autour du roi: *il me faut une réponſe avant de ſortir de ce cercle. Antiochus*, étonné de tant de hauteur, promit de ſe ſoumettre aux ordres du ſénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ſes états y fit publier un édit, qui ordonnoit ſous peine de mort à tous les peuples de ſa domination, de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies religieuſes. Des inſpecteurs ſéveres furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magiſtrats fut envoyé aux Juifs, pour leur preſcrire de ſubſtituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles, comme dans ceux des autres nations, qui ſe ſoumirent ſans murmurer à cet édit. Pluſieurs Juifs tomberent dans l'apoſtaſie; le ſimulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu; le ſanctuaire fut ſouillé par le ſacrifice des animaux immondes.

Digitized by Google

Ceux qui perſévérerent dans leur culte, redoublerent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les Samaritains, pour faire honneur au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux ſortis de la même tige, & falſifiant leur origine, ils ſe dirent deſcendus des Medes & des Perſes. La foi ébranlée en Iſraël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques Juifs, fideles à leur Dieu, ſe retirerent dans des cavernes pour y célebrer le ſabbat; le feu de la perſécution les y ſuivit: ils furent tous la proie des flammes. Pluſieurs femmes, victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans, qu'elles tenoient ſerrés dans leurs bras. L'anniverſaire du roi offrit de nouvelles ſcenes d'atrocité; il fut ordonné d'aſſiſter aux ſacrifices de Bachus, avec une couronne de lierre ſur la tête. Pluſieurs refuſerent d'obéir, on les fit aſſembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui réſiſterent à l'appareil des tourmens, furent maſſacrés ſans pitié. Le vieillard Eléazar aima mieux ſe voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & furent conduits à Antioche, avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette perſécution que les enfans du pontife Mathathias, célebres ſous le nom de *Machabées*, firent éclater ce courage héroïque qui a été conſacré dans nos annales ſaintes, & qu'au défaut des hiſtoriens profanes, nos écrivains ſacrés ont préſervé de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance déſoloient la Judée, le monarque perſécuteur célebroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces ſortes de ſolemnités. Apollonius, qu'il avoit laiſſé en Judée, y entretenoit le feu de la perſécution, & les ſupplices multipliés ne faiſoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles. Il fondit ſur eux le jour du ſabbat, & tous ſe laiſſerent égorger comme des agneaux ſans défenſe. *Antiochus*, irrité de leur réſiſtance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aiſé de les détruire que de les aſſervir. Il leve une armée formitable pour les exterminer, mais ſes tréſors épuiſés ne lui fourniſſoient pas les moyens de la faire ſubſiſter: il parcourut les différentes provinces de ſa domination pour y recevoir les tributs; ſon char ſe briſe dans ſa marche, & il tombe enſeveli ſous les débris. Il mourut quelques jours après, chargé d'ulceres, d'où s'exhaloit une odeur empoiſonnée, qu'on regarda comme une punition de ſes crimes. Ce prince fut un aſſemblage de grandeur & de foibleſſe, de vices & de vertus, parce qu'il ſe montra toujours tel qu'il étoit, ſans ſe donner la peine de mettre un frein à ſes paſſions. Toutes les villes de ſa domination éprouverent ſes bienfaits; pluſieurs furent embellies de cirques, de théâtres & d'autres édifices pompeux. Ce fut ſur-tout dans le culte public qu'il fit éclater ſa magnificence: les temples enrichis par ſes offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il regna douze ans, & mourut l'an 49 de l'ere des Séleucides. Il eſt repréſenté ſur ſes médailles avec des attributs différens; ſur les unes, il tient un foudre dans ſa main droite, & une hache dans ſa gauche; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadême avec la couronne rayonnante que portoient les dieux; mais on ne lit ſur aucune ni le ſurnom de *dieu*, ni celui d'*Epiphane*.

ANTIOCHUS V. *ou* ANTIOCHUS EUPATOR, n'avoit que neuf ans à la mort de ſon pere Epiphane, dont il fut le ſucceſſeur au trône de Syrie. Le ſurnom d'*Eupator* lui fut donné pour déſigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour pere un ſi grand roi. Epiphane en mourant, confia à Philippe, ſon frere de lait, l'éducation de ſon fils, & l'adminiſtration du royaume pendant ſa minorité; & pour marque du pouvoir dont il le faiſoit dépoſitaire, il lui remit ſon diadême, ſa ſimarre & ſon anneau royal, pour les rendre à ſon fils, lorſqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lyſias, parent d'Eupator, humilié de ſe trouver dans la dépendance d'un ré-

Digitized by Google

gent ſans naiſſance, dit que c'étoit bleſſer la majeſté du trône, que de donner un tuteur à un roi. Le jeune prince, ſans expérience, prit lui même les rênes de l'empire, & le premier uſage qu'il fit de ſon pouvoir, fut de mettre Lyſias à la tête de ſes armées, & de ſe repoſer ſur lui du ſoin des affaires. Ce général véritablement roi, ſans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'eſſuya que des revers, quoiqu'il eût ſous ſes ordres toutes les forces de la Syrie; il fut vaincu par une poignée de Juifs commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille hommes de pié, & ſeize cents chevaux; le reſte de cette grande armée, ſaiſie de terreur, ſe diſſipa ſans combattre. Le général Iſraélite fut merveilleuſement ſécondé par un ange exterminateur, qui fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lyſias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les Juifs; & craignant de s'expoſer à la rigueur de ſes vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laiſſa pour la faire obſerver, continuerent leurs hoſtilités, & les revers qu'ils éprouverent déterminerent Antiochus à ſe mettre à la tête de cent mille hommes de pié, & de vingt mille chevaux. Il marche contre Jéruſalem, réſolu d'en faire le tombeau de ſes habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le Ciel, forme le projet de l'arrêter dans ſa marche, & profitant des ténebres, il fond avec impétuoſité ſur ſon camp. Le carnage fut affreux juſqu'à la renaiſſance du jour, que le chef des Iſraélites fit ſa retraite. Le monarque, revenu de ſon premier étonnement, fait avancer ſon armée dans les défilés qu'occupoit le chef intrépide des Iſraélites, qui trop foible pour réſiſter à une foule de combattans, eut l'habileté de ſe dérober, ſans être inquiété. *Antiochus* ſe préſente devant Jéruſalem, dont les habitans épouvantés abandonnerent la défenſe; mais Dieu qui veilloit à ſa conſervation, ſuſcita un puiſſant ennemi à leur perſécuteur. Philippe, que le pere d'Enpator avoit déſigné pour être ſon tuteur, s'étoit vu honteuſement dégradé par Lyſias; ce ſujet diſgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perſe, où il intéreſſa à ſa vengeance les ſoldats vétérans qui avoient ſervi ſous Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il ſe rendit maître d'Antioche, & de pluſieurs villes importantes. *Eupator* allarmé de ſes progrès, ſent la néceſſité de retourner dans ſes états. Il accorde la paix aux Juifs, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des ſacrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend enſuite la route d'Antioche, qu'il fait rentrer ſous ſon obéiſſance. Philippe, qui tombe en ſon pouvoir expire au milieu des ſupplices, & la rebellion eſt étouffée. Ce fut dans ce temps, que les Romains qui vouloient tenir tous les rois dans leur dépendance, lui envoyerent des ambaſſadeurs pour lui ordonner de ne rien faire dans ſes états ſans leur aveu. On lui preſcrivit de tuer tous les éléphans qui excéderoient le nombre accordé à ſon pere par les traités. On coupa le jarret à pluſieurs de ces animaux, en qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce ſpectacle jeta la conſternation dans toute la Syrie. Un particulier, indigné contre les ambaſſadeurs, poignarda Octavius, chef de cette députation; & cet aſſaſſinat qui n'avoit point été commandé par le roi, lui attira le reſſentiment du peuple Romain. Démétrius, fils de Seleucus, qui pour lors étoit en ôtage à Rome, profita de cette circonſtance pour rentrer dans l'héritage de ſon pere. Il ſe rendit en Syrie, ſans en demander la permiſſion au ſénat, & dès qu'il fut arrivé en Lycie, il publia un manifeſte pour déclarer qu'il ne prenoit les armes que contre Lyſias meurtrier d'Octavius. Un motif ſi noble étoit le voile d'une ambition déméſurée. Il marcha contre Apamée dont il ſe rendit maître, dirigeant enſuite ſa marche vers Antioche. Le jeune roi, accompagné de Lyſias, vint à ſa rencontre ſans eſcorte & ſans ſuite. Dès que Démétrius les eut en ſon pouvoir, il les fit maſſacrer, pour regner ſans rivaux. *Antiochus Eupator* ne regna que deux ans; & l'hiſtoire de ſon regne eſt celle de ſes généraux & de ſes miniſtres; c'eſt pourquoi il eſt repréſenté ſur ſes médailles ſous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ere des Séleucides.

Digitized by Google

ANTIOCHUS VI, fils d'Alexandre Eupator, & petit-fils d'Antiochus le dieu, prit comme son aïeul, le surnom de *dieu*, auquel il joignit celui d'*Epiphane*.

Il fut élevé en Arabie, pour n'être pas la victime des ambitieux qui se disputoient le trône de Syrie. Diodote, qui prit soin de son éducation, se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicanor, se croyant paisible possesseur du trône de Syrie, licencia son armée, & laissa son royaume sans défense. Diodote profita de cette prudence pour faire valoir les droits d'*Antiochus*, & fortifie de l'alliance de Jonathas, il marche contre Démétrius, sur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes, & *Antiochus* proclamé roi, prend le nom de *Nicéphore*, qui signifie *vainqueur*. Il ne fut jamais véritablement roi, puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de Syrie; & quoique les médailles lui donnent ce nom, il est certain que c'est plutôt par égard pour ses droits, que par la réalité de sa puissance. Ce phantôme de monarque ne regna que trois ans. Diodote se croyant assuré de l'affection des soldats, le fit massacrer pour se substituer à ses droits, l'an cent soixante & dix de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VII étoit fils de Démétrius Soter, & frere de Démétrius Nicanor. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellerent au trône de ses ancêtres, que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le signal d'une révolution, les Syriens abandonnerent le camp de l'usurpateur, pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale, n'eut d'autre ressource que la fuite; après avoir erré dans la Phénicie, il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y fut bientôt assiégé; on assure que pour favoriser sa fuite, il sema sur toute sa route une quantité de pieces d'or, que les soldats qui le poursuivoient s'occuperent à ramasser, & leur avarice ralentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une foible résistance; Tryphon fut tué les armes à la main, & selon d'autres, il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus, paisible possesseur de l'héritage de ses peres, prit le nom d'*Evergete*, qui signifie *bienfaisant*. Joseph est le seul qui lui donne celui de *Soter* & de *pieux*, qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusebe assure qu'il fut surnommé *sidetes*, à cause de sa passion pour la chasse. Les Juifs dont il avoit été l'ami, & dont il avoit reçu des secours, éprouverent son ingratitude; il leur offrit l'alternative de se préparer à la guerre, ou de lui restituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cents talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme sur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il fit marcher contr'eux un de ses généraux, qui dévasta le territoire d'Israël. Les Juifs qui tomberent en son pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolomée, frere de Jean, dont il avoit épousé la sœur, fut jaloux de sa gloire, & se voyant exclu des places où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Jude, qui furent égorgés par cet hôte parricide. Ptolomée odieux à sa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui soumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jérusalem pour en faire le siege. Jean, chargé de la défendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ses concitoyens, se trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misere attendrit Jean, qui consentit à les faire rentrer dans Jérusalem. Il sollicita ensuite une treve de sept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs prescrits par la religion. *Antiochus* y consentit, & ne bornant point là sa générosité, il envoya des taureaux & des vases remplis de parfums pour servir aux sacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de *pieux* par les Juifs. Cet acte de piété détermina les as-

Digitized by Google

ſiégés à la ſoumiſſion, & ils ne demanderent d'autres conditions que le privilege de vivre ſelon leurs loix & de pratiquer leurs rites ſacrés. La plupart des courtiſans ſouhaitoient la ruine de Jéruſalem & la diſperſion des habitans. Mais *Antiochus*, que ſon penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur ſoumiſſion; il exigea que les Juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes, qui toutes furent ſoumiſes à un tribut annuel; ce fut ainſi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion ſe préparoit à faire le ſiege de Numance, lui envoya de riches préſens pour concilier ſa bienveillance. L'uſage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces préſens dans le ſecret. Scipion déſintéreſſé les reçut aſſis ſur ſon tribunal en préſence de ſon armée; il ordonna au queſteur de les dépoſer dans le tréſor public, pour les diſtribuer aux ſoldats qui ſe diſtingueroient par quelqu'action d'éclat. *Antiochus* ſe voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité ſon frere Démétrius Nicanor. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans ſous ſes drapeaux, il trainoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuiſiniers, de pâtiſſiers, de comédiens & d'autres artiſans & miniſtres du luxe & des voluptés. Les tentes reſſembloient à des ſalles de feſtin; la marche étoit embarraſſée par des chariots remplis de viandes, de poiſſons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les ſoldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on reſpiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, ſpectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inſpirer de la terreur. *Antiochus* étoit ſuivi de Jean, pontife de Jéruſalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, ſe déclarerent pour les Syriens qu'ils regarderent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Aſſyrie, & ſa défaite rendit *Antiochus* maître de pluſieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent ſuivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples ſe rangerent à l'envi ſous ſa domination, & l'empire des Parthes fut reſſerré dans la ſeule province dont il tire ſon nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une eſpece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il ſe flattoit par cette diverſion d'éloigner de ſes états un ennemi qui auroit les ſiens à proteger; mais *Antiochus* fut conſtant dans ſes premiers deſſeins. Phraates ſe ſentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans les villes y exigerent des contributions exceſſives, qui ſouleverent contr'eux tous les peuples, ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hyver, & comme ils étoient épars, ils ne purent ſe prêter un ſecours réciproque: on en fit un grand carnage dans pluſieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qui étoient près de lui pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué ſur ſa route par les Parthes, il ſe défendit avec intrépidité; mais ſon eſcorte épouvantée l'abandonna, & il ſe fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus, en ternit l'éclat par ſon intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chaſſe, il ſe réfugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé ſur ce qu'on penſoit de lui, le laboureur qui ne le connoiſſoit point, lui dit: *notre roi eſt juſte & bienfaiſant, mais il a de méchans miniſtres.* Le lendemain, à la renaiſſance du jour, ſes gardes arriverent & le revétirent de ſa pourpre & de ſon diadême. Le payſan ſe ſouvint en tremblant de ſon indiſcrétion; mais le monarque le raſſura, & lui dit: *vous m'avez révélé des vérités que je n'ai jamais entendues à ma cour.* Il regna douze ans, & neuf ſelon Euſebe, dont l'opinion eſt adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ere des Seleucides.

ANTIOCHUS VIII, roi de Syrie, eut le ſurnom d'*Epiphane* & de *Gryphon*; quoiqu'il fût le dernier des fils de Démé-

Digitized by Google

trius Nicanor ; il fut élevé au trône au préjudice de ſes freres, par les intrigues de ſa mere Cléopâtre, qui lui fit déférer le vain titre de roi dont elle ſe réſerva toute la puiſſance. Cette princeſſe, fille de Ptolomée Philometor n'entra dans la maiſon des Séleucides que pour la remplir de meurtres & de diſcorde ; épouſe & mere parricide, elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient ſervir ſa paſſion de regner. Séleucus, ſon fils aîné, voulut venger ſur elle le meurtre de ſon pere, elle le prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça ſur le trône le jeune *Antiochus*, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire ; ſa mere donnant un libre cours à ſon ambition, engloutit tout le pouvoir ; & inſultant, pour ainſi dire, à la foibleſſe de ſon fils, elle fit graver ſur les médailles ſon nom avant celui du jeune monarque ; ſon gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre*, profita du mécontentement des peuples pour ſe frayer une route au trône ; & quoiqu'il fût d'une naiſſance obſcure, il ſe dit fils d'Alexandre Bala ou Balès, dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favoriſerent ſon impoſture. Les Syriens impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, ſans examiner la légitimité de ſes titres ; & après pluſieurs combats, où il eut toujours la ſupériorité, il crut n'avoir plus beſoin de ſecours étrangers pour ſe maintenir ſur le trône. Ptolomée qui avoit le plus contribué à ſon élévation, exigea pour prix de ſes ſervices qu'il lui rendit hommage ; & ſur le refus qu'il eſſuya, il fit des préparatifs pour détruire ſon propre ouvrage ; il avoit beſoin de Cléopâtre pour aſſurer ſa vengeance, il ſe reconcilia avec elle, & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun : les tréſors d'Alexandre étoient épuiſés, ſon induſtrie ſacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richeſſes du temple de Jupiter : le peuple furieux rompit le frein de l'obéiſſance. *Antioche* prit des armes pour venger l'outrage fait à ſon dieu. Alexandre, prêt à être la victime de cette multitude effrénée, ſauva ſa vie par la fuite ; mais également ennemi des hommes & des dieux, il fut découvert & maſſacré. *Antiochus* reſſerré juſqu'alors dans une contrée obſcure de la Syrie, rentra dans la poſſeſſion abſolue du royaume de ſes ancêtres : il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit ſa mere ; cette marâtre trop familiariſée avec le commandement pour rentrer dans la condition de ſujette, réſolut de ſe débarraſſer d'un roi qui ne vouloit plus être eſclave. Cette femme ſans frein & ſans remords dans le crime, lui préſente une coupe empoiſonnée : le prince inſtruit de ſes deſſeins, refuſe le funeſte breuvage, & lui en allegue les motifs : il lui déclare enſuite, que pour ſe juſtifier, elle n'a que la reſſource de faire ſur elle-même l'expérience de la liqueur ſuſpecte : elle fut forcée de ſe ſoumettre à cette épreuve, dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monſtre alteré du ſang des Séleucides, dont elle eût éteint la race, ſi elle n'eût été arrêtée dans ſa marche criminelle. Ce fut dans ce temps qu'*Antiochus* prit le ſurnom d'*Epiphane* ſur ſes médailles : on ne lit ſur aucune celui de *Gryphon* qui, ſelon Juſtin, lui fut donné à cauſe de ſon nez long & pointu ; ce ſurnom n'étoit point aſſez noble pour être gravé ſur les monnoies. Joſephe le nomme encore *Philometor* ; mais cet hiſtorien crédule & ſuperſtitieux n'appuie ſon opinion ſur aucune autorité. Ce prince inſtruit au crime à l'école de ſa mere, voulut faire périr ſon frere qui comme lui s'appelloit *Antiochus*. Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, fut la ſemence d'une guerre civile, où les deux partis éprouverent ſucceſſivement des ſuccès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, conſentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la ſource des diſcordes qui préparerent la ruine des Séleucides. Epiphane âgé de quarante-cinq ans, fut aſſaſſiné par Héracléon qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs : ſon regne de trente-huit ans fut agité de diſſenſions domeſtiques ; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS IX, ſurnommé *Philopator*, étoit fils d'Antiochus Evergete, & frere utérin d'Antiochus Epiphane ; il

Digitized by Google

prit auſſi le nom de *Cyzic*, parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom; mais il eſt plus connu ſous celui de *Philopator*, qu'il ambitionna par prédilection, comme un témoignage de ſa piété filiale, & pour ſe concilier l'affection des Syriens pénétrés de reſpect pour la mémoire de ſon pere, qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en ſouverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit ſon frere, le força de partager avec lui l'empire de Syrie: tant que Philopator reſta dans la vie privée, il parut digne d'une plus grande élévation; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir ſuprême, il s'abandonna ſans pudeur à la baſſeſſe de ſes penchans; il ne diſpenſa les honneurs & les dignités qu'aux miniſtres de ſes plaiſirs: ſa cour fut remplie de bouffons, de bâteleurs qu'il récompenſoit avec magnificence, parce qu'ils avoient ſeuls le ſecret de le tirer de l'aſſoupiſſement où le plongeoient ſes excès. Son goût pour faire danſer les marionettes, lui fit faire pluſieurs découvertes dans les méchaniques; il trouva le ſecret de faire des oiſeaux artificiels, qui par des reſſorts ingénieux planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les ſoins du trône, il ſe livroit à des occupations indécentes & futiles, ſon neveu Séleucus, qui regnoit dans la partie de la Syrie dont il avoit hérité de ſon pere, ne vit dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un uſurpateur de ſes dépouilles. Il raſſemble toutes ſes forces, & lui livre une bataille qui décida du deſtin de la Syrie: Philopator entraîné par ſon cheval indocile & fougueux, fut précipité au milieu des eſcadrons ennemis, où ſe trouvant ſans défenſe, il aima mieux ſe donner la mort, que d'être redevable de la vie à ſon vainqueur. Ce prince paſſionné pour la chaſſe & pour d'autres amuſemens qui aviliſſoient ſa dignité, ne fut pas abſolument ſans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa pluſieurs machines de guerre, qui furent perfectionnées dans les ſiecles ſuivans. La religion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire; & ſans reſpect pour les dieux, il fit enlever du temple la ſtatue d'or maſſive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adreſſe de lui en ſubſtituer une autre d'une matiere vile & groſſiere, qu'il eut ſoin de revêtir d'une feuille d'or; elle étoit ſi ſemblable à la premiere, que perſonne ne s'apperçut de ſon ſacrilege. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit ſoulevé contre lui tout le peuple d'Antioche; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatiſme, & au ſcandale des plus aviliſſantes ſuperſtitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides; & depuis ſon regne, la Syrie où ſe paſſerent tant de ſcenes éclatantes, a été dédaignée par les hiſtoriens, qui ne ſont entrés dans aucun détail ſur les actions de ſes derniers rois. Les monumens qui nous reſtent ſont épars dans différens écrivains, où il eſt pénible de les aller conſulter: c'eſt une contrée où l'on marche au milieu des ténebres, & que les ſeuls antiquaires ont droit de parcourir, puiſqu'il n'y a que les médailles qui fourniſſent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois, qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient preſque tous le même nom, & avoient preſque les mêmes attributs.

ANTIOCHUS X, ſurnommé *le pieux*, ſe vit ſans appui après la mort de ſon pere Philopator. Séleucus, cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné ſa mort; mais ce prince infortuné trouva un aſyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à ſon rang. Les dangers renaiſſans qu'il eut à eſſuyer, & qu'il ſut éviter dans ſa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à ſa conſervation, pour le récompenſer de ſa piété filiale. Euſebe nous aſſure que les Phéniciens, charmés du reſpect qu'il conſervoit pour la mémoire de ſon pere, lui déférerent le titre de *pieux*. Ses malheurs & ſes vertus intéreſſerent tous les peuples en ſa faveur; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les ſoldats de Séleucus ſe rangerent ſous ſes enſeignes, & le proclamerent roi de toute la Syrie, qui devint le théatre d'une guerre nouvelle. Seleucus vaincu, ſe retira à Mopſueſte, où il exigea des ſommes immenſes pour lever une nouvelle armée: les habitans, épuiſés par ſes exactions, le brûlerent dans ſon palais avec tous ſes

Digitized by Google

roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour meriter sa protection: *Antiochus* grossit la foule de ces rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie *victorieux*; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-temps de la générosité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclara la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse: il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le Romain, insensible à un si noble procédé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante: " je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le temps que Tigrane jouissoit de ses dépouilles: ce seroit vous déférer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui savent les défendre & les conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bien-tôt vous enlever; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des Juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres ". Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume, autrefois si florissant, fut réduit en province romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement à *Antiochus* la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il regna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ere des Séleucides, dont nous nous sommes servi pour marquer les principaux événémens du regne des *Antiochus*, commence lors le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ere vulgaire; on l'appelloit encore les *ans Grecs*. Les Juifs l'adopterent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il en est fait mention dans le livre des Machabées. (*T--n.*)

ANTIOPE, *Hist. anc. Myth.*, fille de Nyctée, l'un des rois de la Beotie, devint enceinte avant d'être épouse; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari? on attribuoit aussi-tôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes, auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nyctée eût pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* redoutant sa vengeance, se réfugia à Sicyone, où Epopéus l'épousa. Sa fuite cause une douleur si vive à son pere qu'il ne pût y survivre: il se tua, laissant à Lycus son frere le soin de le venger. Lycus prit aussi-tôt Sicyone, tua Epopéus, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux jumeaux, Amphion & Zétée. Dans la suite, ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui pour la venger tuerent Lycus, & attacherent Dircé sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. Amphion & Zétée, après avoir regné dans Thebes, furent ensevelis dans le même tombeau. Les Tithoréens leur rendirent une espece de culte réligieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans, lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (*T--n*)

Digitized by Google

* ANTIOPIA, *Géog. anc. & mod.*, ville ancienne de la Paleſtine, dans la tribu de Nephthali, vers la frontiere d'Aſer, entre Tyr & Berſarde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'eſt aujourd'hui qu'un miſérable village.

* ANTIPACHSU, *Géog. mod.*, petite isle de la mer de Grece, ſur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe de l'Arta, entre Corfou & Céfalonie.

* ANTI-PAPES, ſ. m. pl. *Hiſt. eccl.*, on donne ce nom à ceux qui ont prétendu ſe faire reconnoître pour ſouverains pontifes, au préjudice d'un pape légitimement élu; on en compte vingt-huit depuis le troiſieme ſiecle juſqu'à ce jour.

ANTI-PARALLELES (*lignes*), *Géométrie.* Soient deux lignes droites tirées, comme l'on voudra, dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B*; ſoient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D*; ſi l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* eſt égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D*, ſont appellées *anti-paralleles*. Elles ſeroient paralleles, ſi l'angle de *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La ſection d'un cône, faite par un plan antiparaliele à la baſe, eſt toujours une ellipſe. *Voyez* CÔNE. (*O*)

* ANTIPARASTASE, ſ. f. figure de rhétorique, qui conſiſte en ce que l'accuſé apporte des raiſons pour prouver qu'il devroit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppoſe. (*G*)

* ANTIPAROS, *Géog. anc. & mod.*, isle de l'Archipel, vis-à-vis l'isle de Paros. *Voy.* CAVERNE.

ANTIPASTE, ſ. m. *Littérat.*, dans l'ancienne poéſie, pié compoſé d'un iambe & d'un trochée, c'eſt-à-dire, de deux longues entre deux breves, comme dans ce mot *cŏrōnārĕ*. *V.* PIÉ. & VERS.

* ANTIPATHES, ou CORAIL NOIR. *Voyez* CORAIL.

ANTIPATHIE, ſ. f., *Phyſ.*, des mots grecs ἀντὶ, *contre*, & πάθος, *paſſion*. C'eſt l'inimitié naturelle, ou l'averſion d'une perſonne ou d'une choſe pour une autre, & c'eſt dans ce ſens l'oppoſé de la *ſympathie*.

Telle eſt, dit-on, l'oppoſition naturelle & réciproque de la ſalamandre & de la tortue, du crapaud & de la belette, de la brebis & du loup. Telle eſt l'averſion naturelle & invincible de certaines perſonnes pour les chats, les ſouris, les araignées, &c. averſion qui va quelquefois juſqu'à les faire évanouir à la vue de ces animaux.

Porta, *mag. nat.* 20, 7, & Merſenne, (*Quæſt. comment. in Geneſ.*) en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux & abſurdes: un tambour, diſent-ils, de peau de loup, fera caſſer un tambour de peau de brebis; les poules s'envolent au ſon d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, &c. *Voyez* d'autres exemples réels d'*antipathie* ſous les *art.* MUSIQUE, TARENTULE, &c. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande averſion pour le miel; ſon médecin, prévenu qu'il entroit beaucop de fantaiſie dans cette averſion, mêla un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pié de la dame. Il ſe repentit bientôt de ſa curioſité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne put faire ceſſer qu'en l'ôtant. La docteur Mather raconte, qu'une demoiſelle de la nouvelle Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un ſe couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émûe en les voyant couper avec une paire de oiſeaux. *Tranſ. philoſ.* n°. 339.

Nous pourrions accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathies* dont les auteurs ſont remplis, & dont nous ne voudrions pas aſſurer généralement la vérité. Il nous ſuffit que l'exiſtence des *antipathies* ſoit un fait certain, & reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enſeignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes, qui ſont inhérentes dans les corps. *V.* OCCULTE, PÉRIPATÉTICIEN, &c. *Voy. auſſi* SORTILÉGE.

Les philoſophes modernes, plus ſages, avouent qu'ils en ignorent la cauſe. Quelques-uns ont prétendu les expliquer, en ragardant notre corps comme une eſpece de clavecin, dont les nerfs ſont les cordes. Le degré de tenſion des nerfs,

Digitized by Google

differe dans chaque homme, ce qui occasionne, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet; & si cet ébranlement est tel qu'il produise une sensation désagréable, voilà *l'antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, & peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans deux hommes des sensations tout opposées? voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plutôt. (*O*)

* ANTIPATHIE, *haine*, *aversion*, *répugnance*, f. f. La *haine* est pour les personnes, *l'aversion* & *l'antipathie* pour tout indistinctement, & la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que *l'aversion*, *l'antipathie* & la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de *l'antipathie* sont plus secrètes que celles de *l'aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une & l'autre. Nous *haïssons* les vicieux; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de *l'antipathie* pour certaines gens dès la première fois que nous les voyons: il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit, *l'aversion* éloigne des personnes; *l'antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on imite. *Voy. les Synon. franç.*

* ANTIPATHIE, *terme de peinture*. *Voyez* ENNEMI.

* *ANTIPATRIDE*, *Géog. anc.* Il y a eu deux villes de ce nom; l'une en Palestine, du coté de Jaffa, vers la mer, maintenant ruinée; l'autre en Phénicie, sur la côte de la Méditerranée, à seize milles de Jaffa.

ANTI-PERISTALTIQUE, adj. de ἀντὶ, *contre*, & περισταλτικὸς, *comprimant*, *Anat.*, c'est, dans les intestins, un mouvement contraire au mouvement péristaltique. *Voy.* VERMICULAIRE. Le mouvement péristaltique est une contraction des fibres des intestins du haut-en-bas, & le mouvement *anti-péristaltique* en est une contraction du bas-en-haut. *Voy.* INTESTINS. (*L*)

ANTIPERISTASE, f. f. *dans la philosophie de l'école*, est l'action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite & fortifie l'autre. *Voy.* QUALITÉ.

Ce mot est grec, ἀντιπέρίστασις, & se forme de ἀντὶ, *contra*, contre, & de περίστημι, *être autour*; comme qui diroit résistance à quelque chose qui entoure ou assiége.

On définit *l'antipéristase*, l'opposition d'une qualité contraire à une autre, par laquelle est augmentée & fortifiée celle à qui elle résiste; ou l'action par laquelle un corps auquel un autre résiste, devient plus fort à cause de l'opposition qu'il essuie; ou l'effet de l'activité d'une qualité augmentée par l'opposition d'une autre qualité.

C'est ainsi, disent les philosophes de l'école, que le froid, en bien des occasions, augmente le degré de la chaleur, & l'humide celui de la sécheresse. *Voyez* FROID & CHALEUR. C'est ainsi que de la chaux vive prend feu par la simple effusion de l'eau froide. Ainsi le feu est plus vif en hiver qu'en été, par *antipéristase*; & c'est la même cause qui produit le tonnerre & les éclairs dans la moyenne région, où le froid est perpétuel.

Cette *antipéristase* est, comme l'on voit, d'une grande étendue & d'un grand secours dans la philosophie péripatéticienne: il est nécessaire, disent les partisans de cette philosophie, que le froid & le chaud soient l'un & l'autre doués de la faculté de se donner de la vigueur, afin que chacun d'eux la puisse exercer lorsqu'il est comme assiégé par son contraire, & qu'ils puissent prévenir par ce moyen leur mutuelle destruction; ainsi en été le froid chassé de la terre & de l'eau par les brûlantes ardeurs du soleil, se retire dans la moyenne région de l'air, & s'y défend contre la chaleur qui est au-dessus, & contre celle qui est au-dessous de lui: de même, en été, quand l'air qui nous environne est d'une chaleur étouffante, nous trouvons la qualité contraire dans les souterrains & dans les caves: au contraire en hyver, quand le froid fait geler les lacs & les rivieres, l'air enferme dans les souterrains & les caves devient l'asyle de la chaleur; l'eau fraîchement tirée des puits & des sources profondes en hyver, est non-seulement chaude, mais encore sensiblement fumante. M. Boyle a examiné cette opinion avec beaucoup de soin dans son histoire du froid. Il est certain qu'à *priori*, & la considérant en

Digitized by Google

elle-même, indépendamment des expériences alléguées pour soutenir *l'antipéristase*, elle est métaphysiquement absurde; car enfin il est naturel de penser qu'un contraire n'en fortifie point un autre, mais qu'il le détruit.

Il est vrai que, pour soutenir la prétendue force que la nature a donnée aux corps pour fuir leurs contraires, on allegue ordinairement que des gouttes d'eau se rapprochent en globules sur une table, & se garantissent elles-mêmes ainsi de leur destruction; mais on explique aisément ce phénomene par d'autres principes plus conformes aux loix de la nature. *Voyez* ATTRACTION. A l'égard de *l'antipéristase* du froid & de la chaleur, les péripatéticiens nous les présentent environnés de leur contraire, comme si chacune de ces qualités avoit une intelligence, & prévoyoit qu'en négligeant de rappeller toutes ses forces, & de s'en faire un rempart contre son ennemi, elle périroit inévitablement: c'est-là transformer des agens physiques en agens moraux. L'expérience, aussi bien que la raison, est contraire à la supposition d'une *antipéristase*. Le grand argument que l'on allegue pour sa défense, est la chaleur que contracte la chaux vive lorsqu'on la met dans l'eau froide. Mais qui pourroit voir sans en être surpris, à quel point les hommes ont été paresseux & crédules, en se laissant si long-temps & si généralement aveugler d'une opinion, dont il leur étoit si facile de voir la fausseté? Car enfin il n'y a qu'à éteindre la chaux avec de l'eau chaude, pour y voir souvent une ébullition bien plus grande que si l'eau étoit froide.

Lorsqu'on fait geler de l'eau dans un bassin, avec un mélange de neige & de sel auprès du feu, l'on prétend que ce feu est l'occasion du degré de froid capable de congeler l'eau: mais il n'est nullement besoin d'une *antipéristase* pour trouver la raison de cette expérience: puisque M. Boyle en a fait un essai, qui a parfaitement réussi, dans un endroit qui étoit sans feu, & où même, selon toute apparence, il ne s'en étoit jamais allumé.

Autre argument des partisans de *l'antipéristase*. La grêle ne s'engendre qu'en été; la plus basse région de l'air est, suivant les écoles, le lieu où elle se forme: le froid qui regne dans cette région congele les gouttes de pluie qui tombent, ce froid étant fort considérable, à cause de la chaleur qui regne alors dans l'air voisin de la terre. *Voyez à l'article* GRELE, l'explication de ce phénomene. Quant à la fraîcheur que l'on trouve dans les souterrains en été, le thermometre prouve que le froid y est moindre dans cette saison qu'en hyver; ainsi l'on n'en sauroit conclure une *antipéristase*. *Voyez* CAVES.

La fumée des eaux qui se tirent des lieux profonds en temps de gélée, ne prouve point qu'elles soient plus chaudes alors que dans la saison où elles ne fument point; cet effet provient, non de la plus grande chaleur de l'eau, mais du plus grand froid qui regne dans l'air. C'est ainsi que l'haleine d'un homme dans l'hyver devient très-visible; l'air qui l'entoure condense tout d'un coup les vapeurs qui sortent des poumons, & qui dans un temps plus chaud, se répandent incontinent dans l'air en particules imperceptibles. *Voy. les articles* EAU, FROID, EMANATIONS. &c. (*O*)

ANTIPHONIE, s. f. *Musiq.*, ἀντιφωνία, étoit le nom que donnoient les Grecs à cette espece de symphonie qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson, & qu'ils appelloient ὁμοφωνία. *Voyez* SYMPHONIE. Ce mot vient de ἀντὶ, *contra*, & φωνὴ, *voix*, comme qui diroit *opposition* de *voix*. (*S*)

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, s. m. *Musique d'Eglise*, livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on use dans l'église catholique. (*S*)

ANTIPHRASE, s. f. *Gramm.*, contre-vérité; ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & de φράσις, *locution*, *maniere de parler*. de φράζω, *dico*. L'*antiphrase* est donc une expression ou une maniere de parler, par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire, par exemple, la mer Noire, sujette à de fréquens naufrages, & dont les bords étoient habités par des hommes extrêmement féroces, étoit appellée le *Pont-Euxin*, c'est-à-dire, *mer favorable à ses hôtes*, *mer hospitaliere*.

Digitized by Google

taliere. C'eſt pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur:

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
Ovid. Triſt. lib. I. v. 13.

& au *lib. III. eleg. xiij.* au dernier vers, il dit, *Pontus Euxini falſo nomine dictus.* Cependant Sanctius, & pluſieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre *l'antiphraſe* au rang des figures, & rapportent on à l'ironie ou à l'euphémiſme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a en effet je ne ſais quoi d'oppoſé à l'ordre naturel, de nommer une choſe par ſon contraire, d'appeller *lumineux* un objet, parce qu'il eſt obſcur.

La ſuperſtition des anciens leur faiſoit éviter juſqu'à la ſimple prononciation des noms qui réveillent des idées triſtes, ou des images funeſtes; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs, comme pour ſe les rendre favorables, & pour ſe faire un bon augure; c'eſt ce qu'on appelle *euphémiſme*, c'eſt-à-dire, diſcours de bon augure: mais que ce ſoit par ironie ou par euphémiſme que l'on ait parlé, le mot n'en doit pas moins être pris dans un ſens contraire à ce que la lettre préſente à l'eſprit; & voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *antiphraſe*. C'eſt ainſi que l'on dit à Paris de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur, *c'eſt une muette des halles*, c'eſt-à-dire, une femme qui chante pouille à tout le monde, une vraie harengere des halles; *muette* ſe dit alors par *antiphraſe*, ou ſi vous l'aimez mieux, par ironie: le nom ne fait rien à l'affaire; le mot n'en eſt pas moins une *contre-vérité*.

Quant à ce que dit Sanctius, que le terme d'*antiphraſe* ſuppoſe une phraſe entiere, & ne ſauroit être appliqué à un mot ſeul; il eſt fort ordinaire de donner à un mot, ou par extenſion ou par reſtriction, une ſignification plus ou moins étendue que celle qu'il ſemble qu'il devroit avoir ſelon ſon étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms; car l'accuſatif ne ſert pas ſeulement pour accuſer, ni le datif pour ajouter, ni l'ablatif pour ôter. (*F*)

ANTIPODES, adj. pl. m. *Géog.*, c'eſt un terme rélatif par lequel on entend en géopraphie les peuples qui occupent des contrées diamétralement oppoſées les unes aux autres. *Voyez* TERRE & ANTICHTONES.

Ce mot vient du grec; il eſt compoſé de ἀντὶ, *contra*, & de πούς, ποδὸς, *pié*. Ceux qui ſont ſur des paralleles à l'équateur également éloignées de ce cercle, les uns du coté du midi, les autres du coté du nord, qui ont le même méridien, & qui ſont ſous ce méridien à la diſtance les uns des autres de 188 degrés, ou de la moitié de ce méridien, ſont *antipodes*, c'eſt-à-dire, ont les piés diamétralement oppoſés.

Les *antipodes* ſouffrent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des temps oppoſés. Il eſt midi pour les uns, quand il eſt minuit pour les autres; & lorſque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court. *Voyez* CHALEUR, JOUR, NUIT, &c.

Nous diſons que les *antipodes* ſouffrent à-peu-près, & non exactement, le même degré de froid & de chaud. Car 1°. il y a bien des circonſtances particulieres qui peuvent modifier l'action de la chaleur ſolaire, & qui font ſouvent que des peuples, ſitués ſous le même climat, ne jouiſſent pourtant pas de la même température. Ces circonſtances ſont, en général, la poſition des montagnes, le voiſinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c. 2°. Le ſoleil n'eſt pas, durant toute l'année, à la même diſtance de la terre; il en eſt ſenſiblement plus éloigné au mois de juin qu'au mois de janvier: d'où il s'enſuit que, toutes choſes d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos *antipodes*, & notre hiver moins froid. Auſſi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémiſphere méridional, à une diſtance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémiſphere ſeptentrional.

L'horizon d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il s'enſuit que les *antipodes* ont le même horizon. *Voy.* HORIZON.

Il s'enſuit encore, que quand le ſoleil

se leve pour les uns, il se couche pour les autres. *V.* LEVER & COUCHER.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des *antipodes*, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophie concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des *antipodes*. *Voyez* TERRE.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris, n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les arbres subsistoient suspendus en l'air, les piés en haut; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphere.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement rélatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans; & qu'ainsi nos *antipodes* n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les piés en-haut, puisqu'ils ont comme nous les piés plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les piés en-haut, c'est avoir le corps placé de maniere que la direction de la pesanteur se fasse des piés vers la tête: or c'est ce qui n'a point lieu dans les *antipodes*; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux piés.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface archevêque de Mayence & légat du pape Zacharie, dans le huitieme siecle, déclara hérétique un évêque de ce temps nommé *Virgile* (*), pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des *antipodes*.

Comme quelques personnes employoient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires des Trevoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: " S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil, & une autre lune, assemblez un concile, condamnez-le, chassez-le de l'église, après l'avoir dépouillé de la prêtrise, &c. „ L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *mémoires de Trevoux*, *janvier* 1708.

L'anonyme va plus loin, il soutient que quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car, dit-il, les notions qu'on avoit alors des *antipodes* étoient bien différentes des nôtres. " Les démonstrations des mathématiciens donnerent lieu aux conjectures des philosophes: ceux-ci assuroient que la mer formoit autour de la terre deux grands cercles qui la divisoient en quatre parties; que la vaste étendre de l'Océan & les chaleurs excessives de la zone torride empêchoient toute communication entre ces parties, en sorte qu'il n'étoit pas possible que les hommes qui les habitoient fussent de la même espece, & provinssent de la même tige que nous. Voilà, dit cet auteur, ce que l'on entendoit alors par *antipodes* „.

Ainsi parle l'anonyme, pour justifier le pape Zacharie: mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes; car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots: *S'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES SOUS *cette terre, condamnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc point d'*antipodes*, & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots, *un autre soleil*, *une autre lune*. Mais 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des *antipodes*, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre

(*) Je dois avertir que, selon plusieurs auteurs, ce Virgile n'étoit que prêtre au moins dans le temps de cette affaire, & qu'il n'a été évêque de Saltzbourg que depuis; selon quelques historiens même, il n'a jamais été évêque.

Digitized by Google

soleil & une autre lune que nous ; comme nous disons tous les jours, que le soleil d'Ethiopie n'eſt pas le même que celui de France, c'eſt-à-dire, que l'action du ſoleil eſt différente, & agit en différens temps ſur ces deux pays ; que la lune de mars & celle de ſeptembre ſont différentes, &c. Ainſi ces mots *un autre ſoleil*, *une autre lune*, pouvoient bien, & ſelon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un ſens très-ſimple & très-vrai. Ces mots, *un autre ſoleil ſous notre terre*, ne ſignifient pas plus *deux ſoleils*, que ces mots, *un autre monde ſous notre terre*, ne ſignifient une AUTRE TERRE SOUS NOTRE TERRE.

Enfin, il eſt plus vraiſemblable que c'étoit-là en effet le ſens de Virgile, puiſqu'en admettant la terre ſphérique & l'exiſtence des *antipodes*, c'eſt une conſéquence néceſſaire qu'ils ayent le même ſoleil que nous, lequel les éclaire pendant nos nuits. Auſſi l'anonyme, en ſupprimant dans la ſuite de ſa diſſertation ces mots *ſous notre terre*, *qu'il* avoit pourtant rapportés d'abord, prétend que le pape n'a pas nié les *antipodes*, mais ſeulement qu'il y eût d'*autres hommes*, *un autre ſoleil*, *une autre lune*. 2°. Quand même Virgile auroit ſoutenu l'exiſtence réelle d'un autre ſoleil & d'une autre lune pour les *antipodes*, il n'y auroit eu en cela qu'une erreur phyſique, à la vérité aſſez groſſiere, mais qui ne mérite pas, ce me ſemble, le nom d'*héréſie* ; & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle, il devoit encore diſtinguer cette prétendue héréſie de la vérité que ſoutenoit Virgile ſur l'exiſtence des *antipodes* ; & ne pas mêler tout enſemble dans la même phraſe, ces mots, d'*autres hommes ſous notre terre*, *un autre ſoleil*, *& une autre lune*.

A l'égard de l'opinion générale où l'apologiſte anonyme prétend que l'on étoit alors ſur les *antipodes*, que conclure de là ? ſinon que le pape étoit, comme tous les autres, dans l'erreur ſur ce ſujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi une opinion populaire & fauſſe, & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique, pour avoir ſoutenu la vérité contraire.

Enfin la bonne intelligence, vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgule vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne ſe ſoit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile ſur les *antipodes*. Si Virgile ſe rétracta, c'eſt peut-être tant-pis pour lui.

Dans toutes ces diſcuſſions, je ſuppoſe les faits exactement tels que l'anonyme les raconte ; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, eſt que le pape condamna en effet Virgile, pour avoir ſoutenu l'exiſtence des *antipodes* ; & peut-être cette opinion eſt-elle la plus vraie : mais la queſtion dont il s'agit, eſt trop peu importante pour être examinée du coté du fait.

Je ſuis fort étonné qun l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus ſage : c'étoit de paſſer condamnation ſur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur phyſique du pape, ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'égliſe. Nous ſoutenons le mouvement de la terre, quoique les livres ſaints ſemblent attribuer le mouvement au ſoleil ; parce que, dans ce qui n'eſt point de foi, les livres ſaints ſe conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pû ſe tromper ſur une queſtion de coſmologie & de phyſique, on ne ſauroit en conclure que l'égliſe & les conciles généraux qui la repréſentent, ne ſoient pas infaillibles dans les matieres qui regardent la foi. *Voyez* ſur cela les déciſions du concile de Conſtance, & les articles de l'aſſemblée du clergé en 1682. Cette réponſe eſt tranchante, & je ne comprens pas comment elle n'eſt point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux ſentimens des premiers chrétiens ſur les *antipodes*, il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux ſur ce ſujet. Les uns plutôt que d'admettre les inductions des philoſophes, nioient juſqu'aux démonſtrations des mathématiciens ſur la ſphéricité de la terre. Ce fut le parti que prit Lactance, comme l'on peut s'en aſſurer par le *xxiv*. *chap. du livre III de ſes Inſt.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philoſophes ; c'eſt ce que fit S. Auguſtin, comme on voit au *chap. ix. du livre XVI. de la Cité de Dieu*. Après avoir examiné s'il eſt

Digitized by Google

vrai qu'il y ait des Cyclopes, des Pygmées & des nations qui ayent la tête en-bas & les piés en-haut, il passe à la question des *antipodes*, & demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons: mais il nie que cette partie soit peuplée; & les raisons qu'il en apporte, ne sont pas mauvaises pour un temps où l'on n'avoit point encore découvert le nouveau monde. Premierement, ceux qui admettent des *antipodes*, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des *antipodes*, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la notre, (car les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes*, comme impossible, la premiere supposition entraînoit la seconde) c'est contredire les saintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'église.

On voit par-là que saint Augustin se trompoit, en croyant que les *antipodes* devoient être d'une race différente de la nôtre. Car enfin ces *antipodes* existent, & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer; on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions, toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste, nous remarquerons ici que St. Augustin condamne à la vérité, comme hérétique, l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle, celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se seroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se seroit trompé sur ce point peu important de la géographie, ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'église, sur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition, & il n'en sera pas moins l'oracle des catholiques contre les manichéens, les donatistes, les pélagiens, semi-pélagiens, &c.

Nous pouvons ajouter à cela, que les PP. de l'église n'étoient pas les seuls qui rejettassent la possibilité des *antipodes*.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre *vers.* 10, 60. *Voyez aussi* le livre du Plutarque, *de facie in orbe lunæ*. Pline réfute la même opinion, *liv. II, c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux *antipodes*, & en quoi seulement nous les considerons ici, c'est d'être dans des lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui par conséquent passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit *l'antipode*. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, applati, ou alongé vers les poles, il n'y a plus d'*antipodes* réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphere boréal, cette ligne ira ocuper l'hémisphere austral en un point qui sera *l'antipode* de Paris, mais dont Paris ne sera pas *l'antipode*; ainsi l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémispheres opposés, à six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des *antipodes* comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé, dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou pour simplifier cette théorie le cercle, est la seule figure réguliere que tous les diametres passans par son centre coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse par exemple, la perpendiculaire menée à un de ses points ou à sa tangente, excepté les deux axes qui ré-

Digitized by Google

pondent ici à la ligne des poles, ou à un diametre quelconque de l'équateur, ne sauroit passer par son centre, ni aller rencontrer la partie opposée du méridien elliptique à angles droits: donc le nadir de Paris n'est pas le zénith de son *antipode*, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la surface de la terre, elle ne seroit pas dans la même ligne que celle qu'on éleveroit pareillement au point *antipode* de Paris: mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, selon que l'ellipse ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raison, & conséquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes saisons, &c.

Les lieux situés à l'un & à l'autre pole, ou sur l'équateur, en sont exceptés; parce que dans le premier cas c'est un des axes de l'ellipse qui joint les deux points; & que dans le second il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipse est le diametre; le sphéroïde quelconque, applati ou alongé, étant toujours imaginé résulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voy. hist. acad.* 1741. (*O*)

ANTIPTOSE, s. f. *figure de Gramm.* par laquelle, dit-on, on met un cas pour un autre, comme lorsque Virgile dit (Æn. V. v. 451.) *It clamor cœlo*, au lieu de *ad cœlum*. Ce mot vient de ἀντὶ, *pour*, & de πτῶσις, *cas*. On donne encore pour exemple de cette figure, *Urbem quam statuo vestra est*, Æn. L. I. v. 573, *urbem* au lieu de *urbs*. Et Térence au prologue de *l'Andrienne* dit: *populo ut placerent quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabulæ* On trouve aussi, *Venit in mentem illius diei* pour *ille dies*. Mais Sanctius, *liv. IV*, & les grammairiens philosophes, qui à la vérité, ne font pas le grand nombre, & même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une chimere & une absurdité qui détruiroit toutes les regles de la grammaire. En effet, les verbes n'auroient plus de régime certain, & les écoliers qu'on reprendroit pour avoir mis un nom à un cas autre que celui que la regle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *antiptose*. *Figura hæc* dit Sanctius, liv. IV, c. xiij; *latinos canones excedere videtur; nihil imperitius, quod figmentum si esset verum, frustrà quæreremus quem casum verba regerent.*

Nous ne connoissons point d'autres figures de construction que celles dont parlerons au *mot* CONSTRUCTION.

Le même fonds de pensée peut souvent être énoncé de différentes manieres: mais chacune de ces manieres doit être conformer à l'analogie de la langue. Ainsi l'on trouve *urbs Roma* par la raison de l'identité, *urbs* est alors considéré adjectivement, *Romæ quæ est urbs*; & l'on trouve aussi *urbs Romæ*, *in oppido Antiochiæ*. Cic. *Buthroti ascendimus urbem*. Virg. Alors *urbs* est considéré comme le nom de l'espece; nom qui est ensuite déterné par celui de l'individu.

Parmi ces différentes manieres de parler, si nous en rencontrons quelqu'une de celles que les grammairiens expliquent par *l'antiptose*, nous devons d'abord examiner s'il n'y a point quelque faute du copiste dans le texte; ensuite, avant que de recourir à une figure déraisonnable, nous devons voir si l'expression est assez autorisée par l'usage, & si nous pouvons en rendre raison par l'analogie de la langue. Enfin, entre les différentes manieres de parler autorisées, nous devons donner la préférence à celles qui sont le plus communément reçues dans l'usage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre maniere les exemples ci-dessus, dont communément on rend la raison par *l'antiptose*.

A l'égard de *it clamor cœlo*; *cœlo* est au datif, qui est le cas du rapport & de l'attribution, c'est une façon de parler toute naturelle; & Virgile ne s'en est servi que parce qu'elle étoit en usage en ce sens, aussi-bien que *ad cœlum* ou *in cœlum*. Ne dit-on pas aussi, *mittere epistolam alicui*, ou *ad aliquem?*

Urbem quam statuo vestra est, est une construction très-élegante & très-réguliere, qu'il faut réduire à la construction simple par l'ellipse; & pour cela il faut observer que le rélatif, *qui*, *quæ*, *quod*, n'est qu'un simple adjectif métaphysique; que par conséquent il faut toujours le construire avec son substantif, dans la proposition incidente où il est: car c'est un grand principe de syntaxe, que les

mots ne ſont conſtruits que ſelon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même propoſition; c'eſt dans cette ſeule propoſition qu'il faut les conſidérer, & non dans celle qui précede, ou dans celle qui ſuit: ainſi, ſi l'on vous demande la conſtruction de cet exemple trivial, *Deus quem adoramus*, demandez à votre tour qu'on en acheve le ſens, & qu'on vous dile, par exemple, *Deus quem adoramus, eſt omnipotens*; alors vous ferez d'abord la conſtruction de la propoſition principale, *Deus eſt omnipotens*; enſuite vous paſſerez à la propoſition incidente & vous direz, *nos adoramus quem Deum.*

Ainſi le rélatif, *qui*, *quæ*, *quod*, doit toujours être conſidéré comme un adjectif métaphyſique, dont le ſubſtantif eſt répété deux fois dans la même période, mais en deux propoſitions différentes; & ainſi, il n'eſt pas étonnant que ce nom ſubſtantif ſoit à un certain cas dans une de ces propoſitions, & à un cas différent dans l'autre, puiſque les mots ne ſe conſtruiſent & n'ont de rapport entr'eux que dans la même propoſition.

Urbem quam ſtatuo, veſtra eſt. Je vois là deux propoſitions, puiſqu'il y a deux verbes: ainſi conſtruiſons à part chacune de ces propoſitions; l'une eſt principale, & l'autre incidente; *veſtra eſt*, ou *eſt veſtra*, ne peut être qu'un attribut. Le ſens fait connoître que le ſujet ne peut être que *urbs*: je dirai donc, *hæc urbs eſt veſtra*, *quam urbem ſtatuo.*

Par la même méthode j'explique le paſſage de Térence, *ut fabulæ, quas fabulas feciſſet, placerent populo.* C'eſt donc par l'ellipſe qu'il faut expliquer ces paſſages, & non par la prétendue *antiptoſe* de Deſpautere & de la foule des grammatiſtes.

Pour ce qui eſt de *venit in mentem illius diei*, il y a auſſi ellipſe; la conſtruction eſt, *memoria*, *cogitatio*, ou *recordatio hujus diei venit in mentem.* (*F*)

ANTIQUAIRE, ſ. m. eſt une perſonne qui s'occupe de la recherche & de l'étude des monumens de l'antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les ſtatues, les ſculptures, les inſcriptions, en un mot, ce qui peut lui donner des lumieres à ce ſujet. *V.* ANTIQUITÉ, *voyez auſſi* MONUMENT, MÉDAILLE, INSCRIPTION, SCULPTURE, STATUE, &c.

Autrefois il y avoit différentes autres eſpeces d'*antiquaires*: les libraires ou les copiſtes, c'eſt-à-dire, ceux qui tranſcrivoient en caracteres beaux & liſibles ce qui avoit auparavant été ſeulement écrit en notes, s'appelloient *antiquaires.* *V.* LIBRAIRE. Ils furent auſſi dénommés *calligraphi.* *V.* CALLIGRAPHE. Dans les principales villes de la Grece & de l'Italie, il y avoit d'autres perſonnes diſtinguées que l'on appelloit *antiquaires*, & dont la fonction étoit de montrer les antiquités de la ville aux étrangers, de leur expliquer les inſcriptions anciennes, & de les aſſiſter de tout leur pouvoir dans ce genre d'érudition.

Un établiſſement ſi utile au public & ſi flateur pour les curieux, mériteroit bien d'avoir lieu parmi nous. Pauſanias appelle ces *antiquaires* ἐξηγητὰς: les Siciliens leur donnoient le nom de *myſtagogi.* (*G*)

ANTIQUE, adj. en général *ancien.* *V.* ANCIEN & ANTIQUITÉ.

ANTIQUE, ſ. f. eſt principalement en uſage parmi les architectes, les ſculpteurs & les peintres: ils l'employent pour exprimer les ouvrages d'architecture, de ſculpture, de peinture, &c. qui ſont d'un temps où les arts avoient été portés à leur perfection par les plus beaux génies de la Grece & de Rome; ſavoir, depuis le ſiecle d'Alexandre le grand juſqu'au regne de l'empereur Phocas, vers l'an de notre Seigneur 600, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

Antique, dans ce ſens, eſt oppoſé à *moderne.* C'eſt ainſi que nous diſons un édifice *antique*, un buſte, un bas-relief, une maniere, une médaille *antique*; & d'une ſtatue, qu'elle eſt dans le goût *antique.*

Il nous reſte pluſieurs antiquités de ſculptures, telles que le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon, l'Hercule Farneſe, &c.

Mais en fait d'antiquités pittoreſques, nous n'avons que la noce Aldobrandine, les figurines de la pyramide de Ceſtius, la nymphée du palais Barberin, la Vénus, une figure de Rome qui occupe le palladium, & qu'on voit dans le même lieu, quelques morceaux de freſque tirés des

Digitized by Google

ruines d'Adriane, des thermes de Tite & d'Héraclée.

Il s'eſt trouvé des ſculpteurs qui ont contrefait l'*antique* juſqu'à tromper le jugement du public. On prétend que Michel Ange fit la ſtatue d'un Cupidon, & qu'après en avoir caſſé un bras qu'il retint, il enterra le reſte de la figure dans un endroit où il ſavoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*. Mais Michel-Ange ayant préſenté à ſon tronc le bras qu'il avoit réſervé, chacun fut obligé de convenir de ſa mépriſe. Si ce fait eſt vrai, il prouve combien dès ce temps-là, le préjugé étoit favorable à l'antiquité. Notre ſiecle n'en a rien rabatu; & ſi l'on pouvoit, ainſi que Michel-Ange, prouver que les morceaux qu'on admire comme antiquités, ne ſont que des productions modernes, la plupart de ces antiquités perdroient bientôt de l'eſtime où elles ſont, & ſeroient réduites à leur juſte valeur.

Antique eſt quelquefois diſtingué d'*ancien*, qui ſignifie un moindre degré d'antiquité, un temps où l'art n'étoit pas encore à ſa derniere perfection. Ainſi architecture *antique* n'eſt ſouvent autre choſe que l'ancienne architecture. *V.* ARCHITECTURE.

Quelques écrivains uſent du compoſé *antiquo-moderne*, en parlant des vieilles égliſes gothiques & autres bâtimens, qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs & des Romains. (*G-P-R*)

ANTIQUE. On employer ce mot *dans le Blaſon*, en parlant des choſes qui ne ſont pas de l'uſage moderne, comme des couronnes à pointes de rayons, des coëffures aciennes grecques & romaines, des vêtemens, des bâtimens, des niches gothiques, *&c.* Les armoiries de Montpellier ſont une image de Notre-Dame ſur ſon ſiege à l'*antique* en forme de niche.

L'évêché de Freyſſing en Baviere, d'argent au buſte de more de ſable, couronné d'or à l'*antique* & vêtu de gueules. (*V*)

ANTIQUES, *arts du deſſein*; c'eſt le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous reſtent des ouvrages peints ou ſculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette claſſe les pierres gravées, les médailles, les ſtatues, les ouvrages moulés & ſculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du temps de leur ſplendeur, ou de celui de leur décadence. Ceux qui ſe ſont conſervés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui ſont poſtérieurs à ce temps-là, ſont regardés comme des modeles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artiſtes, ou les maitres de l'art, parlent avec enthouſiaſme de la beauté des *antiques*, ce n'eſt que de ce petit nombre de pieces qu'ils entendent parler; car on ne voit que trop d'*antiques* qui atteſtent la décadence des arts dans les ſiecles anciens poſtérieurs aux beaux ſiecles de la Grece.

Voici les quatre parties eſſentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques*. 1°. La beauté générale des formes. 2°. La perfection du deſſein dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes. 3°. La grandeur & la nobleſſe des airs, & des caracteres; 4°. l'expreſſion fiere & correcte des paſſions, toujours ſubordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expreſſion chez les anciens, qui ſoit aſſez forte pour nuire au beau. En général, ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejetoient tout ce qui n'eût déſigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entiere ce qu'elle devoit être, mais ſans aucun mélange d'autre caractere. Jupiter étoit tout majeſté, Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas néceſſairement à l'idée principale. Tout artiſte qui aſpire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne ſauroit trop étudier les belles *antiques*; ce n'eſt qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élevera ſon goût à la grandeur & à la juſteſſe des artiſtes Grecs. Auſſi les peintres & les ſculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté ſur toutes les autres écoles modernes dans ces parties-là, parce qu'ils ont eu plus d'occaſion & de facilité d'étudier ces grands modeles de l'ancienne Grece.

Nous conſeillons au jeune artiſte de commencer par une lecture réfléchie dès

Digitized by Google

excellents écrits de Winkelmann; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il fasse ensuite à l'étude meme de ces *antiques*, autant qu'il pourra être à portée d'en voir, & qu'il les observe lui-même assez long-tems pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poëtes, nous le recommandons pareillement aux artistes:

. . . . *Vos exemplaria græca*
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les meilleures statues se voyent à Rome & à Florence. On trouve dans tous les pays de l'Europe des belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'est pas assez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier sur les copies en moule ou sur les dessins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il seroit à désirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un en entreprît une pareille en fait de médailles choisies. On peut étudier les édifices de l'antiquité sur les dessins de MM. des Godets & le Roi, & les statues anciennes dans les collections que Bischop, van-Dalen, Perier & Preisler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées est celle que M. Mariette a publiée. M. Stosch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiste. Enfin on a, dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les estampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs secours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, different beaucoup entr'eux en excellence & en expression, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens sous trois classes capitales. En effet, on observe trois divers degrés de beauté, qui ou tous ensemble, ou du moins séparément, se retrouvent dans toutes les statues de l'antiquité que le temps nous a conservées; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'est que dans les parties essentielles; celles du second degré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut degrés enfin réunissent la beauté jusques dans les parties de hors-d'œuvres; aussi sont-elles parfaitement belles. Les plus belles de ce degrés suprême sont le *Laocoon* & le *Torse* du Belvédere. Les plus belles du second degré sont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borghese; il y en a une infinité du troisieme genre. *Voyez Mengs, Pensées sur le beau & le goût en fait de peinture, pag. 79, 80.*

Tous les connoisseurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indispensable pour un artiste. C'est par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux; leur exemple rend superflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'est une maxime universellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il est nécessaire de consulter attentivement les *antiques*.

Cette étude cependant ne sauroit être d'un grand secours à de petits génies. Il ne suffit pas d'observer les contours, c'est l'esprit qu'il est question de saisir dans les belles *antiques*. Celui qui après les avoir long-temps contemplées n'éprouve pas un certain ravissement, & ne sent pas la perfection invisible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jeter ses crayons, les *antiques* lui sont inutiles.

Il faut avouer néanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoisseurs anciens & modernes ont fait de l'excellence des *antiques*. On sent bien que tout n'est pas exactement vrai dans ce que Pline rapporte du *Paris* d'Euphranor (*Voyez* ALLÉGORIE,) & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les descriptions que les anciens ont données de ces chef-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui se sont conservés jusqu'à nous, il y a assez pour exciter notre admiration. Les artistes & les connoisseurs ne sauroient trop consulter sur ce sujet les écrits de Winkelmann; nous y ren-

Digitized by Google

voyons le lecteur, pour ne pas alonger cet article. (*Cet article eſt tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ANTIQUER, v. act. c'étoit, *en terme d'ancienne reliure*, pratiquer avec des fers chauds, ſur la tranche dorée ou non dorée d'un livre, des ornemens à ramage ou autres. Cet uſage n'a plus lieu; la tranche de nos livres eſt unie.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*, *Hiſt. anc.* On ſe ſert de ce terme pour déſigner les ſiecles paſſés. *V.* AGE, TEMPS, ANTIQUE, ANCIEN, *&c.*

Nous diſons en ce ſens les héros de l'*antiquité*, les veſtiges ou traces de l'*antiquité*, les monumens de l'*antiquité*, *&c.*

On employe le même mot pour déſigner les ouvrages qui nous reſtent des anciens. *Voyez* MONUMENS, RESTES, RUINES, *&c.*

On dit en ce ſens, un chef-d'œuvre de l'*antiquité*, un beau morceau de l'*antiquité*; l'Italie, la France & l'Angleterre ſont pleines d'*antiquités*.

Antiquité ſe prend auſſi pour l'ancienneté d'une choſe, ou pour le long-tems qu'il y a qu'elle ſubſiſte. *Voyez* AGE, TEMPS, *&c.*

On dit en ce ſens l'*antiquité* d'un royaume, d'une coutume, ou d'autres choſes pareilles. La plupart des nations ſe donnent bien plus d'ancienneté qu'elles ne ſont en état d'en prouver. On peut dire que le temps préſent eſt l'*antiquité* du monde, qui dans les temps qu'on appelle *anciens*, ne faiſoit proprement que de naître, & qui étoit, pour ainſi dire, enfant.

Nous liſons dans Platon, que Solon tenoit d'un prêtre Egyptien que les Athéniens avoient 9000 ans d'ancienneté, & les Saïdes 8000. Ponponius remonte beaucoup plus haut dans les temps, en ſuivant les traces d'Hérodote. Il compte 330 rois avant Amaſis, & il trouve que le monde a plus de 13000 ans. Diodore de Sicile met entre le premier roi d'Egypte & l'expédition d'Alexandre un intervalle de 23000 ans. Diogene Laerce laiſſe bien loin derriere lui les autres anteurs; il double ce nombre de 23000. Lorſqu'Alexandre entra dans l'Egypte, les prêtres lui prouverent par leurs hiſtoires ſacrées, dans leſquelles il étoit fait mention de l'origine de l'empire des Perſes, qu'il venoit de conquérir, & de celui de Macédoine qu'il poſſédoit par droit de naiſſance, qu'ils avoient l'un & l'autre 8000 ans d'ancienneté. Cependant il eſt démontré par les meilleurs anteurs, tant hiſtoriens que chronologiſtes, que l'empire des Perſes n'avoit pas alors plus de 300 ans, & celui des Macédoniens plus de 500. Au reſte, on ne doit pas s'étonner que les Egyptiens & les Aſſyriens ſoient tombés dans des erreurs chronologiques ſi ridicules; ceux-ci faiſant de 4000 ans la durée des regnes de leurs premiers rois, & ceux-là la ſuppoſant de 1200 ans.

Les Chaldéens aſſuroient au temps d'Alexandre qu'ils avoient 470000 ans d'obſervations des mouvemens céleſtes, & qu'ils avoient tiré les horoſcopes des enfans nés dans cet énorme intervalle de temps. Mais Calliſthene ayant été commis par Ariſtote à la recherche de ces obſervations, on trouva qu'elles ne remontoient point au-delà de 1900 ans avant Alexandre. C'eſt un fait avoué par Porphyre, dont le deſſein n'étoit pas aſſurément de donner de l'autorité aux livres de Moyſe. (*G*)

ANTIQUITÉS, *en Architecture*, ſe dit autant des anciens bâtimens, qui ſervent encore à quelqu'uſage, comme les temples des payens dont on a fait des égliſes, que des fragmens de ceux qui ont été réunis par le temps ou par les Barbares, comme à Rome les reſtes du palais *Major* ſur le mont Palatin. Ces *antiquités* ruinées s'appelloient en latin *rudera*, à cauſe de leur difformité, qui les rend méconnoiſſables à ceux qui ont lu leurs deſcriptions dans les auteurs, ou qui en ont vu les figures. (*P*)

ANTISCIENS, adject. m. pl. *Géogr.*, du grec ἀντὶ, *contre*, & σκιὰ, *ombre*. On appelle en géographie *Antiſciens*, les peuples qui habitent de différens cotés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires. *Voyez* OMBRES.

Ainſi les peuples du nord ſont *antiſciens* à ceux du midi: les uns ont leurs ombres à midi dirigées vers le pole arctique, & les autres les ont dirigées vers le pole antarctique.

Digitized by Google

On confond souvent les *Antiſciens* avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre coté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pole. *V.* ANTÉCIENS.

Les aſtrologues donnent quelquefois le nom d'*antiſciens* à deux points du ciel également diſtans d'un tropique ; c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont *antiſciens* l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*O*)

ANTI-SCORBUTIQUES, adj. *Méd.*, épithete des médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le ſcorbut. *V.* SCORBUT. (*N*)

ANTI-SIGMA, ſubſt. m. *Gramm.* Ce mot n'eſt que de pure curioſité ; auſſi eſt-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample tréſor de Fabre, & dans le novitius. Priſcien en a fait mention dans ſon I liv. au ch. *de litterarum numero & affinitate.* L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du Ϟ des Grecs, on ſe ſervît de l'*anti ſigma* figuré ainſi)(: mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Huic* S *præponitur* P, *& loco* Ϟ *Græcæ fungitur, pro quâ Claudius Cæſar anti-ſigma*)(*hâc figurâ ſcribi voluit : ſed nulli auſi ſunt antiquam ſcripturam mutare.*

Cette figure de l'*anti-ſigma* nous apprend l'étymologie de ce mot. On ſait que le ſigma des Grecs, qui eſt notre *ſ*, eſt repréſenté de trois manieres différentes, σ, ς, & Ͻ ; c'eſt cette derniere figure adoſſée à une autre tournée du coté oppoſé, qui fait l'*anti-ſigma*, comme qui diroit deux ſigma adoſſés, oppoſés l'un à l'autre. Ainſi ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ & de σίγμα.

Iſidore, au *liv. I. de ſes Origines, c. xx.* où il parle des notes ou ſignes dont les auteurs ſe ſont ſervis, fait mention de l'*anti-ſigma* qui, ſelon lui, n'eſt qu'un ſimple Ͻ tourné de l'autre coté Ɔ. On ſe ſert, dit-il, de ce ſigne, pour marquer que l'ordre de ces vers vis-à-vis deſquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainſi dans les anciens auteur. *Anti-ſigma ponitur ad eos verſus quorum ordo permutandus eſt ; ſicut & in antiquis auctoribus poſitum invenitur.*

L'*anti-ſigma* pourſuit Iſidore, ſe met auſſi à la marge avec un point au milieu Ɔ lorſqu'il y a deux vers qui ont chacun le même ſens, & qu'on ne ſait lequel des deux eſt à préférer. Les variantes de la Henriade donneroient ſouvent lieu à de pareils *anti-ſigma.* (*F*)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. *Mat. méd.*, le mot *anti-ſpaſmodique* a long-temps été ſynonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'eſt encore de *céphalique*, de *nervin* ; mais l'épilepſie n'étant qu'une eſpece des maladies convulſives ou nerveuſes, on a généraliſé la claſſe des remedes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens ſpaſmodiques, & c'eſt à ces remedes qu'on donne le nom d'*anti-ſpaſmodiques*, qui ſignifie *anti-convulſif.*

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens néceſſaires, lorſqu'ils ſont trop forts ou trop rapides : cette vertu leur eſt commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodyns, *&c.*

La multiplicité des maladies nerveuſes, & ſi j'oſe le dire, l'eſpece de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'uſage des *anti-ſpaſmodiques* preſque univerſel. Leur adminiſtration particuliere conſtitue de nos jours une branche de la médecine pratique, ſur laquelle on a déja établi pluſieurs ſyſtêmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans ſe ſont excluſivement arrogé le privilege de l'exercer ; & l'ignorance, la crédulité, la ſuperſtition même ont infiniment ajouté au nombre des remedes par leſquels on attaque ces maladies.

La liſte des *anti-ſpaſmodiques* ſeroit immenſe, ſi je voulois rapporter la foule des ſubſtances qu'on a ſuppoſé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait auſſi rechercher le merveilleux dans les remedes ; on a preſcrit des regles pour la maniere de les adminiſtrer ; on a indiqué le temps requis pour les recueillir, pour

Digitized by Google

les préparer, pour les appliquer. On a consulté l'heure, le jour, la saison: on a tiré des inductions de la couleur, du poids, de la figure du médicament. Il n'est enfin aucune espece d'absurde superstition qu'on n'ait successivement mise en usage sous ce point de vue.

Il n'est aucun médecin honnête & éclairé qui n'ait senti le vuide des promesses de tant de spécifiques; on a purgé les nouvelles matieres médicales & les dispensaires de cette immensité d'erreurs qui faisoient la honte de la médecine; mais le peuple n'est pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, fait encore croire aux sachets pendus au col, aux ceintures, aux nombres, aux différens amuletes. Et quelques écrivains qui n'ont pas encore cessé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorcismes dans la classe des *anti-spasmodiques* (*V.* une *Diss. sur les anti-spasmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon.) Il est humiliant de retrouver vers la fin de ce siecle, un exemple digne de la barbarie des temps absurdes qui nous ont précédé; il est encore plus humiliant de dire qu'une société savante y a mis le sceau de son approbation. On se croit transporté dans ces temps d'erreurs & de mensonges, où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais sur tous les hommes & sur tous les états, & où l'on ne connoissoit d'autre science que celle de tromper.

Les *anti-spasmodiques* n'agissent que d'une maniere très-occulte; on pourroit même dire que cette action est si indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guere compter sur cette ressource dans les maladies bisarres contre lesquelles on les destine. Les variétés des tempéramens ou des constitutions, les différences de climat, d'âge, de sexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, font des nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-spasmodiques* les plus usités sont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne sauvage, les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le musc, la civette, la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, l'huile animale de Dippel, la poudre de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-spasmodique* qu'on trouve dans le dispensaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernieres compositions sont un mélange de plusieurs substances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu.

L'emploi de ces remedes est indiqué dans toutes les maladies convulsives, ou qui annoncent l'affection du genre nerveux; telles que l'épilepsie, l'apoplexie, après la cessation de l'attaque, la paralysie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hypocondriaque, *&c.*

Les plus habiles médecins qui connoissent la réciprocité d'action ou d'influence du corps sur l'ame & de l'ame sur le corps, savent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroissent exiger les *anti-spasmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état physique du corps. L'ascendant que donne le génie sur les ames foibles, est une circonstance utile pour les malades, lorsque le médecin sait l'acquérir; il a droit alors d'inspirer la sécurité par ses propos; il anticipe sur l'effet des remedes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuser jusqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou se rendre le panégyriste de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaise foi. (*Article de M. la Fosse, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie & Thérapeutique*. *Voy.* POUDRE.

* ANTI-SPODE, s. m. *Chymie*, terme fait par les anciens à l'imitation de *spode*. Ils entendoient par *anti-spode* les cendres ou des plantes ou des animaux; de même que le spode étoit la cendre, ou plutôt une fleur métallique impure, que l'on ramassoit dans les boutiques où l'on faisoit le cuivre. *Voyez Geoffr. Mat. méd. tome I.*

ANTI-STROPHE, s. f. *Gramm.*, ce mot est composé de la prépositon ἀντὶ, qui marque opposition ou alternative, & de στροφὴ, *conversio*, qui vient de στρέφω, *verto*. Ainsi strophe signifie *stance* ou *vers* que le chœur chantoit en se tournant à droite du coté des spectateurs; & l'*anti-strophe* étoit la stance suivante que ce même chœur chantoit en

Digitized by Google

ſe tournant à gauche. *Voyez* ANTISTROPHE *plus bas.*

En Grammaire ou élocution, *anti-ſtrophe* ou *épiſtrophe*, ſignifie *converſion.* Par ex. ſi après avoir dit *le valet d'un tel maître*, on ajoute, *& le maître d'un tel valet*, cette derniere phraſe eſt une *anti-ſtrophe*, une phraſe tournée par rapport à la premiere. On rapporte à cette figure ce paſſage de S. Paul: *Hebræi ſunt, & ego. Iſraëlitæ ſunt, & ego. Semen Abrahæ ſunt, & ego.* II Cor. c. xj. verſ. 22. *(F)*

ANTI-STROPHE, *Bell. lett.*, terme de l'ancienne poéſie lyrique chez les Grecs. L'*anti-ſtrophe* étoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres ſe nommoient *ſtrophe* & épode. La ſtrophe & l'*anti-ſtrophe* contenoient toujours autant de vers l'une que l'autre, tous de même meſure, & pouvoient par conſéquent être chantées ſur le même air, à la différence de l'épode, qui comprenoit des vers d'une autre eſpece, ſoit plus longs ſoit plus courts. *Voyez* EPODE.

L'*anti-ſtrophe* étoit une eſpece de réponſe ou d'écho, rélatif tant à la ſtrophe qu'à l'épode. Les Grecs nommoient *période* ces trois couplets réunis; c'eſt ce que nous appellerions *un couplet à trois ſtances. Voyez* PÉRIODE. *(G)*

ANTITACTES, ſ. m. pl., *Théolog.*, anciens hérétiques ou gnoſtiques, ainſi nommés parce qu'en avouant d'une part que Dieu le créateur de l'univers étoit bon & juſte, ils ſoutenoient d'un autre coté qu'une de ſes créatures avoit ſemé la zizanie, c'eſt-à-dire créé le mal moral, & nous avoit engagés à le ſuivre, pour nous mettre en oppoſition avec Dieu le créateur; & de-là eſt dérivé leur nom d'ἀντιτάττω, *je m'oppoſe, je combats.* Ils ajoutoient que les commandemens de la loi avoient été donnés par le mauvais principe; & loin de ſe faire ſcrupule de les tranſgreſſer, ils croyoient venger Dieu, & ſe rendre agréables à ſes yeux en les violant. S. Clément d'*Alex. lib. III. Stromat.* Dupin. *Biblioth. des auteurs eccléſ. des III premiers ſiecles. (G)*

* ANTITAURUS, ſ. m. *Géogr. anc. & mod.* montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arſanias. Les habitans de ces contrées l'appellent *Rhoam-Taura.*

* ANTITHÉES, ſ. m. plur. *Divinat.*, mauvais génies qu'invoquoient les magiciens, dont Arnobe, le ſeul qui en ait parlé, ne nous en apprend pas davantage.

ANTI-THENAR, nom que les anatomiſtes donnent à pluſieurs muſcles, autrement appellés *adducteurs. Voy.* ADDUCTEUR.

Ce mot grec; il eſt compoſé de ἀντι, *contre* & de θέναρ, à cauſe que ces muſcles agiſſent en antagoniſtes aux thénars & abducteurs. *V.* THÉNAR & ABDUCTEUR.

L'*anti-thénar* ou adducteur du pouce de la main s'attache tout le long de l'os du métacarpe, qui ſoutient le doigt du milieu, à celui du doigt index, & s'inſere à la partie latérale de la premiere, & à la partie ſupérieure de la ſeconde phalange du pouce, en recouvrant l'os ſéſamoïde interne; c'eſt le méſothénar. Winslow, *Exp. an.*

L'*anti-thénar* ou adducteur du gros orteil, s'attache à la partie antérieure de la face inférieure du calcaneum, au grand os cunéiforme, & va ſe terminer à l'os ſéſamoïde externe.

§ ANTITHESE, ſ. f. *Belles-lettres.* Le pere Bouhours compare l'*antitheſe* au mélange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & baſſes dans la muſique. Nulle juſteſſe dans cette comparaiſon.

Il y a dans le ſtyle des oppoſitions de couleurs, de lumiere & d'ombres, & des diverſités de tons, ſans aucune *antitheſe*; & ſouvent il y a *antitheſe* ſans ce mélange de couleurs & de tons.

L'*antitheſe* exprime un rapport d'oppoſition entre des objets différens; ou, dans un même objet, entre ſes qualités, ou ſes façons d'être ou d'agir: ainſi, tantôt elle réunit les contraires ſous un rapport commun, tantôt elle préſente la même choſe ſous deux rapports contraires. Cette ſentence d'Ariſtote, *pour ſe paſſer de ſociété, il faut être un dieu ou une bête brute*; ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne ſaurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même temps*; & celui-ci, *pendant la paix, les enfans enſeveliſſent leur pere; & pendant la guerre,*

Digitized by Google

les peres enſeveliſſent leurs enfans. Voilà des modeles de l'*antitheſe*.

L'on a dit que *peut-être les ſujets extrêmement ſérieux ne la comportent pas.* On a voulu parler ſans doute de l'*antitheſe* trop ſoutenue, trop étudiée, trop artiſtement arrangée; mais l'*antitheſe* paſſagere, & ſans affectation, eſt un tour d'eſprit & d'expreſſion auſſi naturel, auſſi noble, auſſi ſérieux qu'un autre, & convient à tous les ſujets.

La plupart des grandes penſées prennent le tour de l'*antitheſe*, ſoit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'oppoſition, ſoit pour rapprocher les extrêmes.

Caton diſoit: *j'aime mieux ceux qui rougiſſent que ceux qui pâliſſent.* Cette ſentence profonde ſeroit certainement placée dans le diſcours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, diſoit Auguſte, *un vieillard, que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune:* cette *antitheſe* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Neſtor? Et cette penſée ſi juſte & ſi morale, *la jeuneſſe vit d'eſpérance, la vieilleſſe vit de ſouvenir;* & ce mot d'Agéſilas, tant de fois répeté, *ce ne ſont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places;* & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *reſpectez la mémoire de ce grand prince: nous nous ſommes fiés à vous à cauſe de lui; mais à cauſe de vous, nous ne nous fierons à perſonne;* & celui d'Agis, en parlant de ſes envieux, *ils auront à ſouffrir des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront;* & celui d'Henri IV à un ambaſſadeur d'Eſpagne, *Monſieur l'ambaſſadeur, voilà Biron, je le préſente volontiers à mes amis & à mes ennemis;* & celui de Voiture, *c'eſt le deſtin de la France, de gagner des batailles & de perdre des armées*, ſeroient-ils indignes de la majeſté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antitheſe* aux harangues, aux oraiſons funebres; aux diſcours académiques, comme ſi l'*antitheſe* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme ſi, dans une oraiſon funebre, dans une harangue, dans un diſcours académique, le faux bel-eſprit n'étoit pas auſſi déplacé que par-tout ailleurs. L'affectation n'eſt bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuſe ou d'un fat.

L'*antitheſe* eſt ſouvent un trait de délicateſſe ou de fineſſe épigrammatique: cette réponſe d'un homme à ſa maîtreſſe, qui faiſoit ſemblant d'être jalouſe d'une honnête femme, *aimable vice, reſpectez la vertu*; & celle de Phocion à Démadès, (qui lui diſoit, *les Athéniens te tueront s'ils entrent en fureur:*) *& toi, s'ils rentrent dans leur bon ſens*; & ce mot d'Hamilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faiſoient de grandes choſes*, ſont des exemples de ce genre.

Mais ſouvent auſſi l'*antitheſe* prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poéſie héroïque, la tragédie elle-même, peuvent l'admettre ſans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

Je ſentis tout mon corps & tranſir & brûler.

ce vers de Corneille,

Et monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre.

ce vers de la Henriade,

Triſte amante des morts, elle hait les vivans.

ce vers de Crébillon,

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

ces paroles de Junon dans l'Enéïde,

Flectere ſi nequeo ſuperos, Acheronta movebo.

& celles de Brutus dans la Pharſale,

. . . . . *minima diſcordia turbat,*
Pacem ſuam tenent. . . . . . .

& ces mots de Séneque, en parlant de l'Etre ſuprême & de ſes immuables loix, *ſemper paret, ſemel juſſit*, ne ſont-ils pas du ſtyle le plus grave? & cette concluſion de l'apologie de Socrate, en parlant à ſes juges, *il eſt temps de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, eſt-elle du faux bel-eſprit?

Il en eſt de l'*antitheſe*, comme de toutes les figures de rhétorique: lorſque la circonſtance les amene, & que le ſentiment les place, elles donnent au ſtyle plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde ſeulement que l'eſprit ne

Digitized by Google

se fasse pas une habitude de certains tours de pensée & d'expression, qui trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'*antithese*, trop familiere à Pline le jeune & à Flechier, paroît dans leur éloquence une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude & sans reflexion. *V.* MANIERE. (*M. Marmontel.*)

ANTITHESE, *Gramm.* Quelques grammairiens font aussi de ce mot une figure de diction, qui se fait lorsqu'on substitue une lettre à la place d'une autre; comme lorsque Virgilie a dit *olli* pour *illi*; ce qui fait une sorte d'opposition: mais il est plus ordinaire de rapporter cette figure au métaplasme, mot fait de μεταπλάττω, *transformo.* (*F*)

ANTITHETAIRE, s. m. *Droit*, terme qui se présente souvent dans le titre d'un chapitre des loix de Canut, mais non pas dans le chapitre même. Il signifie un homme qui tâche de se décharger d'un délit en récriminant, c'est-à-dire en chargeant du même fait son propre accusateur. *V.* RÉCRIMINATION. (*H*)

ANTITHETE, adj. *antitheton*, opposé, contraire, disposé en forme d'antithese. *V.* ANTITHESE.

ANTITRAGUS, s. m. *dans l'anatomie*, est la partie de l'oreille externe opposé au *tragus*. *Voyez* TRAGUS & OREILLE. (*L*)

ANTI TRINITAIRES, s. m. pl. *Théol.* Les *anti-trinitaires* étoient des hérétiques qui nioient la sainte trinité, & qui prétendoient qu'il n'y avoit point trois personnes en Dieu. *V.* TRINITÉ & DIEU.

Les famosaténiens qui n'admettoient aucune distinction de personnes en Dieu, les ariens qui nioient la divinité du Verbe, & les macédoniens qui contestoient celle du Saint-Esprit, sont, à proprement parler, tous *anti-trinitaires*. *V.* SAMOSATÉNIENS, ARIENS, &c.

Par *anti-trinitaires* on entend aujourd'hui particuliérement les sociniens, qu'on appelle encore *unitaires*. *V.* SOCINIENS & UNITAIRES.

Christophe Sandius, fameux *anti-trinitaire*, a donné dans un ouvrage posthume intitulé, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, Bibliotheque des Antitrinitaires, une liste digérée par ordre des temps, de tous les sociniens ou *antitrinitaires* modernes, avec un catalogue de leurs ouvrages & un abregé de leur vie. (*G*)

ANTITYPE, s. m. *Théol.*, du grec ἀντίτυπος, formé de la prépositon ἀντὶ, *pour, au lieu*, & de τύπος *figure*; nom qui dans sa propre signification veut dire ce que l'on met à la place d'un type, d'une figure. *V.* TYPE.

On trouve dans le nouveau testament deux endroits où le mot ἀντίτυπος est employé, & dont le sens a donné lieu à bien des controverses: 1°. dans l'épitre aux Hébreux, chap. jx, vers. 24. *Non in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria (græcè ἀντίτυπα) verorum, sed in ipsum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.* Or τύπος signifie le *modele* sur lequel une autre chose est faite, & Dieu avoit ordonné à Moyse de faire le tabernacle & tout ce qu'il contenoit, conformément au modele qui lui avoit été montré sur la montagne, &c. *Fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est.* Exod XXV. vers. 40. d'où il s'ensuit que le tabernacle construit par Moyse étoit *antitype* par rapport à celui dont Dieu lui avoit tracé le modele, & *type* ou figure du ciel, où Jesus-Christ devoit entrer pour intercéder en notre faveur, comme le grand-prêtre des Juifs n'entroit qu'une seule fois chaque année dans le saint des saints; afin d'y prier pour le peuple. Une même chose peut donc être à différens égards *type & antitype*; ce qui pourtant ne conclut rien contre le sacrement de l'eucharistie, qui est quelquefois appellé *antitype* par les PP. grecs, comme on le verra dans l'article suivant.

2°. Dans la premiere épitre de S. Pierre, *chap. iij. vers.* 21. le baptême est comparé à l'arche de Noé, qui préserva du déluge universel ce patriarche & sa famille; il est appellé dans le grec ἀντίτυπον, ce que la vulgate rend par *similis formæ*. L'arche étoit le type ou la figure, le baptême est l'*antitype* ou l'accomplissement de la figure. (*G*)

ANTITYPE, ἀντίτυπος, ἀντίτυπα, mots qui se trouvent fréquemment dans les ouvrages des PP grecs, & dans la liturgie de leur église, pour exprimer l'eucharistie, même après la consécration; d'où les protestans ont conclu que

Digitized by Google

ce ſacrement n'étoit que la figure du corps de Jeſus-Chriſt.

Il eſt vrai que ce mot ſe prend pour *figure* ou *type*, & c'eſt en ce ſens que Marc d'Epheſe, le patriarche Jérémie, & pluſieurs autres Grecs, diſent que dans la liturgie de S. Baſile, le pain & le vin ſont appellés *antitypes* avant la conſécration. Le docteur Smith a remarqué, que même après la conſécration, les Grecs nomment les eſpeces euchariſtiques *antitypes*, & ne croyent point la conſécration achevée par les paroles de Jeſus-Chriſt, *hoc eſt corpus meum*, mais après la priere qui les ſuit, & qu'ils appellent *invocation du S. Eſprit*. M. Simon lui a répondu qu'on voit manifeſtement par la déclaration des Grecs au concile de Florence, qu'ils reconnoiſſoient que Jeſus-Chriſt étoit réellement dans l'euchariſtie après la conſécration, & que leur différend avec les Latins conſiſtoit ſeulement à ſavoir, ſi après la conſécration les ſymboles devoient être encore appellés *antitypes*: mais en revenant à la propre ſignification du mot *antitype*, cette difficulté diſparoît; car *antitype* étant ce qu'on *met à la place d'une figure*, c'eſt-à-dire, la réalité, il s'enſuit que les ſymboles, même après la conſécration, contiennent cette réalité; ce que S. Chryſoſtome inſinue clairement par ces paroles: *ſtat ſacerdos, typum adimplens & illa verba fundens, virtus autem & gratia Dei eſt: dicit, hoc eſt corpus meum. Hoc verbo propoſita conſecrantur.* D'ailleurs S. Jean Damaſcene, & les diacres Jean & Epiphane, expliquant dans le VII. concile général quelle avoit été ſur ce ſujet la penſée des anciens liturgiſtes grecs, diſent que ces auteurs, en nommant l'euchariſtie *antitype*, avoient égard au temps qui avoit précedé, & non à celui qui ſuivoit la conſécration; enſorte que ces expreſſions, προθέντες ἀντίτυπα, que les ſacramentaires rendent par celles-ci, *proponentes antitypa*, qui marquent le temps préſent, doivent être rendues par ces mots, *nos qui propoſuimus antitypa*, qui déſignent le temps paſſé, & par conſéquent celui qui a précédé la conſécration. Simon, *Hiſt. critiq. de la créance des nat. du Levant.* Tourneli, *Trait. de l'euchariſt.* Wuitaſſe, *Trait. de l'euchariſt. part. II. quæſt. jv. art. 2.* (G)

* ANTIVARI, *Géogr. mod.*, ville de la Dalmatie dans la Turquie européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36, 45; *lat.* 42.

ANTI-VÉNÉRIENS, adj. *Méd.*, épithete par laquelle on déſigne les remedes qu'on employe contre les maladies vénériennes. *V.* VÉNÉRIEN. (N)

ANTIVENTRIA, *Géogr.*, nom que les Eſpagnols donnent à l'une des ſubdiviſions qu'ils ont faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette ſubdiviſion comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au ſud de Carthagene, juſqu'à la riviere des Amazones. (C. A.)

ANTIUM, *Géog.*, ville des Volſques, célebre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruiſit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après; mais les Antiates ne furent pas encore ſoumis, ils reprirent les armes; Cornelius les ſubjugua, & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore & Valerius Conus: mais ce ne fut que l'an 318 avant Jeſus-Chriſt, que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demanderent des loix à la république; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour aſſurer leur domination ſur cette ville belliqueuſe, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il eſt parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian. Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius de Thyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conſervoit un manuſcrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation: c'eſt ce qui paroît dans Horace:

O diva, gratum quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium*; il y conſtruiſit un port vaſte & commode, où il dépenſa des ſommes immenſes. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium*.

Digitized by Google

Il ne reste plus rien de ces vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voy.* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii, Romæ*, 1700, *in*4°.

On travailla, en 1704, au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit à reprendre ce projet en 1750, il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne, lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable : on l'appelle aujourd'hui *Capo-d' Anzo. Voyage d'un François en Italie, tome VI.* (C)

ANTOINE (Marc), *Hist. rom. Hist. litt.*, surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route, lorsque ses ennemis l'accusèrent d'inceste, & le citèrent au tribunal de Cassius, nommé l'*écueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilege qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contr'eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer préteur en Sicile, & proconsul en Cilicie. Ses victoires lui méritèrent les honneurs du triomphe, & lui frayèrent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655 il se signala par sa fermeté, contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur, qui voulut en vain s'en venger en l'accusant de brigue : *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence, qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes : mais les éloges que lui donne Ciceron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au barreau; il avoit même plaidé long-temps avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Ciceron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelqu'écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut proscrit & tué pendant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, savoir, Marcus & Caïus (*T--n.*)

Antoine (Marc), *Hist. rom.* fils de l'orateur, se fit connoître par l'excellence de son cœur, & par la défaite dans la guerre de Crète, ce qui le fit appeller le *Crétique* par dérision. L'histoire conserve un trait de sa vie qui atteste sa générosité. Junia sa femme, connoissant son penchant à obliger, ne cessoit de l'obséder; il profita d'un instant de son absence, & s'étant fait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caïus Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mithridate, fameux roi de Pont. Accusé de concussion, il fut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au consulat. Il fut collegue de Ciceron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasionné cette conduite. Toutes ces circonstances attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre : en effet les Dardanlens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde fois à Rome pour de nouvelle vexations, il fut condamné au bannissement, malgré le plaidoyer que Ciceron prononça en sa faveur : lorsque Marc-Antoine, son neveu, eut enchaîné les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules-César, ce triumvir usa de son autorité & rappella *Caïus*, qui n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouse que Marc-Antoine répudia dans la suite, pour s'être prostituée avec Dolabella. (*T--n.*)

Antoine,

Digitized by Google

ANTOINE (MARC) le *Triumvir*, fils du précédent, naquit avec de grandes dispositions pour l'éloquence, pour la guerre & pour la débauche. Après avoir donné à Rome le spectacle de ses bonnes qualités & de ses déréglemens, il se retira dans la Grece, pour s'y former dans l'art de la parole & de la guerre. *Gabinius* qui alloit combattre *Aristobule*, lui ayant donné le commandement de la cavalerie, il signala son courage dans cette guerre. Le même général le mena en Egypte au secours du roi *Ptolomée*: il n'y acquit pas moins de gloire. Revenu à Rome, il fut tribun du peuple & augure & embrassa avec *Curion* son ancien compagnon de débauche le parti de *César*, qui faisoit alors la guerre dans les Gaules. La chaleur avec laquelle il parla pour ce général, le brouilla avec le sénat. Il échappa aux poursuites qu'on faisoit contre lui, en allant joindre *César* déguisé en esclave. *César* par son conseil se détermina à porter la guerre en Italie, & dès qu'il s'en fut rendu maître, il en donna le gouvernement à *Marc-Antoine*. A la bataille de Pharsale, il commanda l'aile gauche de son armée, & contribua à la défaite de *Pompée*. L'année d'après, *César* ayant été élu dictateur, donna le commandement général de la cavalerie à *Marc Antoine*, & le fit ensuite son collegue dans le consulat. *Antoine* lui en marqua sa reconnoissance par les plus basses flatteries. Un jour que *César* assistoit à la fête des Lupercales, assis dans une chaise d'or, *Antoine* ayant écarté la foule s'avança vers son tribunal, & lui présenta un diadême, entouré d'une couronne de laurier, il voulut la mettre sur la tête de son bienfaiteur. Ce jeu concerté, dit-on, entre *Antoine* & *César* hâta la mort du dernier. Ce meurtre qui dérangeoit sa fortune lui causa la douleur la plus vive. Il voulut la dissimuler pendant quelque temps; mais elle éclata tout-à-coup. Il soutint vivement *César* contre le sénat qui vouloit le déclarer tyran. Il prononça son éloge funebre, & excita le peuple à punir les meurtriers de ce grand homme. Son parti devint plus considérable de jour en jour, & il auroit pu remplacer *César*, si *Cicéron* ne lui eût opposé *Octavius*, appellé ensuite *Auguste*. Sa haine contre ce jeune homme héritier de *César* le rendit odieux aux Romains, à qui le nom de ce héros étoit cher. *Antoine* déclaré l'ennemi de la république, se retira dans les Gaules. On envoya *Octave* & les consuls *Pansa* & *Hirtius*, pour le combattre. Après des succès égaux de part & d'autre, se donna la bataille de Mutine où *Antoine*, après s'être battu en héros, fut vaincu & réduit à se retirer vers *Lepidus*. *Pansa* fut tué à cette journée, il conseilla en mourant, à *Octave* de s'unir à *Antoine*. Ce conseil fut suivi quelque-temps après, lorsqu'*Antoine*, qui avoit levé six légions dans les Gaules, parut en Italie avec 17 légions & dix mille chevaux. Ce fut alors que commença le *Triumvirat* entre *Lepidus*, *Octave* & *Antoine*. Un des premiers fruits de ce célebre brigandage fut la mort de *Ciceron*, dont la tête fut portée à *Antoine*, qui eut la lâcheté de l'insulter. Les *triumvirs*, ayant cimenté leur puissance du sang des plus illustres citoyens, se déterminerent à poursuivre *Brutus* & *Cassius* meurtriers de *César*. *Antoine* les atteignit à Philippes, leur livra bataille & les défit. Après la mort de ces grands hommes, les tyrans de Rome s'en partagerent l'Empire. *Antoine* eut la Grece, la Macédoine, la Syrie & l'Asie. Il fut obligé de combattre les Parthes; mais il ne le fit que par ses généraux, & ne se montra dans aucune de ces occasions l'éleve de *César*. Il ne pensoit plus qu'à jouir de ses exactions, à arracher d'une main & à prodiguer de l'autre. *Cléopâtre* reine d'Egypte, qui craignoit les armes de ce conquérant, résolut de se l'assujettir par sa beauté, ne pouvant le réduire par la force. Cette princesse l'enyvra de plaisirs, & dans les délices où elle le plongea, elle obtint de lui tout ce qu'elle voulut. Il la déclara reine d'Egypte, de Chypre, & de la Célé-Syrie, d'une portion de la Cilicie, de l'Arabie & de la Judée. Les deux fils qu'il avoit eus d'elle furent déclarés rois des rois. On leur donna les habits royaux, & on y ajouta tout le faste de la royauté. Les Romains, irrités de ce qu'on démembroit l'Empire pour une femme & pour des étrangers, résolurent de prendre les armes contre

lui. Un autre motif de le combattre venoit de s'y joindre. *Antoine* marié avec *Octavie* sœur d'*Octave*, avoit quitté encore son épouse & ses enfans pour sa *Cléopâtre*. Il prit pour prétexte de sa retraite de Rome, qu'il perdoit toujours, à quelque jeu de hasard qu'il jouât contre *Octave*. Celui-ci marcha contre lui. Leurs flottes se rencontrerent près d'Actium l'an 31 avant J. C. *Antoine* vaincu dans cette fameuse journée, n'eut d'autre ressource que de s'enfuir après *Cléopâtre*, qui avoit elle-même pris la fuite, au milieu du combat, avec soixante vaisseaux. A peine l'eut-il atteint, qu'il apprit la défection de son armée de terre. Dans la douleur où cette nouvelle le jeta, il éprouva de tout pour se distraire, tantôt se livrant à la solitude, tantôt s'abandonnant aux excès les plus honteux & les plus extravagans. L'année d'après, *Auguste* entra en Egypte & se rendit maître de Péluse. *Antoine* se réveillant un moment, attaqua sa cavalerie, la mit en déroute, & proposa à *Octave* un combat singulier. Ces premiers succès lui en promettoient de plus grands, si son armée & sa flotte ne se fussent rendues à *Octave*. *Antoine*, livré au dernier desespoir, ne pensa plus qu'à se donner la mort; & n'ayant pu l'obtenir d'*Eros* son affranchi, il se plongea son épée dans le corps 30 ans avant J. C. âgé de 56 ans. *Antoine* eut le courage de *César*, son amour pour les plaisirs; mais il poussa plus loin que lui cette derniere passion. Elle le déshonora dans l'esprit des Romains, causa ses défaites, lui enleva l'empire, & fit presque oublier à la postérité, sa valeur, son activité, sa clémence, ses talens & son zele pour ses amis. Il avoit l'ame d'un général & les goûts d'un soldat. Après avoir paru en conquérant de l'univers, il alloit se mêler à ces troupes de libertins crapuleux, qui mettrent leur plaisir dans les querelles, les aventures nocturnes & la fréquentation des lieux de débauche.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), fut établi en 1381, par Albert de Baviere comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux *T* (nommés *tau*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue en cercle, bordée d'or avec un fermail à fenestre en sa partie inférieure; & à dextre, au même niveau, étoit attachée une bequille avec une clochette aussi d'or; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caius aussi surnommé *le saint*; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendart est noir chargé d'un lion tenant en ses pates de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire, *le lion de la tribu de Juda a vaincu*.

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G. D. L. T.*)

ANTOINE (*le pic de saint*), *Géogr.*, très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une quantité de beaux arbres de diverses especes, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*C. A.*)

ANTOINE (*le feu S.*), *V.* ERESIPELE & FEU.

* ANTOINE (*Saint*), *Géog. mod.*, petite ville de France dans le Dauphiné, diocese de Vienne, sur le ruisseau de Furan.

* ANTOINE (*Saint*), île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du Cap-Verd.

* ANTOFLE DE GIROFLE, *Commerce*, c'est le nom qu'on donne aux girofles qui sont restés sur les plantes après la recolte. Ces fruits oubliés continuent de grossir, ils prennent à-peu-près le volume du pouce: alors ils contiennent une gomme dure & noire, d'une odeur agréable & d'un goût aromatique. Les Hollandois donnent le nom de *meres de girofle* à ce que nous appellons *antofles de girofle*.

ANTOIT, s. m. *Marine*. C'est un instrument de fer courbe dont on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

Digitized by Google

Au lieu de cet inſtrument les Hollandois ſe ſervent de chevilles à boucles & à goupilles, qu'ils font paſſer dans les membres qu'ils percent exprès; & ils font approcher le bordage ou la précinte, du membre où eſt la cheville, par le moyen des cordes qu'ils y mettent. (*Z*)

* ANTONGIL (BAIE D'), *Géogr.*, grande baie de l'île de Madagaſcar en Afrique.

* *ANTONIA* (TOUR), *Hiſt. anc.*, le monument le plus magnifique qu'Hérode le Grand ait élevé: c'eſt une tour réguliere & forte, à laquelle il donna le nom d'*Antoine* ſon ami: elle fut bâtie ſur la montagne de Jéruſalem, appellée auparavant *Barri*. Elle étoit couverte de haut-en-bas de marbre blanc; l'approche en étoit défendue par un mur de trois coudées de haut; l'eſpace depuis ce mur juſqu'à la tour, étoit de quarante: on avoit pratiqué en-dedans des ſalles, des appartemens & des bains: on la pouvoit regarder comme un beau palais rond, accompagné à égale diſtance, de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut; & la quatrieme qui occupoit l'angle du midi & de l'orient, en avoit ſoixante & dix. Il y avoit aux endroits où ces tours joignent les galeries du temple, des degrés à droite & à gauche, d'où les ſoldats Romains obſervoient le peuple dans les jours de fêtes, pour l'empêcher de former quelqu'entrepriſe. Le temple étoit comme la citadelle de la ville; l'*Antonia* étoit comme celle du temple. L'adreſſe de vingt ſoldats, d'un enſeigne, & d'un trompette de l'armée de Tite, exécuta ce que cent mille hommes euſſent tenté vainement: ces vingt-deux braves, à la faveur de la nuit, raſſemblerent les ruines des murs de la ville, & les éleverent à la hauteur de la tour, dans laquelle ils entrerent par ce moyen, tuerent la garde, & donnerent le ſignal au reſte de l'armée, qui s'approcha de la tour; on employa ſept jours à la démolir: avant ſa ruine & celle de Jéruſalem, on y gardoit les ornemens pontificaux: quand le grand ſacrificateur vouloit s'en ſervir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an, le dixieme de la lune de ſeptembre, les Romains les donnoient à condition qu'ils ſeroient rapportés après la cérémonie. Joſeph. *Ant. liv. XX.*

* ANTONIN (SAINT), *Géog. mod.*, ville de France, dans le Rouergue, diocèſe de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25; *lat.* 44, 10.

ANTONIOPOLIS, *Géogr.*, ancienne ville d'Aſie ſur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Méſopotamie. L'hiſtoire qui nous parle de cette ville ne nous dit point en quel lieu préciſément elle étoit ſituée; tout ce que nous ſavons, c'eſt que l'empereur Conſtantius en aima beaucoup le ſéjour, & qu'il y fit bâtir un beau palais. (*C. A.*)

ANTONOMASE, ſ. f. *Littérat.*, trope ou figure de rhétorique, par laquelle on ſubſtitue le nom appellatif au nom propre, ou celui-ci au nom appellatif. *V.* FIGURE & NOM.

Par exemple, Sardanapale étoit un roi voluptueux, Néron un empereur cruel; on donne à un débauché le nom de *Sardanapale*, à un prince barbare le nom de *Néron*.

Les noms d'orateur, de poète, de philoſophe, d'apôtre, ſont des noms communs, & qui ſe donnent à tous ceux d'une même profeſſion; cependant on applique ces mots à des particuliers, comme s'ils leur étoient propres. Par l'*orateur*, on entend Ciceron; par le *poète*, Virgile; par le *philoſophe*, on entendoit autrefois dans les écoles Ariſtote; & en matiere de religion, l'*apôtre*, ſans addition, ſignifie S. Paul. La liaiſon que l'habitude a miſe entre le nom de Ciceron & l'idée du prince des orateurs, entre celui de Virgile & d'un excellent poète, de S. Paul & d'un grand apôtre, font qu'on ne s'y méprend point, & qu'on ne balance pas ſur l'attribution de ces titres à ces perſonnages, préférablement à d'autres. (*G*)

* ANTRAIM, *Géogr. mod.*, comté le plus ſeptentrional d'Irlande, dans la province d'Ulſter. *Carig-Fergus* en eſt la capitale.

* ANTRAIN, *Géog. mod.*, ville de France dans la haute Bretagne, ſur la riviere de Coeſnon. *Long.* 16, 4; *lat.* 48, 22.

* ANTRAIN *ou* ENTRAINS, *Géog. mod.*, petite ville de France, dans le Nivernois, diocèſe d'Auxerre.

Digitized by Google

* ANTRAVIDA, *Géog. mod.*, petite ville du Belvedere en Morée, sur la côte du golfe de Clarence, au nord de Castel-Torneſe.

ANTRE *ou* BOTYNOE, ſorte de météore. *V.* AURORE BORÉALE.

ANTRE *de Highmor* (L'), *Anat.* cavité découverte dans le ſinus de chaque os de la mâchoire, appellée autrement *ſinus maxillaire*. *V.* MAXILLAIRE.

Les chirurgiens ſe trompent quelquefois en la prenant pour une carie de l'os, parce qu'ils y pénetrent profondément avec une ſonde. Ruyſch, *t. III. page* 204.

L'*antre* du pylore eſt une grande cavité dans le fond de l'eſtomac à droite. *V.* PYLORE. (*L*)

ANTRODOCO, *Géogr.*, petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle eſt dans l'Abbruze ultérieure ſur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*C. A.*)

* ANTRON, *Géog. anc.*, ville de la Phtiotide, ſur la côte de Theſſalie.

ANTROS, *Géog.*, petite île de France en Guyenne, ſituée à l'embouchure de la Garonne & où eſt bâtie la tour de Cordouan, qui ſert de phare aux vaiſſeaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bordeaux. (*A. C.*)

* ANTRUSTIONS, ſ. m. pl. *Hiſt. mod.*, volontaires qui chez les Germains ſuivoient les princes dans leurs entrepriſes. Tacite les déſigne par le nom de *compagnons*, la loi ſalique par celui d'*hommes qui ſont ſous la foi du roi*, les formules de Marculfe par celui d'*antruſtions*; nos premiers hiſtoriens par celui de *leudes*, & les ſuivans par celui de *vaſſaux* & *ſeigneurs*.

On trouve dans les loix ſaliques & ripuaires, un nombre infini de diſpoſitions pour les Francs, & quelques-unes ſeulement pour les *antruſtions*. On y regle partout les biens des Francs, & on ne dit rien de ceux des *antruſtions*; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci ſe régloient plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le ſort d'une armée, & non le patrimoine d'une famille. *V.* LEUDES, VASSAUX, *&c.* *L'Eſprit des loix, tom. II. pag.* 170.

ANTSJAC, ſ. m. *Hiſt. nat. Botaniq.*, nom Javanois d'une eſpece de figuier dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. III*, *pag.* 142. *pl. XCI & XCII*, ſous la dénomination d'*arbor conciliorum*, qui veut dire, *arbre des aſſemblées*; c'eſt ce que rend fort bien le mot hollandois *pitsjaarboom* Les Malabares l'appellent *areti*; les habitans d'Amboine, *aymahu* & *aypacca-java*; ceux de Mattarame, *bandira*; ceux de Banda, *camibelo*; ceux de Ternate, *bate-java*; ceux de Lœhoë, *titamey*, c'eſt-à-dire, *l'arbre ombrageux*; les Macaſſares, *caju-bodi*; les Malays, *coledjo*; les Hollandois l'appellent encore, *drommel-boom* & *pagode-boom*, c'eſt-à-dire, *arbre des pagodes*, ſans doute à cauſe de ſon uſage.

C'eſt un arbre qui ne s'éleve guere au delà de vingt piés, mais qui étend horizontalement ſes branches de la même longueur, de ſorte qu'il forme une eſpece de paraſol ou de cime diſcoïde du diametre de quarante à cinquante piés, portée ſur un tronc de ſix piés environ de hauteur ſur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme compoſé de pluſieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creuſé de nombre de foſſettes ou de cavités dont les ſéparations reſſemblent à des anaſtomoſes, ou à un ouvrage en réſeau.

Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement, aſſez ſerrées le long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles ſont arrondies ou taillées en cœur, ſans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe aſſez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, liſſes, d'un verd gai, à une nervure deſſous, avec quatre côtes alternes de chaque coté, accompagnées à leur origine d'une ſtipule en écaille oppoſée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur développement.

A l'aiſſelle de chacune de ces feuilles ſortent deux figues ou enveloppes de fleurs, ſphériques, ſeſſiles, de quatre lignes au plus de diametre, creuſées d'un grand ombilic à leur ſommet, d'abord d'un verd pomme pointillé de blanc, enſuite purpurines, enfin d'un

Digitized by Google

verd noir dans la maturité, molles, d'une saveur douce, mais fade, couvertes sur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laissent un vuide à leur centre. Chaque figue porte en-dessous à son origine, comme la figue commune, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

L'*antsiac* ne fructifie pas constamment dans la même saison. Souvent il reste un an sans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, & pour l'ordinaire ils mûrissent en novembre & en décembre; les oiseaux les mangent alors, de sorte qu'on a peine à en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noircissent & commencent à tomber, de sorte que l'arbre reste quelque temps nud, comme s'il étoit mort, & ressemble alors assez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines sont toutes sous terre, & il ne jette aucuns fils de ses branches, quoiqu'on en voie quelquefois sortir quelques-uns des grosses branches; mais ils sont si courts, qu'ils ne vont jamais jusqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre est originaire des îles de Java, Baleya & Célebe, d'où il a été transplanté dans celles d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphe. Il croit si promptement, qu'en trente années son tronc acquiert jusqu'à trois piés en diametre. A telle partie qu'on le blesse, soit à son tronc, à ses branches ou à ses feuilles, il répand une liqueur laiteuse, très-abondante, épaisse, douce, sans âcreté. Quoique peu élevé, il est sujet à être renversé & déraciné par les coups de vent.

Usages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cause de son ombrage qui est très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droit, de maniere qu'elles s'étendent horizontalement; ils relevent au contraire, & soutiennent avec des pieux, celles qui panchent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de parasol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne sert à aucun usage.

Ses feuilles, tant qu'elles sont jeunes ou d'un beau verd, servent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres; les oiseaux & les chauve-souris en mangent aussi, & surtout l'éléphant qui préfere les feuilles de toutes les especes de figuier à celles des autres arbres. Les hommes mangent ces feuilles aussi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs se mangent aussi: mais ils sont fades, moins bons que la figue commune, & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiseaux, & sur-tout aux chauve-souris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlevent l'écorce de son tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manori, & en forment une pâte dont elles se frottent le visage & le corps pour se décrasser la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'est en dépouillant ainsi cet arbre de son écorce, qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui sont naturelles à son tronc, ce qui contribue aussi à le faire périr. Lorsqu'elles ont à chanter pendant les nuits entieres, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour se rendre la voix claire & nette. La décoction de ses feuilles & de son écorce se boit dans les catarres, dont les humeurs font gluantes & oppressent la poitrine; elle les mûrit, en dissout la viscosité & dispose à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antsiac* avec l'arealu du Malabar qu'il appelle *ficus religiosa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ, édition de 1767, pag. 681, n°. 3.*

Mais l'arealu en differe beaucoup: il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur; ses feuilles sont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portées sur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles; enfin ses figues sont un peu plus grosses, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions & se contente de le comparer à l'arealu; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croit dans l'Inde ancienne, dans la Perse & à Gugeratte, & que le grand arbre de Laar, dont les voya-

Digitized by Google

geurs disent des merveilles, & qui peut couvrir de son ombre plusieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, selon Rumphe, parce que les gentils de l'Indostan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques & par-tout où ils veulent se procurer de l'ombre, & que lorsqu'ils sont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc, la figure de leur idole qu'ils appellent *pagode*. Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ses branches, & est connu au Malabar sous le nom d'*itti-alu*; enfin, c'est un arbre fort différent & bien plus vaste que l'*antsjac*. (*M. Adanson.*)

ANTU, s. m. *Hist. nat. Botan.*, plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une assez bonne figure, mais incomplete, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *pag.* 38, *planche X IV*, sous le nom de *gossypium dæmonis*, qui répond au nom Malays *capas antu*. Les habitans d'Amboine l'appelloient *nitu*; ceux de Baleya *tutup*.

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de dix à douze piés, dans les vallons sablonneux & stériles d'Amboine, de Java, Baleya & Bornea. Il forme un buisson ovoïde, une fois plus long que large, composé de plusieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diametre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, assez serrées, disposées circulairement & horizontalement, cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu-près comme celles du framboisier, mais plus petites.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées sur un même plan sur les branches, & comme pendantes, de maniere que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles est differente sur le même pié: celles des jeunes plantes qui garnissent la tige ou les grosses branches, sont grandes de sept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires, à dentelures peu sensibles, & portées sur un pédicule égal à elles, & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches sont taillées en cœur très-alongé de sept à huit pouces, une fois moins larges, portées sur un pédicule dix fois plus court: toutes sont molles au toucher, velues en-dessous, & semées par-tout de poils étoilés semblables à une farine jaunâtre, qui causent des démangeaisons à la peau, dès qu'ils y touchent.

Les fleurs sont quelquefois solitaires, axillaires, mais plus communément disposées, au nombre de douze, en une panicule qui termine les branches, & portées chacune sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles ressemblent parfaitement à celles du trionon de Théophraste, c'est-à-dire, que leur calice est double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre, découpé jusqu'au quart seulement de sa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle est composée pareillement de cinq pétales jaunes, à fond purpurin, rouge ou noir, attachés ensemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le style de l'ovaire enfile cette colonne, & se partage un peu au-dessus des étamines en cinq branches terminées chacune par un stigmate sphérique. L'ovaire devient en mûrissant une capsule membraneuse, ovoïde, à cinq angles, assez semblable à celle de l'abelmosc, mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hérissée de poils piquans, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison mitoyenne aux bords de laquelle sont attachées de chaque coté quatre à sept semences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties.

Usages. Les habitans de l'île Baleya employent la racine pilée de cet arbrisseau en cataplasme pour guérir la galle. Mais le principal usage qu'ils en font, consiste à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet, ils en coupent les tiges & les grosses branches en bâtons de deux à trois piés de longueur, les enterrent dans la boue pendant deux à trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elles soient assez pourries pour que leur écorce extérieure, qui est rude, puisse s'enlever aisément en la ratissant, & laisse à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui est très-blanc, qu'ils en

Digitized by Google

séparent, & qui leur fournit un fil très-fin, dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'*antu* eſt, comme l'on voit, une eſpece de trionon de Théophraſte, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capſule à cinq loges & cinq valves, avec une cloiſon intermédiaire. (*M. Adanſon.*)

ANTY, ſ. m. *Hiſt. nat. Bot.*, nom Malais d'une eſpece de ſolanum ou morelle, commune aux îles Moluques autour des habitations, & très bien gravée, quoique ſans détails, par Rumphe dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *page* 62, *planche XXVI*, *figure* 2, ſous la dénomination de *halicacabus baccifer*. Les habitans de Java l'appellent *ranti*.

C'eſt une herbe annuelle qui s'éleve ſous la forme d'un buiſſon ovoïde, obtus, de trois piés de hauteur, ſur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreuſe très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'éleve une tige courte, cylindrique, qui ſe partage dès ſon origine en huit à dix branches alternes, diſpoſées circulairement, aſſez écartées, mais peu ouvertes, ſous un angle qui a à peine 25 degrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement le long de ces branches à des diſtances aſſez grandes : elles ſont elliptiques pointues aux deux bouts, verd-noires, aſſez ſemblables à celles du piment, *capſicum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une ſeule nervure longitudinale, accompagnée de cinq à ſix côtes alternes de chaque coté, portées ſur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légérement ſur ſes cotés, comme celle du bliton. De leur aiſſelle ſort communément un bourgeon qui avorte, ou au moins qui conſiſte en deux petites feuilles inégales en grandeur, & qui ont l'apparence trompeuſe de deux ſtipules.

Les corymbes des fleurs ſortent, non pas de l'aiſſelle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laiſſent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe conſiſte en quatre à cinq fleurs purpurines à antheres jaunes, portées chacune ſur un péduncule égal à elles, & raſſemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur eſt compoſée, comme celle de la morelle, *ſolanum*, d'un calice & d'une corolle d'une ſeule piece, à cinq diviſions égales, de cinq étamines & d'un ovaire, qui devient en mûriſſant une baie ſphéroïde de la groſſeur d'un pois, un peu applatie en deſſus, ou déprimée, liſſe, luiſante, toujours verte, à deux loges, contenant un ſuc aqueux & des graines plates, lenticulaires, blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du blinton ou de la brede, & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable, & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Uſages. Dans l'île Baleya, où cette plante croît naturellement auprès des maiſons, les habitans en mangent les feuilles, qu'ils font cuire par préférence au bliton; ils les mêlent auſſi dans l'eſpece de mets qu'ils appellent *ſajor*; ce qui paroîtra d'autant plus ſurprenant, que l'on ſait qu'en général les plantes de la famille des ſolanum ſont des narcotiques puiſſans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'eſpece de ſolanum que Dillen appelle *ſolanum Guineenſe fructu magno inſtar ceraſi*, dont il a gravé une bonne figure dans ſon *Hortus Elthamenſis*, au n°. 354, & il lui a donné le nom de *ſolanum Guineenſe*, *ramis angulatis dentatis*, *foliis integerrimis glabris*, dans ſon *Species plantarum* de 1753, *page* 186. Non content de cette premiere confuſion, M. Linné a cru pouvoir la réunir avec ſix autres eſpeces, ſous le nom commun de *ſolanum nigrum caule inermi herbaceo*, *foliis ovatis dentato-angulatis*, *racemis diſtichis patentibus*, dans la derniere édition de ſon *Syſtema naturæ*, imprimé en 1767, *page* 173, n°. 15. Mais non-ſeulement cette eſpece differe de celle que Dillen appelle *ſolanum Guineenſe*, par ſa forme, par la grandeur de ſes feuilles, par la petiteſſe de ſes fruits, & les autres eſpeces different auſſi entr'elles, comme on le verra à leur article. (*M. Adanſon.*)

Digitized by Google

ANVALI, ſ. m. *Hiſt. nat. Botaniq.*, nom Brame d'une plante des Indes dont Van-Rheede a publié une figure aſſez médiocre ſous le nom Malabare *nilica-maram*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *volume I*, *page* 69. *planche XXXVIII.* Commelin dans ſes notes l'appelle, *acacia foliis Malabarica*, *fructu rotundo*, *ſemine triangulo.* Zanoni l'a figurée auſſi ſous le nom de *nellika* dans ſon *Hiſtoire*, *page* 159, *planche LXI.* C'eſt le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphe qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VII*, *page* 1. *planche I.* Les Portugais l'appellent *nilikai*; les Malais, *boamalaca*; les Chinois, *yakam*; M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus emblica*, *foliis pinnatis floriferis*, *caule arboreo*, *fructu baccato*, dans ſon *Syſtema naturæ* imprimé en 1767, *page* 620.

C'eſt un arbre moyen de 20 à 25 piés de hauteur, qui croît à Malacca & ſur toute la côte du Malabar dans les terreins ſablonneux & pierreux. Sa racine eſt épaiſſe, très-fournie de fibres capillaires, à écorce noirâtre au-dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique, approchante de celle de l'if, mais moins pointue, trois à quatre fois plus longue que large, étant compoſé d'un tronc épais d'un pié au plus, à écorce noirâtre, garni du haut en bas de branches alternes aſſez rares, ouvertes horizontalement, cylindriques, peu épaiſſes, entourées d'autres branches plus ſerrées, très-menues, écartées auſſi horizontalement, ordinairement alternes, & quelquefois comme oppoſées ou rapprochées deux à quatre pour ſortir du même point.

C'eſt ſur ces menues branches, que ſont rangées les feuilles alternativement des deux côtés ſur un même plan, de maniere qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles ſont elliptiques, obtuſes aux deux extrémités ou de même largeur par-tout, deux fois plus longues que larges, menues, plates, d'une ſubſtance ſolide & denſe, avec une ſeule nervure longitudinale, d'un verd brun en-deſſus, d'un verd clair en-deſſous, portées ſur un pédicule cylindrique très-court, qui eſt accompagné à ſon origine de deux petites ſtipules cônique en pointe, qui reſtent après leur chûte, de ſorte que les branches paroiſſent rudes & comme épineuſes. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles ſe couchent les unes ſur les autres, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du ſoleil, à peu-près comme font les folioles des plantes légumineuſes; avec cette différence que celles-ci ſe plient ſur leur pédicule commun, au lieu que celles de l'*anvali* ſe couchent ſur les branches mêmes, diſtinction qui n'a pas encore été faite par les botaniſtes qui ont confondu juſqu'ici cette eſpece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuſes.

De l'aiſſelle de chacune de ſes feuilles ſortent deux à trois petites fleurs en bouton ſphérique, blanchâtre, portées ſur un pédoncule très-court, & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs, l'une eſt femelle, les autres ſont mâles. Elles ſont toutes compoſées d'un calice verd à ſix feuilles & d'une corolle verte à ſix pétales blancs, ſemblables au calice. Les mâles ont depuis trois juſqu'à cinq antheres jaunes, réunies par leurs filets ou portées ſur un ſeul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines, mais un ovaire ſphérique, couronné de trois ſtyles & ſix ſtigmates cylindriques, égaux à ſa longueur. Cet ovaire devient en mûriſſant une baie ſphérique d'un pouce de diametre, un peu applatie ou déprimée en-deſſus, à chair ferme, d'un verd-clair, un peu tranſparente & ſucculente, marquée extérieurement de ſix ſillons, ne s'ouvrant point, mais recouvrant une capſule oſſeuſe, ſphéroïde, brune, de cinq à ſix lignes de diametre, couronnée de trois paquets de fibres correſpondans aux trois ſtyles de l'ovaire, & ſe ſéparant en trois loges ou capſules bivalves contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtés plats & à dos convexe, blanches d'abord, enſuite d'un rouge obſcur & luiſant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin, qui eſt la ſaiſon des pluies dans les îles orientales des Moluques, & celles de

Digitized by Google

la ſéchereſſe dans les iles occidentales, comme Amboine & Java, où pour cette raiſon ſes fruits mûriſſent avec peine & rarement. Il eſt cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été tranſporté de Malacca.

Qualités. Son bois eſt ſi fragile, que ſes branches peuvent à peine ſoutenir le poids d'un enfant ſans ſe caſſer. Ses fleurs ſont ſans odeur. Son fruit a une acidité aſtringente très-agréable. Ses feuilles ont auſſi un goût un peu acide, mais beaucoup plus aſtringent.

Uſages. Ce fruit ſe mange crud ſur les tables. On le ſeche auſſi; & par préférence, on le confit au ſucre pour lui faire perdre toute ſon auſtérité : cette confiture eſt très-agréable & ſe tranſporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus ſalutaires lorſqu'ils ſont marinés au ſel, parce qu'ils conſervent une ſaveur aſtringente, qui ſe fait reconnoître d'abord dans la bouche, & qui eſt ſuivie de douceur : on les préfere ainſi marinés pour les faire entrer, comme les capres & les cornichons, dans les ſauces & les ragoûts qui ſe ſervent ſur les tables.

La décoction de ceux qu'on a ſechés ſe boit dans la dyſenterie cauſée par l'ardeur de la bile; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction ſe boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques, dans les chaleurs de poitrine, & mêlée d'un peu de ſucre elle diſſipe les vertiges. Ces mêmes fruits ſecs, macérés dans l'eau, ſe réduiſent en une bouillie ou eſpece de pâte, qui appliquée ſur la tête en topique pendant deux ou trois jours, diſſipe les migraines & les vertiges cauſés par l'ardeur de la fievre. L'eau diſtillée de ſes fruits ſe boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali*, bien rapprochés & ſaiſis ſous leurs vrais points de vue, nous prouvent non-ſeulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia, comme a fait Jean Commelin, mais encore qu'il ne doit pas être confondu, comme a fait M. Linné, avec le niruri & le phyllante ſous le nom de *phyllanthus*. Ce ſont trois genres de plantes très-différens & qui ſe rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales, ſous la ſeconde ſection qui raſſemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. (*M. Adanſon.*)

* ANUBIS, *Myth.*, dieu des Egyptiens; il étoit repréſenté avec une tête de chien, & tenant un ſiſtre d'une main & un caducée de l'autre. (*Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées ſur l'origine & la figure biſarre de ce dieu.) Cynopolis fut bâtie en ſon honneur, & l'on y nourriſſoit des chiens appellés *les chiens ſacrés*. Les chrétiens & les payens même ſe ſont égayés ſur le compte d'*Anubis*. Apulée & Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrairie d'Iſis & d'*Anubis*. Euſebe nomme *Anubis*, *Mercure Anubis*, & avec raiſon; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs & l'*Anubis* des Egyptiens ont été le même dieu. Les Romains qui avoient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avoient vaincus, lui ſouffrirent des prêtres; mais ces prêtres firent une mauvaiſe fin. Ils ſe prêterent à la paſſion qu'un jeune chevalier Romain avoit conçue pour une dame Romaine qu'il avoit attaquée inutilement par des ſoins & par des préſens : Pauline, c'eſt le nom de la Romaine, avoit malheureuſement de la dévotion à *Anubis*; les prêtres corrompus par Mundus, c'eſt le nom du chevalier, lui perſuaderent qu'*Anubis* avoit des deſſeins ſur elle. Pauline en fut très-flatée, & ſe rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à tête de chien. Mundus ne put ſe taire; il rappella dans la ſuite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, ſur leſquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avoit joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à ſon mari, & ſon mari à l'empereur Tibere, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Iſis ruiné, & ſa ſtatue & celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs & les grands de Rome ſe plurent longtemps à ſe métamorphoſer en *Anubis*; & Voluſius, ſénateur romain, échappa à la proſcription des triumvirs ſous ce déguiſement.

ANUER *des perdrix*, *terme de Chaſſe*; c'eſt choiſir, quand les perdrix partent,

Digitized by Google

le moment favorable pour les tirer.

* ANVERS, *Géogr. mod.*, ville des Pays-bas, au duché de Brabant sur l'Escaut. *Long.* 21, 50; *lat.* 42, 12.

ANUS, *en anatomie*, la plus basse extrémité de l'intestin rectum, ou l'orifice du fondement. *V.* RECTUM & FONDEMENT.

Les Philistins, en rendant l'arche, envoyerent en présent des *anus* & des rats d'or, pour guérir d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

Les muscles de l'*anus* sont les sphincters & les releveurs. *V.* SPHINCTER & RELEVEUR.

ANUS est aussi le nom que l'on a donné à une ouverture du cerveau formée par la rencontre des deux convexités des tubercules antérieurs avec les convexités postérieures des couches des nerfs optiques. *Voy.* TUBERCULE, *&c.* (*L*)

ANUS ARTIFICIEL, *Chirurgie.* Il y a des enfans qui viennent au monde sans *anus*, de sorte que pour leur sauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet, on attend que l'enfant fasse effort pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit se faire l'opération. On y fait une petite incision cruciale dont on fait suppurer les bords, en introduisant dans la plaie une tente chargée d'un onguent suppuratif. On suppose que l'intestin rectum est dans son état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion considérable qui fut obliterée par le rapprochement de ses parois collés ensemble, l'opération seroit impraticable, & le mal sans remede.

Il y a d'autres circonstances où il est à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la suite des hernies avec gangrene, où il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de sorte que l'*anus* naturel n'est plus d'aucun usage pour la déjection des matieres fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaisance, qu'il répand de nouvelles lumieres sur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier, de Toulouse, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Bresse, infanterie, portoit depuis cinq ou six années une hernie inguinale du coté droit; elle paroissoit au moindre effort, & descendoit quelquefois dans le scrotum; il la faisoit toujours rentrer avec facilité, & il ne l'avoit point assujettie par un bandage, lorsqu'il partit de Nancy, au commencement de mars 1763, avec son congé absolu, pour se retirer en sa patrie.

Il entreprit la route à pié; mais après plusieurs jours de marche, il s'apperçut que sa hernie augmentoit de volume, & devenoit très-douloureuse. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là, le vomissement, le hoquet & la fievre se joignirent à ses douleurs. Un des chirurgiens du lieu le saigna une fois du bras, lui fit prendre l'émétique, lui donna quelques lavemens qui furent rendus sans matieres fécales, lui appliqua des cataplasmes sur la tumeur, & fit souffrir violemment le malade, par les efforts multipliés qu'il fit sans succès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier se fit transporter à l'hopital de Dijon, où il arriva l'après-midi du 8, cinquieme jour de ses souffrances. M. Hoin l'y visita pour la premiere fois, à quatre heures, avec M. Poinsotte, maître en chirurgie.

Ils trouverent le coté droit du scrotum d'un volume considérable, fort enflammé, & très-douloureux au toucher, sans qu'il leur présentât, nonobstant sa tension, une certaine rénitence. Ils n'apperçurent, dans l'espace qui sépare le scrotum de l'anneau du muscle oblique externe, du même coté, qu'une très-petite tumeur plate, sans changement de couleur à la peau: elle avoit une sorte de molleſſe accompagnée de crépitation emphysémateuse. Le ventre étoit très-élevé, & d'une sensibilité extrême, le pouls petit, fréquent & misérable; le vomissement, le hoquet & la colique, accompagnés de constipation, subsistoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal, & qu'en pinçant le plus profondément qu'il fut possible le corps qui descendoit dans le scrotum, on n'eût saisi, presque sans augmenter alors les douleurs du malade,

Digitized by Google

qu'un corps mou, peu épais & fort plat, M. Hoin penſa que s'il étoit encore libre de conſerver la vie à cet homme, il falloit promptement recourir à l'opération, ſans renouveller aucun des eſſais qui n'avoient point réuſſi.

Il appella en conſultation les deux médecins de l'hopital, & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret, Poinſotte & Marchand, chirurgiens, furent les ſeuls qui ſe rendirent à l'hopital; ils reconnurent la néceſſité indiſpenſable d'opérer en cette circonſtance, malgré le pronoſtic fâcheux appuyé ſur l'état gangreneux des parties malades, & ils aſſiſterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour, à ſept heures du ſoir.

Le ſac herniaire étoit fort épais, bien arrondi, ſans aucune inégalité; à peine y ent-il fait une ouverture très-petite, qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide, & il en ſortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble, mêlée de gouttes huileuſes très-diſtinctes.

Cette circonſtance fit d'abord ſoupçonner que l'inteſtin étoit percé par la gangrene, & que les gouttes huileuſes qui étoient ſorties, n'étoient que des particules d'une huile médicinale quelconque, donnée dans quelques potions; mais le malade aſſura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuſe. M. Hoin aggrandit un peu l'ouverture du ſac, avec beaucoup de précaution, ſur une ſonde crenelée, & l'épiploon parut. Il ſe ſervit du doigt introduit dans le ſac, pour guider le biſtouri deſtiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit néceſſaire; ce qui lui fit découvrir une portion conſidérable d'épiploon qui paroiſſoit pourrie, & qui étoit raſſemblée en une eſpece de peloton, dans lequel il ne ſentit point d'inteſtin.

Il fit ſortir du ſac cette maſſe graiſſeuſe: alors il apperçut du coté de l'anneau une petite portion inteſtinale, flaſque, flétrie & d'une couleur brune. En développant l'épiploon, il trouva dans ſes replis de la liqueur chargée de gouttes huileuſes, ſemblables à celles qui s'étoient déja échappées; il y avoit auſſi une matiere ſanguinolente, d'un rouge brun, & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre, ſéparée; ce qui appuya les premiers ſoupçons ſur l'ouverture de l'inteſtin. Il répugnoit à cette idée, vu la petité quantité du liquide renfermé dans le ſac herniaire; il regardoit plutôt les flocons, l'huile graſſe, & la matiere ſaguinolente, trouvés dans le ſac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en diſſolution putride. La crépitation emphyſémateuſe qu'il avoit diſtinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce ſentiment.

M. Hoin porta, ſans aucune réſiſtance, le doigt dans le bas-ventre; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau; le ſac avoit vraiſemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit; l'obſtacle étoit levé par ſa ſection. Bornant-là ſon ouvrage de la ſoirée, le chirurgien laiſſa dans le trajet de la plaie l'inteſtin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés; il les couvrit de plumaceaux & de compreſſes; le tout fut ſoutenu ſimplement par un trouſſe-bourſe attaché à une ſerviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui ſuivit l'opération; il ne rendit rien par l'*anus*; le ventre ne s'abaiſſa point, & les douleurs continuerent; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquend & le pouls ſe releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, ſans crainte d'hémorrhagie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement & ſans toucher à l'inteſtin, qui étoit toujours flétri. Il ſe confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération, il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fievre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaiſſes par l'*anus*. Il eſt ſans doute inutile de dire que le malade étoit aſſujetti à un régime ſévere, & à de fréquentes embrocations ſur l'abdomen & le ſcrotum.

Le troiſieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui ſervira d'époque juſqu'à la fin de cette hiſtoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & con-

Digitized by Google

tinua de rendre, par les selles, à la faveur des lavemens, des matieres liées, sans que le ventre diminuât de volume. L'intestin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il se fit une évacuation très-abondante par l'*anus*; le malade se leva plusieurs fois pour se placer sur une chaise, ne voulant point se servir de bassin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chassa par la plaie une anse d'intestin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit résisté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour, le chirurgien prolongea jusqu'à la partie inférieure du scrotum, l'incision de cette poche, que l'affoiblissement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter aussi loin; il trouva le testicule droit entiérement gangrené, & adhérent à la portion la plus basse du sac herniaire; il emporta cette glande, sans être obligé de faire de torsion, ni de ligature au cordon spermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'intestin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la veille: il essaya d'en faire sortir de l'abdomen autant qu'il lui en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties saines, selon les procédés de MM. Rhamdor & Louis; mais au plus léger effort, un des points de l'anse gangrénée se déchira, & il sortit de l'intestin environ deux cuillerées de matieres bilieuses, jaunâtres & très-fétides.

Alors, M. Hoin ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne pensa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit passer à travers le mésentere, au-dessous du milieu de l'anse, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas ventre par quelque cause que ce fût, & il fendit l'intestin de la longueur d'environ huit pouces; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au-delà de l'anneau, l'incision des tégumens, afin d'examiner s'il ne seroit pas possible de découvrir quelques portions saines de l'intestin. Tout ce qu'il put voir étoit sphacelé. Il ne lui resta plus d'autre ressource que de confier à la nature la séparation de la partie pourrie. Il pansa la plaie avec les anti-septiques, mit le malade à l'usage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de tems en tems quelques cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents sortirent par l'*anus*.

Le cinqieme jour, le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher; le malade avoit peu de fievre; il étoit tranquille, sans douleur. Sa situation n'exigeoit aucun changement à son régime ni à ses pansemens.

Dès le dixieme jour, on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fievre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzieme, il abusa de la liberté qui lui avoit été accordée; il se fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora; mais ce défaut dans le régime ne lui fut pas nuisible. Il ne paroissoit presque plus de portions sphacelées de l'intestin ni du mésentere: il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens; les matieres sortoient toutes par la plaie.

Il s'en fit le quinzieme jour une évacuation très-abondante par la même ouverture; & le même jour le malade qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troisieme, alla cinq fois à la selle. Les matieres étoient de couleur grisâtre, & d'une consistance assez solide. Cette circonstance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal intestinal supérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puisque les déjections de celle-ci étoient grises; & celles de l'autre fort jaunes. Il se détacha le même jour une très-large portion de mésentere, qui étoit longue de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvieme jour que le reste de ce qui étoit pourri, tant à l'intestin qu'au mésentere, se sépara de leur partie saine. Je ne pense pas exagérer, ajoute M. Hoin, disant qu'il y a eu plus d'un pié de boyau détruit par la gan-

Digitized by Google

grene, que j'ai emporté ou laiſſé tomber. J'ai pour témoin de ce fait pluſieurs chirurgiens qui ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal inteſtinal, pour laquelle un malade ne périt pas, ſont ſi rares qu'il eſt utile de conſerver ceux qui ſe préſentent. L'académie royale de Chirurgie en a raſſemblé quelques-uns, que M. Louis a inſérés dans ſon *Mémoire ſur la cure des hernies avec gangrene*; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion inteſtinale gangrenée, ne pouvoit pas s'y trouver. C'eſt celui que nous devons à M. Arnaud, qui ſe plaint d'avoir été traité d'impoſteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de ſept piés d'inteſtin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en préſence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A ſon paſſage à Dijon, il viſita l'hopital; on y panſoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déja fort petite. Le malade lui raconta ſon hiſtoire; non-ſeulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impoſſibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'inteſtins de moins; cependant celui-ci, nonobſtant la démonſtration, ne put jamais ſe réſoudre à ſe compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-diſtinctement qu'il avoit perdu environ un pié du canal inteſtinal.

Le jour que la derniere portion gangrenée s'en ſépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt ſous l'anneau: il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénétrât auſſi profondément dans le bas-ventre que dans le temps de l'opération; ce qui acheva de le convaincre que la portion ſaine de l'inteſtin, avoit contracté des adhérence dans le voiſinage de l'anneau.

Depuis ce temps-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en ſortit toujours des matieres excrémenteuſes, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*, nonobſtant des lavemens qu'on donnoit de temps à autre au malade. M. Hoin panſa la plaie à ſec & à plat, juſqu'à la fin du mois de mars qu'il ceſſa d'être en exercice à l'hopital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquieme jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'aîné, ſe chargea de ſon traitement, en eut beaucoup de ſoin, & continua le panſement ſimple dont ſon confrere avoit commencé de faire uſage.

Le trente ſixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la ſelle; mais perſonne ne prit garde à la couleur & à la conſiſtance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie au trente-ſeptieme jour, étoit rétrécie conſidérablement, & toujours chargée ſur les bords de matieres chylacées. Le panſement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours ſuivans il ne ſortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit ſur l'ouverture qui lui ſervoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conſeillerent au malade de prendre quelques verres d'eau de caſſe dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en pluſieurs fois, une quantité conſidérable de matiere moulée, d'une couleur griſe, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, ſans mélange d'excrémens, malgré l'eau de caſſe que le malade avoit priſe la veille. Cependant il ne reſſentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même ténitence que le jour précédent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la ſelle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers ſa plaie aucun veſtige de matieres excrémenteuſes. Pendant que M. Hoin étoit à l'hopital, il fit une ſelle. Ses excrémens étoient moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la vieille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ſes voiſins.

Le chirurgien vit, ſans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal inteſtinal, entre la portion ſupérieure à la plaie, & l'inférieure. Il eſt vraiſemblable qu'elle s'eſt faite immédiatement après que les bords du méſentere, dont l'eſcarre gangreneuſe s'eſt détachée, ont été réunis & cicatriſés. Il y a lieu de croire auſſi qu'alors les deux bouts de l'inteſtin s'étoient trouvés

Digitized by Google

l'un près de l'autre du coté du méſentere, qu'ils s'étoient ſoudés poſtérieurement, & que leur partie antérieure étoit reſtée béante, juſqu'à ce que dans le voiſinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tiſſu cellulaire lui eût fourni une eſpece de couvercles; celui-ci ne réſiſta pas long-temps à l'impulſion des matieres, puiſque dès le quarante-deuxieme jour, il parut ſur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuſe, quoique le malade fût allé deux fois à la ſelle.

Le quarante-troiſieme, il reparut ſur la plaie des matieres excrémenteuſes, qui furent plus ou moins abondantes juſqu'au ſoixante-quatorzieme jour, ſelon que le grenadier ſatisfaiſoit ou non ſon grand appetit, ou qu'on lui faiſoit prendre des potions purgatives. Pendant ce temps-là, les évacuations ſe firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de ſe faire.

Depuis le ſoixante-cinquieme jour, juſqu'à ſept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne ſortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuſe, jaunâtre, ſans liaiſon, ſans conſiſtance, & ſouettée d'air, à la reſerve des jours pendant leſquels il fit des excès dans le boire ou dans le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement, jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fiſtule, à une eſpece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine viſible. Pendant long-temps les bords en ont été rouges; dans la ſuite ils ont perdu cette couleur, & ſe ſont comme froncés. Au reſte, le grenadier ſe portoit à merveille quand il eſt parti; il avoit repris de l'embonpoint, il ſe promenoit ſans augmenter l'excrétion par ſa fiſtule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je ſuis perſuadé, dit M. Hoin, que s'il ne fût pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait pluſieurs fois pendant ſon traitement, ſe plaie ſe ſeroit cicatriſée, peut-être avant la fin du ſecond mois depuis ſon opération. Je préſume auſſi qu'elle pourra encore ſe fermer entiérement; ce qui, ſuivant toute apparence, ne ſera pas autant avantageux à cet homme, que s'il conſerve un *anus artificiel*. En effet, quelqu'étroit qu'il ſoit, on peut eſpérer qu'au cas que les matieres s'engorgent au-deſſus de lui par défaut de régime, il ne réſiſtera pas long-temps à leur impulſion, en ſera dilaté & leur livrera paſſage; au lieu que ſi la plaie ſe guérit, le rétréciſſement de l'inteſtin à l'endroit de la cicatrite, & la fermeté de celle-ci, faciliteroient la rupture du boyau, gorgé à la ſuite d'un excès dans les alimens; alors l'inteſtin étant crevé au-deſſus de ſes adhérences, les matieres chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonſpection dans le choix & la qualité du boire & du manger, auſſi bien qu'une attention conſtante à ſe tenir le ventre libre, qui pourroient le préſerver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être ſobre, il étoit donc plus convenable à ſa maniere de vivre qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entiérement guéri de ſa plaie. M. Hoin obſerve encore que cette ouverture n'expoſe pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chute d'une portion de l'inteſtin qui eſt au-deſſus de la plaie, & celui de jeter le malade dans un dépériſſement conſidérable, qui le conduit par degrés de l'état languiſſant habituel à une mort certaine.

La chute d'une portion de l'inteſtin, ſituée à la partie ſupérieure de la plaie, doit être un accident aſſez rare de l'*anus artificiel*; cependant M. Puy, ancien chirurgien-major de l'hotel-dieu de Lyon, qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu dans deux ſujets, l'inteſtin renverſé ſortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on obſerve que le gros boyau ſe renverſe, ſort par l'*anus* naturel & forme la chute du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas ſi la fille qu'il a vu attaquée

Digitized by Google

d'un renverſement de l'ileum, a eu un ſort auſſi funeſte. Cette fille avoit perdu quatre à cinq piés d'inteſtin grêle, par la gangrene ſurvenue à une hernie étranglée; il lui en étoit reſté un *anus artificiel*, dont les bords paroiſſoient bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de ſe mettre en ſervice. " Là, dit M. Méry, étant obligée de ſe courber pour frotter un plancher, il lui eſt arrivé, le ventre étant reſſerré par cette poſture gênante, que l'inteſtin ileum, uni aux anneaux des muſcles, a été peu-à-peu pouſſé dans la tumeur reſtante, qu'il a dilaté ſon ouverture d'un pouce & demi, & qu'il eſt enfin ſorti au-dehors de la longueur d'un demi-pié, en ſe renverſant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus*. La fluxion, l'inflammation & la gangrene ſuperficielle qui ſont ſurvenus à cet inteſtin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre fille à rentrer à l'hotel-dieu pour y recevoir le ſecours dont elle avoit beſoin. „ L'auteur termine là ſon obſervation, qu'un détail ſur les ſecours adminiſtrés à cette malade auroit pu rendre plus inſtructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renverſement extraordinaire de l'inteſtin par l'*anus artificiel*, à un ſoldat de marine, qui ſéjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hopital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la ſuite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit reſté; & que depuis pluſieurs années, il s'étoit échappé de cet *anus*, ſans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion inteſtinale qu'il montroit; elle décrivoit une courbe d'environ cinq ou ſix pouces de longueur: ſa couleur étoit rouge vif, & ſon diametre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & ſouleva cette piece, ſans que le malade en ſouffrît: il apperçut, à ſa partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit ſortir des matiere fécales pendant un effort que fit le ſoldat pour les expulſer. Le ſoldat alla ſe faire guérir à l'hotel royal des invalides de Paris.

On ignore ſi M. le Cat a réuſſi dans la cure qu'il avoit deſſein d'entreprendre au ſujet d'un double renverſement d'inteſtin, quelque temps après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette obſervation intéreſſante, eſt au n°. 460 des *Tranſactions philoſophiques*, pour les années 1740 & 1741.

" A pâques de 1739, il ſurvint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aine droite, depuis ſept années, ſans accident quelconque. La malade ne fut pas ſecourue pendant l'étranglement de ſon hernie; la tumeur vint à ſuppuration, s'ouvrit, & des excrémens en ſortirent avec le pus; ils continuerent de s'échapper par cette ouverture: l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'inteſtin, qui avoit été pincée dans la hernie, ſe ſépara, & les bords de l'ulcere contracterent des adhérences avec la ſurface externe des tégumens; tout en conſervant ſon eſpece d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre ſe rétablit aſſez bien pour vaquer à ſes affaires; mais vers le temps de la Pentecôte, il ſortit de la fiſtule environ trois ou quatre pouces d'inteſtin retourné, de maniere que la tunique veloutée ſe préſentoit à la vue; & ce renverſement s'étoit fait de la portion du canal inteſtinal qui répondoit à l'*anus* naturel devenu inutile: auſſi les excrémens ne ſortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture ſituée au-deſſous & de coté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'eſtomac, ſe renverſa comme l'autre; de ſorte que la fiſtule ſe trouva cachée par deux portions d'inteſtins, qui formoient ſur le ventre une eſpece de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la derniere donnoit iſſue aux excrémens.

Cette malade fut conduite à l'hotel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit tranſporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas auſſi particulier exigeoit. Je ne ſuivrai point cet auteur dans les obſervations qu'il fit ſur les mouvemens naturels de dedans en dehors, ni dans ſes expériences ſur l'action des purgatifs dont il

Digitized by Google

couvrit ces parties : je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit ſouffert l'étranglement, la gangrene & le renverſement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chute des deux portions d'inteſtin ouvert, avoit entraîné auſſi la portion qui les ſéparoit, de ſorte qu'elle ſembloit être le tronc d'où ſortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une ſituation couchée, la portion qui répondoit à l'eſtomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre reſtoit toujours au dehors ; auſſi étoit-elle moins ſaine & chargée de puſtules. Un état ſi pitoyable ne parut point ſans reſſource à M. le Cat ; en le décrivant à M. Amyand, dans ſa lettre du 10 Février 1740, il ſe propoſe de le rendre meilleur, & communique à ſon ami les moyens qu'il a deſſein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La premiere choſe à faire eſt de réduire la proportion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoit la grande difficulté, parce que cette partie eſt dure & remplie de tubercules : cependant il déclare qu'il a déja eſſayé de l'amollir, & de réſoudre l'engorgement par l'uſage des cataplaſmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réuſſit, il ſe propoſe, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'inteſtin ſe ſoit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il ſoit redevenu en état de remplir ſes fonctions ; pour cet effet, il employera la premiere huitaine à le ſoutenir dans ſa ſituation, à faire des fomentations réſolutives, & à donner des lavemens. Enſuite il placera dans le canal inteſtinal une canule d'argent de la même groſſeur que l'inteſtin, afin qu'elle le ſoutienne, & que la communication ſe rétabliſſe entre les deux portions ci-devant renverſées, & qui ſeroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'une emplâtre, des compreſſes & un bandage ſoutiendront. Il redoublera enſuite ſes ſoins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens ; & quand il ſera ſûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui eſt contiguë à l'*anus* fera bien ſes fonctions, il retirera la canule, afin de travailler à fermer l'orifice extérieur : il penſe qu'il n'y a rien d'impoſſible, avec d'autant plus de raiſon que l'on voit quelquefois la nature opérer ce prodige.

M. le Cat projetoit de l'aider, en rafraîchiſſant les bords de la fiſtule formée par les tégumens, & en y faiſant enſuite la gaſtroraphie. „ Mais on apprend par une lettre de cet illuſtre chirurgien à M. Hoin, qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'inteſtin de cette femme, elle ne voulut plus qu'il fît de nouvelles tentatives, & s'échappa comme furtivement de l'hotel-dieu de Rouen.

M. Hoin penſe que le ſujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum ſorte de la plaie ; il l'eſpere au moins, & voici ſur quoi ſon eſpérance eſt fondée. L'anneau n'a pas ſouffert de débridement dans l'opération, il n'a pas été non plus détruit par la gangrene ; de ſorte qu'il a toujours conſervé ſa parfaite integrité, & que ſon ouverture n'a point acquis un plus grand diametre. Il y a lieu de croire, au contraire, que cette ouverture eſt rétrécie par le renverſement du tiſſu cellulaire & de la peau, qui ſe ſont froncés au-deſſus d'elle ; que ces bords ont été renforcés, tant en-dedans qu'en-dehors, par l'adhérence que l'inteſtin a contractée avec eux à leur face interne, & par celle du tiſſu cellulaire, endurci, pour ainſi dire, à leur externe. Ainſi, quand bien même les tuniques intérieures de l'inteſtin qui eſt au-deſſus de cet *anus artificiel*, ſe relâcheroient aſſez pour être prêtes à ſe renverſer au premier effort, elles trouveroient de la part de l'anneau & des tégumens raffermis & confondus entr'eux, une réſiſtance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre que, comme je l'ai déja fait remarquer, on voit à peine l'ouverture fiſtuleuſe du grenadier, & que l'aire d'un tel *anus artificiel* n'eſt pas d'une étendue propre à laiſſer paſſer un corps auſſi volumineux que le ſeroit une portion d'ileum rélâchée.

Quant au dépériſſement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occaſionner, comme il dépend preſque toujours de la grande

Digitized by Google

grande quantité de matieres chylacées qui échappent habituellement par cette ouverture, Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident, puiſque chaque jour il ne ſort de ſa fiſtule tout-au-plus qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation ſi peu abondante d'une ſubſtance chylacée encore crue, ne ſuffit pas pour priver la maſſe des humeurs perfectionnées, d'une aſſez grande quantité de chyle pour que la ſanté puiſſe en être altérée.

Il n'en eſt pas de même lorſque l'*anus* artificiel donne iſſue à tant de matieres, qu'il n'en reſte plus aſſez pour réparer la perte qui s'eſt faite par d'autres excrétions. Les humeurs s'épuiſant peu-à-peu, le malade devient néceſſairement très-maigre, & périt: M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier, tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel*, n'en reſtoit pas moins ſujet à un ſuintement très-déſagréable; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide, il s'agiſſoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage méchanique, qui eût fait l'office de ſphincter, juſqu'à ce qu'une impreſſion fatiguante, cauſée par la matiere qu'il auroit retenue, eût averti le grenadier qu'il étoit temps de relâcher ſon bandage pour en permettre l'écoulement; une telle machine auroit comprimé néceſſairement l'*anus artificiel*, augmenté le rétreciſſement de l'inteſtin, en pouſſant contre lui les bords extérieurs de la fiſtule, & peut-être contribué à la cicatriſation de celle-ci. Il fut aiſé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que ſon *anus artificiel* ſe fermât entiérement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb, par laquelle la matiere ſe ſeroit répandue dans une boite de fer blanc, moyen dont M. Moſcati, chirurgien en chef du grand hopital de Milan, s'eſt ſervi dans le cas d'un *anus* de cette eſpece. En effet, quand même l'*anus* du grenadier auroit eu ſon ouverture d'un diametre aſſez grand pour qu'une canule pût y pénétrer, je me ſerois bien gardé de l'y placer, de peur, non-ſeulement qu'elle n'eût géné le cours de la matiere chylacée, qui deſcend dans le canal inteſtinal au-deſſous de la fiſtule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par ſon tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejeter, ſont indiquées, ſans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, ſur la cure des hernies avec gangrene*. Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un ſoldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boite de fer-blanc les matieres qui ſortoient de ſon *anus artificiel*; mais Dionis ne s'eſt point arrêté à donner la deſcription de cette boite.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vaſe propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir, M. Hoin s'adreſſa à un chirurgien de Paris, très-inſtruit en tout ce qui regarde les differentes hernies, & fort habile dans la conſtruction des bandages qui leur conviennent. Sa réponſe fut qu'il n'avoit aucune connoiſſance de la machine qu'on deſiroit, qu'il avoit cherché là deſſus des éclairciſſemens auprès de pluſieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il propoſoit de faire conſtruire une ceinture en cuir ſouple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ſes rebords, & creuſe dans le milieu, ou avec un cercle en cuiller; de placer dans cette cavité une éponge qui abſorberoit les matieres ſtercorales, & qui ſeroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un fous-cuiſſe. Cette réponſe donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre ſuivante:

" Je ne croyois pas, monſieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire: il eſt de notre devoir de réparer ce défaut: la rareté du beſoin n'eſt pas un prétexte pour le laiſſer ſubſiſter. Vous me propoſez une eſpece de bourſe de cuir garnie d'une éponge & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconvéniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront ſuinter à travers les pores de la bourſe, & entretenir dans les vêtemens une malpropreté dont j'ai deſſein de les préſer-

ver. L'éponge, en retenant une portion de ces matieres vers la fiſtule, expoſeroit ſes bords à en être excoriés. Ne penſeriez-vous pas, monſieur, qu'un petit vaiſſeau de métal rempliroit mieux nos vues? voici mon idée là-deſſus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaiſſeau triangulaire, *A*, *B*, *C*, (*fig.* 1, *planc. I de chirurgie*, *ſuppl. des figures*), dont la face intérieure *A* ſera convexe, chacune des deux latérales *B C*, un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il ſe terminera par une ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à ſon ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diametre, meſuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot ſeroit au moins de deux pouces de longueur, & ſon ouverture d'un pouce; celle-ci ſeroit placée ſur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves; ſon bord convexe ſeroit large de quatre ou cinq lignes par-tout.

Un tel vaſe de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué ſur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne bleſſât les environs de la fiſtule qui répondroit à l'ouverture ovale; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât paſſage aux groſſes matieres qui pourroient ſe préſenter. Les faces un peu concaves ſeroient tournées, l'une du coté du ſcrotum, & l'autre du coté de la cuiſſe droite. On pourroit nettoyer facilement ce vaſe; & le coude du goulot ſeroit un obſtacle à ce que les matieres fuſſent repouſſées, par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fiſtule; il ne s'agit plus que d'aſſujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une groſſe boucle, ou deux petites, qui ſeroient placées vers une de ſes extrémités (en *L*), & dans leſquelles on paſſeroit les cordons *M N*, pendans à l'autre extrémité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On formeroit dans cette ceinture, & du coté des boucles, deux boutonnieres *O P*; elles ſerviroient à laiſſer paſſer les deux bouts *Q R* de la courroie, dont le plein *S* embraſſeroit le goulot au-deſſous de ſon ouverture ovale. L'uſage de cette courroie ſeroit, en liant ſes cordons, de retenir le vaſe contre la ceinture, & en les déliant, de l'en ſéparer aiſément pour le nettoyer.

Le vaſe ſeroit placé de maniere que le bord ſupérieur de la ceinture ſurpaſſeroit en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux aſſujettie contre le ventre. Je penſe qu'il pourroit être utile d'y ajouter un ſous-cuiſſe *T*, à deux chefs *V*, *X*, que l'on feroit paſſer à coté du vaſe, pour les croiſer ſur la ceinture, vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z*; car ſi l'on fixoit le ſous-cuiſſe au bas du vaſe, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occaſionneroit l'écoulement des matieres fétides au-dehors.

Voilà mes idées, monſieur, ſur la conſtruction du nouveau bandage dont j'ai beſoin: j'ajoute une figure mal deſſinée qui quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, ſervira peut-être à vous les faire mieux ſaiſir, que ſi je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous ſera poſſible, une machine qui diminue le défagrément que lui cauſe un *anus artificiel*: je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui ſera utile „.

La machine que M. Hoin reçut quelque temps après, n'étoit pas exécutée entiérement ſelon le modele qu'il avoit fourni; la forme du vaſe étoit changée, & le goulot retranché. Le vaiſſeau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, *fig.* 2 & 3, percée vers la pointe qui eſt tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diametre eſt d'un pouce & demi, & qui eſt garni d'un rebord *c* très-peu élevé; une autre face convexe *d*, pleine, réunie

Digitized by Google

à la premiere depuis le fond du vaſe juſqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *c*, large d'un pouce, qui entoure ce vaſe ovalaire, & ſe termine, en retréciſſant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de ſorte que la ſurface convexe forme elle-même la partie ſupérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup incliné vers la ſurface plate.

Ce vaſe de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit coufue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la ſurface convexe du vaiſſeau; le reſte de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire uſage; mais la ſurface plate du vaſe ne joignoit pas bien avec le haut de la cuiſſe; il reſtoit à la partie inférieure de ſon ouverture, un eſpace entre les vaiſſeaux & l'*anus artificiel*; une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de couſſinets fort mous, la face plate du vaſe, afin qu'ils ſe moulaſſent à la partie ſur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils rempliſſent l'intervalle qu'un corps trop ſolide y laiſſoit, ſurtout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonſtances. Nonobſtant l'addition de ces couſſinets, il ſe répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vaſe, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre ſon écoulement plus difficile, que parce que les couſſinets s'applatiſſoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, eſt que l'on ne peut pas aiſément ſéparer le vaſe de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vuider, il eſt très-difficile de ne rien répandre ſur la ceinture à laquelle il eſt fixé, au moins ſur la poche qui le renferme.

Les petits inconvéniens de ce bandage ne ſont pas comparable aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occaſion, & cela ſeroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire conſtruire le vaiſſeau tel que M. Hoin l'avoit propoſé dans ſa lettre, y joindre l'eſpece de poche dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point aſſujettir à demeure ſur le vaſe; l'y lacer au contraire du coté de la face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il ſeroit beſoin de le nettoyer: enfin, garnir de couſſinets mous, les faces triangulaires. M. Hoin étoit perſuadé que cette machine, ainſi corrigée, rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le temps qu'il s'apperçut des défauts du bandage qu'il portoit, juſqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien ſe ſeroit fait un devoir de le lui procurer, tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné. *Voyez fig.* 1. *pl. I. de Chirurg. Supplém. des planch.* (*M. Hoin.*)

* ANWÉILER, *Géog. mod.*, petite ville de France dans la baſſe Alſace, ſur la riviere de Queich.

ANXIÉTÉ, ſ. f. *en Médecine*, inquiétude, angoiſſe. *V.* ANGOISSE. (*Z*)

* ANZAK, *Géogr. mod.*, ville du Turqueſtan, fort voiſine du Catai ou de la Chine ſeptentrionale; Tamerlan y mourut.

* ANZERMA, *Géog. mod.*, province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, ſur la Cauca.

ANZERMA, *ou* SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, ſur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'*Anzerma*. *Longit.* 30, 5; *lat.* 4.

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, ſur la côte orientale du golphe de Meaco.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Nino, bâtie par le roi Nobunanga, qui du royaume Mino paſſa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le territoire d'*Auzuquiama le paradis de Nobunanga*. C'étoit en effet une contrée délicieuſe, à en juger ſur la deſcription du P. de Charlevoix, *voyez* ſon *hiſt. du Japon:* mais à la mort de Nobunanga, ſon ſuperbe palais fut brûlé, & les immenſes richeſſes qu'il contenoit furent pillées. Les jéſuites perdirent dans cet incendie un magnifique ſéminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune nobleſſe Japonoiſe.

Digitized by Google

A O

AOD, *Hiſt. des Juifs*, fils de Gera, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des préſens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hebreux. Ce jeune homme ayant fait ſa commiſſion, & ayant quitté le roi, revint ſur ſes pas, feignant d'avoir quelque choſe d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. *Aod* ſaiſit ce moment pour le poignarder, & ſortit de la tente du roi avant qu'on ſe fût apperçu de ce meurtre. Il fut juge d'Iſraël, vers l'an du monde 2679.

AONIDES, *Myth.*, ſurnom des Muſes, tiré des montagnes de Béotie, appellées les *monts Aoniens*, d'où cette province elle-même eſt ſouvent nommée *Aonie*. Le culte particulier qu'on rendoit aux Muſes ſur ces montagnes leur fit donner ce titre d'*Aonides*. (*G*)

* AONIE, ſub. f. *Géog. anc.*, pays de la Béotie, qui a ſouvent donné ſon nom à toute cette province. Il y avoit en Béotie pluſieurs montagnes & rivieres qui portoient le nom d'*Aonie*.

AORASIE *des dieux*. Le ſentiment des anciens ſur l'apparition des dieux, étoit qu'ils ne ſe montroient aux hommes que par derriere, & en ſe retirant; d'où il s'enſuivoit, ſelon eux, que tout être non déguiſé qu'on avoit le temps d'envisager, & qu'on pouvoit regarder en face, n'étoit pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnoiſſent qu'à ſa démarche par-derriere, quand il s'éloigna d'eux. Vénus apparoît à Enée ſous les traits d'une chaſſeuſe; & ſon fils ne la reconnoît que quand elle ſe retire; ſa tête rayonnante, ſa robe abattue, & ſa divinité, pour ainſi dire, étant trahies par la majeſté de ſa démarche. *Aoraſie* vient de l'ἀ privatif, & d'ὁράω, *je vois*, & ſignifie *inviſibilité*.

AORISTE, ſub. m. *terme de grammaire grecque & de grammaire françoiſe*, ἀόριστος, *indéfini*, *indéterminé*. Ce mot eſt compoſé de l'ἀ privatif, & de ὅρος, terme, *limite*; ὅριον, *finis*; ὁρίζω, *je définis*, *je détermine*.

Ἀόριστος, en grec, eſt un adjectif maſculin, parce qu'on ſous-entend χρόνος, *temps*, qui en grec eſt du genre maſculin; c'eſt pour cela qu'on dit *aoriſtus*, au lieu qu'on dit *præteritum* & *futurum*, parce qu'on ſous-entend *tempus*, qui en latin eſt du genre neutre.

Ainſi *aoriſte* ſe dit d'un temps, & ſur-tout d'un préterit indéterminé: *j'ai fait* eſt un préterit déterminé ou plutôt *abſolu*; au lieu que *je fis* eſt un *aoriſte*, c'eſt-à-dire, un préterit indéfini, indéterminé, ou plutôt *un préterit rélatif*; car on peut dire abſolument *j'ai fait*, *j'ai écrit*, *j'ai donné*; au lieu que quand on dit *je fis*, *j'écrivis*, *je donnai*, &c. il faut ajouter quelque autre mot qui détermine le temps où l'action dont on parle a été faite; *je fis hier*, *j'écrivis il y a quinze jours*, *je donnai le mois paſſé*.

On ne ſe ſert de l'*aoriſte* que quand l'action s'eſt paſſée dans un temps que l'on conſidere comme tout-à-fait ſéparé de celui où l'on parle; car ſi l'eſprit conſidere le temps où l'action s'eſt paſſée comme ne faiſant qu'un avec le temps où l'on parle, alors on ſe ſert du préterit abſolu: ainſi l'on dit *j'ai fait ce matin*, & non *je fis ce matin*; car *ce matin* eſt regardé comme partie du reſte du jour où l'on parle: mais on dit fort bien *je fis hier*, &c. on dit fort bien, *depuis le commencement du monde juſqu'aujourd'hui*, *on A FAIT bien des découvertes*, & l'on ne diroit pas *l'on fit* à l'*aoriſte*, parce que dans cette phraſe, le temps depuis le commencement du monde juſqu'aujourd'hui, eſt regardé comme *un tout*, comme *un même enſemble*. (*F*)

AORNE, ſ. m. *Géogr. anc.* ville de la Bactriane, qu'Alexandre prit; rocher des Indes que ce conquérant emporta d'aſſaut; fleuve d'Arcadie qui ſe jetoit dans le lac Phinée; lac d'Epire dont les vapeurs étoient ſi contagieuſes qu'elles tuoient les oiſeaux en paſſant; lac en Italie, aux environs duquel on ne voyoit jamais d'oiſeaux. Le lac d'Epire & celui d'Italie s'appellerent *Averne*.

AORNUS, *Géog.*, lieu de la Theſprotide, où les anciens Grecs étoient dans l'uſage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec aſſez de vraiſemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparaître une femme qu'il regrettoit & qu'il croyoit devoir y reſſuſ-

Digitized by Google

citer par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (*C. A.*)

AORSI, *Géogr.* anciens peuples de l'Asie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoit aujourd'hui sous le nom de *Cosaques*. Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithete appliquée à certains peuples qui avoient sans doute la même origine, mais qui dans leurs émigrations formerent différentes colonies, & se répandirent en plusieurs provinces d'Asie & d'Europe; car Ptolomée qui a mis des *Aorsi* entre les Agathyrses & les Pagyrites dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au-delà du Rha ou Tanaïs à l'orient du Jaxarte, sur la mer Caspienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Ister; ce sont les mêmes que Tacite appelle *Adorsi*. (*C. A.*)

AORTE, s. f. *terme d'anatomie*. Ce mot est formé du grec ἀορτὴ, qui signifie *vaisseau*, *sac*, *coffre*, &c. c'est une artere qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps. *Voyez Pl. Anat.*

L'*aorte* s'appelle autrement *la grande artere*, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres arteres, comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps. *V.* SANG & CIRCULATION.

L'*aorte* à sa sortie du cœur se fléchit d'abord à droite, puis à gauche & en arriere, en formant un arc très-aigu.

On divise ordinairement l'*aorte* en *aorte ascendante*, & *aorte descendante*: l'*aorte ascendante* prend ce nom depuis sa sortie du cœur, jusqu'à la fin de sa grande courbure; le reste de ce tronc, qui depuis l'arcade s'étend jusqu'à l'os sacrum, s'appelle *aorte descendante*.

L'*aorte descendante* se subdivise encore en portion supérieure; savoir, celle qui est située au-dessus du diaphragme; & en portion inférieure, & c'est cette portion qui suit depuis le diaphragme jusqu'à l'os sacrum.

Les branches que l'*aorte* en général produit immédiatement, sont deux arteres coronaires du cœur, deux arteres souclavieres, deux arteres carotides, les arteres bronchiales, les arteres œsophagiennes, les arteres intercostales, les diaphragmatiques inférieures, une artere céliaque, une artere mésentérique supérieure, deux arteres rénales, ou arteres émulgentes, les arteres spermatiques, une artére mésentérique inférieure, les arteres lombaires, les arteres sacrées, & les deux arteres iliaques. *V.* chacune à son article particulier, & SOUCLAVIERE, CAROTIDE, &c.

Les ossifications ou pétrifications des enveloppes de l'*aorte* à sa sortie du cœur sont si fréquentes, que certains physiciens pensent que la chose est constante. M. Cowper a néanmoins composé un discours fait exprès pour montrer qu'une telle ossification est une maladie qui n'arrive jamais sans incommoder la partie dans sa fonction naturelle. Il nous en donne plusieurs exemples; dans l'un elle a produit un pouls intermittent, dans un autre un froid aux extrémités avec la gangrene, &c. *Philos. Transact. n°* 299.

On trouve dans Paschioni, *édit. de Rom.* 1741, une observation de M. Beggi, sur une ossification totale de l'*aorte*, ornée d'une planche. (*L*)

Les détails que nous allons ajouter, sont du baron de Haller. Cette artere, dit-il, sort de la pointe du ventricule gauche, & de son entonnoir artériel. Elle est constamment plus grande que l'artere pulmonaire dans le fœtus & plus petite dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au sortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme; l'artere sortant de la partie droite du cœur incliné, doit faire un tour pour se rendre à la gauche.

La partie de l'*aorte* qui étoit comprise entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui est à découvert dans l'adulte, est plus ample qu'elle n'est entre les chairs du cœur. Cette différence est beaucoup plus grande dans la plus grande partie des animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a sa pulsation particuliere, & qui est séparée du cœur par un détroit. Dans les poissons & dans les animaux à sang froid, cette bulbe se

Digitized by Google

trouve conſtamment dans l'animal adulte, & ſa cavité eſt relevée par des colonnes qui ſaillent de la ſurface interne de l'*aorte*. Dans l'homme, cette dilature de l'*aorte* eſt liſſe; c'eſt elle & la partie la plus voiſine de l'arcade, qui eſt le plus ſujette aux aneuriſmes & aux oſſifications.

La courbure de l'arcade de l'*aorte* n'eſt pas une ſection cônique : cette artere ſe tourne légérement à droite, elle revient bientôt vers la gauche; elle s'éleve & redeſcend en ſe plongeant en même temps vers les vertebres; ſa partie deſcendante eſt plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme differe eſſentiellement des animaux par cette arcade; il n'a point d'*aorte* aſcendante : les quadrupedes en ont une, & leur *aorte* ſe partage pour former un tronc qui fournit la ſous-clavicre droite & les deux carotides; l'autre branche de l'*aorte* paſſe à l'abdomen, elle donne dans nos obſervations preſque toujours la ſous-clavicre gauche.

Galien, qui ne diſtinguoit que des animaux, eſt l'auteur de ces noms d'*aorte aſcendante & deſcendante*. Ils ſe ſont conſervés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue : il faudroit cependant bannir ce nom d'*aorte aſcendante* qui a influé même ſur la pratique.

L'homme donne de ſon arcade trois branches; l'origine commune de la carotide & de la ſous-clavicre droite, la carotide gauche & la ſous-clavicre gauche, ſouvent même la vertébrale gauche nait par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares, dans leſquelles la ſous-clavicre droite ne ſort de l'*aorte* que vers la ſeconde, & même vers la quatrieme vertebre elle remonte derriere la trachée, & reprend ſa place.

Les grandes branches de l'*aorte* en ſortent ſous des branches obliques, la moitié droite de leur orifice eſt applanie & même excavée, au lieu que leur moitié gauche eſt élevée comme une eſpece d'éperon. (*H. D. G.*)

§. AOSTE ou HOSTE, *Géogr. Auguſta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, ſur la Bievre, à une lieue de ſon embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de St. Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'égliſe, une colonne de pierre dure d'un pié & demi de diametre, plantée perpendiculairement ſous l'arc du chœur : elle étoit rompue vers la partie ſupérieure, & ce qui en reſtoit avoit cinq piés & demi de hauteur. On trouva auſſi quatre urnes oblongues; deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans leſquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui ſembloit être de la leſſive. Le curé peu curieux fit ſortir ces urnes, verſer cette liqueur & porter les urnes dans ſon jardin. M. Lancelot dans le *tome IV. Hiſt. de l'académie des inſcr. pag.* 370; in-12, rapporte deux épitaphes du ſixieme ſiecle. (*C*)

AOVARA, fruit. *Hiſt. nat. Botaniq.*, fruit de la groſſeur d'un œuf de poule, qui croit avec pluſieurs autres dans une grande gouſſe ſur une eſpece de palmier fort haut & très-épineux aux Indes orientales & en Afrique; lorſque la gouſſe eſt mûre, elle creve, & laiſſe voir la touffe des fruits charnus, jaunes & dorés. Les Indiens en mangent, ſon noyau eſt dur, oſſeux, de la groſſeur de celui de la pêche, & percé de pluſieurs trous aux cotés; il a deux lignes d'épaiſſeur, & renferme une amande qui eſt d'abord agréable au goût, mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la ſaveur du ſaſſenage. On en tire une eſpece d'huile de palme. L'amande de l'*Aovara* reſſerre, & peut arrêter le cours de ventre. (*Lemery.*)

AOUT, ſ. m. *Hiſt. & Aſtron.* ſixieme mois de l'année de Romulus, & le huitieme de celle de Numa & de notre année moderne; il étoit appellé *ſextilis*, à cauſe du rang qu'il occupoit dans l'année de Numa, Auguſte lui donna ſon nom, *Auguſtus*, qu'il conſerve encore; & d'où les François ont fait *Août* par corruption. Ce mois & celui de juillet, qui vient du nom de Jules-Céſar, ſont les deux ſeuls qui ayent conſervé les noms que les empereurs leur ont donnés. Le mois d'avril s'étoit appellé pendant quelque temps *Neroneus*, le mois de mai *Claudius*, *&c.*

Digitized by Google

Le ſoleil pendant ce mois parcourt ou paroît parcourir la plus grande partie du ſigne du zodiaque appellé le Lion, & vers la fin de ce mois, il entre au ſigne de la vierge : mais, à proprement parler, c'eſt la terre qui parcourt réellement le ſigne du verſeau oppoſé à celui du lion. Les mois d'aout & de juillet ſont ordinairement les plus chauds de l'année, quoique le ſoleil commence à s'éloigner dès le 21 juin. On en trouvera la raiſon à l'article CHALEUR. (*O*)

Les Anglois appellent le premier jour d'aout, qui eſt la fête de St. Pierre-ès-liens, *Lammesday*, comme qui diroit fête à l'agneau, apparemment à cauſe d'une coutume qui s'obſervoit autrefois dans la province d'York : tous ceux qui tenoient quelques terres de l'égliſe cathédrale, étoient obligés ce jour-là d'amener dans l'égliſe à la grand-meſſe un agneau vivant pour offrande. (*G*)

AOUSTE *ou* AOSTE, *Géogr.*, ville ancienne d'Italie en Piémont, capitale du *Val d'Aouſte* au pied des Alpes. *Long.* 25, 35 *lat.* 45, 38.

AOUSTE *ou* AOSTE, (*Val d'*) *Géogr. mod.*, partie du Piémont avec titre de Duché. Aouſte en eſt la capitale.

AOUTER, v. n. *terme de Jardinage*, employé en parlant des plantes qui ont paſſé le mois d'aout. On dit un fruit *aouté*, quand il a pris la couleur qui convient à ſa maturité ; c'eſt comme qui diroit *mûr*. Il s'employe auſſi pour des branches d'arbres venues de l'année, qui ſe ſont fortifiées, & qui ne pouſſent plus. On dit une citrouille, un concombre, un potiron, un melon *aoutés*. (*K*)

BIBLIOTHEQUE DE L'ETAT

FIN du Tome ſecond.

A BERNE,
DE L'IMPRIMERIE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google